

P. BUNDUKU-LATHA

PAUL BUNDUKU-LATHA

L'Administration Clinton

&

L'Afrique

L'Administration
Clinton
& l'AFRIQUE

préface de Bernard CHERIGNY



L'Harmattan

VISIT...

LANZAROTE
Caliente.COM

Résumé

Pour la première fois dans l'histoire américaine, une politique africaine ambitieuse et raisonnée, s'adressant à l'ensemble du continent, a été mise en place lors de la présidence Clinton (1993-2001). Cette politique fut développée et appliquée à la faveur des évolutions du contexte international, et particulièrement de la mondialisation. Celle-ci rendit nécessaire une politique américaine globale du fait de l'interdépendance croissante des enjeux, et posa entre autres la question des relations américano-africaines du point de vue d'une recomposition géostratégique et économique globale. Les évolutions constatées sur le continent africain dans le domaine politique et économique, en rencontrant la volonté de l'administration Clinton, permirent à une politique de rapprochement de voir le jour. Celle-ci fut basée sur l'objectif principal du développement des relations économiques et commerciales entre les deux espaces. Cet objectif fut conditionné par la recherche de nouveaux débouchés pour les productions américaines, et fut relié dans la rhétorique américaine aux opportunités de développement qu'il offrait aux pays africains. La politique américaine de partenariat avec la région se développa autour de cet axe. Divers domaines d'actions vinrent élargir le champ de cette politique, articulant les opportunités et les nécessités américaines avec les perspectives de développement, de réforme et de pacification du continent.

La gouvernance de la politique africaine de l'administration Clinton donna l'image d'un processus cohérent et maîtrisé, aboutissant à l'implantation d'une politique importante aux thématiques variées, qui marqua de son empreinte l'histoire des relations américanoafricaines. Cette gouvernance parvint de même à atteindre son objectif principal, qui était de faire adopter la loi sur le commerce entre les Etats-Unis et l'Afrique. Au titre de ces deux éléments, cette gouvernance fut une réussite. Afin d'atteindre cette forme d'accomplissement, la gouvernance de cette politique dut s'appliquer à de multiples niveaux et dans nombre de domaines recouvert par son processus, avec la nécessité de prendre en compte un nombre important et disparate de paramètres pour aboutir à son harmonisation d'ensemble et à sa réussite finale. Pour cela, elle s'est appliquée sous diverses formes, afin de gérer au mieux chacun des aspects entrant en ligne de compte dans le développement de son objet principal.

A l'épreuve de la gouvernance, la politique africaine de l'administration Clinton a démontré la complexité qui a procédé de son édification, et le rôle essentiel de la communication dans le processus de sa gouvernance. Si certains aspects de la politique fondée ont pu démontrer leurs lacunes ou leur décalage d'avec le discours officiel, la politique africaine a néanmoins su atteindre ses objectifs, laisser une image positive de son action et mettre en place un lien pérenne entre les Etats-Unis et l'Afrique, dont elle restera l'étape initiale et historique d'édification.

Mots-clés :

Gouvernance ; échanges internationaux ; politique africaine ; communication institutionnelle ; Etats-Unis ; administration Clinton.

Table des matières

Remerciements	4
Résumé	5
Abstract	6
Table des matières	7
Liste des annexes	13
Introduction	14
Première partie Les éléments généraux de formatage de la politique africaine de l'administration Clinton	36
Chapitre 1 : Une politique née au croisement des évolutions contextuelles des années 1990.	37
1. L'environnement géopolitique des années 1990 : Une nouvelle donne pour les relations américano-africaines.	39
De la fin de la Guerre Froide à la Guerre du Golfe et aux logiques du New World Order.	39
Le rôle moteur de la mondialisation.	56
2. Evolutions et perspectives du continent africain.	63
Les évolutions politiques africaines à la rencontre du paradigme de « bonne gouvernance. »	63
L'économie africaine et le positionnement américain.	69
3. Les conditions d'exercice du pouvoir de la présidence Clinton.	77
Une présidence exposée : L'explosion des médias et de la circulation de l'information.	78
Une présidence conflictuelle : L'opposition radicale des Républicains.	84
Une conjoncture favorable à l'avantage de la politique africaine.	93
Chapitre 2 : L'environnement conceptuel des années 1990 et l'action américaine en Afrique.	107

1. Un nouveau réel à appréhender : La politique extérieure américaine à la fin du vingtième siècle.	108
La gestion du leadership et de l'hyperpuissance, entre pouvoirs, responsabilités et contraintes.	109
Le rôle américain selon la présidence Clinton.	112
2. L'insertion dans un paysage conceptuel spécifique.	119
La confrontation de la politique américaine aux théories contemporaines.	119
3. L'univers et le profil politique du président Clinton.	132
Le président Clinton à l'épreuve de ses prédécesseurs.	133
Les valeurs politiques de W. Clinton.	142
Chapitre 3 : Une politique née sous l'ère de la gouvernance.	151
1. L'émergence et le développement de la gouvernance.....	152
Des origines au cœur des logiques économiques néo-libérales.	152
La « bonne gouvernance », avatar initial du concept.	155
L'élargissement du cadre d'application de la gouvernance et l'émergence de la « troisième voie ».	162
La présidence Clinton : Une gestion inscrite dans les valeurs du concept de gouvernance.	174
2. Les aspects problématiques posés par la gouvernance.	181
Un concept polysémique et complexe.	181
Les ambiguïtés de la gouvernance en tant qu'éthique de l'action.	188
Chapitre 4 : Le processus de développement de la politique africaine.	203
1. La faiblesse préalable des liens et de l'implication des Etats-Unis en Afrique.	204
L'éloignement historique des Etats-Unis et de l'Afrique.	205
Le retour de l'Afrique dans le champ de vision américain.	208
La fin de la Guerre Froide et les nouvelles perspectives américaines en Afrique.	214
2. De la formulation initiale du projet à l'élaboration d'une politique générale.	218
Le projet initial de l'action américaine.	218
L'évolution de la politique étrangère américaine et celle du projet pour l'Afrique.	221
La forme définitive de la politique africaine.	226
3. Les étapes de développement de la politique africaine.	231
Soldier le passé et envisager l'avenir : 1993-1994.	232
La mise en chantier des fondations de la politique africaine : 1995-1996.	234

L'inauguration de la phase intensive de développement : 1997.	237
L'implantation historique et la mise à l'épreuve de la politique africaine des Etats-Unis : 1998.	239
L'accomplissement de la volonté américaine : 1999-2000.	241
Chapitre 5 : Le rôle des acteurs institutionnels américains.	247
1. Une implication sans précédent.	249
L'administration américaine et l'Afrique avant la présidence Clinton.	249
Une implication croissante de la part de l'administration Clinton.	256
2. Les spécificités de l'administration Clinton et la politique africaine.	266
Une ouverture sans précédents aux Afro-américains et ses liens privilégiés avec le développement de la politique africaine.	268
Les « réseaux Clinton » et leur incidence sur la politique africaine.....	274
3. Une gestion raisonnée au service de l'efficacité : La « corporate governance » de l'administration Clinton dans l'optique africaine.	278
Le réajustement de l'appareil décisionnel et du rôle de ses composantes.....	279
Une capacité d'analyse critique et d'évolution.	285
Seconde Partie Les domaines d'incarnation de la gouvernance de la politique africaine de l'administration Clinton	302
Chapitre 6 : L'opinion publique américaine et les Afro-américains dans la politique africaine.	303
1. Un objectif : Convaincre l'opinion publique américaine.	305
Le déficit d'image de l'Afrique, des stéréotypes anciens à leur confirmation contemporaine.	305
Les stratégies mises en jeu pour une image plus positive de l'Afrique.	324
2. La place essentielle des Afro-américains dans la politique africaine de l'administration Clinton.	332
Le rapport des Afro-américains au continent africain.	332
Les relations privilégiées du président Clinton avec la communauté afro-américaine.	341
Les enjeux et stratégies de gouvernance relatifs aux Afro-américains.	355
Chapitre 7 : Le Congrès, au cœur du développement de la politique africaine.	376
1. Le cadre et le contexte de développement de la politique africaine au Congrès.....	378
Le Congrès dans les années 1990 : Entre reprise en main, opposition et désintérêt, un	

élément de contrainte majeur pour la politique étrangère de l'administration Clinton. .	379
Les lieux de pouvoir du Congrès concernant la politique africaine.	386
2. Les éléments dynamiques entre le Congrès et l'administration.	396
Les pouvoirs de contrôle du Congrès vis-à-vis de l'exécutif.	396
Un élément fondamental de contrainte : Les restrictions budgétaires imposées par le Congrès.	403
Les jeux d'influences et de lobbying concernant la politique africaine.	408
3. Le Congrès au cœur de la politique africaine : Le projet de loi sur les échanges commerciaux avec l'Afrique.	413
Les phases d'élaboration du projet de loi (1995-1998)	413
La difficile concrétisation du projet de loi lors du 106 ^{ème} Congrès (1999-2000).....	419
Chapitre 8 : Une politique insérée dans l'aire de la gouvernance globale.	428
1. Une dynamique inscrite dans une approche globale.	431
La conditionnalité de la politique américaine en Afrique, aux sources de la bonne gouvernance des institutions de Brettons Wood.	432
L'inscription de la politique africaine dans la politique commerciale globale de l'administration Clinton.	438
L'affirmation du positionnement américain envers l'Afrique sur la scène internationale.	447
2. L'administration Clinton et l'ONU : Une gouvernance particulière pour le rapport américain au continent africain.	456
Les racines d'un désaccord.....	459
La Somalie et l'explosion des contradictions de la politique américaine à l'égard de l'ONU.	464
Les conséquences de l'échec somalien pour la politique africaine des Etats-Unis : du génocide au Rwanda à la crise en Haïti.	473
L'opposition à la réélection du Secrétaire Général Boutros-Ghali et le jeu d'influence américain en Afrique.	485
Chapitre 9 : Le rôle de la communication institutionnelle.	499
1. La communication institutionnelle américaine au quotidien.	500
Le département d'Etat, au centre de la communication institutionnelle en matière de politique étrangère.	501
La communication usuelle : Moyens, destinataires et objectifs.	505

Le site Internet du Bureau des Affaires Africaines du Département d'Etat.	509
2. La communication officielle relative aux crises.....	516
La prise en charge des situations de crise africaines.	517
La communication de crise relative aux attentats du 7 août 1998.....	523
La gestion d'une crise antérieure au sein de la politique africaine : Le génocide rwandais.	532
3. La communication événementielle et le rôle central du voyage du président Clinton en Afrique.	541
L'échelle du caractère événementiel des formes de communication.	542
Le voyage du président Clinton en Afrique : la communication événementielle de la politique africaine à son apogée.	546
Chapitre 10 : D'un discours officiel ambitieux à une matérialisation contrastée.	572
1. La mise en place d'un discours spécifique sur l'Afrique.	573
Un discours, des discours : les permanences du discours américain et les variations des interventions officielles.	574
L'appareillage argumentaire du discours de l'administration Clinton sur l'Afrique.	585
2. La cohérence de la politique africaine de l'administration Clinton en question.	606
La mise en place d'une politique cohérente et étendue.	607
La gouvernance des processus temporels inhérents au développement de la politique africaine.	610
Les limites de la politique mise en place.	617
La politique établie fut-elle bien une « politique africaine » ?	625
Chapitre 11 : La pérennité de la politique africaine après la présidence Clinton.	637
1. Les remises en question et les ruptures de 2001.	639
Les intentions initiales de l'administration Bush à l'égard de l'Afrique : Entre continuation et gestion minimale de l'héritage Clinton.	640
La rupture du 11 septembre 2001 et la mise entre parenthèses des années Clinton.	651
La mise entre parenthèse temporaire du rapprochement américano-africain.....	657
2. La pérennisation de la politique africaine des Etats-Unis par delà le 11 septembre : La politique de l'administration Bush.	661
La reconsidération de l'Afrique dans la politique de l'administration Bush.	662
Une politique moins structurée.	666
Une approche différente en terme de moyens et de principes.	670

Les domaines de matérialisation de la politique de l'administration Bush.	685
3. L'action ultérieure de W. Clinton.....	701
L'action de la fondation Clinton en faveur de l'Afrique.	702
Le développement de l'image positive de W. Clinton et de ses rapports avec le continent africain.	710
4. La présidence de Barack Obama et la continuation de la politique africaine des Etats- Unis.	715
Un rapport privilégié au continent africain au service de relations raisonnées.	717
Une politique envisagée dans la continuité.	723
Conclusion	738
Bibliographie.....	2
Sources.....	17
Annexes	2

Liste des annexes

Chronologie	3
Le processus de démocratisation en Afrique dans les années 1990	13
Principales mesures constitutives de la politique africaine de l'administration Clinton	18
Principales visites officielles des représentants de l'administration Clinton en Afrique.	21
Eléments d'analyse.	
24	Documents officiels.
.....	35

Introduction

L'élection de Barack Obama à la présidence des Etats-Unis en novembre 2008 a constitué un événement historique, en voyant un métisse d'origine africaine accéder à la Maison Blanche. Si la question raciale demeure importante aux Etats-Unis en ce début de 21^{ème} siècle, la société américaine démontra également en cette occasion l'immensité du chemin parcouru en seulement quelques décennies, qui la vit passer de la ségrégation à la possibilité de cette élection, via le long chemin de la lutte pour les droits civiques. Dans une autre perspective liée à ses origines, l'élection de B. Obama ne manqua pas de faire porter une attention particulière sur les relations américano-africaines, et de poser la question de sa politique en la matière. Un regard rétrospectif put alors également témoigner de l'avancée rapide et significative de la politique africaine des Etats-Unis lors des années précédentes. D'un point de vue historique, le développement des relations américano-africaines ne connurent en effet que récemment une évolution de leur statut, la première véritable politique africaine des Etats-Unis ayant été fondée dans les années 1990, sur l'initiative de la présidence Clinton.

La présidence de William Jefferson Clinton (1993-2001) est intervenue dans une période de mutation et de recomposition majeure de la scène internationale, entre notamment la gestion sensible de l'après-Guerre Froide et le phénomène accéléré de globalisation venant finaliser un processus de mondialisation à proprement parler plus ancien. Les Etats-Unis, désormais dotés d'un double statut de leadership et d'unique hyper-puissance hérité de l'effondrement soviétique, eurent alors un rôle essentiel à jouer dans cette recomposition, en agissant en faveur d'orientations propres à maintenir un équilibre mondial et à procéder de la vision américaine du remodelage de la scène internationale, avec pour enjeux majeurs la stabilité et le développement économique. Incarnant un renouveau politique tant générationnel qu'idéologique, arrivés au pouvoir au moment de cette période essentielle de mutation historique, le président Clinton et son administration eurent à charge d'y conduire les responsabilités américaines, et de faire coïncider les mutations de la société et de l'économie des Etats-Unis avec celles de la scène internationale. Celle-ci était désormais à appréhender au travers de l'approche principale de la mondialisation, s'appuyant sur la thématique de l'expansion de la libéralisation économique et politique. Entre les attentes suscitées par la position américaine dominante et les incertitudes liées à l'évolution du contexte contemporain, la responsabilité de l'administration Clinton fut de tracer sa propre voie en matière de politique étrangère, avec l'objectif d'en faire une dynamique d'inflexion de l'évolution géopolitique mondiale, allant dans le sens de la vision et des intérêts américains, tout en essayant d'imprimer le succès de sa gestion et de ses objectifs dans un environnement global en construction.

Les évolutions de la décennie 1990 exposaient deux tendances générales au travers desquelles se faisaient jour les défis de la politique étrangère des Etats-Unis, affichant d'une part des enjeux contraignants s'opposant à la stabilité internationale et aux intérêts américains, et d'autre part en incarnant les opportunités nouvelles que permettaient d'envisager la mondialisation et ses manifestations, en terme de stabilité, de paix, de développement et de croissance économique. A la croisée de l'approche développée par l'administration Clinton, d'un contexte international en recomposition sous le sceau de la mondialisation, et de ses propres évolutions politiques et économiques, l'Afrique sub-saharienne¹ fut alors pour la première fois l'objet d'une attention soutenue de la part des Etats-Unis, dans la perspective

¹ Dans la délimitation américaine des régions du monde sous l'angle géopolitique, le Maghreb est inclus dans la région du Proche-Orient (Near Eastern), l'appellation « Afrique » désignant la partie sub-saharienne du continent. Sauf indication contraire, c'est donc à ce sens que se référera ici l'utilisation des termes « Afrique », « africain/africaine »...

d'une politique de rapprochement et d'appréhension globale du continent, induite par la nécessité d'une appréhension complète d'un monde de plus en plus rapproché et interdépendant. Les nécessités du leadership américain, la politique de libre-échange et la stratégie envers la mondialisation de la présidence Clinton s'accordèrent alors à l'opportunité de développer des liens avec un espace longtemps resté à la marge de la vision américaine du monde. Ce choix procédait de l'émergence d'une volonté inédite à Washington de développer des relations conséquentes et d'ensemble avec le continent africain ; mais cette volonté se fit également jour à la rencontre d'une vague d'ouverture politique et économique constatée en Afrique au début des années 1990. Inscrite dans un mouvement plus large de libéralisation économique et de démocratisation en cours sur la scène internationale, cette évolution du continent africain sembla indiquer à la présidence Clinton à la fois le moment historique et l'opportunité de développer des liens avec le continent. Si cette démarche participait d'une volonté politique qui en était le déclencheur, elle se concevait cependant avec des perspectives et des opportunités économiques et politiques devenues réelles. De même, le rapprochement des Etats-Unis avec l'Afrique induisait une nécessité stratégique inscrite dans un monde en mutation, nécessitant de reconsidérer la stratégie des alliances et des ouvertures dans une perspective globale, au moment où se mettaient en place de nouveaux équilibres destinés à conditionner les évolutions des années à venir.

Cet intérêt nouveau trouva son expression dans l'élaboration d'une véritable politique africaine, une stratégie d'ensemble cohérente s'étendant sur plusieurs thématiques telles que l'économie et le commerce, mais aussi le soutien à la démocratie, la défense, la santé...et à l'adresse théorique du sous-continent sub-saharien dans son ensemble, qu'accompagna un effort sans précédent du développement des relations politiques entre les deux espaces. La politique de l'administration Clinton se voulut un projet ambitieux, se déployant au travers de nombreux projets, initiatives et domaines d'action, et qui posait les bases de développement de relations durables. Elle trouva néanmoins sa motivation principale dans un projet de partenariat commercial entre les Etats-Unis et l'Afrique, qui fut la colonne vertébrale du processus de rapprochement entrepris par Washington. Ce projet chercha à s'incarner dans la fondation d'un projet de loi encadrant le développement des relations commerciales américano-africaines, qui faisait écho à la logique poursuivie dans toutes les régions du monde par Washington, et qui fut le fil conducteur de son action. Si le premier mandat de W. Clinton vit l'affirmation puis la gestation de ce projet concernant l'Afrique, de même que la mise en place des premières avancées initiant le rapprochement entre les Etats-Unis et le continent, ce fut principalement lors de son second mandat que s'affirma véritablement le développement d'une politique africaine, avec la matérialisation effective de l'action américaine en Afrique, le développement d'un projet de loi visant à instaurer les bases légales d'un partenariat commercial entre les deux espaces, et au travers d'un investissement politique et diplomatique accru de la part des membres de l'administration américaine. Le président Clinton vint lui-même à s'investir dans le développement de cette politique, lui apportant caution et crédit, notamment par le biais de la tournée qu'il effectua au printemps 1998 en Afrique. Ce voyage en Afrique était le premier d'un président américain en exercice, et fut à ce titre un moment historique et un instant décisif dans le processus de rapprochement entrepris par les Etats-Unis. Dès lors, ce processus s'étoffait, s'affirma et se consolida jusqu'à la fin de la présidence de W. Clinton, trouvant son apogée et l'assurance de sa pérennisation avec la signature en mai 2000 de la loi sur la croissance et les échanges avec l'Afrique, incluse dans le *Trade and Development Act (TDA)*.²

² Cette loi regroupait le Caribbean Act et l'Africa Growth and Opportunity Act.

Le caractère historique et novateur de cette politique en faisaient un sujet de recherche à l'importance et à l'attrait évidents dans l'optique des relations américano-africaines. Le rapprochement des Etats-Unis en direction de l'Afrique effectué sous la présidence Clinton a posé les jalons des relations qu'entretiennent désormais les deux espaces, et permet à ce titre de comprendre l'évolution de la politique américaine actuelle comme les permanences de sa stratégie sur le long terme. Le processus et les mécanismes qui avaient participé de son élaboration, l'ensemble des éléments, des forces en présence et des facteurs qui avait contribué à lui donner son visage, sa forme et sa chronologie étaient notamment des éléments dont l'analyse ouvrait un terrain de recherche à investir, avec la perspective de pouvoir faire progresser la connaissance de cet objet d'étude. Avant cette thèse, la politique africaine de l'administration Clinton fut abordée à travers un mémoire de DEA consacré à l'analyse du site Internet du Bureau des Affaires Africaines du Département d'Etat sous la présidence Clinton, site qui fut classé en archive numérique officielle par les archives nationales américaines à la fin de sa mise en service, en janvier 2001³. A cette occasion, le recensement et l'analyse de la masse conséquente des documents archivés laissa apparaître combien le développement de cette politique fut un processus aux multiples aspects. Un processus sans cesse redirigé, relancé et renouvelé, inscrit dans le temps de la présidence Clinton, revêtant de nombreux visages et soumis à une grande variété de paramètres, qui permit néanmoins de dégager une politique d'apparence cohérente et achevée, maîtrisée et ayant suivi un cheminement logique d'un bout à l'autre de son déroulement. Il apparaissait intéressant de pouvoir aborder cet aspect du sujet, ce processus de développement de la politique africaine des Etats-Unis, en exploitant ces sources institutionnelles numériques, notamment à travers une grille de lecture apte à mettre l'objet d'étude dans une perspective permettant d'en approfondir la compréhension et l'appréhension de sa réalité.

Le concept de gouvernance offrait à ce titre des possibilités et des perspectives d'analyse tout à fait remarquables. Cet angle d'approche était d'autant plus intéressant que l'émergence de la gouvernance fut contemporaine de la présidence Clinton, s'imposant pour traduire les mutations des modalités de gestion opérées dans le champ des activités publiques à partir des années 1990. Son utilisation pour aborder la politique américaine en Afrique offrait de nombreuses opportunités d'appréhension : Elle permettait d'aborder les éléments constitutifs de cette politique et ceux qui avaient prévalu à son développement, de même que les processus décisionnels et de gestion qui avaient procédé de sa matérialisation spécifique. De plus, lui-même objet, domaine et enjeu de recherche contemporain, le concept de gouvernance trouvait dans son application à l'analyse de la politique africaine de l'administration Clinton une opportunité d'analyse concomitante, de ses qualités intrinsèques comme de ses atouts en tant qu'instruments d'analyse et de recherche. Ce choix s'avérait par conséquent doté d'un très grand intérêt, en ouvrant les perspectives d'une recherche permettant de travailler en même temps sur l'objet de recherche initial (la politique africaine) et sur son instrument d'analyse (la gouvernance), en s'intéressant au rapport pouvant les lier dans un même sujet d'étude.

L'usage de la gouvernance comme angle d'approche impliquait cependant la nécessité de prendre en compte ses spécificités contraignantes, de définir les contours de son univers d'application et d'utilisation, et d'établir le sens et les modalités spécifiques de son usage dans le cadre de son utilisation. La gouvernance n'est en effet pas un concept ordinaire : Sa nature

³ Wysocki Oswald, *La politique africaine de l'administration Clinton à travers l'étude du site Internet du Bureau des Affaires Africaines du département d'Etat*, Mémoire de DEA soutenu à l'université de Reims Champagne-Ardenne sous la direction de Monique Lakroum, décembre 2003, 441p.

complexe, changeante et plurielle selon les applications, si elle ouvre des possibilités étendues, augmente également les risques de confusion. Son usage impliquait par conséquent en préalable la nécessité de préciser les contours de ce à quoi se référerait son utilisation⁴. Si bien des termes peuvent prêter à discussion et à interprétation quant aux contours précis de leur aire d'application et de leur définition, aucun n'a cependant la polysémie et la diversité d'application de la gouvernance, qui sont constitutives de la nature même du concept. En dépit de sa diffusion, de son utilisation croissante et des recherches qui lui sont consacrées depuis une quinzaine d'années, aucune définition unanime et définitive de la gouvernance n'a de fait pu s'imposer pour désigner l'ensemble de ses acceptations. Dans un sens général applicable à la plupart de ses incarnations, la gouvernance désigne l'évolution de l'exercice décisionnel et de gestion qui s'est révélé dans le cadre de la démocratie et de l'économie libérale depuis les années 1990, et qui peut s'appliquer à tous les domaines relevant d'une activité hors du cadre privé. La gouvernance désigne un processus de gestion destiné à accomplir au mieux les objectifs auxquels il est attaché, et induit également l'idée d'une « bonne gestion », le sens de ce que recouvre cette bonne gestion dépendant de la manière dont est conçue et appliquée la gouvernance dans chaque cas. Son cadre recouvre un faisceau commun de valeurs identificatoires pour toutes ses acceptations, dont les valeurs nécessaires de l'économie libérale et du cadre démocratique, et des caractéristiques plus ou moins partagées -voir spécifiques- selon les applications⁵. La gouvernance constitue donc de manière fondamentale à la fois un processus et un univers conceptuel élargi dans lequel il s'inscrit, et concerne autant les prises de décision que leur application.

Les tentatives successives pour en donner une définition plus précise et consistante ont certes contribué à préciser les contours de ce que pouvait signifier le concept, sans pouvoir cependant parvenir à exposer (et à imposer) une définition acceptée par tous, et applicable à tous les cas de figure. Si les sens se recoupent pour l'essentiel autour de grandes typologies de gouvernance, on peut même se risquer à dire qu'il existe presque autant de définitions de la gouvernance qu'il en existe d'auteurs, de formulations et d'applications, le concept dessinant une nébuleuse aux contours imprécis et changeants, formée de l'ensemble des critères reconnus comme participant de l'une ou l'autre forme de gouvernance. La raison de cette particularité, qui est aussi à l'origine d'une des principales critiques adressées à la gouvernance, vient de ce que le concept ne recouvre pas une seule réalité, mais s'est au contraire incarné en une multiplicité de sens et d'acceptations, suivant une évolution continue au cours de sa diffusion et de son adoption par les domaines d'application et les besoins les plus divers. De nature très adaptable et malléable, le concept de gouvernance a ainsi donné naissance à une grande variété d'avatars et de concepts spécifiques, dont certains, à la différence de son sens général, sont très bien définis et circonscrits : C'est notamment le cas de la « bonne gouvernance » ou des définitions officiellement adoptées par certains organismes. Se développant dans une aire conceptuelle ouverte, la gouvernance reste ainsi à la disposition d'applications nouvelles qui peuvent étendre son champ, ses formes et ses contenus.

L'ambition méthodologique de la présente thèse fut de prendre en compte les opportunités offertes par le concept dans son rapport à l'objet d'étude qui est la politique africaine de l'administration Clinton, afin de pouvoir utiliser les ressources que la gouvernance met à disposition pour appréhender ce qui fut un processus complexe aux implications multiples.

⁴ La plupart des travaux consacrés à la gouvernance procèdent d'ailleurs à cette démarche préalable nécessaire de définition et de délimitation du cadre de son utilisation. ⁵ Chapitre 3, partie 2.

L'angle d'approche principal mettant en jeu la gouvernance concerna naturellement le processus de mise en place la politique américaine, soit la gouvernance de la politique africaine elle-même. Celle-ci fut cependant appréhendée tant dans sa conception générale qu'au travers de ses différents aspects et éléments constitutifs, les éléments de formatage de la gouvernance de la politique africaine comme les formes de gouvernances spécifiques qui lui furent propres, telles par exemple la gouvernance des relations avec le Congrès ou celle de l'administration Clinton elle-même, dans l'optique du développement d'une politique africaine. La gouvernance de la politique africaine de l'administration Clinton fut en outre un processus qui est entré en interaction avec d'autres acceptations du concept permettant d'en élargir l'appréhension. Ainsi, elle s'est inscrite dans un cadre conceptuel plus large, dans lequel il fut possible de situer les décisions inhérentes à la politique à laquelle elle se réfère, un cadre qui s'étend de conceptions néo-libérales à celles relevant de son alternative. De même, cette gouvernance fut façonnée et a interagi de manière fondamentale avec plusieurs avatars spécifiques du concept, telle que la « bonne gouvernance » à la base des évolutions africaines et de l'approche américaine ou encore la « gouvernance globale » avec laquelle le rapprochement américano-africain dut composer.

Ainsi, la multiplicité des formes de la gouvernance offrait l'opportunité de faire de la nature parfois problématique du concept un avantage et une richesse méthodologique, en constituant une grille de lecture étendue, permettant notamment d'aborder des objets complexes relevant de domaines, de niveaux et de mécanismes divers à la fois selon un angle général d'ensemble, et selon des aspects particuliers, avec pour effet d'en élargir les possibilités d'appréhension et de connaissance. Cette conception donna à la présente thèse son organisation, en en constituant autant les chapitres que l'organisation d'ensemble, et constitua l'ambition qui fut confiée à l'analyse de la politique africaine de l'administration Clinton sous l'angle de la gouvernance. Une autre fut d'apporter par le biais de la mise en rapport entre ces deux termes, une contribution au domaine de recherche relatif au concept, et de démontrer son potentiel et son utilité en tant qu'instrument d'analyse. A l'intérêt intrinsèque constitué par la politique africaine de l'administration Clinton, l'approche proposée par le concept de gouvernance permet en effet de fournir également un terrain d'exposition favorable pour révéler les qualités de l'application du concept à des fins d'analyse et de recherche. Un objectif secondaire de la présente thèse fut à ce titre de démontrer l'intérêt de ce rapport entre la politique africaine de l'administration Clinton et le concept de gouvernance dans les deux sens de leur confrontation. La gouvernance pouvait permettre d'approfondir la connaissance de ce processus de rapprochement entre les Etats-Unis et l'Afrique, et la nature de la politique qui en a procédé ; mais conjointement, cet objet de recherche offrait également à l'application du concept de gouvernance comme angle et instrument d'analyse l'opportunité de mettre en avant son intérêt méthodologique comme outil de lecture des questions relevant de son domaine d'application, ce qui offrait une connexion avec le domaine de recherche appliqué au concept lui-même.

C'est dans cette optique que fut choisi l'intitulé de la présente thèse, « la politique africaine de l'administration Clinton à l'épreuve de la gouvernance », le terme central « à l'épreuve de » signifiant que l'application du concept de gouvernance à l'objet de recherche permettait d'établir un examen de ce dernier, d'en éprouver à la fois la construction et les résultats, de manière à dégager les caractéristiques apparentes comme les éléments sous-jacents, les cohérences ou au contraire les déséquilibres de ce qui fut un processus long et complexe dans sa mise en oeuvre. Il permettait donc, à l'instar du sens photographique du terme « épreuve », de faire apparaître une image de la réalité de cette politique, par l'analyse des composantes de son élaboration et de sa gestion, l'angle d'approche de la gouvernance servant de révélateur à

l'image du processus ayant fondé la première politique d'importance des Etats-Unis à l'adresse de l'Afrique. Le sujet de la présente thèse n'est donc pas seulement la politique africaine de l'administration Clinton ni sa gouvernance, mais également la mise en jeu du rapport entre cette politique et le concept de gouvernance. L'emploi du concept de gouvernance a ainsi permis de porter un regard spécifique sur la politique africaine de l'administration Clinton en l'abordant du point de vue de ses processus décisionnels, et de voir ainsi les interactions entre les intentions formulées, les volontés véritables et les stratégies poursuivies, entre les opportunités, la marge de manœuvre effective et le poids des diverses contraintes, soit l'ensemble des éléments qui agissent sur l'élaboration de cette politique et qui constituèrent les éléments dynamiques de sa gouvernance.

A ce titre, si la politique africaine de l'administration Clinton s'est voulu comme l'affirmation d'une volonté, qu'elle a affiché la maîtrise apparente de ses choix, la cohérence de sa démarche et le succès de sa progression tout au long de son processus d'élaboration, elle fut de manière essentielle une entreprise d'opportunité et d'équilibre, de gestion de paramètres nombreux, et notamment de facteurs contraignants qui, subis ou choisis, dessinèrent l'espace effectif restreint où elle put se développer. La gouvernance consista par conséquent à mettre en œuvre une cohérence et une structuration permettant à cette politique d'atteindre sa réalisation sous l'apparence d'une volonté politique maîtrisée et de l'accomplissement d'une politique étendue et importante. La thèse défendue ici est que la politique africaine de l'administration Clinton mise à l'épreuve de la gouvernance révèle qu'elle fut constituée de manière fondamentale par la force d'un discours officiel et d'un investissement politique indéniable, de manière à faire avancer les objectifs américains et à projeter l'image d'une politique à la fois importante, réussie et bénéfique pour tous par le biais d'une matrice de gouvernance maîtrisée, en dépit de la marge de manœuvre étroite d'une volonté politique soumise au poids important des contraintes, dont certaines étaient fixées par l'administration elle-même. En cela, si cette politique put se fonder sur des réalisations et des avancées effectives, une grande partie de sa gouvernance consista néanmoins en une œuvre de communication et de mise en forme, démontrant par ailleurs la nature fondamentale de ces aspects du concept de gouvernance dans son application.

Une première partie s'attachera à l'analyse des éléments ayant influé sur la définition des spécificités du rapprochement entrepris envers l'Afrique par l'administration Clinton. Les évolutions des données contextuelles générales au cours des années 1990 furent à ce titre les éléments initiaux qui conditionnèrent les conditions de développement de la politique américaine en Afrique, en fournissant un environnement propice à son apparition, et en voyant se produire au sein du continent africain des mutations aptes à susciter l'intérêt américain. De même, les conditions spécifiques de l'exercice de la présidence Clinton ont influées sur les spécificités de développement de sa politique, tant en terme d'éléments favorables que de contraintes, et participèrent à ce titre du cercle élargi des éléments contextuels du développement des relations entre les Etats-Unis et l'Afrique (chapitre 1). A l'influence de cet environnement contextuel s'est adjointe celle de l'environnement conceptuel qui lui fut contemporain, dans les termes qui furent à même d'influencer la nature de la gestion du projet américain envers l'Afrique. La conception qu'eurent les Etats-Unis de leur rôle participa notamment de ces données, de même que la vision spécifique du monde avec laquelle dut composer la présidence Clinton. Les politiques entreprises au cours des années 1990 eurent en outre à prendre en compte l'influence et les perspectives proposées par les théories d'analyse du monde et de son évolution, qui dans leurs différences tracèrent une version du champ des possibles s'offrant à l'évolution de la scène internationale et du rapport américano-africain en

son sein (chapitre 2). Un des éléments conceptuels primordiaux des années 1990 fut cependant l'émergence et le développement du concept de gouvernance lui-même, dont le développement dans le champ de l'action publique trouva des connections particulières avec l'exercice du président Clinton, et se retrouva à s'incarner dans les caractéristiques de la politique africaine entreprise (chapitre 3).

Influencé ou caractérisé par ces données contextuelles générales qui furent celles de son élaboration, le projet pour l'Afrique de l'administration Clinton prit de même forme et sens au travers d'un processus qui le vit évoluer constamment jusqu'à son accomplissement final, et qui fut un paramètre essentiel de sa nature. Se fondant sur l'héritage spécifique des relations américano-africaines, l'action élaborée en direction du continent africain, si elle participa du parcours d'une même volonté, connut néanmoins d'importantes évolutions à partir de sa formulation initiale avant de trouver sa formulation définitive, celle qui porta finalement sa matérialisation. Fluctuant dans ses termes et sa définition, cette première politique africaine des Etats-Unis évolua également au fil des modifications contextuelles et de ses propres modifications, dessinant les étapes d'une périodisation du processus qui vit sa mise en œuvre (chapitre 4). Si elle fut conditionnée de manière essentielle par les contingences conjoncturelles, la politique africaine des Etats-Unis fut également influencée, tant dans l'élaboration de ses termes que dans son développement, par l'outil même de sa mise en œuvre, à savoir l'administration Clinton, qui concoura de fait à définir l'identité de cette politique de par ses spécificités et celles de sa mobilisation. Caractérisé avant tout par une implication sans précédent, l'investissement de l'administration Clinton démontra l'influence déterminante de sa composition sur l'évolution et le développement de cette politique africaine, de même que sur les services impliqués et la gestion appliquée, faisant de cette donnée humaine un facteur essentiel de gouvernance, qui fut le corollaire indispensable à la réalisation d'une volonté politique (chapitre 5).

Après avoir exposé ces éléments participant de l'élaboration de la politique africaine de l'administration Clinton, une seconde partie s'attachera à l'appréhension de cette politique selon des domaines et points de vues permettant d'approcher les caractéristiques de la gouvernance qui fut à l'œuvre dans son développement et sa mise en place. Les clés de cette politique furent forgées sur la scène intérieure américaine, dont les composantes imprimèrent les conditionnalités fondamentales de l'action que put mener l'administration Clinton en Afrique. La mise en place de cette politique inédite nécessita en effet en préalable un effort particulier envers l'opinion publique américaine, à la fois pour la sensibiliser à cette politique et pour se prémunir d'une opposition à son égard. De même, une politique africaine d'importance ne pouvait être mise en place aux Etats-Unis sans la prise en compte de la communauté afro-américaine, du fait de son rôle historique en faveur de l'Afrique et de ses liens avec le continent (chapitre 6). Cependant, c'est dans la gestion des rapports avec un Congrès dominé par une ferme opposition à l'exécutif que dut se jouer la possibilité de voir émerger une politique africaine ambitieuse, dont les principaux aspects étaient en effet conditionnés par le travail et la décision des élus américains (chapitre 7).

Si les nécessités premières conditionnant sa réalisation étaient inscrites dans l'aire domestique, la gouvernance de la politique africaine des Etats-Unis se déploya également sur la scène internationale, processus qui du fait de la mondialisation en cours s'est apparentée à une inscription de cette politique dans l'aire de la gouvernance globale. La politique africaine de l'administration Clinton fut d'ailleurs pleinement inscrite dans ce champ conceptuel, les Etats-Unis utilisant de manière fondamentale certaines orientations et structures inhérentes à cette

gouvernance globale, tant pour nourrir la logique et la structuration de sa démarche, que pour y insérer sa politique et affirmer l'influence nouvelle des Etats-Unis en Afrique. Si la scène internationale et la gouvernance globale furent mises par les Etats-Unis au service de leur politique africaine, le rapport américain au continent fut également conditionné par les rapports délicats entretenus par les Etats-Unis envers l'Organisation des Nations Unies au cours du premier mandat du président Clinton, rapports dont l'Afrique fut un motif et un enjeu essentiel, et qui participèrent dans leurs conséquences du développement spécifique des relations de l'administration Clinton avec le continent (chapitre 8.)

Se déployant dans différents domaines et aires d'application, la gouvernance de la politique africaine eut pour instrument central au service de sa réalisation la communication institutionnelle américaine, qui se déploya selon plusieurs modalités et domaines, afin de remplir les différentes fonctions et objectifs nécessités par la mise en place et la réussite de la politique américaine en Afrique. Cette communication institutionnelle concerna aussi bien l'activité régulière et habituelle de l'administration dans son rapport à la politique africaine et au continent, que les formes de communication plus exceptionnelles, qu'elles furent requises face aux situations de crise éprouvant la viabilité de l'engagement américain ou qu'elles aient au contraire concerné la communication événementielle, mise en œuvre lors d'occasions jalonnant la progression des ambitions américaines (chapitre 9). Si la communication utilisa tous les moyens mis à sa disposition, son dispositif central resta néanmoins la mise en place d'un discours spécifique sur l'Afrique, élaboré et organisé de façon à pouvoir porter au mieux le message de l'administration Clinton et lui permettre d'atteindre ses objectifs. Ce discours officiel fut une réussite indéniable, tant d'un point de vue intrinsèque que dans sa fonction, qui fut de porter la politique américaine à sa réalisation et de fixer son image positive. La politique américaine offrit néanmoins à l'examen de ses réalisations effectives une réalité plus contrastée, qui sembla illustrer un décalage avec certains des éléments, des logiques et des arguments mis en avant par le discours tenu (chapitre 10).

L'analyse se terminera en évaluant la gouvernance de la politique africaine de l'administration Clinton sous l'angle d'une mise en perspectives temporelle par le biais des suites qui lui furent données, afin d'éprouver la réalité et la solidité de l'édifice bâti entre 1993 et 2001. L'approche consistera à éprouver la gouvernance de cette politique à travers ce qu'elle a permis d'incarner et de pérenniser pour les relations américano-africaines, mais également en évaluant son bilan à l'aune de ce qui fut réalisé à sa suite, dans une période marquée par la rupture du 11 septembre 2001. Cette perspective s'attachera donc à la politique menée par l'administration Bush à l'égard du continent africain entre 2001 et 2008, ainsi qu'à la continuation de l'engagement de W. Clinton en faveur de l'Afrique au-delà de son mandat. L'élection de Barack Obama en novembre 2008, en voyant un président d'origine africaine accéder à la présidence des Etats-Unis, constitua naturellement un événement, entre autre dans la perspective de la politique africaine des Etats-Unis. La présidence Obama offrit à ce titre au cours de ses premiers mois un nouvel élément en forme d'épilogue provisoire à l'analyse de la gouvernance et de l'héritage de la politique africaine mise en place par l'administration Clinton (chapitre 11.)

Le sujet de la présente thèse, « La politique africaine de l'administration Clinton à l'épreuve de la gouvernance », la positionne à la croisée de deux grands domaines de recherche, inscrits dans son intitulé. D'une part, le sujet s'inscrit dans le cadre de l'étude des politiques américaines en Afrique. Ce champ de recherche, sans avoir été massivement fréquenté, fut au

fil des années entretenu par la production de travaux rendant régulièrement compte des évolutions et de la réalité de la politique américaine relative au continent africain. La majeure partie des travaux s'effectuèrent dans la perspective des sciences politiques ou d'approches historiques, les deux domaines mettant en jeu des démarches souvent très proches. D'autre part, le sujet se place dans la perspective de recherche en plein développement et s'étendant dans une aire très vaste, à savoir la recherche concernant le concept de gouvernance, prit soit pour objet d'étude, soit pour angle d'analyse. La gouvernance est utilisée ou étudiée dans une multiplicité de domaines et d'approches, s'étendant à la majeure partie des sciences humaines, sociales, politiques et juridiques, et trouvant même à s'adapter dans nombre d'autres disciplines. La gouvernance peut en effet s'adapter et être utile à l'analyse de l'ensemble des activités à caractère public, et est en outre elle-même l'objet d'une branche spécifique de la recherche.

La politique africaine des Etats Unis mise en place pendant la présidence Clinton s'est caractérisée par une évolution décisive des relations entre les Etats Unis et l'Afrique, par la mise en place d'une politique africaine élaborée, démontrant un investissement important et s'adressant à l'ensemble du continent. La politique mise en œuvre par l'administration Clinton constitua un changement radical du rapport des Etats-Unis au continent africain, en rupture avec les actions, les logiques et les motivations passées, et ce dans un cadre général différent, ce qui par extension induisait l'évolution nécessaire de la manière d'aborder cette question. Jusqu'aux années 1990, aucun projet de politique générale d'importance n'avait été élaboré pour l'Afrique de la part des Etats-Unis. Après avoir vu des liens initiaux se développer entre les deux espaces, les relations américano-africaines s'étaient progressivement amenuisées au cours du 19^{ème} siècle et au début du 20^{ème} siècle. Redécouvertes et développées après la Seconde Guerre Mondiale à une échelle cependant limitée, les relations entre les Etats-Unis et l'Afrique furent principalement gouvernées à partir des indépendances africaines par les préoccupations idéologiques et géostratégiques liées au contexte de l'affrontement avec le bloc soviétique, ainsi que par la problématique de l'Afrique australe et de l'apartheid, auxquelles venaient se rajouter d'autres motivations, économiques notamment. De fait, l'Afrique fut perçue très majoritairement au travers de ces logiques par les travaux consacrés à cette période. Le nombre des travaux de recherche et des publications fut de même à l'échelle d'une politique qui resta relativement peu développée, en comparaison d'autres questions qui lui furent contemporaines. En France, les relations entre les Etats-Unis et l'Afrique furent ainsi à la base d'un courant de recherche, constitué de travaux limités en nombre et orientés par les problématiques dominantes de la question. Ces travaux se sont insérés dans des domaines de recherche en sciences humaines portant soit sur l'Afrique, soit sur la politique étrangère américaine, par ailleurs bien développé. S'ils ont procédé d'approches relatives à plusieurs disciplines (économie, géographie, histoire, études anglaises), c'est essentiellement à travers le prisme des sciences politiques que le sujet fut abordé, cette discipline convoquant d'ailleurs souvent les autres types d'approche, telle la mise en perspective historique, dans sa démarche.

Un des premiers travaux faisant date en France sur le sujet fut celui de Marc Aicardi de Saint Paul, *La politique africaine des Etats Unis*,⁵ thèse soutenue en 1982 et publiée en 1984, qui reste encore aujourd'hui le principal travail de synthèse effectué en France sur la question avec une optique historique globale. La structure de présentation de ce travail se retrouva par la suite dans plusieurs travaux portant sur le sujet, présentant les grandes phases historiques des relations entre les Etats Unis- Afrique, puis les structures du pouvoir américain et le rôle de

⁵ Aicardi de Saint Paul Marc, *Les relations entre les Etats-Unis et l'Afrique au sud du Sahara*, thèse de doctorat d'Etat en droit public, sous la direction de Jean-Marie Rainaud, université de Nice, 1982.

chaque agence ou bureau dans l'élaboration de la politique africaine, avant de consacrer une troisième partie à un développement concernant l'analyse d'une question plus précise. Cette méthodologie fut certes intéressante et pertinente pour les différents cas de figures constitués par les travaux ; elle donna cependant à la plupart des travaux sur le sujet un formatage n'amenant que très peu de renouvellement de problématiques et de méthodes, hormis dans la troisième partie. La plupart des recherches réalisées ensuite eurent une approche plus spécialisée, centrée sur une thématique particulière. Certains des principaux travaux présentés dans les années 1980 et 1990 ont ainsi abordé la thématique des aides américaines au continent africain, un thème alors au centre du questionnement des politiques occidentales appliquées en Afrique, dans la perspective plus large du développement. Les thèses de Mathieu Kinouani⁶ et de Nafissatou Diagne⁸ furent réalisées dans cette optique. Ces travaux offrirent un apport dépassant le cadre de leur problématique spécifique, en fournissant notamment une analyse des inclinations générales de la politique américaine en Afrique et, sur le plan historique, en s'intéressant au degré d'engagement des différentes administrations.

D'autres recherches sur des aspects spécifiques ont également apporté un éclairage à la politique africaine des Etats Unis, comme les analyses portant sur l'affrontement Est-Ouest et les politiques américaines et soviétiques en Afrique (thèse de Nagoum Yamassoum, soutenue en 1989). Des études plus ciblées mais néanmoins aussi intéressantes ont également apporté une contribution supplémentaire au sujet, et un apport à la connaissance de certains aspects ou périodes spécifiques des relations américano-africaines. Dans une perspective historique, ce fut notamment le cas des travaux de Cécile Laronce, portant sur l'influence de Nkrumah dans l'„élaboration de la politique africaine des Etats Unis⁷ ou d'Annick Cizel sur les relations entre les Etats Unis et l'Ethiopie dans les années 1950⁸. Ces deux recherches ont ainsi permis de donner un éclairage récent à la période de mise en place des relations modernes entre les Etats Unis et l'Afrique. D'autres approches plus spécifiquement liées à certaines périodes ou à certains pays africains, voir à l'association des deux, furent de même réalisés. Au nombre de ces travaux se comptent notamment les thèses de André Marcel Libai⁹ et de Olusoji Whatzhap Akomolafe¹⁰, sortis au début de la décennie 1990 et attachée à l'une des problématiques alors dominantes, celle de la question sud-africaine et de son influence sur la politique américaine en Afrique. Plus récemment, une thèse s'est également attachée à l'analyse de la politique menée

⁶ Kinouani Mathieu, *L'aide économique des Etats-Unis à l'Afrique Noire dans les années 1970*, thèse de doctorat en études anglaises, sous la direction d'André Kaspi, université de Paris III, 1986/ANRT 1988, 448 p. ⁸ Nafissatou Diagne, *L'aide au développement dans la politique africaine des Etats-Unis de 1980 à 1998. Motivations et stratégies en Afrique sub-Saharienne : le cas du Sénégal*, thèse de doctorat en sciences politiques, sous la direction de Martine Azuelos, université de Paris III, 1999

⁷ Laronce Cécile, *L'influence de Nkrumah dans la politique étrangère américaine : Les Etats-Unis découvrent l'Afrique, 1945-1966*, thèse de doctorat sous la direction de Claude-Hélène Perrot, université de Paris I, 1997, 514 p. (deux volumes).

⁸ Cizel Annick, *Genèse d'une politique africaine et moyen-orientale : Les Etats-Unis et l'Ethiopie (1953-1958)*, thèse sous la direction de Serge Ricard, université d'Aix-Marseille I, 1998, deux volumes, 567 p.

⁹ Libai André Marcel, *L'influence du Nigeria et de la République sud-africaine dans la politique africaine des Etats-Unis de 1960 à 1985*, thèse de doctorat d'Etat en études nord-américaines, sous la direction de Pierre Domergue, université de Paris VIII, 1990, 845 p.

¹⁰ Olusoji Whatzhap Akomolafe, *De l'élaboration à l'exécution de la politique sud-africaine des Etats-Unis : Le cas de l'engagement constructif (1980-1988)*, thèse sous la direction de Jean-Claude Gautron, université de Bordeaux I, 1991, 288 p.

dans période peu fréquentée par les travaux de recherche, celle de l'administration Carter¹¹. Par rapport aux autres domaines des études africaines, les relations entre les Etats Unis et l'Afrique constituent un thème finalement assez peu fréquenté de la recherche en France, peu de thèses s'inscrivant dans ce domaine. A ce titre, il est utile de citer quelques travaux réalisés en DEA ou en DESS qui ont quelque peu étoffés les rangs de travaux consacrés à la politique américaine en Afrique avant l'évolution produite par la politique de l'administration Clinton. Ces travaux se sont cependant généralement inscrits dans les thématiques et problématiques dominantes du sujet : l'aide au développement¹², la politique sud-africaine sous la présidence Carter¹³ ou la politique africaine de l'administration Reagan¹⁴, un autre mémoire s'étant intéressé à la politique africaine des Etats-Unis dans son ensemble¹⁵.

A partir des années 1990, de par l'actualité et les bouleversements en cours, une intense activité d'analyse et de production de travaux concerna les mutations de l'Afrique, au sujet des transitions démocratiques et du développement économique ou bien des crises majeures et des conflits ayant eu lieu sur le continent africain. Inscrite dans ce contexte de mutations, la politique, pourtant novatrice et importante de l'administration Clinton vis-à-vis de l'Afrique n'a pas vraiment fait l'objet d'un volume de recherche plus important que ce qu'avait connu le sujet précédemment. Un seul ouvrage a ainsi été consacré à ce sujet : Il s'agit du livre de Paul Bunduku-Latha, ambassadeur du Gabon aux Etats Unis, *L'administration Clinton et l'Afrique*, qui s'intéressait à un projet alors encore en cours d'élaboration¹⁶. Depuis, aucune publication n'est venue offrir une synthèse au sujet de la première politique africaine d'importance des Etats-Unis en Afrique, qui a pourtant engagé une évolution déterminante des relations américano-africaines. Peu de travaux de recherche se consacrèrent de même au sujet. Au niveau des thèses, le travail de Nafissatou Diagne, déjà évoqué, fut en partie consacrée à l'analyse d'un aspect de la politique de l'administration Clinton. Cet aspect étant très partiel et la thèse ayant été soutenue alors que la politique américaine était encore en cours d'élaboration, l'analyse était incomplète et manquait de recul. Sa portée concernant le sujet précis de la politique de l'administration Clinton fut à ce titre limitée. En revanche, une thèse soutenue en 2002 par Jean-Daniel Aba constitua le premier travail complet sur le sujet, analysant de façon globale et complète dans le temps la politique africaine de l'administration Clinton dans ses diverses modalités¹⁷. L'intitulé de cette thèse présente une proximité avec le présent travail. L'angle spécifique de la gouvernance envisagé ici, et les points de focale qu'il a induit dans l'analyse, sur des thèmes agissant tant en interne qu'en externe dans le conditionnement de la gestion de la politique africaine développée par l'administration, fait que les deux travaux ne

¹¹ Bertin Mbok Eric, *Jimmy Carter et l'Afrique Noire, de la Maison Blanche au Centre Carter*, thèse de doctorat en sciences politiques, université de Bordeaux IV, 2000, 268 p.

¹² Mavoungou Virginie, *L'aide au développement : La politique des Etats-Unis en Afrique sub-Saharienne*, mémoire de DESS en sciences politiques, université de Paris I, 1984, 114 p.

¹³ Matarasso Eric, *La politique sud-africaine des Etats-Unis sous la présidence de Jimmy Carter, 1977-1980*, mémoire de DEA en sciences politiques, université de Paris I, 1985, 105 p.

¹⁴ Kama Manondoh Kokou, *La politique africaine des Etats-Unis sous l'administration Reagan*, mémoire de DEA en analyse politique comparée, université de Bordeaux I, 1989, 88 p.

¹⁵ Patoux Florence, *La politique africaine des Etats-Unis*, mémoire de DEA en sciences politiques, université de Paris 2, 1988, 160 p.

¹⁶ Bunduku-Latha Paul, *L'administration Clinton et l'Afrique*, Paris, L'Harmattan, 1999, 238 p.

¹⁷ Aba Jean-Daniel, *Les modalités d'élaboration de la politique africaine des Etats-Unis depuis la fin de la Guerre Froide*, thèse de doctorat en sciences politiques, sous la direction de Charles Zorgbibe, université de Paris I Panthéon Sorbonne, 2002, deux volumes, 1192 p.

furent cependant pas organisés autour des même perspectives de développement et d'analyse.

Le choix du concept de gouvernance pour étudier la politique africaine de l'administration Clinton fut effectué égard aux possibilités qu'il offrait en terme d'analyse, en permettant d'établir un angle original d'approche de la politique africaine des Etats-Unis à travers un concept dont le développement lui fut contemporain, dans une perspective d'ensemble qui évitait des schémas d'analyse chronologique ou thématique plus linéaires. Ce choix a inscrit de fait le sujet dans une approche et un courant de recherche en développement croissant depuis la fin des années 1990, qui fait de la gouvernance un thème et/ou un angle d'approche privilégié des travaux actuels en sciences humaines. La recherche portant sur la gouvernance ou ses applications a suivi une évolution similaire à celle du concept. A mesure que ce dernier vit ses applications et ses différents avatars se multiplier et investir des domaines de plus en plus nombreux et différents, la gouvernance devint de même un objet ou un sujet de recherche de plus en plus étudié ou utilisé comme angle d'approche d'un autre objet. Définir et décrire de manière exhaustive la place de la gouvernance dans la recherche actuelle reviendrait de fait à énumérer la multitude de ses applications, qui se confond avec la quasi-totalité des thèmes ayant un rapport avec une activité humaine de type public, et qui s'étend à la majorité des sujets inscrits dans l'univers des sciences humaines, politiques, sociales, juridiques... Même si elle était possible, cette opération devrait sans cesse être réactualisée, étant donné que de nouvelles utilisations de la gouvernance ne cessent de s'ajouter aux précédentes, suivant en cela l'extension de son aire de développement. L'observation des différentes mises en jeu de la gouvernance en terme de recherche laisse cependant apparaître des typologies qui permettent d'en structurer l'appréhension ; trois grands types d'approches semblent ainsi se dégager.

Il y a d'une part les travaux consacrés au concept lui-même, soit dans son sens général, soit dans une ou plusieurs de ses acceptations spécifiques, telles que la bonne gouvernance, la gouvernance d'entreprise ou la gouvernance mondiale. Les recherches inscrites dans cette approche sont les plus théoriques, même si elles s'étendent également en général à des applications très concrètes. Elles s'intéressent avec prédilection à la définition de la gouvernance ou de ses avatars, à son sens, à son champ d'action, à ce que peut recouvrir le concept et quelles peuvent être ses implications, des questions qui sont toujours ouvertes actuellement, et qui procèdent de la dynamique et de l'adaptabilité de la gouvernance. Hormis la réflexion portant sur le concept lui-même, ce domaine rassemble également les débats entourant la gouvernance, sa confrontation avec d'autres questions comme son rapport au libéralisme économique ou à la démocratie, son incidence sur les relations sociales et professionnelles...Ce domaine concerne donc les travaux relevant de la « philosophie des sciences » relative au concept. Il inclut de même les travaux et expérimentations relevant des aspects techniques de la gouvernance, tels que ceux s'intéressant aux critères de sa mesure et de son évaluation, aux bases de sa définition, à ses capacités d'application ou encore aux conséquences de son implication en terme de prospectives.

D'autre part, la gouvernance peut être appréhendée sous l'angle d'un domaine thématique général spécifique qui en délimite l'application ; par exemple, la gouvernance urbaine, la gouvernance informatique, la gouvernance des ressources environnementales, domaines qui peuvent à leur tour englober des aires plus précises, telles que la gouvernance des transports publics ou la gouvernance des ressources océaniques. La différence entre les applications du premier type et celles du deuxième tient à ce que les premières relèvent d'*avatars spécifiques* de la gouvernance, ayant une définition, un cadre et des critères constitutifs établis, tandis que les deuxièmes procèdent de *domaines thématiques*, plus généraux, au cadre beaucoup moins

défini, ayant à ce titre une plus grande latitude en terme de définition et de champ sémantique. En outre, le premier type se concentre sur les formes de gouvernance elles-mêmes, tandis que le second s'intéresse avant tout à leurs applications dans le cadre prédéfini. Enfin, le troisième type d'approche concerne l'ensemble des applications qui peuvent être opérées du concept de gouvernance à un objet d'analyse ; s'il est affilié au domaine de la recherche concernant le concept, ce genre de travaux voit plus généralement la gouvernance être mise au service de l'appréhension d'un objet, qui est le cœur principal de la recherche, la gouvernance étant alors un angle d'approche ou d'analyse spécifique de cet objet. La mise en application de la gouvernance à un objet de recherche induit logiquement une réflexion sur le concept lui-même ainsi que sur son application spécifique, ce qui permet d'en exposer, voir d'en développer la connaissance et les enjeux.

Cette répartition n'est évidemment qu'une des typologies possibles, destinée à exposer les grands types de recherche qui peuvent être consacrés ou utiliser le concept de gouvernance, et non une structure rigide séparant les types d'approche. Dans les faits, si nombre de travaux relèvent en général avec prédilection d'un des trois domaines, ils font également intervenir l'un des deux autres, voir les deux. Par exemple, certains organismes consacrés à la gouvernance s'attachent à développer une réflexion sur sa nature et ses qualités sur un plan théorique (type 1), mais vise à des applications dans des domaines plus spécifiques (type 2), et peuvent de même prolonger cette réflexion par des applications pratiques précises, qui se matérialisent par conséquent dans des formes spécifiques de gouvernance (type 3). Le sujet de la présente thèse relève d'une part d'une inscription dans le troisième type de recherche relatif à la gouvernance, en concernant une application du concept à un objet précis de recherche, en l'occurrence la politique africaine de l'administration Clinton. Cependant, cette application ne s'est pas voulu comme la seule analyse de la gouvernance de ce phénomène, mais également comme la confrontation d'une politique avec sa gouvernance propre et avec le concept de gouvernance, pris au sens général comme dans ses applications spécifiques interagissant avec le processus de développement de cette politique. Ce travail relève par conséquent également du premier type de recherche, du fait de l'intention qui lui fut attribuée de faire progresser la connaissance d'un phénomène par une mise en application de la gouvernance en tant qu'instrument spécifique d'analyse et de recherche, soit une approche qui s'inscrit dans la volonté de développement de connaissance du concept et de ses applications sur un plan général, par delà son application spécifique.

La gouvernance recouvre une très grande étendue d'application et de domaines d'utilisation en matière de recherche, ce qui n'est que l'expression logique dans ce domaine de la réalité effective du concept. Son évolution a en effet fait rapidement passer la gouvernance d'une conception assez spécifique et circonscrite à un univers conceptuel et sémantique élargi, aux multiples incarnations et aux capacités d'applications croissantes. La gouvernance a ainsi investi jusqu'au domaine du langage courant, où elle est devenue un synonyme moderne d'une bonne gestion. Dans le domaine de la recherche, le succès de la gouvernance s'est traduit par une diversification de ses applications, qui ont autant participé à en préciser le sens et l'intérêt qu'à en accroître la place et l'importance dans le champ des débats contemporains. Si la gouvernance est dans son appréhension générale un seul et unique concept, ses applications à des domaines et dans des acceptations très diverses peuvent se traduire par une grande disparité de sens selon ses différentes incarnations, ce qui fait que ces applications peuvent n'avoir que peu de choses en commun, en dehors de leur rattachement à un sens général partagé, qui est celui d'une « bonne gestion », se référant tant à la réalisation de ses objectifs qu'à son processus de développement en terme d'efficacité et, de plus en plus, de qualité. Des

conceptions très différentes, propres à chaque application et au sens qui leur est donné, peuvent néanmoins être recouvertes par cette notion.

Les différentes applications et acceptations de la gouvernance peuvent certes se recouper d'un domaine à un autre. Néanmoins, leur proximité se dessine plus généralement au sein d'un même espace disciplinaire ou de disciplines connexes, les passerelles entre ces espaces pouvant rapprocher et relier les types de gouvernance s'y appliquant. La question de la gouvernance territoriale européenne se posant d'un point de vue géographique peut ainsi trouver des relations avec la gouvernance européenne intéressant le domaine du droit public, bien que ces deux thèmes soient intrinsèquement très différents. De même, l'application de la bonne gouvernance en Afrique sous l'angle des sciences politiques peut rencontrer l'évolution du processus de gouvernance démocratique sur le continent, appréhendé d'un point de vue plus large. Chaque discipline et chaque domaine d'application procèdent néanmoins du développement d'applications spécifiques de la gouvernance, et la mise en parallèle de certaines d'entre elles témoignent d'une profonde différenciation, voir d'une totale incompatibilité. Il y a ainsi peu de rapports entre la gouvernance des milieux marins et celle de la finance, qui ne procèdent ni du même univers, ni des mêmes définitions, ni des mêmes motivations, ni des mêmes logiques. Leur seul point commun est alors leur référence à une conception de la décision et de l'action spécifique, induite la gouvernance dans son sens général. Au sein d'un même champ disciplinaire, les acceptations peuvent également se multiplier sous des formes parfois très différentes, ce qui complexifie d'autant l'identification d'une cohérence en terme de recherche du concept, autant que cela en étend les applications. Les travaux inscrits dans le domaine de l'économie purent ainsi mettre en jeu la gouvernance en l'associant ou en l'appliquant à des sujets tels l'actionnariat, le commerce en ligne, la distribution, la gouvernance d'entreprise (elle-même domaine large recouvrant une grande diversité d'applications), la communication financière, les stratégies commerciales... Soit une variété d'applications très différentes, en dépit des apparences d'un terme commun à tous les intitulés.

Les applications de la gouvernance se manifestant dans la plupart des domaines relevant des activités humaines à caractère public, elles trouvent donc des applications de recherche dans un très grand nombre de disciplines. Certaines ont une prédilection pour l'utilisation du concept, telles les sciences humaines (géographie, histoire du temps présent), les sciences de gestion, les sciences économiques, les sciences politiques ou le droit, qui ont vu naître et se développer le concept originel appliqué aux politiques publiques, et ses principales acceptations telles la bonne gouvernance, la corporate governance, la gouvernance mondiale, la gouvernance européenne... Si ces disciplines ont vu le développement des principales formes du concept et de ses principaux axes de recherche, la gouvernance, en étendant son aire de développement, a également trouvé à s'appliquer à des thèmes relevant de disciplines telles que l'écologie scientifique, la biologie ou l'agronomie, où la gestion de ressources ou de processus peut procéder du développement de formes spécifiques de gouvernance. En outre, la gouvernance a la particularité de ne pas concerner la recherche qu'au niveau de ses sujets d'études, mais de procéder également de la décision, de l'organisation et de la gestion des structures et des projets de recherche, opérant de ce fait des liaisons entre les sciences de gestion et d'organisation et les disciplines auxquelles elles s'appliquent.

Au sein d'une telle diversité, la localisation d'une approche et d'une utilisation du concept de gouvernance dans le champ de la recherche procède de sa proximité et de son inscription dans le ou les champs disciplinaires et sémantiques lui correspondant. L'usage fait de la gouvernance

dans la présente thèse s'inscrit dans son champ « classique » ou le concept s'est développé, à savoir celui des sciences humaines et politiques, et plus particulièrement le domaine des politiques publiques, qui est le domaine d'application qui concerne l'objet d'analyse, la politique africaine de l'administration Clinton. Là encore dans ce cadre plus délimité mais néanmoins très vaste, la gouvernance a connu ces dernières années de multiples utilisations et applications, concernant une très grande variété de sujet et d'objets de recherche. Le rapprochement de travaux avec le sujet de la présente thèse relève à ce titre soit de démarches approchantes, soit d'application à d'autres formes d'actions de la part de l'administration américaine. Même si les travaux ne mettent explicitement en jeu le terme de gouvernance, les recherches portant sur le fonctionnement de l'appareil politique américain, de même que sur les modalités de formulation et de production de sa politique, constituent en fait l'espace de recherche dans lequel s'insère le sujet traité ici, un espace dessiné par les axes de recherche auxquels se consacrent par conséquent des structures telles que le CERI. Majoritairement le fait des sciences politiques, ce domaine a notamment produit une grande partie des travaux qui seront utilisés et donc cités au cours de cette thèse. La gouvernance appliquée aux réalités africaines est quant à lui un sujet qui, dans le domaine concernant les politiques publiques, a vu la production d'une recherche importante, notamment dans la problématique du développement économique et démocratique, et dans l'analyse des processus de bonne gouvernance. Si cette thématique semble avoisiner celle qui est analysée ici, et qu'elle peut effectivement trouver certaines connexions avec le sujet étudié, la présente thèse ne concerne cependant pas la gouvernance appliquée en Afrique, mais la gouvernance de la politique américaine appliquée en Afrique. Que cette dernière se soit appuyée sur la nécessité d'application de la bonne gouvernance en Afrique constitue cependant le pont qui relie deux domaines de recherche différents mettant en jeu la gouvernance et le continent africain.

En terme d'inscription institutionnelle et de structure de recherche, la gouvernance a là encore suivi un développement répondant à l'extension des applications du terme et à son omniprésence dans le champ des activités publiques, comme dans le domaine de l'organisation, de la gestion et de la décision dans la plupart des structures où ces questions se posent. Le champ d'étude concernant la gouvernance, tant son étude que celle de ses implications, tant son acceptation générale, ses avatars spécifiques, ses applications thématiques ou chacune de ses applications, est un champ de recherche dynamique, en pleine croissance et appelé à se développer, les problématiques induites par la gouvernance étant devenues des termes incontournables pour la plupart des domaines et des activités. Etant donné les sujets concernés par la gouvernance, les implications du concept dans la sphère publique, ses enjeux économiques et son caractère pratique, la recherche qui lui est consacrée connaît de même une grande variété de structures de production, allant des unités de recherche classique, de type organismes de recherche (universitaires ou non) aux institutions nationales ou internationales (ministères, ONU, Banque Mondiale, Union européenne, OCDE...), des fondations et des instituts aux entreprises privées, avec des objets de recherche, des objectifs et des motivations très différentes. L'évolution de la recherche dans une direction favorisant les applications pratiques et la production d'un savoir ayant une valeur ajoutée immédiate ont par ailleurs contribué à favoriser le développement de la recherche consacrée à des domaines tels que la gouvernance.

Depuis la fin des années 1990, les structures d'étude et de recherche consacrées à la gouvernance se sont multipliées, de même que les initiatives participants du développement de ce champ. Les premières structures d'importance se sont notamment développées en Amérique du Nord, avec l'ouverture au sein des universités d'unités de recherche consacrées à la gouvernance, dont le développement s'est généralement accompagné d'une progressive

spécialisation autour de thématiques spécifiques, après une période d'appréhension plus générale. Le Centre d'étude en Gouvernance de la faculté de sciences sociales de l'Université d'Ottawa, fondé en 1997 fut une des premières structures dédiées à la gouvernance à apparaître, au moment où le concept connaissait sa croissance exponentielle, après avoir vu le développement de certaines de ces acceptations et de son aire d'application depuis le début de la décennie¹⁸. Les six premières années du centre furent consacrées à un vaste éventail de formes et de définition de la gouvernance. Depuis, les activités ont été concentrées sur quatre axes de recherche principaux, à savoir les liens entre la gouvernance et la démocratie, l'éthique et la gouvernance, la gouvernance mondiale et nord-américaine, et enfin les rapports entre la connaissance, la complexité et la gouvernance¹⁹. Autre unité de recherche créée au Canada, le CERGO, centre de recherche sur la gouvernance, fut fondé en 2003 au sein de l'université du Québec. Aux Etats-Unis, au niveau des universités comme à celui de fondations telle que la Brookings Institution, l'intérêt pour le concept et ses applications a conduit au développement d'une branche éponyme d'étude et de recherche, les "governance studies", un domaine thématique rassemblant les problématiques, les sujets, les applications et les axes de recherche consacrés à la gouvernance. L'apparition des governance studies dans l'organisation de la recherche au sein des universités américaines a pu apparaître comme une forme de reconnaissance institutionnelle de ce domaine, témoignant de sa légitimation et donnant un signe de l'orientation actuelle de la recherche.

En France, l'étude et la recherche consacrée à la gouvernance se sont également développée au cours des dernières années. La place croissante prise par la gouvernance s'est notamment manifestée par la multiplication de cours, de séminaires, de colloques, de journées d'études, de travaux et même de diplômes consacrés à la gouvernance ou faisant intervenir une application du concept. A l'opportunité de la réorganisation des diplômes et d'une orientation plus pratique des études, des masters de recherche furent ainsi consacrés à certaines formes de gouvernance, tel le master « gouvernance financière » mis en place à l'Institut des Sciences Politiques en 2007 ou le master « gouvernance publique » de la faculté de droit et de sciences politiques de l'université de Clermont Ferrand. Aux côtés de ces manifestations illustrant l'implantation de la gouvernance dans le domaine des études supérieures et de la recherche, des structures ou axes de recherche dédiés à la gouvernance se sont également développées depuis les années 2000, généralement avec une approche spécialisée, avec pour conséquence d'inscrire dans l'organigramme de la recherche et de l'université ces problématiques. Le laboratoire de recherche sur la gouvernance publique, territoire et communication (Largotec) de l'université de Paris XII / Val de Marne²⁰ ou plus récemment l'équipe de recherche MIG (Mouvements Internationaux et Gouvernance) de l'université de Reims Champagne-Ardenne, sont des exemples des unités de recherche dédiées à des formes de gouvernance qui ont été mis en place dans le cadre universitaire. Les axes de recherche, tel que l'axe « gouvernance et politiques publiques » mis en place par l'IEP d'Aix en Provence, sont un exemple d'un autre type de l'inscription de la gouvernance dans le domaine des études et de la recherche.

Si la plupart des organismes de recherche consacrés à des domaines intéressant les applications du concept se consacrent désormais à des degrés variables à la gouvernance, des structures dédiées se sont également développées en France, qui contribuent de manière notable à approfondir la connaissance liée à la gouvernance, de même qu'à en mettre en avant les

¹⁸ < <http://www.sciencessociales.uottawa.ca/governance/fra/index.asp> >

¹⁹ < <http://www.sciencessociales.uottawa.ca/governance/fra/recherche.asp> >

²⁰ < <http://largotec.univ-paris12.fr/> >

perspectives d'application. L'IRG, l'institut de recherche et de débat sur la gouvernance²¹ est ainsi une de ces structures, présentée comme un réseau de réflexion dont l'objectif est d'alimenter le débat sur la gouvernance. Ses activités sont diversifiées, puisque outre un site Internet servant d'interface à ses activités, l'IRG se consacre à la production d'expertises, à la mise en place de modules de formation, à l'organisation de séminaires et à la gestion et de la diffusion d'une documentation consacrée à la gouvernance. Sa démarche est à la fois théorique et pratique, et cherche à la fois à aider à l'élaboration de politiques publiques et de programmes de développement, mais également à identifier de nouveaux champs d'application de la gouvernance.

Etant donné que la gouvernance concerne de multiples domaines d'application, chacun a développé ses spécificités et ses évolutions, dessinant dans leur ensemble les contours d'un champ de recherche très vaste et en constante progression. Il est donc difficile d'exposer les orientations que vont prendre les études mettant en jeu la gouvernance. Le domaine théorique d'analyse de la gouvernance devrait continuer à voir son activité se développer, par le biais de travaux destinés à développer la compréhension et l'appréhension du concept, ainsi qu'à mettre en avant ses implications et à définir le cadre et les modalités de ses applications, notamment dans ses formes nouvelles. Les besoins d'analyse et de compréhension des réalités contemporaines sont en effet grands, de même que la nécessité de développer des instruments de régulation et de contrôles des modalités décisionnelles dans de multiples domaines ; en cela, la gouvernance est une porte d'accès privilégiée à ces enjeux. Dans le domaine des politiques publiques, la gouvernance va notamment continuer à constituer un thème de recherche privilégié concernant des problématiques actuellement centrales. La question du développement, la mondialisation et les mouvements internationaux, la construction européenne, la gestion des ressources naturelles et la question environnementale, la sécurité internationale ou la régulation de la sphère économique et financière apparaissent ainsi comme des domaines ou des recherches mettant en jeu la gouvernance devraient continuer à se développer. Certains domaines qui ont connu ou connaissent des bouleversements de leurs structures, tel que les universités, la recherche, le domaine de la santé et bien d'autres encore, continueront également à voir la nécessité de produire des recherches sur le thème de la gouvernance.

Cette liste pourrait pour bien sûr contenir des dizaines de thèmes et domaines pour lesquels la gouvernance démontre tout son intérêt et sa pertinence. Par delà les spécificités d'applications et les avatars du concept, la gouvernance en tant que concept général évolue également, dans un processus d'interaction avec son cadre contextuel, mais également du fait du retour émanant des évolutions de ses différentes acceptations, qui peuvent en modifier l'orientation. Ainsi, si la gouvernance s'est développée dans le sens d'un concept mettant en jeu une volonté de rationalisation des processus décisionnels et de gestion au service de la performance et de la réalisation de ses objectifs, elle a également évolué de plus en plus dans le sens d'une conception qualitative, voir éthique de son application, s'appliquant à la fois à ses objectifs, mais également à son processus même. L'importance prise par des domaines et des questions tels que la gestion des ressources environnementales, la qualité de vie ou l'évolution des processus démocratiques et sociétaux ont procédé de cette évolution, en posant la question d'un nécessaire changement des paradigmes existants. Le contexte économique difficile de la fin de la décennie 2000, qui a pu montrer les dysfonctionnements de la sphère économique et financière mais également les limites de l'action politique, a de même contribué à plaider en

²¹ Institut de Recherche et de débat sur la Gouvernance, < <http://www.institut-gouvernance.org> >

faveur d'une autre conception de la gouvernance, ne rendant que plus évident ce que des problématiques relatives à la sécurité internationale et les réponses apportées par les démocraties, les préoccupations environnementales ou encore la sécurité alimentaire avaient illustré lors des années précédentes. Les dysfonctionnements économiques, politique ou sociétaux actuels, de toute nature et à toute échelle, de même que les enjeux qui semblent ne pas trouver de réponses adéquates dans leur traitement actuel, plaident ainsi en faveur d'une évolution de la gouvernance, dans un contexte que les problématiques libérales dominantes ont pu contribuer à rendre plus difficile, sans toujours apporter la contrepartie des promesses qu'elles avançaient. L'évolution majeure de la recherche concernant la gouvernance pourrait donc, au titre de tous ces motifs, passer par l'évolution du concept lui-même et celle de son appréhension, ouvrant la porte d'une reconsidération devenue nécessaire des processus décisionnels et de gestion.

Présentation des sources.

La majeure partie des documents et sources utilisés pour la rédaction de cette thèse furent des documents officiels émanant des services gouvernementaux américains. Intervenant au moment du développement d'Internet, la politique africaine de l'administration Clinton eu l'avantage de rendre disponible et accessible une masse considérable de documents officiels et d'information sous forme numérique concernant le sujet. Il fut choisi de mettre à profit ces ressources pour la rédaction de la présente thèse ; par conséquent les documents utilisés proviennent pour la plupart de documents disponibles en ligne, procédant de trois types de source. Le premier est constitué par des archives numériques institutionnelles officielles. Largement majoritaires, ces documents voient leur véracité -et leur stabilité, élément essentiel concernant les sources numériques- garanties par leur classement en tant que sources gouvernementales. Le deuxième type de sources émane de sites Internet institutionnels. Ces documents concernent d'une part les sources relatives au Congrès et au projet de loi sur le commerce en Afrique, et d'autre part celles relatives aux présidences de G. W. Bush et de B. Obama. Les documents concernant la présidence de G. W. Bush furent initialement consultés et référencés à partir des sites Internet officiels de la Maison Blanche et du Département d'Etat alors en service, statut qui en garantit la fiabilité. Depuis, ces documents ont fait l'objet d'une procédure de classement en source numérique officielle, achevée pour le Département d'Etat, et en cours de réalisation concernant les documents émanant de la Maison Blanche. Quant aux documents relatifs à l'administration Obama, ils furent consultés sur les sites Internet de la Maison Blanche et du Département d'Etat en service au moment où cette thèse fut achevée. Le troisième type de source provient enfin d'autres bases de données également fiables, donnant l'accès à certains documents, institutionnels ou non. Elles ont la caution de leurs organismes de gestion, qui sont les bibliothèques gérant les archives des anciens présidents G. H. Bush et Clinton, ou encore la fondation de l'ancien président W. Clinton.

La source principale fut constituée des sites Internet du Département d'Etat en service durant l'administration Clinton, qui furent archivés dans leur état terminal de janvier 2001 par les services gouvernementaux américains, et dès lors consultables à partir de la page d'accueil du site, à l'adresse : < <http://www.state.gov/www/dept.html> >, qui ouvre sur les différentes sections et sites dépendant du Département d'Etat des années 1997 à 2001. Le site du Bureau des Affaires africaines fut l'élément central à partir duquel purent être consultés la plupart des documents relatifs à la politique africaine de l'administration Clinton, à partir de l'adresse <

<http://www.state.gov/www/regions/africa> >, ouvrant elle-même sur la page d'accueil du Bureau et l'accès aux différentes sections répartissant la présentation des documents officiels en rapport avec l'Afrique ou la politique africaine de l'administration Clinton. Lors de sa vie active, ce site a servi de catalyseur principal de l'information sur le sujet, en rassemblant les liens menant aux documents relatifs au sujet. La plupart de ces documents émanaient des services du Bureau des Affaires africaines, d'autres services centraux du Département d'Etat, ainsi que des services du Secrétaire d'Etat ; certains enfin provenaient des services de la Maison Blanche. Si une grande majorité des documents pertinents fut accessible à partir de ce site archivé, ce dernier n'assura cependant pas l'exhaustivité en la matière. Ce site présentait en effet une information mise en forme et gérée au fil du temps, ce qui a pu conduire à l'exclusion d'une partie des documents officiels du site. D'autres ressources d'archives en lignes évoquées ci-après ont permis de confirmer ce constat, comme de retrouver les documents qui n'étaient pas disponibles sur le site du Département d'Etat à la date de sa version archivée. Les sources issues du site Internet archivé du Bureau des Affaires Africaines en service lors de la présidence Clinton sont référencées en détail à la fin de la présente thèse, dans l'ordre de leur présentation en ligne.

La mise en ligne des archives présidentielles de W. Clinton constitue également un fond essentiel pour l'analyse de la politique américaine entre 1993 et 2001. Contrairement aux sites Internet officiels archivés, cette source donne un accès apparemment exhaustif à toute la production publique ayant émané des services de la Maison Blanche et du président durant cette période, qu'il s'agisse des interventions du président, celles de ses collaborateurs, des documents rédactionnels, mais aussi les conférences et points de presse. Ces documents sont consultables à partir de la section « archives en ligne » du site Internet du Clinton Presidential Center, à l'adresse : < http://www.clintonpresidentialcenter.org/library_archives.htm >. Le seul obstacle à une consultation complète des sources relatives ou utiles au sujet fut donc de prendre connaissance de l'existence de ces sources afin d'y accéder. Cette démarche se fit à la fois par recoupement des informations, afin de localiser les dates où des documents pertinents avaient pu être émis ou produits, mais aussi par une part de recherche aléatoire et intuitive pour un balayage plus large des sources. Si une partie des documents est présentée à partir de la page d'accueil des archives sous des dossiers thématiques, la base essentielle pour la consultation des données fut le moteur de recherche du site, permettant par leurs dates d'accéder aux documents produits quotidiennement durant les huit ans de la présidence de W. Clinton. Pour plus d'assurance, après localisation de l'existence probable d'un document officiel concernant le sujet par des recherches extérieures, la recherche fut effectuée sur un champ temporel plus large, afin de parer aux éventuelles erreurs de datations ou de décalage entre la date d'un événement et celle portée par un document s'y référant, au cas où la recherche basée sur une date précise put s'avérer négative. Si cette source est complète pour l'analyse des documents relatifs au président Clinton, une source alternative existe, gérée par les services des Archives Nationales Américaines, et proposant pareillement de pouvoir accéder aux documents officiels au moyen de leur date : La William J. Clinton Presidential Library, consultable à l'adresse : < <http://www.clintonlibrary.gov> >. Cette localisation gouvernementale propose en outre de pouvoir accéder aux différentes versions (dans des versions partielles) du site Internet de la Maison Blanche, qui fut fondé durant la présidence de W. Clinton, à partir des adresses suivantes :

- < <http://clinton1.nara.gov/> > (version en service jusqu'en novembre 1995) <
- <http://clinton2.nara.gov/> > (version en service jusqu'en août 1999)
- < <http://clinton3.nara.gov/> > (version en service jusqu'en juillet 2000)
- < <http://clinton4.nara.gov/> > (version en service en août 2000)

< <http://clinton5.nara.gov/> > (version en service aux derniers jours de la présidence)

Outre le fait de permettre de visualiser la présentation en ligne des documents, ces sites purent permettre d'accéder directement à des documents pertinents pour le sujet. Un outil de recherche disponible à partir du même site à l'adresse < <http://clinton6.nara.gov/> > permet également de consulter les documents officiels, en permettant l'affichage par mois de datation, présentant ainsi une autre alternative d'accès aux sources, même si ces documents pouvaient être consultable grâce aux deux moteurs de recherche précédemment cités. Le site Internet du Clinton Presidential Center fut de plus utilisé comme source pour les documents se référant à l'action de W. Clinton dans le cadre de sa fondation, postérieurement à sa présidence, et qui fut analysée dans ses rapports à l'action entreprise en Afrique durant sa présidence, en terme de continuité, dans le dernier chapitre de la thèse. Les activités de W. au sein de sa fondation ont quant à elles été consultées à partir du site de la fondation : < <http://www.clintonfoundation.org/> >

Un des objectifs principaux de la politique de l'administration Clinton concernant l'Afrique fut d'œuvrer à l'adoption par le Congrès d'un texte mettant en place le développement des échanges commerciaux entre les deux espaces. Cette procédure fut initiée en 1996, avec le dépôt du premier projet de loi, et courut jusqu'au mois de mai 2000, qui vit l'adoption du texte par le Congrès et la signature de la loi par le président Clinton. Les documents concernant les versions successives du projet, puis l'examen et le vote de sa dernière version par la Chambre des Représentants et le Sénat, furent consultés à partir de la base de donnée disponible à l'adresse suivante : < <http://www.govtrack.us/congress/> > et concernant l'activité des deux chambres du Congrès, ainsi qu'à partir du site officiel de la Chambre des Représentants, < <http://clerk.house.gov/> >.

Les publications et documents officiels relatifs à la politique africaine des Etats-Unis, mise en œuvre par G.W. Bush et son administration, et contemporaine à la rédaction de cette thèse, furent pour l'essentiel consultés à partir des sites Internet de la Maison Blanche, du Département d'Etat et de l'U.S.I.A. en service au moment de la rédaction. Ces sites furent disponibles à partir des adresses suivantes : < <http://www.whitehouse.gov/> >, et notamment < <http://www.whitehouse.gov/infocus/africa/> > pour les documents émanant de la Maison Blanche, < <http://www.state.gov/> > et plus précisément < <http://www.state.gov/regions/africa/> > pour le Département d'Etat et le Bureau des Affaires Africaines, et < <http://usinfo.state.gov/journals/> > pour les publications de l'USIA. Les nouvelles adresses URL des documents issus du site du Département d'Etat qui furent archivés avant la fin de la rédaction de la thèse ont été précisées dans le détail des sources.

Un autre site institutionnel dédié spécifiquement la politique commerciale instaurée entre les Etats-Unis et l'Afrique sous l'appellation AGOA fut également utilisé dans la collecte de sources institutionnelles relatives à la politique des Etats-Unis à partir de 2001. Ce site est consultable à l'adresse : < <http://www.agoa.gov> >, et permet d'accéder aux textes de la législation AGOA, à des documents relatifs aux sommets annuels organisés sur la question depuis 2001, à la politique de l'administration Bush en la matière, ainsi qu'à des données concernant le commerce de l'Afrique avec les Etats-Unis. Quant aux documents relatifs à la présidence Obama, ils proviennent des sites Internet de la Maison Blanche et du Département d'Etat en service au moment de la rédaction, et consultables à ces adresses : < <http://www.whitehouse.gov/> > et < <http://www.state.gov/> >

Première partie Les éléments généraux de formatage de la politique africaine de l'administration Clinton

Chapitre 1 : Une politique née au croisement des évolutions contextuelles des années 1990.

S'il fallait définir sous forme de cercles concentriques les éléments qui ont influés sur la mise en œuvre et la gouvernance d'une politique africaine par l'administration Clinton, le cercle le plus large se dessinant à la périphérie du phénomène serait constitué des évolutions et des paramètres contextuels généraux qui en furent contemporains. La mise en œuvre historique de nouvelles relations entre les Etats-Unis et le continent africain fut certes le fait d'une volonté politique, qui en fut le déclencheur et le moteur essentiel ; ce sont néanmoins les conditions contextuelles qui ont initialement rendu possible, favorisé ou même nécessité l'émergence de cette volonté, et qui ont influé sur les formes que prit cette politique. Celle-ci émergea dans le jeu des contraintes et des opportunités généré par les évolutions constatées lors de la décennie 1990, s'affirmant comme une entité spécifique et gagnant sa légitimité au fil de son développement : Une nouvelle politique émergea ainsi de nouvelles conditions. Certaines des évolutions du contexte international, du continent africain ou de la scène américaine permirent d'envisager la pertinence d'une politique africaine et l'émergence de nouveaux rapports entre Washington et le continent africain ; d'autres paramètres se posèrent à l'inverse en éléments de contraintes, rendant plus difficile cette perspective, quand une troisième catégorie ne fit qu'indexer les modalités avec lesquelles la politique et la gouvernance américaine durent

composer. Les trois dynamiques participèrent cependant dans leur rencontre à donner à la politique américaine la forme, les orientations et la marge de manœuvre qu'elle adopta en tant que processus, et conditionnèrent de même en grande partie sa gouvernance, tant dans sa forme générale que dans ses aspects particuliers.

Les mutations du contexte géopolitique général du début des années 1990 ont amorcé certains facteurs qui ont favorisé l'émergence d'une politique africaine à Washington. La fin de la Guerre Froide n'eut que peu d'effets sur l'évolution des relations américano-africaines, si ce n'est qu'elle permit de faire table rase d'un passé et des éléments qui avaient conditionné les rapports entre les deux espaces lors des décennies précédentes, laissant la place pour de nouveaux types de relations. La politique étrangère américaine initiée avec la Guerre du Golfe eut en revanche des conséquences importantes ; elle a ainsi favorisé l'émergence d'un nouveau terrorisme islamique, qui allait contribuer à donner à la zone africaine une nouvelle perspective stratégique ; de même, elle conditionna le rapport initial de l'administration Clinton en Afrique à travers les opérations en Somalie, une situation qui eut dans son déroulement et ses conséquences une incidence profonde sur le rapport qui sera ensuite développé avec le continent africain. Mais l'événement le plus important pour la politique américaine en Afrique fut sans conteste l'avènement de la mondialisation. Celle-ci initia directement la nécessité comme l'opportunité d'une politique américaine en Afrique, face à l'interconnexion et l'interdépendance croissante des problématiques internationales. Elle motiva en effet la nécessité pour les Etats-Unis de se positionner dans l'ensemble des régions d'une scène globalisée, et l'opportunité de trouver dans le continent africain de nouveaux marchés et un nouvel espace d'influence.

Ce rapprochement ne fut toutefois rendu possible qu'à la faveur des évolutions alors perceptibles sur le continent africain lui-même, tant sur le plan politique que sur celui du développement économique. Le mouvement de démocratisation initié en Afrique depuis la fin des années 1980 constitua ainsi un élément encourageant pour les Etats-Unis, dans un environnement qui avait vu le critère démocratique devenir une condition à priori incontournable pour le développement de relations avec Washington. Ce sont cependant les perspectives et les opportunités économiques qui décidèrent réellement de l'intérêt américain pour l'Afrique. En dépit d'une situation globale encore très fragile et incertaine, le continent constituait ainsi une opportunité pour l'avenir que la politique américaine se devait de saisir.

Elle le fit en encourageant notamment les Etats africains à s'engager sur la voie des réformes indexée par les critères de bonne gouvernance, un concept émergent qui devint la condition incontournable du développement imposée par les pays occidentaux et les institutions internationales, et liant en principe développement économique et démocratique. Dans ce contexte en mutation, la présidence Clinton s'inscrivit elle-même dans une forme d'évolution du pouvoir exécutif, tandis que le contexte américain changeait sur certains aspects fondamentaux. Si nombre d'éléments intervinrent pour induire la spécificité de cette présidence et la conduite de son action, trois d'entre eux eurent cependant une incidence particulière en la matière : La présidence Clinton connut d'une part, une exposition médiatique accentuée, qui tint tant au président et à sa personnalité qu'à l'explosion des médias qui lui fut contemporaine, avec notamment la révolution générée par Internet. D'autre part, elle fit l'objet d'une opposition du corps législatif tout à fait particulière, qui pesa de manière fondamentale sur son exercice. Elle vit enfin les Etats-Unis connaître une période de croissance économique sans précédent, ce qui concoura à permettre le développement plus aisé de politiques extérieures telles que celle projetée en Afrique.

1. L'environnement géopolitique des années 1990 : Une nouvelle donne pour les relations américano-africaines.

Les évolutions de la scène internationale constatées au début des années 1990 induirent de nouvelles perspectives générales dans lesquelles s'est insérée la légitimation du développement d'une réelle politique africaine des Etats-Unis pour la première fois de leur histoire. Ces évolutions auxquelles fut confrontée la présidence Clinton s'articulèrent d'une part autour de la gestion du reliquat des précédentes situations, et d'autre part autour de celle de l'émergence des conditions et des enjeux formant les bases nouvelles de la scène internationale telle qu'elle se matérialisa dans la dernière décennie du vingtième siècle.

De la fin de la Guerre Froide à la Guerre du Golfe et aux logiques du New World Order.

Les évolutions inhérentes à la fin de la Guerre Froide.

La fin de la Guerre Froide posa aux Etats-Unis une problématique double, portant sur l'évolution du monde après quarante ans d'un antagonisme idéologique dominant, ainsi que sur la reconsidération nécessaire de la place et du rôle américain sur cette scène en reconstruction. La chute du mur de Berlin et la fin du bloc soviétique laissèrent les Etats-Unis dans la posture de seule hyper-puissance sur la scène internationale. La victoire américaine s'accompagnait en conséquence des responsabilités inhérentes à ce nouveau statut vis-à-vis d'un monde engagé dans une reconfiguration en profondeur et à l'issue incertaine. En arrivant au pouvoir en janvier 1993, l'administration Clinton héritait donc d'une situation et d'une stature dont les premiers temps avaient certes été pris en charge par l'équipe précédente depuis 1989, mais dont la mise en œuvre restait encore largement à réussir, autour d'enjeux fondamentaux pour l'équilibre géostratégique mondial en première ligne desquels figurait la question de l'évolution de l'ex-URSS et de ses aires d'influence. Un enjeu majeur se situait dans le risque de prolifération nucléaire, consécutif à la désorganisation des territoires de l'ex-URSS. L'évolution politique de la Russie, des nations issues du bloc soviétique, de celles des pays du pacte de Varsovie, et derrière elles de tous les pays conditionnés dans leurs structures et leur fonctionnement par le communisme d'Etat, l'influence soviétique et l'affrontement Etats-Unis/URSS pendant plusieurs décennies était une autre question fondamentale, qui pouvait décider du visage qu'allait prendre la scène internationale pour les années à venir. Tous ces pays posaient la question cruciale et délicate de leur transition vers de nouvelles conditions d'organisation politiques et sociétales, et de leur capacité à éviter les écueils générés par l'instabilité contextuelle de cette période de transition, afin d'aller vers une démocratisation croissante et d'éviter les dérives autoritaires comme les situations d'instabilité, voir de conflit. L'ombre de la dislocation yougoslave et de la guerre qui avait éclaté depuis 1991 entre ses différents peuples pesait en effet sur ce type de scénario, qui était une menace envisageable, à des degrés divers, pour des pays qui retrouvaient, en même temps que leur indépendance et leur autonomie, des questions territoriales, frontalières, nationales ou ethniques longtemps mises entre parenthèses. Une des questions pour les Etats-Unis sur le sujet était de savoir quelles orientations privilégier pour éviter que ne se dessinent des zones de troubles propices aux

manifestations d'un « *New World Disorder* »²² néfaste, de manière directe ou indirecte, aux intérêts américains. Avec la disparition de la Guerre Froide, l'administration américaine eut pour objectif d'influer sur les nouveaux paradigmes politiques devant remplacer ceux de l'affrontement Est-Ouest, tout en se positionnant vis-à-vis des situations de crise émergents dans ce contexte, selon la priorité stratégique induite par les différentes régions concernées. La première action américaine était dans ce sens de reconsidérer les relations avec chacun des Etats, et de se placer en interlocuteur et en partenaire privilégié dans le contexte de ces transitions.

Pour l'Afrique, dont l'insertion dans le jeu de la Guerre Froide ne fut jamais réellement un motif direct ni majeur pour les Etats-Unis (à l'exception peut-être de la question de l'Afrique du Sud), la fin de la Guerre Froide signifia surtout la normalisation des relations avec les pays qui avaient put s'inscrire dans la mouvance soviétique, tels que l'Angola et le Mozambique²³. Les priorités de l'administration Clinton en la matière étaient en effet naturellement concentrées sur la Russie et l'Europe de l'Est, et l'Afrique était maintenue à la périphérie des préoccupations américaines. La fin de la Guerre Froide posait d'ailleurs la question de la place de l'Afrique dans la politique américaine, tandis que celle-ci était déjà marginale auparavant et que les derniers enjeux idéologiques anciens s'en étaient évanouis. La précédente administration avait d'ailleurs laissé entrevoir l'attitude que cette situation pouvait valoir au continent africain de la part de Washington, en dehors des rapports particuliers entretenus avec quelques états, notamment avec une Afrique du Sud désormais débarrassée de l'apartheid²⁴. Les enjeux transnationaux et les conséquences des bouleversements produits par la fin de la Guerre Froide ne pouvaient cependant permettre aux Etats-Unis de laisser totalement de côté un continent entier qui serait nécessairement inclus dans un contexte général de mutation et de globalisation, au risque de devoir ensuite en hériter des conséquences néfastes. Sans que la décision d'une politique africaine importante n'en soit une conséquence automatique, l'Afrique fit donc l'objet d'une prise en considération et d'une approche spécifique assez tôt de la part de l'administration Clinton²⁷. Cette décision trouvait certaines de ses racines dans ce changement de paradigme géopolitique général induit par la fin de la Guerre Froide, et ses

²² Expression de Madeleine Albright, formulée par analogie avec le *New World Order* proclamé par G. Bush.

²³ USIA, "The Clinton Administration Record in sub-Saharan Africa",
< <http://www.usinfo.state.gov/regional/af/record.htm> >.

²⁴ Mélandri Pierre, Vaïsse Justin, *L'Empire du milieu. Les Etats-Unis et le monde depuis la fin de la Guerre Froide*, Paris, Odile Jacob, 2001, 550p., p. 94. ²⁷ Chapitre 4, partie 2.

conséquences pour le continent africain. Cette volonté précoce d'une action américaine en Afrique put dans une certaine mesure témoigner des préoccupations liées aux restructurations post Guerre Froide et aux enjeux stratégiques qui en furent consécutifs. La décision de s'investir plus en avant en Afrique fut cependant peut être plus précisément nourrie et mise en lumière par les conséquences des orientations politiques initiées par l'administration Bush suite à la fin de la Guerre Froide et dans le sillage de la Guerre du Golfe. En effet, outre la recomposition due à la fin de la Guerre Froide, le monde et le rôle des Etats-Unis dont hérita l'administration Clinton furent également marqués par les conséquences des orientations impulsées par la politique extérieure de l'administration Bush.

Cette politique généra les contours d'une nouvelle matrice pour l'appréhension d'un monde alors dans une phase de transition, traçant de ce fait certaines des lignes directrices des évolutions à venir. Conjointement aux conséquences directes des évolutions historiques générales, W. Clinton dut ainsi prendre en compte les éléments initiés par son prédécesseur dans l'élaboration de sa politique étrangère. Ces orientations eurent un impact essentiel sur plusieurs questions liées à l'évolution de la situation internationale et à celle du rôle des Etats-Unis en son sein, dont découlèrent notamment certaines motivations et orientations de la politique mise ensuite en place en Afrique.

Les conséquences de la Guerre du Golfe : L'émergence d'un nouveau terrorisme islamique.

Figurant au premier rang des phénomènes émergents dans la période de l'après Guerre Froide, le terrorisme islamique qui se développa au cours des années 1990 trouva précisément son origine et son antagonisme privilégié envers les Etats-Unis dans la Guerre du Golfe et le « Nouvel Ordre Mondial » annoncé à sa suite par G. Bush. La présidence Clinton connut le développement de ce terrorisme, qui sous la bannière d'Al Qaïda, ne cessa de progresser dans son opposition aux Etats-Unis et à leur politique, au fil d'une chronologie et d'une logique qui devaient aboutir aux attentats du 11 septembre 2001. Cette question du terrorisme islamique se posa bien à l'administration Clinton au sujet de l'Afrique, à mesure que le phénomène prenait de l'ampleur, tandis que la politique américaine à l'égard du continent était dans le même temps mise en œuvre. L'Afrique pouvait en effet devenir un terrain de développement privilégié du terrorisme islamique, à la faveur du positionnement de l'aire culturelle de l'islam sur une

grande partie de son espace, qui abritait en son sein comme sur sa marge de nombreuses zones dont les caractéristiques politiques, sociétales, économiques ou encore naturelles y étaient propices.

Les évolutions du début de la décennie apportèrent une base paradigmatique et un cadre nouveaux où se développa un terrorisme islamique se réinventant aux racines conjointes de la Guerre du Golfe, d'un ordre mondial sous l'égide américain et de la mondialisation. C'est en effet à la suite de certaines implications de la Guerre du Golfe que Ousama Ben Laden choisit de passer dans la clandestinité et le terrorisme, avec pour conséquence la fondation de l'organisation Al Qaïda. Cette décision fut prise en réaction à celles du roi Fahd d'Arabie Saoudite, de faire appel en 1990 à des troupes étrangères pour contraindre Saddam Hussein à quitter le Koweït, et d'autoriser les forces occidentales à stationner en Arabie Saoudite, terre sainte de l'Islam en théorie interdite aux non-musulmans. Cet élément ne fut cependant que le déclencheur d'une réaction inscrite dans les événements géopolitique du début de la décennie 1990. Ben Laden avait combattu les Soviétiques en Afghanistan, et la défaite de l'URSS en 1989 avait été l'un des éléments qui avaient fragilisé la position soviétique, ce qui devait contribuer à la disparition du bloc de l'Est quelques mois plus tard. Ce furent cependant les Etats-Unis qui sortirent avec l'image du vainqueur de cet épilogue, en étant crédités de la fin de la Guerre Froide et de la chute de l'URSS. A la suite de ces bouleversements, l'invasion du Koweït par l'Irak à l'été 1990 permit aux Etats-Unis de s'affirmer comme les détenteurs du leadership d'une scène mondiale en recomposition, en prenant la tête de la coalition internationale destinée à libérer le Koweït. Ces événements furent alors à l'origine du processus qui conduisit Ben Laden à choisir et à motiver le terrorisme, afin de prolonger le combat amorcé en Afghanistan, à une échelle cette fois globale, et avec pour nouveaux ennemis désignés les Etats-Unis et leurs alliés. Initialement basée sur des motivations nationalistes se confondant avec une base religieuse qui visaient à lutter contre l'occupation de la terre saoudienne par des étrangers non-musulmans, les fondements d'Al Qaïda se convertirent en effet rapidement en une opposition au nouvel ordre mondial en cours de recomposition sous la férule américaine, à mesure que se confirmaient l'influence et la présence américaines dans le Golfe Persique au-delà du conflit²⁵. Seule hyper-puissance sur la scène internationale, les Etats-Unis et leur politique remplacèrent en quelque sorte l'URSS et l'occupation de l'Afghanistan dans le rôle de catalyseur d'une revendication islamique armée transnationale. Cette dernière recouvrait

²⁵ Laïdi Ali, *Retour de flamme. Comment la mondialisation a accouché du terrorisme*, Paris, Calmann-Levy,

dans les faits une grande variété de motivations et de groupes, qui purent cependant se cristalliser autour d'une ligne idéologique partagée, prenant comme motif d'opposition commun l'influence grandissante des Etats-Unis dans la réorganisation internationale. Cette fois, le terrain de combat ne serait plus un pays spécifique mais le monde globalisé, et les ennemis ceux considérés comme étant affiliés à la puissance américaine et à leur politique jugée impérialiste pour les peuples musulmans de par le monde.

Al Qaïda trouva à alimenter sa croissance à de multiples sources, à la croisée du fondamentalisme religieux, des réactions identitaires, du ressentiment anti-occidental, antiaméricain ou anticapitaliste, mais aussi à la faveur des revendications nationalistes et politiques les plus diverses en terme de motivation, utilisant le médium de l'islam radical pour nourrir leurs objectifs dans le contexte global renouvelé des années 1990. L'ensemble donna jour à une nébuleuse contestataire éclatée mais pourtant interconnectée entre ses divers composants, et se retrouvant dans un discours prenant les Etats-Unis et l'évolution contemporaine du monde pour cibles. Plurielle, cette tendance contestataire se déploya selon des degrés allant d'un islam radicalisé à la voie du terrorisme islamique, formant une branche originale des mouvements se développant en corollaire et en réaction à la mondialisation sous domination américaine. La mondialisation sous influence américaine servit en effet de support et de motif à la montée des mouvements de contestation et d'hostilité dans le monde musulman, comme elle le fit pour de multiples mouvements contestataires de par le monde, intégrant le fait religieux à des fins idéologiques, politiques ou identitaires. Le leadership américain et la mondialisation permirent de cristalliser les réactions identitaires, face à un modèle dominant menaçant de remettre à terme en question les modes de vie traditionnels ; ils nourrirent de même les ressentiments nés des inégalités croissantes constatées en matière de développement et d'économie, le monde musulman pouvant se sentir dans certaines de ses régions comme étant du mauvais côté de la ligne de fracture opérée par les bénéfices de la mondialisation. L'islamisme radical et le terrorisme purent croître sur ce terrain, leur action et leur influence s'étendant en entraînant les terres d'islam et les musulmans dans les problématiques de la radicalisation et du terrorisme, avec pour ponctuation la multiplication des actions de violence et de terreur partout dans le monde, à commencer dans les pays musulmans.

Né en réaction à la Guerre du Golfe et au nouvel ordre mondial proclamé par G. Bush, et atteignant une autre dimension avec les attentats du 11 septembre 2001 qui allaient conditionner

la présidence de G. W. Bush, c'est au cours de la présidence de W. Clinton que le terrorisme islamique, principalement incarné par Al Qaïda, se fit connaître, se développa et mit à exécution ses menaces avec un impact croissant, devenant un problème récurrent et de plus en plus important pour les Etats-Unis, aussi bien en matière de sécurité que de politique étrangère. Le président Clinton fut ainsi rapidement confronté aux manifestations de ce terrorisme s'exprimant résolument comme étant anti-américains: Le 26 février 1993, soit un mois après sa prise de fonction, un attentat visa le World Trade Center en plein cœur de New York, faisant 6 morts et plus de 1000 blessés. Revendiqué par un groupe islamique en

2006, 245p., pp. 81-86.

connexion avec les réseaux développés lors de la guerre en Afghanistan, cet attentat perpétré sur le sol américain créait un précédent qui sonnait comme un avertissement adressé à la nouvelle administration²⁶. Il liait de fait la chronologie de la présidence Clinton à celle du développement du terrorisme islamique, inaugurant une série d'attaques contre les Etats-Unis et les intérêts américains qui se poursuivit tout au long des huit années suivantes, majoritairement contre des cibles militaires et toujours à l'étranger, avant de revenir frapper New York de manière spectaculaire en 2001.

Comme pour marquer l'adéquation entre la présidence Clinton et le développement de ce terrorisme, c'est à la charnière des deux mandats de W. Clinton que Al Qaïda franchit un pallier dans son opposition aux Etats-Unis, devenant la menace prioritaire en la matière. En 1996, année de l'élection présidentielle américaine, Ben Laden quitta le Soudan pour revenir en Afghanistan, alors sous domination des talibans. C'est de là que fut alors proclamé le djihad international entrepris par l'organisation, et émise la première fatwa visant explicitement les Etats-Unis. Cet « acte de naissance » eut lieu le 23 août, soit à la veille de la convention démocrate qui s'ouvrait le 26 août. Dans les semaines précédentes, l'organisation avait en outre su aménager un climat d'attention particulier pour son message : Un attentat fut en effet perpétré et revendiqué par Al Qaïda le 25 juin contre les forces américaines à Khobar (Arabie Saoudite), faisant dix-neuf morts ; plus opportunément, Al Qaïda bénéficia également du climat de sensibilité instauré le mois suivant par l'attentat perpétré aux jeux olympiques d'Atlanta, puis l'explosion du vol 800 New York - Paris de la TWA, pour capter l'attention, bien que le terrorisme islamique fut finalement écarté de la responsabilité de ces actes. Promis à

²⁶ Mélandri Pierre, Vaïsse Justin, *op. cit.*, p. 125.

l'investiture démocrate et favori pour l'élection devant se tenir en novembre, le président Clinton était certainement visé par la déclaration de guerre adressée aux Etats-Unis, qui confirmait un problème de premier ordre à prendre en compte pour son second mandat. Effectivement, les Etats-Unis devinrent de plus en plus fréquemment et durement la cible du terrorisme islamique au cours des années suivantes. En 1998, 40 % des attaques terroristes dans le monde visèrent ainsi des intérêts américains, faisant 291 morts et plus de 5000 blessés. Les attentats les plus meurtriers eurent alors lieu contre les ambassades américaines en Tanzanie et au Kenya, confirmant de manière retentissante que le continent africain figurait en première ligne des zones à risque, tant pour le développement des activités terroristes islamistes (les cellules terroristes responsables des attentats étaient locales) que pour la remise en cause des intérêts américains s'y trouvant. L'année suivante, le FBI se restructura afin de mieux faire face à ce type de menaces, tandis qu'une mission d'étude du Congrès rendit ses conclusions quant à la vulnérabilité des Etats-Unis face au terrorisme²⁷. Cette menace renvoya par conséquent lors de la présidence Clinton, et plus particulièrement lors de son second mandat, à des impératifs grandissants en matière de sécurité intérieure et de politique étrangère. L'attention nécessitée par ce terrorisme concernait les intérêts américains directs comme la stabilité géopolitique de certaines zones et régions de la scène internationale. Pour ces raisons entre autres, les Etats-Unis se devaient donc de développer une politique leur permettant à court terme de se prémunir des attaques à l'encontre de leurs intérêts, mais également de lutter à plus long terme contre l'extension de cette influence terroriste, ainsi que de celle de l'Islam radical sur lequel il pouvait prendre appui.

Dans cette perspective, l'Afrique prenait une dimension géostratégique particulière. Si le développement d'une politique envers le continent se devait d'intégrer la montée du terrorisme islamique et des extrémismes religieux en tant que paramètres à prendre en compte, cet enjeu n'a cependant pas suscité son expression dans la politique américaine en tant que problème majeur, ayant put notamment générer une initiative spécifique. La plupart du temps, la question n'apparut en effet pas comme un motif exprimé pour lui-même et de manière explicite au rang des préoccupations américaines. Elle fut en effet intégrée par l'administration Clinton à une problématique générale dite des « menaces transnationales », planant sur l'évolution positive et le développement de l'Afrique comme sur la sécurité américaine, aux côtés de l'ensemble des pratiques criminelles, des trafics, des pratiques frauduleuses et des menaces sanitaires. Cette

²⁷ Bauer Alain, Perez Emile, *L'Amérique, la violence, le crime. Les réalités et les mythes*, Paris, PUF, 2000, 280

problématique générale était en revanche un des éléments thématiques qui motivait le développement de la politique américaine dans la région, et son importance croissante dans le discours tenu par l'exécutif alla de pair avec la progression de la menace islamiste qu'elle intégrait, plaçant de fait cette dernière au premier rang des préoccupations américaines en la matière, à mesure qu'elle devenait de plus en plus sérieuse.

Le terrorisme islamique fut donc bien inclus aux nécessités de l'action américaine en Afrique et y prit une place croissante au cours du second mandat du président Clinton. Le choix de la rhétorique officielle américaine fut cependant de ne pas en faire un sujet majeur en lui-même, ni l'objet d'une mise en avant spécifique au sein de la politique africaine présentée et poursuivie. Plusieurs raisons semblent avoir participées de cette logique de traitement. D'une part, cette prise en considération s'insérait dans une approche globale du problème, qui concernait à la fois la sécurité intérieure américaine et la plupart des zones géographiques traitées par la politique étrangère américaine. La question était alors prioritaire au Proche-Orient, au Moyen-Orient, dans le Caucase, en Asie Centrale et en Asie du Sud, ce qui pouvait minorer la place du continent africain dans cette problématique. En outre, si la menace fut identifiée et prise en compte dans sa progression (comme en témoigna la réorganisation du FBI destinée à mieux combattre la menace sur le sol américain), il apparut également que les

Etats-Unis ne prirent pas l'exacte mesure -notamment projective- de la progression du phénomène et des vulnérabilités américaines, ce qui devait aboutir aux attentats du 11 septembre 2001, en dépit de l'ampleur croissante des attaques perpétrées depuis 1993 ; ce bilan avait d'ailleurs été dressé en 1999 par le rapport chargé d'examiner les failles de la sécurité américaine à propos des attentats perpétrés en août 1998³¹. De plus, la politique étrangère de W. Clinton, et notamment sa politique africaine, se sont largement appuyées sur une vision positive de l'évolution du monde³², qui put avoir tendance à minorer le poids des éléments négatifs tels que le terrorisme dans le discours tenu et la politique poursuivie, avec des conséquences sur la place dédiée à une question qui devint pourtant de plus en plus préoccupante.

Dans ce contexte décisionnel, le traitement du problème dans le cadre de la politique africaine fut néanmoins cohérent. Celle-ci était de plus en cours d'élaboration et presque entièrement à construire ; la mise en œuvre de ce processus se devait par conséquent de gérer en simultanée de multiples paramètres contingents au sein d'une logique argumentaire visant des objectifs

pouvant entrer en contradiction. Parmi eux, le problème du terrorisme n'était qu'une des problématiques à prendre en compte par l'administration américaine au titre des menaces transnationales régionales, et c'est ce qu'elle fit. D'une part, sa mise en avant n'entraînait pas dans la stratégie d'orientation positive et optimiste endossée par le discours officiel américain, qui mettait en premier lieu l'accent sur le développement démocratique et économique. Mais la question du terrorisme était également relativisée au sein de la « face sombre » de

p., pp. 143-144.

³¹ Albright Madeleine, "Remarks on Report of the Accountability Review Boards on the Embassy Bombings in Nairobi and Dar Es Salaam", Département d'Etat, Washington, 8 janvier 1999. < <http://secretary.state.gov/www/statements/1999/990108.html> > ³² Chapitre 2.

L'argumentaire avancé, aux côtés des autres problèmes qui se posaient alors sur le continent africain en matière de sécurité et de menaces²⁸. La question des conflits ethniques, dont l'urgence de la prise en compte s'était inscrite dans la réalité africaine au début de la décennie, était alors et à juste titre l'impératif d'actualité en la matière pour l'administration Clinton. Cette évaluation de la question du terrorisme islamique et de l'islamisme radical en Afrique, qui put sembler rétrospectivement minorée, n'était pourtant pas le simple fait de l'administration en place et de ses choix de gouvernance, mais s'insérait plutôt dans une grille de lecture contemporaine assez largement partagée, qui se basait sur une évaluation modérée des risques et de l'importance de cette problématique dans la politique étrangère américaine. Les analyses d'anciens responsables du Conseil de Sécurité Nationale, Zbigniew Brzezinski et Henry Kissinger, portant sur la politique étrangère des Etats-Unis et publiés respectivement au début et à la fin du second mandat de W. Clinton, témoignèrent ainsi de cette analyse, en n'identifiant pas et en ne mettant donc pas en exergue la place et les évolutions possibles de cette clé stratégique pour Washington sur le continent africain²⁹. La seule analyse de premier plan qui parut au cours de ces années 1996-2000 et qui releva la place que pouvait prendre l'Afrique dans une problématique mettant en œuvre une lecture conflictuelle globalisée entre les Etats-Unis et l'Islam fut celle de Samuel Huntington, dans l'optique cependant très particulière de sa thèse du « choc des civilisations »³⁵.

L'importance de la problématique du terrorisme en Afrique fut cependant rendue évidente dans les faits pendant la présidence de W. Clinton. Elle le fut dans une approche globale de par

²⁸ Chapitre 4.

²⁹ Chapitre 2, partie 2.

³⁵ *Ibid.*

l'expansion de la menace au tournant de ses deux mandats. Elle le fut d'autant plus, cette fois de manière directe, lorsque les Etats-Unis eurent à subir la plus grande attaque contre leurs intérêts au cours des années 1990, lors d'attentats simultanés visant leurs ambassades au Kenya et en Tanzanie, en août 1998³⁰. La question du terrorisme islamique se fit alors plus précise pour l'administration Clinton, dans sa politique africaine comme au niveau général de sa politique étrangère. La menace constituée par Al Qaïda fut alors plus clairement exprimée et prise en compte par Washington. L'évocation des menaces transnationales, justifiant en partie l'implication américaine en Afrique dans l'argumentaire officiel fut un temps mise en avant, et la menace terroriste et celle de l'islamisme radical y fut réévaluée. Les activités liées au terrorisme recouvraient de fait une grande partie des menaces identifiées par l'administration américaine (attentats, mais aussi trafics, troubles politiques...), même si elles n'étaient pas les seules à générer ces menaces. Pourtant, si le terrorisme islamique et l'islamisme radical furent pris en compte, d'ailleurs plus pour soutenir la nécessité d'une politique américaine en Afrique qu'au titre de ses obstacles, ils ne furent pas cités explicitement comme des éléments majeurs au sein du discours tenu par l'administration Clinton. De même, la politique développée ne présenta pas de mesures directement et explicitement destinées à lutter contre ces menaces identifiées par Washington. En revanche, les objectifs généraux de la politique africaine poursuivie, qui étaient de favoriser le renforcement de la démocratie en Afrique et d'aider le continent à s'engager sur la voie d'un développement économique durable, avaient entre autres pour ambition de créer les conditions d'un renforcement des sociétés africaines et d'une amélioration des conditions de vie des populations, dont l'objectif sur le long terme était effectivement de lutter contre le développement des menaces pouvant émerger du continent où s'y développer.

Plusieurs facteurs laissaient apparaître l'importance de la région sur la question du terrorisme islamique et de l'islamisme radical, tant pour une approche globale que dans une appréhension intrinsèque du continent africain, au moment où l'administration Clinton développa sa politique dans la région. Un des premiers éléments en était la situation géographique du continent : L'Afrique était située sur la ligne de démarcation entre l'aire culturelle de l'Islam majoritaire, et celles constituées d'autres traditions, chrétiennes ou animistes. Dans la perspective du développement du terrorisme et du radicalisme islamique, cette ligne devenait, de manière potentielle où avérée selon les situations, une zone de contact et d'affrontement. Dans la partie

³⁰ Chapitre 9, partie 2.

à dominante musulmane se jouait en effet la question de la montée des influences extrémistes, dans des sociétés habituées pour l'essentiel à un Islam africain modéré, et le développement des conflits avec les populations d'autres traditions culturelles et religieuses. Sur cette ligne pouvaient se jouer plusieurs situations, dont l'évolution était à même d'influer sur celle du continent africain³⁷. L'Afrique était également amarrée à la région formée par le Golfe Persique, la Mer Rouge et l'Océan Indien, qui était centrale dans la problématique du terrorisme islamique. De cette zone, provenaient de nombreux activistes liés au développement du terrorisme et du radicalisme religieux, ainsi que de nombreux flux de trafics alimentant ces activités.

La façade Est du continent africain était particulièrement exposée à ces mouvements ; le terrorisme islamique pouvait à la fois utiliser les faiblesses apportées par des territoires de non-droit tels que la Somalie pour développer ses activités ; il pouvait également transiter de manière plus aisée par la côte Est pour atteindre d'autres points du continent. Fondamentalisme et terrorisme islamiques pouvaient enfin être à même de déstabiliser les régimes et les sociétés des pays situés sur cette façade de l'Océan Indien dans une logique d'activisme et d'affrontement, avec pour effet d'augmenter la porosité de la côte africaine à leurs influences et activités. A l'Est, la problématique concernait la stabilité de pays tels que l'Ethiopie, l'Erythrée, le Kenya ou la Tanzanie, ainsi que les possibilités de reconstruction d'un Etat somalien. Sur l'interface sahélienne, le gouvernement islamique en place au Soudan depuis 1989 posait plus directement problème Washington, en incarnant la plupart des enjeux que pouvait générer l'islamisme en Afrique. Le régime soudanais avait instauré un régime islamique appliquant la charia, au moment où le continent opérait une évolution vers plus de démocratie. Au nombre de ses actions, il soutenait directement le terrorisme (Ben Laden trouvant refuge dans le pays de 1991 à 1996), perpétrait des exactions envers les populations non-musulmanes du Sud, et exerçait des tentatives de déstabilisation du régime tchadien voisin. Pour ces éléments comme pour sa position géographique, le Soudan était une clé de l'influence que le terrorisme et le radicalisme islamique pouvaient générer au sein du continent africain. Tout en opérant des mesures de rétorsion et d'opposition à ce régime, tant d'un point de vue unilatéral (1995, 1997, 1998) qu'au niveau de l'ONU (1996, 2000), l'administration Clinton eut donc également à prendre en compte l'influence irradiante de ce pays, au sein de ses préoccupations géostratégiques générales comme de son approche de l'Afrique.

Dans l'Ouest du continent, la question cruciale et la plus préoccupante était celle du Nigeria, géant africain à maints égards (économique, politique, géographique, démographique), posé sur la ligne entre l'Islam dominant et les autres influences culturelles et religieuses, avec pour résultat des états appliquant la loi islamique au Nord du pays, et des états à majorité chrétienne au Sud. De par ses caractéristiques et son poids, le Nigeria était un élément essentiel pour l'évolution de l'Afrique, et un enjeu de même importance quant à la question

³⁷ Lasseur Maud, « Nordiste musulmans et sudistes chrétiens s'affrontent dans les Etats africains », Courade Georges (dir.), *L'Afrique des idées reçues*, Paris, Belin, 2006, 400 p., pp. 158-165.

de la progression du radicalisme religieux et du terrorisme islamique³¹. Or, au cours des années 1990, le pays fut traversé par des évolutions sensibles, mettant notamment en jeu le basculement potentiel de certaines régions du pays dans une situation conflictuelle de forte intensité. L'administration Clinton eut d'abord à composer avec le régime dictatorial du général Abacha, qui vit se multiplier les attentats et actes de violence de nature interreligieuse au milieu des années 1990, et qui se durcit de plus en plus, entraînant des sanctions américaines en 1995, jusqu'à la brusque disparition de sa figure tutélaire en 1998. L'attention américaine fut alors portée sur la mise en place rapide d'un processus de démocratisation, et le développement de relations étroites avec le président chrétien Obasanjo, élu en 1999, événement qui coïncida avec une recrudescence des exactions contre les populations nonmusulmanes et des troubles dans le pays. Washington eut donc avec le Nigeria une question essentielle à traiter, au sein de laquelle la radicalisation islamique revenait comme un élément incontournable. Le pays était en effet un élément essentiel dans le développement et la stabilité de la région, et un pilier important pour la politique africaine des Etats-Unis. Outre le

Nigeria, l'Ouest africain voyait également l'islamisme radical faire peser une menace sur des pays ayant connu jusqu'alors un Islam modéré depuis plusieurs siècles. La stabilité et le développement de ces pays pouvaient souffrir de courants extrémistes, dont les motifs pouvaient agir de manière directe ou être récupérés au nom de revendications politiques, territoriales ou ethniques. Ce cas de figure se posait avec des pays comme la Guinée, le Sénégal et la Côte d'Ivoire, qui bien qu'ayants une situation politique et économique apparemment solides, possédaient également avec des situations de crise latentes, les germes d'une dégradation potentielle, cas de figure d'autant plus grave que ces pays jouaient un rôle essentiel dans la région, tant sur un plan économique que politique.

³¹ Ngoupandé Jean-Paul, *L'Afrique face à l'Islam*, Paris, Albin Michel, 2003, 300p., p. 89.

Sur un plan géopolitique, le continent offrait des conditions privilégiées pour le développement des activités et de l'influence de l'islamisme radical et du terrorisme. Par ses faiblesses en matière d'organisation, de gestion et de contrôle du territoire, imputables tant aux insuffisances de moyens, à la déficience de certains régimes, qu'aux situations de troubles et de conflits émaillant son espace, l'Afrique constituait dans les années 1990 l'une des régions les plus propices au développement des trafics, des transits et des infiltrations en tout genre, ce que la mondialisation comme la déstructuration post-Guerre Froide favorisaient³⁹.

Les mouvements extrémistes pouvaient compter sur cette donnée pour transiter, se déplacer, s'installer, développer leurs activités et asseoir leur influence dans les sociétés et les espaces. Les facteurs de désorganisation permettaient en outre de voir des ressources potentielles s'offrir au financement des activités illégales, à la croisée des situations de trouble et des ressources disponibles en Afrique, qu'il s'agisse des armes, des matières précieuses, où de trafics s'en prenant aux biens et aux personnes. Des niveaux élevés de corruption et les faiblesses effectives du droit et des moyens de contrôle des territoires venaient prolonger, dans les pays en apparence organisés, les corridors et les opportunités en matière d'économie souterraine induites par les zones en déstabilisation effective que comptait le continent africain (et dont la Somalie était l'exemple accompli), faisant de l'Afrique, selon le président sénégalais A.Wade, une véritable « passoire », présentée aux activités extrémistes et délictueuses⁴⁰.

Facilité par ces facteurs de désorganisation, le développement des activités illégales et extrémistes pouvait compter à son profit les nombreuses situations potentiellement déstabilisatrices auxquelles la plupart des pays africains se voyaient confrontés, dans une position de stabilité en général assez faible pour pouvoir y résister sans dégradation de la situation. Potentiellement, l'Afrique offrait donc les meilleures chances de voir des régimes ciblés par le terrorisme et le radicalisme islamique être troublés par ces crises potentielles, qui pouvaient dès lors servir d'instruments stratégiques manipulables dans ce dessein. Faiblesse des assises étatiques, opportunités de trafics, potentiel de troubles et de désorganisation, le terrorisme islamique et l'islam radical en Afrique pouvaient enfin compter sur la vulnérabilité des populations, exposées à la pauvreté, à une misère plurielle, au manque de perspectives et au désespoir, pour prospérer et étendre leurs aires d'influence, et ce d'autant plus auprès de populations jeunes, que la mondialisation plaçait dans un rôle de spectateur exclus du développement ayant lieu ailleurs dans le monde. Ce public pouvait être d'autant sensibilisé

aux thèses développées par une utilisation extrémiste et politique de l'islam, que cette dernière pu profiter dans les années 1990 du développement des moyens de communication et des échanges pour appuyer son message, et mettre à profit la multiplication des formes de libéralisation politique et de démocratisation se développant dans le même temps pour investir les faiblesses de ces systèmes à leur profit.

³⁹ Foirry Jean-Pierre, *L'Afrique : Continent d'avenir ?*, Paris, Ellipse, 2006, 238 p., pp. 9-10. ⁴⁰ *Ibid.*, p. 109.

L'islamisme et le terrorisme qui s'en revendiquait n'étaient pas les seules forces en présence à utiliser à leur profit la question de la stabilité et des activités interrogeant le développement et l'évolution de l'Afrique qui se jouait au cours des années 1990. Ils faisaient néanmoins partie intégrante de cette problématique stratégique que l'administration Clinton vit se dessiner au moment de son exercice, et qui se posait à la fois sur un plan global et dans le processus de mise en place d'une politique en Afrique. L'islamisme posait également à Washington un problème direct, lié à l'antagonisme établi vis-à-vis Etats-Unis, en cela qu'il pouvait particulièrement viser les intérêts américains sur le sol africain, qu'ils soient militaires ou civils, officiels ou privés, de nature économique ou diplomatique, les symboles et structures comme les personnes, faisant de l'exposition de l'Afrique une opportunité à cet effet. De même, le développement d'une politique africaine des Etats-Unis contenait le risque potentiel de déclencher en retour des actions terroristes, dans le cadre d'une hostilité affichée à l'encontre de l'extension de l'influence américaine dans le monde. Cette problématique put intervenir dans l'organisation des attentats d'août 1998, quatre mois après la venue historique du président Clinton sur le continent, qui avait été organisée pour exprimer le rapprochement américain avec l'Afrique. Toutes ces conditions faisaient de l'Islam radical et du terrorisme un enjeu pour les Etats-Unis en Afrique, confrontés à une menace se faisant de plus en plus pressante au fil de la présidence Clinton, en parallèle du développement d'une politique africaine. Néanmoins, la place de cette problématique dans la politique africaine développée par l'administration Clinton fut relativement mineure, en n'intervenant qu'au titre d'un des facteurs pris en compte dans l'un des objectifs thématiques généraux justifiant le positionnement américain dans la région, cet objectif de sécurité n'étant d'ailleurs pas l'un des principaux de la politique poursuivie.

La logique née de la Guerre du Golfe et du concept du New World Order avait servi de déclencheur au développement du terrorisme sous l'égide d'Al Qaïda. Elle eut également pour conséquence d'influer sur une implication inédite des Etats-Unis en Afrique, au travers de l'engagement en Somalie que mis en chantier l'administration Bush dans les derniers temps de sa présence au pouvoir, et que dut gérer ensuite dans sa quasi-intégralité l'administration Clinton. Cette implication spécifique des Etats-Unis eut en effet une incidence essentielle sur la suite de la présidence Clinton, de par la chaîne de conséquences qu'elle entraîna sur les processus décisionnels et les logiques appliqués par la suite dans le développement et la gestion de la politique étrangère des Etats-Unis, qui eurent un impact spécifique dans le rapport entretenu ensuite avec le continent africain.

La logique du « *New World Order* » et l'engagement américain en Somalie.

La Guerre du Golfe et le succès de son déroulement pour la coalition internationale comme pour le président Bush avait entériné la position de leadership américain dans une perspective multilatérale nouvelle de maintien de l'ordre international. A la suite de ces opérations, George Bush avait ainsi pu proclamer l'émergence d'un Nouvel Ordre Mondial³², entérinant ainsi en tant que lignes directrices à suivre les orientations induites par le conflit. Cette proclamation posait de fait le rôle de « gendarme du monde » des américains comme une des bases de cette nouvelle ère politique ; alors que les situations de crise se multipliaient au fil des mois, les regards se tournèrent donc légitimement vers les Etats-Unis, dans l'attente de leur intervention ou du moins de leur appui pour le règlement des situations. Dans les faits, l'administration Bush se mit déjà elle-même en porte-à-faux envers la proclamation de son président, notamment sur le dossier de la Bosnie où un jeu de gain de temps fut mis en place, afin de ne pas prendre de décision préjudiciable auprès de l'opinion publique américaine, dans la perspective de l'élection présidentielle de 1992. L'administration Bush transmet ainsi à ses successeurs une partition que la scène internationale s'attendait à lui voir jouer, avec espoir ou critique selon les observateurs et la position qu'ils occupaient⁴². Bien que le président Clinton signifia assez

³² Deldique Pierre Edouard, *Le mythe des Nations Unies. L'ONU après la Guerre Froide*, Paris, Hachette, 1994, 236 p., pp. 18-21. ⁴² Il apparut ainsi que les exactions serbes en Bosnie purent être finalement perpétrées à l'aune de l'évaluation des chances que les Etats-Unis interviennent ou non, selon la perspective tracée par le New World Order proclamé par le président Bush. ⁴³ Chapitre 2, partie 1.

tôt que son orientation politique réfutait cette lecture du monde et du rôle des Etats-Unis⁴³, son administration eut néanmoins à gérer tout au long de son mandat les conséquences de la mise en œuvre et de l'expression de ce paradigme d'un Nouvel Ordre Mondial né à la suite de la Guerre du Golfe, tant au niveau des attentes et des critiques qu'à celui des situations et des problèmes effectifs générés par la politique de l'administration Bush.

La mise en place de cette situation se fit en fait à l'occasion de l'engagement américain en Somalie, qui fut initié par l'administration Bush, mais dont la gestion et la responsabilité incombait intégralement au président Clinton, élu dans l'intervalle, et eut de par son évolution des conséquences essentielles à la fois sur la politique étrangère et l'émergence d'une politique africaine, toutes deux développées par l'administration Clinton. En pleine campagne présidentielle, et alors que l'Afrique n'avait jusque là pas trouvé sa place dans la politique étrangère de l'administration Bush, ce dernier décida d'engager les troupes américaines en Somalie, dans l'opération humanitaire Restore Hope, à la tête d'une coalition internationale et sous l'égide de l'ONU. L'implication de l'administration Bush dans cette opération était cohérente, inscrite dans la logique du paradigme posé par la Guerre du Golfe et la perspective du *New World Order* : Face à une situation de crise, la communauté internationale réagissait et intervenait, derrière le leadership américain et avec la caution de l'ONU, cette fois non plus pour libérer un pays, mais pour résoudre une situation de famine. Dans le contexte de l'élection présidentielle américaine, l'administration Bush tenta notamment, au travers de cet engagement, de renouer avec la dynamique et la côte de popularité maximale qui étaient celles du président américain au moment de la Guerre du Golfe, et qui étaient alors en sévère retrait dans l'optique de sa réélection. D'une politique d'où était globalement absente le continent africain, surgit donc des derniers moments de l'administration Bush un engagement américain en Afrique, inspiré de ses orientations principales en matière de politique étrangère, et notamment de la logique d'un nouvel ordre mondial maîtrisé par les Etats-Unis. Ce fut de cet engagement dont hérita la nouvelle administration et le président Clinton dans la corbeille de son élection. Or, cette situation eut dans ses évolutions des conséquences essentielles dans l'indexation de la politique étrangère américaine, et eut de par ses ramifications une incidence sur l'émergence d'une politique africaine des Etats-Unis. Cette dynamique sera examinée en détail dans le chapitre 8, du fait de ses implications sur la gestion de la gouvernance globale en rapport avec sa politique en Afrique de la part de l'administration Clinton. L'engagement américain en Somalie fut donc un des éléments fondamentaux hérités des logiques mises en

place sous l'administration Bush qui jouèrent dans les modalités de gestation puis de production du projet pour l'Afrique de l'administration Clinton.

Si des éléments tels que la fin de la Guerre Froide, l'émergence d'un nouveau terrorisme islamique ou l'engagement en Somalie agirent à des degrés divers, tant dans l'indexation contextuelle des années 1990 que dans la reconsidération américaine de l'Afrique, l'évolution du contexte général contemporain de la présidence Clinton matérialisa également un cadre renouvelé avec le phénomène de la mondialisation, qui eut lui une incidence fondamentale sur le rapprochement américano-africain. La mondialisation posa en effet des enjeux et des questions géopolitiques spécifiques selon de nouvelles perspectives globales, et fut le processus central de la recomposition de la scène internationale et de ses dynamiques dans la dernière décennie du 20^{ème} siècle, un processus dans lequel s'inséra directement la volonté américaine de voir se développer ses relations avec l'Afrique.

Le rôle moteur de la mondialisation.

La mondialisation qui s'accrut et se généralisa au cours des années 1990 fut en partie consécutive de la disparition des antagonismes idéologiques de la période précédente, qui entravaient l'extension pleine et entière des échanges et des interactions sur la scène internationale. Cette mondialisation en phase d'accomplissement eut pour corollaire l'évolution des moyens, des pratiques et des règles d'échange à l'échelle mondiale, faisant émerger de nouveaux enjeux comme de nouvelles opportunités au travers de la densification et de la complexification des flux et des échanges liant des espaces. S'appliquant avec prédilection dans le domaine économique, la mondialisation eut de même des conséquences essentielles en terme d'ouverture, d'échange et de diffusion dans de multiples domaines, des conceptions politiques et juridiques aux références culturelles, des mouvements de personnes et du développement des transports à celui des progrès techniques³³, chaque phénomène ayant une influence sur les autres au travers de l'interactivité des termes de la mondialisation comme processus d'ensemble. En accompagnant la généralisation des principes de démocratie et d'économie libérale comme postulats de base, la mondialisation contribua à aménager une

³³ Bouchet Michel-Henry, *La globalisation. Introduction à l'économie du nouveau monde*, Paris, Pearson éditions, 2005, 395 p., p. 51.

scène internationale uniformisée, se devant de partager à un certain degré les mêmes valeurs, critères et interfaces d'échange. Dans le même temps, elle se manifesta par l'accroissement des échanges au niveau mondial, et notamment des flux de capitaux, contribuant à étendre les logiques libérales et capitalistes sur de nouvelles bases de décloisonnement et de déréglementation des marchés. La matérialisation la plus significative de cette mondialisation économique fut la mise en place en 1995 de l'Organisation Mondiale du Commerce, destinée à réguler les questions commerciales sur la scène internationale, et dont les règles et paradigmes de fonctionnement furent inclus dans la politique étrangère de l'administration Clinton comme des outils centraux destinés à porter les objectifs américains³⁴.

La politique élaborée par les Etats-Unis pour l'Afrique s'est inscrite pleinement dans les stratégies induites par la mondialisation, le projet constituant fondamentalement une volonté d'intégration du continent africain au système économique global dans l'objectif du développement des échanges avec les Etats-Unis, mais également une volonté de combattre les menaces transnationales émanant du continent, à qui la mondialisation ouvrait les portes de leur extension⁴⁶. Du processus de mondialisation émergèrent les critères paramétrant les enjeux de la scène internationale, dont les conséquences influèrent directement et de manière essentielle sur la décision américaine de reconsidérer la place de l'Afrique dans leur politique étrangère. La mondialisation posa en effet la question de l'avenir du continent en son sein. De par ses faiblesses et ses retards, le continent africain risquait en effet de se retrouver pour l'essentiel en dehors du processus, ce qui aurait eut pour conséquence paradoxale de l'y inclure, en tant qu'espace marginalisé cependant, établissant un terrain propice pour le développement et le transit de ses aspects négatifs (tout ce qui relève des économies souterraines et activités illicites), à l'échelle d'un continent inséré dans une logique d'inclusion/exclusion au sein d'un système globalisé. La matrice de la mondialisation se généralisant, la question de l'Afrique n'était donc pas tant celle d'un choix que d'une nécessité pour la stabilisation et l'harmonisation du système, comme pour la survie des espoirs de développement du continent. Il n'y avait pas d'alternative au phénomène de la mondialisation, puisque aucun espace ne pouvait par définition être exclu d'un système globalisé. Le seul choix résidait entre une inclusion active et constructive du continent, et donc une forme de participation quelles qu'en

³⁴ Chapitre 8, partie 1.

furent les difficultés et les carences, et une inclusion subie au travers des aspects négatifs du phénomène, avec pour conséquence de faire de l'Afrique l'épicentre des déviances du système.

La mondialisation voyait en effet se produire simultanément sa propre émergence et la désorganisation des systèmes précédents, ce qui eut pour corollaire l'accroissement des flux souterrains et parallèles générant de nouveaux enjeux en matière de menaces transnationales, qui constituèrent finalement l'une des composantes effectives du phénomène. Ces menaces pouvaient être directes pour les Etats-Unis et les intérêts américains, qu'il s'agisse du terrorisme, de la prolifération nucléaire, des divers trafics (notamment d'armes et de drogues) ou du banditisme en « cols blancs » exploitant les nouveaux moyens de communication pour établir une criminalité transnationale touchant directement des victimes américaines. Un exemple de cette délinquance émana au cours des années 1990 du Nigeria. Désignée sous l'appellation « *Nigeria Advance Fee fraud* », cette procédure utilisait des propositions de blanchiment d'argent contre rétribution, émanant soit disant d'officiels et de hautfonctionnaires nigérian et adressées à des occidentaux (et notamment des Américains), pour en fait exercer toute une série de délits et de crimes sur les personnes amorcées, allant de l'escroquerie et l'extorsion de fonds à l'enlèvement et au meurtre. La menace sur les citoyens américains atteignit un niveau d'alerte suffisant pour devenir une préoccupation du gouvernement américain. Cette forme de délinquance prospérait sur les nouvelles opportunités de communication et de déplacement offertes par la mondialisation⁴⁷. Le développement d'une « mondialisation souterraine » était ensuite elle-même génératrice d'instabilité, favorisant les phénomènes mettant en cause les stabilités régionales, tels que le développement des conflits, des zones de tensions ou de non-droit qui étaient propices à sa prolifération, générant ce que l'administration américaine identifiait sous le terme générique des « menaces transnationale. » La conjonction des situations laissées par la fin de la Guerre Froide et les processus de mondialisation qui suivirent opposaient donc à la responsabilité des Etats-Unis de nombreux défis aux ramifications et aux conséquences globalisées, derrière des aspects semblants régionaux ou locaux au premier abord. L'Afrique faisait à ce titre figure d'interface critique, tant géographiquement que thématiquement, dans la perspective d'une lutte contre les trafics et autres menaces transnationales, dont le développement était lié aux déstabilisations régionales que le continent semblaient pouvoir favoriser par l'exploitation de ses faiblesses et des possibilités offertes par les logiques de la mondialisation. Les Etats-Unis étaient donc dans une obligation de définir une approche stratégique concernant l'Afrique, ainsi que d'établir les

moyens et modalités qui seraient employés à contrer les menaces émanant du ou transitant par le continent.

La minoration de la place de l'Afrique dans la mondialisation en terme de développement se faisait quant à elle du fait des faiblesses du continent, mettant cet espace à la périphérie des avantages suscités par le processus : Ainsi, si les flux de capitaux se développèrent de manière

⁴⁶ Chapitre 4, partie 2.

exponentielle, ils s'incarnèrent cependant dans une concentration des investissements dans les zones les plus sûres et les plus développées, soit les Etats-Unis et l'Europe, dans les domaines économiques offrant le plus de valeur ajoutée tels que les services et les nouvelles technologies. Les pays en voie de développement ne bénéficièrent en conséquence que de manière marginale de cette circulation accrue des capitaux, du fait tant de leurs faiblesses structurelles que des caractéristiques des principaux domaines constitutifs de leurs économies. En dépit des promesses de développement, la mondialisation opérait en parallèle une accentuation des écarts entre les régions du monde. En 1998, les échanges mondiaux exprimés en terme d'exportation concernaient ainsi les pays industrialisés à hauteur de 91%, les PVD se partageant les 9% restants ; la mondialisation conduisait ainsi à une marginalisation accrue des PVD, en dépit des bénéfices qu'elle apportait en parallèle. Parmi les PVD, l'Afrique était elle-même marginalisée, en ne réalisant que 1,8% des échanges, pour moins de 1% des richesses mondiales produites, ses économies conjuguant et cumulant les faiblesses sur un niveau d'ensemble⁴⁸. Les investissements qui étaient minorés dans les pays en voie de développement ne concernaient de même que de façon très marginale l'Afrique subsaharienne, qui attira moins de 4% des investissements opérés dans les PVD en 1998, quand la Chine et le Brésil captèrent la moitié de ces investissements. La perspective de ces tendances était donc de voir à terme le continent être cantonné à la marge de l'économie mondialisée.

Ce rapport critique à la mondialisation fut cependant un moteur central de la prise en compte du continent par les Etats-Unis. L'administration Clinton avait en effet une nécessité de positionnement vis-à-vis de l'Afrique. Elle s'appliquait d'une part dans l'optique des conséquences que pouvait avoir à terme la marginalisation du continent à l'égard du processus de mondialisation, sur l'équilibre et le bon fonctionnement d'un système globalisé pacifié et régulé, qui était la vision autant que l'objectif du président Clinton concernant l'évolution de la scène internationale. Elle s'appliquait également au titre des obligations morales minimales

que se devait d'exprimer l'administration, à la croisée du leadership américain et des convictions politiques du président. Ces dernières concernaient en premier lieu l'optimisme exprimé concernant l'évolution du monde et l'affirmation des bienfaits de la mondialisation, qui était une dialectique centrale de la politique développée par l'administration Clinton, tant à l'extérieure pour mettre en place un système correspondant aux objectifs américains, que sur

⁴⁷. Département d'Etat, *Report on Nigeria Advance Fee Fraud*, Washington, avril 1997, 33 p.

le plan national, pour justifier des nécessités du libre-échange dans la dynamisation de l'économie des Etats-Unis. L'affirmation américaine en faveur de la mondialisation ne pouvait pas d'un point de vue logique effacer totalement le continent africain de sa politique, et ne rien faire en faveur de son intégration au processus en cours. De fait, la politique menée a pu se traduire comme une volonté d'intégration du continent au processus de mondialisation effectuée à l'intérêt des Etats-Unis, en favorisant d'une part la mise aux normes et la mise à niveau économique et politique, et en oeuvrant d'autre part à l'aider à se prémunir et à surmonter les menaces transnationales et autres facteurs d'instabilité qui risquaient d'entraver cette intégration⁴⁹. La prise en compte de l'Afrique par la politique américaine visait donc tant la salubrité du système international globalisé, que le développement du continent en son sein.

Outre ces nécessités induites par la mondialisation, le positionnement entrepris par les Etats-Unis visait également à développer une stratégie d'implantation, ayant cette fois à partir avec le domaine des opportunités. La mondialisation signifiait en effet une scène globalisée placée sous le jeu des influences et de la concurrence générale entre les différentes puissances, dans les divers domaines de leur expression (politique, économique, culturel...) A ce titre, chaque région devait faire l'objet d'un positionnement de la part des Etats-Unis, dans cette période de recomposition internationale et de mise en place de la structure globale initiale appelée à perdurer, pour des intérêts immédiats, mais également de manière stratégique dans la perspective de développements futurs. Les années 1990 constituaient une période de redistribution des cartes comme de renouvellement des règles au cours de laquelle pouvaient se décider certaines évolutions pour les années, voir les décennies à venir. Dans cette configuration, les Etats-Unis essayèrent tant de développer les perspectives de libre-échange bénéfiques à leur économie que d'étendre leur influence dans toutes les régions du monde, la mesure commune à ces deux ambitions étant la mise en place d'accords commerciaux régionaux, intégrés au cadre plus vaste de la mondialisation.

L'Afrique devait de même être prise en compte par les Etats-Unis, afin d'y faire avancer l'influence américaine jusque là restée mineure, dans la perspective de la concurrence générale que devraient se livrer désormais les puissances sur la scène globale. Cet angle d'approche inversait de fait les données de la problématique de l'appréhension de l'Afrique

⁴⁸Burgel Guy, *Du tiers monde aux tiers mondes*, Paris, Dunod, 2000, 122 p., p. 89.

⁴⁹ Botti Nicolas, « Le credo de Susan Rice », entretien avec le Secrétaire d'Etat Adjoint aux Affaires Africaines, *Jeune Afrique*, 7 novembre 2000.

par les Etats-Unis dans le contexte de la mondialisation, puisque la somme des entraves à un rapprochement américain (fragilité de l'attractivité africaine, faiblesse de l'implantation américaine, ancrage des influences européennes...) devenaient à ce titre des challenges importants qui devaient être relevés pour en combler les manques, en profitant notamment de cette période de recomposition pour élaborer une nouvelle stratégie en direction de l'Afrique et œuvrer à faire évoluer la situation. La mondialisation posait de nouvelles bases pour les opportunités de l'action politique, en favorisant le décloisonnement des domaines et des territoires tels qu'ils avaient été fixés dans les décennies précédentes, un processus que la fin de la Guerre Froide avait initialisé avant que le développement de la mondialisation ne le confirme, ne l'accélère et ne le favorise. Les anciennes aires d'influence, les alliances et prérogatives du passé ne répondaient plus dans un contexte globalisé aux mêmes exigences, tant dans la considération des zones sous influence adverse, que du respect de «gentlemen's agreements», nécessités et justifiés par les logiques supérieures induites par l'affrontement des deux blocs idéologiques. Ces paradigmes n'ayant plus lieu d'être, les Etats-Unis voyaient de nouvelles perspectives et de nouvelles aires géographiques d'action s'ouvrirent et se dégager sur la scène internationale globalisée, tant pour leurs objectifs qu'envers leurs obligations. L'Afrique était justement un des espaces les plus concernés par cette mutation, non pas au niveau du renversement des anciens antagonismes (cas constitué par l'ex-URSS et l'Europe de l'Est), mais à celui du décloisonnement et de la libéralisation de l'espace, sur la scène ouverte des processus constitutifs de la mondialisation. Le rapport aux régimes africains ne nécessitait plus désormais pour les Etats-Unis de respecter certains compromis (voir compromissions) sous couvert des nécessités inhérentes à la Guerre Froide. La mondialisation l'expansion des modèles de libéralisation politique et économique permettaient et nécessitaient désormais de fixer certaines exigences de normes d'orientation politique et économique comme préalable au développement de relations avec les partenaires africains.

Dans le même temps, le mouvement général d'évolution en cours initiait le continent africain à l'éveil de l'intérêt américain, dans une optique de normalisation des échanges en phase avec la mise en conformité et à l'intégration aux processus de mondialisation.

Les Etats-Unis se positionnaient de même dans un nouveau rapport à leurs alliés européens dans la Guerre Froide, quant à leur appréhension du monde redéfini par la mondialisation, et ce particulièrement sur le plan de la concurrence économique. Les influences européennes issues du passé colonial ou post-colonial ne constituaient plus des titres de prorogations plus ou moins admis sur l'aire africaine : Les seules contraintes subsistantes étaient celles posées par le positionnement et les multiples stratégies de la politique étrangère américaine, et ces contraintes étaient désormais bien moindres que dans le cadre de la Guerre Froide, tout en nécessitant cependant de prendre en ligne de compte les conséquences de ces choix dans le contexte nouveau de la scène internationale sur la voie de la synthèse libérale dominante et le développement des échanges. Se posait ainsi la question du nécessaire positionnement à adopter, des politiques à apporter ou non à chaque question, à chaque situation, pour chaque aire, constituant une partie de la scène globale et donc de ses interactions. L'impasse ne pouvait plus être faite par un choix unilatéral évaluant les intérêts directs et immédiats de la question, sans une analyse des conséquences en retour, par le biais des vecteurs du système-monde et l'interaction des autres acteurs et forces en présence. L'idée d'une politique africaine des Etats-Unis, alors qu'un tel projet n'avait jamais vu le jour, se posait dans les termes de cette situation nouvelle et des perspectives qui devaient en être déduites pour l'avenir. La réflexion entamée par l'administration Bush sur le sujet sous forme de « politique courtoise », se prolongea ainsi pour l'administration Clinton, le passage à l'action émergeant finalement de la rencontre des circonstances et de la volonté politique.

La mondialisation faisait donc de l'appréhension de l'Afrique par Washington une double problématique. Dans un sens, le continent accusait un retard et une tendance à la marginalisation, qui risquaient à terme de se retourner contre la stabilité internationale après avoir conduit à une dégradation de la situation du continent. Dans une autre approche cependant, l'Afrique était également un potentiel, un continent en devenir dans le jeu global de concurrence qui se mettait en place, où les ambitions américaines rencontraient le défi d'une situation pour l'essentielle en friche. Pour ces deux lignes de réflexion, l'administration Clinton pouvait envisager le développement de son action en direction du continent, ce d'autant plus

qu'elle se faisait le relais de la promotion de la mondialisation. Tenant compte des paramètres posés par la réorganisation de la scène internationale sous l'influence des processus de mondialisation, l'administration Clinton apporta en réponse la définition d'une politique africaine ambitieuse en regard des précédents américains. Cette dernière ne put cependant émerger qu'à l'opportunité de l'évolution même du continent africain, au sein des évolutions globales en cours.

2. Evolutions et perspectives du continent africain.

En parallèle et de manière concomitante aux évolutions environnementales globales, l'Afrique connut des mutations qui initièrent véritablement et contribuèrent à formater l'action américaine à son égard. La décision américaine d'initier une politique africaine ne pouvait en effet être prise qu'à partir de cette impulsion nécessaire, et les problématiques engendrées par l'évolution africaine tracèrent les lignes des contraintes et des perspectives intrinsèques dont dut tenir compte l'administration Clinton dans la mise en œuvre de son projet, au sein du jeu complexe des autres contraintes. Le traitement de cette donnée contextuelle constitua l'élément central de la gouvernance des données environnementales, au plus près de la justification d'une politique africaine des Etats-Unis, tant par ses éléments propres que par les connexions établies avec les autres éléments en présence. Deux domaines principaux d'évolution ont à ce titre motivé le lancement du projet proposé par l'administration Clinton pour fonder de nouvelles relations avec le continent : La démocratisation et la libéralisation politique se répandant au sein de l'espace africain, et la restructuration des économies africaines dans le sens d'une libéralisation et d'une rationalisation de leur cadre, des perspectives qui permettaient d'envisager la stabilité et le développement de la région, et la mise en place d'un environnement profitable aux débouchés américains.

Les évolutions politiques africaines à la rencontre du paradigme de « bonne gouvernance. »

L'Afrique sub-saharienne connut au début des années 1990 un mouvement de démocratisation et de libéralisation politique qui concerna à des degrés divers un nombre croissant de régimes et de sociétés, au point de constituer une tendance d'évolution générale du continent³⁵. Depuis les indépendances, les régimes autoritaires avaient été la figure dominante en terme de système politique en Afrique, au point d'en devenir l'un des archétypes négatifs usuels les plus à même d'alimenter les doutes quant aux capacités de développement du continent.

Dictatures de fait et démocraties purement nominatives ne laissèrent qu'à de rares exceptions des démocraties effectives entériner une alternative politique sur le sol africain. Les changements de régimes purent, souvent après des crises paroxystiques, laisser un temps des tentatives d'évolution se former, souvent vite effacées par le retour d'une autre forme d'autoritarisme pour toute alternance. Une avancée générale significative de la démocratie et de ses corollaires (élections libres, multipartisme, liberté de la presse et d'expression...) se dessina pourtant sur le continent au début de la décennie 1990, un des points d'orgue de ce processus ayant été, tant d'un point de vue symbolique que réel, le cas particulier mais si important de l'Afrique du Sud. Cette démocratisation fut naturellement le fruit de facteurs complexes et variables selon les Etats, leurs histoires, leurs structures ; des déterminants généraux oeuvrèrent néanmoins à ce processus de manière transversale. Parmi ceux-ci jouèrent des facteurs internes au continent, tels les mouvements de contestation des acteurs locaux et des populations, ainsi que la détérioration des conditions de vie dues à la crise économique perdurant et s'aggravant depuis la fin des années 1970. Des facteurs externes agirent également, avec le climat global de libéralisation politique en cours dans l'ex-URSS, en Europe de l'Est et Orientale, et le « vent de la démocratie » comme nouveau paradigme environnemental eut certainement une incidence essentielle. De manière plus pragmatique, les exigences des bailleurs de fonds des Etats africains, par le biais des institutions multilatérales (Banque Mondiale) ou des partenariats bilatéraux, jouèrent un rôle fondamental dans la progression des critères de démocratisation en Afrique, en les imposant pour en faire, avec le libéralisme économique, le cœur de la conditionnalité de l'aide au développement.

A l'orée des années 1990, face à l'incapacité récurrente de la plupart des régimes africains à s'inscrire dans une courbe durable de développement, et face à l'échec des politiques d'ajustement structurelles censées y pourvoir, la question de l'aide extérieure se doubla d'une

³⁵ Olowu Dele, Sako Soumana (eds.), *Better Governance and Public Policy. Capacity building and democratic renewal in Africa*, Bloomfield, Kumarian Press, 2002, 244 p., p. 4.

conditionnalité de « bonne gestion », reposant sur le respect de critères préétablis et formulant le cadre d'action de l'Etat. Cette bonne gestion nécessaire fut conceptualisée en 1992 par la Banque Mondiale, sous la dénomination de « Good Governance », qui connut ensuite une diffusion et une utilisation incontournables. A l'origine, cette bonne gouvernance ne s'attachait pas à définir des modes de gestion au travers d'une forme d'exercice politique précise. Les spécialistes de la Banque Mondiale se gardèrent en effet de poser le régime démocratique comme étant la seule voie d'application de la bonne gouvernance : L'optique centrale demeurerait celle de la gestion du domaine économique, en dehors de toute autre considération. Après l'échec des politiques d'ajustement de nature libérale imposées en Afrique dans les années 1980, la bonne gouvernance avait pour ambition de reformuler cette option en y ajustant de manière centrale, mais toujours sous une optique libérale, le rôle que devrait jouer l'Etat dans la régulation des affaires publiques, au travers de l'application de critères de bonne gestion, nécessaires selon la Banque Mondiale au développement. La définition initiale de la bonne gouvernance par la Banque Mondiale était : *"As the manner in which power is exercised in the management of a country's economic and social resources for development"*. Rien n'empêchait donc un régime de se conformer à ce principe (et à ses critères) sans pour autant s'inscrire nécessairement dans un processus démocratique. Le contexte, les difficultés internes des Etats et la propension du cadre démocratique à faciliter l'application de cette bonne gouvernance synonyme d'aide bilatérale jouèrent néanmoins en la faveur d'une inflexion démocratique. Indirectement, les Institutions bilatérales fournirent donc un motif supplémentaire et de poids à l'évolution politique de l'Afrique.

Les pays occidentaux donnèrent cependant au concept de bonne gouvernance un sens directement politique. En reliant directement la possibilité de développement à la nécessité de démocratisation, les principaux bailleurs de fonds bilatéraux de l'Afrique appuyèrent de fait le processus de démocratisation au début des années 1990, et lièrent ce dernier aux critères désormais nécessaires de l'aide au développement. Ce positionnement se nourrit évidemment du contexte général, de l'idée que le modèle démocratique pouvait désormais s'imposer partout et servir de base universelle logique à l'évolution politique de par le monde. Il se basa également sur l'évolution décelable en Afrique, les signes avant-coureurs puis les prémices de la démocratie confortant alors l'analyse selon laquelle il s'agissait d'une direction prise de manière globale par le continent. La démocratie devint donc la perspective d'évolution que décida d'appuyer l'occident en Afrique au début de la décennie. L'argumentaire principal de

cette rhétorique fut de faire de la démocratisation la condition du développement, et donc par déduction celle de l'aide octroyée pour ce développement. François Mitterrand dans le discours de la Baule, au 16^{ème} Sommet des Chefs d'Etat de France et d'Afrique (juin 1990) établit ce lien entre démocratie et développement³⁶. L'administration américaine fit de même en érigeant en principe le fait que le développement nécessite une forme de démocratie, le sujet de discussion se déplaçant plutôt sur ce que recouvre celle-ci et les formes qu'elle pouvait emprunter, avant que des critères impérieux ne lui soient ensuite accolés. Rapidement, un glissement s'effectua ainsi entre les critères de la bonne gouvernance et ceux de la démocratie, dotant en quelque sorte le concept d'une dimension d'éthique politique qu'il ne possédait pas initialement, le faisant correspondre dans cette acceptation à un triptyque corrélationnel démocratie/moralité politique/développement.

Le processus de démocratisation en Afrique fut au cœur à la fois des motivations et des motifs de la logique politique élaborée par l'administration Clinton. Cette dernière partit du même constat que celui posé par le concept de bonne gouvernance, selon lequel le développement du continent ne pouvait passer que par une libéralisation politique et économique, qui formeraient les piliers autant que les conditions préalables à sa politique africaine. Dans cette approche, la démocratie fut établie comme la condition incontournable au développement de relations entre les Etats-Unis et l'Afrique. Elle devait certes pour cela s'accompagner d'une libéralisation économique, mais l'inverse ne pouvait en revanche plus se justifier : Si la démocratie n'était pas suffisante et devait se doubler d'une réforme du cadre économique, elle était en revanche nécessaire et incontournable, et la seule réforme sur le plan économique ne pourrait suffire. Le développement de la démocratie posa tant les obligations que les opportunités de l'Afrique comme des Etats-Unis, dans le développement de leurs relations à l'aune du contexte des années 1990. L'Afrique s'insérant par son processus de transition démocratique dans le mouvement général consécutif à la fin de la Guerre Froide, elle put s'inscrire dans les considérations américaines sur l'évolution contemporaine du monde. Dans le cas contraire, le continent se serait tenu à l'écart d'une double évolution contextuelle incluant la fin de la Guerre Froide et l'accomplissement de la mondialisation, et n'aurait certainement pas pu prétendre à l'attention américaine. Il aurait été à l'inverse difficile pour les Etats-Unis d'ignorer totalement les requêtes et la reconnaissance de pays s'engageant dans la voie démocratique et le difficile

³⁶ Bourgi Albert, "François Mitterrand et la démocratie en Afrique: Le discours de la Baule, huit ans après",

chemin des réformes initié par le concept de bonne gouvernance, après avoir porté jusqu’à la victoire sur le bloc soviétique les valeurs du « monde libre » démocratique, et au moment même où les efforts américains se concentraient sur l’établissement de la démocratie et de l’économie de marché dans ce même espace.

Tant par l’écho des circonstances que par leur histoire et ce qu’ils représentaient, les Etats Unis avaient une certaine obligation morale envers cette démocratisation africaine, que le président Clinton a effectivement choisi d’endosser. Même si elle n’engageait concrètement à

< http://helios.univ-reims.fr/Labos/CERI/Mitterrand_et_la_democratie_en_Afrique.htm >

rien, elle posait en revanche au moins la question d’un nécessaire positionnement théorique. L’administration Bush, bien que n’ayant générée aucun projet réel pour le continent, prit néanmoins soin de définir une position de principe à son égard, position où le développement de la démocratie constituait un des objectifs naturels à soutenir³⁷. Cette thématique ne pouvait être ignorée par l’administration Clinton, alors que l’ensemble de sa politique étrangère faisait de cette promotion de la démocratie un de ses piliers. Ainsi, le processus de démocratisation joua en quelque sorte un rôle d’intégrateur, de nécessaire prise en compte de l’Afrique par les Etats Unis dans son rapport au monde du début des années 1990. Par cette évolution, le continent pouvait s’engager avec les Etats Unis sur un contrat d’avenir ; si la démocratie continuait à progresser en Afrique, la politique américaine y trouverait son compte tant en terme stratégique que moral. Les Etats Unis ne pouvaient donc que soutenir d’une façon ou d’une autre ce processus. Après la reconnaissance précoce d’un nécessaire soutien, l’administration Clinton fut amenée au fil de son processus à édifier un projet de politique africaine, dont l’une des clés de voûte fut effectivement la démocratisation.

Le partenariat bilatéral avancé avec quelques rares Etats africains trouvant appui sur cette démocratisation, il était en outre difficilement envisageable que ce critère, engagé tant dans la conditionnalité théorique du développement que dans l’aide effective à ce développement, ne puisse déboucher pour les pays sur la voie des réformes sur une prise en compte de la part des Etats Unis. Cette donnée fut donc l’un des éléments initiaux qui permirent à une politique africaine de voir le jour à Washington, en engageant sur la voie démocratique un nombre suffisant de pays africains, avec des perspectives assez sérieuses d’implantation, pour qu’un

³⁷ Chapitre 4.

rapport global au continent basé sur ce critère soit engagé. La démocratisation et son extension dans l'incarnation de la bonne gouvernance purent de plus servir d'articulation centrale à la politique menée. Intégrée à la dialectique sous-jacente des intérêts américains, la démocratisation se voulait avant tout un gage de stabilité. Celle-ci passait par la mise en place de régimes politiques « sûrs » et stables, critères que la démocratie semblait être en l'occurrence la mieux à même d'incarner lorsqu'elle est solidement implantée. Ce postulat était une évolution de taille vis-à-vis de la période de la Guerre Froide, au cours de laquelle les régimes autoritaires avaient au contraire pu être considérés comme des atouts plus solides, face à l'extension de l'idéologie communiste.

Mais la démocratie s'inscrivait également en tant que pièce maîtresse dans le processus de développement économique, synonyme de perspectives commerciales. La relation fondée entre démocratie et libéralisme économique dans la logique américaine, sur la base de la lecture du concept de bonne gouvernance adoptée par les pays occidentaux, permettait en outre de servir d'argumentaire modulable, afin de justifier et de soutenir les orientations de la politique africaine, tant sur la scène américaine, que vis-à-vis des pays africains et des autres acteurs sur la scène internationale. L'obligation de soutenir l'effort des démocraties en Afrique pouvait ainsi être assurée grâce à cette justification de la défense des intérêts américains, face aux critiques partisans d'un repli américain, là où ils n'avaient pas d'intérêts directs en jeu pour les Etats-Unis, en arguant que ce soutien à la démocratie, outre le fait d'apporter une stabilité géopolitique profitable à la sécurité américaine, faisait également le lit d'un développement potentiel des échanges pour l'économie américaine. A l'inverse, la conditionnalité démocratique de l'aide et son intégration des critères de bonne gestion donnait à l'administration la grille d'excellence légitime lui permettant de justifier ses choix dans le développement de ses relations avec l'Afrique, face cette fois aux critiques progressistes favorables à plus d'aide au développement, tout en permettant d'exiger de la part des partenaires africains de se conformer à certains critères afin de prétendre pouvoir entamer un partenariat avec les Etats Unis. Outre la promotion intrinsèque de la démocratie, la notion de bonne gouvernance dans son acceptation intégrant la conditionnalité démocratique fit donc figure de concept central dans l'édification par l'administration Clinton d'un projet de partenariat avec l'Afrique, en liant libéralisations politique et économique au sein d'une même nécessité d'évolution, devenue naturelle dans le contexte croisé de la fin de la Guerre Froide et de la mondialisation. Sa gestion permettait à la fois d'assumer le rôle moral et les intérêts

américains, de servir d'argumentaire face aux critiques de tout horizon, tout en donnant aux Etats Unis la possibilité de proposer un partenariat à la fois ambitieux dans les termes, et totalement maîtrisé dans les faits, du fait d'une conditionnalité exigeante demandée aux pays africains en contrepartie du rapprochement américain. A cette perspective donnée par le volet politique de la bonne gouvernance, répondait l'autre aspect cette fois économique du concept : Si l'aspect politique était la caution morale incontournable de l'engagement américain en Afrique, l'aspect économique en était cependant le motif réel.

L'économie africaine et le positionnement américain.

Suite à l'échec des politiques d'ajustement appliquées dans les années 1980, les bailleurs de fonds multilatéraux, avec à leur tête la Banque Mondiale, ont donc redéfini au début des années 1990 les conditions du développement et de l'octroi de l'aide extérieure destinée à le soutenir. Cette bonne gouvernance originale posa les critères de gestion auxquels devaient se conformer les Etats, afin de permettre le développement de leurs économies et sociétés. Par extension, ces critères jugés nécessaires servaient à l'examen pour l'octroi des aides multilatérales, leur application étant, selon les institutions responsables, la manifestation de l'engagement sur la voie du développement, et donc du bon usage des aides. Exsangues même sous la perfusion de l'aide au développement, la plupart des économies africaines n'avaient d'autre choix que de se conformer à ces critères. A partir des années 1980, les économies africaines n'avaient en effet eu la possibilité de faire appel à des investisseurs privés que dans de rares cas de figure, ceux-ci étant rebutés par le facteur risque que représentait la conjonction de la fluctuation des prix des matières premières sur lesquelles reposaient principalement les économies africaines, l'échec chronique des programmes de restructuration économique, et l'instabilité politique récurrente, mettant l'avenir de chaque investissement à la merci d'incertitudes bien trop importantes. L'instabilité politique put trouver dans la vague de démocratisation du début des années 1990 l'affirmation d'une réponse pouvant être à terme sécurisante ; la faiblesse des économies essentiellement dépendantes des matières premières resta en revanche une norme rédhibitoire pour le développement d'investissements privés à l'échelle du continent. La source de flux financiers externes nécessaires au maintien à flot des économies africaines était donc pour la majeure partie des pays africains celle quasi-exclusive des bailleurs de fonds multilatéraux et bilatéraux. L'acceptation des critères de bonne gouvernance, et leurs conséquences sur les économies, mais également les sociétés, fut donc la seule alternative de la

plupart des pays africains, tant face à l'échec des précédents programmes que faute d'autres sources de capitaux et d'alternatives au développement.

Si le régime autoritaire est devenu l'archétype négatif de l'Afrique qui s'est imposé sur le plan politique, il en fut de même de la crise endémique sur le plan économique ; à la différence du premier domaine en revanche, le début des années 1990 ne signifia pas une évolution positive générale en matière de développement pour le continent. Bien au contraire, la décennie entérinait le renforcement de la marginalisation de l'Afrique sur la question du développement, en devenant la seule région à stagner ou à régresser, là où les autres régions émergentes (Asie du Sud Est, Amérique du Sud, Chine, Inde...) progressaient³⁸. Tant la vague de démocratisation que la mise en œuvre de critères et des politiques de bonne gouvernance, s'ils initièrent une mutation des économies africaines, ne provoquèrent pas d'inflexions notables dans la marginalisation économique de l'Afrique. Hormis quelques exceptions (Afrique du Sud, Botswana, Nigeria, Angola...), les capitaux privés continuèrent à éviter le continent africain, dans le contexte de la mondialisation qui en accentuait pourtant le volume et la circulation. En parallèle des difficultés préexistantes, les plans d'ajustements structurels imposés par les bailleurs de fonds multilatéraux conduirent ainsi les sociétés africaines sur la voie de l'austérité et du désengagement de l'Etat dans la plupart des domaines de l'action publique primordiaux pour la stabilité des conditions de vie des populations (éducation, formation, santé...), ce qui dans la période de transition qui en découlait, pouvait jouer de manière néfaste en affaiblissant les capacités des sociétés à pouvoir faire émerger les énergies nécessaires à une nouvelle forme de développement économique exigée par le contexte de mondialisation. La phase de transition économique engagée au cours de la décennie 1990 était donc un moment crucial de l'évolution des économies africaines, indispensable pour se conformer aux critères internationaux en la matière, mais également dangereux pour l'équilibre sociétal et le développement même des économies. Ainsi, et malgré l'émergence de quelques pays commençant, à la suite de ces réformes mais également du fait de leurs atouts préalables, à pouvoir porter l'espoir d'un développement soutenable sur le long terme, la majorité du continent africain continuait, au cours des années 1990, à accumuler les handicaps lourds en matière de développement économique.

³⁸ Foirry Jean-Pierre, *op. cit.*, p. 8.

Le continent continuait de plus à accumuler les handicaps risquant de le marginaliser définitivement. Le premier de ces fardeaux, pour reprendre la terminologie usitée par les organismes multilatéraux et l'administration américaine, demeurait le problème de la dette, dont le remboursement des seuls intérêts constituait un système d'aliénation sans cesse renouvelé dont ne semblaient pouvoir se sortir les états africains. Les mesures imposées à sa résolution induisaient de fait une mutation de la politique appliquée au sein des sociétés dont les effets, dans l'attente prévisionnelle de nouvelles base de développement, continuaient à indexer les difficultés de développement autour de cette thématique de la dette, puisque s'accroissaient dans l'intervalle les effets négatifs pour les populations des coupes budgétaires nécessitées par la bonne gouvernance. Mais le problème de la dette et les dernières conséquences alors imputables aux politiques d'ajustement structurel imposées à sa suite, ne faisaient en fait que se surimposer à l'enchaînement des problèmes dus à la gestion des économies nationales depuis les indépendances, qui avait participé de la spirale négative qui perduraient, au moment où la mondialisation exposait leur faiblesse et leur nécessaire correction, afin d'éviter un effondrement des économies africaines. Les politiques d'ajustement structurel, d'un coût élevé pour les sociétés africaines, n'en avaient en effet pas moins pour objectif de réguler les pratiques, les structures économiques et politiques, pour à terme permettre, après une difficile transition, un développement durable et une progression de la qualité de vie en Afrique. Dans l'intervalle cependant, les faiblesses africaines devenaient plus évidentes encore, et risquaient sous les effets conjugués de la mondialisation et des ajustements structurels, de priver le continent de ses maigres avantages. Elles démontraient par-là même la nécessité de s'en affranchir pour pouvoir prétendre à un développement soutenable, au moins sur le moyen terme.

Largement tributaires du secteur primaire, des activités agricoles et d'extraction, les économies africaines étaient ainsi exposées aux fluctuations des marchés, à la concurrence internationale intensifiée, ainsi qu'aux divers aléas naturels et humains qui pouvaient compromettre par leurs effets la croissance entière d'un pays, souvent appuyée sur quelques domaines, voir un seul produit d'exploitation. Cette exposition, déjà éprouvée par l'évolution à la baisse du marché des matières premières au début des années 1980, n'en devenait que plus critique dans un contexte décloisonné et intensifié des flux commerciaux. Du fait d'une production primaire tournée à l'exportation, les économies africaines s'exposaient à une instabilité accrue des prix ainsi qu'à une concurrence croissante, sur un secteur ne pouvant en outre être porteur à long

terme³⁹. Cette dépendance à quelques productions primaires, même si elle pouvait, sous la forme des hydrocarbures notamment, être une source assurée et importante de revenus, privait néanmoins les économies africaines d'un dynamisme et d'une diversification indispensable à un développement pérenne et moderne, que la rente des bénéfices naturels avait contribué à faire négliger par les Etats africains concernés. La conséquence directe de cette base des économies africaines, dépendantes de cours de plus en plus majoritairement instables et faibles, était de ne pouvoir profiter du développement des échanges inhérent à la mondialisation, faute de productions manufacturières et d'industries de transformations permettant de s'insérer sur ce marché et de profiter de sa croissance comme de ses opportunités d'investissement. En conséquence, les économies et les sociétés africaines se voyaient privées de ce développement, lié à des possibilités accrues d'échange sur le marché mondialisé du fait de leurs lacunes structurelles. Une grande partie des bénéfices des économies africaines demeuraient en outre captée par une frange restreinte de la population et les investissements limités, dans des domaines et activités généralement peu profitables à l'économie. Il en résultait des faiblesses patentées en matière d'infrastructures, qui s'ajoutaient aux difficultés naturelles de l'espace africain, et limitaient à leur tour les espoirs de diversification, d'ouverture et de développement économique. Aux problèmes de perspective de développement structurels répondaient ceux du capital humain des sociétés africaines. La captation des richesses, puis les politiques d'austérités mises en place pour pallier leurs défauts, posaient le problème de la formation et de la place faite aux personnels qualifiés, alors même que le développement de ce capital humain était une condition indispensable à la mutation des économies africaines hors du secteur primaire dans lequel elles s'inscrivaient majoritairement.

L'Afrique entrait donc dans l'ère de la mondialisation en étant la région la plus pauvre et la plus en retard en terme de développement économique, dans une configuration et des structures économiques en majorité fragiles et inadaptées, et dans une dynamique de régression faisant craindre à sa marginalisation définitive, alors qu'elle ne représentait que 1% des échanges commerciaux sur la scène internationale⁴⁰. Malgré ce bilan encore largement négatif du développement économique en Afrique, que les évolutions en cours lors de la décennie 1990 semblaient en outre devoir aggraver, le continent africain ouvrait toutefois en parallèle assez de perspectives de développement au travers de certains de ses pays pour que la mise en place des

³⁹ *Ibid.*, p. 16.

⁴⁰ *Ibid.*

échanges commerciaux et un partenariat économique entre les Etats-Unis et l'Afrique puisse se révéler suffisamment avantageux et viable pour constituer l'axe central de motivation autour duquel une politique africaine fut développée. La politique américaine se basait sur le pari du développement économique de la région, ce qui impliquait un engagement préalable pour pouvoir se positionner au mieux à son égard, quel que puissent être les échéances et l'ampleur de ce développement. D'un point de vue économique, le positionnement américain en Afrique se justifiait dans le contexte de la mondialisation nécessitant la prise en compte de la totalité de l'interface internationale, et la perspective de la politique américaine de développement des échanges et de constitution d'accords commerciaux régionaux, destinée à trouver de nouveaux débouchés à la production américaine. Dans cette perspective, et quelle que fut sa situation initiale, l'Afrique représentait un marché potentiel de plus de 700 millions de consommateurs (argument qui fut constamment avancé par le discours officiel), sur lequel devaient se positionner les Etats-

Unis, et qui constituait un enjeu suffisant pour engager une politique d'accompagnement du développement du continent, qui serait apte à faire des économies africaines des débouchés pour les produits et investissements américains, et des africains des consommateurs effectifs de la production américaine.

Indexé en premier lieu par la politique économique et commerciale des Etats-Unis, l'engagement en Afrique était également une nécessité en dehors du domaine économique, égard aux impératifs posés par le nouveau contexte aux responsabilités américaines. Les autres domaines d'implications se devaient à ce titre de composer avec une réalité économique africaine encore fragile, mais qui pouvait cependant servir de porte d'entrée pour les Etats-Unis en Afrique par le biais d'un partenariat économique et commercial, pour ses finalités propres comme pour la progression concomitante des autres objectifs, le renforcement économique et la prospérité du continent étant dans la logique américaine avec le développement démocratique l'une des deux conditions de la stabilité du continent africain, et de sa capacité à lutter contre les autres problèmes, qu'ils fussent internes ou qu'il s'agisse des menaces transnationales. L'inclusion de l'Afrique à la politique étrangère américaine trouvait par conséquent toutes ses justifications dans une vision globale de la scène internationale, et des conséquences que la mondialisation permettait d'envisager quant à la prise en compte d'un continent entier dans cette politique, au présent comme dans une perspective temporelle plus longue. La présidence Clinton intervenant à un moment crucial de recomposition, il lui incombait de poser les jalons

de ce qui pouvaient constituer de futurs enjeux, pour la suite de son mandat et au-delà. L'axe économique central à cette politique était le fait de l'appréhension par le président Clinton de cette politique internationale globalisée, et des orientations que devaient en favoriser les Etats-Unis. L'état mineur des échanges entre les Etats-Unis et l'Afrique laissait en effet augurer un nécessaire développement des échanges, étant donné leur faible niveau de départ et les perspectives de développement émergeant tout de même des difficultés générales du continent.

Les mutations du continent africain au début des années 1990 dans le contexte de libéralisation économique et politique en cours, ne pouvaient permettre aux Etats-Unis de faire l'économie d'une prise en compte de l'Afrique plus substantielle que par le passé.

L'influence américaine était restée jusque là en retrait sur le terrain de l'Afrique. Or la vision précoce de la mondialisation du président Clinton nécessitait de formuler une politique cohérente à l'égard de ce continent, afin de se positionner tant en vue des opportunités directes, qu'en terme géostratégique, où le développement économique occupait une place de choix en terme de stabilisation et de contrôle de la région. Face aux perspectives de la mondialisation, les Etats-Unis se devaient en Afrique comme ailleurs de s'assurer de débouchés potentiels pour ses exportations et le positionnement de ses intérêts externes.

L'Afrique était au début des années 1990 totalement à la périphérie, voir en dehors des circuits américains⁴¹. Cette lacune pouvait néanmoins se lire à contrario comme une opportunité supplémentaire de développement des échanges entre les Etats-Unis et l'Afrique, dans un domaine où tout était à mettre en place, hormis quelques relations bilatérales privilégiées bien installées. Cette possibilité rendue nécessaire par la mondialisation trouvait en outre une justification dans les perspectives prometteuses d'évolution de l'Afrique qui, dans le contexte du début des années 1990, pouvait se lire comme une partie d'une mutation historique d'ensemble, et qui par conséquent pouvait servir de base prospective pour une lecture elle aussi d'ensemble des rapports à construire par Washington avec le continent africain. Le développement économique de l'Afrique était une condition comme une conséquence envisageable du développement d'un partenariat avec les Etats-Unis, un postulat tant de base que d'arrivée soutenant le projet de politique africaine élaborée par l'administration Clinton sous la forme d'un cercle vertueux pouvant être entraîné à l'avantage des deux parties. L'administration Clinton tablait en effet sur la mutation économique et politique des pays

⁴¹ Clinton William, "Remarks by the President to White House Conference on Africa", Washington, 27 juin

africains pour pouvoir y développer ses partenariats et son investissement, qui à leur tour se seraient inscrit dans le mouvement de développement durable du continent.

Les Etats-Unis soutenaient à ce titre les réformes structurelles imposées par les organismes de prêts multilatéraux et la logique de la bonne gouvernance. Les réformes permettraient d'instaurer un cadre acceptable, tant économique que politique et légal, pour un développement des échanges commerciaux et des investissements américains en Afrique, qui à leur tour soutiendraient le développement durable des économies du continent. L'objectif était à double sens ; d'une part, il permettait aux Etats-Unis de s'ouvrir de nouveaux marchés, de nouveaux débouchés potentiels pour ses exportations, et d'accroître leur influence sur les potentialités africaines en matière de richesses et d'investissement, tant financiers qu'en terme d'infrastructure et d'exploitation. Cet avancement en Afrique, en plus des bénéfices pour l'économie américaine, constituait une porte d'entrée pour l'influence américaine en général, ce qui, dans le cadre de la mondialisation et de ses perspectives à venir, était déterminant. En étendant par le biais du développement commercial ses modèles culturels au continent africain, les Etats-Unis pouvaient escompter y implanter leur influence de manière durable. Pour cela, le développement des économies et la libéralisation des régimes et des sociétés en Afrique étaient les meilleurs atouts. Le développement économique de l'Afrique pouvait en outre permettre au continent de se pacifier, de gagner en stabilité et, en s'intégrant à l'économie globale, d'amenuiser une bonne partie des problématiques stratégiques qui menaçait de se développer en cas de marginalisation sur une scène globalisée. C'est donc une approche globale et plurielle en terme stratégique que recouvrait l'idée d'une politique africaine cohérente, applicable à l'ensemble du continent, et dont l'axe central serait le développement des échanges économiques entre l'Afrique et les Etats-Unis. Les Etats-Unis avaient en effet comme alternative à une approche globale la possibilité de développer des relations bilatérales, avec un parterre de partenaires choisis et répondant aux critères du développement de relations économiques privilégiées.

Mais l'administration Clinton entreprit cependant d'élaborer une approche applicable à l'ensemble du continent, dans la perspective de son possible développement, sur les bases constatées au début de la décennie en matière d'ajustement structurel. Ainsi, des opportunités séparées se retrouvaient dans une lecture globale du développement de l'Afrique, intégré à l'émergence de relations avec les Etats-Unis. Conditionnée par la réussite des transitions

structurelles politiques et économiques, la politique américaine se positionna comme un vecteur d'accompagnement et de récompense de ces efforts entrepris par des pays africains, qui seraient alors à même de répondre aux critères de bonne gouvernance et d'entamer un développement pérenne. L'action américaine envers l'Afrique se mit donc en place dans ce moment où les premières réussites et un mouvement général de mutation en matière de développement économique voyaient le jour en Afrique, afin de les favoriser et d'en être bénéficiaire, tout en évitant de s'investir trop en avant des possibilités de développements

1994.

encore incertaines. La mise en place d'une approche globale, basée sur une conditionnalité de résultats pour l'engagement américain et le développement d'un partenariat permettait à la fois de s'ouvrir à tous sur une base égale, et de ne s'engager concrètement et proportionnellement qu'auprès des pays dont auraient été évalués les bénéfices pour l'investissement, le commerce et les opportunités économiques des firmes américaines. Pour se faire, l'administration américaine basa sa politique sur des critères de développement, largement inspirés de ceux de la bonne gouvernance. Elle s'appuya également sur l'exemplarité des réussites africaines pour en faire les moteurs du développement de l'Afrique dans la logique et la rhétorique officielle de Washington. Cette option permettait en outre de concilier le développement de relations bilatérales avec une politique globale, sans que celle-ci n'ait à souffrir d'incohérence. L'approche américaine développait en effet en parallèle d'un discours global conditionnel des relations privilégié avec certains partenaires africains, dont les atouts le permettaient au présent. Ce fut le cas des géants de l'Afrique, avec pour cas particulier l'Afrique du Sud, qui représentait à elle seule la moitié des exportations américaines en Afrique au cours des années 1990. Les autres forces économiques majeures de l'Afrique, qu'il s'agisse du Nigeria, de l'Angola ou du Gabon fournissaient quant à elle avec l'Afrique du Sud plus de 80% des importations américaines en provenance d'Afrique en 1994, des hydrocarbures et des produits de l'extraction minière pour l'essentiel⁴².

L'approche américaine entendait également se positionner de façon privilégiée auprès des économies en devenir et des pays dont les perspectives d'évolutions se révélaient, à la suite des efforts structurels entrepris pour sortir des modèles économiques post-indépendance. A ce titre, les Etats-Unis entreprirent de se positionner en attente, effectuant un suivi des évolutions en

⁴² USIA, *Perspectives économiques*, août 1999, < <http://usinfo.state.gov/journals/ites/0899.ijef/frtra.htm> >.

cours au sein du continent, et apportant leur soutien en matière de développement à ceux qui le justifieraient par leurs progrès. Ce soutien étant majoritairement exprimé sous la forme de l'ouverture à l'investissement et au commerce américain, les Etats-Unis mirent en place un système dont l'énergie était doublement générée par leurs intérêts : La mise en conformité permettant le développement de leurs intérêts en Afrique se voyait en effet récompensée par l'implantation de ces mêmes intérêts, avec certes en corollaire un effort prévu en matière de réduction de la dette, mais alimentée pour l'essentiel par la promesse de développement induite par un partenariat avec les Etats-Unis. C'est ainsi que se forma la liste des partenaires africains répondant aux critères fixés par la politique américaine, qui furent inclus dans cette conception et cette appréhension globale d'une Afrique partenaire économique des Etats-Unis, selon une logique de réciprocité des avantages qui fixait cependant, au départ comme à l'arrivée du dispositif, l'accomplissement des intérêts américains comme objectif.

Les évolutions contextuelles générales et les évolutions de l'Afrique initièrent dans leur concomitance l'opportunité du développement de la première politique africaine des Etats-Unis. Celle-ci ne dut cependant son émergence qu'à la faveur de la rencontre de ces évolutions avec une volonté exprimée dans ce sens par le président Clinton, qui fut l'amorce nécessaire au développement du projet. Les motivations à l'origine du développement d'une politique africaine ne furent cependant pas les seuls éléments qui intervinrent dans son conditionnement ; cette politique fut en effet également indexée par l'influence indirecte exercée par les conditions spécifiques de la présidence Clinton, qui dessinèrent les contours de l'espace dans lequel purent s'inscrire le développement de sa politique et son exercice décisionnel.

3. Les conditions d'exercice du pouvoir de la présidence Clinton.

L'environnement américain a conditionné à sa base le cadre de la présidence Clinton et de son action, avec des répercussions sur la politique africaine menée et les spécificités de sa gouvernance. Si de multiples données entrèrent en jeu dans le système de conditionnalité américain où elles durent s'insérer, certaines données ont imprimé une influence notable sur la gouvernance et l'orientation du projet pour l'Afrique. Ce fut le cas de l'exposition dont furent l'objet W. Clinton et sa présidence, qui les plaça dans une mise en lumière spécifique, avec des

répercussions tant en terme de contraintes que d'opportunités sur l'action menée. L'opposition virulente avec laquelle dut composer le président Clinton dans l'exercice de son action fut quant à elle l'élément central qui joua directement sur sa marge de manœuvre décisionnelle et son calendrier politique, formatant en grande partie son mandat, avec des conséquences essentielles en terme de contraintes sur la politique élaborée. Le contexte économique spécifique des Etats-Unis lors de cette période fut un autre élément essentiel de formatage, qui permit certainement l'émergence de la politique africaine de même qu'une part des difficultés qui devaient s'y opposer, entre une croissance économique sans précédent augurant d'un contexte optimiste, et les réticences émanant des bouleversements induits par la mondialisation.

Une présidence exposée : L'explosion des médias et de la circulation de l'information.

D'une manière générale, la présidence des Etats-Unis est une fonction particulièrement exposée et observée, occupant un statut à la croisée des attentes et des attaques, devenant une cible publique (parfois au sens littéral) sur la scène américaine comme sur la scène internationale. Cette caractéristique a cependant atteint un niveau supérieur avec la présidence de W. Clinton, dont un ensemble de facteurs convergents a fait de l'exercice un objet d'observation et d'exposition spécifique. Si la personnalité du président et les attaques dont il fut l'objet constituèrent des supports à cette exposition, la période connut cependant une explosion exponentielle des médias et de l'information qui contribua à exposer le pouvoir exécutif et son action. Cette explosion des médias ne fut cependant pas que contraignante, puisqu'elle développa également la capacité de mise en lumière de l'action entreprise par le président et son administration, devenant une arme de gouvernance à la puissance décuplée. Cette évolution eut donc dans ses ramifications des conséquences sur les logiques et les dynamiques de l'action engagée par l'exécutif américain.

Les années 1990 ont connu un développement et une modification particuliers de l'univers médiatique et de l'information, redéfinissant par-là même leur rôle dans les sociétés, et notamment leur rapport à l'exercice politique. Cette mutation fut la résultante de la convergence de deux phénomènes : Des innovations technologiques révolutionnèrent d'une part tous les aspects relatifs aux médias (réalisation, traitement, diffusion, accès...), et les notions de

simultanéité, de multiplicité et d'accessibilité qui en découlèrent modifièrent profondément la nature, la gestion et l'impact de l'information aux Etats-Unis et dans le monde. Au niveau des vecteurs de diffusion, la croissance du paysage télévisuel (dont les chaînes d'information en continu) par le développement des réseaux câblés et satellites instigua une première mutation, relayée et amplifiée dans la seconde moitié de la décennie par l'explosion et la démocratisation d'Internet. Ces évolutions furent accompagnées aux Etats-Unis par des décisions politiques visant à en favoriser le développement, l'administration Clinton s'étant résolument investie dans les nouvelles technologies de l'information, en tant que vecteur central du développement de la croissance américaine. Un programme sur l'infrastructure nationale de l'information lancé en 1993 permit ainsi le développement du réseau qui accompagna l'explosion d'Internet au cours de la décennie. Dans le même objectif, la loi sur les télécommunications du 1^{er} février 1996 autorisa la concurrence générale des compagnies de câble-opérateurs. D'autre part, ce développement de l'information se fit dans le cadre de recomposition sur de nouveaux paradigmes émergents du monde d'après Guerre Froide : Le contexte et la complexification apparente du monde contemporain suscita alors un besoin accru d'analyse et de compréhension, qui donna aux innovations le support où se sont produites les mutations du rapport à l'information, à la fois méthodologiques et ontologiques, à la croisée des incertitudes et des constats d'interconnexion des phénomènes⁴³.

La place et les modalités nouvelles de l'information, notamment dans son traitement médiatique, fut une donnée essentielle à prendre en compte par l'administration Clinton dans l'exercice de sa politique, tant comme contrainte que comme opportunité. La chronologie de cette révolution eut pour conséquence de faire coïncider le développement du fait médiatique comme fait historique avec la présidence de W. Clinton, comme d'autres faits historiques avaient pu se confondre précédemment avec certaines présidences. Favorisé par ces évolutions externes, ce constat fut surtout entériné par le fait que le président était lui-même un personnage éminemment médiatique et charismatique, qui faisait partie d'une génération ayant toujours reconnu l'importance centrale des médias et de la télévision en particulier dans la vie politique, qu'il s'agisse de se faire connaître, de remporter une élection, de faire carrière ou de mener au mieux ses fonctions. Cette ère médiatique nouvelle avait en quelque sorte commencée avec la campagne présidentielle de 1960 puis la présidence de Kennedy, qui virent l'image prendre le pouvoir sur le son et l'écrit. Le rôle des médias se doubla d'un exercice critique de l'exercice

⁴³ Semprini Andrea, *CNN et la mondialisation de l'imaginaire*, Paris, CNRS Editions, 2000, 187p., pp. 10-11.

des présidents successifs, exerçant une pression croissante, tant au niveau de l'action politique que dans la révélation des affaires, erreurs et scandales qui pouvaient remettre en question l'action comme la légitimité du chef de l'exécutif américain.

Plus que tout autre, W. Clinton fut au centre de ces deux dialectiques, profitant des médias pour accéder à la présidence, puis gouverner et maintenir une côte de popularité nécessaire à sa réélection, grâce à son image, son style et son habileté à utiliser à son actif cet instrument, mais attirant également sur lui la lumière médiatique à l'occasion de ses difficultés politiques et de ses ennuis judiciaires. La présidence Clinton fut en conséquence une des plus exposées médiatiquement, quantitativement et qualitativement, tant au niveau de l'exercice politique que de ses manifestations périphériques, voir extérieures. En cela, elle entérina l'ère de la « campagne permanente » mettant en jeu l'image du président et de sa politique de manière quotidienne. Cette exposition était une contrainte de l'action, égard au traitement que pouvaient en faire les médias et son accueil par l'opinion publique ; mais elle apparaissait également comme un avantage aux mains du pouvoir exécutif, afin de convaincre du bien fondé de sa politique et d'imposer ses objectifs, notamment face à l'éventuelle opposition du Congrès⁴⁴, ce que W. Clinton ne manqua pas d'expérimenter lors de la majeure partie de sa présidence. La révolution de l'information et des médias des années 1990 fournit de même à l'administration Clinton des moyens sans précédents pour exposer et imposer une vision, un projet, une politique, en même temps que la possibilité et la nécessité de gérer l'information produite et diffusée par d'autres vecteurs.

Un double mouvement de mise en exergue et de banalisation de l'action politique et du fait événementiel se mis alors en place au niveau de leur couverture médiatique : Ce processus se fit par la retransmission en directe et l'archivage simultané des événements d'une part, leur conférant une portée d'« histoire en action » qui se répercuta sur la manière même de considérer l'action politique et sa mise en scène⁶⁰. Il se fit également par l'omniprésence de la couverture médiatique, la multiplication des comptes-rendus et analyses des moindres faits liés, de près ou de loin, à la sphère politique et ses acteurs. L'information devînt de plus segmentée, traitée selon sa nature et l'importance médiatique qui lui fut donné. En fixant par sa couverture l'intensité des enjeux, elle initia les stratégies de réponse vis à vis de ces événements de la part

⁴⁴ Lacorne Denis (dir.), *Les Etats-Unis*, Paris, Fayard/CERI, 2006, 675 p., 72. ⁶⁰
Chapitre 9, partie 1.

du pouvoir, et induit une part de la politique suivie. A l'inverse, elle put être mise au service de l'événement, de l'action politique à laquelle le pouvoir souhaitait voir attribuer une intensité événementielle particulière. Découlant de cette couverture, l'abondance du matériau permit l'émergence d'un volume croissant d'images, de symboles, de situations, de gestes ou de paroles, dont le recyclage par l'écho médiatique fixa les paramètres de communication que dut prendre en compte le déploiement public de l'action politique.

Mise en exergue donc, mais banalisation également, par l'importance et la permanence du flux d'information, la multiplicité des sources et des traitements, avec pour conséquence une désensibilisation ou un détournement accru de l'attention du public, et parfois pour corollaire un brouillage accentué des lignes entre le politique et l'apolitique, l'anecdotique et l'essentiel. Là encore, la sphère politique dut intégrer ses paramètres à ses stratégies, aussi bien face aux contraintes médiatiques que dans la gestion interne des politiques. L'information et les possibilités s'y rapportant se positionnèrent, tant vis à vis de l'exercice du pouvoir que comme une donnée interne à cet exercice, avec un poids et une incidence sans précédents à un niveau public et dans un contexte de paix. Ainsi, l'information formula à la fois des contraintes et des opportunités spécifiques à la gestion d'une politique, sous des formes internes et externes. Les conséquences des nouvelles caractéristiques de l'information furent ainsi multiples pour l'exercice politique. Le nouveau rapport à l'information posa notamment la question des modifications des rapports du public au réel, et ses conséquences pour l'exercice du politique. Sa gestion devint un objet nécessaire de la gouvernance de tout projet, partagée entre son effectivité et son traitement en tant qu'information ; elle nécessita une réorganisation et un nouveau rapport quant à sa production, qu'elle fut externe par le biais des médias ou interne, au travers de la production institutionnelle. Plus qu'auparavant, la politique ne pouvait se départir de sa communication, dès que ses enjeux nécessitaient une approbation publique ou entraient d'un point de vue stratégique dans la sollicitation de cette approbation. Tout en servant la politique effective, le traitement de l'information adjacente généra ses propres logiques et stratégies, en tant qu'objet politique propre, et comme vecteur au service d'autres objectifs.

L'information allait désormais avoir une accessibilité beaucoup plus grande, plus rapide et plus longue, ces facteurs devant être intégrés à leur gestion ; en outre, de nouvelles manières de concevoir l'information et son rapport au public générèrent des stratégies spécifiques, comme au niveau des sites Internet institutionnels, mis à la disposition de la communication des

services gouvernementaux⁴⁵. Ce nouveau statut de l'information dans son rapport au politique eut l'effet de générer de nouvelles lignes de fuite où devait s'insérer l'action politique. Ultra-médiatisée, la présidence Clinton sut investir et alimenter cet état de fait, notamment par l'exposition et l'investissement du président et des personnalités de premier plan de l'administration, dans la promotion et le soutien de l'action politique. A l'inverse, la médiatisation posait des contraintes majeures se répercutant à la gestion et à la marge de manœuvre offerte à cette action. La couverture de l'actualité et des événements sur les scènes internationale et africaine donna de même une nouvelle perspective aux exigences de réponse posées à l'action et à la décision politique, sous le feu de deux types d'expositions médiatiques : D'une part, le temps et les enjeux médiatiques d'une situation de crise se posèrent simultanément au temps plus lent de l'action politique, constituant un problème de gouvernance de l'information imbriqué dans le cours du processus politique ; ce fut le cas antérieurement à la politique africaine en elle-même avec la Somalie et le Rwanda, puis de manière contemporaine avec notamment l'attentat contre les ambassades américaines au Kenya et en Tanzanie en 1998. D'autre part, les termes de la politique développée purent également être confrontés à ceux d'une réalité divergente : L'administration Clinton fut confrontée à ce cas de figure au moment du développement de sa politique africaine, qui coïncida avec une certaine dégradation de l'Afrique et de l'écho médiatique qui en provenait.

L'information connut également au travers de sa mondialisation un accroissement de ses flux et une globalisation de son interface de diffusion. Cette forme de mondialisation en fut une des plus étendues, puisque non limitée par des contraintes dépendant des résistances formulées par les systèmes politico-économiques et les disparités matérielles, et certainement plus importante, de par ses conséquences sur la perception du monde par chaque individu, où qu'il soit dans ce monde. De plus, la mondialisation de l'information fit de l'information de la mondialisation, au cœur des discours et des actions des décideurs sur la scène internationale lors des années 1990 un élément tant de confrontation que de responsabilisation de ces derniers vis-à-vis des régions et populations situées à la périphérie, voir à la marge du phénomène. Une des autres conséquences essentielles de la révolution de l'information fut la contraction du temps et de l'espace qui s'en suivit, et l'écho potentiel accru que chaque information, chaque situation, chaque événement pouvait désormais avoir selon sa diffusion, son traitement médiatique, et l'impact suscité auprès des pouvoirs et opinions publiques. Par son impact sur l'opinion

⁴⁵ *Ibid.*

publique américaine et sur la scène internationale, et leurs conséquences pour l'administration américaine, l'information médiatique, déjà centrale auparavant, prit une nouvelle dimension d'exposition, changeant les paramètres de la gouvernance des éléments portés à la connaissance du public. Ainsi, les crises à l'étranger purent revêtir une nouvelle temporalité, une simultanéité et un rapprochement par l'écho médiatique qui leur fut donné, rendant les réactions publiques et politiques forcément différentes. En parallèle de la dramatisation accrue de l'actualité mondiale traduite en terme de contraintes, cette puissance de l'information et des médias devenait aussi une donnée clé de la stratégie politique, intégrée en première ligne des moyens comptés au service de l'accomplissement des objectifs fixés. Concernant les rapports des Etats-Unis avec l'Afrique, cette dynamique contrainte/opportunité posée par le développement de l'information fut au centre des conditions de l'exercice politique. Au sein de cette interface, les politiques menées par l'administration américaine connurent des implications inédites en terme d'impact, augurant tant d'une considération que d'une lecture et d'une lisibilité nouvelle de l'action politique confronté à une évaluation nouvelle. Cette transparence eut notamment pour conséquence de fixer des critères d'exposition élevés pour l'action gouvernementale, qui firent de la variable « information » une donnée centrale dotée d'un nouveau statut, pour l'image autant que pour le contenu de l'action politique américaine, sur la scène intérieure comme à l'extérieur. Elle eut également pour effet d'interroger les mécanismes de la démocratie, et de contribuer à infléchir le mouvement de la gestion des affaires publiques vers l'univers conceptuel de la gouvernance, qui renouvela l'exercice politique démocratique lors de cette période, et notamment celui de la présidence de W. Clinton⁴⁶.

Générée dans un contexte nouveau nécessitant, à mesure qu'il se dessinait, de nouvelles grilles de lecture et d'interprétation, la révolution de l'information et des médias initia des modifications contraignantes pour l'exercice politique, mais fournit également des espaces blancs, un potentiel à exploiter, une nouvelle frontière, aux services institutionnels pour réinventer la gestion politique en y incluant cette évolution de la place de l'information. De fait, la mise en place de nouvelles grilles de lecture et d'interprétation put se faire simultanément à l'émergence de nouvelles capacités de gestion et de diffusion de l'information, alors que la politique même des Etats Unis se redéfinissait vis à vis des évolutions contextuelles. Chaque élément put donc interagir sur les autres dans la simultanéité

⁴⁶ Chapitre 3.

de ces processus. Impliquées à plus d'un titre dans le formatage des paramètres de l'action publique américaine dans les années 1990, les mutations du fait médiatique contemporaines de la présidence Clinton eurent également une incidence déterminante sur son cours et sa mise en contexte, en rencontrant une opposition particulière au président Clinton et à son action politique à qui elle donna un écho particulier, opposition qui fut l'un des principaux éléments globaux sur le plan domestique déterminant l'identité contextuelle de ces années.

Une présidence conflictuelle : L'opposition radicale des Républicains.

L'analyse de toute politique menée par les Etats Unis lors des années 1993-2000 ne peut se départir des conséquences essentielles imprimées par la manière dont ont été combattues, exposées et soumises aux critiques sur les scènes politique et médiatique à la fois la personne, la présidence et l'action politique de W. Clinton. Une chronologie de sa présidence peut en effet être dressée selon cette thématique particulière, et laisser apparaître que l'exposition et les attaques furent effectivement permanentes, ne dessinant finalement que des variations d'intensité et de motifs. Ce climat fut le fruit de la rencontre de deux facteurs principaux : D'abord une opposition idéologique radicalisée ayant conquis la majorité au Congrès, et résolue à combattre le président et son action sur le terrain politique ; ensuite, l'émergence de multiples affaires, scandales et attaques visant tant le président que sa personne et son entourage, qui servirent de points de fixation aux attaques les plus virulentes, et qui parasitèrent son exercice. Ces deux dynamiques furent mises en exergue par l'écho, le relais et l'amplification qu'elles suscitèrent à travers le développement contemporain de la sphère médiatique précédemment évoquée.

L'opposition particulière dont a été l'objet le président Clinton trouvait ses racines dans l'évolution entreprise par les partis Démocrate et Républicain à partir de 1968 selon des orientations radicalement divergentes, qui conditionnèrent la vie politique américaine pour les décennies suivantes, et aboutirent à une confrontation spécifique au cours des années 1990.

Majoritairement au pouvoir depuis les années 1930, tant à la présidence qu'au Congrès⁴⁷, le parti Démocrate se présenta à l'horizon de la présidentielle de 1968 déchiré par les contradictions internes révélées au cours de la présidence Johnson. Ces lignes de fracture se cristallisaient essentiellement autour de la politique menée au Vietnam et la question des droits civiques. Sur la première question, l'aile gauche du parti s'opposa au président Johnson et à sa politique d'extension de l'engagement américain et d'escalade militaire. Sur la seconde, se sont les conservateurs, majoritairement du Sud, qui s'opposèrent au président et à la politique visant la fin de la ségrégation. Face à l'impossibilité de trouver une voie consensuelle pour deux tendances antagonistes, ces dissensions firent éclater le parti, lui faisant prendre une évolution plus libérale, tandis que les conservateurs, notamment du Sud, qui constituaient une composante historique et sociologique importante des élus et de l'électorat démocrate, allaient se tourner vers le parti adverse. La ligne de fracture entre conservateurs et progressistes, qui avait traversé jusque là de manière transversale les deux partis, connut alors un glissement faisant progressivement coïncider les deux courants antagonistes avec une orientation dominante et de plus en plus affirmée au sein de chaque parti. Dans le même temps, le parti Républicain se rassembla en effet autour d'une nouvelle ligne conservatrice dominante. A la fin des années 1960, dans le contexte des émeutes raciales, des manifestations anti-guerre et des mouvements de la contre-culture, d'une violence récurrente, du doute lié à la guerre du Vietnam et à l'évolution de la société américaine, une grande partie des républicains mais aussi des démocrates (notamment issus des classes populaires) rallièrent ainsi les discours conservateurs, devenus la ligne dominante du parti Républicain. A la suite des ruptures consommées en 1968, le courant néoconservateur se développa, avec pour ambition d'entériner cette ligne au sein du parti tout en lui donnant les moyens de gagner les élections. Il s'appuya sur des instruments d'influence ayant les mêmes orientations idéologiques, des fondations (l'AEI, la Heritage Foundation)⁴⁸, des think tank, ainsi qu'un ensemble de vecteurs médiatiques (talk-show radiophoniques et presse, puis télévision) qui progressèrent entre les années 1970 et 1990. L'orientation conservatrice « dure » permit à Richard Nixon, puis à Ronald Reagan après l'intermède Carter, et enfin à George H. Bush (plus modéré mais inscrit dans la continuité Reagan), d'occuper la présidence américaine. Le parti Démocrate suivit quant à lui une ligne

⁴⁷ Les seules exceptions furent un Congrès à majorité républicaine pendant deux ans, de 1945 à 1947, et la présidence Eisenhower, de 1953 à 1961.

⁴⁸ Deyssine Anne, *Les Etats-Unis aujourd'hui. Permanence et changements*, Paris, La documentation française,

de conduite progressiste et libérale affirmée, sans pouvoir faire cependant coïncider ce projet avec les aspirations d’une majorité de l’électorat au fil des élections présidentielles.

Les deux partis entreprirent un éloignement idéologique qui s’accrut progressivement, chaque parti poursuivant ses orientations dans un sens opposé. Le parti Républicain profita doublement de cette situation, en drainant l’électorat et les hommes politiques démocrates conservateurs (appelés les « Reagan democrats » dans les années 1980), et d’autre part en stigmatisant les faiblesses des candidats démocrates successifs, jouant de l’orientation libérale de leurs idées et de leurs projets politiques pour les discréditer auprès d’un électorat populaire majoritairement modéré ou conservateurs. Pour cela, les républicains privatisèrent certaines valeurs (ordre, travail, prospérité...) et accolèrent à l’inverse au parti Démocrate toute une série d’images négatives (désordre, faiblesse, élitisme, laxisme...) que les attaques contre ses candidats permirent de valider auprès de l’opinion publique américaine. La présidence de James Carter constitua une parenthèse dans la domination républicaine, dans le contexte particulier de l’après Watergate et de l’opposition constituée par le président Ford⁶⁵. Ce cas mis à part, toutes les autres élections, à partir de celle gagnée par Nixon en 1968, entérinèrent la domination républicaine, confortèrent le courant conservateur en son sein, et signifièrent l’incapacité du parti Démocrate à gagner sous la bannière d’un projet progressiste. La conséquence majeure au niveau du pouvoir en fut pour le parti Démocrate de perdre l’élection présidentielle à cinq reprises sur six pendant vingt-quatre ans, avant l’élection de W. Clinton en 1992.

Sur le constat d’échec du parti Démocrate tiré après la cinglante défaite de 1984, une nouvelle génération s’affirma au milieu des années 1980, avec pour ambition de générer un courant plus centriste apte à trouver un écho suffisant dans la population pour pouvoir à terme gagner l’élection présidentielle. W. Clinton fit partie de ces « nouveaux démocrates », décidés à imposer une autre approche et une autre gouvernance à leur parti. C’est sur cette base renouvelée que le gouverneur de l’Arkansas pu se présenter et remporter l’élection de 1992.

Après une lutte serrée pour remporter l’investiture de son parti et imposer sa ligne politique, le candidat Clinton promut cette nouvelle voie face à un président sortant G. H. Bush en perte de vitesse et achevant douze ans de présidence républicaine continue, en incarnant à la fois le changement, la jeunesse, le dynamisme et une image plus rassurante du parti Démocrate pour les électeurs modérés. La candidature de W. Clinton venait en effet chasser sur les terres des

valeurs et questions privatisées de longue date par le parti Républicain telles que la famille, le mariage, tout en présentant un programme progressiste, mettant en avant des positions telles que l'accueil des réfugiés haïtiens ou la volonté d'instaurer un régime d'assurance maladie universel. Un troisième candidat, Ross Perot, brouilla un peu plus les cartes du jeu républicain lors de cette élection, en réalisant le meilleur score jamais atteint par un candidat indépendant (19,1% des suffrages), sur une ligne politique plus préjudiciable au président sortant qu'au

2006, 206 p., p. 104.

⁶⁵ Gerald Ford devint président des Etats-Unis après un double concours de circonstance, en étant d'abord désigné pour suppléer au vice-président démissionnaire Spiro Agnew, puis en remplaçant le président Richard Nixon après sa démission, suite au scandale du Watergate. Président inattendu et non-élu, il dut gérer cette période difficile, et accumula certaines maladresses qui furent difficilement acceptées par l'opinion publique américaine.

candidat démocrate. Enfin, la candidature de George Bush souffrait à la fois de l'usure du pouvoir, de son bilan économique liant les déficits abyssaux accumulés depuis l'ère Reagan et les effets de la crise alors en cours, et des dissensions de la droite quant à sa candidature. Le président Bush avait en effet écarté les éléments les plus durs de son administration et avait suivi une ligne plus modérée et moins idéologique. L'adoption en 1990 d'une réforme fiscale, qui augmentait les impôts fédéraux avait de plus été vécu comme une trahison à l'aile droite de son parti. Lors des premières primaires républicaines, le candidat néo-conservateur Patrick Buchanan avait ainsi contesté sa légitimité⁴⁹.

Pour autant, la victoire de W. Clinton ne signifia pas le recul du courant néo-conservateur républicain. Celui-ci continua au contraire à se développer et à rassembler la droite autour de lui, en se radicalisant dans son opposition au président. Lors des élections de mi-mandat en 1994, le Congrès redevint pour la première fois depuis quarante-sept ans à majorité républicaine, inscrivant la présidence Clinton dans une combinaison politique rare dans la répartition des pouvoirs entre Démocrates et Républicains : Pour la première fois depuis H. Truman, un président démocrate dut en effet composer avec une majorité républicaine aux deux chambres. L'administration Clinton se retrouva ainsi pendant la plus grande partie de son mandat avec un Congrès républicain d'opposition. Cette position augurait certes en théorie d'une gestion plus délicate de la politique désirée, mais les présidents américains possédaient également depuis F. D. Roosevelt des moyens sans cesse accrus leur permettant de mettre en

⁴⁹ Vergniolle de Chantal François, « Le 104ème Congrès et le divided government dans les années 1990 », Lagayette Pierre (dir.), *L'empire de l'exécutif*, Paris, Presses Universitaires de Paris Sorbonne, 2007, 232 p., pp 137-150, p. 139.

oeuvre la majeure partie des orientations souhaitées. La domination des présidents républicains avait d'ailleurs connu un contexte de « divided government », voyant le parti Démocrate conserver la majorité au Congrès, sans que cela n'ait empêché les locataires de la Maison Blanche d'imposer assez largement leur vision politique. Le caractère délicat de la présidence Clinton fut cependant qu'elle se situa dans ce schéma avec une opposition radicale et vindicative en face d'elle, menée par un courant néo-conservateur dirigé par le Porte-parole de la Chambre des Représentants, Newton Gingrich. Loin de se cantonner à un rôle de contre-pouvoir de l'exécutif ou d'opposition politique classique, le 104^{ème}

Congrès ainsi configuré fut le théâtre d'un conflit ouvert avec le président et son action politique dès sa prise de fonction.

Les motifs de l'opposition spécifiques dont fut l'objet le président Clinton furent liés au fait que les républicains acceptaient mal l'élection même de ce candidat démocrate. L'adoption par W. Clinton d'un programme centriste se réappropriant certains des thèmes fétiches des Républicains ne contribua pas à rendre plus homogène la classe politique américaine, mais poussa au contraire à cristalliser contre lui l'opposition et amena celle-ci à radicaliser un peu plus son discours, en s'inscrivant sous l'influence de ses éléments les plus conservateurs, produisant de fait un glissement général à droite de la scène politique américaine. Les néoconservateurs, à l'instar de Bob Dole le soir de l'élection, contestaient en outre la légitimité de W. Clinton, président « minoritaire » qui n'avait obtenu que 43,3% des suffrages⁵⁰. Le président fut également taxé d'opportunisme, pour avoir réussi à sortir le parti Démocrate de son image radicale par l'appropriation de positions plus conservatrices, et pour avoir profité de la configuration assez rare d'une élection triangulaire qui était à son avantage, de même que des divisions de la droite américaine concernant le soutien au président Bush pour se faire élire. W. Clinton incarnait de plus un profil apte à alimenter l'hostilité des conservateurs ; Il représentait la culture contestataire des années 1960 et le tournant progressiste radical pris par le parti Démocrate à ce moment là, et faisait également partie d'une nouvelle génération, désireuse de renouveler l'approche et les paradigmes de la politique américaine. Enfin, W.

⁵⁰ Clinton Bill, *Ma Vie*, Paris, Odile Jacob, 2004, 1015 p., p. 474. Traduction de *My Life*, New York, Random House, 2004.

Clinton multiplia les opportunités d'attaque sur sa personnalité et sa vie, ses comportements, ses actes et ses paroles, les « affaires » devenant un motif omniprésent tout au long de sa présidence⁵¹.

La majorité donnée aux républicains au Congrès à partir de 1994, somme toute conforme à l'équilibre des pouvoirs généralement voulu par les Américains, fournit donc aux républicains mobilisés sous la bannière des néo-conservateurs la tribune à une contestation virulente de l'exécutif et de son principal représentant. Fait rare pour des élections législatives, à fortiori à mi-mandat et deux ans après l'élection d'un nouveau président incarnant une alternance après douze ans de domination républicaine à la Maison Blanche, Newt Gingrich porta en 1994 un projet politique, le « Contrat avec l'Amérique », une série de dix points en forme de programme qui se positionnait dans un rôle d'alternative à la politique du président⁶⁹. Ce projet cassait la répartition des tâches et la règle du jeu prévalant habituellement sur la scène américaine, en voyant dans le cadre d'une élection législative un leader d'opposition prétendre tenir un rôle habituellement réservé à l'élection présidentielle. Par cette approche, l'opposition républicaine contestait la légitimité de l'action du président et comptait impulser une logique parlementaire à la vie politique américaine. Le Congrès entra ainsi dans une logique d'opposition aux initiatives présidentielles et de propositions contraires sur une ligne dure, ne laissant souvent au président que le choix d'anticiper l'attitude de l'opposition, de légiférer par des moyens contournant le pouvoir du Congrès ou d'opposer en dernier recours son veto aux visées des Républicains, créant de fait une situation de difficultés et de tensions permanentes.

Cette opposition entre le Congrès et le président trouva son paroxysme à l'hiver 1995/1996, qui fut également un tournant dans le rapport de force en présence : Face aux refus répétés du Congrès de ratifier sa proposition de budget pour en imposer une autre qu'il refusait de même, le président prit finalement la décision de faire fermer les administrations fédérales lors des vacances de Noël, faute d'une lisibilité suffisante de leurs financements. Loin de tenir le président pour responsable de ces fermetures, l'opinion se retourna contre l'intransigeance des républicains, qui avait conduit à cette voie sans issue. Au sein même de ces derniers, les élus plus modérés commencèrent à contester la ligne radicale portée par Gingrich ; l'électorat s'interrogea alors sur cette politique radicale, voir extrême, et ses conséquences sur la vie

⁵¹ Vergniolle de Chantal François, *op. cit.*, pp 137 et 140. ⁶⁹ *Ibid.*, p. 138.

quotidienne, et la question se posa de ce qui adviendrait si ce courant politique pouvait appliquer son programme sans aucun garde-fou. A l'inverse le président, qui avait gardé une côte de popularité majoritaire malgré une opposition virulente, remporta une victoire politique décisive, en incarnant la défense des valeurs de la société américaine acquises depuis plusieurs décennies. Ce retournement de conjoncture conduisit pour un temps les républicains à plus de modération dans leur opposition à la politique insufflée par le président. A cette opposition néo-conservatrice républicaine s'ajouta également une contestation plus sporadique et modérée, mais néanmoins récurrente de l'aile gauche de la scène politique américaine dont a été l'objet l'action de l'administration Clinton. Le positionnement des New Democrats qui permit de gagner l'élection présidentielle en 1992 et 1996 ne convînt en effet pas toujours aux démocrates plus libéraux, héritiers de l'évolution prise à la fin des années 1960 par leur parti. Parmi les détracteurs récurrents de la politique Clinton en Afrique, on trouva ainsi la figure de Jesse Jackson sur le terrain des orientations idéologiques, mais également des gouverneurs, représentants et sénateurs démocrates ponctuellement inquiets des conséquences concrètes des politiques étrangères sur leur électorat.

Fort d'un bon bilan interne et d'une dynamique extérieure ascendante, à la faveur d'une reprise en main de sa politique après deux premières années plus difficiles⁵², en renforçant son positionnement centriste, après avoir subi l'échec de plusieurs politiques d'inspiration libérale au cours de son premier mandat, réussissant à ce titre la synthèse entre progressisme et respects des valeurs traditionnelles, et se positionnant à distance égale des républicains radicaux et des libéraux de son propre parti, le président Clinton fut réélu en novembre 1996.

Le Congrès resta quant à lui à majorité républicaine jusqu'à la fin de son mandat ; l'opposition politique frontale se modéra quelque peu malgré de vives oppositions maintenues sur le plan politique, et le président Clinton put ainsi compter sur une partie des élus républicains pour faire avancer certaines orientations de sa politique, à la faveur d'une gouvernance prudente⁷¹, lorsque celle-ci, à l'opportunité de son positionnement médian, rencontrait les considérations républicaines. L'opposition néo-conservatrice trouva toutefois en parallèle un autre terrain privilégié d'opposition et d'attaque, en se redéployant dans le domaine des multiples affaires qui empoisonnèrent la présidence de W. Clinton.

⁵² *Ibid.*, pp. 142-146.

L'un des traits caractéristiques de la présidence de W. Clinton, outre cette opposition, fut en effet et sans conteste le poids des affaires, scandales et accusations diverses dont il fut la cible, et qui rencontra avec profit les motivations de ses détracteurs. Si les scandales, avérés ou non, eurent toujours un rôle dans la vie politique américaine, particulièrement à l'encontre des présidents, une tendance nouvelle se dessina à partir des années 1970 et fut de plus en plus utilisée, consistant par le biais de l'arme médiatique à discréditer l'adversaire par tous les moyens. La personnalité et le charisme de W. Clinton, une opposition virulente adepte de ce type d'attaques par l'exploitation des recours médiatiques et judiciaires, l'essor des médias lors de la période, et surtout les motifs offerts par le président donnèrent à cette tendance les conditions de leur ampleur. Les attaques contre W. Clinton, étant en cela contemporaines de l'évolution des mœurs politiques aux Etats-Unis, s'étaient déjà manifestées lorsqu'il était gouverneur de l'Arkansas, autour des deux thèmes, parfois entremêlés, de la moralité personnelle et de la moralité politique. Elles continuèrent sur les mêmes thèmes lors de la campagne présidentielle, pour devenir des enjeux politiques de premier plan lors de la présidence. La présidence Clinton fut ainsi continuellement perturbée par plusieurs

« affaires », brèves ou récurrentes, selon leur degré de gravité et l'écho que décidaient de leur donner les médias, et qui devinrent une véritable composante de la vie politique américaine de ces années. W. Clinton n'avait ainsi pas encore pris ses fonctions qu'il fut révélé que Zoë Baird, qui devait être son ministre de la justice, avait employé des immigrés clandestins sans les déclarer ni payer leurs charges sociales, ce qui obligea à effectuer un autre choix. La principale affaire de ce premier mandat fut cependant celle de Whitewater et ses conséquences, auxquelles furent notamment rattaché le suicide du collaborateur du président,

Vincent Foster, lui-même impliqué dans l'enquête. Parallèlement à l'affaire Whitewater, Hillary Clinton fut également mise en cause dans une affaire séparée de placements financiers illicites. Puis le projecteur conjoint des médias et de la justice se dédoubla pour s'intéresser, en parallèle à ces affaires « classiques » de prise d'intérêt, à un tout autre domaine, mettant cette fois en cause la moralité et l'image du président, avec une mise en accusation de harcèlement sexuel de la part d'une ancienne employée du nom de Paula Jones. L'action politique de la présidence fut déjà perturbée par ces attaques et mises en accusation. Ce fut cependant avec une autre affaire dont les implications médiatiques et politiques furent bien plus importantes et graves que le président dut composer au cours de son second mandat. Prenant le relais des accusations de Paula Jones, et alors même que le dossier Whitewater n'était pas clos, l'affaire Lewinsky empoisonna en effet littéralement l'action politique de l'exécutif de la fin de l'année

1997 à 1999. W. Clinton fut accusé publiquement pour ses mœurs, puis, fait plus grave, mis en cause pour parjure pour avoir menti sous serment à propos de cette affaire, avec pour conséquence critique la mise en route d'une procédure de destitution à son encontre fin 1998, qui fut finalement rejetée par le Sénat.

Les conséquences sur la gouvernance de la politique africaine, et des affaires et de l'opposition politique virulente dont furent l'objet le président et son action peuvent paraître éloignées, mais furent au contraire des facteurs de perturbation majeurs à prendre en compte pour la conduite du projet. Cette incidence part du constat d'interconnexion des phénomènes dans une même sphère et une même chronologie de décision et de gestion, et est en rapport avec le seuil d'importance passé par ces phénomènes. Au niveau des processus politiques, l'opposition républicaine eut des conséquences contraignantes pour certains aspects directs des rapports entre les Etats-Unis et l'Afrique, notamment sur le niveau budgétaire de l'aide,

⁷¹ Chapitre 7.

qui fut l'objet d'oppositions et de réductions chroniques. Indirectement, l'opposition du Congrès se fit sentir dans les rapports passant par les institutions internationales telles que l'ONU, pour des raisons budgétaires (les Etats-Unis ayant une dette financière importante vis à vis de l'organisation) comme idéologiques (les conservateurs les plus radicaux prônant le retrait américain de l'ONU.) Toutefois, la majeure partie du projet put trouver dans les rangs républicains les soutiens nécessaires à sa mise en œuvre. Fondée sur des perspectives de sécurité et d'accord économique, la politique africaine de l'administration Clinton, développée pour l'essentiel lors du second mandat, contenaient les termes d'un consensus transversal dans les rangs modérés, républicains comme démocrates. L'opposition se fit également jour dans les rangs démocrates, pour des raisons pragmatiques ou idéologiques, concernant la position et les mesures que devaient adopter l'administration à l'égard de l'Afrique, entre aspirations humanistes et nécessités humanitaires élevées, et considérations locales et électoralistes. De par sa nature, cette opposition « interne » connut un écho particulier, notamment la critique du positionnement américain en Afrique, jugé par certain trop faible et intéressé ; par l'écho dont il disposait dans les médias, Jesse Jackson se fit le chantre de ce positionnement humaniste-idéaliste, dont les bonnes intentions s'opposèrent à une politique plus pragmatique.

L'opposition politique comme les affaires et mises en accusation formèrent en outre un contexte particulier de contraintes qui imprima son influence sur des aspects spécifiques, la chronologie

ou la mise en œuvre de la politique américaine en Afrique, suscitant des réponses dont les caractéristiques formèrent tout ou partie de certains aspects de la gouvernance du projet. Ces données spécifiques, inhérentes au président Clinton et à l'exercice du pouvoir qui lui fut rattaché, furent autant d'éléments qui prolongèrent leurs influences dans l'action politique entreprise, et durent à ce titre être gérées au travers de leurs conséquences dans la conduite et la promotion de la politique africaine choisie, selon le schéma déjà présenté des influences internes et externes d'un faisceau d'éléments d'une thématique commune. Cependant, la présidence Clinton n'eut pas qu'un seul et unique visage, tracé par les contours des oppositions et des contraintes posées à l'exercice de ses choix et de ses décisions politiques. Conjointement à ces paramètres, les conditions favorables particulières qui caractérisèrent cet exercice à la tête des Etats-Unis eurent également un rôle à jouer dans la dynamique qui put, malgré le poids des contraintes et des limitations, aboutir au développement d'une politique africaine véritable pour la première fois dans l'histoire du pays.

Une conjoncture favorable à l'avantage de la politique africaine.

En dépit d'un cadre hautement restrictif imposé aux capacités du président Clinton et de son administration à appliquer leurs choix décisionnels, et ce notamment en matière de politique étrangère, une politique africaine put malgré tout être fondée au cours de ces années. La croissance économique unique que connurent alors les Etats-Unis participa du contexte et de la dynamique qui permirent entre autre l'émergence d'un projet dont les Américains pouvaient avoir du mal à saisir l'intérêt et les bénéfices. De même, les succès de la politique menée par le président Clinton au plan national, et l'affirmation d'une maîtrise de la politique étrangère à partir de 1995 jouèrent en faveur du développement d'une politique en Afrique. Ces éléments favorisèrent entre autres la réélection du président Clinton en 1996, lui donnant pour son second mandat la possibilité de concrétiser ce projet. Face aux contraintes importantes avec lesquelles l'exécutif devait composer, ces données participèrent du rééquilibrage du rapport de force décidant de la capacité décisionnelle et des moyens sur lesquels le président Clinton et son administration pouvaient compter.

L'histoire américaine est faite d'une succession de périodes où purent être partagé par les Américains un sentiment dominant quant à leur pays, leur situation et leur avenir.

Alternativement, ce fut un sentiment dominant de doute et de pessimisme ou au contraire d'optimisme et de confiance, engageant la capacité des Américains et des Etats-Unis à savoir tirer parti de ce qui devait se présenter à eux. Ces sentiments furent la résultante, à la fois de la perception et du contexte effectif de chaque période, dans les domaines politique, économique et social, auxquels s'ajoutaient les événements marquants de leur époque, le climat sociétal, et éventuellement la situation internationale. Reflet du temps, ces sentiments dominants furent souvent liés par extension et personnification à l'évaluation des capacités des dirigeants en place à faire face aux défis de leur époque et à répondre aux attentes de leurs concitoyens, donnant aux présidences concernées une coloration correspondant au climat dominant de leur époque, sans qu'elles n'en soient d'ailleurs toujours ni responsables, ni représentatives : C'est ainsi que les présidences de Coolidge (1923-1929) ou de Kennedy (1961-1963) furent ressenties en leur temps comme étant positives, le regard ultérieur porté sur elles entérinant d'ailleurs en partie cet état de fait, alors que le bilan effectif des politiques menées lors de ces périodes apparaît cependant comme ayant été beaucoup plus contrasté, notamment dans ses conséquences, pour la première sur le plan économique (le développement de pratiques spéculatives qui conduirent à la crise de 1929), et pour la seconde sur le plan de la politique étrangère (les relations avec Cuba, la crise des missiles, les débuts de l'engagement au Vietnam). La présidence de W. Clinton s'est inscrite dans ce phénomène en faisant partie des périodes de l'histoire américaine vouées à rester dans la mémoire collective pour le caractère globalement positif et optimiste de leur perception. Elle le fit de surcroît au travers de critères tout à fait spécifiques qui en établirent le degré élevé, et constituèrent une donnée essentielle caractéristique de l'environnement de ces années, rattachée au pouvoir exécutif alors en place.

Si le climat spécifique de cette période fut perçu positivement de façon contemporaine, sa confirmation de et son entérinement ultérieur à un degré élevé de perception fut également la conséquence du contraste brutal opéré par la période qui lui succéda, avec la rupture du 11 septembre 2001. Ces événements ouvrirent en effet une période inédite en terme de typologie et de ressenti de l'histoire des Etats-Unis, qui se matérialisa par une succession d'événements graves et d'indices inquiétants, dont le corollaire fut le partage de sentiments négatifs, de peur, de doute, de division nationale, de perte de repères à l'égard du présent et de l'avenir au sein de la société américaine, en dépit d'une unité nationale et d'un sentiment d'appartenance qui s'exprimèrent d'une manière unique au cours des premiers mois suivant les événements. A la croisée du ressenti engendré par les événements du 11 septembre 2001 et de leurs

conséquences sur l'évolution des Etats-Unis et du quotidien, la présidence Clinton figura comme une époque dorée pour un grand nombre d'américains, d'autant plus regrettée que proche. Mais si ce contraste vint rétrospectivement le renforcer, l'aspect positif de la présidence Clinton était cependant déjà bien établi et ressenti au moment de son déroulement, et dut beaucoup au climat économique et à la politique menée, générant une véritable dynamique optimiste. Ce sentiment eut d'autant plus d'impact lors de son émergence qu'il succédait lui-même à une période placée sous le signe d'une polarité négative assez partagée en terme de perception du présent et de l'avenir des Etats-Unis, établissant un contraste avec la réalité positive qui devait lui succéder.

La présidence de G. H. Bush avait en effet vu le développement d'un sentiment pessimiste grandissant aux Etats-Unis, malgré la fin de la Guerre Froide et la disparition de l'ennemi soviétique, l'issue victorieuse de la Guerre du Golfe et le positionnement américain à la tête du système mondial à venir. Si ces événements suscitèrent des expressions de satisfaction et de triomphalisme aux Etats-Unis au moment où ils survinrent, ils contribuèrent cependant de même à favoriser une sorte de dépression collective du pays, comme si le statut de seule hyperpuissance et le titre de leadership mondial laissaient les Américains sans repères ni certitudes, ceux-là même qui avaient structuré les décennies précédentes, face à un avenir devenu plus incertain. Surtout, ce contre-coup vint rencontrer un essoufflement et une perte de confiance émergeant à la fin de douze ans d'administration républicaine, qui avait su durant les années 1980 générer une dynamique positive, sur le plan économique comme en matière de politique étrangère, mais qui en accompagnant la chute du monde où elle était inscrite, fut confrontée aux doutes profonds liés à la capacité américaine à maintenir son niveau et à soutenir la concurrence économique étrangère. La fin de la décennie 1980 vit ainsi émerger à nouveau la thèse récurrente dans l'histoire du pays du déclin des Etats-Unis, avec des publications pessimistes quant à la capacité américaine à tenir son rang et à maintenir le niveau de son économie, comme l'ouvrage de Paul Kennedy paru en 1987⁵³ ou le rapport du MIT, *Made in America*, publié en 1989.

Le crash boursier du 19 octobre 1987 avait déjà pu sonner comme la fin des années Reagan et du sentiment de confiance lié à l'économie américaine ; l'évolution de la compétition économique à l'échelle mondiale et ses répercussions sur le quotidien américain semblait

⁵³ Kennedy Paul, *The Rise and Fall of the Great Powers: Economic Change and Military Conflicts from 1500*

devoir confirmer une impression négative grandissante quant à la capacité des Etats-Unis à savoir évoluer pour conserver la place de leur économie sur la scène internationale. Le succès de l'économie japonaise et de ses importations sur le territoire américain, et le déficit de la balance commerciale américaine qui en était la conséquence, étaient des points majeurs de focalisation matérialisant cette impression générale de déclin américain. Ils réussirent en tout cas à nourrir un sentiment de doute quant à l'avenir des Etats-Unis, illustré par les difficultés connues par des industries aussi emblématiques aux Etats-Unis que celle de l'automobile dans le Nord-Ouest du pays. Avec la chute du bloc soviétique et la recomposition du monde qui fit ses débuts avec la Guerre du Golfe, l'administration Bush avait récolté les honneurs des victoires américaines, mais s'était également vu identifié aux angoisses et aux doutes suscités par une réalité nouvelle et inquiétante par bien des aspects, notamment par la perte des repères qui structuraient le quotidien des Américains depuis des décennies. Cette transition politique faite d'incertitude vint prolonger et renforcer les craintes plus anciennes liées à l'économie, et ce d'autant plus qu'une brève récession économique intervint simultanément lors des années 1990-1991, créant ainsi un sentiment conjoncturel fait de doutes, que les brefs sauts de satisfaction manifestés par l'opinion publique ne suffirent pas à endiguer ni à infléchir de manière durable.

Ce malaise ressenti aux Etats-Unis semblait en outre devoir gagner d'autres aspects constitutifs de la réalité américaine : Pour la première fois depuis 1980 des émeutes importantes à caractère racial eurent ainsi lieu aux Etats-Unis en 1992, année de l'élection présidentielle. Elles explosèrent certes à Los Angeles à la suite d'un fait divers spécifique (faisant au total 58 morts), mais leur contexte général d'inscription était bien celui d'une dégradation générale dans les ghettos urbains où se concentraient des populations issues des minorités. Si les conditions de vie des plus pauvres (où se situait une grande partie de la population afro-américaine) s'étaient effectivement dégradées à de multiples niveaux, les présidences Reagan puis Bush avait de plus laissée derrière elle une crise sociale morale qui doublait la crise matérielle réelle, en laissant s'affirmer le constat selon lequel ces populations étaient mises à l'écart de la société américaine. Si les administrations républicaines avaient effectivement indexé la part des dépenses sociales à la baisse dans les dépenses publiques, celles-ci avaient néanmoins continué à augmenter en terme de chiffres réels, entre 1981 et 1992 ; le sentiment d'abandon de l'Amérique pauvre à l'issue de ces années était par conséquent également une donnée psychologique, qui contribuait à renforcer ses effets réels.

Les classes moyennes américaines traversaient de même une crise de confiance au début de la décennie 1990, leurs conditions de vie semblant devoir se dégrader, entre les bouleversements de la situation économique, les délocalisations et la montée du chômage (7,2 % de la population active en 1992) qui dans ces années les touchaient au premier titre, en ne leur laissant que peu d'opportunités de reconversion dans certaines régions, et le sentiment que le pouvoir fédéral les abandonnait à leur sort pour se concentrer sur les catégories aisées ou au contraire plus pauvres. Là encore, si la conjoncture était négative, elle se doublait néanmoins d'un sentiment d'abandon qui ne pouvait qu'en étendre les effets.

to 2000.

La force de W. Clinton, qui lui permit de générer en retour un sentiment optimiste à l'adresse de sa présidence, fut de juguler les doutes et craintes majeures ayant cours dans la société américaine, et d'accompagner en parallèle les mutations constitutives d'une relance de l'économie américaine arrivant fort opportunément au moment où débutait sa présidence. Le contexte était d'autant plus favorable à une évolution de la conjoncture américaine, qu'à la croissance économique se développant sur de nouvelles bases vint s'adjoindre la crise économique au Japon, qui relativisa les craintes américaines alors incarnées par cette puissance économique. Sur le premier terrain, le président Clinton engagea une série de chantiers politiques aptes à redonner de la confiance à la population américaine, en se maintenant pour cela sur un axe entre progressisme et modération centriste. En dépit de restrictions budgétaires appliquées dans l'objectif de réduire le déficit américain, la politique du président Clinton su instaurer un climat d'optimisme et de confiance, en s'attaquant aussi bien aux problèmes en prise directe avec le terrain et les préoccupations quotidiennes des américains, que justement aux données macro-économiques telles que le déficit budgétaire, qui donnaient le ton général de la situation américaine. Sur le second, les mutations de l'économie furent accompagnées par des politiques favorisant ses principales caractéristiques, à savoir le développement des nouvelles technologies, et une mondialisation impliquant le développement du libre-échange, soit deux postulats de bases qui, pour profiter à l'économie des Etats-Unis et à sa population active, nécessitaient de s'engager dans une phase importante de mutation de l'une comme de l'autre, visant à une compétitivité accrue et un gain de valeur ajoutée du travail américain.

Cette politique d'accompagnement porta très vite ses fruits, participant d'un cercle vertueux soutenu par des indicateurs économiques et sociaux optimistes, témoignant d'une période de

croissance à la fois d'un niveau soutenu et sans précédent en terme de durée dans l'histoire des Etats-Unis. Les Etats-Unis connurent ainsi un taux de croissance annuel moyen de 2,8% entre 1992 et 1999, atteignant même 3,8% à partir de 1996, pour aligner au final une croissance continue plus longue encore que celle de référence qu'avait connu le pays dans les années 1960, ce qui fit remarquer à Henry Kissinger que cette période, dans ce qu'elle eut d'exceptionnel en terme d'embellie économique, serait peut être un jour considéré comme étant « le bon vieux temps » par les Américains...⁵⁴ La réduction du déficit budgétaire américain, qui s'était envolé dans les années 1980 pour atteindre 290 milliards de dollars en 1992, était un objectif central de l'administration Clinton, qui réussit à mettre en œuvre ses objectifs en la matière grâce à une maîtrise des dépenses publiques, réduisant chaque année le déficit jusqu'à dégager un résultat excédentaire à partir 1998. La participation à la rénovation de l'économie américaine par une politique en faveur de la libéralisation des marchés et l'accent mis sur le développement des nouvelles technologies et services à plus forte valeur ajoutée, dans un contexte de développement de ces domaines, contribuèrent quant à eux, à la fois à une création, mais également à un renouvellement massif de l'emploi, à hauteur de deux millions d'emplois par ans, ce dans des domaines demandant plus de compétences et créant plus de valeur ajoutée, ce qui permit l'ouverture de nouvelles perspectives pour les classes moyennes touchées par les restructurations et délocalisations de productions industrielles. Au final, la politique Clinton contribua à accentuer la baisse du chômage, celui-ci passant de 7,5% de la population active en 1992 à seulement 4% en janvier 2000.

Sur le plan social, l'accent mis sur la relance économique prima de même dans la logique de l'administration en place pour insuffler une nouvelle dynamique aux populations et aux zones les plus défavorisées, et contribuer de ce fait à faire œuvre de pacification sociale sur un terrain particulièrement tendu au moment de sa prise en main. Entre les aides à la création d'activités économiques en zones difficiles, et une réforme du système d'aides sociales visant à remettre rapidement une majorité de ses bénéficiaires dans le circuit économique, l'administration Clinton réussit, malgré de fortes contraintes budgétaires liées aux nécessités de réduction des déficits, à insuffler un esprit de réforme et des raisons d'être optimistes quant au décroisement des ghettos urbains et de la pauvreté endémique touchant certaines

⁵⁴ Kissinger Henry, *La nouvelle puissance américaine*, Paris, Fayard, 2003, 386 p., p. 235. Traduction de *Does America Need a Foreign Policy ? Toward a diplomacy for the 21st Century*, New York, Simon and Schuster, 2001.

populations des Etats-Unis, en signifiant notamment leur prise en considération. La seule exception à l'embellie des indicateurs américains lors de cette période fut en fait l'aggravation, désormais structurelles, de l'endettement, ainsi que celle du déficit commercial des Etats-Unis, ce dernier atteignant une augmentation continue chaque année lors de la présidence Clinton, après avoir connu une baisse lors des années de la présidence Bush, passant de 96,1 milliards de dollars en 1992 à 347,2 milliards de dollars en 1999. Cette tendance fut en fait la conséquence de la politique commerciale américaine, issue de la vision précoce de W. Clinton concernant les phénomènes de globalisation en cours, et l'importance centrale qu'y prenait la libéralisation des échanges, en faisant l'un des soubassements de la politique florissante pour l'économie et la société américaine, dont la contrepartie était cependant dans les faits un déséquilibre de la balance commerciale américaine.

Prenant à son compte la mutation de la scène internationale et la réorganisation de ses règles de fonctionnement aux bénéfices des Etats-Unis, la présidence Clinton réussit à connecter à la mondialisation en cours les ambitions nourries pour la relance de l'économie américaine. Elle réussit également à redonner confiance aux Américains dans cette réorganisation de la scène internationale suscitant tant d'inquiétudes, par les dividendes indéniables versés par cette dernière à la prospérité et à la quiétude nationale, qui furent deux mots d'ordre de la politique extérieure menée lors de cette période. Dans le même temps, la mondialisation ne fut cependant pas sans susciter des inquiétudes, en suscitant des craintes et des situations qu'illustrait d'ailleurs au niveau macro-économique l'explosion du déficit commercial américain dans ses conséquences pour l'emploi dans certaines branches aux Etats-Unis. Si la libéralisation des échanges avait permis de re-dynamiser l'économie américaine, elle l'exposa également aux bouleversements de ses structures comme de ses repères, et les délocalisations comme la concurrence des produits étrangers furent la contrepartie du dynamisme développé par la croissance américaine à l'opportunité de cette reconfiguration de l'économie globale. La mise en place de l'ALENA (Accord de Libre Echange Nord-Américain) en 1994 stigmatisa d'ailleurs rapidement les craintes des travailleurs américains, qui virent les délocalisations d'entreprises américaines au Mexique se multiplier, et une dissociation s'opérer à ce titre entre la croissance des entreprises américaines, une production exportée plus compétitive, et les conséquences négatives en terme d'emploi aux Etats-Unis. En conséquence, la mondialisation et le développement accru du libre-échange que le président

Clinton avait mis au cœur de sa politique économique devinrent l'objet de critiques et d'une opposition croissante à mesure qu'avancait la présidence Clinton, et que les manifestations négatives de ces orientations sur la vie quotidienne des Américains s'exerçaient.

La paix, la prospérité et la stabilité dont bénéficièrent globalement les Américains durant les années 1990 établirent néanmoins un sentiment global d'optimisme lié à la conjoncture contemporaine et à l'exercice de son président. La prospérité économique et la stabilité internationale assurant celle des Américains trouvèrent, il est vrai, à s'incarner de manière adéquate en la présidence Clinton, qui su donner ainsi consistance et réalité à la prise en charge d'un discours optimiste et ambitieux qui fut la sienne, qui porta aussi bien sur son action, les Etats-Unis, le contexte global et même leur insertion particulière dans la temporalité de l'histoire humaine, et réussit à générer par un phénomène d'ensemble une confiance durable à la fois dans le présent et dans l'avenir. Ce climat positif, contemporain de la mise en place des efforts en direction de l'Afrique et d'une politique africaine des Etats-Unis inaugurale, fut une des composantes de son environnement de développement, et intervint à ce titre dans la dynamique qui permit à terme l'émergence de cette politique africaine, au même titre que les critères contraignants en limitèrent le développement. Le bilan de la politique menée, et la caution obtenue auprès de la population américaine à cet égard servirent tout d'abord à donner au président Clinton une assise, une légitimité décisionnelle affirmée pour le développement de ses orientations et de ses objectifs en matière de politique étrangère, face notamment aux oppositions émanant du Congrès. Si la marge de manœuvre en la matière n'en fut pas forcément plus grande, elle fut au moins préservée pour la conduite de la majorité des dossiers en cours de développement de la part de l'administration Clinton qui ne suscitait pas une hostilité catégorique de la part des deux chambres législatives américaines, en permettant la poursuite et une certaine forme d'aboutissement pour la plupart d'entre eux, ce qui fut effectivement le cas de la politique voulue en Afrique.

Du point de vue de la motivation de la décision et de l'effort politique consenti envers l'Afrique, les résultats remarquables de l'économie américaine constituaient également un argument à voir la volonté de s'investir en Afrique annoncée aux débuts de la présidence aboutir sous l'une ou l'autre forme, établissant une obligation minimale à l'administration Clinton d'imposer ce dossier. Cette donnée contextuelle à l'avantage du développement d'une politique africaine fut à ce titre et dans le même temps une donnée contraignante exercée sur

l'administration américaine pour la réalisation des volontés exprimées par le pouvoir exécutif. Loin d'être paradoxale, cette ambivalence d'un même paramètre trouvait sa logique dans le jeu d'utilisation dont purent également être l'objet les contraintes en présence, pour justifier en partie la faiblesse de l'investissement, voir l'abandon de certains projets, pendant que d'autres étaient par ailleurs affirmés de la part de l'exécutif américain. Le projet de politique à l'égard de l'Afrique a cependant pu bénéficier d'une réelle volonté de le voir aboutir de la part de l'administration Clinton, évaluable aux efforts consentis à cet effet, face à de nombreuses contraintes ; cette volonté elle-même a trouvé dans le contexte américain de ces années des raisons supplémentaires de ne pas céder comme de ne pas être exposée à l'échec et à l'abandon. Cette obligation tenait du contrat moral minimum à l'œuvre dans le système politique américain, à la croisée de sa situation économique, de sa position de leadership sur la scène internationale, et de ce que les Etats-Unis pouvaient prétendre incarner en terme de valeurs pour une majorité des élus américains. Il ne s'agissait pas tant de laisser les idéaux empiéter sur l'omniprésente nécessité de l'intérêt national au centre de la politique étrangère américaine, que d'accepter le faible niveau, apparent ou effectif de cet intérêt national en jeu dans le développement d'une politique périphérique en la matière, vu la position et la situation des Etats-Unis à ce moment de leur histoire.

Dans cette position et ce climat optimiste, l'administration Clinton conservait outre la latitude décisionnelle minimale du Congrès, un avantage face aux éventuelles oppositions, détracteurs et contempteurs de ses décisions, et l'aptitude à obtenir l'approbation de l'opinion publique américaine à propos du développement d'une politique en Afrique, cette approbation consistant essentiellement à ne pas voir se transformer une inertie nourrie d'indifférence assez générale en formes d'opposition et d'hostilité. Selon la même logique, la situation extrêmement favorable de l'économie et du leadership des Etats-Unis devenaient des arguments portés à l'argumentaire de ceux qui pouvaient œuvrer en faveur du développement d'une politique africaine à Washington, que cette action soit motivée par des objectifs moraux et humanistes, voir culturels (les leaders et associations afro-américains, les ONG) ou bien par des considérations plus pragmatiques et intéressées en terme de potentialités, économiques, stratégiques et autres. Le retour pour les sphères décisionnelles en était le confortement à la fois de la volonté et d'une certaine obligation à voir aboutir la politique africaine énoncée. Comme selon bien d'autres paramètres, le contexte optimiste et dynamique des Etats-Unis aurait fait de la négligence de la question de l'Afrique un problème, une faute à l'actif de l'administration

Clinton comme du Congrès. Même avec des moyens politiques et un budget limité, l'émergence d'une politique africaine pu donc compter sur cet aspect du contexte pour être favorisé, malgré des facteurs contraignants de premier ordre au sein du processus décisionnel la concernant. Intervenant directement sur le processus décisionnel concernant la politique africaine, le contexte positif de la présidence Clinton lui fut également favorable de par le capital confiance, le dynamisme et l'optimisme dont il fut constitué, qui furent autant de vecteurs indirects qui purent faciliter à divers moments de son avancement le processus d'intéressement et de mise en place d'un rapprochement entre les Etats-Unis et l'Afrique.

Devant composer avec un cadre hautement restrictif en matière de capacité de décision et d'action, et avec l'accumulation des obstacles à sa réalisation, l'administration Clinton mit malgré tout à en œuvre une politique cohérente en Afrique, à un degré d'implication suffisant pour en établir une certaine forme d'accomplissement. Les éléments à charge qui aurait pu être fatals à la réussite de cette politique ont néanmoins pu être contrebalancés par d'autres éléments, permettant de nuancer les données contextuelles, et par-là même permettre à une politique africaine d'être mise en place, malgré de nombreux facteurs corsetant son ambition et son ampleur. En la matière, le paramètre central fut le climat tout à fait particulier de réussite et d'optimisme que les années de la présidence Clinton surent générer, particulièrement sur le plan économique, et qui fut ressenti et constaté de manière croissante à partir de la fin du premier mandat de W. Clinton.

Les données environnementales participèrent de la définition du cadre général de l'émergence et du développement de la politique africaine de l'administration Clinton. Certains de ces éléments contribuèrent directement à favoriser cette volonté de rapprochement ; ainsi, la mondialisation posa la question d'une politique américaine en Afrique, dans un cadre globalisé régit par l'interdépendance croissante des phénomènes. La mondialisation augura d'un nouveau rapport à la scène internationale dans laquelle la présidence Clinton su voir la nécessité de se positionner en Afrique. Cette évolution fut donc un des éléments qui ont participé de l'émergence de la politique américaine, et fut le cadre global de son inscription. La gouvernance de cette politique consista en partie à prendre en compte les nouveaux enjeux et opportunités de la scène internationale, sous l'angle du rapport à l'espace africain. C'est ainsi que le positionnement stratégique des Etats-Unis prit tout son sens, dans la perspective de la

redistribution des cartes du jeu géopolitique global qui se déroula au cours de la décennie 1990, et qui pouvait conditionner les enjeux à venir de la politique étrangère américaine, notamment en matière de nouveaux débouchés économiques et commerciaux. La globalisation des problématiques posait également la nécessité de prendre en compte le continent africain sous l'angle des menaces transnationales, dont le développement d'un terrorisme islamique renouvelé prenant pour cible privilégiée les intérêts américains fut une des manifestations, suivant une croissance continue tout au long de la présidence Clinton. Au sein de ces problématiques, l'Afrique prit donc également une nouvelle dimension, qui devint un argumentaire majeur et récurrent de la politique développée ensuite.

Si l'évolution du contexte général fut l'élément primordial qui initia l'émergence d'une politique africaine et en conditionna les paramètres, le facteur déclencheur de la volonté américaine d'engager un rapprochement avec l'Afrique fut cependant inhérent à la situation même du continent, qui initia tant l'opportunité qu'une certaine nécessité à s'y investir de la part des Etats-Unis. La vague de démocratisation constatée en Afrique fut ainsi un signe encourageant de son évolution et de son développement, qui trouva dans la logique américaine une motivation de rapprochement et de partenariat. Dans un contexte d'après Guerre Froide qui semblait voir le triomphe de la démocratie sur la scène internationale, la politique américaine consista à en encourager les processus, en s'appuyant pour cela sur la bonne gouvernance censée permettre aux pays en voie de développement d'avancer sur la voie des réformes. L'application des critères de bonne gouvernance, si elle procédait de la mutation politique des Etats africains, visait cependant avant même de permettre le développement de la démocratie, d'instaurer les conditions de libéralisation des économies. La situation des pays africains en la matière était globalement préoccupante, le contexte de la mondialisation et la libéralisation de leurs structures par le biais de la bonne gouvernance fragilisant un peu plus les économies africaines. Pourtant, certains pays présentaient des opportunités intéressantes, et la libéralisation en cours des marchés jouait en faveur de stratégies de positionnement de la part des partenaires extérieurs. Dans ce contexte, l'administration Clinton perçut l'opportunité de développer une politique principalement axée sur le développement des relations économiques et commerciales entre les deux espaces. Cette politique visait d'une part à implanter les Etats-Unis dans un nouvel espace permettant d'envisager le développement de nouveaux marchés ; en outre, elle permettait d'élaborer une politique de développement renouvelée, qui se voulait une incitation à suivre la voie des réformes en Afrique, avec pour perspective le développement de relations

avec les Etats-Unis. En retour des efforts africains, Washington pourrait ainsi aider les Etats et les populations à surmonter les difficultés engendrées par les restructurations inhérentes à la bonne gouvernance, et leur offrirait de s'ouvrir aux investissements américains comme d'accéder au marché américain afin de soutenir leur développement économique.

Les conditions de la présidence Clinton ne participèrent quant à elles pas de la formulation même de ce projet, mais elles en indexèrent cependant certaines spécificités qui intervinrent de manière fondamentale sur les dynamiques et les paramètres que devait prendre en compte sa gouvernance. L'exposition tout à fait particulière de la présidence Clinton et de son action, qui fut consécutive à une explosion concomitante des médias et des moyens de communications, fut ainsi un élément déterminant de la conduite et de la perception de cette politique africaine. L'explosion des médias au cours des années 1990, avec la multiplication des chaînes de télévision et des canaux de diffusion, mais surtout avec le développement d'Internet, augura de la nécessité pour l'administration Clinton d'entreprendre un nouveau rapport de l'action et de la décision politique à la communication. De fait, la gouvernance de la politique africaine passa de manière primordiale par la gestion d'une communication et d'une information désormais massive, surexposée et immédiate, posant la nécessité de sa maîtrise non seulement en ce qui concernait directement l'Afrique et la politique élaborée, mais également pour l'ensemble des éléments pouvant influencer sur la perception de la politique et de la présidence de W. Clinton. Enjeu en terme de contrainte, l'évolution de la communication fut également une opportunité indéniable pour le développement du projet américain, devenant un outil stratégique encore plus décisif dans le champ politique. De même, le climat d'opposition tout à fait particulier au président et à son exercice eut une incidence primordiale sur les spécificités du développement et la conduite de la politique africaine. En mettant en place un cadre politique difficile, multipliant les oppositions, les contraintes et les attaques à l'égard de l'exécutif et de son action, l'opposition républicaine généra ainsi un espace tout à fait particulier dans lequel la politique du président Clinton dut se frayer un passage. Trouvant une relation avec le développement des médias qui lui fut contemporain, ce cadre contraignant agit directement et de manière très prégnante sur le processus de développement de la politique africaine, sa gestion devenant de fait un des principaux objectifs de la gouvernance mise en œuvre.

La gouvernance de ces paramètres contextuels consista pour l'administration Clinton à les intégrer au jeu des contraintes et des opportunités avec lequel devait composer sa volonté, afin

d'en faire des éléments d'un choix et d'une liberté de développer une politique africaine, en lieu et place de données ayant prédéterminées une grande partie de ses caractéristiques, de ses contours et de ses dynamiques. L'enjeu fut donc de faire de contraintes et d'opportunités contextuelles les données d'un libre-arbitre décisionnel, appliqué à la matérialisation d'une politique africaine alors inédite pour les Etats-Unis. En cela, le traitement de la question du terrorisme islamique fut significatif de la volonté de l'administration Clinton de décider du visage et de l'ordre des priorités apparent que devait prendre sa politique, par delà la contingence des éléments factuels imposés à son contexte d'édification. Ces choix furent essentiels dans le conditionnement de la gouvernance appliquée, dans l'objectif de favoriser le développement de la politique poursuivie. Conditionnée au niveau de ses paramètres généraux et de son cadre d'inscription par ces éléments contextuels, la politique africaine fut de plus indexée dans la formulation de son identité, dans ses orientations théoriques et ses modalités de développement, par les influences exercées par certaines données de l'environnement théorique et conceptuel spécifique dans lequel s'est inscrite l'action de l'administration Clinton. Le cadre conceptuel ayant trait à la politique étrangère des Etats-Unis a en effet connu une évolution notable au cours des années 1990, de nouveaux paradigmes d'appréhension et de nouvelles problématiques répondant aux évolutions effectives du cadre international et de l'exercice de la politique américaine.

Chapitre 2 : L'environnement conceptuel des années 1990 et l'action américaine en Afrique.

Surimposé aux conditions de l'environnement effectif, le territoire conceptuel de l'analyse politique constitua dans les années 1990 un champ de caractéristiques et de données renouvelées en réponse aux évolutions contextuelles, dont l'action américaine fut également tributaire dans son exercice. Ainsi, des éléments théoriques ayant participé à définir le paysage politique contemporain durent être pris en compte ou exercèrent leur influence dans la spécificité d'appréhension, de formulation et de gestion des projets comme celui de la politique africaine de l'administration Clinton. Générés par l'analyse et l'interprétation du réel en mutation, les paradigmes formulant sur le plan des idées cette nouvelle interface de l'action et de ses perspectives exercèrent à leur tour une influence sur les pratiques et les orientations politiques mises en jeu, formulant un contexte et des dynamiques propres à cette époque. Avant d'analyser plus particulièrement dans le chapitre suivant l'influence essentielle du concept de gouvernance qui se développa au cours de ces années, le présent chapitre s'attachera à exposer l'incidence de trois types de paramètres qui ont également conditionné la politique africaine de l'administration Clinton, les spécificités de cette politique, et celles de sa gouvernance.

L'influence du champ conceptuel contemporain sur l'action de l'administration Clinton en Afrique renvoya d'une part à la réflexion relative à la position américaine sur la scène internationale au cours de la décennie 1990. Avec un statut d'unique hyper-puissance à gérer, face aux recompositions incertaines du monde de l'après Guerre Froide et de la mondialisation, la nouvelle administration eut à s'employer pour définir son positionnement sur la scène internationale. L'enjeu en la matière fut de gérer la position et la perception du rôle américain, de manière à rendre compatible un statut de leadership et un message porteur d'un certain idéal, avec une politique qui trouva très vite les limites de son engagement externe face à la multiplication des situations de crise, et avec pour objectif de garder la main tant sur la recomposition de la scène internationale que sur les capacités d'application des objectifs américains en matière de politique étrangère. La politique africaine interrogea également le rapport de l'action américaine aux grandes orientations théoriques de l'interprétation du monde et de son évolution qui émergèrent lors de ces années, et qui remodelèrent le champ de l'appréhension conceptuelle de la scène internationale. Souvent d'origine américaine, ces théories et concepts furent contemporains de la politique de l'administration Clinton, dont ils constituèrent certaines des principales lignes de fuite théoriques. Il apparut notamment que l'approche, le discours et la politique mis en avant par l'administration Clinton procédèrent d'une lecture de l'évolution contextuelle générale et de celles de l'Afrique qui furent proches de la théorie de la Fin de l'Histoire développée par Francis Fukuyama, une thèse dont l'administration partageait la lecture optimiste du réel et les perspectives. Les modèles d'évolution plus sombres, s'ils contredisaient la théorie de la Fin de l'Histoire, ne constituèrent pas des éléments allant à l'encontre de l'action américaine, puisqu'ils servirent de même à plaider en faveur de la nécessité d'une politique africaine.

Cette politique put ainsi apparaître nécessaire en vue d'inclure le continent dans une politique stratégique globale d'alliances, dans la perspective de la constitution de nouvelles lignes de front et de la constitution de nouveaux blocs antagonistes succédant à ceux de la Guerre Froide. De même, les événements contemporains tragiques plaidèrent en faveur d'un engagement américain, afin d'œuvrer au développement et au maintien de l'équilibre géopolitique régional, face aux risques de voir certaines des régions africaines glisser rapidement dans le chaos.

Néanmoins, l'approche de W. Clinton demeura résolument optimiste et confiante dans l'avenir, et la part d'idéalisme de son discours et de son approche trouva notamment à s'incarner dans la temporalité de sa présidence. Celle-ci devint en effet un élément argumentaire à part entière utilisé en faveur de sa politique, faisant écho à son inscription dans une ère particulière qui voyait le monde opérer des mutations majeures, au passage d'un nouveau siècle et d'un nouveau millénaire, à l'échéance de l'année 2000 et de la présidence Clinton. Outre les théories de décryptage du réel et des perspectives d'évolution du monde inhérentes aux mutations conjoncturelles et aux situations contemporaines, la politique de l'administration Clinton fut logiquement tributaire dans son formatage des valeurs et conceptions propres au président, que se fut en terme de positionnement idéologique ou de philosophie de l'action. Le rapport de W. Clinton vis-à-vis de ses prédécesseurs permet ainsi de mettre en avant certaines hypothèses relatives au regard que put porter sur son action et son évaluation le président américain, notamment en matière de politique extérieure. De même, les valeurs politiques qui constituèrent le profil de l'action de celui qui devint le 42^{ème} président des Etats-Unis au long de sa carrière politique, éclairent la logique et les principes qui sous-tendirent les paramètres de sa politique africaine.

1. Un nouveau réel à appréhender : La politique extérieure américaine à la fin du vingtième siècle.

En arrivant au pouvoir en janvier 1993, le président Clinton et son équipe héritèrent d'une situation particulière : Les Etats-Unis étaient désormais la seule hyperpuissance, sur une scène internationale elle-même en complète restructuration, entre la sortie délicate des structures de la Guerre Froide, et l'émergence de nouveaux enjeux et perspectives, dont celle de la mondialisation semblait pouvoir offrir une nouvelle dialectique globale pour son appréhension. L'administration précédente avait eu à gérer l'effondrement du bloc soviétique, et en conséquence les débuts de la transition entre le monde bâti sur les logiques de la Guerre Froide et celui qui devait lui succéder. Une partie des incertitudes liées à cet avenir avaient paru pouvoir se résoudre à la suite de la guerre du Golfe et la fondation d'un multilatéralisme volontariste sous l'égide américaine, qui devint synonyme de « nouvel ordre mondial » dans la dialectique du président Bush. L'administration Clinton se retrouva donc de plus en charge de

cette orientation, au moment de préciser quelle configuration elle entendait donner à la politique internationale américaine, ce dans un contexte crucial de transition. La recomposition de la scène internationale et les incertitudes qui en découlaient nécessitaient alors que les Etats-Unis précisent quelle place ils comptaient y occuper, selon quelles modalités de gouvernement et avec quelles perspectives, de ces éléments devant dépendre en partie l'orientation du contexte général. La nouvelle équipe dirigeante devait pour cela considérer sa politique sous l'angle de la position américaine, en terme de leadership et de puissance ; les options s'offrant à eux quant à leur choix se doublaient des orientations théoriques que les analystes politiques faisaient émerger, dans leurs efforts de lecture et de compréhension du monde en recomposition et de ses perspectives d'évolution. Cette double dialectique théorique « rôle des Etats-Unis / évolution du monde » modela en conséquence le champ dans lequel l'action de l'administration Clinton se déploya en matière de politique extérieure. Sous le poids de ses responsabilités et de ses choix en matière d'orientation générale de politique étrangère, le pouvoir américain fut également influencé dans sa formulation politique par les grandes lignes de perspectives tracées par les théoriciens quant au destin possible du monde, sur les ruines de la Guerre Froide et les fondations nouvelles de la mondialisation en cours d'élaboration. Dans l'une des applications du processus décisionnel, le projet spécifique de la politique africaine fut en conséquence influencé par les orientations et les choix généraux de l'administration américaine en matière de politique étrangère et d'appréhension théorique de la scène internationale, qui préfigurèrent à son élaboration et à la formulation de ses caractéristiques au même titre que les données environnementales concrètes.

La gestion du leadership et de l'hyperpuissance, entre pouvoirs, responsabilités et contraintes.

Consécutivement à la fin de la Guerre Froide et à l'effondrement de l'URSS, les Etats-Unis endossèrent un statut d' « hyperpuissance », qui au regard du monde impliquait des responsabilités à une même échelle que les pouvoirs conférés par cette position. Ce « moment unipolaire du monde »⁵⁵ était celui des choix pour les Etats-Unis, sa capacité à définir et à assumer son rôle étant à même d'être décisifs dans les orientations prises par la scène

⁵⁵ Selon l'expression de Charles Krauthammer.

internationale. L'administration Clinton qui hérita de cette charge en accédant aux responsabilités avait pour cela trois dimensions majeures à prendre en compte : D'une part le cadre de l'exercice extérieur américain, à l'aune des intérêts nationaux comme des stratégies concernant l'évaluation de la politique étrangère menée ; d'autre part, l'expression de la conception du rôle des Etats-Unis, au travers du discours officiel et de l'action américaine ; enfin, transversale aux deux précédentes, la question de l'hégémonie américaine, qu'elle fut effective ou ressentie, et ses conséquences négatives sur l'exercice international des Etats-Unis.

La première dimension renvoyait à la formulation et à l'orientation du rôle américain, et recouvrait aussi bien la question du leadership mondial (assumé, refusé, partiel ou plein...), celle de la participation à la réorganisation du monde (avec comme axe principal le positionnement entre multilatéralisme ou unilatéralisme) que celle de la vision de cette recomposition. Il s'agissait d'établir les lignes directrices concrètes de l'action que les Etats-Unis étaient prêts à endosser à l'instigation de l'administration Clinton. La deuxième concernait la manière dont devaient être considérés les Etats-Unis et leur rôle dans l'organisation et le fonctionnement du monde. Les Etats-Unis étaient-ils un pays comme un autre arrivé à une position hégémonique ou bien avaient-ils une dimension supplémentaire, une morale politique ou une destinée manifeste qu'il convenait d'endosser ? De la réponse à cette question par l'administration américaine dépendait une grande partie de son rôle et de ses responsabilités vis-à-vis du monde, son degré d'investissement dans le règlement de ses problèmes, et la prise en charge de la direction des orientations de la scène internationale à l'un de ses carrefours historiques. Quant à la position hégémonique des Etats-Unis, consécutive à l'unipolarité de la situation et à son statut d'hyperpuissance, elle menaçait de constituer sur la scène internationale un obstacle et un point de focalisation négatif à l'encontre des orientations américaines. La trop grande puissance des Etats-Unis -ou sa perception- pouvait en faire la cible concentrée de toutes les attaques, hostilités et oppositions, retournant alors l'avantage en matière de décision que procurait le leadership en une contrainte incapacitante, si se cristallisait un rejet de l'influence américaine sur l'évaluation de son caractère hégémonique. Les Etats-Unis se retrouvaient ainsi dans une position contraignante paradoxale de soumission à la critique de leurs actions, au motif de l'iniquité que leur position dominante pouvait laisser envisager, alors même que leur intervention était partout requise et même exigée sur la scène internationale, au titre de la même position dominante.

Les mêmes éléments constituaient à la fois les contraintes et les opportunités qui s'offraient aux Etats-Unis, dans la manière dont l'administration Clinton devait en définir le rôle et les responsabilités. Ces responsabilités s'inscrivaient certes prioritairement dans la perspective des intérêts américains ; mais la dimension morale du rôle des Etats-Unis dans le monde ne pouvait non plus être ignorée, après ce qui apparaissait comme la victoire du leader du monde libre, soldant un combat qui avait conditionné le monde pendant plus de quarante ans et entériné le leadership américain dans le monde. Elle ne pouvait non plus l'être à la suite du positionnement assumé par l'administration Bush, faisant des Etats-Unis le maître d'œuvre et le garant proclamé de la nouvelle scène internationale. Elle pouvait enfin difficilement l'être du fait du statut d'hyperpuissance, si les Etats-Unis voulaient pouvoir en retirer les avantages sans focaliser toutes les oppositions contre leur hégémonie. Il n'y avait de fait pas d'antinomie entre les intérêts américains et le fait d'assumer une mission dans le destin du monde. Au contraire, une forme de leadership « inspiré » pouvait permettre aux Etats-Unis d'imposer à la recomposition de la scène internationale les conditions qui siéraient le mieux à leurs objectifs, tout en décrochant à l'extérieur une certaine adhésion, au travers d'une dialectique incluant certaines contraintes et obligations, et donc modérant la dimension hégémonique de son rôle par celle de sa morale d'action. Le discours d'investiture du président Clinton avait d'ailleurs exprimé cette conscience des responsabilités américaines dans un monde situé entre promesses et menaces, tout en affirmant les opportunités offertes par ce contexte à l'économie américaine⁵⁶. La ligne de tension courait donc plutôt, au moment des choix relatifs à l'incarnation du rôle des Etats-Unis, entre ce que l'administration Clinton déclarerait, ce qu'elle serait prête à faire, et ce que le monde attendrait des Etats-Unis, l'équilibre entre la conception théorique du rôle américain et les capacités à les mettre en œuvre situant la marge de manœuvre du discours officiel américain sur la scène internationale.

L'administration Bush avait déjà démontré avec les débuts du conflit yougoslave les limites et les effets politiques négatifs générés par une dichotomie consécutive au fait d'assumer un leadership total, et d'appliquer dans le même temps à une situation critique une réserve, un retrait de la décision et de l'action en contradiction avec l'ambition de ce leadership⁵⁷. L'enjeu était donc de concilier dans des dimensions acceptables, à la fois sur la scène américaine et sur

⁵⁶ Robert Frédéric, *L'Histoire américaine à travers les présidents américains et leurs discours d'investiture (1789-2001)*, Paris, Ellipses, 2001, 351p., pp. 333-335.

⁵⁷ Melandri Pierre, Vaïsse Justin, *op. cit.*, p. 78.

la scène internationale, les pouvoirs du leadership mondial qui permettait d'indexer l'orientation du système monde à l'avantage des intérêts américains, et l'établissement de limitations au rôle et à la sollicitation des Etats-Unis. Ces derniers étaient en effet menacés de devoir endosser systématiquement un costume de « gendarme du monde », dont ils ne voulaient pas, en dehors de leurs intérêts propres et des cas d'absolues nécessités pour l'équilibre international. Or, c'est autour de ce point que les intérêts des Etats-Unis et un rôle assumé en tant que puissance particulière dans la marche du monde posèrent un problème de cohérence. Il nécessita de la part de l'administration Clinton une clarification. Celle-ci dut se faire sur l'héritage multilatéral et la dialectique du « *New World Order* », posés comme principes de l'action américaine par l'administration précédente, dans un contexte de multiplication des situations de crise où l'aide américaine ainsi définie était constamment requise. Par ses hésitations, ses revirements et ses crispations, la gestion transitoire de la situation par l'administration Clinton, entre ce cadre d'exercice du leadership américain et l'établissement d'un nouveau, marqua douloureusement les premiers temps de sa réinvention du rôle américain dans le contexte de la fin du vingtième siècle. L'exécutif américain fini cependant par réussir à tracer une voie relativement cohérente pour définir son action et son rôle sur la scène internationale, incarnant à la fois une forme assumée leadership, une conception extra-ordinaire du rôle des Etats-Unis, et les intérêts américains en jeu sur la scène internationale. La politique africaine de l'administration Clinton s'est inscrite, dans sa genèse puis son développement, dans ce processus général de reconsidération par l'administration Clinton des modalités par lesquelles elle accepta d'incarner le rôle des Etats-Unis sur la scène internationale. En cela, les choix effectués par l'administration américaine furent déterminant, et constituèrent un des soubassements théoriques autant que chronologique sur lesquels s'est bâti dans ses spécificités le projet américain vis à vis de l'Afrique.

Le rôle américain selon la présidence Clinton.

Outre les contraintes environnementales effectives auxquelles fut confrontée la responsabilité américaine, les choix effectués par l'administration Clinton dans la définition des critères du rôle des Etats-Unis sur la scène internationale fut également la résultante des contraintes exercées sur la volonté et la marge de manœuvre de l'exécutif américain par l'ensemble des options théoriques alors en jeu. La manière dont fut conçu la place et les fonctions des Etats-

Unis ne fut en effet pas le simple résultat d'une volonté, mais aussi la mise à l'épreuve de celle-ci par les différents courants théoriques, les différentes options constituant, au moment de sa fondation le champ des possibles exprimé de la position américaine dans le monde.

Derrière chacune de ces possibilités, les courants d'influence les plus divers pouvaient agir, leur impact sur les choix de l'administration Clinton étant fonction du degré d'influence qu'ils purent avoir, tant sur l'action politique elle-même que dans le champ des débats et sur l'opinion publique. La présidence Clinton se situait dans le paysage politique américain dans le camp « *liberal* » ou progressiste. Ce positionnement avait cependant pour particularité de connaître une importante modération de ses aspirations idéologiques habituelles par un pragmatisme affirmé et des convictions spécifiques, comme une confiance particulière mise dans le libre-échange et le commerce pour le développement, une reconsidération des politiques d'aide et d'assistance dans leurs conceptions traditionnelles, et le souci constant de la maîtrise budgétaire. Ces éléments plaçaient donc le positionnement du président Clinton dans une position recentrée, alors qu'il était pour le reste résolument libéral, et ce notamment pour sa philosophie politique de référence.

En matière de politique étrangère, cette orientation libérale-moderée (ou recentrée) se traduit par une tentative de synthèse entre deux conceptions majeures : D'une part un internationalisme libéral, empreint d'une dimension wilsonienne quant au rôle des Etats-Unis dans le monde, héritage que reprit l'administration Clinton en l'endossant un premier temps de manière effective, puis en le conservant surtout dans le discours officiel, et la définition du contenu idéologique de sa politique. D'autre part, une tendance beaucoup moins idéaliste, et plutôt empreinte de pragmatisme, apparentée à la tradition réaliste-gestionnaire, qui de Henry Kissinger à Zbigniew Brzezinski, avait été très présente dans l'orientation de la politique étrangère américaine durant les années 1970. Ces deux tendances, qui visaient à constituer un équilibre dans la conception théorique de la politique étrangère de l'administration Clinton, était également un facteur de complexification dans la capacité à établir clairement le rôle et l'orientation de la politique américaine dans le monde. De par ce positionnement entre deux tendances différentes affirmées, chaque situation nécessitait une réévaluation de la position américaine en faveur de l'une ou l'autre polarité, engendrant un facteur d'incertitude par manque de linéarité ou de logique décisionnelle, ainsi que de consensus au sein de l'administration.

Dans l'article « *The Crisis of Liberal Internationalism* »⁵⁸, Stanley Hoffman releva que si la tradition libérale américaine savait formuler un projet relativement cohérent en politique intérieure, elle juxtaposait en revanche plus qu'elle ne synthétisait ses diverses influences en matière de politique étrangère, d'où des ambiguïtés, imprécisions et indécision dans la conduite de cette politique pour ceux qui se plaçaient dans ce courant. Cette observation est à mettre en relation avec une difficulté pour les libéraux à assumer totalement, dans l'exercice pratique de la politique, les orientations idéalistes constitutives de leur identité, favorisant la tendance à vouloir les lier avec d'autres options, dont celles d'un réalisme pragmatique adjacent, d'ailleurs souvent préféré aux idéaux dans la conduite effective des affaires. Cette attitude de couplage idéologique des libéraux en matière de politique extérieure pourrait donc avoir pour objectif de conformer en partie leur action avec un paysage politique américain qui, dans son ensemble, se concilie assez mal avec des options idéalistes internationalistes, où les intérêts américains directs paraissent souvent assez peu clairs derrière les convictions humanistes. Elle a surtout pour conséquence de conduire à des lignes de tensions difficilement conciliables au niveau de l'exercice décisionnel, pouvant déboucher sur des problèmes de gouvernance. Ce positionnement avait déjà considérablement compliqué la politique étrangère de l'administration Carter et sa perception par l'opinion publique américaine.

L'administration Clinton s'engagea, elle aussi, dans une gestion qui se révéla hésitante en terme de positionnement et de cohérence du rôle des Etats-Unis sur la scène internationale, de surcroît dans un contexte délicat de recomposition, dont les manifestations interrogeaient de manière critique le leadership américain.

Autant que les tensions et contradictions internes consécutives à un grand écart théorique qui trouvait ses limites dans la pratique, les autres conceptions théoriques principales du rôle des Etats-Unis dans le monde qui avaient droit de cité sur la scène américaine imprimèrent également des tensions contraires sur la gestion du rôle américain par l'administration Clinton, en définissant le cadre conceptuel correspondant aux lignes d'influence alors en vigueur aux Etats-Unis avec lequel devait composer l'équipe dirigeante. Ces tendances dans leur grande majorité s'accordaient mal avec l'image idéaliste des Etats-Unis au service de l'équilibre du monde, allant d'un pragmatisme réaliste total aux formes de repli des Etats-Unis sur eux-mêmes, voir aux velléités isolationnistes, pour les plus radicales mais cependant minoritaires. Elles dessinaient à ce titre un ensemble de conceptions qui étaient autant de contraintes

⁵⁸ Hoffman Stanley, "The Crisis of Liberal Internationalism", *Foreign Policy* n° 98, septembre 1995, pp 159-177

domestiques jouant l'application d'une orientation politique idéaliste, fût-elle déjà modérée par un pragmatisme réaliste au sein de l'exécutif. Ainsi, ce qui finit par se fixer, après une gestation difficile à l'aune de la pratique du pouvoir, comme étant la conception « clintonienne » du rôle des Etats-Unis dans le monde ne fut pas que le résultat d'un choix, déjà difficile, entre des convictions internes divergentes, même indexé par des contraintes conjoncturelles, mais également celui des options définies à la croisée d'une volonté politique, de contraintes effectives et de celles des forces en présence au niveau des idées à propos de la place des Etats-Unis dans le monde. Cet exercice des contraintes conceptuelles sur les choix qui conditionnèrent les orientations américaines pendant la présidence Clinton s'exerça lorsque l'administration américaine manifesta, avant d'établir une ligne un peu plus claire, une fébrilité et une indécision incontestable en matière de politique étrangère, dont le point de crispation apparut souvent comme une incapacité à assumer des orientations claires concernant le rôle et la responsabilité américaine sur la scène internationale, dès lors qu'un risque de critique de ces choix pouvait survenir⁵⁹. De cette situation sur le plan théorique découla une difficulté à établir clairement le positionnement américain. Accordée aux difficultés croissantes se présentant sur le terrain de la sollicitation américaine par la communauté internationale, il en résulta une remise en question et une indécision des modalités d'investissement de ce leadership sur la scène internationale, qui aboutit à une redéfinition et une clarification du rôle des Etats-Unis dans les affaires du monde. C'est dans cette mutation que s'inséra l'émergence du projet de politique africaine. D'abord général, théorique et sans véritable ligne directrice lors de la période initiale indécise et mal assurée de la politique étrangère de W. Clinton, ce projet devint ensuite effectif à travers une inscription cohérente dans une ligne claire et un projet structuré.

L'administration Clinton poursuivit dans les premiers mois de 1993 les orientations fixées par l'administration Bush, en maintenant les Etats-Unis dans une orientation d'interventionnisme multilatéral qui passait principalement par l'ONU pour l'évaluation des nécessités, l'établissement de la légalité de l'action et l'obtention de l'aval des partenaires sur la scène internationale. Cette conception initiale d'un leadership assumé dans un cadre particulier de régulation de la scène internationale ne résista cependant pas longtemps aux conséquences et aux responsabilités qu'elle impliquait. Dès la fin de l'année 1993 en effet, l'administration américaine redéfinit son implication et sa responsabilité, révisant par-là même la conception du rôle américain dans le monde. En quelque mois, l'administration Clinton passa donc de

⁵⁹ Melandri Pierre, Vaïsse Justin, *op. cit.*, p. 110.

l'affirmation d'un « *assertive multilateralism* »⁶⁰ (selon la formule convaincue du représentant américain à l'ONU, Madeleine Albright), à une totale remise en question de l'engagement américain dans une orientation multilatérale⁸⁰. Ce revirement se fit alors même que les Etats-Unis n'avaient connu d'autre épreuve que la multiplication des situations de crises et des appels à leur adresse dans le cadre de l'ONU. L'implication américaine dans une situation difficile en Somalie au cours de l'année 1993, qui se transforma en défaite politique pour le président Clinton, vint cependant enclencher à la suite de cette reconsidération un mouvement radical de désengagement du leadership des Etats-Unis de l'orientation multilatérale sous les couleurs de l'ONU tel qu'elle était née en 1990, suite à l'envahissement du Koweït par l'Irak.

Ce désengagement fut ensuite entériné en mai 1994, avec la proclamation d'une décision présidentielle restreignant de manière rédhibitoire la participation américaine à toute opération de maintien de paix de l'ONU, au moment même où se déroulait le génocide au Rwanda⁸¹. Très tôt confrontée à des situations de crises où l'on comptait sur son intervention, l'administration Clinton apparut dans l'impossibilité d'établir une image claire et fixe de l'action internationale américaine, à partir de laquelle une cohérence de l'action pouvait être envisagée, et les choix en résultant assumés.

Une acceptation des influences externes s'exerçant sur la décision de l'exécutif américain aurait permis à l'administration Clinton de définir rapidement une ligne lui permettant d'éviter la plupart des écueils. Il semble cependant que le « moment unipolaire » mit la nouvelle administration américaine dans l'obligation de faire des choix cornéliens de son point de vue, en matière de définition du rôle des Etats-Unis, et ce afin de ménager des dynamiques contraires au centre desquelles elle se trouvait. L'administration Clinton se devait notamment de ne pas prendre des décisions trop abruptes pouvant compromettre la négociation du leadership américain sur la scène internationale pour les années à venir. La continuité nécessaire à l'acceptation de ce leadership impliquait ainsi d'en assumer les responsabilités dans le sillage des perspectives en place lors de la prise de fonction, avant de pouvoir en négocier la reconsidération et la transition vers une autre projection conceptuelle de l'action. Surtout, l'un des objectifs de W. Clinton au début de son mandat parut être une volonté de ne pas exposer son image et sa popularité à cause de la politique étrangère. La volatilité de l'opinion américaine en la matière avait coûté à George Bush une réélection qu'elle lui avait promis

⁶⁰ Généralement transcrit en français par l'expression « multilatéralisme déterminé

» ⁸⁰ Melandri Pierre, Vaïsse Justin, *op. cit.*, pp. 110-112. ⁸¹ Chapitre 8, partie 2.

quelques mois auparavant. Le président Clinton avait certes des projets et des objectifs en matière de politique étrangère, notamment une vision assez précoce des enjeux de la mondialisation économique en cours de réalisation. La poursuite de ceux-ci nécessiterait cependant une certaine acceptation de la part de la scène intérieure, ce qui aurait été impossible ultérieurement en cas de perte de confiance rédhibitoire de l'opinion publique américaine. Or, celle-ci était traversée au début des années 1990 par des tendances en faveur d'une reconsidération de la place et de l'importance des Etats-Unis dans le monde, maintenant que la menace communiste était évanouie. En dehors des choix cruciaux fait entre les options possibles, c'est la question même du leadership américain, et donc la place qu'il pourrait tenir dans la réorganisation de la scène internationale, qui étaient en jeu dans les choix effectués par le président Clinton et son administration.

Loin d'avoir engendré un triomphalisme évident, la chute du bloc soviétique avait débouché aux Etats-Unis sur un climat maussade quant à la place et la force des Etats-Unis, face à un monde en train de se réinitialiser sur de nouvelles bases⁶¹. Pour une partie des observateurs et des acteurs politiques américains, notamment au Congrès, les Etats-Unis devaient mettre à contribution son hégémonie au service de ses seuls intérêts, et renoncer, hors de ses préoccupations stratégiques directes, aux prérogatives de son leadership, la fin de la Guerre Froide posant en quelque sorte la question de la légitimité de la poursuite de l'investissement américain dans le monde. A l'extérieur, la place d'unique hyper-puissance des Etats-Unis risquait de compromettre la marge de manœuvre octroyée par son leadership sur la réorganisation de la scène internationale, en cristallisant autour de son hégémonie toutes les oppositions aux initiatives américaines. Cependant, si l'option multilatérale fut vite jugée comme politiquement intenable par l'administration Clinton, elle permettait en revanche de rendre en partie acceptable l'hégémonie américaine, au titre de la concertation et de l'adhésion de la communauté internationale, incarnée au sein de l'ONU. Sans cette dialectique, l'hégémonie américaine risquait de devenir inacceptable aux yeux d'une grande partie de la scène internationale. Dans ce contexte, la position unique des Etats-Unis, conjuguée aux prévisions négatives sur son évolution, pouvait apparaître sur la scène américaine comme le signe avant-coureur d'un déclin programmé de son leadership, et sur la scène internationale celui des plus grandes difficultés à assumer ce leadership.

⁶¹ Melandri Pierre, Vaïsse Justin, *op. cit.*, pp. 53-64.

La charge de l'administration Clinton fut de permettre aux Etats-Unis de continuer à jouer son rôle dominant dans la réorganisation du système international, tout en établissant des conditions pour son acceptation tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, dans un jeu permanent d'équilibre et de double discours. Les deux options se rejoignaient en fait dans la nécessité de minorer l'affichage du leadership américain tout en avançant les cartes d'un projet international à l'avantage des Etats-Unis, l'objectif d'établir une règle globale derrière laquelle pourrait se mettre en retrait la politique directe des Etats-Unis, atténuant la perception d'une hégémonie inacceptable. La première condition fut remplie avec le désengagement de l'action multilatérale américaine telle qu'elle avait été définie par un rôle central au sein de l'ONU, ce qui permettait aux Etats-Unis de retrouver une autonomie de leurs engagements, d'éviter les responsabilités afférentes à une implication multilatérale systématique, et d'occuper une position moins hégémonique que celle que la logique du « *New World Order* » leur avait fait endosser sous l'administration Bush, avec en contrepartie l'aval de la communauté internationale. Le virage ainsi pris par l'administration Clinton lui permettait de redéfinir les termes de son leadership en matière de marge de manœuvre et de responsabilité, ce qui restait un des meilleurs moyens pour pouvoir moduler l'action à l'étranger selon la volonté politique sous-jacente, en évitant une opposition frontale et systématique avec les contraintes domestiques ou extérieures.

Quant à l'acceptation de l'hégémonie américaine, la grande force de la présidence Clinton fut de percevoir très tôt l'inflexion de la scène internationale dans le sens d'une mondialisation accélérée des échanges et des phénomènes, et d'avoir accompagné ce mouvement en contribuant à l'établissement d'une scène internationale renouvelée, où l'adhésion des puissances à un système légalisé viendrait rejouer le rôle de modérateur dans l'acceptation de l'hégémonie américaine. Par ce double mouvement relatif à leur positionnement sur la scène internationale, les Etats-Unis conservaient une notion idéaliste de leur rôle dans la marche du monde, tout en s'appliquant les restrictions d'un pragmatisme affirmé face aux attentes et pour la défense de leurs intérêts. La première faisait des Etats-Unis une puissance à part, justifiant leur leadership autant qu'elle en délimitait la responsabilité morale. La seconde en faisait une puissance « commune », leur permettant de ne pas être tenus responsables de toutes les situations, et de défendre leurs intérêts comme chaque nation au sein d'un jeu communément admis, sans que leur hégémonie ne conduise à une remise en question générale. Cette réorganisation du rôle et de l'image des Etats-Unis avait une motivation et une condition se confondant dans un même

objectif : Celui de dégager la responsabilité américaine dans la marche du monde, tout en projetant dans la mutation du système internationale une vision correspondant aux aspirations et à la volonté de la présidence Clinton. En la matière, la volonté politique ne s'imposa pas à son environnement conceptuel, mais entra en interaction avec lui, se trouvant une proximité idéologique avec certaines lectures du monde contemporain, et devant de même confronter ses orientations aux balises posées par les principaux travaux offrant d'autres formes d'appréhension des perspectives d'évolution de la scène internationale. Ce rapport était fondamental, dans la mesure où la politique étrangère et l'exercice décisionnel américain étaient en mesure de confirmer comme de contredire la pertinence de ces orientations constitutives du paysage conceptuel des années 1990.

2. L'insertion dans un paysage conceptuel spécifique.

La confrontation de la politique américaine aux théories contemporaines.

Consécutivement à la fin de la logique d'affrontement des deux blocs antagonistes, la réorganisation du monde lors des années 1990 a engendré la production de nouvelles théories prétendant décrypter cette nouvelle scène géopolitique internationale et ses perspectives d'évolution, avec pour effet de produire diverses constructions conceptuelles. Au même titre que les options théoriques définissant le rôle et la place des Etats-Unis sur la scène internationale, ces théories interprétatives contribuèrent pour les principales d'entre elles à définir le cadre du débat dans lequel les évolutions du monde et les politiques entreprises par les Etats-Unis furent débattues, nourrissant à leur tour, selon leur pertinence, la confirmation ou au contraire l'infirmité de chacune des visions de l'évolution géopolitique du monde.

Paramétrant le champ des possibles, ces théories furent à prendre en compte par l'administration américaine comme les éléments de la carte tentant de décrire un territoire qu'il lui incombait en grande partie de matérialiser, à savoir l'organisation géopolitique internationale au cours d'une phase cruciale de sa restructuration. Ces différentes options, en définissant les grandes lignes du débat géostratégique dans sa partie théorique, traçaient en effet

les lignes critiques de contraintes et de conseil pouvant s'exercer sur la politique étrangère américaine au terme de son analyse, participant de ce fait à son environnement théorique.

Les orientations de la politique Clinton, à la rencontre de la thèse de la « Fin de l'Histoire ».

La vision du président Clinton, inspirée par ses convictions libérales et son incarnation assumée d'une certaine forme de wilsonisme (certes modéré d'un pragmatisme-réaliste), s'inscrivait dans une vision positive de l'évolution du monde, avec l'aide du leadership inspiré des Etats-Unis. Concrètement, cette vision tablait sur la diffusion et la généralisation du modèle de la démocratie libérale et de l'économie de marché, qui seraient à même de garantir les bases d'une stabilité, d'une sécurité et d'une prospérité internationale. Ce modèle et sa charge optimiste furent la base générale fondamentale de la politique étrangère de l'administration Clinton, comme le principe central de la volonté politique de son président. Il devait s'incarner dans la mise en place de structures globales d'organisation et de régulation, en établissant ces principes politique et économique comme les normes de l'inclusion dans la mondialisation, et ce modèle d'extension de la démocratie et de l'économie de marché inclus dans un système mondialisé constituait la ligne politique que l'administration Clinton voulait pouvoir se donner les moyens de poursuivre, au prix parfois de contractions des autres critères d'évaluation du rôle et des modalités d'intervention des Etats-Unis dans le monde.

Les bases de ce système ne nécessitaient pas l'adhésion à des critères uniques et rigides, et l'administration américaine prit d'ailleurs soin, dans l'exposition de ces objectifs en matière de politique étrangère, de souligner que le système américain n'était pas un modèle qui devait être appliqué partout dans le monde, et que les Etats-Unis ne cherchaient pas à le promouvoir, séparant de ce fait la vision de l'évolution internationale de l'idée d'un formatage à l'aune des valeurs et du modèle américain. Au contraire, la démocratie et l'économie de marché devaient s'imposer selon les spécificités culturelles et historiques de chaque société, et suivre des cheminements propres pour s'installer dans la durée et logiquement, à l'issue d'un processus historique particulier inséré dans un processus historique global conduisant à leur réalisation, et dont la reconnaissance transversale passait par l'assise sur des principes de base incontournables communs à toutes les configurations de la démocratie libérale. En cela, la «

vision clintonienne (...) de la mondialisation heureuse, où les Etats-Unis entraînaient le reste du monde dans la logique du marché et de la démocratie»⁶², s'inscrivait dans la lecture de l'évolution de la scène internationale après la chute du bloc soviétique, qui avait effectivement vu l'avancée simultanée de processus de démocratisation et de libéralisation des économies se produire simultanément, mais dans des logiques et mécanismes distincts cependant, selon les régions du monde. Ce mouvement semblait confirmer dans sa généralisation l'hypothèse d'une évolution historique des systèmes organisationnels de l'activité humaine dans le sens d'une généralisation de la démocratie et de l'économie de marché. L'accélération de la mondialisation consécutive de la fin des blocs antagonistes et du partage des conceptions libérales comme facteur de décroisement pouvait, elle aussi, entrer dans l'interprétation d'un processus historique profond en cours de réalisation, qu'il convenait cependant d'accompagner et d'aider, dans cette logique du sens de l'histoire.

Cette vision du monde correspondait à une incarnation du libéralisme idéaliste américain et de la dimension « missionnaire » des Etats-Unis, soit des valeurs traditionnelles, mais allant cependant dans le d'une théorie qui lui était contemporaine, celle de la Fin de l'Histoire de Francis Fukuyama, que l'évolution du monde entre la fin des années 1980 et le début des années 1990, en semblant lui donner raison, rendit extrêmement populaire, au point d'en faire la grille de lecture majeure de l'évolution de la scène internationale au début de la décennie 1990. Cette interprétation de l'évolution géopolitique mondiale fut initialement exposée en 1989 dans un article, avant d'être développée dans un ouvrage en 1992⁶³, après que les événements mondiaux furent venus donner une apparente confirmation de l'enclenchement du processus annoncé par F. Fukuyama, validant son succès en tant que théorie majeure dans le débat. Selon cette théorie, qui reprenait au compte de l'analyse de l'évolution géopolitique contemporaine le concept de la fin de l'Histoire, le monde était engagé, après la fin constatée des idéologies, dans un processus irréversible de sortie de l'Histoire, en tant que phénomène organisationnel des processus géopolitiques. L'alternative succédant à la progressive disparition des conflits, des oppositions, des forces antagonistes, soit autant de valeurs constitutives et génératrices de l'Histoire, serait la diffusion et le triomphe du modèle de la

⁶² Hassner Pierre, Vaïsse Justin, *Washington et le monde. Dilemmes d'une superpuissance*, Paris, CERI/ Autrement, 2003, 174p., p.57.

⁶³ Fukuyama Francis, *La Fin de l'Histoire et le Dernier Homme*, Paris, Flammarion, 1992, 451p., traduction de *The end of History and the Last Man*, New York, Free Press, 1992.

démocratie libérale et de l'économie de marché, générateur de paix, de stabilité, et d'une redéfinition des échanges et de la résolution des désaccords sur une base post-historique.

La théorie de la Fin de l'Histoire s'est nourrit des évolutions qui lui étaient contemporaines, mais fut cependant pensée comme un processus long, à la temporalité et aux manifestations variables selon les régions ; aussi, la multiplication des conflits, des tensions et des antagonismes nouveaux à la fin de la Guerre Froide n'était pas dans ce modèle considérée comme une infirmation, mais plutôt comme l'une des dernières manifestations, les soubresauts de l'Histoire finissante, n'enlevant rien à l'inéluctabilité de sa fin. Quant aux zones semblant démontrer la persistance des paradigmes historiques tels que définis par la thèse de Fukuyama, comme l'Afrique ou le Proche-Orient, elles étaient évaluées comme étant à la traîne d'un mouvement qui les concernaient néanmoins tout autant que les pays occidentaux, et dont les signes d'évolution étaient par ailleurs observables, malgré les conflits de nature classique qui y perduraient. La vague de processus de transition démocratique sur le continent africain, puis la progressive adoption des critères de bonne gouvernance et de la voie de la libéralisation politique et économique auraient ainsi participés selon cette lecture d'une dynamique témoignant de l'entrée du continent dans le processus de la fin de l'Histoire.

Ce système d'analyse des perspectives d'évolution du monde contenait donc les éléments de sa défense : Chaque avancée pouvait ainsi en confirmer la pertinence, quand chaque élément contraire apparaissait comme un simple contretemps à la Fin de l'Histoire en marche, et donc au triomphe généralisé de la démocratie et de l'économie capitaliste ouvrant les portes de l'ère post-historique. La parenté entre cette théorie et la vision géopolitique générale de la politique américaine durant la présidence Clinton fut évidente, qu'il s'agisse de leur caractère positif, de la finalité de leur accomplissement ou encore de leur aspect globalisant, généralisé à l'ensemble de la structure-monde. Le seul point de divergence concernait peut-être l'inéluctabilité de ce mouvement : Tout en constatant le développement de la démocratie et de l'économie libérale dans le monde, et en affirmant un optimisme relatif à leur généralisation, l'administration américaine soulignait également la nécessité d'en accompagner l'implantation et la solidification, témoignant en cela de la nécessité de la mission et du leadership américain pour accompagner cette évolution du monde. Le triomphe de la démocratie et de l'économie de marché n'avait donc à ce titre rien d'assuré, mais se présentait plutôt comme une option désormais possible, soumise à l'opportunité d'en favoriser la réalisation, ce qui était dans l'approche américaine la rencontre de l'idéalisme et du pragmatisme de l'action.

La vision du monde, de son évolution et du rôle des Etats-Unis de l'administration Clinton s'inscrivait donc de manière privilégiée dans le champ du débat des années 1990, en faveur de l'orientation positive de celui-ci, sur la voie post-historique tracée par la généralisation de la démocratie libérale. Elle ne niait cependant pas la réalité des situations de crise qui se multipliaient, ni le risque d'une évolution plus inquiétante qui pouvait en découler. Le désengagement d'un « multilatéralisme déterminé » initial et l'investissement dans une vision en faveur du développement de la démocratie et de l'économie de marché sous l'égide d'une mondialisation organisée signifia d'ailleurs pour l'administration Clinton une manière d'aborder ces enjeux et de promouvoir une vision optimiste du monde qui tentait de dépasser les paramètres plus sombres de l'évolution contextuelle, révélés par l'expérience de la gestion de crises pleinement inscrites dans la violence historique, telles qu'en Bosnie, en Somalie ou au Rwanda. En la matière, l'administration Clinton démontra d'ailleurs une certaine maladresse et une réelle réticence à engager une action clairement définie dans un cadre historique et d'exercice du pouvoir de type « classique », lorsque ceux-ci s'avéraient être incontournables. D'une certaine façon, la politique étrangère définie par l'administration Clinton signifiait, tant dans ses orientations, ses choix que dans sa manière de concevoir son action, son inscription post-historique pour la majeure partie de ses principes et de son exercice, ce qui n'excluait pas des ré-incursions dans le champ de l'Histoire en cas de nécessités, mais en limitait de même l'usage dans la continuité de la politique étrangère américaine, face à une scène internationale où se multipliait concrètement les situations de crise et les facteurs d'incertitude. Quoi qu'il en fut, l'administration Clinton, en dépit de son orientation positive, dut en parallèle prendre en compte ces situations comme pouvant également être les manifestations d'évolutions alternatives de la scène internationale, dessinant à ce titre les contours d'une évolution géopolitique plus sombre que plusieurs théories contemporaines envisagèrent également.

Une politique à l'épreuve des projections pessimistes.

Le monde contemporain n'était en effet pas dans son actualité quotidienne, loin s'en fallut, dans les mêmes lignes d'évolution que ce que le paradigme de la fin de l'Histoire tendait à affirmer. La réalité témoignait au contraire de l'émergence renouvelée de phénomènes tels que

les conflits ethniques, le terrorisme, les contestations territoriales et les revendications identitaires, ravivés à la croisée de la fin de la Guerre Froide et de la mondialisation. Ces données étaient de plus accompagnées par la persistance des conflits de nature classique, qui atteignait cependant dans certains cas une évolution paroxystique en allant jusqu'à l'effacement des structures étatiques, augurant à ce titre du risque de développement de formes de chaos jusque là évitées. Toutes ces lignes de tension sur la scène géopolitique mondiale n'auguraient donc pas forcément, sur les chemins de la mondialisation, d'une évolution positive et pacificatrice. Allant dans ce sens, le débat sur l'évolution géostratégique du monde dans les années 1990 donna la parole à d'autres modélisations autrement plus pessimistes que celle de Fukuyama, et porteuses d'une haute charge conflictuelle les encrant dans une continuité affirmée des processus historiques classiques. En dépit de la prise en charge d'une option positive de l'évolution du monde, la politique de l'administration américaine allait de paire avec la prise en considération des autres options théoriques, particulièrement lorsque celles-ci paraissaient trouver une forme de confirmation dans les situations effectives se manifestant sur la scène internationale. Concernant l'appréhension de l'Afrique, les difficultés particulières qu'elle rencontrait posaient avec plus de pertinence encore l'évaluation des scénarios mettant en scène son évolution en dehors de la voie espérée du développement et de la démocratisation.

Les années 1990 virent à ce titre émerger une autre théorie d'analyse de l'évolution du monde qui allait connaître un succès aussi grand que celle de la fin de l'Histoire, particulièrement après le 11 septembre 2001, mais qui avant cela avait déjà imposé sa marque sur le débat géostratégique. Souvent opposée à la théorie de Fukuyama comme étant la vision sombre de l'évolution du monde, la thèse du « Choc des Civilisations » avancée par Samuel Huntington dans un article paru en 1993, puis développé dans un ouvrage en 1996⁶⁴, prédisait comme hypothèse pour la recomposition de la scène internationale post-Guerre Froide la constitution de blocs antagonistes, non plus sur des bases idéologiques, mais sur celles de grandes « civilisations », constituées sur des caractéristiques communes au sein de chaque ensemble. Ces civilisations seraient appelées à devenir le point d'achoppement d'affrontements globaux entre elles, avec un risque majeur d'affrontement pour l'occident avec les civilisations chinoise et musulmane, réunies par le développement d'un axe « islamo-confucéen »⁸⁶. Le succès de cette

⁶⁴ Huntington Samuel P., *Le choc des civilisations*, Paris, Odile Jacob, 1997, 402 p. Traduction de *The Clash of Civilizations and the Remaking of World Order*, New York, Simon & Schuster, 1996. ⁸⁶ *Ibid*, p. 263.

interprétation, pourtant assez schématique et largement inexacte dans ses critères d'établissement (ne tenant notamment pas compte des tensions et antagonismes majeurs existant au sein même de ces « civilisations » censées être homogènes et unies), tint certainement au fait qu'elle pouvait servir d'horizon à tous les pessimismes inhérents à la lecture des problèmes géostratégiques, réel et potentiels, émergent de la scène internationale, comme elle pouvait alimenter les craintes (voir les attentes) liées à l'émergence d'un nouvel ennemi « global » se substituant au communisme. Ne reposant pas sur des critères précis et scientifiques, elle permettait en outre de s'auto-réaliser et de sembler pouvoir s'incarner dans les événements, par la seule apposition de sa grille d'analyse.

Cette théorie servait également de base de départ pour interroger et critiquer la viabilité de la mondialisation et la diffusion de critères politiques et économiques communs, facteurs de paix et de stabilité. A partir de cette réflexion, les oppositions au projet de l'administration Clinton prenaient une autre dimension, qui renvoyait aux nécessités stratégiques à mener en parallèle d'un projet politique optimiste et idéaliste. En effet, le Choc des Civilisations pouvait faire percevoir les objectifs et la politique étrangère de l'administration Clinton comme inutiles et non fondés, voir dangereux, si les civilisations devaient se former sur des bases divergentes, et aboutir fatalement à une confrontation sans que les Etats-Unis ne s'en prémunissent. A l'inverse cependant, il pouvait lui être opposé, dans la perspective de sa prise en compte, que la formation d'antagonismes sur des critères divergents pouvait être combattue par le développement de la démocratie et de l'économie de marché, ainsi que par celui des échanges et de l'intégration des différents ensembles culturels dans un même processus de mondialisation. Le Choc des Civilisations allait en effet particulièrement à l'encontre de l'approche en faveur du développement de la mondialisation endossée par le président Clinton, permettant par les perspectives d'intégration, l'inflexion de la majorité des acteurs de la scène internationale dans le sens du renforcement de la démocratie et de l'économie de marché, qui étaient eux-même des vecteurs d'unification et de pacification.

Concernant l'Afrique, l'analyse de Huntington n'avait que peu de considération. Elle se focalisait en effet sur la logique d'affrontement, et plus précisément celle concernant le bloc occidental. La « civilisation africaine », lorsqu'elle était citée, ne posait pas de problème en terme d'affrontement, et était située vis à vis de l'occident comme une zone potentiellement

peu conflictuelle, pouvant à ce titre se concevoir comme un bloc allié potentiel⁶⁵. L'Afrique constituait cependant une donnée à la périphérie de la conception du monde exposée par Huntington. En cela, l'approche de l'administration Clinton se plaça en faux et fut plus pertinente dans son appréhension de la réalité africaine. Elle doubla en effet le projet de développement de la démocratie et de l'économie de marché de sa politique africaine d'une dimension stratégique, à même de considérer dans une perspective globale les enjeux en terme de menace que l'Afrique pouvait véhiculer, notamment au travers du terrorisme et de l'islamisme radical, donnée que la schématisation de Huntington dans la définition des blocs de civilisation ne prenait pas en compte. En outre, la lecture « huntingtonienne » de la politique africaine voulue par le président Clinton offrait une interprétation particulière : Son projet de développement de la démocratie et de l'économie de marché, de même que sa dimension stratégique contre les menaces transnationales pouvaient être validées, dans la perspective de renforcement d'un bloc allié. D'un autre côté, l'Afrique était périphérique, peu impliquée, et pouvait à ce titre ne pas devoir constituer un enjeu de la politique américaine. Il y avait donc une antinomie évidente entre l'analyse de la place de l'Afrique dans le Choc des Civilisations, et la place effective que le continent pouvait au contraire occuper dans la politique américaine, à travers une lecture moins schématique du réel.

Si la théorie du Choc des Civilisations se trouvait mal adaptée à la prise en compte de l'Afrique par la politique américaine, d'autres théories interprétatives pouvaient en revanche trouver un écho dans le rapport des Etats-Unis à la nécessité et la pertinence du développement d'une politique africaine dans le monde des années 1990. La plupart des théories importantes sur le plan du débat ne consacraient pas dans leur analyse une prise en compte de l'Afrique, perpétuant en cela une approche « classique » inadéquate de la géostratégie globale américaine à l'heure de la mondialisation ; d'autres au contraire s'inspiraient de situations engendrées par le continent pour étayer une vision pessimiste de l'avenir. Ce fut le cas de la théorie de Robert Kaplan, qui décrivit comme une perspective probable, dans le contexte de recomposition post-Guerre Froide, le développement de processus de décompositions violents ou de violences anarchiques mettant à mal l'assise de la notion même d'Etat, et pouvant amener ainsi brutalement à des situations de chaos⁶⁶. Cette théorie prenait appui sur les exemples donnés par l'évolution des situations au Libéria et en

⁶⁵ *Ibid*, p. 270.

⁶⁶ Kaplan Robert, « The Coming Anarchy », *The Atlantic*, avril 1994, cité par Pierre Hassner, Vaisse Justin, *op.*

Sierra Leone, avec également en toile de fond l'exemple du collapsus total de la notion d'Etat en Somalie auquel avait été confrontée l'opinion publique américaine à travers l'engagement de ses troupes sur ce théâtre d'opération. Loin de limiter cette évolution au continent africain, comme une malédiction intrinsèque et en cela circonscrite, la théorie de Kaplan exposait au contraire que ces exemples pouvaient préfigurer une évolution transposable à toutes les régions, y compris en occident. L'implosion de la Yougoslavie pouvait en cela lui donner raison. L'Afrique aurait donc été, dans cette approche pessimiste, à l'exact opposé de la perspective optimiste dressée par la théorie de la Fin de l'Histoire qui la plaçait à la traîne d'un processus d'amélioration. La théorie de Robert Kaplan en faisait au contraire l'avant-poste de la déliquescence des structures sociétales, et du surgissement de l'anarchie et de la violence. Pour l'administration Clinton, cette théorie pouvait servir à la fois d'avertissement et d'argumentaire à porter à l'actif de l'exercice de sa décision politique envers le continent africain, où les promesses d'évolution positives étaient doublées dans bien des cas d'une fragilité qui pouvait faire basculer rapidement des processus à priori positifs de transitions, qu'ils fussent démocratiques, sociétaux, économiques ou de paix, dans les situations les plus chaotiques. Les violences au Rwanda illustrèrent l'une des expressions les plus extrêmes de ce basculement, et de nombreuses autres situations contenaient les germes de glissements de cet ordre. Malgré un discours positif voulant prendre appui sur l'évolution vers la démocratie, la paix et le développement en Afrique, l'administration Clinton conserva dans le développement de sa politique ce potentiel de dégradation relevé par ailleurs par Kaplan, qui semblait pouvoir trouver dans le continent africain les conditions les plus favorables à la réalisation de son scénario.

La politique étrangère des Etats-Unis, dans ses fondamentaux comme ses manifestations, et donc par extension la politique concernant l'Afrique, furent nécessairement confrontées au

champ des courants théoriques dessinant les lignes de force du débat sur l'évolution géostratégique du monde dans les années 1990. Cette confrontation révèle le positionnement spécifique des orientations de l'administration Clinton, et comment elles ont pu se construire, tant par intégration que par opposition de la somme des possibles que ce débat proposait au travers de l'analyse de la conjoncture. De fait, la philosophie et le regard adoptés par Washington parvenaient à faire de perspectives antagonistes des arguments en faveur de son action, qu'elles confirment son approche optimiste ou bien qu'elles lui opposent une vision négative. Influencée tant par les indices fournis par les évolutions environnementales que par un courant d'analyse majeur lors de ces années, la vision optimiste et idéaliste de l'évolution du monde, du rôle américain et de la politique étrangère à suivre à cet effet s'est également inscrite dans un rapport spécifique à la temporalité. Celui-ci fut induit par l'insertion de la présidence Clinton dans le calendrier occidental de la fin du 20^{ème} siècle, qui lui donna une dimension supplémentaire dans une période de transition historique, et lui fournit un argument rhétorique qui, bien que symbolique, n'en eut pas moins un impact sur la coloration du discours américain.

L'intégration d'une temporalité spécifique : Une présidence à l'aube d'une nouvelle ère ?

Arrivant au pouvoir après la fin de la Guerre Froide et incarnant une nouvelle génération politique, W. Clinton développa la thématique de la nouveauté et du renouvellement pour définir tant l'époque que le fil conducteur de son action. La rupture avec les années précédentes fut la référence initiale sur laquelle le futur président élaborait sa campagne. Déjà porteur d'un projet politique différent des dernières décennies de l'orientation démocrate, W. Clinton se voulut également comme l'incarnation d'une nouvelle génération, apte à prendre en charge une réinvention de l'Amérique à un moment transitionnel de l'Histoire mondiale⁸⁹. Son accession à la présidence augurait en effet d'un changement, avec la venue au pouvoir du premier président à n'avoir pas vécu l'expérience de la Seconde Guerre Mondiale. Il incarnait également l'arrivée au pouvoir de la génération qui avait connu et participé à la rupture des

années soixante du côté de la contestation, qu'il s'agisse du racisme, de la violence policière ou de la guerre du Vietnam, même si en l'occurrence cette contestation fut pour W. Clinton

cit.,

p. 55.

nettement modérée et sans engagement effectif. L'âge du président au moment de son accession à la Maison Blanche, et l'image dynamique qu'il incarnait avec le vice-président Al

Gore terminaient de compléter l'argumentaire en faveur d'une dialectique d'une « nouvelle génération pour une nouvelle ère », qui servit le président Clinton et la politique de son administration pendant ses deux mandats. Le fait de vivre une époque cruciale et les débuts d'une ère nouvelle fut ainsi une référence incontournable de la présidence Clinton, et ce dès ses débuts, alliant en cela les circonstances historiques et ce que voulut incarner le président Clinton, pour perdurer ensuite en se renouvelant. Ce thème forma d'ailleurs la base de son discours d'investiture, étant appliqué aussi bien au destin du monde et à la place des Etats-Unis dans celui-ci, qu'à de la politique intérieure, et à la capacité des Américains à « réinventer » leur pays à l'occasion des changements conjoncturels majeurs⁹⁰.

En terme de politique étrangère, le discours officiel américain utilisa la fin de l'époque de la Guerre Froide comme un point d'impulsion, destiné à situer la dynamique de la présidence dans l'accompagnement d'un monde en restructuration, et donc inscrit dans une nouvelle dynamique et de nouvelles perspectives conjoncturelles. Chaque région du monde, chaque pays pouvait être appréhendé selon ce thème, qui renvoyait invariablement à une réalité particulière et/ou générale vécue et ressentie, et permettait donc de situer dans une argumentation positive la dynamique et la vision d'une nouvelle époque, accompagnée par la politique américaine. Pour l'Afrique, cette référence permettait de placer le rapprochement américain sur de nouvelles bases, débarrassée d'un paradigme ayant conditionné aussi bien la réalité du continent africain que son appréhension par Washington durant quatre décennies. A la référence à la fin de la Guerre Froide, le discours américain sur l'Afrique se doublait également d'une référence spécifique marquant la fin d'une époque et le début d'une nouvelle : Il s'agissait de la fin de l'apartheid, qui débarrassait l'Afrique d'une situation qui elle aussi avait indexé les rapports américains au continent depuis l'après-guerre. En outre, avec la fin de la Guerre Froide, se terminait une période historique plus longue qui avaient vue les Etats-Unis être largement tenus à l'écart du continent depuis l'époque des colonisations. Les années 1990

figuraient donc bien plus que la fin d'un paradigme en place depuis quarante ans, en ouvrant une ère nouvelle pour les rapports américano-africains qui faisait le pont avec une relation ancienne (dont témoignait les Afro-Américains) enjambant un siècle d'influences européennes, en se tournant cependant résolument vers un avenir

⁸⁹Clinton Bill, *op.cit.*, p. 435.

débarrassé des contingences du passé. Le cadre temporel spécifique de l'action politique, tel qu'exprimé par le président Clinton, outre la référence à un passé terminé et un présent en construction, se doubla en effet d'une dimension fortement conditionnée par l'avenir. Celui-ci se manifestait sur le cadre contemporain de l'action par le fait qu'elle se situait à la fin du 20^{ème} siècle, ce qui servait de référence passée pour situer la dynamique nouvelle en cours, et qui de même permettait de se situer à l'aube d'un 21^{ème} siècle et d'un troisième millénaire approchant, échéances dont la présidence Clinton su utiliser l'approche au cours de son second mandat. Loin d'être anecdotique, la référence à ces échéances symboliques dans l'Histoire humaine devint un leitmotiv de premier ordre dans le discours officiel américain à mesure qu'elles se rapprochaient, pour porter et même infléchir sa dynamique et son positionnement.

Dans la rhétorique de l'administration Clinton, ces références servaient d'arguments à la notion d'époque nouvelle et à l'inspiration positive et idéaliste des grandes orientations sousjacentes aux projets politiques. Si le présent était une époque nouvelle par rapport au passé, la perspective du nouveau siècle et du nouveau millénaire fut présentée comme l'arrivée d'une nouvelle ère, dont les années 1990 étaient en quelque sorte la phase préparatoire. A ce titre, la logique de l'action de l'administration Clinton consistait à mener à bien l'arrivée cette nouvelle ère, et impliquait en cela la responsabilité d'être évalué par les regards issus de ce futur proche. Cette conditionnalité de l'action s'insérait dans un contexte général abondant dans ce sens, qui se généralisa et s'intensifia à mesure que la date de l'an 2000 approchait. La référence au « Millenium » et la nécessité d'inclure cette donnée symbolique au centre de l'action politique, en motivant cette dernière dans le sens d'un développement censé faire date, conduisit ainsi l'administration Clinton à en user de plus en plus au sein de son discours. L'action politique elle-même trouva ses thèmes, ses termes et ses motivations modifiés par cette échéance, qui sembla en indexer l'engagement et l'orientation de manière accrue dans le sens de

responsabilités et de valeurs supérieures, investissant avec prédilection des domaines comme la santé, l'environnement, la condition des femmes, celle des enfants ou l'éducation. Elle amena également à la mise en œuvre et à l'adhésion de plusieurs projets et programmes estampillés de cette référence au nouveau millénaire, qui apparaissait comme une échéance clé et l'occasion d'engager une rénovation politique. L'administration Clinton lança ainsi des

⁹⁰ Robert Frédéric, *op. cit.*, pp. 331-335.

projets « Millenium » concernant le Département d'Etat et la Maison Blanche⁶⁷, et soutînt la tenue d'un « Round du Millenium » à l'O.M.C, avec pour objectif de renégocier les conditions de l'engagement américain en son sein⁹². Les Nations Unies (avec le « Sommet du Millénaire ») et bien d'autres organisations usèrent également de ce terme pour fixer des objectifs, des projets et programmes, contribuant ainsi au développement d'un contexte particulier à l'approche de l'an 2000, par l'utilisation de cette marque temporelle spécifique.

La temporalité particulière de l'action politique constitutive de l'approche d'un nouveau siècle et d'un nouveau millénaire fut renforcée pour l'administration Clinton par l'inscription opportune de son second mandat dans cette période, qui correspondait au décompte menant à la date phare de l'an 2000, ainsi qu'à l'effectivité du troisième millénaire, en janvier 2001, moment où le président Clinton quitterait ses fonctions. Cette dimension particulière insérée dans la logique et le discours officiel américains trouvaient matière à développement, dans une conjoncture favorable, bien plus maîtrisée sur le plan de la politique étrangère notamment, et propice du fait de ce second mandat, au développement plus en profondeur et avec plus de conviction et d'investissement des axes posés en matière de politique étrangère.

Le second mandat d'un président américain est en effet généralement l'occasion d'une action politique plus poussée, notamment en politique étrangère. Libéré du poids de la sanction électorale pesant sur le premier mandat, l'action bénéficie également lors d'un second mandat des bases posées lors du premier, qui permettent donc des développements bien plus conséquents. Enfin, si un président vise lors d'un premier mandat sa réélection, il ne lui reste plus lors du second qu'à viser l'Histoire, et à y laisser si possible une empreinte en phase avec ses convictions. Ces données furent pour le président Clinton mises en relief avec le prisme temporel spécifique de la fin du 20^{ème} siècle, du début du 21^{ème} et de celui d'un nouveau millénaire. La croisée des deux phénomènes donna à l'action et au discours de l'administration Clinton une mise en perspective particulière, dans le regard qu'elle porta elle-même sur leur temporalité et leur importance historique.

⁶⁷ The Department of State Millennium Program, < http://www.state.gov/www/digital_diplomacy/millennium/index.html >, The White House Millennium Council, < <http://clinton4.nara.gov/Initiatives/Millennium/index.html> >. ⁹² Melandri Pierre, Vaïsse Justin, *op. cit.*, p. 294.

Pour la politique africaine, cette temporalité spécifique, les valeurs qui y furent accolées et leur effet sur l'investissement américain eurent un effet sur la dialectique développée par l'administration Clinton. Il est incontestable que la temporalité spécifique du second mandat joua en faveur d'un développement d'une politique africaine préalablement en gestation, avec l'objectif déterminé d'établir un rapprochement entre les Etats-Unis et l'Afrique avant la fin de son échéance, sur des bases permettant d'en donner une image emblématique et d'en espérer la pérennisation. De même, l'approche d'un nouveau siècle et d'un nouveau millénaire eut une incidence particulière sur la politique développée en Afrique, et fut inscrite au cœur du discours américain au moment de son développement. L'approche d'une nouvelle ère, plus symbolique qu'effective, devint ainsi une motivation centrale du discours de l'administration Clinton à l'égard de l'Afrique, sous-tendant son caractère optimiste, sa nécessité et sa dimension idéaliste, bien que les aspects pragmatiques de la politique menée fussent toujours au cœur de l'action américaine⁶⁸. Bien que ces données ne furent motivées par aucun paramètre concret, leur poids psychologique et symbolique et leur influence lors de ces années fut indéniable, imprimés tant dans la parole que dans l'action politique.

3. L'univers et le profil politique du président Clinton.

Les orientations politiques décelables dans l'action de l'administration Clinton furent pour une part importante le fruit de la contingence des tendances théoriques et des conditions effectives contemporaines de son exercice politique. Ces orientations trouvèrent cependant et de manière logique une grande part de leur spécificité dans les convictions et la personnalité politique de W. Clinton. L'aire conceptuelle dans laquelle s'est inscrite sa politique procéda ainsi d'un ensemble de valeurs, d'orientations et de pratiques constitutives de son identité et de son histoire, qui trouvèrent un prolongement dans la spécificité de son action à la tête des Etats-Unis. Cette connexion entre l'univers politique personnel du président et son action à la tête des Etats-Unis suivait en cela un schéma naturel de transposition des caractéristiques personnelles au champ des choix américains, domestiques et extérieurs, dynamique qui

⁶⁸ Chapitre 10.

participe au premier plan de la spécificité de chaque présidence. Les héritages, les influences et le parcours de W. Clinton, son positionnement et son appréhension du pouvoir eurent ceci de particulier qu'ils firent coïncider un renouvellement générationnel avec un contexte de mutation et une nouvelle ère d'appréhension de l'exercice politique. Ces éléments intervinrent dans la manière de concevoir et de faire de l'administration Clinton, participant de l'identité à la fois de sa politique et de la gouvernance appliquée. Ainsi, l'émergence de la politique envers l'Afrique et ses particularités furent en partie le prolongement de ces facteurs, dans leur confrontation à la réalité conjoncturelle des années 1990. L'analyse de ces éléments permet ainsi un éclairage non seulement sur la politique menée, mais également sur certaines des racines des intentions sous-jacentes qui ont présidé à son élaboration. En matière d'analyse, plusieurs approches offrent des perspectives variées pour l'appréhension du profil du président américain. Son positionnement vis-à-vis de ses prédécesseurs en est une, qui peut être abordé à la fois du regard de l'intéressé et de ce que les travaux ont pu en déduire. L'établissement de son profil politique en est une autre, qui là encore permet de faire la part des choses entre les éléments affichés et ce que la réalité de l'action politique présente. Enfin, le style mis en oeuvre offre une autre alternative à la reconnaissance d'une présidence, tant au niveau de la personnalité et de la communication que de l'action de celui qui en a la charge.

Le président Clinton à l'épreuve de ses prédécesseurs.

L'exercice qui consiste à comparer les candidats à la présidence et les présidents des Etats-Unis à leurs prédécesseurs est devenu traditionnel et courant. Il peut revêtir bien des formes, puisqu'il peut être effectué aussi bien dans une optique généraliste médiatique que dans une perspective d'analyse et de recherche, selon des modalités et des perspectives évidemment différentes. Le premier cas relève pour l'essentiel de la communication, et est effectué par les candidats et les présidents, ainsi que les médias (qui reprennent souvent ce qui a été exprimé par les premiers), particulièrement lors des campagnes électorales. Les principaux intéressés ont ainsi intégré cet exercice, avec l'objectif d'en faire un atout pour leur image et éventuellement celle de leur action. La référence contient alors souvent une dimension hagiographique et flatteuse, par la reconnaissance sans surprise des figures majeures de

l'histoire américaine (Lincoln, Roosevelt, Kennedy) ou des profils plus particuliers, des références plus surprenantes ayant pour objectif de cultiver une certaine singularité⁶⁹. En général, cette approche apprend peu de choses du candidat ou du président, hormis sur ce qu'il prétend vouloir incarner ou ce qu'on voudrait le voir incarner. Cependant, l'évocation des prédécesseurs peut également renseigner sur la façon dont un président situe son action et sa politique.

Le rapport de W. Clinton à ceux qui l'ont précédé à la Maison Blanche peut ainsi se lire à partir de son autobiographie⁹⁵, au travers des commentaires concernant leur politique, leur présidence ou leur personnalité, avec un intérêt variable quant à ce qu'il est possible d'en déduire de son positionnement. Ce rapport se fonde au niveau des éléments mis en avant comme dans la façon d'en éluder d'autre, de minorer ou d'éloigner la proximité avec certaines figures avec lesquelles un rapprochement aurait pourtant pu paraître pertinent, donnant à ce titre des renseignements souvent plus significatifs que les références affichées. L'inscription personnelle de W. Clinton dans la lignée de ses prédécesseurs procéda ainsi de plusieurs niveaux de lecture. Concernant les présidents dont il salua l'œuvre ou la figure, W. Clinton fit plus particulièrement référence à Abraham Lincoln et Franklin Roosevelt, cités comme étant ses présidents préférés⁹⁶. Ce choix n'apprend rien sur le président Clinton, étant donné qu'il relève du panthéon obligé, non seulement pour les démocrates post-1968 (le premier pour avoir aboli l'esclavage, le second pour avoir fondé la base du système social américain), mais également pour nombre d'américains. Plus intéressants sont en revanche les rapports nuancés entretenus par le président Clinton avec l'héritage de deux présidents démocrates auxquels il put être (et parfois à juste titre) associé ou comparé, à savoir John F. Kennedy et James Carter.

Concernant Kennedy, le président Clinton joua assez largement de l'analogie avec son prédécesseur, d'abord de manière opportune dans la dynamique de son élection, mais également au cours de son mandat, utilisant le parallèle fait entre son image et les thèmes de la jeunesse et du renouvellement qu'il voulait incarner, et ceux attachés à la figure mythifiée de JFK. Lors de la campagne de 1992, les médias usèrent naturellement de cette analogie :

Les deux candidats n'avaient en effet qu'un an de différence au moment de se présenter, et chacun incarnait à un moment différent de l'histoire américaine avec un charisme particulier,

⁶⁹ Lors de la pré-campagne de 2008, celui qui allait être le candidat républicain à l'élection présidentielle, John McCain, fit ainsi référence à Théodore Roosevelt comme une de ses sources d'inspiration, ce qui permettait

d'induire l'image d'une certaine indépendance avec la ligne d'un parti (Roosevelt ayant cultivé sa spécificité et fini par quitter le parti Républicain pour fonder le parti Progressiste), et de prendre ses distances avec G. W. Bush, président sortant en désaveu.

⁹⁵ Clinton Bill, *op. cit.* ⁹⁶

Ibid., p. 351.

à la fois la jeunesse, le renouvellement de la classe politique, l'alternative à une longue occupation républicaine de la Maison Blanche et l'aspiration à une nouvelle dynamique pour les Etats-Unis. W. Clinton lui-même utilisa de manière ostentatoire la référence à l'élection de Kennedy durant sa campagne, en dressant un parallèle entre leurs deux candidatures, et en y faisant notamment référence lors de son discours à l'investiture démocrate⁷⁰. Par la suite, au cours de sa présidence, W. Clinton ne manquera pas de continuer à faire régulièrement référence à son prédécesseur, en majorité dans le domaine du symbolique et celui des analogies historiques, et ce particulièrement lorsque la situation permet d'évoquer les grandes images de la présidence Kennedy, que ce fut l'opposition avec Khrouchtchev, les épisodes de la Baie des Cochons ou de la crise des missiles ou encore le discours de Berlin⁷¹.

Certainement conscient de l'image mythique laissée dans le monde par son prédécesseur, le président Clinton y fit notamment référence lors de déplacements qui permettaient de dresser un parallèle avec lui. Sur le plan politique, un même esprit anima à trente ans d'intervalle les deux présidents, dans la volonté de renouveler la conduite du pays et d'insuffler une nouvelle dynamique d'optimisme, tant sur le plan national après une longue présidence républicaine qui se terminait dans une crise économique, qu'à l'extérieur où sa présidence démocrate suscitait de même l'espoir d'un renouveau du positionnement américain. Pour chacun, l'optimisme et l'idéal de leur approche passaient par l'engagement et la responsabilisation, une forme d'émulation et de mobilisation collective plus que d'aide à attendre de l'Etat fédéral. A la célèbre formule du discours d'investiture du président Kennedy (*"Ask not what your country can do for you -ask what you can do for your country"*), semblait ainsi répondre l'appel à la mobilisation de son successeur, plus de trente ans après (*"We must do what no generation has had to do before (...) It will not be easy; it will require sacrifice; but it can be done, and done fairly, not choosing sacrifice for its own sake, but for our own sake"*). Sur ce plan, le parallèle entre la création de l'AmeriCorps dans les années 1990, et celle du Peace Corps dans les années 1960 (qui venait lui-même succéder au Civilian Conservation Corps de Roosevelt)⁷² apparut

⁷⁰ *Ibid.*, pp. 440 et 442.

⁷¹ *Ibid.*, pp. 535, 582, 640.

⁷² Chaux Marc, *Rupture des styles et continuité de l'action: L'héritage des présidents mythiques*, Paris, Publibook, 2008, 223 p., p. 115. ¹⁰⁰ Clinton Bill, *op. cit.*, p. 577.

comme une des mesures qui établissait le parallèle entre les deux époques et les deux présidences¹⁰⁰.

Pour le reste cependant, concernant l'action et les orientations de sa politique ainsi que leur évaluation, Kennedy ne fut pas évoqué par le président Clinton comme une figure marquante. Il est vrai que le bilan réel de la présidence Kennedy, tant sur le plan intérieur qu'extérieur, est mitigé et laisse un sentiment d'inachevé, en s'affichant pour l'essentiel comme une liste de promesses qui pour la plupart n'ont pas eu le temps de se concrétiser. L'élection de Kennedy a ouvert la porte de la décennie 1960 et lui a insufflé une dynamique qui allait conduire les bouleversements de la société et de l'histoire américaine sous la présidence Johnson, en initiant notamment des réformes pour les droits civiques et sociaux qui seront développés et instaurés ultérieurement. L'administration précédente avait néanmoins commencé à initier cette évolution de la société américaine, et si la politique en faveur des droits civiques de Kennedy ne put voir le jour sous son mandat, c'est qu'elle tarda à être développée⁷³. Kennedy a néanmoins accompagné la relance économique des Etats-Unis et insufflé un nouvel optimisme et une nouvelle dynamique au projet américain, ne serait-ce qu'en terme d'image, de ce que sa présidence a renvoyé dans la société américaine et dans le monde. Avec des projets tels que le programme spatial américain, il a en outre donné des objectifs et une mobilisation nouvelle à son pays dans le contexte de la Guerre Froide.

Si son bilan intérieur est resté partiel et inachevé en partie par manque de temps, tout en étant globalement positif, son action en matière de politique étrangère a en revanche établi un bilan plus discutable, si l'on considère la présidence Kennedy dans le prisme dominant de la Guerre Froide et sous l'angle de ses épisodes événementiels. Elle a en effet connu en trois ans un fiasco militaire (l'épisode de la Baie des Cochons), une défaite politique cinglante face à Khrouchtchev (lors du sommet de Vienne), la construction du mur de Berlin, la crise la plus grave de la Guerre froide, qui faillit déboucher sur un conflit ouvert avec l'URSS (la crise des missiles) -même si la gestion de cette crise fut au final un succès politique-, et les véritables prémices de l'engrenage américain au Vietnam¹⁰². Certes, ce bilan fut en partie la conséquence des contingences externes, mais il porta également dans certaines situations le poids de la responsabilité de l'exécutif américain au pouvoir, et eut au final pour effet d'attacher ces événements à la présidence Kennedy, dont la configuration trancha en outre avec la « force

⁷³ Chaux Marc, *op. cit.*, p. 100-103

tranquille » imposée par les années Eisenhower, en dépit d'événements préoccupants qui s'y déroulèrent pourtant dans la perspective de la lutte Est-Ouest. Cette succession de crises et les difficultés à prendre les bonnes décisions les concernant opèrent néanmoins un parallèle évident avec les débuts de la présidence Clinton, qui vit se succéder ⁷⁴en deux ans plusieurs crises à la gravité intrinsèques ou pour la gestion américaine. W.

Clinton reconnu d'ailleurs ce parallèle à propos de la gestion des opérations en Somalie, en comparant sa position avec ce que le président Kennedy avait dû vivre au moment de l'épisode de la Baie des Cochons⁷⁵. Dans ces conditions, tant du fait des difficultés de Kennedy que du parallèle qui pouvait être dressé avec les débuts de sa propre présidence, il était logique que sur ce point, W. Clinton n'ait pas cherché à pousser plus en avant la comparaison, qui ne servait l'image, la réputation et le bilan ni de l'un ni de l'autre.

La politique étrangère de Kennedy ne s'était toutefois pas limitée à la gestion de ces crises événementielles. Elle avait notamment été déployée dans une intention, plus positive dans sa réalisation, de développement des relations avec les pays en voie de développement sur de nouvelles bases. La volonté sous-jacente à cette politique était de faire évoluer l'aide aux pays du tiers monde, en augmentant d'une part son montant, mais surtout en essayant d'aider au développement des pays partenaires, de procéder à leur décollage économique, notamment par le biais d'une collaboration accrue, et de faire pencher la balance de ce décollage du côté du modèle américain et de ses valeurs, plutôt que de celui du camp soviétique⁷⁶. La fondation du Peace Corps fut d'ailleurs une mesure emblématique de cet esprit de rapprochement et de coopération des Etats-Unis avec les PVD, qui en vint à devenir un symbole de la présidence Kennedy. Cette politique bénéficia au premier chef à l'Afrique, qui fut un temps l'objet d'une attention plus soutenue. La communication de l'administration Clinton ne manqua pas de relever et de mettre en avant ce parallèle entre les deux époques, au titre de son argumentaire en faveur du développement de nouvelles relations avec l'Afrique. La référence à la présidence Kennedy fut particulièrement mise en avant avec les partenaires et les publics africains (notamment lors du voyage du président Clinton en 1998), en insistant sur l'espoir que ce rapprochement avait alors suscité pour l'Afrique nouvellement indépendante, comme la politique américaine des années 1990 constituait un espoir pour un continent lancé sur la voie

⁷⁴ *Ibid.*, pp. 105-114

⁷⁵ Clinton Bill, *op. cit.*, p. 582.

⁷⁶ Chaux Marc, *op. cit.*, pp. 114-115.

des réformes. Plus qu'à des mesures et des politiques concrètes cependant, la référence à la présidence Kennedy relevait du souvenir d'une époque mythifiée et positive qui se révélait être un atout dans un jeu argumentaire.

Utilisant à son compte l'analogie avec l'image positive de John F. Kennedy, le recours à des symboles et les souvenirs mythifiés liés de sa présidence, W. Clinton marqua donc une limite avec ce rapprochement en terme d'image et d'influence sur la réalité effective de sa politique. Sur ce point, W. Clinton nota par exemple la différence quantitative de son bilan avec celui de Kennedy (et de ses autres prédécesseurs)⁷⁷ -ce qui ne dénote pas une admiration sacralisée- ou nuançant l'image d'une filiation directe entre son parcours politique et la figure de J.F.K. entretenue par les médias, au motif de sa rencontre avec le président à la Maison Blanche lors de l'été 1963⁷⁸. En l'occurrence, W. Clinton se réclama plus volontiers de son attachement à la personnalité, au programme et aux promesses avortées de ce qu'aurait pu réaliser Robert Kennedy à la présidence des Etats-Unis, reconnaissant en lui le précurseur des Nouveaux Démocrates, mouvement dont il participa de la création et dont il fut le candidat victorieux en 1992⁷⁹. Il est vrai que la figure de R. Kennedy avait ceci de pratique par rapport à celle de son frère que ce qu'il aurait pu faire n'a pas été entaché des aspects mitigés d'une présidence effective. De manière plus anecdotique, si la présidence Kennedy fut mythifiée, elle eut également ses zones d'ombre, et l'image du président jeune et dynamique, dont l'espoir qu'il a incarné fut fauché par un assassinat, ne peut totalement éluder des références plus sombres, liées à la vie privée du président. La présidence Clinton ayant été le théâtre de mises en accusation et de scandales concernant le président, les rapprochements trop prononcés avec le président Kennedy pouvait par conséquent devenir une référence préjudiciable sur ces aspects, pour lesquels le président Clinton ne pouvait se prévaloir de l'absolution dans la tragédie et de la sélectivité du souvenir dont bénéficiait son prédécesseur⁸⁰.

⁷⁷ Clinton Bill, *Ma Vie*, *op. cit.*, p 652.

⁷⁸ *Ibid.*, p. 71.

⁷⁹ *Ibid.*, p. 135.

⁸⁰ Cheryl Mills, un des défenseurs du président Clinton lors de son procès de mise en accusation dans l'affaire Lewinsky, évoqua néanmoins le président Kennedy sous cet angle (de même que Thomas Jefferson et Martin Luther King) en arguant de sa valeur malgré ses erreurs, soit un recours à l'image dorée du président passant par l'invocation de sa part d'ombre aboutissant à une mise en œuvre subtile d'une analogie entre les deux président à l'avantage de W. Clinton.

Le rapport au président Carter parut quant à lui encore plus contrasté. De prime abord, le président Clinton paraît avoir eu de bons rapports avec son prédécesseur. A la différence de Kennedy, W. Clinton a travaillé avec J. Carter, ce de manière assez ancienne. En effet, les rapports entre les deux hommes remontaient aux années 1970 ; lorsque J. Carter fut candidat à la présidence de 1976, W. Clinton fut son relais en Arkansas¹⁰⁹, alors que la candidature de Carter avait été loin de faire l'unanimité au sein de son parti. Il fut ensuite le relais du président dans cet Etat durant sa présidence. L'Arkansas fut d'ailleurs choisi comme Etat test ⁸¹par l'administration Carter pour expérimenter une politique sociale d'aide par le travail, une orientation qui a inspiré l'appréhension de l'aide sociale que développera ensuite W. Clinton, d'abord comme gouverneur, puis comme président, avec comme point d'orgue la réforme de l'aide sociale de 1996, qui institutionnalisa la reconsidération du rapport entre aide sociale et travail aux Etats-Unis⁸². Néanmoins, les rapports entre les deux hommes vont connaître un point d'affrontement à l'occasion de l'arrivée massive de flots de réfugiés cubains (environ 120 000) sur les côtes de Floride en 1980. Le pouvoir fédéral entreprit alors de parquer ces réfugiés sur des bases militaires réparties sur le territoire national, dont celle de Fort Chaffee en Arkansas. Les incidents se multiplièrent, et dans un contexte électoral difficile, le gouverneur s'opposa à plusieurs reprises à la Maison Blanche, qu'il tint en partie pour responsable de sa défaite¹¹¹.

Devenu à son tour candidat à la présidence, W. Clinton put à son tour compter sur le soutien de J. Carter. Une fois à la présidence, W. Clinton s'appuya de même à plusieurs reprises sur l'ancien président, en lui confiant au début de son mandat un rôle d'émissaire pour la paix. Spécialisé dans l'exercice, J. Carter fut ainsi mandaté au sujet d'Haïti, de la Bosnie ou encore du Moyen orient, et de manière non-officielle de la Corée du Nord, afin de porter la médiation ou la position américaine⁸³. Reconnaisant pour son soutien, pour l'image irréprochable qu'il lui apportait et pour son rôle d'artisan de la paix, travaillant avec lui et mettant largement à profit son administration pour façonner sa propre équipe, W. Clinton démontra une véritable proximité avec son prédécesseur. Un certain parallèle pouvait en outre être dressé entre certaines de leurs orientations politiques, certains événements tels que leur rôle dans les processus de paix entre Palestiniens et Israël ou l'évolution de certaines situations. W. Clinton

⁸¹ Clinton Bill, *op. cit.*, p. 256.

⁸² *Ibid.*, pp. 287-288. ¹¹¹

Ibid., pp. 291-294.

⁸³ Henriksen Thomas H., *Clinton's foreign policy in Somalia, Bosnia, Haiti, and North Korea*, Stanford, Hoover Institution/Stanford University, 1996, 44 P.

Il fut pourtant plus réservé envers l'héritage politique de Carter. La raison en fut un bilan assez mitigé, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, dans une période certes difficile. La présidence Carter resta en outre pour l'image d'une certaine hésitation, certains choix dont les conséquences révélèrent l'erreur, de même qu'une politique et une administration ayant fait les frais d'une opposition assez vive entre le Conseil de Sécurité Nationale et le Département d'Etat, soit des éléments qui ne pouvaient entrer dans une comparaison avantageuse. Et en effet, les débuts de la présidence Clinton ne furent pas sans rappeler les tergiversations et les erreurs d'appréciations de son prédécesseur. Si W. Clinton a pu citer J. Kennedy au sujet des opérations en Somalie, la confusion et l'échec qui en découlèrent renvoyaient également à l'opération ratée de libération des otages américains en Iran décidée par l'administration Carter en 1980.

L'attitude pour le moins mesurée du président Clinton concernant la reconnaissance de ses prédécesseurs démocrates Kennedy et Carter sur le plan politique, en dépit de celle leur capital de sympathie, aurait pu s'effectuer sur des motifs relevant donc de la mise en miroir de son action avec leur propre bilan. Si l'on ajoute à ces deux figures celle de Lyndon Johnson, par ailleurs loué pour sa politique intérieure mais désavoué au motif de son enfoncement au Vietnam, il est possible d'avancer l'hypothèse que cette explication du rapport modéré de W. Clinton avec l'héritage des présidents démocrates, tient principalement à leur politique étrangère et à la propre conception qu'il put avoir de la sienne, une problématique qui entrerait notamment en ligne de compte dans l'investissement effectué envers l'Afrique au cours de son second mandat. W. Clinton peut être positionné, sur le plan des orientations et des aspirations comme sur celui de la configuration de la présidence, aux côtés de ses deux prédécesseurs, dont il partagea l'idée de changement et de nouvelle orientation après des années de présidence républicaine (respectivement Eisenhower pour Kennedy, Nixon et Ford pour Carter, Reagan et Bush pour W. Clinton), les valeurs conjointes de progressisme et de responsabilisation de la société américaine, et la volonté d'appliquer une certaine forme d'idéalisme à leur politique étrangère, tout en y affrontant des enjeux majeurs avec pragmatisme et volontarisme. Les trois présidences démocrates étant proches, la volonté de W. Clinton de modérer le rapprochement entre lui et ses deux prédécesseurs peut être considéré en regard de leur politique étrangère, dont la tendance à l'échec caractérise le bilan général, malgré des orientations et des actions pourtant estimables prises et accomplies dans le temps de leurs exercices respectifs.

On retrouverait alors là la clé d'un rapport nuancé institué par W. Clinton à l'égard de l'autre président démocrate de l'après-guerre, L. Johnson, reconnu comme un grand président sur son bilan intérieur, alors que la guerre du Vietnam constitua sur le plan de sa politique extérieure le motif de son désaveu. L'erreur de Johnson fut autant d'avoir engagé les Etats-Unis dans ce conflit, que de n'avoir pas su faire machine arrière, en dépit de l'enlisement et du bilan catastrophique des opérations, préférant la fuite en avant et l'escalade de la violence à la recherche d'une solution alternative, ce pendant cinq ans. Les échecs extérieurs de Carter et Kennedy, inhérents pour l'essentiel à la gestion de crises graves et soudaines, sont eux à mettre dans la perspective de présidences courtes, dont la temporalité resserrée n'a pas permis le rééquilibrage d'un bilan extérieur initial mitigé. Le bilan négatif généralement tiré des politiques étrangères de Carter et de Kennedy consista en outre dans l'échec à voir s'imposer une certaine vision politique, malgré les avancées effectives, et les intentions et les ambitions exprimées en ce sens ; là encore, la brièveté de ces deux présidences joua en leur défaveur.

Ayant pu être réélu, W. Clinton a lui bénéficié d'une latitude plus grande pour contrebalancer un bilan extérieur qui lui non plus, dans une curieuse analogie avec ses deux prédécesseurs démocrates, n'avait pu se départir d'un constat global d'échec, tant dans la gestion de crises s'imposant aux responsabilités américaines, que dans la mise en place d'une ligne politique cohérente. Le rapport particulier à ces deux présidences put donc exprimer pour W. Clinton une distanciation de son propre bilan initial, vis à vis des constats d'échec dont il put être crédité lors de son premier mandat, et que la réélection de 1996 permit de rééquilibrer, en donnant à son action quatre années supplémentaires pour renverser ce bilan initial négatif en matière de politique extérieure.

Dans cette logique, ce rapport mitigé à la politique des présidents Kennedy et Carter put témoigner d'une volonté de réussite, d'atteindre une stature de l'action politique tendant vers des figures telles que Roosevelt ou Lincoln. Porteuses d'idéaux élevés, les présidences de Kennedy et de Carter n'avaient pu laisser la trace de leur incarnation à un même niveau dans le domaine des affaires internationales, mettant à mal cette mission américaine relative à l'évolution du monde que la plupart des présidents a désiré incarner. A ce titre, ces présidences se mettaient en porte-à-faux des ambitions et de la volonté du président Clinton, notamment à la suite de sa réélection et la perspective d'imposer une ligne cohérente accompagnant l'évolution internationale vers le seuil d'un nouveau siècle et d'un nouveau millénaire. Le bilan négatif pour l'administration Clinton de la gestion des crises en Somalie et au Rwanda, et la

politique soutenue lors du second mandat envers le continent africain témoignèrent, en dépit de leurs dissociations légitimes, d'une volonté manifeste de rééquilibrage d'un bilan politique pour le continent africain, ce que permit de mettre en œuvre la réélection du président. Cette politique fut également l'occasion d'incarner en politique étrangère une vision spécifique de la présidence américaine, responsable devant l'histoire du bilan de son action, dimension que la temporalité spécifique de la présidence Clinton ne fit que renforcer. Or, dans un monde en voie de globalisation, la main tendue de manière inédite vers l'Afrique prenait une dimension historique dans la projection politique mise en place sur la scène internationale. Enfin, l'élaboration d'une politique africaine était l'occasion d'incarner pour l'extérieur les valeurs reconnues chez ses prédécesseurs, et partagées dans l'exercice de la présidence. La volonté d'une prise en considération de l'Afrique entraînait, de part son caractère pour les Etats-Unis, dans le cadre d'une politique oeuvrant dans le sens d'une inscription historique de la présidence Clinton, à la fois dans la lignée de ses plus illustres prédécesseurs, mais également dans la concrétisation des ambitions avortées ou non abouties de ses prédécesseurs démocrates en la matière.

Ces valeurs, issues pour l'essentiel de l'héritage démocrate traditionnel, participèrent du profil politique de W. Clinton. Elles n'intervinrent cependant qu'en partie dans le façonnage de celui-ci, en étant rejointes par celles émanant de son évolution politique personnelles, de l'Arkansas au courant des Nouveaux Démocrates, pour participer à la formulation de ses convictions et de ses orientations politiques de prédilection. Ces éléments indexèrent pour une grande part les politiques formulées lors de la présidence Clinton, dans leur rapport avec les contingences contextuelles. Toutefois, la décision ne fut pas le simple fruit de la rencontre d'une volonté attachée à une certaine sensibilité politique avec les événements. Bien plus complexe, le processus décisionnel fait entrer en ligne de compte de nombreux autres paramètres ; si certains ne sont pas le fait du chef de l'exécutif, d'autres en revanche procèdent de considérations externes, au premier rang desquelles figure l'attention portée par le président à l'image que renvoie son action.

Les valeurs politiques de W. Clinton.

De par ses convictions et son exercice personnel de la politique, le président Clinton est arrivé à la Maison Blanche avec un ensemble de valeurs personnelles et de convictions qui ont soutenu en grande partie les orientations de ses projets politiques. Si l'application de ces éléments fut particulièrement observable au niveau de la politique intérieure, la politique étrangère, en dépit du poids de ses enjeux et de spécificités intrinsèques non-maîtrisables, puisa également ses spécificités à cette source d'inspiration. Particulièrement, le projet concernant l'Afrique continentale en germe un ensemble de caractéristiques renvoyant directement à l'univers politique du président Clinton. Du parti Démocrate et de ses orientations traditionnelles au 20^{ème} siècle, W. Clinton a gardé les orientations progressistes et humanistes, qui ont caractérisé la politique menée par les dirigeants de cette mouvance au niveau de la présidence⁸⁴. Remarquable avant tout au niveau de la politique intérieure, cette tendance existait également dans la politique extérieure, bien que le contexte de la Guerre Froide, les situations conflictuelles peu propices à leur manifestation, puis le maintien des républicains à la présidence, purent faire passer cette orientation au second plan.

Pourtant, les valeurs démocrates ont bien indexé le rapport des Etats-Unis au monde à partir de la Seconde Guerre mondiale. La mise en œuvre de la notion d'aide au développement en fut l'exemple le plus parlant, et fut portée avec prédilection par les présidents démocrates, avec le concours d'un Congrès de la même couleur politique, et ce malgré les fortes divergences animant cependant les diverses sensibilités du parti sur la question de son financement⁸⁵. Certes, cette aide s'inscrivait dans la stratégie destinée à contenir l'expansion du communisme, mais elle incarna néanmoins l'alternative et la volonté de développement sous-tendant cette logique, approche dont les pays africains purent largement bénéficier, malgré le peu d'intérêts directs que les Etats-Unis y avaient à défendre. Le progressisme démocrate en matière de politique étrangère s'est incarné avec profit dans cette logique de l'aide, associée à l'idée qu'elle permettrait une évolution du monde dans le sens des valeurs américaines. Le plan Marshall fut l'expression la plus significative de cette logique, qui se retrouva à diverses échelles et dans différentes approches, et demeura comme un mythe politique en entrant dans

⁸⁴ Les démocrates conservateurs, et notamment les ségrégationnistes du Sud, héritiers du passé du parti, incarnèrent un autre visage du parti démocrate, aux échelons électoraux inférieurs comme au Congrès.

⁸⁵ Brissac-Féral Claude, *La politique américaine de l'aide au développement : Conflit entre le Président et le Congrès*, Université de la Réunion / L'Harmattan, Saint-Denis/Paris, 2001, 255p., pp. 9-12.

le langage commun pour signaler le besoin d'une mobilisation massive à l'adresse d'un problème spécifique.

Concernant l'application de valeurs spécifiques dans le domaine de la politique étrangère, les démocrates ont de même au sujet de l'Afrique toujours refusé toute compromission avec les régimes racistes en Afrique Australe, là où les républicains purent avoir (sous les présidences Nixon et Reagan) une attitude plus équivoque. Les dirigeants sud-africains démocratiquement élus après la fin du régime ségrégationniste surent à ce titre en être reconnaissants au parti démocrate, au travers de l'administration Clinton. Ces perspectives idéalistes et humanistes se conjuguèrent à l'idée de progrès et de développement, tant des sociétés que des individus comme voie centrale que devait suivre le pouvoir politique, et qui traversa la politique et l'esprit développés par les présidents démocrates, de F. Roosevelt à J. Carter. W. Clinton reprit logiquement le flambeau de ces inspirations.

Issu d'un milieu social modeste et originaire de l'Arkansas, un des Etats les plus pauvres des Etats-Unis, W. Clinton put concevoir les nécessités en matière de justice, d'aide et de protection des plus démunis que portait une tendance dominante du parti démocrate au vingtième siècle. Toutefois, son parcours politique l'en démarqua sur le plan des méthodes.

En tant que gouverneur de l'Arkansas et au sein du courant des New Democrats dont il fut un des membres actifs, W. Clinton aboutit dans sa conception politique au bouleversement des paradigmes méthodologique démocrates traditionnels du progrès et du développement. Cette mutation entérinait un constat négatif quant aux résultats d'une aide basée sur l'assistanat, et plaidait pour une alternative en faveur d'un développement effectif et durable, tant des individus que des territoires, comme logique de sortie d'une pauvreté endémique, allant de paire avec une responsabilisation en matière d'imposition fiscale. L'aide devait donc être investie en terme d'infrastructures et de capacités économiques, ce afin d'entraîner un développement des zones paupérisées, la pauvreté étant combattue par un développement des possibilités d'insertion économique des populations.

Sur le plan idéologique, cette approche recentrée vers les logiques de responsabilisation et d'investissement, constituait une rupture politique avec les orientations dominantes au sein du parti Démocrate, et notamment avec l'orientation suivie depuis 1968, qui connut un glissement libéral plus radical, vers des logiques qui ne trouvaient cependant plus un écho majoritaire au

sein de la population. Sous la double férule de leurs propres orientations politiques et de leur lecture critiques par le parti Républicain, le parti Démocrate semblait avoir démontré depuis cette date une incapacité grandissante à pouvoir prétendre régler les problèmes posés par les déficits de développement, tout en menaçant de faire peser sur l'économie des entreprises et des ménages américains de lourdes impositions, du fait des contraintes budgétaires d'une politique d'aide classique dont ils se revendiquaient. De par ses orientations radicalement ancrées à gauche, dans les domaines économiques et sociaux comme sociétaux, et de par l'image qui se dégageait du parti Démocrate, celui-ci ne trouvait plus d'écho favorable chez une majorité des électeurs. Une partie des responsables et des membres du parti en établirent par conséquent un constat d'échec des orientations suivies depuis 1968 au milieu des années 1980.

Le mouvement des Nouveaux Démocrates qui émergea pour prendre en charge une sensibilité politique recentrée au sein du parti se développa à partir de 1985, en réaction au résultat de l'élection présidentielle de 1984 où le candidat Walter Mondale atteignit le bout de la logique idéaliste démocrate qui avait émergée en 1968. W. Mondale fut probablement le candidat le plus libéral que proposa le parti au cours de son histoire. Il prit ainsi comme colistier une femme, Géraldine Ferraro, décision jusque là inédite, et qui restera unique jusqu'à l'élection de 2008, pour laquelle le candidat républicain John Mc Cain prit pour colistière Sarah Palin.

Pendant sa campagne, le candidat démocrate n'hésita pas, entre autres exemples, à défendre les droits des homosexuels ou à affirmer la nécessité d'une augmentation significative des impôts pour financer son programme social et réduire le déficit public. Ces choix et prises de position correspondait, particulièrement en 1984, à un réel courage politique, et témoignaient de convictions certaines. De manière plus pragmatique, ils signaient également une défaite programmée pour le jour de l'élection : Face à la politique triomphante du président Reagan, W. Mondale fut effectivement celui qui infligea, sur un programme idéaliste mais irréaliste face à la réalité de la société américaine à ce moment là, l'une des pires défaites de l'histoire du parti Démocrate⁸⁶. La politique et les orientations développées par le courant des Nouveaux Démocrates voulut donc à partir de ce moment réformer la conception et la mise en forme des idéaux du parti, en les encrant dans une effectivité et une efficacité compatible avec une adhésion massive des américains à leur égard, et en indexant la volonté et les idéaux politiques

⁸⁶ Le président Reagan remporta 525 Grands Electeurs, contre 13 pour W. Mondale.

à des impératifs de gestion et de maîtrise des paramètres, notamment fiscaux. Il ne s'agissait ainsi pas tant réduire le montant des prélèvements que de les maîtriser et de les justifier par une politique différente, apte à soutenir un développement durable et visible, en lieu et place d'une assistance de toute façon insuffisante, et ne réglant aucun des problèmes structurels en matière de pauvreté pour des populations et des régions défavorisées.

Substituant le travail à l'aide, l'investissement structurelle à une assistance personnelle, l'intéressement au financement et l'économique au social, W. Clinton comme d'autres élus démocrates suivant cette ligne politique, réussit à obtenir des résultats probants et durables en Arkansas. Fort de ce bilan, il prit une place importante dans son parti à l'échelle nationale, et réussit finalement à amener son approche politique (autant qu'elle l'y mena) jusqu'à la Maison Blanche.

Cette orientation renouvelée de la politique sociale et de développement, qui consistait en un recentrage d'avec les positions trop radicalement libérales des démocrates, trouva à s'incarner dans les divers domaines d'application de la politique menée par l'administration Clinton. Conçue initialement pour une approche domestique (et appliquée à un niveau local à l'origine), ces valeurs spécifiques se retrouvèrent également dans l'esprit de la politique étrangère développée par le président Clinton. Les conceptions des Nouveaux Démocrates en terme de développement s'imposèrent ainsi en tant que philosophie générale de l'action qui, dans ses retombées pragmatiques pour le développement américain et celui des pays émergents, rejoignait l'idéalisme de développement de la démocratie et de l'économie de marché dans un mouvement de globalisation, idéalisme quant à lui plus franchement hérité du wilsonisme et des valeurs démocrates traditionnelles en matière de politique étrangère. La politique africaine de l'administration Clinton fut ainsi dans ses fondements même en partie le résultat de l'application macro-économique des principes de développement érigés en système de gestion politique par W. Clinton et le courant des Nouveaux Démocrates, ce que recouvre les termes définissant cette politique :

- Un partenariat basé non sur l'aide, mais sur le développement de la valeur-travail. -des financements reposant sur le respect de contraintes en matière de résultats.
- un effort consenti sur les infrastructures et les conditions de développement plutôt que sur les acteurs.

- une incitation des partenaires économiques privés plutôt que le recours à des financements publics.
- l'économie comme moyen de développement social.

Cette approche et ces valeurs furent globalement les mêmes au long du parcours politique de W. Clinton, qu'il s'agisse du développement de l'Arkansas dans les années 1980 (et notamment de ses comtés les plus défavorisés), de la ligne politique définie pour le courant des Nouveaux Démocrates puis lors de la campagne présidentielle, de la politique intérieure en matière d'emploi et d'aide aux populations défavorisées de l'administration Clinton ou de la politique élaborée à l'étranger, et notamment celle à l'intention de l'Afrique. Il apparaît clairement que le champ de l'action et de la décision que ces valeurs dessinent correspondit à celui délimité par le concept de gouvernance, et plus particulièrement le concept de bonne gouvernance, expliquant l'adéquation qui s'opéra entre la politique et la présidence Clinton avec le développement concomitant de ce cadre conceptuel redéfinissant les termes de la décision publique dans l'aire de la démocratie libérale, dont elles contribuèrent au développement tout en étant influencées en retour. Les influences politiques personnelles du président Clinton constituèrent ainsi une série de caractéristiques qui purent se retrouver dans tous les domaines de son action. Si ce constat semblait logique au niveau de la politique intérieure concernant le prolongement de son expérience politique, comme au niveau des influences démocrates en matière de politique étrangère, un prolongement se fit également jour entre l'expérience forgée dans un exercice domestique, et l'identité des politiques menées à l'extérieur, dans des perspectives totalement différentes. L'identité politique de W. Clinton fut ainsi observable au sein de son action extérieure. L'analogie entre la politique envisagée en Afrique et celle appliquée dans des politiques domestiques démontre à ce titre une véritable logique et une continuité politique, appliquée et prolongée dans les différents domaines de l'action, en s'inscrivant au sein de la somme des critères théoriques qui établirent le cadre, les composants et les modalités de gestion de la politique africaine développée par l'administration Clinton.

Répondant aux évolutions contextuelles, les évolutions du champ théorique de l'exercice politique des Etats-Unis au cours des années 1990 rendirent compte de l'évolution des critères

généraux d'appréhension de la scène internationale et de ses réalités, dont celles du continent africain, de même que de l'évolution des critères de la production et de l'exercice politique américain. La redéfinition du positionnement américain dans la perspective de son statut d'hyperpuissance et d'hégémonie fut la base sur laquelle put se développer véritablement la politique voulue par l'administration Clinton. La stratégie appliquée en la matière consista à sortir du rôle de gendarme du monde dans lequel George Bush avait inscrit les Etats-Unis à l'occasion de la guerre du Golfe et de l'intervention en Somalie. Pour cela le statut américain fut relativisé sans pour autant lui dénier son leadership, ni renier un message voulant réaffirmer la mission américaine dans l'évolution du monde, tout en veillant à ne pas dégrader de façon irrémédiable l'image des Etats-Unis et de l'administration Clinton. L'issue de cette transition fut la possibilité de tracer de manière cohérente le domaine d'inscription de sa politique et de la mettre en œuvre. Ainsi, si l'Afrique dut payer les frais du désengagement américain en matière d'opérations militaires et humanitaires, elle vit en retour s'ouvrir la perspective du développement des relations américano-africaines et d'une politique africaine mise en œuvre par des Etats-Unis.

Réussissant à définir et à situer son action sur le plan idéologique et politique, l'administration Clinton s'est inscrite dans un contexte théorique en mutation qui, dans son analyse de l'évolution du contexte international, en dressait les perspectives potentielles d'évolution. La politique américaine, et notamment sa politique en Afrique, trouva en la matière une communauté de vision incontestable avec la thèse de la Fin de l'Histoire, qui établissait l'évolution du monde hors du cadre historique et la progression d'une pacification globale des rapports, du fait de la progressive généralisation de la démocratie et de l'économie libérale. Ancrée de manière fondamentale dans une vision optimiste émanant du contexte de l'après Guerre Froide et de la fin du 20^{ème} siècle, cette approche constituait le socle de la politique de l'administration, justifiant sa politique de soutien à la démocratisation et au développement du libre-échange et nourrissant son positionnement optimiste. Ce positionnement constituait une fin en soit, mais également la volonté de contredire des évolutions beaucoup plus sombres et négatives du contexte international, telles que certaines théories d'analyse les envisageaient, et telles que le contexte des années 1990 en voyait l'occurrence effective survenir, comme en Somalie, en Bosnie, au Rwanda ou Sierra Leone ou, dans d'autres perspectives, à l'opportunité du développement du terrorisme islamique, des risques d'instabilité régionale et de conflits toujours présents dans la plupart des régions du monde. Son ambition optimiste, la politique

américaine su la mettre dans une perspective particulière du fait de son inscription à la fin du 20^{ème} siècle et du deuxième millénaire de l'ère chrétienne, qui devinrent des éléments de plus en plus mis en avant au titre de l'argumentaire et de la mise en perspective de la politique de l'administration Clinton, et ce particulièrement pour la politique développée en Afrique.

Le regard porté sur son action par W. Clinton qui est déductible de son positionnement vis-à-vis de ses prédécesseurs, de même que les valeurs spécifiques qui ont sous-tendu les orientations et l'approche mise en œuvre par sa politique, ont quant à eux apporté des éléments de connaissance précisant les motivations qui ont précédées du développement d'une politique africaine. Connectée avec le contexte temporel et la part d'idéalisme porté par son positionnement politique, la volonté de doter d'un bilan positif en matière de politique extérieure son exercice, et de voir sa politique accéder à une certaine forme de reconnaissance et d'accomplissement se sont retrouvées dans les motivations au développement d'une politique africaine. Celle-ci bénéficia de la latitude de deux mandats pour se développer et atteindre ses objectifs, contribuant ainsi à contrebalancer un bilan initial qui avait été beaucoup plus contrasté en terme de bilan, mais également de maîtrise, entaché notamment de l'échec de la gestion de certaines situations, comme en Afrique, avec la Somalie puis le Rwanda. Le positionnement et les convictions de W. Clinton trouvèrent quant à eux une expression spécifique et cohérente dans la formulation et le développement de la politique relative au continent africain. Répondant aux opportunités et au contexte des années 1990 et à une orientation en faveur du développement du libre-échange dans le cadre de la mondialisation, la politique de l'administration Clinton s'inscrivait également dans la continuité et la cohérence de convictions politiques anciennes, poursuivies du delta du Mississippi au continent africain.

Au même titre que les évolutions contextuelles générales, ces critères de définition du champ et de l'action politique contribuèrent à donner à la politique africaine développée par l'administration Clinton son identité, en précisant sa justification dans un cadre renouvelé, et en établissant également certains de ses critères et de ses modalités d'application. Ces caractéristiques furent à l'œuvre dans l'émergence, puis la gestation et enfin le développement et l'affirmation d'une politique africaine originale par l'administration Clinton, constituant des éléments de formatage et de définition de sa gouvernance. Néanmoins, l'un des principaux éléments qui contribua à indexer et à formater la gouvernance de la politique africaine de

l'administration Clinton, un élément qui en fut contemporain et qui l'influença, fut le développement du concept de gouvernance lui-même dans l'espace politique des années 1990.

Chapitre 3 : Une politique née sous l'ère de la gouvernance.

Sur le plan des évolutions conceptuelles, le développement du concept de gouvernance fut probablement un des éléments majeurs contemporains de la présidence Clinton. Les années 1990 ont en effet vu l'usage de la gouvernance s'imposer, d'abord dans le champ des politiques publiques et le domaine de l'entreprise, avant qu'il ne s'étende à des applications et des domaines de plus en plus nombreux, sous des formes sans cesse renouvelées. Partant d'une conception et de paramètres limités et bien définis relevant clairement de l'idéologie néo-libérale, le concept se développa rapidement sous différentes incarnations qui étendirent et complexifièrent son aire sémantique, de manière à répondre aux besoins et applications les plus divers. Dans le même temps, un sens général du terme s'imposa pour désigner une nouvelle manière de décider et de faire correspondant aux évolutions de l'époque. La gouvernance visait à désigner une forme de bonne gestion dont la conscience semblait devoir s'imposer aux décideurs, dotée dans ses utilisations raisonnées d'un ensemble de valeurs et de règles communes à la plupart de ses acceptations, et exprimant une identité à la fois ouverte et modulable, mais néanmoins identifiable du concept.

Débordant le cadre d'applications spécifiques, la conformité des valeurs et des modalités de la gouvernance aux nécessités et aux objectifs de leur temps se sont répandues au point de dessiner les contours d'un nouvel espace paradigmatique devenu nécessaire à l'élaboration de l'action publique, dans le cadre de la démocratie et de l'économie de marché. Cet espace s'est progressivement superposé à cette réalité pour en devenir une des principales grilles de lecture, permettant de l'aborder selon des modalités très différentes, bien que toujours ancrées dans une conception croisant un cadre économique libéral et la démocratie, valeurs triomphantes de l'après Guerre Froide et de la mondialisation. Cette généralisation de la gouvernance en tant que nouveau vecteur et nouvel espace de décision et d'action fut portée par une évolution qui entérina ses facultés d'adaptation à un nombre croissant d'application et de perspectives. Cette singularité eut cependant pour conséquence de faire de la gouvernance une nébuleuse conceptuelle étendue et très contrastée plutôt qu'un domaine clairement délimité, suscitant parfois autant de questions qu'elle semblait pouvoir apporter de solution au décodage et à la menée des activités de gestion et de décision à partir des années 1990.

La mutation de la conception et des paramètres de l'action publique renouvela la manière d'en appréhender l'exercice, au moment où les contextes d'inscription de cette action évoluaient, à la croisée de l'évolution des sociétés occidentales, de la fin de la Guerre Froide et des phénomènes inhérents à la mondialisation. Inscrite dans cette configuration conjoncturelle, la gouvernance correspondit à la nécessaire reconsidération des processus décisionnels et de gestion, que ce fut dans le domaine des politiques publiques ou au sein d'une entreprise privée, au niveau des relations interpersonnelles et des projets à l'échelle locale jusqu'aux règles en vigueur sur la scène internationale. L'adoption des dynamiques et des critères de la gouvernance dans le champ politique démocratique participa de manière centrale et essentielle à son succès -ce domaine étant l'un de ses principaux théâtres de développement, avec pour conséquence une redéfinition des lignes directrices et de la grammaire de l'action publique, rendant de fait les anciens paramètres inadaptés ou difficiles à conserver sans une certaine adaptation.

La présidence et la politique de W. Clinton, et notamment la politique qu'il poursuivait en Afrique, se sont résolument inscrites dans la mouvance de cette nouvelle conception de l'action publique, qu'elles firent intervenir et mirent en œuvre selon plusieurs modalités interconnectées, participant de manière primordiale au développement du concept. L'implication de la gouvernance dans la spécificité de la politique africaine transcenda la plupart des aspects entrant en ligne de compte dans le processus de son édification. Des modalités inhérentes au concept sont ainsi intervenues à la fois dans la manière dont cette politique fut menée et au niveau de son cadre général d'insertion. Elles ont influencé les modalités de l'exercice décisionnel développé par l'administration Clinton, et ont conditionné l'évolution du continent africain qui permit ce rapprochement. Les divers aspects de l'intervention de la gouvernance dans la configuration de la politique africaine érigée par l'administration Clinton renvoient de fait à l'historique du développement du concept qui lui fut contemporain, dont différentes acceptations peuvent servir de clé de compréhension à cette politique. De même, l'analyse des paramètres recouverts par le concept au fil de ses diverses acceptations permet d'identifier et de situer quelle fut la gouvernance spécifique appliquée par la présidence Clinton, au sein de l'aire conceptuelle définie par les critères de la gouvernance. L'utilisation variable de ces derniers peut à ce titre démontrer que la politique américaine ne fut pas exempte d'ambiguïté, en utilisant les ressources rendues disponibles par la gouvernance au bénéfice d'un discours à plusieurs niveaux de sens, ce qui permettait de poursuivre un objectif tout en lui opposant un argumentaire pouvant être en décalage, voir en contradiction avec ce qu'il laissait entendre.

1. L'émergence et le développement de la gouvernance.

Des origines au cœur des logiques économiques néo-libérales.

Si le terme de « gouvernance » se retrouve de manière ancienne (en France et en Angleterre médiévale notamment), il désignait néanmoins l'action de gouverner ou le gouvernement, et n'avait par conséquent encore rien à voir avec l'acceptation contemporaine du terme. Celle-ci désigne en effet une manière spécifique de gérer, reposant sur un ensemble de critères visant à rendre bonne cette gestion selon le point de vue adopté, et dont les manifestations seraient justement une alternative à une forme classique de gouvernement, inscrite de surcroît dans le cadre nécessaire de la démocratie et de l'économie libérale. Les origines du concept moderne qui sera finalement doté de ce nom se sont quant à elles développées en plusieurs temps à la fin du 20^{ème} siècle, initiant une autre manière de penser la décision. Avant que le terme n'apparaisse et ne se popularise effectivement au début des années 1990, certains des aspects de ce que recouvre le concept émergèrent précédemment, et furent rétrospectivement désignés comme en étant les premières manifestations. D'origine anglo-saxonne, l'approche initiale qui devait

devenir une des premières versions du concept de gouvernance serait apparu dans un article de l'économiste américain Ronald Coase, « The nature of the firm », concernant la gestion d'entreprise et publié en 1937⁸⁷. Cet article exposait la problématique des dispositifs mis en œuvre par l'entreprise pour mener une coordination efficace à la fois dans le domaine de son organisation interne -remettant en cause les hiérarchies classiques de nature horizontale- et dans celui de ses règles de fonctionnement, dans la perspective d'ouverture à des acteurs extérieurs, les sous-traitants¹¹⁷. Pour ces motifs, les travaux qui se sont intéressés au développement ultérieur de la gouvernance ont assez largement consacré cet article comme étant la première manifestation de la gouvernance qui ne disait pas encore son nom, qui émergea donc plus précisément sous la forme initiale de la « corporate governance » ou gouvernance d'entreprise⁸⁸. Ce n'est cependant qu'à partir des années 1970 et des travaux d'Oliver Williamson notamment, que cette base théorique fut développée et popularisée, en gardant sa perspective initiale qui sous-tendait la réorganisation de l'entreprise afin de tendre à plus de coopération et d'efficacité, en vue de réduire les coûts engendrés par le marché¹¹⁹.

Cette forme de gestion fut ensuite progressivement élargie pour désigner l'ensemble des dispositifs d'organisation mis en œuvre par l'entreprise de manière à accroître son efficacité, à réduire ses coûts, à atteindre ses objectifs et à maximiser ses performances, ouvrant ainsi les perspectives d'application de ce qui allait devenir la corporate governance. Cette origine de nature économique et libérale établit une articulation fondamentale du concept dans son sens général, en même temps que certains de ses éléments fondamentaux, en associant la volonté de performance à la nécessité d'une réorganisation de la structure décisionnelle dans le sens du partage des responsabilités de décision, et en établissant la liaison entre l'efficacité (son but final) et la notion de bonne gestion (son moyen pour y parvenir), qui allait devenir le motif intrinsèque et incontournable de sa définition.

Les années 1970 constituèrent bien le moment clé de gestation du concept de gouvernance, qui ne se développa nommément et réellement qu'à partir des années 1990. En 1975, en effet, la Commission Trilatérale introduisit de son côté le terme de « *governability* » dans son vocabulaire officiel. Ce concept allait devenir une autre des préfigurations importantes de la gouvernance,

⁸⁷ Coase Ronald, "The Nature of the Firm", 1937,

< <http://www.cerna.ensmp.fr/Enseignement/CoursEcoIndus/Supportsdecours/COASE.pdf> >. ¹¹⁷

Milani Carlos, *Démocratie et gouvernance mondiale*, Paris, Karthala, 2003, 303 p., p 276.

⁸⁸ Ou encore, de manière plus fidèle à ce que recouvre le sens d'origine, « gouvernance corporative ».

en définissant les modalités de gestion des revendications en matière de démocratie et de redistribution économique, afin d'en améliorer la prise en compte par les politiques publiques¹²⁰. Cette problématique concernait principalement la demande croissante des mesures d'aide de nature sociale à laquelle étaient confrontés des Etats n'ayant plus les ressources nécessaires pour y répondre dans un contexte de crise. La solution qui fut proposée fut d'admettre la nécessité d'évolution de l'approche à fournir à la question, tant au sein des institutions publiques qu'au niveau du comportement des citoyens, en remettant notamment en cause le rapport horizontal classique entre les uns et les autres¹²¹. La « gouvernabilité » préfigurait certains des aspects fondamentaux de la gouvernance dont elle affichait, outre une proximité syntaxique, une dynamique apparentée. En premier lieu, cette approche confirmait la logique libérale et économique à l'œuvre dans les processus de réorganisation jugés nécessaires des cadres et des modalités de la décision. Elle indiquait également son inscription dans le cadre démocratique, qui sera une de ses futures conditions indépassables, et son application au domaine des politiques publiques, qui allait devenir l'un de ses champs privilégiés. Cette question de gouvernabilité confirmait également les nécessités de réorganisation de l'espace décisionnel, et par la double reconnaissance des limites données à l'Etat et des responsabilités des citoyens, elle confirmait le passage d'une logique hiérarchique verticale du pouvoir à une certaine forme de partage et d'horizontalité de son exercice, la responsabilisation des citoyens allant de pair avec leur prise en compte dans l'extension des modalités décisionnelles.

Ce positionnement participait d'un courant contemporain de remise en question de la logique de l'Etat- providence d'inspiration keynésienne à l'œuvre depuis les années 1930, qui commençait depuis la fin des années 1960 à voir ses fondements s'effriter sous l'effet conjugué des divers mouvements de contestation et du développement d'un néo-libéralisme

¹¹⁹ Hermet Guy, « La gouvernance serait-elle le nom de l'après démocratie ? », Hermet Guy, Kazangcigil Ali, Prud'homme Jean-François (dir.), *La gouvernance. un concept et ses applications*, Paris, Karthala / CERI, 228 p., pp. 17-47, p. 27.

¹²⁰ Campbell Bonnie, « Gouvernance : Un concept apolitique ? », Communication pour la table ronde « Quel modèle politique est sous-jacent au concept apolitique de gouvernance ? », mardi 29 août 2000, Séminaire d'été du Haut Conseil de la Coopération Internationale *Le développement : Pour un débat politique*, Dourdan, France.

¹²¹ Milani Carlos, *op. cit.*

en porte-à-faux de cette conception du rôle de l'Etat⁸⁹. Les idées des économistes néolibéraux, dont Milton Friedman et l'école de Chicago furent le fer de lance, s'imposèrent ainsi au cours des décennies 1970 et 1980¹²³. L'arrivée au pouvoir de courants conservateurs inspirés de ces idées, comme avec Margaret Thatcher au Royaume Uni et Ronald Reagan aux Etats-Unis, vit la mise en œuvre de la critique de l'interventionnisme étatique dans les affaires relevant de l'économie et du social. Cette approche modifiait le rôle et la place de l'Etat, et laissait une partie de ses prérogatives dans le cadre de l'Etat-providence à la responsabilité de tiers acteurs. La conséquence de ce désengagement de l'Etat et de la décentralisation accentuée du pouvoir fut notamment que les autorités locales durent trouver des alternatives pour gérer des domaines qui leur incombaient désormais¹²⁴. Qu'elles furent de nature libérale ou au contraire se voulant une réaction à ce libéralisme appliqué aux affaires publiques (notamment par la contribution des citoyens et du secteur associatif), ces politiques contribuèrent à leur tour à initialiser au niveau local et au cours des années 1980 certains processus qui allaient devenir inhérents à la gouvernance, en réinventant des modes de gestion dans lesquels les rôles et les règles de l'exercice décisionnel étaient redistribués. Si la majorité des évolutions préfigurant la gouvernance s'inscrivaient dans une inspiration libérale qui allait donner au concept une grande partie de ses caractéristiques, les réactions et oppositions à ce courant commencèrent néanmoins à ouvrir le champ de l'action décisionnelle en mutation à des tendances alternatives, une évolution qui, en se prolongeant lors de son développement effectif, allait permettre à la gouvernance de ne pas se cantonner à des acceptations purement libérales, mais de se développer également dans des conceptions différentes. Le concept héritera de ces apports différents, pour à la fois réunir sous un même terme des caractéristiques partagées par la plupart de ses acceptations, et lui donner en même temps une grande latitude de variation, d'application et de positionnement vis-à-vis du fait démocratique et de l'économie de marché, les deux axes dessinant son espace d'inscription.

La « bonne gouvernance », avatar initial du concept.

⁸⁹ Saint-Martin Denis, « La gouvernance comme conception de l'Etat de la « troisième voie » dans les pays anglo-saxons », Hermet Guy, Kazancigil Ali, Prud'homme Jean-François (dir.), *op. cit.*, pp. 83-96, p. 83. ¹²³ Ben Barka Mokhtar, *La nouvelle droite américaine (des origines à nos jours)*, Valenciennes, Presses Universitaires de Valenciennes, 1996, 192 p., pp 48-50. ¹²⁴ Hermet Guy, *Op. cit.*, pp 28-29.

La première acceptation effective du concept de gouvernance qui émergea au début des années 1990 ne s'établit cependant pas par un concept général ni par une version élargie reflétant cette diversité, mais par une version spécifique, qui vit l'application de la logique libérale développée depuis les années 1970 au domaine des politiques publiques. Cette première acceptation nominale de la gouvernance fut celle de la « bonne gouvernance », énoncée par la Banque Mondiale, avant d'entrer dans le langage commun des institutions internationales et des décideurs. Après l'échec des politiques d'ajustement structurel appliquées dans les pays en voie de développement lors de la décennie 1980, la Banque Mondiale repensa à partir de 1989 le cadre politique de son action⁹⁰, et se servit de ce terme de bonne gouvernance (de manière explicite à partir de 1992¹²⁶) pour définir les critères et les orientations selon elle nécessaires pour une bonne administration des politiques publiques dans les pays en développement, leur permettant de sortir de la spirale de l'endettement et d'initialiser un développement économique durable.

Cette bonne administration s'incarnait dans l'application d'une gestion d'inspiration libérale des affaires publiques, qui devenait le nouveau cadre de conditionnalité de l'aide multilatérale. Le concept induisait une logique de management dans la gestion des affaires publiques, dans la lignée des politiques néo-libérales appliquées dans le monde anglo-saxon des années 1980, pour redéfinir le cadre des politiques pouvant mener au développement des pays en difficulté économique. La bonne gouvernance préconisait la réduction des dépenses publiques et un désengagement de l'Etat de certaines de ses prérogatives, notamment en matière de services publics (exception faite de la police et de la justice), car jugées trop nombreuses et excessives. L'objectif de cette reconsidération du rôle de l'Etat était de réduire ses coûts ce qui, combiné à une libéralisation des marchés, devait permettre la mise en mouvement de systèmes économiques stagnants. Les domaines touchés par le désengagement étatique (administration, éducation, santé...) seraient quant à eux confiés au secteur privé et aux acteurs de la société civile, au premier rang desquels les ONG. Première acceptation nominale du concept, la bonne gouvernance, si elle désignait une réalité et une application particulière, eut une incidence fondamentale sur ses développements ultérieurs. En effet, outre le fait qu'elle initia l'usage du terme, la bonne gouvernance posa la base sémantique de son acceptation générale, qui fut partagée par ses innombrables déclinaisons et versions, au-delà de leurs différences parfois

⁹⁰ World Bank, *Sub-Saharan Africa: From Crisis to Sustainable Growth*, Washington, World Bank, 1989.

significatives : La gouvernance désigna dès lors une forme de gestion destinée à maximiser la structure à laquelle elle est appliquée en terme de performance et de coûts, en vue de réaliser au mieux les objectifs qui lui sont attachés. Si ces termes désignaient à l'origine des paramètres économiques dans une logique libérale, ils purent par la suite être mis au service de logiques différentes, la « performance » pouvant par exemple désigner la valorisation des acteurs du système. La gouvernance devint dès son apparition synonyme de bonne gestion, un jugement de valeur d'abord inhérent au respect de sa nature libérale, mais concernant également très rapidement les valeurs démocratiques, avant d'être ensuite attaché au respect de l'univers de valeurs variable de chacune de ses acceptations.

Concernant ses applications au domaine des politiques publiques, la gouvernance conserva de sa première acceptation « officielle » la notion essentielle de réforme de l'Etat, qui restera majoritairement comprise dans un sens libéral (ce dernier pouvant ensuite s'entendre à des degrés divers), s'accompagnant par conséquent d'une reconsidération de sa place, de ses prérogatives et de ses domaines d'interventions vis-à-vis du processus décisionnel. Si l'objectif était économique, comme dans le cas des réformes néo-libérales des années 1980, la gouvernance confirmait cependant que ses conséquences consistaient en une mutation majeure de la manière dont s'exerçait le pouvoir et la décision, passant d'une logique verticale et hiérarchisée stricte à une logique horizontale et en réseaux, et d'une conception régaliennne du pouvoir à une acceptation beaucoup plus éclatée entre divers intervenants ayant des pouvoirs accrus au sein de l'appareil étatique autant qu'à l'extérieur. Pour se réaliser, la bonne gouvernance s'appuyait sur la mise en œuvre avec objectif de réussite d'un ensemble de critères indispensable, qui incarnaient sa réalité et constituaient la grille d'évaluation permettant de juger si elle était bien appliquée. Une libéralisation économique et politique ne pouvait ainsi se faire qu'avec un système judiciaire efficient, garant du respect des lois et des règles établies (rule of law) ; le pouvoir politique devait également se soumettre à la transparence de son action (transparency), engager sa responsabilité (accountability), et accepter de rendre des comptes si nécessaire. La liberté de l'information faisait également partie des éléments nécessaires, assurant la mise en place d'une concurrence équitable se jouant sur les mêmes éléments. Ces critères visaient autant à imposer un système dont ils participaient, qu'à lutter contre des pratiques incompatibles avec celui-ci et assimilées à des

¹²⁶ World Bank, *Governance and Development*, Washington, World Bank, 1992.

obstacles au développement, tels que l'iniquité, l'impunité, la corruption ou l'instabilité des règles en vigueur.

La bonne gouvernance fut dans un premier temps attachée à la gestion des politiques publiques sans que ne soit précisée la nature du régime qui devait les mettre en œuvre, bien que ses critères constitutifs aillent implicitement dans le sens d'une démocratisation du cadre politique. Développée en parallèle de la vague de démocratisation du début de la décennie 1990, la bonne gouvernance fut cependant rapidement rattachée à ce phénomène et dotée d'une conditionnalité démocratique sine qua non. Ce rapide glissement de sens du concept qui n'en était qu'à ses débuts se fit sous l'influence des démocraties occidentales, principaux bailleurs de fonds des pays en voie de développement, qui la reprirent à leur compte pour donner une autre dimension aux politiques d'aide. Cette reconsidération visait à intégrer la bonne gouvernance à la réussite des transitions politiques en cours un peu partout dans le monde, en les indexant sur les critères de l'octroi de l'aide publique au développement recouverts par le concept. La démocratie devenait ainsi une condition et un objectif primordial de la réforme de l'Etat et du passage vers des économies de marché, et non plus une conséquence probable -mais non obligatoire- du processus. La gestion politique efficace dans des perspectives économiques se confondit donc très vite à la nécessité démocratique, avec pour corollaire d'étendre les critères de base constitutifs de la gouvernance au développement de la société civile et des droits de l'homme et des citoyens.

Ce glissement sémantique fut une étape essentielle pour le devenir du concept ; dès lors, la gouvernance ne put se départir de cette conditionnalité démocratique, qui n'avait jusque là pas été établie comme un critère incontournable (bien qu'induit par le contexte) dans les formes précédant son émergence nominative. La démocratie devint à partir de là une composante intrinsèque de la gouvernance au même titre que son cadre libéral, lui disputant à ce titre, selon les cas de figure, la primauté donnée aux logiques et aux dynamiques du système appliqué. Sur ces fondations conceptuelles, la bonne gouvernance passa rapidement du statut de conditionnalité pratique de l'aide à celui de philosophie du développement incontournable, les pays occidentaux et les institutions internationales considérant qu'au-delà de la question de l'aide, la bonne gouvernance était le seul chemin pouvant mener à un développement durable des économies et des sociétés, dans l'économie libérale et interconnectée du monde à l'aube

du 21^{ème} siècle. Dès lors, les relations des pays africains avec les partenaires occidentaux et les instances internationales ne purent se départir de la thématique de la bonne gouvernance, devenue la condition de leurs rapports et la clé de voûte des diverses politiques leur donnant forme et substance. C'est sur cette modalité d'action dont ils avaient favorisé l'émergence que les Etats-Unis indexèrent en toute logique leur politique à l'égard de l'Afrique, en faisant de l'application des critères de bonne gouvernance la condition indispensable au développement de relations entre Washington et les Etats africains. Ce paradigme essentiel fut au préalable énoncé par l'administration Bush⁹¹, avant que l'administration Clinton ne le mette à son tour au centre de la politique africaine qu'elle développa de manière effective.

Si le concept devint incontournable, les exigences concernant l'application de la bonne gouvernance par les pays en voie de développement purent être néanmoins à géométrie variables selon le moment et les régimes, à l'épreuve de la *realpolitik* et des intérêts prioritaires poursuivis. Les pays occidentaux purent en effet se montrer souples ou patients avec certains chefs d'Etat quant à l'effectivité de son application concernant les critères assurant l'effectivité d'une évolution démocratique, lorsque les critères économiques paraissaient être appliqués. L'administration Clinton adhéra un temps à cette option en Afrique, en la laissant opérer au sein de la stratégie des « Nouveaux Leaders », qui avait pour objectif de s'appuyer sur certains chefs d'Etat africains pour poser les bases du développement du continent. L'administration américaine espérait que l'appréhension parfois (voir souvent) discutable de la gouvernance dans son optique démocratique par certains de ces leaders (R. Mugabe au Zimbabwe, L. D. Kabila en RDC) finirait par être infléchie dans le sens d'une évolution positive⁹². Néanmoins, même dans ces cas de figure, la nécessité de la bonne gouvernance resta au centre du discours américain, les gouvernants africains étant appelés à les respecter au plus tôt et à fournir les gages de leur engagement effectif dans cette voie de la réforme aussi bien politique qu'économique, leurs manquements leur étant signifiés. Compte tenu de l'évolution de la plupart de ces régimes « forts » vers des formes d'autoritarisme croissant en lieu et place d'un développement démocratique, l'administration américaine changea néanmoins de stratégie à partir de 1998, en affirmant dès lors une conception plus rigoureuse de la démocratie et de la bonne gouvernance, qui ne pouvaient plus en apparence s'accommoder de compromis dans

⁹¹ Département d'Etat, *US State Department Dispatch*, Volume 4, n°3, 18 janvier 1993.

⁹² Albright Madeleine, "Press Conference with President of Zimbabwe Robert Mugabe", Harare, Zimbabwe, 15 décembre 1997, < <http://secretary.state.gov/www/statements/971215.html> >

l'espoir qu'une évolution ultérieure surviendrait. A partir de ce moment, les Etats-Unis imposèrent réellement l'engagement sur la voie de la bonne gouvernance comme un élément devant être effectif pour que des relations puissent être envisagées avec les gouvernements africains, même si là encore, le niveau d'exigence demandé pour l'accès au partenariat mis en place par Washington sera soumis à des exigences variables⁹³. Malgré ces modulations, la bonne gouvernance demeura bien la clé incontournable du développement des rapports entre le continent africain et les Etats-Unis, en devenant une nécessité mise en avant et sans cesse confortée dans ses exigences, sur les bases théoriques formulées par l'administration de G. H. Bush d'abord, avant d'être intégrée par la politique de l'administration Clinton, puis réaffirmée par l'administration de G. W. Bush et enfin reprise par celle de B. Obama¹³⁰.

A la suite du concept initial de bonne gouvernance, la gouvernance au sens large étendit rapidement ses usages et ses acceptations au cours de la décennie 1990, pour finir par désigner trois types de réalité : La gouvernance est ainsi un concept général exprimant une nouvelle façon de décider et de gérer, théoriquement basé sur un ensemble de critères spécifiques. Elle s'est également incarnée dans une variété croissante d'avatars particuliers à la définition et au cadre clairement admis (et généralement officiels), tels que la bonne gouvernance, la gouvernance globale ou la gouvernance européenne. Enfin, la gouvernance désigne également des applications au nombre et à la diversité pratiquement aussi illimités que leurs objets et leurs usages potentiels, qui se sont renouvelés et sont devenus sans cesse plus nombreux à mesure du renouvellement des problématiques (gouvernance d'Internet, gouvernance environnementale...), qui ont dessiné les contours de sous-ensembles de réflexion et d'application, complexifiant à ce titre le cadre de la gouvernance. D'abord limité à des applications économiques et politiques, la gouvernance devint très vite un mode d'appréhension nouveau pouvant être adapté à la plupart des domaines des activités humaines relevant d'une inscription publique. La gouvernance vit ainsi son usage et ses versions se multiplier au cours des années 1990 et 2000, venant exprimer sous une même réalité lexicale les besoins de redéfinition du cadre et des modalités de l'exercice décisionnel et de gestion pour l'ensemble des secteurs de l'activité humaine, touchés selon des modalités différentes par l'évolution de leur fonctionnement et de leur cadre d'inscription. La gouvernance s'étendit de ce fait en un univers sémantique en expansion recouvrant une polysémie très importante.

⁹³ Chapitre 10, première partie.

Recouvrant un spectre très large d'interprétation, les multiples acceptations de la gouvernance se retrouvèrent néanmoins sur des caractéristiques communes fondant la base -en principe- inaltérable du concept : Quel que soit son usage et ce qu'elle recouvre, la gouvernance désigne ainsi, dans un cadre démocratique et libéral (au sens large) une (ré)organisation décisionnelle et de gestion appliquée à une structure et/ou à un processus, appuyée sur un certain nombre de critères (certains communs à toutes les acceptations, d'autres variables, voir spécifiques), et visant à une gestion optimisée (quantitativement et/ou qualitativement) de son objet d'application, dans le but d'atteindre au mieux les objectifs qui lui ont été fixés. Le corollaire à la diversité des formes de gouvernance en fut l'impossibilité de fournir une définition définitive et communément admise, étant à la fois assez précise, et pertinente pour une majorité d'application. Aucune définition définitive du concept n'a d'ailleurs pu être établie, et il en existe pratiquement autant que d'auteurs s'étant intéressés au sujet. Si certaines définitions s'entendent sur l'essentiel, la diversité des compréhensions de ce qu'est la gouvernance, des objets auxquels elle est appliquée et des intentions qui lui sont attachées ont également contribué à générer une myriade de définition et d'approches n'ayant parfois que peu de choses en commun lorsqu'elles se trouvent éloignées au sein de son champ sémantique. Le succès et la diffusion du terme furent tels que son emploi est également passé dans le langage courant, au point de devenir dans certains cas un artifice de langage ou un simple synonyme de « gouverner » ou « gérer », une acceptation que l'usage a finit par valider, mais qui n'a plus grand chose à voir avec la nature réelle et complexe du concept.

La gouvernance devint néanmoins un synonyme de « bonne gestion », à comprendre sous l'angle -spécifique à chaque application- de ce rapport entre performance interne (le système auquel est appliquée la gouvernance) et externe (son résultat, ce qu'il génère), dans une logique d'inspiration libérale qui était constitutive de sa nature, et dans un cadre démocratique devenu désormais nécessaire. Les premières versions du concept étaient fondamentalement inscrites dans des logiques libérales, qui resteront une de ses deux composantes fondamentales avec la nécessité démocratique. Néanmoins, avec l'extension des applications de la gouvernance à des objets sans cesse différents, et sa ré-appropriation thématique et sémantique au titre de besoins également variés, le concept gagna en ouverture et en complexité ce qu'il perdit en cohérence et en unité, faisant notamment de sa nature libérale

intrinsèque un élément accepté de manière très variable, bien que toujours implicite. En principe il n'existe en effet pas de gouvernance hors de l'économie libérale, comme il n'en existe pas hors du cadre démocratique, même si des modèles peuvent se confronter à ces paramètres de manières très différentes. L'extension de la gouvernance à des domaines les plus divers eut naturellement pour conséquence de relativiser la portée de ses deux dimensions nécessaires, libéralisme et démocratie, sur la définition de ses contours et de ses éléments constitutifs. Ces deux données restèrent néanmoins les conditions incontournables pour que l'on puisse parler de gouvernance, mais purent se situer au niveau de son environnement, voir devenir implicite au point d'être oubliées. La gouvernance d'un projet peut ne pas faire référence à ces données ; pourtant, il sera nécessairement inscrit dans un cadre démocratique et libéral, s'il s'agit d'une utilisation raisonnée du terme ou du concept. Dans le domaine des politiques publiques, où la gouvernance fut initialement perçue comme un phénomène mettant en oeuvre une gestion libérale dans une acceptation relativement circonscrite, il se produisit ainsi une extension de son cadre d'application et du sens de ce qu'elle recouvrait par le biais de courants idéologiques alternatifs. Le renouveau des courants progressistes anglo-saxons se positionna à ce titre comme un des principaux vecteurs de l'élargissement de la gouvernance dans son acceptation politique, contribuant à ce que le concept, qui connaissait en parallèle une diversification d'application et de sens, élargisse les dimensions de ses applications à l'échelle d'un univers sémantique étendu et varié.

L'élargissement du cadre d'application de la gouvernance et l'émergence de la « troisième voie ».

Si libéralisme et démocratie ne sont pas toujours explicites dans l'utilisation de la gouvernance, notamment dans les applications à des domaines ne relevant pas du politique ou de l'économique, ces deux données n'en demeurent pas moins les faisceaux convergents incontournables dessinant l'aire d'expression dans laquelle s'inscrivent les applications du concept. Les origines de la gouvernance furent fortement marquées par les idées néo-libérales de la fin du 20^{ème} siècle, et ces idées ont fondé nombre de ses applications et de ses critères de base. Les manifestations préfigurant le concept dans les années 1980, comme sa première application nominale de la bonne gouvernance, furent d'ailleurs des expressions d'une

approche franchement libérale appliquée à la gestion d'entreprise ou aux politiques publiques, qui situèrent le concept dans une position très claire sur l'échiquier des idéologies politiques. En conséquence, le paradigme libéral a constitué un des principaux points de focalisation de la critique du concept, édifiant une défiance à son encontre ou menant à des acceptations réformées de la gouvernance qui contestaient le caractère indépassable de cette nature libérale pour la définir⁹⁴. Les critiques visant le positionnement libéral de la gouvernance se fondent en particulier sur la question de l'altération du terme démocratique, son autre élément de base, que cette idéologie peut amener dans certaines applications¹³². Pourtant, la gouvernance n'est pas restée établie dans un périmètre idéologique limité, et ces critiques s'adressent surtout à certaines conceptions idéologiquement marquées du concept, de même qu'au risque de voir la donne libérale en prendre le dessus. S'il est vrai qu'une nature libérale est demeurée implicite à toutes les acceptations de la gouvernance au même titre que le critère démocratique, son spectre d'application a en effet été élargi bien au-delà de la conception néo-libérale de ses origines, son sens général et nombre de ses acceptations s'attachant à une conception de l'économie de marché à la fois plus large, plus souple et moins radicale que certaines de ses applications et les critiques de la gouvernance peuvent le laisser croire.

Dans le domaine de l'action publique, cette évolution fut en partie liée à l'émergence de courants fournissant des alternatives au néolibéralisme, à ses excès et à ses aspects négatifs. Ces courants édifièrent la critique du néolibéralisme sur la base des politiques appliquées depuis les années 1980 (particulièrement dans le monde anglo-saxon), dans un contexte dominé par une mondialisation qui semblait devoir en célébrer le triomphe et en généraliser l'application. Là où elles avaient été appliquées, les politiques néo-libérales avaient changé la focale d'appréhension du fait économique et de son rapport à la société, en remettant en cause le rapport entre les nécessités de performance et de croissance d'un côté, et celles de l'emploi et/ou de la cohésion sociale de l'autre. L'Etat perdait dans le même temps une grande partie de son rôle de régulateur et de modérateur, au bénéfice du marché et de la croissance. La logique de résultat financier primant sur le reste, les paramètres humains tels que le chômage sont devenus pour l'essentiel des variables d'ajustement de l'économie, et non plus un élément

⁹⁴ Pierre Calame, dans son ouvrage *La démocratie en miettes* (2003, p.15), réfute justement l'argument exclusif libéral, au nom d'une acceptation plus large de la gouvernance, ne se réduisant pas à ce que pose le concept spécifique de bonne gouvernance.

Launay Claire, Mouriés Thomas, « Défis de la « gouvernance » dans la Démocratie en Miette », site Internet de l'IRG. < <http://www.institut-gouvernance.org/fr/analyse/fiche-analyse-309.html> > ¹³² Hermet Guy, *op. cit.*

central des politiques publiques, tandis que le domaine social cessait d'être une priorité pour devenir une charge de plus en plus contestée. La stimulation de l'activité passa ainsi par des mesures favorisant les dérégulations, les restructurations et le libre-échange, ainsi qu'en mettant l'accent sur les domaines à forte valeur ajoutée et performatifs aux dépens des industries et activités traditionnelles, ainsi que de pratiques participant de l'organisation sociétale. En parallèle, la volonté de désengagement de l'Etat se matérialisa par une marginalisation du fait social par rapport à l'économie, et une remise en cause des systèmes d'aide mis en place depuis la Dépression et la Seconde Guerre Mondiale. Appliquée en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis à partir des années 1980, ces politiques, si elles obtinrent des résultats économiques positifs, eurent également des aspects plus mitigés et contestables. Elles eurent en outre pour conséquence ou corollaire de fortes répercussions au niveau du tissu social et sociétal, qu'elles bouleversèrent pour les populations, les secteurs et les régions dont les logiques néo-libérales remettaient en question la situation et l'équilibre. Les effets en furent la remise en question des aides sociales, la dérégulation, la privatisation et la dégradation des services publics due au désengagement de l'Etat (pour la Grande-Bretagne), les restructurations et les délocalisations, et donc un chômage massif dans certaines branches du secteur secondaire et pour les régions à forte implantation industrielle.

Le néo-libéralisme appliqué en Grande-Bretagne ou aux Etats-Unis n'était en outre pas positif sur tous les aspects, comme le démontrait certains indicateurs économiques tels que les déficits budgétaires, la balance commerciale ou le chômage sectoriel⁹⁵.

A une échelle cette fois générale, la mondialisation libérale des années 1990 participait d'une phase de mutation majeure vers l'ouverture des marchés et une dérégulation croissante, générant un environnement où les certitudes et les repères de plusieurs décennies s'estompaient brutalement, avec des conséquences tant matérielles que psychologiques importantes pour les populations exposées à ses répercussions ou craignant de l'être. Avec la mondialisation, le concept de gouvernance trouva un de ses terrains de développement majeurs, qui lui permit de s'étendre de manière fondamentale, afin de fournir la grille de lecture de cette nouvelle réalité, l'adaptation ou la mise en place des institutions internationales, mais également de nouvelles règles pour le jeu international. Cependant, la gouvernance mise en avant par la mondialisation

⁹⁵ Mougel François-Charles, *Royaume-Unis, les années Blair*, La Documentation française, Paris, 2005, 158 p., pp 7-12.

Audoux Jean-Pierre, Triebel Agnès, *Etats-Unis : La fin d'un rêve ? L'héritage politique du nouveau président*, Paris, Publisud, 1992, 165 p., pp. 41 et 103.

accentuait les craintes attachées à un monde en changement gouverné par les stratégies libérales. Elle rejoignait en cela celle qui progressait au niveau national dans les démocraties, voyant le rôle de l'Etat et des organismes de régulations s'effacer face aux procédés de régulations du marché, et au profit d'institutions supra-nationales technocratique, dominées par des questions financières et commerciales d'inspiration libérales, tandis que la primauté des pratiques stables et encadrées semblaient devoir s'effacer au bénéfice de mécanismes de gestion et de régulation plus fluctuants et informels⁹⁶.

La donne libérale et la gouvernance originelle qui en découlait dominèrent le paysage de la décennie 1990. Mais ces conditions jouèrent également en faveur du développement de courants et de mesures d'orientation différentes, qui contribuèrent à modérer et de fait à rendre plus acceptable la configuration dominante. Certains mouvements endossèrent des formes radicales de réaction, contestant plus ou moins en bloc les postulats libéraux et ce qui apparaissait comme son aboutissement, la mondialisation. Par extension, la gouvernance apparut pour ces courants comme une manifestation relevant de ce qu'ils combattaient, qu'il s'agisse du libéralisme, de la perte des souverainetés nationales ou de la technocratie.

D'autres courants cependant, situés dans le sillon du renouvellement des formes de socialdémocratie et de leur adaptation au contexte de la fin du 20^{ème} siècle, incarnèrent une alternative, qui sans rejeter tous les postulats libéraux, tinrent cependant à leur donner une nouvelle dimension, à la fois modératrice et prenant en compte les conséquences notamment sociales des politiques appliquées, de manière à leur apporter des solutions. La prise en compte renouvelée du rôle de l'Etat et des questions sociales dans le contexte reconnu de l'économie libérale participa ainsi du renouveau des courants progressistes, notamment dans les pays anglo-saxons, où l'émergence d'un positionnement médian entre le néo-libéralisme et les formes traditionnelles de progressismes fut désigné sous le nom de « third way », une « troisième voie » renouvelant le débat et le jeu politique en venant s'intercaler entre deux orientations devenues de plus en plus marquées idéologiquement. Intervenant au moment du développement de la gouvernance, ce renouvellement des courants progressistes l'assimila pour lui donner un sens et une acceptation différente, qui participa à en étendre le cadre conceptuel. Ce courant fut incarné aux Etats-Unis par la présidence Clinton (1993-2000), puis en Grande-Bretagne par Tony Blair (1997-2008), influençant dans l'intervalle et à des degrés

⁹⁶ Mockle Daniel, *La gouvernance, le droit et l'Etat*, Bruxelles, Bruylant, 2007, 300 p., pp. 37-46.

divers l'évolution des gauches modérées occidentales, en incarnant un positionnement politique nouveau des partis progressistes ou sociaux-démocrates.

D'un point de vue historique, la « troisième voie » émergea aux Etats-Unis de la volonté de réforme de certains élus démocrates, dont W. Clinton fit partie dès le début du mouvement, afin de sortir de la spirale de l'échec dans laquelle leur parti se trouvait au niveau national face au parti Républicain depuis 1968. Rassemblés à partir du milieu des années 1980 au sein du Democratic Leadership Council (DLC), ils entreprirent d'œuvrer en faveur d'un recentrage de la ligne politique démocrate. Ce recentrage consacra l'émergence d'un programme qualifié de « Third Way » dès 1992 au sein de la plate-forme démocrate, et son aboutissement en fut l'élection de W. Clinton à la présidence américaine sur un programme recentré, adoptant des mesures plus conservatrices⁹⁷. En arrivant au pouvoir, le président Clinton connut une période de deux ans au cours de laquelle sa politique tergiversa entre l'orientation centriste de sa campagne et les valeurs progressistes traditionnelles de son parti. A ce titre, sa politique connut plusieurs manifestations d'hésitation quant à son positionnement, le président Clinton suivant notamment des orientations plus libérales que ce qu'indiquait sa position au cours de la campagne présidentielle. Dès 1995, cependant, il entreprit de mettre en œuvre de manière plus claire la ligne politique centriste des Nouveaux Démocrates, grâce à laquelle il fut réélu en 1996, et qu'il poursuivit lors de son second mandat, avec la recherche d'un équilibre entre son positionnement centriste et les valeurs libérales, ce qui passaient bien souvent par l'habileté de sa communication¹³⁶. En partie inspirés par l'exemple démocrate, les néotravailleurs avec à leur tête Tony Blair reprirent à leur compte le terme et la logique de la « troisième voie » pour définir leur repositionnement politique, qui comme aux Etats-Unis avait pour ambition de reprendre le pouvoir au camp conservateur adverse –ce qui fut fait avec l'accession au poste de premier ministre de Tony Blair en 1997- et s'adapter au nouveau contexte des années 1990, lequel était désormais excentré vers les valeurs libérales¹³⁷.

Ce mouvement constitua dans les années 1990-2000 un certain contrepoint à celui qui avait vu dans les années 1970 et 1980 l'arrivée au pouvoir des néo-libéraux et des tenants de la nouvelle droite dans le monde anglo-saxon ; il apporta une alternative, à la fois au néoconservatisme et

⁹⁷ Tournadre-Plancq Jérôme, *Au-delà de la gauche et de la droite, une troisième voie britannique ?*, Paris, Dalloz, 2006, 275 p., pp. 12-13. Version publiée de la thèse de doctorat en science politique réalisée sous la direction de Mme Evelyne Pisier, et soutenue à l'Université de Paris 1, décembre 2005. ¹³⁶ Vergniolle de Chantal François, *op. cit.*, pp. 145-146. ¹³⁷ Tournadre-Plancq Jérôme, *op. cit.*, pp. 12-13.

au libéralisme radical, qui avaient imposé leurs principes dans le domaine des politiques publiques⁹⁸. Avec W. Clinton et T. Blair, les courants des New Democrats et du New Labour Party orientèrent l'évolution de leurs partis respectifs et parvinrent à reprendre les rênes du pouvoir après une longue domination des tenants d'un libéralisme plus radical, dont le déploiement avait été le terreau où s'était développé le concept initial de gouvernance. Ces victoires ne furent pas acquises grâce à opposition idéologique ; bien au contraire, elle ne furent possibles qu'à la faveur d'un recentrage, d'une conversion plus poussée aux vertus du libéralisme économique de la part du parti Démocrate et du parti Travailleiste, qui n'entendaient donc pas revenir aux modèles antérieurs de la société et de l'Etat, ni aux valeurs et à la ligne directrice qui étaient les leurs auparavant. La réforme des partis progressistes ne visa pas à remettre en cause les héritages politiques et économiques fondés par le courant néo-libéral, tout comme elle ne s'opposait pas à toutes les valeurs qui avaient permis aux tenants de la nouvelle droite d'occuper le pouvoir pendant des années. Le repositionnement idéologique qui avait permis de conquérir à nouveau le pouvoir était passé par un décalage au centre, et l'assimilation d'orientations et de paramètres qui avaient relevé jusque là du domaine des conservateurs¹³⁹.

Sur le plan politique, cette évolution se traduisait par l'adhésion marquée au cadre libéral et à certains de ses corollaires, tels qu'une politique fiscale conservatrice, la réforme de l'aide sociale et celle de l'Etat. De même, certaines positions inscrites dans le domaine réservé des conservateurs depuis la fin des années 1960, telles que les valeurs familiales, la sécurité ou la fermeté des réponses judiciaires face aux crimes, furent également assimilées par ces courants progressistes réformés⁹⁹. En revanche, les tenants de la troisième voie se distinguaient également de leurs adversaires politiques sur plusieurs points : D'une part, ils divergeaient souvent quant à la forme et aux réponses à donner à ces problématiques communes. D'autre part, en parallèle de l'assimilation de certains thèmes et positions conservateurs, ils continuèrent à porter des valeurs et des politiques progressistes et sociales, politiquement « libérales » (au sens américain du terme) et plus traditionnelles des orientations de leurs partis. W. Clinton oeuvra ainsi en faveur de la régulation des ventes d'armes, de la place et de l'intégration des minorités, d'une réforme du système de santé, de la place des homosexuels dans l'armée ou du droit à l'avortement, en tenant une position plus en accord avec les

⁹⁸ Saint-Martin Denis, « La gouvernance comme conception de l'Etat de la « troisième voie » dans les pays anglo-saxons », Hermet Guy, Kazancigil Ali, Prud'homme Jean-François (dir.), *op. cit.*, pp. 83-84. ¹³⁹ *Ibid.*, p. 85.

⁹⁹ Vergnolle de Chantal François, *op. cit.*, p. 140.

convictions démocrates libérales, même si ces engagements purent dans certains cas aboutir à des échecs ou à de faibles victoires. De même, les tenants de la « troisième voie » apportaient une alternative au néo-libéralisme en y intégrant un rôle modérateur de l'Etat, prêtant attention au fait social et aux conséquences de l'application des politiques économiques libérales sur les populations et les structures de la société, tout en continuant à faire avancer des politiques telles que l'extension du libre-échange ou la mutation des économies vers les secteurs technologiques à forte valeur ajoutée. W. Clinton et T. Blair partageaient en partie certaines orientations avec leurs prédécesseurs conservateurs et néo-libéraux, ce que leurs détracteurs leur reprochèrent, dans leur camp comme un abandon de leurs valeurs, et dans celui de leurs adversaires comme un détournement des leurs. Ils amenèrent néanmoins une alternative politique certaine au libéralisme et à la nouvelle droite qui avaient dominé pendant plusieurs années.

Dans une même dynamique d'évolution, ces nouveaux dirigeants amenèrent également un style radicalement différent, au point qu'il se confondit avec l'alternative politique et les éléments caractéristiques de la gouvernance reformulée par la troisième voie pour en devenir une des composantes. Ce nouveau style fut caractérisé par une forme nouvelle de l'exercice du pouvoir, qui outre une modernisation indéniable, se manifesta par le polissage de la communication et de la politique menée, avec une approche plus chaleureuse, amène et modérée tant dans l'image donnée que dans la forme et le contenu du discours. Cette approche s'appuya sur des valeurs telles que la transparence, l'ouverture, la flexibilité, et un emploi de la concertation et de la négociation pour accompagner la solidité de la volonté et des convictions exprimées. L'approche elle-même fut ainsi grandement renouvelée, en s'appuyant sur une philosophie politique différente pour parvenir à ses fins, qui tranchait radicalement avec l'approche conservatrice. Des dirigeants tels que M. Thatcher et R. Reagan avaient en effet imposé une politique ferme, souvent sans compromis et très idéologiquement marquée, qu'avaient accompagné une image et un style direct¹⁰⁰, voir rugueux et parfois brutal, comme en ont par exemple témoigné la gestion des grèves par M. Thatcher ou les attaques contre les bénéficiaires de l'assistance sociale effectuées par R. Reagan¹⁴². Cette approche relevait de l'usage le plus radical d'une forme de « hard power » et du gouvernement traditionnel, pour laquelle la fin politique, la raison d'Etat doit l'emporter sur les moyens ou les conséquences induites, et le pouvoir doit faire l'objet d'une certaine forme

¹⁰⁰ Ben Barka Mokhtar, *op. cit.*, pp. 111 et 115.

de distance, de gravité et de fermeté. Cette manière de faire était pour partie liée à la personnalité et à l'orientation politique de ces dirigeants, et pouvait également s'insérer dans le contexte des années 1980 et de la Guerre Froide finissante. Dans un monde en évolution, leurs successeurs G. Bush et J. Major, qui étaient plus nuancés et moins marqués idéologiquement, avaient déjà modéré cette approche, tout en poursuivant pour des orientations politiques très proches.

Avec W. Clinton ou T. Blair, ce fut cependant une toute autre conception du pouvoir qui fut imposée, correspondant à l'évolution générale de sa perception et de sa pratique à la fin du 20^{ème} siècle. Une partie de cette différence était certes consécutive à leurs orientations politiques, qui décalait l'axe d'une action portée par des principes économiques libéraux. Mais la donnée fondamentale qui différenciait de manière accentuée les deux camps tenait cependant à une question de style et de type de gouvernance appliquée, pouvant expliquer pourquoi des choix politiques, parfois peu éloignés entre les deux grands partis aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne, purent apparaître de manière très différente selon les responsables politiques qui en avaient la charge, et purent trouver une adhésion auprès de l'opposition. A l'usage d'un pouvoir direct imposant ses vues et ses objectifs, l'approche néo-progressiste opposa donc l'usage préférentiel du « *soft power* », consistant à convaincre, attirer, séduire et remporter l'adhésion. A des instruments tels que la puissance économique, politique ou militaire, cette orientation préférait la mise en œuvre de méthodes plus indirectes et d'apparence à la fois plus inoffensive et positive, telles que l'attractivité de la culture ou du modèle incarné, et des méthodes telles que la convergence des agendas politique et des attentes, la proposition d'initiatives ou de partenariats, et un traitement donnant aux interlocuteurs la conviction d'être écouté, respectés et compris¹⁴³. Par cette approche, un positionnement d'inspiration libérale prenait une autre dimension, et bénéficiait d'atouts pour la réussite de ses applications.

L'émergence de ce courant progressiste rénové contribua à ouvrir le champ de la gouvernance à des approches différentes des postulats libéraux et des pratiques qui dominaient à l'origine, participant de sa libération d'une conception idéologique unique et restreinte -même si

¹⁴² Salmon Christian, *Storytelling*, Paris, La Découverte, 2007, 239p., p. 126.

¹⁴³ Nye Joseph S., *Soft Power. The mean to success in world politics*, New-York, Public Affairs, 2004, 192 p., pp. 5-6.

l'influence de cette dernière allait rester important dans nombre d'acceptations et d'applications- pour lui ouvrir les perspectives d'autres formulations. La gouvernance dans son sens général se vit notamment étendue à des valeurs telles que la négociation, la concertation,

la recherche du consensus, la prise en compte des différents acteurs concernés... Ces paramètres devinrent des éléments clé de son univers sémantique pour tout un pan d'acceptations de la gouvernance se présentant comme des alternatives à celles plus franchement inscrites dans les préceptes libéraux, favorisant en particulier l'attention donnée au processus de gouvernance en parallèle de la poursuite de ses objectifs. Cette branche alternative s'incarna avec prédilection dans les domaines centrés sur les problématiques sociales, qui portèrent une attention toute particulière aux processus appliqués, la gouvernance devenant également une fin en soi au bénéfice des sujets concernés. Cette conception descendait en partie des logiques qui avaient dû trouver des solutions pour pallier le désengagement de l'Etat, dans les formes primitives qui avaient précédé l'émergence effective de la gouvernance néo-libérale. Elle trouva notamment à s'épanouir et à se développer à travers le monde associatif, les ONG et les politiques locales où la place des sujets concernés était celle d'un acteur important et d'une finalité intrinsèque. Le développement de cette orientation de la gouvernance participa grandement à en étendre le champ conceptuel, influençant par la même une grande partie de ses acceptations et son sens général en retour. Dans le domaine des politiques publiques, son influence se fit également ressentir comme un contrepoids aux logiques libérales, et son développement étendit les applications de la gouvernance vers d'autres considérations conceptuelles, allant jusqu'à la question de la place du bonheur dans les sociétés¹⁰¹ ou encore celle de la nécessité de prendre soin de ses composantes, les politiques dites du « *care* », développées dans les années 1990 et remises sur le devant de la scène dans le contexte de la crise économique du début du 21^{ème} siècle¹⁰², soit des considérations aux antipodes des logiques néo-libérales initiales de la gouvernance.

Les valeurs du *soft power* et les pratiques plus souples et flexibles, mises en œuvre par les tenants de la « troisième voie », s'imposèrent quant à elles, sinon à toute forme de gouvernance, du moins à la communication fréquemment mise en œuvre dans le cadre de l'utilisation ou de la référence faite au concept. Revêtant l'aspect d'une communication performante, Ce style finit par devenir une donnée partagée par un grand nombre des acceptations de la gouvernance. Il put ainsi faire se confondre l'évocation du concept avec une approche modérée et rassurante, se préoccupant des conséquences pour l'objet et les acteurs concernés des effets de la gouvernance appliquée, bien que les réalités qu'il recouvre puissent être au contraire

¹⁰¹ Layard Richard, *Le prix du bonheur*, Paris, Armand Colin, 2007, 317p.

¹⁰² Tronto Joan, *Un monde vulnérable. Pour une politique du Care*, Paris, La découverte, 2009 (New York, 1993), 240 p.

synonymes de bouleversements et de conséquences négatives. La gouvernance conserve en effet une logique de performance ancrée dans son héritage libéral, qui est sa finalité absolue, et qui peut être poursuivie avec une considération toute relative pour ses effets sur sa structure d'application. Le champ de la gouvernance en fut cependant considérablement élargi, pour pouvoir se confondre avec les limites de ses deux critères fondamentaux de l'espace démocratique et libéral. Son centre d'équilibre fut décalé des valeurs néo-libérales et du primat absolu du résultat à une conception médiane du libéralisme et des priorités de la gouvernance, donnant notamment au processus une importance

intrinsèque en dehors de sa fonction initiale, qui est d'atteindre les objectifs pour lesquels elle a été configurée, pour lui donner le statut de second objectif de la gouvernance. Cette évolution fut essentielle pour l'extension des paramètres du concept, puisque outre l'attention portée au processus, elle oeuvra également pour la promotion du facteur qualitatif comme objectif de la gouvernance, aux côtés d'une logique de résultats de nature quantitative, et bien souvent financière, qui était sa vocation première.

Ainsi, la « troisième voie », en s'appropriant la question du renouvellement de l'action décisionnelle pour lui donner une nouvelle forme d'expression, participa dans le domaine des politiques publiques des dynamiques qui firent de la gouvernance un concept ouvert et polysémique, non limité à son orientation libérale de bases, au moment même où il commençait à se populariser et se diffuser. Ce processus fut essentiel en cela qu'il intervint alors que l'univers conceptuel de la gouvernance s'appliquait essentiellement aux sphères économique et politique, et contribua à élargir le champ de ses applications à d'autres domaines, en modérant le primat libéral entièrement dirigé vers sa finalité de performance pour mettre en avant une autre logique, celle d'une bonne gestion destinée à atteindre ses objectifs, et faisant montre d'une approche modérée et souple, soit une configuration qui pouvait trouver à s'appliquer dans bien plus d'approches et de conceptions qu'initialement. Le courant progressiste qui s'affirmait en même temps que le concept de gouvernance pu ainsi récupérer ce dernier à son actif, l'assimiler pour en étendre et en modifier l'application, faisant de sa reconsidération sémantique un élément de sa rhétorique portant sur la nouvelle conception de l'Etat¹⁰³. Dans cette perspective, l'Etat reprenait un rôle plus actif qui participait d'une modération des principes libéraux, sans pour autant revenir aux principes keynésiens de l'Etat

¹⁰³ Saint-Martin Denis, *op. cit.*, p. 84.

providence tels qu’ils avaient été mis en place plusieurs décennies auparavant (à partir du New Deal pour les Etats-Unis), et contestés à partir de la fin des années 1960 par le néo-libéralisme¹⁰⁴. L’Etat s’engageait sur la voie de réformes, en visant une amélioration de son action et une réduction de ses coûts, ce qui passait par une reconsidération des politiques publiques dans le sens d’une libéralisation. Mais il endossait également un rôle de maître d’œuvre, d’accompagnateur et même d’intervenant concernant les mutations en cours, là où l’option néo-libérale laissait plus directement au marché et aux autres acteurs l’initiative de palier à son désengagement, sans accompagner le transfert des prérogatives et compétences. Si dans ce cadre la gouvernance libérale voyait ses principaux critères identificatoires confirmés (reconsidération du rôle de l’Etat, horizontalité et répartition du pouvoir, brouillage des frontières et des responsabilités, entre privé et public, le domaine social et économique...) ¹⁰⁵, la distinction idéologique avec les courants plus libéraux provenait de la considération faite de la mise en œuvre de ces critères et des réponses qui leur étaient données, ouvrant la gouvernance à une plus grande latitude et au développement d’applications très différentes, suivant une dynamique d’extension qui alla bien au-delà des limites des tenants de la troisième voie.

La gouvernance prise dans l’acceptation de la « troisième voie » peut être considéré comme une modération des critères de l’approche néo-libérale par une attention et une intervention de l’Etat plus soutenue. Dans l’autre sens, elle peut également être comprise comme l’intervention d’une logique libérale croissante, puisque même les courants progressistes ont opéré une critique de leurs anciennes orientations pour les amender. En témoigne l’appréhension de questions telles que l’aide sociale dans le cadre intérieur ou l’aide au développement à l’extérieur. Elles furent intégrées dans le domaine d’action des responsables tels que W. Clinton ; cependant, elles ne le furent pas sur les conceptions qui en était faite précédemment par les courants progressistes, qui avaient été la cible du discours néo-libéral.

L’approche des formes d’assistance fut modérée et encadrée par l’intégration de paramètres tels que la responsabilisation, des formes de conditionnalité et une obligation de résultat afin de pouvoir y prétendre, soit une refonte totale de l’approche progressiste, conditionnée par des valeurs-clés du concept gouvernance. En matière d’aide sociale, la conséquence fut que celle-ci devint attribuée selon des critères beaucoup plus restrictifs et contraignants. En matière d’aide au développement, cela se traduisit par l’imposition de la logique du « *Traid, not Aid* » que

¹⁰⁴ *Ibid.*

¹⁰⁵ *Ibid.*, p 88.

s'efforça de mettre en place l'administration démocrate entre 1993 et 2001, dont découla directement l'opportunité de proposer un partenariat commercial entre les Etats-Unis et les pays africains. L'approche décisionnelle de W. Clinton a pu apparaître de ce fait à la fois comme un recentrage des valeurs progressistes, et comme une modération des logiques libérales à l'œuvre dans le système politique et économique. La différence ne fut ainsi parfois pas flagrante avec la politique prônée par ses prédécesseurs républicains, comme en témoigna la continuité de défense de système de l'ALENA, des administrations Reagan à Clinton. De même, et en dépit d'une opposition radicale, l'administration Clinton réussit à s'entendre suffisamment avec l'opposition républicaine néo-conservatrice, sur des sujets majeurs tels que la réforme de l'aide sociale ou sur la politique de libre-échange américaine. C'est notamment grâce à ce consensus que la politique africaine put finir par être un succès et voir adopter au Congrès une loi sur le libre échange entre les deux espaces, en dépit des fortes contraintes exercées par ailleurs à son encontre¹⁰⁶. Force fut de constater sur ces dossiers que la différence entre les deux approches se fit plus en terme de style, d'appréhension et de communication, pour des sujets dont le traitement se situa dans les faits à la convergence des deux sensibilités.

L'assimilation des valeurs et des dynamiques de la gouvernance par les tenants de ce renouveau progressiste eu ainsi pour effet de contribuer à leur donner une dimension totalement différente. Fondamentalement, la définition de base de ce qu'était la gouvernance restait la même, à savoir une approche décisionnelle destinée à maximiser son fonctionnement, de manière à atteindre des objectifs fixés. Avec la « troisième voie », cependant, le curseur de l'attention se déplaçait dans le sens d'un rééquilibrage entre l'importance d'une bonne gestion induisant une idée d'équilibre du système concerné et celle d'obtenir des résultats, là où l'approche néo-libérale conditionnait totalement (et sacrifiait même parfois) cette idée de bonne gestion à ses objectifs. Là où la gouvernance néo-libérale était essentiellement de nature performative, son acceptation alternative établissait un équilibre entre exigences de performances et respect des paramètres impliqués dans leur recherche. Cette approche induisait par conséquent la prise en compte de données telles que le social, la santé et l'éducation en les soumettant à une logique d'optimisation et de résultats, sans toutefois en sacrifier les fondements. De même, l'idée de résultats et de performance, essentiellement abordée d'un point de vue quantitatif par l'approche néo-libérale, se vit adjoindre une dimension qualitative par les approches

¹⁰⁶ Chapitre 7.

alternatives. Dans cette perspective d'évolution, la gouvernance prit un sens différent, en s'affichant comme une recherche d'un équilibre, d'une « harmonie de tension » entre des exigences libérales de performance et celles de la prise en compte de leurs conséquences sur le facteur humain. La gouvernance, son processus et sa structure devenaient également essentiels pour eux-même, et non plus seulement dans la perspective d'atteindre un objectif. Par conséquent, tout ne pouvait être fait au nom de cet objectif, passé le respect des critères incontournables de la gouvernance, et cette dernière devenait un objectif en lui-même, en plus de viser un objectif externe. De plus en plus, la gouvernance put s'entendre dans cette acceptation comme la recherche de l'équilibre, une nouvelle conception de l'isonomie, se faisant jour entre le souci de ses performances et l'attention portée à sa structure et à son processus de développement, ses objectifs se partageant entre quantitatif et qualitatif. Elle fut appliquée dans nombre de ses avatars, qui décalèrent d'autant le champ du concept et son centre d'équilibre de ses marques idéologiques initiales. Les réappropriations de la gouvernance en firent une notion au sens et à l'interprétation élargis, pouvant être reprise à leur compte par des intervenants ou organismes décisionnels éloignés des logiques néo-libérales, notamment dans le cadre associatif, celui des ONG ou des politiques locales.

La présidence Clinton : Une gestion inscrite dans les valeurs du concept de gouvernance.

La présidence Clinton correspondit pour une large part à la volonté d'appliquer une politique et une manière de faire renouvelées. Cette volonté rejoignit les perspectives posées par le concept de gouvernance et son univers d'expression qui se développait alors. La correspondance et la concomitance entre les deux phénomènes participa d'une conjonction historique entre l'arrivée au pouvoir d'une nouvelle génération politique voulant gouverner différemment, et le développement de nouvelles règles régissant le jeu démocratique qui procédaient d'une évolution globale du cadre démocratique et du libéralisme économique. La présidence Clinton se voulut en effet comme un renouvellement de l'exercice politique, dont un des objectifs fut d'appliquer à un nouveau contexte de nouvelles manières de concevoir et de diriger l'action politique, visant notamment à plus d'efficacité et à atteindre les objectifs fixés, tout en réduisant les coûts de l'Etat fédéral¹⁰⁷. Cette volonté croisa donc le développement

¹⁰⁷ Chapitre 1.

des nécessités posées par le concept de la gouvernance au sein d'une même évolution, le style, les domaines de prédilection, les orientations et la manière de faire de l'administration Clinton relevant d'une correspondance avec l'aire peu à peu tracée au même moment par le concept de gouvernance, dont elle incarnait une forme d'extension spécifique. La volonté du président Clinton s'est incarnée dans un modèle inséré dans l'aire conceptuelle de la gouvernance, qu'il contribua de fait par son action à développer. Cette adhésion à une nouvelle forme de l'exercice du pouvoir endossait la dimension de la gouvernance en tant qu'alternative se distinguant de l'action de gouverner (ou gouvernement) de type classique, s'appuyant sur un exercice régalien et strictement hiérarchisé du pouvoir, s'incarnant notamment dans des pratiques décisionnelles fermes, dont le domaine d'inscription de prédilection serait le cadre historique classique.

Du point de vue de leur inscription temporelle, la façon de gouverner et la vision politique de la présidence Clinton comme le développement de la gouvernance procédèrent de l'évolution du rapport à une réalité en mutation, qui vit le passage de la structure paradigmatique de la Guerre Froide à celle de la mondialisation, manifestée par le développement et le renforcement de la démocratie libérale et de l'économie de marché. Ce processus historique favorisa pour ce qui concernait la politique étrangère, les relations internationales et les nouveaux enjeux liés à l'interdépendance et à la mondialisation, une évolution des processus décisionnels et de gestion des affaires publiques, qui trouva à s'incarner dans les préceptes de la gouvernance. La présidence Clinton fit preuve d'une aisance indéniable pour la majeure partie de son action inscrite dans ce nouveau cadre, qualifié de post-historique par Fukuyama, choisissant de favoriser une approche de la gouvernance inspirée du soft power, et portée par son évolution en cours vers un cadre alternatif. Cependant, des événements échappaient encore à cette perspective, et notamment les crises et affrontements, relevant d'une inscription dans la continuité historique. Ces événements purent réclamer à ce titre un type de décision et de gestion lié à l'exercice classique du « gouvernement » dans sa dimension frontale et régaliennne. Lorsque le président Clinton dut gérer ces situations, ses décisions purent avoir à pâtir d'une maîtrise plus incertaine, du fait, entre autres, qu'elles semblaient ne pas cadrer avec la conception nouvelle de l'action politique adoptée par l'exécutif américain.

Ce fut notamment le cas des crises extérieures qui durent être gérées dans l'urgence lors du premier mandat de W. Clinton. Même avec le progressif usage de ces situations, la présidence continua pour l'essentiel à s'inscrire dans une logique de recherche d'équilibre et de

modération ayant à voir avec les paradigmes et la conception de la gouvernance que son exercice avait contribué à imposer. La seule véritable exception à cette logique s'était exprimée au début de son mandat en Somalie, avec une réaction rapide et musclée consécutive à l'attaque de soldats de l'ONU par les forces rebelles. La suite des opérations s'était soldée par une déconvenue militaire et politique, dont la conclusion avait vu une gestion modératrice remplacer l'approche ferme initiale endossée par W. Clinton. L'expérience somalienne constitua un tournant précoce pour la politique extérieure de l'administration Clinton, qui dès lors abandonna pour l'essentiel l'option frontale et militaire de réaction pour des politiques de négociation, bien souvent menées au maximum de ce que la situation pouvait permettre sur le plan politique, tempérant même l'implication des actions plus directes quand cette orientation était choisie, au terme d'un processus décisionnel parfois en décalage total avec les impératifs du terrain, et avec des conséquences parfois dramatiques, comme ce fut le cas en Bosnie et au Rwanda. Les actes relevant directement d'une approche de type « gouvernement », en opposition avec une approche de type « gouvernance », dans la politique extérieure de la présidence Clinton s'exprimèrent notamment à deux occasions. Ils se manifestèrent d'une part lors de frappes de missiles décidées de manière directe et unilatérale par le président en 1998, contre le Soudan et l'Afghanistan d'abord, à la suite des attentats perpétrés contre les ambassades américaines au Kenya et en Tanzanie, puis contre l'Irak (opération Renard du Désert), en réaction aux provocations répétées de Bagdad¹⁰⁸. Ces réponses témoignèrent néanmoins d'un usage limité de la force, par un processus de sortie bref et précautionneux du cadre de la gouvernance, avant de le réintégrer immédiatement dans le cas des attentats en Afrique, notamment par un processus d'enquête visant à établir les dysfonctionnements américains, un mécanisme de régulation et d'autocritique typique de l'aire d'inscription du concept. L'autre cas de figure d'exercice de pouvoirs de type « gouvernement » par le président Clinton concerna la gestion de la décision américaine d'opérer des frappes aériennes sous bannière de l'OTAN sur les forces et cibles serbes en 1999, lors de la crise du Kosovo.

Pour ce qui est des politiques générées, la philosophie du président Clinton fut de miser sur le développement de la démocratie, de l'économie de marché et l'évolution des rapports décisionnels comme base de déploiement des orientations choisies en matière de politique

¹⁰⁸ Melandri Pierre, Vaïsse Justin, *op. cit.*, p. 446.

étrangère, s'inscrivant en cela dans la perspective optimiste tracée par F. Fukuyama, mais également au cœur de l'univers sémantique de la gouvernance. Cette base fut l'option générale sur laquelle l'administration Clinton posa son action extérieure, entre la volonté d'imposer le modèle démocratique et l'économie de libre-échange, et celle de moderniser les rapports politiques en y insufflant un changement de style comme de méthode. Cette approche servait à double titre les intentions américaines : D'une part, elle permettait l'avancement d'une vision et de projets, et l'application d'une manière particulière de concevoir et de faire la politique qui était effectivement celles du président et de son administration. D'autre part, ce positionnement avait également une perspective stratégique, qui permettait de contourner les contraintes auxquelles l'administration ne voulait pas se confronter malgré les responsabilités de son leadership, en usant de l'inscription dans ce jeu politique pour retarder, voir enterrer une action qui aurait dû être assumée, dans son acceptation ou son refus, par une prise de décision plus directe. Cette utilisation des processus inhérents à la gouvernance permit notamment à l'administration Clinton de prétendre se dégager d'une partie de la responsabilité de ses échecs de gestion, au cours de crises qui eurent un impact indirect sur sa politique africaine, qu'il s'agisse de la Somalie ou du génocide rwandais, en se retranchant derrière des modalités de décision et d'action dans laquelle elle s'était pourtant inscrite¹⁰⁹.

Une correspondance indubitable exista entre l'émergence de la gouvernance et la présidence Clinton qui, plus que contemporains furent contingents, participant à une même mutation du champ de l'action publique. Concernant la politique africaine, cette parenté s'afficha de façon plus claire encore, s'inscrivant dans ses termes dans les perspectives tracées par le concept de gouvernance, et particulièrement sa variante de bonne gouvernance. La politique africaine de l'administration Clinton était, dans ses principes directeurs comme dans ses manifestations, une expression régionale et spécifique de la politique extérieure menée par les Etats-Unis, qui s'inscrivait pour l'essentiel dans l'aire de la gouvernance. Le cadre, la conception sousjacente et l'approche dont l'administration américaine a doté sa politique africaine se référèrent en effet de manière évidente au concept. Ce qui a pu être une proximité d'ensemble dans d'autres situations, fut dans le cas de la politique africaine une entière adéquation de la plupart des termes du projet à certaines des valeurs spécifiques relevant de la gouvernance ; de fait, l'univers du concept s'est retrouvé dans les termes de la politique de l'administration Clinton.

¹⁰⁹ Chapitre 8, partie 2.

Le projet posa ainsi comme préalable autant qu'objectif la nécessité du développement de la démocratie et de l'économie libérale en Afrique, qui sont les deux fondements constitutifs de la gouvernance, et dont les manifestations (règne de la loi, responsabilité des élus, transparence...) sont les éléments de base du concept de bonne gouvernance. Le développement de la politique américaine sur ces bases favorisa leur implantation et leur légitimation en Afrique, en faisant passer la bonne gouvernance du domaine de la conditionnalité de l'aide au développement à celle de la perspective d'un partenariat commercial avec les Etats-Unis, en plus de devenir un objectif intrinsèque censé être au bénéfice des pays africains. Si la gouvernance, et particulièrement la bonne gouvernance fut au cœur de l'approche américaine, le terme même en revanche ne fut pas employé de manière récurrente dans le discours américain, l'expression de sa réalité et de ses composantes étant préférées pour traduire une logique politique se voulant novatrice et spécifique.

Ensuite, le type de rapport proposé pour le rapprochement avec les pays africains fut celui d'un partenariat, basé sur un respect mutuel et des avantages réciproques selon les termes développés par la rhétorique officielle américaine¹¹⁰, soit une proposition de collaboration s'insérant parfaitement dans la philosophie d'action de la gouvernance. Les objectifs de cette politique africaine furent également d'établir la mise en place d'instruments de régulation, à la fois de la réalité africaine (notamment la résolution des conflits, la rationalisation politique dans le sens de la démocratie et la sécurisation du cadre commercial), et des rapports américano-africains, par l'établissement d'accords, de cadres légaux, de contrats, de programmes de coopération et d'échange propres à instaurer une règle du jeu, générant elle-même des pratiques qui relèvent de l'aire de la gouvernance. Adressée en premier lieu à un niveau macro-économique et macro-politique, la politique américaine s'est également attachée à développer (ou à synthétiser dans un programme d'ensemble cohérent) des mises en œuvres s'adressant en parallèle au développement des composantes des sociétés civiles africaines (entrepreneurs, médias, étudiants, femmes...), démontrant une prise en compte de tous les niveaux et de chacun des acteurs en présence.

¹¹⁰ Chapitre 10.

Cette correspondance témoigne que le concept de gouvernance est une clé de lecture essentielle de la politique africaine générée par l'administration Clinton. Elle permet en outre, au travers de ce que peut induire la gouvernance, d'observer quels soubassements théoriques et stratégiques ont pu participer de l'élaboration de cette politique. Le projet américain s'est voulu comme une évaluation optimiste, à la fois de l'évolution du continent et des perspectives d'opportunité s'y trouvant pour les Etats-Unis. Considérant les rapports américano-africains dans des termes recoupés par le concept de gouvernance, l'administration américaine a établi le champ théorique de sa politique dans le mouvement contemporain de l'évolution des rapports de gestion, établissant de fait que cette approche pouvait être réalisée en Afrique. Cette orientation positionna également les Etats-Unis de façon avantageuse vis-à-vis d'un continent qui n'avait jusqu'alors jamais fait l'objet d'une politique d'envergure de la part de Washington, en s'inscrivant en apparence dans un rapport non de puissance, mais de partenariat et de régulation de son action par un cadre prédéfini, similaire à celui de la gouvernance et appliqué à sa politique en Afrique.

Dans le même temps, cette approche induisait des normes, la conformation à des exigences de gestion politique, économique, sociétale et des autres domaines relevant de la gestion des affaires publiques. Elle posait donc une conditionnalité et des contraintes importantes à la réalisation de cette politique, conditionnalité et contraintes que les Etats africains se devaient de viser ou d'atteindre pour respecter les règles mises en place, et prétendre au partenariat proposé par les Etats-Unis. En contrepartie, la définition de la politique africaine en terme de partenariat mit les Etats africains en position théorique d'interlocuteur au même niveau que l'interlocuteur américain. Ce positionnement leur laissait donc en apparence le choix et la responsabilité d'adhérer ou non à cette politique, comme de respecter ou non des termes d'un partenariat qui n'était pas imposé. En pratique cependant, les états africains n'étaient pas en mesure de refuser la perspective d'un tel partenariat, dont les critères préalables de validation leurs étaient préalablement imposés par la conditionnalité de l'aide au développement, par le biais des critères de bonne gouvernance. Dans cette optique, la conditionnalité fixée par l'administration Clinton n'incombait cependant plus à sa responsabilité, mais devenait, dans une proposition libre, le choix des gouvernements africains. Cette logique donnait ainsi aux

Etats-Unis l'opportunité de s'afficher dans une position à leur avantage, celle d'un partenaire proposant le développement de relations équitables. Dans les faits, les Etats-Unis se réservaient néanmoins la prérogative de l'évaluation, et donc le choix de décision quant au respect suffisant

ou non des termes de conditionnalité par les différents partenaires pour leur intégration au partenariat « proposé » par les Etats-Unis, le respect des critères de bonne gouvernance n'étant qu'un préalable, et non l'assurance du développement de relations privilégiées avec les Etats-Unis. La toile de fond des valeurs soutenant le programme fut en conséquence une arme stratégique essentielle du dispositif, permettant aux Etats-Unis de disposer à la fois d'une exigence effective et d'une ouverture théorique dont ils se réservaient l'usage, tout en mettant en avant pour la promotion de leur politique les termes valorisants issus du champ sémantique de la gouvernance. En cela, la présentation du projet contenait une ambiguïté qui reposait sur une utilisation pernicieuse du concept.

La logique de gouvernance était également transversale à la présentation des motivations de la politique américaine vis à vis de l'Afrique ; l'accent fut à ce titre mis sur les valeurs, les bases soutenant le bien fondé de cette politique pour les différents partis en présence. Toutefois, le véritable objectif de la politique africaine restait la défense des opportunités et des intérêts américains, celui-ci passant par des bénéfices que pouvaient en retirer les pays africains ; il s'agissait donc là aussi d'une mise en œuvre typique de la logique d'efficacité inhérente à la notion de gouvernance, qui demeurait centrale, tout en étant formellement relégué au second plan derrière les valeurs du concept, donnant ainsi à l'ensemble une présentation et un véhicule conceptuel beaucoup plus acceptables. A bien des égards, la politique africaine de l'administration Clinton laissa même fréquemment à penser que les termes réels du partenariat n'étaient pas ceux des finalités, mais bien ceux des conditionnalités, dont le respect par les pays africains pouvaient servir les intérêts américains, tout en constituant un bénéfice en soit pour le développement des Etats, selon la logique avancée par l'administration américaine. La contingence de cette politique africaine avec un ensemble de paramètres posé par le concept de gouvernance a ainsi induit l'adoption de dynamiques stratégiques et de modalités de gestions similaires, ayant conditionnés l'essence même de ce projet, sa logique, sa forme et donc sa gestion. La correspondance du projet avec le concept de gouvernance fut en quelque sorte le prolongement appliqué à la politique africaine des orientations théoriques générales qui se développèrent dans le même temps. En cela, cette politique fut conditionnée par la mutation conceptuelle de l'action qui lui était contemporaine. Or, la gouvernance et les utilisations qui pouvaient en être fait n'étaient pas neutres. Le concept s'est en effet rapidement développé sous des formes et selon des critères multiples, ce qui eut une incidence sur son appréhension et sa compréhension dans une acceptation spécifique. Cette base polysémique créa de même un

malentendu sur la véritable nature de la gouvernance, qui au-delà d'un cadre pratique sembla pouvoir s'ériger à travers certaines de ses prérogatives et certaines de ses applications en une véritable éthique de l'action, fournissant à ce titre des garanties quant à son application et à ses conséquences. Pourtant, la gouvernance conserva une part importante d'ambiguïté s'appuyant sur les formes et le positionnement que le concept pouvait adopter, l'écart existant entre sa compréhension et sa réalité pouvant être mis à profit à des fins stratégiques.

2. Les aspects problématiques posés par la gouvernance.

Un concept polysémique et complexe.

Partie d'une base sémantique relativement restreinte et bien définie, la gouvernance a connu un processus de développement singulier qui lui a vu endosser une nature de plus en plus complexe et un nombre croissant d'acceptations différentes. La multiplication de ses avatars selon des domaines, des applications et des objectifs sans cesse plus nombreux et variés ne cessa, à l'opportunité de ses capacités d'ouverture et d'adaptation, d'accumuler, de réinventer et de réinterpréter les termes de son acceptation. Ce processus tissa une toile de sens de plus en plus étendue et disparate, qui établit la création d'un véritable univers conceptuel où pouvaient s'inscrire des formes différentes et spécifiques de décision et de gestion, alors même que l'acceptation exacte et partagée de ce qu'est la gouvernance ne put jamais vraiment être établie. La gouvernance a donc ceci de particulier que son sens général est compris sans pouvoir être cependant précisé de manière circonscrite, la possibilité de lui donner une définition générale comme de pouvoir délimiter de manière précise ce qu'elle recouvre à travers l'ensemble de ses manifestations étant difficile, voir impossible, à moins d'en rester à un niveau très général. De fait, chacune de ses applications, tout en se référant à ce sens général dont elle emprunte des dynamiques et des critères spécifiques, est en quelque sorte unique.

De dialectique pour l'appréhension et la réalisation d'une réalité de l'action qui semblait pouvoir s'adapter à toutes les nécessités, le concept de gouvernance devint, en même temps qu'une notion incontournable, une notion complexe et plurielle, rendant notamment possible

des utilisations problématiques et ambiguës. L'identité de la gouvernance demeure ouverte, dans une incomplétude, une fluctuation, des limites floues qui sont constitutive de sa nature, et le corollaire à son adaptabilité quasi sans limites dans son cadre de développement. Elle est à la fois une (son sens général) et plurielle (ses déclinaisons), variant au niveau ses composants mais aussi de son sens précis, selon ses applications, les intentions sous-jacentes à son utilisation et le regard qui est porté sur elle, ses contours et de ses contenus pouvant cependant être établis dans chacune de ses applications. Cette nature fluctuante est un point de fixation des critiques qui portent sur le concept ; cependant, la multiplicité de ses avatars dans les domaines les plus divers et sa constitution en univers théorique sont le fruit de ces spécificités. Ils témoignent en outre que la gouvernance n'est pas qu'un concept uniformisant -ce qu'il est dans une certaine mesure en imposant une certaine idée du processus décisionnel- mais qu'il recouvre également une grande variété de mises en œuvre, inscrites dans une évolution historique du cadre démocratique-libéral depuis les années 1990. La recherche de ce qui fonde la gouvernance revient par conséquent à identifier ce qui, tout en participant à ses différentes versions, a constitué une aire spécifique d'application, s'appuyant sur des règles et des critères qui établissent ses paramètres stables et son identité au-delà de toutes les variations.

Si les critères de la gouvernance ne peuvent être établis selon une liste fixe et définitive, étant donné cette fluctuation qui lui est inhérente, ils peuvent en revanche être appréhendés et identifiés au sein d'un faisceau de caractéristiques dynamiques et d'éléments constitutifs, qui constituent le fond commun auquel la plupart des incarnations se réfèrent. Ces dernières ne partageront pas forcément ni le même nombre, ni le même ensemble de critères, mais toutes se retrouveront néanmoins sur le partage d'un certain nombre d'entre eux au sein de ce fond. Les caractéristiques dynamiques de la gouvernance sont quant à elle pour l'essentiel partagées par l'ensemble de ses incarnations. Les éléments qui fondent la nature de toute forme de gouvernance procèdent en conséquence d'une hiérarchie ; certains sont en effet indispensables ou intrinsèques à la gouvernance, leur absence signifiant qu'il ne s'agit pas là d'une application de la gouvernance ni d'une inscription dans son univers. D'autres se retrouvent la plupart du temps, sans être cependant obligatoires, et peuvent différer selon leur domaine d'application ou bien l'orientation idéologique à laquelle ils se réfèrent : Les éléments relatifs aux politiques publiques n'auront ainsi pas forcément de pertinence dans le cadre de l'entreprise ou dans certaines applications précises ayant un cadre spécifique, telle la gouvernance d'un projet

scientifique¹¹¹. D'autres encore se situent à la périphérie de la construction sémantique des acceptations de la gouvernance, mais participent en proportion inverse de l'originalité de ces acceptations. Tous ces éléments interviennent à leur niveau dans la réalité du concept et de ses multiples avatars, qui ne peut se limiter à ses seuls critères incontournables, trop généraux pour définir à eux seuls la gouvernance, et insuffisants pour rendre compte de l'ampleur et de la diversité de ses manifestations. Cette configuration est une donnée essentielle pour comprendre la gouvernance, non pas comme un concept bien délimité, mais plutôt comme une aire d'application conceptuelle se manifestant par la capacité d'expression de ses différentes configurations. A l'inverse, ce qui fait l'essentiel de l'identité de la gouvernance dans chacune de ses applications se perd dans ses critères plus facultatifs au niveau général, qui ne peuvent donc à leur tour être retenus pour identifier la gouvernance, bien qu'ils fondent l'identité de ses formes spécifiques.

Définir la gouvernance peut donc s'effectuer au travers de ses éléments caractéristiques et ceux les plus souvent observables, qui fondent en quelque sorte la constante et les variables les plus stables de ce qu'est la gouvernance. Cette définition de ce qui constitue la gouvernance doit cependant partir de deux constats : D'abord, que ces éléments constituent un corpus d'identification de l'essentiel de l'aire de la gouvernance, mais qu'il ne peut désigner tout ce qui participe de cette aire, celle-ci étant donc ouverte à des éléments plus particuliers ou facultatifs, ainsi qu'à l'extension de ses termes constitutifs par le biais des nouvelles applications qui s'ajoutent constamment. Ensuite, que ces critères ne se retrouvent pas tous dans chaque manifestation du concept, mais qu'ils fondent néanmoins à travers leur association (lesquelles ouvrent une infinité de combinaison) l'essentiel de ce qu'est la gouvernance. En premier lieu, certains éléments dynamiques caractérisent la gouvernance. De manière fondamentale, il s'agit d'un processus, qui se conçoit donc comme une application inscrite dans le temps et la durée, et non comme un élément installé à un instant donné, un événement qui marquerait un tournant dans la manière d'aborder les activités de décision et de gestion, comme le ferait une loi ou un règlement. Ce processus se distingue par le fait qu'il vise certains objectifs, qui sont la maximisation de sa structure de production et l'atteinte de buts externes. Si la réalisation des objectifs en constitue une étape importante, le processus n'a en général pas vraiment de limite établie ; sa logique courante est en effet de viser au renouvellement perpétuel

¹¹¹ Cette gouvernance pouvant en revanche être rattachée à une forme de gouvernance de type « politique

de ses capacités performatives, sitôt que les objectifs initiaux sont atteints. Si la gouvernance ne parvient plus à conduire cette logique, elle peut alors être modifiée. Lorsqu'elle est appliquée, elle suit donc une logique d'asymptote, tendant vers un point de réalisation sans jamais l'atteindre réellement, celui-ci se décalant sur une trajectoire de progression à mesure que la gouvernance précise l'efficacité de son application.

Inscrite dans un développement temporel, la gouvernance se caractérise également par la nature temporaire de ses paramètres et la non-fixité de ses critères d'application, ce qui la distingue là encore d'une loi ou d'un règlement, inscrits dans la durée et une interprétation plus rigide, même s'ils peuvent être amendés ou modifiés. La gouvernance perdure tant qu'elle remplit ses objectifs, qu'elle est conforme aux attentes qui ont été mise en elle, et qu'elle convient à son cadre et à son objet d'application, mais elle peut être modifiée dès que cela est nécessaire ou souhaité. Elle désigne donc une réalité flexible, qui répond en fait aux besoins de son contexte d'émergence, où les paramètres de l'action et de la décision sont devenus beaucoup plus nombreux, fluctuants et incertains qu'auparavant, qu'il s'agisse d'un projet individuel, d'une entreprise ou de la société, de l'économie, de la sphère étatique ou encore de la scène internationale. Ceci ne signifie cependant pas que toute forme de gouvernance est nécessairement soumise à des variations fréquentes, mais que cette qualité est partie intégrante de sa nature. De fait, ce caractère flexible et temporaire lui donne une grande adaptabilité, et l'inscrit dans une dimension évolutive qui s'accorde avec sa qualité de processus, l'attachant avec prédilection au temporaire plutôt qu'au définitif, à l'idée de mouvement, de circulation et de flux plutôt qu'à une réalité fixe et établie. Il induit également un autre élément-clé de la gouvernance, qui est une capacité de correction et d'autorégulation de son application, une recherche des erreurs et de leur correction tout au long du processus décisionnel. Cette qualité répond à la fois aux exigences d'un environnement fluctuant qui nécessite de manière inévitable des ajustements, et témoigne de sa soumission à une logique qui se veut rationnelle et performante : la gouvernance vise à la maximisation de ses

publique », au niveau de ses autorisations administratives ou de son financement.

performances et la réalisation de ses objectifs, et pour cela elle n'impose pas un carcan qui pourrait se révéler improductif ou pénalisant sans possibilité de modification.

Ces qualités d'ouverture, de flexibilité, d'adaptation et de correction que met en jeu la gouvernance expliquent la grande variété d'application qui en a été faite, et comment un même terme a pu s'imposer comme une clé répondant de manière adaptée aux besoins les plus divers. La gouvernance prise dans un sens générique est indissociable de cet aspect fluctuant, modulable et même fuyant qui s'incarne dans sa multiplicité, sa capacité à embrasser des réalités différentes. De même, la gouvernance est à la fois une réalité unifiée imprécise et une multiplicité d'applications différentes possédant bien souvent une définition claire et précise. Elle recouvre une conception spécifique de l'action et de la décision et un terme qui est souvent employé de manière purement formelle, une manière spécifique d'envisager l'action et la décision pour un objet précis, et en même temps une aire d'application, un cadre conceptuel élargi. Il s'agit par conséquent d'une donnée fondamentalement complexe pouvant devenir ambiguë, son emploi n'étant jamais exempt de recouvrir un malentendu, voir une manipulation de sens. En dépit de cette complexité problématique, la gouvernance s'est imposée pour décrire une réalité historique, celle de l'évolution des modalités de décisions et de gestion dans le cadre démocratique-libéral à la fin du 20^{ème} siècle et au début du 21^{ème}. Elle est de ce fait devenue une grille de lecture majeure d'un réel en mutation, soumis à des fluctuations fréquentes et à une complexification croissante, autant qu'un instrument de gestion des réalités soumises à ces aléas. La multiplication des avatars de la gouvernance a certes constitué un champ de développement du concept où se s'est illustrée la diversité de ses formes et de ses applications ; mais de manière plus fondamentale encore, elle a fait de son environnement de déploiement l'aire de son application, les manifestations de la gouvernance ne dépendant que du respect de critères constitutifs suffisants pour pouvoir être considéré comme relevant du concept, qu'ils en endossent ou non la terminologie.

Comme le montre la chronologie de son apparition et de son développement, la base de la gouvernance trouve son encrage dans une réalité économique libérale -dans un sens de plus en plus large- et une réalité politique démocratique, éléments incontournables de son identité, ce qui est logique puisqu'ils constituent le « biotope » nécessaire à toute forme véritable de gouvernance, que cette réalité soit reconnue ou contestée, au centre du concept ou remis au niveau de son cadre sous-jacent, de manière implicite, voir inconsciente. Démocratie et économie libérale occupent donc le noyau dur de ce qui fait la gouvernance, en tant que données environnementales autant que moteurs et objectifs, et générant ses principaux éléments constitutifs. A la croisée de ces données s'inscrit la logique de la gouvernance, soit l'idée d'une

bonne gestion, reposant sur la performance de sa structure décisionnelle, en vue d'atteindre ses objectifs. Inhérente à cette définition, la gouvernance met en jeu une logique de management, qui bien que très largement partagée et étant devenu caractéristique de la gouvernance, n'est cependant pas une donnée systématique, du fait de sa réfutation par certaines approches. Viennent ensuite des caractéristiques héritées de ses premières applications, au premier rang desquelles figure la modification de la structure chargée du pouvoir et de la décision, qui passe en théorie d'une stricte logique hiérarchisée et verticale, avec à son sommet la concentration des pouvoirs, à une logique tendant l'horizontalité et au partage de la décision. Il s'agit là encore d'une caractéristique fondamentale, de laquelle découle à son tour une grande partie des critères fondant la gouvernance : Parmi ceux qui entrent toujours en jeu, figure l'ouverture du jeu décisionnel à d'autres acteurs et intervenants, qui implique souvent à son tour, en tant que corollaire pratique, les notions de négociation, de discussion et de compromis, qui doivent en théorie précéder la prise de décision. Ces éléments peuvent recouvrir dans les faits des réalités et des pratiques très différentes, selon qu'ils s'incarnent dans une logique restreinte néo-libérale d'un conseil d'administration à l'ouverture et à la discussion limitée à son cercle ou dans des formes élargies et ouvertes comme la démocratie participative ou les pratiques associatives, ayant d'autres motivations et objectifs que les seuls résultats chiffrés.

Par héritage, l'extension du cadre décisionnel originel de la gouvernance a vu la reprise d'éléments de nature libérale tels que la décentralisation, la division sectorielle, la répartition, l'éclatement des rôles, des compétences et des prérogatives, avec en bout de logique la promotion de l'individualisme comme unité de base de l'action. Bien que très répandus, ces aspects ne sont cependant pas constitutifs de toute forme de gouvernance, puisque tout un courant alternatif réagissant à ces aspects mis en avant par l'idéologie néo-libérale a ensuite développé une idée du concept contestant ces logiques d'éclatement et de séparation. Néanmoins, ces caractéristiques peuvent également apparaître sous des formes leur donnant une autre teneur que celle des logiques libérales. En outre, les diverses conceptions de la gouvernance s'accordent avec la mise en avant des notions d'interconnexion et d'interdépendance, ainsi que du modèle en réseau, des données liées aux précédentes, qui traduisent et mettent en forme aussi bien toute forme de logique. Ces paramètres correspondent au mieux à une structure horizontale ouverte à un nombre croissant d'acteurs, qui elle-même s'est développée dans un environnement d'éclatement et d'interdépendance. Interconnexion et

réseau sont à ce titre des éléments fréquemment impliqués dans la définition de ce qui relève de la gouvernance.

L'effacement des distinctions et des frontières entre des domaines autrefois largement séparés, et notamment entre les secteurs privés et public est une autre des principales caractéristiques de la gouvernance ; encensée ou au contraire dénoncée, elle n'en demeure pas moins un élément intrinsèque. De même, la répartition des rôles et des pouvoirs et l'interconnexion des acteurs a mis en avant les notions de responsabilisation et de responsabilité de tous ceux, personnes légales ou physiques, qui interviennent dans un processus apparenté à la gouvernance. Le devoir rejoint à ce titre le droit dans la structuration du concept, puisque celui-ci a voulu mettre en place une forme de rationalisation de l'acte décisionnel accompagnant la modification de sa conception, dans la logique d'un mode de gestion bon et performant. En conséquence, la gouvernance s'appuie sur des valeurs incontournables qui sont la transparence, la responsabilité (accountability) de ceux qui interviennent dans sa mise en œuvre, ainsi que la consécration du règne de la loi (rule of law).

D'abord exprimé dans une logique libérale au travers de la bonne gouvernance, ces éléments ont ensuite investi les versions successives de la gouvernance, en s'adaptant à leurs spécificités, mais en entérinant également ces caractéristiques comme étant des fondamentaux du concept, passant pour ainsi dire de sa justification économique initiale à son inscription dans une forme mettant l'accent sur la dimension démocratique.

Un dernier aspect semble être attaché à ce que recouvre la gouvernance, un aspect qui semble fondamental de la nature du concept, bien qu'il n'apparaisse habituellement pas dans les éléments qui lui sont constitutifs. Il s'agit de la notion de communication, dont la gouvernance semble dans les faits ne pas pouvoir se départir, en tant que donnée de fonctionnement interne autant que vecteur externe de développement et de réussite. La communication trouve en effet sa connexion avec nombre de ses autres caractéristiques, que ce soit les exigences d'efficacité et de performance, sa nature démocratique, l'implication d'une logique en réseau, d'interconnexion et d'interdépendance ou encore les nécessités de transparence ou de rendre des comptes. Cet aspect met en jeu la nécessité d'exposer, d'expliquer et d'explicitier les actions et prises de décision à chacune de leurs étapes, de s'adapter à un environnement et à une gestion plus flexible et fluctuante en lui adjoignant un flux d'information continu. Si ce dernier sert la plupart des autres critères constitutifs de la gouvernance et son fonctionnement

intrinsèque, il vise également à affirmer cette dimension communicante du concept, qui au travers de son développement s'est présentée comme une modalité conceptuelle apte à ordonner et à rationaliser le monde dans lequel il s'inscrit, en lui appliquant un choix d'éléments et de dynamiques variables émanant d'une grammaire commune. La gouvernance est à ce titre et fondamentalement une œuvre de communication, apte à décrire la réalité mais également à la transformer.

Les ambiguïtés de la gouvernance en tant qu'éthique de l'action.

Au fil de son évolution, la gouvernance est passé d'une conception spécifique à une myriade d'application bâtie sur la reprise de ces critères, ainsi qu'à un sens général, basé sur le partage d'un ensemble de valeurs et de critères identificatoires, et pouvant être assimilé au nouveau mode décisionnel et de gestion convenant au cadre démocratique et capitaliste de la fin du 20^{ème} siècle et du début du 21^{ème}. Tout comme la bonne gouvernance était rapidement passé d'une conception technique visant aux réformes, à une dimension politique morale en étant attachée à une conditionnalité démocratique, le sens général de la gouvernance en tant que « bonne gestion » ayant pour finalité la réussite de ses objectifs, se doubla d'une dimension éthique. Une acceptation de plus en plus partagée considérant en effet que la gestion de son processus et la prise en compte de ses composantes était partie intégrante d'une gouvernance réussie, le résultat seul n'étant plus l'unique objectif. Ce sens de la gouvernance s'imposa d'une manière assez informelle, induit par ses critères constitutifs, ainsi que par l'usage et la compréhension fait du concept dans la perspective d'alternatives aux approches néo-libérales, pensant ou laissant à penser que la gouvernance pouvait s'apparenter au développement d'une véritable et nouvelle éthique de l'action, considérée dans le cadre de l'économie libérale et de la démocratie. En dépit de cette dimension de la gouvernance, celle-ci se révéla être une donnée pouvant être hautement ambiguë quant à la clarté de sa compréhension, de son utilisation et de ses motivations. Dans son rapport au continent africain, la politique de l'administration Clinton se posa ainsi sous cette double problématique. Elle s'est ainsi affichée comme une forme nouvelle d'appréhension respectant un ensemble de critères et une forme éthique de l'action ; pourtant, derrière cette conception formelle, l'approche américaine s'est également révélée être

à plus d'un titre comme jouant sur la variété des registres fournis par la gouvernance pour faire avancer une stratégie visant avant tout à la réalisation de ses objectifs réels.

Une éthique de l'action ?

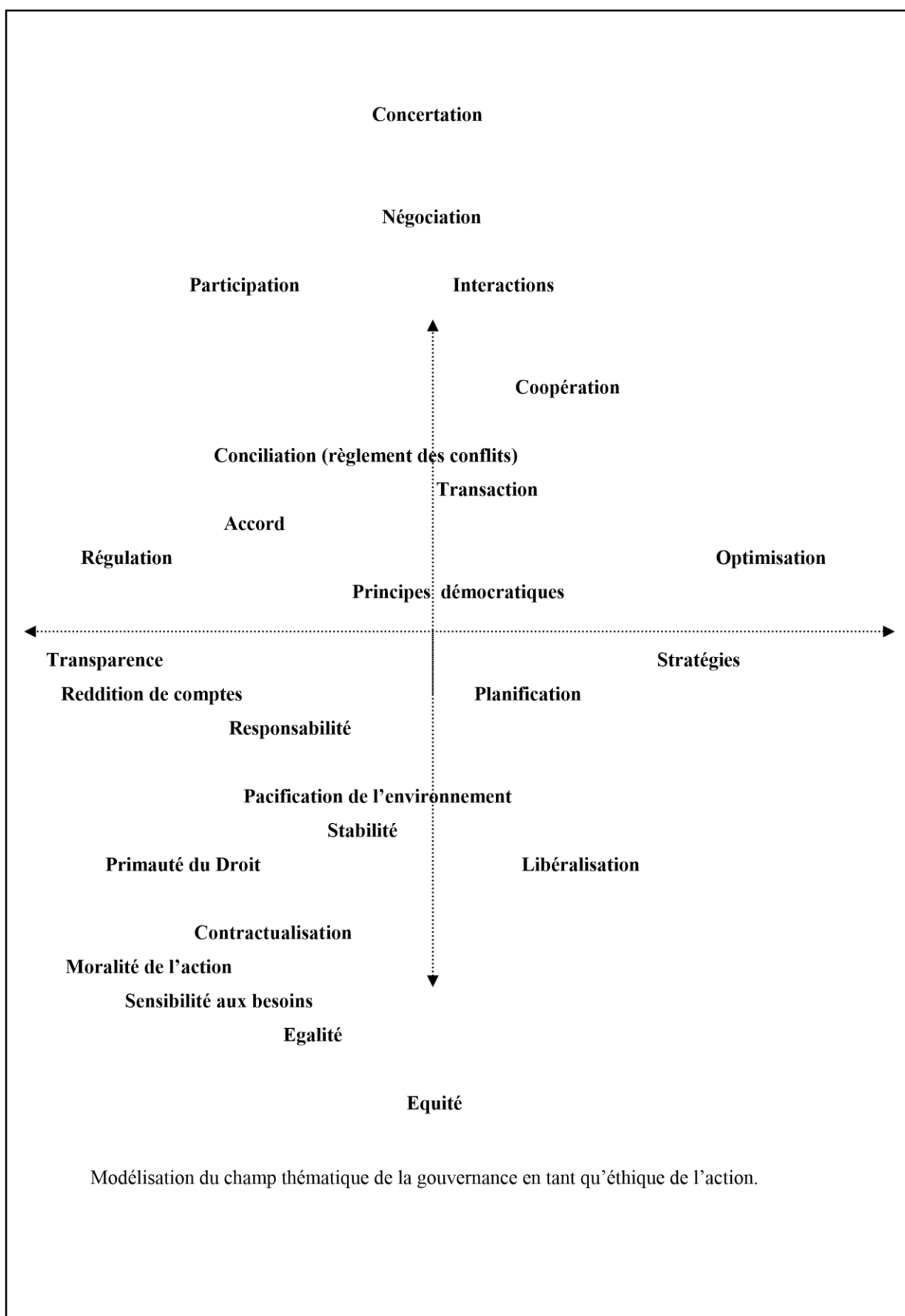
La gouvernance fut initialement développée pour formuler la réforme de l'activité décisionnelle indexée par des théories d'inspiration néo-libérale, d'abord dans les entreprises, puis dans le cadre des politiques publiques des démocraties occidentales, enfin, et de manière cette fois nominale avec la bonne gouvernance, dans les conditions de réformes politiques et économiques des pays en voie de développement. Son approche était axée de manière prioritaire sur la question de la réduction des coûts et celle de l'accroissement de l'efficacité des mutations engendrées, la réorganisation de l'appareil décisionnel et le partage des responsabilités n'étant finalement que les moyens d'atteindre ces objectifs. Cependant, suivant les évolutions sociétales et historiques de son cadre de développement, qui fut entre autres celui d'une extension de la démocratie tant au sein des démocraties préexistantes que dans de nouveaux espaces, la gouvernance pu également prendre au fil de ses multiples utilisations un sens différent, ses modalités devenant alors les instruments d'une redéfinition des exigences démocratiques. Cette association entre le concept et un nouveau rapport à la démocratie fut notamment invoquée pour contrebalancer l'autre aspect intrinsèque de la gouvernance qui en faisait le vecteur de la libéralisation croissante des domaines politique et économique. En parallèle d'une conception utilitaire et performative de la gouvernance, toujours indexée de manière prioritaire par l'axiome libéral, une seconde acceptation majeure du concept se développa, qui sans se défaire de la recherche de performance et d'efficacité, s'attacha plus particulièrement au fait que la gouvernance devait participer de la recherche du meilleur traitement possible de son processus des éléments y participant, dans un souci d'équilibre, d'équité et d'éthique de l'action, et ce notamment dans la perspective de progression de la réalité démocratique. Dans cette orientation, des caractéristiques telles que la responsabilité, la transparence, le partage des tâches ou la négociation servirent à redéfinir les nouvelles exigences de l'action inscrite dans l'aire de la gouvernance.

Cette inflexion du concept à travers tout un courant de ses acceptations alla naturellement de paire avec une reconsidération de la place de sa nature démocratique, et a induit une attention

plus grande portée à la mise en œuvre de ses processus constitutifs, ceux-ci étant rapidement conditionnés par une nécessité d'équilibre, d'harmonie et de bon traitement de ses termes. Cette évolution initia de fait une véritable éthique de l'action, censée correspondre à une évolution de plus en plus partagée du rapport à la démocratie libérale. L'émergence de courants progressistes renouvelés et d'une nouvelle génération de dirigeants politiques porteurs d'une conception différente, tant de l'action que de la communication, participa largement de cette inflexion de la gouvernance. Dans une dynamique concomitante mais toutefois élargie au-delà des préoccupations démocratiques et du cadre des politiques publiques et de « gestion de la Cité », la gouvernance appliquée à des domaines et objets sans cesse plus nombreux et variés se vit de plus en plus souvent dotée d'une acceptation visant à un certain équilibre entre ses objectifs de performance et d'efficacité et son processus de développement, où le chemin ne visait plus simplement à atteindre son but, mais devenait également l'objet d'une attention importante. La multiplication de versions de la gouvernance endossant ce sens en l'adaptant à des besoins spécifiques, que ce fut en apparence, dans une stratégie de communication ou bien de manière effective, contribua à indexer le sens général du concept sur cette acceptation. Dans cette optique, les notions de performance et d'efficacité ne concernaient plus seulement un but externe et une conception chiffrable mais, sur le modèle de la bonne gouvernance, devenaient également indissociables d'une notion de « bonne gestion » laissant entendre une prise en considération de l'ensemble de ses aspects et de ses participants. Si celle-ci était spécifique à chaque configuration, elle se fondait néanmoins de manière identique sur le respect de certains paramètres spécifiques (transparence, prise en compte des intervenants, communication élaborée, respects de règles...) dont certains commun à l'ensemble des acceptations de la gouvernance. Cette nécessité de bonne gestion devait exprimer, aux côtés d'une conception quantitative, une approche également qualitative, établissant la nécessité d'une certaine éthique de la décision et de l'action. Elle devint finalement une donnée importante de la gouvernance au point que celle-ci a souvent fini par prendre cette signification dans le sens commun.

Si dans le cadre des politiques publiques et du pouvoir politique l'Etat abandonnait certains des devoirs et prérogatives, le corollaire en fut une ouverture et une évolution de la démocratie dans le sens d'un partage des responsabilités et des pouvoirs, qui s'est appuyé sur les critères constitutifs du processus de gouvernance, et a accompagné l'évolution en faveur du développement de la démocratie dans le monde au début de la décennie 1990. La notion de gouvernance put ainsi se concevoir comme une alternative à celle de gouvernement dans son

acceptation classique, en cela qu'elle ne repose ni sur les mêmes processus, ni sur la même conception de la décision et du pouvoir, même si l'activité de gouvernement peut évoluer de ce postulat classique pour être en adéquation avec les valeurs recouvertes par la gouvernance, comme le démontra l'exercice de la présidence Clinton. La gouvernance en tant que modalité de l'exercice politique s'est donc inscrite comme une évolution des modalités de l'action dans le cadre démocratique. En adoptant dans cette optique des pratiques et des valeurs devant nécessairement encadrer son exercice, elle s'est également dotée d'une dimension éthique, puisqu'elle vise à ce que l'action publique soit exercée de manière optimale, ce qui implique l'amélioration continue de ses composantes, et la résistance à aux éléments qui pourraient en altérer le processus. Cette évolution se faisait vers plus de démocratie. Elle se faisait également dans le sens d'une démocratie différente, induisant l'idée d'une amélioration au travers d'une évolution intrinsèque des processus décisionnels, qui avaient repris à leur actif les critères posés par la gouvernance pour en faire les instruments d'un renouvellement démocratique. Dès lors, la gouvernance put se concevoir dans cette acceptation comme une éthique de l'action dans le cadre démocratique. Cette éthique intégrait la nature libérale du concept, mais ne sacrifiait cependant pas tous les aspects du processus de gouvernance à ses objectifs finaux, considérant que le processus était aussi important que les résultats qu'il vise à atteindre. Selon cette approche, le processus de gouvernance est en effet le garant de la structure et de la dynamique du nouveau rapport démocratique qu'elle implique, et constitue la base des relations et des politiques développées dans son cadre. Son aire de développement et d'application repose sur certains thèmes et valeurs, dont l'association et l'importance qui leur est donnée conditionnent l'appréhension du concept en tant qu'éthique de l'action :



L'évolution de l'exercice décisionnel dans un cadre démocratique par le biais de la gouvernance implique par conséquent un accroissement des éléments de contrôle et de validation de celui-ci, conduisant à un exercice visant à l'optimisation de ses résultats par l'optimisation de son cadre et de ses modalités de développement. Le résultat en est une responsabilisation accrue des décideurs et un encadrement de leur action, dont les éléments structurant conduisent à la formulation d'une éthique, dont le degré de respect traduit celui de la réussite du processus de gouvernance. Cette conception de la gouvernance politique s'est largement répandue dans les démocraties libérales comme une expression de leur évolution et de celle du rapport au pouvoir. Le renouveau progressiste dans le monde anglo-saxon représenté par W. Clinton ou T. Blair participa à mettre en œuvre cette volonté d'évolution de l'exercice décisionnel, faisant de cette gouvernance un modèle à appliquer. Concernant les pays en voie de développement, les éléments qu'il fallait chercher à appliquer pour l'expression de l'exercice politique et l'application des politiques publiques étaient définis par la bonne gouvernance, qui dans sa version développée rejoignait cette logique d'une éthique de l'action. La politique africaine développée par l'administration Clinton vit donc deux formes de gouvernance tendant à l'amélioration de l'expression démocratique se rencontrer au cœur de la gouvernance de ce projet : L'administration américaine entendait en effet exprimer à travers ce projet une certaine approche de son action, que recouvrait l'idée d'un partenariat équitable avec les pays africains et le développement de relations basées sur un intérêt commun et un respect réciproque. Pour ce faire, les partenaires africains devaient pareillement s'engager sur la voie des réformes induites par les critères de bonne gouvernance. Ainsi, la politique américaine semblait vouloir exprimer une forme spécifique de gouvernance basée sur les efforts consentis par chacun au niveau de sa gestion décisionnelle.

Ce modèle exprimait une intention qui structura la gouvernance de la politique développée par les Etats-Unis. Pour autant, elle n'en demeurerait pas moins une volonté qu'il convenait de faire suivre de fait, de mettre en application d'une manière suffisante pour que le respect de ses critères puissent témoigner de la réussite de la gouvernance engagée, afin de combler l'espace entre les intentions et la concrétisation, et que l'application de ce modèle ne se limite pas à un aspect théorique, ni à un simple instrument de communication ou de stratégie, en décalage avec la réalité à laquelle il se réfère. La gouvernance a en effet pour caractéristique d'entretenir la difficulté à cerner aisément et exactement son sens et ce qu'elle recouvre. Les manifestations de cette caractéristique du concept sont fréquemment liées à sa nature à la fois plurielle et

souvent incertaine dans ses contours exacts. La gouvernance recouvre ainsi une ambiguïté de son utilisation, qui constitue à la fois un de ses problèmes fondamentaux, et un atout aux mains de ceux qui en usent sciemment afin d'induire un biais de compréhension de la gouvernance à des fins stratégiques. Derrière l'apparence d'une éthique de l'action visant à la rationaliser et à l'encadrer, la gouvernance se révèle donc être également un concept manipulable, au service de stratégies qui de fait redonnent à sa finalité performative sa place prépondérante.

Les ambiguïtés du concept de gouvernance.

La gouvernance prétendait incarner une évolution dans les modes décisionnels et de gestion en offrant une approche se voulant rationnelle et la meilleure possible, censée optimiser la poursuite des objectifs qu'elle se fixe et, pour une part de ses acceptations, de son processus de réalisation. Cependant, la nature même du concept et les conséquences de son évolution ont fait que la gouvernance ne dessine pas un espace décisionnelle et d'action clair, mais se révèle également être une donnée fluctuante qui peut prêter à discussion et à interprétation, et n'est pas sans poser certains problèmes. La gouvernance peut ainsi être utilisée au service de stratégies jouant sur l'espace existant entre l'interprétation qui est faite par les différents intervenant de ce qu'elle recouvre, telle qu'elle est exprimée et se traduit en acte. Le premier problème posé par la gouvernance en terme de sens concerne évidemment la polysémie que recouvre son usage, puisque chaque avatar du concept à ses propres valeurs, définitions et contours, et que le sens général de la gouvernance lui-même se fonde sur une nébuleuse de valeurs fluctuante plutôt que sur les contours circonscrit par une définition claire et un ensemble fixe d'éléments. La mise en œuvre d'une forme spécifique de gouvernance implique par conséquent la définition de ce qu'elle recouvre afin de pouvoir en appréhender au mieux la réalité. Ceci est d'autant plus facile lorsque la gouvernance se base sur des critères prédéfinis ou s'incarne dans des versions spécifiques telles que la bonne gouvernance, dont le cadre et le contenu sont bien établis et appréhendés. La politique africaine de l'administration Clinton s'est ainsi structuré autour de la conditionnalité incontournable de l'application des critères de bonne gouvernance pour initier le développement de ses rapports avec les pays africains. En dépit de la formulation répétée d'intentions à l'égard de l'Afrique, ce projet demeura néanmoins lors des premières années dans une forme de gouvernance que l'on pourrait qualifier de généraliste, relativement minimale et encore incertaine, qui témoignait d'une action plus en

cours de gestation et cherchant sa voie définitive que l'application d'un projet totalement maîtrisé. Lorsque la politique en Afrique entra dans une phase plus active à partir de 1996, elle put alors être exprimée sous une forme de plus en plus rationalisée et structurée, qui alla en se précisant et en se consolidant à mesure que se développait l'action des Etats-Unis¹¹².

Le problème de définition dut à la polysémie recouverte par le concept recouper un deuxième aspect problématique, qui est que la gouvernance est fondamentalement un processus, et qu'à ce titre elle est fluctuante et évolutive, soumises aux variations de ses paramètres tout comme aux évolutions décisionnelles. Il peut par conséquent exister un décalage entre la volonté de rationalité que présuppose l'espace de la gouvernance et les fluctuations de ses éléments constitutifs, ce qui peut mener à une évolution de gouvernance tendant à contredire sa viabilité, à travers la remise en cause de ses manifestations antérieures et du discours s'y référant. Par conséquent elle n'est jamais une vérité établie et définitive, mais une modalité flexible et adaptable, trouvant là sa distinction avec des modes de gestions plus rigides. Mais sa cohérence nécessite cependant que les modifications de ses éléments passent par une logique de correction, d'amendement, d'amélioration... claire, rationnelle et en phase avec les objectifs affichés, qui est pour une grande part l'objectif de toute forme de gouvernance. Derrière une apparence rationnelle et totalement maîtrisée, la politique américaine en Afrique ne fut pas exempte au long de son développement de moments de contradiction, et l'un des objectifs majeurs avérés de sa gouvernance fut justement de gommer ses aspérités et de produire des facteurs de cohérence pour lui donner une apparence logique et rationnelle suivant le fil de son développement¹⁵⁶. Une acceptation précise de la gouvernance peut également évoluer pour recouvrir des réalités différentes sous le même concept. Ainsi, l'utilisation faite de la bonne gouvernance connut un glissement de sens, passant d'une bonne gestion des affaires publiques aux objectifs de réduction des coûts, à la désignation des valeurs démocratiques et libérales comme moyens de cette bonne gestion, puis à la reconsidération de sa finalité (réduction de la dette et développement) au bénéfice de ses moyens (développement démocratique et libéralisation économique) qui sont devenus de nouveaux objectifs du concept, censés être poursuivis pour eux-mêmes. La bonne gouvernance développa ainsi deux acceptations proches mais cependant différentes dans leurs priorités et leurs finalités. Les différents interlocuteurs

¹¹² Chapitre 4, parties 2 et 3.

purement en conséquence jouer de cette variabilité de sens, le concept pouvant être utilisé avec la conscience qu'«il pourra être perçu différemment.

Les considérations théoriques attachées à l'expression des formes de gouvernance se heurtent en outre à la réalité de leur formulation et de leur gestion, qui ne manquent pas de contredire la représentation courante du type de relation censée être incarnée par le concept. En effet, sous l'aspect d'un espace de déploiement de valeurs démocratiques telles que le partenariat, la consultation ou la donnée contractuelle, prenant en considération la situation et les requêtes de chacun, la gouvernance reste bien souvent dans les faits un instrument aux mains d'un des acteurs impliqués. Présenté plus ou moins implicitement comme un espace soumis au fait démocratique et participant de son avancement, le cadre de la gouvernance ne met donc pas forcément tous ses participants sur un pied d'égalité, une des parties prenantes pouvant être à la fois membre du jeu et responsable de ses règles, avec le pouvoir d'en décider des modalités, des évolutions et même de l'arrêt le cas échéant. Par conséquent, même dans les cas de développement concertés, la décision et donc la direction donnée restent aux mains de certains et ne sont pas forcément partagées. La politique de l'administration Clinton n'échappa pas à cette ambiguïté, puisqu'elle se présenta comme un partenariat entre les Etats-Unis et les pays africains, une relation basée sur « un respect et un intérêt mutuels » selon l'expression officielle employée, sans que les pays africains n'aient cependant eut le choix de négocier les modalités de ce partenariat, imposé dans l'ensemble de ses termes par Washington, qui est resté le maître des décisions s'y rapportant, telle que la sélection des pays pouvant prétendre à la fin de la présidence Clinton aux conditions préférentielles de commerce avec les Etats-Unis prévues par la loi Trade and Development Act et le dispositif AGOA.

Initialement, la gouvernance était un concept clairement inscrit dans une conception libérale, avec pour finalité la performance de ses objectifs. En s'étendant à d'autres conceptions de plus en plus diverses, le champ sémantique du concept, bien qu'il continua à faire référence à la donnée libérale consubstantielle de sa nature, lui donna également une palette plus large et nuancée, reléguant même cet élément en arrière plan dans nombre d'acceptations. D'un point de vue idéologique, la gouvernance dessine donc un espace relativement large, entre

¹⁵⁶ Chapitre 10.

libéralisme économique et démocratie. La gouvernance de l'administration Clinton s'est affichée et pour partie inscrite à un endroit spécifique de cet espace, dans une conception à la fois exigeante concernant le fait démocratique, et dans une conception du libéralisme modérée par sa ligne politique directrice. Cependant, si cette conception fut mise en avant par la communication et le discours officiels, dans les faits, la politique de l'administration Clinton ne s'est pas inscrite dans une seule orientation de gouvernance. Nombre de ses décisions furent en effet indexées sur une conception relevant de principes décalant dans les faits le spectre de son action vers une gouvernance de type libéral plus classique. Ainsi, la politique africaine s'élabora autour du principe de bonne gouvernance relevant de cette zone de l'aire idéologique du concept, et la politique dans son ensemble releva également pour l'essentiel d'une stratégie libérale aux visées économiques et commerciales.

Un réel décalage exista donc entre le positionnement affiché de l'administration Clinton, que sa communication entretenait et contribua à présenter comme une réalité, et le caractère effectif des éléments principaux de cette politique, bien souvent ancré dans une approche libérale classique. En Afrique, l'objectif américain principal fut ainsi résolument le développement de marchés et du libre-échange, passant par l'application de réformes de l'Etat, de ses politiques et de l'économie de type néo-libéral. Ce décalage révélait par conséquent une certaine mise en défaut de l'éthique de l'action induite par la gouvernance de l'administration Clinton telle qu'elle se présentait, au profit d'une stratégie d'approche jouant sur des niveaux différents et les difficultés à situer précisément la politique avancée sur l'échiquier idéologique, à partir des éléments fournis par le discours et la réalité de la politique de Washington. Ce décalage a ainsi pu engendrer un malentendu quant aux intentions américaines, et prenait le risque d'une mauvaise réception pouvant être préjudiciable au développement des relations américanoafricaines, ce qui aurait pu se traduire en un problème, voir un échec de gouvernance.

En devenant une donnée recouvrant l'idée d'une éthique de l'action et de la décision, la gouvernance a pu faire perdre de vue sa nature fondamentale, qui est celle d'un processus performatif, dont la finalité reste d'atteindre ses objectifs. Même dans les cas où cette finalité se double de la volonté de mettre en place une structure de développement conçue au mieux des intérêts et de la volonté de chacun, le but de toute gouvernance est néanmoins d'atteindre au mieux les objectifs qui lui ont été fixés, une donnée indépassable qui fait directement écho à l'origine libérale du concept. En évoluant, la gouvernance a pu faire perdre de vue qu'elle

n'est pas une donnée neutre politiquement, mais dénote au contraire une certaine vision, inscrite dans le cadre de la démocratie libérale et de l'économie de marché, correspondant à l'évolution à la fois conceptuelle et conjoncturelle dominante de la fin du 20^{ème} siècle. Si ce cadre fut étendu à une très large variété d'acceptations, il traduit néanmoins des intentions et une vision particulières de l'action politique, avant tout tendues vers un objectif et dont les modalités d'accomplissement ne peuvent se départir de son aspect libéral. Or, la gouvernance semble maintenir un malentendu quant à la place et au sens de cette « bonne gestion » qui lui a été affiliée. L'idée d'une forme d'éthique de l'action et de gestion optimale, équilibrée entre quantitatif et qualitatif, s'est en effet largement imposée dans la communication relative au concept. Ses origines comme ses manifestations effectives établissent cependant que bien souvent la gouvernance n'est pas considérée comme étant une fin en soi, mais reste un mode opératoire destiné à l'accomplissement d'objectifs qui sont sa réelle finalité, quitte à remettre en question si nécessaire l'éthique de certaines décisions prises à cet effet.

Par conséquent, cette morale de l'action et cette idée de « bonne gestion » qui peuvent être mises en avant et en œuvre peuvent également n'être que les vecteurs permettant d'atteindre de manière optimale des objectifs fixés, bien qu'elles eurent tendance à prendre le dessus dans l'argumentation et la perception de la gouvernance. Cette ambiguïté de sens peut être ainsi utilisée afin de faire passer au mieux les décisions prises, en induisant l'idée que ce qui est fait l'a été au mieux des intérêts de chacune des parties impliquées, même si la véritable finalité fut d'atteindre un objectif. Sur la base de ce décalage pouvant exister entre la perception de ce qu'elle représente et sa finalité effective, la gouvernance peut poser un véritable problème de compréhension et, ironiquement, d'éthique, en cela qu'elle peut exprimer une réalité apparente qui tend à focaliser l'attention, tandis que ses véritables objectifs sont poursuivis dans une conception en décalage avec l'image donnée et le discours tenu. Ce décalage entre gouvernance perçue et gouvernance véritable est fréquemment mis à profit par ceux qui en ont la charge dans le domaine de la communication. Ceci permet de donner une image plus positive d'une gouvernance, axée sur la qualité et la rationalité de son processus et pouvant afficher ce dernier comme faisant partie intégrante de ses objectifs, alors que dans les faits, les objectifs sont le plus souvent externes à la structure de production ou au processus. L'action inscrite dans l'aire de la gouvernance permet ainsi à ceux qui en ont la direction d'utiliser ces éléments fournis par la complexité et le caractère polysémique et fluctuant qu'elle recouvre afin de servir au mieux leurs intérêts. Les stratégies mises en place visent généralement à deux objectifs : Donner une

certaine image au processus développé, cette image étant une mise en conformité avec le type de gouvernance poursuivis, et mener au mieux à la réalisation des objectifs fixés.

Partant d'une conception libérale délimitée, le concept de gouvernance s'est développé au cours des années 1990, au point de devenir un véritable univers sémantique dans lequel se déploya l'évolution rendue nécessaire des processus de décision et de gestion, dans le cadre défini par ses conditionnalités démocratique et libérale. La gouvernance devint ainsi un paradigme majeur d'appréhension de la plupart des activités relevant d'une forme d'inscription publique, désignant une forme de bonne gestion raisonnée, dont les critères principaux étaient l'optimisation de ses performances et la volonté d'atteindre ses objectifs. Le domaine des politiques publiques fut le principal creuset de développement du concept, son évolution se faisant de manière décisive au travers des différents avatars de la gouvernance qui y furent élaborés et appliqués. Le concept de bonne gouvernance, appliqué aux pays en voie de développement par les institutions financières multilatérales, fut l'incarnation initiale de cette conception de la décision et de la gestion mettant en avant des notions d'efficacité et de résultats, dans une logique de réforme d'inspiration libérale. Très vite, d'autres conceptions de la gouvernance, appliquées à d'autres domaines, furent développées, telle la gouvernance globale, faisant du concept un vecteur fondamental d'appréhension des processus décisionnels au cours des années 1990, et une voie de formulation privilégiée de l'exercice politique. La gouvernance semblait convenir à la fois aux besoins de redéfinition des processus décisionnels et de gestion, et aux nécessités de compréhension et d'appréhension d'un monde subissant des mutations majeures, particulièrement du fait des phénomènes inhérents à la mondialisation.

Arrivée au pouvoir au moment du développement du concept, la présidence Clinton participa de fait à l'évolution décisionnelle qui permit aux éléments constitutifs de la gouvernance de se développer et de s'imposer comme de nouveaux critères de l'action politique. L'approche décisionnelle développée par l'administration Clinton procéda en effet de valeurs telles que la volonté d'efficacité et de performance, la rationalisation de sa démarche et la gestion de ses coûts, qui étaient inscrites dans l'aire conceptuelle développée par la gouvernance au fil de son évolution et de ses mutations. Pleinement inscrit dans l'aire sémantique de la gouvernance,

l'exercice décisionnel de l'administration Clinton participa néanmoins de son extension et de son évolution dans une conception modérant ses postulats de base, notamment en terme de prérogatives et de domaines d'intervention concernant l'Etat. Rassemblée sous le terme de « troisième voie », cette approche politique ne rejetait pas les postulats libéraux, mais leur adjoignait cependant une remise en perspective, en s'attachant notamment à prendre en compte les conséquences de l'application de politiques d'inspiration libérales. Du point de vue de la gouvernance, la conception de la « troisième voie » eut pour conséquence d'étendre le champ sémantique et idéologique du concept à des conceptions différentes. Cette évolution procéda de l'évolution plus générale de la gouvernance dans une acceptation alternative à sa logique libérale dominante, dont les caractéristiques majeures furent de prêter attention aux conséquences de la gouvernance appliquée, tout en se souciant de la qualité de son processus, en parallèle de la volonté de performances et d'accomplissement des objectifs qui demeuraient des éléments incontournables du concept.

Inscrite dans l'aire de développement de la gouvernance, la politique africaine de l'administration Clinton développa une logique effectivement connectée à plusieurs acceptations du concept. La politique américaine elle-même procéda de la mise en œuvre de valeurs propres à la gouvernance, à la croisée d'une approche classique de type libéral et de l'influence du positionnement relevant de la « troisième voie ». Ce fut ainsi la perspective d'une politique de libre-échange qui constitua le tronc central de l'approche américaine, inscrite dans le contexte favorable de la mondialisation, et conditionnée par le respect de la part des partenaires africains de la mise en œuvre des critères de bonne gouvernance. Cette approche directement inscrite dans l'aire idéologique initiale de la gouvernance, était cependant contrebalancée par la volonté affichée d'aider les pays africains à appliquer ces réformes, et notamment de les soutenir au sujet des répercussions de l'application de la bonne gouvernance sur les structures sociétales. L'aire conceptuelle de la gouvernance fournit par conséquent à la fois le cadre d'inscription et les modalités de formulation de la politique américaine en Afrique.

Procédant d'une rationalisation et d'une modernisation des processus décisionnels et de gestion dans le cadre démocratique et de l'économie libérale, la gouvernance apparut du fait de ses évolutions, notamment de par l'apport de conceptions alternatives, comme un concept pouvant exprimer une éthique de l'action, et à ce titre apte à encadrer les politiques développées dans cette optique. Néanmoins, cet aspect ne se suppléait pas aux motivations initiales fondant la

gouvernance, qui étaient de nature libérale, et visaient à ce titre avant toute chose la performance de son processus et la réussite de ses objectifs. Si l'exercice décisionnel de l'administration Clinton se développa dans le sens d'une gouvernance éthique et responsable, mettant particulièrement en avant les nécessités démocratiques, la réalité de sa politique ne put cependant masquer une inscription idéologique et politique fluctuante, tendant vers l'application de politiques libérales en dépit d'un discours plus centriste. La politique américaine eut certes l'objectif d'encourager le développement et le renforcement de la démocratie en Afrique ; cependant, cet objectif n'était pas au centre de la logique poursuivie, dont les visées principales et les motivations étaient de nature économique et commerciale. La gouvernance de sa politique africaine consista à ce titre pour l'administration Clinton à porter une attention particulière à son processus, afin de développer une approche et un discours permettant d'harmoniser les éléments constitutifs de la politique poursuivie. En la matière, le discours américain put jouer de l'ambiguïté de sens permise par la gouvernance selon ses différentes acceptations, induisant un rapport variable des intentions au discours entre ses deux principaux termes, qui étaient la nécessité démocratique et le cadre économique libéral. Cette construction fut un des enjeux du processus de développement d'une politique africaine auquel s'attela la présidence Clinton, au fil de son évolution et de son développement entre 1993 et 2001.

Chapitre 4 : Le processus de développement de la politique africaine.

Les facteurs externes conditionnèrent de manière essentielle la forme et la chronologie adoptées par la politique africaine mise en œuvre par l'administration Clinton. La gouvernance du projet connut cependant une trajectoire spécifique, établissant son autonomie et redéfinissant à mesure de son avancement le rapport de la volonté politique à son environnement. Ainsi, après avoir été conditionnée par les aléas externes dans sa définition et son évolution, manifestant une réactivité et une exposition maximale au contexte événementiel, cette gouvernance est devenue progressivement plus autonome à mesure que les termes du projet prenaient formes et s'affirmaient, matérialisant la solidité des politiques menées et des choix effectués. L'évolution de la gouvernance de la politique africaine menée par l'administration Clinton fut à ce titre celle de l'affirmation du projet en terme d'objectifs et de thématiques, de son rapport aux contingences extérieures et de l'imposition de la volonté qui l'animait, trois dimensions qui ont modulé l'aire de gestion du projet, du discours tenu et de l'action menée.

Développée en incarnant une nouvelle logique et d'une nouvelle approche par rapport aux antécédents de l'implication américaine en Afrique, la politique de l'administration Clinton a néanmoins du s'inscrire dans la perspective de cet héritage. Cette inscription s'effectua tant par la rupture que constituait la décision de mettre en place une réelle et ambitieuse « politique africaine » des Etats-Unis avec l'approche limitée qui avait prévalu précédemment, que par la nécessité concomitante d'assumer ce passé au nom de la continuité de l'Etat américain. L'historique des relations américano-africaines, du commerce triangulaire aux priorités de la Guerre Froide, constituait par conséquent un des territoires sur lequel devait se bâtir de nouveaux rapports entre les deux espaces. Leur évocation fut d'ailleurs un élément qui se retrouva régulièrement dans le discours officiel américain pour mettre en avant le changement, tant de la démarche entreprise que du contexte historique dans lequel elle s'insérait. Marquant un contraste avec le passé des relations américano-africaines, la politique entreprise entre 1993

et 2001 mit également en avant sa différence avec l'administration précédente qui, en dépit des évolutions qui allaient servir de motivations à l'administration Clinton, n'avait rien entrepris en direction de l'Afrique, en restant au niveau des intentions envers la nécessité d'une reconsidération du continent par Washington. Si cette distinction d'action au sein d'un même contexte général put mettre en avant le rôle essentiel de la volonté de l'administration Clinton dans le développement d'une politique africaine, les intentions exprimées à la fin de l'administration Bush témoignèrent également que ce projet était déjà là en germe, et que le développement de cette politique au cours des années 1990 procédait d'une certaine forme d'inéluctabilité historique.

Toutefois, sa mise en œuvre releva bien de la concrétisation d'une volonté qui fut très tôt affirmée par l'administration Clinton, par l'exposition initiale d'un projet théorique servant de base à son futur déploiement. Les conditions externes et leurs conséquences sur la gestion politique américaine modulèrent cependant la structure générale du projet de même que sa mise en chantier, avant qu'une action effective plus prononcée et les avancées de sa matérialisation ne donnent progressivement sa forme définitive et son identité à la politique voulue, mettant en place son socle théorique sur des fondations stabilisées. Par une mise en œuvre plus prononcée de la volonté politique, la politique africaine connut à partir de la seconde partie de la présidence Clinton une période de déploiement et d'affirmation, sur des bases qu'aucune donnée externe ne vint dès lors remettre en cause, en dépit de leur impact négatif. Insérée dans des contextes et des chronologies externes, la gouvernance du projet politique a suivi une évolution propre, qui l'a vu stabiliser son organisation théorique à mesure que son implantation pratique se renforçait, et a donc généré une chronologie spécifique, à la croisée des contraintes et de la volonté politique, qui finit par aboutir à une matérialisation assez conséquente pour légitimer l'autonomie de la politique tracée vis à vis des contraintes externes.

1. La faiblesse préalable des liens et de l'implication des Etats-Unis en Afrique.

Avant que l'administration Clinton ne s'engage dans un processus de rapprochement avec le continent africain, celui-ci était resté pour l'essentiel éloigné de la sphère mentale et politique

américaine, à l'exception d'événements ou de situations ayant ponctuellement suscités un intérêt dans l'opinion publique et à Washington. Cette situation était le fruit des circonstances historiques successives, qui avaient tenu éloigné des Etats-Unis un continent dont ils avaient pourtant été proches aux origines de leur histoire. Le retour de l'Afrique dans les considérations de Washington lors de la seconde moitié du vingtième siècle se fit dans l'optique des indépendances et de la perspective globale de la Guerre Froide. A ce titre, les politiques américaines, conditionnées par l'opposition globale au communisme, n'incarnèrent pas une politique africaine proprement dite, mais une application au continent africain des considérations géopolitiques dominantes. Avec la fin de la Guerre froide, l'administration Bush opéra quant à elle une transition qui ne généra pour l'Afrique aucune politique particulière, même si des perspectives furent tracées en ce sens en terme d'intentions, en écho aux évolutions contextuelles qui en favorisaient l'émergence. La politique et l'intérêt de l'administration Clinton se situa donc comme une évolution réelle dans l'histoire des relations entre les deux espaces. Toutefois, le passé des relations américano-africaine, aussi ténues furent-elles, entretint une filiation avec le projet et certains des réflexes et des pratiques sous-tendant le projet Clinton et sa gestion. Certains éléments de ce passé furent notamment mis à contribution dans la rhétorique du projet, à la fois pour signifier la logique du rapprochement américain avec l'Afrique et pour justifier des « absences » du passé, les deux arguments venant au final conforter la politique menée par la politique Clinton, et l'idée de son caractère novateur¹¹³.

L'éloignement historique des Etats-Unis et de l'Afrique.

Un des paradoxes de l'histoire des relations entre les Etats-Unis et l'Afrique est que malgré des rapports précoces importants entre les deux espaces, les évolutions historiques les aient fait s'éloigner, au point de constituer une étrangeté maximale de l'altérité de l'Afrique, tant pour l'opinion publique que pour la sphère politique américaine. Un lien originel avait en effet lié les colonies américaines puis les Etats-Unis avec l'Afrique, par le biais du commerce triangulaire dont les deux espaces constituaient deux des angles, des populations africaines étant vendues comme esclaves en Amérique, et par les échanges et liens commerciaux qui se développèrent par ailleurs entre les deux espaces. Ce lien des Etats-Unis avec le continent

¹¹³ Chapitre 10, partie 1.

africain perdura ensuite jusqu'à une grande partie du dix-neuvième siècle, suivant des évolutions témoignant d'ailleurs de la vitalité de ces rapports. La jeune république américaine se positionnait alors comme l'un des pays les plus influents sur le continent africain. Outre ses positionnements économiques et commerciaux, elle avait pour cela une spécificité, celle d'une population ayant des racines en Afrique, par le biais des Afro-américains, descendant des esclaves africains emmenés en Amérique.

Cette donne eut d'abord pour conséquence significative la création sur le sol africain et dans les années 1820 d'une colonie de retour pour les esclaves libres ou libérés, devenant un véritable pays indépendant en 1847, le Libéria¹¹⁴. Dédié au retour des volontaires à la « terre ancestrale »¹¹⁵, le Libéria initia par la protection et le parrainage exercé à son égard une influence politique précoce des Etats-Unis en Afrique ; alors que les puissances européennes étendaient progressivement leur influence dominatrice sur le continent, les Etats-Unis se posaient en protecteur d'un pays libre, véhiculant des valeurs contraires à l'ingérence de type colonial en train de se développer, les valeurs américaines d'indépendance et de liberté à visée certes universelle s'opposant principalement dans les faits à l'ancien occupant britannique, dans une confrontation encore vive. La fondation du Libéria initia également une idéologie du « retour » des populations noires des Etats-Unis en Afrique qui perdura concrètement jusqu'au début du vingtième siècle, sous des formes et des motifs divers. Cette idéologie fut centrale dans la fondation du panafricanisme, et continua par la suite à jouer un rôle important dans l'imaginaire et l'identité de la communauté afro-américaine, dans leurs rapports au continent des origines¹⁶⁰. Dans le même temps, des consulats furent établis, représentant les intérêts américains en Afrique, et jouant notamment un rôle de coordination pour les échanges commerciaux. Les liens entre les Etats-Unis et l'espace africains étaient de fait principalement de nature économique. Les baleiniers américains notamment, fréquentèrent les côtes africaines jusque dans la deuxième moitié du dix-neuvième siècle, tandis que les Etats-Unis établissaient des unités commerciales en divers point du continent¹¹⁶. L'implantation américaine en Afrique était donc développée vers la moitié du dix-neuvième siècle, surtout en considération de la

¹¹⁴ Duignan Peter, Gann L. H., *Les Etats-Unis et l'Afrique. Une histoire*, Paris, Economica, 1990, 553p., pp.112-116. Traduction de *The United States and Africa. An history*. Cambridge (Mass.), Cambridge University Press, 1984.

¹¹⁵ Bien que cette terre n'eut rien à voir pour la plupart des rapatriés avec leur localisation géographique d'origine, le Libéria étant bien plus une colonie culturelle, où les Afro-américains formèrent une élite externe imposée aux populations locales. ¹⁶⁰ Chapitre 6, partie 2.

¹¹⁶ Duignan Peter, Gann L H, *op. cit.*, pp. 86-96.

tradition initiale de non-ingérence et d'isolement de la jeune nation. Comme dans bien des domaines, la Guerre de Sécession constitua cependant une rupture dans cette réalité, que le partage européen de l'Afrique contribua ensuite à interrompre.

A l'issue de la guerre civile (1861-1865), les Etats-Unis centrèrent leurs énergies vers la reconstruction, la consolidation nationale et l'établissement des frontières définitives du pays. L'intéressement américain à l'étranger se limita dès lors de plus en plus, dans la lignée de la doctrine Monroe, au continent américain et à la défense de son indépendance¹¹⁷. En corollaire, l'influence américaine en Afrique s'effaça au moment où se mettait en place le partage du continent par les puissances européennes. Les Etats-Unis participèrent aux principales conférences qui initièrent la colonisation « officielle » de l'Afrique, dont celle emblématique de Berlin¹¹⁸. Cette présence fut cependant le tournant des relations entre les deux espaces, en constituant à la fois une preuve de l'implication américaine qui avait préexisté en Afrique et l'acte de désintéressement des Etats-Unis pour le continent, ce qui d'un point de vue idéologique était au moins en conformité avec les valeurs et la tradition américaine vis à vis du colonialisme.

La montée des influences européennes en Afrique scella rapidement le sort de la plupart des implantations et structures commerciales américaines sur le sol africain, des bureaux aux comptoirs, qui étaient en général tenus par des officiels mandatés par Washington, et qui devaient désormais se soumettre aux règles érigées par les occupants européens. Cet effacement politique se fit en parallèle d'un effacement commercial effectif, avec la progressive disparition des circuits commerciaux et économiques anciens qui liaient les Américains et l'Afrique, tant sous la pression des commerçants européens (légale, concurrentielle et technique, notamment pour la flotte marchande) que de celle des contraintes conjoncturelles, entre la réduction du marché intérieur américain pour les produits exotiques et les opportunités offertes par l'expansion du territoire américain. Les liens entre les Etats-Unis et l'Afrique se distendirent donc dans le dernier quart du dix-neuvième siècle. La persistance encore vivace de l'idéologie du « retour » s'inscrivait elle-même de plus en plus comme un fantasme et un moyen de revendication à usage principal de la scène américaine, pour ou contre la population afro-américaine d'ailleurs, que comme une réalité sérieusement envisageable.

¹¹⁷ Robert Frederic, *op. cit.*, pp. 39-40.

¹¹⁸ Duignan Peter, Gann L H, *op. cit.*, pp. 177-180.

Tandis que se développaient différents types d'aventures individuelles américaines en Afrique, que se soit les explorations, les missions religieuses, les campagnes de chasse puis de tourisme avec les safaris, qui surent trouver un écho auprès du public américain la présence officielle et commerciale des Etats-Unis en Afrique devint cependant marginale entre la fin du dix-neuvième siècle et la première moitié du vingtième siècle. Le corollaire de cet éloignement en fut, peut-être plus qu'ailleurs, le développement d'une représentation de l'Afrique basée à la fois sur l'ignorance, des visions fantasmées et les critères parcellaires des faibles retours que le continent renvoyait aux Etats-Unis, répondant paradoxalement à une attente et un intérêt certains. Les médias successifs recyclèrent en effet tour à tour ces éléments dans la constitution de représentations spécifiques, l'Afrique se faisant une place à part, dans tous les sens du terme, cependant, dans l'imaginaire américain. De plus en plus imaginaire et fantasmée, l'Afrique telle qu'elle se conçut aux Etats-Unis, au travers notamment du développement de la culture populaire et de masse, témoigna de son exclusion de l'aire culturelle américaine en tant que réalité. Eloignés de l'Afrique, les Etats-Unis recommencèrent à s'en rapprocher à la faveur des évolutions historiques se produisant au vingtième siècle. Le développement de la puissance et de la place américaine dans les affaires du monde fut le catalyseur qui, face aux nouvelles responsabilités incombant aux Etats-Unis, avec la Seconde Guerre Mondiale d'une part, puis la Guerre Froide d'autre part, a conduit à une progressive ré-appréhension de l'Afrique par Washington. Tandis que l'influence européenne reculait et que l'Afrique accédait à l'indépendance, ce rapprochement fut cependant dicté par des contraintes géopolitiques globales plus que par une volonté de développer des liens véritables et pour eux-mêmes avec le continent.

Le retour de l'Afrique dans le champ de vision américain.

Les prémices du retour de l'Afrique dans les considérations américaines se fit lors de la présidence de Franklin Roosevelt, qui en terme de politique étrangère avait affirmé son hostilité aux politiques coloniales, notamment britanniques¹¹⁹. La Seconde Guerre Mondiale fut cependant le catalyseur de l'évolution des Etats-Unis à l'égard de l'Afrique, à la fois par la

¹¹⁹ *Ibid*, p. 368.

présence de troupes sur le sol africain qui ré-initia un contact direct, que par la prise de conscience des lacunes en matière de connaissance du monde extérieur ; l'„Afrique signifia à ce titre une méconnaissance maximale qui n'était que le reflet de sa place aux Etats-Unis, en dehors de la communauté afro-américaine. Considérée jusque là par l'administration américaine sous le prisme de la colonisation, l'Afrique était de ce fait traité par le bureau des affaires européennes, et au travers des interlocuteurs responsables de ces territoires, les puissances coloniales européennes. Après la Seconde Guerre Mondiale, le leadership américain dans l'opposition des Etats-Unis à l'expansion communiste et la décolonisation du continent vint cependant changer la donne des rapports entre Washington et l'Afrique, dans le cadre du nouveau rôle américain sur la scène internationale. Dans un premier temps, les Etats-Unis se désintéressèrent de l'Afrique, d'autant plus que l'URSS de Staline ne semblait n'avoir aucun objectif particulier dans la région. Au plus, Washington s'affichait en faveur de la décolonisation, tout en veillant néanmoins à ne pas s'aliéner sur ce sujet ses alliés européens, qui étaient en première ligne de la politique du containment, en Europe, mais aussi en Orient et en Asie. La mort de Staline en 1953 apporta une modification de la politique étrangère de l'URSS, qui se mit alors à soutenir les mouvements indépendantistes en Afrique. La politique américaine devint dès lors ambiguë, entre la nécessité de ménager ses alliés occidentaux, et celle d'afficher ses convictions et d'incarner une alternative à l'URSS auprès des leaders africains¹²⁰.

L'indépendance de la Côte d'Or, devenant le Ghana, en 1957, fournit aux Etats-Unis l'occasion de s'afficher clairement en faveur de la décolonisation, et de commencer à envisager ses rapports directs avec les nouvelles nations indépendantes qui émergeaient en Afrique. Suite à un voyage effectué sur le continent à l'occasion des cérémonies d'indépendance du Ghana, le vice-président Nixon remit au président Eisenhower un rapport préconisant l'évolution des relations entre Washington et l'Afrique. La mesure la plus significative qui en découla fut la création, en 1958 d'un bureau des affaires africaines autonome au sein du Département d'Etat¹²¹. A mesure que les pays devenaient indépendants, le bureau prenait le relais des affaires européennes pour traiter avec eux, bien que la politique américaine consista alors essentiellement en un positionnement idéologique et une aide réactive dans le contexte unidimensionnel de la Guerre Froide. Ré-initiant le rapprochement des Etats-

¹²⁰ *Ibid*, pp. 369-372.

¹²¹ Chapitre 5, partie 1.

Unis, les perspectives de la Guerre Froide continuèrent jusqu'à leur fin à conditionner la politique et les rapports américains au continent africain, avec des évolutions suivant celles de la situation et des stratégies globales dont elles dépendaient.

La présidence Kennedy induit néanmoins un approfondissement de la politique américaine vis à vis de l'Afrique, en associant les nécessités géopolitiques aux valeurs que son administration voulait voir incarner par les Etats-Unis dans le monde. L'anticolonialisme fut tout d'abord reconsidéré comme une arme essentielle à opposer aux influences soviétiques ; ensuite, l'Afrique fut envisagée sous l'angle géostratégique qu'elle constituait pour les flux d'approvisionnement du camp occidental ; enfin, le rôle croissant de la production des ressources africaines (l'uranium et le cuivre, notamment) devenait un enjeu important, tant pour les besoins occidentaux qu'à l'encontre de ceux du camp soviétique. Ces raisons, combinées à l'idéal de la « *New Frontier* »¹²² du président Kennedy appliqué à l'extérieur, rehaussèrent la place de la politique des Etats-Unis en Afrique. Un groupe spécial pour l'Afrique fut ainsi constitué au sein de l'administration américaine ; regroupant des spécialistes de l'Afrique, dont la formation avait été pour la plupart l'une des conséquences du constat de lacune de la connaissance américaine du monde apporté par la Seconde Guerre Mondiale, ce groupe avait pour objectif d'éclairer et de recommander la politique à mener par les Etats-Unis en Afrique, et témoigna de la volonté de Washington de prendre en considération le continent. L'aide financière devint une arme essentielle de la politique des Etats-Unis, et bien que ses résultats furent mitigés en terme d'adhésion à la sphère américaine, elle parvint au moins à contenir l'influence soviétique. Dans le même temps, une aide militaire et technique se développa. La création du Peace Corp en 1961 avec le soutien du président Kennedy, qui bénéficia au premier chef au continent africain, vint incarner de façon emblématique cette volonté américaine d'aide et de développement, nourrit autant par un optimisme et certaines valeurs idéalistes que par les conséquences qui pouvaient en être retirées par Washington dans la lutte d'influence globale avec les soviétiques.

Si les bases de la politique posées par l'administration Kennedy furent poursuivies et parfois même développées par le président Johnson (notamment concernant la condamnation de la politique de Pretoria)¹²³, l'Afrique redevint cependant très vite un sujet de préoccupation

¹²² Duignan Peter, Gann L H, *op. cit.*, pp. 372-375.

¹²³ *Ibid.*, p. 377.

subalterne à Washington, et la politique américaine perdit sa dynamique ascendante, pour au contraire se limiter à un service minimal, notamment en terme de budget. La vague d'intérêt suscité par les indépendances africaines retomba rapidement, tout comme la perspective d'une opposition décisive entre l'Est et l'Ouest en Afrique. Les espoirs et l'optimisme initiés par le président Kennedy s'estompèrent donc au cours de la présidence Johnson, qui fut en outre de plus en plus accaparée par le Vietnam sur le terrain extérieur, et confrontée à des bouleversements majeurs de la société américaine, vit dépérir l'intérêt américain pour l'Afrique. Le contexte de lutte pour les droits civiques aux Etats-Unis put d'ailleurs ne pas être étranger à la volonté de ne pas développer une politique africaine, qui de fait serait devenue une politique « noire », tandis que se radicalisait le discours afro-américain, le président Johnson ayant exprimé sa volonté de ne pas voir sa politique étrangère devenir ségréguée¹²⁴. Avec pour lignes directrices l'incarnation des valeurs d'égalité, de liberté et de justice, en parallèle direct des politiques domestiques pour les droits civiques et l'évolution de la société américaine, la politique des Etats-Unis continua néanmoins à condamner durant la présidence Johnson la situation en Afrique du Sud, en Rhodésie et dans les colonies portugaises, suivant en cela la ligne posée par la présidence Kennedy. Cette politique ne procédait cependant d'aucun investissement particulier, et n'empêcha pas en parallèle un développement des échanges commerciaux entre le secteur privé américain et l'Afrique du Sud, qui était de fait et de loin le premier partenaire africain des Etats-Unis¹⁷⁰.

L'administration Nixon changea la donne américaine en Afrique. Du fait de la Détente, les impératifs d'opposition à l'influence soviétique se firent moins pressant, particulièrement en Afrique, où l'URSS semblait ne pas jouer un rôle majeur. En dehors du contexte de la Guerre Froide, l'Afrique n'intéressait par ailleurs que peu de manière intrinsèque cette administration. La présidence de Richard Nixon fut en effet celle, sous l'influence notamment de Henry Kissinger, d'une approche réaliste-pragmatique en politique étrangère, une vision assez particulière dans le paysage politique américain, qui considéra les Etats-Unis comme une nation puissante mais ordinaire, et non comme le dépositaire d'un destin, d'une mission ou de valeurs spécifiques¹²⁵. En cela, l'inspiration idéologique de ses prédécesseurs, même si elle n'avait pas débouché sur des résultats marquants, était supplantée par une approche réaliste des objectifs

¹²⁴ Durand Pierre-Michel, « La politique africaine des Etats-Unis : y-a-t-il un lobby noir ? », Mélandri Pierre, Ricard Serge (dirs.), *La politique extérieure des Etats-Unis au 20^{ème} siècle : le poids des déterminants intérieurs*, Paris, L'Harmattan, 2007, 365 p., pp. 205-221, pp. 212. ¹⁷⁰ *Ibid.*, p. 380.

¹²⁵ Hassner Pierre, Vaïsse Justin, *op. cit.*, p. 17.

américains et des situations extérieures. Les rapports politiques et diplomatiques avec l'Afrique australe furent ainsi quelque peu normalisés et leur réalité assumée, l'administration Nixon considérant que les pouvoirs blancs en place le seraient encore longtemps, et qu'il fallait donc travailler avec eux au mieux des intérêts américains¹²⁶. La même logique sous-tendait les rapports avec les autres régimes africains, pour lesquels les impératifs étaient ceux des intérêts américains, qu'il s'agisse de régimes démocratiques ou autoritaires, une fois le problème de l'influence soviétique stabilisé. De plus en plus, la politique des Etats-Unis en Afrique se confondait avec les priorités imposées par le rôle, la situation, le statut et la puissance économique que représentait l'Afrique du Sud, tant pour les Etats-Unis que pour les développements de la Guerre Froide sur le continent.

La présidence Ford se situa sur la question de l'Afrique comme une recherche d'équilibre entre la continuité de la position réaliste précédente (favorisée en cela par la présence de H. Kissinger), et un retour aux exigences antérieures en matière d'application d'idéaux politiques. C'est ainsi que des sanctions économiques élargies furent appliquées à l'Afrique du Sud, en même temps que Washington négociait avec Pretoria pour un règlement des situations de trouble en Afrique australe (présence en Angola, occupation de la Namibie, statut de la Rhodésie). L'administration Carter suivit paradoxalement les mêmes orientations politiques, dans une logique cependant inversée. Les intentions initiales affichées furent ainsi d'alourdir les sanctions à l'encontre de l'Afrique du Sud, fidèlement aux orientations progressistes de la nouvelle administration¹⁷³. Mais les exigences en matière de *realpolitik* nécessitaient également de la part de Washington de négocier avec Pretoria la résolution des situations en Afrique australe. Concernant le reste de l'Afrique, l'administration Carter se distingua plus franchement des précédentes administrations républicaines, et s'appliqua à mettre en pratique ses principes moraux, l'une des mesures phares de cette ligne consistant à réduire la vente des armes aux pays en voie de développement, marquant ainsi avec le retour d'un démocrate à la Maison Blanche celui d'un certain idéalisme dans la politique américaine en Afrique qui avait prévalu avec Kennedy puis Johnson, mais que Ford avait dans une certaine mesure lui aussi réintroduit.

¹²⁶ Duignan Peter, Gann L H, *op. cit.*, p. 380. ¹⁷³ *Ibid*, pp. 380-383.

En parallèle, le bloc soviétique reprit à cette époque une politique offensive d'expansion en Afrique, par la fourniture de matériel et d'experts, et jusqu'à l'envoi de troupes destiné à soutenir les mouvements d'inspiration marxiste, notamment dans les anciennes colonies portugaises¹²⁷. L'influence soviétique s'étendit alors de façon significative sur le continent, procédant à un regain de tension de la Guerre Froide où l'Afrique occupait une place centrale. Ce regain de tension mit en jeu les équilibres Est-Ouest en Afrique australe. Avec l'arrivée de Ronald Reagan à la présidence des Etats-Unis, une politique agressive d'opposition au communisme fut remise en action. Pour l'Afrique, ce positionnement eut pour conséquence de voir les Etats-Unis s'intéresser de plus près au continent, comme à une des scènes où se jouait l'extension de l'influence soviétique. Dans cette optique l'administration Reagan tint à surveiller les velléités de la Libye sur ses voisins –problématique qui rejoignait la question des rapports avec le monde arabe- et soutint les mouvements d'opposition et de lutte aux régimes marxistes, en Ethiopie et surtout en Angola, étant donné la position stratégique de ce pays dans la région australe¹²⁸. Cette politique amena également une reconsidération des rapports entre Washington et Pretoria.

L'Afrique du Sud était une pièce maîtresse de l'opposition aux forces soviétiques dans la sous-région, et les Etats-Unis suivirent l'option des intérêts géostratégiques supérieurs aux impératifs de lutte contre le régime de l'apartheid et les politiques impérialistes de l'Afrique du Sud vis à vis de ses voisins. Au fil du temps, cette gestion de la question sud-africaine fut infléchie, sous la pression intérieure et du Congrès hostile à l'apartheid et à la politique de l'administration Reagan, tandis que l'Afrique du sud durcissait sa politique tant intérieure qu'avec ses voisins. Bientôt, la perte de vitesse de la politique extérieure soviétique, embourbée en Afghanistan, ne justifia cependant plus une attitude ambiguë et moins encore conciliante avec le régime sud-africain de la part de l'administration Reagan. Cette évolution conjuguée aux pressions croissantes aboutit au vote d'une loi anti-apartheid par le Congrès à majorité démocrate, qui intervint pour rééquilibrer quelque peu le bilan de la politique menée par les Etats-Unis en Afrique lors de la présidence Reagan¹²⁹.

La fin de la Guerre Froide et les nouvelles perspectives américaines en Afrique.

¹²⁷ *Ibid*, pp. 377-379.

¹²⁸ Audoux Jean-Pierre, Triebel Agnès, *op. cit.*, pp. 56 et 25.

¹²⁹ Melandri Pierre, *Reagan. Une biographie totale*, Paris, Robert Laffont, 1988, 503p., pp. 382 et 408.

Succédant à Ronald Reagan, George Bush vit l'effondrement du bloc soviétique et la fin de la Guerre Froide se produire lors de sa présidence. Ayant la charge de gérer cette transition historique et difficile mettant fin aux paradigmes dominants depuis près de cinquante ans, l'administration Bush eut également celle à endosser le rôle de superpuissance unique sur une scène internationale qui ne tarda pas à manifester de nouvelles formes d'instabilité et de crise. La guerre du Golfe permit à ce titre de redéfinir les perspectives d'évolution du monde comme le statut des Etats-Unis, devenus leader d'une approche multilatérale d'un nouvel ordre. Concentrée sur les priorités inhérentes à la transition du bloc soviétique, auxquelles vinrent s'ajouter les responsabilités posées par la guerre du Golfe, l'administration Bush ne trouva pas le temps pour s'investir dans une politique concernant l'Afrique durant ses quatre années de présence à la tête des Etats-Unis, malgré une évolution démocratique du continent africain qui pouvait être considérée comme un signe historique, et qui fut saluée comme un signe de l'évolution géopolitique globale de son époque par l'exécutif américain.

Non-prioritaires pour l'administration Bush, l'Afrique fut pour l'essentiel gérée dans sa dimension publique par le bureau des affaires africaines et son Secrétaire d'Etat Assistant, Herman Cohen, avec pour perspective essentielle de gérer le relais au continent du message et des orientations générales émises par le président et le Secrétaire d'Etat, James Baker. Les bases d'une politique future ambitieuse en Afrique furent néanmoins formulées, avec pour esprit d'augurer d'une véritable politique africaine des Etats-Unis, basée sur l'évolution à la fois du continent et de la scène internationale, et qu'aurait pu mettre en place l'administration Bush avec la mobilisation des volontés nécessaires, ce qui ne fut pas le cas dans le temps qui lui fut imparti. L'évolution politique de Washington amenant à envisager une politique globale concertée en Afrique fut donc en gestation dès ces années, bien que l'administration Bush n'ait jamais réellement manifesté une volonté d'investissement concret en ce sens, si ce n'est la promesse du soutien des Etats-Unis aux processus de démocratisation alors à l'œuvre en Afrique. Les efforts en faveur d'un rapprochement américain avec l'Afrique se manifestèrent en 1990 par une initiative diplomatique, l'invitation de tous les responsables africains en poste à Washington, afin de transmettre le message d'amitié des Etats-Unis aux pays s'engageant sur les chemins de la démocratie, une démarche censée relayer les orientations générales de la politique étrangère américaine. Malgré tout, la présidence Bush arriva à son terme sans qu'une politique effective ne soit même esquissée ; H. Cohen établit en revanche le

bilan de son mandat en rendant public un projet résumant la vision de l'action américaine telle que la concevait l'administration Bush en 1992¹³⁰.

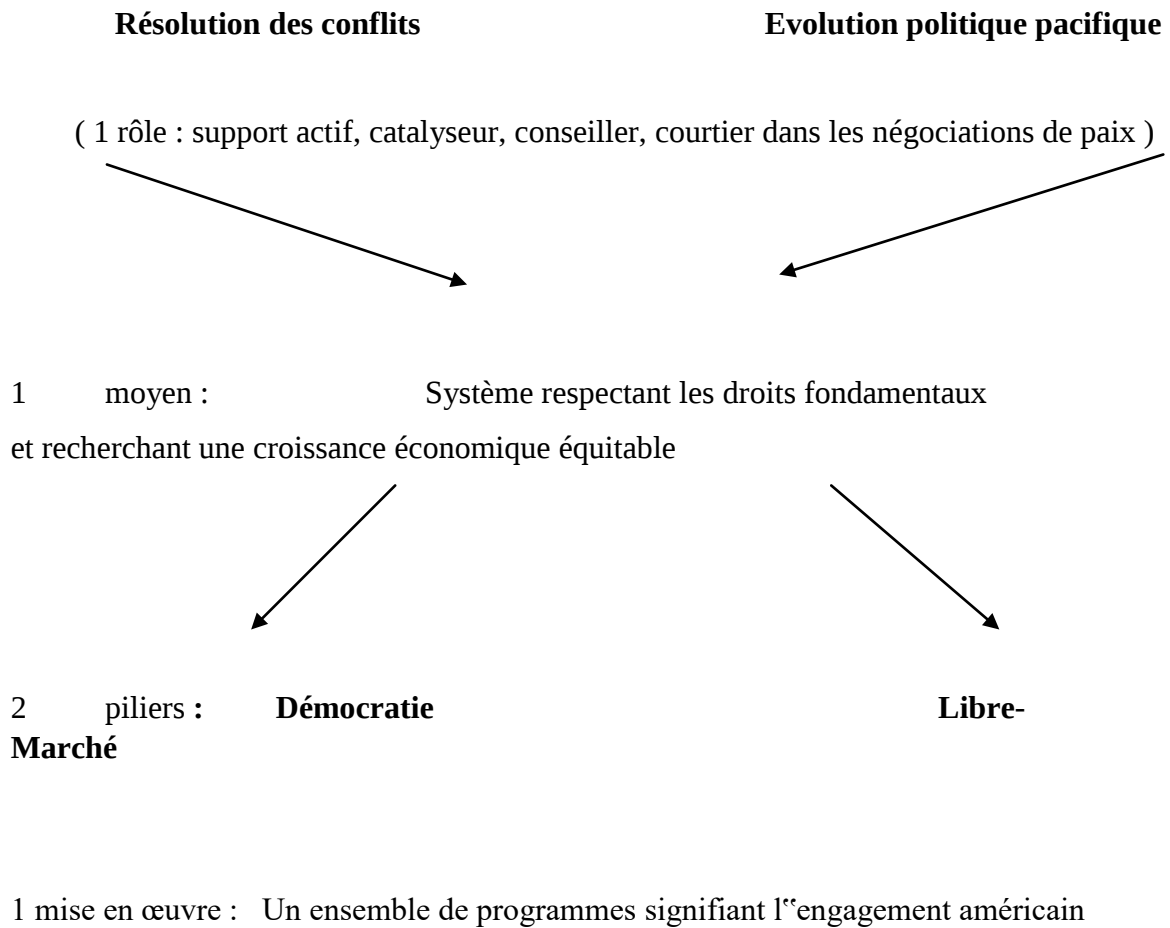
La victoire de W. Clinton rendit caduque les perspectives de ce projet, sans qu'il soit possible d'évaluer les chances qu'il aurait eut d'être effectivement mis en œuvre en cas de réélection de George Bush. De même, il est impossible de savoir quelle fut la part, dans ce projet préalable, de la projection induite par une fin de mandat et une élection présidentielle d'une part, qui nécessitait d'exposer une intention d'ensemble n'oubliant aucun dossier, et celle de la volonté politique réelle qu'il recouvrait d'autre part. Perspective politique en cas de réélection, ce genre de projection pouvait également se concevoir comme un pur élément à visée électorale, de même qu'une pierre portée dans le jardin d'un éventuel successeur en cas de défaite, servant ainsi d'achoppement à une future critique des choix et de l'action politiques en la matière. Si ce projet fut publié dans une forme développée à cette période sensible, ses grandes lignes avaient cependant déjà été exposées auparavant par H. Cohen. Sa publication préalable au projet de l'administration Clinton constitua un précédent, que le caractère novateur du projet suivant et sa mise en œuvre occultèrent. Ce projet fut néanmoins, et bien que théorique, une première tentative de politique africaine exprimée en tant que telle par les Etats-Unis, et à bien des égards, il préfigura l'action mise effectivement en œuvre par l'administration Clinton.

Le projet politique pour l'Afrique tel qu'il fut publié à l'extrême fin de la présidence Bush¹⁷⁸ révélait l'architecture d'une politique globale appliquée au continent africain, afin de répondre aux intérêts américains, tout en accompagnant l'évolution du continent dans le sens de ses évolutions récentes. Il reposait sur la réalisation de deux objectifs stratégiques, la résolution des conflits, et l'évolution pacifique du continent, domaines où les Etats-Unis se proposaient de jouer un rôle de « support actif », de catalyseur, de conseiller et de courtier dans les négociations de paix. Afin de réaliser ces deux objectifs majeurs, la solution proposée était l'établissement de systèmes démocratiques, respectant les droits fondamentaux et cherchant l'établissement d'une croissance économique équitable. Démocratie et marché économique libéralisé étaient donc les deux piliers de ce système. L'ensemble des problèmes transnationaux menaçait certes cette évolution, mais les Etats-Unis pouvaient néanmoins contribuer à les combattre. Pour favoriser l'établissement et l'accomplissement de cette logique, l'administration Bush

¹³⁰ Bunduku-Latha Paul, *L'Administration Clinton et l'Afrique*, Paris, L'Harmattan, 1999, 232p., p. 70.

proposait ensuite un ensemble de programmes généraux établissant l'engagement américain en Afrique.

2 objectifs majeurs :



le projet de l'administration Bush pour l'Afrique (janvier 1993)

¹⁷⁸ Département d'Etat, US State Department Dispatch, Volume 4, n°3, 18 janvier 1993, *op. cit.*

Le cœur de la politique proposée par l'administration Bush était constitué par ces programmes, censés apporter une réponse aux objectifs visés. Ce projet affichait une volonté logique et une couverture thématique complète, allant dans le sens d'une politique au spectre élargi censé répondre aux enjeux posés à l'échelle d'un continent. En revanche, leur établissement prit une forme fragmentée, se présentant comme une énumération de domaines d'action et de problèmes qu'aucune dialectique transversale ne rassemblait, ce qui témoignait des limites du projet en tant que « politique africaine » au sens propre, dotée d'une logique interne. Le projet semblait plutôt constituer une liste d'enjeux et d'objectifs caractéristiques de la situation en Afrique, auxquels étaient opposées des réponses potentielles de la part des Etats-Unis. Cette critique est notamment validée par la fin du document, qui énumérait une série de questions supplémentaires devant être intégrées ultérieurement à la politique américaine en Afrique, mais qui n'avaient pas trouvé de place dans le projet tel qu'il fut alors présenté. Les limites de l'action envisagée transparaissent dans cette logique fragmentée, mais également dans le manque de propositions concrètes de mesures que pourraient prendre les Etats-Unis pour réaliser ses objectifs, et de même, les orientations visant à les réaliser.

L'emploi systématique de formes auxiliaires conditionnelles pour désigner ces orientations témoigne également d'une distance entretenue entre les projections avancées et leurs éventuelles réalisations. Au final, le projet présenté par l'administration Bush incarnait plus une feuille de route potentielle assez générale qu'une politique globale logique et structurée qui aurait pu être applicable telle quelle. Le projet aurait en effet nécessité à la fois des mesures effectives d'application, une structure mieux articulée, et une dialectique de synthèse afin de pouvoir constituer une politique véritable. Les bases posées ce projet, sur un constat opéré sur l'évolution de l'Afrique et du contexte général, incarna néanmoins une volonté initiale, exposée au moment où l'administration Clinton allait entrer en fonction, et réaliser par la suite de manière effective le rapprochement politique des Etats-Unis avec l'Afrique.

2. De la formulation initiale du projet à l'élaboration d'une politique générale.

Selon le Conseiller à la Sécurité Nationale Anthony Lake, l'intention de s'investir dans une politique ambitieuse en Afrique aurait été formulée par W. Clinton dès la campagne présidentielle de 1992, en réponse aux évolutions positives que le continent était en train de générer, et dont Lake, alors conseiller pour la politique étrangère, s'était fait l'informateur auprès du candidat démocrate en sa qualité d'africaniste¹³¹. Héritant de la présence américaine en Somalie, le nouveau président américain ne pouvait en tout cas ignorer totalement le continent africain au moment de sa prise de fonction, tout comme la présence d'Anthony Lake dans son équipe à un poste clé dans l'organigramme de l'exécutif américain ne pouvait le laisser étranger à la connaissance des évolutions majeures de l'Afrique. Si la nomination de ce dernier au poste de Conseiller à la Sécurité Nationale ne se fit certes pas sur cette qualité, celle-ci joua certainement en revanche dans l'intéressement initial de l'administration Clinton pour l'Afrique, comme dans la formulation précoce d'un projet politique la concernant. Ce projet servit de base pour les développements ultérieurs, qui après des phases d'évolution inhérentes aux évolutions conjoncturelles et à leur réponse politique, s'incarnèrent dans la première politique africaine véritable développée par une administration américaine, et fit donc office de plan pour la construction de nouvelles relations entre les Etats-Unis et l'Afrique.

Le projet initial de l'action américaine.

Invité à la Brookings Institution le 3 mai 1993 pour un forum sur l'Afrique, en sa double qualité d'africaniste et de Conseiller à la Sécurité Nationale, Anthony Lake formula pour la première fois à cette occasion la volonté de la nouvelle administration de poursuivre une politique globale en Afrique et les orientations de cette politique¹³² ; cette intervention constitua donc en quelque sorte l'acte de naissance public pour l'administration Clinton d'une volonté de mener une politique africaine, globale, construite et concertée. Partant des mêmes constats relevés par Herman Cohen, relatifs aux évolutions globales autant qu'à celles du continent africain, A. Lake exposa ensuite les grandes lignes de ce que devait être la politique américaine en Afrique pour les années à venir. Cette projection ne partait, non pas de la formulation d'objectifs, mais

¹³¹ Lake Anthony, *Remarks at the Brookings Africa Forum Luncheon*, 3 mai 1993.

¹³² *Ibid.*

des défis qui se posaient en Afrique, et qui conditionnaient selon lui le champ de l'action américaine; ainsi, la politique déduite de ces variables s'orientait en trois thèmes :

-Le mouvement vers la démocratie

-Le mouvement intensifié vers l'économie de marché -La prévention et la résolution des conflits.

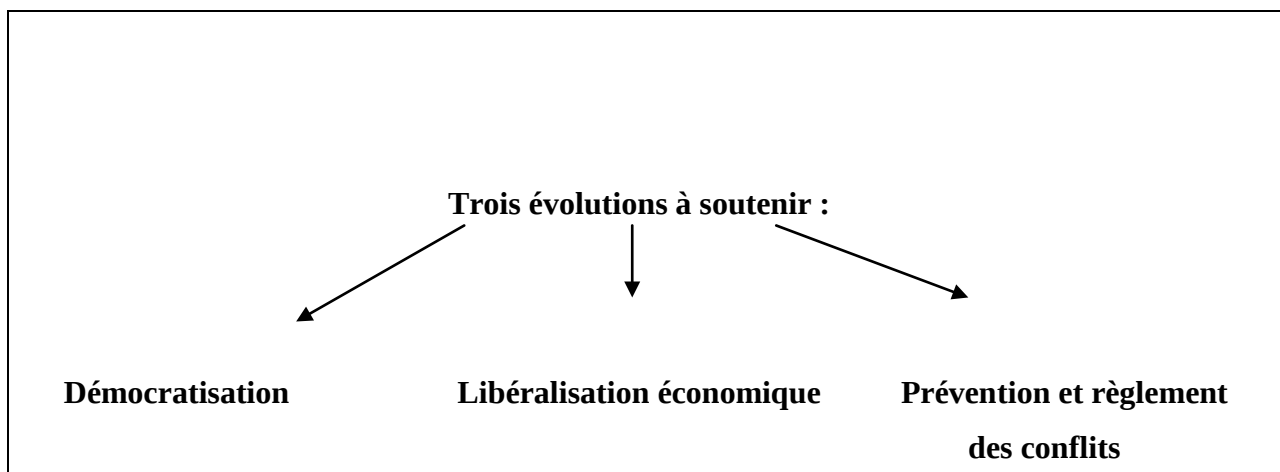
L'implantation de la démocratie était considérée comme la base de l'évolution de l'Afrique, conditionnant à la fois l'opportunité et la nécessité d'une implication américaine. Si elle n'était pas considérée comme la solution à tous les problèmes, elle se posait en revanche comme la meilleure base pour imposer leur résolution. En la matière, A. Lake fixa les critères d'exigence que l'administration Clinton tiendra ensuite comme les preuves tangibles de l'orientation positive des pays africains. Ainsi, la tenue d'élections ne constituait pas une preuve suffisante de démocratisation ; celle-ci passait plutôt par l'établissement d'institutions, et surtout par le développement de la société civile, par le biais de ses différentes composantes organisées : associations de citoyens, de femmes, mouvements politiques, associations étudiantes... L'objectif était par ces moyens d'imposer la responsabilisation des dirigeants et le respect des droits fondamentaux qu'exigent une société démocratique, tant au niveau des individus, des groupes que des médias.

L'avancée en Afrique du modèle de l'économie de marché et d'une croissance durable constituait ensuite le deuxième signe d'encouragement perçu en Afrique par l'administration américaine. Soulignant les difficultés que posaient aux sociétés africaines les politiques de transition dites de « bonne gouvernance », pourtant incontournables pour aller vers ce modèle de développement, A. Lake précisait la nécessité pour l'action américaine de se concentrer en la matière vers une aide à la transition, seul remède à la pauvreté récurrente du continent.

Cette aide était envisagée sous l'angle des possibilités de réduction de la dette d'une part, celui de l'aide à l'intégration de l'Afrique à l'économie mondiale d'autre part, et enfin celui des possibilités de développement des échanges entre les Etats-Unis et l'Afrique, par le biais du secteur privé américain. De même que pour la démocratie, l'administration américaine établissait des critères d'exigence, tant dans l'effectivité de la mutation des économies qu'au niveau du cadre légal qui devait accompagner cette mutation, en arguant de la nécessité de la stabilité et la fiabilité du marché, et d'une répartition équitable des produits de la croissance au

sein de la société. Anthony Lake ajoutait en outre un point à cette évolution économique, en mettant en avant les exigences environnementales que l'Afrique devait respecter au cours de ces changements, afin de préserver son capital, unique en la matière.

Le troisième domaine autour duquel devait s'élaborer l'action américaine en Afrique était la question de la prévention et du règlement des conflits. Sur ce sujet, la position américaine d'alors en Somalie prenait une signification particulière. Avertissant en préalable que les Etats-Unis ne pourraient résoudre chaque conflit que l'Afrique verrait se développer, A. Lake soulignait en revanche que le rôle diplomatique des Etats-Unis en la matière pouvait être développé, dans le cadre de coopération des organisations multinationales, qu'elles soient mondiales comme l'ONU ou bien africaines comme la SADC et l'OUA. L'opération en Somalie fut néanmoins citée comme exemple de ce que les Etats-Unis pouvaient faire pour changer une situation dramatique, dans une situation exceptionnelle, tirant en cela les dividendes d'une opération qui en était alors encore au stade du succès.



Le projet initial de l'administration Clinton en Afrique (mars à fin 1993)

Dès le début de la présidence Clinton, l'intervention d'Anthony Lake a ainsi fixé les domaines, l'orientation, ainsi qu'un certain nombre de critères qui perdurèrent au fil des évolutions du

projet et de sa mise en œuvre. S'appuyant pour l'essentiel sur des éléments théoriques assez généraux, cette exposition put néanmoins servir de base de développement de politique et de mesures effectives, sans être contredite à propos de ces termes. L'exigence du respect de critères stricts dans la définition des évolutions politiques et économiques fut ainsi conservée, constituant la condition initiale de la logique que développa l'administration américaine pour définir le cadre de son rapprochement avec les pays africains. Sur ce point, l'intervention d'Anthony Lake établit en outre clairement l'inscription de ce projet dans le cadre de la bonne gouvernance prônée par les institutions d'aide multilatérale, bien que le terme lui-même ne fut pas employé. En cela comme sur plusieurs points, le projet s'apparentait à celui formulé par l'administration Bush, bien que la logique d'exposition, et donc d'action, n'en fut pas la même, dans le maniement de domaines d'action similaires. Surtout, ce projet était exprimé en début de mandat, et s'ouvrait à ce titre la possibilité réelle d'être mis en œuvre. Les perspectives de l'action à initier furent en revanche très proches entre les deux projets, qu'il s'agisse du degré d'investissement américain, du rôle que l'administration américaine se proposait de jouer, du type d'action à favoriser, et même de la perspective politique multilatérale dans laquelle était projetée l'action américaine en Afrique. Servant de socle pérenne dans ses grandes lignes, cette exposition initiale des intentions de l'administration Clinton en Afrique connut ensuite des évolutions de sa formulation politique effective, sous l'influence de l'exercice du pouvoir et de sa confrontation aux exigences contextuelles, qui imprimèrent une évolution de l'organisation de la politique africaine envisagée.

L'évolution de la politique étrangère américaine et celle du projet pour l'Afrique.

La présentation initiale d'A. Lake fut effectuée alors que l'administration Clinton en était à ses débuts, et s'inscrivait encore dans la lignée de l'équipe précédente en assumant le rôle des Etats-Unis dans une perspective multilatérale héritée des précédentes évolutions des Etats-Unis sur la scène internationale. Or, celles-ci furent abandonnées dès la fin de l'année 1993, du fait d'une réorganisation de la ligne politique générale suivie par l'administration Clinton, et en conséquence de l'échec essuyé en Somalie, l'opération symbolisant à elle-seule l'orientation de la politique étrangère américaine maintenue jusque là. En mars 1993, alors que le projet pour l'Afrique était exposé, le Secrétaire d'Etat Warren Christopher affirmait encore la volonté américaine de développer, au travers de l'ONU, un « multilatéralisme déterminé » où

l'organisation aurait été dotée d'une armée véritable, destinée à assurer les opérations nécessaires sur la scène internationale¹³³. Dès le mois de septembre de la même année cependant, Anthony Lake exposait les fondements d'une nouvelle philosophie pour l'extérieur, l'enlargement, fixant à l'administration américaine un nouvel objectif, celui de l'expansion de la communauté libre des démocraties de marché, dont la diffusion assurerait la paix et la prospérité¹⁸². L'investissement multilatéral s'appuyant sur l'ONU était en même temps tempéré, avant d'être complètement refroidi par les déboires successifs de la politique américaine vis-à-vis de la Somalie, de la Bosnie puis du Rwanda, confrontée tant à ses propres erreurs et hésitations qu'aux arcanes de l'organisation en matière de prise de décision.

Il en résulta un repli de l'administration américaine en matière d'intervention dans les situations de crise, qui se traduisit par une redéfinition restrictive de l'intervention extérieure américaine, et à terme une remise en question du multilatéralisme tel qu'il avait été perçu peu de temps auparavant.

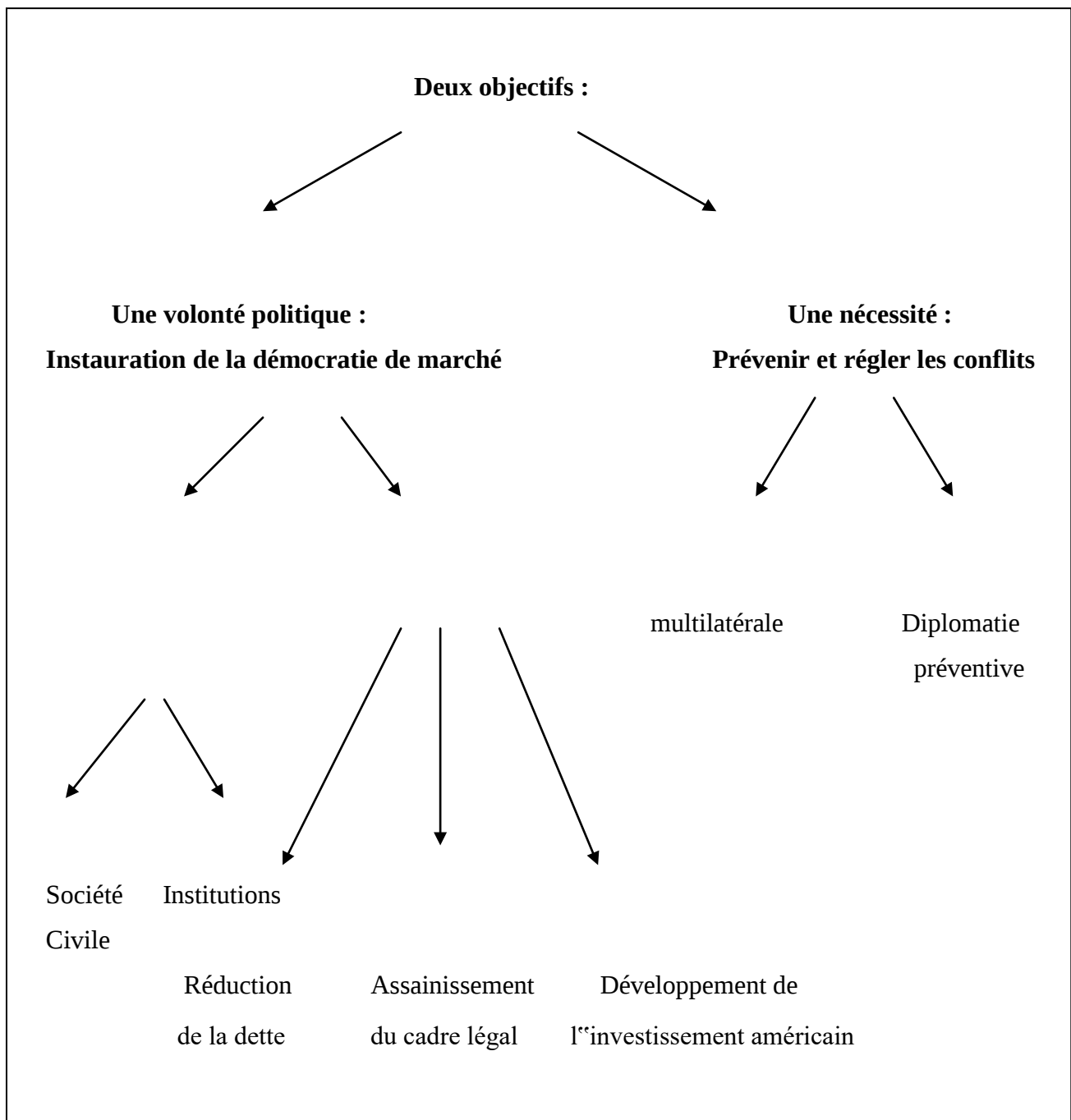
Pour le projet concernant l'Afrique, cette évolution politique globale n'entraîna pas de modification profonde de ses termes, l'opération en Somalie n'ayant pas été avancée comme un modèle de l'action américaine, mais seulement utilisée, au temps de sa réussite, comme un exemple de l'investissement exceptionnel dont pouvaient faire preuve les Etats-Unis pour résoudre un problème. La perspective multilatérale fut reléguée au rang d'un moyen, au lieu d'être une des perspectives générales de l'action ; concernant la politique prévue en Afrique, cette évolution n'engageait pas de changement essentiel, ce d'autant plus qu'elle n'en était encore qu'à sa conception théorique, et que ses orientations s'accordaient à ce titre fort bien au repositionnement global américain. Pour la structure formelle du projet, en revanche, l'abandon de l'option multilatérale, et l'adoption de celle de l'enlargement (favoriser la démocratie et l'économie de marché) faisait des deux premiers domaines d'action du projet exposé par A. Lake les piliers de la volonté politique américaine en Afrique. Ces deux domaines furent par la suite fréquemment associés dans le discours officiel de Washington, chacun étant la condition réciproque de la réalisation de l'autre. Cette évolution formelle fut celle du projet lui-même, passant des nécessités en Afrique aux objectifs américains comme paradigmes de départ, bien que les objets relatifs fussent les mêmes.

¹³³ Melandri Pierre, Vaïsse Justin, *op. cit.*, pp. 110-112.

Le troisième domaine, le règlement des conflits, prit quant à lui une importance primordiale directement liée aux événements qui se déroulèrent au Rwanda, et l'aveu d'échec de l'administration Clinton à avoir su y répondre de manière appropriée et rapide. Cette question devint sensible au point de devenir l'une des deux branches principales de la rhétorique américaine dans sa redéfinition. Plus qu'une volonté politique cependant, elle faisait figure de nécessité morale pour les Etats-Unis, dans la perspective d'une politique globale pragmatique envers l'Afrique. Mais le poids conjoncturel du génocide rwandais sur l'appareil décisionnel américain fit alors de la prévention et du règlement des conflits une priorité incontournable dans l'exposition thématique de la volonté politique américaine. Malgré l'importance prise dans la rhétorique renouvelée concernant l'Afrique, le règlement des conflits incarnait à la fois les conditions nécessaires à la réalisation des objectifs américains, et la conséquence de leur réalisation ; il leur était donc en cela subordonné dans la logique du projet émis par l'administration, mais constituait autant un objectif majeur, le second des termes de l'exposition politique révisée. Cette dichotomie entre l'importance affichée et la place logique effective de la question du règlement des conflits dénotait sa mise en exergue particulière par le discours officiel, à l'aune du drame rwandais, tandis que les deux autres objectifs incarnaient la voie effective que désirait suivre l'administration Clinton dans l'élaboration d'une politique africaine sur le long terme. La démocratie et une économie libéralisée étaient en outre les deux facteurs de stabilité les plus à même de permettre le règlement, et peut-être surtout la prévention des conflits, conflits qui constituaient pour Washington la réfutation la plus brutale des perspectives d'évolution escomptées pour le continent africain dans la lignée des évolutions observées au même moment sur la scène internationale. La recomposition formelle du projet à ce moment rendit donc compte d'un état d'esprit particulier, dans un contexte précis, et précisait en même temps les orientations politiques qui allaient ensuite être suivies. Il en résultait une formulation hybride, entre les nécessités politiques du moment à l'égard de l'Afrique, et les orientations politiques envisagées pour le futur. A la suite des

¹⁸² *Ibid.*

conséquences des crises somalienne et rwandaise, le projet de l'administration Clinton pour l'Afrique fut donc réévalué sous une architecture différente, issue de l'exposition initiale :



La reconsidération du projet américain pour l'Afrique (1994)

Démocratie

Economie libérale

Coopération

Médiation

Ce projet remodelé, dont les termes de l'action et des domaines d'application de la politique envisagée commençaient à se préciser, marquait également l'intention affichée par l'administration Clinton de mettre en place une réelle politique africaine à la fois large dans ses domaines, élargie à l'ensemble du continent, et structurée dans sa présentation. L'expression officielle de cette reconsidération politique se fit à l'occasion de la première conférence sur l'Afrique tenue à la Maison Blanche, les 26 et 27 juin 1994, et le discours du président Clinton qui exposa à cette occasion la nouvelle forme du projet, et affirma la volonté de s'en servir pour développer une politique large et applicable à l'ensemble du continent¹³⁴.

De déclaration d'intention, le projet devenait intention politique effective, que la matérialisation des termes de l'action politique, certes encore générale, avaient pour but d'affirmer. Chacun des termes du projet constituait un des objectifs de l'action, telle que définis par l'administration afin de parvenir à la réalisation des objectifs généraux dont ils dépendaient. Or, ces termes ne furent pas définis selon une nature identique : Certains d'entre eux constituaient des domaines thématiques, constitutifs de l'évolution en Afrique (par exemple le développement de la société civile) où devraient se déployer des initiatives destinées à les favoriser. D'autres étaient des objectifs politiques établis (par exemple la réduction de la dette), formulés par l'administration et dépendant directement de l'action américaine, dont seuls les modalités de mise en oeuvre étaient à préciser. D'autres enfin constituaient des orientations politiques (par exemple la diplomatie préventive), adoptées pour l'accomplissement d'objectifs. L'élément remarquable de cette différence de nature des termes du projet est qu'elle distinguait en fait chacune des trois branches de l'action américaine, la faisant apparaître sous une considération politique différente des autres : aire d'action pour l'avancement de la démocratie, objectifs précis pour celui de l'économie, et orientations politiques pour le règlement des conflits.

Dans les termes même de sa présentation, le projet américain établissait donc une spécificité de l'action pour chacune des branches de sa politique, et par conséquent une différenciation de ces

¹³⁴ Clinton W., "Remarks by President to White House Conference on Africa", *op. cit.*

domaines d'action. De fait, et bien que ce projet se voulût global et allait servir de matérialisation à la volonté américaine, il témoignait déjà des orientations que la politique de l'administration Clinton allait prendre dans les mois suivants. Il apparaît en effet dans cette formulation de 1994 que les efforts dans le domaine économique étaient les plus avancées, psychologiquement parlant, dans la conception de l'administration, sur la voie d'une matérialisation effective. Or, ce sont bien ces orientations qui connurent le plus d'avancement dans les années 1995 et 1996, sous l'impulsion conjuguée de la création de l'O.M.C, de la mise en chantier d'un projet de loi sur les relations économiques entre les Etats-Unis et l'Afrique, et des efforts du Secrétaire au Commerce Ronald Brown pour trouver des accords de développement des échanges au sein du continent, au point d'infléchir la formulation que prit finalement la politique américaine envers l'Afrique au moment de sa matérialisation définitive.

La forme définitive de la politique africaine.

La formulation finale de la politique envisagée par Washington vis-à-vis de l'Afrique fut en fait exposée après la réélection du président Clinton, qui donnait quatre ans pour la mise en œuvre d'un projet jusque là limité à un processus de gestation. A l'occasion de la recomposition de l'administration Clinton (qui vit notamment la nomination de Susan Rice au poste de Secrétaire d'Etat Assistant aux Affaires Africaines), la politique envisagée et mise en chantier dans les années précédentes connut une reformulation d'ensemble, destinée à correspondre à la forme que devait prendre l'action américaine dans sa mise en œuvre effective. Fruit d'une réflexion mature sur les objectifs américains, cette projection fut conservée, affirmée et maintenue jusqu'à la fin de la présidence Clinton, constituant le plan effectif suivi pour la construction politique, et la base de la rhétorique discursive destinée à la promouvoir et la défendre.

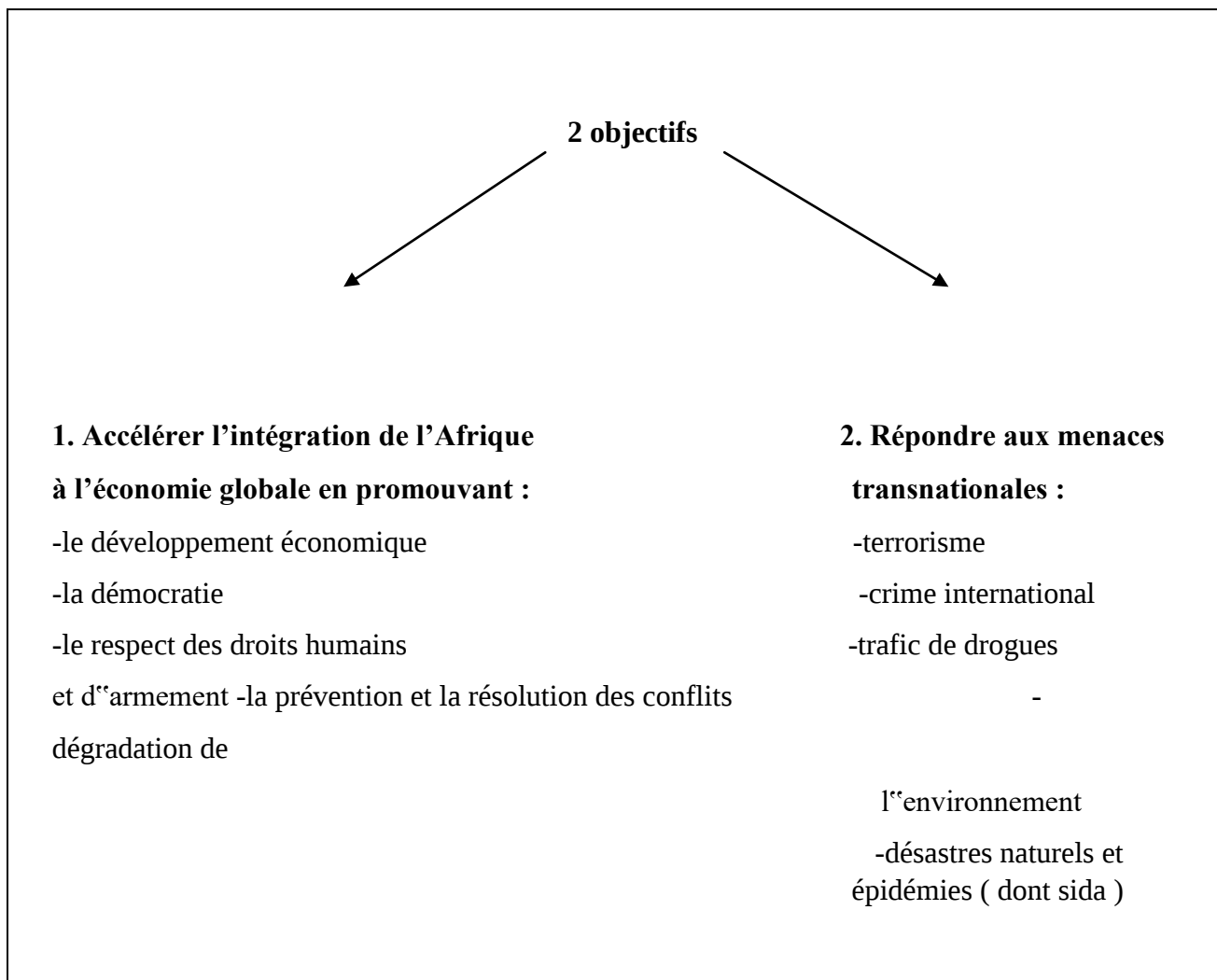
La recomposition visait avant tout à définir clairement les orientations de la politique américaine, ses hiérarchies et articulations logiques, au moment où elle entamait sa phase de matérialisation critique. Cette démarche avait pour objectif de conformer le plan théorique aux développements réels qu'avait connus l'action américaine à l'endroit de l'Afrique dans les deux années précédentes, et qui avaient infléchi les orientations de la politique souhaitée pour l'Afrique. Ainsi, après les avancements accomplis en la matière (tant pour les mesures

effectives que le concept lui-même), le volet économique devenait le premier des thèmes majeurs de l'action américaine. La refonte des logiques et priorités du projet subordonna tous les autres objectifs précédemment évoqués, en matière de développement économique, démocratique et de résolution des conflits au développement de cette thématique. De la même manière, la défense contre les menaces transnationales émanant de l'Afrique ou y trouvant un terrain de développement devenait le second thème majeur de la politique envisagée, matérialisant en cela les préoccupations géopolitiques globales que l'inclusion de l'Afrique au système-monde suscitaient à Washington, de même que les contraintes qui s'opposaient à une formulation convaincante de la politique africaine de l'administration Clinton, notamment au Congrès¹³⁵. La politique concernant l'Afrique ne se limitait ainsi plus à une appréhension intrinsèque du continent, mais la connectait dans une seconde perspective aux contingences que la mondialisation y faisait apparaître en terme de problèmes transnationaux, tandis que le volet économique, plus positif, reliant mondialisation et Afrique dans la perspective américaine, était inclus au premier thème.

La recomposition visait également à synthétiser une vision politique conceptuelle clarifiée et apaisée, qui avait pu prendre ses distances avec les contingences externes immédiates, pour se penser à la fois sur le long terme et sur des paradigmes reconsidérés. C'est aussi dans cette nouvelle perspective d'élaboration que l'option géostratégique de sécurité se concevait, constituant le versant du projet s'attachant aux aspects plus sombres motivant le développement d'un partenariat entre les Etats-Unis et l'Afrique qui se voulait être sur le long terme, et qui donc envisageait à ce titre toutes les questions se posant au sein d'un mouvement de fond ; l'heure n'était donc plus à une approche uniquement conjoncturelle-positive, mais à un traitement général témoignant d'une implantation plus mature du projet. L'articulation générale permettait à ces deux thèmes, « développement » et « prévention des menaces » d'envisager des politiques futures, quelle que fût leur nature, et de répondre à l'ensemble des besoins des stratégies américaines sans modifier l'architecture de l'ensemble, lui conférant ainsi une validité accrue. La remise du règlement et de la prévention des conflits à une place secondaire dans la logique du projet signifiait en outre une considération raisonnée et apaisée du problème, envisagé dans un cadre global et comme un effort à long terme, et non plus mis en exergue par la réalité brutale de ses manquements dans le temps présent.

¹³⁵ Chapitre 7.

La recomposition du projet était enfin destinée à servir de base promotionnelle à sa propre réalisation, en soutenant la légitimité et le bien-fondé de l'action de l'administration Clinton, aussi bien auprès des africains et des américains, que des autres acteurs en présence (médias, organisations internationales, autres partenaires de l'Afrique...), dans la perspective de son exposition maximale. La solidité thématique et argumentative de ses deux piliers, comme l'effet d'équilibre qui émanait de leur exposition parallèle témoignaient d'un effort d'architecture allant dans ce sens, au moment même où l'administration Clinton allait s'investir avec force dans la défense et la promotion de cette politique. L'affirmation quasiinchangée de cette logique dans les interventions officielles effectuées durant les années suivantes put témoigner de sa solidité, et du fait qu'elle était bien l'aboutissement de la réflexion et de la volonté de l'administration Clinton concernant l'Afrique. Bâti pour être à l'épreuve des critiques comme des évolutions conjoncturelles, ce plan était autant la formulation de la politique américaine qu'un élément à part entière de sa défense et de sa légitimité ; en tant que réalisation conceptuelle exposant les orientations de la volonté américaine, cette exposition était destinée à accompagner les évolutions de cette dernière, avec la résolution sous-jacente de ne pas être remise en cause, ni par ces évolutions, ni par celles des conjonctures, africaine, américaine ou globale. Le projet pouvait ne pas aboutir; à partir de sa révélation, il était néanmoins conçu comme l'émanation terminale de la volonté de l'administration Clinton, et n'allait plus en ce sens faire l'objet de refonte structurelle ou logique.



Le projet définitif de politique africaine de l'administration Clinton (1997-2000)

La formulation définitive du projet de l'administration Clinton concernant l'Afrique, outre la précision des orientations qui allait constituer cette politique, fut également le manifeste de la maturité et de l'indépendance prises à l'encontre des contingences, influences et contraintes externes. L'évolution de la volonté politique constitutive de cette présentation peut se lire dans les choix, la hiérarchisation et la structuration du projet et de ses thèmes. Elle peut également être perçue dans le fait que cette présentation ne connut pas d'inflexion majeure au cours des trois années suivantes, et qu'elle servit effectivement de fil conducteur aux réalisations américaines concernant l'Afrique. La seule modification notable eut en fait lieu dans une période limitée, suivant les attentats qui visèrent les ambassades américaines en Tanzanie et au

Kenya, le 7 août 1998 ; dans ce contexte, certaines présentations faites de la politique américaine en Afrique purent voir intervertir l'ordre des deux thèmes majeurs, faisant ainsi passer la lutte contre les menaces transnationales -et donc le terrorisme- comme le premier des objectifs de l'administration¹³⁶. Bien que n'ayant pas de conséquences sur la logique du projet, cette inversion ne dura en outre que peu de temps (jusqu'au début de l'année 1999), cette inversion faisant peut-être d'ailleurs partie des stratégies de gestion de cette crise envers le public et les médias en terme de communication. Cet épisode constitua en revanche un véritable test de fiabilité et de solidité du projet américain. Malgré le degré de gravité de cette attaque, la hiérarchie, les thèmes et de la structuration du projet ne furent en effet aucunement bouleversés, prouvant, comme d'ailleurs face à la dégradation générale de la conjoncture en Afrique au cours de cette même année 1998, que la politique africaine des Etats-Unis étaient sur des rails solides et pleinement assumés dans les termes de son exposition.

La situation était donc fort différente de celle de 1994, où le génocide rwandais et sa gestion par les Etats-Unis avait conduit de manière réactive à une formulation spécifique, mettant en exergue une question qui fut par la suite rétrogradée dans la logique politique. Cette observation peut donc être envisagée à posteriori comme un indice de la fragilité du projet et de son exposition aux contraintes extérieures à cette date. L'année 1997 marqua une rupture d'avec cette dynamique. Le projet était désormais suffisamment solide pour conserver cette forme jusqu'à la fin de la présidence Clinton, de résister aux difficultés contextuelles et conjoncturelles, et de porter la réalisation de la politique selon les termes qu'il exposait. Cette solidité conceptuelle tenait de sa conception, dont la structure témoigne d'un effort particulier de réflexion et d'élaboration ; elle fut également le fait des premières réalisations et des avancées concrètes effectuées dans l'intervalle, notamment en matière économique, qui ont pu donner substance au projet, et donc en renforcer l'assise, le bien-fondé et la légitimité.

Réalisations concrètes et degré d'élaboration conceptuelle soutenaient ainsi autant qu'ils démontraient le renforcement de la volonté politique et de la conviction de l'administration Clinton envers leur politique en Afrique. La gestion de cette dernière avait ainsi changé de nature en même temps que le projet lui-même.

¹³⁶ Chapitre 10.

3. Les étapes de développement de la politique africaine.

La politique africaine de l'administration Clinton n'a pas connu un développement linéaire. Certains de ses paramètres purent certes dépendre d'une évolution prévisionnelle poursuivie dans une seule et même direction ; pour l'essentiel cependant, l'évolution du projet fut le résultat de la rencontre des opportunités et des contraintes avec la volonté politique investie, qui ne fut elle-même pas constante. Des premières intentions à l'aboutissement observable à la fin de son mandat, l'action envers l'Afrique a ainsi connu des évolutions, des mutations dont la correspondance avec les éléments extrinsèques a contribué à constituer plusieurs périodes distinctes de son histoire. Ces différentes phases et leur enchaînement firent partie des données que la gestion du projet au long de la présidence de W. Clinton dut successivement prendre en compte, tant pour légitimer les orientations, les modifications de trajectoires, que pour affirmer les thèmes et directions de la politique envers l'Afrique. La mutation du projet dans le temps fut en outre intégrée par l'administration Clinton dans ses stratégies de développement, à partir du moment où le projet avait atteint un seuil d'autonomie et des perspectives d'élaboration suffisantes pour en maîtriser la progression, et que put être acquise la pleine conscience de cette possibilité. De fait, le démarquage de périodes observables dans l'évolution du projet et de la politique envers l'Afrique fut autant le fait des événements, des orientations théoriques, des décisions politiques et des pierres posées pour la fondation d'une politique africaine, que de la maîtrise de ces processus dans la constitution d'un temps spécifique par l'administration Clinton, arrivée à un certain degré d'avancement, par la mise en scène et l'aménagement de la temporalité de son action. Il en découla une caractérisation, un climat différencié pour chacune des phases de la politique africaine développée, qui participèrent de la méta-construction de cette politique à chacune de ses étapes, en même temps qu'ils en étaient en partie la conséquence.

Solder le passé et envisager l'avenir : 1993-1994.

Les premiers temps de la présidence Clinton signifièrent pour la politique en Afrique une mise à niveau des héritages des précédentes politiques appliquées par les Etats-Unis, et une prise de connaissance des nouvelles réalités et perspectives du continent, dans le cadre spatiotemporel de la mondialisation et de la fin du vingtième siècle, en vue de la formulation d'une politique à son égard. Ils impliquèrent également la gestion inattendue de situations de crise, en Somalie et au Rwanda, qui jouèrent dans leurs conséquences politiques un rôle évident sur la gestation des processus de formulation d'une volonté politique poussée envers le continent africain. D'un point de vue général, l'administration Clinton était pour l'essentiel confrontée au sujet de l'Afrique à un ensemble de situations et de paramètres issus du passé, dont il fallait assurer la gestion transitoire. Les évolutions en Afrique et la mise en perspective nouvelle permise par la fin de la Guerre Froide constituaient ainsi le chantier de normalisation que l'administration américaine devait engager. Le dossier majeur en la matière était celui de l'évolution de l'Afrique du Sud, engagée sur la sortie de l'apartheid et les débuts sensibles de la démocratie au suffrage universel. Cette évolution modifiait la situation dans la sous-région australe, et débarrassait dans le même temps le continent d'une de ses sources majeures de tension interne, et de stigmatisation externe. La transition en Afrique du Sud était cruciale pour les Américains, d'un point de vue stratégique, tant pour le pays lui-même, que pour l'évolution du continent, égard au poids du pays sur la scène africaine. Cette transition l'était de même pour les intérêts directs des Etats-Unis, dont l'Afrique du Sud était le partenaire économique principal et l'interlocuteur politique privilégié en Afrique.

L'action de l'administration Clinton se situa à ce titre dans la continuité de celle initiée par l'administration précédente, dans un processus de normalisation, d'accompagnement et de soutien de la transition sud-africaine. En septembre 1993, les sanctions économiques américaines jusque là encore en vigueur à l'encontre de l'Afrique du Sud furent levées, mesure suivie en novembre par la proclamation de la loi « South Africa Transition to Democracy Act », destinée à mettre en place les conditions de l'aide à la transition politique du pays. Après la tenue d'élections et l'accession de Nelson Mandela à la présidence sud-africaine au printemps 1994, ces mesures furent complétées par la mise en place en octobre de l'U.S-South Africa Binational Commission, destinée à renforcer les relations bilatérales entre les deux pays¹³⁷.

¹³⁷ US-South Africa Binational Commission, < <http://www.usinfo.state.gov/regional/bnc/usafrica/soafbnc.htm> >.

Parallèlement à ce chantier principal, l'administration Clinton s'attacha à supprimer les derniers vestiges résiduels de la politique américaine héritée de la Guerre

Froide. La normalisation des relations diplomatiques avec l'Angola se fit dans cet esprit, avec la volonté de mettre fin aux anciens antagonismes générés par les oppositions idéologiques.

L'objectif était concrètement de mettre fin à d'anciens paradigmes politiques n'ayant plus raison d'être, car, comme l'attestèrent les sanctions économiques décidées à l'encontre de l'Angola dans la même période (et ce dans le but d'amener à la fin de la guerre civile), la fin des anciens paradigmes d'appréhension n'était pas nécessairement motivée par la mise en place de relations privilégiées.

En parallèle de la normalisation des relations avec les pays africains, l'administration Clinton eut à gérer la transition avec la politique de l'équipe précédente ; si la politique africaine de l'administration Bush était restée à l'état d'un projet, l'implication en Somalie constituait en revanche une situation inédite et stratégiquement délicate, dont hérita la nouvelle équipe dirigeante quasiment dès sa mise en œuvre sans en avoir décidé aucune des orientations initiales. L'administration Clinton sut dans un premier temps tirer profit du succès de l'opération humanitaire et de son exposition; la tournure critique de la situation, et la mort de dix-huit soldats américains à Mogadiscio à la fin de l'année 1993 constitua cependant un tournant, entraînant la dénégaration de la volonté initiale du projet, l'annonce du retrait américain, et l'accélération de l'abandon à terme de l'orientation multilatérale générale placée sous l'égide de l'ONU¹⁸⁷. Le retrait de Somalie et la réorientation de la politique américaine, tant globale qu'en Afrique, constitua de fait la réelle rupture appliquée par l'administration

Clinton d'avec les jalons africains posés par l'administration Bush, aussi ténus avaient-ils été. Le projet proposé par Anthony Lake en mars 1993 au Brookings Institute conservait en effet des points communs avec celui émis par l'Administration Bush à la fin de son exercice. Cet aspect tenait pour beaucoup au caractère encore théorique des intentions développées, qui recoupaient donc nécessairement le projet et les thèmes précédents.

La rupture consommée avec les logiques initiales ouvrit la voie à l'émergence d'une politique africaine effective et originale produite par l'administration Clinton. La thématique de rupture avec le passé de la politique américaine fut en outre un leitmotiv permanent de la rhétorique officielle en la matière, un *modus argumentaire* pour justifier et légitimer de l'implication américaine en Afrique dans une ère nouvelle de recomposition des équilibres et des alliances.

L'effort conduisant à cet approfondissement de la politique envisagée en Afrique passa néanmoins au travers de la confrontation à l'épreuve du génocide rwandais ; comme il le fut évoqué précédemment, cette tragédie et son impact sur la conscience politique américaine en terme de gestion de la crise s'imprima profondément sur la volonté initiale d'une politique africaine conçue à ce moment par l'administration Clinton, et en indexa fortement les orientations initiales. L'année 1994 vit donc l'administration américaine se doter d'un projet effectif d'instauration et de développement d'une politique africaine, rendue publique d'une manière démonstrative par le président Clinton à l'occasion de la première conférence sur l'Afrique organisée à la Maison Blanche. La présentation de ce projet fut également l'occasion pour le président de préciser pour la première fois que son administration entendrait désormais développer ses relations avec l'Afrique sur la base d'un partenariat aux bénéfices mutuels pour américains et africains. Cet événement organisé à la Maison Blanche constitua par ailleurs la première mise en scène importante de la volonté exprimée envers l'Afrique qui, si elle ne fut pas suivie immédiatement d'autres exemples, initia un processus important de mise en avant événementielle, qui fut inscrit par la suite de manière fondamentale dans la gestion et le développement de ce projet. Cette conférence, qui vit l'annonce de l'intention du président de conduire une politique africaine basée sur une exposition spécifique, marqua également le point de départ d'un investissement accru en faveur de la matérialisation des termes de cette politique, qui allait constituer l'essentiel de la phase suivante de l'évolution du projet africain de l'administration Clinton.

La mise en chantier des fondations de la politique africaine : 1995-1996.

Le projet formulé en 1994 servit de base de travail et d'investissement dans les mois suivants, particulièrement pour son volet concernant le développement de relations économiques et commerciales entre les Etats-Unis et l'Afrique. Si peu de mesures effectives sortirent de terre dans la même période, des étapes essentielles pour l'aboutissement de divers volets de cette politique comme de la politique africaine en tant que paradigme d'ensemble, furent élaborés et réalisés au cours des années 1995 et 1996. Cette période de gestation fut en outre l'occasion pour le projet de prendre, par l'avancement de certaines perspectives thématiques, les formes

¹⁸⁷ Chapitre 8, partie 2.

spécifiques que sa formulation ultérieure adopta, et de fait l'occasion pour la politique africaine de s'affirmer en tant que processus. Si la prévention et la résolution des conflits sembla être l'élément moteur de la reconsidération de la politique à mener pour l'Afrique par l'administration Clinton, les années suivantes virent surtout l'idée d'un partenariat économique entre les deux espaces se développer dans la sphère publique de la politique en train de se faire.

Bien que le constat des opportunités du continent africain en la matière fusse à première vue désengageant, la rencontre des nouvelles perspectives de l'économie globale et de certaines volontés politiques abondèrent dans le sens contraire, au point de développer le volet économique de la politique américaine dans une perspective politique d'ensemble, insérée dans le contexte de la mondialisation. L'événement moteur de cette logique fut la ratification par les Etats-Unis en décembre 1994 des accords de l'Uruguay Round, qui prévoyaient la fondation et la participation des Etats-Unis à l'Organisation Mondiale du Commerce, remplaçant le GATT au 1^{er} janvier 1995. A la suite de la ratification de cet accord, le Congrès demanda en effet entre autres au président Clinton d'élaborer un rapport sur les opportunités commerciales des Etats-Unis avec l'Afrique, et émit son souhait d'être régulièrement informé des évolutions de la politique de l'Administration en ce sens. Un continent telle que l'Afrique, malgré ses difficultés et la faiblesse des liens préexistants avec les Etats-Unis, ne pouvait en effet pas être totalement ignoré dans la perspective d'une recomposition globalisée des échanges commerciaux ; si ce n'était pour le présent, le futur induisait quoi qu'il en soit de se positionner à son égard dès ce moment. Cette logique rencontra la volonté de l'administration Clinton de développer dès ce moment les relations commerciales avec l'Afrique, afin de profiter des opportunités et des potentialités s'y faisant jour.

Les exigences de la mondialisation en train de se mettre en place nécessitaient quoi qu'il en soit que les Etats-Unis eurent une réflexion sur les opportunités à court, moyen et long terme en Afrique, à un moment crucial pour le positionnement des influences et des partenariats dans un cadre renouvelé. Le Congrès autant que l'administration se retrouvèrent donc sur ce constat, et la nécessité d'une étude initiale de la question, même si les conclusions à en tirer purent ensuite diverger. Ce rapport constitua la première étape de la reconsidération des opportunités économiques avec l'Afrique ; il initialisa en outre l'activation du Congrès sur cette question, qui au départ suscitait plus de scepticisme que d'enthousiasme. La remise du rapport en février 1996 fut suivie par la formation d'un groupe d'étude, dont l'un des membres, James Mc

Dermott, proposa en réponse aux éléments avancés le projet de loi initial encadrant le développement des relations commerciales américano-africaines ; la formulation, puis la ratification de ce projet de loi devint dans les années suivantes l'un des chantiers-phare et la clé de voûte de la politique africaine élaborée par l'administration Clinton.

Parallèlement, l'administration oeuvrait de son côté à analyser et promouvoir les opportunités économiques constituées par le continent africain. L'implication de membres éminents de l'administration Clinton sur cette question des relations économiques avec l'Afrique démontra que cette perspective constituait effectivement dans ces années 1995-1996 le chantier principal de développement d'une politique africaine conséquente de la part des Etats-Unis.

Qu'il s'agisse d'auditions devant les commissions du Sénat ou de la Chambre des Représentants, d'intervention devant des publics issus de la société civile, des responsables économiques, ou encore des représentants et responsables politiques africains, aux Etats-Unis ou en Afrique, que les circonstances y soient consacrées ou bien qu'elles en fournissent l'opportunité, les tribunes se multiplièrent pour défendre le bien fondé d'un partenariat américano-africain sur des bases économiques et en exposer l'avancement politique. Le chantier en cours consistait autant à faire avancer les éléments constitutifs de cet objectif que d'en assurer la légitimité, voyant se multiplier la production d'étude, d'analyse, et de présentations officielles sur le sujet. L'implication politique et l'inflexion du discours officiel en ce sens furent ainsi déterminants pour le développement de cette orientation économique dominante. L'investissement du Secrétaire au Commerce Ronald Brown fut certainement l'élément clé de cette implication lors des années 1995 et 1996, puisqu'il fut le membre éminent de l'administration qui s'investit le plus dans cette recherche du développement d'une politique américaine en Afrique, au cours du premier mandat de W. Clinton.

Egard à son rang dans l'administration, R. Brown donnait par son investissement sur le sujet une légitimité au développement d'un partenariat économique avec l'Afrique, que soutenait l'avancement effectif du chantier politique. C'est également lui qui formula de manière claire et ambitieuse l'inflexion générale de la politique américaine en Afrique, en annonçant lors d'une visite à Dakar que les Etats-Unis entendaient désormais traiter avec leurs partenaires africains et sortir de ce fait le continent des prérogatives européennes que les liens historiques

avaient instaurées, et que la Guerre Froide avait contribué à maintenir¹³⁸. Ces efforts accompagnèrent les perspectives de développement de la politique africaine de l'administration Clinton que la réélection du président permit de mettre en œuvre à partir de 1997 ; la formulation de cette politique dans sa forme achevée hérita alors des éléments avancés, développés et mis en gestation lors de cette période préparatoire, principalement en faveur de la projection économique qui constituait l'épicentre avéré de cette politique.

L'inauguration de la phase intensive de développement : 1997.

La réélection de W. Clinton à la présidence américaine permit d'envisager l'implantation concrète de la politique élaborée lors des deux années précédentes, et qui fut inscrite de ce fait dans l'agenda de l'administration comme un objectif à mettre en œuvre immédiatement. L'année 1997 marqua ainsi un tournant, autour de trois éléments faisant évoluer la gestion de la politique en Afrique : L'implication grandissante des membres principaux de l'administration, le lancement d'initiatives majeures, et l'affirmation d'un projet global conçu pour accompagner l'action politique jusqu'à son terme. L'inauguration de cette implication avait en fait été le voyage préalable du Secrétaire d'Etat Warren Christopher en Afrique en octobre 1996. Alors que la campagne présidentielle en était à sa phase cruciale, cette visite prit un écho certain, et fut l'occasion d'affirmer la volonté de l'administration Clinton de mener à bien la politique envisagée avec l'Afrique.

Le réaménagement de l'administration en vue du second mandat fut suivi par l'engagement de ses principales figures dans l'accomplissement d'une politique africaine ambitieuse : Désormais, le président Clinton et le Secrétaire d'Etat furent personnellement, de même que leurs services, impliqués de manière fréquente dans l'avancement des vecteurs des nouvelles relations avec l'Afrique. Cette implication s'incarnait dans une nouvelle phase d'implication diplomatique, engageant les responsables américains dans la matérialisation de l'intérêt pour l'Afrique et la transmission du message politique incarné par l'administration. La matérialisation emblématique de ce rapprochement fut incarnée dans l'organisation désormais régulière de visites officielles de responsables et d'envoyés américains en Afrique, dans la

¹³⁸ Bunduku-Latha Paul, *op. cit.*, p. 41.

lignée de celles initiées par W. Christopher, et avant lui Ronald Brown. Hillary et Chelsea Clinton inaugurèrent ce mouvement, suivies la même année de Jesse Jackson (au titre d'envoyé spécial du président), puis du Secrétaire d'Etat Madeleine Albright en décembre. Ces visites en Afrique allaient ensuite se poursuivre, et prirent dans la stratégie de l'administration américaine une place particulière, notamment dans l'utilisation des occasions événementielles comme jalons chronologiques de la progression de la politique menée.

Parallèlement, la quasi-totalité des services, agences et secrétariats de l'administration furent impliqués à des degrés divers dans la mise en place de mesure, d'accord ou d'initiatives dépendant de leurs prérogatives et participant de la construction d'une politique africaine à la fois complexe, multiple et cohérente dans son affirmation. Tandis que les chantiers se multipliaient, les premières mesures effectives étaient mises en place, et la politique africaine portée mise en avant et exposée. 1997 fut l'occasion pour Washington de faire la synthèse des efforts précédents en matière de développement des relations économiques avec l'Afrique, afin de leur donner une cohérence et une consistance leur permettant de trouver leur place dans le projet alors en cours de re-fondation. Tandis que le sort du projet de loi-cadre pour ces relations connaissait quelques incertitudes et mises en doute, l'annonce d'une initiative générale permit de donner plus de poids et de légitimité à sa défense. Cette initiative prit pour nom le Partenariat présidentiel pour le développement économique et les opportunités en Afrique (Presidential Partnership for Growth and Opportunity in Africa.) Lancée en juin 1997, elle permettait de matérialiser le projet et les orientations que l'Administration allait promouvoir et de défendre, tant sur la scène intérieure, que sur la scène internationale. Le volet économique de la politique africaine des Etats-Unis fut ainsi affirmé au proche sommet du G7 à Denver (du 20 au 22 juin), et quelque mois plus tard face à l'Union européenne lors de la renégociation des accords de Lomé. La nomination de Susan Rice au poste de Secrétaire d'Etat Assistant aux Affaires Africaines en octobre, qui complétait la réorganisation de l'organigramme de l'administration en ce qui concernait l'Afrique, coïncida quant à elle avec la mise en circuit d'une formulation renouvelée et de la politique générale que les Etats-Unis comptaient mener à bien avec l'Afrique, et qui allait servir de base rhétorique à l'argumentation en la matière.

En décembre, le Secrétaire d'Etat Madeleine Albright entreprit une tournée en Afrique, qui outre le fait de s'entretenir avec des chefs d'états africains à propos de la sécurité dans la région des Grands Lacs, mettait en pratique l'orientation stratégique de la politique américaine en

Afrique. Celle-ci s'appuyait sur certains leaders du continent pour assurer sa confiance en l'évolution positive de l'Afrique, en tablant sur la capacité de ces chefs d'état à mettre en œuvre et faire aboutir les réformes économiques et politiques, afin d'instiguer une dynamique à l'ensemble du continent. Si certains réajustements restaient encore à faire ou à venir, tous les éléments étaient donc mis en place à la fin de l'année 1997 pour mettre en œuvre la politique africaine définie, et affirmer la volonté de l'administration Clinton d'œuvrer à cet objectif. L'année 1998 allait être à la fois celle de la confirmation de ce processus, autant que de sa mise à l'épreuve.

L'implantation historique et la mise à l'épreuve de la politique africaine des Etats-Unis : 1998.

L'année 1998 fut essentielle pour la politique africaine de l'administration Clinton, tant par l'évolution et les avancées décisives que sa réalisation prit, que par l'évolution conjoncturelle négative du continent africain à laquelle sa légitimité fut confrontée. Au printemps, le président Clinton effectua une tournée historique en Afrique, la première effectuée par un président américain sur le continent. A l'implication personnelle du président qui entérinait la prise en compte et l'importance de l'Afrique dans la politique américaine, cette tournée fut l'occasion d'annoncer toute une série de mesures effectives donnant consistance et concrétisation à la politique développée, et plus de relief encore à ce voyage. Cet événement constitua également un jalon dans l'approche américaine, un tournant volontaire dans la rhétorique développée ensuite par l'administration et relatif aux relations entre les Etats-Unis et l'Afrique. La multiplication des symboles et gestes marquants de la part du président américain entérinait en effet le caractère historique de cette visite, au-delà de son simple constat matériel, et se voulut comme un tournant dans le processus en cours, ainsi que le point de départ officiel des nouvelles relations américano-africaines que devaient matérialiser le projet politique.

Outre cette visite officielle, le printemps 1998 vit le projet de loi relatif aux relations commerciales avec l'Afrique être adopté par la Chambre des Représentants, relançant la perspective opportune de son adoption par le Congrès à quelques jours du voyage présidentiel en Afrique. L'année se termina également sur une étape nouvelle dans l'élaboration des relations entre les Etats-Unis et l'Afrique, avec la tenue du premier forum de coopération

économique entre les deux espaces, où dix sept pays africains furent invités. La politique africaine de l'administration Clinton semblait donc suivre de solides perspectives après les avancées décisives de 1998 ; cette année fut néanmoins dans le même temps celle des plus grandes difficultés et de la dégradation générale du climat en Afrique, qui pouvaient remettre en question la validité comme le bien fondé d'un effort de Washington en direction de ce continent. Tandis que son examen se poursuivait, le projet de l'administration se vit de plus en plus contesté et critiqué, tant au sein du Congrès, des organisations en faveur de l'Afrique que des représentants africains à Washington. Parmi les critiques récurrentes se trouvaient celles affirmant que le projet n'était pas assez généreux, qu'il allait fonder une division entre les pays africains par son système de validation ou encore qu'il menaçait les emplois américains, selon leur positionnement.

Mais plus que ces critiques, les obstacles à la politique africaine tenaient à la dégradation de son cadre et de ses motifs d'application : Alors que la politique africaine des Etats-Unis semblait atteindre un seuil de développement crucial qui pouvait en entériner durablement la légitimité, le continent multipliait ainsi les infirmités et les contre-exemples à l'approche argumentaire de l'administration Clinton. Les conflits et situations de tensions retrouvèrent en effet une recrudescence, remettant en question l'hypothèse d'une évolution positive et progressiste de l'Afrique. Regains de tension et d'instabilité internes en République Démocratique du Congo, en Angola, en Sierra Leone, en Ouganda ou en Guinée Bissau ; crise humanitaire au Soudan ; reprise des hostilités entre l'Ethiopie et l'Erythrée : Au fil des mois, la litanie des événements négatifs s'égrena, en totale contradiction avec le discours et la volonté américaine de donner une autre image de l'Afrique, et de s'appuyer sur son évolution pour en légitimer la politique poursuivie. A ces événements vint se surajouter une crise majeure dans la région des Grands Lacs, avec la progressive implication dans des combats et tensions inter frontalières de la RDC, du Rwanda, de l'Ouganda, du Burundi, de l'Angola, du Zimbabwe et de la Namibie, sur une base de tensions ethniques entrecroisées et des implications diverses, qui pouvaient faire craindre un embrasement général de la région, comme une déstabilisation de l'Afrique australe par déplacement du centre de gravité de la crise. Au passage, la stratégie des « Nouveaux Leaders » africains, adoptée et affirmée par l'administration Clinton quelques mois auparavant, faisait pour l'essentiel long feu, avant de devenir totalement contredite par l'attitude d'une majorité de ces chefs d'état qui étaient censés, quelques mois auparavant, pouvoir porter l'évolution positive de l'Afrique, et qui désormais étaient pour la plupart

impliqués dans la perpétuation d'une instabilité belliciste et des prises de décisions autoritaires. Le paroxysme de cette tendance négative se dessinant pour les Etats-Unis en Afrique fut cependant l'attentat qui toucha les ambassades américaines de Nairobi et Dar Es-Salaam le 7 août 1998. Ces événements reliaient directement une idée négative de l'Afrique à une menace sur les vies et intérêts américains, un axe logique qui pouvait remettre en question sur la scène américaine la légitimité d'une politique africaine, et l'image positive que tentait de développer l'administration Clinton à cet effet, autant que susciter une rétractation quant à sa réalisation.

Les difficultés auxquelles était confrontée l'administration Clinton s'inscrivaient de surcroît dans un contexte global négatif, tant au niveau de la politique extérieure, avec la dégradation de certaines situations-clé sur la scène internationale (crise en Russie, tensions en Irak), qu'avec les conséquences médiatiques, politiques et judiciaires de l'affaire Lewinsky et de la procédure de destitution pour parjure lancée à l'encontre du président Clinton concernant ce sujet. La gestion de cette année fut donc cruciale pour l'avenir des relations entre les Etats-Unis et l'Afrique, et l'administration Clinton réussit cet examen en affirmant sa volonté de voir implantée la politique africaine telle qu'elle avait été formulée, témoignant par-là même de la solidité désormais acquise du projet face aux vicissitudes externes comme intrinsèques.

Le travail de mise en valeur des avancées effectuée en 1998 qu'effectua par la suite l'administration contribua ainsi, malgré les difficultés apparues simultanément, à faire de cette année une étape résolument positive et décisive dans le rapprochement avec l'Afrique et l'avancement de la politique africaine, ouvrant la voie à un prolongement naturel pour les deux années suivantes.

L'accomplissement de la volonté américaine : 1999-2000.

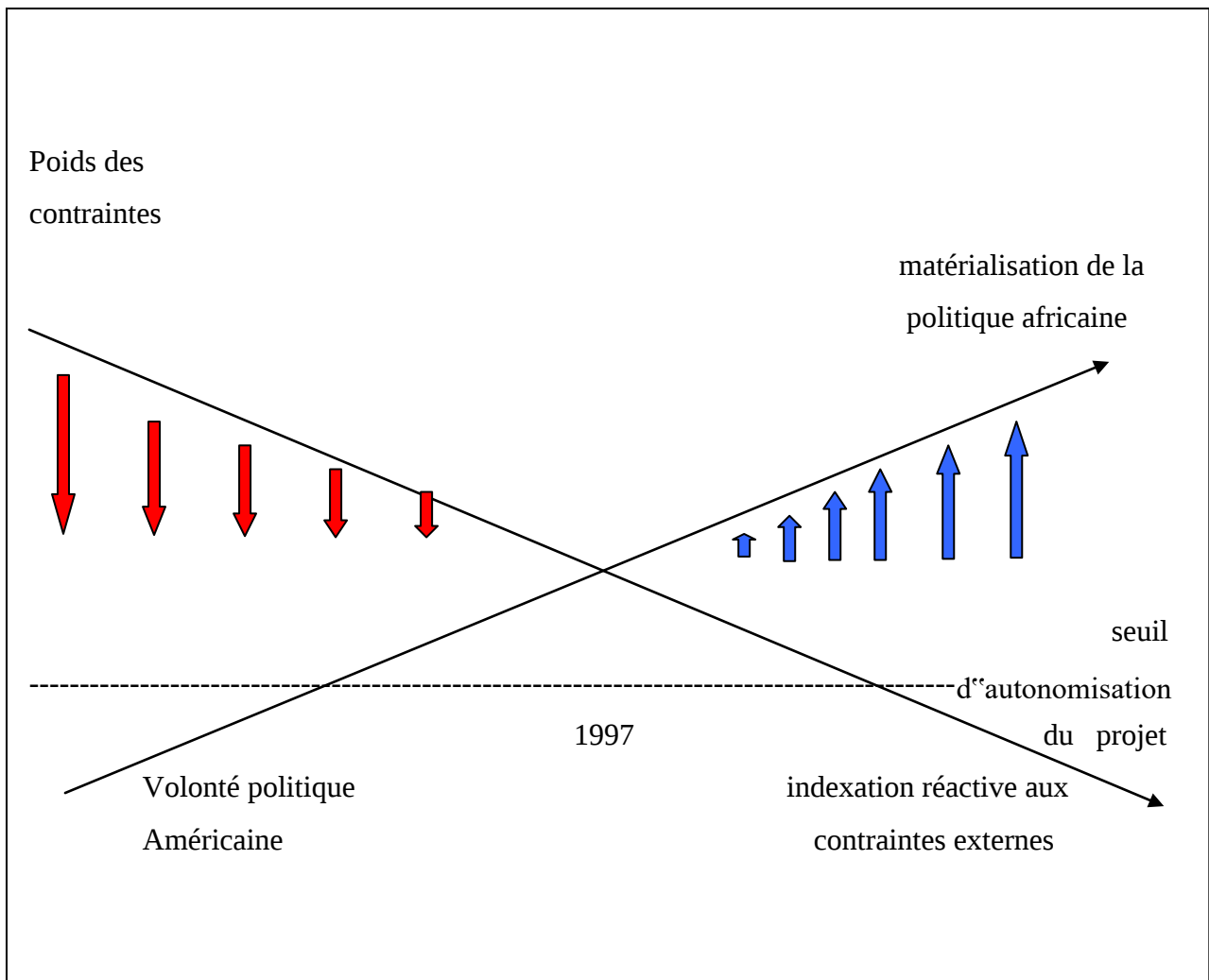
Les deux dernières années de la présidence Clinton furent pour la politique africaine celles de l'accomplissement des mesures lancées depuis plusieurs années, le cadre de développement et de normalisation des pratiques initiées en la matière, ainsi qu'une ouverture positive et plus large de l'action future des Etats-Unis en direction de l'Afrique. L'action de l'administration put donc aux cours des derniers mois se satisfaire d'un sentiment d'accomplissement, d'autant plus que la situation en Afrique allait dans le même temps connaître une relative accalmie, bien que la dégradation de situations vinrent en remplacer d'autres. Cette phase de déploiement et

d'entérinement de la politique africaine, après des années d'élaboration, de mise en place et de conduite plus incertaines et tendues, tenait pour beaucoup à la chronologie de l'agenda américain, qui comme dans d'autres domaines avait prévu la conclusion raisonnable de certains objectifs avant les échéances de fin de mandat. Ainsi, les mesures principales étaient déjà en chantiers et en phase d'avancement, et leur implantation était désormais l'objectif principal, afin de suivre le programme et les objectifs définis depuis le début du second mandat. De fait, aucune initiative d'ampleur n'allait plus être engagée, face au risque de les voir avorter avant terme, les énergies se concentrant pour l'essentiel sur la réussite des mesures et projets précédemment présentés. Le développement des relations américano-africaines se poursuivait avec une certaine normalisation des rencontres événementielles, tenues régulièrement, et qui venaient ainsi rendre compte de l'implantation de la politique africaine des Etats-Unis. La tenue de la rencontre Etats-Unis / Afrique organisée à Washington en mars 1999 entérina cette tendance, de même que le second voyage en Afrique du président Clinton en 2000, l'importance de ces événements étant tempérée par leur occurrence désormais régulière.

L'objectif majeur de l'administration lors de ces derniers mois fut la ratification du projet de loi sur la croissance et les opportunités commerciales en Afrique, dont la gestation était en cours depuis 1996, et la route semée d'obstacles. Cette loi devait servir de cadre au développement des relations économiques entre les Etats-Unis et l'Afrique pour l'avenir. De sa validation dépendait par conséquent une grande partie des chances de voir la politique africaine initiée par l'administration Clinton perdurer au-delà des élections de 2000. Le retard de la procédure suscita à cet égard des inquiétudes au sein de l'équipe dirigeante lors de l'année 1999. La politique africaine suivait sa croissance, mais l'approche des élections présidentielles posait également la question de la pérennité des relations développées avec le continent depuis sept ans. En cela, 1999 fut à la fois une année de sérénité et d'inquiétude concernant l'Afrique ; sérénité quant au présent, au travail accompli et aux perspectives offertes malgré tout par l'évolution de l'Afrique ; inquiétude quant au futur, concernant la finalisation de cet effort et son sort à moyen terme. La signature le 18 mai 2000 par le président Clinton du Trade and Development Act constitua à ce titre l'acte final, et probablement l'accomplissement de la politique menée depuis des années par son administration envers l'Afrique. Cette ratification permit d'entériner l'accomplissement de l'action américaine au sujet du continent et de relancer l'optimisme à propos de son avenir. Il est vrai que la dernière année du mandat de W. Clinton bénéficia en la matière d'une mise en perspective politique assez optimiste et tournée

vers le futur, comme la mise en règle et l'affirmation d'un héritage que ses successeurs devraient poursuivre ou du moins prendre en compte, dans ce qu'il avait de légalement posé. Sur le plan des thématiques politiques, cette dernière année se traduisit par un investissement plus prononcé sur des sujets à forte valeur humaniste ; après l'accomplissement des objectifs diplomatiques, économiques et stratégiques planifiés de longue date, le temps restant devait servir de tribune privilégiée à des thèmes tels que la lutte contre le sida et la protection de l'environnement. Dans le même esprit, l'administration mis ses dernières forces au service de la diplomatie, dans l'investissement et l'appui à la résolution de conflits ayant l'Afrique pour cadre.

L'élaboration par l'administration Clinton d'une politique africaine bâtit donc une chronologie interne spécifique, et dessina en toile de fond une périodisation distincte de ses différentes étapes, caractérisées chacune par des orientations générales, un événementiel, une coloration politique propres. Ce projet ne fut pas un processus linéaire et défini de ses débuts jusqu'à ses dernières évolutions, mais plutôt une gestation organique et mutagène, soumise autant aux contraintes externes qu'aux modulations de la volonté, de la pensée et des objectifs américains en la matière. La gestion par l'administration Clinton de cette réalité changeante dans le temps fut néanmoins soutenue par les bases conceptuelles du projet, qui furent très tôt définies, et qui, malgré certaines modulations, servirent de piliers à l'édification de la politique africaine souhaitée, jusqu'à ce que celle-ci puisse se développer sans que son expression théorique ne subisse de modifications majeures.



Le processus d'indépendance du projet de politique africaine de l'administration Clinton

A travers son imposition, la politique africaine de l'administration Clinton dut entreprendre la réécriture des rapports entre les Etats-Unis et l'Afrique, qui avaient été jusque là relativement faibles, limités pour l'essentiel à certains domaines et problématiques, et conditionnés par des impératifs exogènes plus que dans l'optique d'un développement intrinsèque. Intervenant dans un contexte favorable en exprimant une volonté et en impulsant la décision qui fit défaut à

l'équipe précédente, l'action de l'administration Clinton généra une véritable évolution des relations américano-africaines, visible tant en elle-même que par contraste avec ce qui avait été fait jusqu'alors. Ce fut en effet une ambition, une appréhension et un investissement sans précédents qui furent consacrés au continent africain, et qui inaugurèrent un nouveau temps pour les relations entre les deux espaces. Ce mouvement se fit en s'inscrivant dans la continuité disruptive d'une histoire ancienne, dont les racines et l'héritage se devaient d'être assumée et assimilées par le projet, même si ce dernier ouvrait une nouvelle ère et se voulait à ce titre déconnecté des rapports et des conceptions qui avaient prévalu auparavant. Plutôt que de nier le passé, l'administration Clinton sut au contraire le mettre au service de sa gouvernance, en mettant en avant ses aspects positifs pour témoigner d'une certaine continuité, et en utilisant les éléments négatifs tels que l'esclavage, l'éloignement américain ou le traitement de l'Afrique à travers le prisme de la Guerre Froide pour mettre en valeur l'évolution des relations américano-africaines dont elle fut le maître d'œuvre¹³⁹. Plus qu'un projet dont le développement aurait connu une progression, la politique africaine de l'administration Clinton fut un processus, qui évolua de manière conséquente à partir de sa première formulation, s'adaptant aux évolutions conjoncturelles et aux modifications décisionnelles qui en découlèrent, avant de trouver son identité définitive au tournant des deux mandats du président Clinton, de pouvoir se développer sur ces bases stabilisées, et de prétendre trouver un aboutissement en terme de réalisation. La réécriture des rapports entre les Etats-Unis et l'Afrique se fit ainsi tout au long de la présidence Clinton et de l'évolution de la politique africaine mise en œuvre. Partant d'un constat et d'une ambition initiale, cette réécriture passa par la difficile mise en place d'un projet théorique pouvant soutenir le poids de sa matérialisation, au contact tant des difficultés exogènes que des limites imposées à l'action américaine. L'ambition initiale d'une politique africaine dut passer par plusieurs étapes de réécriture, avant que sa formulation définitive ne puisse être trouvée, à la conjonction du renforcement du projet et de l'évolution de l'exercice décisionnel exercé par l'administration Clinton. L'écriture de ce processus servit de réécriture aux rapports américano-africains, en leur permettant de se développer au cours de la décennie 1990 sur des termes totalement renouvelés, mais prenant néanmoins en compte leur inscription dans une perspective plus ancienne et ses différentes époques. Ce qui pouvait être perçu comme les versions successives d'un projet à la recherche de sa forme aboutie, comme les esquisses exprimant la recherche

¹³⁹ Chapitre 9, partie 3, et chapitre 10, partie1.

définitive de la politique à affirmer et à défendre, formèrent à ce titre les chapitres d'un processus d'élaboration, dont la succession témoigna de la démarche entreprise par l'administration Clinton, dans son ambition de mettre en place les bases pour l'avenir des nouveaux rapports entre les Etats-Unis et l'Afrique. Instrument de mise en œuvre de cette politique, l'administration Clinton ne fut pas elle-même sans effet sur la gouvernance du projet. Au contraire, elle eut par son implication une incidence essentielle sur les orientations, le parcours, et au final les formes d'accomplissement de la politique africaine.

Chapitre 5 : Le rôle des acteurs institutionnels américains.

La politique africaine menée par l'administration Clinton fut la conséquence d'une volonté politique, élaborée puis affirmée entre les contraintes et les opportunités qui en définirent le champ et le processus de réalisation. Cette action dut une part importante de ses spécificités à celles de l'appareil décisionnel qui en eut la charge, aux personnes, aux services et au système exécutif dans son ensemble qui en assurèrent le développement. L'administration Clinton fut en effet dans son identité une part essentielle des processus de gouvernance engagés, et donc de la forme que prit la politique africaine dans son développement et dans son aboutissement. Par les impulsions ou les freins appliqués, les équilibres constitués, les choix effectués, les évolutions et les permanences décidées, de par les polarités, les influences et le jeu de tensions qu'elles imprimèrent, les composantes de l'administration américaine ont naturellement participé de l'originalité de la politique africaine fondée à cette période. Cette influence de

l'appareil exécutif sur la politique produite fut la résultante d'un ensemble de facteurs interconnectés, mettant en jeu aussi bien les pouvoirs institutionnels des différents services impliqués que l'évolution de leurs influences effective sous la présidence Clinton ; l'organisation et la répartition des tâches voulues, comme la réalité de leur exercice au sein de la politique menée ; les permanences d'un système et d'une identité de gouvernement, comme les évolutions insufflées à ceux-ci au cours de la décennie 1990 ; l'esprit général et les objectifs de l'administration Clinton, ceux ayant eu cours en matière de politique étrangère, et ceux qui prévalurent au sujet la politique africaine.

La donnée humaine joua toujours un rôle essentiel dans la teneur et la coloration donnée à chaque appareil exécutif américain. L'administration Clinton révéla de même son identité propre et son influence sur les politiques menées. Le choix des personnes nommées aux différents postes, leur personnalité, leur influence, leur manière d'exercer leurs fonctions et d'appliquer le processus décisionnel dont elles eurent la charge furent autant d'éléments à la base du paramétrage de l'appareil exécutif américain comme de son action. Des personnes eurent ainsi un rôle décisif et indéniable dans la mise en chantier et dans les premières réalisations de la politique africaine, mettant en avant l'incidence des choix effectués en la matière dans son processus d'émergence. Ce fut cependant au tournant des deux mandats de la présidence Clinton que la réorganisation de l'administration, en coïncidant avec l'entrée dans une phase plus active de développement de sa politique et d'implication de ses membres et de ses services, constitua l'expression d'un acte décisionnel décisif pour l'accomplissement de son action. Ce facteur humain se combina aux forces exercées par les structures administratives elles-mêmes, inhérentes à leurs prérogatives, leur histoire, leurs modalités de fonctionnement pérennes, comme aux rôles plus spécifiques qui leur furent attribués au sein de l'administration Clinton. Cette dernière, dans sa composition, ses structures, son identité et son évolution propre, a ainsi participé du processus particulier de mise en œuvre de la politique africaine.

La gestion de cette machine exécutive, la « *corporate governance* » qui lui fut appliquée, fut donc un élément déterminant de la gouvernance de la politique africaine. Si l'application du terme de « *corporate governance* » s'applique normalement au seul monde de l'entreprise, induisant des pratiques et des logiques spécifiques, son application à l'administration américaine fut néanmoins motivée et légitimée pour souligner le véritable management appliqué par le président Clinton, avec une volonté de réforme et de recherche d'efficacité de

l'appareil exécutif. Cette approche fut en effet appliquée avec l'intention d'optimiser le fonctionnement de l'administration, en vue de répondre aux défis d'un contexte général en mutation, et aux orientations politiques souhaitées. S'appuyant sur un esprit d'innovation, d'évolution et de performance, la gouvernance de l'administration Clinton dut cependant inscrire ses spécificités dans la nécessaire prise en compte et les formes de continuité imposée par le passif des précédentes administrations et les modalités organisationnelles en usage qui découlaient de l'histoire de chaque service et de l'appareil exécutif américain dans son ensemble. Les modalités héritées du passé permirent là encore à mettre en exergue les évolutions et le tournant historique apportés par la présidence et l'administration Clinton, notamment au sujet du caractère inédit de la mobilisation réalisée au sujet de l'Afrique.

L'attention portée à la gestion de son équipe, au choix de ses collaborateurs et à l'investissement des différents services au sein de la politique concernant l'Afrique procédèrent de spécificités, qui par delà les éléments imposés par le poids du passé ou les contraintes constitutionnelles, participa d'une gestion originale et novatrice qui soutint la volonté de faire aboutir le projet en couronnant de succès sa gouvernance.

1. Une implication sans précédent.

La caractéristique première concernant la gouvernance de l'administration Clinton en regard de la politique africaine, fut sa mobilisation étendue, à la mesure de l'importance, du niveau d'élaboration et des domaines progressivement concernés par le projet. Cette implication, qui révéla la volonté soutenant cette politique au travers notamment de la mobilisation de services majeurs, constitua une innovation essentielle par rapport à l'historique de l'appareil exécutif américain. Jamais en effet l'Afrique n'avait concerné auparavant autant de services, de départements et de hauts responsables que pendant la présidence Clinton. L'implication passée des différents services américains dans la formulation et la conduite de la politique étrangère, et notamment de la politique concernant l'Afrique constitua néanmoins un héritage avec lequel dut composer les évolutions instiguées par la gestion de son administration par le président Clinton. A la mesure de l'innovation constituée par une politique africaine vaste et conséquente qui pour la première fois pouvait se prévaloir de cette appellation, l'implication de l'administration Clinton se posa comme la matérialisation au sein de l'exécutif américain des

objectifs et des domaines recouverts par cette politique, marquant une rupture avec le passé de l'implication de l'administration américaine sur le sujet. Mais la politique africaine fut également le témoin d'une évolution intrinsèque, qui vit l'évolution du projet s'inscrire dans les mutations de l'administration qui en avait la charge, les changements majeurs se produisant à l'occasion du passage entre les deux mandats du président Clinton. Avec pour objectif de mener au mieux la politique des Etats-Unis, la gouvernance appliquée à l'appareil exécutif américain lors de la présidence Clinton, constitua son identité en adoptant une série de caractéristiques, dont certaines influèrent de manière plus ou moins directe, mais cependant de façon indubitable, sur la forme et les spécificités prises par la politique développée à l'égard de l'Afrique.

L'administration américaine et l'Afrique avant la présidence Clinton.

Le degré et la nature de l'implication politique des Etats-Unis en Afrique eut toujours pour corollaire logique une matérialisation en rapport au sein de l'organigramme décisionnel des administrations successives. Ainsi, la faiblesse relative des engagements américains dans cette région avant la politique développée par l'administration Clinton, s'exprima par une expression administrative modérée. Jusqu'à la fin des années 1950, l'Afrique fut inscrite dans un traitement minimal qui pouvait se comprendre jusqu'à la Deuxième Guerre Mondiale comme étant l'expression régionale de la faible implication américaine à l'étranger. Elle était également soumise à un statut de minorité politique, du fait de la tutelle des puissances européennes qui y maintenait encore leur prérogative coloniale. A ce double titre, elle n'apparaissait pas comme l'objet d'une attention soutenue et encore moins spécifique d'une entité administrative propre au sein de l'organisation américaine. L'administration américaine répartissait alors le traitement de ce qui concernait l'Afrique -soit peu de choses, à la croisée des paramètres en vigueur- dans les sections consacrées aux puissances coloniales concernées du bureau des Affaires Européennes du Département d'Etat, et ce jusqu'en 1937.

Officiellement séparée des Affaires Européennes à cette date, la gestion de l'Afrique, après un laïus de quelques années, apparut officiellement dans l'organigramme américain en 1943, au titre de la section « Afrique » du Bureau des Affaires du Proche-Orient, de l'Asie du Sud et de l'Afrique (Bureau of Near Eastern, South Asian and African Affairs.) Cette matérialisation

administrative initiale se fit dans le contexte de la Seconde Guerre Mondiale, qui commençait à exiger le développement et la réorganisation de l'appareil administratif afin de répondre aux besoins de l'exécutif américain. Malgré la création de cette section, le Bureau des Affaires Européennes conservait néanmoins un droit de regard prioritaire sur les dossiers concernant le continent africain. La prise en considération de ce dernier au sein de sa section éponyme était donc encore élémentaire, et elle le resta, en dépit du fait que la politique étrangère des Etats-Unis prit une toute autre dimension après la Seconde Guerre Mondiale¹⁹⁰. Un pas significatif vers la prise en compte de l'Afrique fut ensuite franchi en 1956, avec la réorganisation de la section en un bureau semi-autonome des Affaires Africaines, suivant en cela l'évolution contingente du continent sur la voie de l'autonomisation politique. Ce fut cependant l'indépendance du Ghana en 1957 qui constitua le tournant décisif dans la gestion américaine de l'Afrique et sa prise en compte au sein de l'appareil exécutif.

A la suite du voyage effectué pour assister aux cérémonies d'indépendance, le vice-président Nixon adressa donc un rapport au président Eisenhower, faisant état des manques de la politique américaine, et de la nécessité pour les Etats-Unis de prendre en compte de manière significative et autonome un continent sur la voie des indépendances. Richard Nixon se fit alors l'avocat d'une politique en Afrique qui serait détachée des contingences directes de la Guerre Froide, même s'il put utiliser la menace communiste dans son argumentation en faveur d'un engagement américain plus conséquent¹⁹¹. Pour l'administration américaine, la nouvelle et nécessaire prise en compte de l'Afrique se matérialisa à la suite de ce constat par la création en 1958 du poste de Secrétaire d'Etat Assistant aux Affaires Africaines, qui à la tête du bureau éponyme allait surtout être chargé des relations avec les pays nouvellement indépendants¹⁹². L'inscription de l'Afrique au sein de l'organigramme américain, qui était la conséquence des indépendances en Afrique, au sein du développement de la politique étrangère américaine, ne signifia pas pour autant que les questions d'importance relatives au continent furent confiées à cette section éponyme. La politique des Etats-Unis en Afrique, qui restait à un faible niveau d'engagement relatif, était en effet surtout inscrite dans les logiques sous-tendues par le paradigme global de la Guerre Froide et de la lutte contre l'extension de l'influence communiste dans le monde, ce qui d'un point de vue administratif se traduisit par une prise en charge spécifique attachée à la gestion de ce paradigme au sein de l'administration américaine.

Les leçons de la Deuxième Guerre Mondiale et les réalités de la Guerre Froide conduisirent en 1947 à une réorganisation de l'administration américaine par le biais du National Security Act, qui visa à une réorganisation centralisée du Département de la Défense et à la création du Conseil de Sécurité Nationale. Les nouvelles responsabilités des Etats-Unis sur la scène internationale et le contexte dans lequel ces dernières devaient s'inscrire firent donc de ces deux organes les instruments majeurs de la politique étrangère américaine, aux côtés d'un Département d'Etat développé, tant structurellement qu'au niveau de ses prérogatives. Du point de vue des équilibres décisionnels, les deux pôles de la politique américaine étaient constitués par le Département d'Etat et le Département de la Défense, le NSC -qui comptait

¹⁹⁰ Laronce Cécile, *Nkrumah, le panafricanisme et les Etats-Unis*, Paris, Karthala, 2000, 325p., pp. 44-46 et 170-171.

¹⁹¹ *Ibid.*, pp. 184-185. ¹⁹² *Ibid.*, p. 171.

d'ailleurs parmi ses membres les Secrétaire de ces deux branches administratives- étant alors plus en retrait dans son rôle de conseil du président.

Suivant la vague des indépendances, les années de la présidence Kennedy virent la prise en compte des pays africains au travers du jeu d'influence entre l'Ouest et l'Est : Face à une politique d'extension de l'influence soviétique, l'administration en place s'impliqua plus en avant dans les pays du tiers-monde, dans l'objectif d'y promouvoir des valeurs telles que la liberté et les droits de l'homme en les rattachant au camp occidental. Cette grille de lecture qui amena à une prise en considération accrue de l'Afrique n'était pas pour favoriser la prise en main de la politique concernant cette région par un circuit dédié des services du

Département d'Etat, et notamment par le récent Bureau des Affaires Africaines. Dans un contexte de tension accrue entre les Etats-Unis et l'URSS et d'extension des théâtres d'opposition, la politique américaine fut en effet pour l'essentiel confiée à la configuration particulière de l'appareil décisionnel dédiée au traitement de la dialectique de Guerre Froide.

Le Conseil de Sécurité Nationale commençait alors à prendre une place prépondérante quant à la formulation de la politique étrangère, initiant en cela une évolution qui devait ensuite s'accroître et perdurer quasiment jusqu'à la fin de la Guerre Froide. Le président Kennedy donna une première impulsion à cette tendance en faisant du NSC un organe décisionnel informel plus proche du président, et donc apte à être mobilisé de manière plus aisée que ne

l'était un Département d'Etat à la structure plus lourde, ancrée dans des processus décisionnels propres dépendant d'un passé en la matière. Cette histoire du Département d'Etat sembla par ailleurs l'amener à se concentrer sur son rôle traditionnel en matière de diplomatie et de traitement de l'information, plutôt que d'en faire l'instrument décisionnel principal de la politique étrangère. De fait, le Conseiller à la Sécurité National devint dès lors un acteur essentiel de la politique étrangère américaine, dont l'influence grandissante amena à une lutte d'influence avec le Secrétaire d'Etat -de plus en plus à l'avantage du responsable du NSC- au sein du processus décisionnel¹⁹³. Les logiques stratégiques et militaires prévalant dans le contexte de Guerre Froide qui favorisèrent la création puis la place croissante prise par le NSC mirent de même certains services au centre de l'application de la politique étrangère des Etats-Unis, dont les priorités renvoyaient directement à leurs domaines de compétence. Le Département de la Défense fut alors associé de manière privilégiée, tant au processus décisionnel qu'à la mise en œuvre de la politique étrangère américaine. Les agences et services mobilisés par les logiques de la Guerre Froide virent de même leur rôle (et par conséquent leur influence) se développer, ce qui fut le cas en premier lieu de l'agence de renseignement, la CIA. La politique menée en Afrique par les Etats-Unis fut donc développée pour certains de ses aspects principaux par ces services, qu'il se fut agit de garder des pays dans l'aire d'influence américaine, d'aider certains régimes à asseoir leur pouvoir, de leur fournir une assistance militaire ou logistiques (au Liberia, au Zaïre et à l'Ethiopie, notamment) ou bien d'œuvrer à la stabilité de certaines régions, comme ce fut le cas dans la tentative de sécession de la province du Katanga du Zaïre¹⁹⁴.

La politique américaine en Afrique et dans le tiers-monde n'était cependant pas uniquement de nature stratégique-militaire ; bien que cet aspect fut majeur, il était complété par un second volet, une politique incitative « positive », visant à compléter le développement de liens entre les Etats-Unis et les pays africains, notamment par des politiques de coopération, des programmes d'aide au développement et une stratégie de communication de fond destinée à promouvoir les valeurs du camp occidental face à celles développées par la dialectique soviétique. Cette politique aux aspects multiples se composait de fait plus d'une agglomération d'initiatives particulières que d'une « politique africaine » concertée, et vit sa réalisation confiée aux services dédiés à chacune de ses composantes. L'inscription de la politique en Afrique dans l'administration américaine profita à ce titre du développement de cette dernière, et les principaux services impliqués en furent l'USAID (*US Agency for International*

Development) pour l'aide au développement, l'USIA (*US Information Agency*) pour la communication en faveur des Etats-Unis, l'AVS (*Agency for Volunteer Service*) de qui dépendait le Peace Corps, ainsi que des départements tels que ceux de l'Agriculture, de la Santé, de l'Education pour les principaux, dont pouvaient dépendre des programmes d'aide ou de coopération en relation avec leurs domaines de compétence.

Couplés au développement de l'appareil exécutif, les divers domaines de l'action américaine en Afrique connurent une répartition de plus en plus morcelée, se traduisant par une moindre préhension de la part du Département d'Etat, au profit des agences et Départements spécialisés, ayants à ce titre des prérogatives supérieures à celles des sections thématiques du

¹⁹³ Balthazar Louis, David Charles-Philippe, Vaïsse Justin, *La politique étrangère des Etats-Unis. Fondements, acteurs, formulation*, Paris, Presses de Sciences Po, 2003, p. 232. ¹⁹⁴ Duignan Peter, Gann L.H., *op. cit.*, p. 375.

Département d'Etat, et plus encore du Bureau des Affaires Africaines. Cette tendance s'affirma au fil des années, le traitement du continent se faisant par un nombre croissant d'agences, de départements et de services, avec des moyens sans cesse développés, bien qu'en comparaison la place de l'Afrique dans le budget comme dans l'investissement politique des Etats-Unis resta relativement faible. Cette fragmentation administrative atteignit ainsi le chiffre de vingt-neuf structures administratives différentes impliquées en 1980 dans la politique américaine en Afrique. Les attributions du Département d'Etat et le Bureau des Affaires Africaines se résumèrent donc pour l'essentiel aux activités de diplomatie et de constitution de l'information, et ce particulièrement à l'adresse du NSC plus que de décision et d'exécution¹⁴⁰. Même sur le plan diplomatique, qui était pourtant la fonction originelle du Département d'Etat, celui-ci vit son influence reculer. L'indépendance et la représentation des pays africains à l'ONU donna certes au poste de représentant permanent des Etats-Unis auprès de l'organisation (qui dépendait du Département d'Etat) un rôle particulier à leur égard, en devenant un interlocuteur privilégié du pouvoir américain pour les diplomates africains en poste à New York. L'évolution de la diplomatie, le contexte de la Guerre Froide et le développement des moyens de communications oeuvrèrent cependant dans le sens d'une diplomatie plus informelle et directe, notamment dans les relations entre le président américain et ses homologues africains.

¹⁴⁰ *Ibid.*, p. 373.

Le Département d'Etat, qui avait été jusqu'à la Seconde Guerre Mondiale un service de taille restreinte, connu à l'instar du reste de l'administration américaine une croissance exponentielle dans les décennies de la Guerre Froide, phénomène dont la création du Bureau des Affaires Africaines fut, conjugué aux indépendances africaines, une émanation. Cette croissance se fit cependant au sein d'un retrait global en terme d'implication dans le processus décisionnel, dont les centres principaux furent constitués par les services de sécurité (le NSC) et de défense (le Pentagone), de renseignement (la CIA) en terme d'influence, ainsi que du président lui-même. En dépit de leur mise en retrait relative, tant d'un point de vue décisionnel qu'exécutif, le Département d'Etat et ses services constitutifs n'en connurent pas moins un développement important, nécessaire à la connaissance, à la couverture et au traitement sans cesse étendu de la politique étrangère américaine, dont la politique en Afrique, ces paramètres s'inscrivant dans la constante d'un engagement limité. Plus qu'une influence du Département d'Etat en tant que service, ce furent les incarnations du poste de Secrétaire d'Etat et leur influence variable au sein du CNS et auprès du président qui fut la donnée principale concernant l'influence appliquée par cette partie de l'administration sur la politique étrangère américaine. Force fut de constater cependant qu'au fil des administrations, des présidences Johnson à Reagan, ce fut cette dernière fonction et ceux qui lui donnèrent vie qui eurent une influence supérieure dans le jeu de pouvoir interne influençant la politique étrangère des Etats-Unis, cette influence culminant au cours des années 1970, avec les présidence Nixon, Ford et Carter, et les Conseillers Kissinger et Brzezinski. La répartition des rôles et le centre de gravité décisionnel concernant la politique étrangère des Etats-Unis, et incidemment celle concernant l'Afrique, perdurèrent dans cette configuration jusqu'à la fin de la Guerre Froide. La seule variation notable concernant le continent africain fut peut-être le rôle un peu plus en vue du Secrétaire d'Etat Assistant aux Affaires Africaines de l'administration Reagan, Chester Crocker, dans un contexte dominé par les questions mettant en jeu l'Afrique du Sud¹⁴¹.

Avec l'administration Bush qui vit se produire la fin de la Guerre Froide consécutivement à la chute du bloc soviétique et de l'URSS, fut initiée une évolution organisationnelle concernant la politique étrangère, qui vit la place prise de manière croissante jusque là par le Conseil de Sécurité Nationale sur le Département d'Etat faire l'objet d'un rééquilibrage. Bien que cette évolution fut contingente aux événements géopolitiques en cours, ces derniers n'en furent pas

¹⁴¹ Melandri Pierre, *op. cit.*, p. 397.

la cause expresse ni exclusive : La réhabilitation du Département d'Etat face au Conseil de Sécurité Nationale dans le champ de la politique étrangère fut plus directement la conséquence du constat tiré du bilan des problèmes suscités depuis les années 1970 par le rôle prépondérant du NSC au sein de l'appareil décisionnel américain, qui avait abouti sous la présidence Reagan à de graves dysfonctionnements. Cette évolution fut incarnée par la nomination de James Baker au poste de Secrétaire d'Etat, le président Bush en faisant un acteur privilégié de sa politique étrangère. L'absence d'une politique en direction de l'Afrique fut contingente de cette évolution de l'appareil décisionnel, en dépit des évolutions majeures également en cours en Afrique. Sortie des enjeux de la Guerre Froide et de l'intérêt américain, une certaine démobilisation se fit même jour à propos du sujet africain, les priorités des principaux services et agences de l'administration américaine se focalisant en Europe de l'Est, au Moyen-Orient et en Asie. A la faveur d'une double évolution combinant une démobilisation inhérente à la fin de la Guerre Froide et la réhabilitation du rôle du Département d'Etat, l'Afrique demeura finalement pour l'essentiel à la charge apparente de sa section attitrée, le Bureau des Affaires Africaines, qui sur la dynamique du rôle joué sous l'administration Reagan, prit une part plus importante dans la gestion des affaires concernant l'Afrique, et initia à ce titre un développement de la place de ce service au sein de l'organigramme américain. C'est en effet de ce Bureau et de son responsable Herman Cohen qu'émanèrent durant cette période la plupart des initiatives en la matière, les services centraux du Département d'Etat se consacrant pour l'essentiel aux enjeux majeurs se jouant sur la scène internationale lors de cette période de transition, de la fin de la Guerre Froide à la Guerre du Golfe.

La volonté et la mise en chantier d'une politique africaine cohérente d'ampleur par l'administration Clinton constitua lors du mandat suivant un précédent qui entérina par lui-même une mobilisation tout à fait particulière de l'appareil exécutif américain. Cette mobilisation sans commune mesure avec la gestion qui avait été celle de l'Afrique jusque là constituait en elle-même une rupture organisationnelle ; elle s'inscrivait cependant dans le même temps dans la dynamique des évolutions à la fois anciennes et plus récentes des précédentes administrations, au travers des modalités organisationnelles générales alors mises en place.

Une implication croissante de la part de l'administration Clinton.

Comme la politique africaine et ses composants thématiques évoluèrent au fil de leur processus de développement, les organismes qui en assurèrent l'élaboration puis le développement au sein de l'administration Clinton suivirent une évolution correspondante. La progressive prise d'importance de la politique africaine mit de même en jeu une évolution organisationnelle correspondant. Si ces évolutions furent inscrites dans un processus continu, des premières formulations aux derniers développements de la politique en Afrique, les deux mandats de W. Clinton constituèrent cependant deux temps différents de l'implication de son administration à ce sujet, correspondant aux deux volets de l'évolution d'un projet, entre une phase d'élaboration et une autre d'accomplissement.

La place des différents pôles de l'administration dans l'impulsion de la politique africaine.

Sur un schéma tenant compte aussi bien des pouvoirs institutionnels de chaque service, d'une certaine logique politique et organisationnelle et des évolutions récentes, les prérogatives en matière de gestion de l'Afrique au sein de l'organigramme américain au moment de la prise de fonction du président Clinton aurait pu être le fait du Département d'Etat et de son Bureau des Affaires Africaines. L'impulsion initiale donnée à une implication sur le sujet de l'Afrique au sein de l'administration Clinton vint cependant du Conseil de Sécurité Nationale et de son responsable Anthony Lake, avec l'aval du président, et ce pour deux raisons contingentes touchant aux données essentielles de l'alchimie organisationnelle prévalant dans un système tel que l'administration américaine. La première venait du positionnement donné par le président Clinton au NSC dans l'élaboration de sa politique étrangère. Partant avec une relative inexpérience en la matière, W. Clinton comptait sur le NSC pour être au fait de chaque question, en tablant sur un modèle d'organisation assez informel, et en comptant sur celui qui avait tenu avec succès ce rôle à ses côtés lors de la campagne présidentielle, Anthony Lake, au poste de Conseiller à la Sécurité Nationale. Ce dernier avait donc une position lui permettant de faire avancer certains projets, certaines idées dans la stratégie présidentielle. Or en tant que personne, qui fut la seconde donnée essentielle du processus qui entra vraisemblablement ici en jeu, A. Lake possédait entre autres un intérêt et un passé d'africaniste, qui trouvaient dans les évolutions en cours sur le continent africain une résonance spécifique, apte à faire progresser

par son entremise, entre d'autres dossiers jugés plus essentiels, l'idée du développement d'une véritable politique africaine.

Les évolutions majeures se déroulant les mois suivants en Afrique et inscrites dans des problématiques de sécurité contribuèrent, par le prisme de la grille de lecture américaine, à conforter la main du NSC sur ce dossier, le projet étant totalement reformulé et marqué de la caution présidentielle dans une approche prenant en considération les enjeux en matière de sécurité et de développement en Afrique, à la lumière notamment de l'échec en Somalie puis du génocide perpétré au Rwanda. La polarité décisionnelle de la politique africaine fut donc affirmée autour du NSC et de la Maison Blanche, d'abord sur une impulsion initiale, puis sous l'influence des contingences et des nécessités majeures en matière de sécurité et de géostratégie. Cette impulsion déboucha dès 1994 sur l'affirmation par le président lui-même de la volonté d'une véritable politique africaine, au travers d'une conférence qui établit la question de l'Afrique dans l'aire directe de la Maison Blanche, et lui donna de fait une forme de légitimation difficile à remettre en question par la suite. La politique africaine passée du stade de l'intention à celui de l'affirmation, certains services de l'administration furent sollicités avec plus de précision pour élaborer les réponses concrètes de la politique correspondant aux orientations fixées par la Maison Blanche et le NSC, suivant en cela le schéma usuel du fonctionnement de ce dernier¹⁴².

Associés à cette phase de développement, les services du Département d'Etat s'activèrent particulièrement à la promotion et à l'avancement de la politique américaine, tant sur la scène intérieure qu'internationale. Les interventions du Secrétaire d'Etat Warren Christopher, et du Secrétaire d'Etat Assistant aux Affaires Africaines George Moose concernant l'Afrique lors des deux années suivantes montrèrent l'accent que le projet théorique mettait sur deux thématiques principales, la prévention et le règlement des conflits, et surtout l'avancement des perspectives économiques incarnées par l'Afrique pour les Etats-Unis. De fait, le développement de ces deux orientations fut confié aux services dont il s'agissait des domaines de compétence privilégiés au sein de l'organisation de l'administration Clinton. Concernant la prévention et le règlement des conflits, la réponse américaine fut l'initiative ACRI, visant à former et à équiper des forces africaines de maintien de la paix. Ce volet fut donc confié en

¹⁴² Balthazar Louis, David Charles-Philippe, Vaïsse Justin, *op. cit.*, pp. 222-223.

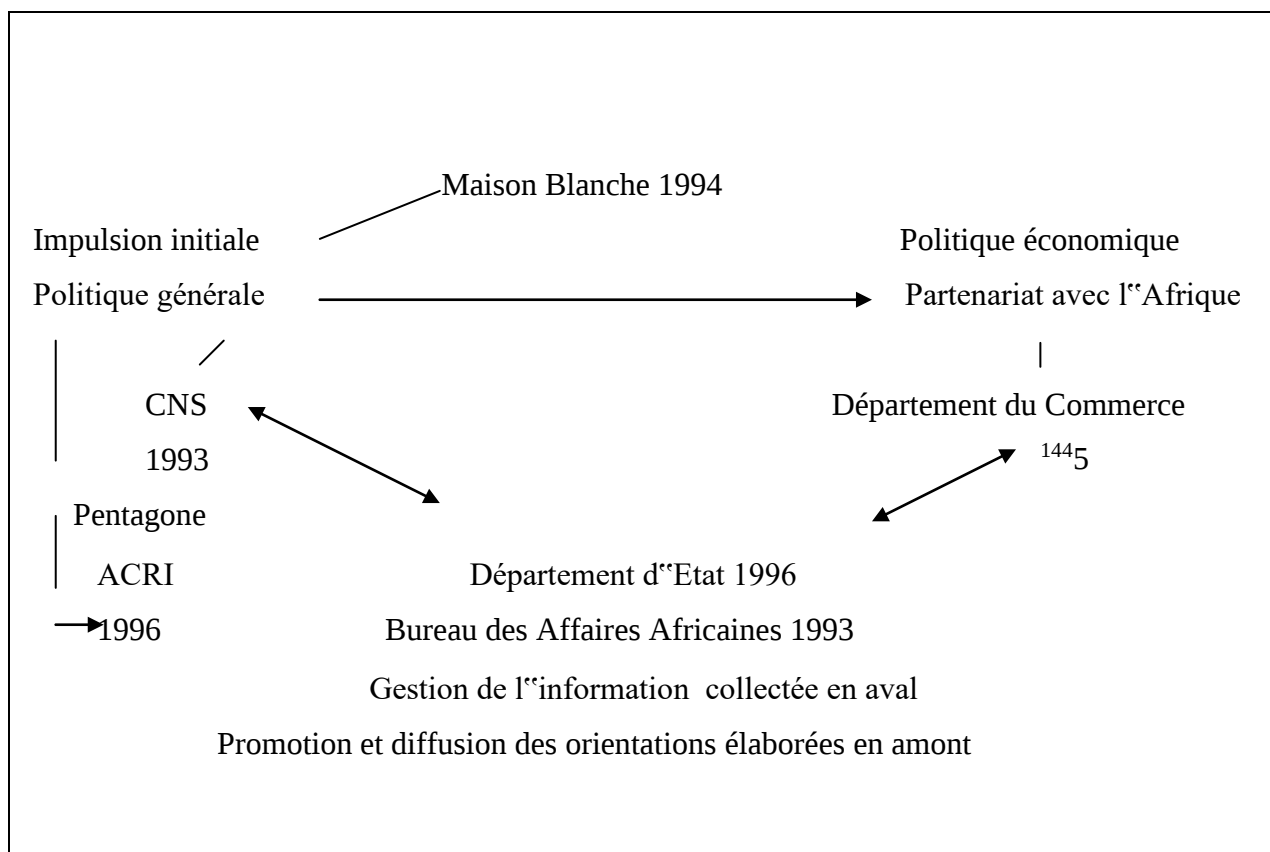
toute logique au département de la défense, donnant de fait à la politique américaine en Afrique une coloration stratégique classique, malgré l'innovation que constituait l'initiative elle-même¹⁴³. L'émergence d'un projet de partenariat économique entre les Etats-Unis et l'Afrique fut en revanche l'occasion de l'implication innovante du Département du Commerce qui, doté de prérogatives soutenues par le président Clinton, et sous l'impulsion volontariste de son Secrétaire Ronald Brown, multiplia les initiatives en faveur d'une approche commerciale et économique ambitieuse de l'Afrique de la part de Washington.

Cette politique ne visait pas spécifiquement l'Afrique, mais faisait partie d'une politique globale de recherche de nouveaux marchés et débouchés commerciaux pour les Etats-Unis par le Département du Commerce, dans la perspective d'une économie globalisée en cours de développement, avec notamment la création de l'OMC. L'Afrique faisait en revanche partie intégrante de cette politique, ainsi que de l'investissement du Secrétaire au Commerce, avec pour conséquence d'indexer de manière croissante la politique américaine en Afrique dans ce sens, le volet économique prenant un relief particulier avec la perspective d'un projet de loi en la matière à partir de 1996. Volet économique et volet stratégique constituaient les deux principaux chantiers de la politique africaine en développement, et ils matérialisèrent également les deux pôles principaux de l'administration Clinton pour l'impulsion donnée à cette politique. Le rôle du Département d'Etat et du Bureau des Affaires Africaines dans cette configuration fut principalement d'œuvrer à l'avancement tant de l'idée d'une politique en Afrique que de ses orientations concrètes, par un travail de fond en terme de renseignement et d'information, de relation publique et de diplomatie. La position en théorie revalorisée du Département d'Etat en matière de politique étrangère fut de fait quelque peu mise en retrait et minorée en terme d'activité et d'impact au cours de cette période. Les déclarations politiques d'importance concernant l'Afrique lors du premier mandat de W. Clinton furent ainsi plus le fait du Conseiller à la Sécurité Nationale ou du Secrétaire au Commerce que du Secrétaire d'Etat.

Le degré d'avancement de la politique africaine n'entraîna pas d'intervention majeure de la part du Département d'Etat sur le sujet jusqu'à l'automne 1996 et le voyage de Warren Christopher sur le continent, qui fut l'occasion tardive pour ce dernier de marquer de son empreinte et de celle du Département d'Etat sous sa responsabilité la politique africaine et la

¹⁴³ Marshall Mc Callie, Colonel David E. Mc Cracken, "African Crisis Response Initiative Briefing", Washington DC, 28 juillet 1997, < http://www.state.gov/www/regions/africa/acri_briefing_970728.html >

volonté de l'administration Clinton exprimée à l'égard du continent¹⁹⁹. Lors du premier mandat du président Clinton, cependant, la place du Département d'Etat dans la politique africaine avait été plus celle d'un vecteur de diffusion et d'un catalyseur que d'un moteur au sein de l'administration. Le Département d'Etat fournissait dans un sens une tribune de communication et une cellule de développement des impulsions développées par ailleurs, et dans l'autre collectait par le biais de ses services l'information nécessaire au développement des orientations fixées, comme les rapports sur les conditions politique et économiques des pays africains. Son rôle dans le développement de la politique africaine était donc plus celui d'une courroie de transmission, fonctionnant en amont puis en aval des pôles principaux d'élaboration et de développement de la politique africaine (NSC, Pentagone, Département du Commerce), entre le monde extérieur et l'appareil décisionnel américain.



Les principaux services de l'administration Clinton dans l'impulsion de la politique africaine

¹⁴⁴ Bagayoko-Penone Niagalé, *Afrique : Les stratégies françaises et américaines*, Paris, l'Harmattan, 2003, 620 p., p. 207.

Outre ce qui entrait dans la politique africaine à proprement dite, un autre poste important de l'organigramme américain, celui de Représentant Permanent des Etats-Unis à l'ONU, joua au cours du premier mandat de la présidence Clinton un rôle essentiel envers l'Afrique, au travers d'un rôle étendu dont la matérialisation organisationnelle s'exprima par l'intégration de ce poste au conseil restreint du NSC, et dont l'effectivité se fit montre à la faveur des questions prioritaires se jouant en matière de sécurité lors de cette période. Nommée à cette fonction, Madeleine Albright, eut à incarner et à gérer la position américaine par rapport à l'organisation internationale, dans un contexte où les situations de crise se multiplièrent, et ce notamment en Afrique, tant lors du retrait de Somalie qu'au moment du génocide rwandais. Dans un registre interne, Madeleine Albright se vit de même confier l'opposition à la réélection du Secrétaire Général de l'Organisation Boutros-Ghali, et le soutien à la candidature d'un candidat originaire d'Afrique sub-saharienne, le Ghanéen Kofi Annan²⁰⁰. Si ces deux domaines d'interventions ne participaient pas directement d'une politique africaine en cours de développement, ils intervinrent cependant comme des éléments d'indexation et d'influence de première importance dans le processus d'affirmation de la spécificité prise par le projet américain en Afrique.

Dans un tout autre registre, également inscrit à la marge du projet de politique africaine lui-même, la réaffirmation précoce de relations bilatérales volontaristes des Etats-Unis avec l'Afrique du Sud post-apartheid, participa de la concentration décisionnelle autour de la Maison Blanche au sujet des questions africaines. Afin de développer les relations de coopération entre les deux pays, une commission bilatérale fut en effet mise en place entre les Etats-Unis et l'Afrique du Sud, sous la codirection des vices-présidents Gore et Mbeki. Bien que s'inscrivant dans une logique bilatérale, cette structure eut néanmoins une importance capitale dans la perspective du développement d'une politique africaine, étant donné le poids économique et politique de l'Afrique du Sud au sein du continent. Son évolution positive dans cette transition démocratique post-apartheid était donc l'objet de l'attention américaine, comme une des clés de voûte de la politique envisagée sur le continent. D'autres agences, telle l'USAID, poursuivirent un temps dans une forme de continuité les objectifs de leurs domaines respectifs en Afrique, marquant de ce fait leur place dans la participation américaine en Afrique, sans toutefois réellement participer au jeu des équilibres indexant l'orientation de cette politique africaine naissante, du fait d'une position périphérique externe (bien qu'effectivement

essentielle), et d'un rôle établi depuis longtemps dans les mêmes termes au sein de l'organigramme américain, sans qu'une reconfiguration n'intervienne immédiatement au sein de la dynamique spécifique instiguée par le président Clinton.

Le développement de la politique africaine et de sa place au sein de l'appareil d'Etat.

Avec le second mandat du président Clinton et le déploiement de la politique africaine, l'administration fut progressivement concernée dans son ensemble par la mise en œuvre des manifestations et des orientations de cette politique, qui donna lieu à une répartition selon les domaines de compétences et prérogatives, de ses différents aspects, initiatives et volets constitutifs. Si certaines branches ou services furent impliqués à un degré élevé de cette politique, d'autres au contraire n'eurent en charge que la gestion d'une question, d'un aspect

²⁰⁰ Chapitre 8, partie 2.

ou d'un projet s'insérant dans la logique d'ensemble. Néanmoins, cette diffusion-répartition de la politique africaine au sein de l'administration lui insuffla une dynamique particulière, et témoigna de l'ampleur et de la variété du chantier envisagé en la matière, qui purent par la suite être repris dans l'argumentaire en faveur de l'implication américaine. L'évolution majeure de gouvernance de l'administration Clinton qui coïncida avec la formulation définitive de la politique africaine et le lancement de sa phase de développement supérieur en 1997, fut l'implication spécifique du Département d'Etat et du Bureau des Affaires Africaines dans sa conduite et sa promotion. Les nouveaux Secrétaire d'Etat et Secrétaire d'Etat Assistant aux Affaires Africaines, Madeleine Albright et Susan E. Rice, devinrent ainsi deux figures centrales de l'avancement du projet, notamment dans ses dimensions diplomatiques désormais primordiales, tant à l'étranger que sur la scène intérieure.

Madeleine Albright et Susan Rice furent en effet les membres de l'administration de rang élevé à œuvrer de façon suivie et régulière à la promotion et au développement des relations avec l'Afrique comme de la politique africaine menée par Washington lors de cette seconde phase. La première le fit particulièrement au travers de visites officielles en Afrique et d'interventions servant de jalons au développement de la politique africaine, faisant de l'implication constante du Secrétaire d'Etat un argument de poids en faveur de la prise en considération de la volonté

et des ambitions exprimées par l'administration Clinton sur ce sujet. A travers le Bureau des Affaires Africaines, la seconde fut chargée d'assurer la diffusion et la promotion de la politique préalablement définie, et servit d'émissaire de choix au président Clinton pour exprimer la considération américaine pour l'Afrique en participant à plusieurs missions diplomatiques sur le continent, pour la plupart en faveur du règlement de conflits. La présentation et la défense de la politique africaine de l'administration sur la scène américaine fut cependant l'une des missions centrales et déterminantes de Susan Rice, dont la nomination correspondit à la mise en place de la version définitive de la politique américaine, en octobre 1997.

Outre ce repositionnement central du rôle du Département d'Etat et du Bureau des Affaires Africaines, l'année 1997 vit se produire l'engagement affirmé de certaines agences gouvernementales dans la mise en œuvre de certains aspects déterminants de la politique africaine, ces efforts se concentrant principalement au bénéfice de la politique économique, qui était désormais le tronc central de la stratégie développée. L'initiative présidentielle de Partenariat pour la Croissance Economique et les Opportunités en Afrique, lancée en juin 1997, avait ainsi été l'occasion de spécifier le rôle que tiendraient désormais diverses agences de premier plan dans le volet économique de la politique africaine des Etats-Unis, matérialisant en cette occasion au sein de l'appareil décisionnel l'avancement et la nouvelle dimension donnée au projet. Cette nouvelle perspective engageait ainsi l'O.P.I.C, la T.D.A (*Trade Development Agency*), l'Exim-Bank, l'U.S.A.I.D et l'U.S.I.A dans une dynamique accrue en faveur du développement du commerce et de l'investissement entre les Etats-Unis et l'Afrique. Crédité par le projet présidentiel de deux fonds en faveur de l'Afrique, L'OPIC fut chargée de favoriser par ce biais les investissements en Afrique des entreprises américaines d'un point de vue général¹⁴⁵. Quatre autres fonds furent quant à eux consacrés à des domaines d'interventions précis : L'Afrique australe par le biais du *New Africa Opportunity Fund*, l'industrie manufacturière, le secteur minier et les télécommunications avec le *Modern Africa Fund*, l'énergie propre et la gestion de l'eau avec le *Global Environment Emerging Market Fund II*, et la prise d'intérêts dans les entreprises africaines de traitement de l'eau avec l'*Aqua International Partners Fund*²⁰². L'intervention de l'O.P.I.C incluait en outre la participation à une série de missions en Afrique, et la conclusion d'accords bilatéraux en matière d'investissement avec certains des partenaires africains.

¹⁴⁵ USIA, "Promoting Trade and Investment in Africa", *Perspectives Economiques Vol 4*, n°3, août 1999, *op.cit.* ²⁰² *Ibid.*

La TDA et l'Exim-Bank se virent également confier au travers de cette initiative la mission de favoriser les investissements américains en Afrique¹⁴⁶ : La TDA devait gérer les aspects préparatoires de ces investissements, par le financement d'études de faisabilité de projets, de visites d'orientation, et de conférences destinées à encourager les exportations américaines en Afrique, notamment en assurant un travail de persuasion -en fait de lobbying- et le développement de relations personnelles aptes à assurer la pérennité de l'entreprise. L'action de l'Exim-Bank était quant à elle déployée dans les deux sens, américain et africain, dans une mission de lancement et de développement de la relation commerciale entre les deux espaces. Du côté américain, la mission était d'assurer la pénétration des biens et services américains en Afrique, en finançant des projets dans quarante-cinq pays africains et en apportant une garantie financière aux exportateurs. Du côté africain, l'objectif consistait à donner les moyens de cette pénétration commerciale aux pays africains, par l'octroi de crédits à la consommation pour l'achat de ces biens et services américains.

Outre ses activités de production d'une information institutionnelle classique visant à développer la connaissance et la proximité des Etats-Unis avec les pays africains, et celle d'une information concernant plus particulièrement le sujet du développement des échanges économiques, le rôle de l'USIA dans la promotion du commerce et des investissements américains en Afrique passait par le développement des relations entre les Etats-Unis et l'Afrique. Cette stratégie s'effectua par la mise en place de programmes d'échange, notamment au travers du programme dit des « visiteurs étrangers », destiné à la rencontre entre professionnels étrangers et américains lors de visites et de circuits organisés aux Etats-Unis. Quant à l'USAID, la baisse drastique de l'aide au développement par le Congrès républicain avait réduit ses moyens d'action, tandis que l'orientation de la politique développée par l'administration Clinton avait minoré sa place liée à la dialectique de l'aide au développement, autrefois essentielle dans les rapports entre les Etats-Unis et le continent africain. L'agence devait cependant continuer à assurer son rôle lié à l'aide au développement, dont l'accroissement était devenu une promesse-pivot de l'engagement du président Clinton envers l'Afrique. L'USAID voyait cependant sa mission principale évoluer, sous l'impulsion de la politique développée, vers l'objectif qui était de favoriser les investissements américains

¹⁴⁶ *Ibid.*

par le financement de projets s'attaquant directement aux obstacles au développement dans les pays concernés. Enfin, l'USAID conservait ses prérogatives -essentielles en Afrique- en matière d'aide d'urgence, une fonction qui devant la multiplication des situations de crises liées aux facteurs humains comme climatiques, remit au premier plan l'agence dans l'investissement américain sur le continent, au moment où était entérinée la politique de l'administration Clinton¹⁴⁷.

Parallèlement à cette impulsion qui devait accroître le rôle de ces agences dans la politique africaine jusqu'au terme de la présidence Clinton, les départements ayant des projets de nature commerciale ou lié à ces projets, matérialisèrent également le développement du partenariat économique entre les deux espaces au sein de l'administration américaine. Les Départements du Commerce, des Transports, de l'Energie ou de l'Agriculture fournirent ainsi chacun dans leurs domaines respectifs, un travail en faveur de l'avancement de projets, d'initiatives ou de financements destinés à développer les possibilités d'échange et d'investissement des Etats-Unis avec l'Afrique¹⁴⁸. Son évolution la faisant fortement pencher à son terme du côté de son volet économique, la politique africaine développée par l'administration Clinton prit toutefois la forme d'un processus d'incrémentation dans des domaines variés qui, au final, inscrivit une grande partie de ses services, agences et départements dans sa dynamique de mise en œuvre. Les développements de la politique africaine des Etats-Unis investirent progressivement une grande partie des agences et départements de l'administration, pour la conduite de projets attenants plus ou moins importants de cette politique. Ce déploiement se fit sans dénoter d'un rôle important dans la polarisation des influences guidant la politique africaine, à l'exception notable du rôle plus important pris par le Département du Transport, qui fut associé de manière primordiale aux initiatives américaines en faveur du développement des relations commerciales avec l'Afrique, par le biais de projets de développement des infrastructures.

Cet essaimage thématique au sein des différents services de l'administration démarqua une géographie interne de la politique africaine, de plus en plus présente pour ses mises en œuvres majeures sur les agences rattachées à la Maison Blanche, plutôt que sur les éléments constitutifs

¹⁴⁷ "US Assistance and Debt Relief in Sub-Saharan Africa", Bureau des Affaires Africaines, Département d'Etat, mars 1998, < http://www.state.gov/www/regions/africa/fs_debtrelief_980327.html >

¹⁴⁸ Annexe, Les principales mesures constitutives de la politique africaine de l'administration Clinton.

du cabinet présidentiel, les divers départements, qui étaient chargés de projets plus que de la définition d'orientations politiques et de domaines d'action.

A mesure que se matérialisait le partenariat, et que le projet de loi encadrant le développement des relations économiques entre les Etats-Unis et l'Afrique avançait, l'un des postes les plus élevés de l'administration américaine en matière de commerce extérieur, le Représentant au Commerce américain (USTR, *US Trade Representative*), se fit de plus en plus présent pour accompagner la politique en la matière, témoignant en cela de l'intérêt manifeste constitué par l'Afrique pour le commerce américain. Dans la perspective des seules relations commerciales avec l'Afrique, le président créa d'ailleurs au sein des services de l'USTR le poste de Représentant du Commerce américain Assistant pour l'Afrique, qui en devenant effectif le 1^{er} janvier 1999, inscrivit dans les hautes sphères de l'organigramme de l'administration américaine la matérialisation de sa politique économique envers l'Afrique. Rosa Whitaker fut la première personne à être nommée à ce poste. Le corollaire organisationnel à cette implication des services du Représentant au Commerce américain, fut la mise en retrait relative du Département du Commerce, qui avait porté le développement de cette politique lors du premier mandat du président Clinton. De fait, le volet économique et commercial de la politique africaine vit sa polarité décisionnelle se déplacer du Département du Commerce vers les services de l'USTR, inscrits dans l'aire administrative de la Maison Blanche. En terme de gouvernance, ce glissement se justifiait par les prérogatives de l'USTR en matière de négociation d'accords commerciaux, qui était devenu l'objectif central de la politique en Afrique, au travers du projet de loi portant sur ce sujet. Après avoir préparé les conditions de ce rapprochement, le Département du Commerce passait donc la main au Représentant au Commerce américain dans cette phase de négociation, avant que la gestion courante de la politique commerciale concernant l'Afrique ne revienne ensuite en théorie dans son giron, selon la répartition des tâches prévues au sein de l'organigramme américain¹⁴⁹.

L'implication de l'administration américaine dans le développement de la politique africaine a suivi une évolution qui a en fait accompagné celles du projet et de son processus de mise en œuvre. Ces dernières furent en effet conditionnées par les services et les personnes impliquées, qui donnèrent les orientations et les impulsions fondamentales de la dynamique de la politique

¹⁴⁹ Balthazar Louis, David Charles-Philippe, Vaïsse Justin, *op. cit.*, p. 205.

africaine. A la croisée de la volonté politique exprimée, des attributions confiées à chaque service et membre de l'administration à cet effet, mais également du poids des influences spécifiques de chaque élément intervenant, l'implication de l'appareil exécutif dans la forme prise par la politique africaine fut le résultat de l'équilibre constitué par la gouvernance de ses paramètres. A ce titre, les caractéristiques pouvant être observées au sein de l'administration Clinton participèrent de l'alchimie qui indexa la conduite de sa politique.

2. Les spécificités de l'administration Clinton et la politique africaine.

La formation et la gestion, tant des personnes que des services constitutifs de l'administration américaine pendant la présidence Clinton, firent l'objet de modalités de gestions spécifiques, qui dans leurs particularités eurent un impact sur les orientations et la gestion des politiques poursuivies. Dans le cas de la politique africaine, ces particularités peuvent au même titre que l'ensemble de la politique américaine, être interrogées quant à leurs spécificités et à leurs conséquences éventuelles sur les orientations, la gestion et les résultats de ce qui a été élaboré.

Si aucune causalité indiscutable ne peut être établie en la matière, il apparaît néanmoins que certaines caractéristiques identifiables témoignèrent d'une volonté particulière de gestion et d'orientation de la politique induite par le président Clinton au travers de ses choix, comme elles purent avoir des conséquences sur la conduite de la politique, que ces caractéristiques aient concerné l'ensemble des activités de l'administration dont la politique africaine ou qu'elles furent spécifiques à cette dernière. L'inscription même de la politique africaine au sein de cette administration a de fait inévitablement induit la mise en avant de données caractérisant la gestion spécifique de l'appareil décisionnel américain dans ses composantes. La gouvernance de l'administration Clinton dans sa perspective africaine fut à ce titre autant un processus appliqué, qu'une conséquence de cette application à prendre ensuite en compte, les éléments initiaux ayant eut cependant un rôle essentiel dans la formulation et l'essor du projet.

Avant même les services, leurs poids décisionnels respectifs et leurs relations au sein de l'organigramme qu'ils constituent, l'administration américaine se constitue fondamentalement d'hommes et de femmes, qui sont sa richesse ou les facteurs premiers de son dysfonctionnement, et dont le choix constitue par conséquent une des stratégies initiales cruciales que le président élu se doit de mettre en chantier, dans la perspective de la mise en oeuvre des orientations et des projets politiques constituant son programme. Bien que la donnée fondamentale de la constitution d'une équipe soit donc de manière essentielle le choix de personnes pour leurs qualités personnelles, selon des motivations qui le sont tout autant, l'élaboration de l'administration vue dans son ensemble met néanmoins à jour au travers de ses caractéristiques récurrentes des tendances transversales, qui peuvent renseigner sur les orientations ou les stratégies que la présidence pourra insuffler à son équipe et à sa politique. L'usage du pouvoir laisse ensuite apparaître des tendances inhérentes à l'équipe en place, à la nature et à la qualité de sa gestion, dans son rapport à la réalité des situations et du contexte politique, et dans ses capacités de travail collectif. L'administration Clinton formula ainsi par ses choix certaines volontés, qui eurent une influence sur la politique générée. La politique africaine hérita à ce titre autant des tendances générales de l'administration, que des tendances spécifiques à son domaine de gestion. Sans qu'elles fussent forcément l'élément le plus déterminant pour la nature et l'orientation de la politique africaine, elles en initièrent inévitablement certaines tendances et entrèrent en considération dans la caractérisation de la politique développée. Dans une logique inverse, les éléments remarquables de la constitution de l'appareil exécutif peuvent renseigner plus clairement sur les intentions du président et de ses conseillers et la manière dont fut envisagée la politique à mener et sa gestion. La gouvernance de l'administration fut donc à double titre un élément déterminant de la politique qui en découla, une des multiples forces contingentes qui lui donnèrent sa forme, sa chronologie et son identité. Elle se manifesta dans la composition de l'administration par certaines tendances trouvant un écho dans l'identité de la politique menée, comme l'implication spécifique des réseaux du président Clinton, et surtout l'intégration sans précédent de personnes d'origine afro-américaine au sein de l'administration.

Une ouverture sans précédents aux Afro-américains et ses liens privilégiés avec le développement de la politique africaine.

Une autre des tendances majeures de l'administration Clinton, peut être plus démonstrative, fut la volonté affirmée de s'ouvrir plus que jamais auparavant aux personnes d'origine afroaméricaine. Accomplissant une évolution en matière de représentation, cette volonté, liée aux convictions et aux relations particulières entretenues par le président avec la communauté afro-américaine¹⁵⁰, s'affirma dans la volonté d'une évolution progressiste plus large, qui se fixa pour ambition de rassembler au sommet de l'exécutif une représentation plus juste de la société américaine, au travers de la nomination d'un nombre également accrue de femmes et des autres minorités ethniques au sein de l'administration, et notamment au sein du cabinet présidentiel. Comme pour la féminisation ou l'ouverture aux autres minorités constitutive de la société américaine, la présence des Afro-américains au sein de l'administration Clinton ne fut pas une opération de communication et de façade, mais bien un investissement de fonctions importantes par des personnes en possédant les compétences requises, qui se doublait de cette volonté de diversification et de représentativité de l'appareil d'Etat portée par une conviction politique. En la matière, l'administration Clinton fut celle des « premières », la qualité d'Afro-américain se croisant parfois de celle de femme pour renforcer le caractère novateur et progressiste de l'administration Clinton. Furent ainsi nommés, pour des postes qui seront en relation directe avec l'Afrique, et la politique développée par la suite : George Moose, premier Afro-américain au poste de Secrétaire d'Etat Assistant aux Affaires Africaines ; Susan Rice, première Afro-américaine conseillère du président pour les Affaires Internationales puis Africaines, et ensuite première Afroaméricaine (et première femme) Secrétaire d'Etat Assistant aux Affaires Africaines, en remplacement de George Moose ; Rosa Whitaker, première Assistante pour l'Afrique du Représentant américain au Commerce, inaugurant ce poste.

La proportion des postes importants accordés à des Afro-américains dans le reste de l'administration, dont certains jouèrent également un rôle essentiel dans le développement de la politique africaine, fut également une première. En plus des personnes précédemment citées, l'équipe Clinton compta dans ses rangs : Ronald Brown, premier Secrétaire au Commerce afro-américain, et premier Afro-américain à occuper une fonction aussi élevée dans l'administration américaine, qui initia le nouveau rapport commercial entre les Etats-Unis et le continent africain ; Rodney Slater (Secrétaire aux Transports, 1997-2001), qui fut particulièrement impliqué dans

¹⁵⁰ Chapitre 6, partie 2.

la politique en Afrique ; Mike Espy (Secrétaire à l'Agriculture) ; Alexis Herman (Secrétaire au Travail) ; Jesse Brown (Secrétaire aux Anciens Combattants) ; Hazel O'Leary (Secrétaire à l'Energie) ou encore Togo West (Secrétaire à l'Armée, puis aux Anciens Combattants). A ces postes constitutifs du cabinet présidentiel s'ajouta un nombre conséquent de nominations à d'autres fonctions officielles à l'échelon fédéral ; la même politique fut par ailleurs appliquée au niveau des employés et des personnels attachés aux services de l'administration, dans les différents départements comme à la Maison Blanche, soit une mise en application qui témoignaient d'une volonté allant bien au-delà du symbolique, et qui était plus en rapport avec la volonté de créer un tournant réel dans la représentation de la diversité de la société américaine au sein de l'exécutif¹⁵¹.

L'un des aspects initiaux de cette représentation afro-américaine observable au niveau de la politique africaine fut qu'effectivement, les postes concernant directement l'Afrique au sein de l'administration furent attribués à des Afro-américains, induisant un lien entre l'origine des personnes et le poste proposé. Cette tendance se confirma avec les nominations des ambassadeurs américains en Afrique effectuées par le président Clinton. Dans le sens de lecture de la liste des Afro-américains nommés en Afrique, la proportion semblait certes notable, mais néanmoins limitée, avec treize nominations d'ambassadeurs d'origine afroaméricaine, dont deux au titre d'ambassadeur en Afrique du Sud, pour l'ensemble des postes qui furent à pourvoir en Afrique sub-saharienne. En revanche, la lecture, cette fois de la liste de l'ensemble des Ambassadeurs des Etats-Unis d'origine afro-américaine, laisse apparaître que la nomination de ces derniers concerna en premier lieu l'Afrique, les autres nominations confirmant par ailleurs la tendance observée pour l'Afrique à faire majoritairement correspondre les nominations afro-américaines à des pays de populations noires, qu'elles fussent antillaises, caribéennes, océaniques ou africaines :

¹⁵¹ Wickham Dewayne, *Bill Clinton and Black America*, New York, Ballantine Books, 2002, 310p, pp 290-310. La politique de représentation de l'administration Clinton a bien constitué un tournant, puisque la présidence de G. Bush entérina cette politique, en nommant notamment le premier Afro-Américain, Colin Powell, puis la première Afro-Américaine, Condoleezza Rice, au poste de Secrétaire d'Etat.

James Joseph : Afrique du Sud.	Howard Jeter : Botswana.	
Delano Lewis : Afrique du Sud.	Bismarck Myrick : Lesotho.	
Charles Stith : Tanzanie.	Carl Stokes : Seychelles.	
George Haley : Gambie.	Johnny Young : Togo.	
Leslie Alexander : Ile Maurice.	Carol M. Braun : Nouvelle Zélande.	
Aurelia Brazeal : Kenya.	Diane Watson : Micronésie.	
Walter Carrington : Nigeria.	Jerome Cooper : Jamaïque.	Johnie
Carson : Zimbabwe.	Sidney Williams : Bahamas. ¹⁵²	Irvin Hicks : Ethiopie.

Afro-américains nommés aux fonctions d'ambassadeur des Etats-Unis par le président Clinton.

Il y eut en conséquence sous la présidence Clinton une volonté claire d'investir le champ des relations avec l'Afrique par une certaine représentation afro-américaine, et donc qu'un lien était établi entre l'intérêt pour le continent et la qualité d'afro-américain au moment des choix. Ces postes étaient bien sûr confiés à des personnes ayant les compétences et la connaissance des questions intéressant la gestion politique de l'Afrique, mais la correspondance entre leur origine et l'attribution de postes fut une réalité aussi indubitable. Cette corrélation n'avait en fait rien d'étonnant, un nombre d'afro-américains étant plus spécialement intéressé par l'Afrique, les Antilles et les Caraïbes, il était logique de voir la nomination d'ambassadeurs afro-américains correspondre à ces aires¹⁵³. L'administration Clinton prit donc en compte cette donnée dans l'attribution de ses postes de diplomates, considérant probablement la logique d'assurer notamment la gestion de la question africaine par des Afro-américains.

Politiquement, ce choix aurait pu prêter à la critique en cas de correspondance stricte, de limitation des nominations de personnes noires aux postes concernant des populations également noires. Mais la présence d'Afro-américains à des postes basés sur de toutes autres

¹⁵² *Ibid*, p. 295.

¹⁵³ Ceci tient notamment à un réel intérêt des Afro-américains pour ces zones, sur la base d'origines effectives comme d'un sentiment d'appartenance à une communauté *culturelle* noire, qui fut d'ailleurs constitutive de l'identité afro-américaine. Cela tient également au fait que cet intéressement est favorisé au niveau des études, par la fréquente inclusion de ces zones aux African-American Studies, dont le premier public est en effet constitué d'Afro-américain.

thématiques de travail, de surcroît à des échelons élevés de l'administration, faisait au contraire de la présence afro-américaine sur les postes dédiés à l'Afrique une marque de reconnaissance et un atout stratégique pour la mise en place de la politique, et ce notamment vis à vis de la communauté et de ses grandes figures, plus intéressés et concernés que la moyenne de la population américaine par ce sujet, et appelés à y jouer un rôle. Ce choix témoignait également, d'une façon peut-être paradoxale, d'une maturité et d'une normalisation politique de la place des Afro-américains dans le rapport entretenu par l'administration au continent africain. Par le passé, le choix d'Afro-américains pour les postes concernant l'Afrique avait en effet posé la question de son accueil par les responsables africains, à une époque où cette correspondance pouvait encore être interprétée comme une preuve de dénigrement du continent, les Afro-américains n'ayant pas suffisamment fait progresser leur place dans la société et l'appareil exécutif américain¹⁵⁴.

Si la présence favorisée d'Afro-américains sur l'Afrique avait été un choix initial conscient, le développement de la politique américaine eut en revanche pour conséquence indirecte d'impliquer également une partie des autres Afro-américains occupant des responsabilités au sein de l'administration dans sa mise en œuvre et sa réalisation. Ce processus s'est incidemment effectué avec la mutation du projet de politique africaine et son infléchissement affirmé dans la direction principale d'un partenariat économique entre les Etats-Unis et l'Afrique. L'un des artisans majeurs de cette politique, et la meilleure illustration de cette caractéristique organisationnelle, fut le Secrétaire au Commerce afro-américain Ronald Brown, qui s'investit résolument pour l'intégration de l'Afrique aux perspectives économiques américaines. Cette inclination précocement mise en œuvre témoigna de la volonté qui animait le Secrétaire au Commerce de reconsidérer l'Afrique et sa place dans le monde globalisé en cours d'entérinement. R. Brown était proche du Président Clinton, qui l'avait nommé au Département du Commerce avec l'objectif de redonner du poids à cette section au sein de l'administration¹⁵⁵. Le président pouvait donc connaître cette inclinaison en faveur de l'Afrique de son proche collaborateur, inclinaison qui reçut en outre le soutien de la Maison Blanche, et finit par contribuer à générer d'abord l'un des deux piliers, puis le pilier principal de la politique développée à l'adresse de l'Afrique. Suite aux développements de la politique économique avec l'Afrique, plusieurs services et départements se virent confier le développement des

¹⁵⁴ Laronce Cécile, *op. cit.*, pp. 90-95.

¹⁵⁵ Clinton Bill, *Ma Vie, op. cit.*, p. 477.

initiatives destinées à donner corps à ces orientations. Or, il se trouvait que certains des services liés à cette branche d'activité étaient dirigés par des afro-américains, qu'il s'agisse des départements des Transports, de l'Energie ou, dans une moindre mesure, de l'Agriculture. Additionnée aux personnes déjà en charge de la politique africaine de manière spécifique, cette contingence renforça l'implication afro-américaine dans cette politique, et contribua donc à donner ce visage particulier à sa mise en œuvre et à sa représentation. Politique africaine et responsables afro-américains furent donc indubitablement associés, ce processus étant donc le résultat tant d'une volonté politique, que de la conséquence des évolutions de l'engagement en Afrique, qui prolongea incidemment la stratégie initiale.

Le fait que des Afro-américains furent impliqués dans la politique africaine ne signifiait pas que cette dernière bénéficiait automatiquement d'un soutien et d'un investissement particulier. Tous les Afro-américains de l'administration Clinton ne témoignaient en effet pas comme Ronald Brown d'une volonté spécifique de se rapprocher de l'Afrique probablement supérieure à la moyenne, et aptes à insuffler une impulsion essentielle au projet. Les interventions du Secrétaire aux Transports Rodney Slater sur le sujet purent ainsi démontrer à l'occasion que l'Afrique ne fut pas abordée avec une affectivité ou un traitement particulier, l'objectif étant clairement orienté dans le sens des intérêts américains, et les lacunes du continent africain exposées comme un problème à régler, sans plus d'indulgence ni d'intérêt apparent. L'Afrique fut en somme traitée par le Secrétaire aux Transports au même titre que les autres dossiers extérieurs, ce qui témoignait à l'inverse d'une considération mature de l'Afrique de la part du responsable américain¹⁵⁶. Si elles ne participèrent pas à l'impulsion de la politique, ni forcément d'un attachement particulier à ce dossier, ces personnes contribuèrent néanmoins à donner de la politique africaine de l'administration Clinton un visage afro-américain. Servant les intérêts du projet, tant à l'extérieur que sur la scène politique et sociétale américaine, cette connotation put également être source de malentendu puis de désaccord avec les représentants afro-américains, qui militaient en faveur d'une prise en compte plus grande de l'Afrique par Washington : La reconnaissance d'une appartenance communautaire commune ne signifiait en effet pas une communauté d'esprit sur le plan politique.

¹⁵⁶ Slater Rodney, "Remarks by Secretary Slater at Africa Roundtable on Trade and Investment", 8 octobre 1997,

Les grandes figures de la communauté afro-américaines se retrouvaient sur des orientations politiques généreuses et humanistes à l'égard de l'Afrique, prônant une aide financière en conséquence, dans la lignée de leurs convictions et de la tradition du positionnement des responsables de la communauté afro-américaine à l'égard de l'Afrique depuis l'émergence du panafricanisme. Les membres de l'administration, quel que fut leur degré d'implication personnelle à l'égard de l'Afrique, étaient quant à eux responsables d'un projet de développement fixé par les orientations préalables du projet, des limites budgétaires, et indexé sur la logique essentielle des intérêts américains, avec comme mot d'ordre de base la formule « Trade, not Aid » pour définir la politique américaine en Afrique. Ainsi, même des personnes comme Ron Brown, sensibilisées et indubitablement attachées au développement d'une politique en Afrique, faisait une nette distinction entre une volonté de rapprochement portée avec conviction, et une générosité idéaliste de forme plus traditionnelle, basée sur une aide financière massive et faisant preuve d'une certaine forme de manichéisme dans la lecture de la réalité africaine dans sa confrontation aux intérêts américains. Afro-américains et désireux de développer les relations entre les Etats- Unis et l'Afrique, Ron Brown ou Susan Rice étaient surtout Américains, et membres de l'administration pour laquelle ils travaillaient et poursuivaient une politique dont ils avaient la charge, politique qui pouvait se vouloir généreuse et avantageuse pour l'Afrique dans l'esprit, mais qui avait pour objet de servir les intérêts des Etats-Unis, et qui s'intégrait dans la feuille de route et les orientations générales fixées par le président et ses conseillers. L'implication et la conviction de l'action politique se trouvaient dès lors en décalage avec les convictions traditionnellement portées par les responsables afro-américains au sujet de l'Afrique, et qui s'inscrivaient dans un tout autre registre, une toute autre aire de représentations et de logiques, ce décalage laissant la porte ouverte à d'inévitables déceptions et critiques.

Cependant, par l'implication afro-américaine à son processus interne, l'administration Clinton eut certainement un avantage envers les contraintes et oppositions qui purent se lever face à la politique poursuivie, et l'implication réelle et déterminante de certains d'entre eux sur le sujet désamorça à ce titre une partie des critiques qui auraient pu prendre à partie de manière plus virulente l'aspect commercial et résolument centré sur les intérêts américains que la politique africaine prit au fil de son avancement. L'implication des Afro-américains dans la politique africaine, à mesure que son volet économique prit de l'importance, induit en partie une autre caractéristique de la composition de l'administration Clinton, qui interrogeait cette fois

directement l'évolution et l'inclination de cette politique vers cette thématique, ainsi que le succès avec laquelle elle put être menée. Beaucoup des Afro-américains impliqués étaient en effet issus des réseaux de personnes proches du président, et leur répartition particulière au sein de l'administration a pu avoir à ce titre une incidence sur les mécanismes qui ont produit la réalité particulière de la politique africaine développée.

Les « réseaux Clinton » et leur incidence sur la politique africaine.

Pour la constitution de son administration, le président Clinton puisa logiquement dans les réseaux de connaissances que son parcours politique lui avait permis de constituer, afin de s'entourer de personnes avec lesquelles il savait pouvoir travailler au mieux, et dont il connaissait à la fois les compétences, les orientations politiques et la personnalité, autant d'éléments entrant en ligne de compte dans l'alchimie d'une équipe destinée à élaborer et mettre en œuvre sa politique. Le président chercha certes avant tout à rassembler les meilleures compétences correspondant à son programme, à ses orientations politiques, et aux multiples nécessités induites par la constitution de l'exécutif de la première puissance mondiale, et cette recherche puisa également dans les autres sphères, comme la primeur donnée à la « filière Carter » a pu le démontrer. Les réseaux personnels furent néanmoins mis

< <http://www.dot.gov/affairs/1997/10897sp.htm> >.

à contribution de manière préférentielle, et la répartition des personnes issues de ces différents cercles au sein de l'administration purent avoir une incidence sur les processus d'évolution de certaines politiques, dont celle concernant l'Afrique. Les origines principales de ces réseaux provenaient, dans l'aire politique, principalement de son expérience et de son entourage d'élite régional en tant que gouverneur de l'Arkansas, ainsi que de la sphère New Democrat, qui était au sein de son parti la famille politique effective du président, pour son implication passée à l'échelon national. Un troisième réseau majeur était constitué par le circuit de formation universitaire du président. Ce dernier réseau fut alimenté en premier lieu par des personnes connues lors des études de W. Clinton, à Georgetown, Harvard et Oxford (GB), les alumni de ces années d'universités, connaissances ou amis. De ce circuit, le président Clinton nomma ainsi Strobe Talbott comme Conseiller particulier du Secrétaire d'Etat pour les nouveaux Etats indépendants de l'ancienne Union soviétique, puis Secrétaire d'Etat Adjoint sur les mêmes

problématiques, soit un poste particulièrement important pour les relations avec la Russie dans une période cruciale¹⁵⁷.

Ancien étudiant à Georgetown, le président Clinton s'appuya également de manière préférentielle sur des personnes affiliées à cette université, soit comme ancien étudiant, soit comme professeur, pour la constitution de l'équipe chargée de la sécurité en matière de politique étrangère, dont l'attention principale en 1993 était constituée par l'ex-URSS et les pays de l'Europe de l'Est. Anthony Lake, Nancy Soderberg ou Madeleine Albright partageaient ce point commun d'un passage par Georgetown, qui était au moment de la Guerre Froide spécialisée sur la question au niveau de ses enseignements politiques, orientations d'enseignements qui s'accompagnaient d'une formation spécifique à l'appréhension de l'URSS et de l'Europe de l'Est. Le « réseau Georgetown » rassemblait donc des personnes sur une communauté intellectuelle permettant tant de développer par une forme d'homogénéité une efficacité interne, que de répondre au mieux aux priorités en matière de politique étrangère, puisqu'elle rassemblait ceux dont les compétences portaient sur le système dont il fallait sortir en accompagnant l'évolution et le développement des pays concernés. De la sphère « Nouveaux Démocrates », les personnes formant l'administration pouvaient être soit proches du président et fréquentées depuis des années au sein de l'appareil du parti ou bien plus éloignées, mais connues pour leurs compétences et bagage politique, ainsi que pour leur apport et leur soutien aux convictions des Nouveaux Démocrates. Ronald Brown faisait ainsi partie du premier cercle, plus proche et familier de W. Clinton, quand le

Vice-Président Gore incarnait le second¹⁵⁸. Les proches et collaborateurs de l'ex-gouverneur Clinton constituaient quant à eux les personnes avec lesquels le président avait les rapports les plus éprouvés, fruit de plus d'une décennie de travail en commun pour certains. Rodney Slater était de ces collaborateurs de proximité et de longue date.

En terme de gouvernance de l'administration, l'aspect essentiel de ces données n'est peut-être pas tant la nature des réseaux sollicités, que leur répartition au sein de l'appareil exécutif. De ce point de vue, une césure est en effet observable entre les parties de l'organigramme concernant d'une part la sécurité et les questions stratégiques « classiques » (CNS, Département

¹⁵⁷ Clinton Bill, *Ma vie*, op. cit, pp. 532-533.

¹⁵⁸ *Ibid.*, pp. 435-436.

d'Etat, Pentagone), et d'autre part les Départements liés aux questions commerciales et au secteur économique. Or, cette deuxième branche a rassemblé de manière préférentielle un nombre important de personnes issues des cercles proches du président, tandis que le premier, même s'il comptait également des personnes proches de W. Clinton (tel Samuel Berger, Conseiller à la Sécurité Nationale Adjoint, puis Conseiller à la Sécurité Nationale), misait avant tout sur l'expérience éprouvée du pouvoir et un bagage intellectuel spécifique que sur les liens et les compétences issus d'un vécu commun. Ce constat, s'il est validé, pose alors la question de l'influence qui a pu s'en dégager, pour l'évolution de la politique africaine menée. Le volet économique de ce projet s'est en effet progressivement mis en évidence et développé, au point de finir par être un de deux pôles fondant en théorie la stratégie américaine, et dans les faits sa motivation centrale. Il a été vu précédemment que les conditions politiques externes (création de l'O.M.C, projet de loi sur les échanges avec l'Afrique) de même que les orientations privilégiées par le président (politique étrangère axée sur l'économie et le développement du libre-échange) ont joué un rôle central dans la forme prise par la politique africaine, en faveur du volet économique.

Les forces d'inerties en vigueur dans une structure décisionnelle complexe telle que l'administration américaine¹⁵⁹ posent cependant la question -essentielle- des impulsions internes qui ont permis le développement d'une politique allant dans ce sens, par delà les oppositions et forces internes au système exécutif américain. Parmi ces impulsions, le facteur humain fut sans conteste primordial, et la correspondance entre la branche économique et la proximité de ses responsables avec le président est un des arguments se portant au crédit de la mise en avant du domaine économique au sein de la politique africaine, au titre d'une efficacité accrue, d'une gouvernance rendue incidemment plus performante par une collaboration plus aisée, mieux rôdée, et moins sujette à des oppositions intragouvernementales, ce qui au final aurait contribué à faciliter le développement de cette orientation. Un élément semble étayer cette hypothèse selon laquelle la gouvernance de la politique africaine a bénéficié, dans son volet économique, d'une plus grande proximité des personnes impliquées dans ce domaine avec le président Clinton : Ce dernier était avant tout un spécialiste des questions économiques (et particulièrement domestiques), qui resta au cours de sa présidence son domaine de prédilection et qui fut l'axe central de sa politique, tant sur la scène américaine qu'en matière de politique

¹⁵⁹ Le concept de « modèle de la poubelle » (rubbish can) a mis en avant l'action de ces forces contreproductives au sein des systèmes décisionnels complexes.

étrangère, autour de l'axiome selon lequel le développement économique était à la base du règlement de la plupart des autres problèmes¹⁶⁰. Le développement de cette branche, par des personnes rompues aux logiques privilégiées par le président Clinton ne put donc que bénéficier de cette contingence entre orientations politiques et personnels impliqués.

Pour ce qui est des affaires stratégiques et des grandes questions internationales, pour lesquelles il ne bénéficiait pas au départ de la même aisance, W. Clinton s'appuya en revanche beaucoup plus sur des conseillers, des spécialistes destinés à lui apporter l'information et la formation complémentaire nécessaire à leur appréhension. Anthony Lake et Samuel Berger firent partie de l'équipe de campagne à ce titre, et les réseaux Carter et

Georgetown furent sollicités à cet effet pour la composition de l'administration. Au moment de former son équipe, W. Clinton la configura en quelque sorte sur ce rapport entre les questions de sécurité moins habituelles, et une plus grande aisance pour le domaine économique : D'un côté la qualité de spécialistes et l'expérience primèrent sur la proximité des relations ; de l'autre, le choix de collaborateurs plus proches recoupa la maîtrise des compétences requises. Sans que cette répartition ne soit bien sûr ni systématique ni rigide, elle refléta néanmoins une tendance observable. Il était normal que la composante

sécurité/stratégie fût prédominante lors de la formulation initiale d'un projet concernant l'Afrique, étant donné la relative méconnaissance du sujet de la part du président²¹⁸, puis l'échaudage subi en Somalie, et ensuite la question du génocide au Rwanda et plus généralement la nature des enjeux dominant en Afrique. Le volet économique était alors sous-jacent aux impératifs stratégiques. Avec la possibilité de développer un partenariat économique avec l'Afrique, le président Clinton trouvait un domaine où sa volonté politique trouvait appui sur son domaine de prédilection, et qui incidemment, pouvait s'appuyer sur une partie de l'administration qui était partie issue de ses plus proches collaborateurs. Comme l'ensemble des données connexes allant dans ce sens, cette particularité interne au système décisionnel a alors pu jouer en faveur d'un développement accru du volet économique, et participer de sa mise en exergue. Cette implication des typologies de personnes sollicitées pour donner corps à l'administration Clinton n'a été qu'une part de la gouvernance de l'administration ayant joué sur le modelage de la politique africaine. D'autres caractéristiques

¹⁶⁰ Un slogan, formulé lors de la campagne présidentielle de 1992 et resté célèbre (« It's the economy, stupid »), illustra de manière très directe ce positionnement résolu de la politique Clinton. ²¹⁸ Bunduku Latha Paul, *op. cit.*, p. 70.

générales remarquables au sein de l'administration Clinton participèrent également et de manière plus explicite de l'originalité de sa corporate governance, et leur incidence sur la politique fut à ce titre fondamentale, bien que difficilement quantifiable. Audelà des tendances transversales sus-citées, la gouvernance de l'administration Clinton dut en effet prendre en compte d'autres facteurs, qui affirment une lecture spécifique de la politique africaine au travers de la gouvernance appliquée à l'appareil exécutif américain lors de la présidence Clinton.

3. Une gestion raisonnée au service de l'efficacité : La « *corporate governance* » de l'administration Clinton dans l'optique africaine.

Si chaque équipe dirigeante américaine a essayé en son temps de mettre en place le système exécutif le plus apte à exercer le pouvoir et à mettre au mieux en œuvre la politique voulue, la présidence Clinton s'est cependant caractérisée par un effort spécifique visant à obtenir la meilleure gestion de son appareil exécutif, dans le but de rendre plus performante son action. Trouvant ses racines dans l'approche et la philosophie de ses responsables en la matière, et un écho dans leur contexte d'inscription, cette attention portée à la machine gouvernementale américaine eut pour corollaire certaines modalités de gouvernances qui entrèrent directement en ligne de compte dans la bonne gestion et le degré de réussite de politique poursuivie. Parmi ces modalités, certaines ne furent que les versions spécifiques de pratiques naturellement mises en œuvre par la plupart des équipes dirigeantes ; le rapport particulier à son propre système d'exploitation donna cependant à la gouvernance appliquée lors de la présidence Clinton un avantage certain dans la recherche d'une optimisation au service des objectifs politiques. L'administration Clinton sut faire également de ses erreurs et de ses déficits de fonctionnement la base d'une réflexion, qui put amener les mesures visant à son amélioration, ce qui là encore eut une influence essentielle dans la mise en œuvre de son action. Bien que ces caractéristiques furent généralisées à l'administration Clinton dans son ensemble, ses répercussions furent particulièrement observables quant au développement de la politique africaine, qui au travers de cette corrélation démontra une fois de plus son inscription au cœur même de l'action de l'administration Clinton.

Le réajustement de l'appareil décisionnel et du rôle de ses composantes.

Dès le début de son mandat le président Clinton mis en œuvre une réforme du fonctionnement de l'Etat fédéral, visant à la fois à en réduire les coûts et à en améliorer l'efficacité. Cette ambition, qui avait pour objectif avoué d'appliquer en premier lieu à l'appareil d'Etat la politique de maîtrise budgétaire, était également l'émanation d'une volonté politique profonde visant à moderniser la manière de gérer les affaires publiques, ce que W. Clinton avait expérimenté au préalable dans ses fonctions de gouverneur. En prenant ses fonctions en 1993, le nouveau président avait voulu mettre en œuvre une réforme de l'Etat fédéral au service d'une meilleure efficacité et d'une réduction des coûts, soit l'application explicite d'une gouvernance de type classique, dont la gestion fut confiée au vice-président Al Gore¹⁶¹, et qui devait entre autre déboucher sur la suppression de seize mille pages de règlements divers¹⁶².

La gouvernance appliquée à l'administration Clinton, tant dans sa composition que dans ses modalités de fonctionnement, visa de même à atteindre une efficacité optimale pour l'application d'un programme ambitieux, et pouvoir faire face à des enjeux essentiels, notamment dans le domaine de la politique étrangère. A cet effet, le président Clinton a d'ailleurs mis en place un système de gouvernance spécifique, qui se manifesta particulièrement au sujet de l'Afrique et du développement d'une politique à son égard.

Une des volontés affichées dès la constitution de son équipe par le président Clinton fut celle de donner aux composantes administratives de son administration une répartition plus claire, ainsi qu'une reconsidération de leurs attributions respectives. Cette approche qui se voulait à la fois pragmatique et rationnelle, eut pour manifestation première de redistribuer les cartes de l'implication des départements et services dans l'élaboration et la mise en œuvre de l'action politique. L'objectif était de rendre à la politique américaine une répartition, un aplanissement thématique rationnel, ainsi qu'une clarification de leur fonctionnement, sur les bases de l'organisation théorique offerte par l'organigramme de l'exécutif américain et d'un lourd historique issu des précédentes administrations. Une volonté de réorganisation organisationnelle fut particulièrement appliquée à l'aire d'élaboration de la politique étrangère, et la présidence Clinton s'attacha à cet effet à rééquilibrer en premier lieu les rôles entre le

¹⁶¹ Office of the vice-president, US National Performance Review, *Creating a government that works better and cost less: The report of the National Performance Review, Final report*, Washington DC, US Government Printing Office, 1994.

¹⁶² Clinton Bill, *op. cit.*, pp. 514-515.

Département d'Etat et les services du Conseil de Sécurité Nationale. Création de la Guerre Froide, celui-ci avait progressivement prit une importance primordiale au fil des administrations. Si le Département d'Etat était resté en théorie l'organe central de la politique étrangère américaine, en pratique le NSC devint souvent le lieu effectif de sa détermination, et la répartition supposée des tâches entre les deux structures plus souvent l'occasion d'une division sur les orientations à suivre, à l'avantage récurrent du NSC.

La conjugaison de la fin de la Guerre Froide et des problèmes de gouvernance qui avaient pu se poser du fait de la puissance et de l'indépendance excessives du NSC avait plaidé en faveur d'une reconsidération de la répartition et surtout de la redéfinition des rôles et de l'influence sur la politique étrangère entre le NSC et le Département d'Etat, le Conseiller à la Sécurité nationale et le Secrétaire d'Etat. La précédente administration avait déjà œuvré dans ce sens, et l'administration Clinton affirma cette volonté d'une nouvelle gouvernance de l'appareil décisionnel en matière de politique étrangère. Si la présidence Bush avait pu tirer dans sa démarche réformatrice les leçons des problèmes posés par le rôle du NSC à l'administration Reagan (dont G.H. Bush avait été le vice-président), et ce notamment dans l'affaire dite de l'« Irangate » ou Iran-Contra, la gouvernance appliquée par la présidence Clinton se rattachait de plus au souvenir spécifique des dysfonctionnements qui avaient été préjudiciables à la précédente administration démocrate au pouvoir, du fait des rivalités incessantes et du jeu de pouvoir entre le NSC et le Département d'Etat. Ces tensions avaient été incarnées principalement entre leurs deux responsables, Zbigniew Brzezinski et Cyrus Vance, et s'était achevé par la démission de ce dernier. Ces oppositions tant d'hommes que de lignes politiques avaient été responsable de graves incohérences dont avait souffert la politique étrangère du président Carter, lui donnant souvent un aspect public d'hésitation et d'échec¹⁶³.

La racine de ces problèmes successifs s'était en fait développée sur un problème de définition du rôle de chacun : L'administration Carter avait en effet laissé cohabiter à la fois un NSC dont l'influence et les pouvoirs étaient à leur maximum, et un Département d'Etat chargé de jouer un rôle de premier ordre dans la politique étrangère. L'administration Reagan avait quant à elle laissé le Conseiller à la Sécurité nationale sortir de son rôle et créer une confusion des genres. La gouvernance appliquée par le président Bush avait donc consisté en quelque sorte à remettre

¹⁶³ Balthazar Louis, David Charles-Philippe, Vaïsse Justin, *op. cit.*, pp. 239-240.

chacun à sa place au sein de l'appareil exécutif, dans le but de créer un processus décisionnel à la fois plus cohérent et efficace, profitant de la dynamique créée par l'« harmonie de tension » existant entre les responsables et les services au lieu d'être la victime de dysfonctionnements inconciliables avec une gestion efficace. Le Secrétaire d'Etat redevint ainsi le visage public et le porte-parole de la politique étrangère américaine, tandis que le Conseiller à la Sécurité Nationale restait un acteur essentiel et influent, mais néanmoins en retrait, tant vis-à-vis du public que des logiques de rivalités internes à l'appareil exécutif américain¹⁶⁴. Avec pour cahier des charges la volonté d'éviter les erreurs passées et celle de mettre en place un système à la fois rationnel et efficace, l'idée première de la présidence

Clinton en matière de gouvernance de l'équipe en charge de la politique étrangère aurait été d'appliquer le modèle développé par la présidence Kennedy, celui d'un processus décisionnel collégial informel, dont la souplesse et en quelque sorte l'anarchie créatrice auraient été à même de fournir à un président initialement peu au fait des questions internationales les éléments d'appréhension pour la formulation de sa politique et de son exercice décisionnel¹⁶⁵.

C'est d'ailleurs dans cette optique que le président Clinton tint à s'entourer dans cette équipe de personnes possédant à son sens une expérience ancienne des arcanes du pouvoir, en plus des compétences et des savoirs théoriques nécessaires.

En complément de cette forme de processus décisionnel, le président Clinton prolongea la gestion appliquée par son prédécesseur en matière de rééquilibrage et de clarification des rôles entre le Conseiller à la Sécurité Nationale et le Secrétaire d'Etat. Avec le contexte de recomposition mondiale des 1990, le président voulut notamment, par l'affirmation d'une plus juste répartition des pouvoirs entre Conseil de Sécurité Nationale et Département d'Etat, pouvoir répondre à tous les défis et toutes les questions qui demanderaient nécessairement une réponse de la part de la seule puissance mondiale alors en lice. Le repositionnement répondait alors entre autre à une nécessité de transparence et de mise en avant de la diplomatie, que le Département d'Etat était mieux à même d'incarner, pour le développement de relations complexes avec les pays émergents sur la scène internationale, tandis que le domaine de prédilection du NSC était celui de l'influence et du conseil plutôt de l'affichage et de la représentation. Tant les enjeux géopolitiques que les évolutions de la manière d'exercer le pouvoir, dont le président Clinton était l'un des promoteurs, arguaient en ce sens. Au travers

¹⁶⁴ *Ibid.*, p. 242.

¹⁶⁵ *Ibid.*, p. 243.

de ces processus, le NSC n'allait certes pas perdre son influence, et ses services continuèrent d'ailleurs à se développer pour répondre aux besoins de la politique internationale. Il en fut cependant de même pour le Département d'Etat, qui vit le développement de postes-clés sur certaines questions s'effectuer sous sa responsabilité, et qui entérina la confirmation, après James Baker durant la présidence Bush, du retour sur le devant de la scène du Secrétaire d'Etat. Le second mandat de W. Clinton confirma cette tendance, en donnant au Département d'Etat une place plus grande encore dans le jeu apparent de la politique étrangère américaine.

Dans le domaine de la politique africaine, le Département d'Etat et son bureau des Affaires Africaines jouèrent effectivement un rôle-clé dans sa conduite et son développement, remplissant par là les prérogatives politiques et diplomatiques qui étaient les leurs, et affirmant une tendance qui n'avait pas été marquante au cours du premier mandat. Cette tendance ne signifiait pas que le NSC avait une influence moindre sur cette politique ; elle rééquilibrait en revanche la place et le rôle du Département d'Etat et de ses services dans la formulation et la conduite publique de la politique étrangère américaine.

Toujours dans le domaine de la politique étrangère dans sa dimension prioritairement géostratégique, le poste d'ambassadeur des Etats-Unis à l'ONU connut lui aussi au travers de la réflexion apportée par le président à son appareil exécutif une reconsidération, qui fut matérialisée par l'inclusion de cette fonction au conseil restreint du NSC au titre de membre de plein droit, et une mise en avant sur la scène publique de ce rôle. Ce mouvement fut en partie consécutif aux orientations de la politique multilatérale que l'administration Clinton avait initialement continué de suivre, et où l'ONU jouait un rôle important. Le poste prit ensuite de l'ampleur dans l'opposition américaine grandissante à ces mêmes orientations, à l'épreuve de la multiplication des crises et des situations conflictuelles, de la Somalie au Rwanda, en passant par la Bosnie pour les dossiers qui firent l'objet des antagonismes les plus sévères. Le rôle prépondérant du Représentant américain à l'ONU, notamment lors des événements au Rwanda, s'est inscrit dans cette dynamique particulière, et participa donc aux circonstances et aux choix ayant aboutis à la réflexion de l'administration Clinton à propos de la politique à adopter envers l'Afrique. L'ONU servant par ailleurs d'interface privilégiée aux relations internationales dans les premiers temps de la présidence Clinton, le poste de

Représentant américain fut l'un des premiers à être investi de la charge du développement des relations avec les pays africains, particulièrement par le biais de visites officielles effectuées par la titulaire du poste, Madeleine Albright.

Au-delà d'une réorganisation générale de ses composants sur les plans géostratégique et diplomatique, la gouvernance du système décisionnel et de son appareil exécutif par le président Clinton passa également par la matérialisation au sein de son administration des orientations spécifiques qu'il comptait insuffler à sa politique extérieure. A ce titre, la primeur donnée aux questions économiques et notamment commerciales, fut probablement l'expression de la volonté fondamentale du président Clinton. En conséquence, les secteurs et les fonctions dédiés aux questions économiques firent l'objet d'une attention particulière, et connurent une revalorisation autant qu'une redéfinition au sein de l'organigramme américain. Du fait du rôle qu'elles devaient désormais tenir dans la politique étrangère des Etats-Unis, la place des questions économiques fut reconsidérée au sein de l'organigramme américain, en étant notamment déplacée de la sphère décisionnelle stratégique centralisée dans laquelle elles avaient été pour partie concentrées dans le contexte de la Guerre Froide. Une part de l'initiative de gouvernance en la matière fut donc d'une part de créer une nouvelle structure, le *National Economic Council* (NEC), qui serait aux questions économiques et commerciales ce que le NSC était aux questions de sécurité, puis de transférer une part de l'influence en la matière qui était parvenue dans les mains du NSC et des services du Représentant au Commerce américain, pour redonner de l'importance aux structures qui devaient en être initialement en charge au sein du Cabinet présidentiel, selon les attributions théoriques constitutionnelles. Les Départements du Commerce et du Travail, qui avaient été progressivement délaissés et vidés d'une partie de leur substance durant les décennies précédentes quant au choix et à la conduite de la politique économique et commerciale américaine (ce phénomène étant encore accentué sous la présidence Reagan), furent ainsi revalorisés et leurs prérogatives relancées, par la volonté du président Clinton de leur redonner une importance dans l'expression de sa politique¹⁶⁶.

Les ambitions de la politique économique du président, fondement principal de son action, recoupaient dans cette matérialisation une volonté organisationnelle spécifique, visant à la rationalisation et à l'efficacité de son équipe et de son administration. Dans cette logique, chaque service et département devaient être mis à contribution dans leurs domaines de compétence, afin d'assurer une efficacité et un investissement maximal, et donc de donner en théorie les meilleures chances de réussite au programme politique prévu. La nomination de

¹⁶⁶ *Ibid.*, pp. 476-478.

Ronald Brown au poste de Secrétaire du Commerce, l'un des proches du président, qui avait présidé le Conseil National Démocrate et prouvé à cette occasion ses qualités de rénovateur et de dirigeant, entérinait cette logique, en plaçant dans le Département du Commerce de grandes ambitions pour le développement de la politique économique américaine extérieure.

Concernant l'Afrique, c'est également de ce Département du Commerce et de son Secrétaire qu'une impulsion décisive fut lancée, qui contribua au développement de la politique africaine en terme de partenariat économique et commercial, en écho à la mise en place des éléments externes favorables à cette perspective.

La présidence Clinton s'ouvrit donc sur une intention avérée de réformer son appareil exécutif, et ce particulièrement dans le domaine de la politique étrangère, avec pour ambition de mettre en œuvre un système optimal pour gouverner et accomplir au mieux ses objectifs. La confrontation de cette volonté avec la pratique du pouvoir et de la conduite de la politique américaine révéla cependant très vite des problèmes de gestion et de décision, dont certains trouvaient leur cause évidente et directe dans des dysfonctionnements de l'appareil décisionnel se faisant jour à la lumière de son exercice effectif. Si le jeu politique nécessita de ne pas mettre directement en cause les lacunes de sa gouvernance et d'en chercher ailleurs les causes principales, elle sut néanmoins faire montre en parallèle d'une capacité d'auto-analyse critique, qui lui permit sur la base des erreurs produites, d'opérer les changements nécessaires à la recherche d'un meilleur fonctionnement, tant pour des raisons intrinsèques qu'à l'égard des objectifs politiques en jeu. Plus que l'esprit de réforme et de recherche initiale du meilleur système, la corporate governance appliquée à l'administration Clinton trouva dans ces capacités à tirer un bilan de sa pratique pour évoluer sa caractéristique fondamentale, qui permit de passer d'une gestion incertaine et problématique à un système plus performant, qui dans ses manifestations permit de manière directe à la politique menée en Afrique de franchir un pallier et de trouver sa réalisation.

Une capacité d'analyse critique et d'évolution.

Les corrections apportées à l'appareil décisionnel face à ses propres carences.

En dépit des ambitions d'efficacité et des objectifs affichés, les premiers mois de la gestion par l'administration Clinton de sa politique étrangère révélèrent de graves difficultés pour l'équipe décisionnelle à faire face au mieux aux défis multiples qui se posaient à elle. Ces difficultés furent principalement révélées par les multiples situations de crises, qui sollicitaient dans des configurations inhabituelles l'arbitrage des Etats-Unis. Si les dossiers principaux et planifiés, tel celui de la gestion de la Russie et des autres pays issus du bloc soviétique, trouvaient dans l'administration américaine telle qu'elle avait été configurée un traitement réussi, les situations de crise en revanche fournirent de par leur complexité respective, leur simultanéité leurs aspects multiples, leurs enjeux ou encore le caractère inédit de leur rapport au rôle américain un révélateur des sérieux problèmes de gouvernance dont témoignait le système d'analyse et de décision de l'administration Clinton. Il est paradoxal qu'en ayant prouvé dans sa mise en place une volonté de rationalisation et d'efficacité, l'administration Clinton se soit retrouvée confrontée à de graves lacunes de gouvernance au niveau de son processus de décision. Le fait que le président Clinton ait voulu reproduire le modèle informel de l'administration Kennedy, et qu'il ait fait appel à des personnes impliquées dans l'administration Carter pour occuper certains des principaux postes de sa cellule décisionnelle, pourrait même laisser à penser que ce déficit de gouvernance avait dans une certaine mesure quelque chose à voir avec un acte manqué. Ces deux administrations démocrates avaient en effet laissé l'expérience de systèmes décisionnels qui, en matière de politique étrangère, s'étaient révélés être défaillant dans leur capacité à gérer des situations de crise, celles relatives à Cuba, de l'épisode de la Baie des Cochons à la crise des missiles pour l'équipe Kennedy, et celle de l'Iran pour l'équipe Carter. Les parallèles tracés par la mise en place de son propre système décisionnel entre cet héritage et l'exercice du pouvoir en matière de politique étrangère de son administration, fournit un élément supplémentaire illustrant le rapport ambigu entretenu entre le président Clinton et ses deux prédécesseurs, qui furent à la fois les plus proches de lui et de sa politique, mais également ceux avec qui il entretint une réserve quant à cette proximité, ceci d'ailleurs en majeure partie sur le sujet de la politique étrangère, ce qui a certainement à voir avec leur évaluation mitigée en terme de réussite.

Les problèmes de gouvernance de l'appareil décisionnel relatif à la politique étrangère au sein de l'administration Clinton ne furent cependant pas la conséquence de la reproduction de modèles défectueux, en dépit d'une proximité entre les trois administrations au niveau de leurs capacités à avoir pu gérer au mieux des situations de crise externes, et des liens existant entre

le système mis en place pour l'administration Clinton et ses deux prédécesseurs. Le déficit décisionnel de l'administration Clinton apparut à l'occasion des crises successives ou simultanées de Bosnie, de Somalie, de Haïti et du Rwanda fut au contraire l'émanation des défaillances particulières d'un système. Celles-ci furent principalement, non pas tant le fait de mauvaises décisions ou de rivalité internes, que le résultat d'une indécision, d'une hésitation devenant chronique face aux enjeux et à la responsabilité incombant aux décisions prises, au point de se cristalliser comme une incapacité décisionnelle importante au sein de l'administration américaine la notion de crise apposée aux situations nécessitant un traitement de sa part. Le système informel destiné à apporter les réponses aux problématiques se posant à l'administration Clinton se révéla en effet face aux crises coupables de lenteurs, d'hésitations et au final d'incohérences décisionnelles. En lieu et place d'une anarchie créatrice et d'une émulation bénéfique entre ses membres, le système décisionnel en matière de politique étrangère généra un processus hésitant, incapable pendant un temps d'apporter des réponses et une cohérence satisfaisante à la politique suivie dans le traitement des situations de crise. Le décalage qui se forma alors entre d'une part la réalité et l'urgence de ces dossiers, et d'autre part la gouvernance qui leur était appliqué, contribua à générer un sentiment d'échec, voir d'impuissance à l'égard des capacités de la présidence Clinton à répondre à ce qui lui était en la matière opposé. Le système décisionnel qui avait été mis en place n'était cependant pas tant en cause que le déficit exprimé par ses composants humains, au premier rang desquels figurait le positionnement du président Clinton. Ce dernier commença en effet sa présidence en se focalisant sur les questions internes, se désengageant d'une implication directe et importante dans une politique étrangère qui demandait alors toutes les attentions, tant ses foyers d'instabilité géopolitique et de drames humains se développaient, sur la toile de fond d'incertitudes conjoncturelles majeures, délimitant un exercice du pouvoir qui put être fort à propos qualifié de « régence »¹⁶⁷.

Le président Clinton, qui conservait le pouvoir final de décision, ne sut cependant pour un temps en faire usage de manière claire et affirmée, multipliant les hésitations, les revirements ou les annonces non suivies de faits, ce qui eut pour conséquence de bloquer le système décisionnel américain et de discréditer l'administration qui en avait la responsabilité. Le manque d'affirmation du pouvoir décisionnel du président américain au début de son mandat aurait pu

¹⁶⁷ Melandri Pierre, Vaïsse Justin, *op. cit.*

être corrigé, s'il avait trouvé dans les membres de son administration les relais susceptibles d'en palier les lacunes, ce qui était d'ailleurs la perspective de travail qu'avait établi W. Clinton, le temps de pouvoir affirmer l'usage de ses prérogatives. Or, son équipe ne put faire sortir de ses rangs les personnes ou les antagonismes qui auraient permis de générer une dynamique constructive et palier un déficit manifeste de leadership. Ceci tint d'une part à la personnalité des personnes impliquées, qui se manifesta par une forme de réserve (le Secrétaire d'Etat W. Christopher), une neutralité affirmée de sa fonction (le Conseiller à la Sécurité Nationale A. Lake) ou le manque de contrôle nécessaire sur leurs services (les Secrétaires à la défense L. Aspin, puis W. Perry)¹⁶⁸.

Ce déficit global de leadership en matière de politique étrangère ne put de même compter sur les antagonismes internes qui se formèrent pour voir se dégager une ligne décisionnelle dominante. Si toutes les personnes impliquées dans le processus décisionnel relatif à la politique étrangère ne se retrouvaient pas sur les décisions et les orientations à prendre, les dissensions, désaccords, tensions et rivalités qui purent émerger n'eurent cependant pas d'effet bénéfique en terme de gestion décisionnelle, le seul résultat patent étant d'afficher de cette administration un visage de tension et d'incohérence qui évoqua avec ironie le souvenir des dysfonctionnements de l'administration Carter qui avait voulu être évité par le président Clinton au moment de mettre en place son système décisionnel. La gestion des crises de Somalie, d'Haïti et du Rwanda participèrent de cette gouvernance défailante, et ces crises eurent dans leurs relations et leurs implications respectives des conséquences cruciales, tant pour l'évolution de la politique étrangère américaine, que pour le contexte et l'émergence spécifique de la politique africaine affirmée par l'administration Clinton²²⁷. Mais la capacité d'auto-analyse et d'examen critique de la gouvernance appliquée par la présidence Clinton à son appareil décisionnel, eurent également pour conséquence de conduire à des changements, à des corrections destinées à pallier les carences exprimées par la configuration initiale du système, notamment dans son rapport aux situations de crises. Cette évolution, si elle bénéficia à la politique étrangère de l'administration Clinton dans son ensemble, trouva dans la politique africaine une illustration exemplaire de ses conséquences sur le processus de développement de la politique et la capacité de réalisation des ambitions exprimées en la matière.

¹⁶⁸ Baltahzar Louis, David Charles-Philippe, Vaïsse Justin, *op. cit.*, pp. 243-245.

²²⁷ Chapitre 8.

A l'instar de nombreux phénomènes dynamiques dont la contingence put être observable, la gouvernance de correction appliquée à l'administration Clinton en matière de politique étrangère accompagna dans ses manifestations le développement d'une politique des Etats-Unis en Afrique. De fait, cette dernière bénéficia directement des évolutions et modifications apportées par le président Clinton à ses appareils décisionnel et exécutif. Les premiers mois de la politique étrangère des Etats-Unis sous la présidence Clinton avaient souffert à la fois d'un déficit de leadership et d'un déficit décisionnel, tous deux en grande partie causés par la mise en retrait du président et l'incapacité de son équipe à prendre le relais en la matière, entre ses propres limites intrinsèques et des prérogatives limitées par le président, qui voulait garder le pouvoir décisionnel sur les dossiers, en dépit d'une hésitation et d'une propension aux revirements générateurs d'incohérences et de l'incapacité à définir une politique claire. La mesure principale prise pour faire évoluer ce modèle décisionnel fut la plus grande implication du président Clinton en matière de politique étrangère à partir de 1995, encouragé en cela par Anthony Lake, ce qui eut pour conséquence de faire évoluer le système décisionnel de sa présidence d'une ressemblance avec le modèle défaillant de l'administration Carter à une plus grande proximité avec le modèle Kennedy, qui était l'intention portée par le modèle informel initialement mis en place¹⁶⁹. Le corollaire à cette reprise en main et à l'affirmation d'un leadership décisionnel fut une politique plus claire et cohérente, qui permit au président Clinton de commencer à affirmer à la fois son style et ses orientations, et d'obtenir des succès significatifs dans des dossiers essentiels tels que la Bosnie, l'extension de l'OTAN aux pays de l'ancien Pacte de Varsovie ou la médiation entre Israël et Palestiniens. Ces succès qui affirmèrent la légitimité personnelle du président Clinton sur les affaires extérieures suivaient une dynamique initiée lors de l'évolution appliquée à la gestion de la crise en Haïti, qui fut un tournant crucial dans la politique étrangère de la présidence Clinton, en voyant se produire le passage du modèle de gestion déficiente à celui de la maîtrise et de la réussite.

Une conséquence essentielle de l'implication du président dans la politique étrangère était qu'elle voyait les oppositions et forces contraires pouvant jouer au sein de son administration, entre les différents services concernés et les différentes options envisagées, être aplanies et tranchées par son arbitrage. En conséquence, les sujets et dossiers bénéficiant de cette implication de par leur importance ou leur degré d'avancement passaient dans une forme de

¹⁶⁹ Balthazar Louis, David Charles-Philippe, Vaisse Justin, *op. cit.*, pp. 243-245.

gestion supérieure, tant en terme d'attention que de capacité de développement. Atteignant un degré de maturation et de développement suffisant, la politique africaine allait pouvoir bénéficier de l'investissement et de l'attention accrue du président Clinton à son égard au moment où sa présidence était prolongée d'un mandat supplémentaire. Ayant subi les avatars d'un système décisionnel défaillant et d'un système exécutif en proie à certaines formes d'inerties en dépit de l'investissement prononcé de certains, la politique relative au continent africain trouva dans la seconde partie de la présidence Clinton un paramétrage et une reconsidération tant du système décisionnel qu'exécutif, qui permirent de porter de manière performante la politique africaine au moment où celle-ci atteignait un stade supérieur de son développement. Cet effort qui impliqua une réflexion évidente sur les moyens et la manière de conduire au mieux la politique étrangère, passa par un effort porté à la réorganisation de l'administration en charge de sa formulation et de son application, élément qui s'inscrivit comme un élément central de la gouvernance de la politique africaine entre 1997 et 2000, tant ses paramètres définirent alors la nature de son développement.

L'évolution de l'administration au cours de la présidence Clinton : Une gouvernance au service de l'efficacité.

Si l'administration Clinton fut au fil du temps modifiée -et ce particulièrement à l'entame du second mandat du président- dans l'objectif d'améliorer le fonctionnement de la machine américaine en charge de la politique étrangère, cette recomposition se fit plus sur la base d'une redistribution interne des rôles et fonctions que sur un renouvellement ouvert sur l'extérieur. En cela, l'administration Clinton bénéficia d'une continuité au bénéfice de l'efficacité inscrite dans la volonté d'améliorer ses appareils décisionnel et exécutif, alors même que le second mandat allait être moins mouvementé que le premier en matière de politique étrangère, et donc plus propice à la réalisation et à l'approfondissement des projets sur les pierres posées pendant les quatre premières années. D'une certaine façon, la gouvernance appliquée à l'administration Clinton mit à profit les difficultés initiales auxquelles elle avait du faire face pour révéler les modifications nécessaires à une amélioration du système décisionnel et exécutif, les personnes ayant fait leurs preuves devenant les bases de la reconfiguration de l'équipe chargée de l'élaboration et de l'application de la politique étrangère. L'administration Clinton, au travers d'une gouvernance appropriée, fut donc en quelque sorte génératrice de ses propres

améliorations. Sur la lancée des modifications apportée à partir de 1995 à la gouvernance décisionnelle, qui avaient révélé sa capacité à améliorer la prise de décision et dont les conséquences furent bénéfiques sur la politique étrangère, le passage entre les deux mandats fut l'occasion d'entériner les options prises, en les couplant notamment avec un changement de personnel. L'ampleur du vivier de l'administration américaine favorisait cette redistribution interne, qui permettait de replacer certains éléments aux postes qui conviendraient tant à leurs compétences et à leur expérience au sein de l'administration, qu'aux exigences de la fonction et des objectifs, sans oublier la récompense des états de service que la promotion permettait d'effectuer au bénéfice mutuel de l'administration et des personnes concernées.

Première Administration Clinton	Personnes	Seconde Administration Clinton
Représentant permanent des Etats-Unis à l'ONU	Madeleine Albright	Secrétaire d'Etat
Directeur pour les organisations Internationales et le maintien de La paix, puis responsable de l'Afrique Au NSC. Assistant spécial du président pour L'Afrique	Susan E. Rice	Secrétaire d'Etat Assistant Pour l'Afrique
Conseiller Adjoint à la sécurité Nationale (n°2 du NSC)	Samuel Berger	Conseiller à la sécurité Nationale
Conseiller à la sécurité Nationale (n°1 du NSC)	Anthony Lake	Nommé directeur de la CIA nomination refusée par le Sénat
Assistant Adjoint du président pour La Sécurité Nationale (n°3 du NSC)	Nancy Soderberg	Ambassadeur des Etats-Unis à L'ONU
Chef d'état-major et conseiller Principal de l'Administrateur de L'USAID	Gayle Smith	Responsable de l'Afrique au NSC

Les principaux transferts au sein l'administration entre les deux mandats du président Clinton.

La redéfinition de la cellule décisionnelle portait sur le repositionnement de chaque service en son sein. Si le président Clinton comptait toujours sur un Conseil de Sécurité Nationale influent pour le conseiller, la position de celui-ci dans l'interface publique de l'administration fut cependant mise en retrait par rapport aux années précédentes. La direction du NSC fut confiée à un proche du président, Samuel Berger, qui avait secondé A. Lake lors du premier mandat. Ayant pour caractéristiques remarquables une mise en retrait, un plus grand dynamisme et une

proximité plus grande avec le président, la structure eut dès lors la configuration se rapprochant de celle dont W. Clinton avait souhaité disposer pour le conseiller, lui-même ayant en main la capacité d'arbitrage et d'imposer ses décisions. Dans la phase de mise en œuvre de la politique africaine, le NSC tint ce rôle de conseil du président en arrière plan, Samuel Berger intervenant que très rarement en public sur ce sujet. Ceci était certes du en partie aux orientations et au ton donnés à la politique africaine, mais il s'agissait surtout d'un choix de gouvernance global qui trouvait dans le cas de l'Afrique une application particulière. En effet, même face à la montée des instabilités au sein du continent ou lors des attentats de 1998 contre deux ambassades américaines en Afrique, le Conseiller à la Sécurité National conserva un rôle en retrait, ce qui en contrepartie n'impliqua pas le recul de son influence auprès du président. Un NSC plus en retrait signifiait en corollaire un Département d'Etat plus présent sur le devant de la scène, tant en matière de diplomatie que de communication. La précédente incarnation du Département d'Etat, et par extension le NSC auquel participait le Secrétaire d'Etat, avaient souffert de la gestion effacée que Warren Christopher avait imprimée lors de son passage, en incarnant en quelque sorte un rôle classique de diplomate, là où les circonstances comme le positionnement initialement hésitant du président auraient profité d'un engagement d'une nature plus affirmée. Pour incarner un poste et une section administrative appelés à jouer un rôle public de premier plan, le président Clinton porta son dévolu sur Madeleine Albright, qui avait prouvé à la fois dans ses fonctions de Représentant permanent des Etats-Unis à l'ONU et dans sa participation au conseil restreint du NSC ses capacités à participer de manière active et dynamique au processus décisionnel, et à porter de manière résolue, si nécessaire avec pugnacité, les orientations de la politique américaine jusqu'à les faire aboutir.

La politique africaine bénéficia au premier titre de cette gestion de la place et du rôle du Secrétaire d'Etat et de ses services, avec d'une part l'investissement de M. Albright dans son avancement, effectivement tant sur le plan diplomatique que de sa défense par le biais d'une communication spécifique, et d'autre part avec le rôle plus affirmé du Bureau des Affaires Africaines et de son Secrétaire d'Etat Adjoint. Pour ce poste, la logique qui vit Madeleine Albright remplacer W. Christopher joua de même dans le remplacement de George Moose, qui était diplomate de carrière, par Susan Rice qui avait été chargée de l'Afrique au sein du NSC lors du premier mandat de la présidence Clinton, ce poste étant alors confiée à l'une des responsables de l'USAID, Gayle Smith. Dans la perspective de la politique africaine, les évolutions apportées à l'administration entre les deux mandats coïncidèrent avec son passage

dans une phase plus active, dont cette gouvernance appliquée au système d'élaboration et de mise en œuvre de la politique étrangère des Etats-Unis fut l'un des éléments moteurs : Les principales personnes impliquées dans ce développement étaient effectivement issues de cette réorganisation interne. Comme pour les autres dossiers de l'administration, cette gestion eut une incidence sur l'efficacité accrue de la mise en œuvre de la politique africaine, dans un faisceau conjoncturel favorable plus large incluant une perspective dégagée pour sa mise en œuvre, une définition définitive du projet et le passage dans une phase plus effective d'avancement.

Bien que la manière dont fut repensé la place et le rôle des services joua dans cette réorganisation, la donnée humaine fut néanmoins l'élément déterminant de la réussite de cette gouvernance, constituant la pièce essentielle de la réussite de la gestion appliquée aux services. L'importance des personnes choisies afin de remplir des fonctions dans un cadre redéfini se vit de manière incontestable dans l'investissement et le rôle tenu dans la gestion et l'avancement de la politique africaine de personnes comme Susan Rice ou Madeleine Albright de 1997 à 2000. Bénéficiant de l'entrée de la politique dans une phase plus active et visible, leur rôle fut certes mis de ce fait en lumière, et ce notamment par rapport à leurs prédécesseurs, qui avaient eu à défricher le terrain, dans une phase plus discrète pour la politique africaine développée par l'administration. Mais elles contribuèrent aussi, par leur personnalité, leur style et leur implication à mettre elle-même en lumière leurs rôles, entraînant la courroie de l'action politique dans le sens d'un développement accéléré de la politique africaine. Susan Rice et Madeleine Albright partageaient d'avoir précédemment fait leurs preuves en matière de compétence et de capacité à endosser une fonction, comme à porter le développement d'une orientation politique, et leur nomination intervenait par une volonté évidente de remplacer George Moose et Warren Christopher, deux diplomates classiques, expérimentés, mais ayant eu de fait un impact limité dans la gestion de la politique américaine, par deux personnalités affirmées, pouvant porter la politique étrangère et la politique africaine au terme de leurs objectifs.

La défense de la politique africaine en cours d'implantation était alors une tâche essentielle, particulièrement auprès des membres du Congrès, tandis que le projet de loi sur le développement des relations commerciales avec l'Afrique devenait un élément central de l'effort américain en direction de l'Afrique. Le choix de Susan Rice pour porter cette politique

fut alors intrinsèquement lié à la mise en place d'une nouvelle présentation de la politique africaine, qui en serait sa version définitive et le véhicule de l'argumentaire développé en sa faveur, et la nécessité de convaincre, notamment sur la scène intérieure, des biens fondés de l'action entreprise envers le continent africain. Susan Rice avait pour elle, en plus de ses compétences en la matière, d'incarner une présence et une force de persuasion que n'avait peut-être pas son prédécesseur. Dans l'incarnation d'une mission qui nécessiterait à la fois d'expliquer et de convaincre sans relâche, le couplage de Susan Rice et d'une nouvelle formulation de la politique poursuivie en Afrique recoupait la nécessité d'une capacité de persuasion optimale, apte à permettre à la politique africaine d'avancer et d'atteindre ses objectifs.

L'exemple précisément attaché à la politique africaine du poste de Secrétaire d'Etat Adjoint aux Affaires Africaines démontre qu'une corrélation entre la personne choisie, la fonction concernée et les objectifs politiques leur étant confiés participa de l'intention la gouvernance appliquée entre les deux mandats présidentiels à l'administration, l'implication de Madeleine Albright dans la réalisation de la politique africaine démontrant quant à elle par le cas précis de la politique africaine la dynamique globale qui voulu être insufflée au paramétrage de l'exécutif américain par la présidence Clinton au tournant de ses deux mandats. Toute gouvernance ne révélant sa réussite que par ses résultats, le constat d'efficacité de l'avancement de la politique africaine, et le rôle des personnes impliquées dans cet avancement après recomposition de l'administration témoignèrent en tout cas du succès de cet aspect de la gestion appliquée à l'administration.

L'évolution apportée aux polarisations décisionnelles et exécutives à l'œuvre au sein de l'administration Clinton fut donc à la fois le fait d'une volonté allant dans ce sens, et la résultante des personnes chargées des différentes fonctions. Le glissement incontestable d'une part de la gestion publique de la politique africaine vers le Département d'Etat ne put ainsi se départir des qualités des personnes impliquées pour en assurer la bonne conduite. Prenant au contraire une place en retrait, le Conseil de Sécurité Nationale se positionna par l'investissement de son conseil dans l'implication affirmée du président Clinton dans le développement de la politique africaine à partir de 1998, positionnement qui bénéficiait conjointement de la reconfiguration du NSC et de l'affirmation du leadership décisionnel du président. La part croissante du volet commercial dans la politique africaine donna par ailleurs

à penser que le mouvement des sphères d'influence au sein de l'administration était autant lié aux personnes qu'aux décisions administratives, en voyant l'essentiel du développement de la politique commerciale américaine en Afrique se décaler du Département du Commerce vers les services de l'USTR après la mort de Ronald Brown en 1996 : La reprise en main par l'USTR du projet à un certain point de son développement fut certes le fait d'une décision administrative, le projet se focalisant alors sur la négociation d'un traité de libre-échange, domaine qui était du domaine de compétence du Représentant au Commerce américain ; néanmoins, il est probable que la perte d'influence du Département du Commerce sur ce dossier comme sur la politique commerciale américaine en général, après la disparition de celui qui en avait incarné le renouveau, participa également de ce transfert de compétences.

Dans une perspective et à une échelle différente en terme d'importance, il convient de noter que la corporate governance appliquée à l'administration Clinton dans l'intention d'en améliorer le fonctionnement, consista également en une capacité de mise en place de nouveaux poste et nouveaux services, non pas de manière préalable tel que l'avait été Conseil Economique National, mais cette fois en cours d'exercice, afin de répondre à des problématiques nouvelles en terme d'organisation et de fonctionnement, et de soutenir les ambitions de la politique mise en œuvre, ces objectifs répondant au constat de lacunes au sein de l'organigramme américain pour un traitement approprié de certaines questions à la hauteur de leurs nécessités. Ces innovations provenaient de deux logiques. D'une part elles émanaient d'une réflexion préalable à la mise en œuvre de l'action politique, qui avait pour conclusion la création de nouvelles fonctions ou services destinées à la mettre en œuvre de manière optimale et de réaliser les objectifs fixés. C'est cette logique qui, devant les enjeux et l'ampleur de la politique économique assumée par le président Clinton, amena à la mise en place d'un Conseil Economique National sur le modèle du NSC, rassemblant tous les responsables américains impliqués sur cette thématique afin de coordonner les stratégies et les politiques en la matière, et de leur donner plus de poids et d'efficacité. L'inclusion dans ce conseil du Secrétaire au Commerce et de sa volonté d'intercéder entre autre en faveur d'un développement des échanges avec l'Afrique a ainsi pu trouver dans cette nouvelle structure une chambre d'écho, et rencontrer les objectifs fixés par le président à ses conseillers en matière de perspectives de développement des relations commerciales des Etats-Unis avec l'extérieur.

D'autre part, la constatation de manques ou de manquements dans la politique américaine à l'usage des responsabilités a pu, dans une logique inverse, amener à la création de nouveaux postes, avec pour objectif d'apporter un correctif à la gestion de l'appareil décisionnel, de gommer les carences, de répondre aux besoins, et d'améliorer ainsi les capacités de réponse de l'administration américaine. Concernant l'Afrique, cette logique fut mise en place dans deux optiques de gestions différentes. La première fut nourrie du paradigme de l'apprentissage par l'échec²²⁹, et matérialisa la volonté de l'administration de prendre acte de ses erreurs, par la mise en place, à la suite du génocide rwandais, du poste de Chargé de Mission pour les Crimes de Guerre (War Crime Issues) au sein du Département d'Etat. Confié à David Scheffer, ce poste avait pour objectif de créer un responsable des questions relative aux crimes de guerre et aux génocides, s'attachant tant au traitement d'événements passés, dans l'optique de poursuites et de mise en place de mesures de réparation et d'aide, qu'aux situations présentes et futures de risques de crime de guerre et de génocide, dans un objectif de prévention et de limitation des conséquences. La seconde fut consécutive au développement de la politique économique avec l'Afrique, et à la volonté d'en entériner l'inscription dans l'organigramme américain. Ce fut la création du poste d'Adjoint pour l'Afrique du Représentant au Commerce américain (US Trade Representative Assistant for Africa), le 1^{er} janvier 1998. Rosa Whitaker fut nommée à ce poste, qui fut le premier jamais créé au sein de l'administration américaine à être consacré exclusivement aux relations commerciales avec le continent africain, et à même de gérer exclusivement le développement de ce nouveau chantier en devenir.

Au cœur des spécificités de la gouvernance de l'administration Clinton, l'influence et le rôle des personnes et des services dans la gestion d'un dossier tel que la politique africaine démontrèrent leur caractère essentiel, en faisant coïncider la réussite de certaines de ses dynamiques avec l'intervention de responsables dont les qualités personnelles intervinrent incontestablement dans la réussite de leur entreprise. Des impulsions aux formes prises par le projet politique, des phases d'élaboration à celles d'application, du travail de fond à sa représentation officielle, la politique de l'administration Clinton résulta en partie des polarités de la décision et de l'action qui se manifestèrent en son sein. Il apparaît en effet que des personnalités telles que Anthony Lake, Ronald Brown, Madeleine Albright ou Susan Rice

eurent une incidence sur le processus qui les vit s'impliquer dans le rapprochement entrepris avec l'Afrique, de même que l'investissement du président Clinton constitua le signe de l'évolution en cours comme un élément de légitimation ultime de la politique poursuivie. La concordance entre la qualité de réalisation de l'action et les personnes impliquées n'est certes pas une donnée explicative à elle seule, puisque d'autres facteurs sont intervenus de manière contingente pour participer lors de ses différentes étapes de la progression du projet, et que l'importance du rôle de chacun fut également fonction du moment et de la mission qui lui était attribué. Néanmoins, la concordance entre certaines personnes et l'impact de leur action au titre des fonctions qu'elles ont occupées est un paramètre indéniable, qui a vu les qualités spécifiques de chacun intervenir. En outre, les modifications de l'équipe exécutive, même si elles sont également à mettre en perspective avec les autres éléments qui purent intervenir, ont démontré combien une même fonction pouvait être incarnée différemment, et comment la personne investie d'une fonction et en charge d'un service pouvait leur impulser une dynamique spécifique et leur donner une place plus importante, en accords avec les décisions participant de la répartition des rôles et des pouvoirs au sein de l'organigramme de l'exécutif américain.

L'évolution de la politique africaine fut notamment celle de la croissance de sa prise en charge, et du déplacement de ses centres de gravité au sein de l'appareil exécutif, et par conséquent celle de l'évolution des fonctions ou des personnes ayant sa charge au sein de l'appareil exécutif. Complexe, le rapport des influences à la politique poursuivie le fut au niveau des interactions incessantes avec les conditions externes. Il le fut également dans l'équilibre de ces forces internes à l'administration, au sein de laquelle la politique africaine dessina une polarité multiple révélatrice de ses orientations diversifiées. La progressive implication à des degrés divers de la plupart des services gouvernementaux américains dans la politique en Afrique participa ainsi de la matérialisation de la volonté tant de diversification

²²⁹ Cusin Julien, « L'effet papillon : Une forme d'apprentissage par l'échec ? », XVème Conférence

de cette politique que d'implication dans sa mise en œuvre. Les modalités d'implication de l'administration Clinton dans la politique menée en Afrique purent de même témoigner que cette dernière eut une prise en charge concernée, et fut intégrée à l'action politique américaine au même titre que les autres volets de sa politique étrangère, en n'étant plus cantonné à des services spécialisés, mais en voyant au contraire son traitement concerner une grande partie de

l'appareil exécutif, de même que ses principaux responsables. L'Afrique imprima enfin sa prise en compte au sein de l'administration américaine en voyant les responsables et services dédiés à son traitement prendre une place sans précédent, et en voyant le rapport américain au continent africain pouvoir déboucher sur la création de postes relevant directement de sa volonté de prise en compte des réalités africaines, que ce soit des problèmes, tels que les crimes de guerre ou ses perspectives de développement économiques.

La grande ligne de tension concernant l'évolution du rapprochement américain au sein de l'appareil décisionnel concerna quant à elle la répartition des rôles, notamment entre le CNS et le Département d'Etat, les deux principaux pôles traditionnellement engagés dans la définition et la mise en œuvre de la politique étrangère. Les mutations de la politique africaine au cours des deux mandats du président Clinton firent ainsi évoluer les centres de gravité de sa gestion, le projet passant d'une part du rôle dominant de la sphère « défense », composé du Conseil National de Sécurité et du Pentagone, et de celui du Département du Commerce, à un rôle beaucoup plus affiché du Département d'Etat et de son Bureau des Affaires Africaines, et des services directement reliés à la Maison Blanche et au président en matière de commerce au cours du second mandat du président Clinton. Si cette évolution fut en partie le fruit d'une appréhension du contexte africain et des objectifs américains en Afrique, elle fut également inhérente à une stratégie de répartition des rôles qui fut appliqué en simultanée de la réorganisation de l'équipe gouvernementale.

S'exprimant à travers ces aspects, la gouvernance de l'administration Clinton démontra les volontés sous-jacentes aux décisions prises, qui furent d'optimiser l'appareil gouvernemental en vue de mettre en place les orientations de la politique poursuivie, ce qui passa par le choix des collaborateurs et des services qui devaient procéder à cet objectif, un processus qui put être adapté au fil des besoins et des évolutions, tant conjoncturelles que des politiques et des éléments composant l'équipe en place. Cette gouvernance ne fut pas sans incidence majeure

Internationale de Management Stratégique, Annecy / Genève, 13-16 juin 2006.

sur celle de la politique africaine, constituant les réglages initiaux permettant au projet politique de se développer, elle eut pour mission de permettre à cette politique de connaître un traitement optimal, en mettant notamment tous les atouts maîtrisables par l'équipe dirigeant au service de la réalisation et de l'accomplissement de sa démarche. En cela, la gestion de l'administration

américaine procéda des dynamiques et des ressources pouvant être mobilisées dans l'intention de gérer au mieux les paramètres intervenant dans la gouvernance de la politique africaine. La tâche de l'administration Clinton fut en effet grande, en devant convaincre du bien-fondé de sa démarche, porter sa volonté et son message sur tous les fronts et produire le discours et la matérialisation politique permettant d'atteindre ses objectifs.

**Seconde Partie Les domaines d'incarnation
de la gouvernance de la politique africaine
de l'administration Clinton**

Chapitre 6 : L'opinion publique américaine et les Afroaméricains dans la politique africaine.

Une tâche préalable et sous-jacente de l'administration Clinton, dans sa volonté de rapprocher les Etats-Unis de l'Afrique, consista à devoir convaincre du bien fondé de cette entreprise les différents publics en présence sur la scène américaine, qu'il s'agisse de l'opinion publique américaine dans son ensemble ou de la communauté afro-américaine forcément plus impliquée, des médias, des acteurs économiques ou ceux de la sphère politique. Pour que ce dossier ne se transforme en difficulté et en problème de gouvernance sur le plan intérieur pour le président et son administration, il était en effet indispensable que la politique africaine, en atteignant sa phase de mise en œuvre effective, s'accompagne d'un effort d'exposition appelant en retour, sinon une adhésion complète et enthousiaste, de même qu'un soutien, du moins une acceptation suffisante et nécessaire pour laisser à l'équipe dirigeante la latitude pour mener son action, et que sa politique puisse être développée et aboutir. La volonté de l'équipe gouvernementale de convaincre à la fois de l'intérêt de sa politique et des évolutions prometteuses de l'Afrique ne se limita cependant pas à son aspect pratique, directement relié à ses capacités d'action et de décision, mais représenta également un objectif en lui-même, dans l'intention d'œuvrer au rapprochement et à la compréhension mutuelle entre les deux espaces, perspective générale procédant de la politique poursuivie. Cet effort, différent pour chaque public, reposait néanmoins sur une même volonté de convaincre et de faire adhérer au projet.

Il mettait en jeu une même démarche de la part de l'administration Clinton, à savoir une entreprise de communication structurant la gouvernance de la politique africaine en lui servant de véritable colonne vertébrale et de centre nerveux, dont dépendaient les capacités d'action de l'exécutif américain, vis-à-vis de chacun des publics concernés par le développement de la politique en Afrique autant qu'au niveau général de sa gouvernance.

Concernant le public intérieur, la démarche de l'administration Clinton dut se traduire sous deux formes différentes, s'adressant d'une part au public américain dans son ensemble, et

d'autre part à la communauté afro-américain, dont les liens particuliers avec l'Afrique nécessita une prise en compte et un traitement spécifiques. L'opinion publique dans son ensemble fut abordée à travers la volonté de convaincre de l'intérêt de la politique engagée envers l'Afrique, qui pour cela passa avant tout par une action visant à d'imposer un autre rapport à la réalité africaine, le territoire mental où devaient être mis en avant les arguments et la justification de l'implication américaine. Cette approche participait de l'intention de commencer à rapprocher deux espaces fortement éloignés, notamment du point de vue américain ; elle consista avant tout en un travail de pédagogie minimale présentant un visage plus positif, nuancé et réaliste du continent africain, qui devait répondre à la fois à la méconnaissance des réalités de la région, à la persistance de clichés pour l'essentiel négatifs à son encontre, mais aussi à un désintérêt patent pour l'Afrique de la part d'une majorité du public américain. Si ce rapport au continent africain relevait d'un désintérêt et d'une méconnaissance plus large du monde pour une majorité d'américains, l'Afrique avait également développé certaines spécificités qui avaient participé à une méconnaissance accrue de ses réalités. Dans cette perspective, la volonté de développer une politique en Afrique pouvait en effet paraître obscure et injustifiée au public américain, ce qui pouvait se transformer en un obstacle supplémentaire dans le cadre de la démarche, déjà difficile, de faire adopter un texte de loi permettant le développement des échanges commerciaux entre les deux espaces.

Les Afro-américains constituaient quant à eux un auditoire à part dans la perspective de développement d'une politique africaine, du fait qu'il s'agissait de la région d'origine de cette population, d'un attachement traditionnel au continent africain qui en avait découlé au fil de l'histoire afro-américaine, et d'une implication entretenue de longue date à son égard par les associations et les figures emblématiques de la communauté. En outre, le président Clinton entretenait un rapport privilégié avec la population noire et avait développé une politique d'intégration et de prise en compte particulière, des éléments qui trouvaient une résonance logique au sein des relations américano-africaines. Enfin, l'implication des Afro-américains recouvrait également des enjeux réels en terme d'opportunités et de contraintes. Il apparut dès lors à la fois logique et nécessaire que l'administration associe de façon particulière les Afro-américains à sa politique, ce qui constitua un trait spécifique de sa gouvernance.

1. Un objectif : Convaincre l'opinion publique américaine.

Sur la base du constat à la fois de l'ignorance des réalités de l'Afrique pour la plupart des Américains, et de la persistance d'une vision majoritairement négative du continent lorsqu'elle existait, la mise en place d'une politique africaine des Etats-Unis se devait d'œuvrer dans le même temps au changement du regard américain sur l'Afrique. Ce changement impliquait deux perspectives. D'une part, celle d'un préalable nécessaire, afin qu'une politique africaine ne suscite pas de réactions négatives contraignantes quant à sa réalisation, et qu'elle puisse être admise et comprise par les Américains. Le changement de regard était également un objectif politique sous-jacent à part entière, visant à entreprendre la normalisation du rapport au continent africain dans la perspective d'un rapprochement durable entre les deux espaces. Au moment où le Secrétaire d'Etat et le Président s'impliquaient personnellement en Afrique lors du second mandat de ce dernier, cet effort en direction de l'opinion publique américaine n'était ni plus ni moins que la gestion d'une altérité existant à l'échelle de deux continents, avec du côté américain peu de repères rationnels, mais plutôt un passif lourd de stéréotypes et un univers mental contemporain aux multiples visages négatifs concernant l'Afrique.

Le déficit d'image de l'Afrique, des stéréotypes anciens à leur confirmation contemporaine.

Une méconnaissance inscrite au sein d'une ignorance plus générale du monde extérieur.

La méconnaissance des réalités du continent africain de la part du public américain telle que l'avait établie l'administration américaine n'était qu'une tendance plus affirmée au sein de la méconnaissance générale des réalités extérieures aux Etats-Unis. Le Secrétaire d'Etat Madeleine Albright a ainsi pu décrire à ce propos, avec humour mais aussi lucidité, la perception de l'Europe Centrale par les Américains dans l'après-Guerre Froide :

« Au début des années 1990, beaucoup d'Américains voyaient encore l'Europe Centrale comme un ensemble de pays mystérieux, où l'on trouvait des châteaux médiévaux et des saucisses épicées, et dont les langues manquaient terriblement de voyelles. »¹⁷⁰

Dans le cas des régions de l'hémisphère sud, cette même ignorance emprunte de préjugés serait en outre doublé d'un regard devenu unilatéralement négatif du fait d'une image médiatique constitué pour l'essentiel de catastrophes et d'événements violents :

*"The third world exists (...) as exotic and violent regions which American viewers can feel thankful they do not call home."*¹⁷¹

Parmi ces régions, l'Afrique a indéniablement eu à souffrir de l'image la plus négative et la plus stéréotypée, en se plaçant aux antipodes des préoccupations du public américain ; néanmoins, cette situation prit avant tout place dans une ignorance et un désintérêt qui furent généralisables à la réalité de l'ensemble des régions du monde et des problématiques de leur actualité. La connaissance de l'étranger et des affaires internationales par le public américain fut toujours assez succincte, exception faite de l'intérêt suscité au sein de certaines populations par la situation de leur pays d'origine -ou d'attachement, dans le cas d'Israël- ce notamment dans les périodes de crise²³². Les conséquences du déficit de la connaissance du monde aux Etats-Unis apparut pour la première fois aux dirigeants à l'occasion de la Seconde Guerre Mondiale, qui mit en avant les lacunes américaines en matière de spécialistes concernant les différentes zones du monde où se jouait le conflit. Un effort fut alors effectué pour améliorer la formation au niveau universitaire par l'encouragement à la création de département d'étude des langues et cultures étrangères, des systèmes politiques et de la géographie du monde, dans le contexte porteur des nouvelles responsabilités américaines au sein de la Guerre Froide. Cette évolution, couplée avec l'intérêt des immigrants pour leurs régions d'origine, permit ainsi la formation d'une élite au fait des affaires extérieures ; cependant, le grand public est demeuré quant à lui dans un intérêt très relatif pour ce qui se passait en dehors des frontières de l'Union. L'intérêt du public américain pour les événements extérieurs peut cependant s'éveiller de

¹⁷⁰ Albright Madeleine, « *Madame le Secrétaire d'Etat... » Mémoires*, Paris, Albin Michel, 2003, 654p, p 207, traduction de *Madam Secretary*, New York, Talk Miramax Books.

¹⁷¹ Laurien Alexandre, « Ignorance: or so, where is Africa, anyway? », International Conference on Constitutional Government and the Development of an Enlightened Citizenry, Los Angeles, 16-22 septembre 1989, 19p, p. 11. ²³² Balthazar Louis, David Charles-Philippe, Vaïsse Justin, *op. cit.*, p. 297.

manière ponctuelle et limitée dans le temps, soit par ce qui concerne directement les Etats-Unis ou les Américains, soit par des situations de crise ; dans les deux cas, les événements sont présentés de façon simplifiée, le plus souvent au travers d’une mise en lumière et une dramaturgie médiatique apte à capter l’attention du public et à susciter une réaction pour l’essentiel affective.

La Guerre Froide fut naturellement un contexte propice pour susciter régulièrement l’intérêt du public américain durant un demi-siècle, au travers de ce prisme idéologique déformant et limitatif, cependant¹⁷². Avec la chute du mur de Berlin, et après la guerre du golfe, la fin apparente des impératifs de politique étrangère pour les Etats-Unis engendra un recul important et constant pour les affaires extérieures dans les préoccupations du public américain durant toute la décennie 1990, hors d’événements ponctuels, des situations de crise pour l’essentiel. Ce mouvement fut symétrique à un intérêt au contraire renforcé pour les affaires intérieures initié par une période d’inquiétude et de doute, qui correspondit à l’accession à la présidence de W. Clinton²³⁴. Un intérêt déjà limité, sélectif et orienté du public américain pour les événements internationaux fut donc remplacé lors de la présidence Clinton par un désintérêt croissant, jusqu’à ce que le 11 septembre 2001 ne vienne à nouveau inverser cette tendance. Elu avant tout pour son programme et son orientation en faveur de la politique intérieure, W. Clinton se trouva à devoir gérer le leadership américain sur une scène internationale en proie à des mutations majeures et délicates, en devant composer avec le désintérêt croissant de ses concitoyens pour cette même scène. L’exercice se révélait d’autant plus délicat que la stratégie mise en œuvre pour l’économie américaine s’inscrivait dans une interaction croissante avec le processus de mondialisation, ce qui impliquait l’acceptation de stratégie en contradiction avec la méconnaissance et le désintérêt constaté pour le reste du monde.

Certains facteurs majeurs ont contribué à la récurrence de cette méconnaissance et ce désintérêt du monde pour une majorité d’américains. Le premier d’entre eux est probablement un américano-centrisme très prononcé et largement répandu, qui fait que l’horizon du monde se limite pour la plupart des Américains aux frontières de leur pays. Cet état de fait fut le résultat des conditions spécifiques entremêlées de l’histoire et de la géographie des Etats-

¹⁷² Laurien Alexandre, *op. cit.*, p. 10.

Unis. Pays à l'échelle d'un continent recouvrant une très grande variété de milieux et de conditions climatiques, les Etats-Unis mobilisèrent toutes les énergies et les attentions sur leur conquête et leur développement intérieur, un phénomène synthétisé par les mythes de la Frontière et du pionnier qui sont des piliers de la culture américaine. Pays d'émigration, les Etats-Unis se bâtirent sur une identité nationale dont l'acceptation des diversités de ses populations n'eut d'égale que son exclusivité transcendante, être américain laissant certes une grande latitude identitaire, qui se double cependant d'une obsession d'appartenance à un cadre culturel plus large servant de socle commun, ce qui en fit en quelques sortes un horizon ultime. Enfin, le gouvernement des Etats-Unis fit longtemps le choix de se tenir en retrait des affaires du monde pour tout ce qui ne concernait pas directement les intérêts nationaux, ce qui, couplé aux valeurs très répandues de l'individualisme et à l'organisation administrative fédérale et même pyramidale des Etats-Unis, a favorisé le développement d'une vision du monde dont l'intérêt décroît avec l'éloignement des priorités du quotidien de chacun. En conséquence, les repères, le territoire et l'horizon de la culture américaine ont érigé un système très majoritairement auto-référentiel, et se suffisant pour l'essentiel à lui-même. Cette spécificité est reflétée par les sports américains les plus populaires, qui, à part le basket-ball devenu une référence mondiale avec la NBA, ne concernent de manière massive que le public nord-américain (les Etats-Unis et le Canada), que ce soit le football, le base-ball ou le hockey. Ainsi, si les Etats-Unis exportent avec succès leur production culturelle à travers le monde, la société américaine reste en revanche largement hermétique à ce qui vient de l'extérieur, dans un rapport d'échange qui semble fonctionner sauf exceptions en sens unique, à moins d'être soumis à un processus de récupération, d'assimilation, de formatage et d'américanisation de ce qui vient de l'extérieur. Très peu d'œuvres, de productions ou d'éléments culturels étrangers ont pu de ce fait trouver un réel succès aux Etats-Unis, auprès d'un public qui se réserve de manière assez exclusive à la production nationale.

S'il est possible de trouver des facteurs explicatifs culturels anciens au désintérêt américain pour le monde, cet état de fait a cependant été largement conforté ces dernières décennies, pourtant marquées par le rôle majeur pris par les Etats-Unis dans les affaires du monde, et par une part grandissante des interactions entre ce monde et le quotidien des Américains. Les médias et plus particulièrement la télévision, principale source d'information pour une majorité d'américains, ont ainsi grandement contribué à renforcer d'une part la méconnaissance et le

désintérêt pour le monde auprès du grand public américain, et d'autre part à lui fournir une image, dont le formatage et la nature ne pouvaient que favoriser une

²³⁴ Balthazar Louis, David Charles-Philippe, Vaïsse Justin, *op. cit.*, p. 290.

vision partielle et partielle du monde. Ainsi, les programmes d'actualité de la télévision américaine ne consacrèrent jamais qu'une part limitée et devenant de plus en plus restreinte aux affaires du monde ne concernant pas les Etats-Unis¹⁷³, alors même que la croissance exponentielle des moyens de diffusion de l'information à partir des années 1980 puis surtout dans les années 1990 aurait pu laisser croire à l'émergence du phénomène inverse, dans un monde en outre de plus en plus interdépendant, au centre duquel les Etats-Unis se situent. Si la qualité de l'information à la télévision est en cause, elle le doit à son traitement, conditionné par des choix éditoriaux d'une part (ce qui est marquant et nouveau, et une rotation rapide au détriment du suivi des situations), et par un fractionnement dynamique des programmes procédant à leur réduction.

Ainsi, la majorité de l'information diffusée, sur les networks (ABC, CBS, NBC) qui sont les plus regardées, mais aussi sur les chaînes d'informations (CNN, Fox News, CNBC) est américaine, et constituée en grande partie de faits divers, des événements dramatiques (fusillades, incendies...) et de ce qui peut concerner les personnalités médiatiques, avec une prédilection pour les directs et les breaking news, dont les poursuites filmées par hélicoptère sont un peu devenues l'archétype. Dans cette logique, l'actualité internationale est reléguée en fin de journal dans les « nouvelles du monde » à une portion congrue, au sein de laquelle seul les événements les plus marquants peuvent prétendre être évoqués. Les reportages faisant état de ces événements sont eux-mêmes dépendants de leur format, très court, rapide et condensé, qui de fait n'autorise rien d'autre qu'une exposition succincte des faits¹⁷⁴. De plus, cette vision déjà restreinte s'est caractérisée par une concentration sur un nombre limité de pays, situés soit dans l'orbite des préoccupations américaines habituelles, soit mis au devant de l'actualité de manière plus ponctuelle, du fait d'événements majeurs¹⁷⁵. Or, ce facteur déclencheur d'une apparition événementielle dans les médias américains se fait essentiellement à l'occasion de faits dramatiques, de situation de crises, donnant une vision unilatérale et négative de la réalité de certaines régions. A cela deux raisons, l'électivité des événements au sein des actualités

¹⁷³ Balthazar Louis, David Charles-Philippe, Vaïsse Justin, *op. cit.*, pp. 292 et 305.

¹⁷⁴ *Ibid.*, pp. 304-308.

¹⁷⁵ Laurien Alexandre, *op. cit.*, p. 10.

d'une part, qui joue en faveur de leur importance et de leur degré dramatique, et d'autre part la nécessité pour les chaînes, qu'elles fussent d'information ou bien les grands networks, de conserver l'attention du spectateur, ce qui là encore joue en faveur des drames et du sensationnel. Cette tendance s'est accentuée dans les années 1990, qui avec la concurrence croissante des chaînes télévisées puis d'Internet a imposé plus que jamais la tendance à l'« infotainment », l'information spectacle, non seulement auprès des chaînes télévisées, mais également dans la presse grand public (USA Today) et les grands hebdomadaires d'information (Time, Newsweek). Ces derniers ont en effet engagé la baisse de la couverture des affaires internationales, en dehors de l'éclairage immédiat posé sur des points brûlants de l'actualité, pour une place plus importante donnée aux sujets accrocheurs et vendeurs (particulièrement en couverture), ce parfois au détriment du décryptage et de la mise en avant des enjeux du monde contemporain, dans une période pourtant propice à cet exercice.

Cette évolution ne fut cependant pas toujours négative pour la connaissance par le public américain des événements extérieurs, puisque à l'inverse, la mise en lumière par les médias de certaines situations peut conduire à une couverture des événements apte à toucher la population, et parfois même à agir sur la décision des responsables politiques, comme dans le cas de la famine en Somalie¹⁷⁶. Cependant, ces focalisations répondent de même aux lois qui régissent le fonctionnement des médias, et la densité des interventions portant sur une question laisse en général très vite place à un renouvellement de l'actualité, au détriment du « suivi » de ce qui a mobilisé un temps l'attention et les énergies. C'est ce traitement qui fut majoritairement appliqué aux évocations de l'Afrique dans les médias américains, avec pour effet de rendre à la fois cette région éloignée de l'horizon habituel, et de lui donner un écho très majoritairement inquiétant et négatif lorsqu'elle est évoquée, en plus de lui conférer l'altérité inhérente à la rareté de son évocation¹⁷⁷. Cette approche visant à capter l'attention du spectateur, elle fait appel à l'émotion et aux images marquantes, plutôt qu'à l'explication et à l'exposition d'une réalité souvent plus complexe¹⁷⁸. Il est vrai que le formatage des sujets favorise d'autant plus ce mécanisme, et interdit tout approfondissement, les explications comme un propos nuancé.

¹⁷⁶ Balthazar Louis, David Charles-Philippe, Vaïsse Justin, *op. cit.*, p. 308.

¹⁷⁷ *Ibid.*, p. 11.

¹⁷⁸ Courade Georges (dir.), *op. cit.*, pp. 14-16.

Si le traitement médiatique de l'information est au centre du renforcement de l'ignorance et du désintérêt américain pour le monde, les politiques menées depuis les années 1970 par les pouvoirs publics n'ont pas non plus aidé au développement d'une alternative favorisant l'intérêt et la connaissance du monde aux Etats-Unis, ce qui aurait permis de susciter un intérêt ne se retrouvant pas ailleurs. Après une phase de développement des structures d'enseignements consacrées à la connaissance du monde, sous l'impulsion de la Seconde Guerre Mondiale puis à la faveur de la Guerre Froide, la crise économique liée aux chocs pétroliers, puis la fin de la guerre froide, connurent en effet une dévaluation dans l'enseignement supérieur, les domaines se consacrant à l'étude des langues, des cultures et de la géographie des pays étrangers, ces domaines n'ayant pas suscités un intérêt économique et pratique immédiat apte à leur attirer les moyens et les efforts investis dans l'enseignement supérieur entre les années 1970 et 2000. Le processus de dévalorisation de la géographie et de la connaissance du monde s'est progressivement étendu à l'ensemble de l'enseignement américain, et nombre d'écoles publiques américaines ont fini par abandonner leur enseignement, à l'heure des choix budgétaires conditionnés par une certaine vision des priorités de l'enseignement et de l'enseignement lui-même. La loi *No Child Left Behind*, pourtant promulguée en 2002 avec l'objectif de soutenir l'enseignement aux Etats-Unis après le constat de ses carences, n'a pas inversé cette tendance, le seul des postes budgétaires initiaux n'ayant pas connu de financement étant celui de la géographie. Face à la gravité de la méconnaissance par les Américains de l'environnement dans lequel ils vivent (le monde extérieur aussi bien que leur propre pays), un groupe bipartisan s'est cependant formé au Congrès pour soutenir le passage d'une loi qui redonnerait à la géographie une place nécessaire dans l'enseignement¹⁷⁹.

A la croisée de tous ces paramètres, les Américains justifiaient et confortèrent la réputation d'entretenir une méconnaissance du monde, de ses réalités, de ses enjeux et de sa géographie, une situation que la presse nationale comme des études relèvent régulièrement. Loin de s'estomper avec la mondialisation, une interaction de plus en plus perceptibles des phénomènes extra-nationaux dans le quotidien américain et le rétrécissement du globe sous l'effet notamment d'Internet, le phénomène de méconnaissance du monde aux Etats-Unis est entré

¹⁷⁹ « Don't know Much About Geography », *The American*, May 2008,
< <http://www.american.com/archive/2008/may-05-08/don2019t-know-much-about-geography/>>

dans une phase d'aggravation depuis les années 1990, tandis que les enjeux contemporains et les mutations en cours exigeaient à contrario une meilleure connaissance du monde.

La méconnaissance et l'image faussée de l'Afrique aux Etats-Unis.

Bien que le désintérêt et la méconnaissance de la majorité des Américains pour l'étranger soient généralisables à l'ensemble des régions du monde, concernant l'Afrique, cette caractéristique se doubla d'une étrangeté spécifique, consécutive en partie à une longue absence de liens significatifs entre les Etats-Unis et le continent, ainsi que d'une image largement basée sur l'encrage de stéréotypes, négatifs pour la plupart, dans l'imaginaire américain. La prégnance d'une image stéréotypée et négative de l'Afrique aux Etats-Unis était en partie la conséquence de l'éloignement des deux espaces qui s'était opéré à la fin du 19^{ème} siècle, pour ne commencer à se combler qu'à partir des indépendances. Dans l'intervalle, l'Afrique avait investi les rivages de l'imaginaire américain, au fil des récits d'exploration, de safari et les documentaires avant de constituer un territoire narratif de fiction sans cesse fréquenté et renouvelé au fil des décennies ; l'installation de sa perception par le public américain se fit donc dans cette perspective, que l'absence de contacts réels en dehors de certains milieux ne fit que conforter. Tandis que cette dynamique imaginaire perdurait en renouvelant ses formes, la seconde moitié du 20^{ème} siècle vit s'y ajouter l'écho médiatique, majoritairement négatif et événementiel de l'actualité de l'Afrique, une actualité qui vit progressivement son temps imparti de plus en plus réduit dans l'actualité américaine, pour rendre compte pour l'essentiel de conflits, d'exactions et rappeler l'existence de régimes dictatoriaux, se faire le témoin des catastrophes naturelles et humanitaires, des drames humains et des violences en tous genres générés par les situations difficiles se faisant jour sur le continent. Ce double mouvement mit ainsi en place une géographie mentale de l'espace africain entre des visions imaginaires et des images négatives, certes réelles, mais coupées en général de toute explication, nuance ou facteur relatif pouvant les établir dans une réalité plus complexe et moins uniforme. Par conséquent, ces éléments devinrent au mieux, pour la plupart des américains, la seule vision lacunaire qu'ils avaient de cette région du monde.

Les Etats-Unis ne furent bien sûr pas le seul pays occidental à avoir établi une vision faussée de l'Afrique, élaborée tant sur le développement d'un imaginaire spécifique, porté par des fantasmes d'évasion et d'exotisme, et véhiculé au long des 19^{ème} et 20^{ème} siècles, qu'au travers

de représentations médiatiques assez unilatéralement négatives de la réalité africaine depuis un demi-siècle. Ce phénomène eut en effet également cours ailleurs malgré des liens plus forts pourtant entretenus avec l'Afrique, en France notamment, le continent africain étant probablement l'un des espaces qui furent les plus sujets à la caution des représentations fausses et des projections fantasmatiques à la suite de ces deux phénomènes de l'imaginaire exotique et d'une actualité dramatique¹⁸⁰. La plupart des références identificatoires initiaux de l'Afrique se fondèrent toutefois aux Etats-Unis sur des constructions mentales largement imaginaires, parcellaires et partiales, dont l'absence de connexions importante au réel, couplée aux caractéristiques du cloisonnement culturel américain, put induire une distanciation plus grande encore avec une réalité africaine à ce titre hors de portée. Il en découla une perception lacunaire de l'Afrique développée sous le prisme des référents culturels américains et de leur projection fantasmatique sur une prétendue réalité africaine, qu'une production fictionnelle contribua à diffuser, comme elle fixa certaines modélisations de l'Afrique dans l'imaginaire occidental du fait de sa diffusion. L'Afrique ne fut ainsi pas absente de la culture américaine, mais s'y installa cependant sur un plan détaché d'une approche réelle pour s'incarner dans des modélisations imaginaires plus ou moins réalistes.

La perception de cette Afrique « première » n'était pas forcément négative, des images idéalisées de l'espace africain se développant également dans l'imaginaire américain aux côtés des références aux dangers ou aux mystères censés être abrités par le continent. Or, les référents et la temporalité de ces images dichotomiques de l'Afrique ne furent pas les mêmes, de même que leur pérennisation et perpétuation sous différentes formes ne connurent pas la même trajectoire. L'image positive de l'Afrique se bâtit sur un plan idéalisé prenant pour base essentielle l'espace africain au sens large, en général ancré dans le patrimoine naturel, et renvoyant soit à un passé mythifié historique situé dans l'ère coloniale, soit à un temps hors du temps, celui de l'Eden, de l'espace vierge incarné par la nature, l'environnement et la faune africaine. Les images de prédilection de ce domaine étaient issues de l'univers du safari et de celui des plantations coloniales, notamment à leur « âge d'or » entre les années vingt et cinquante, une époque de référence qui a fixé de véritables modèles, un univers et ses codes,

¹⁸⁰ d'Almeida-Topor Hélène, *L'Afrique*, collection Idées Reçues, Le Cavalier Bleu, Paris, 2006, 127p., Courade Georges (dir.), *op. cit.* ²⁴³ Si l'univers des safaris et des plantations était contemporain des œuvres dans les années 1930 à 1950, les représentations suivantes eurent en effet tendance à continuer à situer dans ces décennies le cadre africain, faisant évoluer sa perception par le public en le situant dans un passé vecteur d'une esthétique particulière et d'une certaine nostalgie.

repris par la littérature, le cinéma et la télévision au fil des décennies²⁴³. L'autre versant de la vision positive de l'Afrique fut nourrit des versions idéalisées de la nature africaine, diffusées à partir des années trente jusqu'à aujourd'hui selon des modalités qui changèrent finalement peu, à partir des critères fixés par les films animaliers du couple Johnson, et repris notamment par la plupart des productions documentaires lors des décennies suivantes¹⁸¹. Au contraire de cette approche environnementale, l'image négative du continent eut une dimension peut-être plus directement centrée sur l'être humain. L'environnement africain autant que sa faune furent certes des vecteurs important de diffusion de l'angoisse et du danger qui voulurent être incarné par l'Afrique. Mais la principale charge négative contenu dans les représentations furent en fait surtout inhérente au facteur humain, vecteur principal de la coloration négative de l'espace africain. L'Afrique imaginaire définie par les productions américaines servit ainsi à la mise en place une palette d'archétypes exprimant une image hostile, mauvaise ou négative. De même, l'Afrique imaginaire fut également utilisée pour établir le rapport tragique de la condition humaine, face aux autres et dans un environnement difficile.

Ce pendant négatif, développé d'abord sur un plan imaginaire par la culture populaire et la presse, fut ensuite entériné et renforcé dans la réalité de l'image de l'Afrique donnée par les médias occidentaux à partir de la seconde moitié du vingtième siècle, qui rendit essentiellement compte de la réalité du continent par le biais de ses aspects négatifs. Ainsi, si la vision idéalisée de l'Afrique s'installa dans un âge d'or passé et selon des formes préservées ancrées dans l'imaginaire, son pendant sombre fut quant à lui conforté en s'installant dans l'actualité contemporaine, endossant des formes nouvelles et cette fois réalistes. L'ordinaire de l'Afrique réelle fut ainsi représenté depuis la fin des années 1950 en majorité au travers de situations dramatiques ou violentes. Parmi ces dernières s'inscrivirent une multiplicité de conflits se succédant sans cesse (Katanga, Biafra, Angola, Mozambique...), la mise en lumière des exactions de groupes armés (les Mau-Mau au Kenya, le LRA en Ouganda, le RUF en Sierra Leone...), un ordinaire politique constitué de dictatures (Amin Dada en Ouganda, Bokassa en Centrafrique, Mobutu au Zaïre...), de régimes autocratiques ou de systèmes inégalitaires blancs (Afrique du Sud, Rhodésie, Namibie), avec la mise en avant régulière de multiples drames humains, qu'ils fussent la conséquence des maux précédents ou plus directement imputables

¹⁸¹ Wysocki Oswald, *Visions d'Afrique d'Ernest Hemingway*, mémoire de maîtrise en histoire contemporaine

aux conditions naturelle, ainsi que des catastrophes écologiques (braconnage, sécheresse, invasion de criquets...) s'attaquant jusqu'à l'image idyllique de l'Afrique préservée.

A ces éléments vint s'ajouter à partir des années 1980 l'écho régulier fait par les médias occidentaux des difficultés de développement des Etats africains, dont la pauvreté endémique et une dette extérieure devenant abyssale constituèrent de nouveaux référents associés, en parallèle des précédents qui se renouvelaient sans cesse autour des même thématiques négatives. Le concept d'« afro-pessimisme » serait ainsi né dans l'entourage de l'ancien président américain James Carter en 1989²⁴⁵, pour désigner ce sentiment selon lequel le continent africain était enserré dans un tel ensemble de facteurs négatifs qu'il aurait du mal à s'en extraire, quel que fut la solution et les moyens envisagés. Dans le même temps, de grandes mobilisations médiatiques furent organisées face à certaines situations de crise en Afrique. Ces focalisations du public et des médias occidentaux sur le continent (avec l'aide croissante des personnalités publiques), dont la famine au Biafra au début des années 1970 fut l'une des premières et celle concernant la famine en Ethiopie dans les années 1980 une des manifestations les plus massives, eurent pour effet de mettre en place un « protocole compassionnel » occidental vis-à-vis de l'Afrique qui, bien que voulant faire œuvre d'empathie et faire partie de la solution, contribua néanmoins à renforcer d'une certaine façon l'image d'un continent en proie de manière endémique aux drames, aux tragédies et à la misère.

Ces éléments constituèrent la matière principale de l'Afrique présentée par les médias occidentaux de grande diffusion. Comme pour tisser la trame d'une situation africaine insoluble, ils donnèrent au fil des années aux publics américain et occidental la confirmation des difficultés et des drames, certes effectifs, vécus par des Africains, au travers cependant d'un prisme résolument orienté vers ces aspects, établissant par conséquent l'identification d'un espace à ses connotations négatives exposées. L'identification de la réalité africaine à ses maux fut d'autant plus renforcée, qu'en plus de ne pas donner à voir ses aspects normaux et positifs dans une proportion significative, les représentations négatives successives ont fini par favoriser, par le flux de leur permanence et de leur renouvellement, la généralisation de situations localisées, circonscrites et spécifiques à une prétendue réalité africaine s'étendant l'ensemble du continent. Les aspects négatifs de l'Afrique sont ainsi devenus un habitus des médias occidentaux, qui de fait s'est perpétué sur les bases d'une facilité d'exposition conforme aux critères communément établis auprès du public. Cette dernière s'est fondée sur

une couverture en général lacunaire et partielle des événements, qui recycle des images de l'Afrique en souffrance ou bien de situations intolérables du point de vue occidental, une démarche visant à susciter une émotion et un intérêt immédiats, plutôt qu'à fournir les clés

sous la direction de Monique Lakroum, Université de Reims-Champagne Ardenne, 2001.

d'une compréhension approfondie des situations évoquées, de la complexité et surtout de la multiplicité de la réalité africaine, avec pour résultat d'entériner avec chaque exemple supplémentaire mis en lumière l'image négative du continent²⁴⁶.

En s'éloignant des images plus directement imaginaires qui avaient posé les bases de l'orientation négative du regard américain sur l'Afrique, les représentations médiatiques liées à l'actualité contemporaine du continent y firent succéder d'autres références, plus directes et négatives encore, car cette fois ancrées dans une réalité et une temporalité ne possédant pas la distance implicite de celles véhiculées par les supports narratifs fictionnels produits entre les années 1920 et 1950. Cette action médiatique fut d'ailleurs doublement négative pour l'image de l'Afrique. En effet, ces nouveaux référents négatifs réalistes (guerres, dictatures, exactions...), en plus de s'inviter dans le quotidien américain par le biais de la télévision, investirent les représentations fictionnelles de l'Afrique à partir de la fin des années 1960. Cette évolution des référents négatifs, couplées à une montée d'une esthétique plus réaliste et violente, notamment au cinéma, fit perdre aux représentations de l'Afrique la distance et le caractère plus volontiers imaginaire qu'elles avaient dans les décennies précédentes. Il en résulta qu'une image largement négative de l'Afrique qui avait persisté au fil des décennies, s'aggrava progressivement, caractérisée par des valeurs issues d'un fond mêlant fictions et éléments réels que l'actualité semblait venir nourrir et confirmer sans cesse, et qui, au contraire de l'Afrique idéalisée, s'inscrivait dans le plan de la temporalité et de l'espace du public. Au final deux visions de l'Afrique avaient certes cours, inscrivant dans l'imaginaire américain et occidental deux permanences ; la négative était cependant la plus usuelle et le plus facilement rattachée au temps présent et à la réalité événementielle de l'Afrique, contribuant ainsi à lui attribuer une perception négative, et un sentiment d'inéluctabilité de cette dernière.

La dégradation accrue de l'image de l'Afrique dans les années 1990.

Ces éléments constituaient déjà en eux-même une difficulté de taille posée à l'exécutif américain dans la volonté de voir l'évolution dans un sens plus positif et nuancé de la

²⁴⁵ Courade Georges (dir), *op. cit.*, p. 25. ²⁴⁶

Ibid., pp. 14-16.

perception des réalités africaines par le grand public ; les années 1990 virent de plus cette tendance se renforcer et s'aggraver, à l'aune d'événements relatés par les médias occidentaux¹⁸². Bien qu'étant le berceau d'une évolution politique et économique positive sans précédent, la décennie 1990 en Afrique connut en effet en parallèle une densité accrue d'événements négatifs qui furent ce qui retint majoritairement l'attention. Le continent se distingua en effet dans la réalité et les médias par une virulence accrue d'images et de faits violents et tragiques, survenant comme l'évolution paroxystique de son visage négatif, et éclipsant les évolutions positives pourtant constatées à travers le continent. L'Afrique fut notamment au cours de ces années le théâtre de deux événements qui touchèrent directement et donc avec plus d'impact l'opinion publique américaine, et qui contribuèrent grandement à confirmer une image au plus haut point négative de l'Afrique aux Etats-Unis, au côté des autres éléments présentés par les médias. La décennie avait commencé par une confrontation directe du public américain aux images venant de Somalie. Tout d'abord, vinrent celles d'une famine très dure, renvoyant en terme de référents à celles du Biafra et d'Ethiopie notamment, qui avaient en leur temps mobilisé l'occident et les Etats-Unis. Là encore, une mobilisation importante se mit en place pour venir en aide aux populations touchées, en retour de l'impact provoqué par le travail des journalistes occidentaux. Alors que la situation humanitaire avait été améliorée grâce à l'investissement de la communauté internationale effectué sous la direction des Américains, un autre événement inattendu vint choquer les esprits à l'automne 1993. L'urgence émotionnelle et humanitaire des premiers temps étant très vite passé, l'opinion publique américaine s'interrogeait alors déjà majoritairement sur la légitimité d'une présence maintenue des troupes américaines en Somalie, et sur le glissement de leur mission vers des objectifs de plus en plus directement militaires, loin de l'engagement humanitaire initial.

Suite à une opération dirigée contre un chef rebelle responsable de la mort de soldats de l'ONU, la situation dégénéra pour l'armée américaine, et vint fournir une suite de faits, de nouvelles et

¹⁸² Deng Francis M., Lyons Terrence (eds.), *African Reckoning. A quest for Good Governance*, Washington, Brookings Institution Press, 1998, 185p., p. 103.

d'images frappant alors la conscience des Américains. La chute d'un hélicoptère des Rangers à Mogadiscio, la mort de ses occupants, le siège des soldats venus porter assistance aux occupants du premier hélicoptère par les somalis, les images de l'un des pilotes d'hélicoptère pris en otage par les rebelles et celles d'un soldat américain traîné dans les rues par une foule hostile, tous ces éléments baignés dans une ambiance générale de chaos et de guérilla urbaine firent de cet épisode un moment dramatique pour l'opinion publique aux

Etats-Unis, tandis que sur le plan politique, il provoqua l'annonce du retrait anticipé des troupes américaines de Somalie, et eut à terme une inflexion durable et lourde de conséquences pour la politique étrangère de l'administration Clinton. Renvoyant au traumatisme vietnamien, à une époque où l'opinion publique américaine n'était pas prête à accepter la mort de ses soldats à l'extérieur pour une cause éloignée de ses intérêts directs, l'épisode somalien, en plus de compliquer le rapport politique au continent, entérina de manière frontale, brutale et renouvelée une image des plus négative de l'Afrique. Le choc des événements en Somalie fut accru par le fait que les soldats américains s'y étaient rendus avec la bénédiction de l'opinion publique, auréolés d'une mission jugée légitime, qui était sauver la population de la famine, puis la protéger des rivalités de la guerre civile, dans un contexte de l'action extérieure américaine alors encore jugé positif. Que cette bonne volonté ait causé en retour la mort de soldats américains, et généré des images d'hostilité d'une rare violence à l'égard des Etats-Unis, accentua d'autant le choc et constitua un motif d'aversion¹⁸³.

Cinq ans plus tard, et alors que l'administration Clinton avait fait progresser sa politique africaine et tenait un discours invitant les Américains à changer de regard sur l'Afrique, un autre événement vint à nouveau s'adresser au public américain, lorsqu'un attentat toucha simultanément les ambassades des Etats-Unis au Kenya et en Tanzanie. Là encore, l'événement eut sur le moment un fort impact, l'administration américaine se sentant même obligé de préciser dans les jours suivant cette attaque que les Etats-Unis continueraient à assurer sa présence à l'étranger, et notamment en Afrique²⁴⁹. Bien que les attentats furent attribués au groupe terroriste Al-Qaïda, et que celui-ci pouvait donc viser les intérêts américains partout dans le monde comme sur le sol des Etats-Unis¹⁸⁴, l'Afrique, première victime des attentats, était de même la première victime du regard américain sur cette attaque, en pouvant être

¹⁸³ L'impact de cet épisode fut relayé par une abondante production éditoriale, et fixé en 2001 dans l'imaginaire fictionnel américain par le film de Ridley Scott, *The Black Hawk Down*. ²⁴⁹ Chapitre 9, partie 2.

¹⁸⁴ En avait témoigné précédemment l'attentat visant le World Trade Center de New-York en février 1993.

aisément associée à l'exposition des intérêts américains à la violence terroriste à l'extérieur. L'effet de réminiscence d'événements antérieurs a par ailleurs pu contribuer, comme avec l'épisode somalien, à aggraver l'impact de cet événement sur les consciences américaines, de par des images renvoyant notamment à celles de l'attentat qui avait visé le quartier général américain au Liban en 1983, ainsi qu'à celles, plus récentes, de l'attentat d'Oklahoma City en avril 1995, dont l'éventration des immeubles sous l'impact des explosifs avaient une proximité visuelle indéniable. Cet attentat était toutefois suffisamment grave à lui seul pour créer un impact dans les consciences, et en conséquence aggraver un peu plus le passif négatif l'image de l'Afrique aux Etats-Unis.

En dehors de ces faits touchant directement l'opinion publique américaine, l'Afrique des années 1990 fut le théâtre d'une réalité venant aggraver au plus haut point son déficit d'image en occident et notamment aux Etats-Unis, et ce dans une dynamique à peu près constatable dans toutes les thématiques investies auparavant par ses stéréotypes et ses aspects négatifs, en les poussant à des degrés critiques rarement atteints auparavant. Au niveau des pandémies, le sida constitua la toile de fond principale d'un continent ravagé par les problèmes sanitaires. Si le paludisme continuait de faire des ravages de manière massive, le sida venait cependant choquer les esprits en accaparant l'attention médiatique de par son actualité brûlante, notamment du fait que ce problème était partagé par les sociétés occidentales. L'ampleur de son extension et de ses ravages au sein du continent, et l'absence de traitements efficaces, étaient des éléments qui renforçaient l'écho que pouvait avoir le problème du sida en Afrique, particulièrement au travers des images que la maladie renvoyait dans les médias occidentaux.

Phénomène ponctuel et sans commune mesure au niveau de son extension, le virus de l'Ebola s'était également fait connaître du public occidental, en amenant une dimension hautement anxiogène en première ligne de l'actualité au moment de ses principales manifestations, au début des années 1990¹⁸⁵. Dans le contexte de l'épidémie de sida, l'Ebola vint un temps amorcer dans l'actualité la crainte d'un virus aux symptômes terribles et fulgurants d'une fièvre hémorragique pouvant se répandre à l'extérieur de l'Afrique¹⁸⁶. Le sida comme les épisodes d'Ebola confirmèrent la nouvelle dimension donnée au cours des années 1990 à

¹⁸⁵ Purvis Andrew, « Death stalks the forest », *Time* 25 décembre 1995-1er janvier 1996, p. 82.

¹⁸⁶ Le film *Outbreak* (*Alerte en vf*) sorti en 1995 exploita peu de temps après le scénario d'une épidémie d'Ebola se répandant dans une petite ville des Etats-Unis, les dangers de l'Afrique surgissant en quelque sorte dans la réalité et le quotidien de l'Amérique.

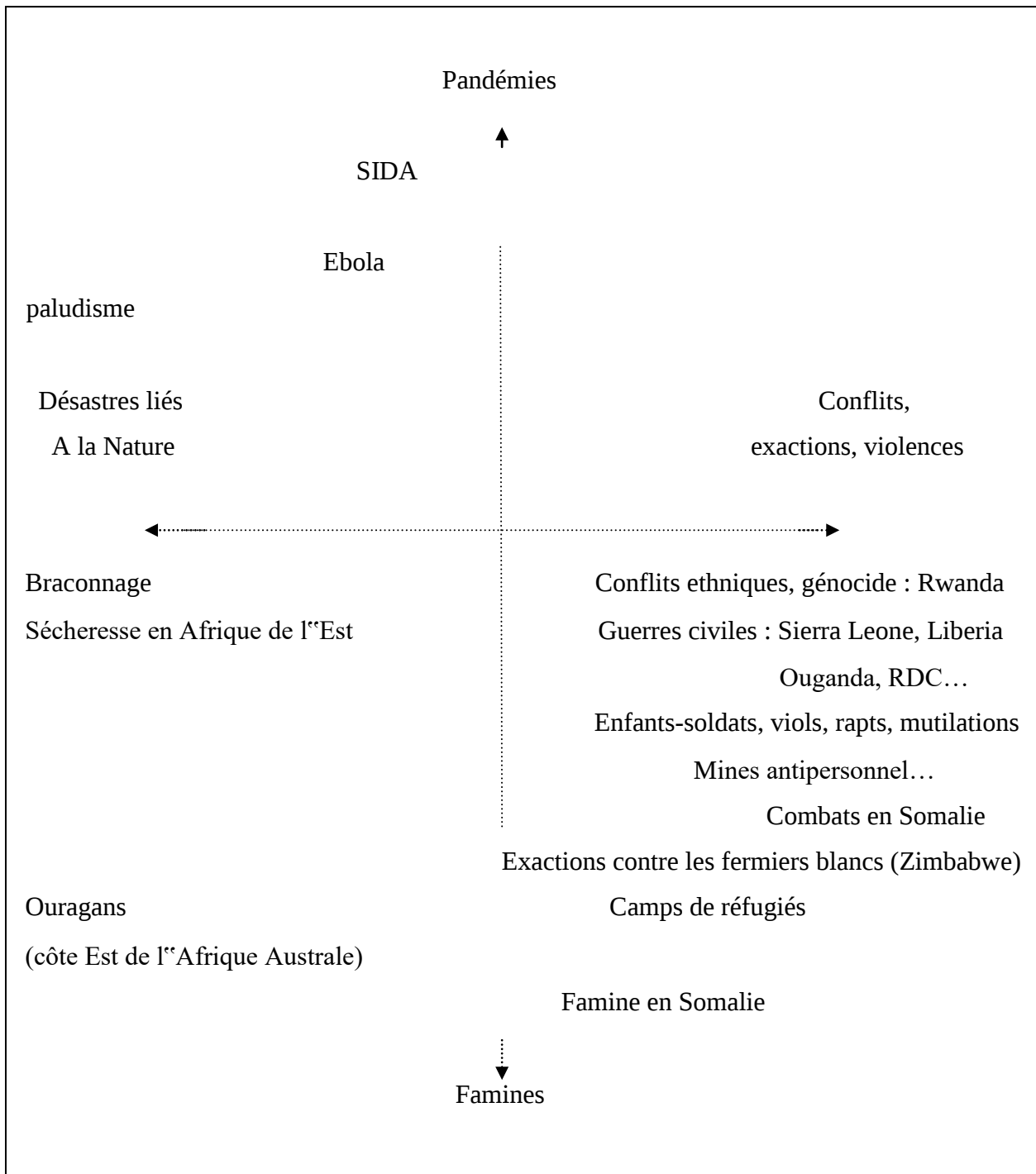
l'image anciennement établie par le paludisme et autres infections tropicales d'un continent insalubre, ravagé et dangereux, siège de graves menaces sanitaires que la mondialisation ouvrait désormais sur le monde, et que l'instantanéité des médias exposait à l'angoisse et au regard de l'occident.

Concernant les exactions et les conflits, l'Afrique atteignit également des sommets en terme d'impact lors de la décennie 1990, à la croisée du point de gravité des situations et de leur couverture médiatique. Le génocide Rwandais constitua en ce domaine un cas particulier, le compte-rendu quasi-quotidien des massacres venant se confronter à la conscience du public et l'inanité de ses dirigeants à réagir. La survenue d'un génocide sur le continent africain, avérée presque en direct dans sa violence et sa rapidité, puis confirmée dans la foulée des événements par les enquêtes internationales en établissant les preuves dramatiques, créa en outre sur le continent un précédent qui augurait mal des perspectives positives de l'Afrique, et révélait les dangers que recouvraient les tensions ethniques observables un peu partout sur le continent. Le parallèle avec les opérations de nettoyage ethnique sévissant alors en Bosnie contribua à renforcer, si cela était encore nécessaire, la prise de conscience de la résurgence contemporaine d'un phénomène critique, tant historique que moral, mettant à mal la conscience humaine, qui s'insérait de plus dans la perspective mémorielle et commémorative du cinquantenaire de la découverte publique des camps de concentration nazis, et dans une période qui se voulait une nouvelle ère pour l'humanité après la fin de la Guerre froide.

Les autres situations conflictuelles contribuèrent quant à elle, tant par leur multiplication que par leurs réalités spécifiques, à confirmer l'image d'un continent instable, dangereux, soumis à la parole des armes et à de perpétuels affrontements, d'autant plus que la stabilité gagnée en certains point de l'Afrique comme les avancées démocratiques semblaient devoir être constamment remises en cause, en Afrique Centrale comme dans la Corne de l'Afrique, sur les marges du Sahel comme dans le Golfe de Guinée. La réalité des conflits en Afrique perdura, qui les vit se multiplier avec leurs lots d'exactions et d'exemples de sauvagerie mis en avant, contribuant à faire de l'actualité africaine une liste sans cesse réactualisée de drames à l'échelle continentale : menace constituée par les groupes rebelles, destructions, déplacements de populations, camps de réfugiés, viols, pillages, mutilations par les mines antipersonnel ou les combattants, enfants-soldats, rapt et soumissions des filles et des femmes... Certaines situations vinrent en outre témoigner d'un fait nouveau, à savoir la possibilité d'une déliquescence

presque totale de l'Etat (Somalie, Sierra Leone, Libéria), ce qui franchissait là encore une étape dans la dégradation des situations et dans l'image négative renvoyée par un continent semblant voué à ce titre au chaos et à l'anarchie, tandis que les équilibres tenus ailleurs pour acquis depuis longtemps semblaient pouvoir de même voler soudainement en éclat, comme le confirma le cas de la Côte d'Ivoire en 1999.

En parallèle, certains régimes se durcissaient un peu plus, révélant la persistance des travers de l'autoritarisme ayant eu longtemps cours en Afrique, et nuancant ainsi la tendance constatée à l'avancée vers la démocratie, si une partie du public américain avait pu cependant en prendre connaissance. La dégradation de la situation au Zimbabwe fut ainsi relayée par les médias occidentaux, les exactions contre les fermiers blancs trouvant un écho particulier dans les pays anglophones. Au même titre que la criminalité touchant de manière notable les fermiers blancs en Afrique du Sud, cette situation venait quelque part envahir une des visions positives de l'Afrique en occident, celle d'un ailleurs idéalisé et attaché à l'image de la « ferme africaine », ancrée certes dans une imagerie coloniale récurrente, mais qui avait cependant su perdurer en se recyclant dans l'imaginaire occidental depuis les années 1930, comme l'univers mental attaché au safari avait su le faire au-delà de la chasse elle-même²⁵³.



Les référents négatifs de l'Afrique dans les années 1990
 (répartis selon les principaux thèmes constitutifs des préjugés négatifs à l'égard de l'Afrique).

Au final, les années 1990 fournirent au public américain, pourvu qu'il y fut sensible et dans la fenêtre restreinte fournie par les médias, une image de l'Afrique qui non seulement ne s'éloignait pas des stéréotypes en vigueur, mais au contraire donnait à leurs thèmes une substance, une aggravation et une réalité bien plus grande encore, qui continuèrent à dégrader la perception du continent africain. Dans un nouveau contexte d'interconnexion et de proximité sans cesse accrue, ce qui faisait l'actualité du monde pouvait être mis en exergue dans la chambre d'écho médiatique particulièrement puissante développée de manière exponentielle lors de ces années, et qui n'était activée que pour faire cas d'événements tragiques ; or il se trouva que l'Afrique fournit un grand nombre de ces situations à la critique de son évolution positive et à son identification aux situations dramatiques qui pouvait s'y produire. La focale des médias américains sur le monde se réglait avec prédilection sur les événements de nature dramatique, passant sous le silence les évolutions positives ou plus simplement les situations stables, ce qui donnait en conséquence de l'Afrique l'image d'un continent presque exclusivement voué aux fléaux qui s'y développaient¹⁸⁷. La méconnaissance de l'Afrique, et notamment de sa pluralité et de sa diversité, desservait de plus les possibilités de donner une image plus nuancée du continent. A chaque nouveau drame, chaque dégradation, chaque sujet à connotation négative, dont la portée était, quelle que soit sa gravité, circonscrite à une situation et un espace précis, les préjugés étaient confortés par une identification aisée à l'ensemble de l'Afrique, à travers une généralisation de référents spécifiques. Les aspects positifs passant de plus inaperçu dans les médias, cette prédisposition psychologique ne facilitait pas l'évolution du regard sur l'Afrique.

Le travail de l'administration Clinton destiné à donner une image plus positive de l'Afrique n'était donc pas un trait optionnel du processus politique tentant d'opérer un rapprochement entre les Etats-Unis et l'Afrique, mais bien une nécessité préalable autant qu'un objectif résolu, qui s'attaquaient à des logiques mentales anciennes liées à une certaine méconnaissance,

¹⁸⁷ Balthazar Louis, David Charles-Philippe, Vaïsse Justin, *op. cit.*, pp. 295 et 305.

comme à des images récentes induisant une vision sombre et parcellaire de la réalité africaine, la combinaison des deux par un renforcement mutuel pouvant faire obstacle au développement de relations approfondies et durables entre les deux espaces. Cette question était d'autant plus pertinente que la politique américaine à l'égard de l'Afrique se basait dans son volet principal sur l'idée d'un partenariat économique, envers lequel l'image négative du continent pouvait constituer un objet d'incompréhension, et dont l'opposition (qui s'opéra effectivement à partir de 1998) pouvait récupérer la charge négative préexistante à l'égard de l'Afrique pour le faire échouer.

Les stratégies mises en jeu pour une image plus positive de l'Afrique.

Au moment de donner une impulsion supérieure à sa politique africaine entre 1997 et 1998, l'administration Clinton ne se trouvait pas en position favorable quant à la réalité africaine avec laquelle elle devait composer. Si le projet était lui-même sur de bons rails, la situation générale en Afrique semblait en revanche se dégrader, tandis que le président Clinton avait planifié une visite historique en Afrique destinée à entériner le rapprochement entre les Etats-

Unis et le continent. Or, la rhétorique argumentaire de la politique de l'administration Clinton s'était justement développée depuis le début sur le constat d'une évolution positive de l'Afrique, par les chemins conjugués des réformes politiques et économiques. Ce constat avait sous-tendu toute la logique de l'effort consenti envers l'Afrique. Il était donc un enjeu déterminant de la gouvernance de la politique africaine que l'administration Clinton se devait d'affirmer, tant en promouvant une image positive du continent qu'en essayant d'en infirmer les stéréotypes négatifs, afin de s'assurer que le projet ne rencontrerait pas d'hostilité sur la scène américaine, et notamment auprès de l'opinion publique.

La nature des défis sous-jacents à la méconnaissance et à l'image négative de l'Afrique.

La persistance d'une image négative comme de la méconnaissance de l'Afrique aux Etats-Unis posait à l'administration Clinton un impératif d'information à générer puis à diffuser sous la forme de référents alternatifs, afin de tenter d'infléchir les tendances en place. Les deux enjeux

en présence, image négative / méconnaissance de l'Afrique, n'impliquaient cependant pas les mêmes réponses, même si les deux phénomènes coexistaient en général dans la plupart des esprits pour fonder l'impression mentale reliée au référent « Afrique », et que le discours officiel américain se devait pareillement de les inclure dans une même approche. La méconnaissance offrait un terrain relativement neutre permettant d'instruire, de construire une vision particulière de l'Afrique, de transmettre une information particulière sans obstacle préalable. Il laissait le champ libre à la rhétorique officielle pour la mise en avant d'une dialectique positive. Les stéréotypes constitutifs d'une image négative établissaient en revanche une conception mentale préalable, qu'une vision positive et opposée de l'Afrique ne pouvait renverser de la même façon. Le processus psychologique induisant des stéréotypes implique en effet que la production de contre-exemples ne peut remplacer aisément les stéréotypes initiaux, ancrés par leurs référents préalables dans le domaine des représentations mentales¹⁸⁸. En la matière, l'administration américaine ne pouvait donc compter sur la simple énumération d'éléments positifs pour convaincre et remplacer les stéréotypes négatifs ayant cours, à la différence de ce qui était réalisable sur le terrain plus malléable de l'ignorance. D'autres stratégies devaient par conséquent être mises en œuvre en parallèle d'une dialectique positive, afin de recouvrir l'ensemble du champ des enjeux en terme d'image de la politique africaine. Celles-ci se basaient sur une approche moins frontale que celle appliquée au domaine de la méconnaissance américaine de l'Afrique, qui était d'une certaine façon simplifiée, voir manichéenne dans sa démarche et son expression. Les stratégies face aux stéréotypes négatifs se devaient d'être plus mesurées et réalistes, produites sur un effort de fond, afin non pas de remplacer une image stéréotypée négative par une autre positive, mais de lui opposer cette fois une réalité admissible, porteuse de valeurs différentes, et donc apte à changer à terme la perception de l'Afrique.

En dehors de stratégies spécifiques qu'ils réclamaient, les stéréotypes en cours sur l'Afrique posaient d'autres questions sur leur nature, et leur capacité à être changés. En extrapolant au regard du public américain sur l'Afrique le concept de jugeabilité sociale, qui établit l'impact des stéréotypes sociaux sur la capacité de jugement portant sur un sujet dont on connaît le milieu

¹⁸⁸ Ce mécanisme est connu sous le nom d'« effet de cas exceptionnel », qui amène rarement une information contradictoire à modifier un stéréotype appliqué à une généralité ou à l'ensemble d'un groupe, en l'occurrence ici l'Afrique.

social¹⁸⁹, il se peut que par rapport à un à priori négatif porté sur l'Afrique (et constituant l'univers de référence des représentations), la prise en compte des progrès soit ensuite minorée, alors que chaque élément négatif peut au contraire contribuer à nourrir l'à priori de base, et être mis à charge de l'image négative de l'Afrique. Ce schéma pose donc les stéréotypes comme des obstacles à double titre à l'acceptation d'une réalité différente, confrontée à l'environnement de référence que ces stéréotypes ont contribué à créer, mais également à leur pouvoir de résistance spécifique. Il induit par conséquent la difficulté même d'imposer une autre image, face à un environnement de référence préétabli. Les préjugés sur l'Afrique étaient de plus aptes à interroger l'incidence sur leur persistance de références propres au milieu culturel américain. L'image négative de l'Afrique semblait ainsi se poser en porte-à faux de valeurs américaines de base telles que la prospérité et de « recherche du bonheur » citée dans la Constitution des Etats-Unis, tout comme la logique d'assistance et de dépendance à l'aide extérieure dans laquelle l'Afrique s'était enfoncée au fil des décennies semblait aller à l'encontre de la logique « individuelle » de développement. L'opposition entre l'image stéréotypée du continent africain et celle de valeurs de base de la culture américaine a ainsi pu jouer en faveur du renforcement d'un à-priori négatif particulier.

Cette hypothèse, selon laquelle les valeurs et référents culturels américains pourraient avoir une incidence sur les représentations apposées à un autre espace, ouvre la porte à une autre interaction possible dans le cas de l'Afrique : Celle d'une transposition ou d'une connexion des stéréotypes négatifs récurrents ayant pour objet la population afro-américaine, à ceux ayant pour objet l'Afrique. Ce mécanisme sous-entendrait alors un parallèle effectué entre Africains et Afro-américains dans l'esprit d'une partie du public américain, amenant le soutien des stéréotypes en vigueur dans le cas de l'Afrique par ceux appliqués aux AfroAméricains. La proximité des préjugés et des problèmes appliqués aux Afro-américains et au continent africain (la violence, la pauvreté endémique, la délinquance juvénile, le SIDA, les trafics...) pourrait en effet être le signe d'une association psychologique entre Africains et Afro-américains dans l'esprit d'une partie du public américain et des représentations en vigueur les concernant. Quels qu'en furent les mécanismes, ignorance et préjugés négatifs à l'égard de l'Afrique, dans leurs logiques différentes, nécessitaient de la part de l'administration Clinton un effort en terme de

¹⁸⁹ Sabatier Candy, *De la jugeabilité sociale à la déterminabilité : Lorsque le juge devient déterminable. Application et implication dans le domaine judiciaire*, Thèse sous la co-direction de Georges Chadron et Isabelle Milhabert, université de Nice, < <http://www.unice.fr/lpeq/Membres/Doctorants/Candy/theseCandysabatier.htm> >.

communication, afin de diffuser et de faire admettre une information alternative au sujet de l'Afrique, dans l'objectif premier de préserver la légitimité de sa politique. Pour cela, des stratégies précises furent mises en œuvre.

Un investissement multiforme pour une autre image de l'Afrique.

La partie la plus importante, et aussi la plus directe, de la stratégie gouvernementale consistant à développer un regard différent sur l'Afrique, fut son inscription dans le corps du discours officiel tenu à propos de cet espace et de la politique qui lui était consacrée. Constituant un socle argumentatif depuis les premières intentions émises en matière de politique africaine de la part de l'administration Clinton, l'affirmation d'une évolution positive de l'Afrique fut maintenue au fil des interventions, durant tout le temps de l'élaboration de cette politique, changeant de nature, et apparaissant selon les cas comme un constat externe ou bien comme un élément de la conviction américaine, par-delà les preuves mêmes de sa confirmation ou de son infirmation. Passant à une échelle supérieure à la fin de l'année 1997, la politique africaine de l'administration Clinton se doubla d'une réorganisation de sa présentation et du discours officiel la soutenant. Au sein de ce discours, l'évolution positive de l'Afrique servait d'argument majeur au rapprochement américain, mais se projetait également comme une volonté politique visant à entériner ce rapprochement, par la diffusion d'une image positive de l'Afrique. Celle-ci fut développée selon une rhétorique double, jouant sur deux registres distincts qui répondait à des besoins eux-aussi différents, dans le but de convaincre l'opinion publique américaine.

D'une part, une image résolument positive de l'Afrique était proposée, enthousiaste et emphatique quant à ses capacités d'évolution et ses perspectives d'avenir. Pour cela, l'argumentation se reposait sur des formules, des tournures syntaxiques, l'usage même d'un vocabulaire suscitant une impression de force et presque d'inéluctabilité de cette évolution positive. L'usage d'exemples précis illustrant cette évolution renforçait cette présentation, en lui donnant une réalité effective. Celui d'anecdotes, lorsqu'elles étaient mises à contribution, servait à donner une dimension humaine à cet argumentaire, et par leur apparence de parabole à donner une accroche et à susciter l'adhésion au discours. L'usage d'images emblématiques

ou symboliques avait le même objectif, cette fois dans un registre plus lyrique et émotionnel, renvoyant non plus à une simple politique, mais plus sûrement à la mission et aux responsabilités américaines, dans la réalisation de ce qui était alors exprimé comme un destin les liant à l'évolution de l'Afrique. La temporalité spécifique dans laquelle s'inscrivait cette évolution était l'un des autres arguments à la disposition du discours tenu, marquant la rupture avec le passé ou s'inscrivait une Afrique rongée par ses défauts, et prolongeant l'évolution positive en cours dans un futur en apportant la confirmation, et justifiant la nécessité pour les Etats-Unis d'y rechercher le développement d'une politique au moment présent.

D'autre part, le discours officiel américain développait en parallèle de cette ligne argumentaire une présentation plus modérée et raisonnée de l'évolution de l'Afrique, ainsi qu'une autre justification de la politique américaine. Cette présentation s'appuyait sur une approche réaliste, mettant en avant les progrès effectués, mais notant de même les points négatifs et ce qui restait à parcourir pour l'Afrique. Cette approche permettait également de souligner le rôle des Etats-Unis dans cet effort pour aider l'Afrique dans son évolution. Elle permettait en outre d'ajouter que la politique africaine développée par l'administration Clinton visait avant tout à faire aboutir les intérêts américains, tant économiques qu'en terme de stratégies globales, rééquilibrant ainsi la vision idéaliste exprimée par une approche pragmatique non contradictoire. L'appui sur ces deux présentations, qui pouvaient être alternées selon les besoins -et peut-être surtout selon les publics- ou bien assemblées dans le même discours, permettait de remplir deux finalités différentes, correspondant aux besoins distincts de la méconnaissance et de la connotation négative de l'Afrique, dans l'objectif au premier plan du discours officiel américain de travailler à la diffusion d'une nouvelle image du continent¹⁹⁰.

L'évolution et le renforcement progressifs de la politique africaine menée par l'administration Clinton ont également conduit à une évolution du discours dans son rapport à l'image de l'Afrique, à partir du moment où, en s'appuyant sur les réalisations de la politique poursuivies, il pouvait se permettre une résistance plus grande aux contingences externes allant dans le sens d'une infirmation de l'image positive de l'Afrique. C'est ainsi que l'approche réaliste, plus en phase avec les évolutions effectives de l'Afrique, put sans problème être utilisée comme un argument recevable à partir de 1997, tandis que dans les premières années les responsables

¹⁹⁰ Chapitre 10.

américains avaient eu tendance à favoriser la première option, par la nécessité de convaincre de l'intérêt de la démarche inédite d'une politique africaine. Remplissant des objectifs différents, les deux alternatives argumentaires permettaient également de s'équilibrer entre elles, créant de ce fait une voix enthousiaste, mais malgré tout raisonnable en faveur de l'Afrique, évitant les écueils tant de l'afro pessimisme qu'un réalisme accru aurait pu favoriser, que ceux d'un afro-optimisme, irréaliste en regard des difficultés effectives du continent, et qui aurait desservi la crédibilité du discours officiel américain.

Outre cette exposition des arguments en faveur de l'Afrique, qui utilisait le discours officiel et constituait l'instrument principal de cet enjeu de communication, l'administration Clinton utilisa d'autres éléments de moindre importance pour promouvoir par touches une nouvelle appréhension américaine de l'Afrique, au fil du déploiement de sa politique. Un effort visible de pédagogie fut ainsi engagé à différents niveaux des productions et interventions officielles américaines. Si cet effort ne fut pas constant affiché en tant que tel (l'argumentation du discours officiel étant lui-même un effort de pédagogie), il transparut également de manière implicite à plusieurs moments, témoignant de la volonté d'ouvrir le sujet de l'Afrique et de la politique qui y était poursuivie à la compréhension du public. Une grande partie de la production rédactionnelle du Département d'Etat fut ainsi pensée à destination du grand public, dans une présentation clarifiée et accessible de l'Afrique et de la politique menée, dont chaque volet faisait l'objet d'articles ou de fiches de présentation au moment de leur actualité dans le planning américain. La possibilité offerte à l'administration Clinton de mettre cette information en ligne sur les sites Internet officiels des services gouvernementaux participa de l'utilisation des nouvelles technologies de communication pour ouvrir l'action américaine et la réalité africaine à l'intérêt du public, à l'instar des autres aspects de l'activité de l'exécutif américain, qui bénéficia à partir de ce moment d'une exposition et d'une accessibilité sans précédents, et sans cesse renforcée par les avancées en matière de supports multimédias pouvant être mis à la disposition du public. Cette utilisation nouvelle du médium Internet, combinée au développement de son accessibilité, vint s'inscrire dans un mouvement concomitant de mutation politique, dans le sens d'une plus grande transparence et d'une plus grande pédagogie implicite de son expression, inscrite dans le développement du concept de gouvernance.

Cet objectif n'a cependant pas entraîné, au niveau des services du Département d'Etat un effort de fond plus spécifique sur le sujet de l'Afrique que le reste de la production visant à tenir à

disposition du grand public américain une information lisible, à propos des thèmes concernant la politique américaine et sa lecture du monde. Au plus, cette mise à disposition publique de l'information générée était proposée à un intérêt éventuel, mais ne chercha cependant pas à susciter sur la durée un intérêt particulier pour le sujet de l'Afrique, dans le sens d'une promotion ou d'une pédagogie développée au premier degré, même si ces objectifs pouvaient être implicites à la mise à disposition du public des documents relatifs à la politique africaine poursuivie. Certains documents mis en ligne par le Département d'Etat, et visant à présenter la réalité africaine, contenaient ainsi des référents laissant à penser que l'idée d'en informer un public assez large était présente. En témoignèrent les fiches descriptives des pays africains, qui pour en signifier la superficie, leur comparait la taille d'un ou de plusieurs Etats ou autres références relevant de la culture américaine. On pouvait ainsi y apprendre que le Gabon a « à peu près la taille du Colorado », que la Tanzanie est « légèrement plus petite que le Texas et le Nouveau Mexique réunis » ou encore que Sao Tome et Principe a « à peu près la taille de la métropole d'Indianapolis »...¹⁹¹ Un effort conséquent et résolu en terme de pédagogie fut en revanche effectué au moment de la visite officielle du président Clinton en Afrique au printemps 1998, par la mise en place au niveau du site Internet de la Maison Blanche de pages spéciales, dont de nombreuses sections avaient pour intention d'informer le grand public américain de plusieurs aspects de la réalité africaine, et de leur permettre d'accompagner le président dans ce voyage visant, entre autre, à changer le regard des américains sur l'Afrique¹⁹². Une section permettait notamment aux élèves américains de suivre chaque jour le voyage du président au sein du continent, en leur proposant selon leur âge et classe des activités visant à les intéresser aux aspects de la réalité africaine que ce voyage comptait mettre en avant¹⁹³.

Au-delà de la communication directe, l'implication croissante des responsables américains, comme la tenue régulière d'événements rassemblant américains et africains, matérialisaient le rapprochement entre les deux espaces, et avaient également un impact en terme d'image qui n'échappait pas aux stratégies de communication. Le rapprochement américain contribuait ainsi à renforcer lui-même l'idée d'une évolution positive de l'Afrique, justifiant ainsi par lui-

¹⁹¹ US State Department, Country Background Notes, < http://www.state.gov/www/background_notes/afgnhp.html >

¹⁹² President Clinton's Trip to Africa homepage, Washington, Maison Blanche, < <http://clinton4.nara.gov/Africa/> >.

¹⁹³ "Follow the President", Washington, Maison Blanche, < <http://clinton4.nara.gov/Africa/follow.html> >.

même son investissement. En terme d'évolution de l'image de l'Afrique, l'implication personnelle des responsables américains insufflait une impulsion nouvelle, jouant à la fois sur cette légitimation auto-réalisée apportée par l'implication elle-même, et sur les tribunes médiatiques privilégiées qu'offraient ces événements pour affirmer un discours allant dans ce sens.

Le voyage du président Clinton en Afrique fut comme dans bien des domaines un tournant, en ce qui concernait l'effort destiné à changer l'image de l'Afrique. Outre le souhait de validation officielle de l'Afrique au sein de l'intérêt américain, il fut organisé comme l'occasion de montrer de nouveaux visages de ce continent. Le voyage multiplia en effet les rencontres, les situations, les lieux, permettant de montrer une Afrique positive que la couverture médiatique conséquente permettait de diffuser largement¹⁹⁴. Profitant de l'opportunité d'une couverture médiatique importante, liée en grande partie aux graves difficultés du président sur la scène intérieure, W. Clinton et son équipe surent utiliser ces paramètres à l'avantage de l'avancée de la politique africaine et de la connaissance de l'Afrique, imposant aux médias américains de s'intéresser aux évolutions positives du continent alors en cours, une réalité loin de leurs préoccupations et angles d'approche habituels. Cet événement tant historique, politique que médiatique, permet donc à la fois de faire connaître l'Afrique au public américain, et de nourrir la rhétorique d'une Afrique positive et en développement visant à contrer les images négatives habituelles, alors même que le continent connaissait une évolution d'ensemble assez critique, ce que la suite de l'année 1998 confirma sur de multiples aspects. La tendance conjoncturelle défavorable n'eut cependant pas d'impact sur la logique américaine, qui semblait dès lors maintenir son argumentation en tablant sur une perspective générale et sur le long terme, ainsi que des exemples choisis de réussite, plutôt que de remettre en question un discours arrivé à maturité en lui confrontant les contradictions apportées par le présent.

Cette apparente dichotomie n'empêcha pas la volonté américaine de continuer sur sa lancée, et de maintenir l'objectif d'une image différente, positive de l'Afrique justifiant l'investissement politique qui y était fait pour la première fois. Ce discours général s'adressait bien sûr à tous. Cependant, la particularité de la communauté afro-américaine dans son rapport au continent africain nécessita en parallèle que l'administration Clinton s'adresse à elle à ce sujet selon des

¹⁹⁴ Chapitre 10.

modalités différentes, les enjeux comme les objectifs engagés n'étant pas les mêmes qu'avec la majeure partie de l'opinion publique américaine.

2. La place essentielle des Afro-américains dans la politique africaine de l'administration Clinton.

En raison des liens spécifiques existant entre l'Afrique et les Afro-américains, le rapport de l'administration Clinton à cette communauté dans la perspective de sa politique africaine fut nécessairement particulier. Reliés au continent africain tant par leurs origines que par l'histoire du combat pour les droits des populations noires et la persistance d'un sentiment d'appartenance oscillant entre l'affectif et le mythe, les Afro-américains constituent une interface culturelle particulière entre les Etats-Unis et l'Afrique. Les responsables et associations afro-américaines furent de fait des interlocuteurs dans le rapport officiel des Etats-Unis au continent africain, notamment depuis que ce dernier s'était affranchi des tutelles coloniales. La politique sans précédent de l'administration Clinton ne pouvait donc que prendre en compte dans la gouvernance de son projet cette spécificité liant les Etats-Unis et l'Afrique, et ce d'autant plus que W. Clinton fut jusqu'à l'élection de Barack Obama le président américain le plus proche de cette communauté. La place accordée aux Afroaméricains entraîna la mise en place de stratégies particulières de traitement et d'inclusion dans la gestion de sa politique africaine. Cette prise en considération entraîna également à l'inverse dans la gestion effectuée l'inclusion de données ayant cette fois des objectifs de politique intérieure concernant cette communauté. La question des Afro-américains fut donc particulière à plus d'un titre dans l'aire de gouvernance de la politique africaine.

Le rapport des Afro-américains au continent africain.

Si les Afro-américains ont en général conservé un rapport particulier et affectif au continent africain, basé sur un sentiment d'appartenance et de culture commune, peu d'entre eux ont ou eurent en revanche des liens effectifs avec l'Afrique, ni même une connaissance poussée des réalités du continent. De fait, l'« africanité » proclamée des noirs-américains a plus à voir avec

une construction imaginaire particulière qu'à un rapport à une quelconque réalité africaine¹⁹⁵. Ce décalage entre la réalité du rapport au continent et la projection d'une identité africaine existait déjà au moment du développement des revendications et des mouvements noirs, même si des relations effectives existaient également entre Afro-américains et l'Afrique, dans des proportions cependant marginales. Le rapport au continent africain, réel ou plus généralement réinventé, participa cependant d'une même logique ayant servi à rassembler les revendications de tous les peuples noirs au sein d'un sentiment d'appartenance commune, qui permit effectivement de relier durablement et concrètement le combat des Afro-américains au destin des Africains dans un même creuset revendicatif et culturel.

A la fin du dix-neuvième siècle, les Afro-américains commencèrent à prendre en charge eux-mêmes leur destin politique. La gestation de ce mouvement mit en lumière, par la variété d'origine et de parcours de ses figures fondatrices, le lien transversal existant entre Afroaméricains, Africains, Antillais et Caribéens s'investissant pour la cause des Noirs en tant qu'entité identitaire commune, à la croisée des origines et des revendications¹⁹⁶. Deux des figures les plus importantes de l'émergence de ce mouvement au début du vingtième siècle, Marcus Garvey et W.E.B. Du Bois, ouvrirent la voie à deux conceptions différentes de la revendication ; le nationalisme, la rupture avec les Blancs et un hypothétique retour en Afrique pour le premier, les bases du panafricanisme, la condition des Noirs et leur place dans leurs sociétés respectives pour le second. Sous des formes certes différentes au fil du temps, cet antagonisme entre une position d'affrontement et de rupture et une autre, visant à faire avancer la condition des Noirs et à l'accorder au sein de la société, resta une articulation majeure partageant les associations et les grandes figures des revendications afroaméricaines¹⁹⁷. L'œuvre de W.E.B. DuBois se prolongea par la constitution du panafricanisme, qui permit de réunir Afro-américains et Africains, ainsi donc qu'Antillais et Caribéens, au sein d'une même communauté de revendication, bien recouvrant des objectifs différents, l'avancée des droits civiques pour les uns, la lutte contre le colonialisme et pour l'indépendance pour les autres. Loin d'être une réunion artificielle, les deux causes furent jointes dans une approche raciale commune, faisant de ce paramètre une donnée essentielle, à la fois rassembleuse des populations noires, et limitative à ce même critère, favorisant un sentiment d'appartenance et

¹⁹⁵ Durand Pierre-Michel, *op. cit.*, pp. 208-210.

¹⁹⁶ Laronce Cécile, *op. cit.*, pp. 22-26.

¹⁹⁷ L'opposition entre les voies prônées par Martin Luther King (intégration) et Malcom X (séparation/distinction) dans les années 1960 fut l'exemple le plus emblématique de la persistance de cet antagonisme idéologique.

de culture commune. L'objectif de DuBois fut ainsi de lier le problème de reconnaissance des droits des Afro-américains à celui des Noirs dans le monde, et particulièrement à la lutte contre le colonialisme en Afrique¹⁹⁸. L'Afrique fit donc partie dès les origines de la conception mentale liée aux revendications afro-américaines. Ce rapport au continent des origines existait de longue date, de manière plus informelle et non politisée, en étant d'autant plus vivace qu'il représentait un horizon d'espoir et de dignité pour une population rendue en esclavage, puis ségrégée et mise aux bans de la société américaine. Reprit par le discours revendicatif, ce lien continua à participer de la culture afro-américaine fondée en tant que conscience de soi par ses représentants et ses membres, sans que la connaissance du continent africain ne soit pour la majorité autre chose qu'une donnée largement conceptuelle, imaginaire, voir totalement abstraite, mais néanmoins constitutive d'une construction identitaire bien réelle. Bâtissant une communauté de destin et une appartenance commune, les associations (telle la NAACP National Association for the Advancement of Coloured People, crée en 1909) comme les responsables noirs firent leur le parallèle entre le combat des Afro-américains et celui des Africains pour leurs droits et leur liberté, au point d'en faire au fil du temps une donnée presque évidente de la conscience politique afro-américaine.

Une mobilisation collective et organisée de la communauté afro-américaine en faveur de l'Afrique se concrétisa pour la première fois en 1935, lorsque les événements lui donnèrent un point de focalisation majeur, à l'occasion de la guerre entre l'Italie de Mussolini et l'Ethiopie indépendante. Cette mobilisation fut l'acte de naissance effectif d'un lobby africain aux Etats-Unis, qui aboutit à la formation du Council on African Affairs (CAA) en 1937. Cette première organisation exclusivement dédiée à la défense des intérêts africains perdura jusqu'à ce que le climat de chasse aux activités communistes et anti-américaines du début des années 1950 n'en signe la fin¹⁹⁹. C'est cependant avec la période de décolonisation de l'après Seconde Guerre Mondiale que les Afro-américains trouvèrent une motivation et une vigueur nouvelle à militer en faveur d'une Afrique indépendante, dans un effort conjoint à leurs revendications propres en matière de droits civiques. La politique de soutien aux mouvements indépendantistes africains de la part des Etats-Unis, puis la nécessité d'inventer le rapport américain à ces pays africains nouvellement indépendants dans le contexte de l'affrontement Est-Ouest, mit les Afro-américains dans une position stratégique favorable au sein de la rhétorique et de la

¹⁹⁸ Laronce Cecile, *Ibid*, p. 25.

¹⁹⁹ Durand Pierre-Michel, *op. cit.*, pp. 206 et 211.

politique de séduction des Etats-Unis déployée envers l'Afrique. Les Afro-américains devinrent en effet un argument aussi décisif qu'incontournable, au même titre que le passé de colonie devenue indépendante des Etats-Unis (l'« esprit de 1776 »), afin de convaincre les pays africains qu'un lien plus naturel les rapprochait des Etats-Unis que de l'URSS²⁰⁰. Le Département d'Etat envisagea donc dès les années 1950 de recourir à des personnes noires pour favoriser sa politique en Afrique. L'image de réussite de certains Afro-américains devint un argument en faveur du modèle américain, tandis que les liens entre les Noirs-américains et l'Afrique, tant ceux originels que ceux tissés avec le Libéria (un temps seul pays indépendant du continent avec l'Ethiopie), étaient avancés comme des arguments prouvant la proximité historique et culturelle entre l'Afrique et les Etats-Unis²⁰¹. Mis en avant et sollicités par leur gouvernement, les Afro-américains se servirent évidemment de cette politique pour faire avancer leurs propres revendications et leurs possibilités d'intégration dans les services de l'Etat. Mettant en avant les contradictions du discours américain sur l'indépendance des pays africains avec la ségrégation et l'inégalité des droits régnant aux Etats-Unis, les responsables afro-américains purent ainsi s'appuyer sur ce lien pour renforcer leur lutte, pérennisant au-delà des évolutions de chacun la communauté de destin des Africains et des Afro-américains.

Avec la fin des années 1950 et le début des années 1960 qui virent l'indépendance d'une grande partie des pays africains, le continent entra donc pour un temps au centre des préoccupations américaines, en devenant un terrain où semblait devoir se jouer une partie de la Guerre Froide. Outre l'appui qui put être pris sur la stratégie de Washington en Afrique pour l'avancement de la lutte pour les droits civiques, cette période vit le développement d'une vague de « fierté noire » au sein de la communauté afro-américaine, qui vit le développement du sentiment d'attachement et d'identification avec l'Afrique, la libération du continent jouant en faveur de l'identification d'une population alors encore en proie à la lutte pour ses droits²⁰². Si ce mouvement, qui s'appuyait sur un rapport romantique et imaginaire plus qu'effectif, ne dura pas face à l'évolution du continent, il participa cependant à renforcer l'identification des Noirs-américains avec le continent, à un moment crucial de l'évolution des mouvements afro-américains.

²⁰⁰ Cizel Annick, « Les Etats-Unis et le Tiers Monde des années cinquante : Translation et déviation des mythes fondateurs », *Annales du monde anglophone*, n°7 (1^{er} semestre 1998) Paris / Aix-Marseille, L'Harmattan / université de Provence, pp. 105-128.

²⁰¹ Laronce Cécile, *op. cit.*, pp. 83-84.

²⁰² Durand Pierre-Michel, *op. cit.*, p.211.

Les événements en Afrique continuèrent à être liées au positionnement et aux revendications des Noirs aux Etats-Unis, qui leur donnaient une caisse de résonance particulière autant qu'ils en privatisaient quelque peu l'usage et la référence dans l'aire américaine. Par cet intérêt pour l'évolution de l'Afrique, la communauté afro-américaine et ses responsables se posèrent de fait comme les interlocuteurs et les avocats privilégiés des causes africaines aux Etats-Unis, renforçant au fil du temps cette légitimité, basée autant sur une appropriation culturelle qu'un parcours politique ayant lié les revendications africaines et américaines. Les principaux intervenants en faveur de l'Afrique aux Etats-Unis furent ainsi majoritairement des représentants ou des associations afro-américaines, qui tentèrent par leur voix de faire pression sur la politique américaine. L'année 1962 vit la fondation de *l'American Negro Leadership Conference on Africa* (A.N.L.C.A) par les représentants d'associations afroaméricaines de premier plan telles que la N.A.A.C.P ou l'Urban League, qui incarna cette volonté de constituer un groupe de pression en faveur de l'Afrique à Washington. L'A.N.L.C.A perdit de son influence à la fin de la décennie 1960, victime auprès de la communauté afro-américaine de ses liens avec le pouvoir, et de la radicalisation d'une partie du discours afro-américain, qui jeta un certain discrédit sur l'ensemble de ses manifestations auprès des responsables politiques. Dans cette période de développement de mouvements radicaux, violents et d'orientation séparatiste tels que celui des Blacks Panthers, *L'African Liberation Support Committee* (A.L.S.C), beaucoup plus extrême et d'inspiration nationaliste, succéda à l'A.N.L.C.A en 1968, et se focalisa sur l'Afrique du Sud et la question des colonies portugaises en Afrique dans ses revendications. Le radicalisme qui fondait l'orientation de l'A.L.S.C fit également sa perte rapide comme celle de la plupart des autres mouvements s'inscrivant dans cette orientation, entraînant l'essoufflement de leurs discours et de multiples oppositions, qui morcelèrent chacun des groupes qui avaient émergés en plusieurs factions. Ce démantèlement se fit avec le concours actif des autorités fédérales, par le biais notamment du FBI, qui appliquèrent à la fin des années 1960 et au début des années 1970 un jeu de pressions, de harcèlement, d'infiltration, de financement et de manipulation qui, associé à une communication utilisant ces éléments, réussit à désorienter et discréditer la plupart des mouvements et organisations, et à favoriser les dissensions entre les différentes sensibilités présentes au sein de l'aire politique et activiste afro-américaine²⁰³. L'A.L.S.C et son approche qui était le reflet des orientations développées au sein de la communauté afroaméricaine lors de ces années, disparut de fait dès 1972.

²⁰³ Bacharan Nicole, *Histoire des Noirs-américains au 20^{ème} siècle*, Paris, Complexes, 336 p., pp. 225-227.

Alors que les mouvements afro-américains subissaient une grave crise politique et une désorganisation concomitante, le Congressional Black Caucus fut créé au Congrès en 1971 par Charles Diggs. La création du Black Caucus fut un élément majeur dans l'histoire des revendications afro-américaines en faveur du continent africain, en donnant enfin une vie et une visibilité à un lobbying pro-africain au sein du Congrès. Destiné à servir de groupe d'influence à la Chambre des Représentants en faveur des objectifs intérieurs et extérieurs voulus par la communauté afro-américaine, il s'orienta naturellement en matière de politique étrangère dans une perspective revendicatrice en faveur de l'Afrique. Les préoccupations du Black Caucus étaient principalement constituées par le régime d'apartheid en Afrique du Sud, qui focalisait la majeure partie des critiques de par son racisme institutionnalisé par une minorité blanche à l'encontre d'une majorité noire, ainsi que, dans un sens plus général, par la promotion des droits de l'homme et de la démocratie dans l'ensemble du continent. Très vite, il apparut que si le Black Caucus pouvait servir de porte-voix et de groupe d'influence au Congrès, son efficacité se limitait cependant à un rôle en contre, ses capacités à faire évoluer la politique américaine par le développement d'initiatives, et notamment à faire adopter un texte de loi ayant une influence sur la politique américaine en Afrique étant très faibles. Le Black Caucus n'avait en effet ni les moyens financiers, ni la capacité d'influence, ni l'arme électorale pour peser sur la politique américaine. En outre, le Black Caucus pâtissait de sa reprise de la position contestataire et d'opposition qui était alors majoritaire dans les rangs afro-américains²⁰⁴. Pour peser un peu plus sur la scène politique, il fallait entre autres que la voix pro-africaine soit au préalable incarnée par une association externe, rôle que remplirait Transafrica, aux côtés d'autres organisations et personnalités qui reprirent le flambeau de la défense africaine sur de nouvelles bases.

A l'extérieur du Congrès, les mouvements afro-américains se réorganisèrent en effet au cours des années 1970. La même année que le Black Caucus, Africare avait été fondée sur les ruines des revendications radicales, en s'inscrivant cette fois dans le courant des approches constructives, plus modérées et pragmatiques en développement, avec pour objectif de mener une action sur le terrain en Afrique. Africare eut un rôle important dans la promotion de l'Afrique à Washington, du fait de ses liens étroits avec les ambassadeurs africains en poste

²⁰⁴ Durand Pierre-Michel, *op. cit.*, pp. 207 et 214.

aux Etats-Unis, avec qui elle collaborait étroitement. Parallèlement à ces structures, les grandes figures de la communauté afro-américaine continuèrent à inclure les préoccupations envers l'Afrique dans leur discours, sous une revendication parallèle avec les revendications relatives à la population noire-américaine qui faisait perdurer l'approche panafricaine présente depuis le début du siècle. L'Afrique du Sud fut naturellement dans les années 1980 le point central de cette revendication, focalisant toutes les critiques, après la fin des colonies portugaises au milieu des années 1970, et celle de la domination blanche en Rhodésie, devenue le Zimbabwe, en 1980. Parmi les tendances antagonistes en présence au sein de l'A.L.S.C. au début des années 1970, l'une d'entre elle fit émerger une autre association en faveur de l'Afrique, plus modérée cette fois, et s'inscrivant dans une logique de collaboration avec les instances officielle. Transafrica, créée en 1977 et dirigée par Randal Robinson, naquit du constat établi en 1976, lors d'une conférence organisée par le Black Caucus. Destinée à fixer les nouvelles lignes du leadership noir sur la scène politique américaine, cette conférence arriva à la conclusion qu'il y avait une absence flagrante de priorité pour le gouvernement américain aux Caraïbes et en Afrique, et que cette absence était en partie inhérente à une lacune en matière de groupe de pression pour orienter la politique de Washington dans ce sens.

La décennie 1970 laissa ainsi à penser qu'un lobbying afro-américain efficace en faveur de l'Afrique pouvait se développer²⁰⁵. Malgré tout, l'action afro-américaine en faveur de l'Afrique se concentra largement dans un rôle à la fois de contestation et de protestation qui, s'il put parfois intervenir dans l'inflexion de la politique américaine au cours de ces années, manqua aussi de poids pour pouvoir réellement initier une politique africaine des Etats-Unis. Le désintérêt relatif ou avéré du gouvernement américain pour l'Afrique au fil des administrations était à ce titre un obstacle que l'investissement afro-américain ne permettait pas de briser. En terme de lobbying et de pression, les Afro-américains payaient également le rapport ambigu qu'ils entretenaient avec le continent africain, sur les bases d'une reconstruction identitaire et culturelle détachée de tout référent concret. Contrairement aux autres groupes ethniques aux Etats-Unis, ils ne pouvaient à ce titre n'avoir avec l'Afrique qu'un rapport vague et lointain, pour l'essentiel sans contacts ni héritages culturels effectifs, ce que la communauté de destin passant par la dialectique de la condition noire ne pouvait totalement suppléer. Sans attaches ni racines précises et viscérales, il était difficile de mobiliser

²⁰⁵ Weil Martin, "Can the Blacks do for Africa what the Jews did for Israel?", *Foreign Policy* 15 (summer 1974), pp. 109-130, cite par Durand Pierre-Michel, *Ibid.*, p. 207.

la communauté afro-américaine au-delà d'une réactivité émotionnelle ponctuelle avec un impact significatif, à la différence de ce que pouvaient faire les autres groupes au sein de la population américaine.

Les Afro-américains affichaient certes un attachement formel au continent africain, mais ils étaient avant tout Américains, des Américains noirs, et en aucun cas des Africains en Amérique ; leur Afrique de référence était fondamentalement une construction, héritée de l'histoire afro-américaine et nourrie des représentations africaines passant par le filtre américain, qui pouvaient régulièrement être intégrée à une dynamique identitaire et culturelle de fait originale. Par conséquent, la manière des Afro-américains d'aborder les situations en Afrique témoignait de cet état d'esprit et de cet état de fait. En outre, les préoccupations personnelles furent au fil du temps de plus en plus la priorité de chacun, et la communauté de destin avec les Africains s'étiola à mesure que l'intégration afro-américaine progressait au cours du vingtième siècle. Il n'en resta pas moins qu'en dépit de ces limites, les Afroaméricains demeuraient les soutiens les plus concernés et actifs au développement de l'intérêt que devaient porter les Etats-Unis au continent africain. L'inanité récurrente des dirigeants en la matière ne permettait cependant pas de la mettre en exergue au sein d'une politique africaine effective, jusqu'à ce qu'un projet de ce genre émerge sérieusement avec la présidence de W. Clinton. L'administration Carter avait suscité à ses débuts beaucoup d'espoirs, notamment au travers de la nomination de l'Afro-américain Andrew Young comme Représentant Permanent des Etats-Unis à l'ONU. Dans les faits, l'Afrique resta cependant très largement à la marge des préoccupations américaines et de l'investissement politique des dirigeants en place, ce qui reléguait l'activisme noir à un rôle de contestation, se focalisant sur les situations en cours en Afrique et leur éventuel écho au sein de la sphère américaine.

La mobilisation afro-américaine parvint néanmoins à connaître une certaine efficacité dans sa focalisation contre l'apartheid et à propos de la politique américaine à son égard. La figure principale de ce combat à la fin des années 1970, puis et au cours des années 1980 et la présidence Reagan, fut le pasteur Leon Sullivan. En 1977, ce dernier édifia un code de conduite très strict des sociétés américaines à l'égard de l'Afrique du Sud, le Code Sullivan, que signa une centaine de sociétés, et qui était destiné à forcer l'Afrique du Sud à changer sa politique à l'égard des populations noires²⁰⁶. Si cette initiative n'était ni la seule ni la première qui visait

²⁰⁶ Duignan Peter, Gann L.H., *op. cit.*, pp. 404-407.

à moraliser et à responsabiliser le monde économique américain vis-à-vis de l'Afrique du Sud, elle participa cependant au développement d'un mouvement de mobilisation qui connut son apogée à la faveur de la politique entreprise par R. Reagan en direction du régime sud-africain. La politique plus complaisante de l'administration républicaine avait en effet eu pour effet au début de la décennie 1980 de favoriser un durcissement de Pretoria, tant au niveau de sa politique intérieure qu'à celui de la région australe. Dans le contexte des élections de 1984, des personnalités telles que Jesse Jackson et

Leon Sullivan s'engagèrent pour dénoncer la politique américaine. L'investissement de L. Sullivan mena à la création du *Free South Africa Movement*, et initia une vague d'agitation sur les campus américains au cours de l'année 1985. L'administration Reagan se retrouva progressivement isolée, les républicains conservateurs au Congrès se ralliant finalement à une politique de sanctions. En conséquence, la mobilisation anti-apartheid aboutit en 1986 au vote du *Comprehensive Anti-Apartheid Act*, qui interdisait les prêts et les investissements américains en Afrique du Sud. Cette loi fut le plus grand succès de la mobilisation initiée par les Afro-américains, qui réussit à se rallier la majorité de l'opinion publique et de la classe politique. Elle signifia également les limites de leur action, qui si elle put aboutir à une loi dans sa logique d'opposition, ne put en revanche se traduire par le développement d'une action et d'une politique d'initiative en direction du continent africain²⁰⁷.

Avec les années 1990, l'activisme afro-américain en faveur de l'Afrique connut un nouvel élan, généré par les changements en cours en matière de développement démocratique et de recomposition des équilibres mondiaux, qui pouvaient laisser espérer un nouvel intérêt de la part du gouvernement américain pour le continent africain. Motivé par les évolutions positives du continent, dont celles du régime sud-africain avec la fin de l'apartheid étaient la réalité et le symbole le plus marquant, ce regain de l'investissement en faveur de l'Afrique passait également par une évolution des combats et des axes dialectiques, le renouveau de l'action se positionnant nécessairement dans les nouvelles perspectives politiques et économiques ouvertes par les mutations des contextes africains et mondiaux. Partant d'une volonté affichée par les leaders africains de rechercher un dialogue sur de nouvelles bases avec les pays développés, le révérend Leon Sullivan, devenu la figure emblématique de la communauté afro-américaine dans son action en faveur de l'Afrique, mit en place à partir de 1991 un sommet Africain-Afro-

²⁰⁷ Durand Pierre-Michel, *op. cit.*, pp. 217-219.

américain. Se tenant tous les deux ans dans un pays africain différent, ce sommet avait pour objectif de tisser des liens entre les Etats-Unis et l'Afrique, tant d'un point de vue officiel, que par le développement des investissements et la recherche d'acteurs privés voulant s'engager sur et envers le continent²⁰⁸. Si cette connexion renouvelée entre dirigeants africains et responsables afro-américains fut manquée par la présidence Bush, la volonté du président Clinton et de son administration de développer les liens entre les Etats-

Unis et l'Afrique intégra ce rapport particulier et privilégié constitué par la communauté afroaméricaine et ses responsables, faisant de cette donnée un élément incontournable, autant nécessité qu'opportunité à prendre en compte dans la gouvernance de la politique menée, tant envers l'Afrique que pour une diplomatie domestique ayant pour objet la communauté afroaméricaine. Etant donnée la position des Afro-américains, la mise en chantier d'une politique africaine par toute administration américaine aurait posé la question de leur rôle au sein de ce projet. Les liens particuliers du président Clinton avec la communauté afro-américaine faisaient cependant de cette implication une composante privilégiée, apte à dégager un rapport tout à fait particulier entre politique africaine et implication afro-américaine.

Les relations privilégiées du président Clinton avec la communauté afroaméricaine.

Bien que leur implication au sujet de l'Afrique fut une constante sur la scène politique américaine, et qu'à ce titre il fut légitime qu'ils soient impliqués dans le développement des relations avec le continent, la place prise par les Afro-américains dans la politique africaine de l'administration Clinton ne peut cependant se départir dans sa singularité des liens particuliers existant entre W. Clinton et cette communauté, qui traversèrent autant sa vie et son parcours politique préalables, que son action en tant que président.

Un parcours à l'origine d'un rapport particulier.

²⁰⁸ "History of Summits" < <http://www.theleonsullivanfoundation.org/summit/about/history/> > ,

Né en 1946, originaire de l'Arkansas et issu d'un milieu modeste, W. Clinton grandit dans une société ayant une forte densité de population afro-américaine et connaissant encore la ségrégation. Il fut à ce titre au contact de la population noire, et en même temps témoins de leur séparation d'avec les Blancs et des privations de droits dont ils étaient l'objet. Les débuts de son engagement politique au sein du parti Démocrate dans les années 1960 furent ensuite

"Past Summits", < <http://theleonsullivanfoundation.org/summit/about/pastsummits/> >, The Leon Sullivan Foundation web site.

marqués par la ligne de fracture se creusant alors de façon irrémédiable entre l'aile ancienne des partisans de la ségrégation issus du Sud, encore nombreux et influents, particulièrement auprès des classes populaires du Sud et du Middle Ouest, et l'émergence d'une voie progressiste et libérale de plus en plus importante, insistante et radicale, militant notamment en faveur des droits civiques, et annonçant la mutation du parti. Tandis que W. Clinton faisait ses premières armes politiques au contact de démocrates locaux encore inscrits dans les logiques électoralistes de la ségrégation, il fut le témoin du désordre entraîné par les émeutes raciales qui traversèrent les années soixante. Motivées par l'inégalité, l'injustice et la répression, celles-ci étaient également favorisées, dans un contexte général de développement de la violence lors des manifestations publiques, par un discours radical grandissant au sein de la communauté afro-américaine, qui prit une vigueur supplémentaire après l'assassinat de Martin Luther King en 1968.

Se présentant à l'investiture démocrate pour l'élection présidentielle de 1968, Robert Kennedy tenait un discours intérieur de pacification, prônant à la fois l'application de l'égalité civique et le respect des droits des Afro-américains, tout en condamnant la violence et la délinquance liées aux émeutes. W. Clinton avait soutenu cette candidature, qui suscitait au sein de l'aile gauche du parti démocrate certaines condamnations pour son approche recentrée, libérale mais néanmoins ferme dans l'application de certains principes, et qui dans la recherche d'une synthèse recentrée n'était pas éloignée des positions du président Johnson.

Cette orientation trouva l'adhésion de W. Clinton, et fut une des bases se retrouvant dans les principes de son action politique à venir, tant comme gouverneur que comme président des Etats-Unis. Après l'assassinat de R. Kennedy, le parti Démocrate se déchira au cours de la convention de Chicago, sous le poids de dissensions idéologiques inconciliables au sein d'une même entité politique, et par manque d'un leader véritable pour en limiter les effets. L'aile progressiste radicale l'emporta finalement, et dicta la direction politique du parti pour les

années suivantes, sans cependant pouvoir gagner l'élection présidentielle, qui sans les conditions particulières de l'élection de J. Carter en 1976, aurait peut-être été perdue pendant vingt-quatre ans de suite jusqu'à l'élection de W. Clinton.

Les élites et représentants afro-américains trouvaient dans l'évolution du parti Démocrate un motif supplémentaire d'identification, renforcé par le virage conservateur entrepris par le parti Républicain. Si les Afro-américains progressaient dès lors au sein d'un parti d'orientation résolument libérale, qui perdit ses composants ségrégationnistes et conservateurs et fut réorganisé afin de mieux représenter la diversité de ses membres, ce parti échouait en revanche à convaincre un électorat suffisant pour se voir confier, hormis entre 1976 et 1980, les plus hautes responsabilités à la tête du pays. Le parti Démocrate permit donc une meilleure représentation politique des Afro-américains, et servit notamment de tremplin pour qu'un certain nombre d'entre eux puissent accéder à la tête de villes importantes dans les années 1970 et 1980, sans toutefois permettre de hisser au plus haut point cette avancée des afroaméricains sur la scène politique²⁰⁹. En parallèle, la société américaine voyait progresser la place des minorités en son sein, que ce soit dans les universités, les administrations ou les entreprises, par le biais notamment de l'application de l'Affirmative Action. La seule présidence démocrate de cette période, celle de James Carter, fut en revanche une occasion quelque peu manquée pour l'avancement de la place des Afro-Américains. Des mesures significatives furent certes prises, que se soit en terme de nominations ou de renforcement de l'application des législations pour l'égalité des droits civiques et sociaux. Pas plus que pour les gouvernements républicains précédents et suivants, la question raciale ne fut en revanche une priorité pour l'administration Carter, à un moment de dégradation du climat social préjudiciable au premier chef à la communauté noire, tandis qu'en parallèle la coalition libérale qui avait depuis les années 1960 portée la lutte en leur faveur éclata, au profit d'antagonismes partisans et de la défense de droits spécifiques de minorités de plus en plus nombreuses, diluant d'autant l'impact de la voix afro-américaine, paradoxalement à un moment où un seuil décisif semblait être franchi pour leur reconnaissance et leur intégration²¹⁰.

Devenu gouverneur de l'Arkansas, W. Clinton put lui aussi s'atteler dans les années 1980 à faire progresser la condition de la population afro-américaine de son Etat, par des politiques de

²⁰⁹ Des villes telles que New York (David Dinkins) et Washington (Marion Barry), eurent ainsi un maire afroaméricain.

²¹⁰ Bacharan Nicole, *op. cit.*, p. 239.

modernisation, d'équipement et de développement économique qui leur profitait en premier lieu, étant donné leur concentration dans les couches les plus modestes de la population et les comtés les plus défavorisés de l'Arkansas. En parallèle, le gouverneur Clinton appliqua également une politique résolue d'intégration d'Afro-américains dans son équipe et son entourage, tant dans le personnel de la résidence que dans le cabinet du gouverneur. Le gouverneur Clinton fit ainsi travailler à son service plus d'Afro-américains que tous les gouverneurs précédents réunis ; ce fait était bien sûr à remettre dans le contexte ségrégationniste et raciste tardif de l'Arkansas, mais il fut cependant l'un des nombreux exemples dont put user ensuite à son profit W. Clinton pour témoigner de son action décidée en faveur des Afro-américains, n'étant à l'inverse jamais pris en faute sur la question. Au niveau national, W. Clinton s'investit à partir de 1985 pour la rénovation du parti Démocrate alors en échec récurrent, au sein du *Democratic Leadership Council* (DLC), dont l'ambition était de s'appuyer sur la réussite de démocrates locaux tels que lui pour imposer au parti une autre image et une direction apte à regagner le pouvoir. Si ce groupe regroupa des Afroaméricains partageant les mêmes sensibilités politiques et la même volonté de rendre le parti capable de remporter l'élection présidentielle par un repositionnement au centre, il se mit également en porte à faux avec une partie des responsables noirs, campés sur les positions libérales plus radicales qui avaient été majoritaire au sein du parti Démocrate comme de la revendication afro-américaine depuis la fin des années 1960, et qui avaient, il est vrai, correspondu aux avancées décisives de l'intégration afro-américaine. La tendance néodémocrate centriste, identifiée sous l'étiquette des « Nouveaux démocrates », se développa cependant influente au sein du parti, et ce sont de ses rangs que fut issu le premier Afroaméricain à occuper la présidence du Conseil National Démocrate, Ronald Brown, entre 1989 et 1992, avec le soutien du gouverneur de l'Arkansas²¹¹.

Bien placé sur la scène nationale pour se lancer dans la course à l'investiture démocrate pour l'élection présidentielle de 1992, à la croisée de son bilan de gouverneur et de ses fonctions au sein de son parti, W. Clinton rencontra à cette occasion de vives oppositions émanant de certains leaders afro-américains, Jesse Jackson en tête, lui reprochant particulièrement cette position centriste que certains interprétaient comme une tentative de captation d'une partie de l'électorat républicain, au mépris des aspirations profondes de l'électorat démocrate, et particulièrement noir. Dans un premier temps, l'opposition de J. Jackson alla de paire avec son soutien à un autre

²¹¹ < <http://www.ronbrown.org/AboutUs/RonaldHBrownBiography.aspx> >.

candidat à l'investiture démocrate, Jerry Brown, dont il aurait pu être le colistier en cas d'investiture. Même après que la victoire fut acquise à W. Clinton à l'issue des primaires, J. Jackson maintint une position ambivalente, menaçant notamment d'appuyer le candidat indépendant Ross Perot après une polémique au sujet de propos tenus par une chanteuse afro-américaine incitant à la violence sur les Blancs et que W. Clinton avait condamné, avant de finalement lui apporter un soutien sans réserves à la convention démocrate²¹². Si le cas de Jesse Jackson était mis en lumière et à part, du fait de sa célébrité, de sa personnalité et de son positionnement régulièrement polémique, radical, et contestataire dans le paysage américain, il est vrai qu'une partie des Afro-américains ne fit de même pas immédiatement confiance à W. Clinton, en dépit de ses intentions et des convictions affichées en leur faveur lors des primaires puis de la campagne présidentielle²⁸⁰. Ceci tint à la fois de la méconnaissance des convictions du candidat, des effets des attaques adressées à son encontre lors des primaires (particulièrement par le tandem Brown/Jackson), et également à une certaine désillusion à l'égard des candidats démocrates enregistrée au sein de la communauté afro-américaine au début des années 1990, qui était prête à lui apporter ses voix, sans toutefois croire que ce soutien lui serait retourné par une prise en compte particulière.

Malgré les oppositions, le scepticisme et les résistances à sa candidature, W. Clinton réussit néanmoins, lors des primaires démocrates, à convaincre une bonne partie de l'électorat noir, de même que la grande partie des leaders de la communauté, face à des candidats plus marqués à gauche, et en théorie plus proche des aspirations profondes de cet électorat. Il y parvint notamment en s'appuyant sur son passif en tant que gouverneur, prouvant qu'il était engagé dans une politique de développement en faveur de la communauté afro-américaine, même si celle-ci ne passait pas majoritairement par les paradigmes habituels ayant alors cours en la matière dans la rhétorique du parti Démocrate. En réfutant des logiques telles qu'une assistance accrue, la déresponsabilisation ou la victimisation des Noirs, et en s'appuyant sur les valeurs du travail, de la responsabilisation, de l'éducation, de la sécurité et de la juste répression, W. Clinton, loin de s'attirer leur inimité, su capter l'approbation d'une majorité d'Afro-américains sensible à sa démarche, et il finit par remporter l'investiture démocrate, notamment grâce à cet appui, décisif dans certaines primaires. Devenu candidat à la présidentielle, sa côte de popularité se retrouva automatiquement élevée auprès d'Afroaméricains votant de manière habituelle très

²¹² Clinton Bill, *Ma vie*, op. cit., pp. 432-438

majoritairement pour le candidat démocrate, quel qu'il fut. Une partie de l'électorat afro-américain restait cependant dans l'attente de voir ce qui se passerait en cas de victoire. L'accession à la présidence de W. Clinton vint cependant prouver dans les actes, d'emblée et sur la durée, un engagement évident, ancien et sincère en faveur des Afro-Américains. C'est alors qu'une sympathie partagée pour W. Clinton se transforma véritablement en une popularité et un attachement spécifique pour une grande majorité de la communauté. Ce lien se prolongea tout au long de son exercice à la Maison Blanche, pour au final fonder ce qui fut une relation unique -jusqu'à l'élection de Barack Obama- entre le président américain et les Afro-Américains.

La situation de la communauté afro-américaine au moment de la présidence Clinton.

La proximité de W. Clinton avec les Afro-américains tout au cours de sa vie et de son parcours politique avait su lui constituer la base d'un capital-sympathie particulier auprès d'eux, lui offrant une caution lors de son exposition nationale. Les orientations de sa politique et les gestes forts dont témoigna son mandat présidentiel concernant l'affirmation de cette relation ne firent que renforcer au fil des années cette tendance à l'échelle de la nation et de la communauté afro-américaine dans son ensemble. Le rapport positif et concerné du président Clinton avec la communauté afro-américaine s'inscrivait cependant dans un contexte des années 1990 ambivalent quant à l'évolution des rapports entre la population noire et la société américaine. Les exemples de réussite et de succès de personnes afro-américaines dans les domaines les plus variés se multipliaient en effet, tandis que la majorité de la population noire continuaient en parallèle à vivre dans une situation difficile et à accumuler les problèmes sociaux et sociétaux. Au cours de la décennie 1990, il apparut donc qu'un nombre croissant d'Afro-américains parvenaient à une place de premier plan dans de nombreuses disciplines et domaines se reflétant notamment dans le miroir du paysage public et médiatique américain, ce qui pu apparaître comme une tendance positive significative d'une évolution des mentalités et de la société.

Dans le domaine politique, la présence croissante d'Afro-américains nommés ou élus à des postes de premier plan fit passer un cap décisif à un mouvement amorcé lors des deux décennies précédentes, et qui avait principalement concerné l'élection de maires de grandes villes. Outre les nominations dont fut responsable le président Clinton, qui constituèrent un précédent

historique, les élections de 1992 et de 1994 virent en parallèle le plus grand nombre d'Afro-américains jamais décompté (38 puis 40) accéder au Congrès²⁸¹. L'importante vitrine du monde du spectacle américain exposa en parallèle une tendance lourde établissant la multiplication de la réussite d'Afro-américain. Les basketteurs Michael Jordan et

²⁸⁰ Berry Marie Frances, in *Bill Clinton and Black America*, op. cit., p. 108.

«²¹³ Magic » Johnson comptaient ainsi parmi les figures les plus célèbres (et ce mondialement) au moment où débutait la présidence Clinton. Ils furent suivis par la domination de Tiger Wood dans le golf, et plus tard dans la décennie des sœurs Williams dans le tennis. Ces sportifs devinrent des figures emblématiques de leur sport et des phénomènes médiatiques à part entière, à qui l'ont fait incarner certaines des valeurs américaines usuellement mises en avant (réussite, courage, travail, intégration), aux côtés de nombreux sportifs, basketteurs, joueurs de football, de base-ball et athlètes faisant tour à tour l'actualité au travers de leur discipline. Des personnes comme Bill Cosby (dans une sitcom éponyme) ou Oprah Winfrey (dans le domaine des talk-show), s'imposaient de même à la télévision au moment où W. Clinton occupait la Maison Blanche. Le succès du premier ouvrit notamment la voie au cours des années suivantes à la multiplication de fictions télévisuelles mettant en scène des familles afro-américaines de classe moyenne supérieure, qui contribuèrent à diffuser une image alternative de réussite des Noirs aux Etats-Unis, tandis qu'en parallèle une middle class afroaméricaine (certes minoritaire) émergeait effectivement. La seconde devint quant à elle au fil des années une des figures majeures du paysage télévisuel américain, ses émissions atteignant des pics d'audience et étant notamment très suivies dans la population noire. Sur les écrans de cinéma cette fois, se produisait l'émergence ou la confirmation d'acteurs afro-américains soutenant de plus en plus sur leur nom le poids de films produits par les studios d'Hollywood (Eddy Murphy, Denzel Washington, Samuel L. Jackson, Morgan Freeman, puis Wesley Snipes, Will Smith...) ²¹⁴. La musique connaissait également nombre d'artistes d'origine afroaméricaine occupant le devant de la scène et des ventes ; ce mouvement s'inscrivait cette fois dans une tendance plus longue, initiée dans les années 1960. Il profita cependant dans les années 1990 du développement du paysage médiatique et du succès

²¹³ Jacquin Philippe, Royot Daniel, Whitfield Stephen, *Le peuple américain. Origines, immigration, ethnicité et identité*, Paris, Seuil, 2000, 575 p., p.410.

²¹⁴ Dubois Régis, *Images du Noir dans le cinéma américain blanc (1980-1995)*, Paris, l'Harmattan, 1997, 153 p., pour les premières années de la décennie 1990.

concomitant de styles musicaux où excellaient des artistes noirs (rap, hip-hop, rnb, soul et la musique pop en générale) pour prendre une place prépondérante dans le paysage musical américain, mais également mondial. D'autres domaines culturels et artistiques virent également la reconnaissance éclatante de personnalités noires d'un bout à l'autre des années 1990, que ce soit dans la peinture, avec le développement du succès (et de la cote) de Jean-Michel Basquiat au début de la décennie (suite à sa disparition en 1988)²¹⁵, en littérature avec la remise du prix Nobel à Toni Morrison en 1993 ou encore la bande dessinée, avec le succès de la bande quotidienne « Boondocks » de Aaron Mc Gruder, mettant en scène une famille afroaméricaine dans une banlieue blanche, et publiée dans 160 journaux dès ses débuts en 1999, ce qui constitua un record pour le syndicat de presse s'occupant de sa diffusion²¹⁶. Ces artistes avaient en commun d'avoir connu la reconnaissance au travers d'œuvres interrogeant à leur façon la condition afro-américaine, tant d'un point de vue intrinsèque que dans ses relations avec la société blanche à laquelle ils appartenaient.

Une exposition croissante et la reconnaissance de la réussite de certains Afro-américains s'effectua par conséquent de manière notable au cours de la décennie, mettant en avant des figures emblématiques ainsi qu'une progressive normalisation du phénomène. Mais les années 1990 furent également en parallèle ceux d'un malaise récurrent pour les Noirs aux Etats-Unis. La plupart des indicateurs négatifs (échec scolaire, grossesses précoces, abandon familial, pauvreté, chômage, espérance de vie, mort violente, séropositivité et sida, drogue, population pénitentiaire, crimes et délits...) continuaient ainsi à concerner les Afro-américains dans une proportion nettement supérieure à la moyenne nationale²¹⁷. La violence atteignit notamment un niveau critique en corollaire de la pauvreté et de la délinquance croissante dans les centres urbains, en étant associée tant d'un point de vue effectif qu'en terme d'image avec la communauté afro-américaine. Le développement conjugué des gangs (ceux-ci n'étant cependant pas l'exclusivité des Afro-américains) et de la culture rap (la seconde servant souvent de vecteur de diffusion des codes attachés aux premiers) eurent notamment pour corollaire le renforcement d'une image négative associée aux quartiers noirs²¹⁸. Dans les faits, la réalité comme la diffusion de l'image exacerbée d'une culture de la violence urbaine associée

²¹⁵ Mayer Marc (dir.), *Basquiat*, Paris, Flammarion, 2005-2010, 224 p., p. 164.

²¹⁶ Strömberg Fredrik, *Black Images in the comics*, Fantagraphics Books, 2003, 264 p., p. 223.

²¹⁷ Bacharan Nicole, *op. cit.*, p. 264.

²¹⁸ Royot Daniel, *Les Etats-Unis, civilisation de la violence ?*, Paris, Armand Colin, 2003, 219 p., p. 88.

aux Afro-américains contribuèrent notamment à générer une réponse répressive des autorités parfois excessive et pouvant donner lieu à des dérives. Dans ses amalgames, cette logique pouvait peser comme une menace supplémentaire portée sur toute personne noire, particulièrement les jeunes hommes, alors que la communauté afro-américaine était dans le même temps la première victime de la violence, de la criminalité et des gangs, comme de l'image dégradée véhiculée à leur encontre par la surexploitation qui en fut faite par la sphère médiatique. La culture populaire américaine recycla à ce titre la réalité effective des problèmes liés à la population afro-américaine, dans une accentuation souvent caricaturale des patterns développés en la matière, avec pour effet d'entériner les images négatives liées à la population noire au travers de la musique, de la télévision et du cinéma. Une part de la célébrité acquise par certains acteurs afro-américains dans cette période se fit d'ailleurs au prix du relais de ces nouveaux archétypes de la figure du Noir dans le cinéma américain²¹⁹, tandis que les codes et connotations digérés par les productions musicales ou cinématographiques venaient alimenter leur réalité par des pratiques d'imitation et d'appropriation de la part du public.

La réussite médiatique de certains Afro-américains avait également le revers de sa médaille, au travers de la couverture massive par la télévision des affaires judiciaires et faits divers ayant pu concerner certaines célébrités noires. Le procès d'O.J. Simpson en 1995 fut un temps l'acmé de ce phénomène, avant que les ennuis judiciaires de Michael Jackson n'en prennent le relais, ces événements médiatiques ayant notamment pour caractéristique de mettre en scène la « chute » des personnes concernées dans un traitement permanent et massif inhérent à l'explosion des médias et de la logique d'information permanente. Si ce phénomène existait potentiellement pour toute personne médiatisée se rendant coupable de frasques, d'écarts, d'un délit ou d'un crime, toute matière récupérable par la sphère médiatique, dans le cas d'Afro-américains, les conséquences étaient tout autres, étant donné la valeur d'exemplarité régulièrement accordée à la réussite de personnes issues de la communauté. Par ailleurs, le procès d'O.J. Simpson avait illustré le fossé se creusant au niveau des perceptions dominantes entre les publics noir et blanc, les premiers estimant par une écrasante majorité que le prévenu, ancien footballeur professionnel et noir, était innocent du meurtre de sa femme blanche en dépit de preuves apparemment confondantes, quand le public blanc l'estimait coupable dans les mêmes

²¹⁹ Balkaran Stephen, "Mass Medias and Racism", *The Yale Political Quarterly*, Vol. 21, n°1, octobre 1999. ²⁸⁸
Jacquin Philippe, Royot Daniel, Whitfield Stephen, *op. cit.*, pp.410-411.

proportions. Simpson avait été acquitté, mais ce procès avait surtout mis en exergue la relativité du jugement dont pouvait faire preuve les Américains dans les affaires intégrant un paramètre racial²⁸⁸. Ce problème était récurrent au travers de milliers d'enquêtes et de procès effectués chaque année aux Etats-Unis, posant sans cesse la question de l'équité de la justice, dans son traitement des affaires mettant en cause des Afroaméricains ; que le problème se pose au niveau de l'accusation ou de la défense, il éloigne alors le débat des faits, des circonstances et des preuves pour l'amener sur le terrain des idéologies, en mettant en jeu la question de l'altérité ou au contraire de l'appartenance.

Un malaise sociale et sociétal latent au cœur duquel se trouvait prise la communauté afroaméricaine était donc en train de croître au début des années 1990, à l'opportunité de la crise économique qui survint pendant la présidence Bush, et se doublant d'une situation de plus en plus tendue entre les communautés. Un antagonisme croissant se développait en effet entre les Afro-américains et les Latinos, mais aussi les Coréens, dans les quartiers où ces populations devaient cohabiter. Un fait divers se retrouva dans ce contexte à mettre les feux aux poudres, et à incarner les problèmes posés par la question afro-américaine. En 1991, un automobiliste afro-américain du nom de Rodney King fut battu par des policiers blancs à Los Angeles.

L'agression fut filmée, et prit une place importante sur la scène médiatique dans un climat tendu, posant notamment la question de dérives racistes ayant alors cours dans la police de cette ville. En dépit de preuves accablantes, le procès des quatre policiers abouti à leur acquittement par un jury exclusivement composé de Blancs. Ce verdict servit alors d'étincelle ou de prétexte à une explosion de colère, qui dégénéra en émeutes urbaine au printemps 1992. Ces émeutes, les plus graves depuis 1980, virent se multiplier pillages et agressions ayant souvent peu à voir avec leur motif initial, et firent au total cinquante-huit morts. En dépit de la reconnaissance et de la réussite d'un nombre croissant d'Afro-américains dans les domaines les plus divers, ainsi que des signes d'évolution encourageants pour une partie de la population noire, ces événements remirent au premier plan les difficultés se posant toujours à elle au sein de la société américaine des années 1990, que ce soit en terme de conditions de vie, de capacités d'évolution, de reconnaissance et de normalisation au sein de la société américaine de la fin du 20^{ème} siècle.

Aux difficultés structurelles s'ajoutait en réaction un sentiment d'exclusion, qui avait pour corollaire chez une frange croissante de la population noire la lente maturation de rancœurs et de haines à l'adresse de la société américaine et de sa composante blanche, mais aussi vis-à-vis

d'autres minorités, communautés et catégories de populations, les Latino-américains, les Coréens, mais aussi les Juifs, les femmes ou les homosexuels, selon les contextes et les discours, les premières victimes de cette haine pouvant se trouver au sein de la population afro-américaine. Aux côtés du bruit de fond développé sur ces motifs par les gangs et la culture rap, le ressentiment noir était également relayé par un discours politique-religieux radical remontant aux années 1960, et qui était resté en arrière plan depuis. Le début des années 1990 donna à ce discours l'occasion de connaître une nouvelle mise en avant, tout comme d'ailleurs à ceux tenus du côté de la population blanche par les mouvances racistes, anti-fédérales et autres milices qui revenaient régulièrement sur le devant de l'actualité américaine. Le leader de Nation of Islam Louis Farrakhan put ainsi développer avec un succès apparent un discours séparatiste et d'affrontement anti-blanc et antisémite, et s'exprimer de même régulièrement contre le féminisme ou l'homosexualité, tandis que NOI voyait son influence croître dans les quartiers défavorisés et au sein des prisons. Exploitant la rhétorique d'une population afro-américaine opprimée à laquelle répondait la « fierté de l'Homme Noir » (le mouvement étant passablement misogyne), posture qui se nourrissait d'un contexte dont une certaine lecture pouvait alors abonder dans ce sens, Farrakhan connut en quelque sorte son heure de gloire le 16 octobre 1995, lors de la manifestation organisée à Washington, qui se voulait le « jour de réconciliation de l'Homme Noir », et qui fut plus connu par la suite du nom témoignant de son succès, la « *Million Man March*. »²²⁰

Le positionnement de W. Clinton en faveur des Afro-américains.

La situation des Afro-américains était donc toujours préoccupante au moment où W. Clinton devint président des Etats-Unis. Elle rencontrait néanmoins avec lui une volonté personnelle et politique de s'engager en faveur d'une évolution de la situation. Le président avait entre autre l'ambition de s'attaquer aux problèmes se posant à la population noire dans la vie quotidienne, comme celle d'œuvrer énergiquement en faveur de la continuation et du développement de leur place dans toutes les sphères de la société américaine. Le nouveau président entendait à la fois mettre en avant les Afro-américains, et trouver des solutions aux tensions raciales qui se

²²⁰ Balencie Jean-Marc, de La Grange Arnaud (dir.), *Mondes Rebelles, guérillas, milices, groupes terroristes*, Paris, Michalon, 2001 (3^{ème} édition), 1677p, p220-224.

développaient dans le pays. Comme pour débiter son mandat par un symbole fort, Maya Angelou, écrivain afro-américain et figure de la lutte pour les droits civiques, fut conviée à lire un poème lors de la cérémonie d'investiture de W. Clinton. Sur le plan de l'action politique, une commission présidentielle fut rapidement mise en place, destinée à initier un débat national sur les questions raciales aux Etats-Unis. Ce positionnement avait cependant en face de lui une attente quelque peu désabusée des personnes concernées, habituées à ce que les promesses et discours électoraux deviennent sans réels effets après le vote. Une action des plus significatives et directement observable en la matière fut de plus prise dès le début du mandat de W. Clinton, avec l'ouverture sans précédent de l'administration à des Afro-américains, tant en nombre qu'en qualité, à des postes élevés au sein du cabinet et proches du président à la Maison Blanche²²¹. Ce geste envoyait un signal fort illustrant les convictions du président en terme d'avancement et de représentation : Une étape historique décisive venait d'être franchie en la matière, qui amorça une évolution ensuite poursuivie sous l'administration Bush et qui contribua finalement en partie à permettre l'élection d'un président afro-américain en 2008. La politique en faveur des Afro-américains du président Clinton devait quant à elle se prolonger et se confirmer au cours des huit années suivantes, mettant en acte les convictions affirmées en tant que candidat.

La politique intérieure du président Clinton fut ensuite en mesure de renforcer l'adhésion afro-américaine à son action et à sa personne. Les mesures prises en faveur de la protection sociale et de l'emploi, de l'éducation et de la solidarité, de la responsabilité paternelle, de la santé et de la lutte contre le sida, de la sécurité et du contrôle des armes, même si elles furent pour certaines vouées à l'échec, tracèrent néanmoins une ligne politique directrice où se retrouvaient les priorités et la sensibilité d'une majorité de Noirs, tant en écho à la vie quotidienne de certains d'entre eux, que d'un point de vue d'une morale politique générale partagée par la plupart. Cette adhésion fut réussie, malgré les rigueurs budgétaires et l'évolution politique recentrée qui participait de l'esprit de certains projets, notamment sur les questions de l'aide sociale et de la sécurité, ce qui impliquait en contrepartie de réformes visant à améliorer le quotidien et les chances d'évolution positive, une responsabilité accrue des Afro-américains, qui pouvait les confronter à ce titre à de nouvelles difficultés, ainsi qu'à une pénalisation et des sanctions accrues en cas de non-adhésion aux nouvelles modalités mises en place et au maintien dans les

²²¹ Chapitre 5, partie 2.

situations initiales de pauvreté et de délinquance²²². Cette politique suscita cependant en retour un sentiment de compréhension, de responsabilisation et de sentiment de prise en compte de la part de la population noire, envers des problèmes se posant à elle avec plus d'acuité encore qu'au reste de la société. Il est vrai que le positionnement plus libéral de la population afro-américaine qui avait été de mise depuis la fin des années 1960 avait suivi une évolution parallèle à celle du parti Démocrate dans la voie d'un recentrage ; une majorité d'entre elle avait ainsi été d'accord avec la restriction de la durée de l'aide sociale incluse dans la réforme opérée en 1996 par le président Clinton²²³. Cette politique recentrée et son approbation purent donc ensuite être utilisées par le président dans sa rhétorique envers la population noire, afin de signifier le lien effectif de connivence que son action entretenait avec sa pleine prise en considération de sa part.

L'importance accordée aux Afro-américains et à leur revendication pour l'égalité au sein de la société américaine trouva également l'occasion de se manifester dans le climat politique de la décennie et l'opposition néo-conservatrice, particulièrement virulente entre 1994 et 1996. Le ciblage privilégié et la violence des attaques émanant du camp néo-conservateur contre tous ce qui avait été fait en matière de progrès social et d'engagement de l'Etat, conduisait ainsi à remettre en cause, entre autres, la légitimité de l'affirmative action, qui avait contribué à réduire la discrimination et à favoriser l'intégration des Afro-américains²²⁴. Certaines décisions législatives ou judiciaires prise au cours des années 1990 vinrent d'ailleurs contester et restreindre les applications de ce principe, remettant en question la légitimité même de cette philosophie d'intégration, en dépit d'une situation relativement sensible : L'Etat de Californie vota ainsi la proposition n°209, qui prévoyait l'abolition de programmes d'aide destinés aux minorités. Quant à la justice fédérale, son jugement dans l'affaire Hopwood versus Texas restreignit l'application de l'affirmative action, cette fois dans le cadre spécifique de l'enseignement supérieur²²⁵. Le président Clinton s'engagea alors en réponse à cette remise en causes des acquis de l'intégration. Bien que sa position fut modérée, n'hésitant pas à souligner les abus ou les défauts des procédures telles que l'affirmative action, comme il avait pu le faire de l'aide sociale dont il avait fait adopter la réforme, le président fit néanmoins figure de

²²² De Parle Jason, *American Dream. Trois femmes, dix enfants, et la fin de l'aide sociale aux Etats-Unis*, éditions Panama, 2007, 575 p.

²²³ "Blacks in American Electoral Politics", < <http://www.africana.com/> >

²²⁴ Clinton Bill, "On Affirmative Action", National Archives, Washington D.C., 19 juillet 1995.

²²⁵ < http://www.americanpresident.org/KoTrain/Courses/BC/BC_The_American_Franchise.htm >

rempart face à la remise en cause radicale par les républicains des acquis issus des combats pour les droits civiques et l'égalité sociale des années 1960-1970. Ce contexte particulier fut l'occasion pour le président Clinton de s'investir avec plus de force encore pour montrer son adhésion à la cause et aux combats pour l'égalité des droits civiques et la place des Afroaméricains dans la société. Ce fut notamment le cas lors de manifestations commémorant les épisodes de cette lutte lors des années 1950 et 1960 qui eurent lieu durant son mandat présidentiel, tels la marche pour le trente-cinquième anniversaire du « Bloody Sunday », à Selma, Alabama²²⁶, dont le président prit la tête en compagnie de représentants afroaméricains, et le quarantième anniversaire en 1997 de l'envoi des troupes fédérales à Little

Rock, Arkansas, afin d'imposer la déségrégation des établissements scolaires publics.

A son action politique et à l'affirmation de ses convictions, le président ajoutait sans conteste un capital sympathie issu de son histoire et de sa personnalité, qui jouèrent comme des éléments en arrière plan du développement de sa relation avec les Afro-Américains. Ses origines sudistes et modestes, communes à de nombreux Afro-américains, soit directement, soit par leur héritage familial ou culturel, était un des éléments permettant d'instaurer un rapport de proximité spécifique²²⁷. De même, son style, sa décontraction et la manière dont il sut se faire connaître, se mettre en scène et en proximité dès la campagne présidentielle de 1992, puis tout au long de sa présidence, et ce notamment avec certaines personnalités emblématiques de la communauté afro-américaine, tous ces éléments participèrent sans doute à induire l'impression d'une proximité ainsi que l'attachement de la part de la majorité populaire de la population noire²²⁸. Enfin, l'hostilité manifestée à son encontre par l'aile radicale du parti Républicain, et l'obstination de celle-ci à vouloir faire tomber le président au motif des affaires le prenant pour cible, processus qui culmina avec l'affaire Lewinsky et la procédure d'impeachment, contribua à susciter en retour un élan de sympathie particulier, de la part d'une communauté dont les membres connaissaient plus que tout autres le poids de la stigmatisation, des injustices et de l'iniquité dont pouvaient témoigner les républicains dans ces attaques.

²²⁶ Une marche pour les droits civiques allant vers Montgomery avaient alors été chargé par les troupes de l'état.

²²⁷ Jackson Jesse (Jr), in *Bill Clinton and Black America*, *op. cit.*, p. 130.

²²⁸ Le candidat Clinton avait notamment participé au Arsenio Hall Show, un programme télévisé présenté par un afro-américain, et ayant un public plutôt jeune, urbain et notamment afro-américain, dans lequel il avait joué du saxophone, au moment de relancer sa campagne, en juin 1992. ²⁹⁸ Wickham Dewayne, *op. cit.*, p. 1.

L'ensemble de ces éléments conjugués généra très vite une côte de popularité exceptionnelle et durable, dépassant largement le cadre de l'approbation massive et automatique accordée par les électeurs noirs à tout candidat ou président démocrate. En août 1998, la côte de popularité du président Clinton auprès de la population afro-américaine atteignit ainsi 93%, en pleine affaire Lewinsky, soit plus que Jesse Jackson, une des figures les plus médiatisées et populaires de la communauté (89%)²²⁹. Entre sa politique, son histoire personnelle, sa personnalité et ses déboires juridico-politiques, mais surtout au travers de la multiplication des preuves de sa proximité et de son intéressement au sort des Noirs, W. Clinton réussit à fédérer sur son nom une large synthèse des différents publics que recouvrait l'étiquette « Afroaméricains », des personnes âgées aux jeunes, des plus démunis à la classe moyenne aisée, de ceux préoccupés en premier lieu par leur quotidien aux activistes politiques, artistes et intellectuels. W. Clinton n'avait certes pas été, en stricts termes comptables, plus ou mieux considéré par les Afro-américains que tout autre candidat démocrate à la Maison Blanche depuis les années 1960, étant donné que ceux-ci avaient dès lors systématiquement voté de manière écrasante pour le candidat démocrate quel qu'il fut, dans des proportions comprises entre 85 et 90%²²⁹. Cependant, un rapport particulier s'est véritablement incarné dans une sympathie et une proximité identificatoire unique, qui fut ressentie et exprimée dans une dimension se positionnant au-delà d'une simple adhésion chiffrable et une sympathie ordinaire, en s'exprimant tant en termes qualitatifs que quantitatifs d'une manière unique. Ce rapport conduisit l'écrivain Toni Morrison à attribuer à W. Clinton le titre de « America's First Black President », qui s'il se voulait un clin d'œil à l'attachement des Afro-américains à ce président, n'en connu pas moins le succès, et resta pour sa pertinence effective. La formule fut d'ailleurs reprise par le président lui-même comme une marque honorifique²³⁰, et attira en même temps les critiques de certains, particulièrement de la part de commentateurs noirs, suscitant une polémique un peu vaine au sujet de la justesse, de la vérité et des intentions de cette formule²³¹.

Etant donné sa spécificité, la proximité du président avec les Afro-américains ne pouvait que se retrouver, sous les termes d'une implication naturelle et significative, dans le processus de développement des relations entre les Etats-Unis et l'Afrique. Elle prit de fait des formes

²²⁹ *Ibid.*, p. 2, citant les propos de Clay Carson.

²³⁰ Clinton William, "First Black President Speech", Congressional Black Caucus Dinner, Washington, 18 septembre 1999.

²³¹ Koike Michael, "Forum relates Clinton, American black culture", *The Daily Princetonian*, 21 octobre 1998.

Asim Jabari, "Bill Clinton isn't black!" < <http://www.salon.com/> >.

particulières, épousant tant les opportunités fournies par les Afro-américains pour développer sa politique africaine, que l'occasion emblématique de cette politique pour rendre hommage et renforcer les liens avec la communauté afro-américaine, au travers d'une gouvernance devant intégrer les paramètres de contraintes spécifiques à ce rapport particulier.

Les enjeux et stratégies de gouvernance relatifs aux Afro-américains.

La nature unique des rapports entretenus par le président Clinton avec les Afro-américains et les mesures prises pour représenter la communauté et l'intégrer plus en avant fut le principal phénomène qui procéda de son association à la politique développée en Afrique, dans une dynamique qui dut paraître tout à fait naturelle pour cette présidence et cette administration, à la fois dans son optique et dans le contexte des années 1990 : Comment dès lors ne pas associer la population noire et ses figures emblématique avec une politique africaine ?

Néanmoins, l'implication afro-américaine n'était pas sans enjeux, et ne procédait pas uniquement d'une volonté, dont le choix de l'appliquer ou non aurait été sans conséquence sur le plan politique. Avec sa population noire et le passif de ses responsables en faveur du continent africain, les Etats-Unis disposaient en effet d'atouts spécifiques en forme de liens préalables dans la perspective du développement d'une politique africaine ; ils avaient dans le même temps à gérer une des principales voix qui, sur la scène intérieure comme en Afrique, pouvait interférer dans la conduite de ce projet dans les meilleures conditions possibles. Bien qu'elles fussent relativement en retrait, les perspectives de pacification sociale et de stratégie électorale concernant les Afro-américains entraient également en ligne de compte dans leur association au projet africain, qui utilisa cette spécificité d'une population d'origine africaine pour se développer, autant qu'il fut utilisé pour renforcer les liens de l'exécutif en place avec cette communauté et ses figures de proue. En conséquence, la gestion de la question afroaméricaine dans la politique africaine, si elle ne fut pas un élément fondamental du projet, n'en fut pas moins une question importante pour l'administration Clinton, engageant plusieurs paramètres, et qui nécessita la mise en place de stratégies spécifiques de prise en compte.

Les enjeux de la prise en compte des Afro-américains dans la politique africaine.

La place particulière prise de longue date par les représentants afro-américains vis-à-vis de l'Afrique faisait d'eux des interlocuteurs privilégiés, tant sur la scène intérieure qu'envers le continent, dans la perspective du développement d'une politique africaine. Ce positionnement constituait un réel enjeu d'opportunité, les Afro-américains pouvant apporter une caution pour justifier d'un intérêt ancien pour la région aux Etats-Unis, et surtout servir d'interface privilégiée pour développer des liens qui restaient largement à inventer en 1993. Avec un Congrès antagoniste, l'administration Clinton avait en outre besoin de tous ses soutiens pour soutenir le passage d'une loi fondant le développement du commerce entre les Etats-Unis et l'Afrique. Se comptant parmi les plus actifs et les plus concernés sur la question, les responsables afro-américains étaient cependant appelés à être également les plus critiques à propos de l'action de l'administration Clinton. Ce rapport paradoxal fut en effet au centre de leur association au projet, la politique africaine oscillant pendant les huit années de son développement entre soutiens et critiques, les deux pouvant d'ailleurs être alternativement assumés par les mêmes personnes.

La raison de cette situation se situait dans la configuration particulière du rapport afroaméricain à l'idée d'une politique des Etats-Unis en direction de l'Afrique, dont les racines profondes ne pouvaient que soulever l'ambivalence vis-à-vis de la matérialisation effective d'une politique en direction de cette région du monde. Ceci était d'une part inhérent à un certain radicalisme persistant, hérité de décennies de militantisme, de rapport de force et des positionnements plus extrêmes développés au sein de la communauté dans les années 1960 et 1970, époque où émergèrent certaines des personnalités noires (J. Jackson, R. Robinson, L. Sullivan) les plus influentes au moment de la présidence Clinton, notamment sur la question de l'Afrique. Ce radicalisme pouvait associer à terme l'activisme noir à une forme d'insatisfaction chronique de certains responsables, insufflant certes une dynamique de tension et d'exigence permanente à leur action et envers le gouvernement, mais instaurant également un rapport particulier à l'avancement effectif des revendications, et un frein au développement de processus moins exigeants que les revendications militantes. Cet esprit critique des Noirs envers une politique effective était également dû en partie à l'idéalisme qui sous-tendait en général l'approche afro-américaine à l'encontre de l'Afrique, et qui pouvait se heurter aux réalités d'une politique forcément décevante par rapport aux aspirations, et qui devait avant tout défendre les intérêts américains avant d'y associer une forme de soutien au développement africain. Le développement d'une politique africaine a en outre pu susciter un sentiment de dépossession

chez les représentants afro-américains, qui avaient fait depuis des décennies du sujet leur domaine réservé en matière de politique extérieure, l'engagement envers l'Afrique ayant d'ailleurs été présent dès les origines de la plupart des courants et mouvements afro-américains, dans un mouvement d'association des causes des populations noires, sous l'égide du panafricanisme. Ainsi, si l'annonce d'une politique africaine était une bonne nouvelle, elle opérait cependant une mutation majeure dans un rapport aux origines aussi anciennes que celles de l'activisme noir, ce qui ne manquait pas de causer des sentiments contradictoires.

Après avoir connu un soutien partagé lors des premières années de son processus de développement, la politique africaine vit effectivement monter les critiques à son encontre au moment crucial pour sa concrétisation, entre 1998 et 2000. Elle émana bien pour l'essentiel, de manière à la fois paradoxale et logique, des rangs afro-américains. Cette critique croissante se fit principalement entendre au sujet du projet de loi organisant le développement du commerce entre les Etats-Unis et l'Afrique qui était le cœur de la politique américaine, et ce alors que le texte était dans une phase d'examen difficile au Congrès²³². La critique menaçait de se développer autour de deux problématiques, d'ailleurs presque antagonistes : L'approche principale émana de la sensibilité radicale-idéaliste chère à de nombreux responsables et élus afro-américains. Elle se fit entendre en stigmatisant les insuffisances, le manque d'ampleur et de générosité de cette politique, basée sur un partenariat pragmatique et l'idée d'un bénéfice mutuel, et non sur la logique traditionnelle de l'aide, ni sur un déploiement à la hauteur des attentes concernant une politique fondatrice. Dans un rapport démontrant les ambiguïtés du statut afro-américain vis-à-vis de l'Afrique, certains purent également mettre en avant les risques pour l'emploi afro-américain et américain que pourrait représenter le développement des échanges avec l'Afrique sur la base de l'entrée libre de droits de douanes de produits africains sur le marché américain, tel que le prévoyait le projet de loi à l'examen au Congrès. Cette inquiétude prenait sa source dans les conséquences de l'ALENA, qui avait entraîné la perte de nombreux emplois sous-qualifiés aux Etats-Unis, catégorie dans laquelle une grande partie de la population noire se trouvait. Malgré des relations privilégiées non-démentie avec le président Clinton et une association au projet, le poids des critiques afro-américaine s'exerçait directement sur les chances de réussite de cette politique, et notamment de l'adoption du projet de loi pour le développement des échanges entre les Etats-Unis et l'Afrique. L'examen du texte

²³² Chapitre 7, partie 2.

et ses précédents renvois démontraient qu'il avait en effet besoin de chacune des voix que l'administration pouvait mobiliser au Congrès. Alors qu'une partie des élus républicains, dont faisait partis le virulent opposant au président, Newton Gingrich, était favorable à la perspective libre-échangiste de la loi et la soutenait, le projet se retrouva à un moment crucial avec une opposition qui menaçait de se coaliser tant au Congrès qu'à l'extérieur, dans les rangs même de ceux qui avaient toujours plaidé en faveur du développement d'une politique africaine, à savoir les responsables afro-américains³⁰³.

Cette dynamique avait par conséquent démontré que la question de la prise en compte des Afro-américains, dans la configuration qui était celle de la présidence Clinton, avec une position difficile au Congrès, était bien une question importante. L'implication afroaméricaine joua au Congrès comme un élément crucial pouvant décider de l'approbation du projet de loi. Si les Afro-américains ne pouvaient toujours pas à eux seuls faire émerger une politique africaine, leur poids et leur positionnement sur la question nécessitaient en revanche de les concilier au développement d'une telle initiative, pour l'administration Clinton qui avait besoin de convaincre et de rallier les divergences à sa cause sous une majorité suffisante, et pour cela de convaincre chaque élu. La Chambre des Représentants compta lors de la présidence Clinton entre trente-quatre et trente-neuf élus afro-américains, pratiquement tous démocrates, et constituant une force spécifique et indispensable dans le décompte des voix nécessaires au passage du projet de loi concernant le développement du commerce entre les Etats-Unis et l'Afrique³⁰⁴. Les Afro-américains constituaient à ce titre une assise fondamentale, dont le soutien était nécessaire pour le développement d'un projet, dont la gouvernance dut finalement se focaliser sur la nécessité de convaincre. Si l'administration réussit finalement à rallier au soutien de son projet la plupart des contestataires, les choses auraient pu être différentes dans une situation où les rapports entre les leaders noirs et l'exécutif n'auraient pas eu la qualité qui fut la leur.

En dépit des problèmes que posèrent la contestation de la politique élaborée et du projet de loi qui devait en constituer l'axe central, des perspectives positives s'étaient cependant offertes à l'administration Clinton à travers l'implication des Afro-américains dans le développement de la politique africaine, faisant pencher la balance du côté des bénéfices pour la gouvernance mobilisée à ce sujet. L'émergence d'une politique africaine conséquente constituait une opportunité immanquable d'association de cette communauté, concernant un domaine dont ils

avaient été longtemps les principaux promoteurs aux Etats-Unis, et dont l'évocation, même si elle pouvait ne représenter rien de concret, n'en provoquait pas moins un écho positif au titre du lien affectif maintenu par certains avec le continent. Ce lien et sa mise en avant pouvaient être un atout indéniable pour la politique africaine, qui bénéficiait ainsi d'une caution au travers de l'expérience, de la légitimité et des réseaux relationnels afro-américains sur l'Afrique. Cet atout jouait directement dans le développement des relations avec les

³⁰³ Durand Pierre-Michel, *op. cit.*, p. 220.

³⁰⁴ Les seuls élus afro-américains républicains dans cette période furent Gary Franks (Connecticut) jusqu'en 1996, et Julius Caesar Watts (Oklahoma) à partir de 1995.

responsables africains et ceux oeuvrant déjà en Afrique, les Afro-américains impliqués servant d'intermédiaires favorables pour l'introduction de l'administration Clinton et de son projet. L'Afrique n'avait certes pas les moyens de refuser l'intérêt naissant des Etats-Unis à son encontre, ni le choix d'en contester les logiques sous-jacentes, et ce même si les termes du développement des relations américano-africaines n'allaient pas exactement dans le sens des espoirs de ses habitants et de ses responsables, notamment en matière d'aide au développement. Dans cette perspective, l'association de la communauté afro-américaine permettait entre autre d'adoucir cette position dominante des Etats-Unis dans le partenariat qu'ils proposaient, à l'instar du discours développé par l'administration américaine, qui présentait sa démarche comme une chance pour l'Afrique et une relation au bénéfice de chacun. L'attention portée à l'implication des associations et responsables afro-américains, engagés de longue date dans un activisme en faveur de l'aide et de l'intéressement au continent africain, pouvait servir à la fois de médiation diplomatique et de caution morale pour la politique proposée, atténuant les inquiétudes et les réticences à son encontre, et facilitant ainsi le développement du projet dans une perspective positive globale d'accueil et d'approbation, inscrite dans la zone de conciliation des rapports propre à l'approche politique privilégiée par le président Clinton.

Hormis les avantages apportés par la caution afro-américaine au projet en Afrique, cette association servait également le rééquilibrage de la « diplomatie interne » que devait mener le président Clinton à l'égard de la population noire au sujet de sa politique étrangère. La crise en Haïti avait en effet entraîné un début d'incompréhension et d'opposition entre le président et certains responsables afro-américains, qui avait menacé de devenir une ligne de fracture dans le domaine de la politique étrangère impliquant des populations noires, et ce d'autant plus que la crise en Haïti avait été prise en sandwich entre la gestion déficiente des crises somalienne et

rwandaise²³³. La naissance véritable de la politique africaine était intervenue dans ce contexte, en parallèle d'un changement de cap dans la crise haïtienne qui avait débouché sur une résolution et le contentement des positions afro-américaines. Le développement d'une politique en Afrique allait donc naturellement s'effectuer dès les origines dans le sens d'une prise en compte des positions émanant de la communauté afroaméricaine, tirant en cela les leçons de l'incompréhension qui avait émergée des erreurs et hésitations caractérisant la période allant jusqu'à la seconde partie de l'année 1994, où le président Clinton commença à reprendre la main d'un point de vue décisionnel en matière de politique étrangère.

En dehors des nécessités internes au projet et à son établissement, et de la volonté du président Clinton de maintenir les meilleures relations avec la communauté afro-américaine, l'association privilégiée de cette dernière à la politique africaine pouvait également se traduire comme un atout ajouté dans le jeu plus large des rapports à entretenir par le parti Démocrate avec la communauté afro-américaine et leurs représentants dans une perspective électorale.

L'électorat noir votait certes très majoritairement (plus de 80%) et de manière systématique pour le candidat démocrate depuis des décennies, et ce longtemps sans que le parti Démocrate n'ait à lui témoigner d'un effort ou d'une reconnaissance particulière pour cela, la majorité des Noirs n'ayant finalement pas d'autre alternative en terme de représentation, de défense de ses intérêts ou d'identification minimale que de voter démocrate -lorsqu'ils s'inscrivaient sur les listes électorales et qu'ils votaient²³⁴. L'évolution sans cesse plus conservatrice du parti républicain depuis la fin des années 1960, et son évolution au cours de la décennie 1990 semblait devoir confirmer cette répartition des votes dans une configuration immuable.

Plus que le taux de vote afro-américain en faveur de son candidat, la première question pour le parti Démocrate, qui ne disposait pas en général de l'avantage initial face à son adversaire, était donc sa capacité à motiver et à mobiliser les électeurs noirs, afin de les convaincre d'aller voter. De cette mobilisation, entre autres, pouvait en effet dépendre les résultats, notamment dans certains des Etats du Sud, là où une importante population afro-américaine demeurait, et dont les résultats déterminent généralement le résultat de l'élection présidentielle. C'est notamment en mobilisant cet électorat noir du Sud –et en étant bien sûr avant toute chose lui-même originaire et élu du Sud- que Carter avait pu s'adjuger la plupart des Etats de cette région (à

²³³ Henriksen Thomas H., *op. cit.*, p. 23.

²³⁴ Duignan Peter, Gann L.H., *op. cit.*, p. 454, et Jacquin Philippe, Royot Daniel, Whitfield Stephen, *op. cit.*, p. 396.

l'exception de la Virginie) et remporter l'élection présidentielle en 1976, alors même que l'orientation politique du parti Républicain depuis 1968 les avait fait basculer en faveur de Nixon lors des précédentes élections²³⁵. En devenant le vainqueur régulier des élections présidentielles dans les Etats du Sud, le parti Républicain posait au parti démocrate un défi en terme de mobilisation de ses forces pour pouvoir changer cette donne devenue structurelle. En cela, la forte population noire de ces régions constituait une donnée importante ; le poids électoral des Afro-américains n'avait par ailleurs pas cessé de progresser, passant de 7% en 1966 à 11% au moment de l'élection de 1996. Or s'ils étaient majoritairement enclins à voter pour le candidat démocrate, les Afro-américains se distinguaient également par leur défection massive des listes électorales et leur abstentionnisme au jour de l'élection²³⁶²³⁷. Leur mobilisation était donc un enjeu de taille, dans une élection où le gain des grands électeurs de chaque Etat pouvait se jouer à quelques centaines de voix.

Une autre perspective pouvait également entrer en ligne de compte dans la prise en considération de l'électorat noir, à savoir celle d'une désaffection de ce vote très majoritairement démocrate et la perte de ce report automatique des voix. Etant donné la configuration des orientations et du choix de l'électorat afro-américain, la question d'une évolution radicale du vote noir aux Etats-Unis semble en général improbable, conduisant par conséquent à ne pas en poser l'éventuelle occurrence à l'aune d'un bouleversement des paramètres en place. La scène politique américaine avait cependant déjà démontré que les permanences les plus solides pouvaient constituer des lignes de ruptures aptes à en modifier les paramètres de façon rapide, et parfois profonde. Chaque élection pouvait en outre être à la merci de l'apparition dans le jeu politique du moment d'un *deus ex machina* brouillant toutes les cartes traditionnelles de l'élection bipartite, ce qui s'était passé en 1968 pour le camp démocrate, avec la candidature indépendante de George Wallace, et en 1992 avec celle de Ross Perot, aux dépens cette fois du président et candidat républicain George Bush²³⁸. Ce qui avait profité à W. Clinton en 1992, pouvait ainsi s'opposer à lui en 1996, et pour les années suivantes à ses successeurs, en cas de changement paradigmatique majeur dans l'émergence des

²³⁵ Bacharan Nicole, *op. cit.*, p. 76.

²³⁶ Selon le NAACP, douze millions d'Afro-américains étaient inscrits sur les listes électorales au début des années 2000. Plus de huit millions qui auraient pu l'être ne l'étaient cependant pas, et parmi les inscrits, plus de

²³⁷ % ne votait pas le jour de l'élection. (Source : NAACP Voter Empowerment Program, < <http://www.naacp.org/programs/index.shtml> >)

²³⁸ Les votes pour R. Perot furent essentiellement une perte pour le candidat républicain ; si le candidat indépendant ne parvint à obtenir aucun grand électeur, il réunit en revanche près de 20 millions de suffrages.

candidats et la répartition des votes. Les démocrates avaient de plus fait l'expérience dans leur histoire récente des conséquences d'un changement d'orientation politique interne au parti sur une catégorie de leur électorat jusque là pourtant fidèle et traditionnel, celui des classes populaires conservatrices, qui migra en majorité à la fin des années 1960 pour fonder depuis lors une des bases électorales fidèles du parti Républicain.

Or, le positionnement de W. Clinton avait induit une évolution vis-à-vis des tendances en cours depuis vingt-cinq ans, en opérant un recentrage qui rendait les lignes d'opposition moins franches entre les partis Démocrate et Républicain (en dépit de l'opposition idéologique néo-républicaine), et peut être moins évidente l'identification systématique au parti de l'âne des populations noires.

Ces arguments étaient d'autant plus pertinents que W. Clinton avait été élu en 1992 avec 43,3% des voix (et notamment grâce à la mobilisation du vote afro-américain), ce qui en faisait un « président minoritaire ». Son élection avait de plus constitué un repositionnement au centre qui, outre le fait de cristalliser l'opposition conservatrice contre lui, était susceptible d'être contesté sur sa gauche, sur la base d'une tradition démocrate plus radicalement libérale implantée depuis un quart de siècle. Cette mouvance avait un pouvoir d'adhésion insuffisant pour gagner une élection, ce que le parti Démocrate avait expérimenté en 1972, 1984 et 1988, tandis qu'elle exerçait une influence importante sur la candidature à la présidence. Elle n'en conservait pas moins un important potentiel d'adhésion, et la capacité de procéder à un éparpillement des votes démocrates. Dans un paysage électoral plutôt situé pour majorité dans une tendance modérée, l'élection d'un candidat démocrate se gagne principalement au centre (ce qu'en avait déduit W. Clinton des échecs de son parti aux élections depuis 1968), tout en tablant sur l'adhésion simultanée des votes se situant à sa gauche. Le problème du candidat démocrate à chaque élection présidentielle est donc de pouvoir se positionner suffisamment au centre pour y gagner des électeurs de la frange modérée, capable de voter pour l'un ou l'autre candidat, sans pour autant se parjurer au niveau des idées libérales dont il est censé être le représentant au point de provoquer une désaffection de cet électorat. Cette éventualité entraînerait en effet le risque de voir se former un désistement, voir un report des voix sur un candidat indépendant ; quel que fut le nombre d'électeur drainé par ce dernier, cet élément risquerait alors d'être fatal, étant donné la position généralement délicate du candidat démocrate à la présidence, face à un candidat républicain en bonne position et disposant d'atouts sérieux.

Dans cette configuration, la communauté afro-américaine figurait un électorat assez homogène, qui pouvait à ce titre être en théorie l'objet d'un détournement massif vis-à-vis de la candidature démocrate, au profit d'une configuration remettant en jeu la répartition usuelle des votes. Ce cas de figure pouvait essentiellement émerger selon deux scénarios : Dans le camp démocrate, le déficit majeur de voix pouvait se poser par le cas d'une candidature afroaméricaine indépendante, plus libérale que le candidat du parti, qui aurait probablement mit fin au report automatique de l'écrasante majorité des voix afro-américaines sur la candidature démocrate. De l'autre côté de l'échiquier politique, une figure cette fois plus modérée issue du parti Républicain pouvait également chasser dans l'aire des convictions centristes et libérales, et détourner une partie des électeurs du candidat démocrate. Ce que cette perspective posait comme étant problématique pour les démocrates, aurait put alors devenir critique sur le réservoir de voix afro-américaines avec un candidat noir ayant ce profil. Loin d'être impossible, cette possibilité fut un temps en suspens lors de la pré-campagne de 1996, avec la candidature envisagée par les observateurs de Colin Powell, ex-chef d'état-major des armées, Afro-américain, républicain modéré, ayant à la fois l'expérience et la stature requises, connu des Américains et des médias, et auréolé d'un capital de sympathie important et nondémenti depuis la guerre du Golfe. Powell avait au final renoncé à participer à la course pour l'investiture de son parti, mais cette hypothèse avait jeté un nouveau regard sur le vote potentiel des Afro-américains, dans des configurations certes inhabituelles, mais qui pouvaient cependant survenir lors d'une élection.

Une probabilité de « sécession » des votes afro-américains selon l'une ou l'autre de ces hypothèses n'était en effet pas nulle, comme purent en attester les cas de figures posés par l'exemple de Colin Powell, mais également celui de Jesse Jackson, dont la menace de candidature indépendante avancée un temps en 1992, après avoir participé aux primaires démocrates en 1984 et 1988²³⁹, pouvait déboucher un jour sur un passage à l'acte, par lui ou un autre candidat suivant sa démarche, provoquant de manière inévitable des conséquences sur le vote démocrate. L'implication afro-américaine dans la politique africaine pouvait ainsi faire partie d'une stratégie politique sous-jacente plus large, visant à ménager cette communauté et

²³⁹ En 1984 et 1988, Jesse Jackson se présenta dans le cadre "classique" de la primaire démocrate, ce qui n'impliqua pas de menace électorale pour le candidat finalement désigné pour représenter le parti. J. Jackson termina néanmoins deuxième des primaires de 1988 en remportant sept Etats, démontrant ainsi sa capacité de mobilisation de l'électorat. Jacquin Philippe, Royot Daniel, Whitfield Stephen, *op. cit.*, pp. 399-400.

ses responsables influents, et ainsi à se prémunir d'une fuite des voix des d'un des électorats jusque là les plus fidèles au parti Démocrate. La place de cette problématique électoraliste sur la question précise de l'implication des Afro-américains dans la politique africaine fut certes de moindre importance. Elle ne fut cependant pas totalement infondée, si l'on se réfère au voyage du Secrétaire d'Etat Warren Christopher en Afrique lors de la campagne électorale de 1996. Certains, parmi lesquels des dirigeants européens, ont alors interprété cette visite, la première en Afrique du Secrétaire d'Etat, à une date si tardive de son mandat, et dans le contexte de la proche élection présidentielle, comme une visite à visée électoraliste plus qu'une véritable preuve de l'engagement américain en Afrique. Or, qui d'autres, si cette hypothèse tenait, auraient pu être visé par un rapprochement pressant avec l'Afrique, si ce n'étaient l'électorat noir?

Tandis que lors de son second mandat, le climat intérieur devenait de plus en plus difficile sous le poids des attaques tant médiatiques que judiciaires ou émanant des néo-conservateurs, le président Clinton avait quoi qu'il en fut d'autres raisons, plus personnelles, d'associer les Afro-américains de manière emphatique à sa politique africaine, au moment même de s'engager personnellement dans le développement de ce projet. Lorsque cette politique eut atteint le moment crucial du voyage historique effectué au printemps 1998 par le président Clinton en Afrique, les attaques à son encontre en étaient également à un point critique.

L'affaire Lewinsky, devenue publique au début de l'année, avait atteint au printemps un pic en terme de pression médiatique et politique. La longue visite en Afrique du président Clinton, que devait suivre une visite en Inde, put d'ailleurs être présentée comme une échappatoire temporaire à la pression ayant cours aux Etats-Unis³¹¹. Du fait du soutien et des amitiés inconditionnelles dont il avait toujours pu disposer auprès de la communauté afroaméricaine et de son propre engagement en faveur des Afro-américains, l'Afrique servit à cette occasion particulière de point de rassemblement et de reconnaissance de la part du président de ce soutien et de cette amitié réciproques, que le contexte particulier de la tourmente médiatique alors en cours ne faisait que souligner. De fait, cette visite officielle en Afrique, qui se voulait un pas historique des Etats-Unis en direction du continent, revêtit également un caractère essentiel dans la reconnaissance portée par le président Clinton à la communauté afro-américaine, et s'inscrivit à ce titre dans une perspective manifeste de politique intérieure. Par cette association à la politique africaine, le président avait de même l'occasion de mettre en avant de manière unique une communauté dont le développement de la condition et de la place dans la société

américaine avait traversé tout son parcours, depuis ses origines dans l'Arkansas. Historique pour les Etats-Unis et l'Afrique, ce rapprochement pouvait également l'être pour les Afro-américains, dans leur association par le pouvoir à ce processus, qui devenait de ce fait également celui de la reconnaissance de la place des Afroaméricains dans la conduite de la politique américaine.

Les stratégies d'implication mises en oeuvre.

Les stratégies d'implication des Afro-américains dans la politique africaine avaient donc à prendre en compte la gestion d'un ensemble de contraintes et d'opportunités spécifiques très différentes, ce qui passait par une même affirmation de la volonté d'associer au rapprochement avec l'Afrique ceux des Américains qui y reconnaissaient à la fois leur continent d'origine, un lien affectif et un référent culturel indéniable. Une nécessité multiforme, certes historique, mais également politique à plus d'un titre, et personnelle pour le président Clinton, inclinait à une implication importante des Afro-américains dans le développement et l'accomplissement du rapprochement avec l'Afrique. Ce choix représentait un enjeu non-négligeable de la gouvernance de la politique africaine : de la gestion de ce paramètre dépendait en effet d'en faire une pierre pour l'édification de la politique poursuivie ou au contraire une pierre jetée à la fois dans le jardin africain et dans celui de la politique intérieure.

Le choix d'impliquer la communauté afro-américaine dans cette politique fut appliqué dès la nomination aux postes consacrés au continent africain, qui fut par-là même la reconnaissance officielle précoce de cette position particulière des Afro-américains et du caractère logique de leur implication sur la question de l'Afrique. En retour de ce geste politique, la communauté afro-américaine apportait de manière favorable et par le biais de son implication préalable, des connexions, des réseaux et des pratiques qui pouvaient être mis à contribution par l'administration pour initier son action. Le sommet Africain-Afro-américain, qui était la structure à la fois la plus récente et la plus dynamique d'un effort afro-américain envers l'Afrique, fut ainsi utilisé pour initier puis pour développer le rapprochement de l'administration Clinton avec l'Afrique. Lors de sa troisième édition de Dakar en 1995, une délégation officielle menée par le Secrétaire au Commerce Ronald Brown participa pour la première fois à ce sommet, qui fut l'une des premières occasions majeures d'affirmer en

Afrique la volonté américaine de développer un partenariat ambitieux avec le continent, non

³¹¹ Les points-presse tenus par les services gouvernementaux lors de ce voyage officiel firent d'ailleurs l'écho de cette hypothèse.

plus dans le simple cadre américain (ce qui avait été le cas de la conférence tenue à la Maison Blanche l'année précédente), mais dans une interface bilatérale de dialogue.

Ce sommet fut également l'occasion de préciser et d'exposer les orientations majeures de cette politique, privilégiant le développement des échanges et du commerce, soit une thématique qui trouvait un accord majeur avec les axes argumentaires ayant procédé de la fondation même du sommet. Au travers de ce dernier, l'administration mit à profit les acquis afro-américains en Afrique en terme de confiance et de compréhension, ainsi que la structure mise en place au préalable pour initier sa démarche, répondant en cela aux sollicitations des organisateurs, ce qui d'un point de vue diplomatique servait l'approche du continent africain par Washington. Que la délégation officielle fut menée par R. Brown acheva de faire la transition, entre l'action de l'activisme afro-américain et l'action officielle des Etats-Unis. Le sommet servit donc de zone initiale de contact, de pont entre les deux espaces (cette image étant par ailleurs le logo du sommet), et pour la politique qui allait ensuite être développée par

Washington envers l'Afrique. A ce titre, le sommet dans son édition de 1995 eut une importance capitale, et resta comme une des étapes ouvrant la voie à toutes les démarches suivantes, ayant finalement abouties au rapprochement entre les Etats-Unis et l'Afrique.

La base d'accord trouvée par les organisations afro-américaines et l'administration Clinton pour œuvrer à un rapprochement avec l'Afrique jouait également un rôle dans l'implication facilitée d'Afro-américains issus du monde économique. La perspective donnée en faveur du développement des relations commerciales à la politique africaine et l'investissement communautaire pouvaient en effet servir d'impulsions conjointes pour une implication préférentielle des Afro-américains du secteur privé en faveur du développement des échanges et des investissements en Afrique. Les acteurs économiques afro-américains étaient en effet des interlocuteurs de premier ordre pour le développement de la perspective tracée par la politique africaine de l'administration Clinton. Cette logique passait par l'investissement nécessaire d'entreprises et d'initiatives américaines en Afrique. Or, si les efforts de l'administration

Clinton se voulaient à l'adresse de tous les investisseurs américains susceptibles d'être intéressés ou convaincus, les Afro-américains pouvaient être potentiellement plus enclins à investir ce nouveau marché et donc à soutenir la logique prônée par le gouvernement, pourvu que leur bagage culturel et politique généralement sensibilisé à la question des rapports avec l'Afrique puisse rencontrer la garantie de leur intérêt économique à s'y investir.

L'aval donné par certains responsables et associations reconnus à la politique développée par l'administration Clinton servait à ce titre autant de caution morale que de dynamique incitative à l'adresse de ces investisseurs, tandis qu'en parallèle la caution gouvernementale apportait la promesse des garanties nécessaires à un investissement en Afrique. Les investisseurs afro-américains pouvaient ainsi trouver à agir dans le sens d'une conscience panafricaine au travers de leur domaine, sans pour autant sacrifier aux nécessités économiques et verser dans une philanthropie désintéressée. Au final, les investisseurs afro-américains participant au développement des relations économiques entre les deux espaces se retrouvaient à la croisée des opportunités réelle de l'opération et de sa dimension morale, soutenue par des aspirations et une sensibilité d'émanation communautaire sur lequel sut jouer l'administration Clinton par une politique de proximité avec la communauté afroaméricaine, ses principaux responsables et ses forces vives.

L'implication des associations afro-américaines et l'agrément de figures phares de la communauté permettait en outre de désamorcer une partie des critiques éventuelles, qu'elles émanent des Afro-américains, mais également d'ailleurs. Cette mise en avant permettait ainsi de mettre la prérogative et la légitimité afro-américaine sur l'Afrique, élaborée et revendiquée depuis plus d'un siècle, entre l'action officielle et les critiques. S'attaquer à cette politique revenait par extension à remettre d'une certaine façon en cause la légitimité de ces soutiens, ce qui était difficile du côté afro-américain, en dehors de critiques sporadiques, à moins de constituer une voix indépendante suffisamment forte pour s'imposer, et pouvoir proposer une alternative réaliste au projet gouvernemental. Même si la politique de l'administration Clinton était loin de correspondre aux attentes et aux idéaux habituellement exprimés par les Afroaméricains sur le sujet, elle demeurait cependant une occasion dont le soutien ne pouvait à l'inverse être raisonnablement refusé par les principales figures de la communauté afroaméricaine, sans provoquer une certaine incompréhension et les mettre dans une position difficilement explicable. Cette implication devenait par-là même le moyen de désamorcer une

des sources potentielles les plus virulentes de la critique de l'action gouvernementale en Afrique.

L'invitation de personnalités afro-américaines potentiellement critiques à accomplir une mission ou un rôle confié par le président s'inscrivait dans le prolongement de cette logique de neutralisation de la critique par l'implication. L'attitude contestataire de Jesse Jackson fut ainsi certainement largement modérée par son statut d'envoyé spécial du président pour la paix et la démocratie, fréquemment renouvelé pour de nouvelles missions en Afrique, et son association aux principales tribunes officielles d'exposition de la politique africaine. Pour les autres, la critique d'une politique ayant le soutien de la communauté afro-américaine constituait le risque d'avoir une attitude politiquement incorrecte, qu'il fallait pouvoir ensuite soit assumer, soit contourner par un argumentaire contraire, dans un contexte sensible sur ce sujet dans la société et les médias américains. En la matière, seul le camp néo-conservateur semblait pouvoir en assurer l'exercice sans trop de préjudice pour leur position préalable ; la politique africaine ne fut cependant pas un domaine où ils exercèrent avec véhémence leur opposition au président Clinton, faisant plutôt preuve d'indifférence ou de modération en la matière.

L'atout constitué par cette implication majeure des Afro-américains joua à plein envers le passage du texte pour la croissance et les opportunités, qui devait entériner et pérenniser le développement des relations américano-africaines. Les renvois et retards successifs à l'adoption de ce texte relevèrent la nécessité de la mobilisation de tous les soutiens pour qu'il puisse être ratifié. Alors que des critiques s'élevaient de plus pour dénoncer le principe de ce texte de loi, et notamment de la part de certains d'entre eux, les responsables afro-américains furent particulièrement sollicités par l'administration Clinton entre 1998 et le début 2000, afin d'obtenir leur appui à la mise en place de cette loi. Si les Afro-américains ne pouvaient à eux seuls faire adopter ce texte, il pouvait en revanche le condamner, dans une illustration critique de leur place et de leur poids au sein des processus politiques et décisionnels américains. Les Afro-américains étaient également les meilleurs avocats de la politique de l'administration Clinton, aux Etats-Unis comme en Afrique. Les représentants afro-américains apportaient la caution de leur engagement passé en faveur des droits civiques et des droits de l'homme pour valider l'approche gouvernementale, dont la perspective commerciale principale était en rupture avec la thématique d'un continent en demande d'aide qui avait jusque là régit à la fois les revendications afro-américaines et la plupart des requêtes africaines. Certaines célébrités

afro-américaines du monde du spectacle, des médias ou du sport étaient également associées au président Clinton et à sa politique. Cet atout bénéficiait des canaux de sympathie que le président pouvait avoir et su développer auprès de la majorité d'entre eux, mais également du vecteur des organisations afro-américaines dont il avait su s'allier l'assentiment, et qui au même titre que pour les acteurs économiques de la communauté, servaient de catalyseur à l'addition facilitée des soutiens chez les Afro-Américains. Cet avantage en terme d'image pour le président put servir la cause particulière du rapprochement avec l'Afrique, en lui apportant la caution médiatique de personnalités qui pour la plupart suscitaient un écho auprès de tous les publics, américain, afro-américain et africain²⁴⁰.

L'implication des Afro-américains dans la politique africaine de l'administration Clinton répondait donc à des éléments de contrainte et d'opportunité sous jacents, qui exploitaient les possibilités apportées par cette association privilégiée. Cette implication possédait cependant une autre ligne de motivation, la politique africaine apparaissant comme une occasion unique et privilégiée de mettre en avant la communauté afro-américaine, dans un des domaines de la politique étrangère dont elle pouvait se sentir concernée. De fait, cet aspect de l'implication afro-américaine dans la politique africaine fut loin d'être un simple retour d'un rôle joué en faveur de son développement, mais se révéla au contraire être une utilisation pleine de la politique africaine au service d'un objectif intérieur, en parallèle de son développement, qui était l'objet central de cette politique. Pensé et effectué comme un tournant dans le développement de la politique africaine, ainsi qu'un moment historique dans les relations entre les Etats-Unis et l'Afrique, le voyage du président Clinton sur le continent africain en 1998 fut également l'occasion pour lui de saluer la réussite des Afro-américains l'accompagnant, tant les représentants du secteur privé, les activistes de la cause afroaméricaine, les élus du Congrès que ceux issus de son administration, et fut à ce titre l'expression emblématique de cette dimension à double sens de l'implication privilégiée des Afro-américains dans la politique africaine.

Le message central développé à l'occasion de cette visite officielle s'adressait à la fois aux populations africaines et aux Afro-américains, et avait de prime abord un objectif de promotion de la politique américaine. Ce message mettait en lumière les origines africaines et la réussite

²⁴⁰ Rosier Hyson Sharolyn, *The Legacy*, Washington, ACA, 2001, 180p., pp. 87-91.

permise par les Etats-Unis à sa population noire, comme un argument en faveur du rapprochement entre les deux espaces, transposant ainsi les opportunités de réussite offertes aux Afro-américaines, dont ceux qui faisaient partie de la délégation officielle étaient les exemples, au bénéfice des Africains, ce par le biais du développement des relations avec les Etats-Unis. Le fait de mettre en avant la communauté afro-américaine et la réussite de certains d'entre eux dans une stratégie envers l'Afrique n'était pas une stratégie neuve dans la politique américaine, puisque à l'époque de la décolonisation, l'administration Eisenhower y avait déjà eu recours pour établir une image positive des Etats-Unis auprès des publics et des responsables africains, devenus des interlocuteurs directs en Afrique²⁴¹. La démarche du président Clinton était cependant plus complexe, car elle fonctionnait certes comme un argument politique en faveur du projet américain, mais était également et à part entière un hommage adressé à la communauté afro-américaine, signifiant là toute la spécificité et la dualité de la démarche entreprise dans l'association des Afro-américains à la politique en Afrique.

Le dernier discours prononcé en Afrique par le président américain, sur l'île de Gorée (Sénégal), d'où partaient les navires effectuant le transport des esclaves africains vers les Amériques, fut une acmé du voyage et de cette ambition double, en étant à la fois un moment particulièrement important pour l'exposition de cette place particulière des Afro-américains dans la politique africaine, et un instant essentiel pour les rapports des Etats-Unis avec leur passé autant que pour leurs relations futures avec l'Afrique. Ce discours du président Clinton avait une importance, une dimension symbolique et solennelle toute particulière, en évoquant le fait que les ancêtres des Afro-américains présents en cette occasion à ses côtés avaient quitté l'Afrique en cet endroit en tant qu'esclaves, que leurs descendants y étaient revenus à l'occasion de ce voyage en tant que leaders des Etats-Unis, et qu'ils constituaient l'héritage de ce continent africain aux Etats-Unis ; tandis que le président américain reconnaissait la fracture de l'esclavage entre l'Afrique et l'Amérique, les Afro-américains qui en étaient les descendants devenaient en même temps vecteurs de réconciliation, de rapprochement et d'espoir, au moment de procéder au développement historique des relations entre les Etats-Unis et l'Afrique :

²⁴¹ Cizel Annick, *op. cit.*

The long journey of African Americans proves that the spirit can never be enslaved. And that long journey is today embodied by the children of Africa who now lead America, in all phases of our common life. Many of them have come here with me on this visit, representing over 30 million Americans that are Africa's great gift to America. ²⁴²

La symbolique mise en place était donc très forte, et la place des Afro-américains y était centrale, dans un processus qui permettait à la fois la reconnaissance de l'esclavage et celle du lien entre Afrique et Afro-américains, qui permettait de témoigner de leur émancipation et de leur réussite, et de les placer comme des interlocuteurs privilégiés pour le développement de nouvelles relations entre les deux espaces, relations désormais saines et tournées vers l'avenir, puisque les Afro-américains faisaient en quelque sorte un voyage-retour mettant un terme à la question encore en suspens de l'esclavage, et permettant d'ouvrir une nouvelle page de l'histoire de cette relation. Ce discours s'adressait donc à part égale aux Africains et aux Afro-américains, dans la reconnaissance des erreurs passées, comme dans la validation du rôle de ces derniers dans la construction de nouvelles relations entre les Etats-Unis et l'Afrique, en tant que dépositaires d'un héritage rassemblant les deux espaces. Il constituait de même un message de reconnaissance -ce dans tous les sens du terme- à l'adresse particulière des Afro-américains, dans un contexte valorisant de politique étrangère, mais aussi à une période difficile pour le président, où ses amitiés afro-américaines apparaissaient comme un rempart face à l'agitation généralisée qui le prenait pour cible. Il apparut donc que le voyage en Afrique fut pour le président Clinton l'opportunité particulière de mettre en exergue ses rapports avec les Afro-américains, au-delà même de la question de l'Afrique, établissant un renversement de la gouvernance de l'un au bénéfice de l'autre, du passage de la place des Afro-américains dans la politique africaine, à une utilisation de l'Afrique comme stratégie en faveur des rapports avec les Afro-Américains. Avec les Afro-américains, l'administration Clinton dut composer dans le cadre de sa politique africaine avec une partie de la population ancrée, tant par l'histoire que par l'évolution de sa culture politique, au continent africain. La gestion nécessaire de ce lien n'en fut pas indexée par la seule contrainte, mais apparut également au président Clinton comme une opportunité d'associer de manière emphatique une communauté, avec laquelle il avait des rapports privilégiés à une politique dont elle se sentait

²⁴² Clinton William, "Remarks by president Clinton at Goree Island", Ile de Gorée, Sénégal, 2 avril 1998.

concernée, ce qui permettait d'instaurer entre les deux domaines un rapport de gouvernance à double sens, chaque élément étant utilisé à l'opportunité de la gestion de l'autre.

La gestion de l'opinion publique américaine qui entra en ligne de compte de la gouvernance de la politique africaine bénéficia de l'inertie manifestée par le grand public vis-à-vis de cette politique et plus généralement de la réalité africaine. A ce titre, l'action de l'administration Clinton visant à soutenir le développement d'une autre appréhension de l'Afrique aux Etats-Unis procéda plus directement d'une volonté accompagnant le reste de son action, que d'une contrainte risquant effectivement de s'y opposer. Basée sur la conscience de l'ignorance et des clichés concernant l'Afrique qui avaient cours concernant les représentations américaines, la démarche entreprise visa à associer la politique menée à la mise en avant à la fois des aspects positifs et de la modernité d'un certain visage de l'Afrique, chacun des éléments servant d'argument et de soutien à l'autre. Cet effort fut inclut dans le discours officiel, de même que dans l'investissement diplomatique des responsables de l'administration, démontrant à ce titre la multiplicité des enjeux contenus dans la démarche engagée, et la variété des objectifs et des publics concernés. La visite du président Clinton en Afrique en 1998 fut à ce titre une occasion particulière pour présenter au public américain les aspects positifs de l'Afrique. Cet objectif fut ainsi clairement exprimé en préalable, participa de la mobilisation des médias à l'occasion de cet événement, et procéda de la mise en place des thématiques exprimées par une grande partie des étapes du voyage du président, le voyage ayant fait se succéder des instantanées illustrant les aspects encourageants de la réalité africaine, souvent mis en relief par l'évocation des difficultés passées. Incluse dans le développement de son action, la volonté de présenter une autre image de l'Afrique, qui était un argumentaire central motivé par la grande partie des nécessités de la gouvernance entreprise, ne connut cependant pas vraiment la mise en œuvre de mesures spécifiques d'importance, hormis une démarche à destination des écoliers américains qui fut mise en place à l'occasion du voyage événementiel du président Clinton. Cet effort spécifique se retrouva plutôt au niveau général de l'exposition de la politique menée et du continent africain par la communication institutionnelle, et à la croisée de nécessités argumentaires élargies à d'autres publics, dont les parlementaires américains étaient les premiers récipiendaires.

La prise en compte de la communauté afro-américaine dans le cadre des rapports avec l'Afrique se fit en revanche dans une configuration tout à fait différente en terme d'enjeux, de contraintes et d'opportunités. La communauté afro-américaine se retrouvait en effet dans une position particulière envers l'espace africain, des liens anciens tissés au fil de l'histoire afroaméricaine au cours des 19^{ème} et 20^{ème} siècles avec le continent. Un lien affectif et identitaire existait bien pour l'Afrique au sein de la communauté, même si ce lien était surtout une construction basée sur un rapport fantasmé qui n'avait que peu de profondeur. En revanche, la longue histoire de l'investissement des Noirs-américains dans la cause africaine plaçait ses responsables dans une position particulière à la lumière du développement des relations américano-africaines. La décision de l'administration Clinton d'associer les Afro-américains à sa politique de manière prononcée procéda de plusieurs motivations. Les contingences de la politique africaine entrèrent en ligne de compte de cette implication, avec la volonté de s'appuyer sur la légitimité et la spécificité afro-américaine pour favoriser le rapprochement entre les deux espaces, mais également court-circuiter les interférences à son action que n'allait pas manquer de produire la tradition radicale et revendicative concernant l'Afrique motivant la plupart des responsables afro-américains. Dans un espace décisionnel restreint, l'exécutif s'investit pour s'assurer du soutien de la communauté et de ses représentants, qui en dépit d'une volonté de développement de la politique américaine en Afrique, ne manquèrent en effet pas de voir s'élever les voix contestant l'approche choisie. Les rapports particuliers du président Clinton à la communauté afro-américaine fut cependant l'élément fondamental de l'association particulière de ces derniers à sa politique en Afrique, qui poursuivit dans le domaine de la politique étrangère la concernant le plus le développement de rapports privilégié entre l'exécutif et la communauté, et dont le voyage en Afrique célébra en quelque sorte la reconnaissance. L'implication afro-américaine dans la politique africaine fut en conséquence une donnée observable de sa gouvernance, dont l'importance procéda tant des logiques de la politique que de celles concernant le traitement de la communauté.

Si l'implication afro-américaine revêtit une importance et marqua la politique africaine développée, c'est en revanche à toute une autre échelle que se situèrent les enjeux de l'administration Clinton concernant ses relations avec le Congrès dans le processus de développement de sa politique africaine. Au Congrès se jouèrent en effet les conditions et les possibilités même de réalisation de la politique en Afrique. Le siège du pouvoir législatif

américain fut d'ailleurs l'endroit où se manifesta l'expression la plus problématique de l'opposition afro-américaine à sa politique, au moment de l'examen du projet de loi sur les relations commerciales avec l'Afrique. Dans le contexte d'une opposition frontale, ouverte et parfois paroxystique entre l'exécutif et le législatif américain, le Congrès, passage obligé de la matérialisation de la politique étrangère américaine, fut ainsi au centre de la gouvernance de sa politique africaine par l'administration Clinton. Apparaissant en préalable comme un obstacle majeur à ce projet, le Congrès fut pourtant le centre névralgique nécessaire de cette politique africaine, à l'origine comme à la conclusion de son processus de développement, et au sein duquel la politique africaine vit se développer les éléments centraux de son identité.

Chapitre 7 : Le Congrès, au cœur du développement de la politique africaine.

Pour faire aboutir la politique étrangère qu'il choisit de mettre en œuvre, l'exécutif américain se doit de travailler de manière étroite et conjointe avec le Congrès, et de composer avec les prérogatives de celui-ci en la matière. Le Congrès est de fait le lieu central où se joue l'acceptation des orientations, des modalités et des moyens d'action de la politique étrangère des Etats-Unis, à l'issue d'un jeu d'interactions continu entre le corps législatif et l'administration. La marge de manœuvre de cette dernière est ainsi fortement liée aux contraintes constituées par le contrôle et la validation de sa volonté et de son action par les divers rouages constitués par les pouvoirs du Congrès, qui sont particulièrement importants en la matière. Les circuits par lesquels doit passer chaque aspect d'un projet peuvent dès lors constituer une contrainte lourde en terme de procédure, pouvant peser sur les objectifs poursuivis, et ce particulièrement dans la perspective du temps limité situé entre chaque échéance électorale. L'élément central du niveau de contrainte réside dans l'adhésion ou au contraire l'opposition que le président trouve face à lui et à sa politique au sein du Capitole. L'enjeu de gouvernance pour l'exécutif vis-à-vis du Congrès en matière de politique étrangère concerne cependant l'adhésion que peut trouver chacun de ses aspects (orientation, budget, calendrier...) auprès des Représentants et Sénateurs, avec pour objectif de rallier les majorités nécessaires à une forme de concrétisation.

Concernant sa politique en Afrique, la problématique principale de l'administration Clinton face au Congrès résidait dans sa capacité à faire accepter les orientations et les motivations d'un projet inédit, au sujet d'un continent jusque là largement ignoré, voir dénigré par la politique américaine, et dont l'image négative représentait un obstacle supplémentaire auprès d'élus à priori peu motivés par cette question. Cet enjeu central dans la gouvernance du projet devait de plus composer avec une configuration difficile pour les rapports entre l'administration et le Congrès : La présidence Clinton dut ainsi s'employer à convaincre un corps législatif dont les pouvoirs étaient redevenus plus étendus dans la pratique à l'issue de la Guerre Froide, tandis que s'émoussait l'intérêt de nombre d'élus pour la politique extérieure, dans un contexte aux enjeux idéologiques et stratégiques d'une autre nature. Plus important encore, le Congrès devint le théâtre d'une virulente opposition au président et à sa politique, sur l'initiative d'une majorité républicaine menée par sa frange néo-conservatrice. Sous pression de façon générale en terme de marge de manœuvre décisionnelle et budgétaire, le président Clinton dut s'assurer sur le dossier Afrique de pouvoir obtenir les soutiens permettant d'engager une politique effective envers le continent qui fut à la mesure des ambitions affichées. Ce défi nécessitait de dépasser le stade des objectifs divergents et des idéaux de toute nature, tant dans le camp républicain que démocrate, en soutenant une action de nature pragmatique à même de convaincre une majorité d'élus que l'intérêt national résidait dans le développement d'une politique africaine, et que les différents aspects qui la constituaient étaient justifiés et légitimes, notamment en terme de coûts. La tâche était d'autant plus cruciale que la politique poursuivie s'articulait autour d'un projet de loi visant à développer les relations commerciales entre les Etats-Unis et l'espace africain, qui était la pierre angulaire de l'engagement de la présidence Clinton dans ce dossier,

mais qui ne pouvait également voir le jour qu'au sein d'un engagement plus large posant les jalons de l'implication américaine dans d'autres domaines tels que la sécurité, la santé ou le développement.

L'administration Clinton eut donc à convaincre du bien fondé et de l'intérêt de son projet dans le camp républicain, ce qu'un projet de libre-échange profitable à l'économie américaine était en capacité de faire, en dépit des oppositions partisans. Mais elle dut également s'employer à assurer ses soutiens dans le camp démocrate, dont les élus plus libéraux, et notamment les élus afro-américains, pouvaient contester la nature du projet présenté, en lui reprochant de s'éloigner d'ambitions et de motivations plus idéalistes. Certains élus pouvaient en outre s'opposer au projet au titre d'autres motivations, et notamment à celui des conséquences potentielles sur les économies locales du projet de développement des échanges avec l'Afrique, dans un contexte de mondialisation où les effets négatifs de ce type de logiques s'étaient déjà fait ressentir sur l'emploi et la vie quotidienne des Américains. Les contraintes imposées par le Congrès à l'exécutif donnèrent un cadre particulièrement restrictif où devait être réalisé cet objectif. Si le premier motif en fut une opposition politique et idéologique exacerbée, les contraintes pouvant être opposées et imposées à l'exécutif par le corps législatif au titre de ses pouvoirs constitutionnels, qui connurent une nouvelle vigueur lors de la même période, semblèrent également participer d'un renforcement de la position du parlement face à l'exécutif. Cette convergence de contraintes constituait un défi central de gouvernance, mettant en jeu la capacité de l'administration Clinton à pouvoir mener à bien un projet et ses orientations au travers de leur passage nécessaire par le filtre du Congrès. Exposer, convaincre et composer avec les obstacles furent par conséquent des nécessités effectives face au Congrès dans la gestion de la politique africaine, avec pour effet de fortement influencer sur le formatage de cette dernière. Ces contraintes pouvaient concerner directement la politique africaine, comme s'imposer à elle par le contrecoup de l'exercice de prérogatives, et l'opposition exercée sur un plan plus général par le législatif sur l'exécutif américain. L'administration Clinton dut donc progresser en terrain difficile, en tenant compte des contraintes émanant des deux assemblées législatives, en premier lieu en terme de budget, mais également au niveau de la marge de manœuvre pour conduire et donner la forme désirée à sa politique. Cet aspect de la gouvernance appliquée fut d'autant plus crucial que la politique africaine développée s'articulait autour de l'axe central d'un projet de loi encadrant le développement des relations commerciales entre les Etats-Unis et l'aire africaine, qui devait émerger, progresser, évoluer et finalement se concrétiser entre les murs du Congrès.

L'adoption de sa mesure fondatrice, la loi sur la croissance et les opportunités avec l'Afrique, fut à ce titre au cœur des préoccupations de l'administration, comme elle était au cœur de la volonté de fonder une politique durable. Elle fut de fait au centre des efforts pour convaincre le Congrès de permettre l'existence et la pérennisation de la politique américaine en Afrique.

1. Le cadre et le contexte de développement de la politique africaine au Congrès.

Le développement d'une politique africaine de la part des Etats-Unis se devait de passer de manière essentielle par les multiples unités du Congrès ayant un rôle décisionnel à jouer en la

matière. A l'instar de la plupart des politiques ayant une certaine importance et dessinant un champ thématique étendu, le sujet faisait en effet intervenir de nombreuses composantes de l'organigramme du corps législatif. Le Congrès fut ainsi sollicité sur le sujet, tant au niveau de ses deux assemblées qu'à celui des Commissions et Sous-commissions de la Chambre des Représentants et du Sénat, là où se prépare et se décide une grande partie de la politique américaine. Le pouvoir décisionnel des élus s'appliqua de manière continue sur le développement du projet, intervenant et influant sur chacun de ses aspects, tant sur le personnel et les services de l'administration concernés par son élaboration, que sur la forme que devait prendre cette politique, ses composantes et les moyens qui lui seraient attribués, et l'élaboration du cadre dans lequel allait s'insérer l'action des Etats-Unis et les relations entre les deux espaces. De fait, les unités de travail du corps législatif où se décidèrent les paramètres de la politique africaine constituèrent à la fois sa véritable matrice et un des principaux cadres contraignant pour son développement, limitant notamment la marge de manœuvre octroyée à la volonté et aux objectifs que poursuivait l'administration Clinton par l'application du fonctionnement et des prérogatives décisionnelles du Congrès.

Cette contrainte institutionnelle était une composante normale du processus de développement de la politique américaine, et dessinait les contours de l'appareil législatif concerné par la politique africaine. Celle-ci trouva cependant dans le Congrès qui fut contemporain de sa mise en place un ensemble de facteurs contraignants spécifiques, qui indexèrent son développement et les modalités selon lesquelles elle put se matérialiser. Ce cadre contextuel particulier résulta de la convergence d'un faisceau d'évolutions du corps législatif qui se rejoignirent lors de la décennie 1990. Il eut des conséquences importantes sur l'évaluation et le traitement de la politique extérieure, rendant notamment plus difficile l'acceptation des orientations souhaitées par l'exécutif en place. Cette configuration reposa sur une dynamique conjuguant à la fois un exercice plus prononcé des pouvoirs du Congrès en matière de politique étrangère et, paradoxalement, la relativisation concomitante de cette dernière dans l'ordre des priorités de nombreux élus. Ces deux éléments furent mis en exergue dans ses effets par un troisième paramètre, qui fut l'opposition, voir la défiance affirmée à l'égard du président et de sa politique, par une majorité républicaine marquée par un esprit de lutte partisane et idéologique. Les résistances opposées à ce que proposait l'exécutif en matière de politique extérieure s'appuyèrent ainsi sur un usage plus prégnant par le Congrès de ses prérogatives légales en

matière de politique étrangère, un usage qui avait été plus souple et modéré lors des décennies précédentes.

Le Congrès dans les années 1990 : Entre reprise en main, opposition et désintérêt, un élément de contrainte majeur pour la politique étrangère de l'administration Clinton.

Les années 1990 signifièrent pour le Congrès une forme d'aboutissement de la reprise en main de ses pouvoirs en matière de politique étrangère. Ce mouvement avait été amorcé à la fin des années 1960, mais trouva une dimension nouvelle dans le contexte de l'après-Guerre Froide et plus précisément de la présidence Clinton. Cette période vit en effet s'effectuer une certaine inflexion de la « présidence impériale » en matière de politique étrangère, avant que les événements du 11 septembre 2001 aient débouché sur le retour d'une forme de consensus des élus et un leadership présidentiel réaffirmé²⁴³. La situation constatée dans les années 1990 procéda donc tant des évolutions historiques récentes du cadre géopolitique, qui lui donnèrent une impulsion supplémentaire, que de celles, plus longue, des rapports de l'appareil législatif américain avec l'exécutif depuis trois décennies. Dans la séparation des pouvoirs telle que prévue par la constitution américaine, le Congrès possédait à l'origine des compétences étendues en matière de politique extérieure, lui donnant en théorie une primauté décisionnelle sur le sujet³¹⁶. Les nécessités induites par la Seconde Guerre Mondiale puis la Guerre Froide et le rôle endossé par les Etats-Unis sur la scène internationale avaient eu pour effet de faire glisser une grande partie du pouvoir décisionnel entre les mains du président et de son administration. Cette évolution s'était effectuée dans un esprit de réactivité et d'efficacité visant à répondre à des situations qui étaient en tête dans l'ordre des priorités américaines, le Congrès s'inscrivant pour l'essentiel dans une position de consensus bipartisan, soutenant les prises de décision de l'exécutif au nom de l'intérêt national. Le mouvement avait ainsi conduit à une certaine toute-puissance de la fonction présidentielle en la matière. Celle-ci n'avait commencé à s'infléchir qu'à la fin des années 1960 avec la Guerre du Vietnam, dont l'escalade suivie par le président

²⁴³ Melandri Pierre, « Temps de guerre, temps de la présidence ? », Lacorne Denis, Vaïsse Justin (dir.), *La présidence Impériale. De Franklin D. Roosevelt à G. W. Bush*, Paris, Odile Jacob, 2007, 224 p., pp. 29-56, p.48.

³¹⁶ Balthazar Louis, David Charles-Philippe, Vaïsse Justin, *op. cit.*, p. 146.

Johnson et certains de ses conseillers avait fini par démontrer les conséquences que pouvait avoir une logique décisionnelle où les pouvoirs de l'exécutif s'affranchissaient du contrôle revenant initialement aux élus du Congrès. Les doutes et la division croissante de l'opinion publique sur le sujet soutinrent alors le développement d'un travail contradictoire de l'optique présidentielle au Congrès. Ce travail se fit particulièrement au Sénat, dans la Commission aux Affaires Etrangères dirigée par le sénateur de l'Arkansas J. W. Fulbright -dans laquelle travailla d'ailleurs W. Clinton²⁴⁴.

Cette contestation de la puissance présidentielle s'affirma au début de la décennie 1970, lorsque le Congrès décida de remettre en question certains des pouvoirs de l'exécutif par le biais d'une nouvelle législation²⁴⁵. C'est ainsi que fut adopté en 1973 le War Power Act, afin d'éviter en situation de conflit les dérives constatées au Vietnam de la part de l'exécutif. Mais la réaction du Congrès s'effectua également en matière budgétaire, touchant là les moyens à la disposition du président pour mettre en œuvre ses orientations en matière de politique étrangère. Jusqu'alors, le corps législatif ne disposait pas d'outils de contrôle et d'encadrement des dépenses effectuées au titre des postes budgétaires votés pour une année fiscale. En conséquence, le président pouvait détourner les sommes allouées de leurs buts initiaux, afin de financer d'autres objectifs de sa politique. S'il ne fut pas le seul à exercer ces pratiques, le président Nixon les poussa néanmoins à leurs limites, dans une période où le Congrès entendait reprendre la main sur ses prérogatives. Les sommes détournées atteignirent en effet lors de son mandat un volume record, et furent notamment utilisées pour financer des initiatives auxquelles les élus s'étaient pourtant clairement opposés. La réaction du Congrès déboucha en 1974 sur l'adoption du Congressional Budget and Impoundment Control Act, qui dotait les deux chambres d'outils de contrôle et de validation des dépenses que pouvait effectuer l'exécutif avec la création des Commissions dédiées au Budget, redonnant de manière déterminante la main aux élus en la matière²⁴⁶. Cette évolution eut naturellement un impact sur la balance des pouvoirs en matière de politique étrangère entre le corps législatif et l'exécutif, en privant celui-ci de l'importante marge de manœuvre fournie par des moyens détournés de financer certaines initiatives non prévues par le budget voté en amont, et donc non-avalisées par les élus. Cet

²⁴⁴ Clinton Bill, *Ma Vie*, op. cit., pp. 103-117.

²⁴⁵ Michelot Vincent, « Présidence et Congrès : Equilibre et déséquilibre des pouvoirs » Lacorne Denis, Vaïsse Justin (dir.), *La présidence Impériale. De Franklin D. Roosevelt à G. W. Bush*, Paris, Odile Jacob, 2007, 224 p., pp. 111-124, pp.115-116.

²⁴⁶ US Senate Budget Committee, < <http://budget.senate.gov/democratic/index.cfm/committee-history> >

épisode confirma également au corps législatif la nécessité de réaffirmer son empreinte sur la conduite de la politique américaine, après les dérives décisionnelles qui avaient eut lieu depuis les années 1960. Le président avait certes ensuite continué à avoir une grande marge de manœuvre quant à la formulation et la conduite de la politique étrangère, égard aux pouvoirs que lui confère sa fonction (notamment en situation de crise), et à la large marge de manœuvre acquise précédemment, qui n'avait été que partiellement remise en question. Cependant, une reprise en main conséquente de ses pouvoirs par le Congrès en matière de politique étrangère se fit également en parallèle, dans une progression croissante jusque dans les années 1990, où le phénomène franchit alors une nouvelle étape.

Cette tendance se fit à la faveur d'une volonté accrue de contrôle de la part des élus, mais également du fait de l'évolution du Congrès dans le sens d'une partition idéologique de plus en plus marquée, qui devait remettre en question les possibilités de soutien unanime aux politiques menées²⁴⁷. Lors des décennies 1970 puis 1980, la politique des présidents Nixon et Reagan avait d'ailleurs entraîné un renforcement de l'action de la part du pouvoir législatif à majorité démocrate. Un des effets en fut de réaffirmer l'influence et l'action du Congrès au sujet de la politique étrangère américaine, même si la logique sous-jacente de la Guerre Froide modérait dans les faits la marge de manœuvre des désaccords sur les sujets essentiels. La fin de la logique d'affrontement des deux blocs et le nouveau contexte international émergent avec les années 1990 permirent au Congrès de franchir une étape dans ce processus, et de remettre en question de manière plus appuyée la justification de la primauté décisionnelle qu'avaient pris le président et ses conseillers durant la Guerre Froide. Cette reprise de la main s'effectua de manière concomitante avec une évolution contextuelle, générationnelle et idéologique importante du Congrès. C'est alors que se posa la question de la place prise au fil des décennies par la politique étrangère dans l'ordre des priorités des Etats-Unis. La détente consécutive à la fin de la Guerre Froide put en effet minorer la nécessité d'un engagement aussi important que précédemment de la part des Etats-Unis sur la scène internationale, tandis que les Américains, débarrassés de l'épouvantail soviétique, étaient préoccupés en priorité par des problèmes intérieurs, et notamment l'état de l'économie. Ce fut donc au travers d'une remise en question de l'importance de la politique extérieure que s'effectua en partie le renforcement du rôle des

²⁴⁷ Balthazar Louis, David Charles-Philippe, Vaïsse Justin, *op. cit.*, pp. 279-280.

élus dans ce domaine, pour se concentrer sur les priorités locales et nationales aux détriments de la politique étrangère²⁴⁸.

Cette évolution fut elle-même inhérente à certaines modifications sociologiques notables que connut alors le corps législatif, et qui eurent une influence sur la considération et l'investissement des élus en matière de politique étrangère. Le Congrès se renouvela largement lors de la décennie 1990, faisant disparaître une partie d'une génération sensibilisée à l'importance des affaires étrangères pour y avoir été confrontés directement, par le biais de la Seconde Guerre Mondiale, de la guerre de Corée ou du service militaire à l'étranger, et pour avoir été concernés par le contexte omniprésent de la Guerre Froide²⁴⁹. La nouvelle génération d'élus se recentra plutôt sur les questions intérieures et les priorités locales imposées par les électeurs de leurs circonscriptions. L'éloignement des élus des enjeux de la politique étrangère et les réticences à voir les Etats-Unis s'y investir de manière importante (que ce fut financièrement, militairement ou politiquement), furent en effet liés à la volonté transversale à la plupart d'entre eux d'être en phase avec leurs électeurs, en se recentrant sur les questions locales qui dominaient les débats et les préoccupations, sans laisser de place à une menace extérieure jugée désormais insuffisante²⁵⁰. Il se produisit de fait une évolution de l'exercice des pouvoirs des parlementaires sur le sujet. L'âge des présidents des commissions relatives aux affaires étrangères atteignit ainsi une moyenne élevée, ce qui fut entre autres un des signes de la désaffection d'une partie des élus plus jeunes pour ces problématiques³²⁴.

Si le désintérêt ou l'opposition avec la politique étrangère formulée par l'administration purent avoir des motivations idéologiques ou politiques intrinsèques, ils n'en furent pas moins également motivés par des visées politiciennes et électorales de plus en plus prégnantes, qui eurent tendance à individualiser d'autant la démarche et les motivations de chaque élu. Depuis les années 1970, un mouvement de diffusion du pouvoir s'était engagé au sein du Congrès, qui avait modifié les rapports entre l'exécutif et les élus. Là où auparavant l'administration pouvait négocier avec quelques présidents de commission sa politique, avec une grande probabilité de voir le vote des autres élus suivre en cas d'accord, il fallait désormais composer avec un processus d'individualisation croissant des votes, multipliant de fait les interlocuteurs, les

²⁴⁸ *Ibid.*, pp. 270-273.

²⁴⁹ Borde Constance, Malovany-Chevallier Sheila (dir.), *Focus on American Democracy*, Paris, Presses de Sciences Po, 1996, 178 p., p. 21.

²⁵⁰ Balthazar Louis, David Charles-Philippe, Vaïsse Justin, *op. cit.*, p. 271. ³²⁴*Ibid.*

nécessités de négociations, et donc les oppositions potentielles. Le pouvoir de chaque Représentant ou Sénateur augmentant, l'obtention de sa voix est ainsi devenue de plus en plus un enjeu soumis aux considérations les plus diverses, ce qui rendit les négociations plus complexes, et les possibilités d'accords plus lentes et difficiles²⁵¹. Cette tendance s'accroissait avec la fin de la Guerre Froide, faisant tomber les obligations d'une certaine unité idéologique du Congrès comme de chacun des camps. La politique étrangère fut dès lors plus qu'auparavant soumise au poids des impératifs électoraux et des préoccupations locales -et ce d'autant plus qu'elle faisait l'objet d'un certain désintérêt-, opérant un morcellement accru des élus sur chacune des orientations³²⁶. Le pouvoir exécutif devait donc convaincre, non plus un corps législatif lié par une forme de consensus, une majorité ou même son camp, mais de plus en plus chacun des élus, avec ses motivations locales et ses requêtes spécifiques, pour s'assurer de son soutien sur des questions liées à la mise en œuvre de la politique étrangère. Cette dernière put alors être un objet de négociation en échange de considérations de toute autre nature ; les questions internationales pouvaient donc être directement soumises aux préoccupations des électeurs et des circonscriptions des élus.

Si la donnée générationnelle, le renforcement du poids des enjeux intérieurs et locaux et le morcellement du pouvoir au sein du corps législatif devaient rendre plus difficile la tâche de l'exécutif en matière de politique étrangère, la vague néo-conservatrice qui domina le Congrès lors de cette période fut l'élément central s'opposant à la réalisation des orientations proposées par la présidence Clinton. Les néo-conservateurs allaient en effet, d'un point de vue idéologique cette fois, dans le sens d'un certain désengagement des Etats-Unis à l'extérieur et de la focalisation sur les questions intérieures, dans une posture hostile aux dépenses fédérales. Suite aux élections de mi-mandat de 1994, le Congrès devint à majorité républicaine dans les deux chambres, après une longue domination démocrate.

L'homogénéisation idéologique des partis atteignait à ce moment là un seuil maximal, au terme d'un processus engagé depuis la fin des années soixante, qui avait vu libéraux et conservateurs se ranger de plus en plus de part et d'autre de la séparation républicains-démocrates, chaque tendance ayant en outre suivie une évolution de plus en plus tranchée et radicalisée autour de ses positions respectives. Le président Clinton avait voulu se positionner différemment de cet antagonisme marqué, en opérant un glissement au centre qui pouvait laisser entrevoir la

²⁵¹ *Ibid.* , p. 275.

possibilité d'un certain consensus autour de certains aspects de sa politique. C'est néanmoins à une virulente opposition qu'il fut confronté, son positionnement modéré sur l'échiquier politique américain ne faisant qu'accroître l'hostilité manifestée à son égard par le camp adverse. Avec à leurs têtes Newton Gingrich à la Chambre des Représentants, Robert Dole au Sénat ou encore Jesse Helms à la puissante Commission des Affaires Etrangères du même Sénat, la politique étrangère se retrouva en première ligne de mire d'une opposition radicale et partisane. Les objectifs néo-conservateurs visaient à la fois à minorer l'engagement extérieur des Etats-Unis, à imposer leur vision dans ce domaine, et à court-circuiter une partie des orientations proposées par l'exécutif.

Entre convictions idéologiques, motivations politiques et opposition spécifique au président, ce positionnement se caractérisa par une fermeté décisionnelle qui se servit de l'ensemble des ressources mises à sa disposition par les pouvoirs du Congrès pour peser de tout son poids sur la politique américaine. Menant une guerre d'opposition à W. Clinton et à sa politique, les républicains trouvèrent dans la politique étrangère une pierre d'achoppement à cet effet, leurs divergences pour les questions extérieures, en dehors d'une certaine approche et de certains sujets stratégiques (défense, prolifération nucléaire, lutte contre les trafics...mais également politique de libre-échange), faisant de l'action extérieure un objet privilégié de critique et de restriction budgétaire. Dans un rapport particulier à la politique étrangère qui voyait son intérêt mis au second plan d'objectifs politiques ou électoralistes, des dynamiques spécifiques de nature politicienne et idéologique motivaient également les prise de décision de certains des élus, complexifiant d'autant le jeu des contraintes avec lesquelles devait composer l'administration Clinton. Le projet porté par Newton Gingrich exprima sur le plan intérieur la volonté de remettre en question l'action de l'Etat fédéral telle qu'elle avait été développée depuis la présidence de F. Roosevelt. Les souhaits pour la politique extérieure suivaient une même volonté de voir s'inverser un mouvement engagé depuis un demi-siècle par les Etats-Unis, dans un rôle croissant sur la scène internationale, pour se concentrer sur les prérogatives de défense et les stricts intérêts stratégiques nationaux. La configuration d'un rôle extérieur élargi des Etats-Unis fut ainsi sans cesse remise en question, les dossiers non-prioritaires pour les intérêts américains directs largement ignorés, et les dépenses en matière d'aide au développement soumises aux coupes budgétaires les plus drastiques.

³²⁶ *Ibid.*, p. 274.

Le désintérêt pour la politique extérieure au Congrès, recoupant les évolutions générationnelle, politiciennes et idéologique des élus, se concrétisa notamment au niveau des Commissions et Sous-commissions relatives aux affaires étrangères. Ces commissions, qui sont le centre névralgique effectif du développement et du suivi des dossiers au Congrès, souffrirent alors de ce désengagement au profit des affaires domestiques, où se situaient les préoccupations majeures des Américains. Une mesure éloquente vint matérialiser cet état de fait : Le nombre de commissions majeures auxquelles les Représentants pouvaient siéger étant limité à deux, le Speaker de la Chambre des Représentants Newton Gingrich prit la décision de déclasser celle des Affaires Internationales en 1994, faute de volontaires acceptant de s’y consacrer aux dépens d’une présence dans une autre commission majeure. Ce geste avait une dimension idéologique et symbolique forte, et marquait l’ordre des priorités des néoconservateurs ; mais elle était également significative d’un état d’esprit nouveau siégeant alors au Capitole²⁵². Une certaine relativisation de la politique étrangère pouvait être partagée par la nouvelle génération dans les rangs démocrates comme républicains. Ce fut en revanche dans la majorité républicaine que se retrouvèrent plus clairement les motifs d’une opposition à une politique extérieure importante, et à celle proposée par le président. Des élus conservateurs, notamment modérés, purent certes soutenir certaines mesures, sur des sujets et des orientations en accord avec leurs convictions. Ce fut le cas en matière de sécurité (sur des sujets comme le renseignement ou la lutte contre les régimes iranien et irakien) ou encore pour le développement d’accords de libre-échange, qui prolongeaient une politique initiée sous les administrations Reagan et Bush. Ils étaient en revanche en majorité radicalement opposés à certains domaines spécifiques, tels que l’aide au développement ou le financement des institutions internationales et des opérations qu’elles organisaient, ce qui put mettre des entraves sérieuses aux orientations que l’exécutif désirait donner à son action. En outre, une partie des élus républicains soutenait une position directement hostile à la perspective même de la politique extérieure américaine, avec en corollaire le soutien à une position de replis de la part des Etats-Unis. Le spectre du désintérêt, de la relativisation ou de l’opposition à la politique étrangère des Etats-Unis parmi les élus au Congrès recouvrait donc des dimensions différentes, qui étaient d’ailleurs la plupart du temps juxtaposées chez les mêmes personnes.

²⁵² *Ibid.*, p. 272.

Ces différentes tendances trouvaient à s'incarner, plus que dans un abandon des fonctions attenantes, dans un exercice au contraire accru des pouvoirs législatifs relatifs à la politique étrangère, notamment à des fins stratégiques, parfois éloignées des enjeux concernés. Ces pouvoirs étant importants en terme de prérogatives légales théoriques, leur exercice plénier représentait pour les parlementaires un moyen d'imposer leurs vues en la matière vis à vis de l'exécutif et de sa politique, constituant pour l'administration Clinton un élément contraignant de gouvernance de premier ordre.

Les lieux de pouvoir du Congrès concernant la politique africaine.

Au niveau de son organisation, le Congrès se compose de deux assemblées, la Chambre des Représentants, dont les membres sont élus pour deux ans, et le Sénat, dont les membres sont élus pour six ans, l'assemblée étant renouvelable par tiers tous les deux ans. Le sénat compte deux représentants pour chaque Etat, et réunit donc cent membres (plus le vice-président américain, membre de droit et président de l'assemblée), tandis que la représentation des Etats à la Chambre des Représentants est fonction de leur population, avec au moins un Représentant pour les Etats les moins peuplés (comme le Montana), pour un total de quatre cent trente cinq sièges. Ces assemblées sont les scènes principales du Congrès, l'endroit où se finalisent les projets à travers le vote du budget et des lois, et où ont lieu les grands événements et certaines interventions politiques majeures (auditions, discours), tant des membres des deux chambres que de l'extérieur, au premier titre desquels le président des Etats-Unis. Les pouvoirs majeurs des assemblées s'exercent autour de trois fonctions : Elles décident d'une part de donner ou non l'autorisation à l'exécutif d'agir en matière de politique extérieure, et selon quelles modalités, même si le président a également une marge de manœuvre dans des situations nécessitant une réaction rapide, si elles ne se prolongent pas dans le temps. Les assemblées votent annuellement le budget, qui détermine les moyens sur lesquels pourra compter l'administration pour le développement de sa politique lors de

l'année fiscale à venir. Elles assurent enfin les discussions finales, les amendements et le vote des textes de loi. Le Sénat a en outre le pouvoir de ratification des traités, levier essentiel de la politique étrangère qui n'a cependant pas concerné directement la politique menée en Afrique. Les assemblées peuvent également voter des résolutions non-contraignantes, indiquant à l'exécutif leur volonté et leurs préoccupations, dans une forme de communication officielle

intervenant lorsque le président et son administration ne répondent pas aux requêtes des élus, et dont la gestion est une composante essentielle des rapports entretenus entre l'exécutif et le Congrès²⁵³.

Si l'exécutif peut définir certaines des orientations et des objectifs de la politique étrangère américaine, le Congrès garde en revanche l'initiative législative en la matière, selon la séparation des pouvoirs en vigueur. La proposition d'une loi, fut-elle l'expression de la politique du président et de son administration, doit en effet émaner d'un élu du Congrès, qui peut alors servir de passeur entre l'administration et le corps législatif. C'est le rôle que le Représentant démocrate James Mc Dermott a accompli au sujet de l'Afrique, en faisant en 1996 la proposition de loi initiale qui sert ensuite de base de développement à l'élément central et fondamental de la politique menée par l'administration Clinton²⁵⁴. Un projet de loi lancé dans le circuit du Congrès connaît alors un long et difficile parcours, qui le voit effectuer des allers-retours entre les Commissions et Sous-commissions chargées de son examen et de son éventuel développement, et le passage devant la Chambre des Représentants, puis le Sénat, où il est soumis à la discussion et au vote des élus. Dans un contexte difficile d'opposition partisane, une loi pour le développement du commerce entre les Etats-Unis et l'Afrique ne put ainsi connaître sa promulgation qu'en mai 2000, soit après quatre ans de travail et un long parcours parsemé tour à tour d'échecs, de blocages et d'avancées³³⁰. Les difficultés que rencontre un projet de loi sont en effet fonction de son accueil par les élus et du rapport de force existant entre l'exécutif et le corps législatif. Si le projet peut être critiqué et ralenti pour lui-même, il s'insère également dans un contexte plus large où se jouent les luttes d'influences et les interactions concernant des enjeux différents.

Dans un contexte d'opposition, la fonction de président à la Chambre des représentants (Speaker) revêt également un rôle déterminant, qui conditionna une grande partie des capacités de développement de la politique américaine. Cette fonction revient au chef du parti majoritaire à l'assemblée, et ce fut Newton Gingrich qui tint ce rôle à partir de novembre 1994. Fervent opposant au président Clinton, Il eut de par ses fonctions le contrôle sur le calendrier des débats et la décision sur les discussions et les amendements des textes présentés en

²⁵³ *Ibid.*, pp. 262 et 264.

²⁵⁴ "“Father” of AGOA Comments on Its Success at Mauritius Forum", USIA, janvier 2003, < <http://usinfo.state.gov/regional/af/trade/a3011504.htm> > ³³⁰ Troisième partie du présent chapitre.

assemblée, pouvant ainsi imposer la stratégie de son camp sur le travail de la Chambre. Il eut également une influence déterminante sur la nomination des membres des Commissions et Sous-commissions de la Chambre des Représentants, organisant de fait le rapport de force entre les élus et l'exécutif autour de la politique développée²⁵⁵.

Si le rôle des assemblées est important, la majeure partie du travail des Représentants et des Sénateurs se passe en effet dans les Commissions (Committees) et Sous-commissions (Subcommittees) qui leur sont rattachées. Celles-ci concentrent l'essentiel du travail des élus, et traitent au sein de chacune des chambres les différents aspects de la politique américaine. Le volume du travail législatif est ainsi divisé dans chacune des deux assemblées en une vingtaine de Commissions permanentes qui recouvrent le spectre de l'action publique fédérale, à travers de grands domaines thématiques d'action auxquelles s'ajoutent les Commissions dédiées à ce qui relève de la levée des fonds fédéraux à la Chambre (Committee on Ways and Means), et du budget (Committee on Budget) et des attributions financières (Committee on Appropriations) pour les deux assemblées. Des commissions spéciales complètent l'organigramme de répartition des domaines d'action et de compétence des élus du Congrès. En outre, certaines Commissions sont communes aux deux assemblées (Joint Committees), et rassemblent en leur sein Représentants et Sénateurs²⁵⁶. Les Commissions se subdivisent en Sous-commissions dédiées à différents aspects spécifiques des domaines concernés, et ont pour la plupart leur équivalent dans l'autre assemblée, même si les intitulés et le découpage thématique peuvent différer ; l'énergie et le commerce sont ainsi inscrites dans la même structure au sein de la Chambre, tandis que ces domaines sont traités dans des Commissions différentes au Sénat.

L'histoire des Commissions et Sous-commissions du Congrès reflète les évolutions des Etats-Unis et du monde, et celles de l'adaptation en conséquence de la politique américaine. Si les grandes Commissions sont solidement implantées dans le schéma organisationnel du travail des parlementaires, les autres peuvent connaître des réorganisations répondant aux besoins de l'évolution contextuelle. Il en est de même pour l'existence et l'ordonnancement des Souscommissions, qui ont une capacité de mutation accrue ; si certaines sont anciennes et bien implantées dans le paysage législatif, elles peuvent néanmoins connaître des modifications

²⁵⁵ Balthazar Louis, David Charles-Philippe, Vaïsse Justin, *op. cit.*, p. 280.

²⁵⁶ < <http://www.house.gov/house/CommitteeWWW.shtml> >

< http://www.senate.gov/pagelayout/committees/d_three_sections_with_teasers/committees_home.htm >

thématiques importantes qui font évoluer leur cadre de compétence, et certaines peuvent avoir une existence limitée. Pas plus qu'elle n'est figée, l'organisation en Commission et Souscommissions n'est pas hiérarchisée de manière stricte en fonction de l'ancienneté, certaines Commissions majeures datant des années 1970 (les Commissions pour le Budget) ; un changement notable eut à ce titre lieu depuis la présidence Clinton, avec la création en 2002 des Commissions pour la Sécurité Intérieure (Committee on Homeland Security) décidée à la suite des attentats du 11 septembre 2001, et qui prirent une place prépondérante dans l'organigramme du Congrès.

Ces unités de travail sont composées d'un nombre restreint d'élus (autour d'une vingtaine), qui siègent dans plusieurs Commissions et Sous-commissions simultanément. Cette répartition du travail législatif concentre par conséquent un important pouvoir décisionnel entre leurs mains, dans les domaines dont ils ont la charge. Ce paramètre est une donnée essentielle à prendre en compte par l'exécutif pour le développement de sa politique, et ce d'autant plus dans un cadre d'opposition ou de désaccord important, comme ce fut le cas durant la présidence Clinton. Devant faire face à un Congrès d'opposition à la Chambre des Représentants comme au Sénat, l'exécutif dut composer avec cette configuration au sein de chacune des Commissions et Sous-commissions (la majorité étant matérialisée par peu de sièges d'écart dans la répartition des postes entre les deux partis), ainsi qu'avec des présidents venant des rangs républicains, dont la capacité d'entente et de collaboration avec l'exécutif varia selon les dossiers, la personnalité et le positionnement politique de chacun. Dans le cadre d'une opposition particulièrement ferme à son action, cette situation ajouta un échelon de difficulté important avec lequel dut composer l'administration Clinton.

Les Commissions et Sous-commissions au sein du Congrès réalisent en amont l'essentiel du travail devant aboutir aux discussions et aux votes en assemblées des textes relevant de leurs domaines et attributions. Les Commissions et Sous-commissions concernées sont chargées d'assurer l'élaboration et le développement des propositions de loi, en effectuant notamment un travail d'audition des spécialistes et membres de l'administration concernés, ainsi que des personnes ou organisations ayant des requêtes à formuler en la matière. Elles ont ensuite la charge de rédiger un texte de projet de loi, qui sera présenté dans les deux chambres et soumis à leur vote. Le long travail d'amendement et de révision se produisant alors voit le texte revenir

de nombreuses fois au sein des Commissions et Sous-commission pour être retravaillé, jusqu'à ce que le projet soit accepté, modifié ou définitivement rejeté, par la Chambre des Représentants ou le Sénat. Il en est de même de la préparation et l'examen des différents projets et initiatives, qui peuvent émaner des requêtes posées par l'administration ou de parlementaires, à titre personnel ou en groupe. Les unités en charge des dossiers ne sont cependant pas seules à pouvoir décider de l'acceptation ou du refus des demandes qui leurs sont adressées ; ce processus décisionnel s'insère dans un jeu plus large d'influences, de contraintes et de priorités qui joue en premier lieu au sein des Commissions elles-mêmes, avec pour paramètre important le poids que représente chaque dossier et chaque Souscommission dans l'ensemble des dossiers à la charge des élus.

Ces derniers se partageant entre différentes unités de travail, ils peuvent ainsi émettre un avis défavorable dans l'optique de favoriser l'acceptation d'un autre dossier ayant leur approbation, notamment lorsque les calendriers entrent en interférence. Les dossiers doivent également obtenir l'aval des Commissions en charge de la décision budgétaire et des attributions, se voir octroyer les moyens d'être réalisés pour prétendre à être présentés aux assemblées. Ayant pour attribution un domaine et ses différents aspects, la grande partie du travail de chacune des Commissions et Sous-commissions consiste également à assurer au quotidien l'examen, le suivi et le contrôle de la politique de l'administration, ainsi que des événements et sujets relevant de leur aire de compétence. Ces activités génèrent une action continue qui développe une proximité avec les membres de l'exécutif, les personnes et groupes concernés et les réalités du sujet. Les Commissions et Sous-commissions sont ainsi, au travers de leurs membres, le réceptacle privilégié et la chambre d'écho de l'information et des sollicitations relatives aux questions et domaines soumis à leurs attributions, tant par l'action de l'exécutif que par les lobbies et toutes autres personnes concernées (ONG, responsables politiques étrangers...), les médias et l'opinion publique américaine. Elles comptent parmi les centres névralgiques les plus importants de la vie politique américaine, en servant d'interfaces essentielles à la préparation, la mise en lumière, l'examen et le traitement des éléments constituant la matière de l'action publique.

La division thématique des Commissions et Sous-commissions répond à celle existant au sein de l'administration en terme de traitement des sujets relatifs à l'action politique au niveau fédéral. En conséquence, le traitement d'une politique donnée au Congrès trouve des

répartitions et des interactions équivalentes à celles constatées au niveau de l'exécutif, ainsi qu'un même jeu d'équilibre des pouvoirs et des prérogatives entre les différentes unités de traitement concernées, selon les dossiers et sujets. Si certaines Commissions et Souscommissions ont la charge principale et générale des dossiers inscrits dans leur domaine de compétence, certains aspects des politiques concernées peuvent néanmoins relever également et prioritairement d'autres unités compétentes en la matière. De fait, de par le jeu des compétences et des prérogatives, il est fréquent qu'une grande partie des Commissions et Sous-commissions soit concernée, à des degrés certes variables, par une politique ou initiative spécifique²⁵⁷. Ce mécanisme rend encore plus complexe le maillage d'influence et de pouvoir décisionnel des élus avec lequel doit composer l'exécutif pour mener à bien ses objectifs. Cependant, certaines unités de travail conservent une influence et un poids prépondérants dans l'appréhension des dossiers ou de certains de ses aspects, mettant ainsi en avant des interlocuteurs-clés pour leur avancement avec lesquels l'administration peut travailler en priorité.

Chaque domaine de compétence, chaque mesure est principalement prise en charge par une structure qui lui est dédiée ou dans laquelle elle s'insère. Au traitement centralisé du continent africain par le Département d'Etat et le Bureau des Affaires Africaines au sein de l'administration répond une prise en charge similaire au Congrès. Les questions se rapportant à l'aire africaine sont ainsi traitées de manière privilégiée à la Chambre des Représentants par La Commission pour les Affaires Etrangères (*House Committee on Foreign Relations*) et sa Sous-commission des Affaires Africaines (*Subcommittee on African Affairs*), et au Sénat par La Commission pour les Relations Etrangères (*US Senate Committee on Foreign Relations*) et sa Sous-commission pour les Affaires Africaines (*Subcommittee on African Affairs*). Ce fut dans ces unités que s'est concentrée la majeure partie du travail du corps législatif en rapport avec le continent africain, l'examen de la politique américaine entreprise à l'égard de la région comme celui des réalités africaines, dont l'évaluation conditionnait pour partie la décision de soutenir ou non la politique proposée. Les Sous-commissions pour les Affaires Africaines eurent notamment à gérer l'aspect législatif de l'effort global de rapprochement et de construction de nouveaux rapports entre les Etats-Unis et le continent africain, avec pour fil

²⁵⁷ Balthazar Louis, David Charles-Philippe, Vaisse Justin, *op. cit.*, p. 275.

directeur et dossier principal le projet de loi de développement des échanges commerciaux entre les deux espaces, entre 1996 et 2000.

Si le rôle de ces Sous-commissions fut central, et le plus important en terme de suivi et de volume de travail, elles ne furent cependant pas les seules au sein des deux Commissions dédiées aux affaires étrangères à intervenir dans le domaine de la politique africaine des EtatsUnis. Outre les unités « géographiques » dédiées à de grandes régions du monde, les deux Commissions des Affaires Etrangères comptent également des Sous-commissions chargées de questions spécifiques relatives à la politique extérieure, et traitées dans une approche globale. Cette division ressemble également à la répartition des charges au Département d'Etat, avec cependant un regroupement bien plus important des thèmes au sein de quelques Souscommissions. Au rang de ces domaines thématiques figuraient le Peace Corps, les opérations internationales, les droits de l'homme, la démocratie, la condition des femmes, le développement, l'assistance, les affaires économiques ou encore la protection de l'environnement. Le continent africain était concerné au premier titre par ces sujets, qui faisaient directement échos à des thèmes importants de la politique présentée par l'administration Clinton. De ces domaines de compétence dépendaient notamment ce qui concernait des acteurs, des dispositifs et des domaines d'action utilisés par l'exécutif pour opérer le rapprochement entre les deux espaces et dessiner le cadre général de son action, en cohérence avec une politique extérieure globale de même nature. Les Sous-commissions concernées eurent par conséquent un rôle à jouer dans l'examen et le développement de ces aspects de la politique poursuivie, ce rôle opérant plus à un niveau d'arrière plan de l'action globale entreprise dans la région et des relations américano-africaines, ainsi qu'au niveau de dispositifs utilisés pour asseoir la démarche d'un rapprochement entre les deux espaces²⁵⁸.

La politique africaine soutenue par l'administration Clinton s'étendant sur plusieurs domaines de développement et initiatives, d'autres Commissions et Sous-commissions en dehors des deux Commissions dédiées aux Affaires Etrangères eurent en charge une partie des responsabilités et des pouvoirs décisionnels relatifs à la mise en oeuvre du projet. La multiplicité des domaines et des initiatives formant la trame de l'action entreprise recouvrait en effet un large spectre thématique, nécessitant de travailler, pour chacun des domaines

²⁵⁸ Chapitre 10.

concernés, avec une Commission principale et une ou plusieurs Sous-commissions ayant compétence en la matière. Le rôle de ces unités fut notable, la politique africaine reposant concrètement sur la mise en œuvre de mesures et d'initiatives dans différents domaines, destinées à donner corps à la volonté d'engagement américaine. Les domaines concernés furent notamment le développement économique, thème central de la politique menée, mais également la défense et les transports, pour ce qui est des initiatives majeures. La santé, le développement de la société civile (incluant le développement de médias indépendants), l'éducation, l'agriculture, l'énergie ou encore la protection de l'environnement furent d'autres domaines dans lesquels se déploya l'action américaine en direction du continent africain, à travers la mise en place d'initiatives qui nécessitèrent l'intervention des élus mandatés en la matière. Le pouvoir décisionnel exercé dans certains domaines fut à ce titre important pour la réalisation de pans, pour certains essentiels et pour d'autres plus mineurs, de la politique engagée, et concerna à chaque fois des groupes de travail différents avec lesquels devait négocier l'administration. Le développement de la politique africaine concerna ainsi, à des degrés divers, une grande partie des Commissions et Sous-commissions chargées de domaines d'actions spécifiques à la Chambre des Représentants et au Sénat.

La politique voulue par l'administration Clinton avait pour motivation principale la mise en place d'un cadre commercial entre les Etats-Unis et l'Afrique, et la perspective de voir se développer les échanges entre les deux espaces. En conséquence, la réalisation de ce volet central dépendit en grande partie de la Commission dite des « Chemins et des Moyens » de la Chambre des Représentants (*House Committee on Ways and Means*), en charge de tout ce qui concerne la définition et le contrôle des sources de revenus fédérales. Cette Commission est l'une des plus anciennes et des plus puissantes au Congrès, et s'occupe principalement de questions de politique intérieure, avec pour mission de gérer tout ce qui concerne les recettes fiscales fédérales, ce qui lui donne de fait un pouvoir décisionnel sur la plupart des aspects et des composantes de l'économie américaine. Mais cette Commission peut également influencer sur la définition des politiques extérieures, de par son rôle en matière de politique commerciale par le biais de la Sous-commission sur le Commerce (*Subcommittee on Trade*).

La politique africaine s'inscrivait justement dans cette configuration, et sa mise en place dépendit directement des attributions de cette Sous-commission qui a autorité sur tout ce qui concerne le commerce. Les compétences de cette unité de travail incluaient notamment les procédures et les tarifs relatifs aux importations et aux exportations américaines, soit un élément

concernant le cœur du dispositif que tentait de mettre en place l'administration. De fait, la Sous-commission intervint tout au long du processus de mise en place du cadre des échanges commerciaux entre les deux espaces. Elle travailla sur des questions telles que l'évaluation de l'ouverture des marchés africains aux intérêts américains, la définition des tarifs douaniers et des exonérations à appliquer aux importations africaines, la négociation des relations commerciales bilatérales incluses dans le projet, l'impact sur les entreprises américaines des importations africaines ou encore les moyens financiers dont furent dotés les services du Représentant Américain au Commerce (USTR) pour mettre en œuvre cette politique de rapprochement, avec notamment la création des services et du poste de Représentant-adjoint pour l'Afrique²⁵⁹. La Sous-commission sur le Commerce fut également un des acteurs principaux de l'élaboration de la loi sur les échanges entre les Etats-Unis et l'Afrique, en étant chargé de tous les éléments relatifs au volet commercial du texte, soit une part essentielle du dispositif²⁶⁰.

Malgré leur poids et leur influence déterminante sur le développement de la politique poursuivie par l'exécutif, ces unités de travail des élus au sein du Congrès ne constituaient qu'une partie du dispositif législatif exerçant un pouvoir décisionnel sur les perspectives tracées et souhaitées au sujet de l'Afrique. Une grande partie de celui-ci fut en effet détenu par les Commissions chargées d'autoriser et de contrôler le financement des dispositifs débattus en amont, dont l'action décida concrètement de la mise en œuvre ou non de mesures proposées, et de la marge de manœuvre matérielle autorisée à cet effet. En ayant le contrôle sur les pouvoirs de la bourse, ces Commissions possèdent implicitement la décision finale concernant la matérialisation d'une politique donnée. Si des Commissions ayant compétence en matière budgétaire et de dépense existent dans chacune des chambres, la Constitution donne néanmoins la priorité en matière de finances à la Chambre des Représentants. Passé le volet des Commissions et Sous-commissions thématiques compétentes, les éléments constitutifs de l'action américaine à l'égard du continent africain devaient donc être ensuite validés par les Commissions chargées du budget dans chacune des assemblées (Committees on Budget), qui dressent un plan budgétaire annuel et dirigent l'action du gouvernement fédéral en la matière. Par cette activité, ces

²⁵⁹ House Committee on Ways and Means, Subcommittee on Trade,
< <http://waysandmeans.house.gov/Subcommittees/Subcommittee/?IssueID=4921> >

²⁶⁰ Bill Summary & status 106th Congress (1999-2000), H R 434 Committees, House Ways and Means
< [http://thomas.loc.gov/cgi-bin/bdquery/R?d106:FLD005:@3\(House+Ways+and+Means\)/TOM:/bss/d106query.html/](http://thomas.loc.gov/cgi-bin/bdquery/R?d106:FLD005:@3(House+Ways+and+Means)/TOM:/bss/d106query.html/) >

Commissions orientent la politique que doit mener l'exécutif en autorisant -ou en refusant- l'octroi des moyens financiers nécessaires à la mise en œuvre des mesures proposées pour chacun des domaines de son action²⁶¹.

Après leur acceptation, l'utilisation des moyens financiers délivrés par le Congrès est ensuite contrôlée par les Commissions d'appropriation (*Appropriations Committees*), avec un pouvoir décisionnel plus important pour la Commission de la Chambre des Représentants. Les Commissions des Appropriations sont chargées de déterminer les priorités nationales, et s'assurent d'une distribution et d'un usage des fonds en conformité avec leur attribution et leurs motivations initiales. Elles peuvent également attribuer des dépenses supplémentaires et imprévues, notamment pour financer un dispositif ou une opération devant être rapidement mis en place. Le contrôle des appropriations s'effectue par le biais de la rédaction d'une législation annuelle définissant l'octroi et l'utilisation des fonds aux agences gouvernementales, d'après la résolution budgétaire fixée. Ces Commissions exercèrent par conséquent un rôle direct sur les agences et services fédéraux chargés de la mise en œuvre des différents aspects de la politique africaine, en définissant le cadre dans lequel leur action pouvait s'insérer. La Commission des Appropriations de La Chambre des Représentants est traditionnellement tenue par des élus plus âgés et conservateurs, ce qui se traduit pour la politique étrangère par une considération moindre pour des domaines tels que les aides au développement, le commerce ou la dotation du Département d'Etat, à la différence des requêtes relevant de la défense. Renforcée par le contexte partisan des années 1990, cette configuration rendit difficile le développement d'une politique africaine des Etats-Unis, qui cumulait en quelque sorte les handicaps pour une évaluation positive de la part de la Commission. Les Sous-commissions principalement concernées par la politique africaine furent celles en charge des affaires étrangères (*Subcommittees on Department of State et Foreign Operations and Related Programs* dans chacune des *Appropriations Committee*), qui se sont imposé comme des interlocuteurs incontournables pour la politique extérieure des Etats-Unis²⁶². Toutefois, les différents aspects de la politique poursuivie concernèrent également au moins six des onze Sous-commissions chargées des attributions d'après une division thématique²⁶³. Le travail des membres de ces

²⁶¹ US Senate Budget Committee, < <http://budget.senate.gov/democratic/index.cfm/committee-history> >

²⁶² Balthazar Louis, David Charles-Philippe, Vaïsse Justin, *op. cit.*, p. 275.

²⁶³ < <http://appropriations.senate.gov/> >. < <http://appropriations.house.gov/> >. Par rapport à la présidence Clinton, une Sous-commission supplémentaire dédiée à la sécurité intérieure a été créée dans chacune des deux Commissions des Appropriations, portant leur nombre à douze.

Commissions est essentiel, puisqu'il permet d'autoriser ou non les dépenses de l'exécutif, garantissant la conformité de la politique poursuivie avec les orientations budgétaires votées, mais également avec les orientations politiques de la majorité, avec pour moyen de pression la possibilité de bloquer les fonds alloués. C'est ainsi que la Sous-commission en charge des Affaires Etrangères décida de bloquer les fonds destinés au financement américain des opérations de paix de l'ONU en

Sierra Leone, afin d'infléchir la politique de l'administration Clinton vis-à-vis des accords de paix mettant fin à la guerre civile dans ce pays ; les républicains étaient en effet opposés aux conditions de paix telles qu'elles avaient été établies, à la différence de l'exécutif²⁶⁴. Le pouvoir des élus dans ces structures est donc très important, intervenant directement et immédiatement sur la capacité d'action de l'exécutif ; en outre, les Sous-commissions pour les Appropriations comptant peu de membres, ceux qui y siègent ont par conséquent plus de poids individuel que ceux oeuvrant au sein des commissions thématiques, sur les dossiers sur lesquels ils interviennent.

A la croisée d'une configuration difficile pour le développement de sa politique étrangère et du poids des circuits décisionnels impliqués, la gestion par l'administration Clinton de ses rapports avec le corps législatif fut un enjeu majeur de la gouvernance visant à l'élaboration de sa politique africaine. De fait, le nécessaire jeu des relations entre l'exécutif et le Congrès en vue de faire progresser cette politique se fit sur un ensemble de dynamiques au sein duquel l'administration n'avait pas l'avantage. Les élus pouvaient en effet exercer une série de pouvoirs leur donnant la main en terme d'évaluation et de décision, avec pour arme majeure la maîtrise du paramètre budgétaire. Le lobbying, si important dans le processus politique américain, n'était en outre pas d'un poids important concernant l'Afrique, même si l'administration put malgré tout y trouver un levier pour intercéder en faveur de sa politique auprès des élus. Mise dans un rapport de faiblesse vis-à-vis du Congrès, la politique africaine put néanmoins trouver sa place et être développée, en partie grâce à la gouvernance appliquée par l'exécutif, qui sut exploiter les éléments à sa disposition, et manœuvrer pour éviter ceux s'opposant à la réussite de son projet.

²⁶⁴ Balthazar Louis, David Charles-Philippe, Vaïsse Justin, *op. cit.*, p. 276.

2. Les éléments dynamiques entre le Congrès et l'administration.

Les pouvoirs de contrôle du Congrès vis-à-vis de l'exécutif.

Les pouvoirs du corps législatif américain en matière de politique étrangère tels que prévus par la Constitution sont très importants en terme d'influence décisionnelle. L'exécutif et le législatif se voient en fait partager les domaines de compétence en matière de politique extérieure. Si le président a la main dans des domaines tels que la diplomatie, les interventions militaires ou la gestion des situations de crise, soit des situations décisionnelles de nature réactive, le Congrès impose en revanche son influence sur la définition des grandes orientations et les stratégies à mener sur un plus long terme, et a pour cela en sa maîtrise des outils majeurs pour décider de l'action américaine à l'extérieur²⁶⁵. Les pouvoirs du Congrès s'appliquent ainsi tout au long du processus d'élaboration de fond de la politique étrangère. Ils agissent sur son orientation et ses dimensions par un travail d'analyse et de choix en conséquence de la part des élus en charge de chacun de ses aspects au sein des Commissions et Sous-commissions compétentes. La partition constitutionnelle des pouvoirs entre exécutif et législatif ne rend cependant pas compte des jeux d'influence et du niveau de convergence qui existent entre les deux parties, des éléments dont les variables décident du poids décisionnel effectif de chacun et de l'équilibre des pouvoirs existant entre la Maison Blanche et le Capitole.

La présidence Clinton s'est à ce titre retrouvée dans une position défavorable maximale, en devant composer avec un Congrès d'opposition durant la plus grande partie de sa durée. Si cette partition des pouvoirs entre les partis Républicain et Démocrate fut très courante depuis la Seconde Guerre Mondiale, elle le fut beaucoup moins dans le sens d'une présidence démocrate et d'un Congrès républicain²⁶⁶, et l'opposition exacerbée qui motiva alors la majorité au Congrès fut quant à elle bien particulière. Le contexte et les évolutions sociologiques constatées au sein des élus jouèrent en outre pour remettre en question la plupart des éléments motivant

²⁶⁵ *Ibid.*, p. 247.

²⁶⁶ Deyssine Anne, *Les Etats-Unis Aujourd'hui. Permanences et changements*, Paris, La Documentation Française, 2006, 206 p., p. 102.

les formes de consensus entre le président et le Congrès en matière de politique étrangère, ce qui eut pour conséquence de soumettre toutes les orientations et les initiatives à un travail de négociation accru, et ce même sur des terrains apparemment partagés. Dans toutes les configurations cependant, l'exécutif se doit de travailler et de trouver un terrain d'entente suffisant avec les élus du Congrès pour la réalisation de sa politique étrangère, fut-ce avec deux assemblées présentant une majorité conciliante. Cette problématique constitue par conséquent le moteur du jeu de négociation permanent que doit mener l'exécutif avec les élus, afin de pouvoir voir se matérialiser les orientations de son action. Les pouvoirs du Congrès s'appliquent de manière continue, dans un travail d'évaluation, de contrôle et de décision qui connaît, au fil des jours et des développements des dossiers, autant d'étapes où peut s'exercer son approbation ou son désaccord. Le développement d'une politique africaine par l'administration Clinton était un terrain largement en friche, qui avait contre lui l'ignorance, le désintérêt, voir l'opposition que l'on pouvait lui opposer, le premier facteur se retrouvant avec prédilection dans les deux autres. Il s'agissait en outre d'un projet qui se voulait ambitieux ; il portait ainsi la volonté de voir adoptée une législation spécifique, s'étendait à plusieurs aspects nécessitant la mise en place de plusieurs dispositifs, et voulait tracer des perspectives à long terme pour les rapports américano-africains. Il fut en conséquence grandement dépendant du pouvoir décisionnel et de la volonté des élus du Congrès, la configuration et les dynamiques qui avaient alors cours ne faisant qu'accentuer la pression et le contrôle exercés sur les visées de l'exécutif. Dans cette configuration, il fut normal que la politique poursuivie par l'administration Clinton eut à subir des limitations, de nombreux recadrages et des difficultés à être validées.

Les conditionnalités imposées par le Congrès à l'exercice politique de l'exécutif s'appliquent initialement par la confirmation par le Sénat des personnes choisies par le président pour le mettre en œuvre. Concernant les responsables chargés de la politique africaine, les choix de W. Clinton ne furent pas infirmés et ne posèrent pas de problèmes apparents. Cette procédure, bien que souvent formelle, n'eut cependant rien d'automatique dans le contexte particulier de l'opposition républicaine, qui se matérialisa en la matière sous la forme de retards ou de blocages de la procédure. La Commission des Relations Extérieures du Sénat présidée par Jesse Helms utilisa ainsi ce pouvoir comme une arme vis-à-vis du président, afin de le contraindre à engager une réforme du Département d'Etat. En 1995, elle cessa ainsi ses activités pendant quatre mois, avec pour conséquence de laisser les Etats-Unis temporairement sans ambassadeur

en Chine, au Pakistan ou encore en Indonésie²⁶⁷. Le Sénat peut également émettre des refus irrévocables de confirmation des choix du président, et cette position radicale fut en effet tenue à l'encontre du président Clinton : Le cas le plus marquant en la matière, car s'appliquant à un poste clé de l'administration (ces nominations étant presque toujours acceptées), fut celui d'Anthony Lake, dont la nomination à la direction de la CIA fut rejetée en 1997.

La préhension du Congrès sur l'action de l'exécutif s'effectua ensuite, de façon permanente et face à l'ensemble des Commissions et Sous-commissions concernées, par le pouvoir de contrôle des élus du travail de l'administration et des éléments sur lequel repose la politique qu'elle prétend développer. Pour la politique africaine, cet effort fut particulièrement important, puisque le projet partait d'un passif assez faible, et que les enjeux africains n'étaient pas forcément ceux que maîtrisaient le mieux l'ensemble des élus en charge de l'évaluation du sujet. Ce rapport passa par une demande régulière d'information, d'explication et d'argumentation quant aux différents aspects de la politique envisagée et menée, ainsi que des éléments constitutifs de la réalité africaine. Les membres de l'administration en charge de la politique africaine eurent ainsi comme fonction importante de satisfaire cet aspect essentiel de la gouvernance des rapports avec le Congrès, en répondant de la manière la plus claire, argumentée et convaincante possible. Elle le fit en s'appuyant notamment sur les qualités de ses membres et d'un discours bien rodé, porteur d'un argumentaire efficace²⁶⁸. Expression du pouvoir de contrôle du Congrès autant que de son implication continue dans l'avancée de la politique menée par l'exécutif, cette procédure permanente tissa la trame des relations usuelles entre les élus concernés par la politique africaine et les membres de l'administration en charge de son développement.

De fait, cet exercice relationnel entre l'exécutif et le législatif, qui constitue un domaine essentiel de l'activité politique américaine, ne fut pas qu'une contrainte, mais également l'occasion pour l'administration de mettre en avant les arguments en faveur de sa politique et des orientations choisies, un exercice dont l'enjeu consistait à remporter l'adhésion des élus concernés. La politique africaine s'élabora en étant soumise à ce jeu régulier et de plus en plus fréquent à mesure qu'elle était développée. Ce jeu fut concrètement basé sur l'organisation d'auditions (hearings) et de témoignages (testimony), ainsi que par la remise et la présentation

²⁶⁷ Balthazar Louis, David Charles-Philippe, Vaïsse Justin, *op. cit.*, pp. 261-262.

²⁶⁸ Chapitre 10.

régulière de rapports par les responsables de l'administration. Les auditions des responsables de l'exécutif furent au fil des années autant d'occasions d'exposer et d'explicitier la politique envers le continent africain, et de ce fait à en implanter l'idée et la légitimité auprès des élus. Cet exercice se fit soit dans une perspective d'ensemble, une synthèse effectuée régulièrement de la politique américaine en Afrique, soit sur des points plus précis, répondant généralement aux demandes formulées par les membres des Commissions en charge de l'examen de la politique ou de l'initiative concernée. Les auditions se concentrèrent pour l'essentiel sur les domaines relatifs au développement du commerce et de la coopération économique, ainsi qu'à la sécurité et à la situation en Afrique, du point de vue des conflits et des troubles.

En toute logique, le Secrétaire d'Etat Assistant aux Affaires Africaines fut la personne qui endossa le plus souvent la charge de ces auditions, et celles-ci furent effectuées majoritairement devant les Sous-commissions pour l'Afrique de la Commission Sénatoriale des Relations Etrangères et de la Commission pour les Relations Internationales de la Chambre des Représentants. Les auditions se multiplièrent au moment où la politique africaine fut mise sur ses rails définitifs, lancée dans une phase de développement supérieur, et que les rapports de l'administration et du Congrès se focalisèrent alors plus particulièrement sur le projet de loi sur les échanges commerciaux avec l'Afrique à partir de la fin de l'année 1997. Dans cette phase de développement, le projet fut de même plus souvent exposé, justifié et défendu par des représentants majeurs de l'administration, impliquant notamment le Secrétaire d'Etat Madeleine Albright, en parallèle des fréquentes auditions que continua à assurer le Secrétaire d'Etat Adjoint aux Affaires Africaines, Susan Rice. Ce travail devant le Congrès fut le véritable fil rouge de l'avancement de la politique africaine, concernant d'abord l'explication et l'exposition des éléments justifiant la politique américaine, puis le suivi de son implantation, et majoritairement enfin, l'argumentation en faveur du texte de loi encadrant les échanges entre Afrique et Etats-Unis.

Outre les interventions relatives à sa politique planifiée, l'administration se dut également, lorsque la situation l'exigeait et dans une logique plus réactive, de venir faire le point devant les Commissions concernées au sujet des événements notables se déroulant dans l'aire géographique africaine, soit à la demande des élus, soit de son initiative, et expliciter en cette occasion la position proposée par le président et son équipe vis-à-vis de la situation. Si ce dispositif ne concernait pas la politique africaine en tant que projet, il interagissait cependant

de manière indirecte mais importante avec elle, de par le paramétrage de la réalité de l'Afrique sub-saharienne et du rapport américain à cette dernière qu'il impliquait, auprès de parlementaires sollicités pour le développement du projet proposé par l'administration. Pour l'année 1995, des interventions de ce type furent ainsi effectuées aux sujets du Soudan (concernant la politique de Washington à l'encontre du régime de Khartoum), du Rwanda et du Burundi (rappel du génocide de l'année précédente au Rwanda en vue de sensibiliser les parlementaires à la situation au Burundi), du Nigeria (présentation de la politique américaine, entre condamnation et encouragement vers la démocratie) ou encore du Liberia (concernant la signature d'un accord de paix en août entre les factions engagées dans la guerre civile)²⁶⁹.

Les rapports présentés devant le Congrès étaient réalisés à la demande des parlementaires, et constituaient une autre manière de contrôler la politique de l'exécutif, en lui demandant de fournir une sorte d'« état du monde » sur des sujets précis, à partir duquel les élus pouvaient ensuite interroger les politiques menées²⁷⁰. Généralement annuels et thématiques, les rapports généraux portaient les éléments propres à certaines problématiques à la connaissance des élus, en s'accompagnant d'une présentation de la part d'un responsable de l'administration lors de leur remise. Les sujets traités, et préoccupant donc prioritairement les parlementaires, étaient principalement le trafic international de drogue, le terrorisme, la liberté religieuse, les droits de l'homme ou encore les possibilités de commerce et d'investissement des Etats-Unis à l'extérieur²⁷¹. Ces rapports n'étaient pas exclusivement consacrés au continent africain ; il s'agissait de travaux de nature globale, concernant la scène internationale dans son ensemble, et inscrits dans un calendrier régulier. Seules une partie des rapports s'intéressait alors au continent africain. Elle exposait les situations relatives au sujet, soit dans l'ensemble des pays africains pour les études exhaustives, soit uniquement sur une sélection de pays jugée pertinente dans d'autres cas. L'évaluation des perspectives économiques ne s'intéressait ainsi qu'aux pays constituant alors un intérêt direct et effectif pour les Etats-Unis et les investisseurs américains, avec pour conséquence que chaque année, moins d'une dizaine d'entre eux faisait l'objet d'une analyse pour l'ensemble de l'Afrique sub-saharienne. La dynamique induite par ces rapports était à double sens, puisqu'ils pouvaient autant apporter des arguments en faveur

²⁶⁹ US Department of State, Geographic Bureau, Africa Bureau, Press Releases, Statements, < <http://dosfan.lib.uic.edu/ERC/bureaus/afr/index.html> >.

²⁷⁰ Balthazar Louis, David Charles-Philippe, Vaïsse Justin, *op. cit.*, p. 268.

²⁷¹ Publications du Département d'Etat, site Internet archivé du Bureau des Affaires Africaines du Département d'Etat, < <http://www.state.gov/www/regions/africa> >.

de la politique soutenue et du rapprochement avec le continent africain, que mettre à l'inverse en lumière des éléments négatifs ou des faiblesses pouvant léser les capacités de soutien ou d'accord des parlementaires.

Certains rapports pouvaient également concerner de manière spécifique l'Afrique, et donc la compréhension des enjeux directement liés à la politique engagée envers elle. Tel fut le cas des rapports sur le climat d'investissement, présentés par le Secrétaire d'Etat Adjoint aux Affaires Africaines, qui analysaient la situation économique, politique et sociale de chaque pays africain dans la perspective des possibilités d'investissement pour les entreprises américaines²⁷². Intervenant trois mois après la mise en place de l'O.M.C, le premier de ces rapports, présenté en mars 1995 par George Moose, fut une des démarches initiales qui ouvrirent la voie aux multiples interactions entre l'administration et le Congrès, qui devaient constituer au cours des années suivantes le cœur du développement usuel de la politique africaine des Etats-Unis. Le document principal produit par l'exécutif à l'adresse des parlementaires, consacré de manière spécifique au continent africain et aux orientations économiques au centre de la politique poursuivie, fut cependant le rapport fourni chaque année par le président Clinton à la demande du Congrès, de 1996 à 2000, dont le premier exemplaire déboucha sur le projet de loi initial pour le développement du commerce avec l'Afrique²⁷³.

La politique formulée par l'administration Clinton suivit le principal chemin de sa croissance au sein du Congrès par le biais de ce circuit de contrôle, d'évaluation et de développement par les Commissions et Sous-commissions compétentes, avant que le développement du projet de loi sur la croissance et les opportunités ne l'inscrive également à partir de 1998 dans une sphère de contrainte supérieure, qui impliqua le vote d'un texte de loi et donc l'aval des deux assemblées. Il fallut alors convaincre un plus grand nombre de parlementaires, afin de constituer une majorité suffisante de Représentants, puis de Sénateurs. Les enjeux au niveau des différentes Commissions et Sous-commissions devinrent pareillement plus importants, l'administration devant fournir un travail constant de soutien à son projet durant le long

²⁷² State Department, Bureau of African Affairs, *Investment Climate Reports Sub-Saharan Africa March 1995*. < <http://dosfan.lib.uic.edu/ERC/bureaus/afr/950301AfricaInvestment.html> >

²⁷³ L' "Annual Report on the Administration's Comprehensive Trade and Development Policy for Africa" était plus spécifiquement adressé aux membres des Commissions des Finances et ses Relations Etrangères du Sénat, ainsi qu'aux membres des Commissions Voies et Moyens et des Relations Internationales de la Chambre des Représentants.

processus qui vit le texte de loi être examiné et discuté par les parlementaires des deux chambres. Soumise au feu des évaluations et des critiques, la politique africaine telle que l'avait formulée l'administration Clinton ne rencontra pas d'opposition ferme à son développement au sein de l'appareil législatif, qui se serait traduit par le rejet d'une de ses composantes, et donc un échec. Ses thèmes et sa logique purent en effet trouver un terrain de discussion avec les parlementaires en charge de son examen, en ne constituant pas des domaines d'actions ni des initiatives qui se seraient vu opposer un refus catégorique au titre de leur nature. Sur ce plan, il apparaît que l'administration Clinton dut certainement prendre en compte dans l'élaboration de son projet l'opposition qu'il trouverait au Congrès. Cette manifestation des « pouvoirs invisibles » parlementaire est un paramètre important des rapports avec le corps législatif, qui indexe en amont l'attitude de l'exécutif dans un souci de conciliation et de préservation des chances de sa politique d'être évaluée favorablement²⁷⁴.

Dans un contexte d'opposition affirmé, l'administration Clinton eut tout intérêt à intégrer cette dynamique à sa gouvernance des rapports avec les parlementaires, et de fait, le président Clinton n'eut pas à subir beaucoup d'échecs patents dans ses rapports avec le Congrès tout au long de sa présidence, en dépit d'un contexte difficile. L'absence d'échec relatif à un élément de sa politique africaine tout au long de son processus de développement témoigna en tout cas de sa mise en œuvre réussie dans ce domaine.

Elle eut en revanche à pâtir de restrictions drastiques opérées en matière de budget par le Congrès, qui furent inhérentes à l'opposition particulière qui se forma face au président Clinton. Cette configuration contribua à ce que la politique africaine ait eu à suivre un processus de développement hautement contraignant, qui eut des implications sur sa matérialisation. Le pouvoir décisionnel concernant le budget apparut à ce titre comme un élément majeur de conditionnement de la politique voulue par la présidence Clinton, constituant notamment un cadre très limitatif au développement d'une politique en Afrique. Cependant, si l'administration Clinton eut à subir cette contrainte qui corseta de manière drastique et effective sa marge de manœuvre et ses ambitions, elle put également jouer de ce rapport à son avantage, et il n'est pas sûr que cette contrainte n'a pas également servi en simultanée la gouvernance de son projet.

²⁷⁴ Balthazar Louis, David Charles-Philippe, Vaïsse Justin, *op. cit.*, p. 253.

Un élément fondamental de contrainte : Les restrictions budgétaires imposées par le Congrès.

A peine l'idée d'une politique africaine fut-elle initiée au travers de la conférence tenue à la Maison Blanche en juin 1994, que l'administration Clinton se vit opposer lors du 104^{ème} Congrès (1995-1996) qui suivait la victoire républicaine aux élections de mi-mandat, une âpre bataille budgétaire, motivée par le « contrat pour l'Amérique » de Newton Gingrich, et qui consistait en une réduction drastique des postes budgétaires dans lesquels l'implication de l'Etat fédéral était jugée trop importante ou non-justifiée, ce qui à l'aune des critères néoconservateurs coupait de manière très large dans le financement des activités du gouvernement. Le projet de politique africaine ne tablait pas sur un budget conséquent, puisqu'il reposa dès l'origine sur la logique du développement des échanges comme élément principal, en cohérence avec la logique « trade, not aid » affirmée par la philosophie politique du président Clinton. Ce projet devait néanmoins pouvoir s'appuyer sur un certain niveau de matérialisation, voyant la mise en place de mesures et d'initiatives significatives témoignant de la qualité et du sérieux de l'engagement américain et de la politique envisagée. Les coupes budgétaires envisagées au Congrès obligèrent le président à entrer dans une bataille d'opposition pour sauver les fondamentaux mêmes de l'action de l'Etat fédéral aux Etats-Unis. Ce contexte pesa alors sur les capacités de développement d'une politique africaine à peine initiée, qui en subit les dommages collatéraux. Malgré une ambition budgétaire que le projet laissait deviner comme étant raisonnable, ce projet figurait néanmoins à la périphérie la plus éloignée de la compréhension et de l'intérêt des néo-conservateurs en terme de financement. Là où la méconnaissance et le relatif désintérêt dont faisait l'objet la notion de politique africaine pouvaient être des atouts pour son développement en tant que projet au sein du Congrès, ces mêmes caractéristiques étaient en revanche des arguments mis en avant pour justifier son rationnement sur le plan budgétaire. De fait, la volonté de l'administration Clinton de développer une politique en Afrique, bien qu'affirmée par ses responsables, ne put compter sur aucune matérialisation véritable et significative avant la fin de l'année 1996 et la mise en place du programme de défense ACRI, lorsque se conjuguèrent une relative accalmie de l'opposition républicaine, et la prise en considération des arguments en faveur du financement de postes budgétaires constituant la réalisation d'une politique africaine allant dans le sens de

l'intérêt américain, dans un domaine il est vrai plus apte que d'autres à remporter l'adhésion d'élus conservateurs.

En dehors des contraintes opérées sur le budget nécessaire à la mise en chantier de la politique africaine, l'aide au développement dédiée au continent africain fut, en toute logique avec la ligne idéologique néo-conservatrice, une victime et une cible de choix des restrictions budgétaires, et ce malgré un niveau initial pourtant relativement faible. Pour justifier ces réductions, Mitchell Mc Connell, président de la Sous-commission des affaires étrangères de la Commission des Attributions du Sénat qui avait en charge d'évaluer les postes budgétaires concernant l'Afrique, déclara en décembre 1994 que, du point de vue de l'intérêt national, il était difficile de trouver des raisons pertinentes à l'aide américaine au continent africain. Si la remise en question et l'examen attentif de l'ensemble de l'aide américaine à l'extérieur étaient généralisés, le cas de l'Afrique fit cependant l'objet de restrictions prioritaires, l'aide attribuée au continent ne se justifiant alors aux yeux des républicains par aucun motif valable. De fait, l'aide publique au développement allouée au continent africain, qui se montait à 802 millions de dollars en 1994, se vit opérer une baisse drastique de 110 millions de dollars (14%), pour se retrouver à moins de 700 millions de dollars²⁷⁵, un chiffre qui restera sensiblement le même durant la suite de la présidence de W. Clinton, les hausses (difficilement) obtenues par la suite ne modifiant pas l'ordre de grandeur imposé par les restrictions mises en place en 1994²⁷⁶.

A l'actif de la défense de son projet, cette décision put servir de motivation à l'administration Clinton pour convaincre les parlementaires qu'à défaut d'une aide au développement maintenue à son niveau antérieur, sa politique africaine possédait les arguments nécessaires en terme d'intérêt national pour ne pas être bloquée dans son développement. Ce fut une des bases du travail argumentaire attaché aux procédures d'information et d'audition que durent remplir les représentants de l'exécutif tout au long du processus menant à l'implantation de cette politique avec l'aval du Congrès. C'est donc dans ce contexte budgétaire et politique hautement contraignant que la politique africaine des Etats-Unis s'élabora dans sa première phase, entre 1994 et 1996. Ce carcan ne fut cependant pas un facteur d'indexation externe décisif des termes

²⁷⁵ Africa Action, "Africa: Aid Threatened", *Africa Policy Journal*, février 1995.

²⁷⁶ Entre les années fiscales 1997 et 1998, l'administration Clinton parvint ainsi à n'obtenir qu'une revalorisation de 5% de cette Aide Publique au Développement à destination de l'Afrique, alors que la politique africaine était pourtant dans sa pleine phase de développement, et qu'un projet de loi portant sur ce sujet était à l'étude au Congrès.

de la politique proposée par l'administration Clinton qui, au-delà des contraintes décisionnelles liées à son budget, suivait la logique et les méthodes politiques caractéristiques des orientations posées par le président Clinton. A la croisée d'une maîtrise budgétaire et d'une alimentation principale des mesures par leur propre développement passé leur lancement, cette logique d'action ne comptait en effet pas sur un financement massif, ni sur l'alimentation d'un système d'aide important.

La contrainte budgétaire n'agissait en fait que sur la marge de manœuvre qu'était prête à octroyer à son projet l'administration ; étant donné que la politique africaine était en grande partie à édifier, et que le projet annoncé portait en lui une certaine ambition²⁷⁷, un certain niveau de financement était donc malgré tout souhaitable et nécessaire. La contrainte budgétaire obligea l'administration à développer sa politique sans une mise de départ suffisante pour effectuer son lancement dans les meilleures conditions, puis à poursuivre sans beaucoup d'espace de décision, ni presque d'opportunité de développement de mesures périphériques pouvant en accompagner et en faciliter l'essor. En cela, les restrictions budgétaires ont peut-être conduit à une mise en emphase particulière du projet de développement des échanges, qui était de toute façon le cœur initial du dispositif, au détriment des autres sujets évoqués dans l'exposition des préoccupations américaines (la santé, l'éducation, la condition des femmes et des enfants, le développement de la société civile), qui étaient les sujets sur lesquels l'administration américaine promettait son aide en échange de la conformation aux directives de bonne gouvernance, et qui auraient quant à eux nécessité des postes budgétaires d'un tout autre ordre pour leur développement véritable, de même qu'une inscription dans une logique plus directe et incontournable d'aide.

La baisse appliquée à l'aide au développement au continent africain constituait un problème important au regard des ambitions américaines en Afrique, en se posant en totale contradiction, tant dans les faits qu'en terme de communication, au discours officiel de l'exécutif arguant d'une nouvelle ère et de la volonté américaine d'y développer des relations étroites avec le continent africain : La baisse de l'aide au développement, déjà relativement peu élevée, n'était en effet pas de nature à instaurer un climat diplomatique préalable idéal entre les Etats-Unis et l'Afrique pour le développement de relations de confiance qui se voulaient sur le thème de la

²⁷⁷ Chapitre 10.

coopération. Cette problématique était d'autant plus susceptible d'être perçue négativement qu'elle intervenait après le déficit d'image constitué pour l'administration Clinton par les épisodes récents de la Somalie et du Rwanda. Ce handicap posé par les restrictions budgétaires du Congrès fut cependant par la suite tourné en avantage, l'engagement affirmé du président Clinton à rétablir cette aide à son montant le plus élevé devenant un élément rhétorique récurrent du discours officiel. Il permettait, sans le citer nommément, d'imputer la responsabilité du faible montant de l'aide au développement au Congrès, tout en mettant le président Clinton en position de défenseur de la cause africaine, sur la scène américaine comme en Afrique sur la base de ce qui s'apparentait à une profonde conviction. Fondamentalement pourtant, le président américain ne promettait jamais que de revenir au montant initial de l'aide financière octroyée au continent africain avant les coupes budgétaires, et non de la développer en parallèle de l'édification de la politique africaine poursuivie. Cette simple ambition ne fut d'ailleurs elle-même pas réalisée, témoignant en cela de la marge de manœuvre restreinte -ou de la faiblesse de l'engagement- de l'exécutif.

Les autres contraintes budgétaires induites par la politique restrictive du Congrès ne firent quant à elle pas vraiment l'objet de plaintes ni d'allusions critiques de la part de l'exécutif au sein de ses interventions publiques, la ligne suivie en la matière ayant été d'afficher une apparente maîtrise des choix opérés, ce qui était plus valorisant en terme d'image et de gouvernance. Pourtant, les restrictions budgétaires transparaissant au travers de certaines réalisations relevaient avec évidence plus de la contrainte que d'une décision libre, ne serait-ce que par le décalage qui existait avec le discours tenu²⁷⁸. L'administration Clinton dut donc s'accommoder de cette situation budgétaire restrictive, qui permettait malgré tout, dans un contexte difficile, de conserver la possibilité de faire avancer le cœur du projet, le projet de loi visant à entériner le développement des échanges commerciaux entre les deux espaces. De même, la politique tel qu'elle fut formulée pouvait être poursuivie en en gardant l'apparente maîtrise des termes, les atouts essentiels du projet en ce sens étant son faible coût prévisionnel et sa logique affichée de la recherche d'un intérêt mutuel plutôt que d'une aide au continent africain. Surtout, le développement de la politique africaine avait pour avantage face au Congrès de n'offrir que peu de prise à son opposition en terme de financement, en dehors du projet de loi pour le développement des échanges, qui était la colonne vertébrale de la politique poursuivie.

²⁷⁸ Chapitre 10.

L'administration Clinton eut donc une attitude relativement modérée dans son rapport aux contraintes budgétaires imposées par le corps législatif au sujet de l'Afrique, sa critique ne s'appliquant qu'au sujet de l'aide au développement, et ce sans mettre en cause de manière directe les responsabilités. Cette stratégie de non-affrontement s'inscrivait directement dans la gestion nécessaire des rapports avec le Congrès. Si les coupes budgétaires négligeaient, voir méprisaient la viabilité du sujet, le processus d'élaboration d'une politique africaine, avec en son cœur le projet de développement des échanges, ne faisait en revanche pas l'objet d'attaques ou d'oppositions rédhibitoires pour son émergence. Il devait par conséquent voir préserver ses opportunités d'aboutissement au sein d'un environnement politique hautement sensible. Un affrontement sur la question budgétaire était de toute façon voué à l'échec dans la perspective du financement d'une politique africaine. L'administration put en outre bénéficier de cette configuration pour justifier de manière implicite une conduite qu'elle aurait put elle-même appliquer, certes avec une marge de manœuvre plus aisée, mais non fondamentalement différente dans l'esprit. Le président Clinton s'était en effet engagé dans une politique de réduction des déficits, et celle-ci tout comme sa philosophie politique ne s'appuyait pas sur l'idée de financements exogènes importants. Les restrictions budgétaires posées par le Congrès pouvaient donc constituer à la fois une réelle contrainte en terme de capacité d'action, mais également une opportunité en terme de gouvernance, en mettant l'administration et le président dans une position plus avantageuse que s'ils avaient dut assumer la responsabilité d'une politique au financement restreint, à fortiori en tenant un discours ambitieux sur le sujet.

Les jeux d'influences et de lobbying concernant la politique africaine.

En raison des pouvoirs décisionnels qui sont aux mains des parlementaires, l'exécutif se doit d'effectuer un travail permanent de lobbying auprès d'eux, afin de les convaincre de soutenir son action et de donner leur accord concernant les divers aspects des politiques menées. Ce travail ne peut s'effectuer de manière productive que dans la mesure où les élus du Congrès peuvent en retour bénéficier de l'attention du président et de l'administration concernant leurs propres demandes. Les rapports entre législatif et exécutif passent donc par un jeu constant d'échanges et de requêtes, d'incitations ou de contraintes visant à convaincre l'autre de prendre

en compte une volonté exprimée, avec pour enjeu la décision prise sur les sujets concernés. A cet égard, l'exécutif s'inscrit au même titre que les autres acteurs -et même au premier titre- dans le jeu d'influence de la politique américaine, dont le cœur est le Congrès et les Commissions et Sous-commissions qu'il héberge³⁵⁵. Ces dernières n'étant constituées au plus que d'une vingtaine de membres, chaque élu américain possède dans son domaine de compétence un pouvoir décisionnel important, qui rend le rôle du lobbying individuel incontournable, et fait des élus du Congrès l'épicentre des luttes d'influence. Si l'orientation politique joue dans les prises de décision des élus et leur choix de soutenir ou au contraire de s'opposer à un projet, chaque parlementaire est cependant avant tout un interlocuteur individuel, notamment sensible aux conséquences de son vote sur son électorat et sa circonscription, en plus de l'intérêt intrinsèque qu'il est susceptible de trouver à un projet ou une initiative. Qu'il fasse partie de l'opposition ou du même camp que l'exécutif, c'est donc avec la même attention et les mêmes difficultés que le président et les membres de son administration se doivent de traiter et de négocier avec chacun, afin de le convaincre de soutenir son action. L'intérêt et les réseaux d'influence où se situe chacun des parlementaires, de même que l'écho et l'accueil du sujet auprès du public constituent à ce titre des éléments intervenant dans l'activité de décision. Chacun des parlementaires se retrouve de fait au centre des sollicitations, en même temps qu'il est attentif aux tendances se dessinant pour déterminer son implication et l'usage de son vote.

Dans cette configuration, la position de la politique africaine était ambivalente. Au moment de sa mise en place, elle pâtissait en effet auprès des élus d'un déficit d'image et d'intérêt qui était préjudiciable à son développement. Elle ne bénéficiait en outre pas au sein de la population d'un intérêt ou de soutiens qui auraient pu constituer un retour positif auprès des parlementaires, et se voyait minorée à la fois par ses propres faiblesses et par les autres sujets notamment en matière de politique étrangère, qui bénéficiaient eux d'une visibilité et d'un intérêt supérieur auprès des électeurs. Mais ces faiblesses étaient également une qualité dans le jeu des dynamiques exercées sur la prise de décision des élus. En effet, la politique africaine ne constituait ni un enjeu majeur, ni un poste budgétaire élevé, des éléments qui auraient pu jouer contre elle. Elle n'était en outre pas suffisamment importante pour susciter des réactions négatives importantes de la part des électeurs, du moins jusqu'à ce que la perspective d'adoption du projet de loi sur les échanges ne soulève quelques craintes, cependant limitées, concernant l'emploi dans le secteur textile. De fait, la politique africaine de l'administration

Clinton su se ménager de par son statut une niche de développement relativement préservé, dans le contexte d'un Congrès d'opposition qui démontra sa virulence sur certains autres sujets. Ce fut certainement un des éléments de réussite de sa gouvernance, même s'il fut également à la source de ses difficultés de développement.

En terme d'influences et de soutiens, l'Afrique souffrait en effet d'un déficit patent en comparaison avec la plupart des autres régions du monde, alors que le lobbying est un facteur majeur de prise en compte et d'avancement au sein circuit politique américain. Contrairement

³⁵⁵ Balthazar Louis, David Charles-Philippe, Vaïsse Justin, *op. cit.*, p. 255.

à d'autres acteurs étrangers, les représentants et diplomates africains n'eurent qu'une importance très limitée en terme d'influence sur la scène politique de Washington, malgré une organisation collective qui, à défaut de donner un poids déterminant à leurs requêtes, leur offrit une tribune pour rendre audible leurs voix tout au long du processus de développement de la politique africaine mené par l'administration Clinton²⁷⁹. Les Afro-américains furent longtemps les détenteurs de l'influence la plus effective concernant la prise en compte de l'Afrique à Washington²⁸⁰. Cette influence tenta de s'exercer au sein du Congrès avec le Black Caucus, comme à l'extérieur avec les associations, mouvements et personnalités les plus influents de la communauté afro-américaine. Elle s'exerça principalement de manière ponctuelle, même si la création des organisations Africare et Transafrica visa à instaurer une voix permanente en faveur de l'Afrique dans le débat américain. Principalement mené par des personnes d'origines africaines (bien qu'anciennes et éloignées), le lobbying en faveur de l'Afrique revêtit donc un aspect « ethnique », selon la classification qui est faite des groupes de pression.

Les Afro-américains furent cependant loin de pouvoir avoir le même impact sur la politique étrangère américaine que d'autres groupes du même type (Juifs, Italiens, Polonais, Irlandais, Iraniens, Arméniens...) pourtant moins importants en terme de population, alors que le poids électoral des Afro-américains dans certains Etats aurait pu au contraire constituer une arme de pression sur les élus concernés²⁸¹. Comme il le fut déjà noté au chapitre précédent, cette efficacité limitée vint de ce que l'engagement afro-américain envers le continent africain ne put susciter une mobilisation durable, cohérente et motivante, auprès d'une population qui ne

²⁷⁹ Bunduku-Latha Paul, *op. cit.*, pp. 60-64 et 116.

²⁸⁰ Chapitre 6.

²⁸¹ Durand Pierre-Michel, *op. cit.* p. 207.

bénéficiait pas des liens effectifs et affectifs qui liaient les autres populations avec un territoire extérieur, une culture et un passé. L’Afrique n’était pas un pays, mais un continent regroupant 48 pays, et la plupart des Afro-américains n’y ont non seulement aucune attache, mais ignorent de quel pays ou de quelle région leurs ancêtres étaient originaires. L’Afrique fut au mieux une abstraction, une idée, voir un rêve plutôt qu’une réalité pour la plupart d’entre eux. Si le continent a connu un mouvement d’attachement et de popularité auprès de la communauté noire aux Etats-Unis dans les années 1960, cet attachement fut essentiellement idéaliste et passionnel, la réalité africaine n’ayant qu’un rapport limité avec ce mouvement et les sentiments du même type qui ont pu perdurer²⁸². Les Afro-américains eurent à ce titre beaucoup de mal à constituer un instrument efficace d’incitation et de coercition sur le plan de la politique étrangère, à la différence d’autres populations, plus homogènes, liées à leur terre d’origine (notamment par de la famille) et plus engagées, dont les préoccupations directes étaient en outre moins pressantes que pour les Afro-américains, qui avaient plus à se battre pour leur droits et leur place dans la société²⁸³. Les grands moments de la mobilisation de la communauté afro-américaine en faveur de l’Afrique furent en conséquence assez peu nombreux, si l’actualité des situations de crise put avoir un impact (Biafra, Ethiopie, Somalie...), ce fut du fait d’une focalisation médiatique, qui toucha la population américaine dans son ensemble. En dehors du mouvement de sympathie ou de revendication qui se déroula principalement lors de la décennie 1960, l’importance de la pression afro-américaine se résuma ainsi à deux grands sujets, à savoir l’invasion de l’Ethiopie indépendante par les troupes italiennes en 1935, et la lutte contre l’apartheid et la politique de Pretoria dans les années 1970 et 1980, cette fois avec un certain succès²⁸⁴.

L’administration Clinton associant la communauté afro-américaine et ses responsables au processus de développement de sa politique en Afrique, ceux-ci trouvèrent une place d’interlocuteurs de premier ordre, du fait notamment des rapports privilégiés entretenus avec le président Clinton. Au niveau du Congrès cependant, l’influence afro-américaine ne sembla pas être plus déterminante que par le passé, et ce malgré les nouveaux enjeux d’une politique en Afrique. Ce fut en fait principalement envers et au travers de l’administration et du président que l’influence afro-américaine s’exerça. Face aux faibles chances d’agir avec poids sur les

²⁸² *Ibid.*, p. 208.

²⁸³ Balthazar Louis, David Charles-Philippe, Vaïsse Justin, *op. cit.*, pp. 326-327.

²⁸⁴ *Ibid.*, p. 206 et pp. 215-219.

parlementaires, le vecteur de l'exécutif s'avéra de fait être le principal circuit pour l'expression de la plupart des influences et requêtes exprimées au sujet de l'Afrique pendant la présidence Clinton. En 1995, l'organisation *Constituency for Africa*, face aux menaces de restrictions budgétaires qui pesaient sur le montant déjà faible de l'aide accordée par le Congrès au continent africain, organisa ainsi un sommet sur la question, et mis en place une mobilisation qui réussit à aboutir à la promesse du président Clinton d'utiliser son droit de veto pour s'opposer à cette réduction, ce qui épargna au final deux cent millions de dollars d'aide pour l'Afrique²⁸⁵.

Si les circuits africains et afro-américains ne gagnèrent pas une influence décisive sur le Congrès en terme d'influence dans cette période, la fondation du *Corporate Council on Africa* (CCA) en 1992 constitua en revanche l'émergence d'un acteur primordial du lobbying en faveur du développement des relations entre les Etats-Unis et l'Afrique sur la scène américaine, et ce aussi bien envers le Congrès que l'administration. L'influence accrue et effective du CCA vint de la motivation économique qui sous-tendait cette structure, ce qui modifia la nature même du lobbying pro-africain, dépendant jusque là majoritairement de logiques ethniques et d'assistance qui ne trouvaient pas d'écho auprès des élus. Regroupant des hommes d'affaires américains investissant sur le continent, le CCA oeuvra en effet avec l'objectif de mettre en avant les opportunités économiques que représentait le développement de liens avec l'Afrique en mutation des années 1990, pour le présent mais aussi pour l'avenir, ce qui nécessitait de s'y positionner au plus vite. L'atout du CCA était de s'appuyer sur l'argument des intérêts américains pour faire avancer l'idée d'un développement des relations avec le continent, nourrissant ainsi l'argumentaire en faveur d'une politique africaine dans des termes attractifs pour chacun des acteurs en présence. Le CCA organisa ainsi des forums, des rencontres, des programmes de mission entre les investisseurs, les acteurs africains et les membres du Congrès afin de développer son travail de lobbying. En devenant dans le même temps un interlocuteur privilégié de l'administration au sujet de l'Afrique, le CCA a incarné le groupe d'influence le plus actif et directement efficace dans le processus de rapprochement des Etats-Unis et de l'Afrique sous la présidence Clinton. Le groupe a entre autre constitué une charnière entre l'administration Clinton et le Congrès, permettant de faciliter la prise en considération du projet basé sur le développement des échanges avec l'Afrique. Son angle d'approche et ses objectifs,

²⁸⁵ Bunduku-Latha Paul, *op. cit.*, pp. 53-54.

de nature économique, à la fois pragmatiques, chiffrables et mettant en avant les avantages pour les entreprises américaines aussi bien que pour les partenaires africains, firent du CCA un interlocuteur efficace et convaincant, permettant d'instaurer une fréquence d'accord entre une administration poursuivant une politique africaine dont la motivation centrale recoupait leurs préoccupations, et un Congrès pouvant être plus à même de fournir son attention et une certaine volonté au développement d'une politique au travers de laquelle l'intérêt national transparaissait de manière évidente. Des membres du Congrès concernés par le développement de la politique africaine ont ainsi été associés à son développement tout au long du processus, en étant invités à participer à des missions d'information ou à des événements liés aux questions et aux enjeux recouverts par le projet. C'est ainsi que des missions furent organisées, associant élus et hommes d'affaire américains membres du CCA dans des visites en Afrique, afin de sensibiliser les premiers aux éléments en faveur du développement des relations américano-africaines, dans l'optique d'une politique profitable aux intérêts de chacun²⁸⁶. Le président Clinton intégra naturellement lui-même cette dynamique à son travail relationnel, en invitant notamment hommes d'affaires et élus du Congrès à l'accompagner lors de son voyage effectué en mars 1998 en Afrique, et à participer ensuite aux rencontres événementielles entre responsables américains et africains.

3. Le Congrès au cœur de la politique africaine : Le projet de loi sur les échanges commerciaux avec l'Afrique.

Les phases d'élaboration du projet de loi (1995-1998)

Suite à la ratification du traité qui mettait en place l'Organisation Mondiale du Commerce en janvier 1995, le Congrès demanda à l'administration Clinton de produire un certain nombre de documents concernant la politique commerciale des Etats-Unis. Au sein de cette démarche, le

²⁸⁶ *Ibid.*, pp. 46-47.

président Clinton devait produire un rapport sur le développement de la politique commerciale américaine en Afrique, qui fut remis au Congrès le 5 février 1996. Si son accueil initial fut mitigé quant à sa pertinence, il initia néanmoins le mouvement décisif pour la suite du développement de la politique africaine des Etats-Unis. Pour l'administration Clinton, il fut le point de départ d'une réflexion et d'une mobilisation accrue des agences concernées, visant à structurer et à rendre plus cohérente la politique envisagée envers l'Afrique. Du côté du Congrès, un caucus bipartisan fut constitué, afin de travailler à partir du rapport, sur les possibilités de partenariat économique avec l'Afrique. Parmi ses membres, le démocrate James Mc Dermott formula la version originelle du projet de loi pour les échanges américanoafricains, futur AGOA, et épicerie de la politique africaine²⁸⁷.

Un premier projet de loi visant au développement des échanges avec l'Afrique fut alors soumis à l'examen des élus américains, à la fin de ce 104^{ème} Congrès (1994-1996.) Intitulé "*Africa Growth and Opportunity: The End of Dependency Act*", ce projet dont le sponsor était déjà le Représentant républicain de L'Illinois Philip Crane (qui devait par la suite remplir cette même fonction pour les projets de loi suivants concernant le développement des échanges commerciaux avec l'Afrique), fut introduit le 26 septembre 1996 auprès de la SousCommission pour les Politiques Monétaires Domestiques et Internationales de la Chambre des Représentants²⁸⁸. Constituant un dossier encore faible et introduit à une date tardive, ce projet ne connut aucun développement après son examen par la sous-commission concernée. Il constitua cependant (ce qui fut vraisemblablement son but véritable) un précédent, qui servit à inscrire le développement d'un projet de politique commerciale des Etats-Unis avec l'Afrique à l'agenda de la prochaine session du Congrès, et à initier les développements qui devaient se poursuivre en la matière jusqu'au printemps 2000. Dans l'intervalle, le rapport de force entre le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif avait connu une évolution, à la jonction des années 1995 et 1996. Les excès et l'intransigeance des néo-conservateurs au Congrès, particulièrement sur la question budgétaire, se retournèrent progressivement contre leurs auteurs, et participèrent d'un mouvement de sympathie de l'opinion publique en faveur du président Clinton, face aux excès de N. Gingrich. Ce rapport modifié et les éléments sur lequel il s'était opéré jouèrent alors en faveur du président Clinton sur le chemin de sa réélection en novembre 1996.

²⁸⁷ « Africa : US Trade Policy (Excerpts) », Département d'Etudes africaines, Université de Pennsylvanie, < http://www.africa.upenn.edu/Urgent_Action/apic_22496.html >

²⁸⁸ HR 4198 104th Africa Growth and Opportunity : The End of Dependency Act, < <http://www.govtrack.us/congress/bill.xpd?bill=h104-4198> >

L'octroi d'un second mandat permit alors au président et à son administration de faire entrer la politique africaine dans une phase plus active, et de pouvoir envisager son entérinement légal. Ce décollage se fit dans le contexte d'un 105^{ème} Congrès (1996-1998) relativement plus calme pour un temps que son prédécesseur, du fait notamment de l'affaiblissement des conservateurs, après la nette défaite de R. Dole à l'élection présidentielle, et les dissensions au sein du camp républicain à la Chambre des Représentants, sur la question de la reconduite de Newton Gingrich à leur tête²⁸⁹. Pour un temps plus contenue, l'opposition du Congrès au président Clinton n'en demeurait pas moins franche, notamment en matière de politique étrangère. C'est ce qu'illustra l'échec de la procédure du Fast Track, qui devait entre autres permettre à un accord sur les échanges commerciaux entre les Etats-Unis et l'Afrique de voir le jour beaucoup plus rapidement qu'en passant par la voie classique. Afin d'accélérer les procédures de ratification des traités économiques en cours, et donc d'implanter sa vision de la politique étrangère et commerciale américaine, W. Clinton escomptait en effet pouvoir obtenir du Congrès l'autorisation d'avoir recours à la procédure du Fast Track. Ce dispositif mis en place dans les années 1970 permettait d'augmenter temporairement les pouvoirs du président, en lui donnant la possibilité de négocier individuellement des traités économiques avec l'extérieur. Le Congrès pouvait ensuite accepter ou refuser de ratifier ces traités, mais ne pouvait pas les amender, ce qui accélérerait considérablement la procédure de leur adoption²⁹⁰.

Le Fast Track nécessitait cependant l'aval préalable du Congrès pour être activé. Le président Clinton multiplia donc au cours de l'année 1997 les annonces visant à rassurer les Américains (et donc leurs représentants au Congrès) quant aux conséquences engendrées par des accords de libre échange avec l'extérieur, en promettant des mesures compensatoires visant à soutenir les économies et les emplois aux Etats-Unis²⁹¹. Face à l'évidence du refus de son octroi par le Congrès, et pour s'économiser une lourde défaite politique qui n'aurait servi qu'à entamer sa capacité d'action et sa position, le président renonça donc à l'automne 1997 à cette procédure, qui incluait initialement l'aboutissement du projet de développement des relations commerciales avec l'Afrique.

²⁸⁹ Balthazar Louis, David Charles-Philippe, Vaïsse Justin, *op. cit.*, p. 281.

²⁹⁰ Melandri Pierre, Vaïsse Justin, *op. cit.*, pp. 236-238.

²⁹¹ < <http://www.cnn.com/ALLPOLITICS/1997/11/05/trade> >

Le « pouvoir invisible » du Congrès ayant ainsi conduit le président à l'abandon de ses intentions initiales, une autre stratégie fut par conséquent nécessaire pour faire avancer la politique africaine, et notamment son volet essentiel d'une base légale pour le développement des échanges commerciaux entre les Etats-Unis et l'Afrique. Tout reposa donc dès lors sur l'examen et l'adoption d'un projet de loi devant passer par la voie usuelle et longue constituée de consultations, d'amendements et d'objections, d'examens et de renvois par les deux Chambres, avant une éventuelle adoption. Le suivi de ce texte, sa défense et son appui constitua à partir de la fin de l'année 1997 le cœur de l'activité de sollicitation du Congrès par l'administration Clinton, jusqu'à son adoption puis la signature de la loi en mai 2000, constituant de ce fait une ligne de tension centrale et interconnectée au développement effectif de la politique africaine et de ses divers aspects, au cours de cette période. Le projet du nom de "Africa Growth and Opportunity Act" fut introduit à la Chambre des Représentants, le 24 avril 1997²⁹². Après l'échec de l'obtention du Fast Track, il allait dès lors concentrer une partie de l'énergie de l'administration au sujet de la politique africaine dans ses rapports au Congrès dans sa 105^{ème} session, afin d'en faire progresser le développement.

Malgré des difficultés de progression toujours présentes, la politique africaine profita dans cette période de la dynamique permise à la fois par un Congrès moins virulent, mais aussi de la précision de ses contours, comme de l'émergence de ses premières réalisations effectives ; de fait, la politique africaine entra dans une dimension et une vitesse supérieure de son développement à partir l'automne 1997, cette mutation coïncidant avec le nécessaire changement stratégique quant à l'adoption d'un texte permettant le développement des relations américano-africaines. La confirmation de la nomination de Susan E. Rice au poste de Secrétaire d'Etat Adjoint aux Affaires Africaines par le Sénat fut en quelque sorte l'acte officiel matérialisant cette évolution, et l'occasion d'exposer la nouvelle présentation de la politique envisagée en Afrique, qui était l'instrument discursif destiné à convaincre les réticences en présence du bien-fondé d'une politique africaine sur lequel l'administration Clinton allait s'appuyer dans les mois suivants³⁷⁰. Adressée en priorité aux publics américains dans sa logique principale et son intention de convaincre, cette présentation était le véhicule théorique et rhétorique élaboré pour accompagner le développement programmé des relations américaines

²⁹² < <http://www.govtrack.us/congress/bill.xpd?bill=h105-1432> > ³⁷⁰ Rice Susan, "Opening Statement : Confirmation Hearing", Washington, Sénat, 11 septembre 1997, < http://www.state.gov/www/regions/africa/rice_970911.html >.

avec l'Afrique dans les mois à venir, un programme qui se donnait les moyens et l'ambition, essentielle pour sa réalisation, de convaincre le Congrès de suivre l'administration et le président Clinton, et ce particulièrement au travers de l'examen du projet de loi sur la croissance et les opportunités, mis au programme de ce 105^{ème} Congrès.

Cet effort de restructuration du projet politique pour l'Afrique, outre la nécessité d'une nouvelle stratégie après l'échec du « Fast Track », entrainait dans la logique générale du président Clinton, visant à appliquer au mieux le recentrage de sa politique pour y faire adhérer le plus grand nombre. Cette stratégie de synthèse médiane recherchée au travers de la politique développée avait en effet franchi une nouvelle étape avec les élections présidentielles de 1996, au travers d'un positionnement décrit sous le nom de

« triangulation », et qui consistait à se placer désormais au-dessus des deux principaux pôles idéologiques, libéral et conservateur, et à en prendre les éléments pertinents tout en en condamnant les excès respectifs²⁹³. Sous sa nouvelle forme, rendue plus cohérente et susceptible de susciter l'adhésion, la politique africaine pouvait espérer convaincre suffisamment d'élus pour voir son projet de loi attendant être accepté. Après un long examen de plusieurs mois par les Commissions compétentes, ce dernier fut inscrit aux débats de la Chambre des Représentants le 2 mars 1998, et fut effectivement accepté par cette assemblée le 11 mars 1998, ce qui constituait une étape fort opportune, à quelques jours du voyage du président Clinton en Afrique, historique pour les relations entre Américains et Africains, et qui devait renforcer la dynamique positive du rapprochement alors enclenchée par une convergence de signaux positifs.

Pourtant, le projet de loi sur la croissance et les opportunités en Afrique connut à partir de ce moment ses premières difficultés. L'année 1998 vit l'opposition conservatrice reprendre une nouvelle vigueur et l'offensive contre le président Clinton au Congrès. Irrités par la stratégie de triangulation du président qui chassait plus encore qu'en 1992 sur les terres et les thèmes jusque là privatisés par leur parti, les républicains continuèrent à vouloir dicter leur volonté, et à jouer une épreuve de force avec l'exécutif sur le plan politique, particulièrement dans le domaine de la politique extérieure. Mais c'est surtout au travers de l'affaire Lewinsky, qui avait débuté publiquement en janvier 1998, que les conservateurs redoublèrent et concentrèrent leurs

²⁹³ "Bill Clinton, the "New Democrat" President", < <http://www.americanpresident.org> >.

attaques contre le président, avec des répercussions directes sur la politique du fait de la nouvelle logique jusqu'au-boutiste investie par le camp républicain sur le motif des « affaires », qui avait couru depuis le début de la présidence de W. Clinton, mais qui atteignit un seuil critique et paroxystique à partir de ce moment, jusqu'au printemps 1999. Si ce climat pesa de manière générale sur l'avancement de tous les projets au sein du Congrès durant plus d'une année, c'est cependant en dehors de cette problématique d'opposition au président que le projet de loi concernant l'Afrique connut au même moment ses premières contestations et oppositions directes au sein du pouvoir législatif comme à l'extérieur du Congrès. Le projet de loi concernant les échanges commerciaux entre les Etats-Unis et l'Afrique réussit à convaincre de ses avantages au Congrès, notamment dans le camp républicain, et à se situer favorablement au travers de son évaluation par rapport aux convictions et centres d'intérêt de manière à obtenir le vote d'un nombre important d'élus, malgré un climat général fort peu propice au soutien de la politique du président.

Dans le même temps cependant, des critiques s'élevèrent pour justifier du blocage du texte. Certaines voix s'opposaient aux risques potentiels qu'il faisait peser sur des emplois américains, notamment dans le domaine textile, en ouvrant de manière préférentielle le marché américain à une liste de produits en provenance d'Afrique. D'autres se situaient dans une autre perspective, d'inspiration plus libérale au sens politique du terme, pour critiquer le projet en lui reprochant de n'être pas suffisamment généreux ni ambitieux pour les Africains. C'est dans le camp démocrate que l'opposition au projet de loi sur les échanges avec l'Afrique trouva certains de ses principaux détracteurs. La fin de l'année 1998 vit ainsi une situation paradoxale s'installer ; tandis que les démocrates regagnaient plusieurs sièges au Congrès et que le projet de loi permettait d'envisager pour la première fois qu'un accord d'importance entre les Etats-Unis et l'Afrique puisse voir le jour, les critiques à son égard se multipliaient dans le camp même du président.

A l'extérieur du Capitole, certains représentants afro-américains (dont Randall Robinson, président de Transafrica, et l'un des principaux soutiens au développement de l'intérêt américain pour l'Afrique) et les ambassadeurs africains en poste à Washington désapprouvaient de même la logique de sélection par les Etats-Unis des pays entrant dans le cadre des accords américains, qui figurait au centre du système prévu par le texte à

l'examen²⁹⁴, bien que les représentants africains eurent regretté en parallèle que le texte de loi sur la croissance et les opportunités en Afrique ne soit finalement pas adopté par le 105^{ème} Congrès, soulignant à ce titre le paradoxe de leur positionnement, comme les sentiments mitigés en fait suscités par le projet de l'administration Clinton. Au Congrès, l'opposition prenait essentiellement la forme des intérêts locaux et particuliers, pour les élus dont l'électorat pouvait être concerné par les risques sur l'emploi, avérés dans certaines régions de productions spécifiques (au premier rang desquelles le textile) comme plus sûrement envisagés, émanant notamment de régions où pouvait se manifester une hostilité au principe d'ouverture du marché américain. L'administration dut à ce titre s'employer dans ses interventions à minimiser les effets sur l'emploi de l'ouverture du marché américain aux productions africaines, tout en en admettant, dans un souci de transparence et de réalisme leur part effective, en opposant cependant que ce risque de pertes d'emplois serait compensé par la création potentielle de milliers d'emplois avec l'ouverture du marché africain²⁹⁵.

Parallèlement à ce mouvement principal basé sur des intérêts spécifiques et locaux, l'opposition prit également la forme d'une opposition libérale (émanant donc de l'aile gauche démocrate), de nature plus morale et idéologique, et qui faisait ressurgir les divergences fondamentales existant entre le président Clinton et une aile de son parti quant aux orientations idéologiques et politiques à donner à la politique américaine. De ce point de vue, la critique du projet de loi sur les échanges avec l'Afrique ne critiquait pas frontalement ses effets sur l'emploi américain, mais se focalisait au contraire sur le manque de générosité dont ce projet faisait montre à l'égard de l'Afrique, posant en cela l'évolution entre l'approche pragmatique du président Clinton et celle plus idéaliste qui avait prédominé précédemment dans le discours de ceux qui parlait en faveur d'un engagement en Afrique à l'aile gauche de la scène politique américaine. Le renvoi du texte sur l'Afrique par le Sénat devant la Chambre des Représentants pour réexamen, signa l'échec à le faire adopter par le 105^{ème} Congrès, et constitua un élément principal d'une tendance alors inverse de celle constatée quelques mois auparavant, qui semblait voir le cumule des difficultés face à la mise en place d'une politique des Etats-Unis en Afrique. Tandis que la session en cours du Congrès touchait à sa fin, le projet d'une loi concernant le développement

²⁹⁴ Ce principe était appliqué à l'ouverture préférentielle du marché américain à certaines importations africaines que prévoyait le texte de loi en examen au Congrès, mais aussi à d'autres initiatives, telles Safe Skies for Africa, un programme de mise aux normes et de sécurisation des aéroports et des vols en Afrique.

²⁹⁵ Le risque pour l'emploi américain de l'entrée libre de taxes des produits africains sur le territoire nationale fut évalué à environ huit cents emplois, pour l'essentiel dans le secteur textile, qui constituait un large pan des

des relations avec l'Afrique devait par conséquent reporter à partir de ce moment toutes ses chances d'aboutissement sur le 106^{ème} Congrès (1999-2000), couvrant les deux dernières années de la présidence Clinton.

La difficile concrétisation du projet de loi lors du 106^{ème} Congrès (1999-2000)

La procédure et la politique de soutien au texte de loi prévoyant le développement des échanges commerciaux entre les Etats-Unis et l'Afrique fut donc à reprendre au Congrès, lors de la dernière session dont disposerait le président Clinton et son administration avant les élections de novembre 2000 lors desquelles une autre administration leur succéderait. Cette bataille fut à mener à la fois dans un contexte d'opposition et d'hostilité extrême au président, avec une opposition particulière au projet qui n'avait pas émergé à ce niveau lors de la première lecture à la Chambre des Représentants, et enfin sans plus aucune marge d'échec possible au niveau du temps. Le passage de ce texte au Congrès allait par conséquent devenir plus que jamais la priorité de l'administration Clinton en matière de politique africaine.

Cet objectif se confirma lorsque le 20 janvier 1999, le président demanda au Congrès d'adopter ce texte, à l'occasion de son discours annuel sur l'Etat de l'Union. Afin d'adresser ses souhaits aux élus, l'exécutif peut émettre des recommandations et des requêtes à l'intention du Congrès, et c'est l'une des motivations du discours sur l'Etat de l'Union qu'effectue le président américain en début de chaque année, qui est une des interventions planifiées les plus importantes de son calendrier. Prenant la forme d'une liste de recommandations, ce discours constitue le message le plus explicite adressé aux parlementaires quant aux orientations politiques que l'exécutif souhaite voir développer, aboutir ou financer pour l'année à venir, avec l'aide du Congrès. En apparaissant dans le discours de 1999, l'acceptation du texte de loi sur les échanges avec l'Afrique devint ainsi une priorité affichée par le président Clinton et un enjeu supérieur au niveau du Congrès, après l'échec de son adoption en 1998³⁷⁴. Bien que la mise en avant de cet élément fut très relative dans le flot de propositions que constitue cet exercice annuel, la mention de l'Afrique dans le discours sur l'Etat de l'Union témoignait néanmoins de la place prise par le sujet au sein de l'action présidentielle, et de la nécessité de le voir adopter par les parlementaires. Le président était alors vis-à-vis de l'exécutif dans une position d'exposition et d'affaiblissement maximal. Le 19 décembre 1998, la Chambre des

Représentants avait en effet voté la mise en accusation du président Clinton pour parjure dans l'affaire Lewinsky, procédure pouvant aboutir à sa destitution. Si le Sénat acquitta finalement le président le 12 février 1999 au terme de la procédure d'Impeachment, les conservateurs s'engagèrent néanmoins dans un nouveau bras de fer avec W. Clinton, sur le plan politique cette fois, faisant notamment perdre au président et à son administration l'initiative en matière de politique étrangère au Congrès, à mesure que se profilaient l'échéance de son mandat et la perspective d'une nouvelle élection présidentielle³⁷⁵.

produits africains susceptibles d'entrer aux Etats-Unis libres de
taxe.

³⁷⁴ Clinton W., "State of the Union Address", Capitol, Washington, 19 janvier 1999,
< <http://www.clintonfoundation.org/legacy/011999-speech-by-president-on-state-of-the-union-as-prepared.htm> > ³⁷⁵
Balthazar Louis, David Charles-Philippe, Vaïsse Justin, *op. cit.*, p. 282.

A ce moment délicat du début de l'année 1999, le texte sur le commerce avec l'Afrique revenait parallèlement à la Chambre des Représentants, introduit le 2 février sous l'intitulé "Trade and Development of Africa". Le processus de lecture, d'évaluation et de critique par les sous-commissions compétentes reprit pendant plusieurs mois, dans un créneau temporel désormais restreint. Il déboucha sur une inscription aux débats à la Chambre, à partir du 17 juin. Le 16 juillet, le projet de loi fut adopté d'une courte majorité (54%, soit le même pourcentage que pour l'adoption de la précédente version), et renvoyé devant le Sénat pour la seconde partie de son examen. Le vote du projet de loi à la Chambre confirma que la répartition de ses soutiens et de ses opposants divisa les deux partis américains, et remis en question les lignes d'opposition et de soutien à la politique de l'administration Clinton : Ce fut en effet grâce à un vote majoritairement en sa faveur d'élus républicains (136 voix pour, 65 contre) que le texte put être adopté, les démocrates se partageant à égalité pour et contre (96 voix dans les deux cas) ; avec ceux qui s'abstinrent de voter (13), le parti du président fut cependant plus que partagé, majoritairement opposé au passage de ce texte.

Nombre d'élus se conformèrent en cela à la ligne de méfiance manifestée envers l'ouverture du marché américain, et les inquiétudes suscitées en terme d'emploi par les conséquences de cette politique de libéralisation. Bien que le positionnement idéologique et politique se manifesta au travers de ce vote, au travers du soutien exprimé par de nombreux élus républicains

favorables au libre-échange comme de l'opposition des plus conservateurs et souverainistes d'entre eux, il apparut néanmoins que ce furent les enjeux locaux qui définirent la majeure partie des oppositions au projet de développement des échanges avec l'Afrique, qui suscitait une méfiance vis-à-vis des expériences de libéralisation (sur la base des conséquences de l'ALENA), et surtout une inquiétude quant à l'emploi dans les industries plus particulièrement implantées dans certaines régions. La répartition géographique des votes contre le projet de loi exprima ainsi deux grandes tendances, en dehors des votes plus éparpillés et personnalisés : D'une part un vote partagé dans les régions du Middle West et des Etats longeant la frontière mexicaine, avec globalement une forte concentration d'élus démocrates parmi les opposants. D'autre part, deux zones de concentration d'élus ayant votés contre le projet, dans le Nord Est (Illinois, Indiana, Massachusetts, New Jersey, Pennsylvanie, mais aussi New York, le Maine, et le Rhode Island), et surtout dans le Sud américain, où dans la plupart des Etats, une majorité écrasante, voir l'unanimité des élus, votèrent contre le projet (11 votes contre et une abstention sur 12 élus en Caroline du Nord, les 6 élus de Caroline du Sud, 10 des 11 élus en Georgie, 4 votes contre et une abstention pour les 5 élus du Mississippi, 6 des 7 élus en Alabama...).²⁹⁶

Dans ces régions, les votes d'oppositions put rassembler élus républicains et démocrates, même si la plus grande proportion de ces derniers dans ces Etats joua en faveur du gonflement des votes hostiles au sein du parti du président Clinton. Clairement, le rejet du projet dans le Nord-Est et le Sud épousait les contours des deux principales zones d'installation de l'industrie textile américaine, et ce fut bien l'inquiétude suscitée par la possibilité donnée au textile africain d'entrer libre de taxe sur le territoire américain qui fut la motivation principale de la plupart des élus de ces zones. Certes, le Nord Est, touché dans certaines de ses industries de prédilection par les restructurations, suite à la concurrence asiatique dans les années 1980 et le début de la décennie 1990, puis plus récemment en conséquence de la concurrence des délocalisations permises par l'ALENA au Mexique, rejoignait dans une certaine mesure la méfiance et le réflexe protectionniste par ailleurs manifesté par le vote de certains des élus du Middle West et des Etats frontaliers du Mexique. Cependant, cette motivation ne recouvait pas la réalité des opinions généralement exprimées dans le Sud, pour qui la libéralisation des échanges et l'ouverture à l'extérieur s'étaient notamment traduits par des opportunités à

²⁹⁶ < <http://clerk.house.gov/evs/1999/roll307.xml> >

l'exportation des produits agricoles, et ne suscitait donc pas à ce titre une hostilité préalable généralisée, contrairement à ce que pouvait laisser croire l'image encore bien implantée de replis de ces Etats. Simplement, le projet africain menaçait d'entrer directement en concurrence avec une industrie (le textile) et une production (le coton) précisément implantées dans le Sud, sans qu'il n'offre en contrepartie de débouchés directs, évidents et conséquents pour les économies régionales. Le vote des élus du Sud fut donc motivé par la défense des intérêts locaux, plus que par la prise en compte d'une orientation protectionniste affirmée par la population.

C'est durant cette période cruciale où le texte, après avoir été accepté avec une majorité peu confortable à la Chambre des Représentants, était soumis à l'examen des sénateurs, étape où s'était jouée l'échec de la version précédente du projet, que Représentant démocrate de l'Illinois Jesse Jackson Junior prit à son compte d'incarner le mouvement libéral de contestation du projet, en annonçant, avec l'appui de plusieurs associations afro-américaines, un contre-projet, intitulé « *The Hope for Africa Act* »²⁹⁷. Soumis à la Chambre des Représentants le 24 septembre 1999, ce projet de loi alternatif fut rejeté le 4 octobre. Plus que d'avoir de réelles chances de développement, l'intention de ce projet était cependant de s'opposer publiquement en utilisant les rouages du Congrès à l'esprit du projet soutenu par l'administration Clinton, et de rappeler les aspirations différentes d'une partie des démocrates et afro-américains en matière de politique en Afrique. L'utilisation d'un projet de loi permettait de donner un écho particulier aux critiques et inquiétudes croissantes qui se faisaient en fait entendre à propos du projet « officiel » depuis la mi-mars de l'année précédente. L'administration Clinton vit donc ce projet porter les critiques émanant du camp libéral, tandis que le projet de loi qu'elle soutenait était soumis au cap délicat de son examen au Sénat.

Un des enjeux principaux dans la seconde moitié de l'année 1998 puis tout au long de 1999 consista pour l'administration et le président Clinton, confrontés à ces critiques et à ces oppositions, à convaincre du bien-fondé du texte qu'ils défendaient, et de la nécessité de son adoption par le Congrès pour pouvoir implanter une politique américaine en Afrique, face à des oppositions et contestations à la fois croissantes et disparates, et ce sur une scène politique difficile, avec l'impérieuse nécessité de faire adopter le texte de loi sur les échanges avec

²⁹⁷ <<http://www.govtrack.us/congress/bill.xpd?bill=s106-1636> >

l'Afrique avant le terme et de la présidence et du 106^{ème} Congrès, pour que puisse être pérennisé dans les années à venir un effort de plusieurs années en faveur du développement des relations américano-africaines. L'argumentaire officiel devait concilier les différentes sources d'opposition pour effectuer son travail d'influence, ce qui nécessitait de mettre en avant les avantages contenus dans le texte pour les Etats-Unis et pour l'Afrique, d'insister sur la nécessité de l'adoption de ce projet pour espérer pérenniser une politique américaine en Afrique, et de prôner le soutien à un projet réaliste et réalisable, au lieu de projets louables et ambitieux, mais n'ayant aucune chance d'aboutir, tels que The Hope for Africa Act. Le 3 novembre, l'examen du texte de loi soutenu par l'administration franchit une étape décisive, en étant adopté par le Sénat, et renvoyé devant la Chambre des Représentants pour quoi soient résolues les divergences persistantes apparues durant les débats.

Dans cette dernière ligne droite pour l'adoption du texte, s'était joué en fait l'admission du positionnement pragmatique de la politique Clinton, face à des formes d'oppositions, d'une façon ou d'une autre moins réalistes : Un idéalisme généreux mais irréalisable, en l'état du contexte politique américain, caractéristique de l'aile radicale du parti Démocrate et du positionnement militant afro-américain ; des intérêts particuliers de nature électoraliste de certains élus, face à des intérêts supérieurs ; une opposition virulente de nature politicienne et idéologique enfin, émanant de l'aile radicale du parti Républicain pour un projet qui, rationnellement, ne prêtait pas le flanc à la critique, car visant au premier titre au développement des intérêts américains, domaine sur lequel pouvaient se retrouver démocrates et républicains. L'activité de communication fut donc particulièrement active et volontariste tout au long de l'année 1999, et se poursuivit lors des premiers mois de l'an 2000, afin de convaincre toutes les réticences de se rallier malgré leurs divergences, à l'aboutissement d'un projet qui fondamentalement pouvait être accepté sur une base consensuelle et médiane par une majorité ou ne pas être combattu, à défaut d'être chaudement soutenu. Il se produisit à cette occasion un renversement dans les logiques traditionnelles du lobbying pro-africain, puisque l'administration chercha alors à rassembler les soutiens nécessaires à son projet, entre autre auprès de certains de ceux qui avaient été les plus prompts à solliciter son attention au sujet de l'Afrique, au cours des années précédentes.

Le projet de loi avait franchi la plupart des obstacles de son examen par le Congrès. Il convenait cependant pour l'administration Clinton de redoubler ses efforts, afin qu'un aboutissement si

proche ne soit pas brutalement remis en question, faute de consensus, et à cause de l'influence négative que pouvaient jouer sur les débats les divergences exprimées. Tout en s'assurant de leur soutien, les responsables afro-américains et africains furent parallèlement sollicités par l'administration Clinton pour convaincre les membres réticents du

Congrès d'accepter de soutenir le texte, dans l'intérêt de tous et des relations américanoafricaines. Les rencontres événementielles (le Sommet Etats-Unis/Afrique en 1999 et la réunion ministérielle américano-africaine en 2000) jouèrent à cet effet un rôle fondamental, en offrant des forums à fort potentiel incitatif pour associer un maximum de personnes au projet de loi, contribuant ainsi à lui donner une assise nécessaire pour que son adoption au Congrès ait le plus de chance d'intervenir. Dans un contexte bloqué en matière de politique étrangère au Congrès, le travail de l'administration Clinton fut finalement payant, puisqu'elle réussit à obtenir l'adoption du texte de loi sur les échanges commerciaux avec l'Afrique au printemps 2000. Le 4 mai 2000, les divergences quant au textes furent officiellement réglées, et le texte définitivement adopté par le Congrès. Le 18 mai 2000, le président Clinton put ainsi signer le « Trade and Development Act », nom de la loi qui prévoyait, outre une aide temporaire au Bassin Caribéen touché par un cyclone, la mise en place du système de commerce avec l'Afrique élaboré sous le nom d'AGOA, et qui permettait de pérenniser la politique africaine au-delà d'échéances présidentielles se profilant alors à moins de six mois.

Incontournable dans la politique étrangère américaine, le Congrès avait été le lieu essentiel du processus de développement et de mise en place de la politique africaine soutenu par l'administration Clinton. Le jeu particulier et lourd des contraintes qui s'y joua eut une influence déterminante sur la forme et la chronologie de cette politique et de la gestion de son développement. Mais ces contraintes révélèrent également la capacité de l'administration Clinton à faire progresser et aboutir un projet au travers d'un environnement difficile à plus d'un titre. La gouvernance de la politique africaine au niveau du Congrès fut un exercice permanent de conciliation et de souplesse à l'égard des oppositions et contraintes, tant au président et à son équipe, qu'à ses initiatives politiques. Prenant avantage de ses faiblesses comme de ses atouts, la politique africaine fut à cet égard une réussite en terme de gouvernance, en réussissant à garder une cohérence et une progression constante au travers de phases

successives de réajustement et de redéfinition de ses objectifs face aux contraintes évoluant, elles aussi, jusqu'à l'aboutissement de l'adoption de la loi sur le commerce, qui était au cœur du projet, et qui en cela mit le Congrès au cœur des enjeux de gestion de cette politique.

Les contraintes et nécessités émanant du Congrès indexèrent de manière fondamentale la formulation et la mise en place de politique africaine soutenue par l'administration Clinton. Cette nécessité alla grandissant, en parallèle des contraintes opposées au projet à mesure que son développement progressait. Le Congrès était le lieu incontournable où devrait se jouer l'essentiel des chances d'émergence d'une politique africaine. Le jeu des contraintes opéré par le Congrès, conformément aux prérogatives du corps législatif américain, mais également du fait d'une opposition particulière au président et à sa politique, établirent de fait les paramètres principaux devant indexer sur le mode contraignant la forme, la chronologie, les moyens et les caractéristiques de cette politique. Si une politique africaine put y émerger et s'y développer relativement sans trop d'opposition dans un contexte hautement hostile, c'est néanmoins en son sein que se développèrent également les contraintes parmi les plus importantes avec lesquelles dut composer l'administration Clinton. L'hostilité du Congrès a en effet posé des problèmes majeurs à la politique étrangère du président Clinton, notamment dans la compréhension de ses décisions à l'extérieur, tandis que sur la scène intérieure un jeu de tension permanent en motivait ou en entraînait le choix.

Ces lignes de contraintes et de tension démarquèrent ainsi le paysage dans lequel dut évoluer le développement de la politique africaine, dont le Congrès fut l'un des centres principaux de gestation, de contrôle et de développement, si ce ne fut le centre. Cette influence du Congrès se répercuta de même et de manière essentielle sur la politique américaine dans l'aire de la gouvernance globale, lorsque les décisions américaines contraintes par le Congrès purent venir s'opposer aux intentions par ailleurs formulées par le président Clinton, et dont la conséquence fut une politique en tension, hésitante et bien souvent contradictoire dans ses termes. Il en résulta des effets essentiels sur la gestion par l'administration Clinton de l'aire de la gouvernance globale, processus qui, dans un cadre mondialisé aux différents domaines interconnectés, tissa lui-même dans ses conséquences un jeu de contraintes et d'opportunité dans lequel s'est inscrit le sujet la politique africaine, et qui à terme influença sa formulation et son développement.

Chapitre 8 : Une politique insérée dans l'aire de la gouvernance globale.

Le développement d'une politique africaine par l'administration Clinton s'est effectué dans un cadre temporel qui fut témoin de la réorganisation conséquente de la scène internationale, sur les bases paradigmatiques centrales de la mondialisation qui se sont substituées dans les années 1990 à l'organisation bipolaire du monde comme grille de lecture principale de sa réalité. Bien que le phénomène de mondialisation fut dans sa dynamique historique un processus ancien, son accélération et sa mutation au cours des années 1990 vinrent entériner la survenue d'un ensemble de phénomènes concomitants qui donnèrent un nouveau sens au terme, en le confondant généralement à ces phénomènes et leur contemporanéité avec la fin du 20^{ème} siècle. A la croisée de la mondialisation et de l'émergence du concept de gouvernance, se développa le concept de gouvernance globale, exprimant l'évolution des processus décisionnels dans le cadre de la mondialisation, et désignant par extension l'ensemble des éléments (institutions, règlements, traités, règles d'usage, dynamiques informelles...) établissant les règles du jeu international dans lequel s'inscrivent les différentes politiques et processus humains dans leurs rapports au sein d'un système globalisé, les intérêts de chaque participant au sein de l'intérêt collectif constituant les lignes de tensions que ce jeu a pour objectif de faire fonctionner, sans causer de déséquilibre ni de rupture.

A la différence de la bonne gouvernance autour duquel un consensus sémantique s'est pour l'essentiel et assez vite établi, une définition unique du concept ne s'est pas imposée pour la gouvernance globale, même si son sens fut mieux cerné que pour la gouvernance en général, certains organismes élaborant des instruments proposés à sa lecture et à son décryptage. Une de ces définitions « officielles » fut ainsi formulée comme une tentative de fixation du concept par le Rapport de la Commission sur la Gouvernance Globale en 1995 :

Somme des différentes façons dont les individus et les institutions, publics et privés, gèrent leurs affaires communes. C'est un processus continu de coopération et d'accommodement entre les intérêts divers et conflictuels. Elle inclue les institutions officielles et les régimes dotés de pouvoirs exécutoires tout aussi bien que les arrangements informels sur lesquels les peuples et les institutions sont tombés d'accord ou qu'ils perçoivent dans leur intérêt²⁹⁸.

La mondialisation fut au centre de la vision et de l'action américaine dans ses rapports à l'extérieur au cours de ces années, sur la base d'une recomposition géopolitique globale, sur laquelle prit très vite le pas la mise en place d'un système de libéralisation économique, de développement et d'accroissement des échanges. La politique de l'administration Clinton consista à promouvoir l'installation et le renforcement de ce jeu commun constitutif de la gouvernance globale, afin d'améliorer la régulation du système international tout en permettant aux Etats-Unis de poursuivre leurs intérêts. Dans ce jeu, les Etats-Unis voulurent imposer leurs choix, servir leurs intérêts et favoriser les orientations de leur politique en mettant à profit leur leadership mondial, parfois au-delà du respect du jeu commun en cours de réalisation, ce qui fut un des facteurs de tension entre les Etats-Unis et leurs partenaires.

Cette attitude eut finalement pour effet d'appliquer à l'extérieur les principes de la « troisième voie » au centre du positionnement politique adopté sur la scène américaine, prenant au profit des intérêts de son pays le meilleur de chaque option selon la situation, et se situant au dessus des autres participants à la gouvernance globale, qui devaient eux se conformer de manière stricte à une ligne de conduite, des codes, des règles préalablement définis et acceptés par tous.

En agissant de la sorte, l'administration Clinton se mit cependant à plusieurs reprises en porte à faux avec la notion de gouvernance globale, et dans la position de devoir gérer les contradictions de son action au sein d'un système dont elle soutenait en parallèle la mise en oeuvre. Ce fut cependant cette politique de louvoiement au nom des intérêts immédiats des Etats-Unis qui prévalut, en tant que gouvernance appliquée dans l'aire de la gouvernance globale. A bien des égards, cette politique tentait un grand écart difficilement conciliable avec l'idée même de gouvernance, entre une vision politique basée sur le développement du libreéchange par l'intensification de la mondialisation, et la gestion domestique de forces contraignantes obligeant à « réguler » ce projet en prenant des décisions contraires aux règles

²⁹⁸ Rapport de la Commission sur la Gouvernance Globale, p 2.

promus par ailleurs. Imposant la vision de son leadership, les Etats-Unis se mettaient d'un autre côté dans la posture d'un Etat incapable de respecter les règles contraignantes communes à tous, ce qui alimentait en retour la contestation à son encontre. Trouvant sur ce théâtre d'action les limites critiques du système décisionnel appliqué par le président Clinton, la gouvernance américaine dans l'aire de la gouvernance globale s'appliqua à y négocier le jeu de contraintes internes et externes parfois inconciliables, autant qu'elle s'évertua à en capter les opportunités au bénéfice de ses politiques, étrangères et intérieures. Ce mécanisme fut souvent mis en œuvre au travers de l'inscription de sa politique africaine et de ses rapports au continent africain dans le jeu de la gouvernance globale.

Le développement de la politique africaine des Etats-Unis fut la conséquence directe des mutations de la scène internationale inhérentes à la mondialisation. Son volet économique principal fut en effet développé à l'opportunité tant de la libéralisation de l'économie mondiale que de l'imposition des critères de bonne gouvernance aux pays africains par les institutions multilatérales, qui furent intégrés à la conditionnalité du partenariat américain.

Insérée dans la mondialisation et l'aire de la gouvernance globale, la politique de l'administration Clinton sut tirer en tirer parti, tant pour développer sa politique en Afrique que pour démontrer le développement de son influence dans cette région, auprès des pays industrialisés comme des institutions internationales. Prônant le développement de la gouvernance globale comme celui du continent africain, l'administration américaine n'hésita cependant pas à user de son influence et de son statut pour enrayer des évolutions entrant en interférence avec la gestion de ses intérêts propres, même lorsque ces développements de la gouvernance globale pouvaient profiter en premier lieu aux régions telles que l'Afrique, et participer des éléments aptes à soutenir leur stabilité. Contredisant alors tant son discours sur la gouvernance globale que celui de sa politique africaine, ce positionnement ambigu démontra le décalage pouvant exister entre la position américaine de leadership, tenant un discours censé établir la meilleure voie à suivre, et celui d'une nation défendant ses intérêts propres. Cette dynamique prolongeait la politique qu'avait menée la présidence Clinton à l'encontre de l'ONU lors de son premier mandat. La politique américaine de repositionnement des Etats-Unis vis-à-vis de l'organisation avait alors eu, tant dans ses causes initiales que dans ses suites, des conséquences déterminantes pour l'émergence et la formulation de sa politique en Afrique ; de fait, les rapports conflictuels entre l'administration Clinton et l'Organisation des Nations

Unies fut une scène parallèle où se joua, de façon déterminante bien qu'indirecte, certains des éléments essentiels pour l'évolution de la politique africaine qui fut ensuite développée.

1. Une dynamique inscrite dans une approche globale.

Chaque étape du processus de développement de la politique de l'administration Clinton envers l'Afrique témoigna de son inscription dans des perspectives engendrées par les institutions et les règles fixées au niveau de la gouvernance globale. La politique africaine fut donc à ce titre l'occasion d'une forme de gouvernance bien particulière, consistant à user de ces éléments globaux pour produire la dynamique de d'un projet particulier, au sein d'une politique qui elle-même s'inscrivait comme l'un des volets régionaux d'une politique étrangère globale pour les Etats-Unis. La politique africaine élaborée par les Etats-Unis s'est dès les origines constituée comme une reprise à son compte des critères imposés par les institutions multilatérales aux pays africains endettés dans le cadre de politiques d'ajustements structurels (PAS), au titre de la condition initiale permettant aux Etats-Unis de développer des relations inédites avec le continent africain. S'inscrivant dans l'appropriation de ce processus alors en cours d'application en Afrique sous la dénomination de « bonne gouvernance », la politique américaine, dont la raison centrale était d'ouvrir des marchés au commerce et à l'investissement américain, poursuivit son développement en prônant l'intégration du continent africain au sein de l'économie mondiale sous régulation de l'O.M.C récemment créée. En se positionnant comme un partenaire privilégié de l'Afrique pour le futur, les Etats-Unis eurent alors à cœur de démontrer, au niveau du continent, mais également sur la scène internationale, que le développement de l'Afrique passerait désormais par l'initiative américaine, en profitant pour cela des dynamiques permises par les processus inhérents à la gouvernance globale, dans un exercice d'application unilatéral de son leadership.

La conditionnalité de la politique américaine en Afrique, aux sources de la bonne gouvernance des institutions de Brettons Wood.

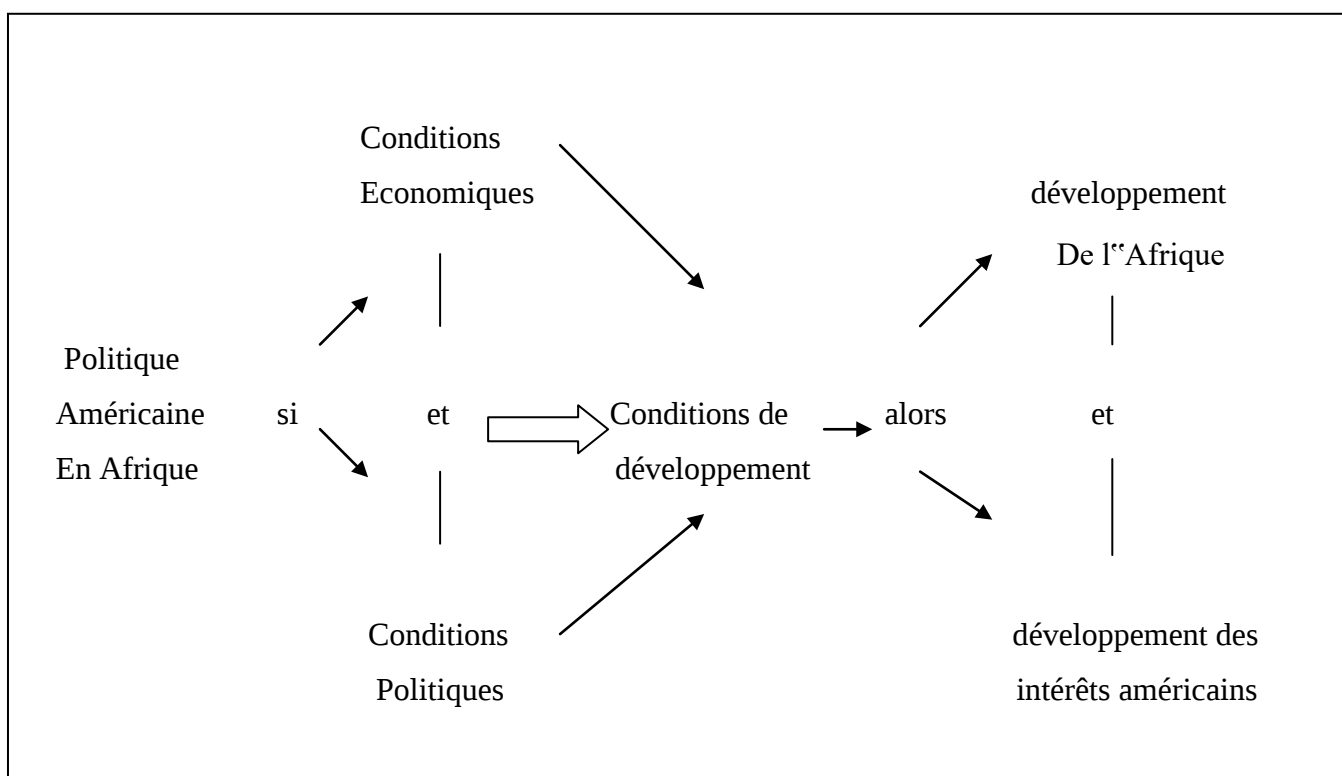
Aux origines de la politique africaine développée par les Etats-Unis, il y avait comme motivation initiale le constat de l'évolution positive de l'Afrique au début des années 1990, tant sur le plan politique qu'économique, qui permettait aux Etats-Unis d'envisager dans un contexte de globalisation d'ouvrir une nouvelle frontière pour sa politique étrangère. L'articulation centrale et effective de cette politique étant le développement de nouveaux marchés pour le commerce et l'investissement américain, la condition de base était que les pays africains entrant dans l'orbite de Washington puisse afficher les crédits nécessaires pour la fiabilité, la viabilité et la sécurité de ces échanges. Cependant, la volonté américaine de rapprochement avec l'Afrique ne pouvait se développer sur une approche aussi directe, futelle exprimée en relation avec une réciprocité des bénéfices de ce partenariat pour l'Afrique. Les nécessités diplomatiques liées tant au leadership américain qu'aux conséquences négatives que la perception d'une approche hégémonique de sa part aurait pu susciter (en Afrique, dans le monde et auprès des Américains sensibilisés à la question), ajoutées à celles d'une relation qui était encore à bâtir et devait à ce titre poser la solennité de sa fondation, tous ces critères allaient dans le sens d'une formulation permettant l'équilibre entre les aspects matériels, politiques et idéalistes de la politique africaine des Etats-Unis en cours de formation.

Les modalités de gestion des affaires publiques conditionnant l'octroi d'aides au développement par les institutions multilatérales telles que la Banque Mondiale ou le FMI, et fixées par les nouveaux plans d'ajustement structurels sous le nom de bonne gouvernance constituaient alors les indicateurs les plus à même de juger si le système politique, économique et sociétal de chaque pays africain pouvait permettre un développement des activités américaines, avec les garanties suffisantes pour que l'opération soit attractive. Elles formaient également une base d'approche idéale pour fonder le message occidental en faveur de la réforme conjointe des systèmes économiques et politiques des pays en développement, en doublant les nécessités techniques posées par les institutions multilatérales d'un message politique de teneur idéaliste, dans le contexte de libéralisation générale du début des années 1990.

Très vite, les Etats-Unis, comme la plupart des autres partenaires bilatéraux de l'Afrique, superposèrent donc une autre définition à celle fournie par la Banque Mondiale, établissant la nécessité démocratique des systèmes au sein des critères de bonne gouvernance. La reformulation de la conditionnalité aux aides extérieures permettait de faire coïncider les

considérations politiques de développement de la démocratie à celles de la réforme des économies. Concrètement, la bonne gouvernance n'aurait de toute façon pas pu se conformer à ses critères d'origine sans passer par une évolution politique en direction d'une démocratisation. Pour les Etats, la reprise à leur compte des critères de bonne gouvernance, indexés à la condition explicite de démocratisation avait deux avantages politiques. D'un point de vue idéaliste, il liait le développement économique à la démocratisation, instaurant l'incompatibilité entre régime autoritaire et développement économique. De manière plus pragmatique, il permettait à l'inverse, sous couvert d'un idéal démocratique incontournable dans la rhétorique du début des années 1990, de s'assurer de la mise en œuvre de réformes économiques aptes à conformer les sociétés concernées aux préoccupations en terme d'investissement, de commerce, et accessoirement de remboursement de la dette. L'imbrication des critères de bonne gouvernance entre réforme économique et réforme politique permettait en effet de lier l'effectivité des uns à un argumentaire mettant en avant les autres, les effets se retrouvant pour l'essentiel dans une issue commune à la croisée des deux faisceaux thématiques. Par la reprise au compte de sa politique étrangère des critères de bonne gouvernance des institutions multilatérales, les Etats-Unis pondéraient au sein de leur discours leurs principaux objectifs par une nécessité politique plus légitime en terme de diplomatie. Tandis que dans la logique initiale le développement démocratique était une conséquence du respect de critères techniques de bonne gouvernance, dans le message américain, le développement démocratique devenait critère incontournable, caution d'une logique politique aboutissant cependant aux mêmes effets.

Ainsi, les critères de bonne gouvernance permirent aux Etats-Unis d'exprimer leur volonté de rapprochement avec l'Afrique sous une formule permettant de répondre d'un point de vue formel et logique aux exigences politiques et diplomatiques de cette démarche : L'Afrique évoluait, et les Etats-Unis participeraient à ce développement, pourvu qu'ils puissent avoir les gages de l'évolution politique et économique des pays concernés, dans le sens de la démocratisation et de la libéralisation des marchés, seuls à même de conduire à terme à un développement et une stabilité durable. Cette logique permettait d'insérer l'intérêt américain dans un ensemble complexe de conditionnalité et de causalité, le faisant passer en l'état comme un argument tout à fait acceptable et secondaire, en lieu et place de l'objectif central et avéré de la politique américaine qu'il était :



Les conditions de développement de la politique américaine.

Cette logique imposait également comme préalable incontournable les conditions recherchées par l'administration américaine pour permettre le développement de nouveaux marchés, et donc de ses intérêts, sans que cela ne prenne la forme d'une contrainte régalienne imposée par la puissance américaine, mais soit au contraire comme une invitation à adopter les seuls chemins conduisant au développement. Elle permettait à ce titre de connecter la volonté de rapprochement des Etats-Unis avec l'Afrique à une inspiration morale et donc supérieure de la politique américaine, la dialectique de liberté et de prospérité, renvoyant à son rôle dans le monde depuis 1945 et à sa victoire à l'issue de la Guerre Froide, ce qui avait également établi l'échec de l'alternative principale à la démocratie libérale et à l'économie de marché.

Maintenant que les Etats-Unis allaient assurer un leadership unique et global, cette invitation à se conformer à ce modèle unique apparaissait comme une impérieuse nécessité pour les chefs d'Etat, soumis, quelle qu'en soit la logique sous-jacente, aux politiques d'ajustement structurels. L'intérêt manifesté par l'administration Clinton à leur égard ne pouvait donc

qu'être qu'un avantage potentiel et un encouragement à engager des mutations de toute façon imposées par les bailleurs de fonds multilatéraux.

Outre le fait de servir de base dialectique à la fondation de l'approche américaine envers l'Afrique, les critères appliqués par les institutions de Brettons Wood servirent également de dynamique pré-installée en Afrique pour le développement de la politique américaine en Afrique. Celle-ci se conçut par rapport à la dynamique d'évolution structurelle engendrée par la bonne gouvernance sous deux angles : D'une part, Washington encourageait les pays africains à s'engager dans des réformes aptes à fournir les conditions pour le développement de l'investissement et du commerce américain. D'autre part, en rétribution de cet effort, les Etats-Unis se positionnaient pour soutenir le développement des pays concernés par le développement de leur partenariat, mais également pour répondre aux carences que les réformes structurelles entraînaient dans leur application. Ces deux axes de l'action américaine épousaient la situation posée par l'application des réformes structurelles d'ajustement affiliées aux critères de la bonne gouvernance, et entendaient compléter les problématiques posées par leur respect aux gouvernements et sociétés des pays africains, en terme d'austérité budgétaire pour des domaines touchant à des aspects fondamentaux de la vie publique.

Les réformes, par l'imposition de mesures drastiques en terme de gestion publique conduisaient en effet au désengagement de l'Etat et à des réductions de budget drastiques sur des secteurs catégorisés comme étant « non-rentables », hormis les services de justice et de police, dont les budgets étaient épargnés pour des raisons de stabilité intérieure. En conséquence, des domaines essentiels pour le niveau et la qualité de vie des populations, tel que l'éducation et la santé, devaient être mis en parenthèse, le temps d'opérer la mutation des systèmes politiques et économiques africains dans le sens d'une libéralisation. L'investissement américain en Afrique se proposait d'amortir ces conséquences négatives, inhérentes à une approche comptable macroéconomique (dans laquelle s'inscrivait initialement le concept de bonne gouvernance), en développant pour les pays engagés dans les réformes un effort destiné à trouver des financements et mettre en place des initiatives afin d'atténuer les effets néfastes de ces réformes pour les populations. Cette aide avait pour avantage de renforcer d'autant les composantes des sociétés, en créant une valeur ajoutée sur le capital humain, ce qui constituait un investissement pour le soutien à un développement durable. Elle permettait également de compléter le respect

des critères de bonne gouvernance, et ainsi d'accélérer et de renforcer le mouvement de réforme tout en en atténuant les effets pervers.

Les réformes imposées par les institutions multilatérales avaient en outre pour objectif de libéraliser les économies, et d'encourager à la fois les investissements étrangers et le développement des exportations de la part des pays concernés. Ce type de réforme appliqué à partir des années 1980 dans le cadre des plans d'ajustement structurels avaient eut pour conséquence de fragiliser les économies africaines, en favorisant une production de produits primaires non transformés, et donc à faible valeur ajoutée, à forte exposition aux fluctuations du marché, et dépendantes des aléas climatiques. Sur le plan intérieur, l'effort consenti sur ces productions avait fait reculer les cultures vivrières, accentuant l'exposition des populations aux risques de disette et de famine. La poursuite de la libéralisation économique dans le contexte mondialisé des années 1990 exposait plus encore les économies africaines, affaiblies depuis le milieu des années 1980 par la baisse des cours mondiaux des produits primaires. Une concurrence généralisée, biaisée de surcroît par les aides agricoles consenties dans les zones économiques de l'hémisphère Nord, ne faisait qu'exposer un peu plus les économies africaines sans leur donner les moyens ni les chances de commercer sur des bases identiques avec les autres zones de production.

La politique de l'administration Clinton se plaça là encore dans les opportunités créées par les politiques d'ajustement imposées par les institutions multilatérales, en proposant de mettre en place pour les pays africains partenaires (dont le choix était théoriquement conditionné par leur degré d'avancement sur la voie des réformes) un accès privilégié au marché américain pour une liste préétablie de produits, en contrepartie de leur ouverture aux sollicitations américaines en matière de commerce et d'investissement. Ce système proposait une alternative aux conditions induites par les réformes, en favorisant effectivement une porte d'entrée au continent africain pour son intégration à l'économie mondiale, par le biais privilégié du marché américain. Cette disposition commerciale encourageait de plus les économies africaines à développer leurs filières de transformation, et donc à s'engager sur une progressive diversification vis-à-vis des productions primaires exclusives fragilisantes, en fournissant dans le cadre de cet accord une liste de produits pouvant bénéficier du dispositif, et donc faire l'objet

d'un développement de leur production²⁹⁹. Dès 1994, les responsables américains fixèrent donc une ligne de stratégie politique qui fut ensuite poursuivie jusqu'à la signature de la loi Trade and Development Act en 2000.

La politique africaine de l'administration Clinton reposa ainsi dans ses principes élémentaires dans une inscription au sein de la dynamique procurée par les réformes imposées par les institutions de Brettons Wood aux pays africains, tant dans les opportunités directes qu'elles fournissaient aux objectifs américains, que dans les occasions offertes par ses effets négatifs de développer d'autres aspects de sa politique africaine, formant la contrepartie des avantages retirés des conditions produites par les réformes structurelles. A cette base vinrent ensuite s'adjoindre différentes mesures écartant le spectre de la politique et des préoccupations américaines en Afrique, et donnant une apparence propre et originale au projet américain, autour d'une structure de base néanmoins calquée sur les conditions imposées par les réformes structurelles et les critères de bonne gouvernance des institutions financières multilatérales. Cette insertion de la politique africaine dans des critères imposés par des institutions constitutives de la gouvernance globale répondait tant à l'opportunité qu'ils procuraient, qu'aux nécessités d'un projet destiné à intégrer le continent africain dans la perspective globale de la politique étrangère du président Clinton. Celle-ci consistait au développement de la démocratie et de l'économie de marché au sein d'une scène mondiale régulée, sur laquelle les Etats-Unis pourraient trouver des débouchés en devenir et en croissance pour son commerce et ses investissements. Le développement d'une politique africaine s'insérait donc, par le biais des réformes issues d'institutions appartenant à l'aire de la gouvernance globale, dans la chronologie de ce projet dont la perspective générale était le développement et la structuration de la mondialisation, faisant de l'insertion de l'Afrique une opportunité pour l'avenir des échanges américains, et une nécessité pour ses priorités stratégiques.

²⁹⁹ Créé en 1975, le système généralisé de préférence (SGP) accordait l'entrée du marché américain en franchise de douane à plus de 4400 produits importés de plus de 140 pays en développement au moment de la présidence Clinton. Ce système devait cependant être prorogé régulièrement par le Sénat. Or, au cours des années 1990, ce dernier a laissé à plusieurs reprises le SGP arriver à expiration pour les pays africains. Le projet de loi sur le commerce avec l'Afrique eut donc notamment pour objectif de garantir de manière plus stable le SGP pour l'Afrique.

L'inscription de la politique africaine dans la politique commerciale globale de l'administration Clinton.

En correspondance avec la place centrale des questions économiques dans son projet politique, la politique étrangère du président Clinton en matière de développement des échanges et des opportunités fut le domaine d'expression privilégié de sa volonté et de son analyse du cadre global dans lequel devait désormais se penser la question de la croissance américaine. W. Clinton hérita à son arrivée à la tête des Etats-Unis d'une situation économique morose sur le plan de la confiance, l'incertitude de l'évolution de la scène extérieure constituant un motif d'inquiétude majeur quant aux capacités américaines à y faire face et à retrouver la dynamique des années 1980. Il sut néanmoins percevoir dans la mise en place de la mondialisation le paradigme essentiel par lequel devait s'articuler l'orientation de sa politique économique, apte à re-dynamiser l'économie et le commerce extérieur américain, et par-là même redonner confiance et optimisme aux Etats-Unis. La nécessité d'ouvrir aux investissements et aux produits américains de nouveaux marchés était à l'origine du soutien apporté à la création l'O.M.C, et de la recherche prioritaire de la multiplication des accords créant des zones régionales de libre-échange avec les Etats-Unis, afin de situer la politique américaine au cœur de l'initiative de la mondialisation. L'objectif du président Clinton au début de son mandat fut donc de mettre en place un nouveau système économique international globalisé, et d'assurer les intérêts américains dans ce projet. L'économie allait ainsi devenir un centre stratégique de son administration, au même titre que la sécurité pendant la Guerre Froide, ce afin de pouvoir faire face aux différents types de batailles d'un genre nouveau qui attendraient désormais les Etats-Unis sur la scène extérieure.

Cette réforme passa par une réévaluation du rôle et de la place du département du Commerce, devenu un pôle secondaire lors des précédentes administrations, et qui retrouva sous la présidence de W. Clinton une place de premier plan. Afin de faire face aux défis que la projection extérieure de la politique économique américaine allait devoir gérer, une structure calquée sur le Conseil de Sécurité Nationale pour les questions commerciales, l'Advisory Center, fut également mise en place. Le Secrétaire au Commerce redevint de même un personnage essentiel au sein de l'administration Clinton, jouant le rôle d'ambassadeur de l'économie américaine de par le monde, afin de multiplier les initiatives, les accords et la base d'évolutions environnementales en faveur des entreprises et établissements financiers. Ronald Brown se chargea de donner une indéniable consistance cette fonction, jusqu'à sa disparition

dans un accident d'avion en 1996, justement lors d'une de ces missions en faveur du développement des débouchés pour l'économie américaine. Dans l'intervalle, il avait cependant contribué à redonner de l'ampleur au poste de Secrétaire au Commerce, et avait notamment initié les efforts de base ouvrant les perspectives de développement des échanges commerciaux entre les Etats-Unis et l'Afrique.

La politique de sécurité appliquée lors des premiers temps de la présidence Clinton avait été hésitante, assez confuse, et finalement génératrice d'un passif en matière de politique étrangère. A contrario, l'agressivité, le dynamisme et la plus grande aisance du président Clinton en matière de politique commerciale, qui était son domaine de prédilection, la base de sa vision politique et qui était directement relié à son action domestique, fut à même d'initier lors de son premier mandat les conditions globales devant permettre le développement des opportunités commerciales américaine dans le monde. La création de l'O.M.C., que le président Clinton réussit à faire accepter par le Congrès, fut le résultat emblématique de cette volonté de mettre en place une structure globale censée pouvoir réguler les questions commerciales sur la scène internationale. Le développement d'accords de commerce et de libre-échange entre les Etats-Unis et les différentes régions du monde était quant à elle la manifestation majeure de cette volonté de planification d'un libéralisme déterminé à l'échelle mondial, qui était la vision du développement et de la croissance économique des Etats-Unis que défendait le président Clinton. Dans cette perspective, l'accord de libre-échange pour la zone nord-américaine (ALENA ou NAFTA), qui avait été initié par l'administration Reagan, négocié et signé sous l'administration Bush, et ratifié (grâce aux votes républicains) puis mis en oeuvre par le président Clinton, fut une étape essentielle, qui posa le modèle de ce que l'administration Clinton poursuivit en fait dans les années suivantes, au travers de la mise en place de projets de libéralisation des échanges économiques et commerciaux entre les Etats-Unis et les différentes régions du monde, une stratégie aptes à accompagner le développement du commerce américain au travers d'un «Nouvel Ordre Economique Mondial » globalisé.

C'est dans ce cadre global que venait s'insérer l'idée du développement d'un partenariat inédit avec l'Afrique, dont l'objectif principal était de fonder les conditions d'un marché supplémentaire pour les débouchés américains, tout en favorisant l'intégration du continent à l'économie globalisée par le biais privilégié du marché américain, mais également au travers du respect des critères de conditionnalité de bonne gouvernance. La phase d'élaboration puis

de développement du projet se déroula en parallèle d'une politique américaine très active dans la mise en place des structures pour le développement et la libéralisation des échanges à l'échelle mondiale. La dynamique insufflée par l'environnement international et cette politique motivait de fait l'investissement américain en Afrique, afin de se positionner dans l'optique du développement des intérêts américains, mais également par rapport aux autres puissances économiques sur un marché en potentiel et en devenir.

Les premiers temps de la politique économique globale de l'administration Clinton furent déterminant, en posant les bases essentielles pour le développement de sa vision en la matière. Ces avancées étaient d'autant plus remarquables qu'elles se firent avec l'appui essentiel d'élus républicains, dans le contexte d'un Congrès partisan, dont l'opposition bientôt majoritaire était pour l'essentiel hostile au président et à sa politique, et dont l'une des composantes était en outre assez protectionniste. Dans le camp démocrate, nombre d'élus ne suivirent quant à eux pas le président Clinton dans ses orientations libre-échangistes, en conformité avec ce que laissait transparaître un électorat au préalable assez peu enclin, puis de plus en plus opposé au fil de la décennie, à l'ouverture du marché américain à la concurrence des produits étrangers, qui était le pendant nécessaire à l'ouverture de nouveaux débouchés pour la production américaine. Le président Clinton dut donc composer dès le départ avec une méfiance américaine envers une libéralisation trop prononcée, qui apparaissait comme une exposition des biens et des emplois américains à une concurrence venue de l'extérieur, tandis que la confiance dans les capacités de réaction américaine faisait au préalable défaut, minée justement par un sentiment de déclin des industries américaines face à ce qui apparaissait au début des années 1990 comme la suprématie asiatique, et particulièrement japonaise. Cette dialectique trouvait un écho amplifié pour chaque élu au Congrès, quelle que soit sa sensibilité politique, qui se retrouvait face à l'inquiétude de ses électeurs à l'égard de ces perspectives d'évolution libérale, qui pouvaient dans certaines régions bouleverser brutalement le paysage économique et la vie quotidienne de milliers de personnes, suite aux fermetures et aux délocalisations d'industries ou d'entreprises concernées par la concurrence de productions extérieures.

L'application de la politique de développement du libre-échange comme moteur de la croissance et de la mutation de l'économie américaine nécessita par conséquent une stratégie de prudence. La ratification de l'ALENA par le Congrès avait certes été suivie de celle de la mise en place de l'O.M.C. La première n'avait cependant été obtenue que grâce aux votes

républicains qui entérinait un projet développé par les deux précédentes administrations ; quant à la seconde, le président Clinton avait du user de retenue au niveau de ses ambitions pour l'obtenir, en renonçant à l'idée initiale de lier la ratification de la création de l'O.M.C par le Congrès au vote lui accordant les prérogatives du Fast Track, qui avait été envisagé dès 1994 comme le moyen de développer au plus vite les accords de libre échange avec l'étranger, dans une période qui semblait le permettre encore sans trop de difficulté, avant que les premiers effets de l'ALENA sur l'emploi, que l'administration américaine savait devoir intervenir de manière inévitable, ne se fassent sentir aux Etats-Unis, et ne pèsent sur le processus décisionnel en matière de politique commerciale. Pour assurer la ratification de la création (et de la participation américaine) à l'OMC, qui était déjà dans une position délicate, mais qui était cruciale pour la poursuite de l'évolution de la scène commerciale internationale dans le sens souhaité, le président avait donc préféré reporter la demande de ce pouvoir spécial temporaire du président américain, qui lui aurait permis pour une durée limitée de négocier directement des traités économiques avec l'extérieur. L'ambition d'obtenir l'acceptation de cette procédure auprès du Congrès fut donc reportée.

Le développement de la mondialisation, et plus directement les premiers effets négatifs de l'ALENA sur l'emploi aux Etats-Unis, avaient en effet dans l'intervalle contribué à transformer une méfiance à-priori envers le libre-échange en une hostilité concrète de la part des classes ouvrières et moyennes américaines, et en contrecoup chez une partie croissante des élus démocrates et républicains. La mondialisation libérale avait de plus pour conséquence de brouiller les cartes de la perception de l'intérêt national américain, en favorisant l'implantation extérieure des entreprises américaine, dissociant par conséquent de plus en plus la réussite chiffrée des firmes d'avec la vie quotidienne des Américains les plus modestes, la croissance économique ne semblant plus être synonyme dans cette perspective d'emploi, mais le plus souvent de son exact contraire, de chômage, de fermeture et de délocalisation à l'étranger, à commencer au Mexique. Le discours du président Clinton mettant en avant les bénéfices globaux à terme des accords de libre-échange pour l'économie américaine ne pouvait convaincre, face à l'exposition des Américains aux conséquences directes des délocalisations et des pertes d'emploi, vécues comme le signe d'un déclin national et de leur cadre quotidien amorcé par la mondialisation. A l'orée du second mandat de W. Clinton, cette dernière stigmatisait d'ores et déjà les effets négatifs des évolutions contemporaines du monde, dont l'opinion publique avait de plus en plus de mal à percevoir les avantages.

L'échec de l'attribution du Fast Track en 1997, lorsque le président Clinton renonça définitivement à demander une autorisation qu'il se serait alors vu refuser avec certitude par le Congrès, porta dans ce contexte un sérieux revers à la dynamique du projet global ambitieux visant au développement du commerce extérieur américain et à la dynamisation de l'économie intérieure des Etats-Unis. La stratégie du président Clinton tablait pour cela sur une mutation de l'économie américaine, par le biais d'un glissement d'industries traditionnelles vers des secteurs à forte valeur ajoutée, et notamment les nouvelles technologies, de même que par une dynamisation de la productivité par une concurrence accrue. Dans cette perspective, les difficultés se posaient donc en priorité pour les emplois faiblement qualifiés, dont l'avenir était le plus préoccupant, constituant un point de dissonance entre la vision à moyen terme et théorique du président et la réalité immédiate et vécue des classes populaires, de syndicats ayant soutenus sa réélection, et d'une partie croissante des élus américains. D'une certaine façon, la dialectique de la « troisième Voie » se retrouvait là encore mise en oeuvre dans un exercice impossible de conciliation de postures antagonistes au sein d'une même politique : D'un côté un projet résolument libéral, au centre de la conception présidentielle comme étant le moyen d'assurer à terme la croissance et le dynamisme de l'économie américaine, et dont le pouvoir favorisait la mise en place des structures de fonctionnement sur la scène internationale. De l'autre, l'image d'un président proche des classes populaires, au fait de leur défense et de leur protection, tandis que ces populations voyaient leurs emplois remis en question par les logiques de la politique macroéconomique appuyée par celui qui parlait en leur nom et leur assurait son soutien.

Cette position fut particulièrement mise en exergue à partir de 1997, et constitua un faisceau supérieur de contraintes avec lesquelles dut composer l'administration Clinton, dans un exercice périlleux pour continuer à développer une vision économique et les structures d'une gouvernance globale, tout en ménageant les oppositions de plus en plus virulentes à cette orientation et à la mondialisation sur la scène intérieure américaine, nécessitant la conduite simultanée d'une gouvernance à usage privatif. L'échec de la procédure du Fast Track au Congrès signifiait notamment que les accords commerciaux et de libre échange avec l'extérieur allaient devoir passer par une procédure longue, dans un environnement globalement négatif quant à leur acceptation. Convaincre que la politique commerciale poursuivie par le président Clinton allait dans le sens de la défense des intérêts américains devait être la rhétorique mise en

exergue dans ce jeu difficile consistant à concilier les contraintes intérieures et le jeu de persuasion externe, afin de faire malgré tout progresser la vision économique globale poursuivie.

Au niveau de l'OMC, le président Clinton s'impliqua à ce titre dans une politique d'affrontement et de batailles économiques face aux autres acteurs en présence, au premier rang desquels l'Europe et le Japon, qui figuraient les concurrents les plus sérieux de l'économie américaine, et étaient des adversaires identifiables pour la communication officielle. Cette politique d'opposition sur un des théâtres principaux de la scène extérieure avait en effet l'avantage de donner aux Etats-Unis l'image d'un président ne cédant rien des intérêts américains dans ce jeu économique global, et démontrant sa capacité à défendre l'intérêt national en son sein même, face à ses concurrents. En cela, les Etats-Unis étaient aidés par un arbitrage nettement en leur faveur sur la défense de leurs requêtes, comme ce fut le cas sur les dossiers de la banane et du bœuf aux hormones, deux batailles emblématiques qui se déroulèrent à l'OMC entre 1996 et 1999, et qui attestèrent en outre de l'arbitrage orienté en faveur des Etats-Unis face à l'Union européenne, de l'organisation, par le biais de l'organe de règlement des différends (ORD) chargé des plaintes et litiges³⁰⁰. Dans l'application ce jeu, W. Clinton se retrouva à plusieurs reprises dans une position contradictoire, en accusant les autres puissances économiques d'appliquer des stratégies commerciales jugées déloyales, quant lui-même avait œuvré en faveur de la mise en place de ces règles pour le commerce mondial des années 1990³⁸¹. Ce que le président américain réussissait dans l'optique d'une gouvernance intérieure à vocation de conciliation pour les nécessités de développement de ses orientations dans le champ de la gouvernance globale, il le perdait ainsi nécessairement sur un autre plan au sein de cette même interface, étant donné l'impossibilité de concilier totalement chacun des paramètres nécessaires à son exercice décisionnel, entre contraintes internes et enjeux extérieurs.

Au niveau du développement d'accords commerciaux et de mise en place de zones de libre-échange, le poids des contraintes joua de deux façons sur le cas de l'Afrique, qui fut à partir de 1997 l'objet d'une politique plus active de la part de l'administration Clinton, mais donc contemporaine de ces difficultés croissantes de développement. Au moment de formuler les objectifs américains en Afrique, l'ALENA était la référence à prendre en compte en matière

³⁰⁰ < <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/dossiers/OMC/index.shtml> >

d'accord extérieur d'ampleur, quant à ses conséquences et les formes ambivalentes de ressenti qu'il suscitait auprès de l'opinion publique américaine. L'ALENA avait en effet démontré ses avantages dans la lutte des flux illégaux et des problèmes transnationaux (c'est à dire avec le Mexique), qu'il s'agisse de l'immigration, des trafics ou de la pollution. Il s'était en revanche vu attribué une image très négative en terme de perte d'emploi pour les Etats-Unis, que ces pertes furent effectives ou qu'elles aient incarné une menace théorique mais néanmoins psychologiquement omniprésente pour les catégories les plus exposées de la population. L'affirmation définitive des objectifs américains en Afrique, qui intervint quand la perspective de négocier un accord par la voie classique s'imposa avec l'échec de la procédure du Fast Track, sembla tirer les conséquences de ce bilan, en se formulant sous la forme exclusive des intérêts américains impliqués dans le développement d'une politique africaine.

Ces intérêts suivaient les thématiques posées par le bilan de l'ALENA, pour les indexer dans une optique totalement profitable, n'ayant donc pas les mêmes conséquences négatives que celles que l'ALENA posait en terme essentiel d'emploi. Ainsi, si l'Afrique pouvait être le vecteur de menaces transnationales dont il convenait se prémunir, elle était également une opportunité en terme de commerce, d'investissement et d'emplois, sans incarner en contrepartie une menace équivalente à la concurrence mexicaine sur les produits et les emplois américains.

Tout concourait donc dans cette présentation à inciter un investissement politique en Afrique, et à ne pas s'opposer à cet investissement, qui en affichant prioritairement les bénéfices à en retirer pour les Etats-Unis au travers d'une politique de faibles coûts, se prémunissait de la majeure partie des critiques émanant d'un contexte hostile au développement de telles politiques, dans la droite ligne du spectre de l'ALENA. L'administration Clinton sut donc mettre à profit les leçons acquises par les difficultés suscitées par cet accord pour donner à la menée de sa politique extérieure les inflexions nécessaires à sa poursuite, bien que cette gouvernance nécessita en contrepartie à la fois un brouillage de la politique américaine dans

³⁸¹ Melandri Pierre, Vaïsse Justin, *op. cit.*, pp. 128 et 222.

l'aire de la gouvernance globale, et la reconsidération totale de la formulation et de l'organisation de sa présentation de la politique africaine, afin de lui donner les meilleures chances d'aboutir.

Face aux contraintes opposées au projet économique du président Clinton, la politique africaine se situa de fait dans deux courants contraires au niveau de sa dynamique. D'une part, ce projet était, dans sa dimension commerciale, le fruit direct de la politique extérieure du président américain. Il fut d'abord consécutif à la fondation de l'O.M.C., puisque c'est à la suite de sa mise en place que le Congrès avait demandé au président Clinton de réaliser un rapport sur les opportunités commerciales et économiques en Afrique, afin d'évaluer si cette zone géographique représentait un intérêt pour un investissement américain, dans le cadre nouveau du commerce mondial. Les conclusions du président Clinton avaient abouti à la proposition d'un projet de loi pour le développement des échanges avec l'Afrique, projet ensuite repris et mis au centre de la politique africaine, et qui faisait partie des accords que le président Clinton escomptait développer dans l'opportunité de la procédure de Fast Track. L'échec de l'obtention de celle-ci signifiait la nécessité d'un effort accru à concéder envers l'opinion publique et le Congrès, pour que la partie, essentielle, du développement commercial dans la politique des Etats-Unis envers l'Afrique puisse avoir une chance d'aboutir. Or celle-ci devrait se situer dans un cadre à priori hostile et méfiant ; elle n'en était pas moins nécessaire pour se situer sur un marché en devenir pour lequel les Etats-Unis avaient un énorme déficit de présence et de relations à combler. La politique africaine était par conséquent un dossier qui multipliait les contraintes, autant qu'il s'inscrivait totalement dans la politique du président Clinton en matière de perspective économique globale pour les Etats-Unis, représentant même une nécessité à long terme dans une perspective mondialisée.

En revanche, la politique africaine trouvait dans la faiblesse de l'intérêt américain pour l'Afrique un avantage, dans ce contexte contraignant. Le continent africain ne semblait en effet pas devoir incarner l'argument rédhibitoire d'une menace économique pour les Etats-Unis, alors que les membres du Congrès avaient déjà du mal à y trouver un intérêt en terme de débouchés pour les intérêts américains. Pour l'administration, ce désintérêt signifiait donc une marge de manœuvre plus souple pour la conduite de sa politique, face aux oppositions croissante au développement d'accords de libéralisation entre les Etats-Unis et l'extérieur. La relative faiblesse et discrétion de ce dossier, par rapport aux inquiétudes prioritaires quant aux mutations globales et leurs répercussions sur le quotidien américain, pouvait lui permettre de se développer dans un premier temps sans se voir opposer une hostilité critique pour sa viabilité. Au contraire, la gouvernance du projet dut mettre l'accent sur les avantages et l'intérêt que les

Etats-Unis pouvaient trouver dans ce rapprochement, de par la nécessité de convaincre plus que de rassurer.

La présentation officielle de la politique africaine développée à partir de 1997, en affichant distinctement comme thèmes fondamentaux des objectifs et des nécessités directement et exclusivement liés aux intérêts américains, s'insérait dans cette option du « tout bénéfice » affichée au premier plan d'une argumentation en faveur d'une politique en Afrique, avant d'y insérer des avantages pour les pays africains au niveau inférieur de sa présentation. Cette approche rompait avec les présentations précédentes des intentions américaines en Afrique, qui mettaient avant tout l'accent sur les besoins du continent en terme de développement et de stabilité. Elle correspondait en revanche, au moment où la politique passait dans une phase plus active, aux nécessités posées en terme de contraintes et de nécessités de persuasion sur la scène intérieure pour le développement et l'aboutissement du projet. De fait, cette stratégie visait à permettre à la politique africaine de poursuivre sa croissance sans générer d'oppositions trop importantes au sujet de son accord essentiel de libre-échange. Ce n'est que lorsqu'il fut développé suffisamment et devint visible au travers de l'examen du projet de loi sur le commerce et le développement, que le partenariat économique entre les Etats-Unis et l'Afrique commença à soulever craintes et réserves au sujet des emplois américains, faisant planer sur le texte la menace d'une hostilité croissante. Le risque du projet d'ouverture du marché américain aux produits africains pour des emplois existait bien. Il fut cependant assumé par l'administration Clinton comme une perte potentielle minimale et sans commune mesure avec les avantages qu'apporterait l'ouverture des marchés africains aux intérêts américains³⁰¹. Cette transparence était affichée avec l'espoir que ce message ne constituerait pas un motif de stigmatisation et d'opposition à la politique économique du président Clinton, tandis que l'opposition à la mondialisation et sa connotation libérale était en train de se cristalliser, faisant notamment étalage de sa mobilisation lors du sommet de l'O.M.C. à Seattle, à l'automne 1999. L'échec de ce sommet, et son rôle de révélateur de la montée des oppositions antilibérales et anti-mondialistes constitua une menace contextuelle sérieuse sur le projet de développement des échanges entre les Etats-Unis et l'Afrique, qui portait lui-même une grande partie de la raison et de la logique de la politique africaine de l'administration Clinton.

³⁰¹ Bagayoko-Penone Niagalé, *op. cit.*, p. 213.

Malgré des oppositions croissantes, le texte sur la croissance et les opportunités en Afrique fut finalement ratifié en 2000, le partenariat économique entre les Etats-Unis et l'Afrique étant l'une des dernières pierres qui put être ajouté à l'édifice que le président Clinton avait voulu bâtir en matière de politique économique extérieure pour les Etats-Unis. La politique africaine de l'administration Clinton fut donc inscrite dans le projet économique global du président américain, qui sollicitait dans sa logique les éléments de base de la gouvernance globale en matière commerciale établit dans les années 1990. Le leadership américain faisait en effet coïncider la politique des Etats-Unis et les éléments de la gouvernance globale que son influence avait permit d'établir comme les bases du système. Le rapport entre la gouvernance globale et la politique africaine des Etats-Unis au titre de l'initiative de l'administration Clinton se retrouva également mis en jeu dans la façon dont l'Afrique et les questions relatives au premier chef au continent africain furent traités au niveau de cette scène internationale. En ce domaine également, l'exercice d'équilibre du président Clinton entre un rôle de leadership affirmé et le refus d'en assumer les obligations au sein de la gouvernance globale contribua à tracer un portrait nuancé de l'affirmation des Etats-Unis en Afrique et de leurs intentions.

L'affirmation du positionnement américain envers l'Afrique sur la scène internationale.

Parallèlement au développement de sa politique de rapprochement avec le continent africain, l'administration Clinton avait tenu à préciser explicitement ses intentions à l'intention des puissances européennes et de leurs prérogatives historiques et culturelles en Afrique : dans le temps nouveau de l'après Guerre Froide et de la mondialisation, les Etats-Unis entendaient ne plus mettre le continent africain à l'écart de leur politique, et parallèlement ne plus ménager les intérêts européens dans un cadre global de concurrence. Cet avertissement était consécutif aux règles du jeu libéral que le président avait tenu à mettre en place sur la scène internationale. Et si les Etats-Unis voyaient d'un mauvais œil dans cette évolution qu'ils avaient initié les tentatives européennes de développement dans « leur » marché sudaméricain³⁰², ils entendaient à l'inverse renverser à leur avantage les anciens équilibres installés partout ailleurs. L'Afrique était à ce titre la zone d'influence la plus emblématique de l'implantation européenne qu'entendait remettre en question l'administration Clinton au bénéfice des intérêts américains.

³⁰² Melandri Pierre, Vaïsse Justin, *op. cit.*, pp. 236-237.

De fait, l'affirmation du rôle américain en Afrique sur la scène internationale devint partie intégrante des stratégies mises en place afin d'établir cette évolution, et l'un des éléments remarquables de la gouvernance appliquée dans l'aire de la gouvernance globale. Dans le cadre même de la politique de rapprochement envers l'Afrique, le message avait été adressé de manière directe et défiante aux européens, par l'intermédiaire du Secrétaire au Commerce Ronald Brown puis du Secrétaire d'Etat Warren Christopher, lors de visites en Afrique effectuées dans la phase préalable du développement de l'action américaine en direction du continent, avant que chaque membre de l'administration et le président Clinton lui-même ne reprennent ensuite au compte du discours américain cette affirmation de la fin des anciennes influences régaliennes en Afrique.

Avec le changement d'échelle de la politique africaine, ce message fut étendu à la zone externe de la gouvernance globale, par l'initiative de s'afficher comme le promoteur principal de mesures élaborées collectivement, et au sein de structures multilatérales, et dont l'Afrique apparaissait comme le principal bénéficiaire. Cette stratégie, à l'instar de l'inscription de la politique africaine des Etats-Unis dans les dynamiques posées par des éléments constitutifs de la gouvernance globale (les recommandations des institutions de Breton Wood, les règles de l'O.M.C.) avait pour objectif de mettre au crédit des Etats-Unis des mesures, des initiatives, des directions politiques qui avaient pourtant été initialement élaboré dans un cadre multilatéral, et non au sein d'un processus décisionnel américain. Les Etats-Unis avaient bien sûr participé à l'élaboration de ces éléments, et en avaient assuré une grande part de l'initiative au titre de leur position dominante et de l'exercice de leur leadership. Mais la captation à titre et à bénéfice individuel de mesures prises au sein de structures collectives d'élaboration établissait les connexions entre deux dimensions des Etats-Unis, le leadership mondial et les intérêts particuliers, qui s'apparentait à l'exercice d'une forme d'hégémonie dans le cadre de la gouvernance globale par une captation de certains de ses fruits.

C'est ainsi que des mesures élaborées collectivement furent inscrites dans l'argumentaire de la politique africaine de l'administration Clinton. Cette démarche permettait d'une part de nourrir le contenu de cette politique ; d'autre part, elle permettait aux Etats-Unis de s'afficher sur la scène internationale comme un partenaire privilégié de l'Afrique. La politique africaine des Etats-Unis prenait alors d'autant plus d'importance qu'elle semblait faire l'objet d'une implication et d'un effort de développement auprès des autres partenaires et au sein des

institutions multilatérales, ce qui soulignait la place prise désormais par l'Afrique dans les préoccupations globales des Etats-Unis. Le président Clinton reprit notamment à son compte l'initiative d'allègement de la dette des pays pauvres les plus endettés (HIPC, Heavily Indebted Poor Countries) élaborée au sein du G-8, faisant de l'affirmation de cette volonté un argument majeur en faveur de l'engagement américain envers l'Afrique. La volonté de soumettre aux partenaires du G-8 un plan visant à la réduction, voir à l'annulation de la dette des pays pauvres très endettés, à condition qu'ils soient engagés dans des réformes structurelles et qu'ils s'engagent à utiliser ces réductions au bénéfice de domaines tels que la santé et l'éducation, fut ainsi porté à partir de 1998 par le président Clinton.

Cet engagement était important, car il complétait la promesse américaine de venir en aide aux pays engagés dans des réformes, sous une forme alternative à l'aide directe américaine, que la réduction à la portion congrue par le Congrès ne permettait en aucune façon. L'élargissement aux autres créiteurs de l'Afrique au sein du G-8 donnait de plus à l'initiative américaine une dimension supplémentaire, et signifiait tous les avantages que l'Afrique pourrait voir émerger de l'intéressement manifesté à son égard par la puissance dominante sur la scène internationale. L'utilisation de l'initiative développée au sein du groupement des pays les plus industrialisés introduisait néanmoins une ambiguïté sur le rôle effectif des Etats-Unis, et entretenait l'idée que son développement était l'œuvre de l'action américaine et des autres partenaires, et non la décision collégiale de l'ensemble des membres du groupe, dont les

Etats-Unis. L'initiative en faveur de la réduction de la dette était en outre une politique déjà anciennement mise élaborée par le G-7. Son origine remontait en effet à 1988 et le sommet de Toronto, lors duquel la dette fut reconnue par le G-7 comme un problème structurel fondamental bloquant le développement des pays soumis à ses contraintes. A partir de ce constat fut décidé par les sept pays les plus industrialisés d'organiser un rééchelonnement des dettes, accompagné de mesures d'allègement.

Au départ, la mesure consistait pour les membres du club de Paris, groupe de pays débiteurs recoupant dans ses rangs la composition du G-7, à concéder l'annulation d'une partie de leurs dettes bilatérales, à hauteur de 33%, et de ré-échelonner le paiement de la partie restante. Au fil

des sommets du G-7, cet effort fut reconduit et reconsidéré dans le sens d'un allègement de plus en plus conséquent, afin de pouvoir sortir de la spirale de l'endettement. Le sommet de Londres (1991) déboucha ainsi sur le projet d'une annulation de 50%, et celui de Naples une annulation de 67% de ces dettes bilatérales. Dans l'intervalle, les mutations géopolitiques et économiques des années 1990 conduirent à l'application de mesures d'annulation complète de la dette de certains pays envers les membres du G-7. La Pologne, l'Égypte ou le Pakistan bénéficièrent ainsi de cette annulation de leurs dettes bilatérales, motivée par des considérations géostratégiques directes. A la suite de ces décisions, le G-7 se devait, pour conserver une relative équité, de proposer de même une initiative ambitieuse destinée à régler le problème de la dette des pays les plus endettés, parmi lesquels se trouvaient une majorité de pays africains. C'est au sommet de Lyon en 1996 que le G-7 lança l'Initiative des Pays Pauvres Très endettés (PPTE ou HIPC), en collaboration avec le FMI et la Banque Mondiale, qui avaient techniquement la responsabilité d'application de cette mesure. Celle-ci devait concerner quarante-deux pays parmi les plus pauvres, dont trente quatre étaient situés en Afrique, et avait pour objectif de rendre leur dette économiquement soutenable, en élargissant cette fois l'allègement de la dette à l'ensemble des créanciers publics, les Etats comme les institutions multilatérales. En échange de l'effacement des arriérés de la partie de la dette dont elles étaient créancières, ces dernières demandaient aux pays concernés de renforcer leurs efforts en matière de réajustement structurel. Le sommet du G-8 de Cologne en septembre 1999 devait développer et renforcer les effets de cette politique. C'est dans l'intervalle que l'administration Clinton reprit à son compte et à celui de sa politique africaine l'initiative développée au terme d'un processus de dix ans par décisions collégiales successives du G-7.

La réduction de la dette des pays qui s'engageraient dans des réformes structurelles était déjà présente en 1993 dans le discours américain portant sur ses objectifs en Afrique³⁰³.

L'effectivité de cette mesure attendit cependant que la politique africaine de Washington se structure et se développe pour être envisagée. De fait, l'allègement de la dette des pays africains aux Etats-Unis fut l'objet d'un effort budgétaire effectif à partir de 1997, par le biais du President's Partnership for Growth and Economic Opportunity, pour les pays en voie de réforme et entrant dans l'optique américaine de développement des échanges³⁰⁴. Cette mesure se situait donc dans la mouvance de celle prise au sein du G-7. La stratégie américaine consista

³⁰³ Lake Anthony, *op. cit.*

³⁰⁴ USIA, *Perspectives Economiques*, *op. cit.*

ensuite à prendre l'initiative de cette mesure, dite des HIPC, élaborée par le G-7, afin d'en développer l'approfondissement dans la perspective du sommet de Cologne. Cette politique visait en premier lieu l'Afrique, principale concernée par cette mesure. A l'issue de la rencontre ministérielle entre les Etats-Unis et l'Afrique tenue en mars 1999 à Washington, le président Clinton rendit publique l'initiative qu'il allait présenter à ses homologues du G-8 en fin d'année, afin de trouver une solution significative pour mettre un terme à la spirale de la dette pour les pays souffrant le plus de ses contraintes³⁰⁵. Lors de ce sommet de Cologne, la question de la dette des pays les plus pauvres fit l'objet d'un accord, qui au terme d'une procédure de respects de critères de réforme et d'évaluation par le biais d'un « document de stratégie de réduction de la pauvreté », pouvait permettre aux pays sélectionnés de bénéficier d'une annulation de la dette, sous la forme d'un reversement des sommes dues à des budgets de développement³⁸⁷. Le président Clinton apparut alors comme le principal initiateur de la mise en place d'une initiative conséquente en faveur de la réduction de la dette des pays les plus pauvres au sein d'une structure multilatérale.

Cet aspect collégial de l'initiative n'était certes pas oblitéré par le discours officiel américain, dans sa reprise de l'initiative au crédit de la politique africaine développée par les Etats-Unis. Cependant, la présentation qui en était faite mettait particulièrement en valeur le rôle d'initiateur et de leader du président américain dans ce processus. En distinguant l'action de W. Clinton de celle des autres membres du G-8 et du Club de Paris par une simple conjonction, la mention de cette action par le discours officiel de l'administration américaine permettait d'attribuer au premier une place à part dans ce processus. Si cette remarque pouvait être admise dans une certaine mesure pour le sommet de Cologne, ce dernier ne fut cependant que l'aboutissement d'un processus dépassant largement le cadre de la simple initiative américaine. La revendication de l'initiative permettait quoi qu'il en soit de nourrir le corps de la politique africaine, tout en affichant sur la scène multilatérale la position privilégiée qu'entendait désormais prendre les Etats-Unis vis-à-vis de l'Afrique.

La mesure concrète et édifiante de la réduction de la dette ne fut d'ailleurs pas le seul geste du président américain en la matière au sein du G-8. Outre le fait de prendre une place privilégiée

³⁰⁵ US-Africa Ministerial, "US-Africa Ministerial : Blueprint for A US-Africa Partnership for the 21st century", Washington DC, 18 mars 1999. < <http://www.state.gov/www/regions/africa/blueprint.html> > ³⁸⁷ Département d'Etat, "G-8 Summit: The Cologne Debt Initiative" (fact sheet), 18 juin 1999, < http://www.state.gov/www/issues/economic/summit/fs_990618_debt.html >.

dans la responsabilité de cette mesure, la stratégie américaine consista également à apparaître comme l'hôte des pays africains, en conviant plusieurs chefs d'Etat à ce sommet. Si cette mesure était pour les Etats-Unis le moyen d'afficher leur rapprochement d'avec l'Afrique, la stratégie américaine était également un geste fort à l'adresse de la France, jusqu'alors plus traditionnellement à l'origine de ce genre d'invitation, un geste visiblement destiné à marquer l'évolution des lignes d'influences en jeu au sein du continent africain. En 1989, au sommet du G-7 de la Grande Arche, quinze pays en développement avaient été invités sur l'initiative de la France. Dix ans plus tard, en affirmant leur place privilégiée auprès des pays africains, les Etats-Unis témoignaient à leur bénéfice du changement opéré dans l'intervalle.

La politique de l'administration Clinton consistant à affirmer son leadership sur des questions traitées de manière multilatérale dans l'aire de la gouvernance globale, au profit de sa politique personnelle de rapprochement avec l'Afrique, se développa également sur des questions telles que le HIV/SIDA ou encore la protection de l'environnement, qui à la fin du mandat du président Clinton firent l'objet de la mise en place d'événements de portée internationale au sein desquels les Etats-Unis s'inscrivaient au premier plan³⁰⁶. Les Etats-Unis affirmèrent à ces occasions leur position de premier plan dans la prise en compte de ces problèmes globaux, utilisant de fait la dimension globale et les canaux de mise en place multilatéraux pour nourrir, parallèlement à une posture globale, le champ de ses politiques particulières. En d'autres occasions en revanche, l'aire de la gouvernance globale trouva dans l'attitude des Etats-Unis non pas un investissement opportuniste au bénéfice de ses politiques particulières, mais au contraire la manifestation d'une attitude d'opposition au développement des instruments de la gouvernance globale, qui constituèrent des points d'interrogation et de friction répercutés au niveau de la politique étrangère américaine. C'est ainsi que pour l'Afrique, l'attitude de rapprochement affichée dans l'aire de la gouvernance globale par l'administration Clinton, particulièrement au niveau de l'initiative de réduction de la dette, s'est retrouvé contredite par plusieurs mesures qui freinaient les possibilités d'évolution du continent africain dans le sens d'une sécurisation accrue.

Une décision américaine souligna particulièrement la dichotomie entre le discours envers l'Afrique, le positionnement sur la scène internationale signifiant la volonté d'être le partenaire privilégié du continent, et une politique au niveau de la gouvernance globale qui pénalisait le

³⁰⁶ Rosier Hyson Charolyn, *op. cit.*, pp. 80-83.

développement de l'Afrique, au nom d'autres intérêts, jugés de ce fait supérieurs : Ce fut celle prise en décembre 1997 par le président Clinton de ne pas ratifier le traité d'Ottawa interdisant les mines antipersonnel. Tandis que l'administration Clinton enclenchait la phase active de son engagement envers l'Afrique et que les Etats-Unis allaient chercher à imposer ce rapprochement, tant en Afrique que sur la scène internationale, cette décision entraînait dans la plus totale contradiction, en n'acceptant pas de s'afficher contre l'un des fléaux touchant le plus durement les populations civiles africaines, et qui prolongeait potentiellement sur des décennies. Le refus américain de signer le traité de Rome, mis en place le 17 juillet 1998, et qui instaurait une cour pénale internationale permanente pour recevoir et juger les plaintes pour crime de guerre, conforta ce paradoxe du discours américain envers l'Afrique, et la politique appliquée par ailleurs au niveau de la gouvernance globale. Cette instance constituait pourtant un instrument de gouvernance globale permettant en théorie d'encadrer les exactions commises lors des conflits et de limiter le sentiment d'impunité, par l'assurance de poursuites et de sanctions à la fin des situations conflictuelles.

Les conflits étant l'un des problèmes majeurs pour le développement de l'Afrique, ce traité était une opportunité pour que le développement de la gouvernance globale en matière de justice envoie un message d'avertissement aux belligérants de par le monde, afin de leur signifier que les instances se mettant en place au niveau international pourraient venir leur demander des comptes sur leurs actes. Le refus américain de signer ce traité, étant donné sa position dominante et son statut de leadership mondial, retirait cependant une grande partie de la puissance du message que ce traité permettait d'exprimer. Afin de préserver leurs intérêts propres, dans la position d'un Etat « normal » jouant la carte unilatérale sans prendre en compte les devoirs qu'impliquait leur leadership, les Etats-Unis faisaient ainsi peser le poids de leur absence sur le développement de structures globales, aptes sous leur initiative à procéder de l'évolution - entre autre- de l'Afrique dans le sens d'une stabilisation et d'un développement durable. Dans le même ordre d'idée, les Etats-Unis contribuèrent à rendre sans effet la résolution du 14 août 2000 du Conseil de Sécurité de l'ONU, qui prévoyait la création d'un tribunal chargé de juger les crimes de guerre et crimes contre l'Humanité perpétrés en Sierra Leone pendant la guerre civile. Les Etats-Unis, conjointement à la Grande Bretagne, suivirent une politique d'inaction qui, notamment par faute de financements, rendit inopérante la mise en place de ce tribunal.

Ces décisions étaient généralement dictées par les impératifs de gouvernance de la scène politique intérieure ; sachant que le Congrès refuserait de ratifier le traité de Rome, le président

Clinton préféra ainsi s'abstenir d'y apporter son soutien, utilisant même la critique de ce dossier pour faire œuvre de conciliation envers des élus indispensables à l'avancement d'autres projets ayant une chance d'aboutir, ce qui était notamment le cas du projet de loi sur les échanges avec l'Afrique. Il n'en demeura pas moins que la politique américaine ne cessa de se contredire au travers de ce mode médian, tentant de concilier des orientations distinctes, voir contradictoires. Le président Clinton finit d'ailleurs par signer le traité de Rome à quelques heures de sa date-but, tout en se refusant cependant à en recommander la ratification par le Sénat, finissant ainsi d'illustrer la logique de tergiversation d'une politique d'équilibre ayant pour but de ménager ses marges de manœuvres sur les différents terrains de son action.

L'apparente contradiction existant entre une volonté de se positionner dans l'aire de la gouvernance globale comme un partenaire privilégié de l'Afrique, tout en refusant dans le même temps de s'engager au sein dans le développement de cette même gouvernance globale au bénéfice du continent africain, résidait donc dans la difficulté pour l'administration Clinton de concilier la gestion des différentes aires de gouvernance constitutives de son exercice politique, produisant de ce fait des manifestations décisionnelles contradictoires. La gestion des paramètres de la gouvernance globale entraînait en effet en confrontation directe avec les nécessités de la gouvernance intérieure, au premier rang de laquelle le Congrès imprimait son exercice contraignant sur la marge de manœuvre décisionnelle du président Clinton en matière de politique étrangère. La ratification de traités engageant les Etats-Unis sur le plan de la gouvernance globale, et de ce fait limitant leur pouvoir décisionnel unilatéral, furent particulièrement difficiles à défendre par le pouvoir exécutif face au Congrès, ce qui aboutit inévitablement aux refus des Etats-Unis de s'engager plus en avant dans le sens de la gouvernance globale au niveau international.

Les décisions prises par le président Clinton à l'encontre de certaines manifestations de la gouvernance globale n'étaient ainsi pas tant l'émanation d'une volonté ou de convictions profondes, que l'obligation de composer avec les aspirations exprimées par le Congrès et ayant cours une partie de la population des Etats-Unis. Cette situation induisit cependant un défaut de gouvernance au niveau de la gouvernance globale, de par l'obligation et non du choix de se conformer aux impératifs de la gouvernance interne, les pouvoirs d'opposition du Congrès en la matière n'étant pas au rang des paramètres maîtrisables par le président. Un jeu de force se jouait cependant entre les nécessités de la gouvernance globale et celles de la gouvernance

intérieure, qui devait être concédé en faveur de la seconde pour des raisons de marge de manœuvre décisionnelle. Le président américain n'avait donc d'autre choix que d'abonder dans le sens du Congrès, sur certains des sujets participants du développement d'une gouvernance globale, ce qui produisait d'inévitables conséquences négatives pour l'inscription américaine en ce domaine. Aller à l'encontre du Congrès sur ces sujets n'aurait en effet eut aucune conséquences en terme d'adhésion aux projets participants d'un développement de la gouvernance globale, comme pouvaient l'être des instances ou des accords internationaux reconnus par les différentes puissances, le corps législatif américain conservant en dernier lieu le droit de s'y opposer. Ne pas s'engager sur ces combats perdus d'avance permettait en revanche au président Clinton de ménager sa marge de manœuvre décisionnelle auprès du Congrès, indispensable pour le développement de sa politique étrangère. En ne stigmatisant pas le Congrès pour se dédouaner des manquements américains au développement de la gouvernance globale, l'administration Clinton fit ainsi acte volontaire de ménagement de sa gouvernance intérieure, là où elle avait la possibilité par sa critique de se justifier sur la scène internationale, et donc de ménager en partie le déséquilibre suscité au niveau de la gouvernance globale, ce qui aurait put être en revanche préjudiciable sur la scène politique intérieur, et donc à terme à la politique extérieure qu'essayait de faire accepter l'administration Clinton au Congrès.

Opportuniste au plan de la gouvernance intérieure pour l'exploitation de contraintes incontournables, qui en étant reprises à son compte par le président permettaient de modérer les oppositions existant entre lui et le Congrès, la gouvernance de l'administration Clinton essaya de l'être également au niveau de la gouvernance globale, en profitant de la marges de manœuvre laissée libre par le Congrès pour équilibrer l'image et le bilan politique américain, entachés par cette politique de tension nécessité par les contraintes intérieures, et faire ainsi avancer, malgré tout, les objectifs politiques personnels de l'administration Clinton par le biais de cette interface. Pour la politique africaine, cette démarche fut effectuée en profitant des canaux tracés au préalable par les structures de la gouvernance globale, en assimilant des mesures collectives au titre d'une politique privée, en mettant en emphase le rôle des EtatsUnis dans l'établissement de ces mesures collectives, et en utilisant cette tribune de l'aire de la gouvernance globale pour mettre en avant et affirmer son rapprochement avec l'Afrique.

Cette gouvernance se posait néanmoins comme la gestion de marges de manœuvres très réduites, cadrant de ce fait mal avec un discours ambitieux et un positionnement se voulant de

même. Les éléments engrangés par l'administration Clinton au crédit de sa politique africaine au niveau de la gouvernance globale ne pouvaient en outre s'articuler de façon cohérente avec le refus d'avancées significatives pour le développement de la gouvernance globale qui auraient profité prioritairement au continent africain.

Cette attitude contradictoire de l'administration Clinton, entre son discours sur sa politique africaine et certaines décisions prises au niveau de la gouvernance globale en cours de formulation, dont les conséquences pouvaient être directement néfastes pour les populations en Afrique, fut une dialectique qui s'était retrouvée initialement inscrite au sein de la politique américaine exercée à et envers l'ONU au cours du premier mandat de W. Clinton, avec à l'œuvre les mêmes dynamiques sous-jacentes. Cette gestion politique avait eut des conséquences majeures pour la politique étrangère des Etats-Unis ; en trouvant ses pics de tensions à la rencontre de réalités africaines, elle indexa plus particulièrement le rapport de l'administration Clinton à sa politique vis-à-vis de l'Afrique, et contribua à formater la genèse de cette dernière.

2. L'administration Clinton et l'ONU : Une gouvernance particulière pour le rapport américain au continent africain.

Au sein de la gouvernance globale telle qu'elle fut envisagée par l'administration Clinton, les rapports entretenus entre les Etats-Unis et l'Organisation des Nations Unies ont constitué une pierre d'achoppement des divergences quant à ce que devait être cette gouvernance. Tandis que l'administration Bush, de par les nécessités de sa politique étrangère, avait inclus l'ONU dans sa vision de la gestion internationale, l'administration Clinton, après une brève période de prolongement, mit ensuite tout en œuvre pour rompre cette logique, qui dans un contexte international faisant de plus en plus souvent appel à l'organisation, liait étroitement la politique étrangère américaine aux exigences multilatérales que son engagement impliquait.

Le premier mandat du président Clinton dès lors devint très vite sur le plan extérieur l'histoire d'un affrontement et d'une opposition de plus en plus marquées aux orientations d'une organisation qui, en la personne de Boutros Boutros-Ghali, s'était doté d'un Secrétaire

Général décidé à lui donner une place majeure sur l'échiquier international du monde postGuerre Froide. Les premiers temps de la présidence Clinton affichèrent rapidement l'incapacité de l'administration américaine à concilier une implication multilatérale réticente au sein de l'ONU, avec une volonté unilatérale antinomique et tout aussi mal assumée. Cette situation était autant le fait d'une difficulté intrinsèque à concevoir une politique extérieure cohérente et à définir le positionnement à adopter vis-à-vis de l'ONU, que celui des oppositions domestiques à l'encontre de l'ONU et de l'implication croissante des Etats-Unis en son sein. Il en résulta un déficit de gouvernance qui d'incompréhensions en indécisions décisionnelles déboucha sur la complexification et la dégradation de plusieurs situations de crise, et un sentiment de confusion grandissant à propos des Etats-Unis, de l'ONU et de leurs rôles respectifs sur la scène internationale.

Mis en difficulté politique par ses choix (et leur manque d'assurance), le président Clinton le fut ensuite par l'opposition virulente que lui opposa le Congrès, hostile tant à sa politique extérieure et à son implication multilatérale, qu'à l'ONU en tant qu'institution. Il entreprit alors une reconsidération de la place américaine dans le dispositif d'intervention de l'ONU, mettant par la même un terme rapide à une évolution entamée en 1990, ce qui eut pour conséquence de remettre en question le rôle et la place que semblait devoir prendre l'ONU dans la gouvernance globale en cours de fondation. L'opposition et l'incompréhension entre les Etats-Unis et l'ONU devint de plus en plus complexe, se bâtissant sur plusieurs points de divergences, mais également sur des manquements en terme de communication et de diplomatie qui devinrent chroniques, atteignant un niveau d'incompatibilité critique à la fin du premier mandat de W. Clinton.

Cependant, et malgré ces divergences sérieuses, l'administration Clinton comptait sur l'ONU dans sa conception de la gouvernance globale, avec cependant une moindre implication américaine, et un rôle plus limité de l'organisation en matière de prérogatives. Après avoir régularisé leur situation vis-à-vis de leur participation aux opérations de maintien de la paix, les Etats-Unis, renforcés par une suite de succès en matière de politique étrangère mis sur le compte d'une approche plus unilatérale, entreprirent à l'orée du second mandat de W. Clinton de régulariser leurs différents avec l'organisation. Cette stratégie passa par une opposition à la réélection de B. Boutros-Ghali, qui avait incarné ces années de divergence, et une configuration de l'ONU que ne souhaitait pas voir se mettre en place les Etats-Unis. Son effacement signifia

un apaisement des rapports américains à l'ONU, et le règlement partiel des problèmes que les années précédentes avaient initié pour la politique étrangère américaine. Si sur la scène intérieure certains élus devaient encore chercher à affronter et à dénigrer l'ONU par l'entremise des pouvoirs du Congrès, l'administration Clinton parvint cependant à maintenir le cap d'une gouvernance de ses rapports à l'Organisation relativement tenable pour la conduite de sa politique étrangère, dans un perpétuel et difficile numéro d'équilibre entre les contraintes émanant de la scène politique intérieure, et les nécessités minimales de la participation américaine au plan de la gouvernance globale.

Le rapport essentiel entretenu par la politique africaine de l'administration Clinton à cet aspect de la gouvernance globale tenait au fait que l'Afrique et la question des relations américaines à son encontre furent au centre de des enjeux cristallisant l'attitude de Washington à l'égard de l'ONU, constituant ainsi les nœuds nodaux des rapports à l'ONU de l'administration Clinton, et développant à ce titre une causalité effective avec la chronologie et le développement de la politique africaine des Etats-Unis. Deux crises localisées en Afrique furent au départ et à la conclusion du processus de désengagement américain vis-à-vis des opérations multilatérales de l'ONU. Dans leur articulation causale au sein de la logique américaine, elles établirent une forme d'échec qui prit néanmoins place dans le processus de gestation d'une politique africaine à Washington. L'opposition américaine à la réélection de Boutros Boutros-Ghali posa quant à elle la question de sa réception par les pays émergents, et particulièrement par le continent africain, celui-ci ayant été le premier Secrétaire Général de l'organisation à être originaire des pays émergents, et plus précisément de l'Afrique.

Constituant le point central de la redéfinition des relations avec l'ONU pour le second mandat de W. Clinton, cette opposition réussit cependant à devenir un élément inscrit dans la mise en œuvre effective d'une politique africaine par les Etats-Unis. Entre ces points culminants, l'attitude de l'administration Clinton à l'égard de l'ONU posait un problème diplomatique crucial, étant donné l'importance de l'Organisation en tant que tribune pour les pays africains, et le rôle essentiel de ses opérations de maintien de la paix et d'aide humanitaire au sein du continent. Le désengagement américain se doublait en effet du litige posé par une négligence financière, qui d'ancienne devint critique face aux besoins de l'ONU dans le contexte des années 1990, menaçant la viabilité même des opérations sous pavillon bleu. Cette question risquait donc de constituer un élément de discrédit à un discours en faveur du développement de relations entre les Etats-Unis et l'Afrique.

Les racines d'un désaccord.

Le 31 janvier 1992, le Conseil de Sécurité de l'ONU réunissait pour la première fois en son sein les dirigeants des états le constituant. A cette occasion historique, le président américain George Bush prononça un discours au cours duquel il fit l'éloge de la Charte de l'Organisation, cautionnant le rôle de l'ONU, à la suite du succès des opérations menées lors de la guerre du Golfe³⁰⁷. A l'issue de la réunion, les quinze chefs d'Etat rendirent publique une déclaration commune, dans laquelle il était affirmé que la nouvelle situation internationale permettait au Conseil de Sécurité, désormais débarrassé de l'opposition et du veto systématique caractéristiques de la période de la Guerre Froide, de s'acquitter plus efficacement de sa responsabilité en termes de maintien de la paix et de sécurité internationale. Concrètement, la communauté internationale et les membres permanents du Conseil de Sécurité signaient par cette initiative un blanc-seing établissant la légitimité et le rôle accru de l'ONU sur une scène internationale en cours de réorganisation majeure. La mobilisation internationale en faveur de la Somalie, touchée par une famine au cours de l'année 1992, vint confirmer cette nouvelle dimension de l'ONU, et l'adhésion américaine à cette logique dans un rôle de leader. Le nouveau Secrétaire Général de l'organisation, Boutros

Boutros-Ghali, avait quant à lui pour programme de développer ce rôle de l'ONU dans la marche et la régulation de la scène internationale, en élargissant le cadre et les compétences de son intervention. Afin de préciser ses objectifs, il rédigea et fit publier en mai 1992 un « Agenda pour la paix », dans lequel il établissait les prérogatives de l'ONU en terme de moyens et d'intervention pour le maintien de la paix. Il était notamment prévu de demander aux Etats membres la mise à disposition de moyens plus importants et plus facilement mobilisables, pour que l'ONU applique sa politique dans le sens d'une autonomisation accrue.

C'est de cette situation qu'héritèrent le président Clinton et son administration à leur arrivée au pouvoir. Les premiers temps semblèrent établir que les Etats-Unis se plaçaient dans une approche en continuité avec celle posée par le président Bush, confirmant notamment

³⁰⁷ Bush George H. W., "Remarks to the United Nations Security Council in New York City", New York, 31 janvier 1992, < http://bushlibrary.tamu.edu/research/public_papers.php?id=3897&year=1992&month=1 >.

l'évolution du rôle de l'ONU sur la scène internationale des années 1990. Pourtant, les divergences, désaccords et contradictions se multiplièrent très vite entre la « Maison de Verre » (surnom du siège de l'ONU à New York) et Washington, au point qu'à la fin de l'année 1993, le président Clinton, dans une intervention à l'assemblée générale de l'ONU, tint à établir ses distances avec son prédécesseur et sa politique, de même qu'avec les ambitions onusiennes impliquant la participation américaine³⁰⁸. Le point de non-retour entre l'administration Clinton et l'ONU venait en effet de se produire à la suite des événements ayant impliqués les forces américaines en Somalie en octobre 1993, avant de devenir une rupture consommée au printemps 1994, en parallèle des massacres se déroulant au Rwanda.

Cependant, ces deux articulations majeures n'intervinrent qu'à l'écume d'une mésentente croissante entre l'ONU et l'exécutif américain, qui ne pouvait, étant donné son ampleur et sa nature complexe, qu'être fatal à l'engagement des Etats-Unis dans la récente configuration du rôle de l'ONU.

Un problème préalable et récurrent opposant depuis plusieurs années l'ONU et les Etats-Unis entra dans une phase critique au moment où le président Clinton accéda à la Maison Blanche. Il s'agissait de la question de la dette américaine, qui concernait à la fois les impayés de contribution au fonctionnement général de l'organisation, et de manière plus récente le financement des opérations de maintien de la paix, dont le nombre était alors en pleine expansion. En 1992, les Nations Unies étaient à ce titre dans une crise financière préoccupante. A la suite des Etats-Unis, qui comptaient pour moitié dans la dette des Etats à l'ONU, de nombreux pays ne s'acquittait pas de leurs versements, indispensables pour la pérennité du fonctionnement de l'organisation, qui connaissait en outre une explosion de ses dépenses due à la multiplication de ses missions. Sur 159 états-membres, seuls 67 étaient à cette date financièrement en règle vis-à-vis de leurs obligations³⁰⁹. L'arrivée d'un nouveau président et d'une nouvelle administration ne changea guère l'attitude américaine sur la question de sa dette. Le problème se situait en fait au niveau du Congrès qui, dans sa préparation des budgets annuels de la politique étrangère américaine, refusait systématiquement de considérer celui de l'ONU comme une obligation, et le reportait de fait régulièrement à l'exercice suivant. Le Congrès américain avait en outre développé une tradition de défiance envers l'ONU, que les

³⁰⁸ Boutros-Ghali Boutros, *Mes Années à la Maison de Verre*, Paris, Fayard, 1999, 549 p., p. 174. Traduction par Geneviève Dreyfus de *Unvanquished. A US-UN Saga*, New York, Random House, 1999.

³⁰⁹ A l'été 1992, les sommes dues à l'ONU par les états-membres représentaient 848 millions de dollars, dont 517

années de Guerre Froide avaient fait passer aux Etats-Unis, au mieux pour une institution bureaucratique inutile, et au pire comme une tentative d'ingérence dans la souveraineté américaine.

Le développement du rôle de l'ONU au début des années 1990 ne fit que renforcer cette impression solidement implantée dans le paysage politique de Washington, incarnée en cela par le volontarisme de son Secrétaire Général, l'idée d'une force supranationale ayant l'ambition de pouvoir utiliser et commander l'armée américaine se développant alors, tandis que l'image plus ancienne d'un organisme inefficace et coûteux continuait en parallèle d'avoir cours. Le peu d'empressement des administrations successives à reconsidérer leurs besoins en politique étrangère pour honorer cette participation financière, avec pour excuse l'opposition affichée du Congrès, avait donc conduit à l'accroissement de la dette américaine, qui, étant donné l'exemplarité attendue des Etats-Unis, avait entraîné une imitation décomplexée de la part d'autres Etats bien plus modestes, et avait donc abouti, à la croisée d'une explosion des dépenses de l'ONU, à la situation financière critique de 1992. Outre le budget de fonctionnement, la multiplication des opérations de maintien de la paix sous les couleurs de l'ONU creusait alors en effet un autre déficit parallèle, d'autant plus que pour maintenir le fonctionnement usuel de l'organisation, des ponctions étaient opérées sur ces budgets spécifiques. Dans ce contexte, les mauvaises habitudes prises par les Etats-Unis en matière de paiement ne pouvaient donc plus être tenues avec la même aisance, et s'affichèrent de ce fait comme un désaccord initial se posant entre la nouvelle administration et le Secrétaire Général de l'ONU.

Sans doute soucieuse de ne pas s'aliéner le Congrès sur cette question, l'administration Clinton eut du mal à changer de politique. Face à la situation et aux appels publics insistant de B. Boutros-Ghali, elle fut cependant contrainte se confronter au problème, avec à l'issue un règlement partiel de sa dette. En contrepartie, les Etats-Unis exigeaient en revanche par la voix de son Congrès une réforme destinée à s'attaquer à cet aspect bureaucratique et jugé dispendieux qui servait de base de critique et d'opposition classique à l'ONU sur la scène américaine. Boutros Boutros-Ghali avait la même ambition de réformer l'organisation, considérant que cet objectif était l'un des fondements de son mandat, avec celui de la redéfinition du rôle de l'ONU sur la scène internationale. Il avait pour cela créé le poste de Secrétaire Général Adjoint Chargé de l'Administration et de la Gestion, attribué sur

recommandation du président Bush à l'Américain Richard Thornburgh. Dans un esprit de conciliation, Il entreprit alors de nommer à ce poste une autre personne, cette fois sur recommandation de l'administration Clinton. Melissa Wells fut donc choisie, avant que la dégradation des rapports entre l'administration Clinton et le Secrétaire Général de l'ONU ne conduise ce dernier à remettre ensuite en cause le choix américain.

Au-delà des divergences en terme de fonctionnement de l'Organisation, les rapports entre l'administration Clinton et le Secrétaire Général de l'ONU pâtirent également dès le départ de mauvais rapports humains patents, de problèmes en terme de communication et de diplomatie usuelle, dont la tension se répercuta sur les capacités d'entente entre les Etats-Unis et l'ONU. Une difficulté chronique de compréhension et à travailler sans heurts s'installa très vite entre le Secrétaire Général de l'ONU et les membres de l'administration Clinton auxquels il avait principalement affaire, à savoir le Représentant des Etats-Unis à l'ONU, Madeleine Albright, et le Secrétaire d'Etat, Warren Christopher. Dans une période de mise en lumière et en exergue de l'ONU, Madeleine Albright marqua de son exercice le poste de Représentant américain aux Nations Unies. La fonction était elle-même devenue plus importante avec l'administration Clinton, en étant notamment intégrée au Conseil restreint de Sécurité Nationale. M. Albright incarna en outre cette charge en affichant à l'ONU une attitude inflexible de défense des options et des intérêts américains fixés par son administration, face aux pressions exercées par les autres membres ou le Secrétaire Général pour tenter d'infléchir cette ligne politique. Ce rôle, tributaire autant des enjeux, de la nouvelle dimension de la fonction, que de la personnalité de M. Albright, se répercuta sur les relations avec le Secrétaire Général, jusqu'à devenir une attitude de défiance constante.

pour les seuls Etats-Unis.

Les témoignages croisés issus des autobiographies respectives de M. Albright et de B. Boutros-Ghali donnent un tableau éloquent des difficultés rédhibitoires qui se sont installées à cette période entre les deux personnes, à l'interface des difficultés rencontrées entre l'ONU et les Etats-Unis³¹⁰. Aussi bien Madeleine Albright que Boutros Boutros-Ghali ont alors endossé une attitude directe et assez rugueuse, destinée à imposer à l'autre leurs vues, avec en toile de fond

³¹⁰ Albright Madeleine, et Boutros-Ghali Boutros, *op. cit.*

l'enjeu des prérogatives nouvelles que chacun estimait devoir défendre et imposer au nom de sa fonction. Cette attitude eut pour effet de générer de part et d'autre le franchissement des conventions diplomatiques que chacun estimait devoir attendre de l'autre, initiant une dégradation irréversible des rapports entre les deux personnes. C'est ainsi que contestant le rôle grandissant de l'ONU, et donc le pouvoir décisionnel de son Secrétaire Général, Madeleine Albright aurait adressé à plusieurs reprises des consignes à B. BoutrosGhali quant à ses décisions, ce que celui-ci prit comme une volonté d'ingérence, et qu'il dénonça souvent avec ironie devant les médias. En cela, l'administration Clinton fit peut-être preuve d'un déficit de gouvernance, en voulant utiliser l'ONU à l'avantage des orientations américaines de manière directe, sans mettre les formes d'un jeu diplomatique nécessaire à la réussite d'une telle stratégie. Toutefois, la volonté du Secrétaire Général d'affirmer de manière frontale son indépendance et celle de l'ONU ne fut de même sans doute pas étrangère à la mise en exergue de ces consignes malhabiles. M. Albright se retrouva ainsi souvent à défendre les prérogatives et orientations américaines face à la volonté affichée par le Secrétaire Général d'incarner une voix supranationale. Elle s'employa également à affirmer sa fonction, en réaction à la volonté souvent manifestée par le Secrétaire Général de l'ONU de passer outre sa personne pour s'adresser directement au Secrétaire d'Etat, voir au président Clinton.

Les rapports du Secrétaire Général de l'ONU avec le Secrétaire d'Etat Warren Christopher, bien que d'une autre nature étant donné le tempérament plus tempéré de ce dernier, furent la source d'une même incompréhension mutuelle, et au final d'un surcroît de tensions autrement évitable entre les Etats-Unis et l'ONU. Si les protagonistes concernés purent concéder la part d'une incompatibilité patente en terme de personnalité, celle-ci ne fit qu'aggraver l'impact négatif en terme de gouvernance d'une relation où les préceptes de diplomatie étaient appelés à jouer un rôle essentiel dans la régulation des rapports difficiles, sur des sujets qui l'étaient tout autant, entre une administration et une Organisation toutes deux désireuses de s'affirmer dans un cadre international délicat et incertain du fait de sa réorganisation générale. Une meilleure articulation des rapports entre les Etats-Unis et l'ONU auraient été un vecteur précieux dans un contexte suscitant la gestion tendue et antagoniste des positions politiques de chacun. Cependant, les choix et stratégies sous-tendant les prises de positions américaines ont elles-mêmes contribuées au développement de ces tensions, qui furent à ce titre la conséquence

d'une attitude politique et décisionnelle ambiguë, voir défaillante de la part de l'administration Clinton à ses débuts, et que la gestion de la crise somalienne mit en lumière.

La Somalie et l'explosion des contradictions de la politique américaine à l'égard de l'ONU.

L'inscription initiale de l'administration Clinton dans la dialectique onusienne révéla très vite que les Etats-Unis, loin d'adhérer aux solutions soutenues par l'organisation, s'engageaient au contraire dans une politique ayant ses logiques propres, sans pour autant se déterminer clairement en dehors du cadre de l'ONU. La diversité des cas de figure et des points de divergences entre les orientations de l'ONU et celles préconisées par Washington au fil des situations établit que la politique étrangère américaine ne se positionnait pas seulement dans une logique différente, mais qu'elle se situait également dans une stratégie d'évitement vis-à-vis de l'ONU, attitude dont la principale motivation semblait être la question de l'engagement des forces américaines, tandis que les opérations de paix et les besoins en la matière se multipliaient. Cette attitude prenait au fil des dossiers l'apparence d'une contradiction permanente par l'administration américaine de la politique de l'ONU, stratégie qui en systématisant et en complexifiant la recherche de solutions alternatives aux options initialement posées au sein de l'organisation, désamorçait les risques de devoir envoyer des troupes américaines sur les théâtres d'opération, tout en mettant ensuite la responsabilité des lenteurs et des blocages décisionnels, qui concernaient des situations d'urgence et de crise, sur le compte de l'incapacité de l'organisation à établir une politique claire et à la mettre en œuvre.

La politique américaine ambiguë d'inclusion/exclusion au sein des mécanismes et des préconisations de l'ONU fut au centre du déroulement des événements de Somalie, qui en coûtant la vie à dix-huit soldats américains, se transformèrent en échec politique pour W.

Clinton, et en conséquence en point de non-retour pour la reconsidération par les Etats-Unis de leur politique à l'égard de l'ONU. Toutes les logiques qui conduisirent à cet épisode furent lourdes de conséquence pour la politique africaine de l'administration Clinton, non pas tant parce que ce dernier se situait en Afrique, mais bien plus pour ses conséquences directes sur la gestion du génocide rwandais par les Etats-Unis qui devait suivre quelques mois après, et les orientations et contraintes qu'induisirent pour l'approche américaine du continent africain ces

corrélations entre la gestion de la question de l'ONU et ses implications africaines. A l'origine, ce processus de désaccord entre les Etats-Unis et l'ONU avait germé sur la gestion de la situation en Bosnie, dont les options américaine et onusienne avaient établi deux logiques en elles-même difficilement gérables, et de plus génératrices dans leurs rapports de tensions, de paralysies, qui déplacèrent les énergies des capacités d'action sur cette incapacité de gouvernance conjointe des crises au lieu des crises elles-mêmes, et instaurèrent entre l'organisation et Washington une situation inextricable de renvois des responsabilités et des erreurs, qui finit par éclater à l'occasion des événements de Somalie.

L'engagement en Somalie s'était pourtant posé sur des bases qui laissaient augurer d'un accroissement du rôle de l'ONU sur la scène internationale avec l'appui américain, dans le prolongement des perspectives projetées, tant par le Secrétaire Général de l'Organisation que par le président Bush au cours de l'année 1992. Depuis 1990 et la chute du gouvernement de M. Siyad Barre, l'anarchie et la violence avaient progressées en Somalie, déchirée par des luttes entre factions armées rivales, au point de faire disparaître la notion même d'Etat dans les limites de ce pays. L'aide extérieure qui tentait d'être apportée à la population était elle-même la proie d'attaques. En 1992, les médias commencèrent à s'intéresser à cette situation, et les images d'une population touchée par la famine, tandis que des groupes armés appliquaient leur loi, amorça une prise de conscience et un mouvement de réaction dans les sociétés occidentales.

La spécificité de la situation somalienne opposée aux nouvelles prérogatives et aspirations de l'ONU firent que cette dernière adopta une série de mesures successives, qui de fait enclenchait une modification sensible du rôle de l'organisation. Le 24 avril 1992, le Conseil de Sécurité adopta ainsi la résolution 751, qui autorisait la création d'une mission en Somalie, l'ONUSOM, avec pour la première fois la mission prioritaire d'assurer l'acheminement de l'aide d'urgence à la population civile. Il s'agissait là d'un élargissement significatif des prérogatives onusiennes dans une thématique nouvelle. Face à la gravité de la situation, et aidé en cela par la pression des opinions publiques et des médias, le Conseil de Sécurité franchit une nouvelle étape en août, en autorisant le déploiement d'un bataillon de casques bleus, chargé d'assurer la distribution de l'aide tandis que les ONG mettraient en place un pont aérien destiné à acheminer l'assistance. Cette politique d'assistance humanitaire s'inscrivait dans le droit fil du concept d'imposition de la paix prévu par le Secrétaire Général de l'ONU dans son Agenda pour la Paix. Elle mettait pour la première fois en pratique l'extension du rôle des Nations Unies, tant

d'un point de vue de l'initiative que de la définition de son mandat, ceux-ci étant commandés non plus par un cadre préalable d'action, mais par les priorités du terrain, mises dans la perspective d'objectifs globaux en matière d'assistance et de paix. Le même mois, le président Bush soutint aux Nations Unies la nécessité de l'extension des moyens et des capacités de réaction de l'ONU pour faire face à des situations telles que celle en cours en Somalie³¹¹.

Sur place, la situation ne connut cependant pas d'amélioration tangible. Les milices empêchaient que l'action de l'ONUSOM ne puisse se déployer hors de Mogadiscio sans risques majeurs. Un envoyé de l'ONU en Somalie tenta de négocier avec les chefs de faction, afin de permettre le déroulement de la mission humanitaire. Cependant, cette approche ne fit que conforter ces derniers dans une position dominante, et les incita à sans cesse réévaluer à la hausse leurs exigences en échange de leur accord, sous la menace de la violence. Un autre représentant de l'ONU fut alors nommé, qui continua cette tentative de médiation, sans succès. L'attitude des factions armées nécessitait que l'ONU franchisse un autre palier pour pouvoir mener à bien sa mission. Cette nouvelle étape dans l'engagement fut proposée par le président Bush, avec la proposition de réactivation du modèle de coalition internationale sous aval de l'ONU qui avait été mis en œuvre avec succès à l'occasion de la guerre du Golfe. La situation en Somalie établissait en effet que le cadre prévu pour les opérations de maintien de la paix par le chapitre VII de la Charte des Nations Unies n'était pas adapté au recours à la force nécessaire pour mener à bien la mission humanitaire. L'ONU pouvait en revanche autoriser la mise en œuvre d'une opération de maintien de la paix par le biais d'une coalition internationale, en lui concédant le droit d'employer la force pour que la mission de l'ONU soit assurée.

Le 3 décembre 1992 le Conseil de Sécurité, par la résolution 794, autorisait une opération de maintien de la paix d'un genre inédit, et la création d'une force d'intervention unifiée (UNITAF) sous commandement américain pour la mettre en œuvre. La mission de l'opération était de créer les conditions nécessaires à l'acheminement de l'aide d'urgence à destination de la population somalienne. Cette condition remplie, la force aurait remis aux forces de maintien de la paix de l'ONU la responsabilité de la faire perdurer. L'opération suivit un cours satisfaisant tandis que W. Clinton accédait au pouvoir et exerçait les premiers mois de son mandat. Au printemps 1993, l'opération était un succès, et l'administration américaine

³¹¹ Balthazar Louis, David Charles-Philippe, Vaïsse Justin, *op. cit.*, p. 265.

pouvait s'en servir comme d'un argument au bénéfice de son action future en direction de l'Afrique³¹².

Alors que la transition entre l'UNITAF et les forces de l'ONU approchait, les conditions sur place continuaient néanmoins à être préoccupantes d'un point de vue de la sécurité, et le passage de responsabilité menaçait de renvoyer aux conditions antérieures. Le 26 mars 1993, le Conseil de Sécurité par la résolution 814 développa donc les prérogatives de la nouvelle mission de l'ONU (ONUSOM II), en adjoignant à sa mission de maintien de la paix l'autorisation de mener sous sa direction des opérations coercitives. A la demande du Conseiller à la Sécurité Nationale Anthony Lake, Jonathan Howe fut nommé à la tête de l'ONUSOM II. Le transfert entre l'UNITAF et l'ONUSOM II se fit à la date prévue du 4 mai. Cependant, le dispositif était incomplet, les troupes devant remplacer les unités américaines n'ayant pas été mises à disposition par les autres pays. Les troupes américaines parties, les Etats-Unis assurèrent alors en contrepartie le maintien de forces de soutien en Somalie, afin de palier les manques dus à la situation. Ces unités de combats étaient cependant détachées du commandement de l'ONU, et ce point allait être à l'origine de la rupture entre les Etats-Unis et l'organisation lorsque la situation dégénéra.

Tandis que des négociations semblaient pouvoir aboutir aux pourparlers d'Addis-Abeba pour résoudre la situation en Somalie, le 5 juin, un détachement pakistanais des forces de l'ONU, ainsi qu'un centre de distribution de nourriture, furent attaqués. Les forces de l'ONU dénombrèrent vingt-quatre morts et cinquante-six blessés dans leurs rangs. Conformément au cadre étendu des pouvoirs de l'ONUSOM II, le Conseil de Sécurité autorisa la prise de mesure à l'encontre des auteurs de ces exactions, mises à la charge d'une faction armée et de son chef, le général Aïdid, qui se trouvait être également l'un des interlocuteurs sollicités pour trouver une solution de paix à Addis-Abeba. L'ONU se lança donc dans des opérations de réaction et une campagne de rétablissement de l'ordre à Mogadiscio-Sud, fief d'Aïdid. En parallèle, les Etats-Unis commencèrent à poursuivre une politique parallèle en Somalie, jouant sur leur position d'inclusion/exclusion du dispositif onusien et de l'indépendance de leurs forces armées sur place. La tête d'Aïdid fut ainsi mise à prix par Washington à la seule initiative américaine, sans que la décision en soit soumise au Conseil de Sécurité de l'ONU.

³¹² Lake Anthony, *op. cit.*

La coopération se poursuivait néanmoins entre les forces américaines et l'ONUSOM II, et le 12 juillet, à la demande de cette dernière, les forces de réaction rapide américaine menèrent un raid sur Mogadiscio-Sud, par une phase de bombardement puis de ratissage de la zone, avec l'intention de capturer Aïdid et de mettre hors d'état de nuire ses partisans. Ce raid fit de nombreuses victimes civiles, et quatre journalistes furent tués en se rendant sur le théâtre de l'opération après le départ des troupes américaines. Face à son attitude de défiance, par le biais notamment d'une guérilla urbaine qui utilisait femmes et enfants comme protections et les exposait aux tirs croisés, la traque d'Aïdid devint un objectif personnel des Etats-Unis, tout en continuant en parallèle à appuyer les opérations de l'ONUSOM II allant dans le même sens. A cet effet, le Pentagone autorisa l'envoi en renfort d'une unité d'élite de Rangers, complétant le dispositif de la force de réaction rapide hélicoptère et des forces Delta déjà sur place.

Au niveau de la gestion de la situation en Somalie, l'administration Clinton commençait cependant à être prise dans ses décisions entre plusieurs tensions antagonistes. L'engagement américain avait été tel qu'il ne permettait pas un désengagement dans un contexte aussi défavorable, avec de plus le risque que la situation tourne au fiasco pour l'ONU, revienne à son point de départ, et que la responsabilité en incombe alors aux Etats-Unis. L'instauration de la figure d'Aïdid en tant qu'ennemi public numéro un des Etats-Unis faisait donc de sa neutralisation la clé du désengagement américain sur des bases honorables. A l'inverse, l'opinion publique américaine et le Congrès voyaient d'un mauvais œil le prolongement, et surtout l'évolution des opérations en Somalie. Si l'opération humanitaire avait établi un certain consensus, la tournure militaire des opérations suscitait en revanche un front d'hostilité grandissant, nourri de motivations diverses allant du risque pour les troupes américaines à la critique d'une politique injustifiée pour les Etats-Unis, en passant par celle de l'évolution de l'ONU et de mise à sa disposition de forces militaires américaines.

La réponse transversale conciliatoire de l'administration Clinton consista à donner une apparence internationale aux opérations en cours, afin de minorer la question du statut et du positionnement américain sur place, et de reporter accessoirement une partie des critiques sur la responsabilité de l'ONU. Dans le même temps, une solution politique fut recherchée par Washington, avec notamment l'option d'une médiation de la part de l'ancien président Carter auprès d'Aïdid. Mais le mandat donné au Conseil de Sécurité pour la neutralisation d'Aïdid,

réaffirmé le 22 septembre par la résolution 865, conforta le Secrétaire Général dans cette option, qui lui permettait de garder la main sur la gestion de la situation en Somalie. Un point de tension se formait donc pour l'administration Clinton, entre son engagement en Somalie et la nécessité de se ménager une porte de sortie honorable, la poursuite des opérations militaires de l'ONU et l'implication parallèle des Etats-Unis, et les critiques et menaces de plus en plus virulentes émanant de l'opinion publique et du Congrès. A cela s'ajoutait la question de la dette américaine à l'ONU, dont l'administration était le point de jonction entre le Congrès et l'Organisation, et qui ne faisait que renforcer les difficultés inhérentes aux opérations en cours. Afin de se ménager une ouverture sur cette question, et de se donner aussi plus de souplesse dans la gestion de rapports d'ores et déjà difficiles avec l'ONU, le 27 septembre, le président Clinton, dans une adresse à l'assemblée générale de l'organisation, admit la nécessité de régler dans sa totalité et dans les délais la contribution américaine, tout en concédant que le Congrès serait difficilement enclin à la faire, et qu'au cas contraire, il conditionnerait sa décision à l'assurance de voir une réforme de l'organisation être mise en œuvre³¹³. Par cette démarche, le président Clinton affirmait une volonté de conciliation de ses rapports avec l'ONU, à un moment où se nouaient simultanément plusieurs lignes de tension, concédant pour cela de déplacer le débat et la responsabilité d'un des différends en cours avec l'ONU sur la responsabilité du Congrès. Il établit de ce fait un exercice d'équilibre des gouvernances, en exposant légèrement son crédit sur le plan domestique au bénéfice de la marge de manœuvre américaine au niveau de l'ONU.

La volonté de gouvernance d'une situation complexe et tendue par le président Clinton fut cependant ruinée par les événements survenant peu après en Somalie. Le 3 octobre, les forces américaines menèrent une opération indépendante à Mogadiscio, destinée à capturer deux des lieutenants d'Aïdid dans un quartier tenu par ses partisans. Les troupes américaines firent plusieurs prisonniers, mais au moment du repli, deux de leurs hélicoptères Black Hawks furent abattus. Les forces américaines s'engagèrent pour récupérer leurs occupants, lorsqu'elles furent prises au piège par des centaines de somaliens. Elles durent alors, dans une situation chaotique de siège en milieu urbain, ouvrir le feu, faisant selon les bilans entre cinqcent et mille morts, et faire appel aux forces de l'ONU pour parvenir à se dégager. Le solde de cette opération, outre le bilan somalien de plusieurs centaines de morts et de milliers de blessés, fut de dix-huit morts

³¹³ Boutros-Ghali Boutros, *op. cit.*, p. 174.

parmi les soldats américains, d'un mort parmi les troupes de l'ONU, de quatre-vingt dix blessés dans les forces conjointes, et d'un pilote d'hélicoptère américain fait prisonnier. Ce qui était l'échec d'une opération militaire se transforma alors, dans son contexte particulier, en une cuisante défaite politique pour le président Clinton. Cette défaite se basait avant tout sur la mort de dix-huit soldats américains, sur un théâtre d'opération qui aux yeux de l'opinion publique américaine ne la justifiait pas, et qui avait été précédée d'un mouvement d'hostilité à l'égard de la tournure militaire que prenaient les événements. La mort de soldats américains réveillait le syndrome vietnamien, et touchait à ce titre à l'un des tabous majeurs de la politique étrangère américaine à cette date. Le choc de l'opinion publique américaine fut de plus renforcé par les conséquences de cette opération qui lui furent renvoyées sous formes d'images, à savoir celles du corps d'un soldat américain traîné par la foule dans les rues de Mogadiscio, et celles du pilote d'hélicoptère fait prisonnier par les hommes d'Aïdid.

Les événements provoquèrent l'écho des critiques multiples qui commençaient précédemment à se faire entendre, remettant simultanément en cause l'engagement américain en Somalie et la gestion de la situation par l'administration Clinton. Plusieurs membres du Congrès s'exprimèrent sur le sujet, demandant au président de mettre fin à cette politique et à la présence américaine en Somalie. Le sénateur républicain John Mc Cain, figure de la scène politique américaine et ancien prisonnier au Vietnam, demanda notamment que les soldats américains soient ramenés aux Etats-Unis, ce qui parlait directement à l'opinion publique, dans une analogie évidente avec un passé douloureux encore présent dans les esprits³¹⁴.

L'équilibre des tensions tenté par l'administration Clinton entre ses prérogatives internes et sa politique à l'égard de l'ONU était rompu. La préservation des premières conduisit à décharger la majeure partie des responsabilités de l'échec sur l'ONU, dont les orientations ne pourraient désormais plus être soutenues dans la même direction que celle empruntée en Somalie.

Très vite, la politique américaine en Somalie fut reconsidérée sur de nouvelles bases. Le 5 octobre, le Secrétaire d'Etat Warren Christopher, le Secrétaire à la Défense Les Aspin et le Conseiller à la Sécurité National Anthony Lake furent convoqués au Congrès, pour une audition à propos du raid des Rangers qui s'était transformé en fiasco. Dans la foulée, l'administration désavouait le responsable américain de l'ONUSOM II, l'amiral Howe, elle infirmait la volonté

³¹⁴ Clinton Bill, *Ma Vie*, op. cit., p. 581.

du commandant des Rangers, le général en chef Garrison, de terminer sa mission en tentant de capturer Aïdid, et chargeait l'ancien ambassadeur des Etats-Unis à Mogadiscio (de décembre 1992 à mars 1993), Robert Oakley, de retourner sur place afin de négocier la libération du pilote américain prisonnier, en échange de l'assurance qu'il n'y aurait aucune mesure de rétorsion de la part des Etats-Unis à l'encontre d'Aïdid. Le 7 octobre, le président Clinton s'adressa à la Nation pour annoncer ses décisions concernant la Somalie. Outre l'envoi d'Oakley, il fut précisé que les troupes américaines seraient dans un premier temps renforcées, pour progressivement quitter le terrain d'ici au 31 mars 1994, les six mois devant servir de temps de transition à l'ONU pour gérer le départ programmé des troupes américaines. Le président américain attribua par la suite l'échec des opérations à l'ONU et sa volonté de mettre à tout prix la main sur Aïdid. Outre le fait de se défaire de ses responsabilités indéniables en termes décisionnels, cette mise en accusation des nouvelles orientations prises par l'organisation signifia la rupture avec la confiance accordée au rôle de l'ONU.

Politiquement, les conséquences de cet épisode furent bien plus grandes que celles directement liées à sa gestion. Le point d'inflexion que généra la conclusion des opérations somaliennes dans l'approche de W. Clinton en matière de politique étrangère fut essentiel dans la chronologie de sa présidence, conditionnant les décisions et les orientations prises par le président au cours des années suivantes en leur donnant un tout autre vecteur directionnel que celui initialement suivi. L'impact de l'échec somalien sur le président peut être perçu au travers de l'évaluation de la crise faite à posteriori par W. Clinton, qui considéra dans ses mémoires que la bataille de Mogadiscio fut pour lui l'occasion de ressentir ce que J. Kennedy avait dû lui-même ressentir à la suite de l'épisode de la baie des Cochons³¹⁵. Loin d'être un événement unique circonscrit au temps de sa réalisation, l'échec somalien se dupliqua et se répéta par sa prise en compte dans la conscience de l'administration Clinton et les processus décisionnels en matière de politique étrangère durant les mois suivant, entraînant des conséquences majeures en terme d'évolution dans la conception et la mise en œuvre de l'action extérieure américaine. A ce titre, cet événement a agit en tant qu'acte fondateur dans l'imaginaire politique du président et de ses conseillers, avant d'être reversé au domaine des référents culturels et symboliques de l'imaginaire américain. Les leçons de la Somalie conditionnèrent ainsi de

³¹⁵ *Ibid*, p. 582.

manière essentielle la politique américaine pour les années suivantes, particulièrement sur la question de l'engagement de troupes américaines au sol dans des opérations extérieures.

La mise en accusation de l'ONU signifia quant à elle la fin des possibilités d'un interventionnisme soutenu sous sa responsabilité avec une participation américaine. A plusieurs reprises en septembre 1993, les membres de l'administration et le président lui-même s'étaient cependant déjà prononcés en faveur d'une reconsidération des conditions de l'intervention de l'ONU, si cette dernière voulait pouvoir continuer à compter sur la participation américaine. Les événements de Somalie ne firent que renforcer cette ligne vers une mise en retrait beaucoup plus radicale de l'engagement américain, fournissant peut-être en cela l'occasion qu'attendait l'administration Clinton pour rompre le nœud gordien qu'était devenu son rapport à l'ONU dans la continuité nécessaire de la politique de G. Bush qu'elle avait dut endosser. Les Etats-Unis allaient donc redéfinir les conditions de leur engagement dans des opérations de maintien de la paix, dans des limites de protocole draconiennes leur permettant en fait de s'y soustraire. La mise en retrait de l'administration et son opposition aux orientations élaborées par l'ONU lorsque celles-ci menaçaient d'impliquer les forces américaines, signifia de fait la fin des ambitions nouvelles de l'organisation, avant que cet antagonisme, par ses conséquences, ne viennent signer dans une certaine mesure son discrédit.

Consécutivement à l'épisode somalien, l'attitude américaine quant à son engagement à l'extérieur et vis-à-vis de l'ONU conditionna la gestion appliquée aux crises suivantes. Deux d'entre elles intervenant peu après eurent des conséquences sur la politique ultérieure des Etats-Unis envers l'Afrique, tant intrinsèquement que par leurs conséquences sur la politique américaine à l'ONU et à l'encontre de son Secrétaire Général, qui tracèrent au final de nouvelles perspectives pour le développement des relations américaines avec le continent africain à l'orée du second mandat de W. Clinton.

Les conséquences de l'échec somalien pour la politique africaine des Etats-Unis : du génocide au Rwanda à la crise en Haïti.

Le désengagement américain de Somalie et vis-à-vis de la nouvelle ligne de l'ONU eut des conséquences importantes pour les relations avec l'Afrique. D'une part, le retrait américain affaiblit l'engagement d'autres pays sous l'égide de l'ONU, ce qui finit par mettre un terme à

la mission en Somalie avant que la situation ne puisse être réellement stabilisée. En outre, l'épisode somalien eut des conséquences cruciales pour la politique africaine des Etats-Unis qui devait être développée ensuite, non tant directement qu'au travers de la politique américaine vis-à-vis de l'ONU et de ses conséquences sur la gestion dans deux autres crises, celle de Haïti, et surtout celle du Rwanda, qui établirent certaines problématiques avec lesquelles dut ensuite composer l'administration Clinton dans la gouvernance de sa politique en Afrique.

Le génocide rwandais et le désengagement américain.

A la suite du génocide perpétré au Rwanda au printemps 1994, beaucoup de voix se sont élevées pour dénoncer l'inefficacité de la communauté internationale, et son incapacité à réagir à temps pour limiter l'ampleur des massacres. L'ONU fut une cible centrale de ces critiques, pour avoir été incapable de dépasser une incapacité décisionnelle, faite de débats prolongés sur les usages procéduraux à respecter et de points de divergences légaux entre les étatsmembres à régler, avant de parvenir à engager enfin une forme d'action à l'égard d'une situation critique qui exigeait une réaction d'urgence. En parallèle de l'impuissance affichée de manière prolongée au sujet de la Bosnie, le Rwanda vint un peu plus discréditer l'organisation et son ambition de devenir la tribune centrale de régulation des situations conflictuelles sur la scène mondiale. Au sein de cet exercice de mauvaise conscience, l'attitude des Etats-Unis fut, elle aussi, particulièrement pointée pour sa politique de ralentissement et de blocage d'une action concertée, dans le but apparent d'éviter tout risque d'engagement de ses propres forces, alors que le retour de Somalie venait de s'achever. S'il est vrai qu'un « syndrome somalien » s'installa dans la manière d'évaluer les situations externes de la part de l'administration Clinton, sa politique au moment où le génocide explosa au Rwanda ne fut pas une réaction directement induite par la situation, mais également la mise en application, certes peut-être accélérée à la lumière des événements rwandais, d'une ligne politique qui suivait en fait un processus entamé depuis les premières tergiversations concernant la politique à adopter en Bosnie³¹⁶.

³¹⁶ Ces dernières remontant d'ailleurs aux premières heures de la guerre dans les Balkans, et étant imputables à la

L'attitude américaine était en fait à la croisée de deux faisceaux concernant la question de son implication au Rwanda. D'un côté fut formulé le désengagement des forces américaines des opérations de maintien de la paix de l'ONU, contemporain des événements, mais établi au terme d'un processus engagé depuis plusieurs mois, consécutivement au camouflet somalien. De l'autre, une attitude de contestation et de ralentissement patente au sein de l'ONU fut affichée par les responsables américains, concernant directement la situation au Rwanda et la politique à adopter, et qui fut quant à elle beaucoup moins aisée à justifier que l'évolution des conditions d'engagement des troupes américaines à l'extérieur. Ce positionnement, lorsqu'il fut confronté à la réalité du génocide rwandais, ne fit qu'entériner le désaccord profond grandissant entre les Etats-Unis et l'ONU, son Secrétaire Général et la politique poursuivie. A l'issue de la crise rwandaise, chacun était en effet devenu la cible emblématique de l'autre dans l'attribution des responsabilités, face aux dysfonctionnements de la communauté internationale et son incapacité à produire des orientations simples et à les faire appliquer, qui avaient conduit à ce qu'aucune mesure n'avait été prise à temps pour stopper un massacre d'une telle ampleur.

En 1994, le Rwanda était dans une phase de stabilisation précaire, après des combats ayant opposés à partir de 1990 deux factions rivales, les forces gouvernementales à majorité Hutu, et le FPR majoritairement Tutsi, avec une reprise des combats en 1993. L'ONU avait engagé une mission au Rwanda destinée à faire progresser des négociations, puis une autre, la MINUAR, pour contrôler l'accord d'Arusha (conclu le 4 août 1993), contribuer au maintien de la paix dans la capitale Kigali, et assurer une aide humanitaire au retour des réfugiés. La situation restait cependant tendue. En 1994, les manifestations de violence se multipliaient, et le général Dallaire, commandant les forces de l'ONU sur place, signala que des stocks d'armes étaient constitués par les Hutus, avec l'apparente intention de s'en servir contre la population Tutsi. Il demanda l'autorisation de saisir ces armes, ce qui lui fut refusé, car n'entrant pas dans le cadre de la mission de la MINUAR. Le 6 avril 1994, le mandat de la MINUAR fut prolongée jusqu'à la fin juillet, étant donné la situation tendue. Le même jour, l'avion du président Hutu rwandais J. Habyarimana, qui était entre autres accompagné du président du Burundi, s'écrasa. Sa disparition servit alors de signal pour le lancement de massacres, visiblement préparés, et visant la population Tutsi, ainsi que les personnes d'origines Hutu modérées ou dans l'opposition.

Le lendemain, la MINUAR se trouva au centre des événements, lorsque les forces de l'ONU, non autorisée à forcer les barrages, ne put intervenir pour protéger la présidente par intérim, qui fut enlevé et assassinée. En parallèle, dix casque-bleus belges furent également tués. Face à cet événement, la Belgique décida de rappeler ses troupes, alors qu'elle constituait la majorité du contingent onusien en poste au Rwanda. L'ONU se retrouva donc très vite à devoir traiter le problème de la MINUAR, en surimposition d'une situation de massacre général et de chaos total. Face à la situation, le général Dallaire demanda une redéfinition de la mission de l'ONU, afin de pouvoir intervenir. L'examen des différentes options par le Conseil de Sécurité déboucha le 21 avril sur la résolution 912, qui en fait de redéfinition réduisait à deux-cent soixante dix personnes la force de l'ONU présente au Rwanda, tandis que les récits de scènes de massacres parvenant en occident se multipliaient.

C'est dans ce contexte pour le moins particulier que le président Clinton signa le 3 mai 1994 une décision présidentielle, établissant officiellement les nouvelles conditions d'engagement des forces américaines dans les opérations de maintien de la paix de l'ONU³⁹⁹. L'engagement américain était conditionné par une redéfinition même de ces opérations, et leur conformité à une série de critères destinés à en définir précisément le cadre, en terme de portée, de mission, de durée, de moyens ou encore de risques encourus. L'objectif affiché était d'éviter qu'une mission de l'ONU puisse voir sa nature évoluer en cours de route, comme cela avait été le cas pour l'opération somalienne, et aboutir à des situations imprévisibles, voir à un enlèvement politique et militaire. L'objectif second mais néanmoins primordial était, au travers d'un cadre hautement restrictif et contraignant, de désengager la responsabilité américaine en matière de mise à disposition de troupe pour les opérations de l'ONU. Si le second point constituait une mise en retrait, le premier constituait en revanche une affirmation du leadership américain sur

politique de tergiversation appliquée par l'administration
Bush.

³⁹⁹ Conseil de Sécurité Nationale, "The Clinton Administration's Policy on Reforming Multilateral Peace Operations", < <http://clinton4.nara.gov/textonly/WH/EOP/NSC/html/documents/NSCDoc1.html> >.

les conditions de l'exercice de l'action de l'ONU. Les Etats-Unis entendaient en effet conserver leur influence sur l'autorisation des missions, et obliger l'ONU à les conformer aux critères qu'ils avaient établi pour leur engagement.

La stratégie qui aboutissait à cette décision, au terme d'un processus logique de plusieurs mois que la Somalie n'avait fait que confirmer, se démarquait d'une évolution de l'ONU, qui dans sa volonté d'intervention et de prise d'importance sur la scène internationale, multipliait les opérations de maintien de la paix. En 1994, ces opérations étaient au nombre de dix-sept et mobilisaient soixante-dix mille hommes ; en quatre ans, l'ONU avait lancé plus de mission de paix que durant les quarante années précédentes. L'administration américaine, en conformité avec le Congrès et l'opinion publique, désiraient au contraire s'affranchir d'un rôle de « gendarme du monde » que la position de leadership semblait devoir imposer aux Etats-Unis dans leur implication au sein de l'ONU, à la suite des orientations prises par la politique du président Bush dans le Golfe et en Somalie, qui avaient pu laisser croire qu'elles pourraient se généraliser et pérenniser un système. Tant au niveau des moyens, des hommes et des responsabilités, l'administration Clinton prit le parti de rompre avec cette logique, afin de régler les problèmes intérieurs que l'implication onusienne entraînait, et avec pour effet de court-circuiter l'évolution interventionniste de l'ONU. Dans son discours à l'assemblée générale de l'ONU en septembre 1993, le président Clinton avait déjà précisé que pour que les Américains disent « oui » à l'ONU, celle-ci devait être capable de dire « non » aux requêtes qui lui étaient adressées. La décision présidentielle signée au printemps 1994 entérinait donc ce positionnement, laissant à l'ONU la responsabilité du non-engagement américain, si elle n'était pas capable d'établir les critères stricts nécessaires à son intervention.

La décision présidentielle n°25, qui signifia dans les faits la fin de l'engagement massif de troupes américaines dans des opérations de l'ONU, n'était donc pas directement liée aux événements du Rwanda. Cependant, le fait qu'elle soit intervenue à ce moment constituait une faute politique majeure, qui fut ensuite perçue comme telle à la confrontation de la réalité des massacres. Si l'administration Clinton avait fait preuve d'habileté dans la gouvernance d'une question cruciale au sein de ses rapports avec l'ONU, établissant le désengagement de ses troupes tout en laissant la responsabilité de ce désengagement à un déficit organisationnel des missions de paix, le calendrier de mise en place de cette mesure constitua en revanche une faute dans sa simultanéité avec les événements se déroulant au Rwanda. Cette faute ne fut cependant pas l'acte majeur du déficit de gouvernance de l'administration Clinton sur la question du Rwanda. A vouloir défendre sans l'assumer l'objectif sous-jacent de nonintervention de ses troupes, suivant en cela des pratiques par ailleurs éprouvées sur la question de la Bosnie, la gestion américaine se rattacha à des questions de définition de la

situation et de statut de la mission, qui en se confondant aux lourdeurs imposées par l'ONU elle-même, eurent pour effet de ralentir d'autant les processus décisionnels permettant d'intervenir au plus vite au Rwanda.

Les premières erreurs de l'ONU au Rwanda mirent la gestion de la MINUAR au centre des débats, et de fait entre le Conseil de Sécurité et l'évaluation de la situation sur place, établissant des conditions difficiles pour qu'une décision efficace puisse être prise rapidement pour protéger la population ou du moins limiter l'ampleur des massacres. Les Etats-Unis contribuèrent cependant à prolonger les carences de réaction de l'ONU, en jouant, en la personne de Madeleine Albright, la logique d'imposition des critères de la décision présidentielle n°25 dans la mise en place d'une mission de l'ONU au Rwanda, avec le spectre permanent de la Somalie dressé pour soutenir l'argumentation en faveur de la nécessité d'une définition précise de cette mission avant toute action.

Alors qu'il était évident que les Etats-Unis ne participeraient pas à une mission de l'ONU au Rwanda quels qu'en soient les paramètres, la stratégie américaine semblait en fait vouloir se focaliser sur une appréhension « classique » de la situation -d'où l'insistance sur les critères précis de conditionnalité de la mission-, ce afin d'éviter la reconnaissance d'une situation de génocide, particulière en terme de droit international et d'obligations. Si la situation de génocide était alors fortement présumée étant donnée l'ampleur des massacres, sa reconnaissance officielle n'était en effet pas encore établie. La reconnaissance d'un génocide en cours au Rwanda aurait signifié pour les Etats-Unis l'obligation d'intervenir, au titre de la Convention de 1948 sur la répression de crime de génocide³¹⁷. En s'inscrivant dans une logique différente, les Etats-Unis pouvaient, en poursuivant tout au long du mois de mai 1994 des négociations concernant des conditions préalables à la mise en œuvre d'une mission de l'ONU, chercher à éviter cette reconnaissance. Celle-ci aurait entraîné une intervention sur des obligations que la décision présidentielle n°25 ne couvrait pas. En se plaçant au contraire sur la thématique d'une mission de paix, l'administration américaine reportait le débat sur un cadre dont elle était sûre de pouvoir maîtriser les paramètres, si elle pouvait donner aux contours du débat ceux d'une opération classique.

³¹⁷ « Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide », 9 décembre 1948,

La logique américaine qui voulait traiter le cas du Rwanda dans cette optique se poursuivait jusqu'au bout, en dépit des rapports alarmants se multipliant sur la situation au Rwanda. Alors que le Conseil de Sécurité avait voté le 17 mai 1994 la résolution 918, prévoyant l'augmentation de cinq mille hommes les effectifs de la mission de l'ONU déjà sur place. Les Etats-Unis insistèrent en effet pour que l'envoi des troupes soit différé à la confirmation que les conditions nécessaires pour cet envoi seraient réunies. Les retards successifs firent que la force ne n'était toujours pas rassemblée en juin. La France proposa alors une opération multilatérale sous son commandement pour assurer la sécurité des civils déplacés, jusqu'à ce que les effectifs de la mission de l'ONU soient suffisants pour prendre la relève. Le Conseil de Sécurité donna son accord à cette « Opération Turquoise », qui s'étendit de la fin du mois de juin à celle du mois d'août 1994. A cette date, et tandis que les troupes françaises commençaient à se retirer, l'ONU n'avait toujours pas rassemblé plus de cinq-cent hommes sur place, tandis que la majorité des massacres avait eu lieu.

Pour les Etats-Unis, la responsabilité de leur gestion de la crise se révéla avec le début des évaluations officielles de l'effectivité d'un génocide, et la mise en accusation de la communauté internationale pour n'avoir pas su -ou voulu- prendre la mesure des événements, et réagir dans une procédure d'urgence en rapport avec la gravité des faits. L'ampleur des massacres perpétrés au Rwanda, que l'inanité des acteurs extérieurs avait contribué à laisser s'étendre, s'est alors inscrite comme un point crucial dans la chronologie qui amena à partir de là l'administration Clinton à formuler une politique africaine cohérente et soutenue.

C'est en effet dans l'immédiate suite de ces événements que l'administration américaine organisa le premier événement signant un investissement et un intérêt significatif pour l'Afrique, la conférence tenue à la Maison Blanche en juin 1994. C'est aussi le génocide rwandais qui indexa en grande partie la logique sous-tendant le projet général de politique africaine présenté par Washington de 1994 à 1997. C'est le Rwanda encore qui constitua une étape incontournable des voyages officiels des responsables américains au moment du développement de la politique africaine en 1997-1998, en tant qu'étape de recueillement et de

< <http://www.icrc.org/dih.nsf/FULL/357?OpenDocument> >.

retour sur le proche passé et les erreurs qui y avaient été commises, alors que les autres destinations mettaient plutôt en avance les perspectives d'avenir envisagées par Washington sur les douleurs du lourd passé africain.

Le génocide rwandais et la responsabilité américaine relative à la gestion déficiente de la crise semblèrent, au-delà des conséquences effectives, constituer un événement déterminant dans la fondation et la formulation de la politique africaine des Etats-Unis, en ce sens qu'il était incontournable, au sein d'une approche qui se voulait pourtant tournée vers le futur, et un constat de développement positif de l'Afrique servant de base argumentaire à la légitimité de l'action américaine. Le génocide rwandais constituait en quelque sorte le péché originel de la politique de l'administration Clinton en Afrique. Non pas un événement issu d'un temps révolu, dont les responsabilités pouvaient être établies et assumées au nom de la continuité des Etats-Unis, mais un événement inscrit dans le temps même de l'action de l'administration Clinton, dont la survenue était la contradiction terminale de la vision positive de l'évolution de l'Histoire et du continent africain qui furent par la suite à l'œuvre aux origines de la politique développée en Afrique, et qui était pourtant de même un facteur déclencheur essentiel de cette politique africaine des Etats-Unis.

L'existence du génocide rwandais posa par la suite le problème des possibles contradictions de la politique américaine dans son analyse et les termes de son développement, après que cet événement put avoir lieu, et ait vu le déficit de la réaction américaine. Ainsi, ces événements allaient poser à la politique africaine de l'administration Clinton une question, dont la gestion serait un des motifs incontournables de sa gouvernance, à savoir: comment formuler, dans la position de l'administration Clinton, une politique africaine acceptable après le Rwanda ? La réponse à cette question fut la matérialisation à la suite immédiate des événements du Rwanda de l'engagement américain en direction de l'Afrique, dont l'intention initiale fut exprimée par la première conférence sur l'Afrique organisée à la Maison Blanche en 1994. Mais le développement de la politique africaine de l'administration Clinton passa également par l'évolution de la gestion de la politique étrangère par l'administration Clinton, qui connut un tournant avec la crise haïtienne, au cours de laquelle se jouèrent par ailleurs certains éléments déterminant pour la considération de la politique qui sera ensuite menée à l'égard de l'Afrique.

La gestion de la crise en Haïti : Un point d'inflexion sur le chemin de la politique en Afrique.

Parallèlement aux situations se déroulant en Somalie et au Rwanda, les Etats-Unis furent impliqués sur la gestion d'une autre crise où intervenait la question de l'engagement extérieur américain et son positionnement vis-à-vis de l'ONU, à savoir le règlement de la situation en Haïti, cette fois aux portes des Etats-Unis. La dégradation du contexte haïtien remontait au mois de septembre 1991 et au coup d'Etat militaire qui avait chassé le président Jean-Bertrand Aristide, élu avec deux tiers des voix en 1990. Aristide avait été en poste pendant huit mois, temps durant lequel il avait accumulé un premier bilan négatif, et avait notamment réussi à se distinguer par une virulente rhétorique anti-américaine. La politique d'Aristide n'avait donc pas plaidé en sa faveur envers l'administration Bush, au moment où s'était posé la question de la gestion du coup d'état et de ses conséquences humaines pour l'administration américaine. Les Etats-Unis offrirent certes l'asile politique à Aristide et condamnèrent le coup d'Etat. En revanche, aucune action ne fut envisagée pour rétablir la démocratie dans l'île, et le flux de réfugiés fuyant la dictature en direction des Etats-Unis se vit opposer le ferme refus de les accueillir.

La campagne présidentielle de 1992 avait servi de tribune à cette situation. Le candidat démocrate critiqua en effet sévèrement la gestion de la crise haïtienne par l'administration Bush, en soutenant un positionnement en faveur de l'aspect humain et humanitaire de la crise. Les médias américains se faisaient alors l'écho régulier des situations dramatiques qu'engendrait l'engagement en mer d'embarcations de fortune lancées en direction des Etats-Unis. A son arrivée au pouvoir et malgré ses prises de position, le président Clinton s'inscrivit pourtant dans la continuité de son prédécesseur, arguant que les Etats-Unis ne pouvaient effectivement absorber le flux de réfugiés, et que la seule solution était une résolution politique de la crise.

Sur ce plan, des négociations furent donc engagées avec les leaders militaires au pouvoir à Port-au-Prince, qui débouchèrent sur l'organisation des pourparlers de Governors Island (New York) entre les différentes parties haïtiennes. En parallèle, les Etats-Unis oeuvrèrent à obtenir un accord à l'ONU pour le règlement de la crise. Celui-ci fut établi en juillet, et appelait au retour de la démocratie et à la réinstallation d'Aristide dans ses fonctions avant le 30 octobre. L'accord prévoyait que les troupes américaines débarqueraient alors en Haïti pour assurer le

respect des termes de l'accord. A la fin du mois d'octobre, les Etats-Unis envoyaient donc le USS Harlan County accoster en Haïti, afin de permettre le débarquement de troupes américaines et canadiennes destinées à assurer l'application des termes de l'accord conclu à l'ONU. Cependant, les Américains avaient entre-temps connu un échec en Somalie qui avait coûté la vie à dix-huit de leurs soldats, et un revers politique cuisant à leur président.

Cet épisode venait de se produire, et son impact sur le pouvoir et l'opinion publique américaine offrit aux militaires haïtiens une opportunité de défier l'assurance des Etats-Unis, alors que le président Clinton avait annoncé le retrait des troupes américaines de Somalie quelques jours après la mort de ses soldats. Lorsque le bâtiment américain voulu accoster, l'armée haïtienne organisa un rassemblement et des manifestations d'hostilité sur les quais, promettant un nouveau Mogadiscio aux Américains, tandis que la voiture de l'ambassadeur des Etats-Unis venu accueillir les troupes était malmenée par les manifestants. Washington donna finalement l'ordre au navire de rebrousser chemin, au motif de ne pas vouloir attiser les tensions³¹⁸.

Après l'échec de la mise en œuvre de ce plan initial, l'administration Clinton prôna le réenclenchement d'une procédure de négociation par le biais de l'ONU, qui passa par de nouvelles sanctions à l'encontre de Haïti, et un effort pour convaincre le général Raoul Cedras au pouvoir d'honorer l'accord instituant le retour d'Aristide dans ses fonctions. Sans effet sur les militaires au pouvoir, les conséquences de l'embargo sur Haïti furent surtout de plonger un peu plus une population qui était déjà la plus pauvre de l'hémisphère Nord dans la crise. Le Harvard Center for Population and Development Studies évalua ainsi que les sanctions prises par l'ONU avaient été responsables de la mort d'un millier d'enfants de moins de cinq ans en un mois, tandis que le flot de réfugiés se heurtant au refus d'accueil de la part des Etats-Unis atteignait un seuil maximal de victimes⁴⁰². Face aux critiques grandissantes, l'administration Clinton autorisa alors l'accueil temporaire des réfugiés sur la base militaire américaine de Guantanamo, sur l'île de Cuba. La réaction politique consista quant à elle à imposer un nouvel ultimatum aux militaires, en les menaçant de sanctions supplémentaires si la situation n'était pas rétabli au 15 janvier 1994. Mais l'administration Clinton avait perdu sa crédibilité dans le recul d'octobre, et quand une nouvelle proposition d'accord fut faite en début de l'année 1994, elle fut reçue avec dédain par les deux parties haïtiennes.

³¹⁸ Henriksen Thomas H., *op. cit.*, p. 23. ⁴⁰²
Ibid., p. 23.

Réfugié aux Etats-Unis, Aristide ne faisait en effet plus confiance au gouvernement américain pour rétablir la situation. Il s'engagea à Washington dans un lobbying actif, et soutint une rhétorique populiste en affirmant que le racisme était à la base de l'inaction américaine. Les représentants de la communauté afro-américaine commençaient également à critiquer fermement la politique du président Clinton. Le Black Caucus au Congrès et le dirigeant de Transafrica Randall Robinson, s'engagèrent notamment pour que les Etats-Unis adoptent une autre stratégie vis-à-vis d'Haïti. Soumis à cette pression, à laquelle s'ajoutait celle des libéraux et des associations de défense des droits de l'homme, ainsi qu'une partie de l'opinion publique américaine, le président Clinton fit un aveu d'échec de sa politique, fait inhabituel dans l'attitude affichée jusqu'alors, et qui avait plutôt consisté à reporter la responsabilité des échecs décisionnels en matière de politique étrangère sur d'autres acteurs, au premier rang desquels figuraient l'ONU. Malgré un positionnement semblant démontrer que rien ne pouvait être fait, cette critique et ce constat en forme de prise de conscience furent le point de départ de l'inflexion de la politique américaine³¹⁹.

Dans un premier temps, l'option de l'intervention militaire en Haïti demeura contournée, avec pour référence le double spectre de la Somalie, à savoir l'échec opérationnel et le glissement de la mission initiale. La situation laissait à ce titre envisager la nécessité d'une présence longue, avec les conséquences que cela pouvait impliquer en terme de risques d'évolution et d'escalade militaire. L'administration Clinton soutint donc un embargo presque total sur Haïti, décidé à l'ONU le 6 mai 1994. Sous le poids des critiques, elle changea ensuite de politique à l'encontre des réfugiés, en renversant progressivement la politique de renvoi de ceux-ci vers Haïti. La crise du Rwanda était alors en cours, et cette décision intervint au moment de la convergence de pressions que l'attitude de non-intervention prônée à l'ONU était en train de réaliser à l'encontre du président américain et de son équipe, particulièrement sur la question de la politique étrangère concernant des populations noires, et l'écho qu'il commençait à susciter dans la communauté Afro-Américaine. En effectuant des concessions sur le dossier, alors médiatiquement le plus lourd aux Etats-Unis, des réfugiés haïtiens, l'administration américaine effectua à ce titre un délestage en terme de critiques, autant qu'un glissement de regard sur son action et le jugement que l'on pouvait y porter. L'efficacité de cette action provenait du fait qu'alors, la question haïtienne avait plus d'impact et d'emprise sur la

³¹⁹ *Ibid.*, p. 24.

population afro-américaine, tandis que la situation au Rwanda restait encore confuse, et était beaucoup plus lointaine, tant en terme d'empathie et d'identification, que de capacité de mobilisation et de lobbying à Washington. Le président Clinton manifesta également la prise en compte l'avis des responsables afro-américains dans sa gestion de la crise en changeant de conseiller spécial à la Maison Blanche en charge de ce dossier, remplaçant Lawrence Pezzullo par William Gray, le président du United Negro College Fund³²⁰. Malgré ces avancées politiques et politiciennes, le Congressional Black Caucus continua à faire pression sur le gouvernement, en soutenant une politique en faveur du retour d'Aristide au pouvoir.

Les excès dans lesquels ce dernier versait dans sa critique de la politique américaine commencèrent cependant à jouer en sa défaveur, et à provoquer en retour de ses critiques virulentes à l'encontre des Etats-Unis un mouvement d'hostilité stigmatisant son ingratitude envers le pays qui lui donnait l'asile politique, et l'occasion de s'exprimer librement.

L'affaiblissement d'Aristide fournit à l'administration américaine une brèche dans son intransigeance, permettant de le soumettre à la tenue de nouvelles négociations avec les militaires au pouvoir, pour la formation d'un gouvernement de coalition.

Fort de la concession d'Aristide, le président Clinton envoya alors trois émissaires de premiers plans négocier avec le général Cedras : James Carter, Colin Powell, et le sénateur Sam Nunn. L'ancien président des Etats-Unis décrocha un accord, qui prévoyait la démission du général, et la promesse que les troupes américaines qui viendraient assurer le rétablissement de la situation ne se verraient pas opposer de résistance de la part de l'armée. Le 19 septembre 1994, les troupes américaines débarquèrent pacifiquement en Haïti, et rétablirent Jean-Bertrand Aristide dans ses fonctions. Si la situation était loin d'être réglée pour les Haïtiens, le président Clinton venait, avec cet épisode, de signer son premier succès véritable en matière de politique étrangère. La gestion de la crise haïtienne avait réussi à connaître une issue positive pour les Etats-Unis, tout en ayant évité que l'engagement américain ne se transforme en situation de crise juxtaposée à la crise initiale. A bien des égards, il s'agissait de l'inversion de la crise somalienne et de son dénouement malheureux.

Après la Somalie, la Bosnie et le Rwanda, l'administration Clinton signait en tout cas la maîtrise de son sujet et l'accomplissement de sa politique, en ayant pour cela adopté un positionnement

³²⁰ *Ibid.*, pp. 25-26.

différent dans l'utilisation des ressources que permettait d'utiliser l'ONU pour la résolution d'une situation de crise, tout en finissant par accepter ses responsabilités et la nécessité de son engagement, tant au niveau de la gestion des réfugiés que du rétablissement de la situation à Port-au-Prince.

Dans la chronologie de la politique étrangère du président Clinton, la résolution de la crise en Haïti fut un point de convergence des hésitations et des revirements qui caractérisaient l'exercice décisionnel en matière de résolution de crises à l'étranger, avant de devenir dans son évolution un tournant, qui ouvrait sur d'autres prises de décisions plus affirmées et mieux gérées, qui allaient se transformer en succès politique, et établir une spirale positive de l'action du président Clinton en matière de politique étrangère. Dans les processus décisionnels américains, la Somalie avait influé sur Haïti et le Rwanda, et le Rwanda sur

Haïti, pour que finalement Haïti s'ouvre sur la suite de la politique étrangère de la présidence Clinton. Au terme de ce processus, le rôle de l'ONU et les termes de la relation de l'administration Clinton à son égard avait connu les pires tensions, avant de se stabiliser par la reformulation des termes selon lesquels Washington allait accepter de travailler avec l'organisation. Mais le tournant de la crise d'Haïti fut aussi celui de l'attitude et de la manière politique du président Clinton, de son aveu d'échec à partir duquel put s'engager l'évolution donnée ensuite à sa politique. Au cœur de ce processus s'était inscrit l'influence déterminante des responsables afro-américains, et la prise de conscience de la part du président Clinton du rôle qu'ils pouvaient jouer dans les mécanismes impliquant un mouvement de critique sur la scène intérieure, pour des questions liées aux dossiers de la politique étrangère dont ils se sentaient devoir influencer le cours.

Cette influence allait être au cœur de la politique africaine développée par l'administration Clinton. Haïti avait servi de révélateur à un regain d'activisme en matière de politique étrangère de la part des responsables afro-américains, et fut l'occasion de démontrer le poids politique qu'ils pouvaient avoir au travers d'un exercice de mobilisation réussi. La disparition de l'apartheid et de ses avatars négatifs portés sur l'Afrique, qui avaient été leur vecteur principal de mobilisation pendant des années, laissait place à une intention d'inflexion plus étendue de la politique américaine envers les populations noires, qui plaçaient les Afroaméricains comme les partenaires principaux, autant que premiers contempteurs de la politique du président Clinton en la matière. L'absence de réaction massive observée quant à la crise du Rwanda et à

sa gestion par les Etats-Unis, à contrario de la mobilisation envers Haïti, eut probablement pour explication partielle la rapidité et la confusion dans laquelle leurs réalités s'inscrivirent dans les faits. Plus sûrement, la proximité géographique, sociale et généalogique de Haïti et des Haïtiens joua en leur faveur auprès des Afro-américains, de même que la présence d'un lobbying fort à Washington, d'une communauté importante installée aux Etats-Unis, et l'intérêt des médias pour leur cause. Les Afro-américains avaient quoi qu'il en soit délimité leur place et leur influence dans la politique étrangère de l'administration Clinton, et l'intéressement de celle-ci au continent africain, qui devait connaître ses premières manifestations en parallèle des événements se déroulant en Haïti et au Rwanda, ne manquèrent pas de mobiliser leur intérêt et leur influence.

Reprenant la main en matière de politique étrangère et de gestion des crises, l'administration Clinton le fit également envers l'ONU, dont la question de l'engagement des troupes américaines avait été réglée par la décision présidentielle n°25. L'administration Clinton s'est par la suite engagée dans un processus de normalisation de ses relations avec l'organisation, afin de pouvoir intégrer l'ONU à sa politique étrangère selon le rôle qui lui était cependant souhaité voir tenir. Cette démarche d'harmonisation et de conciliation d'un élément majeur de la gouvernance globale, qui entretenait également une tension permanente avec les nécessités de la gouvernance intérieure impliquant un Congrès hostile au président et à sa politique, était nécessaire à double titre à la mise en œuvre de conditions plus favorables pour le développement de la politique étrangère prévue par le président Clinton. Elle passait à ce titre par une opposition à la réélection du Secrétaire Générale des Nations Unies, dont la personne et la politique constituait un élément rédhibitoire sur lequel l'administration Clinton ne put se résoudre à passer, au moment de mettre en place les conditions l'exercice du second mandat du président.

L'opposition à la réélection du Secrétaire Général Boutros-Ghali et le jeu d'influence américain en Afrique.

La politique de l'ONU au début des années 1990 avait mis l'administration Clinton dans des situations politiques difficiles, en la confrontant aux obligations de son leadership en parallèle de ses indécisions et d'une incapacité à établir les bases claires de son action. En retour, l'attitude américaine et la répercussion de ses choix avaient contribué au premier titre à enrayer

les capacités de l'organisation à produire et développer une action apte à répondre aux situations de crise qui se multipliaient, dans les termes d'actions correspondant à leur réalité. La réaction de l'administration Clinton à cet état de fait consista à redéfinir ses rapports et ses obligations au sein de l'ONU, qui se fit en parallèle de l'émergence d'une maturité et d'une maîtrise en matière de politique étrangère, envers les situations où sa décision engageait sa crédibilité. Au travers de ces deux processus, les Etats-Unis se rétablirent sur les bases de leur leadership, en consacrant en son cœur l'investissement de l'acte décisionnel. La meilleure lecture des enjeux, possibilités et conséquences de chaque situation et de son action engagea l'administration Clinton sur le chemin d'une meilleure gestion de sa politique étrangère, qui se concrétisa par l'obtention de succès significatifs en la matière jusqu'à la fin de son premier terme.

Parallèlement, l'ONU avait perdu beaucoup de son crédit dans l'exposition de sa présence, et de l'implication de ses modalités déficientes de décision et d'action, au sein des situations qui constituaient l'actualité des crises et des préoccupations géopolitiques dans cette première moitié de la décennie 1990. L'ONU pâtit de ses propres faiblesses, rendant son inadaptation aux situations et son impuissance à agir critiquable et condamnable aux yeux des opinions publiques comme des dirigeants politiques. Le Secrétaire Général Boutros Boutros-Ghali avait voulu réformer et faire muter l'organisation pour la conformer à ses nouvelles missions, réalisant en cela les promesses que les premiers temps des années 1990 et les déclarations des chefs d'états, au premier rang desquels le président américain, avaient contribués à donner vie et forme. Les contournements, puis les maladroites envers l'ONU, et enfin le refus de cette évolution par le nouveau président des Etats-Unis avaient contribués à augmenter la confusion et à aggraver le fonctionnement de l'Organisation, avant de condamner à la déliquescence ses ambitions d'incarner un rôle majeur nouveau dans la régulation des crises sur la scène internationale. Deux visions politiques avaient tenté de cohabiter, par delà leurs dysfonctionnements internes réciproques, avant de montrer leur incompatibilité dans la fondation d'un mécanisme cohérent et efficace. Les erreurs et crispations qui en résultèrent débouchèrent pour les Etats-Unis sur la redéfinition d'une ligne politique assurée où la question des situations de crise avait trouvé une issue dans l'activation d'une prérogative unilatérale américaine en la matière.

Ce dégagement avait permis à l'administration Clinton, outre les succès relatifs aux dossiers stratégiques qu'elle prenait en charge, de développer plus sereinement et avec plus de crédit les perspectives larges de sa politique étrangère, au sein d'une dynamique et d'une inspiration plus cohérentes. Au moment de se présenter face aux électeurs en 1996 pour solliciter un second mandat, W. Clinton pouvait s'appuyer sur un bilan domestique très positif, mais également sur un bilan extérieur qui avait su faire oublier les erreurs initiales, mettre en avant les succès emblématiques acquis, et s'appuyer sur le développement des orientations politiques annoncées. Le fait de pouvoir gouverner quatre ans de plus allait servir à développer ces orientations, sur la base d'une action maîtrisée, et celle apaisée et déterminée d'une volonté politique cohérente. Cette ouverture sur une perspective d'avenir s'établissait notamment sur une définition clarifiée du rôle de l'ONU et de celui des Etats-Unis en son sein, à la périphérie des moyens mis à la disposition de la politique et de la vision américaine, et non au centre d'un système de gouvernance globale contraignant.

L'obstacle identifié par l'administration Clinton à cette projection était le Secrétaire Général de l'ONU Boutros-Ghali, dont la gestion et les orientations entraient en contradictions avec la vision de l'administration Clinton, dont la présence reliait l'équipe dirigeante américaine à ses erreurs récentes et à une période de dysfonctionnement avéré du système international, et dont la personnalité stigmatisait les critiques prenant pour cible l'ONU émanant de la scène publique américaine. Après que le président Clinton lui rendit pourtant hommage pour son leadership, sa vision de l'ONU et du monde lors des cérémonies célébrant le cinquantième anniversaire de l'organisation⁴⁰⁵, l'option fut donc d'afficher l'opposition américaine à la réélection du Secrétaire Général, afin d'assurer les termes aussi bien de la réélection du président Clinton que du paysage où se développerait sa vision politique sur la scène internationale, en cas de reconduite pour un second mandat.

Le contexte de l'élection présidentielle américaine apparaissait certes comme l'un des facteurs explicatifs de cette décision de s'opposer à la réélection de Boutros-Ghali : D'une part, l'établissement du bilan du président pouvait tirer partie d'une mise en cause de l'ONU et des orientations poursuivies par son Secrétaire Général pour leur imputer les échecs en matière de politique étrangère, grâce aux stratégies d'imbrication des responsabilités dont avait joué l'administration Clinton depuis sa prise de fonction. D'autre part, le candidat républicain

Robert Dole développait de son côté une diatribe à l'encontre de l'ONU, de son Secrétaire Général et de la question de la mise sous leurs ordres de forces américaines, thèmes qui rencontraient une certaine adhésion dans l'opinion publique. Ne pas s'exprimer contre Boutros-Ghali revenait pour le président Clinton à laisser le champ libre à l'interprétation de R. Dole, et à lui fournir une ouverture pour attaquer sa propre politique étrangère dans ce qu'elle avait eu de liée à l'organisation. L'opinion publique américaine et les médias allaient de plus dans le sens d'un rejet partagé du Secrétaire général, qui concentrait sur sa personne les critiques à l'encontre de l'ONU, au travers d'une vision bien particulière du rôle de l'organisation dans les échecs récents de la politique américaine à l'étranger, mais également à l'encontre de la volonté de B. Boutros-Ghali au travers de l'extension du rôle de l'ONU, de pouvoir disposer et commander des troupes américaines, et enfin, égard aux critiques formulées à l'encontre des Etats-Unis et à ses responsables par le Secrétaire Général lors des précédentes années.

Le contexte de l'élection présidentielle américaine ne fut cependant pas l'élément principal de l'opposition de l'administration Clinton à la réélection du Secrétaire Général de l'ONU tant de manière intrinsèque, que dans la perspective d'une réélection du président Clinton. Les relations entre les deux parties, après quatre ans de critiques, d'incompréhension et d'oppositions réciproques, avaient simplement atteint un point de non-retour, qui s'opposait à l'idée de rapports assainis avec l'ONU tels que les envisageaient Washington, et avait du mal à cadrer avec la perspective d'un bail supplémentaire de cohabitation dans les mêmes termes. Au-delà de sa vision politique, le président Clinton devait également composer avec l'opposition du Congrès à l'égard de l'ONU, et plus particulièrement de son Secrétaire Général, qui pouvait être un obstacle majeur à sa marge de manœuvre future en matière de politique étrangère. La stratégie de l'administration Clinton dépassait donc l'élection présidentielle pour s'incarner dans la vision de son action future et la prise en compte de divers paramètres constitutifs de sa gouvernance (l'ONU et son Secrétaire Général, le Congrès, l'opinion publique américaine), et celles-ci nécessitaient qu'un autre Secrétaire Général soit nommé à la tête de l'ONU, avec l'assentiment américain.

⁴⁰⁵ Clinton William, "Remarks by the president in luncheon toast", siège de l'ONU, New York, 22 octobre 1995, <<http://www.clintonfoundation.org/legacy/102295-speech-by-president-in-luncheon-toast-at-un.htm> >.

Après avoir laissé entendre au printemps 1996 que les Etats-Unis n'étaient pas favorables à la réélection de Boutros-Ghali, l'administration Clinton annonça clairement en juin son hostilité définitive à cette éventualité, en précisant qu'elle y opposerait son veto, ce qui, au travers du glissement de son utilisation pour des considérations politiciennes, pouvait apparaître comme une forme de droit régalien vidé de son sens initial exprimé en la matière par les Etats-Unis.

Dans la foulée, le secrétaire Général, qui ne s'était pas encore exprimé officiellement, annonça qu'il brigait un second mandat à la tête de l'organisation³²¹. Le positionnement américain, logique sur le plan intérieur comme sur le plan prévisionnel de son action, n'était pas sans risque sur la scène internationale. Cette opposition risquait en effet de constituer un problème diplomatique majeur, face à un candidat qui était soutenu par tous les pays émergents, et qui avait en outre l'avantage de porter les couleurs à la fois du monde arabe et particulièrement de l'Egypte, mais aussi de l'Afrique. Tous les Secrétaires précédents avaient en outre effectué deux mandats, et l'attitude américaine risquait de passer à la fois comme une démonstration hégémonique, et une preuve de mépris adressée à deux régions, et derrière elles à bien d'autres peuples et dirigeants, avec un Secrétaire Général qui incarnait la prise de parole des pays en voie de développement au sein de la recomposition internationale des années 1990.

Boutros Boutros-Ghali avait à son avantage le rapport de force et de sympathie au sein de l'ONU, et comptait, en plus d'une bienveillante neutralité de la plupart des membres de l'organisation, des soutiens actifs, au premier rang desquels figurait la France, qui se battait pour conserver un Secrétaire Général francophone et africain, ayant par ailleurs eut de bonnes relations avec les présidents Mitterrand puis Chirac. La position américaine risquait donc au sein de l'ONU de se transformer en une partie difficile, sur un sujet dont l'administration Clinton semblait vouloir maintenir l'irrévocabilité de la décision, comme une des clés de la suite de sa politique étrangère. Très vite, l'enjeu central de la réélection de Boutros BoutrosGhali devint la position de l'Afrique, posant la question de la politique à adopter par les EtatsUnis à son égard, et celle des conséquences engagées à ce titre pour les relations en cours de gestation avec le continent. Les dynamiques de la politique africaine et de l'opposition à la réélection du Secrétaire Général de l'ONU générées par l'administration Clinton, trouvèrent alors des connexions qui s'établirent au moment stratégique concomitant où le président

³²¹ Boutros-Ghali Boutros, *op. cit.*, pp. 438-439.

Clinton entamait son second mandat, et où la politique africaine entrait dans sa phase de développement. L'ideal pour l'administration Clinton dans cette perspective aurait été que Boutros Boutros-Ghali retire sa candidature avant que les pays africains et arabes aient pu se prononcer en sa faveur. Jouant ses propres cartes, la confirmation de celle-ci par le Secrétaire Général intervint au contraire au moment idéal pour la sollicitation des soutiens africains.

Le mois suivant se déroula le sommet de l'OUA de Yaoundé, qui confirma le jeu d'influence entre les Etats-Unis et Boutros-Ghali pour l'acquisition de l'assentiment de l'Afrique. Le sommet connut ainsi une forte présence américaine inhabituelle, au premier rang desquels figurait les Secrétaires d'Etat Assistants aux Affaires Africaines présent et précédent, George Moose et Herman Cohen, afin de poursuivre un lobbying qui avait précédemment débuté de manière séparée auprès des pays africains³²². La stratégie américaine visant à s'assurer l'assentiment du continent fut à partir de ce moment d'assurer qu'elle soutiendrait tout candidat sur lequel l'Afrique se serait mise d'accord, pourvu qu'il ne s'agisse pas du Secrétaire en poste. Les membres de l'OUA présent au sommet de Yaoundé se mirent cependant d'accord pour rendre publique une déclaration commune, dont le sujet était le soutien à une candidature africaine pour un second mandat au poste de Secrétaire Général de l'ONU, et qui recommandait explicitement derrière cet énoncé la candidature de BoutrosGhali³²³. Les semaines suivantes virent la Chine et la Russie, membres permanents du Conseil de Sécurité, abonder dans le sens de la déclaration de l'OUA, renforçant de fait l'échec de l'administration à faire suivre ses souhaits en la matière. Dans le contexte de la campagne présidentielle, l'opposition américaine ne fit cependant que se poursuivre dans une phase de durcissement. Un objectif de calendrier fut alors poursuivi, qui était d'avancer le choix du prochain Secrétaire Général de l'ONU à une date précédant les élections américaines, pour des considérations stratégiques évidentes. Sur la scène intérieure, l'orientation du président Clinton se vit également contester, en se voyant opposer en septembre le soutien de Boutros-Ghali au Congrès par le Black Caucus, notamment pour son action en faveur de l'Afrique.

³²² *Ibid.*, pp. 447-452.

³²³ Communiqué de presse AG/544, 30 septembre 1996, Organisation des Nations Unies, < <http://www.un.org/News/fr-press/docs/1996/19960930.AG544.html> >.

Face à une tendance défavorable, l'administration Clinton maintint cependant son cap et un lobbying vigoureux à l'adresse des pays africains, qui représentaient la clé de l'élection du Secrétaire Général de l'ONU et de ses conséquences pour l'administration américaine.

L'aspect principal de ce travail de persuasion était de faire progresser l'idée qu'une autre candidature africaine puisse se dégager et rassembler l'adhésion du continent pour le poste de Secrétaire Général des Nations Unies, suivant en cela la proposition élaborée au cours de l'été. Cette stratégie avait pour avantage d'atténuer une attitude impérieuse et intransigeante en lui apposant une approche conciliatoire, qui donnait l'impression que les Etats-Unis, hormis l'option de la réélection du Secrétaire Général en place, se soumettraient au choix des pays africains, donnant ainsi à une manifestation de puissance hégémonique une alternative inscrite dans les modalités de négociation propres à la sphère du concept de gouvernance. L'ambition de voir l'influence américaine progresser sur cette question fut à ce titre, entre autres objectifs, l'un des motifs sous-jacents du voyage officiel entrepris par le Secrétaire d'Etat Warren Christopher en Afrique, au mois d'octobre 1996. Le motif officiel de cette visite, qui était de s'entretenir de la paix en Afrique et de présenter l'initiative américaine en faveur d'une force africaine de maintien de la paix, s'inscrivait d'ailleurs à la jonction de la politique de l'administration Clinton vis-à-vis de l'ONU et à celle émergeant en direction de l'Afrique.

Devant le constat de la multiplication des missions de maintien de la paix en Afrique, la réflexion américaine était en effet de promouvoir le développement d'une alternative complémentaire à l'ONU, avec la mise en place d'une force d'interposition et de stabilisation, dont les Etats-Unis assureraient la logistique, la formation, l'entraînement et le matériel. L'administration Clinton avançait ainsi la carte d'une politique unilatérale parallèle à l'ONU, qui s'inscrivait dans le projet de s'investir plus en avant en Afrique en cas de second mandat de son président. Dans un même mouvement, les Etats-Unis s'écartaient donc des options définies par l'ONU et développaient la concrétisation de leur investissement en Afrique. Au centre de ce carrefour politique, la question de la réélection de Boutros Boutros-Ghali et du soutien que lui apportaient les pays africains posaient donc les bases d'un choix qui se plaçait sur une ligne de fracture des orientations américaines pour l'Afrique. La question était donc à ce titre un enjeu majeur, posant les prémices de la politique américaine en Afrique pour les quatre ans à venir, et la vision globale dans laquelle elle s'insérerait. La visite du Secrétaire d'Etat, qui commença au Mali et fut l'occasion pour Warren Christopher d'affirmer que le temps de la « politique du pré carré » était révolu en Afrique, visant en cela les anciennes

puissances coloniales européennes, et plus particulièrement la France, causa une irritation au niveau de la diplomatie de cette dernière ; conjuguée à l'opposition au francophone Boutros-Ghali soutenu par la France, la politique de lutte d'influence américaine conduisit en retour à voir la France menacer, elle aussi d'opposer son veto à la candidature de celui qui apparaîtrait comme le candidat des américains. La réélection de W. Clinton le 5 novembre n'augura quant à elle d'aucun changement dans la détermination à voir l'ONU changer de responsable. Il devint alors évident que la présence de Boutros-Ghali était bien perçue comme un obstacle à la projection politique de l'administration Clinton pour les quatre ans qui s'ouvraient devant elle.

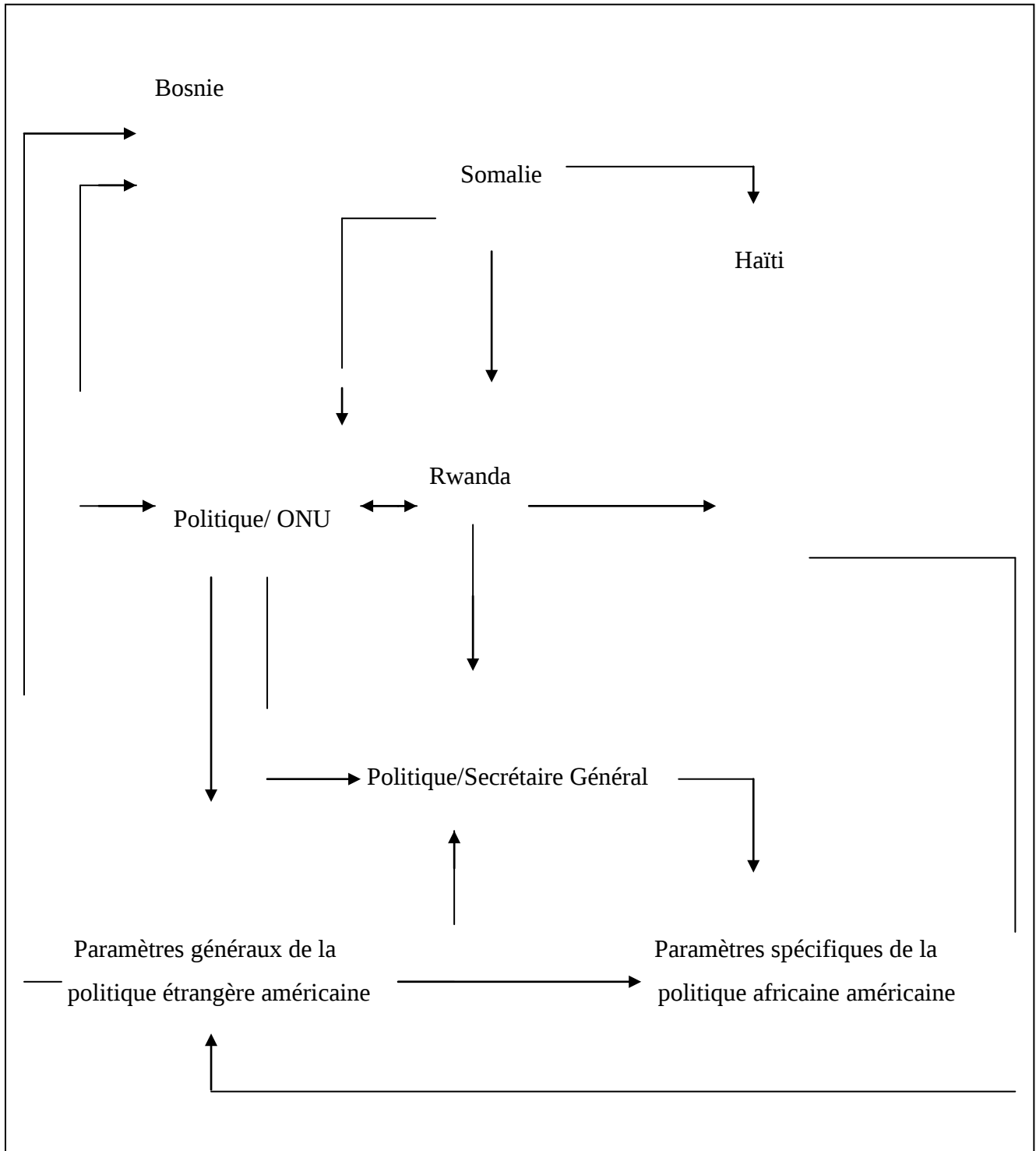
Malgré le soutien réaffirmé au Secrétaire Général de l'Afrique, dont celui des trois membres qu'elle comptait alors au Conseil de Sécurité (l'Egypte, le Botswana et la Guinée Bissau), ainsi que celui des autres membres du Conseil de Sécurité, les Etats-Unis maintinrent leur position. Le vote du 19 novembre se solda par 14 voix en faveur du Secrétaire Général et d'une contre, celle des Etats-Unis, qui usèrent de leur veto pour en empêcher la validation.

L'administration américaine était résolue à gagner cette bataille qui faisait la jonction entre les deux mandats de son président, et allait décider si l'ONU allait suivre une voix plus ou moins conforme à sa volonté. A ce titre, elle entreprit d'assumer cette impasse, en oeuvrant en parallèle pour que l'Afrique se mette d'accord sur une candidature alternative. L'OUA adopta alors en la personne de son président Paul Biya une position intermédiaire. Tout en maintenant son soutien à Boutros-Ghali, elle invita cependant les états africains qui le désiraient à proposer des candidatures supplémentaires, dans la perspective double du veto américain et de la possibilité de voir néanmoins un africain continuer à occuper les fonctions à la tête de l'ONU. Au début du mois de décembre, le maintien du soutien au Secrétaire Général sortant n'empêcha pas cinq candidatures d'émerger pour l'Afrique, au moment où la candidature du premier semblait flotter, et que Madeleine Albright, qui avait incarné les tensions entre l'administration américaine et Boutros-Ghali, était nommée Secrétaire d'Etat en remplacement de Warren Christopher.

Il était alors évident que les Etats-Unis ne reculeraient pas. Les votes préliminaires effectués le 10 décembre pour désigner les candidats africains qui pourraient prétendre au vote final démontrèrent en outre que Washington avait choisi d'appuyer la candidature du ghanéen Kofi Annan, en opposant son veto aux autres candidats. Boutros-Ghali maintint sa candidature

jusqu'au bout, bien que ne pouvant plus compter que sur le veto français pour s'opposer au choix de Kofi Annan. Ce dernier était en effet le seul à avoir rassemblé les neuf voix nécessaires à l'adoption d'une résolution en sa faveur. Le 12 décembre, le Conseil de Sécurité vota pour la désignation d'un nouveau Secrétaire Général. Quatorze voix se portèrent sur Kofi Annan, la France appliquant son veto. Le lendemain cependant, Paris décida de renoncer à cette politique de blocage, et le Conseil de Sécurité pu désigner Kofi Annan, qui fut élu le 17 décembre pour succéder à Boutros Boutros-Ghali au poste de Secrétaire Général de l'ONU. L'administration Clinton avait réussi à imposer ses choix. Derrières ceux-ci émergeait une vision de son action en politique étrangère, et la place que devait occuper l'ONU envers cette dernière sur la scène internationale. S'était également joué sur cette question une manifestation du leadership américain sur le théâtre de la gouvernance globale et la scène internationale, et la question de ce leadership sur l'évolution des influences au sein du continent africain. Sur cette question, la France avait du reculer, dans une configuration annonciatrice des perspectives que traceraient désormais les Etats-Unis à l'égard du continent africain.

La question de la réélection du Secrétaire Général de l'ONU montra ainsi que l'Afrique était à un moment clé de ses relations avec les Etats-Unis. Son implication dans le soutien à un candidat auquel s'opposait l'administration Clinton s'élabora, de par les tractations dont elle fut ensuite l'objet, comme une transition avec la politique plus ambitieuse que les Etats-Unis commençaient à appliquer envers le continent. Le succès américain dans le choix du Secrétaire général de l'ONU ouvrait les perspectives d'une redéfinition avancée des rapports entre les Etats-Unis et l'Afrique, et l'investiture du premier Secrétaire Général issu de l'Afrique subsaharienne à la tête de l'ONU fit muer un motif d'hostilité à l'égard de la politique américaine, qui passait pour une preuve de dénigrement du choix initial de l'Afrique, en un signe politique malgré tout positif. Tant dans les rapports américains à l'ONU que dans les conséquences de ceux-ci sur la politique africaine des Etats-Unis, l'Afrique eut des implications complexes mais indéniables au cœur des mécanismes concernant la gouvernance des différents aspects de la politique étrangère dont eu la charge l'administration Clinton. L'Afrique se trouva ainsi à l'origine et à la conclusion de prise de décisions politiques qui firent évoluer la politique étrangère américaine, dans ses orientations globales comme dans ses rapports à l'ONU.



Les interactions de la politique de l'administration Clinton au sein de l'ONU et l'indexation de sa politique africaine.

Témoignant de la mondialisation et de l'interconnexion croissante des phénomènes qui était son corollaire, les relations avec l'Afrique et la politique africaine développées par l'administration Clinton furent pleinement inscrites dans l'aire de la gouvernance globale, que ce soit au travers de l'implication des organisations et dynamiques procédant de cette aire dans la définition de la politique africaine ou des répercussions sur les rapports américanoafricains de la politique américaine concernant son propre positionnement sur cette scène, ses institutions et ses règles. La politique africaine fut ainsi affichée par les Etats-Unis sur la scène internationale mondialisée comme un de leur champ d'activité et de préoccupation, utilisant pour l'avancement et l'alimentation de leur projet les opportunités mises à disposition par les instruments participant de la gouvernance globale. Cet investissement de la scène mondiale était un retour logique, puisque des éléments procédant directement de la gouvernance globale, tels que la bonne gouvernance imposée par les institutions financières multilatérales ou le développement du libre-échange comme facteur d'intégration à la mondialisation sous l'égide de l'OMC étaient à l'inspiration des bases sur lesquelles reposait la logique de la politique africaine des Etats-Unis.

La gouvernance exercée par l'administration Clinton selon des impératifs et des objectifs qui pouvaient se retrouver en contradiction, démontra que le rapport entretenu par l'exécutif américain avec les éléments la gouvernance globale fut celui d'une mise au service de ses intérêts, qui s'imposa à un discours faisant de la gouvernance globale un élément d'une conviction et d'une vision politique. En la matière, la politique de conciliation des contraires par le tracée d'une voie médiane, qui fut caractéristique de la gouvernance appliquée par le président Clinton à son action démontra ses limites, en voyant le discours tenu sur le développement de l'Afrique être mis en porte-à-faux de décisions prises au sujet de la construction de la gouvernance globale, et ce pour des motifs de gouvernance de sa marge de manœuvre interne, principalement en direction du Congrès. Dans le jeu des équilibres qu'il induisait, ce positionnement permettait cependant en retour de ménager les possibilités de voir le cœur de la politique africaine être acceptée ; si la politique de l'administration Clinton put donc faire preuve d'une certaine duplicité au service de ses intérêts, elle s'est également inscrite dans une stratégie globale qui visait à assurer au mieux la progression de ses objectifs dans le jeu des contraintes s'y opposant, au prix de concessions sur d'autres aspects.

Ce jeu de contradictions avait au préalable indexé les rapports difficiles de l'administration Clinton avec l'ONU, qui avaient eu au nombre de leurs conséquences une incidence sur le développement de l'implication américaine envers l'Afrique. Le processus qui vit l'évolution de l'engagement américain vis-à-vis de l'ONU et de ses opérations humanitaires et de maintien de la paix se fit en effet à l'occasion de la gestion conflictuelle et déficitaire de certaines situations de crises, la gestion de chacune d'entre elle étant conditionnée par le passif des autres. Au final, c'est du désengagement américain des opérations de paix consécutif à l'échec somalien, et de l'inanité constatée face au génocide rwandais, qu'émergèrent les conditions initiales du développement de la politique africaine de l'administration Clinton. Le repositionnement américain au sujet de son engagement extérieur eu pour effet de court-circuiter l'évolution entreprise par l'ONU au début des années 1990 sous l'impulsion de B. Boutros-Ghali, pour la rediriger dans le sens qui convenait aux Etats-Unis. Procédant d'un jeu dangereux pour le développement de ses relations avec l'Afrique, la stratégie appliquée à l'encontre de l'ONU parvint cependant à servir de base pour l'amorçage de mesures significatives pour le rapprochement américain avec l'Afrique, que ce fut le soutien apporté à Kofi Annan pour le poste de Secrétaire Général de l'organisation, comme le développement de l'initiative ACRI, qui fut la première réalisation effective d'une politique africaine en train d'émerger et qui était entre autre la réponse américaine à la reconsidération de son rôle dans les opérations de l'ONU.

Des éléments associés à l'aire de la gouvernance globale participèrent donc de manière essentielle du processus de génération de la politique africaine de l'administration Clinton telle qu'elle fut conçue et se matérialisa. Au-delà des impératifs de gouvernance induits par les contraintes opposées à son action, l'administration Clinton eut dans le même temps pour ambition d'accompagner le développement de la gouvernance globale dans le sens qui lui convenait, afin d'en faire le cadre privilégié pour le développement de sa politique.

L'interaction entre les éléments de la gouvernance globale et la politique africaine développée illustra le jeu complexe des interactions entre différentes formes de gouvernance, se jouant aux différents niveaux de l'exercice décisionnel américain. Ainsi, les impératifs imposés par un Congrès d'opposition fut un élément déterminant des choix opérés par la présidence Clinton au niveau de la gouvernance globale, même si certains choix purent également procéder d'une volonté politique effectuant un classement des priorités américaines, comme une mise en balance de ses intérêts et de ses prérogatives quant à l'adoption ou à l'investissement

d'éléments constitutifs de la gouvernance globale. La multiplicité des interactions et des impératifs impliqués dans la gestion d'un dossier tel que celui de la politique africaine, qu'ont pu illustrer les trois chapitres précédents à des échelles et selon des enjeux différents, nécessita en parallèle de modalités de gestions spécifiques, la mise en place d'instruments aptes à en permettre le développement et la bonne conduite. La communication institutionnelle élaborée et produite par l'administration Clinton concernant l'Afrique et sa politique à l'égard du continent constitua à ce titre un outil central de gestion et de développement, qui dut créer une cohérence de l'action et du positionnement américain, s'atteler à ordonner une réalité de plus en plus complexe, tant dans ses manifestations que dans leur appréhension, au travers du traitement de paramètres et d'objectifs très différents entrant en ligne de compte.

Chapitre 9 : Le rôle de la communication institutionnelle.

La mise en œuvre d'une politique africaine signifia pour l'administration Clinton une évolution et un accroissement de la communication institutionnelle portant sur cette politique et son objet principal, l'Afrique. Si les services de l'exécutif américain avaient toujours eu à générer une production de matériau concernant l'Afrique en dépit d'un engagement limité, ne fut-ce que pour un travail nécessaire d'analyse et de réactions diplomatiques usuelles, voir formelles, des Etats-Unis envers l'Afrique, la perspective d'une réelle politique africaine mise en œuvre par Washington impliquait un changement d'échelle et une gestion nouvelle de la communication institutionnelle sur l'Afrique. Les champs thématiques recouverts par cette communication étaient par définition très étendus, se confondant avec l'ensemble de la production concernant l'Afrique, à laquelle l'existence d'une politique africaine donnait un autre sens. Même si la communication se composait en partie d'éléments purement factuels ou formels, d'autres productions matérialisaient et exprimaient au contraire le sens de la politique africaine développée et le positionnement américain dans des termes permettant d'évaluer l'évolution de l'investissement américain. Une des distinctions pouvant être opérée entre les différents types de communications intervenant au sujet de l'Afrique concerna à ce titre sa nature, une distinction pouvant être opérée entre une production quotidienne anévènementielle, et la communication événementielle ou extraordinaire, la première assurant en quelque sorte l'« ordinaire » de la communication institutionnelle américaine, la majorité de sa production, inscrite dans une notion de flux et une temporalité continue, tandis que la seconde créait des jalons, des instants disruptifs et décisifs au sein de la chronologie de la politique africaine. Quotidienne ou événementielle, la communication institutionnelle de l'administration Clinton relative au continent africain et à sa politique joua un rôle essentiel dans le processus de mise en œuvre du processus d'intéressement et de rapprochement des Etats-Unis envers l'Afrique, en lui donnant tout simplement vie et forme par sa formulation, constituant une toile de fond au développement et à l'expression de la politique africaine.

La communication quotidienne créa ainsi un réseau dans lequel put circuler jour après jour la réalité de l'Afrique et de la politique africaine au sein de l'appareil institutionnel américain, remplissant des objectifs initiaux de communication pour divers publics et divers objectifs. Cette production vint ensuite incarner une part importante de la nouvelle vitrine de la politique américaine que fut la publication sur Internet des documents officiels, innovation contemporaine du développement de la politique africaine de l'administration Clinton, qui devenait à partir de ce moment une partie intégrante et essentielle de la communication institutionnelle, en installant aussi bien l'instantanéité de l'action politique, que la continuité et dans le temps la gestion publique de l'information, qu'elle fut initialement de nature quotidienne ou événementielle. La communication événementielle vint quant à elle matérialiser

le rapport de communication de l'administration Clinton avec les éléments sortant de la gestion usuelle de la politique menée, consistant pour l'essentiel en un message public exprimant la volonté officielle de Washington et les termes de sa politique africaine. Si elle fut le vecteur privilégié du discours officiel élaboré à l'intention de la politique africaine, la communication événementielle fut également un vecteur plus large du rapport des Etats-Unis à la réalité africaine, qu'il fut appliqué dans des situations de crise ou au contraire à des occasions événementielles maîtrisées et intrinsèques au processus d'affirmation de la volonté politique. Les premières marquèrent la confrontation de la volonté américaine à l'irruption d'événements non maîtrisés et critiques, pouvant remettre en question l'ordre du champ politique et la légitimité de l'action déployée en son sein, cette dimension devant être démentie au travers de la gestion de ces éléments. Les secondes marquèrent à l'inverse les occasions majeures offertes à l'administration de signifier sa volonté, expliciter son action et inscrire son investissement par une expression supérieure en terme d'impact. C'est dans cette configuration que fut élaborée la communication événementielle constitutive de la visite du président Clinton en Afrique en 1998, qui constitua un tournant autant qu'une étape essentielle dans l'histoire des relations entre les Etats-Unis et l'Afrique, et donc dans le processus de rapprochement alors entrepris. A la dimension de cet événement, la communication événementielle déployée à cette occasion fut un moment unique de la politique africaine de l'administration Clinton, destiné à marquer à la fois l'instant, et son importance dans la chronologie longue des relations américano-africaines.

1. La communication institutionnelle américaine au quotidien.

Machine à produire de l'information sur les objets de sa politique et sa politique elle-même, l'administration américaine voit une part de son action mobilisée par les nécessités de gestion de cette information, qui est au cœur du processus constitutif des manifestations et matérialisations effectives de sa politique. Cette information remplit par ses objectifs la majorité des fonctions que nécessite la mise en place d'une politique dans une société démocratique : rendre compte, informer, expliquer, exposer, tant la réalité du sujet que la politique s'y rapportant. A ce titre, sa gestion est un élément essentiel de la gouvernance d'une politique

spécifique, et doit à la fois assurer une transparence indéniable tout en préservant les intérêts fixés, maintenir un équilibre entre les nécessités contextuelles et conjoncturelles et celles des objectifs à plus long terme de l'administration américaine, se rapprocher d'une certaine objectivité d'exposition, tout en gardant la main sur les nécessités stratégiques de la gestion de l'information, de son orientation et de ses formulations. En matière de politique étrangère, le Département d'Etat joue un rôle central dans la gestion de l'information publique, en étant la tribune dédiée à l'expression de la politique américaine. Ce rôle s'effectue en servant de producteur ou de commanditaire principal d'information, de collecteur de l'information venant d'autres départements et services, mais aussi de préparateur et de diffuseur de cette information, tant à usage de l'administration que des acteurs et destinataires extérieurs.

Le département d'Etat, au centre de la communication institutionnelle en matière de politique étrangère.

Si nombre d'agences et de services œuvrent à l'élaboration et au traitement de l'information institutionnelle américaine, qu'elle soit publique, à usage interne ou confidentielle, le Département d'Etat constitue néanmoins un catalyseur autant qu'un carrefour pour la communication publique relative à la politique étrangère. Si le traitement de l'information reste une constante de la répartition des tâches d'une administration à l'autre, la part et l'influence de chaque service dépendent en revanche de l'équilibre que chaque présidence compose au sein de l'appareil exécutif. A ce titre, si le Conseil de Sécurité Nationale conserva son influence décisionnelle sous la présidence Clinton, le Département d'Etat connut, notamment sous la direction de Madeleine Albright, une nouvelle vigueur qui lui donna une place centrale en terme de communication institutionnelle.

Le Département d'Etat est chargé de collecter, préparer le matériau, puis produire et diffuser à partir de ce matériau une part importante de l'information publique concernant la politique étrangère des Etats-Unis. Celle-ci est ensuite utilisée au niveau du Département d'Etat lui-même ou alimente les circuits de l'administration pour l'élaboration de la politique et les formes de communication spécifiques à chaque agence et département. Ce travail se fait au travers de ses différents services, qui eux-même oeuvrent avec les agences et postes américains sur le terrain, notamment les ambassades, en rapport avec leurs domaines d'action. Chaque service et agence

gèrent la part de l'information le concernant, de sa collecte à sa mise en forme puis sa diffusion, tout en collectant dans le même temps l'information préalablement traitée par les autres services, mais entrant par certains aspects dans son cadre de compétence et d'intérêt. Toute l'information entrant en théorie dans l'aire de compétence d'un service n'est en effet pas forcément traitée prioritairement par lui sous tous ses aspects, son angle thématique et problématique pouvant le faire entrer dans le domaine de compétence plus spécialisé d'un autre service. Cette information circule alors prioritairement à partir de ce service, le service à priori concerné ne faisant alors qu'être un des réceptacles de l'information dont le traitement ne lui est pas revenu. Une partie de l'information est alors transformée en communication par le service, tandis que l'information remonte également au niveau des services centraux du Département d'Etat. Selon l'intention qu'elle recouvre, cette information est ensuite mise en forme pour un usage externe et diffusée, devenant donc communication publique, soit dans le cadre des activités politiques du Département d'Etat et de ses responsables (discours, interventions publiques, prises de parole, rencontre avec les médias...), soit pour une diffusion incarnant la voix officielle des Etats-Unis par le biais du Département d'Etat, et le Bureau des Affaires Publiques, le bureau du Secrétaire de presse et celui du Porte-parole du Département d'Etat. L'information continue également sa diffusion de manière interne vers d'autres services gouvernementaux, la Maison Blanche et le Conseil de Sécurité Nationale notamment, pour contribuer à l'élaboration de la politique en Afrique, et de la prise de décisions ultérieures. Elle peut au même titre se diffuser dans les autres services, départements et agences sollicitant ou ayant besoin de cette information pour l'élaboration et la production de leurs politiques spécifiques.

Un cas particulier de traitement de l'information est celui effectué par l'USIA, l'agence américaine d'information, dont la mission est de produire et de diffuser une information rédactionnelle destinée à renseigner les publics, et particulièrement les publics étrangers, sur les aspects de la politique des Etats-Unis, comme sur les aspects les plus divers de la culture et de la société américaine. Cette information, destinée à un large public et prenant des formes rédactionnelles proches des normes médiatiques, constitue une forme spécifique de communication, qui ajoute une dimension d'exposition à l'information initiale, tout en restant cependant dans le cadre institutionnel américain. Une mutation d'importance concerna l'USIA pendant la présidence de W. Clinton : Agence indépendante depuis sa création, elle intégra en effet le Département d'Etat en 1999, à la suite de la réforme destinée à moderniser et à rendre

plus efficace le service des affaires étrangères américain. Cette décision renforça d'autant plus le rôle du Département d'Etat dans la gestion de la communication relative à la politique étrangère américaine.

Concernant l'Afrique et la politique africaine des Etats-Unis, le Bureau des Affaires Africaines est le service chargé de centraliser l'information relative au continent africain, particulièrement sur le plan diplomatique. Pour ce faire, le Bureau des Affaires africaines est en contact avec les ambassades américaines en Afrique, le corps diplomatique africain en poste à Washington, et avec chaque mission, personne et personnel relevant de sa compétence ou concernant directement les aspects de la réalité africaine, et la politique américaine entrant dans les attributions directes du Bureau. Une partie de l'information concernant l'Afrique et la politique américaine ne dépend cependant pas du Bureau des Affaires africaines, mais d'autres services ou départements, concernés par des aspects de la réalité africaine et de la politique américaine, et qui gèrent à ce titre tant la politique que la communication s'y rapportant. La position du Bureau des Affaires Africaines est dans son domaine spécifique celle du Département d'Etat pour l'ensemble de la politique étrangère, en étant l'interface politique générale relative au continent africain, dépendant d'une logique spatiale et en étant plus spécifiquement concernée par les aspects diplomatiques et géopolitiques, quand d'autres services sont dans une logique de prérogatives thématiques et de spécialisation.

Au sein de l'administration Clinton, le Bureau des Océans, de l'Environnement International et des Affaires Scientifiques fut ainsi en charge des questions relatives au VIH/sida, et le Bureau du Représentant spécial pour les questions de génocide et crimes de guerre géra la politique se rapportant à ces questions. Ces sujets concernant particulièrement l'Afrique furent donc prioritairement traités, tout comme la communication s'y rapportant, par ces services, exception faite des aspects diplomatiques, qui renversait la perspective thématique dans le domaine politique-diplomatique, et devenait en conséquence un élément géré par le Bureau des Affaires africaines en terme de communication. L'aspect global de certains problèmes justifiait cette répartition des attributions, même si ce fut la mise en exergue particulière d'un problème en Afrique qui put conduire à la mise en place d'un service spécifique, qui se voyait dès lors attribuer la gestion de l'essentiel de la communication concernant cet aspect. Ce fut le cas avec le poste de Représentant spécial pour les Crimes de

Guerre et les Génocides, crée consécutivement au génocide rwandais, et qui traita à partir de

1996 l'information relative à ces questions en Afrique en lieu et place du Bureau des Affaires Africaines. Ce dernier demeurait néanmoins le maillon principal et fondamental de l'information concernant l'Afrique, source pour toutes les agences, départements et services dont la politique se devait d'abord les réalités, politiques et diplomatiques notamment, du continent, autant que tribune principale de la communication sur l'Afrique.

Le rôle essentiel du Bureau des Affaires Africaines dans la gestion de l'information relative à son domaine n'apparaissait pas d'emblée dans l'exposition publique de l'action gouvernementale. Un tel service est en effet de par nature exposé à voir sa place dans l'organigramme américain réduite, dans une proportion inverse du rôle effectif joué dans la gestion de l'information, et donc dans l'élaboration de la politique américaine en Afrique. Son champ de compétence et de traitement fut notamment réduit par la multiplication des services spécialisés, de plus en plus nombreux au fil du temps. C'est ainsi que paradoxalement, l'importance accrue donnée au Département d'Etat par la présidence Clinton, et l'émergence d'une véritable politique africaine ont certes contribué à développer le rôle et les activités du Bureau des Affaires Africaines, mais ce rôle s'est dans le même temps retrouvé minoré par la prise en charge de questions africaines par d'autres services, souvent plus puissants au sein de l'organigramme du Département d'Etat, et dotés d'une meilleure exposition publique. Le travail de gestion de l'information par le Bureau des Affaires africaines fut en outre principalement destiné à alimenter les services centraux du

Département d'Etat et de la Maison Blanche (dont le Conseil de Sécurité Nationale), qui à partir de cette information et celle provenant des autres services élaborèrent une information secondaire servant à la prise de décisions concernant la politique africaine, et formulèrent le positionnement officiel des Etats-Unis, et de leur président, sous la forme de communiqués, d'interventions ou d'un échange avec les médias. La production et la mise en forme de l'information pour un usage externe est donc l'un des aboutissements du processus de gestion de l'information au sein de l'organigramme gouvernemental.

Cette issue pouvait intervenir assez rapidement, lorsque l'information initiale suscite ou nécessite une réponse directe, passant par les canaux de communication usuels de l'administration : Ce fut le cas des notes et déclarations de presse (Press Statements) faisant état de la position officielle des Etats-Unis à propos d'un fait parvenant à sa connaissance. Le processus habituel pouvait être le suivant : le Bureau des Affaires Africaines recevait et traitait

une information provenant d'une ambassade américaine en Afrique, nécessitant une réaction officielle de la part des Etats-Unis. Puis cette information était transmise aux services centraux du Département d'Etat et à ceux de la Maison Blanche. Les services du président établissaient alors la position officielle adoptée par les Etats-Unis en réaction à l'information initiale, position qui pouvait être exprimée par ces services ou qui revenait au Département d'Etat pour être délivrée par le Porte-parole du Département ou le service du Secrétaire de Presse du Bureau des Affaires publiques. L'information pouvait également intégrer une forme plus élaborée de communication, lorsqu'elle entrait dans un processus de développement politique dont l'expression publique devenait l'un des aspects, particulièrement sous la forme des discours officiels prononcés par les responsables américains. Après leur passage au travers des déclarations publiques, les formes de communication publiques concernant l'Afrique revenaient en quelque sorte vers leur service attitré, le Bureau des Affaires Africaines, puisque à partir de 1996 c'est sur le site Internet de ce service que furent déposés et rendus disponibles la majeure partie des documents officiels de nature publique (dont les déclarations) concernant l'Afrique et la politique américaine s'y rapportant, quel que fut leur service de production et d'origine.

La communication usuelle : Moyens, destinataires et objectifs.

Outre le fait de servir à l'élaboration de la politique américaine, l'information traitée par les services du Département d'Etat devenait en partie la communication usuelle, qui constituait l'essentiel de la production institutionnelle. Au moment du développement d'une politique africaine, cette production constitua l'activité quotidienne apparente de base des services américains, et visa à remplir plusieurs objectifs, se confondant pour l'essentiel avec les types de documents mobilisés comme avec les publics initialement concernés. Pour la plus pratique, la communication usuelle concerna la production de documents à destination du public américain devant avoir affaire ou se rendre en Afrique, les renseignements relatifs aux pays africains portant la caution du Département d'Etat. Une partie de cette production constitua un effort notable en direction des entreprises et investisseurs américains, avec la volonté sous-jacente de favoriser le développement des échanges entre les deux espaces, principe qui était au cœur de la politique américaine en Afrique.

Une autre part importante de la production institutionnelle américaine consistait également à fournir une information factuelle sur l’Afrique et les pays africains, par le biais de notes descriptives, les Country Background Notes. Malgré l’objectivité apparente des informations proposées, ces documents témoignaient de la politique poursuivie en Afrique, notamment par une hiérarchie de traitement instituée entre les pays africains. Cette hiérarchie ressortait d’une part de la longueur variable des dossiers consacrés à chaque pays, qui était proportionnelle à l’intérêt américain : Les notices concernant le Nigeria et l’Afrique du Sud datées de 2000 remplissaient ainsi respectivement dix-neuf et quinze pages, quand les autres notices en comptaient en moyenne entre six et dix³²⁴. Cette hiérarchie ressortait également de la date de rédaction de ces notes, puisque certaines étaient très récentes à la fin de la présidence Clinton (2000 pour l’Afrique du Sud et le Nigeria), quand d’autres remontaient à l’administration précédente (1992 pour le Tchad) sans avoir été révisées pendant les huit années suivantes.

L’autre grande partie de la communication institutionnelle usuelle avait une forme et des objectifs plus élaborés, en rendant compte de la politique et du positionnement des Etats-Unis à l’égard de l’Afrique. A ce titre, la communication s’adressant en première intention au Congrès revêtait une importance stratégique essentielle, puisque des éléments qui seraient soumis à son examen dépendaient en partie les suites données par le corps législatif américain à l’action et aux intentions formulées par le président Clinton et son équipe. C’est sous la forme de rapports, le plus souvent annuels et décrivant de manière spécialisée les différents aspects problématiques du continent africain (soit de manière exclusive, soit dans une partie du rapport), que le Département d’Etat jouait en partie son argumentaire en faveur de la politique africaine fixée. La lecture de ces rapports était ensuite suivie d’auditions de membres de l’administration, afin qu’ils explicitent, clarifient ou justifient les orientations de la politique poursuivie, le plus souvent à l’aune du degré d’intérêt direct qu’elles représentaient pour les Etats-Unis.

Quotidiennement, l’activité officielle américaine consistait principalement à rendre public l’information et les réactions concernant les événements ayant lieu ou concernant l’Afrique, comme les aspects de la politique africaine inscrits dans l’actualité, ainsi que tous les aspects périphériques reliés à cette réalité. Réalisé par le Bureau des Affaires publiques du Département

³²⁴ Africa Country Background Notes, < http://www.state.gov/www/background_notes/afbgnhp.html >

d'Etat, cette production se rassemblait pour l'essentiel sous le terme générique des Press Statements, qui étaient réalisées sous forme de dépêches et visaient en premier lieu à accomplir une démarche diplomatique et de communication de base, bien que le laconisme et le formatage de ces annonces ne laissent apparaître qu'une facette limitée des faits et du positionnement américain⁴¹⁰. Ces notices avaient cependant l'avantage de désigner précisément leurs sujets, qu'elles mettaient ainsi en avant, au sein d'une production institutionnelle dont une communication particulière avait cependant peu de chance d'émerger, à moins d'être particulièrement événementielle ou de s'adresser à un public attentif. Jour après jour, ces notices permirent cependant de générer un quotidien de l'Afrique au sein de la communication américaine, qui, s'il constituait rarement dans le détail une communication marquante, parvenait sur la durée à former une continuité de communication prenant sens dans la volonté américaine de démontrer un rapprochement et une normalisation des rapports avec l'Afrique. A l'usage premier de la diplomatie courante et des agences de presse, cette communication inscrit l'Afrique dans la continuité de l'exercice gouvernemental, bien que cette démarche n'ait certainement pas suscité en retour un intérêt conséquent pour le fait africain à Washington. Cette présence de l'Afrique dans la communication institutionnelle américaine participait cependant d'une gouvernance plus large consistant à établir la place de la politique africaine dans l'agenda de l'administration Clinton.

Afin d'informer sur les aspects de la réalité africaine et de sa politique, l'administration mettait également à profit les occasions qui lui était donné de diffuser des documents d'information relatifs à l'actualité de l'action politique américaine. Relevant d'une communication usuelle, mais également produits et diffusés en marge d'événements de la politique des Etats-Unis, ces documents (Fact Sheets) pouvaient être isolés et ne concerner qu'une note explicative sur une question précise, comme faire l'objet d'un dossier de presse, signant là un effort supplémentaire pour intéresser et informer les médias, cet effort d'information et de pédagogie fait par les services du Département d'Etat s'adressant en premier lieu aux journalistes. Intéresser les médias américains à l'Afrique et à la politique

⁴¹⁰ < http://www.state.gov/www/regions/africa/af_press_stmts_1997.html >
 < http://www.state.gov/www/regions/africa/af_press_stmts_1998.html >
 < http://www.state.gov/www/regions/africa/af_press_stmts.html >
 < http://www.state.gov/www/regions/africa/af_pstmts2000.html#jan2000 >

africaine des Etats-Unis était en effet un objectif en même temps qu’une gageure pour les responsables et services de presse officiels.

Les conférences de presse, qu’elles furent tenues quotidiennement par le Porte-parole du Département d’Etat ou celui de la Maison Blanche ou qu’elles soient accomplies dans un contexte événementiel particulier pour l’Afrique ou la politique africaine des Etats-Unis, avaient en général toutes les peines à intéresser les journalistes à ces domaines, et ce même lorsque les conférences de presse comportaient un ordre du jour explicite concernant l’Afrique. Ces échanges voyaient en effet invariablement les journalistes se reporter sur d’autres centres d’intérêts faisant l’actualité, qu’ils fussent politiques ou d’ordre plus polémique et politique, particulièrement au moment des diverses affaires impliquant le président Clinton ou son entourage. Ces conférences de presse fournirent à ce titre un indicateur significatif sur l’intérêt très relatif qu’a pu susciter la politique africaine et la volonté d’intéressement initiée par l’administration Clinton. Dans l’ordre des priorités des médias, l’Afrique était dans l’immense majorité des cas reléguée au second plan, si elle n’était éludée durant ces échanges avec la presse. Il en fut de même pour les événements importants de la politique africaine des Etats-Unis comme de l’actualité en Afrique, dont la confrontation synchronique avec les conférences de presse démontrèrent un décalage manifeste entre l’importance des événements et l’intérêt général qu’ils représentaient pour les journalistes américains, à la différence d’autres sujets qui dominaient alors les échanges.

Après leur production ou publication initiale, la majorité des formes de communication générées par l’activité du Département d’Etat procédèrent, à partir de la présidence Clinton, d’une nouvelle forme de gestion d’une information quotidienne, mais cependant prolongée dans le temps. Consécutivement au développement technologique des protocoles du World Wide Web, les services gouvernementaux américains purent en effet mettre en place des sites Internet plus élaborés en parallèle de l’explosion du médium, ce qui posait la possibilité de générer une communication spécifique, dont la gestion devint de fait un enjeu manifeste de gouvernance de l’information publique, à mesure que s’étendaient l’accessibilité à Internet dans la seconde moitié des années 1990. Ce mouvement se fit simultanément au développement de la politique africaine, au moment du second mandat du président Clinton. Le processus de développement de la politique africaine bénéficia en conséquence de cet outil spécifique de communication et de gestion dans le temps d’une information initialement quotidienne.

Le site Internet du Bureau des Affaires Africaines du Département d'Etat.

Tandis que débutait le second mandat du président Clinton et que la politique africaine élaborée depuis quatre ans entrait dans sa phase de développement effectif, une contingence de développement se produisit avec la mise en place et le développement des sites Internet dépendant du Département d'Etat. Depuis le début des années 1990, de nouveaux protocoles de communication avaient en effet permis de créer une base partagée pour faire d'Internet un outil de communication plus élaboré à destination du public³²⁵. La présidence de W. Clinton coïncida en effet avec l'évolution technologique (la mise en application de nouveaux protocoles de communication et de rédaction) et commerciale (l'insertion en série de modems et de programmes de navigation aux ordinateurs) qui permirent simultanément au développement d'Internet la création et la mise en service du premier site Web de la Maison Blanche⁴¹². Celui-ci pouvait en effet bénéficier de la génération de pages à la mise en forme élaborée, reliées entre elles grâce à la technologie de l'hypertexte qui permettait un accès multiple aux documents officiels, de même que la publication de photographies, puis de documents multimédias dans la deuxième partie de la présidence Clinton. Le site Internet devenait en conséquence un instrument stratégique de premier plan de la communication institutionnelle, et donc un enjeu stratégique pour la présentation de l'action politique au public.

Le Département d'Etat attendit la fin de l'année 1996 pour pouvoir disposer de sites Internet élaborés pour sa communication. Avant l'adoption des critères et des possibilités du WWW, la communication Internet du Département d'Etat existait déjà, sous la forme cependant plus rudimentaire des protocoles Gopher. Appellation issue des mots « go for », le Gopher était un système simple de transmission des données textuelles, les documents n'étant disponibles que par l'appel de fichier présenté au niveau des menus. Le système ne permettait ni une mise en forme élaborée, ni hiérarchisation de l'information, générant plus une base de données en ligne qu'une réelle forme de communication. Le site Internet du Département d'Etat élaboré sous cette forme servit donc d'outil de mise en ligne de l'information jusqu'à la fin de l'année

³²⁵ Internet Society (ISOC), *A brief History of the Internet*, < <http://www.isoc.org/internet/history/brief.shtml> >

⁴¹²Ce site initial est visible, en tant qu'archive gouvernementale, à l'adresse : < <http://clinton1.nara.gov/> >.

1996³²⁶. A cette date, la rénovation de la communication institutionnelle américaine dota le Département d'Etat des possibilités du Web, qui se matérialisa sous la forme d'une myriade de sites Internet correspondants pour la plupart aux services du Département, et reproduisant ainsi en ligne l'organigramme du Département d'Etat. Cette rénovation de la communication institutionnelle s'inscrivait dans la lignée de l'adoption le 2 octobre 1996 de l'Electronic Freedom Of Information Act (E-FOIA), loi sur la liberté de l'information électronique qui complétait au niveau des nouvelles technologies la loi plus ancienne sur la liberté d'accès à l'information institutionnelle américaine. Cette loi organisait et garantissait l'accès du public aux documents produits par le gouvernement américain via la télécommunication par ordinateur, soit Internet³²⁷. La mise en service des sites Internet dépendant du Département d'Etat fut à la convergence de ces nouvelles dispositions et des possibilités offertes par le développement d'Internet, via le World Wide Web. Ce projet vit le jour sous le nom générique DOS FAN (Department of State Foreign Affairs Network), cadre de développement, de mise en forme et de gestion de l'information électronique produite et fournie par le Département d'Etat, sous la responsabilité de son Bureau des Affaires Publiques, tandis que la Librairie Fédéral de Dépôt dépendant de l'Université de Chicago fut chargée des fonctions d'archivage³²⁸. Cet outil de communication fut donc précisément mis en place au moment où la politique africaine de l'administration Clinton entrait dans sa phase supérieure de développement. Le site Internet du Bureau des Affaires Africaines fondé au sein de ce processus de développement allait par conséquent en devenir la vitrine, et l'un des outils de communication privilégiés.

Archivé à la fin de la présidence Clinton au même titre que les autres sites Internet dépendant du Département d'Etat sous cette administration, le site du Bureau des Affaires Africaines fut dès lors consultable à l'adresse < <http://www.state.gov/www/regions/africa> >. Fixé dans la forme qui était la sienne le 21 janvier 2001, le site, désormais archive électronique officielle, permet d'appréhender la réalité d'organisation, de hiérarchisation et de gestion de l'information qui fut appliquée à la structuration de ce site Internet, pour en faire un instrument

³²⁶ Le site était disponible à l'adresse < gopher://gopher.state.gov >, aujourd'hui désactivée. Des documents mis en forme et en ligne à cette époque sont néanmoins disponibles au niveau des archives électronique du Département d'Etat, à l'adresse < <http://dosfan.lib.uic.edu/> >.

³²⁷ Département d'Etat, < <http://foia.state.gov/AboutFOIA.asp> >.

³²⁸ Département d'Etat, "US Department of State Foreign Affairs Network: Disclaimers", < <http://www.state.gov/www/statedis.html> >.

de communication. Cette communication, même si elle participait de la communication événementielle au moment où elle se déroulait les événements, et même si elle avait en charge de la gestion des documents de nature événementielle qui étaient produits à ces occasions, s'inscrivait néanmoins pour l'essentiel dans une communication usuelle et quotidienne, en présentant la production intéressant les sujets de l'Afrique et de la politique africaine, tant au moment de leur publication qu'au fil du temps. Le site Internet du Bureau des Affaires Africaines faisait partie des sites dédiés aux bureaux régionaux du Département d'Etat s'occupant de la politique américaine pour chaque zone géographique, telles que définies dans la vision géopolitique américaine. Ces sites n'avaient pas tous la même présentation ni la même structuration au moment de l'arrêt de leur activité : Certains se présentaient sous la forme d'un menu déroulant au niveau de la page d'accueil, qui pouvait mener aux différentes sections de répartition des documents, voir directement aux documents, sous une forme assez peu élaborée pour certains, un peu plus structurée pour d'autres³²⁹. Le site du Bureau des Affaires Africaines partageait quant à lui la même présentation que ceux des Affaires de l'Hémisphère Ouest et des Affaires du Proche-Orient. Ce type de mise en page était un peu plus élaboré, présentant sous la forme de boutons des sections à partir desquelles étaient disponibles les liens menant aux documents ou d'autres sous-sections, réparties sous une logique oscillant entre thématiques et types de documents.

Le corps de la page d'accueil était constitué des liens menant aux documents constitutifs de l'actualité et dernièrement mis en ligne, bénéficiant de cette exposition privilégiée avant d'être déplacés dans les différentes sections correspondant à leur typologie. Désactivé le 21 janvier 2001, le site archivé du Bureau des Affaires Africaines comporte donc sur sa page d'accueil les derniers documents mis en ligne sur le site, datant de fin décembre 2000 au 19 janvier pour le plus récent. Outre les différentes sections et des documents d'actualité ou récents, la page d'accueil du site comportait un lien menant vers la biographie du Secrétaire d'Etat Adjoint aux Affaires africaines, Susan E. Rice, de même que les liens (sous forme des noms de pays) menant aux fiches signalétiques des pays africains. A partir de cette page d'accueil, l'organisation du site était la suivante : Les boutons menaient à cinq sections :

Country Information, Regional Topics, Official Texts, Press Statements et Related Links.

³²⁹ Les sites du Bureau des Affaires européennes, du Bureau pour les Nouveaux Etats Indépendants et la Russie et du Bureau des Affaires d'Asie du sud apparaissaient comme les moins élaborés au niveau de la forme, le site du Bureau des Affaires de l'Asie de l'Est et du Pacifique ayant une présentation en parties thématiques à l'intérieur d'un menu déroulant.

Cette dernière section regroupait une liste de liens hypertextes menant à d'autres sites Internet gouvernementaux, ceux d'agences et services reliés d'une façon ou l'autre à la politique africaine de l'administration Clinton. La section présentait également des liens conduisant à des dossiers ou site Internet dédiés à certains événements constitutifs des relations américanoafricaines, tels les rencontres événementielles de mars 1999 (US-Africa Ministerial) et février 2000 (US-Africa Summit) ou le site dédié à la loi dite AGOA.

Les sections Official Texts et Press Statements renvoyaient à des listes de documents (textes officiels pour la première, notes de presse pour la seconde) classés chronologiquement, dans un accès qui allait des plus récents aux plus anciens, sur plusieurs pages de présentation correspondant aux années de production. Les sections Country Information et Régional Topics avaient une organisation plus complexe, renvoyant soit à des documents classés en sections thématiques sur leurs pages d'accueil, soit à d'autres sections thématiques spécialisées. La section Country Information rassemblait les liens menant vers un grand volume de la production institutionnelle en rapport avec l'Afrique, constitué de documents rédactionnels gouvernementaux, publications et rapports officiels, renseignements pratiques et informations concernant les ambassades et missions américaines à l'étranger. Quant à la section Regional Topics, elle regroupait les liens menant vers une production officielle plus directement liée à la politique africaine. Elle reprenait ainsi une partie des textes officiels, et présentait ensuite des documents, notices explicatives, rapports, papiers divers, concernant la politique économique et les différents aspects de la politique américaine en Afrique (Reports and Fact Sheets), ainsi qu'une série de liens menant aux documents relatifs à chacune des visites officielles réalisées par le président et le Secrétaire d'Etat en Afrique.

Permettant une forme élaborée de gestion et de présentation de l'information, le site Internet du Bureau des Affaires Africaines fut organisé selon une logique précise, manifestation d'une volonté de présentation, et donc de communication. La géographie d'un site Internet implique en effet une hiérarchisation de l'information, dont les choix doivent s'assembler dans une logique et une cohérence d'ensemble. En dehors de l'ordre de lecture au niveau de la page d'accueil, cette géographie s'est défini pour le site du Bureau des Affaires Africaines par des critères inhérents au médium, tels que le degré de mise en évidence des documents et sections, leur accessibilité ou leur emplacement dans la profondeur du site, mesurable en terme de distance/pages entre la page d'accueil et un document. Ces choix ne pouvaient être totalement

aléatoires, à moins de ne permettre de dégager aucune logique. Or ces logiques existaient, et sont déductibles de l'analyse du site. Elles impliquaient donc certains choix pour la communication institutionnelle en ligne, qui dans ces années avait déjà acquis un caractère essentiel. Deux logiques générales prédominent dans l'organisation du site du Bureau des Affaires Africaines : D'un point de vue chronologique, le plus récent est mis en avant, reléguant progressivement les productions plus anciennes loin des pages d'accueil, soit une modalité d'organisation habituelle des sites Internet, qui pour permettre l'accès direct à l'information la plus récente, qui est censé être la plus pertinente, procède de cet affichage à rebours de sa production.

L'autre logique générale revêt en revanche une singularité et donc une importance fondamentale pour la compréhension de la manière dont fut envisagée la présentation de la politique africaine de l'administration Clinton. Il apparaît en effet que le site fut conçu de manière à mettre en avant à la fois les documents d'information générale et le travail quotidien du gouvernement américain en direction de l'Afrique, tandis que les éléments événementiels et marquants de cette politique firent au contraire l'objet d'une mise en retrait de présentation. Une logique de présentation quotidienne et « non-exceptionnelle », pour ne pas dire ordinaire, de l'activité gouvernementale en relation avec l'Afrique, fut ainsi à la base de l'organisation du site. Cet état ne fut pas le simple résultat d'une volonté de mise en avant l'information la plus récente, qui aurait pu signifier celle, conjoncturelle, d'une activité banalisée, et le retrait d'un contenu événementiel plus ancien ; la mise en œuvre observable d'un ensemble de critères contingent ne peut signifier qu'une volonté consciente d'organisation allant dans ce sens.

Les sections présentant des documents d'information générale furent d'une part mises en avant dans l'organisation du site. Ensuite, la répartition des documents fait qu'une partie des documents relatifs aux circonstances événementielles n'apparaissent pas dans la chronologie de présentation des types de document, qui se déroulait en présentant de nombreux aspects de l'activité gouvernementale avec un effet de lissage de ses moments forts, renforçant à l'inverse l'impression d'une activité continue de même intensité. D'autre part, ces documents étaient exposés directement à partir des pages de présentation, sous forme de liens hypertextes attachés à leur intitulé, dans une présentation donnant, par la succession des dates de ces documents, une idée de flux de l'activité au fil du temps. A l'inverse, les documents relatifs aux événements majeurs de la chronologie des rapports américano-africains sous la présidence Clinton étaient

présentés sous une forme beaucoup plus discrète. Plus en retrait au niveau de la géographie du site que la production usuelle, ces documents l'étaient également dans leur présentation, puisqu'ils n'étaient pas directement disponibles à partir de leur section de localisation, comme par exemple les notes de presse, mais apparaissaient sous la forme d'un lien en fin de page renvoyant à une autre page, et donc à une distance virtuelle supplémentaire pour leur consultation.

L'intitulé des sections à partir desquelles les documents relatifs aux événements majeurs de la politique africaine étaient disponibles témoigne par ailleurs d'un laconisme patent, tant il est à première vue difficile de voir un lien évident entre ces titres et les événements majeurs de la chronologie de la politique africaine de l'administration Clinton : qu'il s'agisse des voyages officiels dans la section Regional Topics ou bien des rencontres Etats-Unis- Afrique dans la section Related Links, le constat est que l'information liée à ces événements fut sciemment placée à un accès en retrait au sein de la géographie du site. Ces liens furent de plus placés de façon très discrète sur leurs pages d'accueil, rédigés dans la même police et la même taille de caractère que les autres documents et dossiers présentés au sein de la même section. Les documents relatifs aux attentats d'août 1998 en Afrique de l'Est illustraient au mieux cette logique, puisqu'ils furent localisés dans la section Regional Topics, à la rubrique « Voyages officiels », et étaient disponibles à partir du lien « August 17-19, 1998 », en face duquel ne figurait que l'indication « Secretary Albright's Trip to Kenya and Tanzania », quelque peu évasive en regard de l'événement ayant motivée cette visite. Cette discrétion d'accès était d'autant plus étonnante que ces attentats firent naturellement l'objet d'une abondante production de la part des services américains, constituant de fait l'une des sections les plus complètes et complexes de l'information institutionnelle américaine relative à l'Afrique disponible à partir du site, au travers d'un dossier spécifique de publication en ligne dont le volume et l'importance sont inversement proportionnels à son accessibilité.

Cette présentation atteignait un tel degré de retrait sur le site en janvier 2001, au même titre d'ailleurs que les autres productions événementielles, que si l'intention de non-exposition de ces événements fut évidente, la démarche appliquée dans le cas des documents relatifs aux attentats de 1998 peut aussi poser la question d'une volonté consciente de mettre une certaine information à l'écart de l'attention initiale des visiteurs de la part des responsables de la gestion du site. Si la volonté de ne pas rendre facilement accessible les documents relatifs à un

événement négatif peut se comprendre en terme de stratégie, le fait d'avoir fait de même avec les rencontres événementielles et voyages officiels en Afrique, qui furent les jalons autant que les occasions majeures de mise en avant du rapprochement opéré par l'administration Clinton avec l'Afrique, ne peut se comprendre que dans une volonté globale de mise en retrait de tout événementiel, avec pour corollaire la mise en avant de la production quotidienne et plus ordinaire dans le processus de la politique africaine menée. Si ce constat ne fait guère de doute à l'analyse des éléments à disposition, rien ne permet en revanche d'affirmer quelle stratégie sous-jacente cette gestion particulière du site avait pour objectif de mettre en œuvre.

Outre l'hypothèse d'un usage commun à l'ensemble des sites gérés par le Département d'Etat, voir les sites institutionnels de l'administration Clinton, la mise en avant de l'activité quotidienne et plus ordinaire dans la répétition de ses formes a pu vouloir signifier une volonté de présenter la normalisation de la politique américaine en Afrique, en mettant en avant prioritairement les aspects usuels des activités politiques et diplomatiques, plutôt que leurs occasions paroxystiques événementielles. Quelle qu'en fut la motivation ou l'origine, la communication institutionnelle véhiculée par ce site se fit au travers de critères en totale inversion de ceux appliqués par ailleurs dans sa volonté de mise en avant de l'action américaine et du renforcement des relations avec l'Afrique par le biais emphatique des rencontres et visites événementielles. D'un point de vue thématique, l'exposition des documents et des événements évoqués démontre que le domaine des activités économiques est celui qui fut mis le plus en avant au fil des sections. Alors que les stratégies de communications différaient entre le site du Bureau des Affaires Africaines et celles constatées par ailleurs dans le rapport à l'événementiel, cette observation corroborait en revanche l'affirmation du domaine économique comme étant le centre et la motivation de la politique africaine poursuivie. En ce sens, la stratégie fut à la fois claire et cohérente avec l'ensemble du processus de développement de la politique africaine.

La volonté de transparence et la logique de présentation mettant en avant le déroulement temporel de l'action et le quotidien de la politique américaine plutôt qu'une mise en avant de ses manifestations événementielles durent composer, dans des logiques aux problématiques inverses pour l'administration Clinton, avec les aspects négatifs émanant de la conjoncture africaine, qui suivit une pente descendante à la fin des années 1990, tandis que se développait en parallèle la politique américaine. La transparence exigeait en effet de rendre compte d'une

réalité entrant de plus en plus en contradiction avec l'affirmation selon laquelle l'Afrique connaissait une évolution positive, argument central de la logique procédant du développement de l'action. A l'inverse, la mise en œuvre d'une logique temporelle et anévènementielle permettait d'atténuer l'impact de ces événements au sein de la communication. Remettant en question le discours américain autant que les perspectives effectives de déploiement de la politique poursuivie, les crises générées dans le cadre africain furent ainsi l'un des obstacles se dressant face à la volonté américaine de développer de nouveaux rapports avec le continent. Question essentielle au sein du processus politique enclenché par l'administration Clinton, ces crises, multiformes dans leur réalité et les problématiques qu'elles induisaient, durent faire l'objet d'une communication spécifique, qui devait s'établir entre l'objectivité de traitement et les nécessités du processus de rapprochement alors enclenché par les Etats-Unis.

2. La communication officielle relative aux crises.

Pour justifier du développement d'une politique africaine, la logique américaine se basait largement sur l'argument selon lequel l'Afrique connaissait des évolutions positives assez significatives pour y percevoir l'intérêt des Etats-Unis à s'investir dans cette voie. Or, ce pilier essentiel de la dialectique de l'administration Clinton depuis les débuts de ses efforts de rapprochement avec l'Afrique pouvait être menacé et servir de point de contestation, à l'examen de nombreux éléments conjoncturels infirmant l'idée qu'une autre Afrique émergeait, différente de ce qui avait contribué jusqu'alors à fonder une image négative récurrente du continent. De même, la réaction américaine à l'égard des situations de crise impliquant l'Afrique pouvait en cas de mauvaise gestion créer un point de friction dommageable dans la volonté d'instaurer de nouveaux rapports avec les pays africains. La dimension de crise des situations dépendait beaucoup du filtre par lequel une réalité était transformée en une perception. Partant de la variation du regard porté par les Etats-Unis sur les événements selon leur nature, l'enjeu de la communication officielle en la matière fut donc important pour l'administration Clinton dans sa gestion de l'impact de ces situations, qui pouvaient se répartir en trois grands types dans le cadre de la politique africaine : La communication officielle relative aux crises concernait d'une part le traitement des événements

se déroulant en Afrique, et nécessitant la réaction diplomatique des Etats-Unis, quel que fut la gravité des faits, les intérêts en jeu, et le degré d'implication américain. Elle s'appliqua également à une situation de crise proprement dite pour les Etats-Unis, avec l'attentat visant les ambassades américaines au Kenya et en Tanzanie, le 7 août 1998. Elle s'appliqua enfin au cas particulier du traitement d'une crise passée, à savoir le génocide rwandais et sa gestion par les Etats-Unis, dans le cadre du développement ultérieur de la politique africaine.

Deux autres crises dont le rôle initial fut abordé précédemment confrontèrent l'administration Clinton avec une réalité située en Afrique dans les premiers mois de son activité, à savoir les opérations en Somalie, et les événements se déroulant au Rwanda. Cependant, ces deux situations n'entraient pas dans le cadre de la politique africaine des Etats-Unis, et leur gestion au moment de leur déroulement ne fit donc pas partie des modalités de gouvernance interne à cette politique, qui n'existait alors pas. Leur rôle fut cependant important dans la suite des événements qui conduirent au développement d'une politique africaine, dans la période de « préhistoire » et de gestation de cette dernière. Elles constituèrent également deux points de fuite à partir desquels la gestion des situations de crise relative au continent africain dessina une ligne d'évolution où se situèrent les suivantes, incluses quant à elles dans la trame de la politique africaine.

La prise en charge des situations de crise africaines.

Les situations négatives, conflictuelles, critiques ou de crise qui se développaient sur le continent africain se confrontaient au discours officiel de l'administration Clinton, justifiant en grande partie sa politique et ses efforts de rapprochement par l'idée convaincue d'une évolution positive de l'Afrique. La réalité africaine prise dans son ensemble avait certes continué, depuis le début des années 1990, à fournir à l'analyse des médias et des services officiels des exemples de situations de crise, et notamment de conflits et d'exactions. L'administration américaine avait toutefois pu s'appuyer sur des éléments dessinant de même une tendance positive de l'évolution du continent pour affirmer son argumentation d'une évolution de la réalité africaine qui soutenait la légitimité de son action. Le développement de la politique en direction de l'Afrique s'est donc effectuée dans les premières années de la présidence Clinton avec pour

prospective le prolongement et le renforcement de cette évolution de l'Afrique au cours des années suivantes.

La contingence de la conjoncture africaine et de la politique américaine s'est cependant effectuée dans des directions difficilement compatibles à un moment crucial pour l'implantation de la politique africaine. Le passage de cette dernière à une étape plus soutenue au tournant des années 1997-1998, s'est en effet accompagné d'une aggravation du climat géopolitique en Afrique, impliquant la dégradation de plusieurs et importantes situations, avec de plus une situation transversale critique autour de la région des Grands Lacs. Au titre de cette correspondance antinomique entre la politique américaine et la situation africaine, la communication américaine relative à cette dégradation revêtait une importance stratégique particulière. La gestion de ce type de situation au niveau de la communication institutionnelle impliquait, pour des données de même nature, deux dimensions distinctes : D'un côté les éléments n'ayant pas une incidence directe sur la politique menée, mais participant néanmoins à une dégradation générale du climat Afrique. De l'autre, et de manière plus problématique, ceux qui renvoyaient directement aux choix de l'administration dans l'élaboration de son discours, et de ce qui devait être une réalité africaine prometteuse en terme d'évolution.

C'est ainsi que les dirigeants rencontrés par le Secrétaire d'Etat Madeleine Albright lors de sa visite en Afrique en décembre 1997, qui constituaient une des bases de l'argumentaire américain sur l'Afrique, se retrouvèrent pour certains impliqués les mois suivants dans des situations conflictuelles et des prises de décisions iniques, autoritaires ou belliqueuses. Or, ces comportements ne pouvaient être cautionnés par les Etats-Unis -n'était-ce que par leur silence ou leur réserve- au titre de la préservation d'une ligne politique qui avait en effet cru voir en certains de ces dirigeants les « Nouveaux Leaders » censés pouvoir conduire l'évolution positive de l'Afrique. Dans le même ordre d'idée, plusieurs pays ou dirigeants, cités régulièrement en exemple de l'évolution positive de l'Afrique, se retrouvèrent impliqués au cours des années 1998 et 1999 dans des prises de décision politique contestables et/ou de nature à instaurer une situation de crise, et posant en tout cas un problème relationnel aux Etats-Unis. Là encore, le discours positif des Etats-Unis, et la volonté de mettre en avant un autre visage de l'Afrique, éléments au centre du voyage effectué par le président Clinton sur le continent au printemps 1998, se retrouvaient mis à mal par le caractère infirmant de l'évolution conjoncturelle politique, qui au contraire des désastres d'origine sanitaire ou naturelle, ne

pouvait bénéficier d'une indulgence fataliste de la part de l'opinion publique et des acteurs de la scène politique américaine. L'année 1998 constitua donc un enjeu crucial dans la confrontation de la volonté de l'administration américaine et de la réalité africaine pour l'évolution future de leurs rapports. Outre le fait d'avoir vu des efforts déployés afin de faire passer le rapprochement des Etats-Unis et de l'Afrique dans une phase supérieure, cette année était également une phase délicate de la matérialisation de la politique africaine, avec l'examen au Congrès du projet de loi AGOA, destiné à fournir un cadre légal au développement des échanges commerciaux entre les deux espaces, et véritable base de la politique africaine de l'administration Clinton. Ce fut également l'année de l'annonce de plusieurs initiatives nécessitant un appui budgétaire (le plan Safe Skies for Africa, notamment), ainsi que celle de l'affirmation du soutien actif du président américain au projet de réduction de la dette, conditionnée dans sa logique par les promesses en retour du développement du continent africain.

Le choix de l'administration dans la gestion de cette situation en terme de communication fut, au niveau des interventions discursives, la réaffirmation de la vision positive de l'évolution africaine, sur une ligne supra-conjoncturelle générale et pérenne, tout en lui adjoignant la préoccupation qu'inspirait la dégradation conjoncturelle effectivement constatée, en en faisant opportunément un argument en faveur d'un investissement des Etats-Unis, de manière à contribuer à la réorientation de l'Afrique vers une évolution positive globale. Parallèlement, le discours officiel sans l'abandonner, réorientait la rhétorique des « Nouveaux Leaders » vers des valeurs plus « sûres » en matière de stabilité et de probité politique pour le discours américain, notamment les dirigeants sud-africain et ghanéen, tout en abandonnant la référence à ceux dont l'action prenait une tournure contestable du point de vue de Washington. En outre, l'argumentaire positif se déplaça résolument des dirigeants et de leurs capacités à faire évoluer l'Afrique, vers les réalisations et les signes positifs émanant autant des composantes des populations africaines que de l'action américaine, logique que l'instant du voyage présidentiel en Afrique contribua à établir comme référents de base.

En matière de communication quotidienne, la stratégie de gestion des situations de crise africaines se manifesta par une transparence d'exposition et une équité de traitement au niveau des annonces officielles aux médias (Press Statements), qui établissaient la réaction et la position diplomatique publique des Etats-Unis à l'encontre des situations portées à sa

connaissance. L'expression de la position officielle des Etats-Unis face à chaque donnée conjoncturelle émanant de l'Afrique se conforma ainsi aux mêmes critères formels, quel que put être le degré d'érosion que les situations risquaient de faire subir à la dialectique de l'administration. De même, les aspects négatifs ou préoccupants impliquant les dirigeants africains que l'administration continuait à mettre en avant dans le développement des relations avec l'Afrique ne donnèrent lieu à aucun traitement minoré, les Etats-Unis se devant de tenir en matière de diplomatie des positions claires, notamment au sujet des violences armées et des droits de l'Homme. C'est ainsi que l'intention affirmée par le président de l'Ouganda Yoweri Museveni de procéder à l'arrestation des homosexuels dans son pays, fit l'objet d'un communiqué officiel de la part des Etats-Unis, exprimant sous une forme usuelle pour ce type de communication l'inquiétude et la volonté américaine à ce sujet, et ce bien que le président de l'Ouganda fasse alors partie des alliés les plus fidèles désignés par Washington dans son rapprochement avec l'Afrique³³⁰.

L'exposition des faits, les formules exprimant le positionnement américain (en règle générale, sentiment vis à vis de la situation et demande adressée aux responsables concernés d'y mettre un terme), l'ordonnancement général du message et sa tonalité suivirent en effet un traitement similaire pour chacun des faits conduisant à l'expression de la préoccupation américaine. Au plus peut se poser la question de l'égalité avérée de traitement des cas de figure recensés par le degré de la préoccupation américaine proposé à celui des situations. Il n'est cependant pas aisé de définir la part de l'objectif et du subjectif pour établir si l'utilisation de formules différentes pour communiquer, au sujet de situations également différentes peut s'évaluer sur une même échelle de valeur, pour en déduire l'utilisation d'un traitement diplomatique plus nuancé dans un cas que dans un autre, faute de dénominateur commun pour en établir la comparaison. Deux situations, même de même nature (par exemple, des échanges de tirs entre des forces gouvernementales et des forces rebelles), ne pouvaient que recouvrir des paramètres et donc des éléments d'évaluations distincts, selon la gravité des faits, leurs conséquences, leur ampleur, leur contexte, leur passif ou leur situation initiale de développement. A ce titre, même la position particulière d'un acteur dans l'appréhension américaine des faits ne peut être considérée à part de ses paramètres objectifs de définition

³³⁰ Uganda : Threat of Arrest Based on Sexual Orientation, Département d'Etat, 15 octobre 1999,

(par exemple en terme de stabilité politique), qui entraient en ligne de compte dans l'annonce officielle réagissant aux faits.

Dans cette configuration, la connaissance préalable du traitement positif d'un acteur africain (Etat, dirigeant) dans la politique américaine et son discours argumentatif, et l'implication de ce même acteur dans un fait de charge négative dont se fait l'écho un communiqué officiel, peut même induire (selon le principe de l'observation modifiant le sujet observé) la perception à priori d'un traitement particulier de celui-ci, sans qu'une évaluation objective des termes de l'annonce ne puissent l'établir, et donc sans que la partialité de traitement de l'information par les services officiels ne puissent être démontrée. Il en résulta donc un traitement formel apparemment identique des faits de nature négative émanant de l'Afrique par les annonces officielles américaine. Les communiqués se présentaient invariablement sous une forme sensiblement proche de cet exemple :

Press Statement by Richard Boucher, Spokesman June
14, 2000.

Democratic Republic of the Congo
Mob Attack on UN Facility in Kinshasa

The United States condemns the June 9 attack on the UN Military Observer Mission's (MONUC) headquarters in Kinshasa by a mob of Congolese civilians. We are deeply troubled by reports that Congolese police stood by while the crowd attacked UN personnel and destroyed UN property. We call on the Government of the Democratic Republic of Congo to fulfil its commitments by facilitating the work of the UN Observer Mission, including the provision of adequate protection to UN personnel and facilities in Accordance with its obligations under international law and the Lusaka Agreement.⁴¹⁸

< <http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/1999/ps991015a.html> >.

⁴¹⁸ < <http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/2000/ps000614.html> >.

La neutralité et le laconisme du traitement des faits, de même que les conventions formelles et d'usage des Press Statements assuraient pourtant, malgré une transparence de leur exposition, un certain désamorçage de la charge négative des faits évoqués. L'expression formatée de la position officielle américaine constituait donc en elle-même un outil d'atténuation de l'impact négatif de l'information. Par ailleurs, la brièveté d'exposition de ces situations par le canal institutionnel et l'effacement de la continuité et de la récurrence des faits dans la sphère officielle, contribuèrent à en atténuer l'impact direct, en l'absence d'un retour médiatique pour en activer l'évocation de manière plus dense. Sans connexion directe avec une implication ou un intérêt américain, sans une volonté politique d'affichage, et en dessous d'un certain seuil événementiel n'enclenchant pas une prise en charge médiatique parallèle, les situations de crise en Afrique ne connaissant pas une aggravation prolongée ne faisaient l'objet que d'un traitement et d'une évocation ponctuelle, au sein d'un discours ou par le biais d'une annonce officielle.

Au-delà de la manière dont la communication institutionnelle a abordé les situations de crise et critiques en Afrique, l'administration Clinton a ainsi principalement bénéficié dans la perspective de la politique poursuivie d'une forte inertie de l'intérêt porté à ces situations, qui ont de fait eu un impact limité pour la gestion qui dut leur être opposés en terme de communication. Ainsi, l'aspect négatif pour la politique américaine que fut le peu d'intérêt et l'image que le continent africain suscitait aux Etats-Unis, a pu dans le cadre d'une dégradation contextuelle devenir un avantage, en n'entraînant qu'un impact limité sur la ligne positive affirmée par l'administration dans sa rhétorique. Les images alternatives et positives de l'Afrique mises en avant par le voyage du président dans la même période, du fait de leur écho médiatique plus grand que la plupart des situations de crise africaines contemporaines, ont également pu jouer leur rôle de contrepoids, dans l'exposition d'une Afrique répondant en effet aux espoirs véhiculés par la politique américaine. En parallèle de ces situations africaines, la communication officielle eut cependant à gérer dans la même période une situation dont la nature et l'impact furent à même, au travers de l'implication des intérêts américains cette fois, d'interroger au sein de l'opinion publique et des membres du Congrès la viabilité de la politique des Etats-Unis en Afrique.

La communication de crise relative aux attentats du 7 août 1998.

Le matin du 7 août 1998, deux attaques simultanées utilisant des véhicules frappèrent les ambassades américaines de Nairobi (Kenya) et Dar Es Salaam (Tanzanie.) Les attentats firent cinquante et un morts, un disparu et trente-deux blessés³³¹. Les dégâts les plus lourds furent constatés à Nairobi avec quarante-quatre morts, dont les douze victimes américaines. Ce double attentat constitua la seule situation de crise impliquant l'administration Clinton dans le cadre de sa politique africaine ; le traitement de l'information relative à cet événement par les services officiels américains releva donc de la communication de crise proprement dite, ce qui impliqua la spécificité de ses mises en œuvre. Pour qu'il y eut crise pour l'administration Clinton, il fallut que l'événement concerne directement les intérêts américains, et que son impact soit d'un degré de gravité suffisant. Selon les définitions, plusieurs critères se recoupent également pour définir une crise, comme l'aspect inattendu de son apparition et la mise en péril de la réputation et du fonctionnement de l'objet concerné ; la crise se définit également par sa temporalité avec, au-delà de son surgissement événementiel, une dimension plus véritablement qualifiante de processus se développant dans le temps et l'espace³³². La situation qui se présenta à partir du 7 août 1998 à l'administration Clinton correspondait donc bien à ces critères d'évaluation.

Ces deux attentats eurent un impact important sur l'opinion publique et l'administration américaine, et leur surgissement posa la question même des perspectives politiques américaines à l'étranger. Les enjeux de cette crise étaient en effet doubles : Elle posait d'une part un problème global pour la présence américaine à l'étranger, en qualifiant désormais ses intérêts non militaires³³³ comme cibles potentielles d'agressions terroristes massives, et en instaurant Ousama Ben Laden et son organisation Al Qaïda comme ennemis directs et principaux des Etats-Unis. D'autre part, le fait que les attaques se soient déroulées en Afrique interrogeait inévitablement de manière plus précise la sécurité des américains et la justification de leur présence dans une région qui pouvait ne pas paraître pour certains indispensable aux intérêts des Etats-Unis (intérêts de plus peu développés), et poser la question de la présence américaine en Afrique, dans un registre émotionnel réactif. La mort de soldats américains en Somalie, bien qu'il se fut agi de soldats, dans un contexte de combats, et avec une mission humanitaire sous-

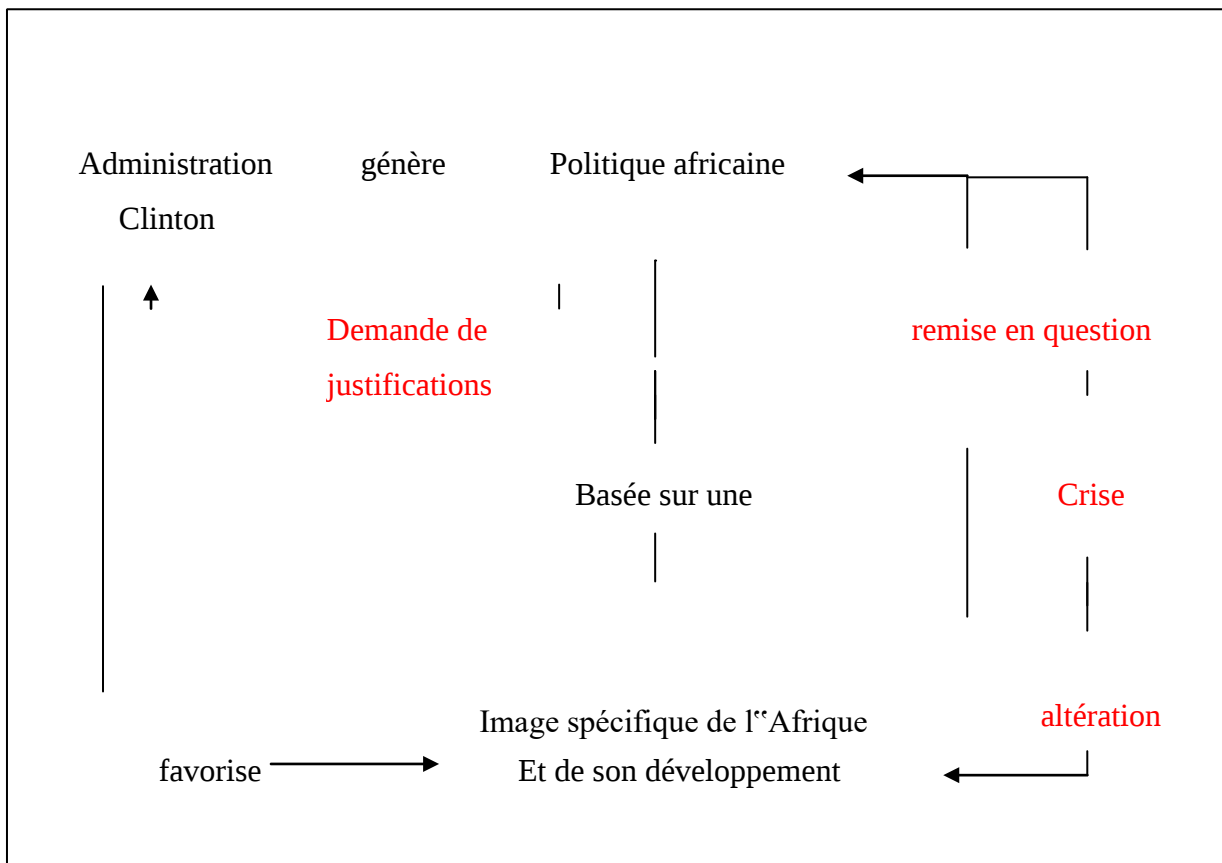
³³¹ < http://www.state.gov/www/region/africa/board_victims.html >

³³² Libaert Thierry, *La communication de crise*, Paris, Dunod, 2005, 120p., pp. 60-71.

³³³ Les Etats-Unis avaient connu des attaques de leurs intérêts à l'étranger depuis les années 1990, mais ces cibles étaient jusque là militaires. Des cibles civiles furent de même précédemment visées, mais aux Etats-Unis cependant, avec les attentats d'Oklahoma City et du World Trade Center.

jacente, avait déjà réussi à enclencher cette logique ; l'attaque de cibles civiles en relevait d'autant le caractère inacceptable.

Pour la politique africaine, les attentats impliquaient de plus un déficit d'image très important, au moment même où l'administration Clinton tentait de renforcer les liens entre les deux espaces et de développer leurs échanges sur la base d'une rénovation de cette image. Déjà altérée par la dégradation générale constatée au travers du continent, elle endossait après ces attentats une charge négative autrement plus efficiente, qui cette fois impliquait les Américains. Ainsi, la politique africaine était exposée à un mécanisme qu'une crise vécue à titre d'implication pouvait enclencher beaucoup plus aisément que des événements exogènes telles que les crises africaines, et dont le seuil de gravité ressentie était bien plus sensible et bas :



L'action potentielle des attentats de 1998 sur la politique américaine.

La gestion de la crise liée à ces attentats recouvrait par conséquent un aspect général, renvoyant lui-même à un aspect particulier qui s'adressait à la politique menée en Afrique, et à ses fondements conceptuels de motivation et de justification. La question qui se posait était l'incidence potentielle de la crise sur la poursuite de la politique africaine de l'administration Clinton. En survenant, les attentats créaient en effet une disruption dans la continuité événementielle des relations entre les Etats-Unis et l'Afrique, et enclenchait en son sein une chronologie propre au processus de crise. De celle-ci pouvaient émerger des modifications sensibles de la politique africaine, liées à sa confrontation avec des décisions, les événements et l'ouverture d'un champ des possibles imprévu jusqu'alors.

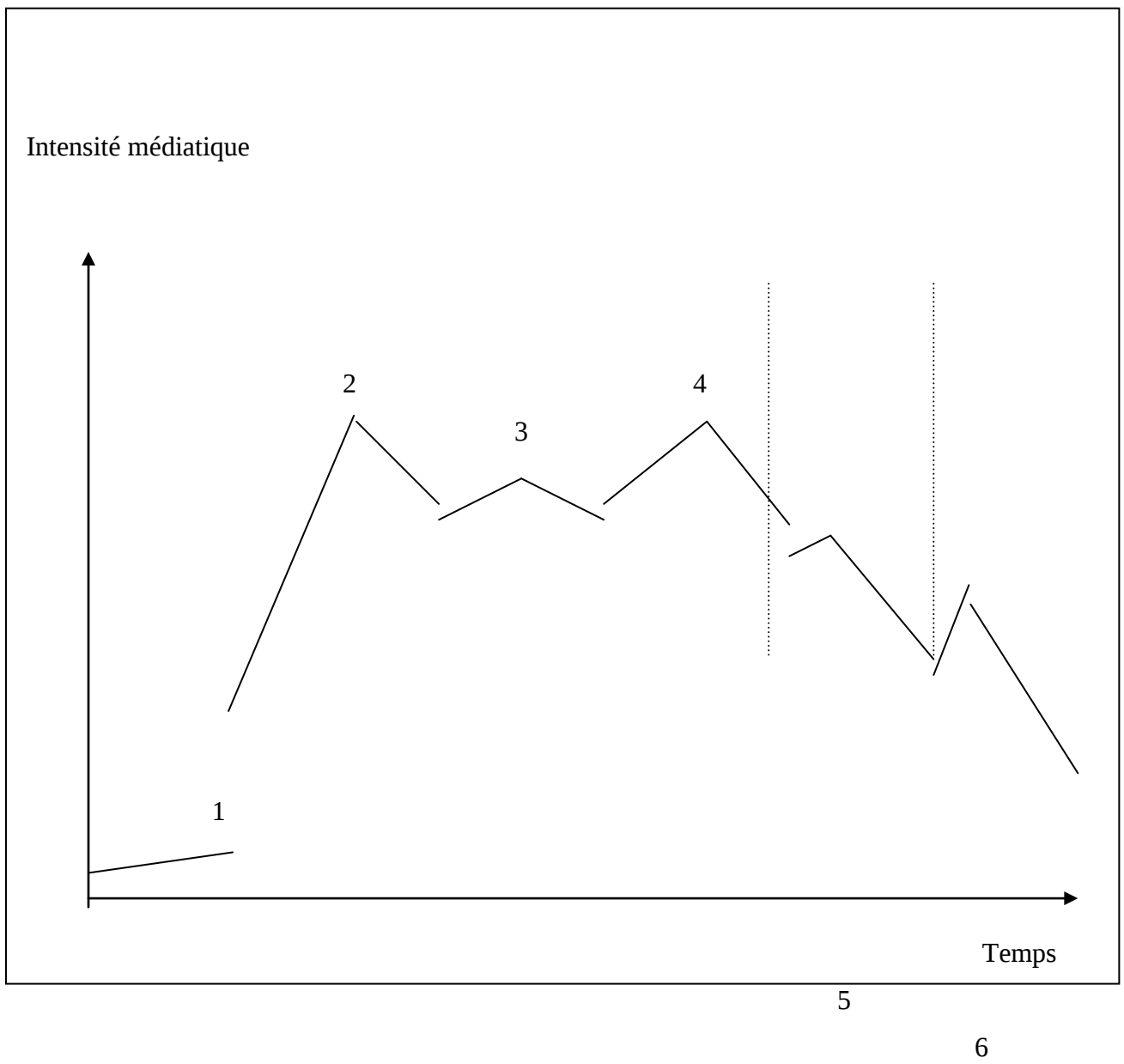
De par sa nature, l'événement mit en œuvre des modalités spécifiques de gestion et de communication. Ces dernières révélèrent immédiatement la ligne stratégique adoptée, à savoir que l'administration Clinton n'entendait pas modifier sa politique, son engagement ou sa présence à l'extérieur, qu'il s'agisse d'un point de vue général ou dans l'optique plus particulière de l'Afrique. Le seul impact notable des attentats sur la politique américaine fut en fait leur inclusion dans les termes du discours officiel. Les attentats furent d'une part inscrits aux côtés des évolutions négatives du continent constatées dans la même période, comme un argument plaidant à contrario en faveur d'une présence américaine en Afrique. Porté à l'actif des enjeux justifiant la nécessité de la politique poursuivie, cette inclusion visa à retourner la logique posée par les attentats, en faisant d'un mal un bien, d'un obstacle un élément en faveur de la politique désirée. La crise se matérialisa également dans la présentation des objectifs de la politique africaine, qui était au cœur de nombreuses interventions officielles. C'est ainsi qu'à partir du mois d'août 1998, les objectifs américains en Afrique, présentés autour de deux grands axes, « Accélérer l'intégration de l'Afrique » et « Lutter contre les menaces qui émanent de l'Afrique », lorsqu'ils furent évoqués, virent leur ordre de présentation permuter, les menaces devenant l'objectif premier pour quelques mois dans l'agenda américain³³⁴. Cette inscription manifeste de la crise dans le discours américain par une inversion des priorités affichées, s'atténua au moment de la conférence ministérielle Etats-Unis/ Afrique se tenant à Washington en mars 1999, qui par la dynamique positive à nouveau impulsée, atténua cette primauté donnée aux menaces dans l'exposition des objectifs américains en Afrique.

³³⁴ Dernière partie du présent chapitre.

Une procédure de réaffirmation de la présence, de la volonté et des engagements américains à l'étranger et notamment en Afrique, fit en outre partie de la gestion de la communication de crise, qui au fil de son déroulement, afficha les composantes de son traitement par l'administration Clinton⁴²³ :

- Communication sur les faits, tant les attentats que l'action américaine dans sa gestion (annonces officielles de mesures, de déplacement, d'événements...), puis à propos des enquêtes concernant les faits.
- Communication sur le positionnement de l'administration, notamment vis-à-vis de ses responsabilités.
- Communication sur les aspects politiques et diplomatiques impliqués par la crise : Réaffirmation des orientations politiques américaines à l'étranger, annonce des mesures prises en vue de corriger les carences révélées par les attentats.
- Communication sur la réaction américaine aux attentats, la recherche et l'application de sanctions et de la justice.
- Communication sur l'aspect dramatique de la crise, vis-vis des victimes, de leurs familles et de la Nation : Condoléances, empathie, deuil, recueillement.

Ces éléments distincts, bien que combinés et assemblés dans la plupart des cas de figure, établirent en général une dominante de la communication pour chaque intervention, faisant intervenir l'interaction entre le discours, l'interlocuteur, l'occasion, sa mise en œuvre et le lieu pour constituer dans chaque cas de figure la coloration du message qui devait être transmis, dans le cadre de la gestion de la crise. Ainsi, si chaque modalité de communication citée cidessus eut une connotation intrinsèque, allant graduellement d'une approche technique à une approche émotionnelle, la réception de leur nature fut surtout consécutive du message général dans lequel elle furent insérées. Avec les mêmes éléments de base, l'administration pu donc bâtir un message cohérent (reprise des mêmes éléments d'information), tout à l'adaptant aux besoins et circonstances par la mise en exergue spécifique de certains d'entre eux. Il n'y eut donc pas plusieurs discours véritablement distincts selon les besoins, mais plutôt l'affirmation évolutive et adaptative d'une même ligne modulée selon les exigences, pour produire une information légèrement différente répondant à des besoins spécifiques, mais cohérente au sein d'un même ensemble. Parallèlement, la chronologie et le profil de la crise ont imprimé aux moments successifs une dominante identifiable, principalement imposée par les contextes et événements, les éléments du discours voyant leur perception induite par ces événements.



Les phases successives de la crise des attentats du 7 août 1998⁴²³

⁴²³ Documents officiels relatifs à la crise, assemblés dans le dossier « Bombings in Nairobi, Kenya & Dar es Salaam, Tanzania -August 7, 1998 », < http://www.state.gov/regions/africa/kenya_tanzania.html >. ⁴²⁴ D'après Libaert Thierry, *op. cit.*, pp. 17-18.

Légende :

- 1 : Phase préliminaire, jusqu'aux attentats du 7 août 1998.
- 2 : Phase aiguë, montée de l'intensité médiatique. Succession des annonces officielles.
- 3 : Phase chronique : apogée médiatique ; retour des corps des victimes américaines. Visite du Secrétaire d'Etat en Afrique. Accalmie médiatique.
- 4 : Nouvelle Phase aiguë : Bombardements américains au Soudan et en Afghanistan en représailles contre des positions terroristes. Pression médiatique sur l'administration au sujet de la décision présidentielle.
- 5 : Phase de cicatrisation. Annonce en septembre de la mise en travaux d'une commission d'enquête.
- 6 : Légère reprise médiatique avec la publication des conclusions de la commission, et la reconnaissance des erreurs en matière de sécurité par l'administration américaine.

En dehors de la phase 3 à dominante émotionnelle, les autres phases se sont placées sur une dominante technique, évitant de faire passer les décisions politiques dans un registre inapproprié pour une gestion rationnelle. La réaffirmation de la présence et de la politique américaine à l'étranger et donc en Afrique, fut un effort continu effectué dès la première phase aiguë de la crise, et ce jusqu'à la seconde phase aiguë constituée par les bombardements. Ces derniers eurent pour effet de dévier la crise dans une nouvelle aire, celle de la polémique et des affaires intérieures, qui à son tour a redéfini les éléments de la communication, tels que la situation principale, le théâtre des opérations, l'objet de l'attention des médias, la nature des critiques ou encore les responsabilités de l'administration et du président Clinton. Concentrée au moment des attentats sur l'événement, l'intensité médiatique fut plus pressante sur l'administration Clinton lors de cette seconde phase, qui engageait directement sa responsabilité dans le choix d'effectuer des frappes militaires à l'étranger. Cette décision

souleva plusieurs polémiques parallèles, allant du droit à effectuer ces frappes unilatéralement, à l'insistante connexion faite entre cette décision radicale et la volonté de détourner l'attention publique des derniers développements de l'affaire Lewinsky³³⁵.

Soupçonné par eux-même d'avoir voulu détourner l'attention des médias de l'affaire Lewinsky par cette décision de bombarder des cibles terroristes, le président Clinton détourna en tout cas l'attention de la question de l'engagement américain à l'étranger, en focalisant les regards sur son exercice décisionnel et sa responsabilité personnels.

Concernant la clarification du positionnement de la politique américaine en Afrique à la suite de ces attentats, celle-ci fit l'objet de deux interventions effectuées par le Secrétaire d'Etat Madeleine Albright. La première eut lieu devant les représentants du corps diplomatique africain à Washington le 11 août, en compagnie de l'ambassadeur d'Egypte aux Etats-Unis, Maher El Sayed. A cette occasion, M. Albright informa officiellement les diplomates africains en poste à Washington des événements, et de l'attitude et de la politique que comptaient suivre les Etats-Unis en conséquence, en exprimant la volonté de poursuivre leur politique et leur présence à l'étranger, et donc leurs efforts en direction de l'Afrique, et en combattant parallèlement ceux qui voulaient s'opposer au développement du monde³³⁶. La seconde intervention fut effectuée quelques jours plus tard, le 18 août 1998, à l'occasion de la visite du Secrétaire d'Etat en Tanzanie, lors d'une conférence de presse suivant sa rencontre avec le ministre des affaires étrangères tanzanien, Jakaya Kikwete. M. Albright assura alors la Tanzanie de l'amitié, du soutien, de la présence et de la protection des Etats-Unis³³⁷. Concernant un pays africain qui venaient de connaître l'attaque de la présence diplomatique américaine, ce message affirmait la résolution de l'administration à ne pas laisser les attaques terroristes modifier les lignes de sa politique extérieure, et à relever le défi géostratégique nécessaire de sa présence dans cette région Est de l'Afrique, particulièrement menacée de par sa situation par les perturbations du terrorisme islamique.

³³⁵ Interviews de Madeleine Albright lors des émissions télévisées CNN « Larry King Live », 20 août 1998, et ABC-TV « This Week », 23 août 1998.

³³⁶ Albright Madeleine, El Sayed Maher, "Remarks to the Members of the African Diplomatic Corp". < <http://secretary.state.gov/www/statements/1998/980811.html> >

³³⁷ Albright Madeleine, Kikwete Jakaya, "Joint press availability following their meeting". < <http://secretary.state.gov/www/statements/1998/980818a.html> >

Dépositaire du message de l'administration américaine à l'égard de l'Afrique, le Secrétaire d'Etat fut chargé d'occuper le devant de la scène, dans une répartition des rôles en terme de communication qui se fit de paire avec les lieux, le contexte et la nature du message.

Madeleine Albright fut à ce titre le représentant principal de l'administration lors de cette crise, chargée au titre de sa fonction des multiples tâches officielles nécessitées par les événements : Voyages (Kenya, Tanzanie, base de Ramstein en Allemagne où avait été rapatriés les blessés et les corps des victimes américaines), accompagnement des corps aux Etats-Unis, cérémonies d'hommage, rencontre des blessés, des familles des victimes, du personnel des ambassades et du Département d'Etat, rencontre des interlocuteurs politiques étrangers et des membres du Congrès, annonces officielles concernant l'action officielle et les enquêtes entreprises. Elle fut également l'interlocutrice principale des médias, dans l'exposition, aux deux sens du terme, de la politique américaine et de la gestion de la crise par l'administration.

Le président Clinton communiqua quant à lui presque exclusivement, à l'exception de sa présence sur la base Andrew (Maryland) de l'U.S. Air Force pour l'accueil des corps des victimes, par des interventions dont le lieu d'émission était le Bureau Oval de la Maison Blanche. Cette spécificité de communication marquait la solennité et la gravité du moment et des propos du président, et l'affirmation de sa fonction dans une situation d'attaque des intérêts américains. Elle affichait également sa mise en retrait vis-à-vis de la gestion courante de la crise, qui était du ressort du Secrétaire d'Etat, étant donnée la nature externe des attaques. Plus prosaïquement, elle permettait au président Clinton de se préserver dans la gravité et l'isolement de son rôle, du flux des attaques journalistiques qui malgré les événements, continuait à exercer une pression continue au sujet de l'affaire Lewinsky. Cet angle semblait en effet alors être, à l'aune de la monomanie médiatique en cours, le prisme de lecture principal de toute décision présidentielle, les rencontres avec la presse et les médias déviant inévitablement sur ce sujet, quelle que fut l'importance des événements.

Les autres membres de l'administration furent plus en retrait, et n'eurent à ce titre qu'un rôle annexe dans la communication de crise relative à ces attentats, correspondant à leurs fonctions et leur implication dans des aspects spécifiques de la gestion de la crise. Le Secrétaire à la Défense William Cohen intervint lors de la cérémonie de retour des victimes, aux côtés du président et du Secrétaire d'Etat, puis au Congrès et face aux journalistes, là encore avec M.

Albright le 21 août, à l'occasion d'une rencontre avec les parlementaires portant sur la lutte antiterroriste. Le Conseiller à la Sécurité Nationale Samuel Berger intervint quant à lui à la suite des frappes américaines effectuées au Soudan et en Afghanistan, qui était l'événement au sein de la crise qui concernait plus précisément sa fonction. Un élément remarquable en terme d'intervention eut par ailleurs lieu à l'annonce des attentats. La conférence de presse organisée sur ce sujet, en l'absence du Secrétaire d'Etat alors en visite à Rome, rassembla ainsi le Secrétaire d'Etat par intérim Thomas Pickering, le Secrétaire d'Etat Assistant pour l'Administration Patrick Kennedy, le Secrétaire d'Etat Assistant aux Affaires Africaine Susan E. Rice, le Secrétaire d'Etat Assistant pour les Affaires Consulaires Mary Ryan et le porteparole adjoint du Département d'Etat Jim Foley. Ces membres de l'administration semblèrent alors former un front dont le nombre était plus qu'inhabituel pour une conférence de presse du Département d'Etat, afin de répondre aux questions des journalistes, relayer l'annonce officielle précédemment diffusée du président et de Secrétaire d'Etat, et tenir le devant de la scène officielle, en attendant la mise en action de ses membres principaux. La présence conjointe de ces membres de l'administration marqua la particularité d'une communication de crise, qui au fil des jours retrouva une normalité formelle au niveau des conférences de presse. Après cette conférence spéciale du 7 août, les événements furent en effet traités les 10 et 11 août dans le cadre des conférences habituelles, avec néanmoins la présence additionnelle du Secrétaire d'Etat Assistant pour l'Administration, et un contenu largement consacré à la crise. Puis une conférence spéciale fut tenue le 13 août sur la question de la sécurité des ambassades américaines, sans la présence de membres de l'administration autres que les porte-parole du Département d'Etat. Les conférences de presse reprirent ensuite leur cours habituel, même si le sujet des attentats y fut encore largement abordé.

La crise initiée par les attentats de Nairobi et Dar Es-salaam contre les ambassades américaines n'eut pas de conséquences graves sur la politique de l'administration Clinton. Sa marque la plus importante s'imprima au niveau de la communication officielle, en voyant la mise en exergue plus grande des questions relatives à la sécurité en et au travers de l'Afrique, l'inversion temporaire des termes exposant les orientations de cette politique dans le discours officiel, et l'inclusion logique de sa mention au sein des interventions, par les processus habituels d'alimentation et de croissance du discours par son évolution contextuelle. Cette crise servit à ce titre d'argument pour réaffirmer la volonté américaine de développer ses liens ainsi qu'une politique spécifique avec l'Afrique. De fait, la gestion des attentats et leur absence

d'impact sur les rapports envisagés avec l'Afrique vinrent surtout attester que la politique américaine à l'égard du continent avait atteint un stade de maturité et de solidité désormais apte à faire face à ce genre d'événement, sans entraîner une modification immédiate des bases de la décision politique la constituant. En cela, la crise liée aux attentats d'août 1998 démontra l'évolution de l'administration Clinton en terme de gestion de crise et de gouvernance politique depuis les épisodes de Somalie ou du Rwanda, qui avaient entraîné, outre leurs conséquences sur le terrain, une sérieuse remise en question de la capacité de l'administration à faire face aux crises liées ou non à ses intérêts au sein de la politique étrangère. Les décisions prises alors, dans la spirale négative qu'elles entraînèrent, avaient en effet plutôt semblé précipiter l'aggravation des situations et l'inconfort politique de l'administration à leur égard, que d'avoir pu aboutir à une maîtrise des phénomènes et à une issue satisfaisante des crises. L'échec de la gestion américaine relative à cet épisode passé du génocide rwandais demeura d'ailleurs, de par ses conséquences et l'ampleur du bilan, un élément particulier que dut ensuite prendre en charge l'administration Clinton dans le cadre de sa politique africaine, au moment d'initier le développement de cette dernière.

La gestion d'une crise antérieure au sein de la politique africaine : Le génocide rwandais.

Au moment où l'administration Clinton entamait en 1997 une phase d'intensification de sa politique africaine, la question du génocide rwandais qui s'était déroulé trois ans auparavant posait la question de l'attitude que la politique américaine devait adopter à son égard, dans la formulation et l'exercice de sa politique en Afrique. Les événements qui s'étaient déroulés au Rwanda au printemps 1994 avaient eu à pâtir dans leur aggravation de l'incapacité de la communauté internationale à réagir dans le cadre des Nations Unies, et ce malgré des comptes-rendus alarmistes qui arrivaient sans cesse du terrain, faisant état dès le début des événements de massacres généralisés des populations et responsables Tutsi, ainsi que de Hutu modérés ou qui s'opposaient aux massacres. Au sein de ce processus d'inaction, qui vit des considérations décisionnelles prendre le pas sur la nature d'extrême urgence du terrain, les Etats-Unis avaient joué un rôle particulièrement ambigu, en affichant au moment même des événements de nouvelles dispositions draconiennes pour la participation américaine aux opérations de maintien de la paix de l'ONU, et surtout en ralentissant le processus de prise de décision au

sein du Conseil de Sécurité par une politique de contestation des termes et des conditions de réaction de l'Organisation face à cette crise. L'ampleur des massacres et la confirmation que c'était bien un génocide que la communauté internationale avait laissé s'étendre sans réagir, prirent tout leur sens au moment où la situation se stabilisait, et que les médias et enquêteurs sur le terrain donnèrent une image sans cesse plus précise et concrète de ce qui s'était passé. La communauté internationale comme les Etats-Unis semblèrent alors sortir d'une hébétéude incompréhensible et réaliser la portée des événements et de leur propre responsabilité dans leur déroulement. Les explications fournies quant à la faillite de la gestion de cette crise se doublèrent alors de la nécessité de devoir désormais composer avec cet événement pour la gestion des situations critiques, mais également dans le cadre plus général des politiques extérieures.

La crise rwandaise se situa à l'aube de l'investissement effectif des Etats-Unis en faveur d'une politique en Afrique. La contingence entre les deux événements put même laisser à penser que le génocide au Rwanda et l'investissement américain en Afrique avaient un lien de cause à effet, et que le premier eu une action de déclencheur sur le second, faisant passer une volonté déjà affirmée à une mise en œuvre effective. C'est en effet en juin 1994, soit au moment où les discussions relatives au Rwanda à l'ONU trouvaient une première issue par le biais de l'initiative française et que les massacres sur le terrain avaient connu leurs phases les plus graves, que les Etats-Unis tinrent une conférence sur l'Afrique à la Maison Blanche, qui fut la première pierre posée pour la construction d'une politique africaine au travers des années qui suivirent. Les objectifs affirmés à cette occasion avaient été fortement influencés par ce qui venait de se passer au Rwanda, la prévention et la lutte contre les conflits étant érigées en thématique majeure de la politique américaine. Les événements du Rwanda n'entraient ni dans le cadre ni dans le contexte d'une politique africaine des Etats-Unis, qui se développa bien après leur déroulement. Ils eurent cependant une incidence initiale sur la chronologie et une partie des thématiques de la politique que Washington développa à l'égard du continent dans les années suivantes. En cela, le Rwanda apparut comme un des actes fondateurs de l'effort américain fourni ensuite en direction de l'Afrique. L'impact du génocide sur la projection politique américaine demeura d'ailleurs au premier plan, jusqu'à ce que la reconsidération globale de cette dernière à la fin de l'année 1997 ne lui attribue une place moins prééminente. De même, la gestion de la crise par les Etats-Unis demeurerait comme une faute originelle à son passif, accomplie avant les débuts d'une politique africaine, et la culpabilité attenante, si ce

n'était celle ressentie, au moins celle projetée sur l'administration américaine, ne pouvait être oblitérée dans le rapport au continent africain. Le génocide rwandais avait également créé au sein de l'histoire récente de l'Afrique bien plus qu'une crise, un point de rupture, en totale contradiction avec les discours positifs exprimés au sujet de l'évolution du monde et du continent africain, et constitué un événement ne pouvant être éludé de par sa gravité dans toute appréhension globale de l'Afrique.

Au moment où la politique américaine en Afrique entrait dans une phase décisive de développement, la question du Rwanda demeurait présente et incontournable à plus d'un titre dans les éléments que devait prendre en compte l'administration Clinton. Pour avancer dans la direction et la volonté d'investissement affichée en 1997, il était donc nécessaire de régler la question de cette crise antérieure dans le temps présent de l'action politique. L'évolution de la présentation programmatique de la politique africaine, qui prit à la fin de l'année 1997 sa version définitive, constituait en elle-même la volonté de dépasser le paradigme imposé depuis 1994 au projet américain par le génocide rwandais, et celle de développer une autre hiérarchisation des priorités en Afrique. Pour que ce processus puisse s'accomplir et permettre à l'administration Clinton de développer sa politique sur des bases nouvelles, portées par son message positif et tourné vers le futur, la question de l'implication américaine dans l'inaction internationale au moment du génocide rwandais se devait cependant être réglée, en introduisant des mesures compensatoires à l'investissement opéré en Afrique et à la relativisation de l'impact du génocide sur l'organisation et la hiérarchisation de la politique développée par les Etats-Unis qui venait d'être effectuée.

Le temps du premier mandat du président Clinton avait été celui de la reconnaissance de la gravité des événements qui s'étaient déroulés au Rwanda et son inscription tant dans l'impulsion donnée à une politique africaine qu'à la présentation de celle-ci. En réaction, la prévention et la lutte contre les conflits et les risques de génocide devint également un leitmotiv prioritaire de Washington dans sa politique et sa communication envers l'Afrique. Le poste de chargé de mission pour les Crimes de Guerre (War Crimes Issues), créé au Département d'Etat en réaction aux événements du Rwanda et de Bosnie, et occupé par David Scheffer, fut le premier signal fort envoyé par l'administration Clinton dans sa prise en compte des événements qui s'étaient déroulés dans ces deux contextes, en inscrivant leur prise en compte au sein de l'organigramme de l'exécutif américain. Ce service fut dès lors mobilisé au sujet des menaces

d'exactions sur des bases ethniques se multipliant sur les théâtres troublés de la scène internationale, dont plusieurs étaient situés en Afrique (Burundi, RDC, notamment.) Il fut chargé tant de la veille des situations menaçantes en cours, que du suivi des procédures d'enquête et des procès concernant les actes passés. La prise de conscience et la reconnaissance officielle de la gravité des actes perpétrés en Bosnie et au Rwanda se manifesta particulièrement par la connexion effectuée entre ces actes de génocide et de

« nettoyage ethnique » avec la mémoire de la Shoah, s'inscrivant en cela dans le temps des commémorations du cinquantième anniversaire de la libération des camps de concentration nazis, afin d'affirmer un devoir de vigilance à l'encontre de la résurgence dans le temps présent d'actes dont la nature les affiliaient avec un événement unique dans l'histoire humaine³³⁸. Ces éléments illustraient la gouvernance interne à l'administration appliquée dans le but de régler des dysfonctionnements de prise en charge du risque de génocide qui auraient été mis en évidence au moment du drame rwandais, par un défaut d'évaluation, de mesure et le traitement de ce genre de situations. Cette réorganisation administrative imputait de fait une part de la responsabilité américaine à une défectuosité d'organisation, et permettait de marquer une distinction concernant l'administration Clinton avec la période de crise, en terme de prise en charge des situations de risque de génocide, créant un « après » qui induisait une distanciation avec la responsabilité décisionnelle constatée au moment du génocide rwandais.

Malgré cette volonté imprimée dans l'action officielle de prendre la mesure des événements du Rwanda par une réaction organisationnelle, sur le plan de la gouvernance globale l'attitude de l'administration Clinton fit cependant beaucoup moins amende honorable quant à sa prise en compte des risques contemporains de génocide et d'exaction ethnique. D'une part, les responsabilités partagées au sein de l'ONU, dont une partie avaient été à mettre au passif des Etats-Unis, servirent au contraire au dossier à charge américain contre le Secrétaire Général, le fonctionnement et les orientations politiques de l'Organisation, et donc de justification pour la redéfinition de ses rapports avec l'ONU et de sa politique étrangère. D'autre part, et malgré les déclarations d'intention concernant la vigilance et la punition nécessaire à l'encontre des crimes de guerre, qui devenaient de plus en plus des crimes sur des bases identitaires, les Etats-Unis s'opposèrent à la signature du traité de Rome, qui prévoyait l'instauration d'un tribunal permanent pour le traitement des crimes de guerre. En la matière, la logique appliquée

³³⁸ Scheffer David J., "The U.S. Measures to prevent Genocide and other atrocities", Washington D.C.,

visait à défendre prioritairement les intérêts américains, en se prémunissant du risque potentiel de voir un jour les troupes engagées à l'étranger faire l'objet d'une procédure judiciaire au titre d'un crime de guerre, et en se tenant à l'écart d'une interface internationale envers laquelle ils seraient redevables, et perdraient à ce titre une partie de leur souveraineté.

La position du président Clinton s'insérait dans une gouvernance ambiguë, en équilibre entre ses propres convictions antagonistes et l'assurance que le Sénat ne ratifierait pas ce traité : Il finit d'ailleurs par signer cet accord à quelques heures de son expiration, le 31 décembre 2000, en précisant cependant qu'il se refusait à en demander la ratification par le Sénat, dans ses configurations présente comme futures. Tout en prônant la nécessité d'une justice internationale pour les crimes perpétrés au Rwanda et en Bosnie, en louant notamment le travail du TPI de La Hayes, l'administration Clinton, comme sur d'autres sujets, se soustrayait cependant à une implication responsable dans une gouvernance globale qui tentait de se mettre en place. Au travers de ces deux cas de figure, l'administration Clinton adopta donc une politique qui consistait à se distinguer des responsabilités collectives que la participation à l'une ou l'autre instance impliquaient, effectivement dans le premier cas, potentiellement dans le second. Elle démontrait également les limites de la reconnaissance de sa responsabilité lors de la gestion du génocide rwandais, à la fois par une stigmatisation générale de l'ONU en lieu et place de ses responsabilités spécifiques, et par la limite de son engagement dans l'établissement d'une justice internationale dédiée aux crimes de guerre et au crime de génocide.

Dans le cadre de sa politique africaine, l'administration Clinton ne pouvait contourner ses responsabilités, dans l'évocation, elle aussi nécessaire, du génocide rwandais, à partir du moment où cette politique entendait mettre en place des objectifs et un discours ambitieux, et passer par la matérialisation d'un rapprochement entre les Etats-Unis et l'Afrique sur des bases saines et positives. La phase de développement de la politique africaine déboucha donc sur une reconnaissance partielle des responsabilités des Etats-Unis dans la mauvaise évaluation de la situation au Rwanda au moment de son déroulement. Cette reconnaissance se fit cependant au sein d'une imbrication dans le partage des responsabilités, ce qui permettait à la fois d'aborder la question, sans pour autant assumer totalement les responsabilités propres.

Cette reconnaissance s'établit à l'occasion de la visite officielle effectuée au Rwanda par le président Clinton en mars 1998, dans le cadre de son voyage en Afrique. En décembre de la précédente année, le Secrétaire d'Etat s'était elle-même rendue au Rwanda, et sa visite fut d'autant plus importante qu'elle avait été elle-même en première ligne, en qualité de

représentant des Etats-Unis à l'ONU, pour défendre la politique américaine qui avait contribué au ralentissement et à l'affaiblissement des capacités décisionnelles du Conseil de Sécurité quant à ce qu'il fallait faire au Rwanda. Toutefois, la question de la responsabilité partagée des Etats-Unis dans le degré de gravité du génocide ne fut pas évoquée publiquement à cette occasion. Le Secrétaire d'Etat revint sur le génocide, sur sa précédente visite en tant que Représentant des Etats-Unis à l'ONU en janvier 1996, et annonça le soutien des Etats-Unis pour que le Rwanda se relève économiquement, que la justice soit rendue et que le pays sorte de ses problèmes, notamment la question des réfugiés et de leur retour. Passant du passé au futur par le présent, le rôle des Etats-Unis ne fut évoqué que positivement, au travers de sa

Holocauste Museum, 10 décembre 1998.

volonté d'aider le Rwanda à se reconstruire, pour lui-même et pour la région des Grands Lacs³³⁹.

Trois mois plus tard, le président Clinton se rendit donc à son tour au Rwanda, dans une très brève visite qui se cantonna à l'aéroport de Kigali. A cette occasion, il rencontra des rescapés du génocide, et fit un discours relatif à cet événement. Le président américain reconnut alors dans son intervention solennelle la responsabilité de la communauté internationale comme des nations africaines, pour n'avoir pas su bien réagir et de manière assez rapide face à la gravité des faits. Cette reconnaissance établit la responsabilité des Etats-Unis, implicitement, indirectement, et sous une forme partagée, mais cependant de manière indubitable, du fait que le président Clinton endossa dans son discours une part du rôle et de la responsabilité de la communauté internationale en employant le « nous » pour la désigner³⁴⁰. La responsabilité partagée par les Etats-Unis se doublait d'une culpabilité elle aussi reconnue, et d'un examen de conscience (là encore collectif) qui se traduisait par l'affirmation de ce qui ne devait plus être laissé faire par la communauté internationale, ainsi que par une demande faite au Rwandais de laisser les Etats-Unis et la communauté internationale construire avec eux un monde où ce genre de tragédie ne pourrait plus arriver. Cette partie de l'intervention avait pour intention de marquer clairement la résolution de ne plus se rendre coupable de telles négligences, par

³³⁹ Conférence de presse, Kigali, Rwanda, 11 décembre 1997.

< <http://secretary.state.gov/www/statements/971211.html> >

³⁴⁰ Clinton W., "Remarks by the president to genocide survivors, assistance workers, and U.S. and Rwanda government officials", Kigali, Rwanda, 25 mars 1998. < <http://clinton4.nara.gov/Africa/19980325-16872.html> >

l'emploi insistant de formes verbales négatives dans un paragraphe désignant ce qui ne devait plus être laissé faire, puis la répétition d'une même forme verbale (« we owe », « let us ») pour chacun des deux paragraphes désignant ce que devaient au contraire faire et respecter la communauté internationale et les Etats-Unis. Cette dernière locution et son emploi répété marquaient particulièrement la position de repentance dans laquelle le message du président américain s'adressait aux rwandais, au premier rang desquels figuraient les rescapés du génocide, signant en cela une demande de rachat des erreurs passées, et donc la reconnaissance d'une faute commise au moment des faits.

La brièveté du passage au Rwanda et son caractère spécifique au sein de la tournée africaine du président Clinton témoignèrent de l'organisation d'un passage obligé pour le chef d'Etat américain, lors de cette série de visites officielle qui entendait établir l'effectivité de nouveaux rapports entre les Etats-Unis et l'Afrique. La résolution de la question du génocide rwandais était l'un des aspects du passé américain à l'encontre de l'Afrique que ce voyage africain entendait aplanir, afin de dégager l'horizon des futures relations de griefs irrésolus. Il était peut-être aussi l'un des plus difficiles, étant donné son caractère récent, la présence des rescapés, et l'implication directe de l'administration Clinton, par rapport à une question comme celle de l'esclavage qui permettait une distanciation en terme de responsabilité, et donc une reconnaissance de cette dernière plus aisée. Le discours de Kigali permit de réaliser cette démarche, réglant le problème d'une crise antérieure pesant sur sa politique africaine, en parallèle d'une démarche tournée vers l'avenir, par l'aide active des Etats-Unis pour aider le Rwanda, et prévenir les risques de conflits ethniques et de génocide dans la région sensible des Grands Lacs³⁴¹. La démarche américaine avait su s'acquitter d'une nécessité politique, diplomatique et morale pouvant peser sur son projet. Elle le fit cependant au travers d'une gestion qui permettait de reconnaître les erreurs du passé récent, d'en concéder la culpabilité et la responsabilité qui en découlaient, tout en n'endossant pas directement la responsabilité propre et bien particulière dans le déroulement des faits. Faisant passer au second plan la responsabilité concrète de son administration et des Etats-Unis dans leur responsabilité morale en tant que plus grande puissance mondiale, l'approche développée par le président américain, derrière une apparente confession des erreurs passées, s'inscrivait en fait dans une stratégie de

³⁴¹ Notamment par la signature d'un accord à l'issue du sommet d'Entebbe, qui se tint en présence du président américain à l'opportunité de cette tournée en Afrique. ⁴³² Libaert Thierry, *op. cit.*, pp. 64-71.

communication du refus, qui n'assumait pas sa responsabilité personnelle en ayant recours pour cela à des stratégies spécifiques et identifiables en ce sens⁴³².

Cette communication s'appuyait ainsi sur trois propositions fondamentales qui permettait de bâtir un message résolvant le problème de la culpabilité relative au génocide rwandais, tout en évitant en parallèle toute mise en cause directe dans le temps présent de son affirmation. Le premier élément s'appuyait sur un partage des responsabilités, en s'incluant dans la communauté internationale pour assumer la responsabilité de la gestion des faits. Les erreurs étaient donc le résultat d'un processus collectif, et non d'une défaillance particulière. Afin de renforcer cet aspect collectif dans son discours de Kigali, le président Clinton ajouta tout en les distinguant les autres nations africaines au rang des responsabilités partagées. De manière plus indirecte mais bien plus offensive, W. Clinton pointa également la responsabilité particulière des autres puissances occidentales, en arguant que la nécessité de construire une société rwandaise unie pouvait s'appuyer sur le fait qu'avant la conférence de Berlin et que les Européens ne « découpent » (*carve-up*) l'Afrique, le Rwanda constituait déjà une nation unie. Suivie dans le discours de l'affirmation de la volonté américaine d'aider le Rwanda à se reconstruire, cette réflexion insinuait que les divisions qui avaient été à l'origine du génocide étaient imputables aux conséquences du colonialisme, et donc que quelque part, les Européens étaient aux racines de la responsabilité de ce génocide, quand les Etats-Unis étaient eux inscrits dans la reconstruction et le futur du pays. Le recours à l'argument colonial, par ailleurs utilisé de manière sporadique par les interventions officielles américaines concernant l'Afrique, avait pour conséquence d'induire dans une responsabilité assumée collectivement, une responsabilité particulière d'autres membres de cet ensemble. Par conséquent, il atténuait la part individuelle théorique que pouvaient y avoir les Etats-Unis. La responsabilité collective définie par ce discours servait donc à double titre à dédouaner la responsabilité précise des Etats-Unis et de l'administration Clinton dans la gestion de la crise rwandaise par un partage de la responsabilité, puis la désignation de responsabilités particulières, sans reconnaissance de la moindre part de responsabilité autonome.

Le second élément de la communication du refus impliquait une stratégie du « chaînon manquant », justifiant les manquements constatés dans la gestion de la crise par une absence coupable d'information, qui par une méconnaissance des enjeux et des conséquences des événements sur le terrain, auraient conduit à une mauvaise évaluation de la situation, et donc à

un déficit en matière de décision. Cet argument n'était pas nouveau pour l'administration américaine ; il ne faisait en fait que confirmer dans le temps la version avancée au moment des événements pour justifier de ne pas qualifier officiellement ce qui se passait au Rwanda de « génocide », ce qui aurait obligé à une intervention multilatérale et à l'envoi de forces américaines, en arguant que les faits ne pouvaient permettre d'établir l'effectivité d'un génocide. Une stratégie « du bouc émissaire » avait quant à elle été activée de manière plus globale, dans l'opposition à la réélection du Secrétaire Général de l'ONU Boutros-Ghali, qui recouvrait l'ensemble des oppositions avec les Etats-Unis au sein de l'Organisation, et les échecs de la gestion de dossiers de la part de l'administration Clinton, au premier rang desquels celui du Rwanda, que les Etats-Unis imputaient pour une grande part à l'ONU, en lieu et place de ses propres erreurs.

Enfin, la stratégie américaine appliqua également la stratégie dite « du changement », afin d'affirmer que les erreurs passées ne s'inséraient pas dans l'organisation présente du système décisionnel américain. L'administration Clinton, qui n'admettait pas de responsabilités propres, ne pouvait encore moins imputer les erreurs passées à des membres de sa précédente incarnation, au sein de laquelle se trouvaient déjà la plupart des responsables en poste à partir de 1997. Il était en revanche possible de pointer des manques ou des défaillances organisationnelles et politiques afin de marquer par leur règlement une évolution entre la situation contemporaine de la crise et celle ultérieure de son évaluation. C'est ce qui avait été fait en modifiant les priorités politiques américaines en Afrique, et en créant le poste de chargé de mission pour les crimes de guerre au sein du Département d'Etat. La crise rwandaise et l'implication américaine dans sa gravité avait joué un rôle dans l'impulsion qui lança la politique africaine développée ensuite par l'administration Clinton. Le règlement de cet échec originel au moment de l'affirmation de la volonté de rapprochement des Etats-Unis avec l'Afrique se fit avec une reconnaissance apparente des responsabilités, qui fut surtout l'occasion d'affirmer la présence et le soutien américain à l'un des pays africains les plus récemment meurtris, et d'arranger au mieux le souvenir du génocide avec la volonté affirmée de tracer une perspective positive d'avenir pour le continent africain au travers de sa politique.

La gestion des situations de crise par la communication officielle dans la politique africaine de l'administration Clinton dessina les rapports entre une politique qui s'inscrivait dans la droite lignée des perspectives de la fin de l'Histoire telles qu'établies par F. Fukuyama, et le

surgissement en son sein de situations incompatibles. Avec les crises africaines, les Etats-Unis étaient en effet confrontés aux manifestations récurrentes de l'Histoire dans le cadre africain, qui posaient un problème d'adéquation entre la ligne du projet américain et celle de l'évolution effective du continent, réglés sur des rythmes différents quant à l'évaluation des perspectives de l'Afrique pour se dégager du champ historique (au sens de la fin de l'Histoire) et s'inscrire dans celui envisagé par la politique de l'administration Clinton. La gestion postérieure de la situation liée au Rwanda posait de manière sous-jacente la question des conséquences dramatiques que pouvait générer le décalage existant entre une ligne de gestion post-historique des crises, et des crises effectives ancrées dans la continuité de la violence historique la plus vive, dont la confrontation démontrait l' inanité et l'incapacité de la première à apporter une réponse adaptée aux secondes. Dans une autre perspective, cette incompatibilité avait cependant permis à l'administration Clinton d'éviter toute implication dans la situation rwandaise, ce qui avait semblé être le but avéré de cette gestion particulière de la crise. Dans le cadre de la gouvernance de la politique africaine en cours d'établissement, la gestion postérieure de la crise rwandaise montrait combien l'inspiration de la ligne politique de l'administration Clinton s'évertuait à solder les situations passées de crise en leur opposant la confiance en un avenir qui saurait neutraliser les vecteurs de ces crises, et permettre ainsi au continent africain de prendre la direction du temps post-historique.

La crise liée aux attentats d'août 1998 marqua enfin le re-surgissement de l'Histoire dans la propre ligne post-historique de la politique américaine. Si cette dernière était remise en question dans son optimisme quant aux perspectives de développement à court terme du continent africain dans une perspective post-historique, elle fut en revanche réaffirmée par la volonté américaine de poursuivre sa politique, et par conséquent d'affronter les contradictions contextuelles les plus manifestes à sa vision politique d'évolution du continent africain, en maintenant le même cap politique et en continuant d'accompagner l'Afrique sur cette voie. En cela, les situations de crises auxquelles fut confrontée la politique africaine de l'administration Clinton furent paradoxales quant à leurs effets. Elles démontrèrent certes la relativité des perspectives tracées par les Etats-Unis pour l'Afrique ; mais elles établirent dans le même temps, au travers de leur traitement par la communication officielle américaine la solidité de la volonté qui comptait, malgré les difficultés, poursuivre la politique africaine dans les orientations et les perspectives positives préalablement définies. Ce message d'affirmation de la politique africaine de l'administration Clinton, contrepoint des difficultés semblant se poser à

sa matérialisation, fut en grande partie pris en charge par la communication événementielle. Celle-ci fit de chacune de ses occasions autant de jalons à la progression des relations entre les Etats-Unis et le continent africain voulue par le président Clinton, dont la visite officielle en Afrique établit un moment clé, autant qu'un système de communication unique sur le sujet.

3. La communication événementielle et le rôle central du voyage du président Clinton en Afrique.

La communication officielle de l'administration Clinton en rapport avec la politique poursuivie en Afrique trouva une expression essentielle dans ses manifestations événementielles. La notion de « communication événementielle » renvoie à la communication officielle matérialisée lors d'un cadre promotionnel exceptionnel, lui donnant en cela une dimension et une exposition particulières. Ces occasions constituaient effectivement des points stratégiques de passage et de développement du message politique américain. Elles revêtaient par leurs capacités de formulation et de diffusion une importance stratégique primordiale pour la construction des bases de la politique africaine, en établissant les connections entre la volonté politique et sa perception auprès des publics concernés. De fait, ce sont ces occasions de communication événementielle qui donnèrent consistance à une grande part de la réalité et de l'évolution de la politique africaine développée sous la présidence Clinton.

L'échelle du caractère événementiel des formes de communication.

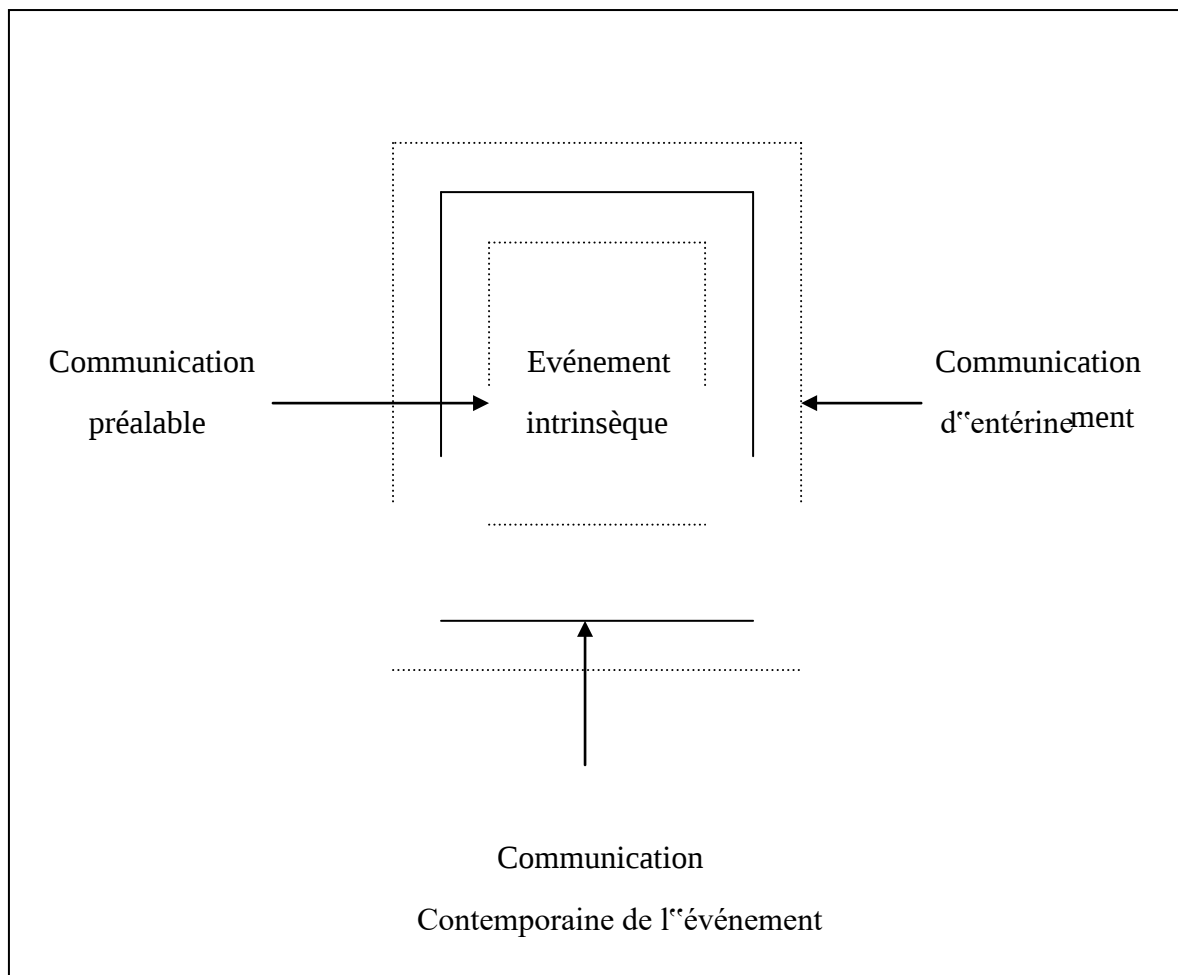
Une gradation implicite s'établit entre les manifestations concernant la politique africaine de l'administration Clinton selon leur degré événementiel, qui établissait à son tour une différenciation des processus de communication. La majorité des événements étaient en effet répartis dans un calendrier, une périodicité et une fréquence préétablie, le plus souvent annuelle, qui tout en ayant une importance fondamentale en terme de communication, nécessitaient néanmoins une modération et une modulation de leur dimension événementielle dans les modalités de communication employées, au risque d'être discréditée et de perdre sur la durée

l'avantage procuré par ces tribunes privilégiées de la communication américaine à l'égard de la politique africaine. Pour l'essentiel, la communication événementielle mise en œuvre à ces occasions passa essentiellement par le discours officiel, mis cependant en écho par les circonstances spécifiques de chacune de ses émissions, et qui établissait ainsi son importance fondamentale dans la communication de l'administration Clinton au sujet de l'Afrique. En parallèle de la gradation du caractère événementiel de chaque occasion, une gradation interne à l'utilisation du discours existait également, selon les enjeux particuliers de chaque contexte, et selon l'actant en charge du discours. Dans tous les cas, le discours était adapté et mis en valeur par une inscription contextuelle, constitutive en retour du caractère événementiel de la communication. Ce processus, qui avait une incidence à long terme sur le développement du projet, impliquait des adaptations du discours officiel aux circonstances, chacune d'entre elle devant permettre d'affirmer la permanence du discours tout en incarnant une étape supplémentaire dans l'édification de la politique africaine³⁴².

Ce n'est qu'à de rares exceptions que la politique africaine de l'administration Clinton mit en œuvre une communication plus multiforme et complexe, allant au-delà du discours pour s'étendre et s'incarner dans le contexte, les gestes, les lieux, les acteurs et une mise en scène globale qui, conjointement à une spécification événementielle du discours lui-même, donnait à voir des formes plus élaborées de communication. La dimension de contrôle, de construction et de charge symbolique de ces formes de communications ne pouvait se concevoir que dans des circonstances elles-mêmes planifiées. C'est à ce titre que l'organisation de situations événementielles put constituer un élément déterminant dans le processus de développement de la politique menée, en permettant d'établir au plus haut niveau le message de l'administration Clinton relatif à la politique africaine, tout en développant de même en ces occasions cette politique, afin d'entériner l'importance de l'événement et de nourrir d'autant sa communication et sa dimension événementielle, dans un processus auto-alimenté du développement de la politique poursuivie par ses propres termes événementiels. Ces situations permettaient ainsi un déploiement optimal de la communication, en inscrivant l'instant dans sa nature événementielle, autant qu'elle inscrivait par son déploiement le caractère événementiel de l'instant, dans un processus d'affectation mutuelle. Le fait de projeter un discours, des gestes, une mise en scène en rapport avec

³⁴² Partie suivante du présent chapitre.

l'importance du moment contribuait ainsi à en souligner l'importance, et de fait d'y participer grandement. Le processus se poursuivait ensuite par la communication répercutant ce caractère événementiel au-delà de l'événement, en lui donnant une pérennité par le biais d'une évocation et d'une diffusion de l'information constituée par l'événement, devenue alors un élément supplémentaire de communication en intégrant cette fois la communication quotidienne relative à la politique africaine.



Le développement de l'événement par la communication.

Ces occasions particulières permirent aux interventions officielles effectuées en leur sein d'être portées à un degré supérieur d'émission et de réception, notamment en leur réservant la primauté de l'annonces d'initiatives politiques, mais aussi en leur permettant de profiter de l'événement pour prendre une dimension supérieure, par un soin supérieur apporté à la forme et au contenu de la parole, et par une mise en contexte nourrissant fatalement le degré d'importance de la communication de l'ensemble. Ce processus resta dans la majeure partie des cas d'une implication assez mesurée en terme de vecteurs de communication, l'élément central et principal de diffusion de l'information restant toujours le discours, dans une mise en contexte qui, si elle avait aussi son importance, reposait sur sa nature événementielle plus que sur une mobilisation élaborée d'autres éléments. Certaines occasions événementielles purent cependant voir la mise en œuvre d'éléments à forte valeur ajoutée en matière de communication, dépassant le cadre strict des discours et du caractère événementiel de l'occasion pour leur apporter une dimension supplémentaire inscrite dans le registre du symbolique et de l'emblématique. Le président Clinton sut notamment mettre en jeu en diverses occasions des gestes et symboles, dont la fixation médiatique put conférer une charge signifiante à la communication relative à l'événement : Le fait que la première conférence officielle tenue sur l'Afrique se soit déroulée à la Maison Blanche en juin 1994, et qu'elle ait marqué les débuts effectifs de la politique africaine de l'administration Clinton alors que les événements se poursuivaient au Rwanda, fut l'un des premiers de ces signes relevables au fil du développement du projet, même si tous ne s'exprimèrent pas à la même échelle³⁴³.

D'autres jouèrent sur un registre plus discret, mais non moins parlant en terme de mise en scène et d'impact médiatique, participant de l'habileté particulière du président Clinton à faire passer un message et à diffuser son image grâce au soin apporté à la communication formelle. Lors de la première conférence tenue à la Maison Blanche à propos du SIDA, le président américain arbora ainsi à la tribune une cravate décorée de rubans rouges, symbole de la lutte contre l'épidémie. D'autres participèrent encore de l'immortalisation de l'instant, leur fixation iconographique établissant l'importance de l'événement en lui-même tout autant que sa postérité : Lorsque fut apposée la signature du président américain qui entérinait le Trade and Development Act en mai 2000, une photographie témoigna ainsi du sentiment

³⁴³ Cette conférence resta comme une des références récurrentes de la politique africaine tout au long de son processus de développement.

d'accomplissement et de soulagement exprimé par le président Clinton, le montrant les yeux fermés et les poings serrés sur le texte, tandis qu'autour de lui, des représentants de son administration et du Congrès applaudissaient la signature de cette loi fondant le cadre légal des échanges avec l'Afrique³⁴⁴.

Aucun autre événement organisé dans le cadre de la politique africaine ne mit cependant en œuvre une communication d'un niveau de densité, d'élaboration, de maîtrise, de richesse et d'interconnexion comparable à celle affirmée lors du voyage réalisé par le président Clinton en Afrique au printemps 1998. Se voulant comme un tournant dans les relations entre les Etats-Unis et l'Afrique, Le voyage présidentiel se conçut et fut conçu dans cet esprit, et constitua effectivement un événement à part dans la chronologie de la politique américaine en cours, autant que dans l'histoire des relations des Etats-Unis avec l'Afrique. L'établissement de cette spécificité passa par la communication spécifique générée pour l'occasion, qui dans la matérialisation d'une volonté politique au travers d'éléments concrets (lieux, mises en scène, acteurs, contenu discursif...) et de paramètres particuliers (marqueurs d'historicité, utilisations du registre symbolique...), devait renvoyer l'ensemble des données et des enjeux placés dans cette visite présidentielle, et lui attribuer ce caractère exceptionnel qu'elle représentait et qu'elle voulait établir.

Le voyage du président Clinton en Afrique : la communication événementielle de la politique africaine à son apogée.

Du 23 mars au 2 avril 1998, le président Clinton, accompagné d'une importante délégation, effectua un voyage officiel sur le continent africain, avec pour étapes Le Ghana, l'Ouganda, le Rwanda, L'Afrique du Sud, le Botswana et le Sénégal. Outre son importance matérielle, la nature événementielle de ce voyage tenait au fait qu'il s'agissait de la première visite officielle jamais effectuée en Afrique par un président américain en exercice. Cette dimension historique fut en outre mise en rapport avec la volonté de faire de ce moment un tournant dans les relations entre les Etats-Unis et l'Afrique. L'importance intrinsèque de l'événement pour les relations entre les deux espaces se doublait d'objectifs sous-jacents que la communication officielle eut

³⁴⁴ Rosier Hyson Charolyn, *op. cit.*, p. 57. Photographie : Joe Marquette/AP.

pour tâche de matérialiser. Ce voyage avait ainsi pour buts affichés de faire découvrir une nouvelle Afrique aux américains, de développer de nouveaux liens entre les Etats-Unis et l'Afrique, et de faire avancer certains aspects de la politique américaine³⁴⁵. S'y ajoutait un autre objectif, celui de marquer le caractère historique de ce voyage, ce qui constituait à bien des titres le but principal de celui-ci.

Ce voyage s'insérait dans un flux de contextes particuliers. Pour la politique africaine de l'administration Clinton, il s'agissait de la manifestation optimale de l'intérêt déclaré par les Etats-Unis pour l'Afrique depuis 1993, et qui s'était manifesté par un engagement supérieur engagé depuis l'année précédente. La visite du président avait en outre été précédé en 1997 par celle de son épouse et de sa fille, puis par celle du Secrétaire d'Etat, dans un mouvement manifestant de façon croissante le rapprochement américain. La visite du président marquait le sommet de cette logique, qui devait ensuite engager les relations entre les Etats-Unis et l'Afrique dans une dynamique accrue. Pour l'Afrique, le voyage du président Clinton intervenait également au moment où les promesses de développement économique et politique de l'Afrique laissaient place à une dégradation générale du climat, au travers de la multiplication de situations conflictuelles. Cette situation était préoccupante, en cela qu'elle remettait en question une part centrale de l'argumentaire américain en faveur d'un investissement en Afrique. La visite du président Clinton pouvait à ce titre constituer la relance d'une dynamique positive, au moment stratégique où le projet de la loi-cadre sur les relations commerciales entre les Etats-Unis et l'Afrique entrait dans son examen par le Congrès. Pour le président Clinton enfin, cette visite officielle en Afrique coïncidait avec une pression médiatique et politique maximale aux Etats-Unis liée à l'affaire Lewinsky, et offrait également l'occasion de passer une dizaine de jours dans un autre environnement en bénéficiant d'un relatif desserrement de l'étau des scandales. La convergence des objectifs, des données contextuelles et de la nature même de ce voyage réunit les conditions de production d'une communication événementielle sans équivalent avec le reste des événements en rapport avec la politique africaine de l'administration Clinton, passé ou à venir. Le voyage constitua lui-même un système de communication événementielle, regroupant de multiples manifestations et formes de communication destinées à accomplir les objectifs fixés, au premier rang desquels la dimension historique du voyage fut omniprésente.

³⁴⁵ Clinton W., "Videotaped Remarks by the president to the people of Africa", Maison Blanche, Washington D.C., < http://clinton4.nara.gov/Africa/video_remarks.html >

Les moyens externes de communication.

En préalable à sa tenue, le voyage initia une communication événementielle externe, dont l'objectif était d'expliquer, de mettre en valeur et de souligner l'importance que revêtait la visite du président Clinton en Afrique. Une série de pages spéciales fut ainsi mise en place sur le site Internet de la Maison Blanche, afin de présenter et de permettre de suivre au jour le jour le voyage du président Clinton. Une section était consacrée à sa présentation aux différentes classes d'âge, afin de permettre le développement d'activités pédagogiques relatives à la découverte de l'Afrique par les élèves américains simultanément à ce voyage⁴³⁷. L'administration se mobilisa également pour présenter le voyage à la presse, en croisant les objectifs d'en faire ressentir le caractère particulier et de susciter l'intérêt des journalistes. Des universitaires furent invités à tenir un briefing sur l'Afrique et ses évolutions en cours³⁴⁶³⁴⁷, avant que des représentants de premier plan de l'administration (le Conseiller à la Sécurité Nationale Samuel Berger, le Secrétaire aux Transports Rodney Slater) ne soient chargés à leur tour de l'exercice³⁴⁸.

Les éléments de description du voyage lui-même étaient un vecteur de communication manifestant son caractère particulier : un voyage officiel de dix jours, parcourant six pays, avec pour accompagnement une importante délégation de membres de l'administration et du Congrès, de représentants du monde économique et de la société américaine, avec une forte représentation afro-américaine mise en avant. Tout concourait dans ce déploiement à indiquer que ce voyage devait marquer de son empreinte la chronologie des relations américanoafricaines. Le pari de mobilisation médiatique sur ce voyage, engagé au travers de son caractère événementiel, était loin d'être évident ; le contexte de l'affaire Lewinsky semblait alors devoir être l'unique centre d'intérêt d'une majorité de journalistes, et cette caractéristique se prolongea lors des conférences de presse tenues quotidiennement en Afrique. Lors de l'une d'entre elles, l'attaché de presse de la Maison Blanche, Mike Mc Curry, essaya même de recadrer à plusieurs reprises et sans résultats les questions des journalistes sur

³⁴⁶ Initiative "Follows the president", < <http://clinton4.nara.gov/Africa/follow.html> >

³⁴⁷ < <http://clinton4.nara.gov/Africa/19980313-9390.html> >

³⁴⁸ < <http://clinton4.nara.gov/Africa/19980320-5382.html> >

l'importance de la construction du partenariat avec l'Afrique, devant un intérêt exprimé de manière majoritaire pour les ennuis judiciaires du président³⁴⁹. L'une des explications qui fut opposée dans les médias américains au voyage du président en Afrique était justement qu'il s'agissait pour lui d'un moyen d'échapper pour une dizaine de jours à la pression médiatique et politique qui s'exerçait aux Etats-Unis. Si cette donnée était loin d'être absente, elle rejoignait néanmoins dans son caractère réducteur l'expression du déficit de l'Afrique en terme d'intérêt sur la scène médiatique américaine. Néanmoins, le voyage en Afrique et l'intérêt suscité par sa nature événementielle réussit malgré tout à mobiliser une large couverture médiatique, à même de relayer ses objectifs en terme de communication, en s'intéressant effectivement au voyage du président, qui réussit ainsi à créer une actualité à propos de l'Afrique et de ses évolutions positives en cours³⁵⁰.

Au cours du voyage lui-même, la communication mobilisa des ressources particulières afin de remplir les objectifs fixés. Cette communication se basait sur l'interaction de plusieurs éléments d'importance, contenus dans les discours et les mises en scènes des apparitions du président Clinton, qui employaient des données événementielles, historiques, symboliques, emblématiques, créant une succession de séquences narratives et de communication au fil du voyage, qui contenait chacune un message et une charge d'évocation, et qui s'articulaient ensemble pour former le fil d'une trame événementielle très dense. Chaque élément était important dans ce processus, autant la parole que l'image, et la fixation iconographique des moments composants ce voyage. Ce dernier apparut à ce titre comme une construction d'un degré élevé d'élaboration et de maîtrise, une composition en matière de communication événementielle à même de remplir ses objectifs, et de fonder le caractère historique de sa tenue dans les termes de son déroulement.

Un objectif : faire découvrir une nouvelle Afrique aux américains.

Le premier des objectifs cités par le président Clinton pour exposer les ambitions de son voyage était un enjeu de perception, qui à ce titre était totalement dépendant de la réussite de la

³⁴⁹ Press Briefing by Mike McCurry, Dakar, Sénégal, 1^{er} avril 1998.

< <http://clinton4.nara.gov/Africa/19980402-28169.html> >

³⁵⁰ Le Magazine Time consacra ainsi sa une et un dossier au sujet au moment du voyage de W. Clinton.

communication qui en aurait la charge. Le souhait de faire découvrir une « nouvelle Afrique » aux Américains renvoyait à plusieurs réalités, et en premier lieu à celle de la vision générale de l'Afrique aux Etats-Unis, qui s'établissait sur des critères négatifs récurrents, à la croisée d'archétypes, de clichés et de la confirmation régulière de ces derniers au travers de la réalité africaine relayée par les médias. L'objectif était donc de montrer d'autres visages de la réalité africaine aux Américains par le biais des médias à l'occasion de ce voyage, et contribuer ainsi à concurrencer l'« ancienne Afrique » constituée de perceptions négatives par une « nouvelle Afrique » basées sur d'autres critères. La chaîne documentaire Discovery Channel accompagna d'ailleurs le président Clinton dans son voyage, en ayant parmi ses objectifs de donner un écho à cet événement en faisant découvrir l'Afrique au public américain. Une « nouvelle Afrique » renvoyait également à l'image du continent que l'administration Clinton plaçait en exergue dans son discours et de sa politique. Le voyage permettait d'en attester la réalité, en multipliant les exemples de l'évolution des sociétés africaines dans une direction positive, constructive, et ainsi d'étayer l'argumentation principale justifiant le développement d'une politique africaine par les Etats-Unis, concept qui n'avait rien d'évident pour la majeure partie des Américains, y compris au sein du Congrès. Cette nouvelle Afrique s'incarnait notamment dans l'exposition des rapports entretenus entre le président américain et certains chefs d'Etat africains, ainsi que dans les pays incarnant l'Afrique que désignait la politique américaine. Une « nouvelle Afrique » servait enfin de contre-exemple à opposer aux autres visages contemporains de l'Afrique, à un moment où le continent connaissait une dégradation générale de son évolution, avec le réveil de plusieurs situations de crise, et une nébuleuse belliqueuse qui menaçait d'entraîner de plus en plus de pays autour de la région des Grands Lacs. En allumant un contre-feu d'exemples significatifs, le voyage du président pouvait compter équilibrer une perception de l'Afrique qui risquait, par ses aspects négatifs, de décourager la prise en compte de ses indices de développement.

Afficher une image alternative et positive de l'Afrique passait par l'exposition et la combinaison d'éléments aptes à illustrer de manière significative cette dialectique. Des thématiques principales formant les critères de cette vision de l'Afrique, qui pouvaient se recouper, furent particulièrement mis en avant tout au long du voyage:

- L'aire politique, avec les chefs d'Etat africains, les lieux de pouvoir, de décision et de fonctionnement de l'exercice démocratique.
- Le domaine économique, au travers d'exemples de développement d'activités.

-Les sociétés civiles africaines, là encore avec des exemples démontrant des aspects positifs de la vie, et mettant en scènes des composantes dynamiques de la population.

-L'environnement africain, mis particulièrement en exergue lors de l'étape au Botswana. Ces thématiques étaient exposées au premier chef par les lieux et les acteurs de leur réalité, qui donnaient lors de chaque épisode du voyage à voir directement des facettes positives de l'Afrique. La mise en scène du président américain, et la plupart du temps de Hillary Clinton à ses côtés, leur donnaient une dimension communicante supplémentaire en direction du public américain.

Outre les scènes d'exposition avec les chefs d'Etats africains dans des situations protocolaires classiques et des scènes de rencontre avec les populations africaines, toute une série d'images positives fut égrenée au fil des étapes du voyage. W. Clinton visita ainsi une école, une université, un projet où les femmes pouvaient subvenir à leurs besoins grâce à un programme de financement, un autre où elles reformaient une communauté en construisant elles-mêmes leurs maisons ou encore une mission du Peace Corps oeuvrant à des projets de développement. Le président américain inaugura également un centre pour le développement du commerce américain en Afrique (le Ron Brown Center), participa à un sommet international pour la paix et à un autre pour l'environnement, s'adressa au parlement sudafricain représentant pour la première fois la population, et parcoura des paysages naturels montrant la richesse de l'Afrique sur ce point. Si le discours relevait les aspects positifs mis en oeuvre dans ces scènes, l'image et la mise en scène y avaient un rôle également important, en fixant les instantanés de cette autre Afrique que désirait mettre en avant le président Clinton.

Au-delà des aspects mis en avant par les situations rencontrées au cours du voyage, le caractère positif de l'Afrique était manifesté de manière transversale par les manifestations d'accueil enthousiastes exprimées au président américain lors de chacune de ses étapes. Le président leur répondait par la charge positive et l'emphase dont la plupart de ses interventions publiques en Afrique furent dotées, qui établissaient la verbalisation d'une conception spécifique de l'Afrique en direction du public américain, en même temps d'exprimer aux Africains le caractère exceptionnel de ce voyage :

You know, I have travelled all over the world on behalf of the people of the United States and I think I can say two things without fear of being wrong. The welcome I received in the

*Independence Square today is the largest welcome I have ever receive anywhere. And all day long this is clearly the warmest welcome I have ever received.*³⁵¹

Sans oblitérer les aspects négatifs à l'œuvre au sein du continent, cette vision positive s'inscrivait dans une perspective de développement, et donc dirigée vers le futur, par le biais des relations entre les Etats-Unis et l'Afrique. La temporalité employée par le président Clinton au sein de ses interventions marquait d'ailleurs une distinction de connotation entre le passé, le présent et le futur de l'Afrique, qui mettait en avant cette évolution positive du continent que son voyage voulait contribuer à diffuser. Or, cette évolution allait de pair dans la logique exprimée avec le développement du partenariat américain : Ainsi, si les deux éléments n'étaient pas directement liés dans l'argumentation américaine, l'évolution positive de l'Afrique se faisait de manière concomitante au développement de l'implication américaine, établissant une causalité implicite entre les deux éléments :

Passé	Présent	Futur
Connotation négative	Connotation positive nuancée	Connotation positive
Esclavage Colonialisme Guerre Froide Erreurs américaines Dictatures africaines Apartheid Désastres naturels et sanitaires	Eléments mis en avant par le voyage du président Clinton Evolution positive de l'Afrique malgré de graves problèmes	Continuation du développement de l'Afrique, intégration au système-Monde

Absence américaine

Visite du président Clinton

Partenariat avec

³⁵¹ Clinton W., "Remarks at Technoserve Peace Corps Project Site", Accra, Ghana, 23 mars 1998,

< <http://clinton4.nara.gov/Africa/19980324-3215.html> >.

**Connotations générales de la temporalité dans les interventions du président Clinton lors de son voyage en Afrique
(23 mars-02avril 1998)**

Cette rhétorique permettait en même temps de stigmatiser les influences externes passées (colonialisme, Guerre Froide) en tant que causes des difficultés contemporaines de l'Afrique, auxquelles s'opposait l'influence positive de l'inscription américaine dans le présent de l'Afrique. Cet impact néfaste passé de puissances étrangères, qui stigmatisaient à la fois l'influence soviétique et l'Europe des puissances coloniales, tout en reconnaissant cependant de même les erreurs américaines passées, étaient de plus mis en exergue par l'évocation positive d'un passé plus ancien, celui de l'Afrique originelle, « berceau » de l'humanité d'avant les ingérences extérieures, dont il fut fait plusieurs fois référence à l'occasion de ce voyage³⁵². L'évolution négative de l'Afrique était ainsi établie comme étant la conséquence directe du passage de ces influences externes, pour un continent qui aurait connu avant elles un temps connoté de manière positive dans l'argumentaire de W. Clinton, argument qui pour être explicite dans cette logique, n'en sacrifiait pas moins à l'un des principaux clichés occidentaux concernant l'Afrique, celui du « paradis perdu ». Afin que le développement des relations américano-africaines proposé n'apparaisse en revanche pas comme le conditionnement de l'Afrique par l'implication américaine, établissant en cela une notion de dépendance et donc un nouveau jeu de puissance exercé sur le continent, les interventions du président, en plus de l'insistance sur la notion de « partenariat » induisant une notion d'égalité, utilisa également avec emphase la notion d'interdépendance, en affirmant la nécessité pour les Etats-Unis et pour le monde du développement de l'Afrique :

³⁵² "(...) Africa, the cradle of human civilization.", Clinton W., "Videotaped Remarks by the president to the people of Africa", Maison Blanche, Washington D.C., < http://clinton4.nara.gov/Africa/video_remarks.html > "(...) Africa, the cradle of humanity", Clinton W., "Remarks by the President to the People of the Ghana", Maison Blanche, Washington D.C., < <http://clinton4.nara.gov/Africa/19980324-3069.html> >

*As Africa grows strong, America grows stronger. (...) Yes, Africa needs the world, but more than ever it is equally true that the world needs Africa.*³⁵³

Ce partenariat, le voyage du président Clinton en Afrique devait en fournir un point d'impulsion décisif. Outre son aspect événementiel d'ensemble, et leurs conséquences en terme de rapprochement, la politique africaine devait également progresser sensiblement au cours de ces dix jours, grâce à la réaffirmation de la politique des Etats-Unis, et à l'annonce en série de mesures destinées à lui donner forme.

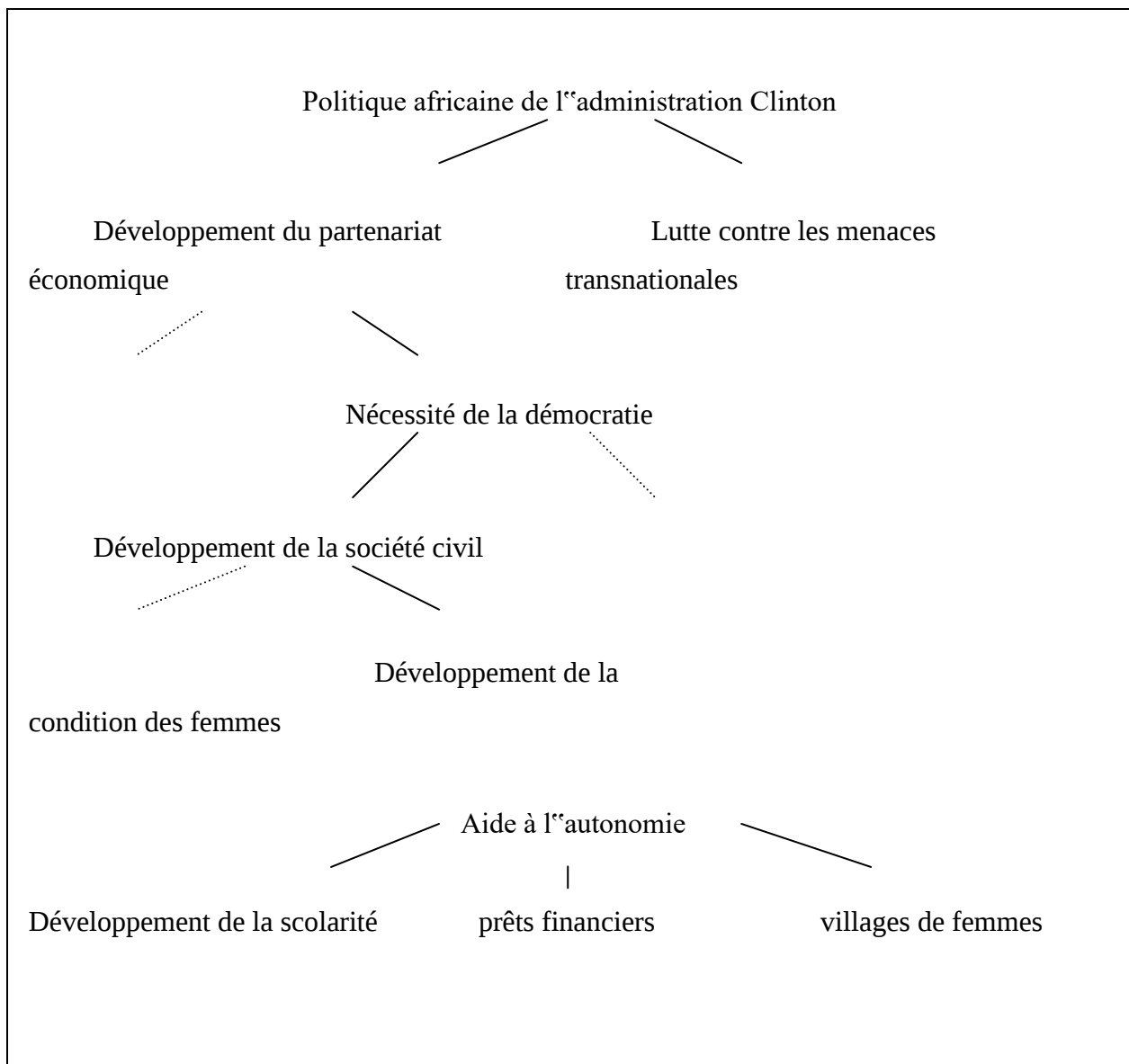
Développer les objectifs et la politique poursuivis en Afrique.

Le cadre de communication événementiel de ce voyage était l'opportunité pour l'administration Clinton d'entériner comme d'illustrer sa volonté et sa politique envers l'Afrique en leur faisant profiter d'une tribune particulière. A ce titre, l'affirmation des orientations politiques et l'annonce de mesures concrètes leur donnant corps constituaient les deux axes principaux de la communication relevant précisément de l'action américaine en Afrique. En parallèle des grands thèmes habituels de la politique africaine, le voyage du président Clinton posa la particularité par rapport aux interventions officielles classiques, d'exposer des thèmes plus précis concernant des questions spécifiques posés aux populations et aux pays africains, et renvoyant aux termes de la politique africaine telle qu'elle avait été formulée. La politique des Etats-Unis sortait ainsi de ses grands thèmes théoriques pour s'incarner dans des cas concrets et précis. L'action américaine y gagnait ainsi en densité, en visibilité autant qu'en crédibilité. Elle prenait une réalité formelle et de l'importance, en établissant un lien entre les grandes orientations théoriques et leurs applications les plus pratiques.

Le voyage du président Clinton fut également l'occasion d'illustrer la distinction existant entre un projet théorique général et la réalité de ses mises en application. Les prises de position et mesures en faveur de la condition des femmes en Afrique furent ainsi particulièrement mises

³⁵³ Clinton W., "Adress by the president to the parliament of South Africa, Cape Town", Afrique du Sud, 26 mars 1998.
< <http://clinton4.nara.gov/Africa/19980327-7911.html> >

en avant lors du voyage, avec l'implication notable de Hillary Clinton, en faisant un terme récurrent et majeur de l'action américaine, quant cette question n'était que l'un des thèmes constitutifs d'un objectif sous-jacent dans l'exposition habituellement faite de la politique des Etats-Unis. La mise en avant de certaines questions précises avait ainsi de la réalité des thèmes avancés depuis plusieurs années, et permettait d'articuler les différents niveaux de la politique américaine en un ensemble plus cohérent et réel. Les mesures en faveur de la condition des femmes exposées en Afrique s'intégraient ainsi au projet global de la politique américaine :



Insertion du thème de la condition des femmes dans la politique américaine en Afrique.

La réalité du voyage nécessitait en effet que le discours puisse s'incarner sur des mises en œuvre concrètes, exprimant en cela par leurs spécificités des aspects inédits mais aussi démonstratifs et emblématiques des applications de la politique américaine. La distinction du contenu programmatique exposé durant ce voyage tenait dans la mise en avant de thèmes qui ne figuraient pas obligatoirement au rang des priorités de la politique américaine en Afrique, telle qu'elle était affichée habituellement, en dehors de mentions isolées. La condition des femmes

faisait partie de ceux-là, élément secondaire du discours usuel qui se retrouva mis en exergue lors du voyage du couple présidentiel américain. L'éducation, la formation ou l'environnement furent également les grands bénéficiaires en terme d'exposition et d'affirmation des spécificités d'exposition de ce voyage. Ces thèmes permettaient de matérialiser une réalité de l'Afrique et de la politique américaine qui n'était pas contradictoire avec l'exposition habituelle de la politique africaine car s'y insérant logiquement, mais qui n'était pas non plus la version habituellement perceptible au travers du discours américain. De fait, elle enrichissait les capacités de communication à la disposition de l'administration Clinton, allant au-delà du message habituel tout en lui donnant une consistance et une signification supplémentaire.

L'exposition des termes de la politique américaine s'adressait à plusieurs publics : Aux Américains, aux membres du Congrès, aux Africains, mais aussi aux autres puissances ayant des intérêts en Afrique. La démarche du président montrait aux deux premiers que la politique africaine s'appuyait sur un projet qui, s'il développait des aspects d'assistance et d'aide, le faisait en parallèle et en connexion avec une politique pragmatique censée répondre aux intérêts américains, cet aspect n'étant pas oblitéré lors du voyage, mais simplement connecté plus précisément à la réalité du développement en Afrique. Les aspects de l'aide américaine répondaient en outre aux efforts de développements mis en avant lors du voyage, dans l'exposition d'applications concrètes aux coûts raisonnables, que la mise en rapport avec les tragédies passées subies par les Africains et rappelées par le discours américain rendaient en outre difficilement critiquables. Aux deux autres, elle affirmait dans ses ramifications et ses différentes échelles la réalité d'une politique africaine qui, doublée des promesses de développement des relations entre les Etats-Unis et l'Afrique dans le futur, attestait du positionnement solide et ambitieux que désirait implanter l'administration Clinton envers le continent. L'implication du président Clinton dans deux événements intéressant le futur de l'Afrique, un sommet sur la paix et la prospérité à Entebbe (Ouganda), et une table ronde sur l'environnement à Gaborone (Botswana) matérialisait ainsi la participation américaine dans l'évolution de l'Afrique. En apparaissant en outre comme le seul chef d'Etat extérieur au continent à avoir prit part à ces sommets, le président Clinton adressait une image marquante et un message fort, tant au Africains qu'aux Européens, pour leur signifier la présence nouvelle des Etats-Unis en Afrique.

Le projet de l'administration Clinton en Afrique se donna surtout les moyens de sa crédibilité et de ses intentions, en se servant de ce voyage et de son exposition médiatique pour annoncer une salve de mesures, d'aides et de projets faisant la liaison entre les éléments théoriques du discours et les situations concrètes rencontrées au long du voyage. Ces mesures s'égrainaient sur différents niveaux, à différentes échelles, suivant en cela les paliers d'expression de la politique américaine : Les annonces allèrent donc du financement d'un projet particulier tel le Victoria Mxenge Housing Project, destiné à permettre aux femmes de bâtir elles-mêmes leur maison à Cape Town, au lancement d'une initiative potentiellement applicable à l'échelle du continent et à l'ensemble des partenaires des Etats-Unis, tel le plan Safe Skies for Africa, destiné à améliorer la sécurité et la mise aux normes internationales des aéroports en Afrique et annoncé au Sénégal. Entre ces deux échelles de l'action américaine furent mises en œuvre des structures à l'échelle nationale-régionale tel que le Ron Brown Center en Afrique du Sud, et dédié au développement du commerce américain en Afrique.

La communication officielle s'est donc attachée à afficher la concrétisation de la volonté et de la politique du président Clinton en Afrique, en développant sur de multiples niveaux de lectures et d'application une intention politique, et en projetant sur un plan concret aux multiples visages une présentation politique qui si elle était logique et structurée, en était cependant restée jusque là à un niveau largement théorique. Cependant, la communication américaine produite lors de ce voyage ne s'inscrivait pas uniquement dans la perspective de développement de la seule politique africaine en cours, mais aussi dans un effort pour faire de cette longue visite officielle un événement de nature historique, apte à marquer de manière durable un tournant dans la chronologie des relations entre les Etats-Unis et l'Afrique.

Afficher la dimension historique de l'événement : La narration et les dimensions symboliques du voyage.

La visite du président Clinton était en elle-même historique, dans le sens où elle était la première en Afrique d'un président américain en exercice dans le cadre d'une visite officielle : R. Nixon était venu en visite officielle, mais en tant que vice-président de Eisenhower ; J. Carter également, cependant après son mandat. Enfin G. Bush avait rendu visite aux troupes en Somalie au lendemain de sa défaite électorale, dans ce qui ne constituait pas une visite officielle

sur le sol africain. Ce voyage impliquait donc par le précédent qu'il formulait un changement de considération radical des Etats-Unis pour l'Afrique, qui faisait entrer tardivement cette relation dans sa modernité. Le voyage en Afrique constituait une évolution dans l'attitude américaine et les relations entre les deux espaces. Cependant, la volonté affichée par le président Clinton ne fut pas simplement d'accomplir une étape inédite, mais bien de faire cette occasion un point d'inflexion dans l'histoire des relations avec l'Afrique, et même une date dans l'histoire américaine, par certaines de ses dimensions. Pour cela, le voyage en Afrique fut conçu comme un instant déterminant dans le flux temporel, opérant à partir de ce moment un retour sur le passé et un effort de prospective sur le futur. Le voyage était donc un événement historique intrinsèque et factuel, mais également un événement historique dans son inscription temporelle, de par l'examen du passé et la vision de l'avenir qu'il permit d'effectuer, et qui faisaient de ce voyage un tournant dans la position américaine quant à sa propre évaluation du rôle joué et à jouer en Afrique.

Ces deux aspects firent l'objet d'une démarche volontaire de marquage historique du moment, afin d'en établir et d'en renforcer l'importance. Une grande part du caractère historique du voyage fut en effet due à un effort d'incarnation et de fixation des éléments qui pouvaient en établir l'effectivité. A ce titre, la visite officielle du président américain en Afrique fut élaborée dans ses étapes principales comme une suite de tableaux marquant la solennité de l'instant, dans sa capacité à renvoyer à une dimension historique, passé, présente ou même future, mise en perspective par le commentaire et le regard porté sur lui à l'instant de sa réalisation. La dimension historique ne se basait cependant pas que sur des faits, mais aussi et peut-être surtout sur les symboles qui étaient mis en œuvre pour faire ressortir l'inscription particulière dans le temps de ce voyage, de l'examen du passé au marquage du présent, jusqu'à l'engagement dans l'avenir du continent par la fondation d'un destin commun. Afin de donner forme à cette volonté, une narration spécifique fut mise en œuvre, faisant coïncider l'Histoire avec l'histoire de ce voyage, le président Clinton revisitant le passé, écrivant le futur et marquant la page du présent de son empreinte grâce à une approche structurant sa visite comme un récit, chaque étape étant l'un des chapitres soulignant toute la spécificité de ce voyage.

Le voyage du président Clinton débuta au Ghana, qui fut le premier pays africain à accéder à l'indépendance à la fin des années 1950, et qui avait développé des liens particuliers avec les

Etats-Unis, par l'entremise des liens entre son président-fondateur Nkrumah et la communauté Afro-Américaine. Le voyage qui marquait une nouvelle ère de relations entre les Etats-Unis et l'Afrique commençait donc là où tout avait commencé pour l'Afrique indépendante, effectuant un parallèle entre les deux époques, le tournant des décennies 1950-1960 et les années 1990, deux départs de l'Afrique modernes qui s'opéraient avec le soutien américain et une distanciation d'avec les autres puissances extra-africaines. Entérinant cette thématique, le président Clinton et son homologue ghanéen le président Rawlings, accomplirent la première apparition officielle de ce voyage dans le lieu hautement symbolique de l'Independance Square, à Accra. Les deux hommes incarnaient une volonté de changement qui dressait là encore un parallèle avec leurs prédécesseurs, les présidents Kennedy et Nkrumah, plusieurs fois évoqués lors de cette première étape au Ghana. Une visite à une unité du Peace Corps vint par ailleurs illustrer le souvenir de la politique affirmée du président Kennedy en direction des pays africains. Cette première étape qui était un pont entre deux époques pleines de promesses, fut également l'occasion de rappeler les liens entre le père fondateur du Ghana indépendant avec deux incarnations de la conscience Afro-Américaine moderne, W.E.B. Du Bois et Martin Luther King. Ce lien affirmait la connexion particulière existant entre les Etats-Unis et de l'Afrique par le biais de la communauté afro-américaine, et constituait un signe fort du président Clinton en direction de cette dernière. Afin de marquer l'importance de cette première étape en Afrique, le président américain prononça un discours fondateur devant la foule ghanéenne, projetant l'importance du moment cette fois dans le futur, dans ce qu'il pouvait permettre d'initier et d'espérer pour les Africains et Américains situés dans l'avenir :

*My dream for this trip is that together we might do the things so that 100 years from now your grandchildren and mine will look back and say this was the beginning of a new African renaissance*³⁵⁴.

Toute l'ambition d'inscription dans le temps et des références spécifiques de la part du président Clinton fut établie dans cette phrase : Si la « renaissance africaine » était la reprise de la formulation popularisée par le vice-président sud-africain Thabo Mbeki⁴⁴⁶, la notion de « nouvelle » renvoyait quant à elle au temps de l'indépendance, mis en exergue lors de cette première étape. La projection dans le futur par l'extrapolation du point de vue commun des

³⁵⁴ Clinton W., "Remarks by the President to the People of the Ghana", Accra, Ghana, < <http://clinton4.nara.gov/Africa/19980324-3069.html> > ⁴⁴⁶ Chapitre 10.

descendants américains et africains sur cet instant établissait quant à elle autant un souhait que la responsabilité de faire de cette vision une réalité, les générations futur regardant en quelque sorte les hommes du présent mettre en place leur existence. Elle établissait également que ce partenariat était un événement aussi important pour le futur que l'ère des indépendances en Afrique l'était pour le présent. Enfin, les références au « rêve » et aux « enfants réunis dans le futur » (références qui devenaient revenir dans des discours suivants) renvoyaient de manière explicite au « rêve » du discours mythique de Martin Luther King I have a dream, dans un parallèle entre la lutte pour les droits civiques en Amérique dans les années 1960, et celle pour le développement de l'Afrique dans les années 1990, soit là encore l'expression d'une intention très forte dans sa signification. La première étape du voyage établissait donc un parallèle ambitieux entre le passé et le présent en terme de promesses et d'espoir, et un lien entre présent et futur dans les mêmes termes. Tout commençait là où tout avait déjà commencé précédemment, que la perspective soit tirée du futur vers le présent ou du présent vers le passé, celui de l'indépendance comme d'ailleurs celui des origines, avec l'évocation de l'Afrique « Berceau de l'humanité », et celles des périodes de colonisation et d'influence européenne, stigmatisées brièvement pour leur exploitation de l'Afrique, avant d'évoquer plus longuement et positivement cette fois le rôle des Etats-Unis.

La deuxième étape amena la délégation américaine en Ouganda où la dialectique centrale fut cette fois la possibilité de construction des bases du futur sur le souvenir et le dépassement d'un vécu tragique spécifique, mais qui renvoyait cependant également dans le discours américain à toutes les situations négatives qu'avait connues le continent en de multiples endroits au fil des décennies. C'est en Ouganda que furent ainsi mis en avant une école primaire, une université, des initiatives d'émancipation des femmes, l'action des membres de la société civile ougandaise pour bâtir le futur, malgré les tragédies présentes inhérentes à la permanence des exactions du mouvement LRA dans le nord du pays, et un passé marqué par la dictature d'Idi Amin Dada, deux problématiques évoquées en parallèle direct de ces efforts, comme pour affirmer l'exemple d'une Afrique capable de sortir des pires épreuves pour construire un futur différent. Durant cette étape, enfants, étudiants et femmes furent particulièrement mis à l'honneur dans les visites, les interventions et les mesures annoncées, comme les figures d'espoirs issues de la société civile, et en tant que véritables acteurs du développement. Cette étape fut à ce titre l'occasion de symboles forts mettant en scène le président américain avec la jeunesse africaine au travers de la jeunesse ougandaise. W.

Clinton s'adressa ainsi aux élèves de l'école de Kisowera dans leur salle de classe (prenant pour cela la place du professeur), marcha accompagné d'enfants puis d'étudiants, et se vit présenter un nouveau-né, appelé Bill Clinton en son honneur. Sur un plan symbolique, ces images étaient très fortes : Successivement, le président américain rencontrait en effet le futur de l'Afrique, marchait à ses côtés, puis finissait même par l'incarner, au travers d'un enfant né au moment de sa visite et portant son nom, en même temps que les espoirs affirmés d'un futur positif sous les auspices du partenariat américain. En Ouganda encore, le parallèle entre l'histoire américaine et celle du pays africain visité fut affirmé, cette fois par Hillary Clinton, au sujet du développement de la condition féminine et des droits de l'Homme, à travers l'évocation de l'œuvre de Eleanor Roosevelt en la matière, et l'affirmation que ces sujets devaient faire l'objet d'une surveillance et d'un effort constant, au risque d'être balayés par la barbarie, s'appuyant pour cela sur une parabole radicale illustrant la montée du nazisme sur les bases de l'indifférence³⁵⁵.

La gravité des événements évoqués lors de la visite en Ouganda trouva un écho particulier, lorsqu'elle fut interrompue quelques heures pour y intercaler la troisième étape du voyage en Afrique, une visite au Rwanda destinée à rendre hommage aux victimes du génocide et à évoquer cette tragédie, mais aussi à reconnaître officiellement et en la personne même du président la responsabilité partagée des Etats-Unis dans l'ampleur que prit cette tragédie. Si la visite au Rwanda du président américain était notable, sa brièveté l'était tout autant, avec une étape se limitant à l'aéroport de Kigali, comme si le Rwanda devait faire l'objet d'une nécessaire visite, mais que le voyage du président ne voulait en revanche pas s'attarder sur ce que représentait le passé récent de ce pays, dans sa confrontation avec la politique américaine en Afrique et le message positif de cette tournée. Après avoir laissé la parole aux survivants des massacres, le président Clinton reconnu la part de responsabilité américaine dans cette récente tragédie, en ne l'endossant cependant qu'au nom de la communauté internationale, et en stigmatisant une fois de plus au passage les effets de la colonisation sur les drames présents de l'Afrique.

Cette brève visite pouvait apparaître comme un devoir nécessaire pour le président Clinton, un moment partagé entre le recueillement et la repentance, qui se voulut ouvert sur l'avenir et la

³⁵⁵ Clinton Hillary, "Remarks by the First Lady at Makerere University", Kampala, Ouganda,

reconstruction du Rwanda afin de relier le pays à la vision américaine de l'Afrique, malgré le récent génocide et sa gestion par l'administration Clinton. La visite de Kigali ne faisait finalement que prolonger la thématique mise en œuvre au cours de l'étape ougandaise d'un futur développé par le dépassement des drames du passé, le message atteignant une intensité supérieure, inhérente à la fois aux événements et à leur caractère récent. Son déroulement sur le tarmac d'un aéroport, avec l'Air Force One prêt à repartir vers d'autres cieux, pouvait cependant laisser derrière cette étape un goût d'inachevé, et témoigner du rapport encore malaisé de l'administration Clinton avec cet épisode. Au retour du Rwanda, le président Clinton retourna cependant en Ouganda afin de participer au sommet pour la paix d'Entebbe. A la suite de la reconnaissance des erreurs passées, les Etats-Unis se mettaient ainsi sans plus tarder au travail afin d'éviter que ce type d'événement ne se reproduise dans le futur. Le sommet d'Entebbe déboucha sur un accord portant sur la promotion de la démocratie et des droits de l'homme, la prévention du génocide et le développement économique dans la région des Grands Lacs.

Après l'Ouganda et le Rwanda et les tragédies auxquelles les populations faisaient face en agissant pour bâtir un futur meilleur, la caravane américaine se rendit en Afrique du Sud, peut-être l'étape la plus importante de son voyage, et en tout cas la plus longue, afin d'exposer le futur de l'Afrique déjà en marche tel que l'envisageait Washington. A nouveau, la visite consista en un retour sur les traces tragiques du passé et l'évocation d'un présent positif préparant le futur. Le premier jour fut consacré à une visite au parlement sud-africain, symbole de l'ouverture de l'histoire post-apartheid du pays. Le lendemain consista en un retour sur le passé, avec la visite de l'île de Robben où avait été emprisonné Nelson Mandela pendant vingt-sept ans. Le président Clinton fut à cette occasion pris en photo aux côtés de Nelson Mandela, derrière les barreaux de la fenêtre de son ancienne cellule⁴⁴⁸. A la sortie du bâtiment délabré, symbole emblématique d'un futur sombre mais révolu, des enfants, incarnant cette fois l'avenir de l'Afrique du Sud attendaient les deux hommes pour interpréter des chants. Au présent positif de l'Afrique du Sud fut relié l'évocation du souvenir des américains, et plus particulièrement de la communauté afro-américaine et de ses représentants, qui avaient luttés sans relâche contre l'apartheid aux Etats-Unis, cette évocation établissant un lien entre l'implication américaine et l'évolution positive que connut la situation. Un parallèle fut également tracé par le président Clinton entre l'histoire des Etats-

< <http://clinton4.nara.gov/Africa/19980326-27491.html> >.

Unis et celle de l'Afrique du Sud dans le combat pour l'égalité, avant que l'évocation de l'aide américaine depuis la fin de l'apartheid n'achève d'illustrer les liens et la communauté de destin qui pouvait s'établir entre les deux pays⁴⁴⁹. L'Afrique du Sud fut également l'occasion pour W. Clinton d'accomplir des gestes là encore hautement symboliques, cette fois dans la signification de l'implication américaine dans l'édification du futur de l'Afrique, avec la pose de parpaings d'une maison en construction ou la plantation d'un arbre à Soweto.

L'ouverture du Ron Brown Center, dédié au développement du commerce américain en Afrique, vint matérialiser au-delà des symboles la réalité de ce rôle, qui au travers du nom de Ronald Brown, entérinait le travail d'un homme en faveur du développement des relations entre les Etats-Unis et l'Afrique, et mettait en avant, au travers de son souvenir et de l'hommage qui lui était rendu, la place et l'implication centrale des Afro-Américains et de l'Administration Clinton dans ce processus.

Le Botswana qui fut l'étape suivante figura comme une parenthèse dans le voyage du président Clinton, l'occasion privilégiée et exclusive de mettre en avant l'Afrique naturelle, fixée dans l'imaginaire américain comme un archétype positif, un idéal allant du jardin d'Eden à la possibilité d'échapper au monde occidental. L'Afrique des safaris, d'une nature vierge préservée, l'Afrique des réserves qui fut le principal sujet de la visite au Botswana, dont le seul événement fut une table ronde au sujet de l'environnement justement, et qui fut l'occasion d'une pause dans le voyage, une raréfaction des mots au bénéfice de l'exposition des images de la nature africaine, et pour le président Clinton une pause dans la tourmente médiatique, au travers de l'évocation d'une Afrique originelle, incarnant cette vision idéalisée et fixée de l'Afrique que la culture américaine avait su s'appropriier au cours du vingtième siècle.

Le voyage se termina au Sénégal, revenant vers l'Ouest où il avait commencé avec le Ghana, après avoir parcouru le continent au travers d'étapes emblématiques des différents visages de l'Afrique et de l'action américaine que voulait montrer l'administration Clinton. Commencé par une évocation de l'époque des indépendances, moment essentiel dans l'histoire de l'Afrique et de ses relations avec les Etats-Unis, ce voyage se devait également de se terminer par une évocation emblématique pour clore cette première visite d'un président américain en

⁴⁴⁸ Rosier Hyson Sharolyn, *op. cit.*, p. 21.

⁴⁴⁹ Clinton W., "Adress to the Parliament of South Africa", Le Cap, Afrique du Sud,

< <http://clinton4.nara.gov/Africa/19980327-7911.html> >

Afrique en respectant l'esprit de sa mise en scène. Le Sénégal permettait l'application de cette perspective, et offrait l'opportunité en tant que pays-phare de l'Afrique francophone, de compléter le panoramique engagé en Afrique autour de l'évocation du passé et de la construction de l'avenir au travers du partenariat américain, deux temps dont le voyage du président Clinton figurait en quelque sorte la transition au moment présent.

La visite du président Clinton au Sénégal s'attacha à exposer la politique de coopération engagée par les Etats-Unis en Afrique et son intention de faire progresser son influence dans les pays francophones, ce qui fut fait au travers d'une visite illustrant la mise en application de l'initiative ACRI, destinée à former, à encadrer et à équiper des forces africaines de maintien de la paix. Cette visite avait au Sénégal un double sens évident ; elle illustrait l'implication américaine au travers d'une initiative emblématique de son gain d'influence dans la région, et par-là même, elle adressait également un message aux acteurs externes jusque là habituels en Afrique, à savoir les pays européens, la France étant en l'occurrence le récipiendaire principal du message américain : Les Etats-Unis comptaient désormais faire progresser leur influence en Afrique, y compris dans les pays francophones. L'association entre l'implantation de l'ACRI et la défiance adressée par l'administration Clinton à l'influence européenne et particulièrement française, pouvait alors apparaître comme une confirmation ; déjà en octobre 1996, la visite du Secrétaire d'Etat Warren Christopher destinée à présenter le dispositif de l'ACRI l'avait été dans un pays francophone (le Mali), et avait servi à affirmer la fin de l'influence européenne exclusive en Afrique, tandis qu'en arrière plan se jouait l'opposition américano-française à l'ONU au sujet du choix du prochain Secrétaire Général. Les Etats-Unis avaient remporté cette bataille en imposant un candidat africain anglophone (Kofi Annan) au francophone Boutros-Ghali, réussissant à la fois à imposer leur influence et à y rallier l'Afrique sub-saharienne. La politique africaine des Etats-Unis avait depuis progressée, et le tournant constitué par le voyage du président Clinton se devait d'en confirmer les tendances et les ambitions, ce que la visite au Sénégal exprimait sur ce point.

Si le rapprochement avec l'Afrique francophone était un des objectifs de la visite au Sénégal, le choix de ce pays pour achever précisément le voyage du président américain en Afrique fut cependant induit par sa mise en scène générale, pour ce qui devait en être la dernière étape, la dernière image, à savoir la visite de l'île de Gorée, d'où partaient les esclaves africains en

direction de l'Amérique. Ce symbole et l'évocation de la question de l'esclavage étaient le pendant de la première visite effectuée au Ghana, qui avait permis de célébrer l'ère des indépendances et du premier rapprochement américain. Cette fois, il s'agissait de revenir sur un passé douloureux liant l'histoire du continent africain à celle des Etats-Unis, de revenir là où tout avait commencé pour les relations américano-africains, et en reconnaissant la tragédie de l'esclavage, de pouvoir bâtir un avenir commun sur des bases apaisées. Comme le président était arrivé en Afrique au moyen de l'évocation d'un moment clé de l'histoire du continent, il la quittait dans une même configuration, avec l'intention cependant de faire de ce souvenir, cette fois négatif, non plus une charge au passif des relations avec l'Afrique, mais un héritage commun reconnu, et ainsi pouvoir repartir vers les Etats-Unis sur une base nouvelle. Avant d'entreprendre ce voyage de retour, le président américain empruntait le chemin des esclaves africains, ce qui permettait d'incarner l'empathie du président vis-à-vis de cette question. Cette étape fut en tout point le point de d'orgue de la visite du président américain sur le sol africain, l'étape à la fois la plus symbolique, la plus forte et la plus significative d'une volonté de reconnaître les erreurs du passé pour pouvoir se tourner sereinement et avec confiance vers l'avenir. Un autre symbole fut à ce titre mis en œuvre en cette occasion, qui utilisait l'image de ce chemin entre l'Afrique et les Etats-Unis, cette fois dans l'autre sens, en mettant à l'honneur l'importante délégation d'Afro-américains qui accompagnait le président, en les présentant comme les descendants des esclaves africains, qui revenaient désormais sur le continent de leurs ancêtres en tant que leaders des Etats-Unis.

Par cette argumentation, l'étape de l'île de Gorée permettait de faire transiter le souvenir tragique de l'esclavage liant de manière initiale les deux espaces, vers leurs conséquences au présent, à savoir l'existence des afro-américains et leur ascension au sein de la société américaine, qui devenaient ainsi pour les Etats-Unis un atout et un lien spécifique les reliant au continent africain, la politique du président Clinton en faveur des Afro-américains finissant d'en faire un argument en faveur du développement de sa politique africaine.

Dans la mise en scène de la solennité de l'instant comme au travers de son positionnement vis-à-vis des événements passés, le voyage du président Clinton mit en œuvre la faculté américaine de percevoir dans son action l'histoire en train de se faire, et donc d'en favoriser l'aspect historique, autant qu'il mobilisa cette autre faculté qui était de vouloir faire l'histoire.

L'histoire des Etats-Unis s'est en effet élaborée par la fixation consciente des instants marquant au présent une étape dans le flux de sa progression, la nation américaine établissant les éléments

de son histoire au moment même où les événements se déroulaient, ce qui contribua à fixer, et même à favoriser l'historicité du moment, et qui devint une spécificité culturelle. Ce processus renvoyait par ailleurs à un ensemble de notions constitutives de la culture et de la civilisation américaine, de celles des pionniers et de la Frontière à celle « destinée manifeste » des Etats-Unis, qui trouvaient sans cesse à se réinventer, de manière consciente ou non, dans cette capacité à fixer l'importance de l'instant présent et de la responsabilité qui conditionnait à ce titre son appréhension. Cette inscription dans le temps était le conditionnement le plus large d'un mouvement qui avait conduit la chronologie de l'action de l'administration Clinton vers ce point, avant qu'il ne serve d'impulsion pour la suite de sa politique de rapprochement avec l'Afrique, en entérinant ce voyage comme une référence majeure. Cette démarche allait de paire avec la volonté de pérenniser l'effort accompli jusque là pour effectuer un rapprochement entre les Etats-Unis et l'Afrique par une forme d'apogée. Le voyage du président avait été l'indéniable point de contact de cette démarche, et avait mobilisé une capacité de communication à la mesure de ce qu'il devait représenter. De fait, il y aurait forcément un avant et un après la visite du président Clinton concernant l'histoire des relations entre les Etats-Unis et l'Afrique, qui constituait une référence incontournable, un point de focalisation dans le temps, quelle que fut l'évolution de ses successeurs et des événements historiques : Soit les deux espaces continueraient à se rapprocher, et le voyage du président resterait comme l'étape initiale de ce mouvement. Soit le processus s'interromprait, et cette visite officielle apparaîtrait comme la promesse d'une évolution avortée, mais les Etats-Unis ne pourraient plus être dans la position d'une puissance ignorant un continent dont ils auraient été coupés. De même, les déclarations faites par le président Clinton, dans la reconnaissance de la responsabilité américaine dans l'esclavage des Africains ou dans celle –certes atténuée– du génocide au Rwanda, comme dans la mise en cause du rôle des puissances coloniales dans les problèmes de l'Afrique, constituaient des prises de positions officielles qui engageaient la responsabilité des Etats-Unis au travers sa voix, et qui à ce titre resteraient comme des références établies à ce moment, fussent-elles par la suite contredites.

Pour le temps présent de l'action américaine, ce voyage avait permis de fixer une série d'instantanées pouvant illustrer à la fois l'Afrique que désirait montrer l'administration Clinton et le type de rapport qu'elle entendait développer avec le continent, une iconographie parfaitement maîtrisée qui fixait à la fois dans le présent et pour la postérité les étapes mises en scène d'un voyage historique. Ce dernier établissait au travers de son importance affichée une

ligne d'exigence qui conditionnait désormais l'obligation d'accomplir une forme d'achèvement de la politique africaine avant la fin de l'exercice du président Clinton, et même de fonder les bases de sa pérennisation au-delà de l'échéance présidentielle de 2000. Plus prosaïquement enfin, la fixation du voyage en Afrique dans des perspectives temporelles détachées de ce qui faisait le quotidien du temps présent, fut un moyen pour le président de s'extraire, pendant les dix jours qu'il dura, d'un climat difficile, au paroxysme de la phase active de l'affaire Lewinsky. Peut-être l'étape du Botswana fut-elle celle qui révéla le mieux cette part des motivations du président américain, consistant à s'extraire un temps de sa surexposition au temps présent. Dans un voyage où la communication et l'exposition étaient à un degré de sollicitation élevée de manière à fixer les données historique et iconique de l'événement, le président s'accorda en effet une pause le 30 mars, avec une journée consacrée à la visite du parc national de Chobe. En forme de clin d'œil à la situation, semble-t-il, le site Internet de la Maison Blanche publia pour illustrer cette parenthèse la photographie d'un éléphant bouchant le chemin du convoi présidentiel...³⁵⁶ De manière plus essentielle, de par son caractère a-historique la distinguant des autres, cette étape était significative d'une volonté de s'extraire du temps ; elle était malgré tout très symbolique et référentielle, en sacrifiant à cette vision de l'Afrique qui, de Théodore Roosevelt à Ernest Hemingway, de la littérature au cinéma, avait fixé dans la culture américaine du vingtième siècle un havre de paix et hors du temps dans la nature préservée de l'Afrique.

La communication officielle de l'administration Clinton impliquée sur la question de sa politique africaine et des rapports avec le continent sut se déployer sous ses différentes formes, afin de répondre aux besoins d'une politique et d'un investissement inédit, tant dans le rapprochement américain, que du fait des mutations de l'aire de l'information au cours des années 1990, sous l'impulsion conjuguée des évolutions technologiques et de celles de la demande publique, indexée par les évolutions du contexte politique. L'argumentaire américain avait bâti le développement de son approche sur le postulat de l'évolution positive de l'Afrique, tant en terme de développement économique, de démocratisation que de pacification. Ces

³⁵⁶ < <http://clinton4.nara.gov/media/jpg/elephant.jpg> >

éléments étaient destinés à convaincre du bien fondé d'une politique concernant un espace qui renvoyait plus généralement une image contraire, et la communication américaine s'employa à mettre en avant ces aspects soutenant sa logique, cette stratégie devant cependant s'accommoder d'une exigence de transparence inscrite tant dans les principes de gouvernance de l'administration Clinton que dans les nécessités d'un monde interconnecté, dont les moyens de communications permettaient désormais un accès plus rapide et aisé à l'information. Par le biais de la production d'une communication usuelle rendant compte des réalités de l'Afrique et des perspectives américaines, un processus de normalisation fut mis en œuvre au sein de la communication institutionnelle. De même, les possibilités d'expositions permises par le développement d'Internet servit à appuyer une volonté de transparence, couplée avec un traitement de l'information cherchant plus à mettre en avant l'activité quotidienne que de mettre en exergue les événements liés à la réalité africaine et à la politique américaine. Tant au quotidien que sur le long terme, la gestion du site Internet du Bureau des Affaires Africaines du Département d'Etat procéda d'une logique de mise en avant de l'information ayant pour effet de lisser l'impact des événements, ainsi que d'une mise en retrait patente des aspects événementiels concernant l'Afrique et la politique africaine des Etats-Unis.

Le traitement même des situations de crise qui contredisaient l'argumentaire mis en avant par l'administration américaine, procéda d'une volonté de rationalisation et de normalisation apte à en atténuer l'impact négatif. Les situations et événements négatifs émanant du continent africain qui se multiplièrent vers la fin de la décennie 1990 virent ainsi leur accumulation négative être atténuée par la neutralité de leur traitement, en étant exposés dans un flux d'information dont l'importance ou le degré événementiel n'était pas mis en avant, et en faisant l'objet d'un compte-rendu dont le caractère formel préétabli qui fut pour l'essentiel appliqué pouvait avoir pour effet d'atténuer l'impact de leur charge négative, notamment dans la succession des événements. Avec les attentats ayant touchés les ambassades américaines au Kenya et en Tanzanie en 1998, l'administration Clinton se retrouva face à un défi, qui menaçait d'interrompre la progression et la stabilité de son approche positive, tant en lui opposant un événement dramatique, qu'en pouvant agir sur le positionnement américain concernant l'Afrique. A ce titre, la gestion de la situation et le traitement de la communication concernant ce double attentat démontrèrent une maîtrise de l'événement, et la résolution américaine à ne pas modifier sa politique. Avec la question du Rwanda, c'est à une crise intervenu juste avant que n'émerge sa politique africaine que fut confrontée l'administration Clinton. Afin d'assurer

au mieux le développement de cette dernière, cette question devait être traitée ; elle le fut au cours de la tournée historique du président Clinton en Afrique, au cours de laquelle les erreurs du passé furent évoquées afin de pouvoir bâtir sur le présent de nouvelles bases tournées vers le futur. Les erreurs de gestion de la crise par les Etats-Unis furent ainsi assumées dans une perspective collective, permettant à la fois d'exprimer des regrets, sans toutefois assumer la pleine responsabilité qui fut celle de l'administration américaine au printemps 1994.

Si les situations de crises connurent une gestion réussie en terme de communication, les formes de communications les plus aptes à contrebalancer les effets des évolutions négatives dont l'écho arrivait d'Afrique avec une insistance accrue furent cependant exprimées lors d'occasions événementielles, consistant en des rencontres américano-africaines, qui permirent à l'administration américaine de démontrer à la fois son engagement et un visage encourageant de l'Afrique et de ses dirigeants, en même temps que d'œuvrer au développement effectif de cette politique et de poser des jalons structurant la progression du processus élaboré. En la matière, le voyage historique du président Clinton en Afrique au printemps 1998 constitua autant un tournant dans le développement de la politique africaine qu'un moment unique pour sa communication, chacune des étapes ayant été pensé comme une forme de communication bâtie sur plusieurs plan, et visant à exprimer et à illustrer l'implication américaine et la vision du continent africain qui avait voulu être mis en avant, tandis que le voyage dans son ensemble exprima une cohérence narrative établissant le moment de l'implication américaine dans une évocation alternée du passé, du présent et de l'avenir de l'Afrique. L'instrument principal à la disposition de la communication américaine, aussi bien lors de rencontres événementielles que dans les autres circonstances du développement de la politique africaine fut constitué par le discours tenu, qui au même titre que la communication dans son ensemble, bénéficia d'une attention et d'un traitement spécifique, qui fut un élément clé de la gouvernance mise en œuvre par l'administration Clinton.

Chapitre 10 : D'un discours officiel ambitieux à une matérialisation contrastée.

La communication constitua l'élément fondamental de la volonté de rapprochement avec l'Afrique exprimée par la présidence Clinton. Entre des contraintes de réalisation importantes et la volonté de voir aboutir une politique dont il fallait sans cesse argumenter de l'intérêt, l'effort accru fourni dans l'objectif de la réalisation d'une politique africaine lors du second mandat du président Clinton nécessita la mise en place d'une stratégie discursive apte à résister aux contraintes qui était opposées à ce projet, et à lui permettre d'aboutir en réussissant à porter la vision et l'argumentaire de l'administration en faveur de l'Afrique. Pour cela, un discours spécifique sur l'Afrique fut élaboré, avec pour caractéristique d'être à la fois le même tout en pouvant être modulé selon les besoins et les circonstances, en s'appuyant sur une présentation des objectifs américains, de même que sur un argumentaire faisant la synthèse entre des motivations pratiques et un message optimiste quant aux évolutions de l'Afrique et à l'intérêt des Etats-Unis de s'y investir. Essentiellement porté par la voix du Secrétaire d'Etat Adjoint aux Affaires Africaines, Susan Rice, ce discours devint le vecteur argumentaire courant de l'administration Clinton. Bien qu'il resta pour l'essentiel effectif pendant quatre ans, ce discours dut néanmoins faire face aux contingences contextuelles, notamment au cours de l'année 1998 qui représenta un véritable défi pour l'argumentaire américain en faveur de l'Afrique. Le discours officiel américain sut néanmoins développer un argumentaire et une logique qui, en édifiant leur propre réalité et en donnant à la politique poursuivie une dimension tournée vers l'avenir, devint un instrument fondamental d'édification de la politique africaine et de la réussite de sa gouvernance.

S'appuyant sur les aspects immatériels de son action tel que son discours et l'expression de sa volonté, l'administration Clinton parvint à donner à sa politique une image à la fois cohérente et aboutie, importante dans ses réalisations et initiant un nouveau rapport au continent qui permettait de qualifier cette politique d'« africaine » ; la superstructure générée par la gouvernance mise en œuvre, si elle se doubla de l'effectivité d'une réalisation conséquente qui su tant par ses réalisations que par la structuration du temps de son action atteindre ses objectifs, ne put cependant masquer certaines carences de l'action américaine en matière de cohérence et de réalisation. L'analyse factuelle de la politique américaine dénota notamment le décalage pouvant exister entre les éléments mis en avant par le discours officiel américain et l'épreuve des faits. Si l'occurrence d'une politique africaine et l'effectivité des réalisations américaines purent s'avérer, la réalité de la politique américaine dans son application démontra également que les aspects idéalistes et certains arguments de son discours pouvaient se trouver en décalage.

1. La mise en place d'un discours spécifique sur l'Afrique.

Au sein du processus de développement de la politique africaine que conduisit l'administration Clinton, la mise en place d'un discours officiel spécifique servit de colonne vertébrale au projet, de matérialisation verbale servant de fil conducteur à sa matérialisation effective, de ligne de fuite projetée sur laquelle bâtir la politique africaine voulue. A bien des égards, la politique africaine de l'administration Clinton manifesta plus son existence grâce et au travers de ce discours officiel et de ses interactions avec l'action politique mise en œuvre que par ses seules expressions concrètes. Le discours officiel dû en effet établir la réalité d'une politique africaine des Etats-Unis dans le champ conceptuel américain, puis prendre en charge la volonté de l'administration Clinton d'en mener la concrétisation, tandis que les matérialisations effectives n'intervinrent finalement que tardivement au sein du processus d'implantation, et se révélèrent pour la plupart d'une portée et d'un investissement matériel relativement limité, à l'échelle de l'ambition et des moyens américains.

Si la parole est de façon générale au centre de la matérialisation du champ politique, dans le cas de la politique africaine de l'administration Clinton, un effort particulier du être entreprit pour créer et pérenniser le processus. L'Afrique pour l'essentiel ne faisait pas partie du paysage américain, et l'objectif d'imposer l'idée d'une politique en Afrique dut donc être soutenu en même temps que son élaboration et son développement effectifs. Cette volonté fut affichée dans les interventions officielles effectuées dans la période de gestation du projet correspondant au premier mandat du président Clinton ; ces interventions n'établirent cependant pas une stratégie cohérente d'ensemble, les premières manifestations de la politique africaine étant en outre par trop dispersée et inscrite dans une forme de discontinuité.

Le passage à une phase de mise en œuvre effective de la politique africaine au cours des quatre années suivantes s'accompagna en revanche d'un effort particulier au niveau du discours officiel américain. Ce discours avait en effet une importance fondamentale pour la matérialisation même de la politique africaine, en établissant le champ de l'action américaine et en le justifiant, mais également en affirmant en préalable les bases réelles et idéologiques sur lequel elle reposait. La parole officielle devait donc à la fois participer de la création de cette occurrence de l'Afrique dans le champ américain, argumenter du bien fondé de la politique africaine, et instaurer, en soutien du processus de développement de cette politique, une cohérence discursive par delà les différentes formes d'intervention que les membres de

l'administration Clinton furent tenus de formuler au cours du développement de cette politique africaine. Le discours concernant l'Afrique et la politique africaine fit donc l'objet d'une gestion particulière entre 1997 et 2001, constituant autant un ensemble de communications spécifiques qu'un effort transversal cohérent, et un élément essentiel de la gouvernance de la politique africaine dans sa phase de mise en œuvre.

Un discours central fut mis en place, qui fut néanmoins diffusé par une variété d'interventions, une distinction s'établissant selon les auditoires, les orateurs et les contextes, avec cependant une dialectique commune de ralliement. Cette dialectique, l'administration Clinton la mit en place au travers d'une argumentation particulière, dont la caractéristique majeure fut de fonder une pérennisation et une autonomisation du discours, aptes à soutenir la politique africaine au travers des aléas conjoncturels qui pouvaient entrer en contradiction avec la logique du message américain. Le discours au sein de la politique africaine fonda également son originalité sur un message et une mise en forme qui élargissaient également le champ de la politique menée par les Etats-Unis en Afrique à une aire argumentative emphatique, destinée à marquer à la fois la nécessité, l'inéluctabilité et l'opportunité du changement en Afrique et de la politique américaine, afin de soutenir par une charge discursive soutenue la mise en place effective d'une politique essentiellement réaliste.

Un discours, des discours : les permanences du discours américain et les variations des interventions officielles.

Une dynamique spécifique pour le développement de la politique africaine.

Lorsqu'en 1997 l'administration Clinton entreprit d'engager la phase de mise en œuvre de la politique africaine en gestation depuis 1993, le discours officiel portant sur cette politique et l'Afrique devint une pièce essentielle de cet effort. Afin de présenter, soutenir et défendre sa politique, l'administration américaine avait besoin de définir une ligne générale, autour de laquelle pourraient graviter les variations d'intervention, mais qui servirait également de fil logique, de continuité à une politique qui devait à la fois s'intensifier et se poursuivre dans la durée. Les difficultés opposées à la mise en œuvre d'une politique effective importante et cohérente au niveau de ses réalisations ajoutaient à la nécessité de base de générer par le

discours une cohérence entre l'argumentaire en faveur d'une politique africaine, la justification des orientations de cette politique, et la présentation des éléments constitutifs de cette politique. L'ambition d'installer durablement l'idée d'une politique africaine et une politique africaine, passait par l'instauration d'une cohérence argumentative suivie, et cette fonction incombait à la mise en œuvre d'un discours officiel pouvant être à l'épreuve des contraintes, des critiques et des aléas sur la route d'implantation de la politique africaine décidée, tout en étant assez souple pour permettre les adaptations aux circonstances, aux besoins, aux publics et aux personnes en charge de sa diffusion.

Le discours défini au moment stratégique de développement des relations entre les Etats-Unis et le continent africain devait accompagner autant que participer à ce processus, en formant une superstructure génératrice de sens autour de l'action américaine et de son évaluation de la réalité africaine, tout en participant au processus de cette action, dont les étapes majeures et événementielles marquant les moments-clés du processus passèrent par des interventions discursives décisives. La cohérence générale du discours utilisé par l'administration Clinton s'est pour cela appuyée sur deux dynamiques internes principales se complétant dans un système logique : Elle fut d'une part mise en place par un argumentaire affirmé, résolu et généralement enthousiaste en faveur du développement d'une politique africaine des Etats-Unis. Cet argumentaire passait par la mise en avant des forces conjoncturelles contingentes, en œuvre tant en Afrique que sur la scène internationale, qui laissait à penser que l'Afrique était à un moment clé de son évolution, et en déduisait également les intérêts que les Etats-Unis avaient à développer à ce moment de leur histoire leurs relations avec l'Afrique, conduisant donc logiquement à un effort de rapprochement de la part de Washington. Ce positionnement servait ensuite d'introduction à la matérialisation de la volonté américaine, la seconde dynamique du discours officiel, par l'exposition de ses objectifs théoriques et l'éventuelle illustration de la mise en œuvre de ces objectifs. Cette partie du discours matérialisait et affirmait la disposition stratégique qui avait consisté à établir, au moment du développement de la politique africaine en 1997, une exposition des objectifs américains en Afrique renouvelée, fixant un cadre logique, articulé et hiérarchisé à la politique américaine. Celle-ci était déclinée à partir de deux objectifs majeurs, le développement des échanges et la défense contre les menaces transnationales, une organisation apte à accompagner le processus de développement de cette politique.

Si le degré de développement de chacun de ses termes et de l'ensemble de l'argumentaire pu différer selon les discours, le système argumentaire de base fut en revanche très peu modifié dans son ordonnancement. L'évolution principale en la matière se fit à partir de la seconde moitié de 1998, par l'introduction fréquente d'une modération du caractère positif de l'évolution de l'Afrique, le plus souvent rendue plus conditionnelle et moins affirmative qu'auparavant. Cette modération intervint après le constat d'une dégradation importante des évolutions conjoncturelles au sein du continent africain, à laquelle vint s'ajouter l'impact des attentats perpétrés contre les ambassades américaines au Kenya et en Tanzanie, le 7 août 1998. Elle était cependant contrebalancée dans l'argumentaire par la mise en exergue déductive de la nécessité de l'implication américaine en Afrique, afin qu'en aidant le continent à continuer à évoluer positivement dans la direction attendue, les Etats-Unis puissent de même s'assurer de la défense de leurs intérêts localisés en Afrique.

Pour ce qui est de l'exposition des objectifs américains en Afrique, la mise en place préalable d'une présentation complète dont les termes étaient interconnectés mit à disposition de l'administration Clinton une logique d'arrière plan qui permettait ensuite d'exposer tout ou partie de la politique et des objectifs américains en Afrique, en restant dans la cohérence et la perspective d'ensemble. Les interventions pouvaient ainsi choisir d'exposer l'ensemble des objectifs, n'en exposer qu'une partie ou sous-partie, voir ne se focaliser que sur un aspect précis sans que la politique générale menée en Afrique ne puisse souffrir de critiques en terme de cohérence et de logique. Au contraire, les focalisations particulières permettaient de densifier, de complexifier et souvent de donner matière à une politique dont le cadre d'exposition théorique des objectifs pouvait avoir du mal à convaincre seul. Dans le même temps, cette démarche permettait l'adaptabilité du discours général avec les besoins spécifiques d'interventions particulières, correspondant à des objectifs, des publics et des orateurs différents. La superstructure créée par un discours permanent fournissait cette cohérence de fond à l'action américaine, sans pour autant la soumettre à un cadre rigide. A partir de ce fond discursif commun, une véritable répartition des rôles et des fonctions des intervenants et des interventions se mirent en place, établissant une stratégie discursive dans l'objectif de développement et d'implantation de la politique africaine.

Les variations de la voix officielle américaine : La répartition des stratégies et des rôles.

Les discours exprimés par les responsables américains sur la base du discours commun défini pour le cadre de la politique africaine établirent une grande variété d'interventions. Au travers de celle-ci cependant, se dessina une répartition rationnelle des discours, de leurs caractéristiques et de leurs fonctions, selon les personnes qui en furent en charge. La variété des discours exprimés à partir de 1997, recouvra ainsi des stratégies de communications appliquées selon les besoins et le contexte, stratégies qui furent elles-mêmes transversales à l'action américaine, et qui dessinèrent les perspectives autour desquelles s'est bâtit la politique africaine développée par l'administration Clinton. Les critères se recoupèrent pour dessiner trois types principaux de discours officiels relatifs à la politique africaine, s'attachant aux trois orateurs principaux qui en eurent la charge, les autres interventions étant le fait d'autres membres de l'administration, dans des interventions plus spécifiques, ponctuelles et distinctes.

Le Secrétaire d'Etat Assistant aux Affaires africaines Susan E. Rice endossa dès sa confirmation par le Sénat en septembre 1997 un rôle qu'elle allait tenir dans une partie spécifique de ses interventions publiques jusqu'au terme de sa fonction, à savoir présenter et défendre la politique africaine développée par l'administration. Toutes les allocutions de S. Rice ne consistèrent évidemment pas en une exposition de la politique américaine, mais procédèrent également de ses autres attributions, comme de la mise en œuvre de la politique américaine en Afrique hors du cadre strict de la « politique africaine », des dossiers relatifs à la réalité africaine au premier rang desquels figuraient les opérations diplomatiques et de médiation en Afrique. Une partie importante du travail public de Susan Rice consista cependant à exposer la politique africaine de l'administration, dans son ensemble ou dans certaines de ses composantes, et ce dans un cadre bien précis. S. Rice dernière fut en effet chargée d'effectuer la majorité des interventions présentant la politique africaine de l'administration Clinton dans le cadre américain, en dehors des rencontres événementielles majeures. La plupart de ses interventions publiques sous forme de discours se fit d'ailleurs aux Etats-Unis³⁵⁷. Elle eut par conséquent la charge de la voix officielle sur la question, pour la majeure partie des publics américains, et dans la perspective usuelle de la politique africaine.

³⁵⁷ Trent-huit interventions publiques aux Etats-Unis contre six à l'étranger, soit un rapport de un à six, pour les sources fournies par le Site Internet du Bureau des Affaires Africaines du Département d'Etat, Administration Clinton, arrêté au 21 janvier 2001. < <http://www.state.gov/www/regions/africa> >.

Le degré d'implication de ces publics dans la politique menée en Afrique était divers et variable mais néanmoins effectif, allant des publics d'étudiants et d'universitaires (dans des domaines tels que le business ou les *african studies*) aux commissions du Congrès directement impliquées dans l'examen et le financement de la politique américaine en Afrique (près d'un tiers des interventions de S. Rice disponibles sur le site Internet archivé du Bureau des Affaires Africaines), en passant par les acteurs et forums économiques et des associations, notamment afro-américaines, tous impliqués ou appelés à l'être, à un niveau spécifique ou général, dans le développement des rapports américano-africains. Au sein des interventions effectuées, la présentation de la politique américaine en Afrique et des réalités africaines au Congrès fut spécialement au cœur du travail de Susan Rice, et constitua un maillon stratégique essentiel dans le mécanisme permettant l'acceptation et donc la viabilité d'une politique africaine. Dans tous les cas, quels que furent les enjeux, l'objectif était cependant le même, exposer et convaincre, afin de mobiliser les attentions sur l'idée du bien-fondé de la politique africaine élaborée par l'administration Clinton. Certains des discours furent focalisés sur des points spécifiques de l'action et des objectifs en Afrique, en relation avec le contexte et le public de diffusion. Une intervention devant l'école de Business de l'Université de Harvard se concentra par exemple sur le volet économique de la politique américaine⁴⁵². Une bonne partie des interventions consistèrent cependant, sous un habillage adapté à chaque occasion, à présenter et affirmer l'exposition générale des objectifs et de la politique de l'administration Clinton en Afrique. Dans les deux cas, qu'il s'agisse d'une présentation globale ou d'un aspect spécifique, Susan Rice reprenait à chaque fois la présentation initialement formulée et établie en 1997, qui constituait la base du discours d'exposition logique de la politique poursuivie en Afrique, établissant une structure logique permanente en toile de fond de l'action américaine sur laquelle chacune des interventions pouvait s'insérer.

La présentation rationalisée mise en avant par Susan Rice répondait au mieux aux besoins de chacune de ses interventions, qui consistait en une exposition mêlant la dimension argumentative aux objectifs et aspects de la politique africaine dans une approche assez pragmatique. Cette fonction auprès des publics américains constituait le « quotidien » du processus de diffusion du discours officiel, en intervenant dans la majeure partie des circonstances an-événementielle, ainsi que dans le calendrier événementiel mineur de l'administration Clinton en relation avec l'Afrique et sa politique africaine, et localisé aux Etats-Unis. Sur la scène internationale et pour les circonstances événementielles majeures, la

prise en charge du discours officiel sur l'Afrique et la politique africaine changeait de main pour devenir l'apanage du Secrétaire d'Etat et du président Clinton. L'explication à cette répartition entre les responsables américains et les circonstances de délivrance du discours s'expliquait en grande partie par la répartition des tâches et prérogatives attachées à chaque fonction, et au fait que les visites officielles en Afrique, moments privilégiés et événementiels d'exposition du discours américain, ne furent entreprises dans une optique générale politique et diplomatique que par les deux plus hauts responsables américains en matière de politique étrangère.

Les visites officielles de Susan Rice en Afrique, qui furent logiquement régulières, ne s'effectuèrent en effet pas dans le même contexte que celles du Secrétaire d'Etat ou du président, mais dans celui de missions diplomatiques aux objectifs particuliers, ne se prêtant pas pour l'essentiel à l'exposition d'un discours concernant précisément la politique africaine d'un point de vue général⁴⁵³. Cependant, cette correspondance entre circonstances et orateurs se retrouvait également à l'occasion des rencontres événementielles organisées par les Etats-Unis, destinées à renforcer comme à illustrer le développement des relations entre les Etats-

Unis et l'Afrique. Dans ces circonstances domestiques mais particulières, le discours officiel américain fut également pris en charge par le Secrétaire d'Etat et le président américain ; l'effet en fut d'incarner la solennité et l'importance de l'instant, et donc du discours qui s'y rapportait et s'y insérait, en lui donnant comme orateur les responsables américains les plus importants. Cette incarnation par le Secrétaire d'Etat et le président faisait quitter l'Afrique du cadre spécialisé des Affaires africaines dans lequel il avait été très souvent cantonné par le passé, pour l'intégrer à la politique étrangère américaine et à la politique des Etats-Unis au sens général, lui donnant ainsi l'importance que le moment voulait signifier.

⁴⁵² Rice Susan, "Adress to the Harvard University Business School", Harvard University, Boston, 30 janvier 1999: < http://www.state.gov/regions/africa/990130_rice.html >.

⁴⁵³ Excepté lors d'une visite au Kenya en janvier 1999 où fut livré un discours à l'occasion du Martin Luther King Jr Celebration Day, < http://www.state.gov/www/regions/africa/990122_rice.html >.

L'implication de W. Clinton et de M. Albright dans les circonstances événementielles concernant l'Afrique fut la caractéristique, exclusive pour le premier et quasi-exclusive pour la

seconde, de leur implication personnelle et effective dans la politique africaine, et donc des discours dont ils furent les orateurs. Les interventions publiques du président Clinton en matière précise de politique africaine³⁵⁸ se cantonnèrent en effets aux événements majeurs jalonnant le processus de développement de la politique africaine des Etats-Unis : Les visites officielles en Afrique (1998 et 2000), les deux rencontres organisées aux Etats-Unis aux débuts 1999 et 2000 (La réunion ministérielle entre les Etats-Unis et l'Afrique et le Sommet National sur l'Afrique), la signature de la loi sur le Commerce et le Développement, le retour des victimes des attentats perpétrés contre les ambassades américaines au Kenya et en Tanzanie, et enfin un discours à l'ONU à l'occasion du Mois de l'Afrique, en septembre 2000. Les interventions de Madeleine Albright concernant l'Afrique suivirent pour l'essentiel ce schéma, appliqué à ses visites officielles personnelles en Afrique, et identique pour les autres occasions (exception faite de la signature de la loi Trade and Development Act), à la différence que le Secrétaire d'Etat effectua également quelques discours au sujet de l'Afrique en dehors d'un cadre événementiel majeur. Pour l'essentiel cependant, une nette répartition des rôles s'est effectué entre Susan Rice (Etats-Unis, circonstances courantes et semiévénementielles) et le président et le Secrétaire d'Etat (Circonstances événementielles) dans la prise en charge du discours concernant l'Afrique et la politique africaine. Cette concordance entre circonstances et orateurs influa naturellement sur la formulation, le contenu et la teneur des interventions, notamment dans leur prise en charge du discours général de la politique africaine poursuivie. Les occasions événementielles, et par conséquent les interventions du président Clinton et de M. Albright, procédèrent d'une modification significative de la présentation des objectifs et de la politique américaine. Si le discours général resta cohérent en arrière plan, la nature des circonstances fit que les interventions ne s'attachèrent pas à la présentation ordonnée et usitée des objectifs américains ; les discours formulèrent ainsi la volonté américaine en Afrique de manières différentes.

Les interventions du Secrétaire d'Etat, majoritairement effectuées lors de visites officielles, se focalisèrent plus spécialement lors de chaque intervention sur un des aspects de la politique américaine ou bien un problème, une situation spécifiques en rapport avec les circonstances.

³⁵⁸ Mention n'est pas faite ici des discours ayant pour sujet des questions globales telles que la dette ou le VIH/SIDA, dont les retombées pour la politique africaine des Etats-Unis furent essentielles dans leurs domaines d'action.

Le discours resta donc encore assez pratique, en lien direct avec l'action et la politique de l'administration Clinton, mais bien plus spécialisé, et ne faisant à ce titre pas référence à la projection globale de la volonté et des objectifs en Afrique. Lorsqu'elle intervint à propos de l'Afrique devant d'autres publics, M. Albright reprit cependant à son compte la présentation générale de la politique africaine habituellement soutenue par Susan Rice : Ce fut par exemple le cas lors d'un discours à la George Mason University le 19 mars 1998, mais également devant le Conseil de Sécurité de l'ONU le 25 septembre 1997. Ces deux exemples sont significatifs de cette distinction du discours qui fut effectuée selon les circonstances, puisque entre ces deux interventions, le Secrétaire d'Etat effectua une visite officielle en Afrique lors de laquelle la présentation ordonnée des objectifs et de la politique des Etats-Unis ne fut pas utilisée. Il y eut donc bien une distinction des discours, non pas uniquement au niveau des représentants de l'administration, mais aussi et de manière essentielle selon les occasions et les publics, puisque devant un public plus habituellement à la charge de S. Rice, M. Albright reprit la même dynamique et le même contenu de discours que son Secrétaire Assistant aux Affaires africaines.

Les interventions du président Clinton concernant l'Afrique, qui s'effectuèrent donc dans un cadre exclusivement événementiel et très majoritairement devant des publics africains, se situèrent à un autre niveau encore. Le président endossa alors non pas tant la présentation de la politique africaine et des objectifs en Afrique des Etats-Unis dans leurs spécificités, que le message politique global adressé au travers de sa voix par les Etats-Unis au continent africain. Si des objectifs ou des axes de la politique menée purent être exprimés, ceux-ci s'inscrivirent dans une dimension supérieure, afin de coïncider tant avec les ambitions du discours présidentiel sur le sujet qu'à la spécificité de sa fonction, ainsi qu'à la dimension historique constituée par la plupart des occasions d'intervention de W. Clinton. Les concessions du discours du président américain à des aspects précis de la politique menée en Afrique, lorsqu'elles furent effectuées, se situèrent dans une toute autre logique que celle d'une présentation didactique, puisqu'elles consistèrent avant tout à jouer de l'annonce de mesures attenantes à ces aspects de la politique poursuivie pour nourrir la nature événementielle du discours. Les objectifs du président américain ne furent en effet pas d'exposer un projet et de convaincre de son bien-fondé, mais d'accomplir au travers de ses interventions la verbalisation solennelle de ce processus de rapprochement, de fonder la place nouvelle du développement des relations américano-africaines, en lui donnant vie et importance au travers du discours, en interaction avec le caractère événementiel des circonstances de sa production, et en renvoi à

son implication en tant que président des Etats-Unis. Cet objectif, intrinsèquement lié aux conditions de production du discours, explique l'émphase, la dimension symbolique et imagée, les référents qu'utilisa particulièrement le président Clinton dans ses discours, qui furent destinés à marquer l'importance du moment comme du processus en cours de réalisation.

Au niveau du style, la différence d'objectif s'ajouta à la différence de contextes, à la différence de statut (et de stature) des intervenants, et bien sûr à la différence de style et de personnalité de chacun, pour matérialiser une distinction nette entre chaque orateur. Cette distinction se situa cependant plus en terme de gradation et d'impact que véritablement de moyens et de stratégies discursives. En effet, malgré les distinctions, le discours officiel sur la politique africaine, quel qu'en fut le contexte et l'émetteur, s'établit sur une base transversale partagée, tant au niveau des stratégies globales appliquées qu'à celui des moyens argumentaires, syntaxiques et rhétoriques employés. La mise en évidence du style et de l'argumentaire plus particulièrement lyrique du président fut par ailleurs un effet des autres éléments contingents, faisant de ses discours des interventions particulières et solennelles : Les facteurs croisés établissant les caractéristiques de chaque intervenant officiel eurent à ce titre pour effet de renforcer la singularité de leurs interventions.

Les variations du discours dans le temps : l'adaptabilité de l'énoncé pris en charge par Susan Rice.

Variable dans ses différentes manifestations, le discours officiel américain le fut également au fil du temps, selon l'évolution contextuelle dans laquelle s'insérait le processus de développement de la politique africaine. C'est ce qui ressort de l'analyse des interventions de S. Rice qui dans leur continuité, leur fréquence de production et la permanence générale de leur contenu, permettent d'observer en contraste les variations du discours américain. Le schéma global de présentation des objectifs et de la politique africaine resta toujours le même, présentant deux axes principaux, le volet économique, et la défense contre les menaces transnationales, déclinés ensuite autour des thèmes constitutifs de la politique américaine en Afrique. En revanche, leur ordre de présentation et l'importance qui leur fut donnée évoluèrent selon le contexte direct et la chronologie du processus de rapprochement entrepris par les Etats-

Unis avec l'Afrique, tandis qu'aucune variation ne put en revanche être remarquée selon les publics et les lieux d'émission.

Lors de sa première intervention en qualité de Secrétaire d'Etat Assistant aux Affaires Africaines (audition de confirmation de sa nomination devant le Sénat), S. Rice présenta l'élément de sécurité en premier dans son exposition des objectifs américains en Afrique, mise en avant qui soulignait en quelque la transition avec ses préoccupations au sein du Conseil de Sécurité National où elle était jusque là en charge de l'Afrique. Puis le volet économique fut systématiquement mis en première position, illustrant l'ambition dynamique et positive qui devait accompagner la politique africaine jusqu'à l'étape fondamentale du voyage du président Clinton en Afrique, et qui suivait la priorité parallèlement donnée au développement d'un partenariat économique dont le texte-cadre devait être examiné au Congrès ; le volet de sécurité fut alors mis en retrait. Après la visite du président américain en Afrique, qui insuffla un élan supplémentaire au processus, et initia une image positive du continent, le volet économique devint encore plus prédominant dans la présentation de la politique africaine, et ce d'autant plus que la Chambre des Représentants avait dans le même temps accepté en première lecture le texte visant à établir une loi pour le développement des échanges commerciaux entre les Etats-Unis et l'Afrique. S'il fut encore nommé, le volet relatif à la sécurité transnationale ne fut en revanche plus évoqué que superficiellement, seul le volet économique étant explicité et détaillé au sein des discours.

Les attentats du 7 août 1998 en Afrique de l'Est marquèrent un arrêt pour cette présentation positive de la politique africaine poursuivie par les Etats-Unis. La dynamique enclenchée à l'automne 1997 et accentuée au printemps fut alors brusquement remise en question. En réaction tant à cette attaque qu'aux réflexes de replis et d'hostilité que pouvaient entraîner ces événements aux Etats-Unis envers la politique en Afrique, notamment chez les membres du Congrès, sollicités pour l'examen du texte de loi et le vote des financements, la présentation de la politique et des objectifs américains en Afrique fut donc reconsidérée. Tout en conservant les mêmes éléments, les discours mirent cependant en avant à partir de ce moment la nécessité pour les Etats-Unis de se prémunir contre les menaces transnationales, au premier rang desquelles le terrorisme, comme argument principal justifiant une politique africaine.

Cette tendance fut maintenue jusqu'au début de l'année 1999. Puis, à l'approche de la rencontre ministérielle Etats-Unis/Afrique en mars 1999, qui matérialisait l'avancée du rapprochement

américano-africain, et qui devait aboutir à de nouvelles mesures destinées à soutenir le développement des échanges autant que le développement économique africain (notamment par l'initiative de réduction de la dette), les interventions de Susan Rice redonnèrent la primauté au volet économique dans la politique américaine. Le contexte intérieur nécessitait également d'insister à nouveau sur cet aspect, puisque le projet de loi AGOA n'avait pas été ratifié par le 105^{ème} Congrès, et que son vote par le 106^{ème} Congrès devenait par conséquent la priorité de l'administration Clinton. Les attentats d'août 1998 laissèrent une trace dans la présentation américaine, puisque le volet sécurité, bien que replacé dès lors en seconde position, ne fut cependant plus minoré comme auparavant dans les évocations complètes de la politique africaine, qui de ce fait furent plus équilibrées entre ses deux pôles thématiques majeurs. Le tournant positif prit au printemps 1999 remit cependant la présentation des objectifs américains en Afrique au sein des interventions de Susan Rice dans une hiérarchie économie / sécurité. Le développement continu de la politique américaine, et la nécessité contingente de voir le projet de loi encadrant les échanges entre les Etats-Unis et l'Afrique être adopté par le Congrès conforta cette logique, qui fut ensuite maintenue jusqu'au terme de l'administration Clinton.

Si la présentation des objectifs de l'administration Clinton en Afrique sur la scène américaine fut une stratégie lancée en parallèle d'une présentation nouvelle, et fut structurée par les éléments contenus dans celle-ci, leur inscription dans le discours qui devait leur servir de vecteur en direction des publics concernés suivit à son tour une stratégie d'adaptation aux circonstances, qui sans dénaturer le projet de base, permit d'en assurer la promotion opportune au plus près des oscillations conjoncturelles, et de pouvoir ainsi contribuer à appuyer le développement de la politique africaine sans se contredire, tout en conservant l'adhésion à propos de sa rhétorique vis-à-vis du contexte. Dans ses objectifs de soutien autant que de participation au processus de développement de la politique africaine mis en œuvre avec un effort particulier à partir de 1997, le discours officiel de l'administration Clinton se développa sur une base interne structurée et rationalisée, ainsi que sur des stratégies externes d'expositions identifiables, qui furent maintenues jusqu'à l'aboutissement du projet. Il s'appuya également sur un appareillage argumentaire soigneusement choisi et employé de même dans un esprit de continuité et d'affirmation, donnant au discours officiel américain sur l'Afrique au travers de ses choix rhétoriques et syntaxiques un positionnement spécifique, tant d'un point de vue formel que de celui de son champ d'inscription sémantique.

L'appareillage argumentaire du discours de l'administration Clinton sur

455. l'Afrique

La planification du développement de la politique africaine et du rapprochement avec l'Afrique effectuée par l'administration Clinton à partir de 1997 nécessita la mise en place de stratégies donnant une cohérence, une consistance et une continuité au discours officiel tenu, transversalement aux orateurs et aux circonstances, ainsi que dans le temps. Si des variations étaient à la fois nécessaires et inévitables de par la répartition des rôles au sein de l'administration, il était également indispensable que les principaux représentants américains partagent à un certain degré une dialectique argumentative et une voix communes, démontrant la cohérence du propos et de la démarche. Ce partage des mêmes critères argumentaires était une stratégie discursive, dont l'objectif était de proposer au travers du discours officiel les éléments aptes à susciter l'adhésion à la vision de l'Afrique comme à la politique de l'administration américaine, et permettre ainsi la réalisation de ses objectifs. Le choix de ces éléments et leur pérennisation au fil des interventions constitua le cœur de la gouvernance discursive à l'œuvre au sein du processus de développement de la politique africaine. Cette gouvernance passa par des méthodes d'argumentation répondant aux nécessités à la fois de la politique et des contraintes externes qui s'exerçaient sur elle, et permettant de bâtir une réalité discursive apte à convaincre, mais aussi à s'adapter et à perdurer malgré les obstacles qui se posaient à la justification d'une politique africaine développée par les Etats-Unis. Elle passa également par des choix rhétoriques et lexicaux destinés à élaborer un champ et une perception spécifique de l'action américaine, de la réalité africaine et des contingences contextuelles, formant une volonté spécifique d'adhésion et de justification au développement de la politique africaine poursuivie.

⁴⁵⁵ Cette partie repose sur l'analyse de 63 interventions officielles émises par les responsables américains au sujet de l'Afrique entre le 11 septembre 1997 et le 18 mars 1999, soit de la nomination de Susan Rice au poste de Secrétaire d'Etat Adjoint aux Affaires Africaines, à la tenue du sommet ministériel Etats-Unis/Afrique. Les éléments d'analyse cités ci-après figurent dans la partie Annexes.

Les méthodes d'argumentation à l'œuvre dans le discours officiel américain.

La volonté de mettre en place des éléments partagés et donc procédant d'un discours officiel commun provenait de la mise en place de la ligne de développement définie et rationalisée pour la politique africaine à partir de 1997. Elle procédait également de la distinction avec ce qui avait été accompli en matière de gestation du projet lors des quatre années précédentes, un effort conséquent à l'échelle américaine, mais cependant assez lâche dans sa dynamique, et éclaté dans ses diverses démarches au niveau des résultats. Les méthodes d'argumentation se retrouvant au travers des discours des responsables américains répondaient quant à elles au jeu d'équilibre entre les opportunités et contraintes s'exerçant autour et au sein de la politique africaine. Principalement, le développement prévu devait pouvoir se prémunir des oppositions domestiques à son égard, autant que des évolutions conjoncturelles en Afrique néfastes à sa réalisation, en élaborant une stratégie apte à s'en accommoder pour mener à bien et à terme son mouvement.

Les éléments thématiques constitutifs du discours officiel abordé précédemment entraient dans cette stratégie, en proposant notamment une présentation des objectifs et de la politique américaine en Afrique sous la forme d'un équilibre entre contraintes-nécessités (les menaces transnationales) et opportunités (le développement économique de l'Afrique, au bénéfice des Etats-Unis) qui permettait de justifier à double titre la pertinence d'une politique africaine, tout en recouvrant un large spectre d'arguments aptes à convaincre le plus grand nombre, quelle que fut la vision de l'Afrique et l'avis quant à une politique africaine des Etats-Unis.

Les méthodes d'argumentation choisies devaient appuyer cette logique, au travers d'une dialectique pouvant permettre au discours de soutenir le processus de politique africaine jusqu'à la réalisation de ses objectifs, malgré les impondérables pouvant se présenter. L'un des problèmes majeurs posé par la politique africaine était donc de pouvoir établir un discours n'offrant que peu de prises aux contraintes externes qui pesaient sur lui, afin que les stratégies adoptées en 1997 n'aient pas à subir le sort des précédentes versions exprimant l'intention américaine envers l'Afrique, qui n'avaient pu maintenir une dialectique cohérente au fil du temps et des événements, faute de s'être inscrites dans une vision et une prise en compte raisonnées des objectifs et des contraintes de la politique envisagée.

En cela, la stratégie américaine tirait les leçons d'un mandat présidentiel qui avait servi à la gestation d'une politique africaine pour reconsidérer son approche en terme de meilleure gouvernance. Cette application se fit entre autres au niveau du discours officiel par la mise en

place une argumentation répondant à la fois aux objectifs intrinsèques de la politique, aux conditions de sa réalisation, et au maintien de son cap jusqu'au terme de l'exercice du président Clinton. L'entrée dans une phase décisive de développement de la politique africaine ne pouvait en effet faire l'économie d'un discours cohérent, structuré, et utilisable jusqu'au bout du processus, au risque de voir les efforts consentis contredits par une approche discursive contestée. Le poids des contraintes préalables et la faible marge de manœuvre dont disposait l'administration Clinton à son égard, ne permettaient pas à la politique africaine de se passer de cette solidité du discours officiel, qui était au milieu de multiples contraintes l'une des principales armes à la disposition de l'exécutif américain dans la réalisation de son projet, le domaine de sa liberté en matière de choix et de stratégies.

Bien que l'analyse des interventions permettent d'envisager le discours comme ayant été préalablement pensé comme une construction d'un niveau de fiabilité optimal, l'argumentation à propos de l'Afrique devait néanmoins partir de deux données aléatoires majeures et interconnectées pour se justifier. Il fallait d'une part que l'évolution de l'Afrique donne sens à une volonté de politique africaine, un projet global en lieu et place de la simple recherche de partenariats bilatéraux. D'autre part, il fallait que le Congrès et l'opinion publique américaine puissent être suffisamment convaincus du bien fondé de la politique et des opportunités en Afrique pour que la politique africaine exposée puisse atteindre ses objectifs, et donner ainsi sens à l'investissement politique concédé. La première contrainte était évidemment liée à la seconde de manière subordonnée : Si une évolution positive de l'Afrique pouvait ne pas convaincre, une évolution négative avait quant à elle toutes les chances de compromettre la réalisation des objectifs. En conséquence, le discours officiel reposait sur le pari que ces contraintes n'empêcheraient pas le développement de la politique africaine ; il devait donc limiter l'impact des retombées conjoncturelles africaines négatives sur son argumentaire, tout en affirmant les avantages américains à développer une politique en Afrique. Pour ce faire, le discours officiel de l'administration Clinton sur l'Afrique s'est élaboré sur la convergence de pratiques allant dans le sens d'une autonomisation, d'une évolution assez largement indépendante du contexte et de la conjoncture directe, ce qui, sans être coupé de la réalité à laquelle il faisait nécessairement référence, lui permettait néanmoins de maintenir son argumentaire au travers des variations extérieures.

Un des premiers moyens allant dans le sens de cette dynamique fut de se référer à un constat de départ incitatif, « l'Afrique connaît une phase d'évolution positive et de développement », un postulat légitimant le développement d'une politique africaine de la part des Etats-Unis, puis de le maintenir comme la base du discours, au titre d'une affirmation ne pouvant plus dès lors être remise en cause. Cet argument de base avait son origine dans les débuts de la présidence Clinton, lorsque l'Afrique était effectivement engagée dans un mouvement de réforme politique et économique sans précédent et largement répandu. Coïncidant avec les mutations observées ailleurs et notamment en Europe de l'Est, ce constat avait été le point de départ des intentions formulées d'une politique américaine en Afrique s'inscrivant dans cette nouvelle ère. Le discours mis en place en 1997 reprenait cet argumentaire comme point de départ naturel ; cependant la conjoncture n'était plus la même qu'en 1993, et même si cette logique fut réaffirmée en faisant notamment confiance aux « nouveaux leaders » africains, l'Afrique avait dans l'intervalle connu l'irruption de contradictions brutales à ce constat positif, notamment avec le génocide rwandais, les tensions ethniques dans la région des Grands Lacs et les guerres civiles en Sierra Leone et au Libéria.

La conjoncture africaine se dégrada d'ailleurs en parallèle du lancement de l'effort particulier de l'administration Clinton en direction de l'Afrique, au travers de la multiplication de situations conflictuelles et d'indicateurs défavorables quant à la progression de la démocratie et du développement économique. L'option des « nouveaux leaders » se trouva elle-même contestée par l'attitude de nombre de dirigeants africains que Washington classait dans cette catégorie. Le discours conserva pourtant sa logique initiale, ce qui était nécessaire puisqu'il portait littéralement la stratégie et le processus de développement de la politique africaine tels que conçus, avec en particulier les étapes essentielles des visites des responsables américains en Afrique, qui devaient matérialiser le rapprochement des Etats-Unis avec le continent, en même temps que montrer cette Afrique en développement. Remettre en question cet argument de base « développement de l'Afrique », serait revenu à remettre en question le fondement de la politique africaine. L'option choisie fut donc de continuer sur cette logique, et de réaffirmer avec conviction sa foi et son soutien au développement et à l'évolution du continent africain, en passant cependant plus du domaine du constat à celui de la conviction et du souhait, et du pragmatisme optimiste à une forme optimiste d'idéalisme en terme de positionnement. Les difficultés et dégradations dont témoignait le continent africain n'étaient pas éludées du discours ; elles furent cependant incluses, non comme une infirmation du postulat de

développement, mais comme une variation négative opérée sur la voie du développement sur laquelle était globalement engagée l'Afrique. Ces difficultés furent de plus intégrées à l'argumentaire en faveur d'une politique africaine, le discours américain arguant de la nécessité d'aider l'Afrique à réaliser sa mutation dans un moment délicat.

Cette approche inscrivait par conséquent l'évolution de l'Afrique dans une vision résolument positive et progressiste de l'histoire contemporaine, une vision en phase avec l'idéologie optimiste du président Clinton, qui s'approchait elle-même de celle élaborée par F.

Fukuyama. Cette orientation de l'argumentaire américain avait cependant contre elle que cette vision n'était pas prédéterminée mais à construire, et restait à ce titre du domaine du possible plus que de l'inéluctable, l'administration Clinton engageant sa responsabilité dans le pari de l'évolution positive de l'Afrique. C'est dans cette optique que l'action américaine s'insérait, recoupant simultanément le thème de la « mission » et de la prédestination américaine, qui consistait, de manière pragmatique, à mettre en œuvre une volonté pour réaliser l'évolution en phase avec la vision positive de départ, et ce malgré les éléments contradictoires du champ effectif de l'action.

Le maintien de la vision de l'évolution positive de l'Afrique dans la logique américaine, afin d'y conformer l'évolution future affirmée et de justifier la politique africaine, relevait de l'application de ce que le sociologue américain Robert Merton a dénommé le phénomène de « prédiction créatrice », une stratégie consistant à affirmer une parole qui peut ainsi à terme créer les conditions effectives de sa réalisation³⁵⁹. En maintenant l'affirmation selon laquelle l'Afrique était engagée dans une évolution positive, l'administration Clinton espérait démentir l'avenir que semblait plutôt indiquer la conjoncture générale, l'affirmation d'une volonté différente participant à créer les conditions de réalisation d'une évolution alternative. En soutenant entre autre la mise en place de la politique africaine élaborée par Washington, c'est effectivement ce que ce processus permettait d'envisager concrètement, par l'appui de l'action américaine à ce développement préétabli comme postulat de base. Le simple fait d'affirmer une occurrence telles que l'évolution positive de l'Afrique, contribuait également à en diffuser l'idée, à en favoriser la diffusion et donc à créer un terrain psychologique favorable à son acceptation, au travers d'une heuristique de disponibilité chez ceux qui devaient en recevoir le

³⁵⁹ "The Self fulfilling Prophecy", R. K. Merton

message, ceux dont l'adhésion au discours était nécessaire pour le développement de la politique africaine. La multiplication des occasions d'invocation d'une évolution positive et indéniable de l'Afrique par sa présence systématique dans le discours américain contribua ainsi à donner tangibilité et légitimité à cette idée, à consolider ainsi la base sur laquelle reposait l'ensemble du raisonnement légitimant une politique africaine, à ce moment précis de l'histoire. L'affirmation d'une idée de base avec l'intention de voir s'imposer son acceptation et sa réalisation recoupait en outre l'idée avancée notamment par Karl Popper et Richard Dawkins, selon laquelle une proposition théorique peut générer, notamment par sa diffusion, les conditions de son propre développement. Cette théorie établit dans le champ de la recherche l'hypothèse de la vie autonome des idées, et le fait que la nécessité quasi-biologique de leur apparition et de leur développement puissent amener, sous leur influence, à générer les conditions qui leur sont favorables³⁶⁰.

Dans cette perspective, une vision confiante de l'évolution de l'Afrique, s'insérant de plus dans une perception contemporaine d'un « sens de l'Histoire » (allant en l'occurrence vers la « fin » de cette Histoire, selon la théorie de F. Fukuyama), put faire de l'action américaine le véhicule d'une idée apparaissant comme pertinente à ce moment dans le champ conceptuel, malgré sa très nette remise en question effective, et permettre ainsi de favoriser un environnement propice à terme à son développement et à sa diffusion. La propagation de l'idée d'une évolution positive de l'Afrique devenait donc malgré tout possible malgré ses infirmités contextuelles, sa nécessité pour la politique africaine de l'administration Clinton étant le véhicule utilisé par cette idée pour faire son chemin et se développer dans le champ conceptuel, jusqu'à provoquer son incidence dans le champ de l'action, et ainsi, en se légitimant, perdurer et se pérenniser. Cette méthode argumentative avait pour principal inconvénient, dans la perspective d'une politique devant être concrètement implantée, de ne pas s'établir sur un terrain vierge où pouvait être envisagée sans contradiction la réalisation future d'une affirmation, mais de devoir au contraire composer avec une réalité présente assez largement contradictoire. L'application de cette logique créait de fait une discontinuité entre les champs de la conjecture et celui de la conjoncture ; en prenant pour option argumentative le premier, le discours officiel américain s'assurait de la constance de son propos, tout en limitant les effets d'altération du second. La conséquence en fut un discours qui, s'il partait à l'origine d'un constat acceptable en terme de

³⁶⁰ Dawkins Richard, *Le gène égoïste*, Paris, Odile Jacob, 2003, 200 p.

réalité, se décrocha progressivement de son référent, du fait de l'affirmation d'un postulat en parallèle d'évolutions conjoncturelles en partie contradictoires.

Partant d'un constat de base avéré, la rhétorique américaine est donc ensuite entrée dans une logique d'autonomisation, devenant en quelque sorte sa propre réalité de référence, et n'étant à ce titre pas remise en question par les éléments conjoncturels contraires, ni dans son postulat de base, ni dans sa logique de développement. Cette stratégie nécessitait cependant que le discours puisse au moins se nourrir d'une argumentation compatible, apte à soutenir cette logique endossée d'une évolution positive de l'Afrique, et la justification conséquente de la politique africaine des Etats-Unis. Pour ce faire, le discours américain s'est employé à bâtir la confirmation argumentative de son postulat de base sur une logique inductive plutôt que déductive, rejetant les phénomènes contingents contradictoires pour se focaliser sur ceux qui étaient apte à le confirmer. Ce procédé permit de constituer une logique sur laquelle pouvait s'appuyer l'argumentaire américain, et faire ainsi de l'évolution positive de l'Afrique une vérité en suspend, avérée au présent par certains exemples particuliers, et tendue pour son expression globale -celle induite par le discours américain, qui parlait de l'Afrique dans son ensemble- vers un objectif de développement placé dans le futur, validant ainsi le postulat de base sur lequel reposait la logique de l'implication américaine en Afrique. La stratégie choisie par l'administration Clinton fut donc de s'appuyer sur les exemples pouvant confirmer la théorie d'évolution du réel compatible avec son discours, des exemples choisis de la réussite des réformes économiques et politiques au sein du continent comme preuves de la validité d'un postulat général, tandis que les exemples contraires, qui illustraient pourtant la tendance générale de la conjoncture, étaient considérés comme les éléments périphériques et contradictoires de la logique adoptée.

Afin de correspondre au postulat d'une Afrique sur la voie d'une évolution positive, l'argumentation opérait une appréhension particulière du réel en inversant l'équilibre des éléments le constituant, passant d'un contexte globalement négatif avec quelques évolutions positives, à une modélisation centrée sur ces éléments positifs et reléguant à la périphérie ses aspects plus sombres. Cette logique argumentaire contribuait de plus à éloigner un peu plus la dialectique américaine du champ logique effectif, puisqu'un panel d'exemple choisis et particuliers ne pouvaient constituer les preuves valables à elles seules du bien fondé de l'évolution générale de l'Afrique. En terme politique cependant, ces exemples attestaient de la

véracité du paradigme de base de l'argumentation américaine. Reposant sur un biais logique, la démarche pu même à ce titre prendre le parti de s'appuyer sur les plus belles réussites fournies par le continent africain pour justifier de la vision générale de son évolution, le discours américain s'appuyant de fait sur des exemples pas toujours représentatifs pour justifier son argumentation.

L'évolution de pays tels que l'Afrique du Sud, le Ghana, puis à partir de 1999 le Nigeria, fut ainsi mise en avant pour illustrer l'évolution du continent, alors même que ces pays constituaient des exceptions, tant dans leurs développements respectifs que dans leurs caractéristiques, les deux « géants de l'Afrique », l'Afrique du Sud et le Nigeria, ne pouvant être représentatifs de la réalité africaine, eut-elle été globalement engagée sur le chemin des réformes. A l'autre extrémité des exemples utilisés par le discours américain, des cas très précis d'initiatives, de démarches particulières purent être cités comme étant les illustrations de l'évolution africaine. Ce procédé fut particulièrement employé lors et à la suite du voyage du président Clinton en Afrique. Là encore cependant, aucune logique véritable ne liait l'affirmation d'une donnée générale concernant l'évolution du continent aux exemples précis, particuliers et localisés. Ces exemples illustraient en outre un autre mode opératoire argumentaire original établi par le discours officiel américain pour justifier de l'évolution positive sur laquelle reposait sa démarche : Cette méthode consista à s'appuyer de plus en plus, à mesure que la politique africaine avançait, sur le développement, non de l'Afrique ni même des réalisations de la politique africaine poursuivie, mais sur celui du processus même de rapprochement entrepris par l'administration Clinton envers l'Afrique. C'est ainsi que le discours officiel se nourrit et s'enrichit progressivement des manifestations successives de son affirmation dans ses versions successives, qu'il fit montre du renforcement de son argumentaire sur la base de ce qui avait été avancé par ses manifestations précédentes. A la suite du voyage du président américain en Afrique, cet événement et les éléments qui en furent constitutifs devinrent ainsi des références-clés du discours, et des éléments d'argumentation en faveur du développement du projet. Ce processus fut appliqué pour chaque élément important qui vint alimenter le processus de développement de la politique africaine, qui nourrissait de la même façon le développement du discours et le renforcement de son argumentaire.

Par conséquent, cette méthode renforçait plus encore l'autonomisation du discours, en mettant en œuvre un processus de meta-croissance de son argumentaire, le développement du processus

de rapprochement américain devenant un argument en faveur de sa propre légitimation. Le processus nourrissait l'argumentaire du discours, qui en se renforçant participait de la confirmation du développement de la politique africaine, alors que dans les faits, peu d'éléments probants pouvaient justifier ou garantir l'effectivité de ce phénomène. Chaque discours se nourrissait de ceux qui le précédaient, créant une dynamique autonome de croissance et de renforcement, et participant en même temps à l'homogénéisation du discours officiel, en recyclant les formules, les tournures syntaxiques, les éléments constitutifs de la communication les plus réussis, percutants et donc performants, qui en passant d'un discours à l'autre donnèrent à voir un discours officiel sur l'Afrique formaté par l'accumulation successive de ses éléments remarquables.

Si les procédés argumentaires mis en place au sein du discours officiel de l'administration Clinton sur l'Afrique témoignaient d'un décalage avec les données effectives, ainsi que d'une logique formellement acceptable mais néanmoins inexacte, ils réussissaient en revanche à générer une cohérence intrinsèque au sein d'un système argumentaire autonome, qui permettait à son tour de développer la politique africaine sur une même base, sans être pris en défaut par les évolutions contextuelles. D'un point de vue externe, le système argumentaire mis en place avait en outre l'avantage d'apparaître convaincant, malgré des incohérences logiques qui n'apparurent cependant pas comme une faiblesse, puisque le discours put perdurer sur les mêmes critères, et finit par remplir ses fonctions et objectifs en menant le développement de la politique africaine de l'administration Clinton à un terme satisfaisant. Outre la particularité de ces stratégies et procédés argumentaires, le discours officiel américain impliqué dans la politique africaine s'élabora sur la mise en œuvre d'éléments rhétoriques, syntaxiques et lexicaux spécifiques afin de construire une argumentation en phase avec l'orientation politique poursuivie par l'administration Clinton. Une argumentation positive, enthousiaste et emphatique fut ainsi développée au travers du discours officiel, témoignant autant d'une vision politique que des nécessités d'un discours devant convaincre au travers d'un champ argumentaire spécifique.

Le choix des arguments du discours officiel sur l'Afrique.

L'argumentaire du discours officiel de l'administration Clinton sur l'Afrique et sa politique à l'égard du continent s'est appuyé sur un ensemble spécifique de domaines thématiques et de

champs rhétoriques pour diffuser son message avec l'intention de convaincre. L'objectif de ces éléments fut de nourrir et donner corps aux stratégies argumentatives, et donc de convaincre de l'évolution positive de l'Afrique et de la justification de la politique africaine qui se fondait sur cette évolution. Pour l'essentiel, le discours ne s'est pas appuyé dans cet objectif sur une nécessité de fiabilité, suivant en cela la dynamique posée par l'organisation logique générale de l'argumentation américaine, l'essentiel n'étant pas tant de prouver l'évolution positive de l'Afrique et la nécessité de la politique américaine que d'en convaincre l'auditoire, d'obtenir son accord préalable et de le rendre réceptif, afin de pouvoir ensuite lui exposer les détails de l'action menée. Les aspects mis ensuite en œuvre au sein du discours, afin d'établir une véracité du propos et convaincre les publics dans leurs particularités, devaient en revanche se baser sur des faits, des données effectives d'argumentation, devant des auditoires de spécialistes ou de décideurs qui demandaient cette fois les preuves de l'intérêt de la politique américaine selon leur point de vue. Cette articulation de l'argumentaire visait en effet des publics qui n'étaient pas motivés prioritairement pour la réalité du constat de base (une évolution positive de l'Afrique, la nécessité d'une politique africaine), mais pour ce qui devait suivre dans le discours (les avantages de cette politique), qui les concernait de manière plus directe, pragmatique et objective.

Convaincre des publics diamétralement opposés de la légitimité de l'évolution africaine et de la politique américaine, au travers cependant de moyens partagés afin de garder la cohérence du discours officiel, fut donc être un des éléments apparemment mis en œuvre au sein de la stratégie argumentative. Cette logique permettait le recours à une approche assez libre en terme de fiabilité sur lequel le discours s'appuyait pour ses postulats de base, la principale contrainte étant d'établir l'accord préalable de l'auditoire sur ces derniers, en leur faisant succéder ensuite des argumentaires plus rigoureux et précis, selon les besoins et circonstances de chaque intervention et de chaque auditoire. L'heuristique de jugement mobilisé sur la réalité africaine et la politique de l'administration Clinton s'attacha donc principalement à mettre en place une charge résolument positive, destinée à convaincre de manière frontale et massive plutôt qu'à expliciter et expliquer. A ce titre les éléments du discours mirent en avant par un registre imagé, symbolique et emphatique, des thématiques aptes à susciter l'attention des différents auditoires appelés à être convaincus.

Le premier argument posé par le discours américain pour justifier d'une implication inédite en Afrique fut de mettre en exergue le caractère particulier, extra-ordinaire de ce moment du temps présent, tant pour le continent africain que pour le contexte géopolitique et historique global. En proclamant pour l'Afrique une phase nouvelle de développement, elle-même incluse dans un contexte spatial et temporel global allant dans ce sens, le discours américain induisait la notion d'un présent unique, une opportunité qui se présentait aux Etats-Unis de participer en même temps que de profiter de ce point historique pour se joindre au destin de l'Afrique. La mise en scène de ce moment à la croisée des conjonctures spatiales et temporelles induisait une notion de l'Histoire en action, une mutation qui non seulement pouvait apporter aux Etats-Unis une opportunité de rapprochement, mais qui entraînait également une inéluctabilité, un sens de l'Histoire s'adressant également à la responsabilité américaine de s'y insérer, une nécessité motivée par la morale politique spécifique endossée par les Etats-Unis dans son rapport au monde, autant que par l'intérêt pragmatique que ce rapprochement pouvait signifier pour les objectifs américains.

Afin de signifier l'importance de ce moment et la responsabilité américaine d'y participer en saisissant l'opportunité de se rapprocher de l'Afrique, le discours officiel américain mit en œuvre une méthode, particulièrement utilisée par le président Clinton lors de son voyage en Afrique, qui consista à isoler le moment présent dans son importance, comme un point de rupture entre un passé négatif et révolu et un avenir positif, projeté à partir de ce moment-clé. Pour se faire, la méthode fut de caractériser chaque période temporelle citée par une connotation, positive ou négative, afin de distinguer celles où s'inscrirait le rapprochement américain de l'Afrique, et accessoirement de stigmatiser celles marquées par d'autres influences extérieures. Les principales connotations temporelles relevées au fil des discours fut les suivantes :

-Un temps initial, précédant la colonisation de connotation positive, renvoyant aux origines de l'Afrique ou bien à la Renaissance européenne, pour servir d'analogie au développement africain.

-L'intrusion occidentale en Afrique, par l'esclavage et surtout la colonisation, de connotation négative.

-Le moment des indépendances et des premiers liens entre Etats-Unis et Afrique, à la fin des années 1950 et au début des années 1960, intermède positif.

-La période de la Guerre Froide, négative à plusieurs titres, avec des références directes à l'opposition Est-Ouest, aux influences socialistes et soviétiques au sein du continent et aux manques américains à l'égard de l'Afrique, mais également avec des références (pour la plupart concomitantes) à l'apartheid, aux influences européennes, aux régimes dictatoriaux africains, et à la mise en place de la dépendance de l'Afrique vis-à-vis de l'extérieur.

-Les années 1990, marquant la rupture avec les éléments négatifs du passé, et donc connotées positivement, soit par la notation de la fin des éléments négatifs, soit par celle des progrès accomplis à partir du début de la décade.

-Le moment présent, lui aussi connoté positivement, inscrit dans l'observation de son caractère exceptionnel que renforce le rapprochement américain, ainsi que dans une perspective dors et déjà tournée vers le futur.

-Le futur enfin, connoté positivement de manière invariable, signe de l'inéluctabilité de l'évolution africaine et des effets du partenariat américain :

Période	Esclavage	Colonisations	Indépendances	Guerre Froide	Années 1990	Présent	Futur
Pré-coloniale	Négative	Négative	Positive	Négative	Positive	Positive	Positive

La connotation des périodes temporelles

Concernant les modalités d'expression de ces connotations temporelles, le passé ne fit pratiquement pas l'objet de l'utilisation de formules lexicales précises et réaffirmées au fil des discours, à la différence du présent, et surtout du futur. Il y eut donc une gradation progressive du passé vers le futur dans l'utilisation récurrente de formes lexicales spécifiques ; une des explications en était que le passé était évoqué sous une multitude de constituants particuliers connotés négativement, tandis que le futur l'était sous une forme positive globale et générale pouvant être désignée par un choix de formulations reproductibles ; le résultat formel en fut la matérialisation par les modalités syntaxiques d'un passé négatif éclaté et d'un futur cohérent,

séparés par le passage d'un point présent essentiel. Ce moment présent était donc un véritable tournant, en rupture avec le passé négatif, mais marquant également une dimension supplémentaire par rapport aux progrès entrepris depuis le début des années 1990, déjà inscrites dans le discours comme un temps passé qui vit la gestation de ce moment présent particulier, situé entre 1997 et 2000. Cette perception du temps présent rejoignait ainsi celle de la temporalité de la politique africaine de l'administration Clinton, en cours d'élaboration depuis 1993, mais n'étant entrée dans sa phase active qu'à partir de 1997, le temps présent effectif du discours.

Les années 1990 menant à ce point crucial furent connotées positivement, en majorité par l'évocation quasi-systématique de la fin de la Guerre Froide et de l'apartheid, puis par la mention des progrès accomplis entre le début de la décennie et le moment présent du discours, ces progrès étant évoqués par l'emploi de formules⁴⁵⁸ sur les modèles « Since (année de départ) », « For (nombre d'années) years », tandis qu'une autre formule, « The past decade », fut employée de manière plus ambivalente, aussi bien pour évoquer les progrès croissants en cours que des aspects négatifs ayant pris fin lors de ces « dix dernières années » évoquées. Le moment présent, instant crucial pour l'engagement américain dans ce processus d'évolution de l'Afrique, fut évoqué dans le discours officiel américain, soit pour lui-même, de manière sobre (« today »), mais plus généralement de manière emphatique par certaines formules récurrentes (« It's an exciting/exalting time », « we are at a pivotal point/time », « an historical moment ») ou par son inscription d'ores et déjà dans le futur, par une mise à profit de l'approche de la fin du siècle et du millénaire, et du début de nouveau siècle et millénaire, selon les usages.

Quant au futur à proprement parlé, c'est majoritairement par deux modalités qu'il fut évoqué. Il le fut d'une part par l'emploi de trois formulations préférentielles (« the future of Africa / Africa's future », « the twentieth/next century », et « the future »), avec un emploi dominant de la deuxième référence, celle du prochain siècle. D'autre part, le futur fut également évoqué par la référence à ceux appelés à connaître et à vivre ce futur positif de l'Afrique, à savoir les enfants, nommés par deux qualificatifs à forte valeur évocatrice et symbolique, « childs », et « the next generation. » Le futur fut le temps le plus fortement marqué au sein du discours officiel tenu par les membres de l'administration Clinton, d'une manière massive lui donnant une importance primordiale, et marquant ainsi la perspective principale dans laquelle s'inscrivait la politique américaine, à savoir une attitude innovante saisissant l'opportunité offerte par le

présent pour préparer l'avenir. Cette connotation prenait une teneur spécifique dans le contexte particulier de l'approche conjointe de l'an 2000, du 21^{ème} siècle et d'un nouveau millénaire, qui était celui du développement de la politique africaine de l'Administration Clinton. Cette dernière joua donc pleinement de cette carte à forte charge symbolique dont elle disposait pour insérer le développement des relations américaines avec l'Afrique dans une dynamique, une vision globale tournée vers l'avenir et la forme d'espoir que cela impliquait, en utilisant pour cela le climat particulier de ce moment de transition dans le calendrier de l'histoire humaine pour faire avancer le bien-fondé de sa politique africaine en l'y insérant.

Inscrit dans une dynamique temporelle apte à en susciter l'intérêt, le développement de l'Afrique mis en avant par le discours américain devait également induire l'acceptation de la nécessité de la politique africaine proposée par l'administration Clinton. Afin de convaincre de la logique soutenue en la matière, le discours officiel américain prit le parti de proposer une exposition de ce processus usant abondamment de figures de style et de formes imagées, bâtissant ainsi une évocation symbolique de chaque terme et de la logique avancée pour la promotion de la politique africaine.

Une fois posée l'inscription du développement africain dans le moment contemporain du discours, l'objectif de celui-ci fut d'exposer la nécessité américaine de développer à partir de ce constat une politique africaine. La stratégie exposée par le discours américain dans le soutien de cette logique fut de s'inscrire dans une certaine emphase, de donner une force symbolique spécifique à chacun de ses termes, et notamment par la multiplication d'accroches lexicales marquantes, leur donnant ainsi une puissance d'évocation apte à marquer l'attention des auditeurs. Cette approche s'inscrivait dans la liberté argumentative de cette partie du

⁴⁵⁸ Les éléments cités ci-après sont issus de l'analyse lexicale d'interventions officielles de membres de l'administration Clinton, dont le détail se trouve en annexe.

discours américain, visant à marquer les esprits, à retenir l'attention et à affirmer la volonté de l'administration Clinton, plutôt que de prouver la véracité de ce que le propos affirmait.

La première étape de la logique américaine en faveur du développement d'une politique africaine était donc l'évolution de l'Afrique, dans le sens positif de son développement politique et économique. Pour évoquer de manière marquante cet aspect, le discours américain

mis en avant l'idée de régénération, qui avait l'avantage de renforcer la dialectique concernant un changement d'époque pour le continent africain, après plusieurs siècles de contingences négatives. La régénération permettait en outre d'appuyer l'idée selon laquelle l'Afrique avait connu un « avant » positif dont elle retrouvait la voie, tout en évitant le terme simple de « naissance », qui contenait une dimension condescendante facilement assimilable aux logiques coloniales, et induisait l'idée d'un retard initial de développement en comparaison des autres régions du monde. La régénération laissait au contraire penser que, débarrassée d'une partie de ses problèmes passés, l'Afrique était en quelque sorte de retour, après un *lâus* remontant finalement à sa découverte et à son exploitation par les Européens. Pour évoquer cette idée, le discours américain eut recours à la récurrence de formulations désignant le processus de mutation de l'Afrique. L'idée de nouveauté appliquée aux différents termes relatifs au continent, de surcroît relevé par la notion de génération (« new Africa », « a new generation of leaders », « a new generation of africans ») fut la plus simple, mais aussi peut-être l'une des plus efficiente et efficace dans son emploi, en multipliant les occurrences au sein des mêmes interventions. Elle permettait à la fois d'instaurer cette rupture avec le passé, source de connotation négative de l'Afrique, tout en marquant cette identité du renouveau qui ne coupait en outre pas le continent d'un passé lointain positif.

Cette idée de régénération du continent s'était vue attribué une appellation spécifique, celle de « Renaissance africaine », une expression revendiquée et popularisée par le vice-président, puis président sud-africain, Thabo Mbeki, comme un leitmotiv et une stratégie de l'action sud-africaine dans son rôle de leader dans le développement du continent africain. Cette expression aurait été initialement utilisée par Nelson Mandela, au sommet de Tunis de l'OUA organisé en juin 1994, afin de mettre en contexte l'entrée de l'Afrique du Sud dans l'organisation, comme une contribution à la renaissance africaine qu'il souhaitait se voir produire. Thabo Mbeki réutilisa ce terme en 1996 devant le parlement sud-africain, lors de son discours de présentation de la nouvelle constitution du pays, puis l'intégra ensuite comme un concept personnel à son message politique, une référence renvoyant à la fois à un souhait et à l'affirmation d'une volonté pour le continent africain, avec à sa tête l'Afrique du Sud. L'expression trouva sa connexion avec la volonté américaine en avril 1997, lorsque Thabo Mbeki exprima cette idée d'une renaissance africaine en train de se réaliser au cours d'un discours devant le Corporate Council of Africa (CCA), principale organisation agissant en faveur du développement des liens économiques entre les Etats-Unis et l'Afrique. Le concept gagna alors en popularité pour

exprimer l'idée d'une évolution positive à l'œuvre en Afrique, et fit à ce titre l'objet d'une conférence internationale éponyme, tenue à Johannesburg en septembre 1998, avec l'assentiment de celui qui en avait assuré jusque là la promotion, et qui allait continuer à le faire avec plus d'impact encore en devenant président d'Afrique du Sud l'année suivante³⁶¹. Le discours officiel américain reprit ensuite à son compte cette expression, qui illustrait parfaitement cette idée d'un renouveau de l'Afrique sur laquelle il s'appuyait, et qui permettait de plus d'associer la vision américaine à une vision africaine des perspectives du continent, ce qui donnait validité à l'idée d'une communauté de pensée au rapprochement entrepris entre les Etats-Unis et l'Afrique. La démarche de l'administration Clinton s'inscrivait par ailleurs dans une opportunité conceptuelle, puisque l'expression avait atteint en Afrique un degré de popularité suffisant pour être reprise à leur compte par certains des leaders majeurs au sein du continent, au sein desquels se trouvaient opportunément les interlocuteurs privilégiés des Etats-Unis.

Certains arguments étaient favorablement repris d'un discours à l'autre, afin de relayer l'idée d'un développement, d'une évolution en cours, arguant qu'il y avait des « raisons d'espérer/d'être optimiste en Afrique », relevant que « plus de la moitié des pays africains ont des dirigeants élus » ou encore que « depuis 1990 (ou dix ans), le nombre de démocraties avait quintuplé en Afrique », la relativité des repères retenus dans cette tournure témoignant par ailleurs que le discours américain ne se situait pas en la matière dans le domaine de l'exactitude, mais bien dans celui de la conviction, et de la démonstration destinée à convaincre, non à prouver. Pour illustrer la « vague de changement » à l'œuvre au sein du continent africain, ce fut une autre tournure, elle aussi empruntée à une popularisation antérieure, qui fut prioritairement utilisée par le discours américain : La tournure syntaxique « from (localisation 1) to (localisation 2), from (localisation 3) to (localisation 4) », suivie de la mention d'un phénomène en train de se produire dans l'ensemble du continent matérialisé par les quatre localisations citées, en général le nom d'une capitale africaine, et qui marquaient les quatre directions de la rosace du changement en Afrique. Cette formulation spécifique avait l'avantage de matérialiser au sein du discours l'effet visuel d'un phénomène dynamique en cours de réalisation, lui donnant de plus une connotation de puissance et d'inéluctabilité. Elle avait également l'avantage de pouvoir s'appliquer à tous les phénomènes, de pouvoir prendre appuis

³⁶¹ Makgoba Malegapuru William (ed.), *African Renaissance*, Cape Town, Mafube/Tafelberg, 1999, 467 p.

sur les localisations pertinentes pour chaque cas de figure, et de pouvoir être modifiable selon les contextes et les évolutions conjoncturelles, sa souplesse en faisant un outil idéal pour une utilisation transversale au fil des mois. Cette formulation efficace et pratique faisait écho à une formule utilisée dès le début de l'ouvrage de F. Fukuyama, *La fin de l'Histoire et le dernier Homme*, afin d'évoquer le mouvement inéluctable engagé selon l'auteur à la fin du vingtième siècle sur la scène internationale, entraînant la chute des régimes autoritaires et totalitaires et leur remplacement par la démocratie, mouvement de base initiant la « Fin de l'Histoire »³⁶². Son emploi fréquent pour désigner l'évolution en cours en Afrique avait donc une forte charge sémantique, puisqu'elle induisait que l'administration Clinton percevait l'évolution de l'Afrique comme un mouvement concomitant à la vision de F. Fukuyama. Ceci plaçait l'évolution de l'Afrique dans une perspective d'inéluctabilité, et confirmait son intégration dans la vision du président Clinton en terme d'évolution géopolitique globale, celle-ci étant fort proche du constat de la fin de l'Histoire dans ses effets, à savoir la généralisation de la démocratie et de l'économie libérale comme vecteurs de paix et de stabilité.

Quant à la croissance du phénomène, c'est plus particulièrement par le biais de références aux phénomènes naturels que le discours américain s'est employé à le décrire, avec l'emploi privilégié de formules telles que « taking roots » et « the rise of », illustrant de manière littérale un mouvement allant de la terre au ciel, mais aussi en exprimant de manière transversale cette idée de développement au travers d'une terminologie pastorale assez large, avec l'emploi de termes tels que « flourish », « grassroot », « emerging », « bear fruit » ou le symbolique et presque biblique « to plow a new ground » (labourer un nouveau terrain), qui induisait la notion d'effort et de volonté malgré tout nécessaire derrière ce développement par ailleurs affirmé comme étant à la fois naturel et émergent. La manière de considérer la politique des Etats-Unis et l'effort de rapprochement entrepris par l'administration Clinton avec cette Afrique en évolution s'effectua également dans un registre syntaxique imagé et symbolique.

L'action américaine ne se conçoit cependant pas selon la même perspective thématique que le développement de l'Afrique : Si ce dernier s'inscrivait dans une dimension naturelle et à ce titre autonome dans sa dynamique, l'action américaine s'exprimait en revanche dans l'imagerie d'une construction ou de l'intervention humaine, qui évoquaient autant l'implication d'une

³⁶² Fukuyama Francis, *op. cit.*, p. 13.

volonté consciente et agissante que les notions d'effort et d'investissement dans la nécessité de voir la démarche aboutir. Le premier élément à évoquer était le rapprochement lui-même, le lien développé avec l'Afrique : « to bridge/bridging », « ties », « links », « line » furent à ce titre les plus employés, rejoints par des expressions plus rares, tel un « hands in hands » fraternel employé par Susan Rice devant la Brookings Institutions, le 12 mars 1998. Pour désigner son action et le partenariat mis en œuvre avec l'Afrique, se sont des termes plus explicitement liés à l'idée de construction, de matérialité, et de matérialisation qui furent utilisés par l'administration Clinton. Les termes les plus usités furent les simples mais éloquents « build/building », aux côtés desquels furent employés des verbes tels que « to forge », assez fréquent lui aussi, « to shape the future » (façonner le futur), mais aussi toute une variété de termes évoquant, en parlant du partenariat américano-africain, une construction (« a window », « an open door », « to break the wall », « a constructive role »), dont le chantier était commun aux américains et africains, pour la construction de ce qui apparaissait donc dans ses détails comme une maison commune, même si cette image précise ne fut pas explicitée.

Le discours américain tenait par cette démarche à établir que sa démarche consistait non pas à une imposition de sa volonté en Afrique, mais bien un partenariat équitable et mettant chacun à la même échelle pour un résultat commun. Dans ce but, les interventions successives réaffirmèrent l'idée de partenariat au travers de variations telles que « partnership », « a partnership for 21st century », « partnership, not paternalism », et celle d'un équilibre et d'un respect sous-jacent par la reprise multiple de l'expression « common/mutual interest in mutual respect » désignant la nature du partenariat. Le fait d'évoquer ce partenariat et la politique américaine en Afrique par des termes évoquant une construction, tandis que l'évolution et le développement du continent étaient eux évoqués au travers de références naturelles et l'idée d'un phénomène se développant de manière quasi-spontanée, induisait cependant une distinction dans la manière de considérer les deux réalités, américaine et africaine, la première s'inscrivant dans le bâti, l'action et la volonté, quand la seconde procédait du monde naturel et du constat de son émergence. Loin d'être le fruit du hasard, la partition des termes entre le domaine de l'Afrique et celui de l'action américaine au fil des interventions étant systématique, cette différence se retrouva également dans l'évocation imagée régulièrement utilisée du « chemin à parcourir », tant pour l'Afrique seule, qu'avec les Etats-Unis, dans le cadre de leur partenariat. Or, les deux perspectives africaine et américaine, ne furent pas évoquées dans le même champ thématique d'expression du chemin.

Si pour le parcours de l'Afrique purent être employées des expressions assez neutres en terme de champ thématique tels que « march », « on a path », « at a crossroad », « walk » « ways », et d'autres relevant du domaine naturel (« horizon », « landscape », « bedrock »), l'action américaine sur ce chemin s'est en revanche exprimée sous des formes relevant résolument du domaine de l'artefact artificiel appliqué à ce chemin : l'AGOA put ainsi être qualifié de « milestone » ou de « landmark legislation », tandis que l'administration pouvait parler de « mettre une nouvelle Afrique sur (leur) carte » (« to put a new africa on our map »), ou parler de « road map » pour évoquer là encore la loi AGOA. L'utilisation de terminologies imagées et symboliques par l'administration Clinton dans son discours, afin de faire passer l'idée d'un développement de l'Afrique et celle du bien-fondé de sa politique africaine, a ainsi pu déboucher sur une expression particulière et différenciée de ces deux thèmes, au point d'en faire émerger de leur confrontation un sens sous-jacent qui, s'il ne remet pas en question la logique ni la philosophie de l'approche, témoigne néanmoins d'une réelle dichotomie du regard porté sur le processus d'évolution en Afrique, et sur l'implication que voulait lui adjoindre l'administration américaine.

Instrument central de la communication officielle, le discours élaboré par l'administration Clinton à l'adresse de sa politique africaine s'est voulu à la hauteur tant de la détermination que des ambitions affichées dans ce domaine. Véritable véhicule élaboré à l'orée du second mandat du président Clinton pour pouvoir accompagner le développement de cette politique et l'amener à son accomplissement, ce discours dut également prendre en compte un ensemble très disparate de publics, d'enjeux et de paramètres qui seraient impliqués à un moment ou un autre du processus. Pour répondre à ces objectifs, le discours officiel américain fut élaboré sous une forme pouvant être appliquée en toute circonstance, et résister aux aléas pouvant s'opposer à son argumentation. Il se fonda pour cela sur une présentation structurée de la politique et des ambitions poursuivies par l'administration en Afrique assez claire et précise pour relever d'une approche concrète, mais cependant suffisamment générale pour pouvoir s'adapter aux circonstances de son application effective sans souffrir de contradiction ou d'une mise en échec. De même, l'argumentaire développé se posa sur un constat affirmant l'évolution du continent africain et l'opportunité pour les Etats-Unis de s'y engager dans l'objectif de la défense de ses intérêts, qui évita cependant de s'ancrer sur des paramètres réels fluctuants pour se projeter à la fois dans l'avenir et dans le domaine de la conviction politique. Une rhétorique positive,

empreinte d'un certain lyrisme et utilisant une syntaxe imagée a également initié au cœur du discours américain une véritable pastorale de son engagement en Afrique, en faisant de celui-ci une mission qui pouvait être rattachée à la dimension idéologique du rôle américain dans l'évolution du monde.

L'ensemble de ces éléments purent ainsi former un argumentaire apte à faire face aux contraintes de l'environnement effectif, en leur opposant une logique idéaliste et largement déconnectée des contingences réelles. Le discours officiel de l'administration américaine concernant sa politique africaine reprit ainsi à son compte la dynamique d'une voie médiane identifiable en de nombreux aspects de l'action du président Clinton, en tentant de faire cohabiter le pragmatisme consommé d'une politique dont les différents volets avaient une assise et une définition bien précises, et un discours destiné à permettre la réalisation de cette politique qui s'établissait cependant sur un tout autre plan. En la matière il n'y eut cependant pas de contradiction entre la politique effective et son discours, chacun oeuvrant sur un plan différent pour finalement former ensemble la réalité de la politique africaine de l'administration Clinton, la forme d'accomplissement de celle-ci témoignant de la réussite de la gouvernance de cet aspect central de la communication institutionnelle.

Répondant à ses défis par une gouvernance discursive mêlant la rationalité de la politique poursuivie et la diffusion d'un message plaçant l'action entreprise envers l'Afrique dans le domaine des convictions et de l'optimisme, le discours officiel développé au sujet de l'Afrique combla les lacunes et des difficultés s'opposant au projet, en établissant la superstructure qui lui donna une grande part de sa réalité et de sa cohérence, et permit à ce titre d'en prolonger la mise en œuvre effective jusqu'à une forme d'accomplissement. Ayant mis en place la première véritable politique africaine des Etats-Unis, l'action de l'administration Clinton laissa ainsi en janvier 2001 un bilan qui semblait exprimer cette cohérence et cette forme d'accomplissement par le discours officiel, établissant ainsi la réussite finale de la gouvernance de cette politique. L'analyse d'ensemble de l'action effective et des réalisations matérielles de l'administration Clinton ont cependant apporté un regard plus nuancé sur le bilan de la politique africaine de l'administration Clinton en terme de cohérence, de portée et d'accomplissement. Des modalités spécifiques de communication furent donc mobilisées, afin de donner à l'action de Washington une dynamique cohérente, logique et unifiée, matérialisant la narration du développement de la politique en Afrique dans le sens d'un investissement et d'un degré de

réalisation sans cesse croissant, et convergeant à la fin de la présidence Clinton. Au sein de ces processus de gouvernance produisant une politique dépassant ses réalisations effectives (qu'elles fussent matérielles ou non), l'utilisation d'un discours spécifique matérialisa la matrice exprimant une volonté particulière portant dans sa propre diffusion une grande part de sa réalisation. Ainsi, la cohérence structurelle de cette politique prise dans son ensemble, en terme d'accomplissement et de chronologie, si elle donne à voir le degré d'accomplissement du projet tel qu'il fut voulu et donc écrit, démontre également qu'une grande partie de cette cohérence repose sur un travail de communication, dont le discours officiel fut une des armes principales.

La stratégie discursive de l'administration a démontré son efficacité et sa capacité à accompagner le développement de la politique américaine jusqu'à une forme d'accomplissement, en ayant pour cela su résister aux aléas conjoncturels. Couplé à une volonté politique indéniable, ce discours participa d'une gouvernance qui réussit à imposer l'image d'une politique cohérente, important et étendue en terme de thématiques et de réalisations, et qui vit le temps de la présidence Clinton être progressivement structuré par un agenda africain matérialisant le rapprochement opéré entre les deux espaces. Pourtant, en dépit des apparences de sa réalisation et de son développement, à l'épreuve de l'analyse des faits, la politique africaine démontra également les signes de la relativisation de son propos.

Ainsi la cohérence d'ensemble de cette politique put être prise en défaut ; de même, la politique étendue révéla également les limites de sa structuration, en apparaissant comme étant fractionnée et en appuyant son importance sur la mobilisation de réalisations parfois limitées par rapport à l'ambition qu'elles prétendaient incarner. De même, si l'administration Clinton mit bien en place une politique africaine, au sens qu'elle procéda d'une volonté adressée à la région dans son ensemble, celle-ci consista largement en une implantation des fondamentaux de la politique étrangère américaine. En outre, la disparité de traitement des différents pays africains put poser une interrogation quant à la volonté exprimée par le discours américain de proposer un même partenariat à ses interlocuteurs africains.

2. La cohérence de la politique africaine de l'administration Clinton en question.

Au moment où sa politique en Afrique prenait les contours plus précis d'une action répondant à des objectifs bien définis, et que la variété de ces objectifs générait en réponse des mesures diverses, l'administration Clinton fonda un système de formulation et de présentation apte à dégager une cohérence d'ensemble, produire le sens de cette action, et lui donner une logique fédératrice, une vision concertée et cohérente pouvant à ce titre être qualifiée de « politique africaine », et non simplement de mesures éparses entreprises au sujet de l'Afrique. Le fait d'avancer l'idée et les arguments en faveur d'une cohérence globale de l'action donnait à cette dernière un impact beaucoup plus important, tant d'un point de vue d'ensemble que dans ses manifestations spécifiques, en insufflant à la politique américaine une dynamique supérieure, et en l'inscrivant dans une méta-structure génératrice d'une logique sémantique transversale au travers de ses termes. Assumer une politique africaine en tant que telle, avec la cohérence et l'ampleur que le concept signifiait, laissait également entendre qu'un lien existait entre divers aspects de la politique américaine envers l'Afrique, parfois dissociés et disparates dans leurs réalités, et ce notamment en terme d'échelles. Leur inscription dans un ensemble supérieur signifiait au contraire la cohérence de la volonté politique sous-jacente à leur mise en œuvre, et renforçait chaque élément en lui faisant prendre sens dans une mise en perspective plus large et transversale. Cette cohérence fut la manifestation de la gouvernance qui fut dédiée par l'administration Clinton à la politique menée en Afrique. Son principe consista à former du sens entre des éléments manifestant l'intention politique, et ceux matérialisant la réalisation de cette volonté, ainsi que dans leur appréhension commune.

L'objectif en était de gommer les disparités entre la volonté et l'action, de donner un sens commun à une variété d'actions, et par le biais d'une cohérence formulée par le discours, de générer la réalité même d'une politique africaine.

La mise en place d'une politique cohérente et étendue.

Cette cohérence d'ensemble fut mise en œuvre en élaborant une présentation définitive des objectifs en Afrique qui allait servir de base argumentaire stable à l'action durant le second mandat du président Clinton, période de développement véritable du projet. Cette mesure consacra la matérialisation d'une volonté politique qui au cours de l'année 1997, engagea la politique africaine des Etats-Unis sur la voie d'un investissement accru. Il ne s'agissait pas tant de la conséquence d'un processus en cours de formation, mais bien plus de l'effort initial

consistant à attribuer une projection génératrice de sens à une politique à un moment décisif de son évolution. Au sein de la présentation officielle, les objectifs énoncés articulaient entre eux les divers éléments de développement de la politique américaine, et fondait sur leur appréhension d'ensemble une matrice commune donnant sens, vie et réalité à cette politique. Cette projection théorique avait également pour avantage de pouvoir être modulée sans être modifiée de manière fondamentale, de pouvoir mettre en avant certaines parties par rapport à d'autres selon les besoins et les circonstances spécifiques, sans remettre en cause la cohérence de l'ensemble de ce qui établissait la délimitation de la politique africaine fondée.

La présentation théorique des orientations de l'action américaine servait également de grille de lecture aux réalisations qui prenaient alors formes au sein de la politique américaine en relation avec l'Afrique. En fournissant à chaque action une place dans sa projection discursive, cette présentation renforçait l'impact et la justification de chaque mesure en en faisant une des pierres de l'élaboration de la politique africaine des Etats-Unis. L'unification et la cohérence de l'implication de mesures isolées dans l'ensemble « politique africaine » ne fut cependant pas le fruit d'une conception précise préalable, mais bien la constitution, au travers de la gouvernance générale du projet, d'une matrice de gestation fluctuante, qui modifia plusieurs fois la hiérarchie interne de ses termes, avant d'accoucher d'une projection définitive des objectifs américains en Afrique. De ce fait, une même mesure put changer de sens avec la modification de cette matrice, tant en elle-même que pour ce qu'elle représentait dans l'ordonnancement du projet global. La création de sens au centre de la gouvernance de la politique africaine donna ainsi de manière décisive leur identité définitive aux diverses réalisations américaines, au travers de leur inscription dans la projection des objectifs de l'administration Clinton en Afrique, peut être plus d'ailleurs que ne l'a fait la réalité intrinsèque de chacune.

L'exemple du projet de force africaine de réponse aux situations de crise, que Washington élaborait et soutint à la suite des événements du Rwanda et du désengagement américain des opérations de paix de l'ONU, témoigne au mieux de ce processus, qui fut en fait partagé par la plupart des composantes selon des modalités différentes. Au moment de son élaboration, ce projet était destiné à constituer la matérialisation d'un des objectifs majeurs des Etats-Unis en Afrique, la prévention et la résolution des conflits étant alors l'une des branches principales de la projection ordonnée de la volonté américaine. Une telle place impliquait que le projet puisse

être à la hauteur des ambitions affichées, en terme d'investissement politique comme d'investissement matériel. Dénommé ACRI (African Crisis Response Initiative) ce projet, au moment de la visite du Secrétaire d'Etat Warren Christopher en Afrique en octobre 1996 destinée entre autre à en assurer la promotion, prévoyait une force africaine d'interposition et de maintien de la paix, qui aurait compté entre 17 000 et 25 000 hommes auxquels les Etats-Unis auraient fourni la formation, l'entraînement et les moyens logistiques. Il s'agissait par conséquent d'un projet ambitieux, qui pouvait concurrencer la légitimité même des opérations de maintien de la paix de l'ONU en Afrique, et fonder une base essentielle pour le positionnement et l'influence stratégique américaine en Afrique.

Avec la re-formulation des objectifs américains en Afrique à la fin de l'année 1997, qui en hiérarchisait les termes en même temps qu'elle en exprimait la réalité en tant que projet global cohérent, l'ACRI vit sa position évoluer dans l'organigramme de la volonté politique exprimée. La lutte contre les conflits et le maintien de la paix en Afrique n'était alors plus un des deux objectifs principaux de la logique exprimée, mais un préalable nécessaire à un objectif majeur unique qui était le développement des échanges entre les Etats-Unis et l'Afrique. Tandis que dans les formulations précédentes l'ACRI était le pendant en terme de défense d'une loi-cadre de nature économique pour le développement des échanges entre les Etats-Unis et l'Afrique (AGOA), à partir de 1997 une hiérarchie s'établit donc entre les deux initiatives. Bien que sa position fut reconsidérée, l'ACRI dans cette nouvelle configuration apparaissait toujours comme une mesure essentielle de la politique américaine en Afrique ; l'évolution de sa place et de son positionnement vis-à-vis des autres éléments dans l'ensemble constituant la politique africaine ne pouvait cependant que modifier le sens et l'appréhension de cette mesure et de la politique africaine elle-même : Un pilier de la politique d'implantation américaine en Afrique devint ainsi le volet « défense » d'une politique plus large, tandis que cette politique passait d'un visage stratégique partagé entre les enjeux de sécurité et les opportunités de développement de l'Afrique à celui d'une politique dont la finalité était essentiellement économique et commerciale.

La cohérence et l'effectivité de la politique africaine s'exprimaient également à l'heure des bilans par le fait que sa projection dans l'aire des thèmes potentiels de son expression recouvrait un vaste ensemble de domaines. Ce constat témoignait d'un développement multiforme de l'action américaine en Afrique, qui apportait la preuve que l'administration Clinton avait posé

les bases -ou du moins les jalons- d'une politique à la fois étendue et complexe à de multiples domaines thématiques. Ces caractéristiques pouvaient être mises à l'actif du déploiement d'une politique africaine véritable, en ce sens qu'elles entendaient investir différents aspects de la réalité et des problèmes présents en Afrique. Ainsi, l'administration Clinton ne se contentait pas de remplir des objectifs propres, mais s'inscrivait également de manière la plus étendue possible dans les thèmes que l'expression de sa volonté politique envers l'Afrique soulevaient naturellement. Là encore, l'établissement d'une cohérence entre les mesures, actions et initiatives, et leur inscription dans le paradigme de « politique africaine », fondaient une relation de mise en valeur mutuelle des deux termes dans le discours et l'argumentaire américain. La politique présentée ne connaissait ainsi pas de zone blanche, même si l'investissement correspondant à chaque domaine n'occupait ni la même importance, ni le même degré en terme de moyens ou de réalisation.

Le résultat en était que d'un point de vue général, l'action américaine en Afrique sous la présidence Clinton offrait un panorama très large, témoignant en faveur d'une politique sans précédent déployée par les Etats-Unis en Afrique. Un des éléments essentiels de cette politique consista donc en la gestion de son apparence d'ensemble, constituée des expositions théoriques et de leurs mises en œuvre pratiques, afin d'en établir à la fois la cohérence et l'extension thématique, sans que ces deux aspects fondamentaux de la politique africaine telle qu'elle fut voulue n'entrent en contradiction. Structurant le cadre théorique et le champ de son action, la gouvernance de la politique africaine de l'administration Clinton s'est appliquée à en faire de même avec les perspectives temporelles de son action, consistant en une gestion et un aménagement de son déploiement dans le temps, avec d'une part l'émergence d'une cohérence et d'un agenda pour la politique africaine, et d'autre part une structuration du temps par les éléments mêmes de cette politique.

La gouvernance des processus temporels inhérents au développement de la politique africaine.

La politique africaine de l'administration Clinton constitua un processus dont l'évolution consista particulièrement à prendre sens et à se structurer au fil de son élaboration, pour passer du stade d'une volonté théorique initiale sans véritable effectivité, à l'affirmation matérielle

d'une politique africaine digne de soutenir la réalité de cette appellation. Les premiers temps de l'expression de la volonté américaine en direction de l'Afrique se situèrent en effet dans une perspective intentionnelle, dont la généralité du propos et les similitudes avec le constat fait par la précédente administration dénotait le caractère très formel et nécessaire d'une position officielle à exprimer vis-à-vis de l'Afrique, qui n'allait cependant guère au-delà d'une forme d'usage diplomatique minimal. Cette formulation initiale, si elle pouvait recouvrir une volonté réelle d'investissement en Afrique que laissaient envisager les éléments conjoncturels, convergeant alors en ce sens, ne constituait pas encore pour autant une inscription dans le processus qui devait conduire à la production d'une politique concrète à l'identité particulière.

L'élément fondateur de la période de gestation qui aboutit effectivement à la formulation d'un projet cohérent en Afrique de la part de Washington, fut la conférence sur l'Afrique organisée à la Maison Blanche en juin 1994, qui sous l'influence brûlante du génocide rwandais vit le président Clinton formuler non plus une déclaration d'intention, mais la première version publique d'une politique américaine en Afrique. Développement et sécurité, établissant la politique américaine entre optimisme et responsabilité, devinrent les deux piliers de l'action en Afrique, qui se développa en effet à partir de ce moment, ouvrant une période de gestation et de premiers rapprochements qui ne trouva son terme qu'avec celui du premier mandat du président Clinton. En 1996, le travail préparatoire autour des deux thèmes principaux mis en avant par l'administration Clinton atteignait une première phase d'accomplissement, qu'il s'agisse du projet de développement des relations économiques et commerciales avec l'Afrique ou le projet alternatif de sécurité élaboré afin de répondre aux risques de conflit et d'exaction au sein du continent africain. Le premier venait en effet de faire l'objet d'une proposition de projet de loi sur la croissance et les opportunités en Afrique (AGOA), que l'administration Clinton devait mettre au centre de son action comme de sa politique en Afrique. Le second trouvait quant à lui sa matérialisation avec l'ACRI et la tournée effectuée en Afrique par le Secrétaire d'Etat Warren Christopher en octobre 1996. La fin du premier mandat du président Clinton marquait la fin de cette période de gestation, qui avait également vu les Etats-Unis se trouver en défaut en Afrique sur les crises en Somalie et au Rwanda. Pour qu'une politique africaine effective fut véritablement mis en place, il fallut attendre que la réélection du président Clinton donne la perspective de quatre années d'action à son administration, ce qui permit au projet africain de devenir une politique africaine planifiée, dont la progression consista

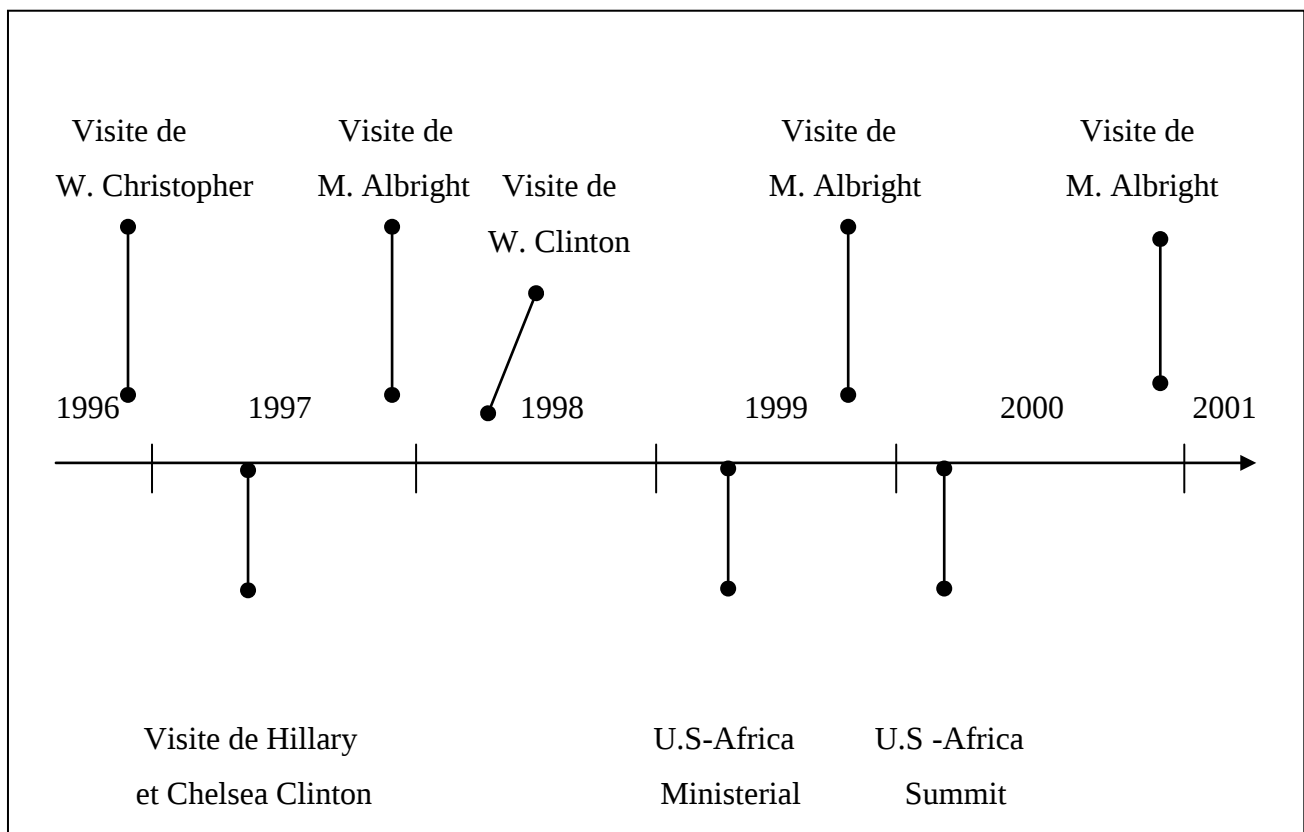
désormais en une progression raisonnée et rationalisée, s'appuyant sur une maîtrise du temps et la fixation d'objectifs à atteindre, la fondation d'un véritable agenda africain à Washington.

L'entrée de l'action américaine en Afrique dans son incarnation en tant que politique africaine se fit donc à l'occasion du second mandat du président Clinton. Prenant une impulsion et une formulation nouvelle dès les débuts de cette période, le développement de la politique africaine bénéficia à partir de 1997 d'une projection dans le temps de l'action pour les quatre années à venir offerte par la réélection du président. Cette nouvelle utilisation du temps imparti pour la structuration de la politique africaine et l'accomplissement de ses objectifs marqua une distinction nette avec la période précédente, qui avait été celle d'une gestation plus informelle, encore en phase de recherche identitaire, de la volonté américaine relative au développement d'une politique en Afrique. Passant à une nouvelle étape de son développement, la politique américaine changea effectivement de critères structurants principaux à partir de 1997. D'une part, la réorganisation de l'administration entre les deux mandats entraîna le changement des personnes en charge du développement de la politique africaine, qui se doubla d'une prise en main par les principaux représentants de l'exécutif américain. D'autre part, cette nouvelle phase vit l'abandon de la structure thématique qui avait procédé de l'élaboration de la politique africaine pour une autre présentation, à même de répondre aux besoins argumentaires du projet pour sa matérialisation et sa pérennisation, tant auprès des partenaires africains que des acteurs de la scène intérieure américaine. Désormais capable de suivre une croissance en tant que politique africaine structurée dans une direction et des termes définitivement établis, l'action américaine se conçut dès lors comme une inscription spécifique dans le temps de son action, en même temps qu'une structuration du temps par les manifestations de cette action.

Cette intégration de la donnée temporelle au sein du processus politique en relation avec l'Afrique fut posée par la mise en place de rendez-vous, d'événements, de jalons démarquant à la fois la progression, le développement de la politique africaine, et la structuration du temps de l'action, qui pouvait ainsi s'appuyer sur ces étapes pour se développer à chaque fois un peu plus à partir d'elles. Le point initial de cette appréhension concertée du temps dans la politique menée en Afrique fut en quelque sorte posé par le voyage du Secrétaire d'Etat sur le continent à la fin de l'année 1996. Outre le fait que cette visite officielle constituait une promesse de développement de la politique américaine en Afrique en cas de réélection du président Clinton, elle inaugura le principe de faire des rencontres événementielles entre les

Etats-Unis et l'Afrique les jalons de la volonté de rapprochement de Washington. Cette visite fut le premier repère chronologique à partir duquel les grands événements constituant les rencontres officielles entre les Etats-Unis et les responsables africains se manifestèrent de manière régulière, pour poser les bornes temporelles de la progression de la politique africaine des Etats-Unis entre 1997 et 2001. A partir de cette visite officielle, chaque année de la présidence Clinton vit ainsi l'organisation d'une rencontre événementielle majeure entre les Etats-Unis et l'Afrique. Le processus commença par la continuation de la démarche « pionnière » des responsables américains, consistant à se rendre en Afrique afin de matérialiser la volonté américaine de rapprochement avec le continent. Hilary Clinton et sa fille effectuèrent une visite de « tourisme diplomatique » en Afrique au printemps 1997 sous forme de préalable, suivies de Madeleine Albright, qui effectua cet exercice sous un angle cette fois solennelle et politique en décembre 1997. Puis vint le voyage du président Clinton en Afrique au printemps 1998, véritable tournant dans la chronologie de la politique africaine des Etats-Unis.

Ce fut ensuite au tour des Etats-Unis de jouer le rôle d'hôte de l'événementiel relatif aux relations américano-africaines, en organisant à Washington en mars 1999 la rencontre interministérielle entre les Etats-Unis et l'Afrique, puis en février 2000 le Sommet National sur l'Afrique, tandis qu'en parallèle, le Secrétaire d'Etat Madeleine Albright prolongea la thématique du voyage officiel en Afrique en se rendant à nouveau sur le continent en octobre 1999 puis en décembre 2000, pour des tournées renforçant le positionnement américain auprès des pays africains, densifiant par-là même la fréquence des rapports américanoafricains. Le temps de la politique africaine de l'administration Clinton, qui correspondit dans sa mise en forme définitive et son développement au second mandat du président, fut donc structuré par l'organisation de ces événements :



Les événements officiels majeurs relatifs aux relations américano-africaines

Ces occasions correspondaient, en même temps qu'à des moments de démonstration de l'implication américaine en Afrique, à des points de relance, d'approfondissement et de développement de la politique de l'administration Clinton, à des jalons permettant d'accroître à chaque occasion la densité de l'action politique en s'ajoutant aux précédents, par un effet de stratification de l'implication américaine en Afrique dans ses démonstrations événementielles.

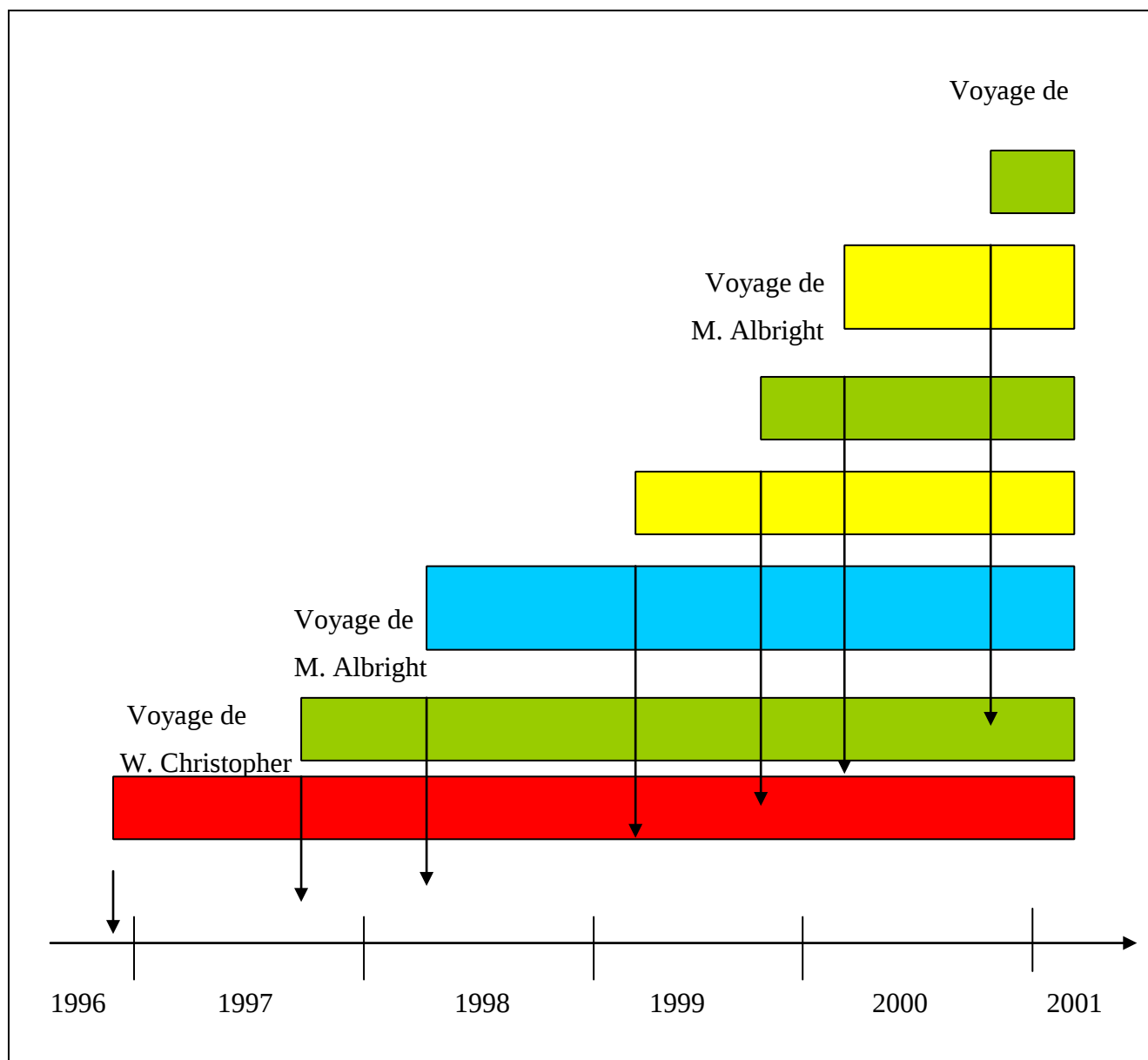
US-Africa

M. Albright

Summit

US-Africa
Ministerial

Voyage de



La stratification événementielle à l'œuvre dans le développement de la politique africaine lors du second mandat de W. Clinton.

La mise en place planifiée de jalons événementiels réguliers constituait également des lignes de mire temporelles vers lesquelles pouvait se projeter l'action américaine, avec pour objectif de faire progresser dans l'intervalle les dossiers en cours, inscrits de ce fait dans des chronologies intermédiaires, génératrices d'un flux tendu de l'action. Les rencontres événementielles permettaient en outre de préparer le lancement privilégié de mesures ou de phases politiques supplémentaires, créant ainsi une dynamique sans cesse ré-alimentée de la politique africaine à chacune de ses étapes-clés, et inscrite dans la perspective tracée par les suivantes. La structuration du temps permettait de fixer des repères à la mise en place d'un véritable agenda africain à Washington, qui bénéficiait également de la dynamique de compte à rebours de l'échéance de la présidence Clinton pour motiver l'aboutissement de ses objectifs, dans un temps de l'action politique par ailleurs différent des années précédentes, en cela qu'un second mandat vise en général à une certaine forme d'accomplissement des politiques élaborées en amont. C'est ainsi que la volonté de voir la ratification de la loi sur le commerce et le développement en Afrique, élément central de la politique africaine, et qui constitua à partir de 1998 l'objectif central de l'administration américaine, fut inséparable des contraintes temporelles de la fin du mandat du président Clinton, dans le caractère impératif de sa réalisation. Structurée par le temps de l'action du second mandat, la politique africaine le fut également par l'omniprésence dans le discours américain des références aux échéances temporelles de la fin du siècle en cours, du début du suivant et de ceux d'un nouveau millénaire. Correspondant opportunément avec la fin de la présidence Clinton, ces échéances eurent une influence sur son action, au titre d'une irradiation certes symbolique mais aux effets cependant bien réels, dans l'instauration d'une motivation et d'une dynamique temporelle spécifique, qui fut intégrée au discours comme à l'action américaine lors de cette période.

Jalonné par des rencontres événementielles qui étaient des étapes essentielles pour marquer la progression de la politique menée, ce temps du développement et de l'intensification des relations entre les Etats-Unis et l'Afrique fut également investi et nourri dans les intervalles par des étapes, des initiatives et des événements de moindre importance, qui donnaient néanmoins corps et consistance au rapprochement américain entrepris envers l'Afrique, dans une perspective plus usuelle, en développant une fréquence rapprochée des relations entre les deux espaces. Cette densification thématique du temps de la perspective américaine vis-à-vis de l'Afrique eut d'ailleurs tendance à s'accroître à mesure que la politique africaine elle-même se développait vers la fin de la présidence Clinton. Le développement de cette activité fut

particulièrement observable en 2000 et à l'actif du Département d'Etat, qui à la suite de la réforme mise place en 1999 qui vit notamment l'intégration de l'USIA (Agence américaine d'information) en son sein, supervisa une série d'initiatives visant à développer les échanges entre africains et américains.

Une part importante de ces initiatives eut pour objectif de faire venir aux Etats-Unis des groupes d'étude ou de témoignage en provenance d'Afrique, qu'il s'agisse de professionnels de divers secteurs, de membres d'ONG ou de représentants de la société civile, pour leur faire rencontrer des interlocuteurs américains, partager leurs expériences respectives, suivre des séjours thématiques ou des programmes, en général au travers d'une tournée assez dense multipliant les étapes aux Etats-Unis⁴⁶¹. Organisé par le Foreign Visitors Office, ces visites firent partie tant d'un effort de communication et de développement des échanges entre les Etats-Unis et l'Afrique, que d'une logique qui voyait se mettre en place depuis le début du second mandat de W. Clinton une fréquence sans cesse accrue d'une actualité africaine au sein du Département d'Etat. La multiplication de ce type d'événements densifiait l'action autant que la communication et le calendrier américain dans le cadre de sa politique de rapprochement avec l'Afrique. Il permettait également, en parallèle des grandes étapes événementielles structurantes, de mettre les rapports américano-africains sur la voie d'une normalisation, d'une habitude qui passait par l'augmentation de la fréquence autant que par la multiplication de ces initiatives.

La gouvernance de la politique africaine, tant dans son élaboration structurelle que dans son inscription temporelle, consista donc dans un effort pour imposer la réalité de cette politique au travers d'un déploiement visant à en étendre le spectre dans de larges dimensions. Cette stratégie avait pour conséquence de donner de l'activité américaine en relation avec l'Afrique une image de développement, qui au terme de la présidence de W. Clinton donnait de la politique africaine le sentiment d'un certain accomplissement. Ce bilan, qui reflétait en partie la réalité de l'investissement américain et la multiplication des initiatives, était cependant à

⁴⁶¹ "African Women United for Peace –The Great Lake Justice Initiative: Women as Partners for peace",
< <http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/2000/ps000211.html> >;
"African Women to Examine US Judicial System",
< <http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/2000/ps000308.html> >;
"Kenyan Journalist to Explore Newsroom Technology and Journalist Training",
< <http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/2000/ps000310c.html> >.

pondérer par l'effectivité de cette stratégie dans la fondation d'une politique africaine cohérente et d'importance. Cette ambition souffrait en effet malgré ses efforts du déficit de la politique menée en terme de niveau d'investissement et de résultats, ce qui se manifestait au travers plusieurs critères marquant les manquements avérés dans la constitution d'une politique africaine aussi cohérente, complète et structurée que ses critères apparents et le discours officiel américain voulaient le laisser paraître.

Les limites de la politique mise en place.

A bien des égards, la politique développée par l'administration Clinton, malgré ce qu'elle put engendrer et le fait qu'elle constitua une avancée décisive dans les relations américanoafricaines, démontra cependant ses limites et ses faiblesses internes. Ce constat est notamment perceptible au niveau et vis-à-vis du discours -ambitieux- tenu au sujet de l'Afrique et de la politique américaine, ainsi que dans la confrontation entre la projection de la volonté américaine et son accomplissement à la réalité des faits. Les problèmes de cohérence manifestes ayant pu exister entre les termes du discours officiel, ainsi qu'entre ce dernier et les actes de la politique mise en place, semblent ainsi pouvoir témoigner qu'une part essentielle de la gouvernance pratiquée a consisté à fournir à la politique africaine une cohérence formelle générale corrigeant ses carences, en renvoyant à un caractère planifié et maîtrisé de son élaboration, et établissant les contours externes de la politique que voulurent afficher les Etats-Unis. Cette construction peut être perçue au travers d'un regard global offert par l'image définitive de cette politique. La confrontation des termes du discours officiel tels qu'il fut établi en 1997, et celle de ce discours avec les actes censés lui répondre, fournissent ainsi plusieurs cas de figure des incohérences structurelles sous-jacentes à la politique développée.

L'ambition de la démarche entreprise par l'administration Clinton dans son objectif de rapprochement et de développement de relations avec l'Afrique recouvra un ensemble d'objectifs sous-jacents parfois très différents, dont la justification entraînait dans le cadre de la gouvernance générale du projet. Si ce travail sur plusieurs domaines et niveaux fut dans l'ensemble cohérent, certaines manifestations du discours ou des mesures prises entrèrent pourtant dans une certaine contradiction qui, si elle ne parut pas rédhibitoire pour la cohérence générale du projet, posa néanmoins le problème du décalage existant entre des nécessités de

gouvernance et l'affirmation d'éléments relativisant finalement le discours exprimé. D'un côté, un discours emphatique mettait l'accent sur la dimension historique de l'engagement américain en Afrique, en employant une rhétorique allant parfois jusqu'à une certaine forme de lyrisme, tandis que les matérialisations de cette politique africaine se sont révélées, certes significatives à l'échelle du passif américain en la matière, mais également bien plus modestes en terme d'investissement que les intentions qui leur étaient attachées. Le fait d'insister de manière fondamentale sur les avancées de l'administration pour signifier le développement de la politique africaine, mécanisme inscrit au cœur de la logique de développement du discours institutionnel de Washington, posait quant à lui la question de ce qui était réellement recherché au travers du développement de cette politique. En se félicitant des avancées accomplies et en mettant cet élément au centre de sa propre argumentation, l'administration Clinton fit preuve d'une certaine autosatisfaction au sujet de sa politique, reléguant dans une certaine mesure les avancées effectives à un second plan, alors qu'elles en constituaient en fait la motivation initiale, particulièrement pour les partenaires engagés, pour qui l'évaluation positive faite par l'administration américaine de son action n'était pas vraiment l'intérêt central de l'engagement américain en Afrique. Cette démarche se situait en fait sur une ligne de tension logique présente au cœur de la gouvernance de l'administration Clinton, qui consistait à mettre l'aspect américain de la politique africaine au premier plan en tant que finalité, laissant donc toute latitude pour en déduire que la politique africaine pouvait être également, si ce n'était avant tout, un moyen externe à usage d'objectifs internes. Si cette particularité trouvait sa légitimation dans les impératifs de gouvernance à l'adresse des contraintes domestiques se posant à l'édification d'une politique africaine aux Etats-Unis, elle établissait également un frein à l'adhésion et à la confiance accordée à l'extérieur au discours américain, devenant par-là même un problème de gouvernance sur ce point.

A ce titre, le voyage du président Clinton en Afrique en 1998 fut éloquent par son « afroaméricano-centrisme », notamment lors de sa première et de sa dernière étape. Qu'il s'agisse du square de l'indépendance à Accra, au Ghana ou de l'Ile de Gorée au Sénégal, ces deux lieux représentaient des symboles importants, à la fois dans l'histoire commune des Africains, mais aussi dans celle des Afro-américains. Cependant, la visite de W. Clinton en Afrique était un tournant dans l'histoire des relations américano-africaines, et ses interventions attendues logiquement comme une adresse principale aux Africains, même si la communauté afroaméricaine devait y trouver également sa place, en tant que population liant l'histoire des

deux espaces. Or, lors de ces deux étapes, le discours américain put sembler être adressé plus spécifiquement à la communauté afro-américaine qu'aux Africains eux-mêmes, alors qu'il s'agissait de moments essentiels dans une visite devant marquer le caractère historique du rapprochement entrepris par les Etats-Unis envers le continent africain. Pour historique que fut effectivement cette visite officielle, et même en admettant que la stratégie engagée fut de faire des Afro-Américains un lien privilégié entre Afrique et Etats-Unis, un certain décalage se fit pourtant entre les intentions affichées envers l'Afrique, et la gestion de ces moments symboliques, qui parut avant tout vouloir rendre hommage aux Afro-Américains au travers de la voix du président Clinton. La logique auto-centrée sur des motifs internes dans la mise en œuvre de la politique africaine contribua également à induire une évaluation satisfaisante de l'action entreprise, non pas sur la valeur intrinsèque de ce qui était accompli, mais sur le fait que chaque réalisation était nécessairement un ajout, un élément d'avancée dans un processus nouveau, ce qui rendait satisfaisante la politique africaine quel que fut son niveau d'accomplissement, en dehors de l'exigence de priorité effectivement accordée à la mise en place de la loi sur la croissance et les échanges en Afrique. Cette dernière condition était en effet nécessaire à la pérennisation de la politique africaine des Etats-Unis au-delà de la présidence Clinton, ce qui fut finalement le véritable objectif de son action en Afrique.

Si l'action effectivement accomplie en Afrique par l'administration Clinton était par ailleurs indéniable, elle manifestait néanmoins des problèmes de cohérences internes, qui révélaient dans leurs manifestations un déficit de gouvernance, en établissant un niveau nécessaire élevé d'exigence préalable, pour se satisfaire et communiquer ensuite sur ce qui avait été accompli. Les problèmes de cohérence, et donc de gouvernance de la politique africaine ne se limitèrent ainsi pas à une vision se décalant sur des critères internes d'évaluation, des objectifs et des motifs de satisfaction en décalage avec un discours ambitieux qui devait également s'adresser aux Africains, et qui parfois s'adressa de manière par trop exclusive aux Américains, aux Afro-américains, voir à l'administration américaine elle-même. Coupable de problèmes de cohérence dans sa menée, la politique africaine le fut de même au niveau de ses composants, qui au-delà d'une apparence d'unité, relevèrent en fait d'une fragmentation assez incompatible avec l'idée de politique unifiée et planifiée en tant que telle.

A l'examen final de la politique établie, il apparaît en effet que le large spectre des intentions et des mesures mises en place recouvre en fait une réalité disparate, fractionnée, en lieu et place

d'un projet articulé par des liens logiques de causalité entre les différents niveaux de sa formulation. Pour la majeure partie des thèmes de la politique proposée, des manquements se firent en effet jour entre leur formulation et l'application cohérente de leur mise en œuvre, par un manque d'articulations et de niveaux intermédiaires structurant l'efficacité de la politique dans un domaine donné. Ainsi, le discours officiel a par exemple pu mettre en avant comme nécessité au développement de la société civile en Afrique l'évolution de la condition des femmes, dans le sens d'une émancipation, et d'une autonomisation économique. Si cette logique était parfaitement articulée dans la présentation théorique de la politique américaine en Afrique, et pouvait s'appuyer pour démontrer sa mise en œuvre sur des initiatives soutenues en ce sens, au niveau de la logique politique cette dialectique souffrait de l'absence du niveau intermédiaire, une politique effective en faveur des femmes africaines faisant le lien entre projection théorique générale et applications pratiques particulières, pour constituer une initiative politique structurée, elle-même section d'une politique plus large cohérente.

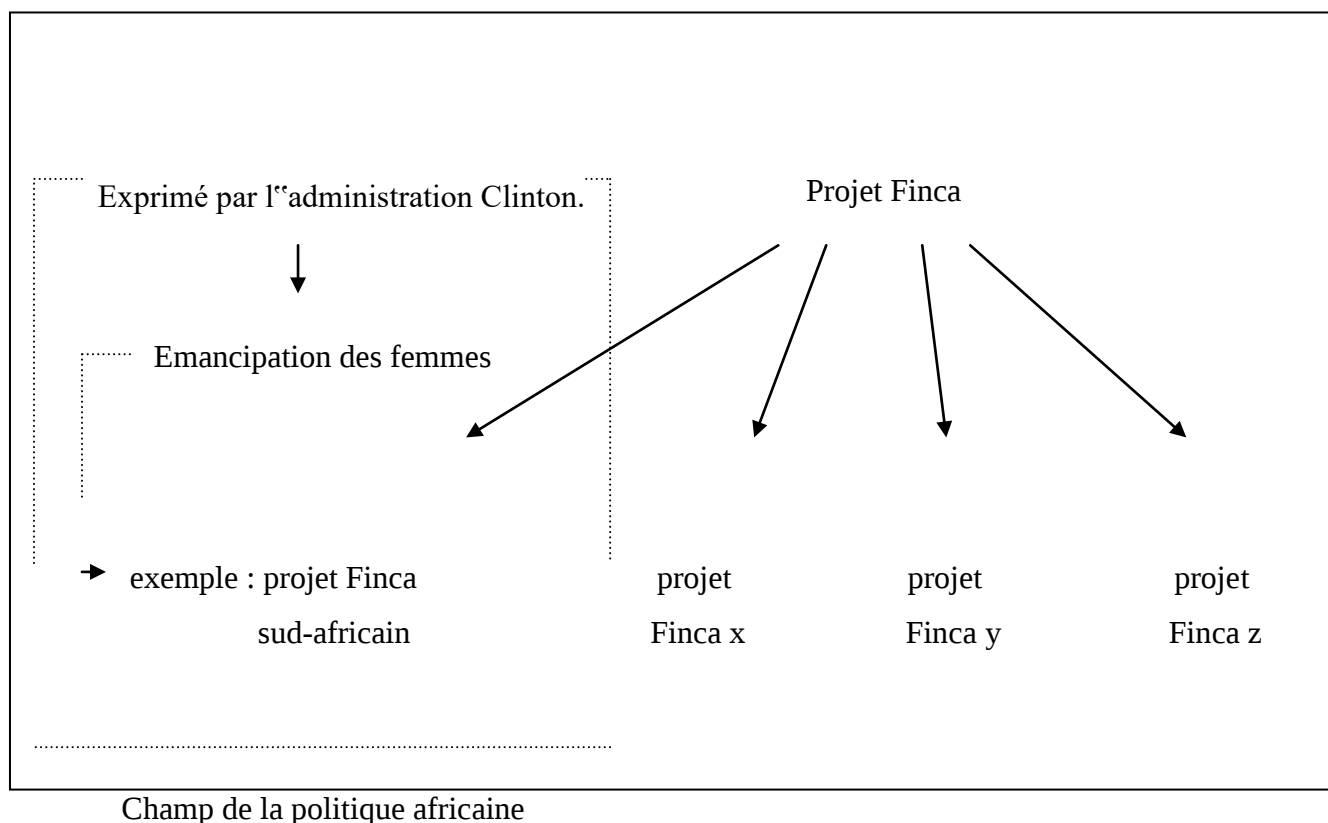
Selon un principe de base de toute démonstration logique, une série d'exemples choisis ne constituent pas la preuve qu'une proposition théorique est avérée. Or, c'est ainsi que plusieurs domaines de l'action américaine en Afrique furent présentés par l'administration Clinton, en reliant l'affirmation des thématiques constitutives de la politique menée à des exemples pouvant certes s'inscrire dans ces thématiques, mais étant cependant isolés. Sortis de toute structuration programmatique d'ensemble, ces cas de figure furent malgré tout mis à contribution pour illustrer la prétendue réalité des thématiques de la politique africaine telle qu'affirmée par l'administration Clinton, sur le modèle argumentaire suivant :

Affirmation : L'administration Clinton œuvre au sein de sa politique africaine à l'émancipation des femmes.

Preuves : Les Etats-Unis soutiennent le projet « FINCA » en Afrique du Sud, et le projet « December 31 st Daycare Center » au Ghana.

Le raisonnement avancé pour argumenter l'avancé de ses objectifs en Afrique souffrait en fait de l'absence, entre l'objectif affiché et les exemples censé l'illustrer, d'une initiative thématique globale et donc plus étendue qui aurait pu renvoyer à des exemples précis de mise en œuvre, et exprimer ainsi la réalité d'application d'une politique concertée. Au contraire, le fait de relier une proposition générale directement à des exemples précis supprimait le lien logique nécessaire entre une thématique générale et des actions très spécifiques, afin de

témoigner de la fiabilité et de la cohérence d'une politique, du discours à l'action. Ce problème de structuration de certains des segments de la politique africaine que Washington voulu alors exprimer provint notamment de l'utilisation d'éléments qui ne faisait pas à l'origine partie de la logique politique propre au domaine concerné, et qui furent invoqués pour lui servir d'argument, dans une stratégie d'incrémentation de toutes les ressources disponibles pouvant étayer les ambitions du discours. L'explication probable à cette modalité de fonctionnement fut l'intention de remplir les lacunes d'une politique ambitieuse mais n'ayant cependant pas les moyens de son édification, autrement qu'en y agglomérant des éléments issus d'autres politiques. Dans l'exemple précédent, le discours officiel s'est ainsi appuyé sur des cas de figure situés en Afrique, mais dépendant en fait d'initiatives plus larges et extérieures à la politique africaine (et par ailleurs inscrites dans une logique cohérente) pour illustrer certains pans de cette politique africaine, alors que structurellement ils ne s'y inscrivaient pas :



Le développement des termes de la politique africaine par la captation d'éléments issus de projets préexistants.

Cet enrichissement opportuniste du champ de la politique africaine s'est donc effectué par l'utilisation d'initiatives soutenues dans d'autres perspectives, et confondues de fait avec les manifestations africaines d'initiatives globales. Une telle stratégie put exprimer autant la volonté de montrer une politique africaine étendue et le besoin du discours américain de trouver des manifestations à ses termes théoriques, qu'à l'inverse un manque dans la cohérence effective de la politique exprimée, dans le sens où elle voulut se fonder sur une rationalité d'application que plusieurs de ses domaines ne possédaient en fait pas. Cette démarche put être la conséquence des restrictions budgétaires avec lesquelles dut composer l'administration Clinton, et qui auraient alors conduit à utiliser l'ensemble des ressources disponibles afin de matérialiser le lien entre une réalité de l'action et l'expression d'une volonté ambitieuse, et produire ainsi du sens dans l'idée du développement de la politique menée en Afrique. Elle révéla surtout les manquements structurels de cette politique africaine au terme de son établissement, derrière une cohérence discursive et argumentative d'apparence. Les mécanismes en œuvre en la matière semblèrent relever avant tout d'impératifs de gouvernance au niveau de la communication, dans l'objectif d'étendre au maximum le champ recouvert par la politique africaine en lui attribuant l'ensemble des éléments pouvant être accommodés à la synthèse discursive et argumentative formulant la cohérence de l'ensemble.

Autour des pièces maîtresses constitutives de la réalité de la politique africaine, telles que l'AGOA, l'ACRI ou encore l'initiative en faveur de la réduction de la dette, le discours et la volonté affichée par la politique de l'administration Clinton a en effet consisté à projeter des branches théoriques étendues exprimant les ambitions de cette politique, avec la charge d'en trouver les expressions et matérialisation, ce qui ne se fit effectivement pas au sein d'une démarche allant de l'intention à sa matérialisation, mais plutôt par un recoupement des opportunités déjà existantes pouvant se prêter à ce rôle. Cette stratégie put donc avoir comme fondement le décalage entre la volonté et les moyens à sa disposition, tout comme le décalage

entre la volonté théorique et la volonté d'application. Elle révèle dans chacune des hypothèses la volonté d'exposer une action importante qui anima l'administration Clinton au sujet de l'Afrique, le discours officiel ayant une importance fondamentale dans cette gouvernance en relayant cette image d'une politique thématiquement large, rationnelle et structurée, en accord avec l'ambition affichée en la matière comme avec l'accent mis sur le caractère historique et important du positionnement des Etats-Unis en Afrique, et qui impliquait une projection ambitieuse.

La multiplicité des domaines d'action affichés au sein de la politique africaine était également une nécessité, afin de donner de ce projet une image beaucoup plus en phase avec les besoins des populations africaines en terme de développement, et ainsi recoller à leurs attentes autant qu'à celles des partenaires de la société civile américaine, tandis que la réalité de la politique effectivement développée donnait en fait l'avantage à des mesures structurelles dans les domaines de la sécurité, des échanges commerciaux ou de la dette, et s'appliquaient essentiellement au niveau des états et des gouvernements, même si à terme leurs effets se voulaient bénéfiques pour les populations. Cette fragmentation de la politique africaine et la faiblesse de sa structure logique interne ne relativisent pas la volonté mise en œuvre, même si elle précise et relativise cependant son niveau d'engagement, sans rapport avec les ambitions affichées par le discours américain. Elle relativise également la portée de cette politique à l'aune de son effectivité, dont la distance avec l'ambition affichée souligne d'autant plus une faiblesse d'application déjà intrinsèquement perceptible. La politique de l'administration Clinton n'en demeura pas moins importante dans ce qu'elle fonda et ce qu'elle signifia, en donnant forme et réalité pour la première fois à une politique africaine des Etats-Unis, en réussissant aussi bien à développer une série d'événements inaugurant une nouvelle ère dans les rapports américano-africains, un discours novateur et une activité soutenue en direction de l'Afrique, dont l'achèvement fut la mise en place d'éléments conséquents et durables tels que la loi sur le développement du commerce entre les deux espaces. Une réelle dissociation est cependant à établir entre ce bilan, qui rehaussait la volonté d'exposition d'une politique étendue et cohérente, et le manque de moyen et de cohérence sur le terrain pour la mise en œuvre des aspects de cette politique, cet écart renvoyant invariablement à la question des moyens qui lui furent alloués.

La faiblesse des investissements mobilisés put être modérée par le fait que cette politique africaine était inédite, et que par conséquent chaque nouvelle mesure, chaque nouveau financement, pour modeste qu'ils furent, n'en constituait pas moins une pierre supplémentaire à un édifice qui n'en était pour l'essentiel qu'au stade des fondations. Cet argument fut d'ailleurs rappelé fréquemment et fort à propos par l'administration américaine, comme un moyen d'orienter positivement le bilan de ce qui était accompli, à l'écart notamment de la question de ce qui y était investi. Il n'en demeura pas moins que la politique africaine constituait un faible poste budgétaire en défaut d'adéquation avec la volonté et l'ambition affichée. Or, si les restrictions budgétaires imposées par le Congrès sur le sujet de l'Afrique était une part de l'explication, elles n'en étaient pas la seule ; en dehors du financement des mesures phares, la stratégie de l'administration Clinton n'a en effet pas recherché à mobiliser de budgets conséquents sur chacun des domaines constitutifs de la volonté exprimée. Et même si la difficulté à obtenir les budgets qui furent finalement alloués à la politique africaine plaide en faveur de la gestion de contentement modérée opérée par l'administration Clinton en la matière, elle n'en demeura pas moins en corollaire révélatrice d'un manque d'ambition initiale quant à la recherche d'acceptation de budgets plus conséquents par le Sénat dans d'autres domaines. Cette gestion du financement de la politique en Afrique fut une clé de sa gouvernance, puisqu'il s'agissait à la fois de mettre en œuvre un projet apparemment ambitieux, dont le coût serait cependant limité, notamment pour ne pas être rédhibitoire à sa fondation, mais également par choix. Dans ce jeu d'équilibre entre ambitions affichées et investissement financier effectif, l'administration américaine bénéficia de cette logique lui permettant de justifier la faiblesse des investissements et à pouvoir faire des budgets investis des vecteurs de promotion de sa volonté, grâce à une gouvernance qui oeuvra de manière fondamentale à produire cet effet bien au-delà de sa réalité matérielle.

Les faiblesses en terme de cohérence et de solidité structurelle de la politique africaine élaborée sous la présidence de W. Clinton n'enlevaient rien à sa réalité de politique adressée à l'échelle d'un continent, la volonté exprimée s'appliquant en théorie à l'ensemble des pays de la région concernée, même si elle n'avait pas les moyens de ses ambitions ; à défaut d'investissements matériels plus conséquents, la politique américaine pouvait témoigner de la volonté de son action à l'échelle de l'Afrique sub-saharienne. Certains éléments permettent cependant de poser la question de la réalité de cette dimension, essentielle dans le questionnement de la réalité d'une « politique africaine », non pas dans son contenu ou son intention intrinsèque, mais dans

ce que dénote sa mise en perspective dans l'application effective du partenariat proposé. Il apparaît ainsi que si l'application de cette appellation à l'action menée par l'administration Clinton est à modérer et à relativiser dans plusieurs de ses dimensions.

La politique établie fut-elle bien une « politique africaine » ?

La politique produite par l'administration Clinton constitua un effort inédit des Etats-Unis en direction de l'Afrique, tant dans son degré d'investissement que dans sa conception en tant que politique concertée de Washington à l'adresse du continent africain. Pour autant, sa formulation laissa apparaître au travers de plusieurs aspects des interrogations quant à l'effectivité de la notion de « politique africaine », impliquant, tant dans l'acceptation usuelle du terme que dans l'ambition du discours américain, un projet spécifique, raisonné, programmatique, et adressé, si ce n'est à l'ensemble du continent, du moins aux pays entrant dans le cadre défini de son action par l'actant de cette politique. L'examen de la notion de politique africaine ne put se poser pleinement que dans une analyse à posteriori, permettant de savoir si à son terme, l'action entreprise avait rempli les critères d'une politique africaine ou bien si elle avait produit des politiques américaines en Afrique, plus limitées, privatives et fractionnées que ce qu'en disait le discours officiel américain. L'action de l'administration Clinton fut certes ambitieuse, tant dans son évaluation propre qu'en regard du passif américain en la matière; la pleine justification de l'emploi de la notion de « politique africaine » pour qualifier cette politique pouvait cependant être sujette à discussion sans être cependant radicalement infirmé, l'action américaine en Afrique pouvant prendre des formes renvoyant alternativement à l'une ou l'autre appellation selon les cas de figure, rendant son image plus fluctuante que ce que voulu en montrer la communication américaine. En effet, si sur de nombreux points la politique menée fut incontestablement une politique africaine, sur certains aspects en revanche, l'emploi de cette notion s'est retrouvé mis en contradiction avec la réalité des mesures prises par l'exécutif américain, et témoignant plus de politiques spécifiques ou privatives que d'un projet véritablement adressé au continent. Loin d'être accessoires, les distinctions sémantiques entre politique africaine des Etats-Unis et politique américaine en Afrique permettent, au travers de l'analyse de ce qui fonde l'usage plus adapté de l'une ou l'autre appellation selon les éléments observables, d'approcher la variété de l'action américaine appliquée derrière une volonté d'unification et de cohérence globale prise en charge par sa gouvernance.

De par son degré d'engagement, la volonté affichée, le fait d'avoir élaboré une politique et un discours cohérent et complexe, l'emploi de la notion de politique africaine pour désigner la politique développée par l'administration Clinton vis-à-vis de l'Afrique apparaît pertinent, au sens d'une action d'un certain degré d'importance, pensée et planifiée, et allant au-delà de politiques bilatérales différenciées pour formuler une politique ayant une conception d'ensemble du continent africain. Cette politique a dans cette optique réussi à remplir ses objectifs, à mettre en place certaines mesures essentielles et à constituer un tournant historique dans les relations entre les Etats-Unis et l'Afrique. Elle avait également su s'incarner dans une originalité marquant l'identité de la politique de l'administration Clinton, et fondée sur des mesures spécifiquement développées pour le cadre africain, qui répondaient à la réalité des enjeux, des objectifs et du rapport qui voulut être instauré. Particulièrement, la politique concernant l'Afrique avait généré son originalité par le biais de la spécificité d'un processus qui consista à développer une politique inédite avec une région que la politique étrangère américaine avait jusqu'alors assez largement négligée.

En dehors de mesures effectives, le développement de cette politique a produit une chronologie, une dynamique et un rapport au continent africain qui furent constitutifs de sa réalité et de son originalité en tant que politique africaine, en devenant les composants intrinsèques. Ainsi, des épisodes tels que la visite du président Clinton en Afrique en 1998 participèrent de la constitution de cette réalité de politique africaine, qui pour les Etats-Unis passait effectivement par une évolution et l'affirmation d'une volonté politique spécifique qui permit la mise en œuvre de ce type d'événements. Le processus censé lui servir de véhicule devint en quelque sorte partie intégrante du développement de la politique africaine des Etats-Unis, suivant en cela la logique de la gouvernance appliquée dans laquelle le discours officiel eut une importance fondamentale dans la transformation d'une volonté en un projet, puis en une réalité politique. Politique africaine des Etats-Unis de par la spécificité de son projet, l'action de l'administration Clinton fut dans le même temps une politique américaine en Afrique, dans le sens où son originalité « africaine » recouvrait également la conformité de sa logique, de ses objectifs et de ses matérialisations avec la politique étrangère générale alors appliquée, et dont la politique menée en Afrique fut une prolongation particulière.

Le développement et la libéralisation des échanges par l'ouverture de nouveaux marchés intégrés à l'économie globale fut la ligne directrice de cette politique, au travers de laquelle l'initialisation d'une politique africaine jusque là inédite fut effectivement envisagée. Ce volet régional d'une politique globale n'enlevait rien à l'originalité et à la validité de la notion de politique africaine, dans le sens où cette particularité fut applicable aux autres régions du monde, qui elles aussi virent la politique américaine se partager entre spécificités locales et application de conceptions générales. Ce constat peut même servir de validation à l'utilisation du concept de politique africaine, dans la mesure où cette intégration à une politique globale signifia la prise en compte de l'Afrique au même titre que les autres régions dans la politique étrangère des Etats-Unis, et donc au sein d'une même cohérence politique. La conséquence de cette logique fut que la plupart des mesures de la politique appliquée en Afrique faisaient écho à des mesures similaires appliquées dans les autres régions du monde, avec plus ou moins de distinction et donc d'autonomisation conceptuelle. La loi sur le développement et le commerce (Trade and Development Act) mettant en place l'initiative AGOA appliquait ainsi au continent africain le principe qui avait présidé à l'installation d'accords de libre-échange entre les Etats-Unis et différentes régions du monde. Bien sûr, l'AGOA avait peu à voir avec l'ALENA, le dispositif phare de cette logique, tant en terme d'importance ou d'incidence ; chaque accord de libre-échange régional avec les Etats-Unis avait d'ailleurs plus de spécificités propres que de points communs avec ses homologues. Ce fut cependant la même logique et la même volonté qui présida à leur mise en place, dans la dynamique insufflée par l'ALENA, qui avait d'ailleurs été initiée par la précédente administration.

D'autres mesures partageaient plus qu'une philosophie initiale, en matérialisant les déclinaisons régionales d'une même mesure. Ce fut le cas des initiatives Open Skies/ Safe Skies for Africa, visant à l'ouverture des espaces aériens nationaux, au développement des échanges avec le trafic américain et à l'amélioration de leur sécurité, qui fut développée ailleurs dans le monde sous le même intitulé générique. Certaines mesures enfin étaient plus spécifiquement adressées au continent africain, tel le programme d'entraînement et de formation militaire ACRI, l'idée de programme de défense régional étant trop générale pour être considérée comme une même politique et ses déclinaisons, au travers des multiples cas de figure totalement différents qui pouvaient se retrouver au sein de la politique étrangère américaine.

L'importance de l'idée d'interconnexion et du processus de mondialisation dans l'approche du président Clinton en matière de politique étrangère firent par ailleurs que la distinction entre politiques régionales spécifiques et politiques globales appliquées régionalement devint particulièrement ténues dans nombre de domaines, certaines mesures globales pouvant s'appliquer au cœur même de politiques régionales pour en constituer un volet significatif, sans pour autant remettre en question cette notion de politique régionale, africaine en l'occurrence, dans sa cohérence intrinsèque. C'est ainsi que les mesures globales prises vers la fin de la présidence Clinton dans des domaines tels que la réduction de la dette ou la lutte contre le SIDA purent s'insérer de manière privilégiée et pertinente dans le cadre de la politique africaine, le continent étant concerné au premier titre par ces problèmes. Ce type de politiques agit ainsi sur plusieurs plans, renforçant chacune des dénominations dans leurs spécificités. Si la politique de l'administration Clinton peut en revanche être interrogée au titre de son adéquation avec la notion de « politique africaine » et ses implications sémantiques, c'est dans le respect qui peut en être établi d'une politique cohérente s'adressant bien dans l'esprit au continent africain, du moins à un certain nombre de ses pays selon les mêmes critères, élément à la fois implicite de la notion, et inscrit au cœur de la volonté affichée. Sur ce point en effet, le discours officiel et les faits s'infirmèrent pour questionner la légitimité du qualificatif de « politique africaine. »

Malgré son ambition affichée de mettre en place une politique théoriquement ouverte au plus grand nombre de pays, pourvus qu'ils fassent partie du cercle tracé au préalable par certains principes établis par Washington³⁶³, la politique africaine de l'administration Clinton s'est en fait avérée être un système sélectif dans la plupart de ses manifestations, à commencer par la principale, le système AGOA de libre-échange commercial avec les Etats-Unis. Ce système reposait en effet sur une double électivité, d'abord soumise aux contraintes de bonne gouvernance et à l'atteinte d'objectifs devant en signifier l'application réussie, critères fixant une liste de pays pré-qualifiés dont les Etats-Unis disposaient ensuite de l'évaluation régaliennne. Ce fut d'ailleurs une critique majeure et récurrente adressée à l'administration Clinton tant par les responsables africains que les acteurs américains se sentant concernés, envers l'instauration d'un système qui risquait de creuser les inégalités en Afrique, et qui de

³⁶³ Ce qui pour l'Afrique sub-saharienne n'excluait totalement de la perspective de développement de relations avec les Etats-Unis que le Soudan en tant que « rogue state », et la Somalie pour absence d'Etat. En effet, les autres cas « difficiles », tel que le Nigeria entre 1995 et 1998 pour sa mise au ban de la communauté internationale sous le régime du général Abacha, ne constituaient pas des cas totalement rédhibitoires pour Washington, une amélioration de la situation pouvant alors signifier une inclusion rapide à la politique américaine.

fait laissait aux Etats-Unis le soin de définir les limites de l'Afrique vue de Washington, en lieu et place d'une politique véritablement adressée à l'ensemble du continent. La politique africaine de l'administration Clinton développait de fait une logique paradoxale, en mettant en avant et avec emphase une approche basée sur l'idée de partenariat, d'égalité et de réciprocité de bénéfice, faisant de ces critères un élément central repris au fil des interventions officielles, tandis que ses applications effectives étaient beaucoup plus restrictives.

L'évaluation des possibilités de partenariat des pays africains avec les Etats-Unis par Washington était déjà en elle-même contradictoire avec la volonté exprimée de par son caractère unilatéral induisant une notion d'inégalité décisionnelle entre Etats-Unis et Afrique ; elle reposait néanmoins sur la base rationnelle du respect de critères prédéfinis, s'inscrivant donc dans un cadre contractuel et dans l'univers conceptuel de la gouvernance. Dans les faits cependant, les Etats Unis conservaient la prérogative absolue pour choisir les bénéficiaires de leur politique au-delà de cette base de sélection préalable, appliquant ainsi un pouvoir souverain au sein de ce qui était censé être un partenariat, une démarche relevant plus clairement des principes classiques de gouvernement et d'un exercice hégémonique. La réalité même des pays africains, de leurs atouts, de leur potentialité et des rapports spécifiques préalables de chacun d'entre eux avec les Etats-Unis établissait, il est vrai, une disparité initiale dans la politique appliquée. Ainsi, les relations commerciales des Etats-Unis avec l'Afrique dessinaient inévitablement des perspectives d'échanges et de développements très disparates selon les Etats, qui contribuaient à renforcer l'image d'une politique déséquilibrée et sélective, et qui semblait donc devoir perdurer à l'aune des nouvelles modalités d'échange mises en place. L'Afrique du Sud constituait notamment à elle seule la moitié des exportations américaines en Afrique, cette proportion ne faisant que s'accroître lors des années 1990⁴⁶³.

Si la place privilégiée de certains pays s'expliquaient à la fois par la nature avantageuse de l'objet de leurs échanges (les pays producteurs d'hydrocarbure ou de ressources minières occupant une part écrasante) et l'historique de leurs relations avec les Etats-Unis, l'administration Clinton se retrouva néanmoins de son fait en contradiction avec une volonté affichée de politique ouverte à l'ensemble du continent, en perpétuant et favorisant même une approche sélective appelée à creuser les écarts entre les pays africains. Sur le plan économique, cette politique se traduisit par exemple par la mise en avant de partenaires économiques

privilégiés, et non des atouts commerciaux dont pouvait faire montre chaque ³⁶⁴pays, dans les rapports rédigés par les services du département d'Etat à l'intention des investisseurs américains. Cette logique dénotait un raisonnement particulier à l'œuvre dans la stratégie appliquée : Il avait pour conséquence, non seulement de favoriser certains pays africains, mais également de restreindre par-là même l'objet d'intérêt potentiel des investisseurs américains en Afrique, un double mouvement certes en faveur du développement de certains pays africains, mais aussi au désavantage d'un développement général des échanges économiques entre les Etats-Unis et l'Afrique.

Les Country Commercial Guides publiés annuellement entre 1996 et 2001 mirent ainsi en avant les pays africains avec lesquels les Etats-Unis avaient des rapports commerciaux privilégiés, le nombre de ces pays allant de six à une vingtaine selon les années, leurs noms dessinant les contours fluctuants de l'Afrique restreinte que Washington privilégiait dans son approche pragmatique, à l'arrière plan d'un discours idéaliste plus ouvert³⁶⁵. Dans le même ordre d'idée, les Country Reports on Economic Policy and Trade Practice, qui établissaient annuellement les pratiques commerciales et les politiques économiques des pays avec lesquels les Etats-Unis avaient des relations significatives, constituaient une mise en avant d'un choix de pays d'ores et déjà inscrits dans l'aire d'activité américaine pour les investisseurs auxquels ils s'adressaient. En la matière, le panel était encore plus restreint, puisque pour l'Afrique ne figuraient dans ces rapports chaque année que l'Afrique du Sud, le Nigeria et le Ghana, auxquels s'ajoutèrent en 1995 le Gabon, le Kenya et l'Angola³⁶⁶. Ces approches particulières et privilégiées recoupaient l'une des contradictions de la politique africaine de l'administration Clinton, dans la dimension de son discours adressée en théorie à l'ensemble des pays d'Afrique subsaharienne, face à des relations particulières semblant faire plus spécialement l'objet de l'attention américaine. L'administration américaine favorisait en effet l'accès à une information commerciale dont l'intention était certes de permettre le développement des échanges avec l'Afrique, mais avec cependant pour corollaire de favoriser les pays les plus attractifs, au dépend des atouts que les autres pays pouvaient proposer. Les Etats-Unis demandaient ainsi aux pays africains des efforts en vue de devenir attractifs, tout en composant la vitrine du commerce en Afrique avec ses meilleurs éléments plutôt qu'avec ce que chacun avait à proposer.

³⁶⁴ « Les échanges commerciaux entre les Etats-Unis et l'Afrique subsaharienne en 1994 et 1998 », in *Perspectives économiques*, août 1999, USIA. < <http://usinfo.state.gov/journals/ites/0899/ijef/frtra.htm> >

³⁶⁵ < http://www.state.gov/www/about_state/business/com_guides/index.html >

³⁶⁶ < http://www.state.gov/www/issues/economic/trade_reports/index.html >

Les relations bilatérales privilégiées entretenues par Washington avec certains pays entraient ainsi dans une certaine contradiction avec la politique africaine exprimée, dans la mesure où leurs manifestations pouvaient démontrer de par la disparité de leur traitement toute la relativité de l'engagement général des Etats-Unis envers le continent. Cette ligne de rupture était d'une part économique : L'aide à l'Afrique du Sud fournie par les Etats-Unis pour l'aider à sortir de l'apartheid en 1994 s'élevait ainsi sur trois ans à peu près au montant de l'aide annuelle pour l'Afrique (Afrique du Sud incluse) dans la même période, soit aux alentours de six cent millions de dollars³⁶⁷. Mais cette ligne de rupture était également politique : Alors que la politique générale mettait du temps à se mettre en place et à se matérialiser, les relations bilatérales avec certains partenaires privilégiés bénéficiaient quant à elles de dynamiques beaucoup plus rapides et conséquentes, témoignant d'un investissement supérieur de la part de l'exécutif américain. C'est ainsi que dès 1995, une commission bilatérale annuelle entre les Etats-Unis et l'Afrique du Sud fut mise en place, co-présidée par les viceprésidents des deux pays, Al Gore et Thabo Mbeki.

Peut-être plus marquant encore fut l'investissement américain au Nigeria, après que la démocratie y fut rétablie en 1999, dans la mesure où il intervint de manière très rapide, quelques mois seulement après la fin d'un régime dictatorial condamné et sanctionné par Washington. Le président Clinton effectua en effet une visite officielle au Nigeria en août 2000, accomplissant en cela un geste politique fort, qui fut l'occasion de l'annonce d'un feu nourri de mesures, dont certaines de premier plan dans les domaines de la défense, du processus de démocratisation, de lutte contre le sida et les autres épidémies, de l'éducation et de l'accès aux nouvelles technologies de l'information. Les Etats-Unis et le Nigeria signèrent de plus en cette occasion des accords en matière de transport (dont un accord Open Skies), ainsi que l'adoption d'une série de mesures destinées à développer les relations et la collaboration entre les deux pays dans un nombre important de domaines³⁶⁸. Ce déploiement d'énergie de la part de Washington entraînait dans une logique naturelle de développement des relations avec l'un des deux « géants de l'Afrique » que représente aux côtés de l'Afrique du Sud le Nigeria, tant au

³⁶⁷ Lake Anthony, *op. cit.*

³⁶⁸ "The United States and Nigeria: Energy, Labor, Law Enforcement, Environment, Democracy and Biotechnology.", Maison Blanche, Washington DC, 26 août 2000.

< http://www.state.gov/www/regions/africa/fswb_000826_energy.html >

niveau de ses richesses, de sa population, de sa superficie et de son poids politique, au moment stratégique où il accédait à nouveau à la démocratie, avec cette fois la perspective de s'y ancrer durablement. Cette stratégie entraînait cependant également en contradiction avec la logique sous-jacente de la politique africaine adressée en parallèle à la majorité des pays africains, et qui leur imposait un lent processus pour l'adoption de mesures et d'accords avec les Etats-Unis, de même qu'une conditionnalité exigeante en terme de bonne gouvernance afin de pouvoir faire partie du dispositif d'échange commercial en cours de mise en place. Le Nigeria avait à l'inverse recueilli l'attention et les avantages d'une relation privilégiée avec les Etats-Unis très rapidement dès que la démocratie y fut instaurée, alors qu'il s'agissait pourtant du pays d'Afrique où le niveau de fraude et de corruption était le plus élevé, ce qu'établissaient d'ailleurs par leurs mises en garde spécifiques aux hommes d'affaires les services fédéraux américains³⁶⁹, et par lequel les menaces transnationales étaient les plus sérieuses pour les Etats-Unis³⁷⁰. La politique bilatérale préférentielle des Etats-Unis à l'égard du Nigeria était par conséquent doublement en contradiction avec sa politique africaine, dont elle ne respectait ni le cadre, ni la logique, ni les principes au nom de stratégies et d'enjeux et apparemment plus importants.

Ces politiques bilatérales avec certains pays privilégiés bisaient la crédibilité du discours de l'administration américaine, d'autant plus que cette dernière s'appuyait ensuite sur ces cas de figure initialement privilégiés et favorisés par son approche pour alimenter et illustrer son discours général sur le développement de l'Afrique. Ainsi, si la politique menée avait en elle-même sa cohérence et sa justification, permettant entre autre de qualifier de « politique africaine » l'action entreprise par les Etats-Unis envers le continent africain lors de cette période, le différentiel de traitement appliqué aux pays africains, tant au niveau de la politique africaine que des politiques bilatérales entreprises en parallèle, révélait en revanche la contradiction de l'action menée avec le discours tenu, et le biais logique contenu par ce dernier, amenuisant la force de conviction de ses intentions. La politique menée témoigna donc de comportements rendant en partie relative la cohérence de son projet de politique africaine au moment de son développement, les marges de l'action politique se trouvant en inadéquation, voir en contradiction avec le projet central et son expression au travers du discours officiel

³⁶⁹ Département d'Etat, *Country Commercial Guides*,

<http://www.state.gov/www/about_state/business/com_guides/index.html>.

³⁷⁰ Cretin Thierry, *Mafias du monde. Organisations criminelles transnationales. Actualité et perspectives*, Paris, PUF, 2002, 246 p., pp. 219-220.

américain. Ce constat de relativité de certains des aspects et de l'importance de la politique mise en place et affirmée par l'administration Clinton en Afrique, la distance temporelle prise avec le temps qui fut celui de son élaboration vint en constituer un outil majeur de lecture, en lui opposant la politique développée à l'adresse de l'Afrique par l'administration Bush, qui en deux temps différents fournit également deux grilles de lectures critique de la solidité et des capacités de pérennisation de la politique fondée.

Le discours officiel élaboré par l'administration Clinton lors de la phase de développement de sa politique africaine constitua un élément important de son processus de gouvernance, tant dans l'optique de la réussite de ce processus que de celui de la réalisation de ses objectifs. Ce discours réussit en effet à accompagner l'implantation de la politique poursuivie en conservant les mêmes termes argumentaires, lesquels s'appuyaient notamment sur l'idée que l'Afrique était entrée dans une phase d'évolution positive. Dans un contexte qui vit au contraire le continent multiplier les signes d'une dégradation de la situation, et qui obligea les Etats-Unis à modérer leur stratégie des « nouveaux leaders » africains, le discours officiel américain parvint à suivre une même ligne directrice, qui consista en une dissociation du message portant sur l'évolution de l'Afrique et la réalité contemporaine de cette évolution. Le message américain pu ainsi être affirmé en orientant la vision américaine dans une thématique optimiste et idéaliste réaffirmant le caractère historique de l'évolution du continent projetée vers le futur, une approche qu'une syntaxe choisie permit de mettre en valeur. Le discours américain prouva de même sa valeur intrinsèque en sachant s'adapter aux publics et aux circonstances, tout en gardant une cohérence aussi bien argumentaire que de la présentation de la politique poursuivie. Ce discours fut notamment la voie de l'administration sur la scène intérieure, notamment au Congrès ou l'avancement du projet de loi sur le commerce nécessita à plusieurs reprises de revenir réaffirmer le même argumentaire, par l'intermédiaire du

Secrétaire d'Etat Adjoint aux Affaires Africaines, Susan Rice, qui eu la charge de diffuser et de réaffirmer au fil du temps le message contenu dans ce discours. Cette diffusion devint une preuve de la volonté de l'administration Clinton de poursuivre sa politique en Afrique, lorsque les événements, tel que la dégradation de la situation en Afrique et plus encore les attentats contre les ambassades américaines au Kenya et en Tanzanie, ne parvinrent pas à ébranler ce

discours, qui au travers de ses capacités de modulation pu s'adapter aux circonstances et continuer à affirmer selon les mêmes termes la nécessité d'une politique africaine. De par ses qualités et la réussite du processus qu'il accompagna, ce discours officiel démontra son importance dans la structuration et le développement de la dimension immatérielle de la politique africaine, qui en fut de fait la manifestation principale durant la présidence Clinton.

L'analyse de l'action américaine au travers de ses réalisations démontra quant à elle les lacunes et les faiblesses en terme de cohérence et d'accomplissement d'une politique qui se voulut ambitieuse, et qui à cet égard s'est déployée dans de multiples champs d'action. Si certaines domaines témoignèrent d'une forme d'accomplissement et de réussite (la mise en oeuvre des échanges commerciaux, l'allègement de la dette, le maintien de la paix avec l'initiative ACRI...), d'autres en revanche (l'éducation, la santé, la condition des femmes), en dépit d'un investissement politique prononcé, ont souffert d'une faiblesse d'investissement matériel et de l'absence de mesures spécifiques importantes leur étant consacrées, le large éventail thématique dont pu faire preuve la politique américaine se résumant parfois à des mesures très limitées et localisées, voir au recyclage d'éléments préexistants au titre de la politique développée. En outre, la politique de l'administration Clinton, qui se voulait une politique africaine adressée à l'ensemble du continent, s'est en de nombreux domaines et occasions révélée recouvrir des partenariats bilatéraux privilégiés avec quelques pays africains privilégiés par les Etats-Unis dans le développement de leur politique africaine. En la matière, les Etats-Unis ne se contredirent pas, mais trouvèrent cependant les limites d'un discours global qui dans les faits ne pouvaient se matérialiser pour l'essentiel qu'au travers d'approches bilatérales constituant l'effectivité de réalisation d'une politique d'ensemble.

Si la gestion des lacunes de la politique américaine en terme de cohérence put s'effectuer par le biais de mesures compensatoires, en jouant sur les échelles de l'action américaine et en faisant notamment passer des mesures spécifiques pour les preuves d'une politique généralisée, la forme de gouvernance essentielle qui servit à donner sa cohérence et sa structuration à la politique africaine fut cependant effectuée par le biais de son discours officiel et par l'investissement politique dont surent faire preuve les responsables américains, des éléments qui servir à mettre en place une matrice structurante, qui incarna à bien des égards bien plus la politique africaine que ses matérialisations elles-même, en dehors de ses mesures majeures tel que le dispositif AGOA ou le plan ACRI de forces de maintien de la paix. De fait, les lacunes

constatée de la politique américaine en matière de cohérence ne démontrent pas tant un défaut de sa gouvernance que sa réussite ; le fait que la politique africaine ait pu apparaître comme une politique d'ampleur malgré ses lacunes et ait pu atteindre une forme d'accomplissement à la fin du mandat de W. Clinton témoigne en effet de la réussite de cette gouvernance procédant des aspects immatériels de l'action et de l'investissement américain.

L'analyse de la matérialisation effective la politique mise en place en Afrique par l'administration Clinton a ainsi fourni des données relatives à l'appréhension de cette politique dans son rapport à sa gouvernance, démontrant notamment l'importance fondamentale du discours officiel et de l'action politique quant à la structuration, la cohérence, la réalisation et finalement la forme d'accomplissement de cette politique, en dépit du décalage parfois important établi entre les intentions et les réalisations. La mise en rapport entre le discours officiel élaboré par l'administration Clinton et la réalité de sa politique en terme d'actions et de matérialisation permet de dégager ce qui avait été réalisé et laissé d'effectif en la matière, et ce que la gouvernance avait permis d'élaborer, en terme de perception d'une cohérence, certes constitutive de la réalité de la politique africaine, mais cependant largement dépendante de son support politique immatériel et donc du temps présent de son expression, en étant inscrite dans l'intention et la volonté, plutôt que dans les faits et les réalisations. Le bilan de l'action accomplie pouvait donc se diviser entre ce qui avait effectivement été fait, et ce que la gouvernance permettait d'en laisser penser. Même si les deux aspects participèrent de la réalité de la politique africaine de l'administration Clinton, les éléments immatériels ayant une importance fondamentale dans la dimension atteinte par celle-ci, la distinction entre les deux et l'importance de la part évanescence de la politique de l'administration Clinton se retrouvait mise en jeu au passage du temps succédant à son exercice. Les capacités de résistance des éléments constitutifs de la politique africaine de l'administration Clinton pouvaient à ce titre être mis plus aisément en évidence par l'exercice de l'administration suivante, dans la mesure où celle-ci aurait à gérer l'héritage du travail accompli. Ainsi, le passage d'une administration à une autre pouvait avoir pour conséquence une dissociation entre les avancées effectives de la politique africaine et les éléments moins assurés, relevant de l'habillage inhérent au travail de gouvernance, que ces éléments fussent matériels ou bien de nature plus immatérielle n'étant d'ailleurs pas la frontière séparant selon leur degré de résistance. Ainsi, le passage du temps devait être le véritable test éprouvant les qualités de la politique africaine et de sa gouvernance en terme de capacités de pérennisation et de prolongement.

Chapitre 11 : La pérennité de la politique africaine après la présidence Clinton.

Seul le passage d'un laps de temps nécessaire pouvait permettre d'évaluer si la gouvernance à l'œuvre dans l'élaboration de la politique africaine de l'administration Clinton avait été en mesure de lui assurer une implantation solide et une viabilité au-delà de janvier 2001, date de la prise de fonction d'un nouvel exécutif à la tête des Etats-Unis. L'évaluation de cette politique et de sa gouvernance dépendait en effet en grande partie de la manière dont allait être considéré et géré l'héritage laissé par cette politique, et ce qu'elle allait apporter au futur des relations entre les Etats-Unis et l'Afrique. La politique mise en place pendant la présidence Clinton s'était en effet voulu comme une étape initiale, qui ne pouvait ne prendre tout son sens qu'à la lumière de son développement et de son prolongement. La question de sa pérennité mettait à ce titre en jeu la viabilité de sa gouvernance, qui ne s'arrêtait pas au temps de la présidence Clinton mais se prolongeait au-delà, à travers les gages ultérieurs qui pouvaient lui être donnés. Toute équipe prenant la suite de l'administration Clinton aurait induit ce processus de mise à l'épreuve de la politique mise en place entre 1993 et 2001 et de sa gouvernance, en leur opposant une action nécessairement différente. Que l'administration Bush eut à endosser ce rôle en marquant une distinction claire, tant en terme politique, idéologique que de style, ne put qu'en renforcer l'effet, notamment par rapport à une administration Gore qui aurait assuré une

certaine continuité. Plus que le changement de président et d'administration, les suites données à la politique développée sous la présidence Clinton rencontrèrent la rupture occasionnée par le 11 septembre 2001 comme facteur déterminant de son évolution et de son questionnement. Procédant à un brutal renversement de paradigme général dans la politique américaine autant que sur la scène internationale, cet événement généra certaines des dimensions primordiales du nouvel environnement dans lequel la politique africaine des Etats-Unis dut dès lors être reconsidérée par le président Bush et son équipe, et procéda de la mutation qui s'appliqua aux suites données à la politique américaine en Afrique après 2001.

Les quelques mois de la présidence de G.W. Bush qui précédèrent la rupture du 11 septembre avaient semblé indiquer que la politique fondée par son prédécesseur allait être poursuivie, même si cet effort allait se faire de manière limitée. La politique exprimée entre janvier et septembre 2001 s'inscrit en effet dans un esprit de gestion des acquis, s'apparentant plus à la mise en place d'un pilotage automatique réglé sur les indications et le cap laissé par l'administration précédente, plutôt qu'à la volonté de développer ou d'écrire un nouveau chapitre d'une politique qui en était encore à ses débuts. La stratégie adoptée suivait donc des axes très proches de ceux posés précédemment, avec un engagement se limitant pour l'essentiel aux réalisations établies. La gestion Bush initiale de l'Afrique laissait même se dessiner une certaine tendance récessive en terme de moyens, derrière une constance de l'engagement intentionnel et discursif. Sur les bases de cette pérennisation limitée, les premiers temps de la période post-11 septembre laissèrent présager de dégâts collatéraux importants et peut-être irréversibles dans les relations entre le continent africain et les Etats-

Unis, la politique, les choix et les priorités mis en œuvre par l'administration Bush semblaient laisser un temps l'Afrique sur la touche. Mais la suite de la présidence Bush vit au contraire émerger les grandes lignes d'une politique africaine affirmée et ambitieuse, qui marqua vis-à-vis de son héritage récent une « continuité disruptive », en prenant racine dans cet héritage pour la continuer cependant dans des directions spécifiques, et avec un investissement de moyens sans commune mesure. Cette stratégie était indexée à la fois par le nouvel environnement géopolitique et les orientations spécifiques voulues par l'administration Bush et son président, au nom d'une vision et de valeurs propres. Les conséquences pour la viabilité de la politique Clinton et sa gouvernance furent ambivalentes, certains aspects de la politique Bush témoignant de leur consolidation quand d'autres purent les remettre en question. L'administration Bush appliqua une gouvernance et une politique africaine assez différentes de celles appliquées par l'administration Clinton, mettant ainsi à l'épreuve leur viabilité. Cependant, la remise en question d'aspects précédemment mis en jeu ne signifia pas leur échec, notamment en terme d'image et d'adhésion, données essentielles de toute gouvernance ; un

changement de gestion et d'approche prouvèrent à ce titre qu'ils pouvaient contribuer à renforcer ceux qui les précédaient.

Parallèlement, l'héritage de la politique africaine posée par l'administration Clinton trouva également à s'incarner et à se prolonger sous une autre forme, fédérée et mise en relief au travers de l'action de l'ancien président. Ce dernier devint ainsi après sa présidence une figure emblématique des relations américano-africaine, au titre de sa politique et de l'image laissée par son rapport au continent. De même, W. Clinton oeuvra au moyen de sa fondation à prolonger et à solidifier de manière renouvelée certains des aspects de la politique qu'il avait soutenu à la Maison Blanche, dans des domaines tels que la santé, l'écologie ou le développement économique. L'Afrique fut l'un des principaux récipiendaires de cette action, ce qui démontra la pérennisation de l'engagement de l'ancien président. En conséquences, les activités de W. Clinton jouèrent en faveur de la consolidation de sa politique africaine et de la validation de sa gouvernance, qui trouvèrent là à se prolonger d'une manière déterminante. Lancée dans une dynamique qui en éprouva la viabilité, tant au travers des bouleversements engendrés par le 11 septembre, la politique de l'administration Bush, que de l'action de W. Clinton, la politique africaine initiée par ce dernier connut une mise en perspective tout à fait particulière avec l'élection en novembre 2008 de Barack Obama à la présidence des Etats-Unis. L'arrivée d'un homme d'origine africaine à la Maison Blanche constitua naturellement une donnée unique pour les rapports américano-africains, qui promettait notamment d'étendre l'attention sur la politique des Etats-Unis en Afrique et de favoriser un nouveau regard sur ce qui avait été fait précédemment. Si la présidence de B. Obama est en cours, elle a néanmoins déjà fourni des indications concernant le rapport au continent africain que le nouveau président américain entend poursuivre, témoignant des formes prises par la continuation de la politique initiée par la présidence Clinton et des paramètres de sa pérennisation.

1. Les remises en question et les ruptures de 2001.

L'année 2001 posa à plusieurs titres la question de la poursuite de la politique africaine mise en place par l'administration Clinton, interrogeant de fait la viabilité de la gouvernance qui avait procédé de son élaboration. Les événements du 11 septembre induirent en effet une mise

en perspective et une relativisation de la période qui venait de s'achever avec eux, devenant de même un élément déclencheur de l'évolution la politique américaine. Les implications du 11 septembre 2001 pour cette dernière eurent cependant en préalable les choix et le niveau d'investissement que le président Bush avait décidé de consacrer à la poursuite des efforts fournis par son prédécesseur en direction du continent africain, avant que ne s'établisse de nouveaux paramètres majeurs pour la politique étrangère des Etats-Unis. Si les divergences idéologiques et politiques entre les administrations Clinton et Bush induisaient une modification prévisible entre leurs exercices décisionnels, la politique africaine affichée dans les premiers mois de l'année 2001 ne sembla cependant pas marquer d'évolution flagrante en terme de direction et de ses thèmes. En revanche, le niveau de l'engagement et les motivations présidant à son prolongement purent dénoter que la politique africaine, malgré un discours et la volonté affichée, entraînait dans une phase de développement plus limité. Cette politique initiale de l'administration Bush développée lors des premiers mois de l'année 2001, bien que largement morte-née du fait des événements qui devaient survenir, fut toutefois une assise qui, au sein d'un processus de gestation incertain, a conduit ensuite à la mise en place d'un nouveau chapitre important de la politique africaine des Etats-Unis. Avant cela, elle fut l'esquisse de ce qui aurait pu advenir en d'autres circonstances, et donc, au-delà de toute extrapolation, le témoignage des intentions premières de l'administration Bush envers l'Afrique.

Avec le 11 septembre, d'autres ruptures intervinrent, qui portèrent sur la politique de l'administration Clinton une mise en perspective différente. Ainsi, la présidence Clinton se retrouva à incarner une période spécifique de l'histoire américaine contemporaine d'une manière tout à fait différente, en devenant une sorte de parenthèse entre la fin de la Guerre froide et le 11 septembre 2001 dont les aspects positifs étaient dès lors mis en exergue, ce qui en changeait radicalement la perception. Par extension, la politique menée en Afrique lors de cette période connut un gain en terme d'image, d'autant exacerbé par son contraste avec la politique menée par l'administration Bush, ce qui eut pour effet de créditer la gouvernance de ce projet d'une aura de réussite développée par rapport au bilan initial qui avait pu en être dressé en janvier 2001. Ce phénomène fut d'autant exacerbé que la politique menée par l'administration Bush envers l'Afrique fournit pendant de longs mois un contraste saisissant avec ce qui avait été entrepris précédemment. La gestion des premiers mois suivant les attentats de 2001 virent en effet l'administration Bush entrer dans la logique de la « guerre contre la terreur », qui ne laissa que peu de place aux dossiers ne s'y rattachant pas de manière

fondamentale, tout comme elle exclut pour un temps les politiques ne relevant pas de l'urgence géostratégique. A ce titre, l'Afrique devint une question secondaire à marginale pour les Etats-Unis, jetant à l'inverse sur la gouvernance de la politique africaine développée par l'administration Clinton un voile d'échec, avant que la reconsidération de l'Afrique par l'administration Bush n'en modifie la perspective.

Les intentions initiales de l'administration Bush à l'égard de l'Afrique : Entre continuation et gestion minimale de l'héritage Clinton.

L'arrivée à la présidence des Etats-Unis de George W. Bush posait pour l'Afrique la question de ce qu'allait être la direction et le positionnement la concernant, par rapport à ce qui avait été fait par l'équipe précédente. Ce choix devait se faire dans une configuration particulière : l'administration Clinton avait en effet établi une action pionnière et fondatrice, en posant les bases d'une véritable politique africaine pour la première fois de l'histoire américaine ; elle avait donné des orientations spécifiques à celle-ci, et surtout peut-être, elle avait insufflé une dynamique sans précédent de rapprochement entre les deux espaces, qui établissait désormais l'Afrique comme une zone pleinement inscrite dans la politique étrangère de Washington. En terme de gouvernance, le choix de l'administration Bush vis-à-vis de ces réalisations était donc de décider si elles devaient être prolongées, dans ce cas de quelle façon et avec quel degré d'investissement ou au contraire si elles allaient rester sans suites véritables, en dehors des engagements en cours. L'éventualité de cette dernière option avait été l'objet de craintes sérieuses exprimées par des membres de l'administration Clinton dans la dernière année de son exercice, et avait à ce titre rendu l'adoption de la loi sur le commerce avec l'Afrique prioritaire pour que la politique africaine subsiste au moins sous cet aspect.

Les choix et les orientations de la politique du président Bush pouvaient en effet conditionner dès les débuts de son mandat la pérennité de mesures, qui pour certaines avaient demandé des années de gestation avant de voir le jour et d'être mise en place, et qui fondaient alors la réalité, les jalons et la structure de la politique africaine des Etats-Unis. Prenant en compte l'engagement contractuel américain de commerce avec l'Afrique comme les craintes associées à sa politique vis-à-vis du continent, l'administration Bush se positionna cependant très vite et

clairement en faveur de la poursuite d'une politique et d'un investissement américain dans cette région, affichant la pérennisation de l'action américaine en Afrique.

Cette volonté fut incarnée par un geste fort, avec la visite que le Secrétaire d'Etat Colin Powell entreprit en Afrique au printemps 2001, avant même de se rendre en Europe, en Asie ou en Russie, ce qui fit de l'Afrique la première destination à l'étranger du nouveau Secrétaire d'Etat en dehors de l'aire américaine⁴⁷⁰. Ce voyage avait directement pour dessein d'exprimer l'intérêt pour l'Afrique du nouveau président et de son administration, et d'explicitier les arguments retenus et la position qui devait être suivie par la suite en matière de politique africaine. En la matière, la ligne exposée relevait en partie d'une continuité avec les éléments fondés par l'équipe précédente, signifiant en cela leur reconnaissance ; elle indiquait cependant également que la politique africaine des Etats-Unis allait désormais se poursuivre dans un esprit assez différent, qui aurait des répercussions sur le degré d'investissement qui lui serait accordé.

⁴⁷⁰ Powell Colin, "Remarks to the press Aboard Aircraft en Route to Bamako, Mali", 22 mai 2001, < <http://2001-2009.state.gov/secretary/former/powell/remarks/2001/2992.htm> >

La politique de développement économique, volet central de la politique Clinton, allait être poursuivie sur la base de l'engagement pris par la loi sur les échanges et les opportunités économiques avec l'Afrique, qui faisait du « système AGOA » une disposition légale imposant un agenda, dont la gestion incombait désormais à l'administration Bush. Tout comme le président George H. Bush avait signé l'accord établissant l'ALENA en laissant à son successeur la responsabilité de sa mise en place, W. Clinton avait signé la loi mettant en place le dispositif d'échange avec l'Afrique en 2000, transmettant à son successeur George W. Bush la charge d'en assurer la mise en place effective à partir de 2001. Partant de cet élément fondateur obligatoire, la dialectique exprimée par l'administration Bush apparut de prime abord fortement similaire à celle posée par la précédente équipe. Dans les deux cas, le renforcement des relations américano-africaines passaient par le canal central du développement du commerce aux bénéfices mutuels de chacun, par le biais d'une libéralisation des échanges et l'ouverture des marchés. Cette orientation nécessitait comme préalable que les pays africains se soient engagés sur la voie d'un développement politique et économique liant les progrès de la démocratie et de l'économie libérale, dont le processus passait par l'application des critères de bonne gouvernance. En échange de ces efforts, les pays africains pourraient entreprendre des liens économiques avec les Etats-Unis aptes à les aider à

progresser dans la voie d'un développement pérenne ; ils trouveraient en outre à leurs côtés l'administration américaine pour les aider dans les domaines mis à mal par les réformes nécessaires à leur mutation structurelle (éducation, santé...), ainsi que pour la résolution de leurs problèmes récurrents les plus graves, ceux-ci devant en outre trouver certaines de leurs solutions dans la voie des réformes et du renforcement des sociétés africaines.

La politique édictée sous la présidence Clinton avait en faveur de son prolongement de se fonder, derrière un esprit idéaliste relayé par le discours officiel, sur des motivations essentiellement pragmatiques, qui visaient à développer les opportunités réelles d'investissement et de développement commercial des Etats-Unis en Afrique. De fait, cette stratégie convenait parfaitement à la politique du président Bush, qui dans le domaine de sa politique économique intégrait également les principes de développement du libre-échange (du moins tant que ceux-ci ne s'exprimaient pas aux dépens des intérêts américains et des économies intérieures), et la recherche de débouchés extérieurs pour les biens, services et capitaux américains. La politique américaine trouvait donc en la matière une continuité naturelle transversale aux clivages et divergences politiques, et qui avait d'ailleurs été initiée

par les présidents Reagan puis G. H. Bush avec la mise en place de l'ALÉNA avant que W. Clinton n'en reprenne le flambeau à l'opportunité de convictions politiques similaires.

Ce volet économique central promettait d'être développé par la nouvelle administration, non seulement par obligation légale mais également par convergence politique, augurant donc de sa probable reconduction au-delà des délais établis par le texte de 2000. En revanche, les autres aspects de la politique Clinton, s'ils furent pour la plupart repris dans le discours officiel de l'administration Bush, ne semblaient pas devoir bénéficier d'un investissement très poussé plus en avant de leurs limites contractuelles ou des engagements déjà en cours. La mesure phare en matière de défense qu'était l'ACRI, dans un domaine pourtant essentiel dans le cadre du développement africain, était même remise en question par la nouvelle administration⁴⁷¹. La volonté de continuation affichée se heurtait donc aux limites de l'engagement effectif, une dichotomie décelable dans le discours officiel de la nouvelle administration. Ce dernier laissait en effet entrevoir la mise en œuvre d'une sorte de « soft governance », de « gouvernance molle », élaborée sur le modèle de celle de l'administration précédente sans pourtant en conserver l'élan et le souffle, cette dernière ayant quant à elle réussi à équilibrer le discours et la réalité des applications de la politique africaine. Ainsi, si l'administration Bush sembla vouloir mettre en place une structure exprimant une approche de nature ambitieuse, cette dernière avait du mal à convaincre de son enthousiasme et de sa volonté, du fait notamment des limites des engagements prononcés et du flou entourant les intentions poursuivies, établissant à la fois une distinction avec la politique précédente et donnant à cette dernière un relief supplémentaire.

Malgré l'intérêt affiché par l'administration Bush pour l'Afrique avec la visite précoce de son Secrétaire d'Etat sur le continent, le discours porté par la voix de Colin Powell à cette occasion laissa cependant transparaître peu de signes convaincants d'une volonté avérée et affirmée d'incarner une politique africaine ambitieuse, notamment par le biais du soutien aux initiatives préalables. En cela, la gouvernance de l'administration Bush échouait à imprimer une dynamique d'intention, là où celle de l'administration Clinton avait réussi en faisant du discours officiel la structure prenant en charge la majeure partie de la réussite du projet, par delà les faiblesses intrinsèques de sa mise en œuvre matérielle. En outre, les mesures prises par l'administration Clinton avaient pour elles de s'implanter sur un terrain vierge, ce qui en

faisait des avancées, quelle que fut leur importance. En lieu et place, ce qui était annoncé par l'administration Bush ne faisait que reprendre les acquis antérieurs, et n'avait donc pas l'impact d'un acte fondateur. En conséquence de quoi, l'esquisse de la politique africaine de l'administration Bush présentée au printemps 2001, en se présentant sur la base de ce qui existait déjà, manquait singulièrement de conviction, et semblait en cela traduire la faiblesse de l'engagement prêt à être investi, tant sur le plan matériel que politique.

D'un point de vue programmatique, la politique africaine de l'administration Bush s'articulait autour de deux piliers principaux, à savoir favoriser développement économique et démocratique en Afrique (le premier étant le meilleur moyen d'accéder et de consolider le second), une logique faisant directement écho à la politique précédente. Différents thèmes et volets étaient ensuite censés favoriser ces deux objectifs majeurs et constituer le corps de la réalisation de la politique africaine des Etats-Unis. Ces éléments renvoyaient eux aussi à des éléments présents dans la politique Clinton ; ils ne constituaient cependant pas tant la preuve d'une continuité que celle d'un message arrêté à un niveau très général, en dehors de la confirmation plus précise du développement du dispositif commercial de l'AGOA⁴⁷². Pour le reste, le message de Colin Powell en resta effectivement à l'énonciation d'objectifs et de domaines d'action généraux (promouvoir la démocratie et la liberté, œuvrer au développement d'une économie viable...), n'exprimant pas de mesures ou de prise de décisions plus concrètes censées incarner un investissement particulier, l'originalité de l'action sous-jacente ni les choix arrêtés de ce qui devait être la politique américaine. Les objectifs mêmes de la politique présentée et censée être assumée par une volonté manifeste, baignaient néanmoins dans un halo d'incertitude et d'imprécision qui pouvait en infirmer l'occurrence. A la question de ce qui motivait sa visite en Afrique et la politique américaine sur le continent, le Secrétaire d'Etat eu en effet une réponse pour le moins laconique et lacunaire :

"So it is a combination of political issues, strategic issues, economic issues, and health issues, which under gird so much of it." ⁴⁷³

Ayant pour objectif d'exprimer le positionnement de l'administration Bush, C. Powell affirma en outre qu'une grande part de l'action à mener dans les domaines de la politique des Etats-

Ibid.

Unis était ou serait dans les faits déléguée à des tiers acteurs (ONG américaines, organisation transnationales africaines) bénéficiant du soutien éventuel du gouvernement américain -et plus volontiers de sa caution morale- pour leur réalisation. Ce positionnement révélait là encore un décalage entre l'intention exprimée d'un engagement en Afrique et l'orientation effective d'une politique de sous-traitance. Il était en outre laissé entendre que cette soustraitance ne s'accompagnerait pas forcément de financements significatifs, le soutien américain pouvant dans les faits se limiter à l'octroi de sa bénédiction. Les quelques réalisations citées ou évoquées plus précisément comme étant les preuves de l'implication américaine en Afrique étaient quant à elle soit le fait de la politique mise en place par l'administration Clinton, soit la résultante du travail là encore plus ancien engagé par les ONG américaines, dans les deux cas des éléments qui pouvaient bénéficier d'un soutien et d'un prolongement de la part de l'administration Bush, mais n'étaient cependant pas le fruit de son investissement et de sa politique propre.

La politique présentée par l'administration Bush reprenait les acquis et la substance apparente du discours établi par ses prédécesseurs, ce qui établissait à priori au moins une volonté de continuation ; ce qui fut observable dans les premiers mois de l'année 2001 sembla cependant ne pas apporter les signes d'un investissement allant au-delà, dans l'expression de son projet et de ses intentions. Par un contraste patent entre l'expression d'une volonté d'investissement et les signes tendant à en infirmer la réalité, le discours initial de l'administration Bush semblait au contraire indiquer que la politique africaine allait, au moins dans un premier temps, se contenter pour l'essentiel (l'exception étant le dispositif AGOA) de vivre sur ce dont elle avait pu hériter, plutôt que d'opérer des investissements propres, aptes à développer la politique à partir de cet acquis. En lieu et place du développement affirmé, la présidence

Bush s'ouvrait même sur des perspectives de restriction, voir de désaffection, notamment à travers la délégation de la matérialisation de sa volonté ou la suppression d'éléments importants du corpus constituant la politique africaine mise en place. Le programme d'entraînement ACRI fut ainsi remis en question dès les premiers mois de l'année 2001, au titre d'une restructuration par le Département de la Défense de ses dépenses et du déploiement de ses moyens à l'étranger⁴⁷⁴. Là encore, Colin Powell tenta de concilier deux réalités antinomiques, en affirmant que ces mesures ne signifiaient pas un recul de la politique de

⁴⁷³ *Ibid.*
⁴⁷⁴

Ibid.

coopération mise en place envers l'Afrique, sans que rien ne vienne pourtant contrebalancer l'arrêt programmé de l'ACRI ou le recul annoncé de l'implication américaine.

Derrière un discours témoignant d'un intérêt pour l'Afrique, l'autre visage de la politique Bush affirmait donc également la volonté de s'y engager au minimum, comme celle de rogner des postes budgétaires qui lui étaient consacrés, en dépit de leur montant initial relativement faible et limité, ce qui démontrait que le continent faisait l'objet d'une appréhension en partie en rupture avec celle qu'avait voulu établir l'administration Clinton. En plus de préciser les intentions de l'administration Bush, ces décisions précoces prouvaient la fragilité immédiate de l'édifice politique mis en place précédemment, et indiquaient que la pérennité de chaque mesure était en fait conditionnée par ses limites contractuelles et budgétaires en cours, au-delà desquelles une absence apparente de volonté d'en assurer la continuité pourrait en signer l'arrêt. C'est donc à un terme très court que fut confronté la viabilité de la politique africaine de l'administration Clinton, dont la continuation théorique générale était assurée dans le discours américain, mais qui était cependant menacée d'être rapidement vidée de sa substance et de son effectivité. La politique présentée par l'administration Bush dans cette première période témoignait certes d'une volonté de continuation ; cette ligne directrice semblait néanmoins trahir une incarnation tout autre, au travers d'une gestion limitée et même restrictive de son contenu, privilégiant ses éléments attractifs et remettant en causes ceux n'apparaissant pas comme tels, mais ne faisant pas la preuve d'une réelle volonté de développement dépassant les acquis disponibles. Sous une apparente continuité, la gouvernance appliquée se révéla donc très différente de la précédente, en visant à confirmer un engagement important du gouvernement américain tout en le limitant dans le même temps dans les faits. En cela, elle ne se différenciait pas tant au niveau de la stratégie de fond appliquée, « engagement formel important / engagement effectif limité », qui se retrouvait également dans la gestion appliquée par l'administration Clinton. La distinction fondamentale entre les deux gouvernances était due au fait qu'en arrivant après une politique fondatrice, et en appliquant ses limitations à des réalisations préalables, la gestion Bush se traduisait par une politique de stagnation, et sur certains aspects de régression, là où chaque avancée de la gestion Clinton était un pas supplémentaire.

Cette différence de résultat de l'application d'une stratégie similaire fut donc la résultante de la dynamique différente dans laquelle chaque gouvernance s'inscrivait. Elle fut également le fait

d'une gouvernance moins habile de la part de l'administration Bush, qui ne put compter sur un discours aussi convaincu et structuré dans son argumentation et sa logique que celui forgé par l'administration Clinton, qui avait su se substituer aux manquements de ses applications pour incarner sur le plan discursif l'essentiel de l'ambition affichée. Conséquence de cet investissement minimal et d'une absence de personnification de son action, l'héritage Clinton fut repris à son compte par l'administration Bush dans ses termes, ses thématiques et ses orientations, sans qu'une rupture stratégique ou idéologique ne semble le remettre en question (hormis donc le dispositif ACRI), ni même lui adjoindre d'autres éléments propres au sein d'une politique renouvelée et réellement appropriée. En revanche, les signes de faiblesse dont faisait montre l'engagement de l'administration Bush derrière une continuité apparente se mettait en porte-à-faux de cet héritage, dont il ne respectait pas l'esprit et ne pouvait donc engendrer le même type de perception.

De même que les éléments concrets de la politique africaine instaurée précédemment furent repris à son actif par l'administration Bush, son discours officiel recycla nombre d'éléments déjà présents dans l'argumentaire de l'administration Clinton, renforçant en cela l'apparente linéarité de la politique des Etats-Unis envers l'Afrique : Les liens spécifiques existants entre les Etats-Unis et le continent africain, la temporalité cruciale des événements présents pour les relations américano-africaines, la projection dans un futur idéalisé de l'Afrique et de ses relations avec les Etats-Unis, la rupture affirmée d'avec les réflexes ayant eut cours pendant la Guerre Froide... furent ainsi parmi les éléments repris par le discours de l'administration Bush. Là encore cependant, cette similarité de ton s'apparentait plus à une gestion patrimoniale minimale utilisant un discours déjà en place, ne recherchant pas à le faire fructifier ou à s'en singulariser. L'expression d'une volonté politique propre, fut-elle incarnée dans le respect d'un héritage et une stricte continuité, aurait plus certainement cherché à exprimer ces valeurs au travers d'une ré-appropriation plus personnelle, permettant de confirmer une adhésion volontaire, en dehors des obligations et des opportunités établies de manière légale, contractuelle et budgétaire de la continuité de l'engagement américain au passage d'une administration à l'autre. L'ensemble des composantes de l'édification entreprise par l'administration Clinton était soumis aux mêmes incertitudes, quant à leur poursuite et le développement d'une relation avec l'Afrique sur le long terme. En dépit d'une volonté affirmée de poursuivre la politique africaine en place au travers d'un discours de continuité et de l'exploitation des éléments préalablement établis, l'administration Bush fit également

montre des limites de son engagement en n'affirmant pas une volonté d'investissement politique ou diplomatique apte à réellement développer les liens tissés pendant l'administration précédente, et ce malgré le potentiel et les promesses contenus dans le geste fort que fut la visite rapide effectuée par le Secrétaire d'Etat en Afrique.

L'héritage de la politique Clinton a donc été repris, avec une volonté qui contenait les signes d'une gestion limitée de ses actifs, et le risque de voir s'étioler rapidement un édifice qui était encore fragile, si une continuation renouvelée et effective n'était pas mise en œuvre. Ce positionnement en Afrique faisait directement écho à la ligne générale que sembla dessiner initialement la présidence Bush en matière de politique étrangère. Celle-ci partait en effet d'un discours ambitieux engageant les Etats-Unis et sa nouvelle administration dans la promesse d'une politique de partenariat, ayant pour objectifs le développement des libertés politiques et de la démocratie, comme celui du libre-échange économique et commercial, ce qu'exprima George Bush au début de son mandat pour définir sa politique extérieure à venir :

"We will work with our allies and friends to be a force for good and a champion of freedom. We will work for free markets, free trades and freedom from oppression. Nations making progress toward freedom will find that America is their friend." ³⁷¹

Il apparut cependant au fil des premiers mois de la présidence Bush que derrière ce positionnement volontariste, et qu'en dehors de questions stratégiques majeures comme la sécurité des Etats-Unis et la défense de ce qui relèverait directement des intérêts nationaux, le rôle américain sur la scène internationale ne s'incarnerait pas au travers d'une action particulièrement poussée, la présidence Bush s'étant initialement établie sur un positionnement passif et restreint en matière de politique étrangère. Cette différence fondamentale, entre un discours d'apparence ambitieuse et les indices lacunaires d'un engagement effectif limité en dehors des priorités et des obligations américaines, traça les contours réels de la politique étrangère de l'administration Bush dans le temps de son déploiement initial, lors des premiers mois de l'année 2001. Il est cependant possible de savoir si cette situation se serait prolongée dans la voie d'un interventionnisme limité, ou aurait au contraire débouchée avec le temps sur une mise en œuvre en accord avec les ambitions affirmées.

³⁷¹ Cité par Colin Powell, *Ibid.*

Dans cette configuration d'investissement minimal, la position de fragilité des intérêts américains en Afrique, de la situation africaine en terme de stabilité et de développement, et de la politique africaine elle-même, jouaient en défaveur d'une politique plus concernée et d'un degré d'investissement plus important de la part de l'administration Bush. La tendance des premiers mois de l'année 2001 indiquait donc que la politique africaine des Etats-Unis allait certes être poursuivie, avec cependant un effort effectif minimal, voir certaines restrictions de son cadre et de son contenu. Il apparaissait en revanche comme étant peu probable que l'Afrique retourne dans une marginalisation de traitement de la part des Etats-

Unis, et que l'évidence d'une politique africaine semblait au contraire désormais bien ancrée dans l'agenda américain, sous l'effet conjugué des paramètres de la mondialisation et des jalons posés par l'administration Clinton. La perspective qui s'ouvrait cependant pour les relations américano-africaines semblait bien être entrée dans une phase différente, celle d'un engagement maintenu sur un plan formel, d'une volonté de prise en compte affichée sur le plan diplomatique, mais de moindre importance dans le fond, les motivations et les intentions effectives. Derrière ce constat résidait le risque que la politique mise en place par l'administration Clinton, qui était encore largement à renforcer et à confirmer, ne se dégrade rapidement au travers d'une gestion passive et minimale de ses acquis tendant même par certains aspects au désengagement ; une moindre implication des Etats-Unis pouvait en outre participer de la mise en place d'un cercle vicieux pour les relations entre les deux espaces, en favorisant le maintien des difficultés de l'Afrique, avec pour effet d'amoindrir l'attractivité du continent pour les Etats-Unis, et d'entraîner un recul de l'investissement alloué à une politique africaine, pouvant aboutir à terme à une remise en question de celle-ci. Cette orientation passive pouvait donc sur un moyen terme défaire une grande partie de ce qui avait été accompli sous la présidence Clinton, faute d'un intérêt et d'un investissement suffisant pour en assurer la simple pérennité, renvoyant les promesses établies jusqu'en janvier 2001 en terme de développement des relations américano-africaines à la périphérie des préoccupations de Washington. La politique initiale de l'administration Bush en Afrique, sous des dehors de continuité et de bienveillance, pouvait laisser à penser que si elle continuait ainsi, elle pourrait rapidement malmener l'héritage de la politique Clinton. En conséquence, la gouvernance de cette politique démontrait à la fois ses forces avec la reprise de la majorité de ses termes, tant matériels qu'au niveau discursif, que ses faiblesses, puisque sans la transcendance d'une conviction effective les animant, la politique africaine pouvait vite perdre de sa consistance.

Peu de temps fut cependant laissé à l'évolution des intentions initiales de l'administration Bush à l'égard de l'Afrique, à leurs conséquences, et à ce qui aurait été développé en matière de politique étrangère des Etats-Unis dans la poursuite du même continuum contextuel, tant dans le sens d'une dégradation de la politique africaine que dans celui d'une prise en main plus investie et personnalisée. Il est à ce titre vain de vouloir tirer des conclusions sur ce qu'aurait put être la politique africaine de l'administration Bush sur la longueur, à partir des éléments perceptibles au cours des premiers mois de 2001. Peut être l'administration Bush aurait-elle développée à son tour une politique ambitieuse et personnelle, prolongeant ou non dans sa singularité l'action de l'administration Clinton ; cette dernière avait après tout eu besoin du prolongement de son exercice sur deux mandats pour laisser apparaître un réel investissement, plusieurs années après l'affirmation précoce d'une volonté de développement des relations entre les Etats-Unis et l'Afrique. Peut être l'administration Bush aurait-elle pu au contraire conduire à un recul de la politique en place par faute d'un investissement suffisant.

Les deux options sont en fait envisageables à partir des éléments observables, sans qu'aucune ne puisse être extrapolée avec plus de légitimité au-delà du contexte spécifique et du temps limité qui fut le leur.

Le 11 septembre 2001 plaça en effet brutalement par ses conséquences les Etats-Unis et le monde dans une autre configuration que celle jusque là en place, et mit certaines responsabilités et priorités totalement différentes en matière de politique extérieure entre les mains du président Bush, bouleversant les politiques en cours et la vision qui pouvait en être sous-jacente. Pour la politique africaine des Etats-Unis, le 11 septembre 2001 signifia initialement une rupture, avec la fin perceptible de la période spécifique qui l'avait vue naître sous les auspices de la présidence Clinton, mais aussi du fait de l'éloignement qui s'effectua pendant plusieurs mois de toute perspective de développement ou de reprise du dossier Afrique de la part de l'administration Bush, lancée dans une guerre contre le terrorisme devenue priorité absolue. C'est cependant de ces ruptures qu'émergea une politique africaine renouvée et ambitieuse développée par le président Bush, avec cette fois une volonté et une vision spécifique en accord avec un engagement effectif, et qui par l'investissement important dont elle fut cautionnée, donna finalement au travail de son prédécesseur une mise en relief en permettant de l'inscrire dans une forme de pérennité, mais également en relativisant la dimension de ses réalisations. Avant que ne soit engagé ce processus, la politique mise en place par l'administration Clinton

avait cependant connu une première modification de sa perception générale, la rupture du 11 septembre 2001 ayant soudainement fait de ses années une période spécifique, dont la lecture ne pouvait plus désormais être la même.

La rupture du 11 septembre 2001 et la mise entre parenthèses des années Clinton.

Les événements du 11 septembre 2001 et leurs conséquences créèrent une brusque rupture avec certains critères de l'appréhension du monde jusque là en vigueur. Ils eurent à ce titre pour conséquence de remettre en perspective sous un autre angle la décennie passée, faisant rétroactivement de la présidence de W. Clinton une période qu'il fut un temps possible de considérer de manière isolée, comme prise en étau entre deux contextes événementiels d'une toute autre nature. Cette relativisation des années de la présidence Clinton amena également le développement d'un regard du même ordre sur les politiques qui y furent menées, ces dernières pouvant dès lors être considérées comme les émanations d'un contexte spécifique dont le 11 septembre 2001 avait pu signifier brutalement la fin. Même si la plupart des paramètres établissent la continuité et le rythme d'une évolution structurelle par delà les points de focalisation événementiels³⁷², le 11 septembre a néanmoins constitué une rupture, qui signifia la clôture d'une période et l'ouverture d'une suivante. Les relations développées entre les Etats-Unis et l'Afrique sous la présidence Clinton trouvèrent ainsi à la fois une épreuve opposée à leur pérennisation, et l'opportunité de porter sur elles un regard nouveau, en étant confrontées à une toute autre vision du monde que celle qui avait procédé de leur émergence.

La première attaque massive du territoire américain par le biais d'attentats constitua un événement historique et un choc psychologique majeur, qui créa une rupture, changea le regard et le ressenti américain sur le monde, et fit brutalement entrer les Etats-Unis dans une période nouvelle dominée par la logique d'une lutte globale contre le terrorisme. Celle-ci devint le fondement central de la politique étrangère américaine pour les années suivantes, le tronc commun autour duquel s'articulait et devait se lire la majeure partie des branches de l'action des Etats-Unis. Avec le 11 septembre s'ouvrait une période basée sur de nouveaux repères, de nouvelles grilles de lecture prioritaires de la scène internationale pour les Américains. Avec le

³⁷² d'Almeida Fabrice, *Brève histoire du 21^{ème} siècle*, Paris, Perrin, 2007, 177p.

11 septembre, il fut également possible de voir se clore une autre partie de l'histoire mondiale, qui s'était ouverte le 09 novembre 1989 avec la chute du mur de Berlin, qui annonçait la fin inéluctable de la Guerre Froide. En dehors de la symbolique – peut-être trop facile pour être pertinente- d'une période allant de la chute du mur à celle des deux tours, la spécificité des années situées entre ces deux événements, si elle est modérée par la distance temporelle et contredite par la continuité historique de l'évolution des sociétés et du monde, fut également une réalité indubitable, rapporté en terme de perception à la présidence de W. Clinton qui en occupa la majeure partie.

La décennie 1990 incluse entre ces deux événements vit donc son identité propre renforcée par ces bornes, au travers de caractéristiques devenues soudainement spécifiques. Les événements qui survinrent sous la présidence de G.W. Bush mirent en perspective le contexte général de ces années, donnant un relief différent à la présidence Clinton et aux éléments qui avaient participés de son contexte. La décennie 1990 s'était ouverte avec une progression généralisée de la démocratie, l'ouverture des frontières et la libéralisation des économies et des échanges, avec l'accélération de la mondialisation. Ces évolutions avaient pu faire de la thèse de F. Fukuyama sur la fin de l'Histoire l'une des interprétations phare de ces années, de par leur apparente convergence. Le paradigme de la mondialisation avait de même très vite rejoint le centre des processus de mutation qui étaient à l'œuvre dans la recomposition générale du paysage internationale, accélérant et accroissant les flux et les interconnexions entre biens, capitaux, marchandises, hommes et idées. Les Etats-Unis étaient la seule hyperpuissance sur ce théâtre en recomposition, dont ils avaient été le contributeurs majeur à la définition de ses modalités de fonctionnement, qu'il s'agisse du choix d'une certaine vision du monde, de la place du multilatéralisme ou de la mise en place (ou non) d'institutions structurantes de la scène internationale mondialisée, dont la création de l'O.M.C. fut probablement l'édifice majeur.

Malgré l'exacerbation simultanée au sein de cette recomposition globale de troubles et de problèmes fondamentaux tels que l'évolution de l'ex-bloc soviétique, les luttes inter-ethniques ou le renouveau du terrorisme islamique, la politique étrangère de l'administration Clinton s'était résolument inscrite dans une forme de néo-wilsonisme, un idéalisme optimiste, corseté malgré tout dans un pragmatisme permanent. Cette orientation se voulait positive dans son analyse de l'évolution internationale, au travers du paradigme central de la mondialisation. Elle avait pour motivation de faire progresser la paix et la stabilité mondiale en favorisant le

développement de la démocratie et de la libéralisation des économies, par l'instauration d'un jeu de régulation basé sur ces deux préceptes à l'échelle mondiale. En cela, la politique de l'administration Clinton s'inscrivait dans la lignée de l'analyse de Fukuyama, qu'elle contribuait de par son action à faire progresser. Cet esprit nouveau s'inscrit dans les faits mais également dans la forme, avec un exercice du pouvoir qui donna une large part au développement et à la légitimité, voir à la nécessité de modalités spécifiques, attachées notamment à une conception spécifique de la gouvernance, qui généralisaient l'usage de la négociation, de la recherche du consensus et des équilibres privilégiant un usage « doux » du pouvoir³⁷³. Cette évolution devait se développer en lieu et place de l'exercice traditionnel du gouvernement imposant en toutes circonstances ses vues au titre de l'autorité concédée par sa légitimité et ses prérogatives légales et constitutionnelles, mais également au titre des circonstances et de la raison d'Etat, éléments-clé de l'exercice décisionnel au sein d'un contexte historique tel que celui de la Guerre Froide.

Le 11 septembre signifia la fin définitive du paradigme de la fin de l'Histoire, qui avait déjà vu ses principaux arguments être malmenés, confrontés à une réalité plus complexe et bien moins optimiste quant à son évolution. La décennie 1990 et la présidence Clinton avaient en effet vu nombre d'éléments infirmer ou grandement nuancer cette vision de la démocratie libérale en passe de triompher à travers une mondialisation bénéfique. La vision optimiste d'un monde unifié sur la voie de la libéralisation politique et économique et de la pacification demeurerait cependant un horizon politique valide, d'ailleurs poursuivi par la politique du président Clinton, en dépit de ses ratés et de sa mise en cause par la permanence des tensions et conflits de par le monde. D'une certaine façon, les premiers mois de la présidence Bush semblèrent d'ailleurs vouloir suivre une ligne de conduite assez proche, bien qu'au travers d'une certaine mise en retrait du rôle américain dans l'évolution du monde. A la position dominante de la thèse de Fukuyama, le 11 septembre 2001 imposa au centre des débats celle du Choc des Civilisations de Samuel Huntington, qui malgré son manque d'à propos véritable dans l'analyse des événements et les faiblesses intrinsèques de son raisonnement, fit figure de grille de lecture et de problématique omniprésente, à laquelle semblait faire écho la politique de Washington. Convoquée par les attentes et les inquiétudes du moment, la thèse de Huntington hanta les débats à partir de 2001, qu'elle fut défendue ou bien souvent infirmée par les analystes et

³⁷³ Nye Joseph S., *op. cit.*

décideurs ; les perspectives d'appréhension du monde avaient alors radicalement changé de direction et de guide de traduction par rapport aux années précédentes.

En conséquence, la présidence de W. Clinton devint pour un temps, dans la mise en perspective du 11 septembre et de la politique de G. Bush, non plus le début d'une nouvelle continuité apparue après la Guerre Froide et appelée à se prolonger, mais une parenthèse, une période spécifique limitée, pouvant de surcroît s'apparenter à une sorte de limbes historiques, situées entre la fin du 20^{ème} siècle signifiée par la chute du mur de Berlin en 1989, et les débuts effectifs du 21^{ème} avec le 11 septembre 2001. Cette période de l'Histoire avait été initialement perçue comme celle des débuts d'une nouvelle ère, celle de l'après Guerre Froide et de la mondialisation triomphante. La présidence de W. Clinton avait incarné ce moment où les Etats-Unis exercèrent un leadership spécifique, censé reformuler l'appréhension du monde au moment où ce dernier s'engageait dans une nouvelle phase de son histoire, perspective que l'approche symbolique de la fin d'un siècle, des débuts d'un nouveau et de ceux d'un autre millénaire avait servi à mettre en exergue. Brusquement, par l'effet de rupture induit par une lecture manquant indéniablement de recul au sujet de l'impact à long terme du 11 septembre et des permanences se dessinant transversalement à cet événement, la présidence Clinton pouvait au contraire être perçue comme une parenthèse entre deux événements, l'un regardant le passé et le 20^{ème} siècle, l'autre l'avenir en ouvrant le 21^{ème} siècle, et qui chacun, en projetant une ligne de fuite dans deux directions opposées, isolait l'inscription des années 1990 d'une perspective temporelle plus large. Selon cette grille de lecture, la décennie 1990 avait donc vu une période débiter, pour prendre fin dès le 11 septembre 2001, au lieu de se prolonger sur les bases de ce qui formait son identité temporelle initiale.

A l'aune de cette analyse voyant le temps de son action situé entre deux bornes privatives, la présidence Clinton et sa politique s'inscrivaient dans la perspective de ce temps spécifique.

L'inspiration, les idées-forces qui avaient présidé à l'édification d'une politique africaine trouvaient de manière fondamentale leur origine dans la période qui avait vu la fin de la Guerre Froide et la mise en place de la mondialisation. Par extension, la politique développée en Afrique était donc elle aussi dans cette appréhension un phénomène spécifique à son temps, dans les grandes lignes sous-tendant sa motivation et ses modalités. La prise en compte de l'Afrique par les Etats-Unis constituaient un événement marquant le temps de son émergence, et marqué par ce temps. Mais elle était également un événement se projetant au-delà, une œuvre

de fondation qui interrogeait le futur et ce qui lui succéderait, quelles que furent les évolutions conjoncturelles. En revanche, l'inspiration, la logique et les thèmes de l'appréhension de cette politique étaient ceux de leur temps spécifique, et la rupture paradigmatique générale du 11 septembre a pour partie et pour un temps contesté la pertinence de ces données. Face aux enjeux, le champ conceptuel de la politique américaine fut dominé par des considérations liées au 11 septembre et à ses implications pendant de longs mois, mettant en veille ou reléguant à l'arrière les autres axes de la politique américaine. Ces ruptures paradigmatiques-temporelles expliquent pourquoi l'administration Bush, qui avait manifesté l'intention de poursuivre la politique africaine sur ses jalons initiaux en a brutalement stoppé l'occurrence, et que le développement ultérieur de la politique africaine se soit ensuite organisé sur des bases théoriques résolument différentes.

Si la fondation d'une politique africaine des Etats-Unis et le rapprochement entrepris par Washington avec le continent s'inscrivaient comme des événements pérennes au sein du flux historique, quelles que puissent être leurs prolongations, une grande partie de ce qui faisait la réalité de cette politique restait néanmoins tributaire de son époque et de ses critères d'évaluation. Mise en perspective par les événements dépassant le cadre de sa temporalité, la politique africaine de l'administration Clinton était par conséquent par ses paradigmes sous-jacents inscrite dans une parenthèse temporelle spécifique, autant qu'une évolution historique dissociée dans ses conséquences de ce temps circonscrit qui fut le cadre de son apparition. La double problématique rupture / mise entre parenthèse induite par le 11 septembre 2001 à l'égard de la politique africaine de l'administration Clinton posait ainsi d'une façon particulière la question de son prolongement et de la gestion de son héritage, de manière cette fois plus cruciale que lors des premiers mois de la présidence de G. W. Bush ; l'obstacle majeur à sa pérennisation ne se limitait brusquement plus à un « simple » changement d'administration et d'orientation idéologique général, mais provenait de la mutation de la perception américaine, de la politique poursuivie par l'administration Bush et de celle du contexte américain.

La mise entre parenthèse temporelle dont semblait pouvoir souffrir la présidence Clinton et une part des politiques qui y avaient été menées se doublait cependant d'une reconsidération cette fois positive de la période, mise en relief, tant par les événements du 11 septembre et le climat difficile des mois qui suivirent, que par la politique menée ensuite par l'administration Bush. Le choc du 11 septembre, puis le ressenti négatif croissant de la politique américaine et du

climat régnant aux Etats-Unis contribuèrent à créer une réaction d'appréhension positive en faveur de la présidence Clinton. Si cette dernière ne fut pas exempte de critiques au moment de son déroulement, elle n'en conserva pas moins une opinion favorable jusqu'à la fin. Après le 11 septembre et une courte période d'« union sacrée », à mesure que la politique de l'administration Bush faisait des choix radicaux à contestables, la présidence Clinton commença à apparaître par contraste sous un jour positif renouvelé, un temps de paix de prospérité et d'une forme d'insouciance et d'optimisme irrémédiablement perdue. Les milieux conservateurs continuaient bien évidemment à vilipender cette période, pointant notamment la responsabilité de l'administration Clinton concernant la possibilité des attentats du 11 septembre. Les milieux progressistes virent cependant se développer une image assez idéalisée de la présidence Clinton dans son opposition à la présidence et à la politique Bush.

L'élection contestée de novembre 2000 avait certes fortement contribué à donner de G. Bush une image négative et d'illégitimité. Nombre de mesures et d'attitudes émanant de sa gouvernance cristallisèrent cependant les critiques, faisant d'autant plus regretter la période précédente et la non-élection de Al Gore. La présidence Clinton devint alors pour certains une sorte d'âge d'or et d'insouciance à l'aune des années Bush, certains tel l'artiste new-yorkais Art Spiegelman comparant cette période avec les années 1920 de « l'âge du jazz ». D'abord limitée aux milieux progressistes, cette vision pu s'étendre à mesure que la présidence Bush accumulait les faux-pas et se dotait de signifiants négatifs sur lesquels un nombre croissant d'Américain portaient un regard critique. L'accumulation des scandales et des drames liés à la guerre en Irak concentra la plupart d'entre eux, mais des événements tels que la gestion de la crise liée au passage de l'ouragan Katerina contribuèrent de même à réduire la confiance accordée à la présidence Bush, qui se termina d'ailleurs avec une des plus faibles opinions favorables qu'ait connu la présidence américaine. A l'extérieur, la mauvaise opinion accordée à l'administration Bush fut encore plus radicale et précoce, et profita de même au renforcement de l'image positive du président Clinton et de sa politique, d'autant plus que ce dernier de par ses actions, contribua à valider ce processus, ce qui eu une incidence favorable quant à la pérennisation de la politique menée en Afrique et à la validation de sa gouvernance à travers le temps.

Outre cette parenthèse temporelle qui semblait inscrire la fondation de la politique africaine des Etats-Unis dans une période circonscrite, une autre parenthèse se dessina à la suite du 11 septembre 2001, qui s'appliquait cette fois à la politique qu'aurait pu poursuivre en d'autres

circonstances le président Bush, à la suite de l'action de son prédécesseur et à l'aune de ses propres orientations, politique dont seuls les débuts furent exprimés lors des premiers mois de l'année 2001. Cette parenthèse fut le fait de l'annulation du développement de cette action, étant donné la rupture et les changements paradigmatiques induits par le 11 septembre sur la politique de l'administration Bush. Disparaissant avant même d'avoir pu être développée et donc analysée autrement que sur ses bases préalables, cette réalité laissa alors place à une large interrogation concernant l'avenir de la politique africaine des Etats-Unis, tant au sujet de sa poursuite, de son niveau d'investissement que de sa nature même.

La mise entre parenthèse temporaire du rapprochement américano-africain.

Les événements du 11 septembre 2001 eurent pour effet de voir leur onde de choc se dupliquer et être étendu au cours des mois (et parfois des années) suivants, aux principaux aspects de la politique et de la prise de décision de l'administration Bush, transformant entre autre la perspective et la place consacrée au continent africain. Dans un premier temps, la réponse à donner aux attentats conditionna de manière exclusive la politique étrangère américaine, reléguant l'Afrique au rang des sujets mis en suspens. La gestion de la crise, puis la formulation et la mise en œuvre des paradigmes d'appréhension géopolitique du monde post-11 septembre dans le prisme de la lutte globale contre le terrorisme, connurent l'investissement des forces et de l'intention américaine sur le renforcement de la sécurité américaine, la guerre en Afghanistan et la traque des membres et complices du réseau Al Qaïda, avant de converger vers l'Irak dans une surprenante révolution historique longue d'une décennie, ce qui sembla être le rendez-vous majeur que se fixa le président Bush avec l'Histoire, après que le 11 septembre 2001 eut entièrement transformé et conditionné la dimension et le sens de son exercice à la tête de l'exécutif américain. Dans cette perspective nouvelle, l'Afrique sembla devoir payer au premier chef l'accaparement de l'attention et de l'énergie américaine par ses nouvelles priorités, révélant à cette occasion qu'elle ne faisait pas vraiment partie des domaines que l'administration Bush entendait préserver coûte que coûte.

La question des chances de pérennisation d'une politique africaine conséquente, en suspens dans les premiers mois de la présidence Bush malgré les intentions affirmées, sembla alors trouver sa réponse dans le gel de l'essentiel de sa substance. Ce choix se fit cependant à

l'exception du volet commercial de la politique africaine, qui au plus fort de la crise vit son occurrence confirmée. Le premier forum de l'AGOA eut en effet lieu comme convenu les 29 et 30 octobre 2001 à Washington, constituant après la visite de Colin Powell en Afrique au mois de mai, le premier événement de la politique africaine de l'administration Bush. Il vit l'implication des plus hauts responsables américains (au premier rang desquels le président Bush) et africains, dans un contexte très particulier, puisqu'un mois et demi seulement après le 11 septembre³⁷⁴. Le président américain reporta en revanche la tournée de visites officielles qu'il devait effectuer en Afrique dès l'année suivante, au motif des priorités critiques qui s'imposaient à lui dans la gestion de la lutte globale contre le terrorisme. Cette décision signifia alors concrètement que l'Afrique ne pouvait plus être considérée comme une nécessité dans la politique américaine, dans ce contexte et à ce moment de son histoire.

La logique mise en œuvre par l'administration Bush ne se limita cependant pas à mettre l'Afrique en dehors du champ de ses préoccupations fondamentales. Le processus qui amena les Etats-Unis à accuser l'Irak d'aider Al Qaïda et de mettre au point des armes de destruction massive, afin de créer une légitimité justifiant d'investir militairement le pays et de neutraliser son régime, amena en effet dans ses développements l'apparition de ce qui pouvait être les germes d'une fracture profonde entre l'administration Bush et l'Afrique. Lorsqu'il s'est agi pour les services américains d'avancer des preuves à charge des intentions du régime irakien, l'Afrique fournit en effet avec le Niger la piste présumée par les services secrets américains de l'approvisionnement en uranium au régime de Bagdad⁴⁷⁹. L'avancement de cette thèse, à fortiori lorsque son caractère erroné et même factice fut démontré, impliqua de lourdes conséquences négatives, quant au regard qu'avait porté l'administration Bush sur l'Afrique, et donc à ce qui pouvait en être déduit de leur conception de cette région, pour avoir voulu exprimer cette implication du continent africain dans la géographie mentale de la menace terroriste globale. Le choix de la stigmatisation d'un pays africain exposé aux yeux du monde pouvait laisser entendre que l'administration Bush avait une vision négative de cette région ou du moins de certains de ses pays, et qu'elle assumait d'utiliser cette vision pour parvenir à ses objectifs dans un tout autre dossier. Il pouvait donc également signifier que du point de vue

³⁷⁴ L'US-Sub Saharan African Trade and Economic Cooperation Forum ou "AGOA forum" annuel se tint pour la première fois les 29 et 30 octobre 2001 à Washington. Il réunit le président Bush, le Secrétaire d'Etat, le Secrétaire au Commerce, le Secrétaire au Trésor et le Représentant pour le Commerce du côté américain, les ministres du commerce, des affaires étrangères et des finances des trente-cinq pays éligibles côté africain. Les sujets à l'ordre du jour de cette rencontre furent la stimulation de la croissance et du commerce, le développement de la démocratie et de la Bonne Gouvernance, et la lutte contre le HIV/SIDA.

américain, le choix d'un pays africain pour incarner une théorie visant à convaincre d'une menace lourde pour la paix et la sécurité internationale était un moindre mal pour ses intérêts, et donc que l'Afrique avait moins de valeur aux yeux de Washington qu'une autre région. Pourquoi en effet, dans l'optique d'un scénario factice, impliquer l'Afrique dans la menace irakienne, si ce n'était pour pouvoir exploiter des arguments négatifs liés à l'image du continent (corruption, trafics, faiblesses du contrôle et de la sécurité...) pouvant trouver un écho, et donner résonance et véracité au récit développé ? Pourquoi avoir choisi précisément un pays africain, le continent n'ayant pas le monopole des faiblesses exploitées par le scénario américain ? La réponse à ces questions sembla devoir se trouver dans les conséquences potentielles de cette mise en cause nécessaire, qui purent être jugées moindres avec l'Afrique qu'avec d'autres régions, telles que la Russie et les anciennes républiques soviétiques, le Moyen et le Proche Orient ou l'Asie, que les enjeux fussent diplomatiques, économiques ou en terme de sécurité. La piste de l'uranium du Niger pouvait enfin laisser penser que l'Afrique, au travers de certains de ses pays, pouvait dans la nouvelle perspective américaine, être mise en accusation et inscrite dans une zone rouge géostratégique, en raison de liens supposés avec des terroristes ou des « rogue states. » De la perspective d'un rapprochement et du développement de liens durables avec les Etats-Unis sur la base de son évolution positive, le continent africain sembla alors pouvoir passer à celle d'un terrain présenté comme pouvant être propice aux agissements terroristes, et devenir par extension la cible potentielle de la réaction militaire américaine. Une telle évolution aurait de fait remis en question de la manière la plus radicale la pérennité et l'héritage de la politique africaine mise en œuvre par l'administration Clinton, puisqu'elle aurait complètement renversé son paradigme de base de confiance et de respect.

A cet épisode s'ajouta dans la même période des années 2002 et 2003 l'hostilité grandissante envers l'intention unilatérale américaine d'attaquer l'Irak, au motif d'une « guerre préventive » et sous couvert d'une coalition internationale qui n'avait d'autre légitimité que celle qu'elle s'était attribuée, après l'échec pour obtenir un mandat de l'ONU. Cette invasion puis occupation de l'Irak sans motif valable ni légal, fut entre autre largement perçue comme

⁴⁷⁹ Susbielle Jean-François, *Les royaumes combattants*, Paris, First Editions, 2008, 550 p., pp. 281-282.

une agression un peu partout dans le monde, et divisa de ce fait la communauté internationale sur la question de la légitimité américaine. En Afrique, cette critique se doubla de l'attitude de plus en plus en négative de l'administration Bush envers le continent, et trouva un écho

particulier au sujet de la position victimaire, si ce n'était du régime de Saddam Hussein, au moins de la population irakienne, avec une empathie renforcée dans les pays à population musulmane, ainsi qu'au travers de la dialectique ravivée d'un pays du Sud menacé par une puissance du Nord, qui avait eu cours pendant la Guerre Froide. Au début de l'année 2003, les rapports entre l'administration Bush et l'Afrique semblaient donc être indexés sur une dégradation et un éloignement prévisible. Par delà les éléments liés à la politique extérieure américaine qui instiguèrent un climat défavorable au sujet de l'Afrique, ce constat avait pour base un déficit d'investissement des Etats-Unis dans une réelle politique africaine, qui aurait été apte à rééquilibrer les malentendus, et dont le précédent développé par l'administration Clinton marquait avec plus d'évidence encore l'absence. Cet investissement était pourtant une nécessité pour que puisse se développer une certaine compréhension mutuelle et la relance d'un processus de rapprochement entre l'Afrique et les Etats-Unis, incarnés cette fois par l'administration Bush. L'avenir d'une politique africaine des Etats-Unis pouvait alors paraître incertain, et le souvenir de ce qui avait été accompli précédemment poser légitimement la question de la pérennisation de ces efforts. Là encore, la politique de l'administration Clinton paraissait, en dehors de l'AGOA, devoir s'inscrire dans une période circonscrite et désormais passé de l'histoire des relations entre les Etats-Unis et l'Afrique.

A contre-pied de cette perspective cependant, le président Bush manifesta ensuite très vite l'intention de développer lui aussi une politique africaine et des relations d'importance avec le continent, une volonté qui commença à être mise en place et à afficher ses ambitions à partir de 2003, au moment même où une certaine rupture entre les Etats-Unis et l'Afrique aurait justement pu être consommée. Prenant initialement un appui sur l'héritage de son prédécesseur, cette politique affirma très vite son indépendance et sa spécificité. Elle fut en cela formulée à la fois en rapport avec le cadre géopolitique global post-11 septembre qui était le sien, mais aussi en portant un regard renouvelé sur les problèmes et problématiques du continent africain, de même que sur ce que devait être l'implication américaine dans la recherche de leur résolution. Paradoxalement, cette politique africaine de l'administration Bush, qui finit par prendre de manière décidée le relais de l'effort initial entrepris par l'administration Clinton après un laps d'incertitude de quelques mois, sembla tirer profit et leçon des conséquences du 11 septembre 2001, en émergeant avec une volonté affirmée qui n'aurait peut-être pas été la même en d'autres circonstances.

2. La pérennisation de la politique africaine des Etats-Unis par delà le 11 septembre : La politique de l'administration Bush.

La réalité d'une politique africaine réellement portée par l'administration Bush commença à s'affirmer à partir de 2003, alors que les relations entre les Etats-Unis et l'Afrique semblaient depuis quelques mois devoir passer d'une position de stagnation à celle d'une dégradation de ses termes. Dans un contexte difficile dominé par l'intervention en Irak, la politique étrangère des Etats-Unis s'est cependant employée à contrer les mauvais aspects suscités par ses décisions et l'attitude adoptée, en doublant sa politique d'intervention militaire directe par le renforcement de la place et de l'influence américaine dans le monde. Cette stratégie devait s'opérer autour de deux idées-forces : développer d'une part des alliances stratégiques et se positionner en vue de la lutte antiterroriste globale, et améliorer d'autre part l'image des Etats-Unis, fortement dégradée par le dossier irakien, après une phase d'empathie qui s'était manifestée un peu partout dans le monde après le 11 septembre 2001 à l'encontre des Etats-Unis. Ces deux thèmes s'inscrivaient derrière le mot d'ordre général de l'administration Bush en matière de politique étrangère : « Faire du monde un endroit plus sûr et meilleur »³⁷⁵, cette perspective étant évidemment à envisager selon la vision qu'en avait la présidence américaine.

Les premiers temps de l'après 11 septembre avaient été consacrés à ce qui semblait relever de la réponse et de la réaction directe des Etats-Unis à cette attaque terroriste. Cette tâche n'avait alors laissé que peu de place à une politique de fond visant à renforcer la présence et l'influence américaine dans le monde, des paramètres pourtant nécessaire à long terme pour assurer l'assise d'une politique de leadership et d'intervention, confrontée à des enjeux majeurs en terme de sécurité et exposée à une critique grandissante. L'administration Bush avait néanmoins initié cette intention à travers une initiative générale, en lançant en 2002 un programme ambitieux de développement, le Millenium Challenge Account ³⁷⁶ . Dans une deuxième phase, l'administration Bush s'investit plus en avant dans la mise en œuvre et l'affirmation de cette

³⁷⁵ Frazer Jendayi, « Affaires Africaines », e-Journal USA, USINFO, septembre 2006, < <http://usinfo.state.gov/journals/itps/0906/ijpe/africa.htm> >.

³⁷⁶ The Millenium Challenge Account < <http://www.whitehouse.gov/infocus/developingnations/millenium.html> >

politique, rendue plus pressante par l'intervention en Irak et sa perception négative de par le monde ; elle consistait en des orientations destinées à encrever dans la durée et la stabilité les objectifs américains en matière d'évolution et de contrôle des différentes régions du monde, tout en assurant la promotion des Etats-Unis et de leur action par une politique de légitimation et de partenariat. L'Afrique, qui avait pu paraître dans un premier temps devoir payer les conséquences du 11 septembre en voyant la progression de ses relations avec les Etats-Unis mise en retrait puis menacée de régression, vit paradoxalement cette rupture constituer une des origines fondamentales de l'impulsion qui procéda non seulement de la poursuite, mais aussi du développement conséquent de la politique américaine en Afrique sous l'administration Bush.

La reconsidération de l'Afrique dans la politique de l'administration Bush.

Dans cette nouvelle perspective globale, et au contraire de ce qui avait put être pressenti précédemment, l'Afrique subsaharienne revêtait une position et une place différente dans les préoccupations de l'administration Bush, révélées par les nouveaux paradigmes d'appréhension du monde mis en place à Washington du fait du 11 septembre 2001 puis des implications de la guerre en Irak. Le continent africain était en effet traversé et au contact de l'aire culturelle de l'Islam dominant ; de par sa façade Est, il offrait une position stratégique particulière, à la fois en terme de risque et d'opportunité dans l'optique américaine de combattre et de contrôler le terrorisme et l'Islam radical ; ses faiblesses intrinsèques, et notamment les conditions de vie précaires dans lesquelles étaient plongée la majeure partie des populations dans cette aire d'influence et de contact en faisaient enfin une cible privilégiée de développement du terrorisme comme de l'antiaméricanisme. Un partenariat renforcé avec ces pays apparut alors comme la meilleure option pour contrer la montée des extrémismes et de l'antiaméricanisme à l'échelle d'un continent. Plus que de s'opposer à une menace existante, la politique américaine se voulait sous cet angle une action préventive de longue haleine, cherchant à limiter les risques que l'Afrique ne devienne un foyer de développement de l'extrémisme islamique, d'exportation massive de terroristes, et une zone de non-droit synonyme de refuge et de développement pour les activités frauduleuses soutenant l'économie et la logistique des menaces transnationales. Les attentats du 11 septembre 2001 avaient notamment mis en relief les connexions entre le développement du terrorisme islamique et les

opportunités fournies par l’Afrique, tant dans sa partie subsaharienne qu’au Maghreb et en Egypte. Une politique à long terme qui prétendait combattre ce phénomène et sa base politico-religieuse voyait donc en l’Afrique et ses faiblesses en matière de stabilité et de développement un enjeu de taille sur cette ligne de front et de lutte d’influence globalisée. Dans cette optique, les états africains pouvaient désormais prétendre intégrer le camp et le jeu d’influence des Etats-Unis, qui étaient prêts pour cela à développer une politique conséquente envers le continent, là où les premiers signes de la politique africaine de l’administration Bush au début de l’année 2001 avaient plutôt auguré d’une gestion minimale des acquis hérités.

Les nécessités américaines en terme de sécurité et de sécurisation d’un continent fragile et sensible, devaient en partie s’appuyer sur un effort consenti dans les domaines militaire et du renseignement. Mais cet effort passa également par l’idée de récompenser par un investissement significatif les pays qui suivraient la voie préconisée par Washington en matière de réforme politique et économique, qui permettait d’affaiblir le terreau des menaces transnationales, et serait aptes à favoriser le développement de l’influence américaine. Une politique africaine répondant aux efforts consentis par certains pays pour suivre la voie des réformes fut donc pour l’administration Bush le moyen de mettre en œuvre au sein du continent ses ambitions en matière de politique étrangère, qui étaient de développer les moyens de contrôle et de sécurisation de la région, de renforcer la position des alliés africains des Etats-Unis, et de faire progresser au travers d’eux l’influence américaine en Afrique. Le Secrétaire d’Etat Assistant aux Affaires Africaines Jendayi Frazer évoqua cette logique à l’œuvre dans la politique Bush en Afrique et tout ce qu’elle sous-tendait, tant dans son contexte qu’à long terme, pour l’engagement américain en Afrique :

La volonté de considérer désormais l’Afrique comme la région regroupant des alliés effectifs des Etats-Unis eut pour conséquence de permettre à la politique américaine dans cette région de se développer sous la présidence de G. Bush, cet effort se doublant de la volonté de renforcer les liens entre les deux espaces, en usant de l’héritage commun à une partie de leurs populations, et en développant, sur le constat de la proximité des africains de la culture américaine, l’interpénétration culturelle des deux espaces, ce qui pratiquement consiste à faire progresser en Afrique le modèle et le mode de vie américain en tant que norme partagée³⁷⁷.

³⁷⁷ Frazer Jendayi, *op. cit.*, traduction du Département d’Etat.

Au travers d'une « politique africaine 2 » qui prenait appui sur les bases posées par l'administration précédente, l'administration Bush développa une politique importante en direction de l'Afrique, pérennisant au passage certains de ses acquis, mais prenant également des directions bien spécifiques, qui imprimèrent leur identité à la politique développée au travers d'un degré d'investissement politique et matériel conséquent. L'élaboration de cette action contribua néanmoins à renforcer l'assise de l'œuvre fondatrice de l'administration Clinton, donnant à cet édifice et à sa gouvernance la confirmation de leur imposition et de leur réussite, qui passaient de manière fondamentale au travers d'une intention de pérennisation et de continuation sur le long terme d'une implication américaine en Afrique. Cette confirmation était passée avant cela à travers plusieurs mois d'incertitudes et de remise en question, ce qui témoignait du caractère fluctuant et incertain de l'évaluation d'une politique et de sa gouvernance à l'aune du passage du temps, tant que celui-ci n'avait pas atteint une durée qui permettait une lecture avec suffisamment de distance.

Comme l'avait fait le voyage du président Clinton en 1998, la visite officielle effectuée par le président Bush en Afrique en juillet 2003 marqua avec une volonté emphatique la (re)prise en considération de l'Afrique dans la politique américaine, laquelle bénéficia de l'impulsion politique, diplomatique et médiatique donnée par l'implication du président des Etats-Unis. Evénement dans le calendrier du président Bush et de son administration, ce voyage signalait également la normalisation de la politique américaine en Afrique dans un temps dépassant celui d'une seule présidence. Ce voyage était par nature moins événementiel que celui, historique car inaugural, du président Clinton. De par la continuité qu'il signifiait avec ce dernier et la politique fondée par l'administration précédente, notamment après les ruptures du 11 septembre et le dossier irakien, ce voyage revêtait cependant une importance intrinsèque considérable, et était la meilleure preuve, après deux années d'incertitude, de la pérennisation de la politique américaine en Afrique faisant le lien avec les années précédentes. Les étapes mêmes de ce voyage s'inscrivaient dans la continuité des précédents, mettant en valeur des pays figurants parmi les principaux partenaires africains des Etats-Unis : Le Sénégal, l'Afrique du Sud, le Botswana, l'Ouganda et le Nigeria, soit cinq pays ayant fait l'objet d'une visite

officielle de la part de W. Clinton durant sa présidence³⁷⁸. Le président Bush effectua un second voyage en Afrique en février 2008, qui passa cette fois par le Bénin, la Tanzanie, le Rwanda, le Ghana et le Libéria, complétant et étendant la liste des partenaires privilégiés de la politique américaine.

Derrière cette tournée et le choix de ses étapes, se dessinaient certaines des ambitions de l'administration Bush relatives à son action et à sa politique en Afrique, qui bien que centrales et poursuivies, ne furent pas forcément énoncées par la suite de manière affirmée ou explicite comme des objectifs ou des éléments constitutifs majeurs. La logique du choix des pays visités était de développer des relations bilatérales renforcées avec des acteurs africains de premier plan et influents, pour eux-mêmes, mais également par égard à leur influence régionale respective, permettant de servir de base pour une appréhension régionale du continent. L'administration Bush affichait au travers de ces visites sa volonté de mettre l'accent sur ceux qu'elle considérait être les leaders politiques et économiques de l'Afrique pour y bâtir sa politique, renouvelant ainsi la stratégie des « Nouveaux Leaders » qu'avait suivi l'administration Clinton, un temps de manière explicite et centrale dans sa rhétorique, avant de la rendre implicite après avoir été confronté aux manquements graves de certains des dirigeants africains censés porter le renouveau démocratique et économique du continent.

Par delà ces considérations qui participaient de l'inscription du continent dans les stratégies globales des Etats-Unis, cette visite du président Bush en Afrique était l'occasion d'affirmer l'inclusion de cette dernière à l'attention américaine, et d'expliquer les orientations et les thématiques qui allaient être poursuivies. Sur ce point, l'administration Bush allait avoir une rhétorique tout à fait différente de celle de l'administration Clinton, qui avait cherché à élaborer une politique cohérente et structurée dans ses thèmes et ses termes, jusqu'à en établir une version définitive en 1997, afin de porter de manière cohérente et efficace le développement de sa politique, notamment au travers du discours officiel. L'administration Bush ne se formalisa pas quant à elle sur la nécessité d'établir une projection structurée et récurrente de ce type pour poursuivre ses objectifs ; au fil des interventions et des besoins, c'est en effet dans des compositions et selon des articulations différentes que l'action envisagée fut présentée, en se regroupant autour de quatre grands thèmes sans hiérarchies ni relations fixes entre eux.

³⁷⁸ Si l'on ajoute que les visites au Rwanda (1998) et en Tanzanie (2000) du président Clinton furent de brèves escales ayant chacune un objectif particulier, seul le Ghana ne faisait en fait pas partie du choix du président Bush par rapport à son prédécesseur pour constituer les étapes de son premier voyage officiel en Afrique.

Une politique moins structurée.

Sans surprise, le thème majeur du programme affiché par le président Bush lors de sa première visite en Afrique fut la lutte contre le terrorisme islamique et notamment en Afrique de l'Est, priorité et moteur des nouvelles perspectives géopolitiques globales et des préoccupations américaines issues des événements du 11 septembre 2001 qui était alors encore au centre de sa politique étrangère. Apparemment éloignés de cette préoccupation, les trois autres thèmes faisaient cependant écho à cette dialectique dominante à laquelle ils étaient implicitement articulés dans la logique formulée par G. Bush. Ils dessinaient les contours d'objectifs s'adressant à certains des problèmes majeurs et récurrents de l'Afrique, qui étaient des facteurs de désordre et de propagation des extrémismes, mais aussi des freins sérieux aux capacités de développement du continent. Ces objectifs étaient la lutte contre le VIH/SIDA, l'établissement de sociétés démocratiques et transparentes, et l'aide à l'éducation. Ces domaines établissaient les lignes d'une politique qui fut poursuivie et appliquée jusqu'en 2008. L'administration Bush n'élabora cependant ni de hiérarchie, ni de présentation globale logique et structurée des termes de son action au sein de son discours, ce qui fit varier l'apparence d'ensemble donnée par cette politique, selon les objectifs et les circonstances des interventions officielles. L'aide à l'éducation notamment, ne demeura pas par la suite affichée comme un domaine majeur de l'action américaine, mais fut plutôt intégré à des grandes lignes telles que le développement économique. Preuve de cette nature informelle et fluctuante, l'administration Bush exprima au cours de cette même visite quatre volets majeurs de développement sous forme d'objectifs, qui recoupaient certes les thèmes précédemment cités, mais qui constituaient également de fait une autre présentation et une approche de ce qui devait constituer les piliers de la politique américaine en Afrique :

- Appuyer le développement de la liberté politique dans l'ensemble du continent.
- Elargir les possibilités de croissance économique en Afrique.
- S'attaquer à la pandémie du VIH/SIDA.
- Renforcer les initiatives africaines pour mettre fin aux conflits et combattre le terrorisme³⁷⁹.

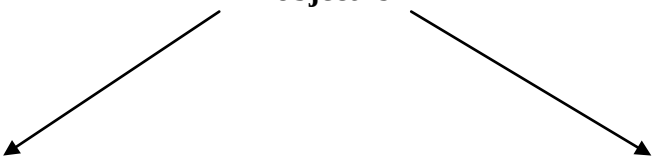
³⁷⁹ "African Policy" < <http://www.whitehouse.gov/infocus/africa/> >.

Par la suite, aucune formulation structurée et hiérarchisée ne fixa de manière définitive l'exposition de la politique Bush en Afrique ; par rapport à l'administration Clinton, une différence fondamentale résidait donc entre cette « feuille de route » de l'action en Afrique et la politique rationalisée et structurée, aux articulations logiques qu'avait tenu à présenter l'administration précédente. Plus que dans une présentation structurée et fixe, la politique Bush trouvait une cohérence dans la ligne implicite reliant ces objectifs, qui était de favoriser le développement de la démocratie et l'économie de marché, afin de lutter sur le long terme contre les dérives extrémistes, et de bâtir ainsi le « monde plus sûr et meilleur » recherché par la politique étrangère américaine. Avec l'ambition de mettre l'action au premier plan de sa politique, l'administration Bush n'avait de même pas autant besoin de s'appuyer sur un système rhétorique parfait pour promouvoir son action que l'équipe précédente. D'un point de vue de l'exposition formelle, l'agencement des éléments de la politique poursuivie n'était pas systématiquement le même, selon les interventions et les textes officiels qui en faisait l'énumération. En revanche, quel que soit leur ordre, leur hiérarchisation et leur articulation entre eux, les mêmes éléments revenaient et demeuraient pour tracer les contours clairs, cohérents et continus de la politique poursuivie. Là où la politique de l'administration Clinton avait fini par se fixer sous la forme d'une arborescence cohérente, structurée, hiérarchisée et pérenne, la politique de l'administration Bush offrait un modèle différent, sous une forme changeante et organisée en tiroirs, chacun étant un des thèmes constitutifs d'un ensemble cohérent, mais donc chaque présentation pouvait offrir une image variable, selon les éléments sollicités et leur angle de présentation. Cette différence de présentation correspondait à une différence fondamentale en terme de gouvernance. L'administration Clinton fit en effet de la communication un élément central de sa politique, logique dans laquelle une présentation structurée et articulée jouait un rôle de premier plan, notamment pour pallier les lacunes et les contraintes élevées de sa réalisation. L'administration Bush mit au contraire sa politique sous le signe d'objectifs à atteindre, privilégiant l'action à la formulation, en énumérant les objectifs visés sans avoir à les fonder dans un appareil logique et rhétorique d'ensemble. La distinction entre les deux approches tint en partie à un type et un style de gouvernance préalable différent d'une administration à l'autre, qui répondait à la fois à des modalités d'action et à des contextes distincts. Elle fut également le fait d'une différence essentielle en terme de contraintes, l'administration Bush n'ayant eu à gérer ni la même nécessité de convaincre, ni les mêmes

limitations politiques et budgétaires que la précédente pour mettre en œuvre sa politique en Afrique

Les grandes lignes de la politique de l'administration Clinton transparaissaient naturellement dans ce renouvellement de l'action américaine en Afrique, dans une logique cependant différente, reflet à la fois des choix de présentation de l'administration Bush et d'une évolution de l'ordre des priorités et des objectifs américains. Les deux premiers thèmes (développement démocratique et économique), ainsi que le premier terme du dernier objectif (lutte contre les conflits) de cette politique étaient en effet des éléments du premier des deux axes majeurs de la politique Clinton, le développement des échanges entre les Etats-Unis et l'Afrique. Le troisième thème (lutte contre le VIH/SIDA) et le second terme du dernier (lutte contre le terrorisme) s'inscrivaient eux dans le second thème majeur de la politique de l'administration Clinton, qui était la lutte contre les menaces transnationales émanant de l'Afrique :

2 objectifs



1. Accélérer l'intégration de l'Afrique à l'économie globale en promouvant :

-le développement économique

-la démocratie

*-le respect des droits humains
drogues*

-la prévention et la résolution des conflits

l'environnement

épidémies (dont sida)

2. Répondre aux menaces transnationales

-terrorisme

-crime international

*-trafic de
et
d'armement*

-dégradation de

-désastres naturels et

(En italique, les éléments communs à la politique de l'administration Bush et à celle de l'administration Clinton, au sein de la présentation de la politique africaine de cette dernière)

Les thèmes de la politique africaine de l'administration Bush repris de la politique africaine de l'administration Clinton.

Une différence fondamentale en terme de présentation et de hiérarchisation des thèmes constitutifs de la politique s'est donc établit entre les administrations Bush et Clinton. Si elle eut un aspect formel, cette distinction entre les deux administrations recouvrait également un

renversement logique et des priorités renvoyant en fait aux conditions de développement de chacune des politiques et à la nature même de celles-ci. Une des distinctions majeures entre les deux politiques provint en effet des motivations et des contraintes exercées sur chacun des projets. Avec pour objectif de fonder une politique jusque là inédite avec l'Afrique, l'administration Clinton dut présenter un projet rationnel, cohérent et équilibrée, afin de convaincre de son bien-fondé, et surtout de le faire valider par un Congrès hostile et un environnement américain sceptique. Cette politique n'en devait pas moins avoir dans le même temps une présentation ambitieuse, apte à lui servir de véhicule jusqu'à son accomplissement. De même, la politique développée ne pouvait compter que sur une base budgétaire limitée pour sa réalisation, et eut à ce titre besoin d'une cohérence formelle et conceptuelle maximale, étant donné l'importance du discours pour le développement de l'action, mais également du discours sur l'action effective, dans le travail de fondation de ce qui fut la politique africaine. Dans le cas de l'administration Bush, la lutte contre le terrorisme et la défense d'une vision du monde qui en découlait permirent d'établir une ligne politique plus simple, mieux acceptée, et de surcroît difficilement contestable sur la scène américaine dans son contexte de développement. Ce thème de la lutte antiterroriste, qui était un élément secondaire dans la politique précédente (quoique revalorisé après les attentats de 1998), devint l'élément moteur dont découlaient les autres objectifs de la politique de l'administration Bush, lui donnant une marge de manœuvre et des moyens beaucoup plus importants, d'autant plus que le Congrès fut durant la majeure partie de la présidence de G. W. Bush en accord et en soutien de sa politique extérieure. Il en résulta des contraintes beaucoup moins importantes, et la politique africaine put à ce titre être exprimée et poursuivie beaucoup plus librement, avec une marge de manœuvre conséquente. A ces facteurs en eux-même déterminants pour l'évolution de la politique en Afrique, le président Bush ajouta l'empreinte d'une approche qui en augmenta la distinction d'avec celle initiée précédemment, notamment en ayant recours à une manière de faire et une approche plus directe, ainsi qu'en investissant d'une conviction particulière une part spécifique de son action, celle en faveur de la lutte contre le sida.

Une approche différente en terme de moyens et de principes.

Une rupture en terme de moyens : La puissance budgétaire de la politique Bush.

La différence en matière de contraintes politiques et budgétaires qui s'exerça pour la politique africaine de chacune des administrations fut en premier lieu responsable des différences constatées au niveau de l'esprit, de l'organisation, des réalisations et au final de la nature même de chaque projet, au-delà même des différences idéologiques et conceptuelles, de priorités et d'objectifs de chacune des politiques menées. Ainsi, la politique de l'administration Clinton se développa selon des modalités particulières, en mettant en avant l'option du développement commercial entre les Etats-Unis et l'Afrique comme palliatif à l'aide au développement. Cette orientation fut certes opportunément en adéquation avec les principes et les orientations politiques soutenus par W. Clinton tout au long de son action politique. Mais elle fut également conditionnée par une contrainte financière importante, qui ne permit pas forcément d'accompagner cette mise en œuvre du « *traid, not aid* » par des initiatives à la hauteur des ambitions affichées. Le résultat en fut une politique consistant à favoriser au moindre coût les moyens du développement africain, en positionnant les Etats-Unis comme élément clé de la réussite des mesures incitatives, plutôt que de fournir une aide permettant de pallier les carences de l'absence de développement, et à défaut de pouvoir participer de manière plus significative à son émergence. La politique de l'administration Bush mit au contraire une aide matérielle importante et volontariste au centre de sa politique, faisant d'une marge budgétaire conséquente le moteur de sa gouvernance, qui permettait de financer les mesures propres à soutenir le développement souhaité dans de multiples aspects de ses partenaires africains. La distinction entre la politique des administrations Clinton et Bush tint donc à la fois à des contextes différents et leurs conséquences sur les objectifs poursuivis, dans la manière dont chacune se définit au travers d'une inspiration politique spécifique. Mais leur différence matérielle se fit du fait de conditions budgétaires très différentes, disponibles pour leur mise en œuvre. Ces éléments constituèrent dans leurs interactions une évolution essentielle et la différenciation des deux approches, tandis que les thèmes et les directions des politiques poursuivies ne s'écartaient finalement pas fondamentalement de l'une à l'autre.

La différence des contraintes budgétaires eut des implications essentielles pour le degré d'accomplissement de chacune des politiques, mais également en terme de validité du rapport ambitions/réalisations, élément clé de la réussite de leur gouvernance. L'administration Clinton se heurta en effet aux limites de l'inspiration idéaliste-pragmatique à la base de son action, pour une politique qui se voulait idéaliste dans son esprit et ses projections, et réaliste dans ses

applications. Les contraintes budgétaires pesant sur cette orientation réaliste, définie à la base par la philosophie politique du président Clinton, ont ainsi établi une dichotomie parfois prononcée entre les intentions et le contenu véritable de la politique, ainsi qu’une limitation des réalisations possibles, et ce même dans une approche raisonnée. Ces carences durent être compensées par un effort particulier porté sur l’implication politique et le discours officiel, la communication devant fournir à la gouvernance du projet une matrice lui permettant d’atteindre une forme d’équilibre et d’accomplissement par delà les carences de ses réalisations et les tiraillements des termes de sa logique d’application. La politique du président Bush bénéficiant d’un approvisionnement budgétaire moins problématique, appliqua à l’inverse une logique qui ne souffrit d’aucune contradiction interne une fois affirmée, entre l’inspiration générale qui la sous-tendait, ses ambitions et un investissement à l’avenant rendu possible dans les différents domaines destinés à sa réalisation effective. Son projet fut par conséquent beaucoup plus affirmé et conforme dans ses réalisations à la volonté exprimée par le discours officiel, ce qui se traduisit par une gouvernance simplifiée et plus directe, accomplie selon les termes initiaux de sa réalisation.

La différence de moyens et de réalisations entre les politiques des deux administrations souligna la relativité de l’investissement et des réalisations de la politique Clinton, en dehors du socle constitué par la loi AGOA. Si cet aspect avait pu être remarqué de manière intrinsèque, l’importance des investissements réalisés par l’administration Bush apporta un contraste qui mit d’autant en évidence la faiblesse matérielle des réalisations précédentes. La politique de l’administration Clinton partait certes d’un terrain relativement vierge en Afrique, et ses moyens furent fortement limités par les contraintes budgétaires imposées tant par le Congrès que par la ligne de conduite suivie par le président américain en la matière. Son rôle de pionnier ajouté aux contraintes budgétaires explique donc en partie le faible niveau d’investissement matériel mobilisé pour la mise en place de cette première politique africaine des Etats-Unis, qui fut néanmoins digne de cette appellation de par son ambition, l’engagement politique indéniable dont elle témoigna, et les fondations qu’elle sut mettre en place. La nécessité de fonder chacun des éléments constitutifs de cette politique imposa une répartition des moyens à partir d’une marge budgétaire serrée qui en dilua d’autant les capacités d’action, mais ces restrictions furent cependant à l’inverse de l’enthousiasme, de la conviction, de l’investissement politique et humain dont témoigna l’administration Clinton sur ce sujet. Le fait que cette politique africaine fut une œuvre de fondation relativise par ailleurs la question

de son investissement matériel, au bénéfice de la signification que revêtait la volonté du président Clinton de la faire entrer dans le champ de considération des Etats-Unis. Sur une base en friche, chaque nouvel investissement, chaque nouvelle réalisation, aussi modeste fut-il, venait ajouter une pierre à un édifice en devenir, dans une dynamique inscrite par conséquent à l'actif de l'action américaine quoi qu'il en soit, alors que sa structure politique était en cours de mise en place et que ses contours et fondements étaient encore mouvants et incertains.

Le niveau nettement supérieur des moyens engagés par l'administration Bush doit de même être remis en perspective dans son contexte spécifique et ses conséquences au niveau de la marge de manœuvre budgétaire octroyée par le Congrès, et par rapport au processus de développement des relations entre les Etats-Unis et l'Afrique. L'administration Bush prit en effet la suite d'un travail de fondation avec pour option de poursuivre, de développer ou d'abandonner cet engagement initial. La première option fut dans un premier temps suivie, avant que la rupture du 11 septembre ne puisse laisser croire un moment que la troisième solution allait prendre le pas. Finalement, l'administration Bush choisit de développer la politique américaine en Afrique, à partir de ce qui avait été établi précédemment, comme de ce qu'impliquait le contexte et sa politique globale, et avec l'engagement d'une vision propre comme ferment de développement. Cette orientation fut le fruit de l'émergence d'une volonté politique à la rencontre de contraintes essentielles, les nécessités contextuelles ayant eu un rôle majeur dans ce processus décisionnel. Le recouplement entre les intérêts de l'administration Bush et les jalons posés précédemment fut cependant aussi à l'œuvre dans la continuité historique -un moment objet de discontinuité- du renforcement des relations entre les Etats-Unis et l'Afrique.

Grâce à la marge de manœuvre budgétaire et politique donnée par le Congrès américain à l'administration Bush, dans le contexte omniprésent de la lutte contre le terrorisme, un accroissement spectaculaire des moyens matériels accordés à la politique africaine s'effectua entre 2001 et 2008. Le budget annuel total prévisionnel des Etats-Unis pour l'Afrique fut ainsi fixé en 2008 à la hauteur de 8,7 milliards de dollars à l'échéance de 2010, affichant le doublement du montant de l'investissement américain constaté en 2004, lui-même en progression exponentielle par rapport aux chiffres précédents. Au sein de ce budget, le total de ce qui relevait de l'aide elle-même était d'un montant de 4,1 milliards de dollars, alors qu'elle était de 700 millions de dollars en 2001, dernière année fiscale incombant à la présidence

Clinton³⁸⁰. Concernant la lutte globale contre le virus HIV et le sida, dont l'Afrique était la principale bénéficiaire au titre de première victime de l'épidémie, le budget américain est de même passé de 300 millions de dollars en 2000, à 3 milliards de dollars pour l'année 2006, dans un plan global de 15 milliards de dollars sur cinq ans.

Si ces chiffres illustraient un changement total de niveau avec la politique de l'administration précédente, ils exprimèrent également l'évolution radicale de la volonté du président Bush, par rapport aux intentions initiales exprimées au printemps 2001. A cette date, le Secrétaire d'Etat Colin Powell s'était en effet félicité d'une première contribution à hauteur de 200 millions de dollars effectuée par son administration en vue de combattre le sida et autres pandémies en Afrique par le biais du Global Health Fund, comme preuve de l'implication américaine dans la résolution des problèmes africains³⁸¹ ; c'est donc à une toute autre échelle et dans une toute autre orientation que s'est engagé la politique développée à partir de 2003.

L'action du président Bush a ainsi pu se matérialiser par l'établissement de mesures disposant de moyens conséquents pour leur réalisation, qui se sont attaqués à une série de problèmes fondamentaux et récurrents de l'Afrique avec la volonté d'en dévier effectivement le cours, selon des objectifs préétablis et un calendrier prévisionnel à court terme, ce qui était un positionnement et une ambition tout à fait nouvelle de la part des Etats-Unis en Afrique. Cette modalité volontariste d'implication visant à avoir des effets conséquents et rapidement observables, vint contrebalancer dans la gouvernance établie l'approche relativement directe, voir abrupte, établie par l'administration Bush en terme de nécessité d'engagement des pays africains sur la voie des réformes, appliquant finalement à sa politique la même exigence de résultats à atteindre que celle demandée à ses partenaires africains.

Une des logiques sous-jacentes fondamentales de la politique américaine en Afrique fut à ce titre renversée. Celle-ci passa en effet de la mise en avant des financements octroyés comme preuves de l'implication américaine -même si ces financements limités ne pouvaient prétendre changer massivement les choses- à la volonté de s'attaquer aux problèmes et de modifier les paramètres de leur développement, en engageant un investissement massif, à l'échelle des enjeux. Cette évolution ne se fit donc pas d'un point de vue chronologique au passage des

³⁸⁰ "US-Africa Policy: An Unparalleled Partnership Strengthening Democracy, Overcoming Poverty and Saving Lives", < <http://www.whitehouse.gov/news/releases/2008/02/20080214-11.html> >, Maison Blanche, 14 février 2008.

³⁸¹ Powell Colin, "Remarks to the Press Aboard Aircraft en route to Bamako, Mali", *op. cit.*

administrations Clinton à Bush, entre lesquelles une continuité revue à la baisse se fit plutôt jour sur le sujet, lors des premiers mois de 2001. Cette évolution eut lieu du fait des évolutions engendrées par le 11 septembre, qui a de fait induit une rupture dans une continuité conceptuelle qui s'était effectué d'une présidence à l'autre, par le biais d'un engagement relativement modeste de l'aide américaine dans la résolution des problèmes en Afrique, tandis que les conditions politiques et les capacités d'investissement entre les présidences Clinton et Bush n'étaient déjà plus les mêmes. Même si l'administration Bush n'avait alors pas la latitude et les pouvoirs qui seraient les siens en terme de financement auprès du Congrès après les attentats, ce décalage permit cependant de voir que la volonté était le moteur principal d'une politique importante en Afrique. Cet engagement financier permit de donner forme et poids à différentes initiatives d'ampleur, mises en place pour exprimer la volonté et les objectifs de l'administration Bush. C'est au travers de ces initiatives que les continuités comme les divergences entre les politiques de l'administration Clinton et de l'administration Bush furent le plus directement observables, étant donné leur caractère matériel. Malgré une différence de moyens et de projet incontestable entre les deux réalisations, ces mesures recouvrirent une certaine continuité de la politique africaine des Etats-Unis, et donc la pérennisation de ce qu'avait fondé l'administration Clinton. La mise en œuvre de cette politique, en revanche, se fit sur une échelle matérielle tout autre et une approche très différente, mobilisant des principes de gouvernance différents de ceux déployés sous la présidence Clinton, et signant par conséquent la spécificité de la présidence Bush.

Une approche radicalement différente en terme de gouvernance.

Différentes en terme de présentation et de moyens, les approches des deux administrations le furent également en terme de gouvernance appliquée aux relations avec le continent africain. A l'importance des moyens et de la marge politique disponibles, une autre différence fondamentale s'ajouta pour distinguer les deux projets en terme de principes de base sous-tendant la politique poursuivie. A l'instar d'une présentation de la politique envisagée qui ne s'embarrassait pas de sophistications formelles, l'évolution de la conception générale, du ton et de la nature de la gouvernance mise en œuvre se fit dans le sens d'une approche plus franche et directe, modifiant en profondeur le message comme le positionnement américain vis-à-vis de l'Afrique. Pour l'administration Clinton, l'établissement d'une politique cohérente

devait conduire à terme à l'accroissement des capacités d'action de l'Afrique, et permettre en théorie à tous les pays africains de s'y inscrire, en suivant la voie des évolutions nécessaires pour cela, sur la base d'un partenariat proposé par les Etats-Unis. Cette approche se basait sur une communication et une gouvernance visant à convaincre les pays africains, par une approche enthousiaste et optimiste faisant du développement des relations avec les Etats-Unis (conditionnées par la bonne gouvernance) une chance proposée au développement du continent, attachée à la certitude qu'elle serait saisie.

Pour l'administration Bush, le message fut plus directement rattaché aux objectifs américains, et exprima une certaine rugosité décisionnelle qui semblait renouer avec une forme moins élaborée de gouvernance et une approche plus traditionnelle de type gouvernement. Cette approche assumait de présenter aux pays africains de manière frontale une forme d'ultimatum quant à la main tendue américaine, qui se doublait d'un choix de partialité et de différence de traitement totalement assumé. Ainsi, selon l'administration Bush, les Etats-Unis allaient aider ceux qui étaient prêts à suivre le bon chemin, et investiraient dans les réussites de l'Afrique là où elles se trouveraient, sans intention de gérer les crises chroniques, ni de s'attarder là où la situation n'évoluerait pas favorablement³⁸². Le champ de la gouvernance élaborée dans laquelle s'était inscrite la politique Clinton ne fut donc plus l'aire naturelle et unique de développement de la politique poursuivie. La politique de l'administration Bush s'inscrivait bien dans le cadre sémantique de la gouvernance, notamment en faisant de la bonne gouvernance la clé de sa politique, et en se fixant elle-même une ligne de conduite quant à l'application de ses initiatives, basée sur des objectifs clairs et l'exigence de résultats mesurables, qui répondait en quelque sorte aux efforts demandés aux partenaires africains.

Mais l'approche développée était quant à elle différente, d'apparence plus directe et moins conciliante, s'insérant à la fois logiquement dans le contexte de la présidence Bush et de sa gouvernance générale, et dans une approche qui du fait des moyens engagés se permettait un discours et une gestion plus abrupts.

Si une certaine continuité se dessinait entre les deux politiques en terme de thématiques et d'objectifs, elles s'inscrivaient cependant dans des conceptions et des approches tout à fait différentes, avec des conséquences sur l'image et la perception de la politique développée. Là où l'administration Clinton mit en place une politique de persuasion et d'ouverture en tablant

³⁸² Frazer Jendayi, *op. cit.*

sur une évolution qui irait dans le sens de sa démarche, l'administration Bush affirma la teneur partielle et partiale de son engagement et de sa volonté, en assumant un ton plus direct, et en adressant un avertissement aux dirigeants africains pour leur intimer de faire leur choix :

Suivre les exigences américaines en matière de développement, et bénéficier en retour d'une aide conséquente et d'un partenariat renforcé ou ne plus devoir compter sur une quelconque aide de la part des Etats-Unis. Le résultat en fut une image inversée de la politique américaine, dans le rapport entre les ambitions affichées, les réalisations matérielles accomplies et la réussite de la démarche engagée. L'administration Clinton imposa ainsi un discours à la dimension idéaliste, qui ne put cependant s'appuyer que sur des réalisations limitées, tandis que l'administration Bush partit d'un discours beaucoup plus réaliste et restrictif en apparence, pour finalement s'exprimer au travers d'un niveau de réalisation bien supérieur à celui de l'équipe précédente, et mettre en œuvre une forme d'idéalisme de nature différente, dont les intentions furent accordées aux actes.

Malgré les lacunes matérielles de sa politique, l'administration Clinton s'imposa cependant au niveau de la gouvernance appliquée, qui fut une réussite intrinsèque, et parvint à atteindre ses objectifs tout en mettant en place un climat d'action correspondant à l'univers thématique souhaité, une modalité de gouvernance usant à plein de son inscription au cœur de certaines valeurs relevant de l'évolution des rapports publics. La gestion appliquée par l'administration Bush put quant à elle s'apparenter à des modalités décisionnelles plus classiques au titre de sa directivité, donnant l'image d'une politique moins souple, pouvant apparaître comme étant moins empathique vis-à-vis de l'Afrique et de ses difficultés. Cet aspect fut cependant compensé par l'effectivité et l'importance des mesures annoncées, un cahier des charges, un calendrier et des objectifs précis qui orientèrent l'action américaine en Afrique, et qui au travers de sujets tels que la lutte contre le sida, ont pu faire la démonstration dans les faits d'une implication et d'une sensibilité aux problèmes du continent. Ces éléments ont ainsi contribué à mettre en place une forme alternative de gouvernance, moins habile et équilibrée d'un point de vue formel, mais axée sur son efficacité et la finalité de ses objectifs.

La gouvernance de l'administration Clinton sembla ainsi être plus attentive à son processus, qui servait à fonder une politique, mais également à pallier les manques de son approche.

Même si sa finalité était d'atteindre un objectif, qui était l'adoption du projet de loi visant au développement du commerce entre les Etats-Unis et l'Afrique, la réussite intrinsèque de la

gouvernance avait été de même un objectif politique majeur, d'une importance peut-être égale pour un projet de fondation. La gouvernance de l'administration Bush se situa dans une autre conception, n'utilisant pas les mêmes logiques et principes que précédemment. De même, elle ne fut pas excessivement attentive à la qualité son processus de formulation et de mise en œuvre. Mais elle se révéla en revanche concentrée sur les objectifs à atteindre, tant en mobilisant les moyens et les ressources appropriés, qu'en fixant des exigences de résultat tant aux partenaires africains qu'aux Etats-Unis eux-même, sacrifiant la qualité de son processus à celle de son efficacité et de ses résultats. Ces différences de gouvernance tenaient à un ensemble concomitant de facteurs : La différence de style et de considération quant à leur image et à leur action de la part des deux présidents, une différence contextuelle évidente, une différence d'approche, d'objectifs et de moyens également. Mais les orientations de la politique poursuivie ne variait cependant pas de manière flagrante, et l'idéologie supposée des deux approches ne sembla pas imprimer une déviation de la politique africaine entre les deux administrations.

La différence de gouvernance eut pour conséquence d'inverser le rapport entre réalisation matérielle et immatérielle. Les moyens investis et les résultats atteints par l'administration Bush n'ont ainsi peut-être pas fait avancer le concept de « politique africaine des Etats-Unis » de la même façon que ne l'avait fait l'investissement humain et politique, et surtout l'habileté de gouvernance de l'administration Clinton, qui eut à son avantage il est vrai d'être dans la position d'une action fondatrice. En revanche, la stratégie de l'administration Bush a peut-être implanté la réalité de l'influence américaine en Afrique avec plus de force et de profondeur que précédemment. Les deux orientations procédèrent de voies différentes : La politique de l'administration Bush vit certes un investissement politique visant à imposer sa vision, mais celui-ci ne reposa cependant pas tant sur une gouvernance attentive à la réussite de son image, que sur des applications et objectifs aptes à convaincre de leur bien fondé, soit une approche plus concrète et visant à l'efficacité. La gouvernance de l'administration Bush fut en outre appliquée dans le sens de bénéfices clairement formulés et partagés entre les intérêts américains et africains. Ces aspects ont compensé les besoins d'une forme plus élaborée de gouvernance, en se suffisant à eux-même pour étayer le discours américain et témoigner de l'efficience de l'action proposée envers le continent africain. La politique de l'administration Clinton s'est au contraire appuyée sur une gouvernance plus élaborée, visant à servir de viatique à ses objectifs tout en compensant ses faiblesses. Dans les faits, ses bénéfices pour les partenaires africains furent moins importants que ce qu'en affirmait la rhétorique du discours officiel

américain ; le liant de cohérence entre les deux fut donc un objectif essentiel à part entière, expliquant le degré d'attention consacré à la gouvernance mise en œuvre. L'approche développée le fut également au titre d'un aspect idéaliste intégré pour l'essentiel à la rhétorique officielle (et non exprimé dans les résultats de l'action), de contraintes élevées, et de la nécessité de fonder une politique inédite, soit un ensemble de paramètres qui nécessiterent un effort conceptuel et politique supérieur, pris en charge par une forme élaborée de gouvernance.

La distinction entre les deux approches posa également la question de l'évolution de l'appréhension de l'Afrique sub-saharienne par le biais d'une politique à l'échelle du continent, notamment par rapport à la question des relations bilatérales entretenues avec des pays africains. Ces dernières furent la base nécessaire et effective des deux politiques, l'Afrique n'étant pas un interlocuteur ni une entité politique. Sous la présidence Clinton, cet aspect était sous-jacent à un message principal s'adressant bien à l'ensemble de l'Afrique, qui devait ensuite se concrétiser dans la somme de rapports bilatéraux, constituant de manière inévitable la mise en œuvre effective d'une approche présentée comme étant générale, avec pour horizon théorique idéal l'adhésion du plus grand nombre, voir de tous, au partenariat américain. Pour l'administration Bush en revanche, si un « discours africain » fut bien tenu afin d'affirmer une prise en compte globale de la région par les Etats-Unis, les relations bilatérales avec des partenaires privilégiés fut également la base préalable assumée d'une politique éventuellement extensible ensuite, pourvu que les pays africains respectent les conditions préalables imposées et que l'administration américaine le décide. Sur cette question là encore, une évolution fut constatable, qui fut le retournement d'une logique sous-jacente de l'action, plus qu'une différence réellement observable dans les faits. En effet, si les deux logiques prenaient des directions différentes en terme de gouvernance, dans les faits, ces logiques aboutissaient sur un terrain commun d'application, ne changeant finalement que l'habillage et la perception du chemin annoncé pour y parvenir.

Une des évolutions majeures entre les deux politiques fut en conséquence l'abandon de l'idée d'un développement général incontournable, qui avait été une des clés de la rhétorique Clinton. Cette orientation fut également souhaitée, mais cependant non-affirmée comme un horizon inéluctable ou poursuivi à tout prix par l'administration Bush. Cette dernière assumait dans le même temps qu'une fracture puisse se creuser au sein du continent en matière de développement, par l'application d'une politique qui donnait les moyens de se développer aux

pays agréés par Washington, développant d'autant le risque de décalage avec les pays inscrits dans une progression plus difficile, en stagnation, voir en régression. Ce choix n'empêcha pas l'administration Bush d'œuvrer en parallèle dans le sens d'une amélioration de la situation et d'un développement d'ensemble de l'Afrique sub-saharienne (mais non dans l'ensemble), comme le confirmèrent régulièrement le discours officiel tenu comme les objectifs poursuivis. Cet effort se fit cependant sous couvert d'une stratégie plus directe, directive et sentencieuse, correspondant en cela au contexte, au ton et à la ligne politique formulée alors par les Etats-Unis.

La politique des « bons élèves », et le fait d'assumer que certains pays africains se développent en laissant derrière ceux qui seraient incapable de suivre la voie des réformes, se voulurent les éléments d'une stratégie incitative énergique visant à signifier aux dirigeants africains que le moment des choix était arrivé, tant en matière de relation avec les Etats-Unis que de développement. Cette approche avait pour but de motiver une dynamique qui, selon la logique américaine, devait désormais être activée, par delà toutes les difficultés concrètes posées aux pays africains. La logique appliquée affirmait que ceux qui n'emprunteraient pas la voie des réformes en respectant les critères fixés, notamment en terme de résultats, seraient désormais laissés de côté sans états d'âmes, entraînant un développement inégal en Afrique, et donc le creusement d'une fracture en la matière au sein du continent. Conséquence de ce positionnement, la politique de l'administration Bush passa par une approche de développement de relations privilégiées et spécifiques avec certains pays tels que le Rwanda ou la Tanzanie, bénéficiaires d'accords de ce type lors de la visite de George Bush en février 2008. L'administration Clinton avait également conclu ce type d'accord privilégié avec des pays comme l'Afrique du Sud ou le Nigeria. La différence majeure entre les deux approches se situait cependant dans la façon d'assumer ces relations bilatérales au sein d'une politique africaine générale, et donc au niveau de la gouvernance de cette dernière. Plus qu'une orientation politique ayant pour conséquence de favoriser des relations spécifiques, c'est l'intégration de cette donnée au premier plan de sa logique, et la levée d'un des tabous relatifs à la situation de l'Afrique (une stagnation d'apparence endémique dans certains pays) que l'administration Bush endossa par cette prise de position, créant de ce fait un réel tournant dans l'orientation de la politique africaine des Etats-Unis, dans le message et l'idéologie qui la sous-tendait, ainsi que dans la gouvernance appliquée, qui se démarquait radicalement de celle appliquée par l'administration Clinton sur cette question.

Un changement de système de valeurs : la dimension morale de la politique de l'administration Bush.

Inscrites dans des perspectives et des logiques totalement différentes, la politique en Afrique des administrations Clinton et Bush se retrouvait sur des thématiques communes et un fondement théorique qui était de développer un partenariat et des relations avec le continent africain sur la base du mérite et d'intérêts réciproques. Pour l'administration Clinton, le mérite passait par l'engagement sur la voie des réformes devant conduire à l'établissement durable de la démocratie et de l'économie de marché, et l'intérêt commun par les contraintes de la mondialisation, qui développaient les liens d'interdépendance sur la scène internationale, et donc la nécessité de trouver des bases communes de collaboration. Pour l'administration Bush, ces arguments exprimaient une continuité de pensée avec ces idées de développement et d'opportunités économiques. Cependant, ils se prolongeaient également dans les nécessités révélées par la guerre globale contre le terrorisme, et le projet de « faire du monde un endroit plus sûr et meilleur » élaboré par le président Bush : au paradigme de la mondialisation s'ajoutait par conséquent dans la conception de la politique africaine par les Etats-Unis celui de l'échiquier global. L'administration Clinton avait certes inclus dans son appréhension du continent une dimension stratégique globale ; mais que les évolutions découlant du 11 septembre l'activèrent et lui donnèrent une importance fondamentale, pour une nouvelle partie où devaient se décompter alliés et adversaires, et qui fut l'élément central de l'impulsion donnée à leur politique à partir de 2003. Cette évolution des paradigmes sous-jacents s'est répercutée sur l'esprit et la gestion de la politique entreprise. Si la politique africaine fut prolongée dans ses termes initiaux, elle en fut également modifiée, et sa gouvernance subit le contre-coup du changement d'environnement général, concret et théorique, dans lequel elle s'inscrivait.

Une fois établie par l'administration Bush la volonté de mettre en place une politique conséquente en Afrique, le fondement conceptuel de celle-ci ne fut cependant pas limité à l'optique géostratégique et idéologique qui avait procédé de son émergence, ni au projet de développement des relations économiques et commerciales entre les deux espaces. Ces nécessités et objectifs furent en effet prolongées par une réflexion sur le rôle et les devoirs des Etats-Unis envers le continent, au sujet des maux avec lesquels sa réalité devait composer.

Trouvant un écho dans l'orientation morale dont se prévalaient le président Bush et son équipe, cette réflexion au sujet de l'Afrique eut pour conséquence de soutenir un investissement accru, doublant les choix stratégiques et les nécessités géostratégiques d'une responsabilité cette fois morale envers les problèmes se posant au continent africain. Cette spécificité du moteur décisionnel de l'administration Bush contribua à donner à sa politique une densité de conviction renforçant son identité et la légitimité de son développement. La volonté d'aider l'Afrique à se développer et à combattre certains de ses problèmes endémiques se doubla dans la conception du président Bush d'une dimension morale, d'une obligation de mission qui puisa peut-être en partie ses motivations aux sources des convictions religieuses du président, mais qui procéda en tout cas au cours de ces années d'une rénovation et d'une conception spécifique de l'idéalisme américain et du destin manifeste des Etats-Unis à mener le monde vers son avenir et son évolution, une perspective passant l'extension de la paix, de la démocratie et de l'économie de marché³⁸³.

Cette présence de l'idéalisme américain et son investissement de la politique étrangère des Etats-Unis ne fut pas en lui-même un fait inhabituel, même dans sa dimension religieuse, qui est une donnée courante de l'espace public et politique américain. W. Clinton avait ainsi précédemment donné à sa politique extérieure une dimension idéaliste, inscrite dans les conditions temporelles spécifiques de sa présidence (la fin d'un millénaire et le début d'un nouveau), et teintée de références religieuses, ce qui lui valut de pouvoir être qualifiée de « pastorale »³⁸⁴. Avant lui, les présidents américains depuis la Seconde Guerre Mondiale (à l'exception peut-être de R. Nixon, adepte d'un réalisme pragmatique) avaient de même mis en jeu une conception qui leur était propre et plus ou moins exacerbée de la mission et de l'idéal américain dans la politique menée, dans la quelle la dimension religieuse était présente sans que l'on puisse toujours séparer de manière évidente les convictions personnelles des éléments procédant de la « religion civile » américaine. La spécificité de la présidence Bush en la matière fut plutôt que l'idéal et la mission des Etats-Unis n'étaient pas que des éléments au service d'un discours et d'intérêts se révélant dans les faits plus pragmatiques. Le pragmatisme ne fut pas absent des choix et de la politique du président Bush, bien au contraire, puisque contrairement à ce que son image populaire a pu laisser entendre, G. Bush sut avant tout faire preuve de réalisme pour atteindre ses objectifs ; ce réalisme fut cependant associé à une

³⁸³ Fath Sébastien, *Dieu bénisse l'Amérique. La religion de la Maison Blanche*, Paris, Seuil, 2004, 287 p., pp. 6062.

³⁸⁴ *Ibid.*, pp. 27-28.

dimension messianique effective du rôle des Etats-Unis, se manifestant sous la forme d'une obligation morale à intervenir. La mise en œuvre de ces deux éléments se retrouva dans un contexte porteur au centre de la justification d'une politique interventionniste, qui assumait ses choix et les concrétisait, dans le domaine militaire et du renseignement aussi bien que dans celui de politiques « civiles » permettant d'étendre l'influence américaine, en pouvant convoquer l'une ou l'autre de ses dimensions, pratique et idéale, pour se justifier.

La politique Bush avait affiché depuis les attentats du 11 septembre 2001 la place de ses convictions dans la formulation et l'application de sa politique, n'hésitant pas à invoquer la lutte du bien contre le mal dans sa lutte contre le terrorisme ou à affirmer que l'importance de sa politique à l'échelle globale, en affirmant que les Etats-Unis étaient en train de changer le monde³⁸⁵. Si ce type de discours put passer pour une preuve de l'influence des milieux religieux et néo-conservateurs à la Maison Blanche et comme une stratégie pour justifier de la guerre en Irak, la politique développée en Afrique démontra cependant que ces intentions ne furent pas que des mots, et qu'une volonté stratégique rencontra une dimension idéaliste spécifique pour matérialiser de manière particulière l'action américaine, sans que celle-ci ne puisse être démentie dans les faits. Cette version renouvelée de l'idéalisme américain et de la foi en sa mission dans le monde vit la politique américaine se diviser en deux grands domaines d'action. Le premier, qui fut immédiatement mis en œuvre, consista dans la lutte contre la terreur, et fut constitué des opérations militaires et de l'ensemble des mesures ayant directement trait au renforcement de la sécurité et de la lutte contre les terroristes. Ce champ de l'action recouvrait la première partie du programme de G. W. Bush : « faire du monde un endroit plus sûr ». Le second aspect de la politique américaine vint plus tardivement, en se mettant en place plutôt sur la fin du premier mandat du président Bush, avec la politique visant à développer la démocratie et l'économie de marché, des objectifs initialement destinés à contrer l'influence des extrémismes et à amoindrir leurs capacités de déstabilisation. Le second mandat de G. W. Bush permit ensuite de développer ces intentions, en les faisant cette fois en partie glisser des impératifs de sécurité auxquels elles étaient directement attachées, pour répondre également à une obligation morale de venir en aide aux populations dans le besoin, à la croisée de convictions religieuses et de l'idée faite de la mission américaine. Dans ses deux dimensions, ce volet de l'action américaine correspondait à la seconde partie du programme de G. Bush, qui était de « faire du monde un endroit meilleur ».

³⁸⁵ Discours de George W. Bush le 13 avril 2004, cité par Sébastien Fath, *ibid.*, p. 183.

La place des convictions religieuses dans cette dimension morale qui motiva en partie la politique menée est une question qui renvoie à la complexité des ingrédients participants de l'idéalisme américain, entre la « religion civile » faite d'un ensemble de valeurs partagées par la majorité des américains, l'idée d'une destinée manifeste des Etats-Unis dans l'histoire du monde elle aussi largement partagée, et l'intervention de valeurs directement issues des croyances et de la culture religieuse de ceux qui le mettent en œuvre. Ce qui est apparu, c'est que la politique de l'administration Bush a bien fait évoluer cet idéalisme américain selon une conception personnelle, une foi et une religiosité spécifique³⁸⁶, sans que l'influence des convictions religieuses proprement dites, alors présentes à la Maison Blanche ne puisse cependant être affirmée avec certitude. La religion fut certes bien présente lors de ces années, mais sa place fut également souvent surdimensionnée, par rapport au rôle des intérêts bien plus matériels ou stratégiques, dans le conditionnement des choix et de la décision politiques³⁸⁷. Il en fut de même pour la morale qui motiva la politique de l'administration Bush en Afrique, dont les différentes convictions qui lui servirent de sources de motivations ne sont pas identifiables.

Ce qui apparut clairement en revanche, ce fut que l'administration Bush tint à donner dans sa politique une place aux associations de charité et religieuses (et plus spécifiquement évangéliques) dans le travail de longue haleine à effectuer auprès des populations, et ce particulièrement en matière d'éducation et de prévention sanitaire. Cette stratégie n'était en fait qu'une application en politique étrangère d'une conception des politiques sociales également poursuivie sur le plan intérieur par l'administration Bush, qui étendit par le biais de « Faith Based Partnership » (partenariats basés sur la foi) une disposition de la loi de réforme de l'aide sociale de 1996, permettant aux Etats de sous-traiter à des associations, notamment cultuelles, une partie de leur travail social en échange de fonds fédéraux³⁸⁸. Tant la soustraction d'aspects de sa politique que le recours à des associations religieuses pour le faire comptaient parmi les aspects de la concrétisation de la politique américaine en Afrique, des aspects qui n'avaient pas été formulé par l'administration Clinton, et qui participaient tant au prolongement de cette politique initiale qu'à son démarquage formel. Si ces associations pouvaient être africaines et

³⁸⁶ Fath Sébastien, *op. cit.*, p. 183

³⁸⁷ *Ibid.*,

³⁸⁸ *Ibid.*, p. 113.

de confession variée, cette alternative s'affirmait néanmoins dans le contexte d'un développement du mouvement évangélique en Afrique, particulièrement par le biais d'organisations rattachées aux églises et mouvements américains³⁸⁹. Cette stratégie de prosélytisme international des églises évangéliques fut ainsi connectée à celle de la politique américaine en Afrique, par le biais de son volet humanitaire, éducatif et sanitaire. Elle rejoignait également la volonté d'instaurer la proximité des usages et modes de vie américains en Afrique inscrite en filigrane de la politique de George Bush et d'ailleurs explicitement affirmée, selon le principe de « faire aimer plutôt que de laisser détester », dont ces associations pouvaient justement être le vecteur de diffusion.

La politique africaine des Etats-Unis s'élabora donc, à partir de 2003 derrière une même ambition d'aider l'Afrique à progresser sur la voie du développement politique et économique, au travers de deux grandes perspectives, qui furent de combattre le terrorisme et de développer l'influence américaine dans le monde, visant en cela un même objectif de « faire du monde un endroit plus sûr et meilleurs », et qui puisaient leurs motivations à la fois dans une rénovation de la stratégie globale américaine, et dans le développement de deux conceptions morales de la mission et des obligations américaines sous-tendant la politique menée. L'implication de ces éléments de motivation tant stratégiques que moraux eurent pour conséquence de porter à un niveau matériel élevé la volonté de l'action américaine en Afrique, qui devint à la fois le fer de lance de la réussite de l'administration Bush et son élément majeur de démarquage avec l'héritage de l'administration Clinton en terme de matérialisation.

Les domaines de matérialisation de la politique de l'administration Bush.

La poursuite et le renforcement de la politique de développement économique et commercial.

Une des bases de la politique prise en charge par l'administration Bush consista à poursuivre le développement des relations économiques et commerciales entre les espaces africain et américain, en liant cette problématique avec celle du développement de l'Afrique sous l'égide de la bonne gouvernance. Cet axe consacrait de fait la continuité de l'axe central de la politique

³⁸⁹ *Les évangéliques à l'assaut du monde. Hérodote*, Paris, La Découverte, 4^{ème} trimestre 2005, n°119, 181 p.

fondée par l'administration Clinton. Il s'appuyait de surcroît de manière principale sur le dispositif AGOA, dont l'adoption par le biais de la loi Trade and Development Act avait été l'accomplissement de la politique africaine du président Clinton. Tenu de gérer ce dispositif, l'administration Bush le développa et en fit une des pièces maîtresses de sa politique pendant huit ans, en travaillant notamment avec le Congrès pour en étendre et en prolonger régulièrement l'application. Au dispositif initial, rebaptisé rétrospectivement « AGOA 1 », succédèrent ainsi « AGOA 2 », fondé dès le 6 août 2002 par un amendement de la loi de 2000, qui prévoyait une extension substantielle de l'accès préférentiel des importations venant des pays africains bénéficiaires du dispositif. Le 12 juillet 2004, l'« AGOA 3 » fut établi par une nouvelle loi, l'AGO Acceleration Act, qui après avoir étendu le dispositif en terme de produits le prolongeait cette fois dans le temps, jusqu'en septembre 2015. « L'AGO 3 » prévoyait en outre de prolonger la disposition spéciale concernant les tissus pour trois ans alors qu'elle devait initialement prendre fin en septembre

2004. Enfin, le 20 décembre 2006, l'« AGOA 4 » fut établi par l'Africa Investment Incentive Act, qui amendait encore certaines parties du dispositif et le configurait pour les années qui allaient suivre la présidence Bush. La disposition relative aux tissus fut ainsi prolongée pour trois années supplémentaires (soit jusqu'en septembre 2012) ; les pays les moins développés ayant accès au dispositif furent de plus autorisés à exporter certains articles textiles, et la liste et la qualité des produits furent à nouveau réévaluées⁴⁹⁵.

Outre le fait de faire évoluer ses dispositions légales, l'administration Bush fut celle qui donna à l'animation et au développement de l'AGO leur réalité, notamment par le biais du forum annuel où se rencontrent depuis 2001 les dirigeants et décideurs américains et africains. Ce forum est devenu un rendez-vous majeur des relations américano-africaine, et a eut pour avantage d'inscrire dans le planning des Etats-Unis un rendez-vous majeur annuel concernant l'Afrique, en faisant un élément de progression et de structuration de leurs relations. Le forum de l'AGO ne se limite en effet pas aux seules questions commerciales et ³⁹⁰économiques, mais envisagent également l'ensemble des problématiques africaines entrant en jeu dans son processus de développement. Chaque année, plusieurs thématiques sont ainsi mises à l'ordre du jour de l'événement, qui ont une connexion tant avec les problèmes récurrents de l'Afrique, qu'avec les événements conjoncturels ou de l'actualité. Outre les rendez-vous officiellement

³⁹⁰ AGOA Legislation, < http://www.agoa.gov/agoa_legislation/agoa_legislation.html >

liés à l'événement et concernant l'ensemble des participants, le forum de l'AGOA est devenu le rendez-vous privilégié des Etats-Unis pour organiser des rencontres bilatérales avec certains de ses interlocuteurs africains³⁹¹. L'administration Bush eut également à gérer la question de l'éligibilité des pays africains au dispositif. Cette éligibilité n'était pas un acquis définitif, mais s'inscrivait au contraire dans un processus continu de progression dans la mise en œuvre des critères de réformes et de bonne gouvernance, dans le domaine économique mais également politique. L'AGOA se voulait ainsi un instrument d'incitation au développement et à la stabilité des pays africains, les avantages commerciaux avec les Etats-Unis ne pouvant être accordés aux pays dont la situation ou les dirigeants ne respecteraient pas la poursuite de cette perspective, selon l'évaluation américaine. La position assez ferme prise par le président Bush concernant la conditionnalité du partenariat avec les pays africains pouvait laisser à penser que l'AGOA, dont la vocation initiale était de servir de structure au développement d'une politique africaine générale, pouvait au contraire se réduire à un club restreint, étant donné la récurrence des sortie du chemin vertueux du développement dont le continent faisait régulièrement la preuve. Malgré tout, le dispositif fut étendu entre 2001 et 2009 ; au moment de son lancement, l'AGOA comptait en effet 34 pays d'Afrique sub-saharienne éligibles, sur 48 existants ; lorsque le président Bush quitta ses fonctions, ils étaient 40 à pouvoir prétendre au dispositif. Entre-temps, neuf pays sont entrés, deux autres, initialement inscrits, sont sortis (l'Afrique Centrale, l'Erythrée), tandis que la Côte d'Ivoire et la Mauritanie (par deux fois) furent admis avant d'être exclus³⁹².

Si ce renforcement de l'AGOA joua en faveur de développement de la politique africaine des Etats-Unis, et contribua donc à conforter la légitimité et l'assise ce qui avait été fondé durant la présidence Clinton, la gestion de l'éligibilité des pays par l'administration Bush posa cependant la question de la partialité de l'évaluation des situations, censée se faire à travers un examen rigoureux de l'application de la bonne gouvernance et la tenue d'une ligne de conduite acceptable par les Etats africains. En effet, si la majorité des entrants s'établirent dans des dynamiques de progression, bien que loin d'être parfaites pour certains, l'inscription de la RDC ou la brève entrée de la Côte d'Ivoire ne manquèrent pas de poser la question de la partialité de l'évaluation américaine, à travers des critères censés être incontournables et non négociables, tels que le respect des droits de l'homme, la stabilité intérieure, la corruption ou

³⁹¹ AGOA Forums, < http://www.agoa.gov/agoa_forum.html >

³⁹² AGOA: Country Eligibility, AGOA Legislation < http://www.agoa.gov/agoa_legislation.html >

le bon gouvernement. En cela, la gestion de l'administration Bush opéra un décalage entre son discours et la réalité de la politique appliquée, qui ne faisait finalement que prolonger celui déjà établi par l'administration Clinton, dans lequel le Nigeria fut par exemple inscrit comme un partenaire incontournable, en dépit de la médiocrité de certains indicateurs le concernant, tels que la corruption ou le crime organisé. Quoi qu'il en fut, le dispositif AGOA servit de véritable fondation à la continuité de la politique africaine des Etats-Unis, et encadra le développement des échanges entre les deux espaces, qui connurent une évolution significative. Entre 2001 et 2007, les exportations africaines aux Etats-Unis furent ainsi multipliées par six (pour un montant de 50 milliards de dollars en 2007), tandis que les exportations américaines en Afrique voyaient dans le même temps leur volume doubler (14 milliards en 2007). Cet aspect ne fut cependant le seul à participer du renforcement des relations américano-africaines, le forum de l'AGOA jouant donc un véritable rôle d'organisateur et de catalyseur du dialogue et de la diplomatie entre les Etats-Unis et ses partenaires pour l'ensemble de sa politique.

L'AGOA allait rester une pièce maîtresse de la politique américaine avec l'Afrique, et son dispositif central en matière de commerce et de développement économique. L'administration Bush prit cependant rapidement la décision de mettre en œuvre certains dispositifs originaux d'ampleur, qui devaient incarner les lignes stratégiques et l'ambition de sa politique en Afrique, en leur donnant une réalité convaincante, une matérialité directement constatable. La première de ces mesures était de nature globale, et concernait le problème du développement des pays émergents et l'aide que devaient y consacrer les Etats-Unis. Mis en place dès 2002, le Millenium Challenge Account (MCA) entendait reformuler le rapport américain à l'aide au développement, et posait une logique fondamentale de la politique étrangère de l'administration Bush en voulant réorganiser les rapports entre les pays industrialisés et les pays émergents en terme de responsabilités réciproques, ce qui renvoyait directement aux principes initiés par le président Clinton. Inscrite dans le cadre de la politique de développement de l'influence américaine et de lutte contre les menaces globales (la misère et la pauvreté étant le terreau favorable de leur prolifération), cette initiative proposait un développement conséquent de l'aide américaine au développement, en échange des garanties d'investissement des gouvernements concernés dans la voie de réformes visant à développer la démocratie, à libéraliser les marchés, à investir en faveur des populations, et à instaurer le règne de la loi dans tous ces domaines. Par le biais du Millenium Fund, les Etats-Unis entendaient financer, en retour des garanties demandées, les initiatives visant à améliorer le développement des pays

émergents et à améliorer le niveau de vie de leurs populations. A l'instar de l'AGOA, l'accès au Millenium Challenge Account impliquait l'éligibilité des pays pouvant y prétendre, au travers de critères garantissant leur degré et orientation de développement, par l'application implicite des exigences de bonne gouvernance³⁹³.

Ce dispositif général fut essentiel pour la politique développée ensuite à l'égard de l'Afrique. Il portait d'une part les valeurs centrales fondant son identité conceptuelle, qui plaçait la politique poursuivie dans la continuation et l'approfondissement de celle développée lors des années 1990. Sur le plan matériel, ce projet chapeautait une grande partie du financement de la politique africaine, en injectant des fonds dans des domaines comme l'administration publique, le développement économique, la santé, l'éducation ou l'émancipation des femmes, au travers d'initiatives précises dont le gouvernement américain pouvait très clairement contrôler l'effectivité et la viabilité, le sérieux de la gouvernance appliquée étant le gage tant de la responsabilité américaine que celle des partenaires africains. Du point de vue des ambitions, le MCA plaçait la barre assez haut, puisque Washington n'hésita pas à qualifier cette initiative de « plus grande aide américaine à l'étranger depuis le plan Marshall », avec un montant annuel devant atteindre près de 9 milliards de dollars à l'horizon 2010⁴⁹⁹. Ce parallèle pouvait se traduire à la fois en terme de moyens et d'évolution des pays et régions concernées, étant donné ce qu'avait permit le plan Marshall au sortir de la Seconde Guerre Mondiale pour les pays concernés, en terme de développement. Cette référence démontrait également dans quel état d'esprit la politique de l'administration Bush se concevait, dans le contexte d'une politique de lutte contre les extrémismes, sachant que le plan Marshall avait été un des remparts mis en place contre le développement du communisme.

Le Millenium Fund chercha ainsi à établir les évolutions structurelles qui devaient permettre aux sociétés africaines de se développer et de se renforcer sur le long terme, jusqu'à atteindre les capacités d'un développement durable autonome ; il devait également pallier les faiblesses induites par les mutations structurelles dans des domaines tels que la santé ou l'éducation, ne laissant ainsi pas l'application des critères de bonne gouvernance créer des déséquilibres et des carences aux dépends des populations et de leurs conditions de vie. Cette mesure venait par

³⁹³ Millenium Challenge Account, < <http://www.whitehouse.gov/infocus/developingnations/millenium.html> > ⁴⁹⁹
"Africa Policy: An Unparalleled Partnership Strengthening Democracy, Overcoming Poverty and Saving Lives",
op. cit.

conséquent confirmer la direction de la politique africaine élaborée par l'administration Clinton, consistant à promouvoir la réforme structurelle des pays africains en échange de l'aide américaine, le Millenium Fund mettant cette fois en action et en moyen une intention qui avait été limitée, pour la précédente administration, à encourager la voie de la bonne gouvernance, à œuvrer au développement des opportunités commerciales avec les Etats-Unis et à mettre en place des mesures relativement limitées tout en prônant l'esprit d'une certaine politique, sans pouvoir cependant opposer des palliatifs directs à la mesure des restrictions concédées. Parallèlement à la structure dominante du fond du Millenium et de ses applications directes, la politique de l'administration Bush consista en la mise en place d'initiatives ambitieuses destinées à traiter précisément certains des problèmes majeurs, se posant soit aux pays en développement en général, soit plus précisément au continent africain.

Concernant un autre problème crucial et récurrent de l'Afrique, celui de la dette, le président Bush appliqua de même une politique déterminée et se voulant efficace au sein du G8, en plaidant d'une part pour l'annulation de la dette des pays les plus endettés, et en demandant en outre que les fonds attribués par la Banque Mondiale à ces pays le soient désormais sous la forme de dons et non plus de prêts, afin de casser le cycle ré-alimentant sans cesse la dette par l'octroi de nouveaux prêts à intérêts, ce qui est devenu de fait l'insolubilité du problème. Plus que toute autre mesure en dehors du dispositif de l'AGOA, cette initiative (*Multilateral Debt Relief Initiative*) était la continuation directe d'un des éléments majeurs de la politique mise en avant par le président Clinton au sujet de l'Afrique, qui avait été inscrit à l'ordre du jour des sommets du G8 1999 et 2000 à l'initiative américaine, bien que procédant de la reprise d'une proposition plus ancienne élaborée conjointement dans le cadre du sommet³⁹⁴. Les deux politiques se rejoignaient sur le préalable des réformes comme condition nécessaire à un soutien en la matière. En revanche, la différence de gouvernance appliquée établit une distinction entre les deux approches, celle du président Bush se voulant massive et définitive, là où le plan proposé par le président Clinton s'échelonnait dans la durée, et s'appuyait sur des modalités beaucoup moins directes et spectaculaires.

Les deux politiques se retrouvèrent également au sujet des initiatives destinées à développer les capacités d'investissement américaines et les structures économiques en Afrique, en passant par la mobilisation de fonds dédiés gérés par l'OPIC. La mise en place de cinq nouveaux fonds

³⁹⁴ Chapitre 8, partie 1.

fut ainsi annoncée en 2008 par le président Bush à l'occasion de son voyage en Afrique, pour un montant de 875 millions de dollars s'ajoutant à la dotation de 750 millions de dollars des fonds précédemment créés. Le président Bush prolongea et développa là encore la démarche de son prédécesseur initiée en 1997, avec aux fonds de l'OPIC, l'ajout de mesures telles que l'AGCI (*African Global Competitiveness Initiative*) en 2006, qui prévoyait la mise en place d'observatoires régionaux de la compétitivité ou l'AFSI (*Africa Financial Sector Initiative*) en 2007, consacrées aux garanties du secteur financier, densifiant la politique américaine dans ce secteur.

Peu présente dans la politique de l'administration Clinton, l'agriculture fit l'objet d'une attention plus soutenue et d'un investissement plus important de la part de l'administration Bush, qui mit en place en 2006 une initiative sur cinq ans destinée à soutenir l'agriculture africaine. Cette mesure en faveur de l'agriculture africaine intervenait, il est vrai, dans un contexte qui avait évolué depuis 2001. La sécheresse critique dans certaines régions telles que l'Est du continent, puis la flambée des prix des céréales, avaient remis en avant la question de la subsistance alimentaire sur le continent. Cette politique s'inscrivait néanmoins de façon pleine dans la politique de développement soutenue par le président Bush, en visant tant à assurer les ressources alimentaires sur le continent qu'à impulser une dynamique à un secteur essentiel dans les économies africaines. Outre l'ambition de répondre aux besoins alimentaires, cette mesure avait en effet pour objectif de favoriser le re-développement de l'agriculture vivrière africaine, par le projet d'achat de céréales sur les marchés locaux au moyen de l'aide alimentaire américaine, pour ensuite les réinjecter selon les besoins des populations, permettant ainsi une relance de l'agriculture africaine au profit de la lutte contre la faim, avec à terme l'espoir de contrecarrer le cycle de la famine en Afrique par un mécanisme interne au continent, un cercle vertueux soutenu par les moyens et la politique du premier donateur de l'aide alimentaire internationale.

Sur le plan économique, le rapprochement entrepris par l'administration Bush à l'égard de l'Afrique mit également en jeu la donnée énergétique, qui était directement liée à la recomposition de sa politique étrangère et ses conséquences pour les approvisionnements américains. En effet, la politique en Afrique visait également à assurer le développement de l'influence américaine dans les zones du continent riches en ressources et énergies fossiles.

En la matière, les intérêts américains s'imprimaient clairement sur le Golfe de Guinée et son potentiel pétrolifère. Le contexte démontrait la dépendance encore trop grande des Etats-Unis à l'égard du Golfe Persique en matière d'approvisionnement en pétrole, et la nécessité d'une diversification accrue des sources, en parallèle du repositionnement de l'influence américaine en cours dans le Golfe. Cette politique passait notamment par l'Afrique, où les Etats-Unis étaient déjà présents dans l'Ouest, particulièrement en Angola. Ce potentiel avait néanmoins une grande marge de progression, tant en terme de développement des activités américaines qu'en terme de gisements potentiels, et constituait à ce titre une zone stratégique de premier plan, une zone d'approvisionnement en outre directe pour les Etats-Unis, qui ne risquait pas d'être coupée par un tiers hostile³⁹⁵. Ce volet fut essentiel dans la politique entreprise à l'égard du continent et constitua un élément essentiel de sa thématique économique, bien qu'il n'apparut pas au premier plan de l'action et des objectifs américains exposés par le discours officiel.

Un investissement massif dans le domaine sanitaire.

Dans le domaine de la santé, la lutte contre le sida et le paludisme fit d'abord l'objet d'une loi signée le 27 mai 2003 qui initiait l'action américaine⁵⁰², avant que sa réalité d'action ne s'incarne dans deux initiatives présidentielles, respectivement le PEPFAR, (*President's Emergency Plan for AIDS Relief*) lancé en 2003 et étendu à trois continents -l'Afrique étant son principal bénéficiaire-, et le PMI (*President's Malaria Initiative*) mis en place à partir de 2005, et concernant plus spécifiquement l'Afrique. Grâce à des moyens accrus, un investissement politique affirmé et la mise en place de plan d'action précis, notamment en terme d'objectifs annuels, ces dispositifs ont permis d'obtenir des avancées significatives dans le traitement de ces fléaux et de leurs conséquences sur les personnes et les sociétés en Afrique. La lutte contre le sida et le paludisme se sont distingués au cours du second mandat de George Bush en apparaissant comme des domaines phares de sa politique en Afrique, voyant l'implication du président et celle de son épouse Laura³⁹⁶ au titre de convictions personnelles affirmées comme étant un devoir vis-à-vis des populations touchées. Cet aspect sanitaire était

³⁹⁵ Ford Neil, "The beginning of a beautiful relationship", *African Business* n° 289, juillet 2003, pp. 28-30.

⁵⁰² Loi PL 108-25, "The US Leadership Against Global HIV/AIDS, Tuberculosis and Malaria Act."

³⁹⁶ Laura Bush fut une interlocutrice récurrente du volet sanitaire et social de la politique américaine en Afrique durant ces années, dans les domaines de l'éducation, de la condition féminine et surtout de la santé. Elle effectua cinq visites officielles en Afrique durant la présidence de son époux.

devenu un objectif majeur au moment où le président effectua son second voyage en Afrique, en février 2008³⁹⁷, opérant un glissement thématique et stratégique qui contrastait avec l'ambition sécuritaire principale affichée lors du voyage de 2003. En cela, la politique du président Bush a suivi une inflexion assez habituellement constatée lors du second mandat des présidents américains, qui confrontés à la question du bilan de leur mandat face à l'histoire, peuvent se servir de ce temps pour développer leur action dans des domaines à « forte valeur humaine ajoutée » (la santé, l'humanitaire, l'éducation, la paix...) aptes à améliorer leur bilan et leur image.

La politique de lutte contre le sida et la prolifération du virus HIV voulue par l'administration Bush se déploya autour de deux grandes thématiques. D'une part, le PEPFAR eut une politique d'aide et de soins aux malades, qui a notamment développé l'accès aux traitements pour plus de deux millions de malades, dont la majorité en Afrique, là où seules 50 000 personnes y avaient accès au début de sa présidence³⁹⁸. D'autre part, l'accent fut mis sur la prévention, afin d'enrayer la propagation du virus, là encore avec un projet ambitieux, tablant sur la prévention de 7 millions d'infections dans 15 pays à l'échéance de 2010. Dans le domaine de la prévention comme des soins, une attention plus particulière fut portée aux femmes enceintes et à la question de la transmission de la mère à l'enfant³⁹⁹. Dans tous les cas, la politique de lutte contre le sida menée par l'administration américaine en Afrique s'appuya sur une planification de gouvernance, destinée à apporter aux pays concernés par le PEPFAR les outils organisationnels et logistiques correspondant aux réalités, besoins et enjeux spécifiques de chacun, tout en s'appuyant sur une approche de même nature.

L'application de critères et de principe de fonctionnement furent notamment demandés aux partenaires africains pour l'octroi de l'aide⁵⁰⁷.

Cet effort de lutte contre le sida fut poursuivi et approfondi lors des derniers mois de la présidence de George Bush, avec la signature le 30 juillet 2008 d'une loi permettant d'étendre l'implication du gouvernement américain dans son programme de lutte contre le sida pour cinq années de plus (de 2009 à 2013) et un montant pouvant être étendu jusqu'à 48 milliards de

³⁹⁷ "Africa Policy: An Unparalleled Partnership Strengthening Democracy, Overcoming Poverty and Saving Lives", *op. cit.*

³⁹⁸ « Obama, Blair laud Bush's AIDS work in Africa », CNN, 1^{er} décembre 2008.

< <http://www.cnn.com/2008/us/12/01/world.aids.day> >

³⁹⁹ Section « Prevention », Site Internet du PEPFAR, < <http://www.pepfar.gov/about/c19387.htm> >

dollars⁵⁰⁸. Par cette loi, G. Bush assurait le prolongement de la lutte contre le sida au-delà de son mandat, ce qui témoignait d'une vision à long terme de la responsabilité américaine à l'égard de l'épidémie. Mesure phare de sa politique africaine, l'action du président Bush visant à lutter contre le sida fut une réussite, notamment saluée par son successeur Barack Obama et l'ancien premier britannique Tony Blair, lors de la journée mondiale de lutte contre le sida, le 1^{er} décembre 2008⁵⁰⁹. En prévoyant la pérennisation de cette politique de lutte contre le sida, G. Bush l'a envisagé comme une étape devant se prolonger à plus long terme, un élément majeur au sein d'une chaîne se développant transversalement aux différentes présidences. Cette politique n'était d'ailleurs pas le maillon initial de cette chaîne, elle-même ayant développé un domaine que l'action de W. Clinton avait initié, et qui était également devenu une priorité vers la fin de son mandat. Si la différence de moyens et de perspectives des deux actions fut sans commune mesure, fit une énorme différence en terme de résultats, et que la politique de lutte contre le sida de l'administration Bush peut du fait de son importance être considérée comme une œuvre fondatrice, l'engagement partagé dans ces questions établit également la continuité et la progression d'un des aspects de la politique africaine des Etats-Unis sur la durée. Ces initiatives en matière de santé engendrèrent des résultats significatifs dans une série de domaines (prévention, aide aux malades, distributions de traitements, financement d'infrastructures...) ; elles eurent cependant un aspect négatif dans l'optique d'une politique africaine globale, en cela qu'elles ne concernèrent dans les faits qu'un nombre restreint de pays, choisis parmi les plus touchés par ces problèmes épidémiologiques pour bénéficier d'une concentration des moyens américains. Les initiatives présidentielles pour le SIDA et le paludisme ne s'appliquèrent en effet chacune qu'aux quinze pays respectivement les plus touchés par ces problèmes, dans une logique de traitement de l'urgence instaurant cependant une disparité de traitement au sujet de maux largement généralisés à la majeure partie de l'Afrique sub-saharienne. Ce mode de fonctionnement était la directe application de la différence fondamentale de gouvernance existant entre les approches de l'administration

⁵⁰⁷ Section « Support for Host nations », Site Internet du PFEFAR, < <http://www.pepfar.gov/aboutc19381.htm> >

⁵⁰⁸ Site Internet du PEPFAR, < <http://www.pepfar.gov/about/index.htm> >. ⁵⁰⁹ « Obama, Blair laud Bush's AIDS work in Africa », *op. cit.*

Clinton et celle de l'administration Bush, en terme de généralisation et d'égalité d'application des politiques menées en Afrique.

Né initialement des conséquences du 11 septembre 2001, l'engagement soutenu des Etats-Unis en Afrique lors de la présidence Bush se diversifia dans de nombreux domaines avec une implication politique et matérielle conséquente. Ces développements, s'ils participèrent de la spécificité de la politique Bush, servirent de même à prolonger et donc à renforcer la politique initiale fondée par l'administration Clinton, qui s'était déployé autour de thèmes et d'initiatives similaires. La politique Bush s'incarna également dans la mise en œuvre d'une politique de sécurité ambitieuse qui était le fruit direct du 11 septembre et un volet de la politique global de « guerre contre la terreur ». Dans un domaine devenu primordial, l'administration Bush semblait ainsi se démarquer de ce qui avait été réalisé précédemment, du fait de l'importance désormais fondamentale de cette question au sein de la politique américaine. Malgré tout, cette politique de sécurité et de défense approfondit trouvait également une certaine connexion avec celle initialement posée par l'administration Clinton, qui avait pourtant été remise en question dans les premiers mois de 2001.

Un développement spécifique : la politique de sécurité de l'administration Bush.

La période de l'après 11 septembre 2001 a amené les Etats-Unis à reconsidérer en profondeur leur présence militaire et leur stratégie de sécurité sur la scène internationale. Cette nouvelle perspective engagea la nécessité d'une refonte de la politique américain de sécurité en Afrique, région à la fois stratégique et relativement à la marge du contrôle américain. Cette évolution conduisit naturellement à la mise en place d'une nouvelle structure de commandement militaire pour le continent. Annoncé en février 2007 par le président Bush et le Secrétaire à la Défense Robert Gates (pour une mise en service en 2008), la création de *l'US Africa Command* (AFRICOM) avait pour objectif premier de rationaliser le commandement militaire américain pour l'Afrique. Ce dernier était en effet jusque là réparti entre trois commandements différents, les commandements européen, pacifique et central. Cette organisation était significative du traitement jusque là secondaire du continent africain en matière de défense, et posait de réelles questions de cohérence et d'efficacité, notamment en situation de crise. La création de l'AFRICOM répondait donc à une volonté de rationalisation et d'efficacité qui correspondait aux nouvelles nécessités de la politique de Washington, et donnait à la prise en compte

géostratégique de l'Afrique par les Etats-Unis une nouvelle dimension, une maturité et une certaine indépendance, tant dans les faits que dans sa dénomination.

L'objectif premier de l'AFRICOM sera d'améliorer la collaboration des services américains avec leurs homologues africains. Loin d'être cantonné à des objectifs militaires stricts, l'AFRICOM se vit établir pour feuille de route de fonctions à remplir en matière de défense, mais également de diplomatie et d'économie, avec pour missions de soutenir les pays sur la voie de la démocratie et de la bonne gouvernance, ainsi que d'aider les Africains à assurer eux-mêmes leur sécurité, en les aidant à appliquer leurs propres initiatives en la matière⁴⁰⁰. En même temps qu'une unification du commandement armé pour l'Afrique, cette approche avait donc pour objectif de favoriser la coordination des différentes thématiques de la politique américaine autour de celle de la sécurité (qui se posait donc comme l'élément central de la politique Bush), en se basant sur la reconnaissance des interdépendances existant entre les différents domaines de l'action américaine. L'AFRICOM fut donc pensée comme une structure intégrée, un instrument décisionnel permettant aux Etats-Unis de soutenir au mieux le développement des pays africains face aux risques de déstabilisation et d'agression, qu'ils viennent de l'intérieur ou de l'extérieur, d'un Etat, d'un mouvement de rébellion ou d'un groupement plus informel tel qu'une organisation terroriste.

Ce commandement centralisé ne devrait donc pas se limiter au strict domaine de la sécurité ni aux structures militaires, pour au contraire constituer une plate-forme rassemblant l'ensemble des acteurs gouvernementaux américains impliqués en Afrique (Département d'Etat, USAID...), et pouvant éventuellement s'ouvrir aux autres partenaires (américains, africains ou autres), afin de coordonner la politique américaine avec plus d'efficacité, dans une perspective globale liant les objectifs de défense avec l'ensemble des objectifs et politiques poursuivis par les Etats-Unis en Afrique⁵¹¹. A terme, l'AFRICOM pourrait donc devenir une pièce maîtresse pour l'organisation et la gestion de la politique africaine des Etats-Unis, ce qui en ferait un élément primordial. L'agenda tardif de l'AFRICOM sous la présidence Bush ayant de fait inscrit l'essentiel de son développement au programme de la prochaine⁴⁰¹ administration, ce dispositif apparaît comme un des legs en devenir de la politique africaine de G. Bush, et constituera peut être un de ses apports majeurs.

⁴⁰⁰ Page d'accueil du site Internet de l'AFRICOM, < <http://www.africom.mil/> >

⁴⁰¹ US Marine Corps Forces, < <http://www.marines.mil/units/marforaf/Pages/mission.aspx> >

Ce dispositif global de refonte de la logistique américaine retrouvait en Afrique deux autres mesures importantes, beaucoup plus spécialisées et établies au préalable sur le terrain de la sécurité. L'administration Bush avait ainsi développé en Afrique l'application régionale de l'initiative présidentielle pour les opérations de paix dans le monde (GPOI), ainsi que le programme ACOTA (*African Contingency Operations and Training Assistance*), par les biais desquels les Etats-Unis prévoyaient de former quarante mille soldats de la paix africains, pour un investissement de six cent millions de dollars sur cinq ans⁴⁰². Cette initiative répondait au constat fait par Washington selon lequel l'Afrique offrait une forte participation aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies ; cet engagement participant de l'effort pour la sécurité internationale prôné par les Etats-Unis, il apparut légitime pour l'administration américaine de fournir aux troupes africaines concernées les moyens d'assurer au mieux cette mission. Les Etats-Unis sont devenus au travers de cette politique le premier partenaire des forces armées africaines à destination des opérations de maintien de la paix, ce qui se concrétisa entre 2005 et le début de l'année 2008 par l'entraînement de 39 000 soldats originaires de vingt pays, soit 80% des forces déployées par l'Union Africaine et l'ONU⁴⁰³. Au travers de ces deux initiatives, le président Bush développa ainsi de manière conséquente sa politique de sécurité internationale en Afrique, contribuant par ce biais à l'intégration avancée du continent au système-monde dans sa configuration post-11septembre. Cette approche permit dans le même temps le déploiement de l'influence américaine au sein du continent africain, à travers un dispositif qui venait s'adjoindre aux autres initiatives oeuvrant à cet objectif transversal à travers les divers domaines de la politique africaine poursuivie.

Inédite de par son importance, ses objectifs et ses spécificités, la politique de sécurité américaine prolongeait néanmoins d'une certaine façon l'initiative de l'ACRI lancée en 1996 par l'administration Clinton dans un tout autre contexte, mais qui consistait déjà en un programme d'entraînement et de soutien logistique de troupes africaines destinées à assurer des opérations de maintien de la paix. Cette relance d'un programme d'entraînement des forces africaines était à la fois ironique et significative de la mutation engendrée par le 11 septembre

⁴⁰² "Descriptions of Programs", *Foreign Military Training: Joint Report to Congress, FY 2005&2006*, Département d'Etat, Bureau des Affaires politiques et militaires, 2006,

< <http://www.state.gov/t/pm/rls/rpt/fmtrpt/2006/74680.htm> >

⁴⁰³ "US-Africa Policy: An Unparalleled Partnership Strengthening Democracy, Overcoming Poverty and Saving Lives", *op. cit.*

dans la politique du président Bush, dans la mesure où le projet de démantèlement de l'ACRI avait été l'une des premières mesures prise à l'égard de la politique africaine de son prédécesseur, sous couvert de réorganisation de la politique extérieure de défense des Etats-Unis⁴⁰⁴. A la fin du mandat de G. W. Bush au contraire, l'héritage de l'ACRI était reconnu, le dispositif ACOTA étant son successeur direct, tandis que la mise en place de l'AFRICOM pouvait être exprimée comme l'aboutissement d'un processus de dix ans visant à reconnaître l'importance stratégique grandissante de l'Afrique, une conception qui renvoyait justement à la mesure de l'administration Clinton pour en faire une œuvre fondatrice⁵¹⁵. Les projets d'entraînement militaire des deux administrations américaines se rejoignaient également en incarnant un effort de renégociation du rapport américain à l'ONU et aux opérations multilatérales de maintien de la paix, après que des divergences graves se furent produites entre l'organisation internationale et la politique américaine. Ce rapport était cependant inversé, en étant un refus d'intervention des forces américaines au sein de l'ONU dans le cas de l'administration Clinton, et au contraire un refus de l'ONU de donner sa caution à l'intervention des forces américaines en Irak dans celui de l'administration Bush. De cette distinction procédait par conséquent un renversement total des bases sur lesquelles furent conçues l'orientation de ces deux programmes.

La même orientation en faveur de l'ONU a par ailleurs participée de l'investissement américain au sujet de la crise du Darfour, qui utilisa la voie légale et légitime de l'ONU pour chercher à résoudre un problème qui faisait sensiblement écho aux objectifs au cœur de sa politique étrangère. Après un travail de diplomatie puis d'application de sanctions économiques qui s'inscrivaient dans la lignée des sanctions prises depuis 1997 contre le régime soudanais, et parallèlement à une aide humanitaire faisant des Etats-Unis le premier donateur au sein de cette crise, l'administration Bush s'est investie dans le soutien à la résolution des Nations Unies du 31 juillet 2007, autorisant le déploiement d'une force hybride de la paix (forces des Nations Unies et de l'Union Africaine) au Darfour pour y assurer la sécurité des civils. Les Etats-Unis se sont ainsi engagés à fournir 25% du financement de cette opération, et à se charger de la construction et de l'entretien des trente quatre campements destinés à héberger les sept mille soldats de la force de maintien de la paix et de protection au ⁴⁰⁵Darfour⁴⁰⁶. Le traitement de la

⁴⁰⁴ Powell Colin, "Remarks to the Press Aboard Aircraft en Route to Bamako, Mali", *op cit.*

⁴⁰⁵ US Marine Corps < <http://www.marines.mil/units/marforaf/Pages/mission.aspx> >

⁴⁰⁶ « Les Etats-Unis et la crise au Darfour », *Actualités de Washington*, USINFO, 24 septembre 2007.

question du Darfour fut une des mesures en faveur de la paix en Afrique la plus en vue de la politique du président Bush, dont le traitement fut inhérent à la fois à la gravité de la situation, mais également à la médiatisation dont elle a put bénéficier aux Etats-Unis, par l'entremise notamment de la mobilisation de personnalités américaines du monde du spectacle, dont l'acteur George Clooney fut la figure emblématique.

Si l'investissement au Darfour fut particulier, l'administration Bush s'est cependant investi dans la résolution d'autres situations de crises en Afrique : La diplomatie, et parfois les forces américaines, ont ainsi participé à des degrés divers d'implication au développement (voir au déblocage) des processus de paix au Libéria, en Sierra Leone, au Soudan (au niveau de la guerre civile entre le gouvernement islamique et le sud chrétien), en République Démocratique du Congo, en Angola et au Burundi, et en 2008 au Kenya. Le stationnement de forces américaines en Afrique est cependant resté limité⁴⁰⁷, et si les Etats-Unis n'appliquaient plus au continent la stratégie d'évitement à tout prix qu'avait instauré le président Clinton à la suite des opérations en Somalie, le Département de la défense, à la suite de la mise en place de l'AFRICOM, a également précisé que le redéploiement américain en Afrique ne signifiait pas l'engagement important de troupes sur le continent. En parallèle, l'administration Bush s'est également appliquée à exercer une pression constante pour isoler les régimes autocratiques africains, régimes dont le Zimbabwe est devenue une caricature avec la « réélection » de Robert Mugabe à sa tête en 2008, ce dernier étant alors qualifié par

Washington de « *discredited dictator* », et incarnant l'antithèse de l'évolution souhaitée et favorisée par les Etats-Unis pour l'Afrique. Cet investissement participa autant d'un effort de pacification du continent, que de l'avancée des pièces américaines sur un terrain africain dont les Etats-Unis étaient restés pour l'essentiel à l'écart pendant des décennies, laissant la majeure partie de l'initiative aux puissances européennes.

Après une période de quelques mois qui sembla voir la continuation de la politique africaine de l'administration Clinton par l'administration Bush, sur un mode d'investissement cependant minimal, les événements du 11 septembre 2001 créèrent une rupture, qui vit dans un premier temps la politique américaine en Afrique être soumise à une certaine incertitude, avant de procéder au contraire à son développement résolu par Washington. L'administration Bush a

⁴⁰⁷ Un des contingents américains les plus importants en Afrique est constitué du camp Lemonier à Djibouti.

ainsi mis en œuvre une politique africaine relativement importante, en partie motivée par la reconsidération du continent sous de nouvelles perspectives. Grâce à des moyens budgétaires sans commune mesure avec ceux de son prédécesseur et une volonté d'application pratique et rapidement mesurable, la politique américaine se traduisit entre 2001 et 2008 par une matérialisation effective au sein des domaines d'action choisis par l'exécutif américain. Basées sur une approche très différente tant en terme de moyens, d'intentions, d'objectif et de style, la politique africaine de l'administration Bush et sa gouvernance furent très différentes de celles exprimées précédemment. De fait, la politique du président Bush apparut comme un nouveau chapitre important des relations américano-africaines qui développa son identité et imposa ses spécificités. En parallèle cependant, cette politique s'est également inscrite de façon assez prononcée dans une forme de pérennisation et de continuation de la politique mise en place par l'administration Clinton.

A l'aune de cette double dynamique, la politique originellement développée sous la présidence Clinton démontra ses limites en terme de matérialisation et de résultats, de par le contraste avec une politique bénéficiant à la fois de moyens accrus et se développant sur une logique d'efficacité et de résultats. Mais cette politique démontra également sa solidité et la viabilité des principaux éléments qu'elle mit en place et, par extension, la qualité de sa gouvernance, qui permit à cette politique de bien résister au passage du temps et à une politique qui lui succéda en la dépassant, en terme de moyens et d'investissement effectif. Si la politique de l'administration Bush a imposé son originalité et son empreinte, elle n'a cependant pas égalé celle de l'équipe précédente en terme d'impact, qui eut pour elle son statut d'étape pionnière, mais également une gouvernance qui marqua en profondeur et durablement les relations américano-africaines. Ainsi, l'épreuve du temps et de bouleversements géopolitiques majeurs, de même que celle d'une gestion très différente et supérieure sur plusieurs points, ont démontré la viabilité de la politique africaine de l'administration Clinton et de la gouvernance qui en procéda, au-delà de son temps d'inscription initiale. Cette gouvernance a de même démontré que son action se poursuit au-delà du temps effectif de son action, en étant éprouvé par les événements ultérieurs et en procédant de l'aptitude à conserver, voir à renforcer, l'image et la place de leur objet d'application.

Si la pérennisation de la politique africaine de l'administration Clinton en elle-même fut dépendante des choix qu'allaient faire ceux qui lui succédèrent, le renforcement de l'image et

de la place de cette politique dans le continuum des relations américano-africaines ne fut cependant pas que la conséquence d’une dynamique sur laquelle elle n’avait pas de prise, mais fut également conditionné par d’autres formes de continuation en dehors du cadre gouvernemental. Tandis que l’administration Bush avait en charge l’avenir de l’héritage et de la pérennisation de la politique africaine fondée durant son mandat, l’ancien président Clinton oeuvra en effet dans le même temps à perpétuer la dynamique de son action, à la fois en tant qu’ambassadeur privilégié des relations avec l’Afrique et à la tête de sa fondation, mettant pour cela à profit le capital sympathie et de confiance et la légitimité accumulés lors de sa présidence pour continuer, cette fois à titre privé, le développement de relations entre les Etats-Unis et l’Afrique. Le résultat de cette double dialectique qui émergea dans un cadre à priori difficile, fut l’occasion de voir s’effectuer le renforcement des valeurs intrinsèques et de la dimension d’étape fondatrice dans l’histoire des relations américano-africaines de la politique de l’administration Clinton, de par ses prolongements et les développements qui réussirent à émerger à partir d’elle.

3. L’action ultérieure de W. Clinton.

Après son mandat présidentiel, W. Clinton s’est engagé dans des activités visant à répondre à certains des enjeux du début du 21^{ème} siècle, que ceux-ci concernent la société américaine, les pays en voie de développement ou la communauté mondiale dans son ensemble. Pour ce faire, il mit en place une fondation, dont les objectifs statutaires furent de se consacrer à des problèmes nécessitant « une action urgente, des solutions et des résultats mesurables »⁵¹⁸. La fondation Clinton a en effet été créée avec l’ambition que son action soit régie par une gouvernance préétablie, qui allie l’action à la nécessité d’efficacité, soit une logique au cœur du concept de gouvernance. Si cette approche vise à attirer les investisseurs, donateurs et participants, elle exprime également la ligne directrice de l’action propre à W. Clinton, et qui avait été appliquée lors de son mandat présidentiel. En l’occurrence, une continuité de l’action s’est bien dessinée de la présidence Clinton à sa fondation, qui est devenu un outil apte à pérenniser ce qui avait été accompli précédemment en leur adjoignant de nouvelles préoccupations devenues prioritaires dans les années 2000, dans des domaines faisant écho à

l'aspect progressiste, humaniste et humanitaire de sa politique, tout en visant à des applications raisonnées, concrètes et directement mesurables. La fondation Clinton allait par conséquent œuvrer dans cette veine médiane tracée par l'action politique de son fondateur, entre idéalisme des ambitions, progressisme des thématiques et pragmatisme de l'action.

Les débuts de l'ancien président dans ses activités civiles ont illustré qu'il entendait bien se conformer aux valeurs et aux domaines dont la préoccupation avait été démontrée lors de son activité politique, à la croisée de convictions réelles et d'une communication toujours efficace : W. Clinton a ainsi réaffirmé son attachement particulier à la communauté afroaméricaine en installant en août 2001 ses bureaux dans le quartier de Harlem à New York, un geste éminemment symbolique et médiatique, qui renforçait sa réputation de « premier président Noir des Etats-Unis » et donnait le ton des activités auxquelles il allait désormais se consacrer. Sa politique africaine fondatrice et le capital-sympathie dont il disposait en Afrique allaient de même voir se prolonger de façon naturelle son action à l'égard du continent, et renforcer au-delà de son mandat une autre dénomination emblématique de W. Clinton, celle du « plus africain des présidents américains ». Cette action se fit à la fois à travers l'action de sa fondation, dont l'Afrique put bénéficier au premier plan, ainsi que dans l'investissement d'un rôle d'ambassadeur privilégié du rapprochement américano-africains et de la cause du continent.

L'action de la fondation Clinton en faveur de l'Afrique.

A travers sa fondation, W. Clinton entendait poursuivre le développement de projets s'affichant de manière préférentielle comme étant à forte valeur humanitaire et humaniste ajoutée, sur des causes et problématiques pour lesquelles il investirait sa notoriété et son autorité, afin d'engager dans leur réalisation des partenaires de toute nature : Etats, grandes métropoles, ONG, fondations, entreprises, mécènes, jusqu'aux simples particuliers désireux de s'investir. L'idéalisme affiché va cependant de paire avec le réalisme et la rigueur de ses

⁵¹⁸ “About the Clinton Foundation”, < <http://www.clintonfoundation.org/about-the-clinton-foundation/> >.

mises en œuvres effectives, le souci d'une gouvernance exemplaire ayant en effet conditionné la création de la fondation et les applications de son action. Le site Internet de la fondation

consacre ainsi pour chaque initiative une ou plusieurs sections où est exprimée la volonté de voir certaines valeurs-clé de la gouvernance (transparence, performance, clarté des partenariats...) être appliquées au niveau de l'action entreprise par la fondation et adoptées par ceux qui peuvent en bénéficier, continuant ainsi à œuvrer pour le développement d'une action publique renouvelée⁴⁰⁸. Tout comme la politique africaine sous sa présidence, l'action de la fondation Clinton fut exprimée au titre de cette articulation idéalisme/réalisme et rigueur sous la forme de grands projets, eux-même générateurs d'initiatives à l'intitulé large et ambitieux, qui se matérialisent cependant dans la mise en œuvre de mesures très ciblées, concrètes et limitées, tant dans le temps, l'espace et les moyens, soit au plus près de besoins spécifiques, mais assez loin des discours globalisants. Cette approche offrait l'avantage d'afficher une ambition idéaliste porteuse en terme de communication, tout en se manifestant dans les faits dans des chantiers bien définis et circonscrits, garants d'une gestion rigoureuse des fonds comme de la mesure de leurs résultats.

Concernant les autres caractéristiques de sa gouvernance, l'action de la fondation a visé à s'exprimer selon une logique d'échelles multiples, tant au niveau de ses différentes initiatives (certaines s'appliquant au niveau local, d'autres à l'échelle globale) qu'au sein des initiatives donc, qui allient des objectifs larges et à des applications précises, ainsi qu'au niveau des intervenants, allant des institutions internationales et des gouvernements aux particuliers.

Cette logique se doubla d'un déploiement en réseau, au centre duquel se situe la fondation, dans un rôle de central de générateur et de coordinateur des initiatives et des diverses manifestations qui peuvent s'y référer. L'action directe de la fondation consiste en effet principalement dans une activité de mise en chantier puis de gestion des flux, des idées et des fonds. La concrétisation des mesures est ensuite sous-traitée à divers organismes, ONG et entreprises, de nature publique ou privée, chaque initiative étant en général liée avec un partenaire privilégié (l'entreprise minière de F. Giustra pour le développement économique en Amérique Latine, la fondation Hunter pour celui de l'Afrique) ou un type de partenariat spécifique (les grandes métropoles pour l'initiative consacrée à la question climatique). Si des mesures matérielles sont également appliquées dans le cadre des initiatives, la fondation

Clinton s'exprime de façon privilégiée en tant que prestataire de services sous des formes très variées, telles que l'accès à des services financiers, le financement d'audits ou d'analyses, de services de consultation, d'assistance ou de formation, l'élaboration de modèles d'exploitation

⁴⁰⁸ Sections "Our Approach" et "Our Model" des sections consacrées à chacune des initiatives, à partir de la page

ou de développement, le financement de recherches... Là encore la logique mise en œuvre est dans la continuité de ce que la politique africaine avait voulu pour l'essentiel mettre en place, à savoir des conditions et des outils pour le développement, plutôt que de fournir une aide matérielle apparentée à une forme d'assistance.

Les domaines d'action auxquels entend se consacrer la fondation ont pour conséquence que la majorité des initiatives concernent le continent africain d'une manière directe ou indirecte, dans un rapport plutôt favorisé, même si les activités de la fondation relèvent d'une logique globale affichée qui s'étendent à la plupart des régions du monde. La fondation Clinton se consacre à quelques grandes thématiques spécifiques, qui concentrent ses ressources et ses efforts. Ces domaines furent mis en place entre 2002 et 2007 sous forme d'initiatives portées au nombre de sept, une configuration depuis stabilisée qui forme les piliers de la fondation, même si à l'intérieure de ses initiatives, des développements conséquents n'ont cessé d'étendre leurs domaines d'action (entre parenthèses, la date de création des initiatives) :

- Clinton HIV/AIDS Initiative* (CHAI, 2002)
- Clinton Economic Opportunity Initiative* (CEO, 2002)
- Clinton Global Initiative* (CGI, 2005)
- Alliance for a Healthier Generation* (AHG, 2005)
- Clinton-Hunter Development Initiative* (CHDI, 2006)
- Clinton Climate Initiative* (CCI, 2006)
- Clinton-Giustra Sustainable Growth Initiative* (CGSGI, 2007)⁵²⁰

Sur ces sept initiatives, une concerne exclusivement l'Afrique (CHDI), une autre lui est particulièrement adressée (CHAI), et deux autres, à la dimension globale (CGI et CCI), voient le continent y occuper une place, souvent mise en avant par la communication et les événements de la fondation, les trois autres initiatives étant consacrées aux Etats-Unis et à l'Amérique Latine. Selon la fondation, ces sept initiatives visent à répondre à quatre grandes problématiques, attachées à des aires spécifiques d'action : Le changement du climat au niveau global, la lutte contre le sida dans le monde en voie de développement, l'obésité

infantile et l'opportunité économique aux Etats-Unis, et le développement économique en Afrique et en Amérique Latine⁵²¹.

Le choix de ces thématiques releva officiellement de la volonté de se concentrer sur des domaines où il était possible de faire en tant que citoyens privés plus et différemment que le pouvoir politique, soit là encore une caractéristique relevant directement du concept de gouvernance⁵²². En dépit de la dimension rationnelle de leur choix, ces problématiques apparaissent néanmoins comme des domaines tenant à cœur à W. Clinton, présents dans son action précédente pour cinq d'entre eux, les deux autres étant des questions mises au premier plan lors de la décennie 2000 comportant également une dimension personnelle, avec d'une part le réchauffement climatique, thématique chère à l'ancien vice-président Al Gore, et d'autre part l'obésité des enfants américains, que l'ancien président a décidé de combattre face à la situation alarmante, et après avoir dû lui-même subir une opération du cœur, épisode qu'il a relié à un passé d'enfant en surpoids. Dans cette perspective, la fondation a par conséquent affiché que l'intérêt suscité par l'Afrique lors du mandat présidentiel de W. Clinton était réel et continuait à faire partie de ses préoccupations, en étant devenu une des thématiques visées par son action ultérieure. Par effet de feed-back, l'action antérieure en direction de l'Afrique prit une dimension accrue, notamment dans la perception de la volonté et du degré d'implication de l'ancien président à son égard. Si les domaines d'action de la fondation Clinton dessinent une aire thématique différente (principalement due à l'évolution et à la réactualisation de ses contours), une continuité évidente les relie néanmoins avec les ambitions poursuivies lors de la présidence Clinton, cette continuité donnant sur le plan concret l'occasion de prolonger, d'approfondir ou de compléter sous une forme différente une action parfois restée lacunaire lors de l'exercice présidentiel.

Suivant cette dynamique, et selon l'ordre apparent de priorité des thématiques poursuivies, le sida fut le premier des domaines d'action auquel se consacra la fondation Clinton à sa création, en 2002. L'ambition initiale de la fondation, à travers la « Clinton Foundation HIV/AIDS Initiative (CHAI) », fut d'œuvrer au développement de mesures permettant un accès plus large et de meilleure qualité aux traitements, aux soins et au soutien des personnes atteintes du HIV et du sida dans les pays émergents. Les deux axes principaux choisis pour

⁵²⁰ "About the Clinton Foundation", < <http://www.clintonfoundation.org/about-the-clinton-foundation/> >. ⁵²¹ *Ibid.*

⁵²² *Ibid.*

cela furent d’une part la négociation auprès des laboratoires pharmaceutiques de prix plus bas pour les traitements génériques, et d’autre part un travail avec les gouvernements des pays partenaires, destiné à mettre en place des systèmes de santé nationaux aptes à délivrer les traitements⁴⁰⁹. Par la suite, les prérogatives de l’initiative ont été étendues, en développant les approches destinées à combattre le développement de l’épidémie, telles que le soutien aux gouvernements pour donner l’accès aux soins aux enfants ou aux populations rurales, le développement des ressources humaines ayant la capacité de délivrer soins et traitement (soit la formation sanitaire) ou la prévention de la transmission du virus de la mère à l’enfant. En outre, la CHAI fut également étendue à la malaria, avec l’objectif de développer l’accès au diagnostic et au soin de la maladie. Cette initiative a accompagné la politique résolue développée dans le même temps (à partir de 2003) par l’administration Bush, concernant la lutte contre le sida et la malaria. Ces mesures, bien que destinées à l’ensemble des populations concernées de par le monde, s’adressa naturellement au premier titre au continent africain, région la plus touchée par l’épidémie. Fidèle à l’approche de la fondation, l’initiative s’est matérialisée sous forme d’accords spécifiques, conclus en priorité avec certains des pays les plus touchés par l’épidémie, soit une approche qui s’est avérée être identique à celle développée en parallèle par le gouvernement américain. L’accès à des traitements aux prix négociés est la mesure la plus massive, qui concerne le plus de pays (71 de par le monde début 2009, au bénéfice de 1,4 millions de personnes), les autres programmes étant appliqués à des échelles plus restreintes et de manière plus ciblée (8 pays concernés par les programmes d’extension des soins aux zones rurales, 6 par la prévention de la transmission de la mère à l’enfant). La fondation a en outre conclu des partenariats avec dix pays africains pour le développement des ressources humaines, et travaille avec le gouvernement du Malawi afin de redéfinir la formation des personnels dans les zones rurales⁴¹⁰.

Si la lutte contre le sida fut la première thématique à laquelle elle se consacra, le cœur de la fondation Clinton réside certainement dans sa volonté d’être une structure de réflexion et de développement de projets où peuvent se rassembler les personnes, les énergies et les moyens. A ce titre, la fondation s’est affichée dès ses débuts à travers cette volonté, d’abord informelle ou à l’occasion d’autres manifestations, avant de devenir le pôle de développement privilégié

⁴⁰⁹ Clinton HIV/AIDS Initiative < <http://www.clintonfoundation.org/what-we-do/clinton-hiv-aids-initiative> >

⁴¹⁰ Clinton HIV/AIDS Initiative, “What we’ve accomplished” < <http://www.clintonfoundation.org/what-we-do/clinton-hiv-aids-initiative/what-we-ve-accomplished> >

de forums attirés, consacrés aux problèmes contemporains et à leur résolution. Cette démarche fut mise en place sous une forme structurée plus tardivement à partir de 2005, mais apparaît néanmoins comme étant la manifestation centrale de la fondation, qui permet de rassembler des acteurs venant d'horizons divers, qui apportent leurs regards et leurs solutions à un fond commun de préoccupations. Réunis sous le nom générique de « Clinton Global Initiative », ces forums se déclinent en fait sous plusieurs formes reprenant un même esprit⁴¹¹. La principale manifestation en est le meeting annuel de la CGI, qui se réunit tous les ans pendant trois jours en septembre et à New York depuis 2005, et qui rassemble des décideurs venus du monde entier, dans le but de mettre en place des actions à l'adresse des challenges globaux ; des dirigeants africains de pays au développement prometteur ou concernés par les questions traitées y participent chaque année. Le forum compte chaque année parmi ses participants des responsables politiques, des chercheurs, des entrepreneurs, des membres de la société civile, des responsables associatifs ou d'ONG, des personnalités du sport, du monde du spectacle ou des médias, créant à la fois une émulation pluridisciplinaire et une rencontre médiatique apte à attirer les projecteurs des médias, comme les fonds des investisseurs. Ce forum a vocation à devenir entre autres une tribune privilégiée pour que les pays émergents intègrent les problèmes qu'ils rencontrent regionalement à la problématique globale qu'ils recouvrent, et donc à leur permettre de pouvoir à la fois témoigner des difficultés rencontrées, et se voir proposer des pistes pour pouvoir les régler ou du moins les améliorer, établissant ainsi une opportunité supplémentaire d'intégration des pays en voie de développement à la gouvernance globale, qui fut l'un des moteurs de la politique étrangère et de la politique africaine de l'administration Clinton⁴¹².

En 2007, fut ensuite lancée l'Université de la CGI, un rassemblement localisé sur un campus américain destiné à créer une interaction entre les milieux universitaires de par le monde, et d'engager une nouvelle génération de décideurs sur les problématiques dont se prévaut la fondation. L'année 2008 à quant à elle vue la création de la première déclinaison régionale de l'initiative, avec la première tenue de la CGI Asie à HongKong, augurant d'un principe qui pourrait voir par la suite la création d'une déclinaison consacrée au continent africain. Enfin, la CGI, conformément à la logique d'échelle de la fondation Clinton, préside à la mise en place

⁴¹¹ Clinton Global Initiative, < <http://www.clintonfoundation.org/what-we-do/clinton-global-initiative> > et "Why CGI" < <http://www.clintonfoundation.org/what-we-do/clinton-global-initiative/why-cgi> >

⁴¹² *Ibid.*

d'un forum Internet sur lequel chacun de par le monde peut exposer un problème, plaider pour une initiative ou proposer une solution, un service qui a pour ambition de créer une communauté d'entraide et d'engagement qui s'inspire des logiques associatives, et est ouvert tant aux approches bénévoles qu'aux projets pouvant impliquer des formes de professionnelles et rémunérées⁴¹³. La CGI illustre parfaitement la logique et la philosophie de l'action que veut appliquer la fondation Clinton : En effet, cette agora aux différents visages ne vise pas à la mise en place directe de projets à l'issue des rencontres qu'elle organise, mais entend servir de plate-forme de rencontre et de catalyseur privilégié à la mise en place de partenariats intersectoriels, qui peuvent ensuite réaliser des projets de leur propre initiative, la grande variété d'intervenant ayant pour objectif de se faire rencontrer les projets, les points de vue, les volontés et les moyens dans une structure apte à leur donner l'opportunité de déboucher sur des réalisations⁴¹⁴. Au total, la CGI a abouti de 2005 à 2008 à plus de 1300 actions recouvrant un montant d'environ 46 milliards de dollars et réparties sur quelques 150 pays. Les pays en voie de développement et donc l'Afrique ont bénéficié en premier lieu de ces mesures, matérialisées par le traitement de maladies tropicales négligées, la lutte contre la malnutrition infantile, l'accès à l'école, le développement des énergies propres, l'accès à une eau saine ou encore la mise en place de plus de 270 institutions de micro-financement⁵²⁹.

La « *Clinton Climate Initiative* » fut quant à elle mise en chantier en 2006, avec l'objectif de lutter différemment contre le réchauffement climatique. Le cœur de son dispositif consiste en deux approches principales. D'une part, un partenariat avec le « *C40 Large Cities Climate Leadership Group* », association de grandes villes de par le monde (dont fait partie Paris), qui ont voulu se rassembler pour affirmer leur volonté d'accélérer leurs efforts dans les multiples domaines touchant à la gestion des énergies et à l'émission des gaz à effet de serre. D'autre part, des partenariats gouvernementaux destinés à accélérer la recherche sur les énergies propre et le recyclage du carbone. Selon cette présentation, l'initiative pourrait ne pas avoir beaucoup de rapport avec l'Afrique, dont les grandes villes sont à la fois moins étendues, moins dépensières en énergie et moins productrice de carbone, et dont les gouvernements ont selon toute vraisemblance d'autres priorités. Cependant, la fondation Clinton a constitué son approche sur un modèle global, au sein duquel les pays tropicaux trouvent leur place, à travers

⁴¹³ < <http://www.mycommitment.org/> >

⁴¹⁴ CGI "Our Model", < <http://www.clintonfoundation.org/what-we-do/clinton-global-initiative/our-model> > ⁵²⁹
 CGI "Accomplishments", < <http://www.clintonfoundation.org/what-we-do/clinton-global-initiative/what-weve-accomplished> >

une collaboration avec certains pays sélectionnés visant à mettre en place des modèles de préservation de la forêt, des projets de reforestation, de gestion des déchets ou encore de développement des énergies propres, afin d'effectuer le développement économique par le biais d'un développement durable mettant à profit les ressources naturelles, et ne réitérant pas les erreurs commises auparavant et ailleurs⁴¹⁵.

Plus spécialement dédiée au continent africain, La *Clinton-Hunter Development Initiative* (CHDI) fut mise en place en 2006 en collaboration avec la fondation Hunter, sur la base de l'engagement de longue date de W. Clinton envers le continent. Dotée de 100 millions de dollars sur dix ans, la CHDI s'est donnée pour objectif de favoriser un développement économique durable en Afrique⁵³¹. Censée s'adresser selon ses termes au continent africain, la CHDI se limite dans les faits à une coopération avec les gouvernements du Rwanda et du Malawi, la fondation assumant le choix d'actions ciblées (« *CHDI isn't prescribing a bandaid solution for challenges across the African Continent* »)⁴¹⁶. La CHDI se concentrent sur le domaine agricole (la production de café au Rwanda, celle du froment au Malawi), en visant au développement de l'agri-business (augmenter les ventes, obtenir un meilleur prix, développer les entreprises), au renforcement et à l'amélioration de la production agricole (améliorer les rendements et la productivité). L'accent est également mis en parallèle sur des secteurs tels que la sécurité alimentaire, l'accès à l'eau potable, les conditions sanitaires et la qualité de soins, qui en améliorant les conditions de vie des populations, peuvent les aider à soutenir un processus de développement solide sur le long terme⁴¹⁷. Tant le volet agricole que le volet sanitaire du CHDI se caractérise par des applications concrètes, locales et chiffrables, faisant le pari d'une transformation de la réalité africaine à partir de la base des communautés et de leur activité économique. Les efforts concentrés sur deux économies renvois à la fois à la politique développée par l'administration Clinton, qui modérat cependant cet aspect, et à la gouvernance appliquée par l'administration Bush en Afrique, cette fois de façon claire et totalement assumée, une option à ce titre suivie par la fondation Clinton. La volonté de travailler à l'échelle

⁴¹⁵ Clinton Climate Initiative, < <http://www.clintonfoundation.org/what-we-do/clinton-climat-initiative> > ⁵³¹ Clinton-Hunter Development Initiative < <http://www.clintonfoundation.org/what-we-do/clinton-hunterdevelopment-initiative> >

⁴¹⁶ CHDI, "Why sustainable development in Africa" < <http://www.clintonfoundation.org/what-we-do/clintonhunter-development-initiative/why-sustainable-development-in-africa> >

⁴¹⁷ CHDI "Our Approach" < <http://www.clintonfoundation.org/what-we-do/clinton-hunter-developmentinitiative/our-approach> >, et "What We've Accomplished" < <http://www.clintonfoundation.org/what-wedo/clinton-hunter-development-initiative/what-we-ve-accomplished> >

des communautés et d'œuvrer à mettre en place des améliorations certes limitées mais néanmoins directement profitables pour les personnes concernées est en revanche une caractéristique héritée directement des stratégies mises en place par l'administration Clinton de manière à matérialiser sa politique africaine.

Le développement de l'image positive de W. Clinton et de ses rapports avec le continent africain.

Outre le champ des mesures et des chantiers gérés par sa fondation, W. Clinton a contribué à développer et à entériner l'image positive de son action et de son engagement en apparaissant de façon récurrente comme un interlocuteur privilégié de l'Afrique et une personne qui lui consacre depuis des années son attention. Dès la fin de sa présidence, cette image lui fut attribuée, en Afrique, aux Etats-Unis mais aussi dans le monde, et cette posture, directement héritée de sa politique historique envers l'Afrique, allait lui permettre de développer cette image et ce rôle au fil des années, contribuant à étoffer à posteriori la perception de son action envers le continent lors de sa présidence. Cette position capitalisait à la fois sur l'image laissée par sa politique et sur son capital de sympathie, auprès des populations et des dirigeants africains, et plus largement des personnes impliquées envers l'Afrique. C'est sur cette base que le 22 février 2002, les chefs d'Etats et de gouvernements progressistes réunis à

Stockholm s'accordèrent pour demander à W. Clinton d'accepter une mission sur le développement en Afrique et les moyens de lutter plus efficacement contre les pandémies de sida, de paludisme et de tuberculose sur le continent⁴¹⁸. Cette mission fut l'une des premières formes de reconnaissance internationale de sa stature d'interlocuteur et de porte-parole pour l'Afrique, et fut par-là même celle de la politique élaborée durant son mandat. Cette action était unanimement reconnue comme un tournant dans la politique américaine vis-à-vis du continent africain, et le fait que cette image de la présidence Clinton fut rappelée au printemps 2002 n'avait en outre rien d'innocent, dans un message adressé au président américain en exercice, pour qui la politique africaine avait été à ce moment là en grande partie tiédie puis gelée par la gestion de la situation post-11 septembre. W. Clinton fut par la suite régulièrement présent dans des événements internationaux consacrés au continent au cours des années 2000, un rôle que sa

⁴¹⁸ « Bill Clinton : L'action africaine continue », *Le nouvel Afrique Asie*, n°151, avril 2002, 80p., p. 15.

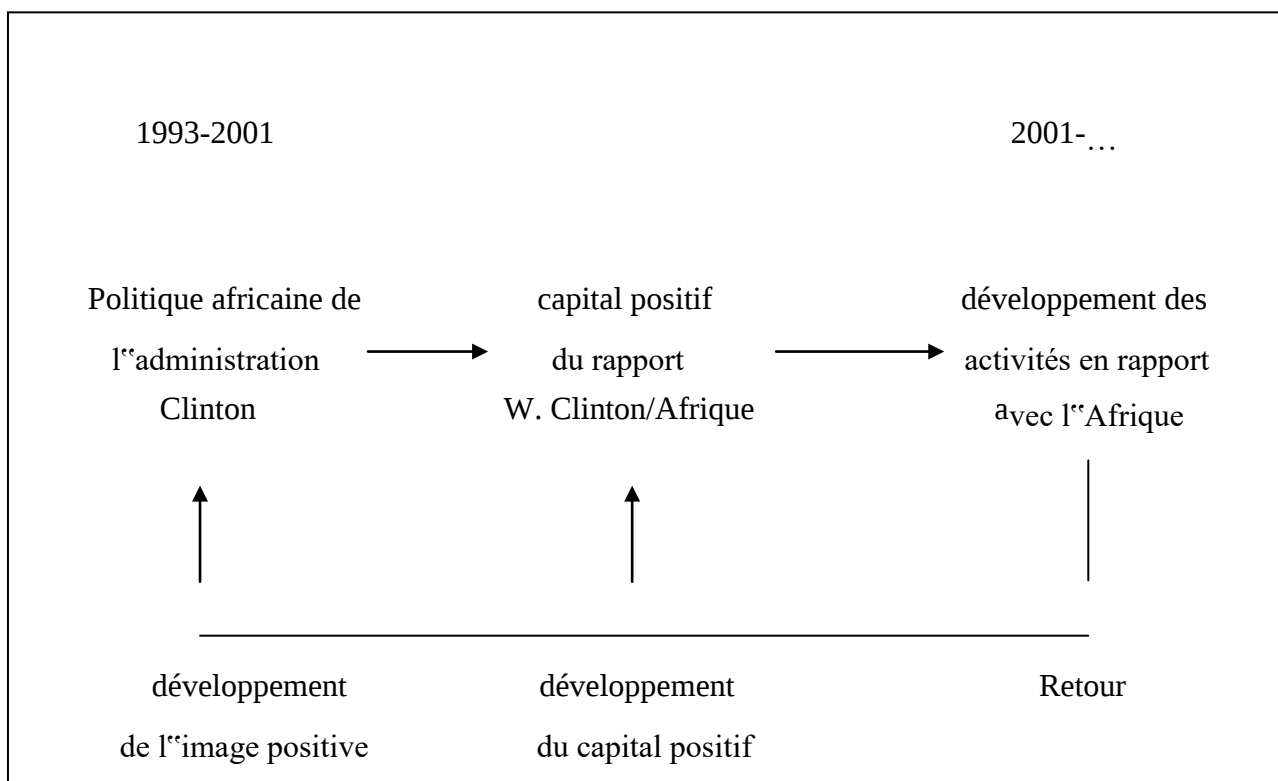
présence régulière lors d'occasions événementielles a contribué à renforcer au fil du temps, de par la continuité de l'engagement qu'elle dessine. Par cette attention affichée et jamais prise à défaut, W. Clinton a tissé un lien permanent entre son action passée et cet engagement contemporain, son image et son action continuant au fil des années à nourrir le regard porté sur son rapport au continent africain et la politique menée lors de sa présidence. L'ancien président effectua notamment en 2006 une visite en Afrique, qui passa par sept pays et se rappela au souvenir de ses précédentes visites comme de sa politique. A travers cet événement, toutes les dimensions de la relation Clinton /Afrique furent mobilisées, tant au bénéfice du renforcement des initiatives engagées qu'à celui de l'image et de la réputation de l'ancien président et de la politique qu'il avait développé lors de son passage à la Maison Blanche.

Au cours de ce processus de renforcement de l'image de son rapport au continent africain, W. Clinton bénéficia de son capital-sympathie et de l'héritage réel de sa politique. Il put également compter sur les réseaux d'influence et de décision que son parcours lui avait permis de constituer et d'entretenir. Les rapports privilégiés confirmés avec les représentants afroaméricains furent notamment utilisés dans le développement d'un engagement de sa personne en faveur de l'Afrique, un rôle puisant à la source de son action politique passée et à celle de son engagement depuis 2001. Il en résulta la pérennisation de la présence de W. Clinton au sein du rapport Etats-Unis/Afro-américains/Afrique, qui avaient été essentiels dans l'élaboration de sa politique africaine, et demeuraient une donnée centrale dans la problématique de l'action américaine en Afrique, qu'elle fut gouvernementale ou civile. C'est ainsi que W. Clinton a pu s'appuyer sur les représentants afro-américains dans la prolongation de son action sur le continent africain, autant que ces mêmes représentants purent continuer à s'appuyer sur l'image de l'ancien président pour mettre en valeur leur action en la matière. Le Sommet Leon Sullivan de 2007 (ancien sommet afro-américain/Africain) mi notamment en évidence ce lien, et le rôle qu'il est appelé à jouer dans le futur des relations américanoafricaines, établissant une continuité de près de quinze ans, puisque le sommet Afroaméricain/Africain avait été l'une des premières occasions lors de laquelle l'administration

Clinton avait affirmé son ambition d'entreprendre un rapprochement avec le continent africain.

Prolongée dans les faits par l'action de la fondation qui porte son nom, la politique africaine du président Clinton a donc bénéficié de la cristallisation de sa réalité après le temps de sa réalisation, au travers de l'image qu'elle renvoyait et du capital-sympathie que le rapport W.

Clinton-Afrique suscitait en général. De fait, cette politique a vu son image à posteriori à son tour renforcée par l'action ultérieure de W. Clinton, action qui reposa en partie sur ce capital sympathie que son action politique avait réussi à établir. Le passage du temps a par conséquent enclenché un processus qui continu à accroître le degré positif d'évaluation de cette politique au travers du développement de W. Clinton concernant l'Afrique. Sa politique africaine a doté W. Clinton d'une image et d'une position privilégiée par rapport à ce continent, qui a son tour permet par l'action qui lui est consécutive, de renforcer la réputation et l'image positives de cette politique, dans une boucle qui se renforcera à mesure que se développera ou se confirmera le lien entretenu par l'ancien président avec le continent :



Le renforcement dans le temps de l'image positive de la politique Clinton en Afrique.

La conséquence en est la progressive déconnexion entre la perception générale de cette politique africaine et la réalité de son élaboration et de son bilan. A la faveur de ce processus, l'image de la politique africaine a quitté le domaine des faits pour celui des mythes politiques qui finissent par se suffirent à eux-même, ses faiblesses, ses manquements ou ses aspects négatifs disparaissant pour que ne soient conservé que l'indexation positive. En cela, l'action ultérieure de W. Clinton vis-à-vis de l'Afrique a été une donnée importante de la gouvernance à posteriori de sa politique, et a produit une double pérennisation de son action et de son image, cette dernière n'étant pas l'aspect le moins important. En faisant fructifier le « capital Afrique » attaché à sa personne, W. Clinton a donc pu établir la sincérité et l'implication de son action du temps où il était président des Etats-Unis. Il a également pu contribuer lui-même et directement au développement du caractère historique et iconique de cette politique africaine, non seulement pour le tournant et la base qu'elle constitua effectivement dans l'histoire des relations entre les Etats-Unis et l'Afrique, mais aussi pour ce qu'elle représente en terme d'image et d'impression aux yeux du grand public et des médias. Ainsi, qu'il s'agisse du prolongement d'une politique africaine par l'administration Bush ou bien celui de l'action et de l'engagement postérieur de W. Clinton, il apparaît que c'est l'issue offerte à cette politique africaine sous forme de suites données à sa fondation qui détermina pour une grande part sa viabilité effective comme son image, par le regard rétroactif qu'elle permet de jeter sur une action dont la poursuite et les développements sont connus et lui donnent toute son importance.

Les prolongements donnés tant par le président Bush que par W. Clinton à l'action établie en Afrique par les Etats-Unis entre 1993 et 2001 révèlent également l'importance des mesures accomplies lors des derniers temps de cette politique pour sa pérennisation. En effet, c'est la ratification de la loi mettant en place le projet AGOA en mai 2000 qui a permis de projeter la pérennité assurée d'une base de la politique africaine de l'administration Clinton, base qui fut ensuite confiée à la gestion et prolongée par l'administration Bush, à qui elle servit à son tour de socle au développement d'une politique en Afrique. De même, ce sont les dernières évolutions de la politique du président Clinton, tel que l'accent mis sur la lutte contre le sida en 2000, qui servirent de thématique de transition à la continuation de son action en Afrique. En cela, l'action de W. Clinton suivit une continuité logique, entre la fin d'un double mandat présidentiel toujours propice aux projets ayant une dimension humaniste et humanitaire, et les débuts d'une fondation qui exprima la volonté de se consacrer aux même thématiques. C'est

donc dans sa fin que la politique africaine a initié une part de sa viabilité ultérieure, au terme d'un processus commencé en 1993 par de simples déclarations d'intention. Bien que cette politique fut à bien des égards faible et incomplète en regard de ses ambitions et du discours officiel tenu à son égard, elle fit néanmoins œuvre de fondation et put se poursuivre en imposant l'effectivité de son caractère historique.

Malgré les difficultés et les forces d'opposition à sa réalisation, cette politique avait pu aboutir au fondement de projets et au développement de relations suffisamment avancées pour valider l'idée d'une politique africaine véritable à l'œuvre au sein de l'action américaine. Surtout, elle avait pu se conclure en atteignant une forme d'accomplissement, qui reposa grandement sur la promulgation de la loi sur les échanges avec l'Afrique en 2000, qui mettait en place l'initiative AGOA, établissant ainsi les éléments nécessaires à la pérennisation de la politique africaine développée depuis plusieurs années. La politique africaine de l'administration Clinton créait avec le système AGOA un précédent, qui assurait de manière législative sa mise en place, et que la réalité de la mondialisation ne pouvait par ailleurs que faire poursuivre par l'administration Bush. Les rapports américano-africains organisés autour du développement des échanges commerciaux prévu par le dispositif AGOA constitua le cœur de la pérennisation et de la continuité de l'action par la voie officielle des Etats-Unis. Son établissement légal permit en effet d'instaurer une continuité minimale de l'action américaine en Afrique, ce qui fut le cas avec l'engagement initial de l'administration Bush, qui révéla un faible investissement et même une remise en question de certaines initiatives mises en place précédemment, comme l'ACRI. Même la rupture du 11 septembre 2001 ne fut pas dommageable à la continuité assurée par l'AGO, qui assura une sorte de service minimum de la politique américaine, le temps que les nouveaux enjeux géopolitiques ne plaident en faveur d'une politique africaine conséquente et renouvelée de la part de l'administration Bush.

Ce qui fut fondé et apparut comme une nouvelle politique africaine des Etats-Unis s'est alors établi sur des paramètres totalement différents, qu'il s'agisse de son cadre d'insertion, de ses objectifs, de sa cohérence, de ses termes constitutifs ou encore des moyens dont elle put disposer. Cette politique, qui par bien des aspects se voulut un rapprochement et un investissement sans précédent des Etats-Unis, en dépit de ses réalisations importantes et d'une volonté de s'afficher comme la première politique africaine effective, ne put cependant se départir du fait qu'elle intervenait malgré tout après la politique initiale fondée par

l'administration Clinton, dont les bases perduraient au travers de la politique mise en place par l'administration Bush. Aussi, si elle a établi l'empreinte incontestable de son action en Afrique, de par un investissement important et une volonté de s'attaquer de manière efficace aux problèmes majeurs du continent et de l'aider à se développer, la politique menée par le président Bush a également par ce même biais permis d'établir la continuation et la pérennité de la politique mise en place par son prédécesseur, dont l'importance s'en est retrouvée confirmée. En parallèle, la continuation de l'action de W. Clinton par le biais d'un investissement qui capitalisait sur la politique mise en place lors de son mandat, et peut-être plus encore sur l'image qu'il retira des rapports entretenus avec l'Afrique, a contribué et contribue encore à renforcer l'aspect historique et particulier de cette politique africaine, alors inédite pour les Etats-Unis, que son administration a mise en place entre 1993 et 2001.

4. La présidence de Barack Obama et la continuation de la politique africaine des Etats-Unis.

Après l'œuvre fondatrice de l'administration Clinton, la politique volontariste développée par le président Bush généra une politique africaine d'envergure. Tout en prolongeant celle de son prédécesseur, elle affirma ses spécificités, et contribua à entériner l'action américaine envers l'Afrique en lui donnant une pérennisation et un développement significatif. L'échéance des élections présidentielles de 2008 posa à ce titre à nouveau la question de la poursuite de la politique américaine dans la région, et du type de rapports qu'allait entretenir le nouveau président avec le continent. La politique africaine des Etats-Unis était désormais bien implantée, et n'était plus guère exposée au risque de se voir rapidement dévaluée ou négligée, comme cela pouvait encore être le cas en 2001. La place du continent africain dans la politique américaine était assurée, à la fois par une continuité ancienne d'une quinzaine d'années, les multiples plans et dispositifs prévoyant l'action américaine dans un temps dépassant les limites d'un mandat présidentiel ou d'une volonté individuelle, et l'interdépendance de l'ensemble des régions du monde sur la scène internationale pour l'appréhension des questions globales. Sans être forcément une priorité ni une préoccupation particulière du nouveau président des Etats-Unis, l'Afrique devait par conséquent faire partie de son agenda, quelle que fut sa volonté et sa stratégie. En revanche, la volonté et les choix du successeur de G. Bush dans l'espace de

sa liberté d'action, tout comme l'incidence de la conjoncture, étaient des éléments qui pouvaient encore fortement influencer sur la dynamique et la qualité de la poursuite des relations américano-africaines.

Les perspectives de la politique africaine dans l'agenda américain devaient en effet s'inscrire dans un contexte très difficile ayant vu s'accumuler les dossiers majeurs, qui risquaient de reléguer les relations américano-africaines au bas de la pile des préoccupations de la future administration. La priorité américaine se situait toujours au niveau de la lutte contre le terrorisme international, avec notamment la gestion de l'engagement des troupes américaines en Irak et en Afghanistan. Dans le même temps, la Russie était revenue sur le devant de la scène dans une position revendicatrice sur ses voisins, et la Chine continuait d'étendre son influence, tandis que se posait la question de la stabilité du Pakistan, celle de la politique de défiance de la Corée du Nord et de l'Iran, et que le dossier du Moyen-Orient restait toujours en suspens⁴¹⁹. En parallèle de ces questions prioritaires en matière de politique internationale, 2008 connut de plus le développement de la plus grave crise économique qu'aient connue les Etats-Unis et le monde depuis 1929, avec notamment pour conséquence de drainer les énergies des décideurs et d'imposer de sérieuses limitations tant en terme de moyens que d'action pour les dossiers non-prioritaires. L'Afrique ne semblait donc pas devoir occuper une place importante dans le programme du nouveau président. Néanmoins, l'élection de Barack Obama, en voyant l'accession à la Maison Blanche d'un président Noir et d'origine africaine directe, a créé un événement historique qui eut également pour conséquence de mettre en lumière et de donner une nouvelle dimension au sujet. Ainsi, malgré les lourds enjeux conjoncturels, la question raciale et les rapports avec l'Afrique gagnèrent une attention particulière qui ne devait rien à leur actualité intrinsèque, mais tout aux origines de B. Obama. Le premier sujet fut ainsi omniprésent durant la campagne, et sans susciter le même niveau de commentaires et d'analyse, le rapport du nouveau président au continent africain et l'attention particulière dont pourrait bénéficier à ce titre la région à Washington, fut de même porté à l'actif des questions sur lesquelles la position du nouveau président des Etats-Unis était très attendue.

⁴¹⁹ Sanger David E., *L'Héritage. Les grands défis internationaux*, Paris, Belin, 2009, 579 p., traduction de *The Inheritance : The World Obama Confronts and the challenges to American power*.

Un rapport privilégié au continent africain au service de relations raisonnées.

Une hypothèse posée par l'élection de B. Obama était que son lien spécifique avec le continent africain allait être mis au service du développement d'une relation particulière et inédite entre l'Afrique et les Etats-Unis, même si l'existence d'une politique africaine désormais bien implantée à Washington enlevait nécessairement à cette occurrence une part de son caractère exceptionnel. Les relations entre l'Afrique et le nouveau président sont en effet fortes : Son père était kenyan, et il s'est souvent référé à ces origines dans la construction de son parcours politique et de son image publique. B. Obama s'était de plus rendu plusieurs fois sur le continent avant d'accéder à la Maison Blanche, au Kenya (trois fois, dont la première dès 1987), mais aussi au Tchad et en Afrique du Sud. A ces occasions, il put montrer son attachement à la région, de même que son intérêt et son implication concernant les problèmes du continent, et notamment celui du sida : Lors de sa troisième visite au Kenya en 2006, celui qui était alors sénateur de l'Illinois avait ainsi effectué le test de dépistage du sida pour inciter les Kenyans à le faire à leur tour⁴²⁰. Il s'agissait là d'une différence essentielle avec les précédents présidents, dont la connaissance du continent n'était intervenue qu'au cours de leur mandat, et dont la venue en Afrique avait exprimé un caractère événementiel. Sur ce point, l'élection de B. Obama constituait par conséquent un véritable saut quantique culturel dans les relations américano-africaines vues de la Maison Blanche, dix ans seulement après la première venue d'un président américain en exercice sur le sol africain, qui avait alors constitué un événement historique.

Alors que sa présidence ne faisait que commencer, le positionnement et la politique de B. Obama envers l'Afrique ont semblé trouver dans cette proximité singulière un motif de renforcement des relations américano-africaines. Le président américain a en effet mis très rapidement en pratique son intérêt pour le continent en se rendant au Ghana dès le 11 juillet 2009, ce qui constituait la visite la plus rapide dans la région d'un président en exercice après sa prise de fonction. Au cours de ce voyage, les liens du président américain avec le continent furent effectivement mis en avant pour témoigner de sa connaissance et de son intérêt pour l'Afrique, et de sa volonté de mener envers et avec elle une politique ambitieuse de partenariat lui permettant de progresser sur la voie de son développement. Affirmant sa proximité personnelle avec l'Afrique et les liens développés par les Etats-Unis avec le continent, le

⁴²⁰ Even Martin, « Obama l'Africain », *Jeune Afrique*, 15 juin 2008,

nouveau président américain a également tenu à marquer de manière allusive la différence de son approche avec celle de ses prédécesseurs, en se démarquant de la pratique qui consistait à se rendre en Afrique durant une tournée spécifique, et en mettant ainsi en avant le caractère particulier de ce type de voyage. Si B. Obama a tenu à venir rapidement en Afrique pour démontrer qu'il incluait bien la région au nombre de ses préoccupations, il l'a ainsi fait de manière différente, à travers la visite d'un unique pays, le Ghana, et à la suite d'une réunion du G8 en Europe et d'une visite à Moscou. Tandis que la venue dans la région d'un président américain d'origine africaine était en elle-même événementielle, cette démarche permettait de mettre en avant le caractère normalisé qui devait désormais être celui d'une visite officielle américaine sur le continent. Dans le même temps, l'importance de cette visite était soulignée d'une manière nouvelle, en l'incluant dans une série de rencontres primordiales pour la politique étrangère américaine, signifiant à ce titre que l'Afrique était désormais pleinement inscrite dans une vision interconnectée du monde :

*Let me just say that we wanted to make sure to come to an African country after the G8 and after my visit to Moscow to emphasize that Africa is not separate from world affairs. There's a tendency I think for U.S. presidents to take a week sometime during their term and there's a separate visit to Africa (...)*⁵³⁷

La remarque concernant l'approche particulière de l'Afrique qui avait eu cours précédemment faisait naturellement référence à ses deux prédécesseurs directs, W. Clinton et G. Bush, dont les visites sur le continent avaient effectivement eu une nature événementielle. La lecture de ce type de voyage était à double sens, en pouvant signifier la prise en compte de la région, mais également le caractère particulier de cette prise en compte, par rapport aux autres régions du monde. En relevant cet aspect et en s'en distinguant, B. Obama a tenu à marquer une évolution de l'appréhension américaine du continent par rapport à ses deux prédécesseurs, qui ont fondé pour l'un et renforcé pour l'autre la politique africaine des Etats-Unis. Avec la première visite B. Obama sur le continent, ce fut donc la volonté de faire entrer les Etats-Unis et l'Afrique dans un rapport normalisé qui fut affichée. Par conséquent, son traitement n'a

< http://www.jeuneafrique.com/jeune_afrique/article_jeune_afrique.asp?art_cle=LIN15068obamaniacir0 > ⁵³⁷
 "Remarks by president Obama and president Mills of Ghana after bilateral meeting", Accra, Ghana, 11 juillet 2009. < http://www.whithouse.gov/the_press_office/Remarks-By-President-Obama-And-President-Mills-Of-

plus lieu de faire l'objet d'une sorte de parenthèse particulière dans l'agenda du président américain, mais s'insère au contraire désormais dans la continuité et l'interconnexion des enjeux de la politique étrangère de Washington.

Si le nouveau président des Etats-Unis a été au rendez-vous des attentes concernant sa prise en compte rapide de l'Afrique, il a également profité de cette visite officielle pour prendre le contre-pied de celles concernant l'approche et la politique qu'il aurait pu avoir de par ses origines. Proche de l'Afrique, sensible à ses difficultés et conscient de son passé, B. Obama l'est et a tenu à le démontrer lors de sa venue au Ghana. Il a ainsi rappelé ses précédentes visites sur le continent, évoqué la vie de son grand-père au temps du Kenya colonisé et celle de son père et des promesses de sa génération, et a enfin visité à Cape Coast un lieu d'où partaient les esclaves africains vers l'Amérique, en compagnie de sa femme et de ses filles, afro-américaines, et donc directement concernées par ces origines douloureuses⁴²¹. Mais le président Obama a cependant tenu à préciser de même comment il situait la question de ses origines dans son appréhension de la situation actuelle de l'Afrique. A l'instar de son rapport aux problèmes récurrents de la communauté afro-américaine⁴²², il entendit utiliser son appartenance et ses origines pour tenir un discours libre et direct, lui permettant de nuancer la logique voulant que seules des responsabilités passées et/ou externes sont à l'origine des difficultés présentes. Un discours prononcé au Ghana exprima précisément ce point de vue : Partant de l'exposition de son histoire personnelle et familiale, ce qui lui permettait de se placer du côté africain et de démontrer son empathie vis-à-vis de l'histoire et des problèmes de la région, B. Obama rejeta ensuite la logique qui consiste à trouver dans la colonisation et les influences extérieures passées l'origine et l'explication de tous les problèmes de l'Afrique contemporaine. Enfin, il affirma à la fois la part de responsabilité des Africains dans cette situation (mettant en cause certains de

⁴²¹ "Remarks by the president at Cape Coast Castle" Cape Coast Castle, Ghana, 11 juillet 2009.

< http://www.whitehouse.gov/the_press_office/Remarks-By-The-President-At-Cape-Coast-Castle/ >

⁴²² B. Obama prononça notamment en juin 2008, à l'occasion de la fête des pères (et durant la campagne présidentielle) un discours qui eut une grande résonance médiatique, appelant notamment les pères afroaméricains à s'impliquer d'avantage dans l'éducation de leurs enfants et à mieux assumer leurs responsabilités en la matière. Thomas Garen, *Yes We Can. Barack Obama*, Marne-la-Vallée, Music & Entertainment Books, 2009, 238 p., pp 192-194 et 203-204.

leurs dirigeants), et le fait que leur destin et leurs choix pour le futur sont entre les mains des africains⁴²³.

C'est donc à la remise en cause d'un certain postulat que le positionnement de B. Obama procéda. Il suivait en cela une logique de raisonnement proche de celle qu'il avait exprimé à l'égard de la communauté afro-américaine, notamment lors de la campagne présidentielle : Tout en reconnaissant que les conditions passées avaient eu des conséquences lourdes indéniables sur les problèmes ultérieurs (l'esclavage puis la ségrégation et le racisme pour les Afro-américains, la colonisation puis la Guerre Froide pour les Africains), il affirmait également que par la suite, les responsabilités furent en partie partagées dans le renforcement du cycle des problèmes, et que le temps était venu à la fois de changer de perception, et d'opter pour une attitude de responsabilisation pour changer les choses, plutôt que de continuer à mettre en avant la responsabilité des causalités exogènes classiques et laisser les problèmes perdurer. Ce positionnement de responsabilisation (« the futur of Africa is in the hands of Africans »⁴²⁴) et de modération des attentes ne fut pas sans rappeler la position exprimée auparavant par certains responsables démocrates investis dans la question africaine. Andrew Young, le premier afro-américain à occuper un poste à responsabilités dans l'exécutif américain (au sein de l'administration Carter), avait ainsi déclaré lors d'un voyage en Afrique en 1977 que les problèmes africains nécessitaient des solutions africaines⁴²⁵. Ce furent ce même type d'arguments qu'avait de même affirmé l'administration Clinton, par l'entremise notamment de R. Brown. En la matière, il apparaît ainsi que le positionnement de B. Obama, s'il est original du fait de ses origines et des attentes dont il était l'objet, s'inscrit également dans une ligne démocrate qui revêt une certaine continuité.

⁴²³ « Remarks by the president to the Ghanaian Parliament », International Conference Center, Accra, Ghana, 11 juillet 2009.

< http://www.whitehouse.gov/the_press_office/Remarks-By-The-President-To-The-Ghanaian-Parliament/ >

⁴²⁴ «Remarks by president Obama and president Mills of Ghana at departure ceremony», 11 juillet 2009.

< http://www.whitehouse.gov/the_press_office/Remarks-By-President-Obama-And-President-Mills-Of-Ghana-At-Departure-Ceremony/ >

⁴²⁵ Cohen Barry, Schissel Howard, *op. cit.*, p. 60.

Pas plus qu'il ne se veut le président des Afro-américains⁴²⁶, B. Obama ne s'est présenté comme le « président des Africains ». Proche du continent de par ses origines, il aura certes la volonté et le désir de s'attaquer aux problèmes se posant à ses habitants et à ses dirigeants, mais cela dans le cadre d'un partenariat où chacun devra faire preuve de sa bonne volonté et de ses efforts pour emprunter la voie du changement. Son héritage africain ne fut donc pas invoqué pour justifier une politique plus exceptionnelle ou indulgente à l'égard du continent.

Il démontra au contraire qu'il permettait au nouveau président des Etats-Unis d'avoir une liberté de ton et un jugement critique que ne pourraient certainement avoir un président sans appartenance ni racines partagées avec le continent, sans conséquences négatives sur sa politique. Cette liberté de ton et de critique fut en outre doublée d'une proximité et d'une empathie réelles, mises au service d'une volonté d'action dirigée vers un changement effectif en Afrique, et d'un discours qui affirme la capacité des Africains à prendre leur destin en mains et à réussir en partenariat avec les Américains, soit un message positif et dynamique qui a plus de chance d'être bien perçu en étant porté par B. Obama que par un autre. Cependant, s'il est vrai que les origines africaines et le charisme de Barack Obama lui ont donné un capital de sympathie particulier et une marge de manœuvre plus large en terme de positionnement, les attentes suscitées par ces origines et les arguments avancés peuvent également se poser comme des motifs de déception et de critique d'égale importance, et qu'à ce titre le président endosse une responsabilité que n'avaient pas ses prédécesseurs⁴²⁷.

Le positionnement initié par B. Obama envers l'Afrique lors de sa visite au Ghana s'est voulu dans une tonalité nouvelle, se démarquant subtilement de ses prédécesseurs et clarifiant son approche au regard des attentes préalables mises en lui, en s'appuyant toutefois sur son lien avec l'Afrique pour affirmer son implication et sa volonté d'engager une politique ambitieuse avec elle. Pour autant, la distinction amorcée indique-t-elle une inflexion réelle de la politique africaine des Etats-Unis ? Dans ce qui fut exposé lors des deux premières années de son mandat, il apparut que la politique de B. Obama ne constituait pas une rupture ni une évolution flagrante d'avec ses prédécesseurs. Son style, s'il a d'ors et déjà affirmé sa personnalisation particulière, laisse néanmoins entrevoir des échos de celui appliqué par W.

⁴²⁶ A cette éventualité, B. Obama répondit avec humour que la seule minorité qu'il représentait était celle des gauchers, étant lui-même gaucher.

⁴²⁷ Even Martin, *op. cit.*

Clinton et G. Bush. L'aspect direct de son discours pouvait ainsi se retrouver sous des formes différentes dans celui de ses deux prédécesseurs, B. Obama se trouvant en quelque sorte à mi-chemin entre le message plus idéaliste de W. Clinton, et le style plus direct et sentencieux que pouvait prendre la parole de G. Bush lorsqu'il évoquait la responsabilité des Africains à prendre le chemin des réformes. Les aspects optimistes et volontaristes du discours de B. Obama constituent quant à eux une version mise à jour et personnalisée de la « religion civile américaine » appliquée au continent africain, dont W. Clinton comme G. Bush avaient chacun élaboré une version spécifique, en accord avec leurs convictions, leur style et leur lecture du contexte.

D'autres éléments de l'approche formulée induisent également une continuité évidente avec ce qui avait été avancé précédemment. Le fait de souligner l'importance de l'Afrique pour les Etats-Unis dans un monde globalisé et interdépendant est ainsi un élément central de la dialectique américaine depuis W. Clinton. Parler du développement de l'Afrique à travers l'exemple d'un de ses « meilleurs élèves », le Ghana, fut là encore un élément de continuité avec ce qui a été fait depuis 1998, et l'occasion de continuer à prôner la voie de la réforme basée sur le respect des critères de bonne gouvernance comme unique moyen pour les pays africains d'avancer sur la voie d'un développement pérenne :

*Now to realize that promise, we must first recognize the fundamental truth that you have given life in Ghana: Development depends on good governance. That is the ingredient, which has been missing in far too many places, for far too long. That's the change that can unlock Africa's potential. And that is a responsibility that can only be met by Africans.*⁴²⁸

En voulant montrer qu'il serait attentif au continent africain mais non complaisant avec lui, le président américain a de plus adopté une position optimiste-modérée tranchant avec les attentes qui pouvaient peser sur lui, ce qui a pour effet de l'inscrire dans une continuité plutôt que dans un changement marquant, position dans laquelle certains le voyaient, peut-être de manière trop simpliste égard aux réalités de la politique américaine. Derrière la volonté d'affirmer sa spécificité, le discours de B. Obama ne peut se départir d'une certaine communauté de pensée et de ton avec celui que tenait W. Clinton, sans que cette proximité ne soit forcément inscrite

⁴²⁸ « Remarks by the president to the Ghanaian Parliament », *op. cit.*

dans une continuité volontaire, mais plutôt du fait d'un positionnement médian de la politique américaine que les deux hommes empruntent. Le fondateur de la politique africaine des Etats-Unis avait en effet adopté une position idéaliste-pragmatique, qui associait un discours empreint d'optimisme et confiant dans le futur de relations américanoafricaines, avec une politique s'appuyant sur la bonne gouvernance et le développement économique et commercial pour parvenir à réaliser cet espoir. Le discours de B. Obama rejoignait cette approche, tant dans les faits que dans les formules, empreintes de réminiscences de celui qui l'avait précédé -sur le plan symbolique toutefois- en tant que « premier président Noir des Etats-Unis » :

*So I do not see the countries and peoples of Africa as world apart; I see Africa as a fundamental part of our interconnected world –as partners with America on behalf of the future we want for all our children. That partnership must be grounded in mutual responsibility and mutual respect.*⁴²⁹

Une politique envisagée dans la continuité.

Sur le plan des aspects concrets et thématiques de sa politique, B. Obama s'est donc nécessairement situé dans une continuité avec la politique précédemment mise en place. Celle-ci était en effet désormais solidement implantée et structurée par des dispositifs nécessitant d'être poursuivis, et dont la reconduite ou la prolongation feront certainement partie des obligations d'une administration qui s'est inscrite en faveur d'une politique africaine d'importance. De ce fait, la continuation de la politique américaine au travers des dispositifs de l'AGOA, du Millenium Challenge Account ou du PEPFAR par la présidence Obama prolonge le continuum politique débuté par l'administration Clinton et poursuivie par l'administration Bush, contribuant ainsi à renforcer les structures préalables de la politique africaine des Etats-Unis. Après la politique fondatrice de W. Clinton, et surtout après l'investissement massif entrepris par G. W. Bush, la place pour le développement de nouveaux dispositifs et l'évolution des grands axes de la politique américaine en Afrique apparaît plus restreinte⁴³⁰. De fait, la politique américaine était pour l'essentiel déjà établie. En la matière,

⁴²⁹ *Ibid.*

⁴³⁰ Mélandri Pierre, entretien avec Frédérick Douzet, « Obama et le monde : Vers une nouvelle politique étrangère ? », *L'Amérique d'Obama, Hérodote* n°132, premier trimestre 2009, 225 p., pp. 6-22, p. 13.

l'administration Obama, qui en est, il est vrai, à ses débuts au moment de la rédaction de ces lignes, n'a d'ailleurs pas encore annoncé à la moitié de son premier mandat la mise en place de nouveaux dispositifs notables s'ajoutant à ceux existant déjà. A cette date, tout porte donc à croire qu'elle va mettre à profit de manière préférentielle les dispositifs existants pour exprimer ses propres orientations, même si sa spécificité pourra éventuellement s'exprimer dans le champ diplomatique et du traitement des situations de crise.

La politique que se proposait de suivre le président Obama envers l'Afrique en 2009 s'articulait autour de quatre thèmes : La démocratie, le soutien aux initiatives de développement économique, la santé et la résolution pacifique des conflits⁴³¹. Le premier domaine, qui est la promotion de la démocratie, recouvre en fait celle des éléments constitutifs de la bonne gouvernance, présentée comme le seul moyen de construire une société réellement démocratique. Ces éléments furent évoqués devant le parlement ghanéen comme relevant de la conduite et du développement sain de chacune des composantes de la société, le corps législatif, la police, la justice, la presse, le secteur privé et la société civile. En la matière, le discours est très proche de celui qui fut tenu par W. Clinton, et les mêmes éléments se retrouvent de l'un à l'autre : Le caractère pluriel de la démocratie qui doit se définir différemment pour chaque pays, l'affirmation que les Etats-Unis ne cherchent pas à imposer leur modèle, le caractère insuffisant d'élections libres pour définir la démocratie ou encore l'exposition de multiples exemples de personnes prenant les choses en main de par le continent pour faire avancer la démocratisation de l'Afrique, telle une évolution inexorable⁴³².

L'aide aux mesures permettant de développer l'activité économique renvoie pour une part à la politique de l'administration Bush, en se rattachant comme elle à la problématique de la sécurité alimentaire, pour laquelle les Etats-Unis ont mis en place une initiative (la Food Security Initiative). Elle renvoie également à la politique de l'administration Clinton, dont elle entend développer plus en avant la logique de développement par le commerce et l'investissement américain en Afrique, mettant pour l'occasion en avant les mêmes arguments, à savoir qu'il s'agit d'une opportunité tant pour l'Afrique que pour les intérêts américains, en permettant le développement de nouveaux marchés pour les biens produits aux Etats-Unis. Le programme de

⁴³¹ *Ibid.*

⁴³² *Ibid.* La formule souvent employée par l'administration Clinton pour exprimer l'extension de la démocratie en Afrique avait la forme suivante : « from...to...from...to... », (voir chapitre précédent) ; Barack Obama a quant à lui employé la formule : "We saw it in Kenya (...) We saw it in South Africa (...) We saw it in Zimbabwe (...)".

B. Obama partage également avec celui que développa la présidence Clinton que l'investissement est à la fois envisagé sous l'angle d'infrastructures majeures (routes, barrages...) et sous celui d'aider ceux qui ont un projet permettant de créer une activité économique.

Inscrit dans une continuité, le président Obama impose cependant son originalité dans le domaine du développement à travers la carte de l'écologie et du développement durable, en mettant en avant le grand potentiel de l'Afrique concernant l'exploitation de ressources énergétiques propres telles que l'eau, le vent ou le soleil. Ces ressources gratuites et abondantes dans la région permettraient au continent d'engager un développement économique innovant se faisant l'économie de problèmes environnementaux, et pourrait à terme constituer une manne énergétique vouée à l'exportation, sous la forme cette fois des biocarburants. Aider l'Afrique à se lancer dans la production d'énergies propres est ainsi un enjeu contemporain qui a l'avantage d'allier les problématiques environnementales et de développement, toutes deux primordiales dans cette région encore largement préservée. Il s'agit par conséquent d'un domaine relativement original, où l'action de l'administration Obama peut imprimer sa marque et œuvrer à faire évoluer la situation de l'Afrique. Si la thématique environnementale avait été évoquée par ses deux prédécesseurs, et ce dans la double perspective de préservation et de développement énergétique, aucune mesure d'ampleur n'avait été cependant prise en la matière. En revanche, sur le plan de l'environnement et des énergies propres, la politique de B. Obama pourrait rencontrer l'engagement actuel de W. Clinton, dont la fondation semble devoir s'investir de plus en plus sur ce sujet, et que l'attachement qui le lie au continent africain pourrait être un motif d'association à cet aspect de la politique américaine, si elle devait se concrétiser.

Concernant le domaine de la santé, l'administration Obama devra nécessairement s'inscrire, du moins dans un premier temps, dans l'héritage laissé par le président Bush, dont le plan de lutte contre le sida et la malaria, mais également la tuberculose, fut certainement son apport le plus considérable à la politique africaine des Etats-Unis. Salué par Barack Obama avant qu'il n'accède à la Maison Blanche, le PEPFAR, qui concernait la lutte contre le sida, la malaria et la tuberculose, avait été prolongé au-delà de la fin du mandat de G. Bush, et il incombe par conséquent à la nouvelle administration d'en gérer la mise en œuvre. Saluant à nouveau ce que son prédécesseur a mis en place, B. Obama a précisé qu'il allait à son tour poursuivre l'effort

entrepris avec une même ambition, notamment sur le plan financier. Si cette donnée est prévue pour les années 2009-2010 grâce à un budget d'ores et déjà alloué, le renouvellement, voir l'extension de ce plan pour les années suivantes nécessiteront de la part du président américain d'en convaincre le Congrès avec le même succès que son prédécesseur.

En matière de santé, le président a énoncé quatre maladies, associées à un objectif pour chacune d'entre elles. A propos du sida, l'objectif sera de soigner les malades et d'étendre l'accès aux traitements ; la malaria et la tuberculose seront abordées de manière à en diminuer au maximum le nombre de victimes ; quant à la polio, l'objectif sera d'éradiquer complètement cette maladie du continent africain. Les Etats-Unis entendent également combattre les maladies tropicales rares ou négligées dont souffrent les populations africaines, démontrant la volonté de ne pas s'arrêter aux grands sujets prioritaires, mais de prendre en compte la question des souffrances et des besoins du point de vue des malades. Le président Obama se retrouve donc face à des enjeux de taille en la matière : Cette question est en effet au cœur de la politique américaine, puisqu'en dehors des souffrances causées, ces maladies constituent également une des causes principales de la fragilité des sociétés africaines et un des facteurs de handicap récurrent à leur développement. Le volet sanitaire devrait par conséquent être l'un des axes principaux de sa politique, au même titre que ce que fit le président Bush, particulièrement lors de son second mandat. Cet aspect trouvera des connexions avec ce que fait la fondation Clinton en Afrique, puisqu'elle s'est particulièrement investie dans des actions en faveur du traitement et des soins des malades du sida, et qu'elle a également élaboré une approche reliant les conditions sanitaires et le développement au sein de la Clinton-Hunter Development Initiative.

Dans le domaine de la résolution pacifique des conflits, enfin, la nouvelle administration s'inscrit dans la logique développée depuis W. Clinton, qui consiste à afficher un effort particulier en matière de diplomatie, de manière à ce que le poids américain puisse pousser des camps antagonistes à se rencontrer, à négocier puis à appliquer des processus de paix, tout en soutenant en parallèle sur le plan financier, de la logistique, du matériel et de la formation les forces africaines de maintien de la paix, telles celles gérées par l'Union Africaine ou l'ECOWAS. Cette stratégie fut développée avec la volonté de faire progresser l'influence américaine en Afrique, que doublait cependant la conditionnalité du non-engagement de troupes américaines sur le sol africain. Cet élément fut en effet érigé en véritable doctrine sous l'administration Clinton, après la déconvenue en Somalie et face au spectre d'une intervention

au Rwanda. George Bush la reprit à son tour, réaffirmant la non-intervention américaine en dépit de la volonté de bâtir une politique de sécurité ambitieuse passant par le continent. Tout porte à croire que le président Obama devrait suivre la même ligne, même si les événements peuvent toujours changer la donne. Au Ghana, il a en outre tenu à préciser que le commandement africain des forces armées américaines n'avait pas pour objectif d'initier l'implantation américaine sur le continent, mais bien d'apporter une réponse à des challenges communs, concernant la sécurité de tous. Bien que la position américaine en matière de sécurité en Afrique fut affichée comme visant à répondre à des challenges globaux (approche dans laquelle sont incluses les situations au Darfour et en Somalie), Barack Obama a néanmoins échangé dans son discours la notion de « politique de sécurité » qui avait prévalu précédemment pour lui substituer celle de la « résolution des conflits », soit une problématique qui se recentre sur le continent africain et ses problèmes internes, plutôt que de le voir sous la perspective des dangers transnationaux que son instabilité favorise.

En l'état actuel -et initial- des choses, une certaine proximité avec l'action de l'administration Clinton peut se lire dans le rapport de B. Obama au continent africain. Si ce dernier a démontré sa volonté de se démarquer de certaines habitudes passées, certains aspects trahissent néanmoins une continuité, soit avec la politique américaine dans son ensemble, soit avec la politique de l'administration Bush, soit enfin avec celle de l'administration Clinton. Si le style, le positionnement, les thèmes politiques, les arguments et motivations ou encore les mesures envisagées témoignent de ces différentes connexions, il en est une qui ne souffre d'aucune contestation quant à son attachement à l'héritage Clinton, à savoir l'influence des collaborateurs qu'a choisi le président Obama pour le seconder et le conseiller au sujet de sa politique en Afrique. Cette tendance fut déjà présente lors de la campagne présidentielle, au cours de laquelle Barack Obama s'est entourée de personnes qui avaient fait partie de l'administration Clinton en relation avec l'Afrique. Le futur président a ainsi compté dans son équipe Anthony Lake, ancien Conseiller à la Sécurité Nationale de W. Clinton, qui fut l'un des initiateurs de l'intérêt pour l'Afrique que ce dernier développera ensuite, ainsi que le médiateur mandaté par les Etats-Unis entre 1998 et 2000 dans le conflit qui se déroula entre l'Erythrée et l'Ethiopie. Le candidat démocrate a également compté au nombre de ses conseillers Susan E. Rice, qui fut Conseillère spéciale du président Clinton et responsable pour les questions africaines au NSC lors de son premier mandat, puis Secrétaire d'Etat Assistant aux Affaires Africaines de 1997 à 2001, dans la phase active de la mise en place de la politique de son

administration. Après l'élection de B. Obama, Susan Rice fut nommé au sein de son administration au poste de Représentant permanent des Etats-Unis à l'ONU, et donc membre du Conseil de Sécurité restreint (ce que la fonction induit depuis 1993), ce qui peut laisser à penser que la voix de la politique africaine des Etats-Unis, et à travers elle de l'Afrique sera bien portée⁴³³. Johnnie Carson, qui fut ambassadeurs dans plusieurs pays africains au long de sa carrière de diplomate, et le remplaçant principal de Susan Rice au Bureau des Affaires Africaines, fut quant à lui nommé à la tête de ce service⁴³⁴.

Mais l'élément le plus marquant de la composition de l'administration Obama, qui établit une connexion avec le souvenir de son prédécesseur en tant que président démocrate fut bien sûr constitué par la nomination de Hillary Clinton au poste de Secrétaire d'Etat. Celle qui occupa la Maison Blanche durant huit ans aux côtés du président Clinton a très vite démontré qu'à la tête des affaires étrangères américaines, elle accorderait une attention particulière au continent africain, fournissant à ce titre une autre preuve de l'intérêt de Washington pour l'Afrique, et précisant les orientations que va suivre la politique de l'administration Obama au-delà des grandes orientations générales exprimées par le président. Dès le mois d'août 2009, le Secrétaire d'Etat s'est en effet rendu en Afrique pour le 8^{ème} forum de coopération économique et commerciale avec l'Afrique sub-saharienne, plus connu sous le nom de forum AGOA, qui s'est tenu à Nairobi, au Kenya⁴³⁵. Outre le forum, ce voyage fut également l'occasion pour H. Clinton de réaliser une tournée africaine, contribuant ainsi à entretenir ce qui est désormais devenue une tradition diplomatique des relations américano-africaine, initiée avec la tournée effectuée par W. Christopher en 1996, même si le président Obama a quant à lui préféré ne pas s'inscrire dans cette habitude politique. En s'ajoutant à la venue sur le continent réalisée par le président américain le mois précédent, cette tournée du Secrétaire d'Etat en Afrique servit à souligner l'implication actuelle des Etats-Unis dans la région, puisque jamais une administration n'avait vu ses deux principaux représentants venir aussi tôt dans la région.

⁴³³ < <http://www.state.gov/r/pa/ei/blog/120486.htm> >

⁴³⁴ < <http://www.state.gov/r/pa/ei/blog/123210.htm> >

⁴³⁵ Le forum se tient chaque année dans une ville différente, alternant une localisation américaine et une localisation africaine.

Au forum AGOA, le Secrétaire d'Etat a mis l'accent sur la volonté américaine de mettre en place de nouvelles approches pour sa politique économique et commerciale, se concentrant en priorité sur l'investissement et la croissance économique basée sur les ressources agricoles⁴³⁶. Cette orientation du développement passant par l'agriculture avait été réactivée par l'administration Bush dans le contexte des graves sécheresses qui avaient frappé le continent au cours de son mandat, et plus particulièrement l'Afrique de l'Est. La logique fut alors de lier le développement économique au problème de la sécurité alimentaire, en soutenant la production de céréales par les agriculteurs africains, puis en achetant cette production pour la réinjecter sur le continent en tant qu'aide alimentaire, avec l'espoir de créer à terme un cercle vertueux permettant de résoudre en partie deux problématiques. L'administration Obama pourrait donc poursuivre dans cette voie, qui a l'avantage de coller à la réalité des besoins et des activités économiques ayant encore largement cours dans une grande partie du continent, même si elle révèle également un décalage avec l'idée de développement beaucoup plus avancé, que les Etats-Unis peuvent poursuivre avec certains de leurs interlocuteurs, mais non à l'échelle du continent en l'état actuel des choses.

La tournée du Secrétaire d'Etat est quant à elle passée par le Kenya (en dehors du cadre du forum AGOA), l'Afrique du Sud, l'Angola, la République Démocratique du Congo, le Nigeria, le Libéria et le Cap Vert. Cette tournée se voulut sous le signe d'un message général de la nouvelle administration à l'égard du continent, affirmant que l'Afrique peut se développer en se basant sur une éthique de la responsabilité, et que les Etats-Unis sont impliqués avec l'ensemble des acteurs en Afrique, à savoir les gouvernements, mais également le secteur privé, les ONG et les citoyens, afin de bâtir des sociétés où chacun puisse réaliser son potentiel. Ce message fut donc la réaffirmation réactualisée des nécessités de la bonne gouvernance, où le facteur de réussite fut cependant mis en exergue, marquant l'inscription d'un ton spécifique dans une continuité du message américain affirmé depuis 1993. Pour chaque pays visité, H. Clinton avait des objectifs spécifiques tenant aux relations bilatérales avec les Etats-Unis, aux intérêts en jeu et aux questions se posant à la politique américaine dans chaque configuration⁴³⁷. Cette tournée illustra en cela l'évolution de la politique africaine des Etats-Unis, et la variété des rapports qui peuvent désormais se tisser entre Washington et les différentes capitales

⁴³⁶ « Secretary Clinton : Travel to Africa, August 3-14, 2009 », < <http://www.state.gov/secretary/trvl/2009/126529.htm> >

⁴³⁷ « Briefing on Secretary Clinton's Upcoming Trip to Africa »,

africaines. L'approche globale de l'Afrique que pouvait mettre en avant la communication et le discours de l'administration Clinton a clairement laissé la place à l'affichage d'une politique de relations bilatérales multiples et différentes, plus proches de la réalité, dans la continuité de ce que faisait l'administration

Bush, l'aspect idéaliste du projet perdant à ce titre de l'influence face à celui de la *realpolitik*. Les pays qui connurent la visite de responsables américains depuis quinze ans témoignent à la fois de l'évolution de la liste des interlocuteurs privilégiés de Washington (aux côtés de l'Afrique du Sud, du Ghana, de l'Ouganda puis du Nigeria sont venus s'ajouter l'Angola et le Liberia), et de l'élargissement progressif du circuit américain à un ensemble de plus en plus vaste de pays, les relations ne s'étant pas sérieusement dégradées dans l'intervalle entre Washington et les Etats africains, à l'exception notable du Zimbabwe. C'est donc à une politique africaine prenant tout son sens que travaillent les responsables américains, avec l'objectif apparent de s'étendre à un maximum d'interlocuteurs, même si les « géants de l'Afrique » et les pays les plus avancés ou ayant le potentiel le plus intéressant sont clairement mis en avant, traçant une fois de plus une ligne continue qui se déroule depuis la politique des « nouveaux leaders » initiée sous la présidence Clinton.

Si des sujets variés furent à l'ordre du jour des différentes étapes de ce voyage, qui répondaient aux spécificités de chaque situation, le Secrétaire d'Etat mit particulièrement l'accent au cours de sa visite sur la condition et de la place des femmes africaines, leur émancipation et leur rôle dans le développement économique. Ces thèmes dessinèrent d'ailleurs un motif transversal qui transparut au cours de cette visite, H. Clinton renouant pour l'occasion avec les problématiques sur lesquelles elle s'était investie en tant que First lady au cours de la présidence de son mari. La question du rôle économique des femmes fut mise en avant en Afrique du Sud ; en RDC, ce fut le problème des violences faites aux femmes dans l'Est du pays qui constitua le motif principal de la venue de H. Clinton ; quant à la visite au Libéria, son objectif fut de venir apporter le soutien américain à la seule femme chef d'Etat en Afrique.

Outre les éléments concrets de la politique africaine qu'elle donna à entrevoir, la première visite de H. Clinton en Afrique en tant que Secrétaire d'Etat dressa inévitablement un pont avec la présidence de son mari, mais également avec l'action actuelle que celui-ci continue de mener par le biais de sa fondation et en tant que figure emblématique du rapprochement américano-

africain. Si le travail de H. Clinton concernant l'Afrique sera effectué en accord avec les orientations décidées par le président Obama, le Secrétaire d'Etat jouera également un rôle important dans la définition, la conduite et l'incarnation de cette politique. Avec une fonction dont le rôle semble avoir été conforté au sein de cette administration, H. Clinton aura certainement une influence dans le nouveau chapitre de la politique qui a débuté en 2009 ; or comme l'a d'ores et déjà illustrée sa venue sur le continent, le fait qu'elle ait accompagné et participé à la présidence du fondateur de cette politique pourra jouer dans l'établissement de connexions particulières avec l'œuvre passée, mais également les préoccupations actuelles de

< <http://www.state.gov/p/af/rls/rm/2009/126783.htm> >

W. Clinton concernant l'Afrique. Si H. Clinton aura probablement à cœur d'imprimer sa marque aux rapports américano-africains, l'influence et le lien qu'elle a avec le passé de ces rapports au moment de leur fondation ne pourra que bénéficier à une continuité de l'engagement, et participera donc à asseoir l'influence a posteriori et la solidité intrinsèque de ce qui a été établi entre 1993 et 2001. Mais la politique de l'administration Obama pourrait également recueillir les bénéfices de cette situation, en ajoutant le capital-sympathie de son prédécesseur au sien par le biais de son Secrétaire d'Etat. Dans les deux cas de figure, la présence et le rôle de H. Clinton constitueront un lien particulier avec ce passé, et seront essentiels pour l'évolution de l'image et de l'évaluation de la politique établie sous la présidence Clinton au cours des prochaines années.

Les éléments que laissent entrevoir les débuts de la politique africaine de l'administration Obama laissent à penser que celle-ci devrait participer, outre à la continuation de la politique africaine des Etats-Unis, au renforcement rétroactif de la politique mise en place par l'administration Clinton et à la légitimité de sa gouvernance. Un chapitre supplémentaire et original s'ouvre pour les relations américano-africaines qui, s'il s'éloigne toujours plus dans le temps l'action de la présidence Clinton, en renforce également le souvenir et l'importance, puisque toute continuation, tout développement de la politique actuelle s'effectue en partie sur les fondations posées entre 1993 et 2001. Même si de nombreux aspects de la politique africaine actuelle doivent désormais beaucoup à l'« étage » important ajoutée à l'édifice par l'administration Bush sur ces mêmes fondations qu'il a un temps éprouvé, l'importance de ce qu'a initiée la présidence Clinton est à ce jour indéniable, tant d'un point de vue historique en ayant été celui qui a fondé la première politique africaine véritable des Etats-Unis, que de celui

du discours, de l'approche et des structures actuels de la politique américaine, qui sont encore largement hérités de cette dynamique initiale. B. Obama et son administration ont désormais la charge de continuer et de consolider cet édifice, en lui donnant une continuité ou bien en prenant la responsabilité d'en changer l'orientation et le profil par l'ajout d'une approche fondamentalement originale. Si le nouveau président des Etats-Unis incarne une spécificité lui donnant une position particulière vis-à-vis du continent, et s'il a tenu à démontrer assez tôt dans son mandat son intérêt pour l'Afrique, il n'a cependant pas manifesté l'intention d'une politique fondamentalement différente ou en rupture avec ce qui a été fait lors des deux précédentes présidences. Il faudra cependant attendre que le temps ait fait son oeuvre et que la nouvelle équipe ait fait ses preuves pour pouvoir juger et tirer un bilan de la politique africaine de l'administration Obama, dont il n'est possible en 2009 de ne voir que des intentions initiales et les prémices. L'expérience laissée par les administrations Clinton puis Bush a témoigné de ce que les débuts peuvent s'avérer fort différents de ce qu'il advient par la suite en la matière. Les intentions et les prévisions sont avant tout soumises aux aléas conjoncturels ; la dynamique, la consistance et le degré de réalisation de ce nouveau volet de la politique africaine dépendront notamment pour beaucoup de la durée de cette présidence, l'essentiel ayant été réalisé pour ses prédécesseurs grâce à la latitude temporelle donnée par une réélection.

La politique de l'administration Obama en Afrique est encore à venir ; elle pourra trouver son originalité et y imprimer sa marque, comme perpétuer une dynamique déjà existante, dont l'enracinement qui est désormais le sien joue en faveur d'une certaine inertie et continuation. Si les choix et la volonté du président seront à la base de ce qui adviendra, certains événements ou éléments pourront peser de manière déterminante sur le devenir de cette politique, son originalité et sa place dans l'agenda américain. Certains enjeux pourront ainsi apporter des éléments qui influenceront sur l'évolution de la politique des Etats-Unis, comme la montée récente de l'influence chinoise et de la péninsule arabe sur le continent⁴³⁸ ou l'impact de la crise économique mondiale sur les relations américano-africaines et la situation du continent.

Il faudra attendre pour savoir si ce prolongement de l'action américaine en Afrique qui reste à écrire aura pour effet de conforter le souvenir et le poids de l'action de W. Clinton. Il pourrait au contraire en altérer la place et la perception dans l'appréhension de la politique africaine des Etats-Unis, en fondant une politique historique et marquante au point de prendre le pas sur la

⁴³⁸ Foirry Jean-Pierre, *op. cit.*, p. 19.

place occupée actuellement par l'œuvre fondatrice et l'image laissée par la politique du président Clinton en Afrique. La spécificité des relations du nouveau président américain avec le continent pourra être un des éléments jouant en faveur du développement d'un chapitre particulier de l'histoire des relations entre les Etats-Unis et l'Afrique. A la lumière du contact initial de B. Obama avec l'Afrique, il n'est cependant pas sûr que cet avantage et le charisme du nouveau président, s'ils sont investis dans une politique qui ne crée pas une rupture ou une évolution décisive, n'effacent ou ne remplacent l'image laissée par le président Clinton et sa politique sur le continent, qui outre leur aspect historique, ont établi une relation qui continue à être renforcée à l'opportunité de l'action actuelle de W. Clinton, mais également d'une dimension devenant mythique, contre laquelle la réalité de la politique américaine ne peut rivaliser. Ainsi, en dépit de réalisations majeures et d'un investissement indéniable, il n'est pas certain que la politique africaine de l'administration Bush a déployé une gouvernance apte à lui assurer une pérennité dans le temps. L'avenir de la politique africaine du président lui appartient, tout comme la faculté, la possibilité ou le choix d'y imposer une marque à l'égale de celle que la présidence Clinton a déposée.

A l'épreuve du passage du temps, qui vit une politique africaine sensiblement différente leur succéder et le contexte géopolitique connaître des évolutions majeures, la politique africaine de l'administration Clinton et sa gouvernance ont démontré leur viabilité intrinsèque, de même que leur capacité à mettre en place d'une forme de pérennisation des rapports américano-africains qu'elles avaient voulu fonder. Si la politique de l'administration Bush se démarqua de celle de l'administration Clinton dans ses modalités de gouvernance et son niveau d'implication matérielle, elle la prolongea cependant, du fait de la continuation des orientations majeures mises en place au préalable. L'accent mis sur le développement des relations commerciales entre les deux espaces par le biais du dispositif AGOA, qui demeura une pièce maîtresse de la politique américaine, induit notamment une continuité entre les deux administrations, l'administration Bush ayant développé ce que l'administration Clinton avait fondé, et approfondi le rapport initialement posé avant 2001. L'administration Bush élaborait pourtant une politique sensiblement différente, dotée notamment de moyens très supérieurs, et mise en application au travers d'une gouvernance qui opéra elle-même une nette distinction avec celle développée précédemment. Le contexte et l'orientation de la présidence Bush

jouèrent en faveur d'une approche plus directe concernant les attentes américaines vis-à-vis des partenaires africains en terme de réforme et de développement. Cette exigence, l'administration l'appliqua cependant en retour à sa propre politique africaine, en lui fournissant des moyens plus conséquents et en cherchant à appliquer des politiques dont les résultats devaient être effectifs, conséquents et mesurables, soit une exigence et une rationalité de gouvernance accrue par rapport à la politique de l'administration Clinton, qui s'était inscrite dans une logique d'initiation et de mise en place plutôt que de résultat. L'administration Bush développa ainsi la politique commerciale entre les deux espaces, renouvela l'implication américaine dans la politique de sécurité dans la région, oeuvra à trouver des solutions conjointes aux questions de la subsistance alimentaire et du développement économique, et s'investit dans une politique de santé, qui en mettant en œuvre des moyens massifs pour combattre le sida, mais également le paludisme et d'autres maladies endémiques en Afrique, fut probablement sa contribution majeure aux relations américanoafricaines développée entre 2001 et 2008. Dans chacun de ses domaines et dans plusieurs autres, l'investissement réalisé imprima la marque de la présidence Bush sur la politique américaine en Afrique.

En parallèle du développement de son identité, la politique de l'administration Bush matérialisa cependant une continuité indéniable avec celle de l'administration Clinton, entreprenant la réalisation de ce que les précédentes mesures avaient pour l'essentiel mis en chantier après en avoir défriché le terrain politique, sans atteindre, lors de cette phase initiale d'implantation, des résultats significatifs en terme d'investissement, de développement ou de bilans chiffrés. En ayant initié son action dans une multitude de domaines et en s'étant attaché à la volonté d'une politique africaine devant continuer après son mandat, l'administration Clinton a posé les éléments qui, aux côtés de dispositifs plus effectifs (l'AGOA, mais également la politique africaine de défense) furent en mesure d'assurer à sa politique les vecteurs de sa continuation. De même, les permanences de la politique américaine en Afrique, telles que l'encouragement aux réformes par le biais des critères de bonne gouvernance et le développement par le biais du commerce, jouèrent en faveur d'une continuité et donc d'une pérennisation de ce qui fut mis en place sous la présidence Clinton.

La résistance au temps de l'héritage laissé par l'administration Clinton reposa cependant de manière essentielle sur la démarche qui avait été engagée en faveur d'un rapprochement inédit avec le continent africain, et la volonté affirmée de développer un partenariat privilégié avec le

continent. Ainsi, malgré une politique ambitieuse, un investissement et des réalisations sans commune mesure avec ceux effectués précédemment, l'action de l'administration Bush en Afrique ne remplaça pas l'image laissée par l'œuvre initiale fondée par le président Clinton et son équipe. En dépit de ses faiblesses, de ses manquements et des difficultés de son processus, l'action de la présidence Clinton restera comme le moment historique de la rencontre entre les Etats-Unis et l'Afrique, et le moment le plus important pour les relations entre les deux espaces. En témoigne d'ailleurs le capital de sympathie et la crédibilité dont a pu bénéficier W. Clinton depuis, faisant de lui une figure incontournable en matière de relations des Etats-Unis avec le continent africain. Le recul prit pour l'évaluation de la politique africaine de l'administration Clinton prouva donc également la réussite de sa gouvernance, dans le sens où elle donna cohérence et consistance à cette politique, et lui a permis d'être pérennisée au-delà de son moment d'élaboration. A cet égard, il apparaît que la réussite de la gouvernance en la matière ne fut pas tant le fait des réalisations effectives, mais bien celui du discours, de l'image et de l'impression laissée de l'action et de l'engagement en Afrique.

Passant avec succès l'épreuve de son prolongement et de sa pérennisation, à travers le prisme d'une politique africaine ambitieuse qui lui succéda et d'un environnement géopolitique global bouleversé, la politique africaine de l'administration Clinton bénéficia également, dans le renforcement de son image et de sa valeur à posteriori, d'une forme de continuation par le biais de l'action de W. Clinton en faveur de l'Afrique. En s'affirmant comme un interlocuteur privilégié de l'Afrique, et en oeuvrant par le biais de sa fondation à prolonger ce qu'il avait voulu mettre en place lors de sa présidence, W. Clinton prouva son attachement aux convictions induites par sa politique, et confirma son rapport particulier avec le continent africain. Ces éléments constituèrent de fait un prolongement de la gouvernance de sa politique, et contribuèrent à renforcer de manière ultérieure l'action entreprise entre 1993 et 2001. A travers des mesures en faveur du développement ou de la lutte contre le sida en Afrique, la fondation Clinton mit en œuvre une forme spécifique de prolongation de l'action politique. Par ces initiatives, W. Clinton contribua par conséquent à développer l'aire d'extension de la gouvernance des rapports américano-africains, en leur donnant une expression émanant de la société civile et des sphères privées. Ces actions participèrent donc autant du renforcement de la politique africaine originale en lui attribuant des preuves d'engagement et un prolongement actuel, que du renforcement du rapport contemporain des Etats-Unis avec l'Afrique. Elles démontrèrent en outre que la gouvernance d'un phénomène peut revêtir des formes très

diverses, et notamment s'incarner dans une forme de postgouvernance dont l'action peut être essentielle pour l'appréhension de son objet de référence.

Avec la présidence de Barack Obama, la politique africaine des Etats-Unis est entrée dans une nouvelle étape de son histoire. La teneur de cette étape est cependant pour l'heure encore largement inconnue, et si l'administration Obama a d'ores et déjà démontré son intérêt pour l'Afrique, seul les événements futurs pourront témoigner de la nature et de la qualité des rapports américano-africains qui seront développés sous sa responsabilité. Assurée d'une place à part dans l'histoire des relations entre les Etats-Unis et l'Afrique du fait de sa nature pionnière, et désormais solidement implantée dans le continuum de la politique africaine des

Etats-Unis en terme d'influence, la politique mise en place durant la présidence Clinton pourrait trouver avec la présidence Obama une occasion de voir évoluer son image et son degré d'importance. En effet, Barack Obama a les moyens de mettre en place un rapport unique avec le continent africain, qui pourrait atténuer la dimension et l'image privilégiées du rapport tissé par le président Clinton avec cette région. La personnalité, le charisme et les origines du président Obama pourront participer de l'édification d'un moment historique pour les relations entre les deux espaces. Il faudra cependant pour cela que cette volonté existe et qu'elle soit affirmée, ce qui n'a pas encore été démontré ; à la suite de l'investissement effectué par l'administration Bush, il faudra également qu'elle soit suivie d'une politique conséquente et remarquable, apte à prouver l'effectivité d'une relation particulière. L'avenir démontrera l'occurrence de cette éventualité, mais l'administration Obama a assurément en main les éléments pour fonder une nouvelle étape historique des relations entre les Etats-Unis et l'Afrique, particulièrement si elle bénéficie de deux mandats pour pouvoir se concrétiser.

Cependant, la place de la politique de l'administration Clinton pourrait également bénéficier de la présidence Obama pour renforcer son influence et son image ; la politique initiale présentée par le président Obama entretient en effet une proximité avec celle de son prédécesseur. L'administration actuelle possède en outre dans son rapport au continent africain des éléments faisant directement le lien avec l'administration Clinton, en la personne du Secrétaire d'Etat, Hillary Clinton, qui pourrait induire une continuité avec la politique mise en œuvre entre 1993 et 2001. C'est cependant W. Clinton qui pourrait s'avérer être le meilleur héritier de sa propre politique, et le principal artisan de sa perpétuation sous la présidence Obama ; son rapport privilégié avec l'Afrique et le travail effectué par sa fondation pourraient en effet rencontrer la politique de l'actuelle présidence dans une action commune, qui élargirait les relations

américano-africaines en leur donnant une dynamique globale, transcendant les limites entre l'action gouvernementale et celle de la sphère privée, et contribuant à élargir le cadre de la gouvernance des relations entre les deux espaces.

Conclusion

A l'épreuve de la gouvernance, la politique africaine de l'administration Clinton a pu révéler que sous une apparente simplicité, de nombreux paramètres furent à l'œuvre, créant un jeu de contraintes et d'opportunités au sein duquel l'administration américaine eut à charge d'imposer une stratégie décisionnelle et de composer l'image de son action afin d'atteindre ses objectifs. Cette approche a ainsi permis de mettre en relief les caractéristiques du processus de développement de cette politique, ainsi que les éléments et les dynamiques qui en ont procédé, démontrant la complexité des interactions à l'œuvre au sein d'un phénomène aux contours en apparence bien définis. La présente thèse a à ce titre démontré l'importance des paramètres extérieurs sur la formulation, le développement et l'application de la volonté américaine concernant l'Afrique. Elle a également permis d'évaluer le degré d'incidence de ces paramètres sur la politique menée.

L'action menée par l'administration Clinton fut conditionnée au niveau de sa définition et de son processus par la convergence d'une volonté politique et d'un nombre de facteurs, favorables ou contraignants, qui intervinrent à des degrés variables d'implication et d'influence dans le formatage de la politique africaine et celui de sa gouvernance. Cette dernière eut par conséquent à s'appliquer, tant dans le traitement spécifique de chacun de ces éléments que dans celui de leur appréhension globale. Si l'exécutif américain su appuyer sa décision et son action sur les éléments attractifs induits par une politique en Afrique de même que sur les atouts à la disposition de son exercice, sa démarche fut malgré tout largement tributaire des facteurs contraignants imposés à son projet et à sa gouvernance. Dans cette optique, l'objectif principal de cette dernière fut de produire une matrice permettant à la politique africaine d'atteindre ses objectifs à travers une certaine forme d'aboutissement, et de lui donner sa cohérence et sa structuration d'ensemble, en gérant et en harmonisant l'ensemble des paramètres intervenants à travers une démarche qui visa à imposer l'image d'un processus décidé et maîtrisé. Le principal instrument de cette gouvernance fut la mise en place d'une stratégie de communication qui donna une image choisie de la réalité africaine et de la politique entreprise à son égard, qui permit de gérer au mieux les rapports avec les différents intervenants dans le sens de l'accomplissement de ses objectifs. Cette stratégie de gouvernance d'ensemble recouvrit la gouvernance des aspects particuliers qui sont intervenus dans le processus de développement de la politique africaine, dont certains furent des éléments-clé mettant en jeu sa capacité de réussite, comme ce fut le cas des rapports avec le

Congrès. Si l'intervention et l'influence de certains de ces éléments avait un caractère logique et évident, d'autres apparurent plus favorablement à l'opportunité de l'angle d'approche et de la grille de lecture de la gouvernance, permettant de mettre en avant des aspects particuliers du processus, et d'évaluer sur un spectre élargi et complet les éléments constitutifs de ce dernier, qui a conduit au développement de la politique africaine des Etats-Unis entre 1993 et 2001.

A l'épreuve de la gouvernance, la politique africaine de l'administration Clinton a également démontré son accomplissement et sa réussite. Elle a en effet su composer avec de nombreuses contraintes s'opposant à elle, dont certaines assez lourdes, et a également su profiter des opportunités s'offrant à elle pour émerger, se développer et finalement atteindre une certaine forme de réalisation. Les objectifs majeurs de cette politique furent atteints : Elle a abouti d'une part à l'adoption d'une loi permettant le développement des relations commerciales et économiques entre les Etats-Unis et l'Afrique, ce qui fut la motivation centrale de l'administration Clinton. Cette politique instaura la première politique africaine des Etats-Unis adressée à l'ensemble du continent, et mit en place de nouveaux rapports entre les deux espaces, basé sur des critères aptes à concilier les intérêts de chacun. Ainsi, cette politique visa tant des objectifs américains en matière de débouchés commerciaux et d'enjeux en terme de stabilité et de sécurité, que la progression de la démocratie et du développement économique sur le continent africain en en faisant les conditions de son partenariat. Cette politique a également imposé l'image d'une politique ambitieuse et conséquente, poursuivant une inspiration majoritairement positive, qui mit en place un partenariat basé sur le respect et les intérêts mutuels entre les différents protagonistes. En cela, la gouvernance appliquée a démontré que dans l'espace de liberté qui fut la sienne, les choix effectués pouvaient avoir une incidence déterminante sur le visage donné au processus, par delà les contraintes imposées et les éléments effectifs faisant partie de sa réalité. Cette politique fit ainsi date dans l'histoire des relations américano-africaines, en constituant l'étape initiale et historique de leur développement ; elle réussit de même à atteindre une forme de continuation et de pérennisation au-delà du terme de la présidence Clinton, en influençant et en accompagnant les développements ultérieurs de la politique américaine en Afrique.

Confrontée à la grille de lecture de la gouvernance, la politique américaine a cependant également démontré ses limites, derrière les réussites apparentes et effectives. Si elle sut composer avec un cadre contraignant important, cette politique ne sut pas en revanche le

dépasser pour imposer les preuves matérielles de sa volonté et atteindre une dimension et un développement plus élevés. L'angle de la gouvernance pose à ce titre la question du degré d'engagement véritable de l'administration Clinton au titre de ses moyens effectifs, notamment en terme de budget. Ces moyens furent certes limités par l'opposition du Congrès ; mais cette limitation a également pu procéder d'une volonté d'investissement volontairement limitée, afin d'imposer la logique du développement par le commerce et celle d'une aide américaine conditionnée par l'application des critères de bonne gouvernance. La faiblesse relative des réalisations et des mesures américaines pouvait en outre se justifier par une politique initiale qui avait tout à inventer et à mettre en place, et qui à ce titre s'est voulu une action d'implantation plus que de véritable développement. Elle se trouva en revanche mise en relief par le discours américain, qui affirmait la volonté de mettre en place une politique importante, et dont l'approche aux accents idéalistes et optimistes pouvait générer un certain décalage avec le niveau des moyens matériels engagés et la plupart des mesures mises en place.

De même, l'approche permise par la gouvernance a démontré à travers ses éléments constitutifs, ses motivations et ses stratégies où se situait l'équilibre du processus au sein de son univers d'inscription. Or, il apparaît que la gouvernance appliquée le fut largement à l'actif d'éléments de nature américaine, en terme de contraintes, mais également d'intérêts. Une des conséquences fondamentales de ce positionnement de la gouvernance appliquée, qui transparaît dans le plan de la présente thèse, fut le traitement dont fut l'objet le continent africain, ses habitants et ses dirigeants. Alors que la politique appliquée affirmait le principe de partenariat, la gestion de son développement n'a pas vraiment pris en compte les volontés, les désirs et les requêtes émanant d'Afrique. La gouvernance appliquée passa avant tout par l'imposition de la logique et du discours formulés par l'administration américaine, qui a de fait imposé les termes de sa politique et intégré de manière implicite l'adhésion de la part des partenaires africains à ce projet. En conséquence, ce positionnement a constitué une lacune en terme de gouvernance et une contradiction de ses termes, induisant un décalage entre le discours tenu et la réalité effective de la démarche.

Néanmoins, la politique africaine de l'administration Clinton trouva justement sa concrétisation et son succès dans la réussite de son message et son approche, dans le rapport qu'elle institua avec le continent et dans la mise en place des jalons d'une politique envisagée comme la première étape d'une démarche à développer et à renforcer dans le futur. En cela, ses limites

furent assumées par les choix stratégiques effectués, et leur compensation prise en charge par le processus de gouvernance produit. Cette dernière procéda donc en priorité d’une œuvre de communication et de mise en forme de l’action américaine au travers de ses éléments constitutifs, notamment par un discours élaboré et un investissement humain important, qui constituèrent de fait une grande part de la politique africaine, par delà ses réalisations effectives. La gouvernance mit ainsi en place une superstructure dépassant les éléments matériels de cette politique pour les mettre en valeur au sein d’un processus d’ensemble, dont les réalisations matérielles ne furent ni l’aboutissement, ni les véritables éléments d’évaluation. Imposant l’image d’une politique africaine accomplie, la gouvernance a également imposé une image d’elle-même, empreinte de réussite, de maîtrise et de choix réussissant à s’affranchir des contraintes et des éléments négatifs qu’elle dut prendre en charge, et qui ont orienté les choix et les décisions de l’administration américaine.

L’application de la gouvernance à l’analyse d’un processus complexe tel que la politique africaine de l’administration Clinton a permis de mettre en avant cette complexité, et l’intervention de paramètres et d’éléments nombreux de nature très différente, pouvant interagir au sein d’un même processus de gouvernance. Si tous les processus de gouvernance ne dénotent pas forcément le même niveau de complexité et de multiplicité de leurs éléments constitutifs, cet exemple illustre en revanche les implications et les responsabilités d’une gouvernance visant tant à la réussite de son processus qu’à celle de ses objectifs. Il démontre également que dans la perspective d’une gouvernance réussie, les divers enjeux, après avoir été traités de manière individuelle et spécifique, doivent se fondre dans une prise en charge d’ensemble cohérente, apte à dépasser les limites et les contraintes en jeu pour imposer une image et un processus en accord avec la volonté qui procède de son élaboration. En cela, la gouvernance apparaît comme étant fortement tributaire d’une ambition formelle et communicante, dont l’objectif consiste à faire coïncider les impératifs de résultats et de performance qui sont les siens avec un traitement apte à harmoniser ses termes constitutifs. Si certaines formes de gouvernance s’attachent à cet objectif en fixant des exigences qualitatives à leur processus, ce rôle reste néanmoins en grande partie à la charge de leur communication et de leur processus formel, qui sont par conséquent des aspects fondamentaux de la gouvernance. L’un des enjeux de l’analyse de toute gouvernance peut donc procéder des options qu’elle met effectivement en œuvre, afin d’approcher la réalité de son processus, de ses objectifs et de ses intentions.

A travers son application à la politique africaine élaborée par l'administration Clinton, l'angle d'approche de la gouvernance apparaît comme un outil d'analyse pertinent pour la connaissance et l'appréhension des phénomènes relevant de son application. La gouvernance d'un objet permet en effet d'exposer à la fois son processus général et de détailler ses éléments constitutifs. En mettant en avant les éléments intervenant dans son processus d'élaboration, la gouvernance permet d'approcher la distinction entre ce qui procède effectivement de forces contraignantes ou d'opportunités extérieures, et ce qui relève en revanche de la volonté, des stratégies et des choix appliqués à son paramétrage. Elle permet donc de cerner les logiques décisionnelles et les motivations effectives qui lui donnent sa réalité selon des critères observables. L'approche sous l'angle de la gouvernance permet enfin d'exposer le processus formel et apparent, la dimension primordiale de communication et d'exposition dont procède tout phénomène, et de les comparer avec ses autres paramètres, ce qui permet d'évaluer les stratégies concourant à ses motivations et ses objectifs, tant extérieurs qu'internes. La gouvernance permet donc d'accéder à une image et à une appréhension très complète de l'objet auquel elle est appliquée en terme d'analyse, dans ses aspects particuliers comme dans son ensemble.

La volonté de la présente thèse était de procéder à une analyse de la politique africaine de l'administration Clinton apte à en servir l'appréhension et la compréhension selon une approche spécifique, et d'utiliser pour cela le concept de gouvernance, avec l'intention de démontrer son intérêt en tant qu'approche et grille d'analyse. Le développement présenté dans les pages précédentes semble avoir pu fournir des réponses à ces deux problématiques ; une appréhension de la politique américaine a été développée, qui a apporté des éléments de connaissance la concernant ; de même, la mise en œuvre de la gouvernance, non pas comme seul sujet ou objet de recherche, mais également comme grille de lecture et instrument d'analyse pertinent dans le cadre des applications justifié par son emploi, semble avoir pu être mise en avant. Cette thèse a en tout cas pour objectif de soumettre les hypothèses et les conclusions qu'elle apporte, tant sur le sujet de la politique américaine que sur celui de l'utilisation de la gouvernance, à leur évaluation externe et au débat scientifique.

L'approche qui fut choisie ici en associant la politique américaine et la gouvernance dut s'effectuer en établissant les limites nécessaires de son champ d'investigation, en contrepartie d'une appréhension d'ensemble de la question. De plus, l'approche historique privilégiée des

éléments constitutifs de la gouvernance a constitué un angle particulier. Par conséquent, si elle a visé à accomplir une démarche de recherche dans la perspective qui était la sienne, l'analyse de ce champ reste néanmoins à approfondir et à développer selon d'autres approches, notamment en se concentrant sur certains aspects spécifiques. Au niveau des sources, le choix fut fait d'utiliser pour l'essentiel les sources institutionnelles publiques émanant de l'exécutif américain et disponibles sur Internet, avec pour motivation d'exploiter mais également de mettre en valeur ce corpus accessible et important, tant qualitativement que quantitativement. L'ouverture à d'autres sources pourrait cependant permettre d'étendre, de compléter et d'approfondir ce travail de confrontation entre une politique et la gouvernance, que ce soit par l'entremise d'autres sources officielles américaines ou bien de documents et de données d'autres provenances. Dans le premier cas, un potentiel important est constitué par les archives du Congrès, qui en étant au centre de l'élaboration de la politique américaine, a vu la production d'une masse d'information conséquente et de premier ordre concernant la démarche de l'exécutif relative au continent africain, ce tout au long de son processus de développement ; l'administration Clinton elle-même n'a pas livré toutes les précisions quant à sa gouvernance, et les diverses sources émanant des autres services ou des responsables gouvernementaux impliqués sont évidemment une perspective pour l'approfondissement de la présente recherche. Le second cas permettrait de combler l'absence de la prise en compte du point de vue de l'opinion africaine par l'approche américaine, et pourrait à ce titre être constitué cette fois de sources africaines, institutionnelles ou non, qui eurent un point de vue spécifique sur l'élaboration de cette politique. Limitée à la seule présidence Clinton, cette application de la gouvernance trouverait de même dans la présente analyse la justification à son application élargie, en pouvant s'intéresser notamment à l'action de la présidence Bush en Afrique.

La gouvernance en tant qu'instrument et angle d'analyse est quant à elle une approche aujourd'hui assez largement développée, mais qui reste cependant largement à expérimenter, à mettre en œuvre et à exploiter, quels que soient ses objets d'application, étant donné son potentiel. Une application et une approche spécifiques en furent développées ici, qui demandent à être discutées et améliorées, et éventuellement appliquée à d'autres objets de recherche, si leur validité et leur intérêt étaient confirmés. Cette approche de la gouvernance nécessite de même d'être rapprochée d'autres formes d'application et d'expérimentation concernant le concept, afin d'en éprouver les qualités et l'intérêt en tant que grille de lecture et d'analyse. Si la recherche actuelle met en jeu une variété et un nombre croissant d'approches et

d'applications de la gouvernance, celles-ci ne dépassent pas toujours le cadre d'une analyse de la gouvernance en elle-même pour la confronter à son objet d'application, afin d'en retirer des éléments de connaissance supplémentaires. Les travaux portant sur le concept, ses implications et ses utilisations dessinent un champ de recherche vaste, important et en pleine expansion, qui s'attèle à préciser les définitions du concept, ses enjeux, ses champs d'application, ses implications, ses critères d'évaluation... Pourtant, la gouvernance peut encore progresser, dans le domaine de la recherche comme ailleurs, en tant que moyen de développement et d'analyse des processus décisionnels. Sa pertinence et de son bien-fondé peuvent de même encore évoluer, les débats concernant son orientation idéologique de même que sa validité continuant en effet en parallèle du développement de ses utilisations. Le concept recouvre pourtant un champ très large d'applications et d'acceptations, et possède de même un potentiel et les qualités pour permettre d'en faire un critère d'analyse rationnel incontournable, pourvu qu'il soit doté des critères assurant la viabilité et la transparence de ses utilisations.

Bibliographie

LES ETATS-UNIS, LA SOCIETE AMERICAINE ET LE SYSTEME POLITIQUE AMERICAIN.

BACHARAN Nicole, *Histoire des Noirs-Américains au 20^{ème} siècle*, Paris, Editions Complexes, 1994, 336 p.

BALTHAZAR Louis, DAVID Charles-Philippe, VAISSE Justin, *La politique étrangère des Etats-Unis. Fondements, acteurs, formulations*, Paris, Presses de Sciences Po, 2003.

BOOKER Christopher B, *African-Americans and the Presidency: A History of Broken Promises*, Franklin Watts, 2000.

BORDE Constance, MALOVANY-CHEVALLIER Sheila, *Focus on American Democracy*, Paris, Presses de Sciences Po, 1996, 178 p.

BRISSAC-FERAL Claude, *La politique américaine d'aide au développement : Conflit entre le Président et le Congrès (1947-1979)*, Paris, l'Harmattan / St Denis, Université de la Réunion, 2001, 255 p.

CHAUX Marc, *Rupture des styles et continuité de l'action : L'héritage des présidents mythiques*, Paris, Publibook, 2008, 223 p.

DE PARLE Jason, *American Dream. Trois femmes, dix enfants, et la fin de l'aide sociale aux Etats-Unis*, Panama, 2007, 575p.

DEYSINE Anne (dir.), *Etats-Unis. Une nouvelle donne*, Paris, La documentation française, 2010, 190 p.

DEYSINE Anne, *Les Etats-Unis Aujourd'hui. Permanences et changements*, Paris, La documentation française, 2006, 206p.

HASSNER Pierre, VAISSE Justin, *Washington et le monde. Dilemmes d'une superpuissance*, Paris, CERI/Autrement, 2003, 174 p.

HENRY Charles P. (ed), *Foreign Policy and the Black (Inter)National Interest*, New York, State University of New York Press, 2000, 281 p.

JACQUIN Philippe, ROYOT Daniel, WHITFIELD Stephen, *Le Peuple Américain. Origines, Immigration, Ethnicité et Identité*, Paris, Seuil, 2000, 575 p.

LACORNE Denis, VAISSE Justin (dir.), *La présidence impériale de Franklin D. Roosevelt à George W. Bush*, Paris, Odile Jacob, 2007, 224 p.

MELANDRI Pierre (dir.), *Le Welfare State en Amérique du Nord*, Paris, L'Harmattan, 2000, 171 p.

O'REILLY Kenneth, *Nixon's Piano*, The Free Press, 1995.

PENY Huey L., PARENT Wayne (eds.), *Blacks and the American Political System*, University of Florida Press, 1995, 312 p.

THOMAS Garen, *Yes We Can. Barack Obama*. Marne-la-Vallée, Music& Entertainment Books, 2009, 238 p. Traduction de *Yes We Can. A biography of Barack Obama*.

VERGNIOLE DE CHANTAL François, «Le 104ème Congrès et le *Divided Government* dans les années 1990 », LAGAYETTE Pierre, *L'Empire de l'exécutif*, Paris, Presses Universitaires de Paris Sorbonne, 2007, 232 p., pp. 137-150.

WALTON Jr Hanes, *African-American Power and Politics*, New York, University of Columbia Press, 1997, 544 p.

WICKHAM Dewayne (ed), *Bill Clinton and Black America*, New York, Ballantine Books, 2002, 310 p.

LA POLITIQUE ETRANGERE DES ETATS UNIS.

AZUELOS Martine (dir.), *Pax Americana : de l'hégémonie au leadership économique*, Paris, Cervepas/ Presse Universitaire de la Sorbonne Nouvelle, 1999.

BIARNES Pierre, *Les Etats-Unis et le reste du monde. Les chemins de la haine. Chronique de la dernière décennie*, Paris, L'Harmattan, 2002, 284 p.

BRZEZINSKI Zbigniew, *Le Grand Echiquier. L'Amérique et le reste du Monde*, Paris, Bayart, 1997.

BUSH George, SCOWCROFT Brent, *A la Maison Blanche. Quatre ans pour changer le monde*, Paris, Odile Jacob, 1999.

CHASE Robert, HILL Emilie, KENNEDY Paul (dirs.), *The Pivotal States. Framework for U.S. Policy in the Developing World*, New York, Norton, 1999.

CHRISTOPHER Warren, *In the Stream of History-Shaping Foreign Policy for a New Era*, Stanford, Stanford University Press, 1998.

CIZEL Annick, « Le « nouveau commencement » de la politique étrangère américaine: Entre changement et continuité », DEYSINE Anne (dir.), *Etats-Unis. Une nouvelle donne*, Paris, La Documentation Française, 190 p., pp. 153-187.

COHEN Stephen D., PAUL Joel R., BLECKER Robert A., *Fundamentals of U.S. Trade Policy*, Boulder (Col.), Westview Press, 1996.

COLLECTIF, *L'Amérique d'Obama, Hérodote, Revue de Géographie et de Géopolitique*, n° 132, premier trimestre 2009, 225 p.

COLLECTIF, *Images économiques du monde édition 1999*, Paris, Cedes, 1998.

COLSON Bruno, *Le Tiers Monde dans la pensée stratégique américaine*, Paris, Economica/ Institut de stratégie comparée, 1994, 83p.

DALLENNE Pierre, NONJON Alain (dir.), *L'espace mondial : Fractures ou indépendances ? Economies, sociétés, civilisations et géopolitique*, Paris, Ellipse, 2005, 896p.

DELDIQUE Pierre Edouard, *Le mythe des Nations Unies. L'ONU après la Guerre Froide*, Paris, Hachette, 1994, 236 p.

HYLAND William G., *Clinton's World, Remaking American Foreign Policy*, Wesport (Connect.), Praeger, 1999.

KISSINGER Henry, *La nouvelle puissance américaine*, Paris, Fayard, 2003, 386 p., traduction de *Does America Need a Foreign Policy ? Toward a Diplomacy for the 21st Century*, New York, Simon & Schuster, 2001-2002.

LACORNE Denis (dir.), *Les Etats-Unis*, Paris, Fayard / CERI, 2006, 675 p.

LINDSAY James, RIPLEY Randall (dirs.), *U.S. Foreign Policy After the Cold War*, Pittsburgh, University of Pittsburgh Press, 1997.

MANHEIM Jarol B., *Strategic Public Diplomacy and American Foreign Policy. The Evolution of Influence*, Oxford University Press, 1994, 244p.

MELANDRI Pierre, VAISSE Justin, *L'Empire du Milieu. Les Etats-Unis et le monde depuis la fin de la Guerre Froide*, Paris, L'Harmattan, 2001, 253p.

MELANDRI Pierre, RICARD Serge, *Ethnocentrisme et diplomatie. L'Amérique et le monde au XXème siècle*, Paris, L'Harmattan, 2001, 253p.

SANGER David E., *L'Héritage. Les grands défis internationaux*, Paris, Belin, 2009, 579 p., traduction de *The Inheritance : The World Obama Confronts and the Challenges to American Power*.

SCOTT James (ed.), *After the End-Making US Foreign policy after the Cold War*, Durham, Duke University Press, 1998.

SUSBIELLE Jean-François, *Les royaumes combattants. Vers une nouvelle guerre mondiale*, Paris, First Editions, 2008, 550 p.

TODD Emmanuel, *Après l'Empire. Essai sur la décomposition du système américain*, Paris, Gallimard, 2002, 238p.

LA POLITIQUE AFRICAINE DES ETATS UNIS.

AICARDI DE SAINT PAUL Marc, *La politique africaine des Etats-Unis*, Paris, Economica, 1984, 350 p.

AICARDI DE SAINT PAUL Marc, *Les relations entre les Etats-Unis et l'Afrique au sud du Sahara*, thèse de doctorat d'Etat en droit public, sous la direction de Jean Marie RAINAUD, Nice, université de Nice, 1982.

BERTIN MBOK Eric, *Jimmy Carter et l'Afrique Noire, de la Maison Blanche au Centre Carter*, thèse de doctorat en sciences politiques, Bordeaux, Université de Bordeaux IV, 2000, 268p.

BORSTELMANN Thomas, *Apartheid's Reluctant Uncle: The United States and South Africa in the Early Cold War*, Oxford, Oxford University Press, 2001.

CAROL Lancaster, *Aid to Africa : So much to do, So little done*, Chicago, University of Chicago Press, 1999, 304p.

CHAMORAND Elizabeth, « Aux côtés de Pretoria. L'administration Reagan et l'Afrique Australe, 1981-1983 », *Politiques Africaines*, n° 12 (décembre 1983), Paris, Karthala, pp 466-1.

CIZEL Annick, « Les Etats-Unis et le Tiers-Monde des années cinquante : Translation et déviation des mythes fondateurs », *Annales du monde anglophone*, n°7 (1^{er} semestre 1998), Paris, L'Harmattan/ Aix-Marseille, Université de Provence, pp 105-128.

COHEN Barry, SCHISSEL Barry, *L'Afrique Australe, de Kissinger à Carter*, Paris, L'Harmattan, 1977, 192 p.

DEROCHE Andrew, *Black, White and Chrome: The United States and Zimbabwe, 1953 to 1998*, New York, Africa World Press, 2001, 300p.

DUIGNAN Peter, GANN L. H., *Les Etats-Unis et l'Afrique. Une histoire*, Paris, Economica, 1990, 553p., traduction de *The United States and Africa. An history*. Cambridge (Mass.), Cambridge University Press, 1984.

FOFANA Mady, *L'aide au développement en Afrique Occidentale au sud du Sahara. L'expérience malienne*, Paris, EHESS, 1989.

GANN L.H., DUIGNAN Peter, *Africa South of Sahara: The Challenge to Western Security*, Stanford, Hoover Institution Press, Stanford University, 1981.

HORNE Gerald, *From the Barrel of a Gun: the United States and the War Against Zimbabwe, 1965-1980*, University of North Carolina Press, 2001, 389p.

JACKSON Henry F., *From the Congo to Soweto: U.S. Foreign Policy Toward Africa since 1960*, New York, William Morrow, 1982.

KAMOUN Dora, *La stratégie politico-économique des Etats-Unis vis à vis de l'Afrique, l'exemple de la Tunisie*, Paris, Université de Paris III, 1991.

KINOUBI Mathieu, *L'aide économique des Etats-Unis à l'Afrique Noire dans les années 1970*, thèse de doctorat en études anglaises, sous la direction d'André KASPI, Paris, université de Paris III, 1986/ ANRT 1988, 448p.

LA DOCUMENTATION FRANÇAISE, *Les Etats-Unis et le développement économique de l'Afrique*, Paris, La Documentation Française, 1960.

LAIDI Zaki, "Contraintes et enjeux de la politique américaine en Afrique", *Politiques Africaines*, n° 12 (décembre 1983), Paris, Karthala, pp 25-45.

LARONCE Cécile, *L'influence de Nkrumah dans la politique étrangère américaine : Les Etats-Unis découvrent l'Afrique, 1945-1966*, thèse de doctorat sous la direction de Claude-Hélène PERROT, Paris, université de Paris I, 1997, 514p. (deux volumes).

LARONCE Cécile, *Nkrumah, le panafricanisme et les Etats-Unis*, Paris, Karthala, 2000, 325 p.

MARTIN Denis, « Les Etats-Unis ont-ils une politique africaine ? », *Politiques Africaines*, n°12 (décembre 1983), Paris, Karthala, pp 3-9.

MELANDRI Pierre, *Reagan. Une biographie totale*, Paris, Robert Laffont, 1988, 503 p.

MOKOENA Kenneth, *South Africa and the United States: The Declassified History*, New York, the New Press, 1994, 314p.

PRICE Robert M., *U.S. Foreign Policy in Sub-Saharan Africa: National Interest and Global Strategy*, Berkeley, Institute of International Studies, University of California, 1978.

SEYMOUR Jennifer, *Africa and U.S. Interest*, New York, New York University Press, 1978.

SHAVIT David, *The United States in Africa : A Historical Dictionary*, Greenwood Publishing Group, 1989, 320p.

SHEPARD R.B., *Nigeria, Africa and the United States: From Kennedy to Reagan*, Indiana University Press, 1991, 193p.

SHRAEDER Peter, *United States Foreign Policy Towards Africa*, Cambridge (Mass.), Cambridge University Press, 1994.

WHITAKER Jennifer S. (ed), *Les Etats-Unis et l'Afrique. Les intérêts en jeu*, Paris, Karthala, 1981, traduction de *Africa and the United States. Vital Interests*, New York, New York University Press, 1978.

LA POLITIQUE AFRICAINE DE L'ADMINISTRATION CLINTON.

ABA Jean-Daniel, *Les modalités d'élaboration de la politique africaine des Etats Unis depuis la fin de la Guerre Froide*, thèse de doctorat en sciences politiques, sous la direction de Charles ZORGBIBE, Paris, Université de Paris I/ Sorbonne, 2002, 1192p (2 vol.).

ANANSI Jesse, « Bill Clinton : L'action africaine continue », *Afrique Asie*, n°151, avril 2002, p 15.

BAGAYOKO-PENONE Niagalé, *Afrique: Les stratégies française et américaine*, Paris, L'Harmattan, collection études africaines, 2003, 620 p.

BARNETT Michael, *Eyewitness to a genocide. The United Nations and Rwanda*, Cornell University Press, 240 p, 2002.

BEDAR Saïda, « Infodominance et globalisation », *Les Cahiers du Numérique, Volume 3, n°1*, Centre Interdisciplinaire de Recherche sur la paix et d'études stratégiques, 2002, < <http://www.ehess.fr/cirpes/publi/sbinfo.html> >.

BOTTI Nicolas, « Le credo de Susan Rice », *Jeune Afrique*, 7 novembre 2000.

BOWDEN Mark, *Black Hawk Down: A story of Modern War*, New York, Penguin Book, 1999, 392p.

BUNDUKU-LATHA Paul, *L'administration Clinton et l'Afrique*, Paris, L'Harmattan, 1999, 238p.

BYMAN Daniel L., *Keeping the peace. Lasting Solutions to Ethnic Conflicts*, John Hopkins University Press, 2002, 296p.

CLARKE Walter, HERBST J(dir.), *Learning from Somalia: the Lessons of Armed Humanitarian Intervention*, West view Press, 1997, 256p.

DE LA GORCE Paul-Marie, « Etats-Unis, les bons, les pauvres et les autres », *Jeune Afrique*, 23 mars 1995, pp 40-41.

DE LA GORCE Paul-Marie, « Clinton en Afrique. Le choc et le show », *Jeune Afrique*, 31 mars-06avril 1998, pp 10-17.

DES FORGES Alison, « Face au Génocide, une réponse désastreuse des Etats Unis et des Nations Unies. », GUICHAOUA André, *Les crises politiques au Burundi et au Rwanda (1993-1994)*, Lille, Université des sciences et technologies de Lille/ Karthala, 1995, pp 455-464.

DURAND Pierre-Michel, « La politique africaine des Etats-Unis : Y a-t-il un lobby noir ? », MELANDRI Pierre, RICARD Serge (dirs.), *La politique extérieure des Etats-Unis au 20^{ème} siècle : Le poids des déterminants intérieurs*, Paris, L'Harmattan, 2007, 365 p., pp. 205-221.

GORDON David F., *The United States and Africa: A post Cold War Perspective*, Norton & Company, 1998, 96p.

HIRSCH John L., OAKLEY Robert B., *Somalia and Operation restore Hope. Reflection on Peacemaking and Peacekeeping*, US Institute of Peace Press, 1995, 256p.

HENRIKSEN Thomas H., *Clinton's Foreign Policy in Somalia, Bosnia Haiti and North Korea*, Essays in Public Policy n° 72, Stanford, Stanford University/ Hoover Institution, 1996, 44p.

HUME Cameron, *Ending Mozambique's War. The role of Mediation and Good Offices*, US Institute of Peace Press, 1994, 180p.

LYMAN Princeton N., *Partner to History. The US Role in South Africa's Transition to Democracy*, US Institute of Peace Press, 2002, 384p.

KAÏDI Hamza, « Aide : Les Etats-Unis sont tentés de supprimer leur assistance à l'Afrique. A l'initiative du président Eyadéma, une mission ouest-africaine a été dépêchée à Washington pour les en dissuader », *Jeune Afrique*, 06 avril 1995, pp 35-36.

KEFI Ridha, « Aide : Les sommes proposées par Bill Clinton sont revues à la baisse sous la pression des parlementaires républicains. Le mauvais exemple américain », *Jeune Afrique*, 19 octobre 1995.

LEYMARIE Philippe, « Washington à la conquête d'espaces vierges en Afrique », *Le Monde Diplomatique*, mars 1998.

LIMAM Zyad, « George Moose. Y a-t-il une politique cohérente des Etats-Unis sur le continent? Esquisse de doctrine par le nouveau Monsieur Afrique de Washington », *Jeune Afrique*, 21 octobre 1993, pp 22-25.

MAGYAR Karl P. (dir.), *US Interests and Politics in Africa*, New York, St Martin's Press, 2000, 202p.

NAFISSATOU Diagne, *L'aide au développement dans la politique africaine des Etats Unis de 1980 à 1998. Motivations et stratégies en Afrique sub-Saharienne : le cas du Sénégal*, Thèse de doctorat en sciences politiques, sous la direction de Martine AZUELOS, Paris, Université de Paris III, 1999.

NGEMI Yaa-Lengi, *Genocide in the Congo-Zaire: In the name of Bill Clinton, and of the Paris Club, and of the Mining Conglomerates, so it is*, New York, Writers Club Press, 2000, 116p.

PLACA Jean-Baptiste, « Etats-Unis : Enfin une politique africaine ? », *Jeune Afrique économie*, août 1994, pp 114-117.

ROSIER HYSON Charolyn, *The Legacy*, New York, ACA Publishing, 2000, 180p.
SAHNOUN Mohamed, *Somalia. The Missed Opportunities*, US institute of Peace Press, 1994, 88p.

SCHRAEDER Peter J., *US Foreign Policy Toward Africa: Incrementalism, Crisis and Change*, Cambridge, Cambridge University Press, 1994, 376p.

SCHULE Jacques Junior, « L'AGOA avance à petite pas », *L'autre Afrique*, n°19, 24 avril-07 mai 2002, pp 44-45.

SMOCK David R., CROCKER Chester A. (eds.), *African Conflicts Resolution. The US Role in Peacemaking*, US Institute of Peace Press, 1995, 176p.

SMOCK David R.(ed.), *Making War and Waging Peace: Foreign Intervention in Africa*, US Institute of Peace Press, 1993, 288p.

STEINMETZ Sara, *Democratic Transition and Human Rights. Perspectives on US Foreign Policy*, New York, University of New York Press, 1994, 284p.

STEVENSON Jonathan, *Losing Mogadishu: testing US Policy in Somalia*, US Naval Institute, 1995, 183p.

VERNET Henri, « Commerce : Le secrétaire américain au commerce, Ron Brown, veut concurrencer les Européens sur les marchés africains. L'ère du business est-elle arrivée ? Les ambitions de l'Oncle Sam », *Jeune Afrique*, 13 mars 1996, p 50.

VERNET Henri, « Etats-Unis/Afrique Noire. Le credo moins d'aide, plus de commerce ne s'est concrétisé qu'à moitié », *Jeune Afrique*, 18 septembre 1996, pp 62-64.

WEISS Th. G., *Military - Civilian Interactions: Intervening in Humanitarian Crisis*, Rowman & Littlefield Pub., 1999, 304p.

LES EVOLUTIONS DE L'AFRIQUE DEPUIS LES ANNEES 1990.

APTER D., ROSBERG C. (dirs.), *Political Development and the New Realism in Sub-Saharan Africa*, Charlottesville, University of Virginia Press, 1994.

AWRACHER Tim, *Le Gabon, une démocratie bloquée ? Reculs et avancées d'une décennie de lutte*, Paris, L'Harmattan, 2001, 140p.

BACH Daniel (ed.), *Regionalisation in Africa. Integration and Disintegration*, Bloomington, University of Indiana Press, 1999, 256p.

BALENCIE Jean-Marc, DE LA GRANGE Arnaud (dir.), *Mondes rebelles, guérillas, milices, groupes terroristes*, Paris, Michalon, édition 2001, 1678p.

BANQUE MONDIALE, *Afrique sub- Saharienne : de la crise à la croissance durable*, Washington D.C., Banque Mondiale, 1989.

BANQUE MONDIALE, *Rapport sur le développement dans le monde*, Washington D.C., Banque Mondiale, 1992.

BANQUE MONDIALE, *L'ajustement en Afrique : Réformes, résultats et chemin à parcourir*, Washington D.C., Banque Mondiale, 1994, 304p.

BARE Jean-François (textes réunis par), *L'évaluation des politiques de développement. Approches pluridisciplinaires*, Paris, L'Harmattan, 2002, 360p.

BARRY Mamadou Aliou, *La préventions des conflits en Afrique de l'Ouest*, Paris, Karthala, 1997.

BAYART Jean-François, MBEMBE Achille, TOULABOR Comi, *La politique par le bas en Afrique Noire : contributions à une problématique de la démocratisation*, Paris, Karthala, 1992.

BERTRAND Jordane, *Rwanda, le piège de l'histoire*, Paris, Karthala, 2000, 280p.

BOURGI Albert, « François Mitterrand et la démocratie en Afrique: Le discours de La Baule, huit ans après »,

< http://helios.univ-reims.fr/Labos/CERI/miterrand_et_la_democratie_en_Afrique.htm >

BRADSHAW York, NDEGWA Stephen N., *The Uncertain Promise of Southern Africa*, Bloomington, University of Indiana Press, 2000, 512p.

BURGEL Guy, *Du tiers monde aux tiers mondes*, Paris, Dunod, 2000, 122p.

CALLAGHY Thomas M., RAVENHILL John (eds.), *Hemmed in: Responses to Africa's economic decline*, New York, Columbia University Press, 1993.

CARON B., GBOYEGA A., OSAGHAE E. (dir), *Democratic Transition in Africa*, Ibadan, Institute of African Studies, University of Ibadan/ CREDU, 1992.

CEAN, *L'Afrique politique 1994, vue sur la démocratisation à marée basse*, Paris, Karthala, 1994.

CEAN, *L'Afrique politique 1995, Le meilleur, le pire et l'incertain*, Paris, Karthala, 1995.

CHAVAGNEUX Christian, *Ghana, une révolution de bon sens*, Paris, Karthala, 1997, 412p.

COLLECTIF, *Les dynamiques du changement en Afrique sub-Saharienne. Freins et impulsions*, Paris, L'Harmattan, 1996, 286p.

COLLECTIF, *Politique Africaine n°43, Les chemins de la Démocratie*, Paris, Karthala, 1991, 200p.

COLLECTIF, Politique Africaine n° 66 : le Soudan, Paris, Karthala, 1997, 200p.

COLLECTIF, Politique Africaine n° 68, Politiques Internationales dans la région des Grands Lacs, Paris, Karthala, 1997, 176p.

COLLECTIF, Politique Africaine n° 72, Les deux Congo dans la guerre, Paris, Karthala, 1998, 300p.

COLLECTIF, Politique Africaine n° 75, Ouganda, une puissance régionale ?, Paris, Karthala, 1999, 300p.

COLLECTIF, Politique Africaine n°81 : Zimbabwe, l'alternance ou le chaos, Paris, Karthala, 2001, 216p.

COLLECTIF, Politique Africaine n° 84, RDC, la guerre vue d'en bas, Paris, Karthala, 2002, 208p.

CONAC Gérard, DREYFUS Françoise, MONTEIRO José Oscar (dir.), *L' Afrique du Sud en transition. Réconciliation et coopération en Afrique Australe (compte-rendu de colloque)*, Paris, Economica, 1995, 358p.

COQUERY-VIDROVITCH Catherine, *Africa Endurance and the Change South of the Sahara*, University of California Press, 1989, 448p

DALLOZ Jean-Pascal, QUANTIN Patrick (éditeurs), *Transitions démocratiques africaines*, Paris, Karthala, 1997, 320p.

DARBON Dominique (dir.), *L'après -Mandela. Enjeux sud-africains et régionaux*, Paris, Karthala, 1999, 551p.

DAVIDSON B., *Black's Man Burden : Africa and the curse of nation-state*, London, James Currey, 1992.

DECRAENE Philippe, CHATEL Bénédicte (participation), *Onze leçons sur l'Afrique Australe*, Paris, CHEAM, 1995, 210p.

DESCHAMPS Alain, *Somalie 1993. Première offensive humanitaire*, Paris, L'Harmattan, 2000, 172 p.

DIAKITE Moussa, *Le défi de l'intégration économique en Afrique de l'Ouest*, Paris, L'Harmattan, 1997, 280p.

DIOUF Momar-Coumba, DIOUF Mamadou (dir.), *Les figures du politique en Afrique. Des pouvoirs hérités aux pouvoirs élus*, Paris/ Dakar, Codesria/ Karthala, 1999, 463p.

DIOUF Makhtar, *L'Afrique dans la mondialisation*, Paris, L'Harmattan, 2002, 244p.

DJOSSOU Jean-Maurice, *L'Afrique, le GATT et l'OMC. Entre territoires douaniers et régions commerciales*, Paris, L'Harmattan, 2000, 264p.

EYENE MBA Jean- Rodrigue Elisée, *Démocratie et développement en Afrique face au libéralisme. Essai sur la refondation politique*, Paris , L'Harmattan, 2002, 142p.

FARES Zahir, *Afrique et démocratie. Espoirs et illusions*, Paris, L'Harmattan, 1993, 190p.

FOIRRY Jean-Pierre, *L'Afrique : Continent d'avenir ?* Paris, Ellipses, 2006, 238 p.

GABA Laurent, *L'Etat de droit, la démocratie et le développement économique en Afrique sub-Saharienne*, Paris, L'Harmattan, 2000, 400p.

GAHAMA Joseph, « Limites et contradictions du processus de démocratisation au Burundi. », GUICHAOUA André (dir.), *Les crises politiques au Burundi et au Rwanda (1993-1994)*, Lille, Université des sciences et technologies de Lille/ Karthala, 1995, pp77-88.

HUGON Philippe, *Géopolitique de l'Afrique*, Paris, Sedes, 2009, 280 p.

KABAGEMA Edouard, *Carnage d'une nation. Génocide et massacres au Rwanda, 1994*, Paris, L'Harmattan, 2002, 250p.

KANKWENDO Mbaya, GREGOIRE Luc-Joël, LEGROS Hugues, OUEDRAOGO Harouna, *La lutte contre la pauvreté en Afrique subsaharienne*, Paris, Economica, 1999, 473 p.

LAÏDI Ali, *Retour de Flamme. Comment la Mondialisation a accouché du terrorisme*, Paris, Calmann-Lévy, 2006, 245p.

LE HOUEROU Fabienne, *Ethiopie- Erythrée, frères ennemis de la Corne de l'Afrique*, Paris, L'Harmattan, 2000, 160p.

MAHIEU F. R., *Les fondements de la crise économique en Afrique*, Paris, L'Harmattan, collection logiques économiques, 200p.

MAKGOBA Malegapuru William (ed.), *African Renaissance*, Cape Town, Mafube/Tafelberg, 1999, 467 p.

MEDART Jean-François, *Etats d'Afrique Noire : formations, mécanismes et crises*, Paris, Karthala, 1991.

MILLET Damien, *L'Afrique sans dette*, Paris, Syllepse, 2005, 218p.

MOKILI DANGA KASSA Jeannôt (dir.), *La crise Congolaise. Enjeux et reconstruction nationale*, Paris, L'Harmattan, 2002, 370p.

MOROZZO DELLA ROCCA R., *Mozambique de la guerre à la paix. Histoire d'une médiation insolite*, Paris, L'Harmattan, 1998, 320p.

MUHINDO Vincent Mbavu, *Le Congo-Zaïre d'une guerre à l'autre, de Libération en Occupation*, Paris, L'Harmattan, 2003, 228p.

NGOUPANDE Jean-Paul, *L'Afrique face à l'Islam*, Paris, Albin Michel, 2003, 300p.

NIEMBA Souga Jacob, *Etat de droit, démocratique, fédéral au Congo-Kinshasa. Source de stabilité en Afrique Noire*, Paris, L'Harmattan, 2002, 392p.

N'KODIA Claude, *L'intégration économique : les enjeux pour l'Afrique Centrale*, Paris, L'Harmattan, collection logiques économiques, 200p.

NOHLEN Dieter, KRENNERICH Michael, THIBAUT Bernard (eds.), *Elections in Africa. A Data Handbook*, Oxford, Oxford University Press, 1999, 1000p.

NSENGIYAREMYE Dismas, « La transition démocratique au Rwanda (1989-1993). », GUICHAOUA André (dir.), *Les crises Politiques au Burundi et au Rwanda (1993-1994)*, Lille, université des sciences et technologies de Lille/ Karthala, 1995, pp 239-264.

OCDE/BAFD, *L'intégration Régionale en Afrique, Séminaire du centre de développement*, Paris, OCDE/BAFD, 2002, 235 p.

OCDE/BAFD, *Perspectives économiques en Afrique 2002/2003*, Paris, OCDE/BAFD, 2003, 455 p.

ROPIVIA Marc-Louis, *Géopolitique de l'intégration en Afrique Noire*, Paris, L'Harmattan, 1994, 236p.

SERMET Laurent (dir.), *Droit et démocratie en Afrique du Sud. Law and democracy in South Africa*, Paris, L'Harmattan, 2002, 236p.

SISK Timothy D., REYNOLD Andrew (dirs.), *Elections and conflict management in Africa*, US Institute of Peace Press, 1998, 192p.

VILLERS de Gauthier, *RDC : Guerre et Politique. Les trente derniers mois de Laurent Désiré Kabila (août 1998-janvier 2001)*, Paris, L'Harmattan, 2002, 350p.

WILLAME J.C., *L'accord de Lusaka. Chronique d'une négociation internationale*, Paris, L'Harmattan, collection Cahiers Africains, 2003, 220p.

LA GOUVERNANCE ET SES AVATARS.

ABRAHAMSEN Rita, *Disciplining Democracy. Development Discourse and Good Governance in Africa*, New York, Zed Books, 2000, 168 p

CAMPBELL Bonnie, « Gouvernance : Un concept apolitique ? », Communication pour la Table Ronde *Quel modèle politique est sous-jacent au concept apolitique de Gouvernance ?*, Séminaire d'été du Haut Conseil de la coopération internationale *Le développement : Pour un débat politique*, Dourdan, France, mardi 29 août 2000.

DENG Francis M., LYONS Terrence (eds.), *African Reckoning. A quest for Good Governance*, Washington D.C., Brookings Institutions, 1998, 185 p

DORNBOOS Martin, "Good Governance: The Rise and Decline of a Policy Metaphor?", *Journal of Development Studies*, n°37, pp 93-108.

GAUDIN Jean-Pierre, *Pourquoi la gouvernance ?* Paris, Presses de Sciences Po, 2002, 137 p.

HELD David, *Un nouveau contrat mondial. Pour une gouvernance sociale-démocrate*, Paris, les Presses de Science-Po, 2005, 307 p.

HERMET Guy, KAZANCIGIL Ali, PRUD'HOMME Jean-François (dir.), *La Gouvernance. Un concept et ses applications*, Paris, CERI / Karthala, 2005, 228 p.

JACQUET Pierre, PISANI-FERRY Jean, TUBIANA Laurence (dir.), *Gouvernance mondiale*, Paris, La Documentation Française, 2002, 508p.

KAZANCIGIL Ali, « La gouvernance : Itinéraires d'un concept », pp. 121-131 in SANTISO Javier (dir.), *A la recherche de la démocratie. Mélange offert à Guy Hermet*, Paris, Kathala, 2002, 403p.

LAMY Pascal, *La démocratie-monde. Pour une autre gouvernance globale*, Paris, Seuil, 2004, 90 p.

LAYARD Richard, *Le prix du Bonheur*, Paris, Armand Colin, 2007, 317 p.

MILANI Carlos, ARTURI Carlos, SOLINIS German (dir.), *Démocratie et gouvernance mondiale : Quelles régulations pour le 21ème siècle?*, Paris, UNESCO /Karthala, 2003, 303p.

MOREAU DEFARGES Philippe, *La Gouvernance*, Paris, P.U.F., Que Sais-je, 2003, 127 p.

MOUGEL François-Charles, *Royaume-Uni. Les Années Blair*, Paris, La documentation française, 2005, 158 p.

NYE Joseph S., *Soft Power*, New York, Public Affairs, 2004, 192 p.

OLOWU Dele, SAKO Soumana (ed.), *Better Governance and Public Policy. Capacity Building and Democratic Renewal in Africa*, Bloomfield, Kumarian Press, 2002, 244 p

Revue Internationale des Sciences Sociales, *La gouvernance*, n°155, mars 1998, Paris /Toulouse, UNESCO / Erès.

RHODES R. A., *Understanding Governance*, London, MacMillan, 1997.

TOURNADRE-PLANCQ Jérôme, *Au delà de la gauche et de la droite, une troisième voie britannique*, Paris, Dalloz, 2006, 273 p.

TRONTO Joan, *Un monde vulnérable. Pour une politique du Care*, Paris, La Découverte, 2009, 240 p.

AUTRES.

d'ALMEIDA Fabrice, *Brève histoire du 21^{ème} siècle*, Paris, Perrin, 2007, 177p.

d'ALMEIDA-TOPOR Hélène, *L'Afrique*, collection Idées Reçues, Le Cavalier Bleu, Paris, 2006, 127p.,

BALKARAN Stephen, "Mass Medias and Racism", *The Yale Political Quarterly*, Volume 21, n°1, October 1999.

BAUER Alain, PEREZ Emile, *L'Amérique, la violence, le crime. Les réalités et les mythes*, Paris, PUF, 2000, 280 p.

BRETON Philippe, PROULX Serge, *L'explosion de la communication. Introduction aux théories et aux pratiques de la communication*, Paris, La Découverte, 2002, 382 p.

CHARAUDEAU Patrick, *Le discours politique. Les masques du pouvoir*, Paris, Vuibert, 2005, 256 p.

CHRISTIN Rodolphe, *L'Imaginaire Voyageur ou l'Expérience Exotique*, Paris, L'Harmattan, 2000, 238 p.

COLLECTIF, *Hérodote, Revue de Géographie et de Géopolitique, Les évangélistes à l'assaut du monde*, n° 119, 4^{ème} trimestre 2005, Paris, La Découverte, 181 p.

COMMISSION COOPERATION ET DEVELOPPEMENT, *Barosud, l'image du Tiers Monde dans les Médias*, Paris, Ministère de la Coopération et du Développement, 1992, 238 p

CRETIN Thierry, *Mafias du monde. Organisations criminelles transnationales. Actualités et perspectives*, Paris, PUF, collection criminalité internationale, 2002, 246 p.

LAURIEN Alexandre, "Ignorance: or so, where is Africa, anyway?", International conference on constitutional government and the development of an enlightened citizenry, Los Angeles, 16-22 septembre 1989, 19 p.

LIBAERT Thierry, *La communication de crise*, Paris, Dunod, 2005, 120 p.

MAYER Marc (dir.), *Basquiat*, Paris, Flammarion, 2005-2010, 224 p.

MAYER Ruth, *Artificial Africas. Colonial Images in the Times of Globalization*, Dartmouth College, University press of New England, 2002, 370 p.

PRESS Robert M., *The New Africa. Dispatches from a changing continent*, University of Florida Press, 1999, 358 p.

SABATIER Candy, *De la jugeabilité sociale à la déterminabilité : Lorsque le juge devient déterminable. Applications et implications dans le domaine judiciaire*, thèse sous la codirection de Georges Chadron et Isabelle Milhabert, Université de Nice, <
<http://www.unice.fr/lpeq/Membres/Doctorants/Candy/theseCandysabatier.htm> >

SALMON Christian, *Storytelling*, Paris, La Découverte, 2007, 239 p.

SEMPRINI Andrea, *CNN et la mondialisation de l'imaginaire*, Paris, CNRS, 2000, 187 p.

Sources

Archives issues du site Internet du Bureau des Affaires Africaines du Département d'Etat en service lors de la présidence Clinton.

COUNTRY INFORMATION

La deuxième section présentée après la page d'accueil du site constitue une liste de liens classée en cinq parties :

-les *Country Web Sites* (abordés dès la page d'accueil)

-« Publications du Département d'Etat et plus », qui rassemblent des dossiers d'information, des rapports ou autres publications intéressant entre autre l'Afrique (seules ces parties seront alors décrites) dans une analyse globale ou plus particulièrement le continent africain.

-« Ambassades américaines et autres Missions à l'étranger », dont les liens renvoient aux divers sites Internet des missions et postes américains à l'étranger.

-« Contacts », qui contient des renvois vers des postes de l'Administration américaine et des listes de personnels et diplomates, américains ou non.

-« Information et sécurité des voyages », dont la liste renvoie à des sections de conseils et renseignements pratiques pour les voyageurs américains se rendant à l'étranger.

Au sein de cette section pratique, l'intérêt des différents documents, sites et dossiers pour la compréhension de la politique africaine des Etats Unis est naturellement très variable. C'est cet intérêt qui a commandé la précision d'évocation de chacun des liens contenus dans cette section. Il s'agit en effet de la partie la plus généraliste et pratique du site, là où sont exposés des conseils, dossiers et rapports que l'on peut retrouver dans toutes les sections du site du Département d'Etat, du fait de leur caractère global ou généraliste.

L'organisation de la section et chacun de ses éléments seront néanmoins évoqués, afin de respecter un des objectifs du mémoire qui est de retranscrire l'organisation du site du Bureau des Affaires Africaines, et ce en dépit de l'intérêt très relatif de certains liens pour le sujet, qui est la politique africaine de l'Administration Clinton vue au travers de ce site.

COUNTRY WEB SITE _____
Voir section *Homepage*.

DEPARTMENT OF STATE PUBLICATIONS AND MORE _____

COUNTRY BACKGROUND NOTES

URL: < http://www.state.gov/www/background_notes/afbgnhp.html >

Le lien Country Background Notes conduit vers une liste de liens constituée du nom des pays d'Afrique, qui renvoient à des notices de présentation de ces pays selon des critères identiques. Il est à noter que ce type de document se retrouve pour tous les sites des bureaux géographiques du Département d'Etat. [Présentation des pays.](#)

La liste est constituée du nom des pays africains sous forme de liens. Lorsque aucune notice n'existe pour le pays, le nom n'est pas un lien actif. Ici ont été rajoutées les informations qui constituent les variations propres à chacune des notices, à savoir : leur adresse URL, la date de réalisation de la notice, le nombre de page de la notice et enfin la manière dont chaque pays est comparé, en matière de superficie, avec une référence américaine (généralement une partie ou l'ensemble d'un ou plusieurs états fédéraux). Ces renseignements seraient éventuellement intéressants pour l'importance variable qui est donnée à chacune des notices (nombre de pages consacrées, date de réécriture de la notice), même si l'interprétation des différences de traitement repose sur des critères divers, et justifiés par des conditions pratiques (état des relations, accès aux informations traitées, taille des pays, importance des domaines étudiés...) et que le mode de fonctionnement de la rédaction de ces notices n'est pas connu.

Angola

Pas de notice

Benin

Pas de notice

Botswana

URL: < http://www.state.gov/www/background_notes/botswana_bgn_9710.html >

Octobre 1997. 6 pages. "A peu près la taille du Texas".

Burkina Faso

URL: < http://www.state.gov/www/background_notes/burkina_0398_bgn.html >

Mars 1998. 8 pages. "A peu près la taille du Colorado".

Burundi

URL: < http://www.state.gov/www/background_notes/burundi_0008_bgn.html > Août

2000. 9 pages. « A peu près la taille du Maryland ».

Cameroon

URL: < http://www.state.gov/www/background_notes/cameroon_9912_bgn.html > Décembre

1999. 10 pages. « A peu près la taille de la Californie ».

Cape Verde

URL : < http://www.state.gov/www/background_notes/cape_verde_9805_bgn.html > Mai

1998. 7 pages. « Légèrement plus grand que le Rhodes Island ».

Central Africa Republic

Pas de notice

Chad

URL : < <http://dosfan.lib.uic.edu/ERC/bgnotes/af/chad9205.html> >

Mai 1992. 7 pages.

Comoros

URL : < http://www.state.gov/www/background_notes/comoros_bgn_0497.html > Avril 1997. 6 pages. « Légèrement plus petit que la moitié du Delaware ».

Congo

URL: < http://www.state.gov/www/background_notes/congo_0001_bgn.html >

Janvier 2000. 11 pages. « A peu près la taille des Etats Unis à l'Est du Mississippi ».

Congo (Rep. Of).

URL: < http://www.state.gov/www/background_notes/congo-ro_0002_bgn.html > Février

2000. 10 pages. « Légèrement plus grand que le Nouveau Mexique ».

Cote d'Ivoire

URL : < http://www.state.gov/www/background_notes/cote_d_ivoire_0798_bgn.html > Juillet

1998. 10 pages.

Djibouti

URL : < <http://dosfan.lib.uic.edu/ERC/bgnotes/af/djibouti9603.html> > Mars

1996. 6 pages.

Equatorial Guinea Pas

de notice.

Eritrea

URL: < http://www.state.gov/www/background_notes/eritrea_0398_bgn.html > Mars

1998. 9 pages. « A peu près la taille de la Pennsylvanie ».

Ethiopia

URL: < http://www.state.gov/www/background_notes/ethiopia_0398_bgn.html >

Mars 1998. 8 pages. « A peu près la taille du Texas, de l'Oklahoma, et du Nouveau Mexique combinés ».

Gabon

URL : < http://www.state.gov/www/background_notes/gabon_0008_bgn.html > Août

2000. 10 pages. « A peu près la taille du Colorado ».

Gambia

URL: < <http://dosfan.lib.uic.edu/ERC/bgnotes/af/gambia9607.html> > Juillet

1996. 6 pages.

Ghana

URL: < http://www.state.gov/www/background_notes/ghana_0298_bgn.html >

Février 1998. 13 pages. « A peu près la taille de l'Illinois et de l'Indiana combinés ».

Guinea

URL: < http://www.state.gov/www/background_notes/guinea_9912_bgn.html >

Décembre 1999. 10 pages. « A peu près la taille de l'Oregon ».

Guinea Bissau

URL : < <http://dosfan.lib.uic.edu/ERC/bgnotes/af/guineabissau9404.html> > Avril

1994. 6 pages.

Kenya

URL : < http://www.state.gov/www/background_notes/kenya_0398_bgn.html > Mars
1998. 7 pages. « Légèrement plus petit que le Texas ».

Lesotho

URL: < http://www.state.gov/www/background_notes/lesotho_9908_bgn.html > Août
1999. 10 pages. « A peu près la taille du Maryland ».

Liberia

Pas de notice.

Madagascar

URL: < <http://dosfan.lib.uic.edu/ERC/bgnotes/af/madagascar9404.html> > Avril
1994. 8 pages.

Malawi

Pas de notice.

Mali

URL : < http://www.state.gov/www/background_notes/mali_0006_bgn.html >
Juin 2000. 13 pages. « A peu près la taille du Texas et de la Californie réunis ».

Mauritania

URL : < <http://dosfan.lib.uic.edu/ERC/bgnotes/af/mauritania9507.html> > Juillet
1995. 5 pages.

Mauritius

URL : < http://www.state.gov/www/background_notes/mauritus_9912_bgn.html > Décembre
1999. 9 pages. « A peu près la taille du Rhodes Island ».

Mozambique

URL : < <http://dosfan.lib.uic.edu/ERC/bgnotes/af/mozambique9607.html> > Juillet
1996. 9 pages.

Namibia

URL: < <http://dosfan.lib.uic.edu/ERC/bgnotes/af/namibia9504.html> > Avril
1995. 9 pages.

Niger

URL: < <http://dosfan.lib.uic.edu/ERC/bgnotes/af/niger9407.html> > Juillet
1994. 9 pages.

Nigeria

URL : < http://www.state.gov/www/background_notes/nigeria_0008_bgn.html >
Août 2000. 19 pages. « A peu près la taille de la Californie, du Nevada et de l'Arizona réunis ».

Rwanda

URL : < http://www.state.gov/www/background_notes/rwanda_0398_bgn.html > Mars
1998. 9 pages. « A peu près la taille du Maryland ».

Sao Tome & Principe

URL: < http://www.state.gov/www/background_notes/sao_tome_0397_bgn.html >
Mars 1997. 8 pages. « A peu près la taille de la Métropole d'Indianapolis, ou un tiers de la taille du Rhodes Island ».

Senegal

URL : < http://www.state.gov/www/background_notes/senegal_0298_bgn.html > Février
1998. 8 pages. « A peu près la taille du Dakota du Sud ».

Seychelles

Pas de notice.

Sierra Leone

URL : < <http://dosfan.lib.uic.edu/ERC/bgnotes/af/sierraleone9406.html> > Juin
1994. 7 pages.

Somalia

URL: < http://www.state.gov/www/background_notes/somalia0398_bgn.html >
Juillet 1998. 9 pages. “Légèrement plus petit que le Texas”.

South Africa

URL: < http://www.state.gov/www/background_notes/southafrica_0004_bgn.html >
Avril 2000. 15 pages. Pas de référents de taille. « Climat : modéré, similaire au sud de la Californie ».

Sudan

URL: < <http://dosfan.lib.uic.edu/ERC/bgnotes/af/sudan9506.html> > Juin
1995. 10 pages.

Swaziland

URL: < http://www.state.gov/www/background_notes/swaziland_0008_bgn.html > Août
2000. 9 pages. « Légèrement plus petit que le New Jersey ».

Tanzania

URL : < http://www.state.gov/www/background_notes/tanzania_0008_bgn.html >
Août 2000. 12 pages. « Légèrement plus petit que le Nouveau Mexique et le Texas combinés ».

Togo

URL: < http://www.state.gov/www/background_notes/togo_1097_bgn.html >
Octobre 1997. 9 pages. « Légèrement plus petit que l’Ouest de la Virginie ».

Uganda

URL : < http://www.state.gov/www/background_notes/uganda_0398_bgn.html >
Mars 1998. 8 pages. « A peu près la taille de l’Oregon ».

Zambia

URL: < http://www.state.gov/www/background_notes/zambia_0997_bgn.html > Septembre
1997. 10 pages. « Légèrement plus grand que le Texas ».

Zimbabwe

URL : < <http://dosfan.lib.uic.edu/ERC/bgnotes/af/zimbabwe9511.html> > Novembre
1995. 12 pages.

Contenu des notices.

Bien qu’ayant été rédigées à des dates variables, toutes les notices d’information sur les pays contiennent les mêmes renseignements, dans une présentation qui n’a que très peu varié. C’est cette structure descriptive qui est présenté ici.

NOM OFFICIEL DU PAYS.

Profiles.

Géographie :

- superficie en km et en miles/ comparaison avec un ou plusieurs états américains pour donner une idée de grandeur.
- villes : capitales et autres villes importantes.
- terrains (description des milieux naturels.)
- climat(s.) Population(s)

:

- nom des habitants.
- taux de croissance démographique.
- chiffres de la population/ composition ethnique (en %).
- langues pratiquées.
- religions.
- système éducatif.

-données sur la santé, l'état sanitaire de la population, les espérances de vie et les taux de mortalités. Gouvernement :

- type de gouvernement et de régime politique.
- dates de création et d'indépendance du pays ; participation à un système politique extérieur ou supra national. - fonctionnement du système politique (durée des mandats, description du système parlementaire, nombre de représentants, modes de scrutin.) -système judiciaire.
- subdivisions administratives.
- partis politiques.
- électeurs.

Economie :

- PIB (en billions de dollars.) -taux de croissance du PIB.
- PIB/ habitant.
- taux de chômage.
- ressources naturelles principales.
- « fabrication » : taux d'équipement ; types d'industries.
- commerce : .exportations (en billions \$), productions exportées, principaux marchés.
.importations (en billions \$), productions importées, principaux importateurs.
- .composition du PIB (en % des secteurs).
- .domaines où le pays s'illustre particulièrement.
- .taux de change de la monnaie du pays avec le dollars.

Peuple et Histoire. (En une seule section ou deux successives, selon la date de rédaction.)

- Développements sur la population, sa composition et les caractéristiques de chaque groupe.
- Evénements récents, puis panorama, des origines à la date de rédaction, du peuplement et de l'histoire événementielle du pays (les grandes étapes).

Gouvernement.

Système politique, constitutionnel, évolutions éventuelles du système politique du pays.

Gouvernement en place.

Système parlementaire en vigueur.

Composition politique de la représentation.

Systèmes politiques régionaux et autres assemblées, conseils, systèmes politiques.

Prérogatives et pouvoirs du chef de l'Etat.

Système judiciaire.

-Problèmes et challenges auxquels le pays, la population et les dirigeants sont confrontés.

-Question des Droits de l'Homme dans le pays. -Liste
des principaux officiels.

-Adresse de l'ambassade du pays aux Etats Unis. Economie.

Grandes caractéristiques de l'économie du pays.

Développement récent de l'économie (mise en parallèle avec un processus de transition démocratique
s'il y en eut un.)

Mesures économiques, changements dans le cadre politique récemment.

Politique financière.

Commerce et Investissement :

-ressources naturelles.

-agriculture.

-infrastructures, systèmes de communication. Aides éventuelles des Etats

Unis pour l'équipement du pays.

-PIB, évolution de la croissance.

-politiques menées au plan économique (investissements, mesures d'encouragement,
fiscalité).

-balance commerciale, exportations, importations.

-principaux partenaires, organisations économiques.

-évolution du système économique (vers le marché libéral), éventuelles relations avec les
Etats-Unis dans une politique économique particulière.

-participation à des associations économiques internationales.

-implication d'associations économiques internationales dans le pays pour le
développement économique, du commerce ou de l'investissement.

Environnement.

Relations étrangères.

Historique des relations étrangères du pays (alliances, implications dans l'histoire d'autres pays...).

Etat des relations actuelles, implication dans des organisations internationales.

Relations entre les Etats Unis et le pays.

Historique des relations.

Relations plus récentes et actuelles. Implication d'agences américaines dans le pays.

Principaux officiels américains présents dans le pays.

Informations pour le voyage et les affaires.

COUNTRY REPORTS ON HUMAN RIGHTS PRACTICES

URL: < http://www.state.gov/www/global/human_rights/hrp_reports_mainhp.html >

Lien vers la liste des rapports élaborés par le Bureau pour la Démocratie, les Droits de l'Homme et le Travail chaque année, et soumis par le Département d'Etat au Congrès. Ces rapports recouvrent pour chacun des pays étrangers la question de la reconnaissance des droits individuels, civils, politiques et des travailleurs, tels qu'ils sont stipulés dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.

Les rapports sont disponibles sous trois formats (HTML, Gopher, PDF (à l'exception de celui de 1993-1995, sous la forme Gopher uniquement)).

La page d'accueil contient les liens vers les versions successives des rapports :

-1999 : URL : < http://www.state.gov/www/global/human_rights/99rp_index.html >

-1998 : URL : < http://www.state.gov/www/global/human_rights/98rp_index.html >

-1997 : URL : < http://www.state.gov/www/global/human_rights/97rp_index.html > -1996

: URL : < http://www.state.gov/www/global/human_rights/96rp_index.html > -1993-

1995 (gopher):

URL: < <gopher://gopher.state.gov/11ftp:DOSFan:Gopher:03Publications-Major Reports: Human Rights Country Practices:> >

La page d'accueil contient également des liens renvoyant aux textes officiels concernant les rapports, qui sont d'un intérêt très global et formel, et qui n'entrent pas dans le cadre du sujet du présent mémoire.

L'accès aux rapports sur les pratiques des Droits de l'Homme est présent dans les différentes parties du site Internet du Département d'Etat et n'est pas propre au site du Bureau des Affaires Africaines.

Chemin d'accès aux rapports sur les pays africains. Exemple du rapport 1999.

Les rapports s'intéressant à tous les pays, l'Afrique n'en constitue qu'une partie. Le chemin d'accès aux pays africains dans les rapports de 1999 est le suivant (le chemin est le même pour chaque version), et servira de base pour la présentation de chaque notice/ pays (qui suit également la même présentation pour chacune des versions).

Rapports 1999 par pays sur les pratiques des Droits de l'Homme.

URL : < http://www.state.gov/www/global/human_rights/99rp_index.html >



Table of Content (table des matières.)

URL : < http://www.state.gov/www/global/human_rights/99rp_toc.html >

Preface.

Introduction.

Africa.

URL : < http://www.state.gov/www/global/human_rights/99rp_africa.html > East

Asia and the Pacific.

Europe and the New Independent States.

Latin America, the Caribbean, and the Canada.

Near East and North Africa.

South Asia.

Appendixes.

Le lien “Africa” conduit vers la liste des pays africains sous la forme de liens, chacun renvoyant au rapport analysant la situation des Droits de l’Homme pour ce pays.

Forme prise par les liens/pays :

URL : < http://www.state.gov/www/global/human_rights/1999_hrp_report/nomdupays.html >

Les intitulés des pays utilisés au niveau des adresses sont les suivants :

angola / benin / botswana / burkina (Burkina Faso) / burundi / cameroon / capeverd (Cape Verde) / car (Central African Republic) / chad / comoros / congodr (Democratic Republic of Congo) / congorep (Republic of Congo) / cotedivo (Cote d’Ivoire) / djibouti / eqguinea (Equatorial Guinea) / eritrea / ethiopia / gabon / gambia / ghana / guinea / guineabi (Guinea Bissau) / kenya / lesotho / liberia / madasc (Madagascar) / malawi / mali / mauritan (Mauritania) / mauritiu (Mauritius) / mozambiq / namibia / niger / nigeria / rwanda / saotomep (Sao Tome & Principe) / senegal / seychell / sierrale (Sierra Leone) / somalia / southafr (South Africa) / sudan / swazilan (Swaziland) / tanzania / togo / uganda / zambia / zimbabwe.

Présentation générale du contenu de chaque notice.

Introduction générale sur le pays, la situation en cours et l’histoire récente d’un point de vu politique, le statu politique du pays, le climat général, les cadres politiques et judiciaires, la stabilité et la sécurité intérieure. Evocation des structures et des services responsables de la sécurité. Des avancées générales ou au contraire des reculs en matière de Droits de l’Homme. De la position du gouvernement et des différents pouvoirs quand à ces questions et aux abus éventuels dans les différents domaines. Identification des facteurs et auteurs de troubles et de violations des Droits de l’Homme.

Vient ensuite le passage en revue des différents aspects de la question sous la forme suivante :

« Respect pour les Droits de l’Homme. »

Section 1: Respect de l’intégrité de la personne, incluant la préservation vis à vis: a)

des disparitions.

b) des meurtres extrajudiciaires, politiques ou autre.

- c) de la torture et autres traitements ou punition cruels, inhumains ou dégradant.
- d) des arrestations arbitraires, de la détention et de l'exil.
- e) du mépris de la notion de procès public équitable.
- f) des interférences arbitraires avec le domaine privé, la famille, la maison ou la correspondance.
- g) de l'usage excessif de la force et de la violation de la Loi Humanitaire sur les Conflits Internes

Section 2 : Respect des libertés civiles, incluant : a)

la liberté de parole et de presse.

b) la liberté de réunion pacifique et d'association.

c) la liberté de religion.

d) la liberté de mouvement à l'intérieur du pays, de voyage à l'étranger, d'émigration et de retour.

Section 3 : Respect des droits politiques : le droit des citoyens de changer leur gouvernement.

Section 4 : Attitudes gouvernementales vis à vis d'investigations internationales et non gouvernementales sur des violations présumées des Droits de l'Homme.

Section 5 : Discriminations basées sur la race, le sexe, la religion, l'infirmité, la langue, ou le statu social. -les femmes.

-les enfants.

-personnes avec des handicaps.

-les minorités nationales, raciales, ethniques.

Section 6 : Droits des travailleurs.

a) le droit d'association.

b) le droit d'organisation et de négociation collective.

c) l'interdiction du travail forcé ou obligatoire.

d) le statu des pratiques du travail des enfants et l'âge minimum pour être employé.

e) les conditions acceptables pour le travail.

f) le trafic de personnes.

Chacun des critères analyse les faits observables pour chaque pays, et met en relation ces observations avec le respect des Droits de l'Homme ou au contraire leur violation depuis la publication du précédent rapport.

L'analyse se fonde :

-sur l'énumération objective des faits tels qu'ils ont été observés ou rapportés.

-sur la position de la loi du pays par rapport aux questions ou problèmes énumérés, et la position effective du pouvoir, le respect ou la violation de ces lois, la bonne ou mauvaise application concrète de la loi.

-sur l'éventuelle mention de réaction, rapport ou dénonciations faits par des ONG ou des organisations internationales (ONU) sur certaines pratiques ou faits observés ou rapportés.

-sur l'exposition des pratiques ou des lois du pays par rapport à des questions touchant un ou plusieurs aspects des Droits de l'Homme.

La même structure d'analyse est appliquée pour chaque pays. Les variations observables ne sont que le fait des développements ou non, possibles ou nécessaires, qui sont induits pour chacun des points par la position théorique du pays (fondée sur sa loi), sur les pratiques effectives et les violations éventuelles, ainsi que sur les évolutions et les faits notables des derniers mois, jugés importants (et donc cités) pour la compréhension de l'état du respect des Droits de l'Homme dans chacun des pays d'Afrique et du monde.

COUNTRY COMMERCIAL GUIDES

URL: < http://www.state.gov/www/about_state/business/com_guides/index.html >

Ce lien conduit à une série de guides portant sur les conditions et renseignements relatifs au commerce dans certains pays étrangers ayant des relations privilégiées avec les Etats Unis. Ils sont préparés annuellement par les ambassades américaines et les différentes agences de l'Administration..

Chacune des notices présente un panorama complet de l'environnement commercial, des usages commerciaux en vigueur, de l'analyse de la politique et des marchés pour chacun des pays étudiés. Il s'agit d'un document réalisé à destination des hommes d'affaires américains, afin de leur donner le maximum de renseignements dans la perspective d'un voyage d'affaire ou d'activités économiques envisagés en direction d'un pays précis.

Etablies avec les recommandations du Comité de Coordination pour la Promotion du Commerce, ces notices ne concernent chaque année que quelques pays africains. Ils sont ici énumérés pour chacune des années pour lesquelles il y eu des guides réalisés. L'année indiquée est l'année fiscal prévisionnelle (Fiscal Year, FY), l'année de réalisation est donc l'année précédente.

Country Commercial Guides 2001.

URL: < http://www.state.gov/www/about_state/business/com_guides/2001/index.html >



Africa.

URL: < http://www.state.gov/www/about_state/business/com_guides/2001/africa/index.html > Liste

des guides des pays africains traités :

Bénin/ Cameroun/ Cape Vert/ Côte d'Ivoire/ Erythrée/ Ethiopie/ Ghana/ Guinée/ Kenya/ Libéria Madagascar/ Malawi/ Mauritanie/ Mozambique/ Nigeria/ Afrique du Sud/ Togo/ Ouganda/ Zambie.

Country Commercial Guides 2000.

URL: < http://www.state.gov/www/about_state/business/com_guides/2000/index.html >



Africa.

URL: < http://www.state.gov/www/about_state/business/com_guides/2000/africa/index.html > Liste

des pays africains traités:

Botswana/ Cameroun/ Cape Vert/ Côte d'Ivoire/ Erythrée/ Ethiopie/ Ghana/ Guinée/ Kenya/ Libéria/ Madagascar/ Malawi/ Mauritanie/ Mozambique/ Nigeria/ Afrique du Sud/ Togo Ouganda/ Zambie.

Country Commercial Guides 1999.

URL: < http://www.state.gov/www/about_state/business/com_guides/1999/index.html >



Africa

URL: < http://www.state.gov/www/about_state/business/com_guides/1999/africa/index.html >

Liste des pays africains traités : Angola/ Botswana/ Cameroun/ Cape Vert/ Tchad/ Côte d'Ivoire/ Erythrée/ Gabon/ Ghana/ Guinée/ Guinée Equatoriale/ Afrique du Sud/ Tanzanie.

Country Commercial Guides 1998.

URL: < http://www.state.gov/www/about_state/business/com_guides/1998/index.html >



Africa

URL: < http://www.state.gov/www/about_state/business/com_guides/1998/africa/index.html > Liste

des pays africains traités : Botswana/ Comores/ Ethiopie/ Maurice/ Seychelles/ Zambie.

Country Commercial Guides 1997.

URL: < http://www.state.gov/www/about_state/business/com_guides/1997/index.html >



Africa

URL: < http://www.state.gov/www/about_state/business/com_guides/1997/africa/index.html >

Liste des pays traités: Botswana/ Cameroun (noté Camaroon-sic)/ Gabon/ Ghana/ Madagascar/ Malawi/ Namibie/ Tanzanie/ Ouganda/ Zaïre/ Zimbabwe.

Country Commercial Guides 1996 (gopher).

URL: < <gopher://gopher.state.gov/11ftp:DOSFan:Gopher:12BusinessAffairs:04Country Commercial Guides> >

Ces notices ne sont plus disponibles à la consultation depuis cette section.

COUNTRY REPORTS ON ECONOMIC POLICY AND TRADE PRACTICES

URL: < http://www.state.gov/www/issues/economic/trade_reports/index.html >

Sur le modèle des rapports sur les pratiques des Droits de l'Homme vus précédemment, ces rapports sont constitués d'analyses simples et comparatives (basées sur les mêmes critères) des politiques économiques et des pratiques commerciales de pays avec lesquels les Etats Unis entretiennent de significatives relations commerciales ou économiques. A la différence des rapports sur les Droits de l'Homme, appliqués à tous les pays, ces analyses ne concernent qu'un nombre restreint de pays, nombre encore plus réduit au niveau de la seule Afrique. Ces rapports ont été préparés avec pour objectif d'aider le congrès dans sa compréhension de la législation économique, commerciale et politique de certaines zones d'échanges avec les Etats Unis. Les rapports successifs étant fondés sur les mêmes critères, après l'énumération de ceux ci, il ne sera spécifié pour les versions successives que les adresses URL et les pays africains traités.

Structure de présentation des rapports pour chaque pays étudié.

-Indicateurs économiques clés.

1/ Structures politiques générales.

2/ Politique de taux de change.

3/ Politiques structurelles.

4/ Politiques de gestion de la dette.

5/ Barrières significatives aux exportations américaines.

6/ Politiques de financement des exportations.

7/ Protection de la propriété intellectuelle américaine.

8/ Droits des travailleurs.

Country Report on Economic policy and trade Practices (1999).

URL: < http://www.state.gov/www/issues/economic/trade_reports/99_toc.html >



Africa.

URL: < http://www.state.gov/www/issues/economic/trade_reports/99africa.html > Sont traités :

-Le Ghana.

URL : < http://www.state.gov/www/issues/economic/trade_reports/1999/ghana.html > -Le Nigeria.

URL : < http://www.state.gov/www/issues/economic/trade_reports/1999/nigeria.html >

-L'Afrique du Sud.

URL : < http://www.state.gov/www/issues/economic/trade_reports/1999/soafrica.html >

Country Report on Economic policy and trade Practices (1998).

URL: < http://www.state.gov/www/issues/economic/trade_reports/98_toc.html >



Africa

URL: < http://www.state.gov/www/issues/economic/trade_reports/98africa.html > Sont

traités :

-Le Ghana.

URL : < http://www.state.gov/www/issues/economic/trade_reports/africa/ghana98.html > -Le Nigeria.

URL : < http://www.state.gov/www/issues/economic/trade_reports/africa/nigeria98.html >

-L'Afrique du Sud.

URL : < http://www.state.gov/www/issues/economic/trade_reports/africa/southafrica98.html >

Country Report on Economic policy and trade Practices (1997).

URL: < http://www.state.gov/www/issues/economic/trade_reports/97_toc.html >



Africa

URL: < http://www.state.gov/www/issues/economic/trade_reports/africa97/index.html > Sont

traités :

-Le Ghana.

URL : < http://www.state.gov/www/issues/economic/trade_reports/africa/ghana97.html > -Le Nigeria.

URL : < http://www.state.gov/www/issues/economic/trade_reports/africa/nigeria97.html >

-L'Afrique du Sud.

URL : < http://www.state.gov/www/issues/economic/trade_reports/africa/south_africa97.html >

Country Report on Economic policy and trade Practices (1996).

URL: < http://www.state.gov/www/issues/economic/trade_reports/96_toc.html >



Africa

URL: < http://www.state.gov/www/issues/economic/trade_reports/africa96/index.html > Sont

traités :

-Le Ghana.

URL : < http://www.state.gov/www/issues/economic/trade_reports/africa/ghana96.html > -Le Nigeria.

URL : < http://www.state.gov/www/issues/economic/trade_reports/africa/nigeria96.html >

-L'Afrique du Sud.

URL : < http://www.state.gov/www/issues/economic/trade_reports/africa/south_africa96.html >

Country Report on Economic policy and trade Practices (1995).

URL: < http://www.state.gov/www/issues/economic/trade_reports/95_toc.html >



Africa

URL: < http://www.state.gov/www/issues/economic/trade_reports/africa95/index.html > Sont traités :

-L'Angola

URL : < http://www.state.gov/www/issues/economic/trade_reports/africa95/ANGOLA.html > -Le Gabon

URL : < http://www.state.gov/www/issues/economic/trade_reports/africa95/GABON.html > -Le Ghana.

URL : < http://www.state.gov/www/issues/economic/trade_reports/africa95/GHANA.html > -Le Kenya.

URL : < http://www.state.gov/www/issues/economic/trade_reports/africa95/KENYA.html > -Le Nigeria.

URL : < http://www.state.gov/www/issues/economic/trade_reports/africa95/NIGERIA.html >

-L'Afrique du Sud.

URL : < http://www.state.gov/www/issues/economic/trade_reports/africa95/SAFRICA.html >

Country Report on Economic policy and trade Practices (1994) (Archives Gopher).

[Gopher://dosfan.lib.uic.edu/11ftp:DOSFan:Gopher:03Publications-MajorReports:EconomicPolicyTradeReports:1994Economic-](http://dosfan.lib.uic.edu/11ftp:DOSFan:Gopher:03Publications-MajorReports:EconomicPolicyTradeReports:1994Economic-)

Country Report on Economic policy and trade Practices (1993).

URL: < http://dosfan.lib.uic.edu/ERC/economics/trade_reports/1993/index.html >

INDEPENDENT STATES IN THE WORLD

URL: < http://www.state.gov/www/regions/independent_states.html >

Tableau énumérant par ordre alphabétique les pays indépendants dans le monde.

Citation : du nom d'usage/ du nom complet du pays/ du code donné au pays par le Département d'Etat/ de la capitale du pays. Document généraliste accessible en de multiples endroits du site du Département d'Etat.

DEPENDENCIES & AREAS OF SPECIAL SOVEREIGNTY

URL: < <http://www.state.gov/www/regions/dependencies.html> >

Tableau énumérant les territoires dépendants et les aires de souverainetés spéciales dans le monde.

Citation : du nom court du territoire/ du nom long/ de la souveraineté s'y exerçant/ du code donné par le Département d'Etat/ de la capitale gérant le territoire.

INTERNATIONAL AFFAIRS BUDGET REQUESTS

URL : < <http://www.state.gov/www/budget/numbers.html> >

Lien vers le site Internet consacré à la demande de budget pour les Affaires Internationales faite annuellement par le Département d'Etat au Congrès.

Ce budget est théoriquement destiné à soutenir le leadership américain dans le monde, de même que la défense de la sécurité, de la prospérité et des valeurs des Etats Unis.

3 exercices sont présentés à partir de ce site :

-Demande pour l'année fiscale (FY) 2001.

URL : < http://www.state.gov/www/budget/numbers_full.html#fy2001 >

-Demande pour l'année fiscale (FY) 2000.

URL : < http://www.state.gov/www/budget/numbers_full.html#fy2000 >

-Demande pour l'année fiscale (FY) 1999.

URL : < http://www.state.gov/www/budget/numbers_full.html#fy1999 >

Chaque lien conduit à une liste de documents relatifs à la demande de budget pour l'année concernée. Il s'agit de documents d'ordre général et intéressant la politique d'ensemble du Département d'Etat. Ces documents sont accessibles à partir de plusieurs endroits du site du Département d'Etat, et ne constituent pas une source s'intéressant à la politique africaine de l'administration.

2000 ANNUAL REPORT FOR INTERNATIONAL RELIGIOUS FREEDOM

URL: < http://www.state.gov/www/global/human_rights/irf_rpt/irf_index.html >

5 septembre 2000. Bureau pour la Démocratie, les Droits de l'Homme et le Travail, Département d'Etat.
Wash. DC. Rapport.

Rapport annuel élaboré par le Bureau pour la Démocratie, les Droits de l'Homme et le Travail du Département d'Etat, et remis au Congrès, sur la liberté religieuse dans le monde. Ce rapport décrit les statu de la liberté de religion pour chaque pays du monde (Etats Unis exceptés), les politiques gouvernementales violant ou entravant les croyances et pratiques religieuses, l'identification des courants religieux et des personnes marquantes en matière de religion, ainsi que les modalités de la politique américaine de promotion de la liberté de religion à travers le monde.

Table des matières.

URL: < http://www.state.gov/www/global/human_rights/irf_rpt/irf_toc.html > **Introduction.**

URL: < http://www.state.gov/www/global/human_rights/irf_rpt/irf_intro.html > Introduction
du rapport, en trois parties (40§.)

Partie 1 : l'expérience américaine en terme de Liberté Internationale de Religion.

-Evocation des éléments qui font que les Etats Unis se sentent concernés par la liberté de religion, au regard de leur histoire, de leur culture et de leur constitution qui reconnaissent et prennent en compte cet aspect des libertés individuelles et collectives.

-Retour sur la chronologie qui a conduit à la production d'un rapport annuel sur la liberté de religion dans le monde, après l'adoption en 1998 de la Loi sur la Liberté Religieuse Internationale (IRFA).

-Enumération des objectifs de l'IRFA : le but n'est pas d'imposer l'« american way » en matière de religion, mais la création de trois instruments : le Bureau pour la Liberté Internationale de Religion, le rapport annuel, et la Commission Américaine sur la liberté internationale de religion. Description détaillée de ces trois instruments.

Partie 2 : La Liberté de Religion et de Conscience, Pierre d'Achoppement de la Démocratie. -Retour sur le développement de la démocratie dans les années 1990.

-Rappel que la démocratie n'implique pas l'acceptation automatique des Droits de l'Homme, et qu'elle ne peut donc seule garantir la liberté de religion.

-La démocratie est néanmoins le système de gouvernement le plus apte à protéger les droits fondamentaux individuels et collectifs, plus que tout autre régime.

-Il y a incompatibilité entre l'autoritarisme politique et la liberté religieuse.

-Par conséquent la liberté de religion est un obstacle à la tyrannie, et une composante essentielle de la démocratie.

-Il existe donc un lien et une cause commune entre la liberté de religion et la démocratie.

Partie 3 : Ce qui a Changé dans le Rapport Annuel.

-Amélioration du rapport depuis le premier, qui a été publié en 1999.

-Réorganisation des chapitres pour un usage plus aisé du lecteur.

-Ajout d'un commentaire sur le respect.

Préface.

URL: < http://www.state.gov/www/global/human_rights/irf_rpt/irf_preface.html > Préface,

5§.

Brève préface indiquant pourquoi et comment le rapport a été réalisé.

Executive Summary.

URL: < http://www.state.gov/www/global/human_rights/irf_rpt/irf_exec.html > 29

pages, trois sections.

Partie traçant les grandes caractéristiques générales concernant la liberté de religion dans le monde, autour de trois thèmes :

-Les barrières à la liberté de religion dans le monde.

-Les améliorations en matière de liberté de religion dans le monde.

-Les actions américaines pour la promotion de la liberté de religion dans le monde.

Partie 1 : Les Barrières à la liberté de religion dans le monde.

Citation des principaux degrés d'entrave à la liberté de religion, et exemples de pays où ces entraves sont effectives.

-Contrôle des croyances et pratiques religieuses par des régimes totalitaires et autoritaires :

Afghanistan/ Birmanie/ Chine/ Cuba/ Laos/ Corée du Nord/ Vietnam.

-Hostilité de l'Etat contre des religions minoritaires ou non approuvées :

Iran/ Irak/ Pakistan/ Arabie Saoudite/ Serbie/ Soudan/ Turkménistan/ Ouzbékistan.

Soudan : le régime musulman continue de persécuter les religions minoritaires et les musulmans déviant de leur interprétation de l'Islam. Ceci se traduit par des arrestations et des détentions arbitraires, des menaces, des actes de violence, des conversions forcées. Le gouvernement soutient en outre l'esclavage et les actions militaires dans les villages des montagnes de Nuba. Il apparaît qu'un nombre important de morts dans la guerre civile que connaît le pays sont dus aux croyances et motivations religieuses.

-Négligence par l'Etat de problèmes de discrimination ou de persécution de religions minoritaires ou non approuvées : Egypte/ Inde/ Indonésie/ Nigeria.

Nigeria : La capacité du gouvernement à faire respecter la liberté de religion et à prévenir la violence entre musulmans et non-musulmans fut testée en janvier 2000, quand plusieurs états du nord du pays ont intégré la charia à leur système légal. Des violences religieuses ont éclaté en février et mars, période durant laquelle des centaines de chrétiens et de musulmans furent tués.

Le gouvernement nigérian continue à travailler avec les états du nord et les diverses factions afin de préserver la liberté de religion, mais le potentiel pour l'extension de la violence reste grand au Nigeria. -Législations discriminatoires ou politiques désavantageant certaines religions :

Arménie/ Biélorussie/ Bulgarie/ Erythrée/ Israël/ Jordanie/ Malaisie/ Roumanie/ Russie/ Turquie.

Erythrée : Le gouvernement isole les témoins de Jéhovah par un traitement dur, du fait de leur refus de participer au service national et à d'autres obligations civiques. Les témoins de Jéhovah et les membres d'autres confessions (musulmans notamment) sont sujets à l'emprisonnement pour leur refus de participer au service national ; les témoins de Jéhovah sont les seuls à être renvoyés des administrations, et sont souvent privés de leurs papiers d'identité.

-Stigmatisation de certaines religions par leur association inexacte aux catégories de « cultes » ou « sectes » dangereux : Autriche/ Belgique/ République Tchèque/ France/ Allemagne.

Partie 2 : Les améliorations en matière de liberté de religion dans le monde.

-Pays où l'IRFA a identifié des améliorations significatives en matière de protection ou de promotion de la liberté de religion : Azerbaïdjan/ Laos.

-Pays où les efforts menés méritent l'attention :

Bulgarie/ Chili/ Croatie/ République Tchèque/ République Dominicaine/ Egypte/ France/ Gambie/ Ghana/ Allemagne/ Grèce/ Indonésie/ Iran/ Israël/ Koweït/ Lettonie/ Malaisie/ Pays Bas/ Philippines/ Qatar/ Roumanie/ Russie/ Arabie Saoudite/ Slovaquie/ Taiwan/ Tadjikistan/ Turquie/ Ukraine/ Ouzbékistan/ Soudan/ Vietnam.

Gambie : contrastant avec les années passées, il n'y a pas eu de rapports attestant de persécutions contre les Ahamadis ou d'autres groupes minoritaires en Gambie.

Ghana : Le gouvernement ghanéen est plus actif dans le règlement des conflits religieux que les années passées ; en plus de l'interdiction de l'esclavage religieux, le gouvernement ghanéen a soutenu le forum pour le règlement des conflits religieux, et pris un rôle plus actif de médiation dans les disputes inter-religieuses.

Soudan : Plusieurs prisonniers religieux ont été libérés, dont Faki Koko, le père Hillary Boma, le père Lino Sebit. Les cours d'ordre public ont été supprimées et leurs prisonniers libérés. Le comité gouvernemental pour l'éradication de l'enlèvement des femmes et des enfants (GCEAWC) a identifié des centaines de victimes (la plupart chrétiennes ou de religions indigènes), et en a remis de nombreuses à leurs familles.

Partie 3 : Les actions américaines pour la promotion de la liberté religieuse dans le monde.

Généralités énumérant les actions américaines pour la promotion de la liberté religieuse.

Suivent les liens, sous forme des noms des régions du monde, qui mènent aux rapports respectifs sur la liberté de religion pour les pays de cette région.

Dans l'ordre :

-Africa

-East Asia, South Asia and the Pacific

-Europe and the New Independent States

-Near East and North Africa

-Western Hemisphere

Description du contenu des rapports faits sur la liberté de religion pour chaque pays.

-Nom du pays.

-Existence ou non de constitution assurant la liberté de religion, et respect ou non en pratique de ce droit par le gouvernement du pays.

-Changement ou non du statut de la liberté de religion dans le pays, dans la période couverte par le rapport. - Relations entre les communautés religieuses (bonnes ou mauvaises) ; climat des libertés religieuses consécutif à l'attitude de la société et du gouvernement.

-Actions américaines sur la question de la liberté de religion avec le gouvernement du pays, climat de la discussion sur la question.

Section I : Politiques du gouvernement en matière de liberté de religion.

-Cadre légal et politique :

Existence ou non de texte/ respect ou non par le gouvernement en pratique/ limites ou non mises aux pratiques religieuses elle-mêmes (liberté de réunion...) , ou pour raison d'Etat (contraintes de santé, de sécurité)/ discriminations de fait/ variations de protection, de traitement, de subsides selon l'appartenance religieuse.

Existence ou non de registres sur les groupes religieux/ si oui, modalités d'enregistrement/ évocation éventuelle du statut des religions durant l'ère coloniale (interdictions, mises à l'écart) et ses effets éventuels sur la situation présente.

-Démographie religieuse :

Répartition quantifiée de la population selon la religion, des religions dominantes aux groupes les plus restreints/ identification des différents courants dans chacun des grands groupes religieux/ répartition géographique, sociale et ethnique des religions.

Eventuellement, évocation de différences de situations ou de répartitions dans le passé (ère coloniale, autre régime, avant un conflit...), et évolutions significatives par rapport à la situation présente.

-Abus gouvernementaux en matière de liberté religieuse :

Mesures de restriction, de prohibition ou d'interdiction d'un ou plusieurs groupes religieux/ actions policières ou militaires contre des groupes ou personnes dans les années récentes/ mesures gouvernementales prises dans certaines situations spécifiques (tensions inter-religieuses, danger représenté par un mouvement...)/ présence et actions éventuelles de missionnaires étrangers, problèmes ou position de ces missionnaires vis à vis du pouvoir/ existence ou non de prisonniers pour des motifs religieux/ changements ou non des statuts de la liberté de religion au cours de la période couverte par le rapport/ état fait ou non de conversions forcées de citoyens américains ou refus du droit de retour aux Etats Unis.

Section II : Attitudes Sociétales.

-Etat des relations entre les différentes communautés religieuses ; chronologie ou mention éventuelle d'événements relatifs aux rapports entre les communautés religieuses.

-Rencontres ou organisations oecuméniques : fonctionnement et objectifs. Evolutions idéologiques éventuelles, chronologie des faits.

(Une phrase « type » disant qu'il n'y a rien de particulier à signaler occupe cette section s'il n'y a pas de problèmes notables ni de rencontres formelles ou institutionnalisées dans le pays étudié.)

Section III : Politique du gouvernement américain.

-Actions américaines dans le pays pour la liberté religieuse (ambassades, représentants...) L'action américaine se résume souvent à la phrase type : « L'ambassade des Etats Unis discute des problèmes de liberté religieuse dans le contexte plus large de la promotion des Droits de l'Homme. », témoignant de l'absence de politique spécifique engagée à ce sujet dans le pays.

-Exposition d'éventuelles actions ou échanges précis et spécifiques au pays étudié ; actions d'agences ou de représentants américains sur des questions ou problèmes particuliers en matière de liberté de religion.

2000 Annual Report on International Religious Freedom : AFRICA.

URL: < http://www.state.gov/www/global/human_rights/irf/irf_rpt/irf_africa.html >

Chaque pays africain est analysé selon le modèle-type détaillé ci dessus.

Angola. 3p. URL: < http://www.state.gov/www/global/human_rights/irf/irf_rpt/irf_angola.html >

Bénin. 3p. URL: < http://www.state.gov/www/global/human_rights/irf/irf_rpt/irf_benin.html >

Botswana. 3p. URL: < http://www.state.gov/www/global/human_rights/irf/irf_rpt/irf_botswana.html >

Burkina Faso. 4p. URL: < http://www.state.gov/www/global/human_rights/irf/irf_rpt/irf_burkinaf.html >

Burundi. 2p. URL: < http://www.state.gov/www/global/human_rights/irf/irf_rpt/irf_burundi.html >

Cameroun. 4p. URL: < http://www.state.gov/www/global/human_rights/irf/irf_rpt/irf_cameroon.html >

Cape Vert. 2p. URL: < http://www.state.gov/www/global/human_rights/irf/irf_rpt/irf_capeverd.html >

République Centrafricaine. 3p. URL: < http://www.state.gov/www/global/human_rights/irf/irf_rpt/irf_car.html >

Tchad. 4p. URL: < http://www.state.gov/www/global/human_rights/irf/irf_rpt/irf_chad.html >

Comores. 3p. URL: < http://www.state.gov/www/global/human_rights/irf/irf_rpt/irf_comoros.html > République Démocratique du Congo. 4p. URL: < http://www.state.gov/www/global/human_rights/irf/irf_rpt/irf_congo.html >

République du Congo. 2p. URL: < http://www.state.gov/www/global/human_rights/irf/irf_rpt/irf_congorep.html >

Côte d'Ivoire. 7p. URL: < http://www.state.gov/www/global/human_rights/irf/irf_rpt/irf_cotedivo.html >

Djibouti. 3p. URL: < http://www.state.gov/www/global/human_rights/irf/irf_rpt/irf_djibouti.html >

Guinée Equatoriale. 3p. URL: < http://www.state.gov/www/global/human_rights/irf/irf_rpt/irf_eqguinea.html >

Erythrée. 4p. URL: < http://www.state.gov/www/global/human_rights/irf/irf_rpt/irf_eritrea.html >

Ethiopie. 5p. URL: < http://www.state.gov/www/global/human_rights/irf/irf_rpt/irf_ethiopia.html >

Gabon. 3p. URL: < http://www.state.gov/www/global/human_rights/irf/irf_rpt/irf_gabon.html >

Gambie. 2p. URL: < http://www.state.gov/www/global/human_rights/irf/irf_rpt/irf_gambia.html >

Ghana. 6p. URL: < http://www.state.gov/www/global/human_rights/irf/irf_rpt/irf_ghana.html >

Guinée. 4p. URL: < http://www.state.gov/www/global/human_rights/irf/irf_rpt/irf_guinea.html >

Guinée-Bissau. 2p. URL: < http://www.state.gov/www/global/human_rights/irf/irf_rpt/irf_guineabi.html >

Kenya. 6p. URL: < http://www.state.gov/www/global/human_rights/irf/irf_rpt/irf_kenya.html >

Lesotho. 3p. URL: < http://www.state.gov/www/global/human_rights/irf/irf_rpt/irf_lesotho.html >

Liberia. 4p. URL: < http://www.state.gov/www/global/human_rights/irf/irf_rpt/irf_liberia.html >

Madagascar. 2p. URL: < http://www.state.gov/www/global/human_rights/irf/irf_rpt/irf_madagasc.html >

Malawi. 2p. URL: < http://www.state.gov/www/global/human_rights/irf/irf_rpt/irf_malawi.html >

Mali. 3p. URL: < http://www.state.gov/www/global/human_rights/irf/irf_rpt/irf_mali.html >

Mauritanie. 3p. URL: < http://www.state.gov/www/global/human_rights/irf/irf_rpt/irf_mauritan.html >

Maurice. 3p. URL: < http://www.state.gov/www/global/human_rights/irf/irf_rpt/irf_mauritiu.html >

Mozambique. 4p. URL: < http://www.state.gov/www/global/human_rights/irf/irf_rpt/irf_mozambiq.html >

Namibie. 2p. URL: < http://www.state.gov/www/global/human_rights/irf/irf_rpt/irf_namibia.html >

Niger. 3p. Rapport noté « révisé. » URL: < http://www.state.gov/www/global/human_rights/irf/irf_rpt/irf_niger.html >

Nigeria. 7p. URL: < http://www.state.gov/www/global/human_rights/irf/irf_rpt/irf_nigeria.html >

Rwanda. 3p. URL: < http://www.state.gov/www/global/human_rights/irf/irf_rpt/irf_rwanda.html >

Sao Tome et Principe. 2p. URL: < http://www.state.gov/www/global/human_rights/irf/irf_rpt/irf_saotomep.html >

Sénégal. 4p. URL: < http://www.state.gov/www/global/human_rights/irf/irf_rpt/irf_senegal.html >

Seychelles. 2p. URL: < http://www.state.gov/www/global/human_rights/irf/irf_rpt/irf_seychelles.html >

Sierra Leone. 2p. URL: < http://www.state.gov/www/global/human_rights/irf/irf_rpt/irf_sierrale.html >

Somalie. 3p. URL: < http://www.state.gov/www/global/human_rights/irf/irf_rpt/irf_somalia.html >

Afrique du Sud. 4p. URL: < http://www.state.gov/www/global/human_rights/irf/irf_rpt/irf_southafr.html >

Soudan. 9p. URL: < http://www.state.gov/www/global/human_rights/irf/irf_rpt/irf_sudan.html >

Swaziland. 3p. URL: < http://www.state.gov/www/global/human_rights/irf/irf_rpt/irf_swazilan.html >
Tanzanie. 4p. URL: < http://www.state.gov/www/global/human_rights/irf/irf_rpt/irf_tanzania.html >
Togo. 3p. URL: < http://www.state.gov/www/global/human_rights/irf/irf_rpt/irf_togo.html >
Ouganda. 4p. URL: < http://www.state.gov/www/global/human_rights/irf/irf_rpt/irf_uganda.html >
Zambie. 3p. URL: < http://www.state.gov/www/global/human_rights/irf/irf_rpt/irf_zambia.html >
Zimbabwe. 7p. URL: < http://www.state.gov/www/global/human_rights/irf/irf_rpt/irf_zimbabwe.html >

Appendices.

Appendix A: Universal Declaration of Human Rights.

Appendix B: International Covenant on Civil and Political Rights, & the Declaration on the Elimination of All Forms of Intolerance and of Discrimination Based on Religion Belief.

Appendix C: Training at the Foreign Service Institute Related to the International Religious Freedom Act.

Appendix D:

Appendix E: US Refugee Admissions Program.

PATTERN OF GLOBAL TERRORISM (1999)

URL: < http://www.state.gov/www/global/terrorism/gt_index.html > (13 avril 2002)

-Page contenant les liens renvoyant vers les rapports décrivant le paysage du terrorisme dans le monde chaque année et certains documents adjacents, pour les années 1995 à 1999.

-Document s réalisés par le Bureau du Secrétaire d'Etat et le Bureau du Coordinateur pour la Lutte Antiterroriste.

-Chaque rapport annuel est remis le premier semestre de l'année suivant l'année étudiée : ainsi le rapport pour l'année 1999 fut publié en avril 2000.

-Chaque lien correspondant à un rapport annuel renvoie à un sommaire détaillé subdivisant le rapport en plusieurs documents et liens correspondant, sauf dans le cas du rapport de 1995, constitué d'une forme d'un seul tenant (Gopher.)

Pattern of Global Terrorism 1995 (gopher version).

URL: < <gopher://gopher.state.gov/100ftp:DosFan:Gopher:>

1996. Rapport sur le terrorisme international dans le monde en 1995, 64p.

Section Africa : La section portant sur l'Afrique se trouve sur les pages 7 et 8 de la version imprimée du rapport, sur 7§. Il s'agit de la section régionale la moins développée du rapport.

Rappel des actions terroristes en Afrique en 1995, avec un paragraphe de présentation générale (nombre d'attaques, rappel de la tentative d'assassinat du président égyptien Mubarak en Ethiopie et des autres attaques). Puis passage en revue de chaque pays africain ayant connu une attaque de type terroriste (Angola, Tchad, Ethiopie, Sierra Leone, Somalie, 1§ pour chaque pays.)

Pattern of Global Terrorism Report (1996).

URL: < <http://www.state.gov/www/global/terrorism/1996Report/1996index.html> > 1997.

Rapport sur le terrorisme international dans le monde en 1996.

Introduction.

Philip C. Wilcox Jr, coordinateur pour la lutte anti-terroriste.

L'introduction du rapport pour l'année 1996 donne des éléments de compréhension du phénomène du terrorisme en 1996, indique la conception du terrorisme par le gouvernement américain, cite l'action politique américaine et les grandes mesures prises au plan international pour lutter contre le terrorisme. Puis sont énumérés les principales actions, les organisations et les menaces du terrorisme international (même adresse que ci dessus.) **The Year in**

Review.

Vue d'ensemble du phénomène du terrorisme dans le monde en 1996, faisant état du nombre d'actes de terrorisme recensés, situant l'année par rapport à la situation des années précédentes, faisant le compte du nombre de victimes d'actes de terrorisme (morts et blessés) et citant les actes les plus destructeurs. Evocation des types d'attaque recensés, du nombre d'attaques anti-américaines, et identification du cadre dans lequel il y eut le plus d'attentat commis.

-Liste des principales attaques de l'année. -Nombre de victimes américaines.

-Identification ou non d'acte de terrorisme international aux Etats Unis (pas d'actes relevés).

-Evocation des procès et poursuites engagés aux Etats Unis et à l'étranger par des américains dans le cadre de la lutte anti-terroriste.

URL: < <http://www.state.gov/www/global/terrorism/1996Report/year.html> > **Africa**

Overview.

Nombre d'attaques terroristes en Afrique en 1996 et comparaison avec l'année précédente. Citation du pays où la plupart des attentats ont eu lieu (l'Ethiopie), puis évocation des actions terroristes commises pour chaque pays concerné (l'Ethiopie et l'Ouganda.)

URL : < <http://www.state.gov/www/global/terrorism/1996Report/africa.html> >

Pattern of Global Terrorism Report (1997).

URL: < <http://www.state.gov/www/global/terrorism/1997Report/1997index.html> > 1998.

Rapport sur le terrorisme international dans le monde en 1997.

Introduction.

Christopher W.S. Ross, coordinateur de la lutte antiterroriste.

Importance récurrente du problème du terrorisme dans le monde en 1997, malgré une certaine baisse observable. Nombre d'actes terroristes recensés en 1997. Evocation des 3 principes sur lesquels s'appuie la politique américaine de lutte contre le terrorisme, qui est une priorité (pas de concessions ni d'accords avec les terroristes ; amener les terroristes devant la justice ; isoler et mettre la pression sur les Etats soutenant le terrorisme).

Evocation des actions politiques prises contre des Etats terroristes par le président Clinton, l'ONU et le Secrétaire d'Etat. Mesures prises par le G-8 contre le terrorisme. Mesures américaines auprès des pays luttant contre le terrorisme. Rappel du cadre légal du rapport, de la définition des principales notions (terrorisme, terrorisme

international, organisation terroriste...), et rappel que l'accent est mis sur le terrorisme international car celui-ci concerne directement les intérêts américains.

URL : < <http://www.state.gov/www/global/terrorism/1997Report/intro.html> > **The**

Year in Review.

Bilan de l'année 1997 en matière de terrorisme : nombre d'actes terroristes relevés, de cibles et de victimes américaines ; part des cibles américaines dans l'ensemble des attaques (près d'un tiers pour l'année 1997) ; types d'attaques les plus fréquentes ; liste des principales attaques en 1997 ; procès de terroristes ayant eu lieu dans le monde et aux Etats Unis ; attaques perpétrées sur le sol américain. URL: <

<http://www.state.gov/www/global/terrorism/1997Report/review.html> > **Africa Overview.**

Dans un paragraphe introductif de revue générale, il est précisé combien il est difficile d'identifier les actes de terrorisme en Afrique au sein des situations de guerre civile et de violences inter ethniques.

Nombre d'attentats relevés (11), méthodes employées (variées en Afrique), et cibles visées.

Puis analyse des pays ayant connus des actes de terrorisme identifiés (Angola, Ethiopie, Nigeria, Rwanda, Somalie, Afrique du Sud, Ouganda.)

URL : < <http://www.state.gov/www/global/terrorism/1997Report/africa.html> >

Pattern of Global Terrorism: 1998.

URL: < <http://www.state.gov/www/global/terrorism/1998Report/1998index.html> >

1999. Rapport sur le terrorisme international dans le monde pour l'année 1998. **Introduction.**

-Les attentats contre les ambassades américaines en Afrique de l'Est ont rappelés la menace que représente le terrorisme international (bilan de ces attentats).

-En dépit de ces attentats, les attaques terroristes ont continué de baisser en 1998, suivant la tendance observée depuis quelques années. La baisse de la terreur reflète les progrès de la diplomatie et du renforcement de la loi produits par les Etats Unis à l'encontre du terrorisme ; elle reflète également le changement du climat politique dans certaines parties du monde.

-Rappel que les Etats Unis sont engagés dans un effort de longue haleine contre le terrorisme international (rappel des éléments de base de la politique américaine en matière de politique antiterroriste.) **US**

Policy. Rappel des grands principes de base de la politique antiterroriste américaine.

US Response to Africa Bombings.

La responsabilité d'Ousama Ben Laden et de son réseau Al Qaïda dans les attentats d'août 1998 a conduit à des frappes américaines en Afghanistan et au Soudan, pays les ayant accueillis.

Le blocage des moyens et des comptes bancaires de l'organisation a été effectué, et la plus grande investigation criminelle jamais menée par les Etats Unis mise en route afin de retrouver et punir les responsables des attentats.

Une offre de 5 millions de dollars a été lancée pour tout renseignement permettant l'arrestation des suspects.

New Presidential Decision Directives.

Rappel des deux nouvelles mesures prises par le président américain pour combattre le terrorisme et protéger les infrastructures américaines, signées le 22 mai 1999.

US Diplomatic Efforts.

Efforts diplomatiques américains entrepris en matière de lutte antiterroriste.

-Proposition de mesure conjointe Etats Unis / Grande Bretagne avancée par Madeleine Albright.

- Mesures prises par le G-8.
- Conférence inter-américaine sur le terrorisme.
- Conduite par les Etats Unis d'un programme de renforcement de la loi internationale contre le terrorisme.

Legislative Requirements. Cadre législatif dans laquelle s'inscrit la production de ce rapport.

Definitions.

Notes.

URL : < <http://www.state.gov/www/global/terrorism/1998Report/intro.html> > **The**

Year in Review.

- Le nombre d'attaques terroristes en 1998 est le plus bas depuis 1971, mais l'année a atteint un nombre record de victimes.
- La plupart des victimes résultent des deux attentats contre les ambassades américaines en Afrique de l'Est.
- La part des attaques contre des cibles américaines atteint 40% pour l'année 1998.
- Nombre et liste des victimes américaines dans l'attentat de Nairobi. -Nombre des blessés américains.
- Part de l'utilisation de bombes dans les attentats (3/5).
- Aucun acte de terrorisme international n'a été constaté sur le sol américain.
- Evocation des efforts significatifs faits pour mener devant la justice les auteurs ou responsables d'attentats ; énumération de quatre cas importants en 1998.

URL : < <http://www.state.gov/www/global/terrorism/1998Report/review.html> >

Africa Overview. (6 pages.)

- Les plus grandes attaques ont eut lieu a Nairobi et Dar es Salam. Rappel du bilan de ces attentats. Ces attaques ont en outre montrées que le terrorisme est un phénomène global, et l'émergence d'un réseau anti-américain de terrorisme.
- Les pays sponsorisant le terrorisme ont augmenté de façon significative leur activité en Afrique, particulièrement la Libye.

Les actes de terrorismes dans les pays africains.

Angola (4§), République Centrafricaine (1§), Tchad (1§), République Démocratique du Congo (1§), Ethiopie (2§), Kenya (1 long §), Nigeria (1§), Sierra Leone (1§), Afrique du Sud (2§), Somalie (1§), Tanzanie (1§), Ouganda (1§).

Aux pages 3 et 4 de la partie Africa Overview figurent trois photographies des attentats contre les ambassades américaines de Nairobi et Dar es Salam (en préalable au passage consacré au Kenya). URL : < <http://www.state.gov/www/global/terrorism/1998Report/africa.html> >

L'analyse portant sur chacun des pays d'Afrique concerné peut être directement accessible par les adresses suivantes :

URL : < <http://www.state.gov/www/global/terrorism/1998Report/africa.html#angola> >

URL : < <http://www.state.gov/www/global/terrorism/1998Report/africa.html#car> >

URL : < <http://www.state.gov/www/global/terrorism/1998Report/africa.html#chad> >

URL : < <http://www.state.gov/www/global/terrorism/1998Report/africa.html#drc> >

URL : < <http://www.state.gov/www/global/terrorism/1998Report/africa.html#ethiopia> >

URL : < <http://www.state.gov/www/global/terrorism/1998Report/africa.html#kenya> >

URL : < <http://www.state.gov/ww/global/terrorism/1998Report/africa.html#nigeria> >
URL : < <http://www.state.gov/ww/global/terrorism/1998Report/africa.html#leone> >
URL : < <http://www.state.gov/ww/global/terrorism/1998Report/africa.html#sa> >
URL : < <http://www.state.gov/ww/global/terrorism/1998Report/africa.html#somalia> >
URL : < <http://www.state.gov/ww/global/terrorism/1998Report/africa.html#tanzania> >
URL : < <http://www.state.gov/ww/global/terrorism/1998Report/africa.html#uganda> >

Pattern of Global Terrorism: 1999.

URL: < <http://www.state.gov/1999report/1999index.html> > **Introduction.**

(6p.).

Michael A. Sheehan, coordinateur pour la lutte antiterroriste.

-Efforts continus des Etats Unis contre le terrorisme, par tous les moyens disponibles.

-La politique antiterroriste américaine (les buts poursuivis.) -Les quatre principes américains vis à vis du terrorisme.

Les Etats sponsorisant le terrorisme.

Liste des Etats sponsorisant le terrorisme ; évolutions récentes ; définition des deux catégories de pays (hébergement de terroristes dans les 20 dernières années/ lien avec les organisations terroristes.) Aires Concernées.

Zones d'où émanent principalement les menaces terroristes pour les Etats Unis : Asie du Sud et Proche Orient. Protections et aides aux terroristes dans ces zones. Mesures américaines pour lutter contre les Etats et les organisations terroristes.

Organisations Terroristes Etrangères (FTO).

-28 organisations terroristes étrangères désignées par le Département d'Etat.

-Mesures prises (notamment au plan financier) pour bloquer ces organisations.

Efforts Diplomatiques Américains.

-Coopération avec les alliés des Etats Unis, progression du travail avec d'autres gouvernements et organisations.

-Travail avec les membres du G-8 pour la mise au point d'un accord sur l'Iran. -Discussions ayant eu lieu en 1999 pour la coopération antiterroriste.

-Evocation de la conférence multilatérale qui s'est tenue durant l'été 1999 et a rassemblé 20 pays du Moyen Orient, d'Asie Centrale et d'Asie.

-Travail engagé avec l'Argentine et d'autres partenaires américains pour la création d'une commission interaméricaine anti-terroriste (CICTE).

-Sanctions prononcées par l'ONU à l'encontre des talibans, à la suite des mesures prises par le président Clinton.

-Adoption le 8 décembre 1999 à l'ONU d'une Convention Internationale pour la Suppression du Financement du Terrorisme.

-Conduite par les Etats Unis d'une politique pour le renforcement du droit international en matière de lutte antiterroriste.

Summary.

Bref résumé de l'action américaine contre le terrorisme en 1999 et dans une perspective plus large ; politique et progrès en matière de lutte antiterroriste depuis 20 ans.

Note.

Legislatif Cadre.

Definitions.

URL : < <http://www.state.gov/www/global/terrorism/1999report/intro.html> > **The**

Year in Review.

-Le nombre de victimes d'actes terroristes est en baisse pour 1999, ceci étant essentiellement dû à l'absence d'attaques massives.

-Le nombre d'attaques a néanmoins augmenté en 1999 (de 43% par rapport à 1998.) Une augmentation a été observée dans toutes les régions, excepté au Moyen Orient. Plusieurs raisons à cette augmentation, dont la multiplication des attentats par bombes en Europe, et la multiplication des enlèvements perpétrés par des gangs radicaux sur des travailleurs du domaine pétrolier au Nigeria.

-Les Etats Unis ont été la cible de 169 attaques en 1999, soit une augmentation de 52% par rapport à 1998. La majeure partie des attaques se sont concentrées sur quatre pays : La Colombie, la Grèce, le Nigeria et le Yémen (détail du type d'attaques pour chaque pays à l'encontre des américains.) -Cinq américains auront trouvé la mort dans ces attentats, dont deux au Rwanda.

-Le type d'attaque terroriste prédominant en 1999 aura été l'utilisation de bombes. Law Enforcement. Point sur le renforcement de la loi antiterroriste en 1999. URL: <

<http://www.state.gov/www/global/terrorism/1999report/review.html> > **Africa**

Overview. (3p.).

Un paragraphe d'introduction rappelle qu'il n'y a pas eu d'attaques massives telles que celle de 1998 en Afrique, et ce malgré l'émergence de groupes terroristes, internationaux comme locaux sur le continent (énumération de groupes.)*

Puis énumération des actes de terrorisme constatés en Afrique en 1999, pour les pays concernés :

Angola, Ethiopie, Liberia, Nigeria, Sierra Leone, Afrique du Sud, Ouganda, Zambie.

URL : < <http://www.state.gov/www/global/terrorism/1999report/africa.html> >

Les paragraphes intéressant chacun des pays traités sont également directement accessibles par les adresses suivantes :

URL : < <http://www.state.gov/www/global/terrorism/1999report/africa.html#Angola> >

URL : < <http://www.state.gov/www/global/terrorism/1999report/africa.html#Ethiopia> >

URL : < <http://www.state.gov/www/global/terrorism/1999report/africa.html#Liberia> >

URL : < <http://www.state.gov/www/global/terrorism/1999report/africa.html#Nigeria> >

URL : < <http://www.state.gov/www/global/terrorism/1999report/africa.html#Leone> >

URL : < <http://www.state.gov/www/global/terrorism/1999report/africa.html#SA> >

URL : < <http://www.state.gov/www/global/terrorism/1999report/africa.html#Uganda> >

URL : < <http://www.state.gov/www/global/terrorism/1999report/africa.html#Zambia> > **Overview**

of State-Sponsored Terrorism. (6p.).

Pages 4 et 5, évocation du rôle du Soudan dans le soutien au terrorisme international.

-Le Soudan est toujours la plaque tournante de plusieurs groupes terroristes, dont Al Qaïda. Le gouvernement soudanais ferme en outre les yeux sur l'assistance que l'Iran fournit aux groupes islamistes opérant et transitant par le Soudan.

-Le Soudan sert de refuge et de base d'entraînement à des groupes terroristes islamistes.

-Le Soudan n'est pas en adéquation avec la résolution de l'ONU lui demandant d'arrêter son soutien au terrorisme, et de livrer les personnes impliquées dans la tentative d'assassinat du président égyptien en 1995.

-Le Soudan fournit toujours une assistance à des groupes rebelles, islamistes ou non, en Afrique de l'Est. Malgré tout, le Soudan a signé un accord en décembre 1999 avec l'Ouganda où il s'engage à ne plus apporter de soutien aux rebelles ougandais du RUF.

URL : < <http://www.state.gov/www/global/terrorism/1999report/sponsor.html> > **Voir**

également :

Dans la section Middle « East Overview », un encadré portant sur Ousama Ben Laden, son organisation et leur implication dans les attentats d'août 1998 contre les ambassades américaines en Afrique de l'Est.

URL: < <http://www.state.gov/www/global/terrorism/1999report/mideast.html> >

INTERNATIONAL NARCOTIC CONTROL STRATEGY REPORT 1999.

URL: < http://www.state.gov/www/global/narcotics_law/narc_reports_mainhp.html >

Page contenant les liens menant aux rapports annuels produits par le Bureau Des Narcotiques dans le Monde et Pour le Renforcement de la Loi du Département d'Etat, pour les années 1996 à 1999, ainsi qu'à quelques documents en relation avec la politique de lutte contre le trafic de drogue ou la publication du rapport, pour les années 1998 et 1999 (documents non traités).

Les rapports étant constitués à l'identique, et d'un intérêt assez global, seul celui de 1999 sera détaillé, les versions précédentes ayant suivies le même modèle. L'Afrique et le Moyen Orient sont traités dans la même section du rapport.

1996 Report. URL : < http://www.state.gov/www/global/narcotics_law/1996_narc_report/index.html >

Pays africains traités dans le rapport de 1996 : Côte d'Ivoire/ Egypte/ Ghana/ Israël/ Jordanie/ Kenya/ Liban/ Maroc/ Nigeria/ Arabie Saoudite/ Sénégal/ Afrique du Sud/ Syrie.

1997 Report. URL : < http://www.state.gov/www/global/narcotics_law/1997_narc_report/index.html >

Pays africains traités dans le rapport de 1997 : Bénin/ Côte d'Ivoire/ Egypte/ Ghana/ Israël/ Jordanie/ Kenya/ Liban/ Maroc/ Nigeria/ Arabie Saoudite/ Sénégal/ Afrique du Sud/ Syrie/ Tanzanie.

1998 Report. URL : < http://www.state.gov/www/global/narcotics_law/1998_narc_report/index.html >

Pays africains traités dans le rapport de 1998 : Bénin/ Cameroun/ Côte d'Ivoire/ Egypte/ Ethiopie/ Ghana/ Israël/ Jordanie/ Kenya/ Liban/ Maurice/ Maroc/ Mozambique/ Namibie/ Nigeria/ Sénégal/ Seychelles/ Afrique du Sud/ Syrie/ Togo/ Tunisie/ Emirats Arabes Unis/ Zimbabwe.

1999 International Narcotics Control Strategy Report.

URL: < http://www.state.gov/www/global/narcotic_law/1999narc_report/index.html > Mars 2000.

Description du Sommaire (chaque partie est un lien hypertexte renvoyant au document):

Common Abbreviations.

URL : < http://www.state.gov/www/global/narcotics_law/1999_narc-report/abbrevs99.html >

Introduction : legislative basis for the INCSR. (21§.)

URL : < http://www.state.gov/www/global/narcotics_law/1999_narc-report/legis99.html >

Partie rappelant les bases législatives américaines et internationales en matière de lutte et de classification de la production, du trafic et de l'économie des stupéfiants, bases sur lesquelles s'appuie l'analyse du rapport annuel, et dans lequel il s'inscrit. Sont notamment exposée la classification des pays selon le degré et l'importance que prennent dans leurs frontières les différentes étapes de la production et du trafic de drogue, de même que les éléments vis à vis desquels la lutte contre les narcotiques est évaluée (textes émanant de l'ONU par exemple).

Identification des catégories suivantes :

-Principaux pays de transit de la drogue : 26 pays, dont le Nigeria.

-Principaux pays de traitement de base des éléments constitutifs des drogues : 7 pays.

-Principaux pays où se blanchit l'argent de la drogue : 48 pays, dont le Nigeria.

Policy Program Developments. (Suivi du détail des points traités dans cette partie.)

USG Assistance. (Suivi du détail des points traités dans cette partie.)

Ces liens sont suivis de la liste des pays traités dans les rapports régionaux correspondant :

South America.

Canada, Mexico and Central America.

The Caribbean.

Southwest Asia.

South East Asia and the Pacific.

Europe and Central Asia.

Africa and the Middle East.

Chemical Controls.

URL: < http://www.state.gov/www/global/narcotics_law/1999_narc-report/chemical99.html >

Money Laundering & Financial Crimes _____ **Introduction.**

URL: < http://www.state.gov/www/global/narcotics_law/1999_narc-report/ml_intro99.html >

Exposition de la question du blanchissement de l'argent de la drogue dans le monde et de celle des circuits financiers criminels.

Country Reports.

URL: < http://www.state.gov/www/global/narcotics_law/1999_narc-report/ml_country99.html >

Analyse dans l'ordre alphabétique de la situation du blanchissement de l'argent de la drogue pour chaque pays du monde.

**Contenu de la Partie sur l'Afrique : Africa
and Middle East.**

URL: < http://www.state.gov/www/global/narcotics_law/1999_narc_report/afme99.html >

Pays traités: Benin/ Botswana/ Cameroun/ Cape Vert/ Comores/ Côte d'Ivoire/ Egypte/ Ethiopie/ Ghana/ Israël/ Jordanie.

Le document se termine par un lien menant à la deuxième partie du rapport consacré à l'Afrique et au Moyen Orient.

URL : < http://www.state.gov/www/global/narcotics_laws/1999_narc_report/afrme99_part2.html > Kenya/

Liban/ Lesotho/ Maurice/ Maroc/ Mozambique/ Namibie/ Nigeria.

Le document se termine par un lien menant à la troisième et dernière partie du rapport consacré à l'Afrique et au Moyen Orient.

URL : < http://www.state.gov/www/global/narcotics_laws/1999_narc_report/afrme99_part3.html >

Arabie Saoudite/ Sénégal/ Seychelles/ Afrique du Sud/ Swaziland/ Syrie/ Tanzanie/ Togo/ Tunisie/ Ouganda/ Emirats Arabes Unis.

Pour chacun des pays, analyse des différents aspects du problème des narcotiques. Si quelques pays sont traités brièvement, en un seul paragraphe exposant un aspect spécifique de la question qui les intéressent (les Comores, les Seychelles par exemple), la plupart des pays sont néanmoins analysés suivant ce modèle:

I Summary.

(résumé général de la situation de la drogue dans le pays).

II Status of Country.

(statu du pays en regard de la classification établi pour l'implication dans les divers aspects de la question des narcotiques).

III Country Actions Against Drugs in 1999.

(passage en revue détaillé des mesures et actions menées par le pays en matière de lutte contre la drogue.) -Mesures politiques prises.

-Actions concrètes menées.

-Efforts faits dans le renforcement de la loi contre les narcotiques.

-Saisie et retenu des avoirs liés à la drogue (précision de l'état du droit du pays en ce domaine de la lutte). - Corruption (niveau de corruption existant dans le pays).

-Accords et Traités (ratification d'accords ou de traités en matière de lutte contre la drogue).

-Culture/ Production (évaluation la culture et de la production de drogue dans le pays).

-Trafic/ transit de drogue (place du pays dans les trafics et transport de drogue).

-Programmes domestiques (programmes internes de lutte contre la drogue).

IV US Policy Initiatives and Programs.

(Programmes et mesures américaines de lutte contre la drogue avec le pays).

-Buts et objectifs américains au/en [nom du pays].

-Coopération bilatérale.

-Le chemin à parcourir (ce qui va se faire dans l'avenir en matière de lutte contre la drogue au niveau du partenariat des Etats Unis avec le pays).

FOCUS ON THE ISSUES: AFRICA.

URL: < http://www.state.gov/www/focus_africa.pdf >

Dossier sous format pdf, rassemblant huit discours du Secrétaire d'Etat Madeleine Albright portant sur l'Afrique et la politique africaine développée par l'Administration Clinton.

FIA 1 Foreword.

Décembre 1999.

Services du Département d'Etat. Wash. DC. 2§. [p. 3].

Introduction au dossier « Focus on the Issues : Africa », expliquant que face aux promesses d'évolution positive de l'Afrique, ces textes émanant d'interventions du Secrétaire d'Etat Madeleine Albright ont été réunis, afin de donner des éclairages sur le partenariat entrepris par les Etats Unis pour soutenir ces changements.

(13 Décembre 2002)

FIA 2 Statement at the UN Security Council Ministerial on Africa National Intervention.

25 septembre 1997.

Madeleine Albright. Conseil de Sécurité de l'ONU. Discours, 21§. [pp 49-53].

Allocution du Secrétaire d'Etat devant le Conseil de Sécurité de l'ONU au sujet de l'Afrique et des objectifs politiques que les Etats Unis et l'ONU doivent y poursuivre (paix et stabilité, développement), au travers de l'évocation des crises et des problèmes récents du continent comme des progrès réalisés, et des solutions et aides développées.

(11 décembre 2002)

FIA 3 Remarks at the Organization for African Unity, Economic Commission for Africa.

9 décembre 1997.

Madeleine Albright. Adis Abeba, Ethiopie. Discours, 31 §. [pp 43-48].

Discours du Secrétaire d'Etat devant l'OUA, à l'occasion de son premier voyage en Afrique, au sujet de la nouvelle volonté d'engagement des Etats Unis dans le développement du continent, avec un accent mis sur la nécessité du retour à la paix et la reconstruction dans la Région des Grands Lacs, ainsi que sur les problèmes de sécurité, de justice, les conflits et la stabilité en Afrique, et la nécessité de l'engagement américain comme africain, tant des leaders que des citoyens.

(11 décembre 2002)

FIA 4 Address at George Mason University.

19 mars 1998.

Madeleine Albright. Université George Mason, Fairfax, Virginie. Discours, 38§.[discours non complet, certains passages passés].

Présentation des objectifs politiques américains en Afrique et du renforcement des liens entre les deux espaces à l'occasion du voyage imminent du président américain en Afrique, au cours duquel Bill Clinton fera la promotion de la compréhension mutuelle et du développement de la coopération ; évocation du développement et des enjeux de l'Afrique, du rôle de l'Afrique dans la réussite de cette évolution à un moment clé de l'histoire du continent.

(11 décembre 2002)

FIA 5 Testimony before the Senate Finance Committee.

17 juin 1998.

Madeleine Albright. Comité des finances du Sénat. Témoignage, 23§. [pp 29-33].

Défense du projet de loi AGOA par le Secrétaire d'Etat devant le comité des finances du Sénat, en rappelant la situation de développement de l'Afrique, la nécessité du développement de liens avec ce continent pour les Etats

Unis, et en exposant les tenants du projet de loi et ce qu'il représente, en terme de développement pour l'Afrique, et en terme de potentialité économique pour les Etats Unis.

(13 décembre 2002)

FIA 6 Remarks at the site of the bombing at US Embassy, Nairobi.

(Voir la section "Bombing in Kenya and Tanzania", in Regional Topics/ Official Visits.)

FIA 7 Statement to the UN Security Council Ministerial on Africa.

24 septembre 1998.

Madeleine Albright. Conseil de Sécurité, ONU. Discours, 25§. [pp 20-24].

A l'occasion de l'anniversaire de la tenue de la première réunion sur l'Afrique au Conseil de Sécurité de l'ONU, le Secrétaire d'Etat analyse la dégradation de la situation sur le continent, malgré les promesses de développement, avec comme effets de nombreux reculs et l'allumage de plusieurs foyers de crise. En réaction, Madeleine Albright expose les mesures prises par les Etats Unis et l'ONU visant à contrôler le trafic et la prolifération des armes dans les zones africaines de conflit.

(13 décembre 2002)

FIA 8 Address to the Annual Convention for the National Association for the Advancement of Coloured People (NAACP).

13 juillet 1999.

Madeleine Albright. NAACP, New York. Discours, 47§. [pp 11-19].

Discours devant le NAACP (association Noire-américaine), afin d'exposer les problèmes auxquels doit faire face l'Afrique au travers de crises et d'une instabilité récurrente, et de présenter les axes de la politique de l'Administration Clinton envers le continent, pour laquelle le soutien de l'association est sollicitée.

(13 décembre 2002)

FIA 9 Address before the Economic Community of West African States (ECOWAS) and the Nigerian Community.

20 octobre 1999. Madeleine Albright. Abuja, Nigeria. Discours, 33§. [pp 4-10]. Certains passages ont été enlevés.

Discours sur l'évolution démocratique du Nigeria et sur l'importance de ce pays en Afrique ; sur la politique africaine des Etats Unis et les questions plus précises de la stabilité, de la réponse aux crises et du maintien de la paix dans les différents conflits que connaît alors l'Afrique ; enfin sur les solutions à apporter afin de fournir une base de développement et de croissance durable aux africains.

(13 décembre 2002)

US EMBASSIES AND OTHER MISSIONS ABROAD

Dans cette partie de la section Country Information sont rassemblés des liens menant à des informations concernant les Ambassades, les représentants américains en poste à l'étranger et les principaux officiers membres du Département d'Etat. Les liens renvoient à des sections générales, ou les informations relatives à l'Afrique peuvent être retrouvées.

US Missions Websites

URL: < <http://www.state.gov/www/regions/missions.html#Saharan> >

Page contenant les liens renvoyant aux sites Internet (quand il en existe) des missions et postes américains à l'étranger, dont les ambassades. Le lien amène à la partie de la page concernant les postes en Afrique subsaharienne. Les liens présents sur cette pages mènent aux sites Internet actuels de ces postes diplomatiques américains.

Biographie of Current US Ambassadors

URL: < http://www.state.gov/www/about_state/history/chief.html >

Deux listes sous forme de liens actifs, des pays africains, puis des ambassadeurs américains en fonction en Afrique à la date de janvier 2000, menant par les deux entrées aux biographies respectives des ambassadeurs alors en poste en Afrique.

Former US Ambassadors to All Post Abroad

URL: < http://www.state.gov/www/about_state/history/chief.html >

Liste sous forme de liens actifs et par ordre alphabétique des pays du monde (dans un menu déroulant à gauche), chaque page/pays contenant la liste de l'ensemble des ambassadeurs américains ayant été en poste dans ce pays depuis les origines de la diplomatie américaines jusqu'aux ambassadeurs en fonction en 2000. Pour chacun des ambassadeurs sont citées les informations suivantes : nom de l'ambassadeur ; état américain de résidence ; titre ; date de nomination ; date de la prise de fonction ; date de la fin de fonction.

Biographies of Principal Officers at the Department of State

URL:< http://www.state.gov/www/about_state/biography/index.html >

Liste, sous forme de liens actifs, des principaux officiers dépendant du Département d'Etat, dans l'ordre décroissant de l'importance de leurs fonctions, et menant à leurs biographies respectives.

CONTACTS

Sous-partie regroupant une série de liens menant à des pages Web datant de l'époque où le site était en service, et regroupant des informations portant sur les agences, bureaux et personnels américains en poste à l'étranger, ou étrangers en poste aux Etats Unis, dans la perspective de la préparation de voyages à l'étranger par des citoyens américains (du domaine privé ou public.) Ces pages, généralistes, sont accessibles à d'autres endroits du site du Département d'Etat et de ses sites connexes, dont ceux consacrés aux autres régions du monde.

State Department Country Desk Offices

URL: < http://www.state.gov/www/regions/country_offices.html >

Pour chacun des pays du monde, liste des bureaux leur étant consacré au sein du Département d'Etat, accompagnée de leurs numéros de téléphones.

Key Officers of Foreign Service Posts

URL: < http://www.state.gov/www/about_state/contacts/keyofficer_index.html >

Lien menant à la liste des principaux officiers américains en services pour chacun des pays à l'étranger, pour les années 1996 à 1999 (deux liens pour l'année 1998.)

Ces sources d'information sont essentiellement destinées aux représentants d'affaires américains, qui doivent prioritairement prendre contact avec ces personnes lors de leur venue à l'étranger. URL: <

http://www.state.gov/www/about_state/contacts/keyofficers_96index.html >

URL: < http://www.state.gov/www/about_state/contacts/keyofficers_97index.html >

URL: < http://www.state.gov/www/about_state/contacts/keyofficers_98index.html >

URL: < http://www.state.gov/www/about_state/contacts/keyofficers_98/june/index.html >

URL: < http://www.state.gov/www/about_state/contacts/keyofficers_99index.html >

Foreign Consular Offices in the United States

URL: < http://www.state.gov/www/travel/consular_offices/fco_index.html >

Liste des bureaux consulaires aux Etats Unis, à l'automne/hiver 1999 (liste révisée le 7 janvier 2000). Le lien renvoie à une table des matières contenant des liens actifs vers :

-une préface, contenant des renseignements relatifs aux fonctions, aux droits et au statut des consuls, des employés consulaires et de leurs familles, ainsi que la mention de l'état des relations, de l'existence éventuelle de relations bilatérales ou d'accords spécifiques existant entre les Etats Unis et le pays concerné.

URL : < http://www.state.gov/www/travel/consular_offices/preface.html >

-les chancelleries (ambassades) étrangères existant à Washington (liste des pays, adresses des ambassades et numéros de téléphone.)

URL : < http://www.state.gov/www/travel/consular_offices/chanceries.html >

-Les fêtes nationales des différents pays dans le monde, classées dans l'ordre chronologique du calendrier annuel, du 1^{er} janvier au 28 décembre.

URL : < http://www.state.gov/www/travel/consular_offices/holidays.html >

-Liste des bureaux consulaires des différents pays du monde aux Etats Unis, classant les pays pouvant avoir un ou des consulats aux Etats Unis par ordre alphabétique, chaque lettre étant un lien actif renvoyant à la liste des pays ayant un nom commençant par cette lettre, chaque pays étant suivi, le cas échéant des informations le concernant.

Liens sur le modèle suivant :

URL : < http://www.state.gov/www/travel/consular_offices/a_sec.html >, et ce pour toutes les lettres de l'alphabet.

Pour chaque pays : nom officiel complet de l'Etat, adresse du ou des consulat(s) du pays existant aux Etats Unis, nom du ou des consul(s), du ou des vice(s) consul(s), et éventuellement d'autres personnes importantes au niveau des consulats.

TRAVEL INFORMATION AND SECURITY

Dernière partie de la section Country Information, elle regroupe des liens menant à diverses informations pratiques et d'ordre général pour les Américains désirant se rendre à l'étranger, et qui se retrouvent dans le même ordre en d'autres endroits du site du Département d'Etat.

Ces liens, menant au moment de la consultations à des pages d'information actuelles, leur nom est simplement donné à titre informatif.

Liste nominative des liens :

- Travel Warnings and Consular Information Sheets.
- Passport Services, Visas, and other Travel Information.
- Foreign Consular Offices in the U.S.
- Foreign Per Diem Rates.
- Overseas Schools.
- A Safe Trip Abroad.
- Your Trip Abroad.
- Tips for Americans Residing Abroad.
- Travel Tips for Older Americans.
- Tips for travellers to Sub-Saharan African. (sic: noté travelers).
- Tips for travellers for to the Middle East and North Africa. (sic: noté travelers) -Medical Information for Americans Travelling Abroad. (sic: noté traveling).

OFFICIAL TEXTS

La section *Official Texts* présente une série de documents, pour la plupart des discours ou autres interventions publiques, directement accessibles à partir de la section qui est simplement constituée de la liste des documents. La liste des textes s'étend sur quatre pages : 1994- 1998, 1999, janvier à août 2000, septembre à décembre 2000. Il est à noter que tous les discours ou « textes officiels » ne sont pas disponibles à partir de cette section ; les documents concernant des événements spécifiques se retrouvent dans les dossiers spéciaux constitués à cet effet. L'accent mis sur la continuité dans la présentation des textes dans cette section passe donc sur certains grands événements de la chronologie (voyages, réunion, attentats...), ce qui explique les espaces temporels entre certains textes.

AFRICA: REMARKS, TESTIMONY, BRIEFINGS (1994-1998)

URL:< http://www.state.gov/www/regions/africa/af_rmks_test_1994-98.html >

1995

OT 3 The US and South Africa- Building a True and Lasting Relationship.

4 décembre 1995.

Al Gore(Vice- Président). Pretoria, Afrique du Sud. Discours, 16§.

Discours d'ouverture de la Commission Binationale USA- Afrique du Sud, portant sur l'opportunité de construire de nouvelles relations entre les deux pays, du fait de la convergence de leurs objectifs.

URL: < <http://www.state.gov/www/regions/africa/gore.html> >

(3 juin 2002)

1996

OT 4 Democracy in Africa.

19 avril 1996.

George E. Moose. Indiana University, Bloomington. Discours, 24§.

Présentation des changements récents ou en cours en Afrique (démocratie, économie, sociétés), de l'action américaine en direction de l'Afrique et des enjeux du développement d'un partenariat entre les deux espaces.

URL: < <http://www.state.gov/www/regions/africa/moose2.html> >

(30 mars 2002)

OT 5 The Economic Situation in Sub-Saharan Africa.

1er août 1996.

George E. Moose. Sous-Comité sur le commerce, Comité "Voies et moyens".

Chambre des Représentants. Exposé, 34§.

Présentation générale de la situation économique en Afrique sub-Saharienne, passant successivement en revue le rôle que peuvent jouer les Etats Unis dans l'intégration économique de l'Afrique, les signes de développement et les performances remarquables en Afrique (énumération par régions et pays), malgré des problèmes de pauvreté récurrents. Puis énumérations des actions nécessaires à mener par les Etats Unis (politique, assistance, sécurité), afin de préparer un terrain favorable pour la défense de leurs intérêts.

URL: < <http://www.state.gov/www/regions/africa/moose.html> >

(3 mai 2002)

1997

OT 8 "US Counter Terrorism Policy Toward Sudan".

15 mai 1997. George E. Moose. Sous-Comité sur l'Afrique, Comité sur les relations étrangères, Sénat. Discours, 27§.

Description de la politique menée par les Etats Unis à l'encontre du Soudan, des menaces et problèmes que ce pays soulève pour les Etats unis comme pour l'Afrique.

URL: < http://www.state.gov/www/global/terrorism/moose_970515.html >

(24 avril 2002)

OT 9 Why Africa Matter.

4 juillet 1997.[sic : daté du 7/04/ 97]

William H. Twaddell. Nouvelle- Orléans (Louisiane). Discours, 30§.

Développement sur l'implication des Etats Unis en Afrique : motivations de l'Administration Clinton, et actions engagées pour le développement des relations entre les deux espaces.

URL: < http://www.state.gov/www/regions/africa/Twaddell_970407.html >

(7 mai 2002)

OT 10 African Crisis Response Initiative (ACRI).

28 juillet 1997. Amb. Marshall Mc Callie, Colonel David E. Mc Cracken. Wash. DC. Briefing enregistré, 11 p.
Briefing tenu par deux experts militaires sur la question des efforts consentis par les Etats Unis pour la mise en place de l'ACRI, (plan de soutien logistique et de formation de troupes africaines pour le maintien et le rétablissement de la paix sur le continent en cas de crise), sur les objectifs et l'élaboration du projet, les questions et problèmes qu'il peut éventuellement poser vis à vis des pays non-membres du projet, et des institutions supranationales (ONU, OUA). Description du contenu du projet, des participants, et de ses objectifs.
URL: < http://www.state.gov/www/regions/africa/acri_briefing_970728.html > (13 avril 2002)

OT 11 Opening Statement : Confirmation Hearing.

11 septembre 1997. Susan E. Rice. Sénat, Washington DC. Discours, 14§ (doc. non complet).
Discours d'ouverture de la séance de confirmation par le Sénat de la nomination de Susan E. Rice au poste de Secrétaire d'Etat Assistant aux Affaires Africaines. Evocation de l'importance de ce poste à un moment où l'évolution du monde nécessite une nouvelle politique américaine pour l'Afrique, définie autour de deux grands axes : l'intégration de l'Afrique à l'économie mondiale, et la défense de la sécurité (au sens large) des américains.
URL: < http://www.state.gov/www/regions/africa/rice_970911.html > (13 avril 2002)

OT 12 Statement at the United Nations Security Council Ministerial on Africa.

25 septembre 1997. Madeleine Albright. Nations Unies, New York. Discours, 31§.
Discours sur les évolutions politiques en Afrique (citation de cas précis), et le rôle des Etats Unis et des Nations Unis dans l'aide à la résolution des tensions et conflits que connaît le continent.
URL: < <http://www.state.gov/www/statements/970925.html> > (4 avril 2002)

OT 13 Madeleine Albright at Swearing-in Ceremony for Jesse Jackson as Special Envoy to Africa.

10 octobre 1997. M.Albright / Jesse Jackson. Maison Blanche. Discours, 21§.
Présentation de Jesse Jackson, par le Secrétaire d'Etat puis par lui même, lors de la cérémonie d'officialisation de son statu d'envoyé spécial du président Clinton en Afrique.
URL: < <http://www.state.gov/www/statements/971010.html> > (2 mars 2002)

OT 14 Remarks at Swearing-in Ceremony for Susan E. Rice.

22 octobre 1997. Susan E. Rice. Bureaux du Département d'Etat, Wash. DC. Discours, 16§.
(Document non complet ; seule reste la partie intéressant la politique américaine en Afrique).
Partie du discours de Susan E. Rice lors de la cérémonie de sa prise de fonctions au Département d'Etat, qui porte sur les évolutions en Afrique et celles, nécessaires, de la politique américaine.
URL: < http://www.state.gov/www/regions/africa/rice_971022.html > (17 avril 2002)

OT 15 New Economic Sanctions Against Sudan.

4 novembre 1997. Madeleine Albright. Salle des Briefings du Département d'Etat, Wash. DC. Briefing, 6§.
Bref briefing tenu afin d'informer la presse des nouvelles sanctions économiques prises par les Etats Unis à l'encontre du Soudan, en réaction à son soutien constant au terrorisme, à son rôle déstabilisateur dans la région

(en Ouganda principalement), et aux violations des Droits de l'Homme perpétrées par le régime de Khartoum.

URL: < <http://www.state.gov/www/statements/971104.html> > (7 avril 2002)

OT 16 A New Partnership for the 21st Century.

14 novembre 1997. Susan E. Rice. African Studies Association, Colombus (Ohio). Discours, 37§.

Discours de présentation générale de la politique africaine des Etats Unis au travers de ses grandes orientations (soutenir la croissance en Afrique/ assurer la sécurité américaine), et des opportunités qui s'offrent à eux dans les évolutions de l'Afrique.

URL: < http://www.state.gov/www/regions/africa/rice_971114.html > (17 avril 2002)
1998

OT 17 US Policy in Africa : A Partnership for the 21st Century.

12 mars 1998. Susan E. Rice. Brookings Institution, Wash. DC. Discours, 44§.

Présentation générale de la politique africaine des Etats Unis, des efforts et des objectifs américains dans le développement de celle-ci. Annonce des objectifs du Président lors de son proche voyage en Afrique (faire accepter son projet de partenariat économique/ Changer l'image qu'ont les américains de l'Afrique)

URL : < http://www.state.gov/www/regions/africa/rice_980312a.html > (17 avril 2002)

OT 18 Democracy in Africa.

12 mars 1998. Susan E. Rice. Sénat, Comité des relations étrangère, sous- comité sur l'Afrique. Discours, 20§.

Point sur les avancées de la démocratie en Afrique depuis dix ans, et les efforts entrepris par les Etats Unis pour les soutenir ou limiter les effets négatifs des crises et des régimes répressifs.

URL : < http://www.state.gov/www/regions/africa/rice_980312.html > (13 avril 2002)

OT 19 US- Africa Policy.

17 mars 1998. Susan E. Rice. Chambre des Représentants, Comité des relations étrangères, sous- comité sur l'Afrique. Discours, 20§.

Présentation générale de la politique américaine à l'égard de l'Afrique. Evocations des efforts américains pour aider au développement de l'Afrique, et évaluation des différentes situations présentes sur le continent, les crises comme les progrès (économiques et politiques)

URL : < http://www.state.gov/www/regions/africa/rice_980317.html > (24 avril 2002)

OT 20 Trade and Investment in Africa.

16 avril 1998. Susan E. Rice. US Trade and Investment Conference, Nouvelle-Orléans (Louisiane). Discours, 26§.

Présentation de la politique économique des Etats Unis en Afrique, et des points mis en avant par le président Clinton sur ce sujet lors de son voyage en Afrique. Justification de l'implication américaine en Afrique, et de la nécessité de l'aide pour la défense des intérêts nationaux.

URL : < http://www.state.gov/www/regions/africa/rice_980416.html >

(24 avril 2002)

OT 21 The President's Trip to Africa.

17 avril 1998.

Susan E. Rice. Cleveland, Ohio. Discours, 8p.

Présentation de la politique africaine menée et développée par l'Administration, mise en perspective par le voyage récent du président Clinton en Afrique, dont les multiples aspects sont également présentés. Enumération des actions américaines en direction de l'Afrique depuis 1994, du voyage du président et de ses différentes interventions, des différents aspects de la politique africaine des Etats Unis.

URL : < http://www.state.gov/www/regions/africa/rice_980417.html >

(24 juin 2003)

OT 22 New Vision for Africa : A Partnership for the 21st Century.

30 avril 1998.

Susan E. Rice. "Southern Africa Grant maker's Affinity Group: The African Renaissance",

Wash. DC. Discours, 34§.

Discours sur le nouveau partenariat que veulent construire les Etats Unis avec l'Afrique, autour de la présentation des grandes étapes du rapprochement effectué par l'Administration Clinton, des différents aspects de la politique américaine en Afrique (énumérés autour de deux axes majeurs : l'intégration économique de l'Afrique et la défense contre des menaces communes), répondant aux différents besoins, attentes et problèmes que connaît l'Afrique, en insistant sur l'objectif du président lors de son voyage sur le continent, à savoir donner une autre image de l'Afrique, plus positive. Le discours met en avant le fait que la renaissance africaine ne se fera pas sans la résolution de plusieurs challenges d'importance (crises et guerres, SIDA...), ce qui justifie d'autant le rôle des Etats Unis en Afrique, pour l'intérêt de tous.

URL : < http://www.state.gov/www/regions/africa/rice_980430.html >

(30 mars 2002)

OT 23 Democratisation, Human Rights, and Good Governance in Africa.

3 juin 1998. Ambassadeur Johnnie Carson. National Endowment For Democracy, Council on Foreign Relations,

Wash. DC. Discours, 23§.

Présentation des situations politiques qui se retrouvent en Afrique, en terme de démocratisation des régimes, de respect des Droits de l'Homme et de fiabilité des gouvernements. Mise en avant des progrès réalisés depuis dix ans, en dépit des récentes crises, notamment dans la région des Grands Lacs, dont Bill Clinton travail à restaurer la stabilité avec différents partenaires.

URL : < http://www.state.gov/www/regions/africa/980603_carson.html >

(3 mai 2002)

OT 24 Prospects for Democracy in Nigeria.

25 juin 1998.

Susan E. Rice. Comité sur les relations internationales, Chambre des Représentants, Wash.

DC. Discours, 18§.

Evaluation de la situation politique au Nigeria, dans une période de transition politique, et des chances de voir une forme de démocratie y gagner du terrain à l'occasion d'élections proches. Position diplomatique des Etats Unis vis à vis de ce pays.

URL : < http://www.state.gov/www/regions/africa/rice_980625.html >

(13 avril 2002)

OT 25 US-Africa Policy.

14 juillet 1998.

Susan E. Rice. Wash. DC (devant les membres du NAACP). Discours, 29§.

Discours présentant la politique américaine vis à vis de l'Afrique (énumérée autour de deux axes principaux : l'intégration du continent à l'économie globale, et la défense contre des menaces communes), en insistant sur les évolutions positives qu'a connue l'Afrique depuis dix ans, et en soulignant l'importance du projet de loi AGOA, à une période où les critiques à son égard se multiplient, notamment chez les représentants noirs ; l'objet du discours est de convaincre les membres du NAACP de se rallier au projet de l'Administration, qui bien qu'imparfait sera une base nouvelle pour l'établissement des relations entre les deux espaces.

URL : < http://www.state.gov/www/regions/africa/rice_980714.html >

(30 mars 2002)

OT 26 Crisis in Sudan and Northern Uganda.

29 1998.juillet

Susan E. Rice. Sous- Comité sur l'Afrique, Comité sur les relations internationales,

Chambre des Représentants, Wash. DC. Discours, 31§.

Présentation de deux théâtres -liés- de crises en Afrique, au Soudan et en Ouganda, qui mettent en cause la sécurité et les droits des populations, justifiant l'investissement politique et le souci de l'Administration américaine de contrer le rôle néfaste joué par le pouvoir soudanais.

URL : < http://www.state.gov/www/regions/africa/rice_980729.html >

(3 mai 2002)

OT 27 The Democratic Republic of the Congo Crisis.

15 septembre 1998.

Susan E. Rice. Sous-Comité sur l'Afrique, Comité sur les relations internationales,

Chambre des Représentants, Wash. DC. Discours, 28§.

Présentation de la crise sévissant en RDC, et les risques importants de déstabilisation qu'elle fait courir à l'ensemble du continent par l'implication de nombreux pays. Actions politiques et diplomatiques américaines (notamment au sein de l'ONU) pour empêcher l'extension et la dégradation de la situation, et les risques de génocide en Afrique Centrale.

URL : < http://www.state.gov/www/regions/africa/rice_980915.html >

(27 avril 2002)

OT 28 Desertification in Africa and Ratification of the UN Convention.

15 septembre 1998.

Susan E. Rice. Maison Blanche, Wash. DC. Briefing de travail, 13§.

Briefing explicitant le problème de la désertification en Afrique, d'un point de vue environnemental, mais également ses effets sur la paix et la stabilité de la région, et la ratification par les Etats Unis de la convention des Nations Unies, qui fournira le cadre de l'aide américaine face à ce problème, avec l'aide du secteur privé.

URL: < http://www.state.gov/www/regions/africa/rice_980915a.html >

(30 mars 2002)

OT 29 Assisting Blind and Orphaned Children in Africa.

1er octobre 1998.

Susan E. Rice. Gala Annuel de l'Association des Epouses d'Ambassadeurs

Africains, Wash. DC. Prise de parole (extrait), 20§.

Brève présentation de l'action et du partenariat des Etats Unis avec l'Afrique pour l'aide aux enfants orphelins et aux enfants aveugles. Mise en avant des progrès accomplis par les femmes au sein de l'association depuis vingt ans.

URL : < http://www.state.gov/www/regions/africa/rice_981001.html >

(24 avril 2002)

OT 30 Why Africa Matter to the United States.

13 octobre 1998. Susan E. Rice. Forum du Smithsonian Institute, «L'Afrique d'aujourd'hui: transformation d'un continent », Wash DC. Discours, 36§.

Discours revenant sur l'importance de l'année 1998 pour les relations entre les Etats Unis et l'Afrique, et qui retrace la politique américaine envers le continent, déclinée autour de deux axes majeurs (la sécurité américaine contre des menaces émanant d'Afrique, l'intégration économique de l'Afrique au marché mondial), avec une mise en avant des responsabilités des africains eux-même à saisir leur destin, et une reconsidération « réaliste » de l'Afrique inhérente à l'impact des attentats d'août contre les ambassades américaines au Kenya et en Tanzanie, qui refuse cependant l'afro- pessimisme, mais qui recadre le discours et la présentation de la politique américaine.

URL : < http://www.state.gov/www/regions/africa/rice_981013.html > (30 mars 2002)

OT 31 US Interests in Africa: Today's Perspective.

20 octobre 1998. Susan E. Rice. Institut des études africaines, Université de Columbia, New York. Discours, 40§.

Discours revenant sur l'importance de l'année 1998 pour l'Afrique, avec des points positifs mais également plusieurs drames et crises ayant réactivés l'afro- pessimisme. Retour sur les avancées en Afrique, avant de présenter la politique américaine, déclinée autour de deux axes (la lutte contre les menaces communes, l'intégration de l'Afrique à l'économie globale), en insistant sur le fait que les Etats Unis se doivent d'avoir une vision à long terme, et non se focaliser sur des crises ou moments particuliers pour définir ses choix d'action.

Importance fondamentale d'un investissement américain en Afrique dès maintenant.

URL : < http://www.state.gov/www/regions/africa/rice_981020.html > (30 mars 2002)

OT 32 US- Africa Relations.

29 octobre 1998. Susan E. Rice.

Université Agostinho Neto, Angola. Discours, 38§.

Discours retraçant à la fois l'état actuel de l'Afrique, qui connaît des progrès mais également avec le Congo une des guerres les plus potentiellement graves au monde, et la politique américaine vis à vis du continent (autour des deux axes sécurité/ intégration économique), en insistant sur le fait que celle-ci est inscrite sur le long terme. Analyse de la situation en Angola et du rôle américain pour la paix et le développement de ce pays et de cette région d'Afrique, avec une mise en cause de l'UNITA dans la perpétuation du conflit, et la nécessité pour les Angolais de prendre leur destin en main, le développement étant impossible sans évolution politique.

URL : < http://www.state.gov/www/regions/africa/rice_981029.html > (30 mars 2002)

1999 REMARKS, TESTIMONY, AND BRIEFINGS ON AFRICA

URL: < http://www.state.gov/www/regions/africa/af_rmks_test_1999.html >

OT 33 Remarks before the Martin Luther King, JR Celebration.

22 janvier 1999.

Susan E. Rice. Nairobi, Kenya. Discours, 12§.

Discours prononcé à l'occasion d'une cérémonie saluant la mémoire et le combat de Martin Luther King, retraçant son héritage pour les Etats Unis et le monde ; évocation de l'évolution de la situation des Noirs américains et leur

place dans l'actuelle Administration. Destin commun des Noirs américains et des africains dans la perpétuation de son message.

URL: < http://www.state.gov/www/regions/africa/990122_rice.html >

(1^{er} juin 2002)

OT 34 Address to the Harvard University Business School.

30 janvier 1999.

Susan E. Rice. Université d'Harvard, Boston (Mass.). Discours, 36§.

Intervention à l'occasion d'une conférence portant sur le Business en Afrique, retraçant le développement du continent depuis dix ans et les perspectives économiques qui s'ouvrent aux Etats Unis en Afrique, et ce malgré les récents reculs et crises observés sur le continent. Puis présentation de la politique américaine en Afrique dans son volet économique.

URL: < http://www.state.gov/www/regions/africa/990130_rice.html >

(1^{er} juin 2002)

OT 35 The Africa Growth and Opportunity Act.

11 février 1999.

Susan E. Rice. Sous-Comité sur l'Afrique, Comité sur les relations internationales,

Chambre des représentants, Wash. DC. Discours, 23§.

Présentation de l'AGO aux représentants américains du Sous-Comité sur l'Afrique: rôle pivot dans les relations américano-africaines ; en quoi le projet est bon pour l'économie africaine ; en quoi il est bon pour l'économie américaine ; les soutiens au texte ; les textes alternatifs proposés ; le support de l'Administration à ce projet. Ce discours est destiné à convaincre les élus américains du bien fondé et de la nécessité du passage du texte au Congrès, dans le contexte d'une multiplication des oppositions et critiques.

URL: < http://www.state.gov/www/regions/africa/990211_rice.html >

(1^{er} juin 2002)

OT 36 Nigeria Returns : America Responds.

11 mars 1999. Thomas Pickering (Sous-Secrétaire pour les Affaires Politiques). Conseil sur les relations étrangères, Wash. DC. Discours, 27§.

Discours prononcé à l'occasion de la réunion « Le retour du Nigeria », tenue dans le cadre du Conseil sur les relations étrangères. Présentation des évolutions politiques récentes du Nigeria, et de l'évolution de la politique américaine à l'encontre de ce pays face aux promesses d'une évolution vers plus de démocratie et de droit. Actions en faveur de la démocratie, puis en faveur de l'économie et d'un partenariat renforcé avec un des « géants » de l'Afrique.

URL: < http://www.state.gov/www/regions/africa/990311_pickering.html >

(1^{er} juin 2002)

OT 37 Prospects for Peace in Sierra Leone.

23 mars 1999.

Susan E. Rice. Sous-Comité sur l'Afrique, Comité sur les relations internationales,

Chambre des Représentants, Wash. DC. Exposé, 33§.

Exposé présentant la situation en Sierra Leone, afin d'informer le Congrès et obtenir son soutien, dans le cadre du projet politique de l'Administration pour mettre fin à la crise (violation des accords de Lomé par les RUF par l'agression des forces de l'ONU)

URL: < http://www.state.gov/www/policy_remarks/1999/990323_rice_sierra.html >

(1^{er} juin 2002)

OT 38 The United States-Africa Partnership : One Year After the President's Visit.

25 mars 1999. Susan E. Rice. Centre Andrew Young pour Affaires Internationales, Atlanta (Georgie.).

Discours, 36§ (l'introduction a été supprimée).

Discours marquant l'anniversaire du voyage du président Clinton en Afrique, qui revient sur la volonté de montrer un visage plus positif et varié de l'Afrique et de changer le regard des américains sur le continent africain, puis sur la politique entreprise par l'Administration pour construire un nouveau partenariat avec l'Afrique ; exposé des différents aspects de cette politique, avec un accent mis sur les perspectives économiques.

URL : < http://www.state.gov/www/policy_remarks/1999/990325_rice_atlanta.html > (2 juin 2002)

OT 39 « Attracting Capital to Africa » Summit Program.

25 avril 1999. Susan E. Rice. Corporate Council on Africa, Houston, Texas. Discours, 16§.

Discours reprenant les grandes étapes de la politique économique et d'investissement pour le développement de l'Afrique mise en place par l'Administration Clinton depuis 1994, et évoquant les changements ayant eu lieu depuis, les enjeux et problèmes de l'Afrique, l'investissement américain en cours pour construire un partenariat économique durable.

URL : < http://www.state.gov/www/policy_remarks/1999/990425_rice_ccaa.html > (2 juin 2002)

OT 41 United States Policy in Africa: Moving Forward as Partners.

30 avril 1999. Susan E. Rice. Forum "L'Afrique à l'aube du Nouveau Millénaire", Wash. DC. Discours, 29§.

Discours exposant les multiples aspects de la politique américaine en Afrique, les mesures « structurelles » produites sur le long terme dans des domaines larges, comme les actions plus récentes et inhérentes à des situations précises (crises africaines, lutte contre le terrorisme)

URL : < http://www.state.gov/www/policy_remarks/1999/990430_rice_wvision.html > (1^{er} juin 2002)

OT 42 United States Interests in Africa : Post-Cold War, Post-Apartheid.

13 mai 1999. Susan E. Rice. Rhodes House, Oxford, Grande Bretagne. Discours, 40§.

Discours sur les évolutions qu'a connue l'Afrique depuis neuf ans, et les intérêts et enjeux pour les Etats Unis que présente le continent dans la période post- Guerre froide et post- apartheid, sur le plan de la sécurité et sur le plan économique, ainsi que sur le plan humanitaire et sanitaire. Evocation de l'évolution politique produite par l'Administration Clinton dans cette période, avant d'aborder plus précisément le partenariat entre les Etats Unis et l'Afrique du Sud.

URL : < http://www.state.gov/www/policy_remarks/1999/990513_rice_oxford.html > (2 juin 2002)

OT 43 The Ethiopian-Eritrean War : US Policy Options.

25 mai 1999. Susan E. Rice. Sous-Comité sur l'Afrique, Comité sur les relations internationales, Chambre des Représentants, Wash. DC. Compte-rendu, 21§.

Compte-rendu à propos de la guerre opposant l'Ethiopie et l'Erythrée en cinq points : introduction ; origines du conflit et escalade des hostilités ; intérêts américains en jeu dans cette crise (centré sur la sécurité américaine et

sur la déstabilisation de la région) ; réponses fournies par les Etats Unis pour trouver une solution au conflit et à ses conséquences ; conclusions.

URL : < http://www.state.gov/www/policy_remarks/1999/990525_rice_ewar.html > (2 juin 2002)

OT 44 Central African Conflict and Its Implications For Africa and for the Future of US Policy Goals and Strategies.

8 juin 1999. Susan E. Rice. Sous-Comité sur l'Afrique, Comité sur les affaires étrangères, Sénat, Wash. DC. Exposé, 25§.

Présentation et analyse du conflit ayant lieu en Afrique Centrale autour de la RDC, et de ses implications pour l'Afrique, et par extension pour les objectifs américains en Afrique. Exposé en six parties : le conflit ; ses implications (effets politiques et économiques, menaces pour les populations) ; les réponses américaines et de la communauté internationale ; les intérêts et objectifs américains ; les étapes à venir pour la diplomatie ; conclusion.

URL: < http://www.state.gov/www/policy_remarks/1999/990608_rice_conflict.html > (2 juin 2002)

OT 45 The Africa Growth and Opportunity Act.

14 juillet 1999. Bill Clinton. Maison Blanche, Wash. DC. Message, 4§.

Message du président américain à l'occasion du passage du texte de l'AGOA devant le Congrès, soulignant qu'avec ce projet est donné l'opportunité de transformer les relations des Etats Unis avec l'Afrique, offrant des bénéfices aux américains comme aux africains ; il est demandé à ce titre aux représentants du pays de saisir l'opportunité de faire accepter ce texte.

URL : < http://www.state.gov/www/regions/africa/990714_clinton_africa.html > (2 juin 2002)

OT 46 Vice President Gore Praises Investment Fund for Africa.

15 juillet 1999. Bureau du service de presse de la Maison Blanche. Notice à la presse, 6§.

Notice informant de la création du New Africa Infrastructure Fund, salué par le vice président Al Gore, et présentant les objectifs de cette structure ainsi que son fonctionnement.

URL : < http://www.state.gov/www/regions/africa/990715_gore_africa.html > (2 juin 2002)

OT 47 Briefing on Africa.

15 juillet 1999. Susan E. Rice, Gayle Smith. Wash. DC. Briefing avec la presse, 10 pages.

Briefing organisé avec la presse au sujet de l'Afrique, à l'occasion de récentes avancées positives dans les négociations et le cessez le feu dans trois crises africaines (Sierra Leone, RDC, Ethiopie- Erythrée), avec notamment un retour sur les avancées du sommet de l'OUA à Alger. Questions portant sur ces sujets et sur d'autres grandes questions africaines (AGOA, Soudan, Nigeria, SIDA...)

URL : < http://www.state.gov/www/policy_remarks/1999/990715_ricesmith_africa.html > (2 juin 2002)

OT 48 Nigeria : On The Democracy Path ?

3 août 1999. Ambassadeur Howard Jeter. Sous-Comité sur l'Afrique, Comité sur les relations internationales, Chambre des représentants, Wash. DC. Exposé, 21§.

Exposé en 11 sections sur les perspectives pour la démocratie et la stabilité au Nigeria, après le tournant pris par le pays un an et demi auparavant, et sur les intérêts et perspectives qui s'offrent aux Etats Unis et justifiant le soutien américain au Nigeria dans sa mutation.

URL: < http://www.state.gov/www/policy_remarks/1999/990803_jeter_nigeria.html > (3 juin 2002)

OT 49 Update of Counter Terrorism and Security Actions.

4 août 1999. Amb. Mike Sheehan, Peter Bergin, Pat Kennedy. Wash. DC. Briefing, 11 pages. Briefing d'information à propos de la lutte antiterroriste et les actions de sécurité américaines, à l'occasion de la commémoration proche des attentats de Nairobi et de Dar es Salam. Questions portant sur le Moyen Orient, les deux Corée, la recherche et la lutte contre Al Qaïda, Ben Laden et les Talibans, le renforcement des mesures anti-terroristes depuis un an, la cérémonie à venir en mémoire des victimes, l'investissement financier pour la lutte, la protection des ambassades, les « rogue states » et les Etats sponsorisant le terrorisme, les menaces auxquelles s'exposent les Etats Unis.

URL: < http://www.state.gov/policy_remarks/1999/990804_sheehan_security.html > (3 juin 2002)

OT 50 Statement Before the Senate Foreign Relation Committee (Confirmation Hearing).

5 août 1999. Tibor P. Nagy, Ambassadeur désigné pour l'Ethiopie, Comité sur les relations étrangères, Sénat, Wash. DC. Audition de confirmation, 5§.

Audition de confirmation devant le comité sur les relations étrangères du Sénat du nouvel ambassadeur des Etats Unis en Ethiopie nommé par le président (et que le Sénat doit en principe confirmer), qui est l'occasion pour l'intéressé de se présenter, de notifier l'importance de l'Ethiopie pour les Etats Unis et d'évoquer les objectifs diplomatiques américains avec ce pays.

URL: < http://www.state.gov/policy_remarks/1999/990805_nagy_ethiopia.html > (3 juin 2002)

OT 51 Before the Senate Foreign Relation Committee (Confirmation Hearing).

5 août 1999. Martin G. Brennan, Ambassadeur désigné pour l'Ouganda, Comité sur les relations étrangères, Sénat, Wash. DC. Audition de confirmation, 6§.

Audition de confirmation devant le comité sur les relations étrangères du Sénat du nouvel ambassadeur des Etats Unis en Ouganda nommé par le président (et que le Sénat doit en principe confirmer), qui présente à ce titre la situation en Ouganda, l'assistance américaine fournie pour la transformation du pays dans différents domaines (agriculture, environnement, éducation, lutte contre le SIDA), les challenges de l'Ouganda, le rôle de ce pays dans la stabilité de l'Afrique Australe et Orientale, et l'importance de la diplomatie américaine face à ces enjeux.

URL: < http://www.state.gov/www/policy_remarks/1999/990805_brennan_uganda.html > (3 juin 2002)

OT 52 Before the Senate Foreign Relations Committee (Confirmation Hearing).

5 août 1999. Barbro A. Owens-Kirkpatrick, Ambassadeur désigné pour le Niger. Comité sur les relations étrangères, Sénat, Wash. DC. Audition de confirmation, 7§.

Audition de confirmation du nouvel ambassadeur des Etats Unis au Niger nommé par le président (et que le Sénat doit en principe confirmer), occasion pour lui de présenter la situation et les enjeux que présente le Niger pour les

Etats Unis et l'Afrique, du point de vue de la sécurité et de la stratégie principalement, pour le pays lui-même comme pour ses voisins, dans la perspective d'une démocratisation dans les mois à venir.

URL: < http://www.state.gov/www/policy_remarks/1999/990805_owenskirk_niger.html > (3 juin 2002)

OT 53 Before the Senate Foreign Relations Committee (Confirmation Hearing).

5 août 1999. Jeffrey A. Bader, Ambassadeur désigné pour la Namibie. Comité sur les relations étrangères, Sénat, Wash. DC. Audition de confirmation, 11§.

Audition de confirmation du nouvel ambassadeur des Etats Unis en Namibie nommé par le président (et que le Sénat doit en principe confirmer), comprenant la présentation par le futur ambassadeur de ses états de services diplomatiques et les enjeux du poste d'ambassadeur américain en Namibie. Evocation des bonnes relations entre les deux pays, et de la priorité pour les Etats Unis d'intégrer la Namibie à la Communauté Internationale, en la soutenant notamment à l'ONU. Enumération des challenges auxquels faits face la Namibie (SIDA, crise en RDC), et des objectifs de l'ambassadeur américain.

URL: < http://www.state.gov/www/policy_remarks/1999/990805_bader_namibia.html > (3 juin 2002)

OT 54 The National Summit East Coast Regional Summit Keynote Address.

10 septembre 1999. Susan E. Rice. Baltimore (Maryland). Discours, 25§.

Discours prononcé à l'occasion du sommet régional-Est de l'AAI, portant sur les évolutions récentes et depuis huit ans de l'Afrique, les avancées de la politique américaine, avec la mise en avant du rôle des afro-américains. Evocation des intérêts américains en Afrique, sur le plan économique et du point de vue des menaces communes. Exposé des intentions de la politique de l'Administration en Afrique dans les quinze mois qui lui restent, structuré autour de ces deux axes économie/sécurité, avec une place importante donnée à l'éducation (plus précisément des filles), et à la lutte contre le SIDA.

URL: < http://www.state.gov/www/policy_remarks/1999/990910_rice_summit.html > (3 juin 2002)

OT 55 Howard Wolpe, Special Envoy, Testimony Before House Subcommittee on Africa, Remarks on the RDC. 28 septembre 1999. Howard Wolpe, envoyé spécial américain en RDC. Sous-Comité sur l'Afrique,

Comité sur les relations internationales, Chambre des Représentants, Wash. DC. Compte-rendu, 37§.

Discours présentant la gravité de la situation en RDC, et l'implication des Etats Unis dans la recherche d'une solution diplomatique à la crise. Présentation des grandes lignes des accords de Lusaka, et insistance sur l'importance de l'application de ceux ci pour la RDC et la région. Enumération des prochaines étapes du processus de paix, du rôle de la communauté Internationale et des Etats Unis.

URL: < http://www.state.gov/www/policy_remarks/1999/990928_wolpe_africa.html > (3 juin 2002)

OT 56 Susan Rice, US- Africa Transportation Ministerial.

29 septembre 1999. Susan E. Rice. Réunion ministérielle sur les transports, Atlanta (Georgie). Discours, 25§.

Discours sur le challenge que représentent les transports dans le développement de l'Afrique, et importance de l'investissement que peuvent réaliser les Etats Unis dans ce domaine. Après avoir présenté les avancées faites en Afrique et ce qui reste à accomplir dans différents domaines (économie, politique, santé, sécurité...), exposition

de la volonté américaine de créer un partenariat solide avec l'Afrique, qui passe par le développement des infrastructures pour permettre l'accroissement des échanges.

URL : < http://www.state.gov/www/policy_remarks/1999/990929_rice_transport.html > (3 juin 2002)

OT 57 South Africa : US Policy and Bilateral Relations.

14 octobre 1999. Susan E. Rice. Sous-Comité sur l'Afrique, Comité sur les relations internationales, Chambre des Représentants, Wash. DC. Discours, 34§.

Présentation de l'Afrique du Sud et de l'évolution de sa situation (politique, économique, sanitaire...) depuis cinq ans, de la politique américaine menée envers ce pays, et de l'état des relations bilatérales entre Washington et Pretoria (avec notamment l'évaluation du rôle de la commission bi-nationale mise en place entre les deux pays en 1995) Evaluation du rôle de l'Afrique du Sud en matière de politique étrangère, et du rôle qu'elle endosse dans la politique africaine des Etats Unis.

URL: < http://www.state.gov/www/policy_remarks/1999/991014_rice_safrica.html > (3 juin 2002)

OT 58 Briefing on the Secretary of States' Upcoming Trip to Africa.

15 octobre 1999. Susan E. Rice. Wash. DC. Briefing avec la presse, 15§ + questions.

Briefing organisé afin d'informer et de répondre à la presse à propos du voyage de Madeleine Albright en Afrique, qui sera l'occasion de réaffirmer les orientations politiques et le partenariat que l'Administration américaine entend développer avec le continent africain.

URL: < http://www.state.gov/www/policy_remarks/1999/991015_rice_sectrip.html > (3 juin 2002)

OT 59 The US Stake in a Secure, Prosperous Africa.

3 novembre 1999. Susan E. Rice. Howard University, Wash. DC. Discours, 36§.

Présentation des intérêts américains en Afrique, en quoi l'avenir du continent est important pour le futur des Etats Unis, et donc pourquoi ils doivent s'intéresser à l'Afrique alors que celle-ci pâtit encore d'une image dévalorisée et négative, desservie par les récentes crises et tragédies. Développement sur les actions américaines pour le développement d'un nouveau partenariat (politique économique, changement de mode de traitement, travail pour mettre fin aux conflits), et sur la volonté de l'Administration de montrer les progrès et challenges de l'Afrique.

URL: < http://www.state.gov/www/policy_remarks/1999/991103_rice_howard.html > (3 juin 2002)

OT 60 US and Africa in the 21st Century.

9 novembre 1999. Susan E. Rice. Conseil Mondial des Affaires, Seattle. Discours, 41§.

Présentation de la politique africaine des Etats Unis, des évolutions récentes en Afrique et leur impact sur les intérêts américains, qui se définissent autour des axes de la sécurité et du développement économique.

Evaluation du potentiel du marché africain pour l'économie américaine ; mise en avant de l'intérêt humain et culturel de l'Afrique, et du changement radical qu'a opérée l'Administration Clinton vis à vis du continent africain. Efforts américains pour la résolution des conflits en Afrique, et justification d'un investissement massif dans ce continent, dans l'intérêt des Etats Unis.

URL : < http://www.state.gov/www/policy_remarks/1999/991109_rice_africa.html >

(3 juin 2002)

OT 61 Africa Symposium.

29 novembre 1999. Amb. Barshefsky. Organisation Mondiale du Commerce, réunion ministérielle, Seattle. Exposé, 26§.

Exposé sur la politique commerciale menée avec l'Afrique par les Etats Unis, sur le thème « que peut-on faire avec l'Afrique ? ». Exposé des intérêts communs, de la politique commerciale américaine, de l'agenda de l'OMC en Afrique pour le développement et l'intégration économique du continent.

URL : < http://www.state.gov/www/policy_remarks/1999/991129_barshefsky_africa.html >

(3 juin 2002)

OT 63 Conflict in Africa and the Search for Peace in Congo.

6 décembre 1999. Amb. Richard Holbrooke. Pretoria, Afrique du Sud. Discours, 31§ (doc. incomplet). Exposition du travail fourni par les Etats Unis pour le renforcement de son partenariat avec l'Afrique, en soulignant que la stratégie américaine face aux problèmes du continent se veut sur le long terme, avec des objectifs globaux. Evolution exemplaire de l'Afrique du Sud, malgré de lourds problèmes (SIDA) et l'héritage de l'apartheid à gérer. Actions américaines pour la résolution des crises africaines (ACRI, actions diplomatiques, travail avec l'ONU) ; analyse des crises actuelles, de l'échec de la gestion de crises passées et attention portée sur la crise congolaise, potentiellement très dangereuse pour le développement du continent.

URL : < http://www.un.int/usa/99_139.htm >

(3 juin 2002)

OT 64 US- Africa Energy Ministers Conference.

14 décembre 1999. Susan E. Rice. Conférence ministérielle sur l'énergie, Tucson, Arizona. Discours, 20§. Présentation de la politique africaine des Etats Unis, structurée autour de deux grands axes (intégration économique du continent ; défense contre les menaces communes et transnationales), et évaluation du chemin parcouru depuis 1994 par l'Administration Clinton pour le développement de cette politique, qui a impliqué de multiples bureaux, départements et agences autour d'un objectif commun, poursuivi dans de multiples domaines. Evocation des grands challenges de l'Afrique et des réponses américaines (SIDA, crises et conflits).

URL : < http://www.state.gov/www/policy_remarks/1999/991214_rice_energy.html >

(3 juin 2002)

OT 65 Angola : A Call for Peace.

14 décembre 1999. Thomas Pickering. Université Catholique de Luanda, Angola. Discours, 29§. Discours appelant à la paix en Angola, dans une période de fin d'année, de siècle et de millénaire, occasion de repartir sur de nouvelles bases. Appel pour la fin de la souffrance du peuple angolais ; appel à l'UNITA pour l'utilisation de voies démocratiques pour défendre son point de vue. Evocation des relations bilatérales entre l'Angola et les Etats Unis, et de l'aide américaine.

URL: < http://www.state.gov/www/policy_remarks/1999/991214_pickering_angola.html >

(3 juin 2002)

URL: < http://www.state.gov/www/regions/africa/af_remarks2000.html#aug2000 >

OT 66 Corporate Council on Africa Army/ Navy Club Annual Meeting.

13 janvier 2000.

Susan E. Rice. Wash. DC. Discours, 39§.

Rappel du travail accompli par l'Administration Clinton depuis 1992 pour le développement de nouvelles relations avec l'Afrique, puis exposé des différents aspects de la politique africaine des Etats Unis, développée autour de deux axes majeurs (l'intégration économique de l'Afrique, la lutte contre les menaces transnationales communes). Rappel des grandes modifications instiguées par la présidence Clinton vis à vis de l'Afrique (multiplication des voyages, politique économique révolutionnée, renforcement des relations bilatérales avec des pays tels que l'Afrique du Sud, le Nigeria et l'Angola), et état des graves problèmes que connaît l'Afrique, avant d'énumérer les priorités américaines pour chacune des grandes régions du continent, et de tracer le calendrier des chantiers en cours avant le changement d'Administration.

URL : < http://www.state.gov/www/policy_remarks/2000/000113_rice_cca.html >

(4 juin 2002)

OT 67 The Situation in Burundi.

19 janvier 2000.

Amb. Richard Holbrooke. Conseil de Sécurité de l'ONU, New York. Déclaration, 12§.

Déclaration sur la situation au Burundi et expression de la position officielle des Etats Unis, qui condamnent le regroupement forcé de la population, et soutiennent le travail de négociation de Nelson Mandela. Condamnation de toutes attaque contre les civils, et demande faite à la Communauté Internationale de soutenir le processus de paix d'Arusha.

URL: < http://www.state.gov/www/policy_remarks/2000/000119_holbrooke_burundi.html >

(4 juin 2002)

OT 68 Letter from the President to the Congress on the Trade and Development Policy for Africa.

21 janvier 2000.

Président Clinton. Maison Blanche, Wash DC. Texte de lettre, 7§.

Texte de la lettre adressée par le président américain au président du Sénat, aux membres des commissions sénatoriales sur les finances et les relations internationales, ainsi qu'au président de la Chambre des Représentants et aux membres de la commission sur les relations internationales, annonçant la remise du cinquième rapport annuel sur la politique de commerce et de développement pour l'Afrique, et faisant le point sur les avancées de l'année passée, avant d'évoquer le travail qu'il reste à accomplir à l'Administration dans ce domaine, avec l'aide et l'appui du Congrès.

URL: < http://www.state.gov/www/regions/africa/000121_clinton_africa.html >

(4 juin 2002)

OT 69 « The New Millennium and Africa : American Interests in Expanding Trade with Africa ».

24 janvier 2000.

Rosa Whitaker. Série de tables rondes sur l'Afrique, Conseil sur les Relations Etrangères, Wash. DC. Discours, 22§.

Discours exposant les intérêts américains à développer les relations commerciales avec l'Afrique. Evocation des contrastes de l'Afrique, entre crises graves et progrès, et du dynamisme et du potentiel certains du continent qui est une opportunité à saisir pour l'économie américaine.

Panorama des avancées politiques et économiques de la décennie précédente, des challenges de l'Afrique sur la voie du développement et de l'intégration économique, et des priorités de l'Administration américaine pour

l'aider à réaliser son potentiel, en rappelant que l'attention portée à l'Afrique par le président Clinton est sans précédent dans l'histoire américaine.

URL: < http://www.state.gov/www/policy_remarks/2000/000124_whitaker_trade.html > (4 juin 2002)

OT 70 Welcoming Remarks at the UN Security Council Session on the Democratic Republic of the Congo.

24 janvier 2000. Madeleine Albright. Conseil de Sécurité de l'ONU, New York. Discours, 25§. Discours de bienvenue, prononcé par le Secrétaire d'Etat américain à la session du Conseil de Sécurité de l'ONU portant sur la RDC, et organisée à l'occasion du « mois sur l'Afrique » du Conseil de Sécurité. Expression des préoccupations sérieuses qui portent sur la situation en RDC, et rappel de l'importance de l'application des accords de Lusaka pour parvenir à la paix. Enumération des principaux points de ces accords, puis présentation des grandes lignes de l'action américaine pour parvenir à faire appliquer ces accords, dont l'application est la condition d'un déploiement de la mission de paix de l'ONU, et à terme de la pacification de la région et de l'essor économique de l'Afrique Centrale.

URL: < <http://www.state.gov/www/statements/2000/000124.html> > (4 juin 2002)

OT 71 Press Remarks During Recess from the UNSC Meeting on the DRC.

24 janvier 2000. Madeleine Albright. Siège de l'ONU, New York. Adresse à la presse, 5p. Adresse à la presse du Secrétaire d'Etat à la sortie de la session du Conseil de Sécurité de l'ONU sur la situation en RDC, faisant le bilan de ce qui il y a été évoqué, avant de répondre aux questions de la presse sur la situation et les actions qui ont été déterminées, sur des problèmes internes au Conseil de Sécurité, et d'autres sujets de politique étrangères (Yougoslavie). [La majeure partie des questions est notée inaudible, seules les réponses étant clairement transcrites]

URL : < <http://www.state.gov/www/statements/2000/000124a.html> > (4 juin 2002)

OT 72 Statement During the Open Meeting on the Month of Africa.

31 janvier 2000. Amb. Holbrooke. Conseil de Sécurité de l'ONU, New York. Discours, 25§. Affirmation de la volonté américaine de faire du « mois sur l'Afrique » un tournant dans les relations entre le continent, l'ONU et les Etats Unis. Rappel qu'en cette occasion les Etats Unis se focaliseront sur trois objectifs : attirer l'attention sur l'Afrique, parler des problèmes du SIDA et des réfugiés en Afrique, et aider à la résolution des conflits en cours sur le continent. Insistance sur la revitalisation du rôle des Etats Unis au sein de l'ONU, et annonce de la participation de membres de l'Administration aux débats qui s'ouvrent au Conseil de Sécurité.

URL: < http://www.state.gov/www/policy_remarks/2000/000131_holbrooke_africa.html > (4 juin 2002)

OT 73 Testimony Before the House Ways and Means Committee, Subcommittee on Trade.

3 février 2000. William Daley (Secrétaire au Commerce). Sous-comité sur le commerce, comité « voies et moyens » de la Chambre des représentants, Wash. DC. Discours, Discours, 26§. Présentations des plans de l'Administration Clinton pour le développement et l'expansion du commerce des Etats Unis avec l'Afrique dans le temps qui lui reste, en mettant l'accent sur l'importance de l'AGOA comme cadre à

ce projet, et sur la réalité des changements en Afrique malgré les crises récentes, afin d'obtenir le soutien du Congrès pour le passage définitif de la loi. Evocation de trois grands thèmes : les effets de la crise asiatique sur le développement de l'Afrique, le rôle central que doit jouer la loi AGOA sur le développement des échanges Etats Unis- Afrique, et en quoi consiste la mise en place du partenariat avec l'Afrique et le rôle du Département du Commerce.

URL : < http://www.state.gov/www/regions/africa/000203_daley_africa.html > (4 juin 2002)

OT 74 Press Release on Explanation of Vote Regarding Sierra Leone.

7 février 2000.

Nancy Soderberg. Siège de l'ONU, New York. Texte transmis à la presse, 11§.

Texte transmis à la presse de l'intervention de la représentante américaine au Conseil de Sécurité de l'ONU à propos du vote de la résolution 1270 portant sur la Sierra Leone, sur la situation dans ce pays et la nécessité d'une force mandatée par l'ONU sur le terrain pour maintenir la paix, après l'annonce faite par l'ECOWAS de son intention de cesser d'assurer cette fonction par le biais de l'ECOMOG. Appel au travail commun du Nigeria et de l'ONU en ce sens.

URL : < http://www.state.gov/www/policy_remarks/2000/000207_soderberg_sierra.html > (4 juin 2002)

OT 75 African Women United for Peace. The Great Lakes Initiative: Women as Partners for Peace. [VOIR Press Statement 207]

OT 76 Prominent African Journalists Explore Role of Televised Medias in US. [VOIR Press Statement 208]

OT 77 House Committee on International Relations Subcommittee on Africa.

15 février 2000.

Amb. Holbrooke. Sous- comité sur l'Afrique, Comité sur les relations internationales, Chambre des Représentants, Wash. DC. Exposé, 28§.

Exposé à propos de la guerre en RDC et le rôle que doit jouer l'ONU dans l'application des accords de Lusaka pour la paix, afin de justifier l'appui financier du Congrès pour la résolution du conflit. Affirmation du support américain à la résolution prochaine que doit prendre le Conseil de Sécurité sur le sujet, puis présentation des étapes de la paix, des intérêts américains à ce que la région soit pacifiée, ainsi que du travail effectué en 1999 par l'ONU, et de la mise en jeu de sa crédibilité dans la réussite de ce processus de paix.

URL: < http://www.state.gov/policy_remarks/2000/000215_holbrooke_congo.html > (5 juin 2002)

OT 78 Worldnet's « Dialogue ».

16 février 2000.

Susan E. Rice. Wash. DC. Briefing par internet,

12p. Intervention au sujet du processus de paix en Sierra Leone, occasion de rappeler l'implication américaine dans ce processus, et de retracer les derniers développements de la situation, notamment l'attitude des rebelles, avant de répondre aux questions de journalistes basés en Afrique via Internet sur la Sierra Leone, le rôle des Etats Unis et

de l'ONU dans le processus de paix...

URL: < http://www.state.gov/www/policy_remarks/2000/000216_rice_worldnet.html > (5 juin 2002)

OT 79 USAID at the National Summit on Africa.

17 février 2000. J. Brady Anderson (Administrateur de l'USAID). Sommet National sur l'Afrique, Wash. DC. Discours, 20§.

Discours de l'Administrateur de l'USAID qui fait part de son expérience de l'Afrique et de son travail au sein de l'USAID avec les africains, les actions engagées par l'agence américaine, son rêve de voir un jour une Afrique en paix, prospère et stable. Présentation de deux challenges pour l'Afrique et les Etats Unis : le développement de la démocratisation dans le nouveau contexte mondial, et la lutte contre le SIDA, objectifs pour lesquels agissent l'USAID et l'Administration Clinton.

URL: < http://www.state.gov/www/regions/africa/000217_anderson_usaid.html > (5 juin 2002)

OT 80 Keynote Address at the National Summit on Africa.

17 février 2000. Madeleine Albright. Sommet National sur l'Afrique, Wash. DC. Discours, 31§. Discours du Secrétaire d'Etat prononcé à l'occasion du Sommet National sur l'Afrique, qui est l'occasion d'évoquer les transformations et les problèmes récurrents du continent africain, l'image qu'ont les américains de l'Afrique et la nécessité de les éduquer pour changer leur regard, comme il est de l'intérêt des Etats Unis de développer un partenariat avec l'Afrique. Evocation de l'action américaine en Afrique, pour la fin des conflits et des violations des Droits de l'Homme, pour le développement économique et la démocratie. Retour sur l'échec dramatique qu'a constitué la lenteur de réaction des Etats Unis et de la Communauté Internationale lors du génocide rwandais, et la nécessité qu'une telle tragédie ne puisse plus survenir. Evocation de la baisse constante du budget américain consacré à l'aide à l'étranger, avant de conclure sur le plan d'action du Sommet.

URL : < <http://www.state.gov/www/statements/2000/000217.html> > (5 juin 2002)

OT 81 Senior Administration Official Press Briefing on National Africa Summit.

17 février 2000. Responsable Supérieur de l'Administration. Sommet National sur l'Afrique, Wash. DC. Briefing avec la presse, 8p.

Briefing avec la presse sur l'Afrique, la politique africaine des Etats Unis, sur des aspects généraux comme sur des questions plus précises, voir en relation avec l'actualité du Sommet.

URL: < http://www.state.gov/www/regions/africa/000217_official_summit.html > (5 juin 2002)

OT 82 Opening Remarks at the National Summit on Africa.

17 février 2000. Bill Clinton. Sommet National sur l'Afrique, Wash. DC. Discours, 55§. Discours d'ouverture du Sommet National sur l'Afrique prononcé par le président américain, qui insiste sur la nécessité de changer d'images de l'Afrique et de la prendre en compte dans les processus de globalisation, qui font partager les mêmes problèmes mais qui permettent également le développement d'une connaissance mutuelle. Affirmation que l'engagement américain en Afrique peut faire la différence, et que la construction d'un monde meilleur passe par la prise en compte de l'Afrique, ce qui constitue les motivations américaine dans la conduite de leur politique depuis 1993.

Retour sur les progrès accomplis depuis deux ans, mais également sur la réalité des problèmes et des reculs observés en Afrique, avant l'énumération des axes poursuivis par la politique américaine en Afrique (développement du partenariat économique, aide prioritaire à l'éducation, lutte contre le SIDA et les fléaux sanitaires, lutte contre les conflits). Le discours se termine par l'évocation de la pluralité de l'Afrique, et le destin commun qui doit désormais unir les Etats Unis et le continent, dans une position d'équilibre, sans fausse euphorie mais sans cynisme.

URL : < http://www.state.gov/www/regions/africa/000217_clinton_summit.html > (5 juin 2002)

OT 83 National Summit on Africa.

18 février 20 Rodney Slater (Secrétaire aux Transports). Sommet National sur l'Afrique, Wash. DC. Discours, 22§.

Discours du Secrétaire aux Transports, rendant hommage à Bill Clinton pour son engagement sur l'Afrique, et les grandes étapes « historiques » de sa politique, avant de présenter le volet transport du partenariat américain avec l'Afrique, ses plans, ses modalités, et les projets annexes en cours qui complèteront la mise en place du partenariat, puis de terminer en évoquant les raisons de l'implication du Département des Transports en Afrique, dans l'intérêt des Etats Unis.

URL: < http://www.state.gov/www/regions/africa/000218_slater_summit.html > (5 juin 2002)

OT 84 Telephon Press Briefing on Upcoming Burundi Peace Talks.

21 février 2000. Gayle Smith/ Howard Wolpe. Conseil de Sécurité de l'ONU, New York/ Arusha, Tanzanie. Briefing par téléphone, 3p.

Briefing avec la presse à l'occasion de l'ouverture des pourparlers de paix sur le Burundi, se déroulant à Arusha.

URL: < http://www.state.gov/www/regions/africa/000221_nsc_africa.html > (5 juin 2002)

OT 85 Press Briefing on Burundi Peace Talks in Arusha, Tanzania.

22 février 2000. Gayle Smith/ Howard Wolpe. New York/ Arusha. Briefing avec la presse, 7§. Briefing avec la presse portant sur les pourparlers de paix sur le Burundi en cours à Arusha.

URL: < http://www.state.gov/www/regions/africa/000222_nsc_burundi.html > (5 juin 2002)

OT 86 Remarks on Teleconference to the Burundi Peace Talks.

22 février 2000. Bill Clinton/ Nelson Mandela. Wash. DC/ Arusha. Téléconférence, 36§. Interventions de Nelson Mandela et de Bill Clinton, reliés par vidéo, à propos des pourparlers de paix en cours pour le Burundi, avec de la part de Bill Clinton la question posée de la volonté et de la responsabilité des leaders des pays de la région des Grands Lacs pour la pacification et le développement de la région. Affirmation par Nelson Mandela de sa reconnaissance permanente envers le président américain et son équipe pour avoir développé une politique avec l'Afrique sans précédent pour les Etats Unis.

URL: < http://www.state.gov/www/region/africa/000222_clinton_mandela.html > (5 juin 2002)

OT 87 Statement on the Sudan Government Bombing of Lui, Mundri.

[SIC: le lien renvoi à : Humanitarian Demining Web Chat with Students.]

3 mars 2000.

Note aux Médias, 4§.

Note aux médias informant de la participation de Donald Steinberg, représentant du président et du Secrétaire d'Etat pour le plan « Global Humanitarian Deminig », à un chat avec des étudiants sur ce sujet.

URL: < <http://www.state.gov/www/briefings/statements/2000/ps000303.html> >

(5 juin 2002)

OT 88 Briefing on the Situation in the Horn of Africa and US Assistance to Mozambique.

7 mars 2000.

Brady Anderson (Administrateur de l'USAID), Hugh Parmer (Administrateur assistant du Bureau de Réponse Humanitaire). Wash. DC. Briefing (29 §), puis réponse aux questions de la presse, 10p. Briefing sur la situation dans la Corne de l'Afrique (touchée par la sécheresse et menacée par la famine), et l'assistance fournie par les Etats Unis au Mozambique (ravagé par un cyclone), qui expose les situations avant de répondre aux questions sur ces sujets.

URL : < http://www.state.gov/www/policy_remarks/2000/000307_anderson_assist.html >

(5 juin 2002)

OT 89 Sierra Leone.

8 mars 2000.

David Scheffer (Ambassadeur à l'étranger pour la question des crimes de guerre). Wash. DC. Briefing, 14§. [le document ne comprend pas les questions à la suite du briefing].

Briefing avec les ONG et l'équipe du Congrès à propos de la Sierra Leone, où David Scheffer a enquêté sur les massacres ayant eu lieu en février 1999 à Freetown, afin de leur faire part des conclusions de son travail.

URL : < http://www.state.gov/www/policy_remarks/2000/000308_scheffer_w_sleone.html >

(5 juin 2002)

OT 90 US Statement on Angola.

15 mars 2000.

Amb. James Cunningham. Conseil de Sécurité de l'ONU (Ouverture de la réunion sur l'Angola), New York. Discours, 9§.

Point sur la position des Etats Unis par rapport à la situation en Angola, afin de déterminer par la suite les sanctions à adopter contre l'utilisation des ressources naturelles par l'UNITA à des fins belliqueuses.

URL: < http://www.state.gov/www/regions/africa/000315_cunningham_angola.html >

(5 juin 2002)

OT 91 Post-Conflict Peace-Building : Disarmament, Demobilization and Reintegration.

23 mars 2000.

Amb. Nancy Soderberg. Conseil de Sécurité de l'ONU, New York. Discours, 12§. Discours « Désarmement, démobilisation et réintégration », se centrant sur l'importance de ces trois points dans l'établissement de la paix après les conflits, avec également les problèmes des enfants soldats et la protection des femmes et des enfants après les conflits.

URL: < http://www.state.gov/www/policy_remarks/2000/000323_soderberg_usum.html >

(5 juin 2002)

OT 92 Briefing on his Recent Trip to the Horn of Africa.

5 avril 2000.

Hugh Parmer (Administrateur assistant de l'USAID). Wash. DC. Briefing, 31§, puis réponse aux questions de la presse, 11p.

Briefing faisant état de la situation et des besoins des populations dans la Corne de l'Afrique, en proie à la sécheresse et aux risques de famine. Détail des situations, et des actions à entreprendre.

URL: < http://www.state.gov/www/regions/africa/000405_parmer_usaid.html >

(5 juin 2002)

OT 93 Testimony Before the Senate Appropriations Committee, Subcommittee on Commerce, Justice, State and the Judiciary.

11 avril 2000. Ambassadeur Holbrooke. Sous-comité sur le commerce, la justice, l'Etat et le judiciaire, Comité des appropriations, Sénat, Wash. DC. Intervention, 38§.

Intervention du représentant américain au Conseil de Sécurité de l'ONU devant le Sénat, afin de soutenir la demande de fonds faite par l'Administration pour contribuer aux opérations de maintien de la paix de l'ONU. Mise en avant de la nécessité vitale de ces fonds, évocation des challenges de l'ONU et de la question cruciale du maintien de la paix qui a long terme sert les intérêts américains, et permet de limiter l'engagement militaire des Etats Unis.

URL : < http://www.state.gov/www/policy_remarks/2000/000411_holbrooke_peace.html >

(5 juin 2002)

OT 94 UNITA Sanctions in Angola.

18 avril 2000. Ambassadeur Holbrooke. Conseil de Sécurité de l'ONU, New York. Discours, 8§. Discours du représentant américain au Conseil de Sécurité à propos des sanctions prises par l'ONU à l'encontre de l'UNITA en Angola, ce dont les Etats Unis se félicitent, et qui revient sur l'attitude de l'UNITA qui a conduit à cette résolution.

URL : < http://www.state.gov/www/policy_remarks/2000/000418_holbrooke_angola.html >

(5 juin 2002)

OT 95 US-North Africa Ministerial.

18 avril 2000. Stuart Eizenstat (Secrétaire Adjoint au Trésor). Wash. DC. Discours, 17§. Discours retraçant à l'occasion de la rencontre Etat Unis- Afrique du Nord (Algérie, Maroc, Tunisie) les deux grands objectifs politiques américains dans cette région (le développement des relations bilatérales avec chacun des pays, le développement du commerce régional et des investissements privés) Point sur l'état des relations économiques des Etats Unis avec ces pays, et sur leur état de développement.

URL: < http://www.state.gov/www/regions/africa/000418_eizenstat_nafrica.html >

(5 juin 2002)

OT 96 Press Statement.

18 avril 2000. Thomas Pickering. Abuja, Nigeria. Point avec la presse, 5§. Point avec la presse afin de faire préciser l'objet de sa visite à Thomas Pickering, venu à la demande du Secrétaire d'Etat rencontrer le président Obasanjo et des représentants nigériens afin de s'entretenir de la situation au Nigeria, des relations américano-nigériennes et de la conjoncture. Evocation des sujets abordés dans la discussion.

URL : < http://www.state.gov/www/policy_remarks/2000/000418_pickering_nigeria.html >

(5 juin 2002)

OT 97 Resolution N° 1295, Sanctions Against UNITA.

18 avril 2000. Conseil de Sécurité de l'ONU. New York. Résolution de l'ONU, 7p. Transcription du texte de la résolution n° 1295 du Conseil de Sécurité de l'ONU instaurant les sanctions prises à l'encontre de l'UNITA en Angola.

URL : < http://www.state.gov/www/policy_remarks/2000/000418_un_resolution.html >

(5 juin 2002)

OT 98 President Clinton Seeks \$ 200 Million for Emergency Disaster Assistance for Southern Africa.

21 avril 2000.

Bill Clinton. Maison Blanche. Communiqué, 6§.

Communiqué faisant état de la demande par le président Clinton d'une aide d'urgence au Congrès, afin de venir en aide au Mozambique et aux autres pays d'Afrique Australe touchés par plusieurs cyclones et tempêtes. Détail de la répartition de l'aide demandée. Il est également fait état de la demande d'approbation de l'amendement du programme de financement militaire pour l'Egypte pour 2001.

URL : < http://www.state.gov/www/regions/africa/000421_clinton_assist.html >

(5 juin 2002)

OT 99 Letter to UN Secretary General Cofi Annan.

24 avril 2000.

Ambassadeur R. Fowler du Canada à l'ONU. Lettre, 12§ (lettre + annexe).

Lettre informant le Secrétaire Général de l'ONU que le Conseil de Sécurité a décidé d'envoyer une mission en RDC afin d'y analyser les conditions d'application du processus de paix, mission qui sera conduite par le représentant américain, Richard Holbrooke. Le texte de la lettre est suivi d'une annexe précisant les membres de la mission et son objectif.

URL : < http://www.state.gov/www/regions/africa/unsc_africa.html >

(5 juin 2002)

OT 100 Nigerian-US Relations.

27 avril 2000.

William H. Twaddell (Ambassadeur américain au Nigeria). Nigerian Institute for Policy and Strategic Studies (NIPSS), Jos, Nigeria. Discours, 34§.

Discours de l'ambassadeur américain au Nigeria portant sur les relations entre les deux pays, et qui revient sur l'évolution positive récente du Nigeria, son rôle pour la sécurité de la région, mais également sur les aspects négatifs du pays et leur répercussion sur la sécurité américaine. Réaffirmation de l'importance du Nigeria pour les Etats Unis, et la nécessité de développer les relations entre les deux pays ; citation des principaux challenges du Nigeria et des domaines de coopération entre les deux pays.

URL: < http://www.state.gov/www/policy_remarks/2000/000427_twaddell_nigeria.html >

(5 juin 2002)

OT 101 Opening Remarks, US-Africa WTO Forum.

3 mai 2000.

Amb. Susan Esserman. Wash DC. Discours, 33§.

Discours d'ouverture du forum Etats Unis- Afrique de l'Organisation Mondiale du Commerce, prononcé par le représentant adjoint au Commerce américain, qui présente l'objet de la conférence (comment développer les échanges entre les deux espaces dans le cadre de l'OMC), et l'ordre du jour, avant d'évoquer l'état des relations entre les Etats Unis et l'Afrique d'un point de vue commercial, et la part tenue par l'OMC dans la réalisation des buts communs poursuivis.

URL: < http://www.state.gov/www/policy_remarks/2000/000503_esserman_africa.html >

(6 juin 2002)

OT 102 Remarks at the WTO Ministerial Forum.

3 mai 2000.

James Michel (USAID). Wash. DC. Discours, 11§.

Discours sur les menaces pour la sécurité, le progrès économique et la santé que fait peser la croissance du SIDA sur toutes les sociétés, et sur l'importance pour les Etats Unis et le monde que l'Afrique réussisse le

développement de son potentiel. Evocation des programmes mis en place par l'USAID pour répondre aux priorités du continent africain, et comment le commerce et la coopération peuvent être développés (objet de la réunion).

URL: < http://www.state.gov/www/regions/africa/000503_michel_wtoforum.html > (6 juin 2002)

OT 103 Remarks at the Opening Ceremony of the WTO Consultative and Technical Assistance Forum with African Trade Ministers.

3 mai 2000. Richard Rominger (Secrétaire d'Etat adjoint à l'Agriculture). Wash. DC. Discours, 14§. Discours sur le potentiel du partenariat Etat Unis- Afrique, et la place de l'agriculture et du Département de l'Agriculture américain dans le développement de ce partenariat au sein de l'OMC.

URL: < http://www.state.gov/www/regions/africa/000503_usda_africa.html > (6 juin 2002)

OT 104 Excerpt from Daily Press Briefing.

4 mai 2000 Richard Boucher (porte-parole du Département d'Etat). Wash. DC. Extrait du briefing quotidien avec la presse, 3p.

Extrait du briefing quotidien avec la presse du porte parole du Département d'Etat, portant sur la situation en Sierra Leone (violation du cessez le feu de Lomé par le chef rebelle Foday Sankoh), et la réaction de l'ONU par rapport aux atteintes portées au personnel de la mission de maintien de la paix déployée en Sierra Leone, ainsi que sur la position américaine dans cette crise.

URL : < http://www.state.gov/www/regions/africa/000504_boucher_sierra.html > (6 juin 2002)

OT 105 Joint Statement on the African Growth and Opportunity Act.

4 mai 2000. Les ministres africains du commerce. Wash. DC. Déclaration commune, 4§. Déclaration commune des ministres africains du commerce présents à la réunion de l'OMC, afin d'exprimer leur appréciation des efforts du Congrès américain sur le projet AGOA, et de féliciter le président Clinton et son Administration pour le travail sans précédent accompli pour le développement des échanges entre les deux espaces. Appel au Sénat américain à faire passer cette loi, qui servira les intérêts de tous.

URL: < http://www.state.gov/www/regions/africa/000504_ministers_trade.html > (6 juin 2002)

OT 106 Press Conference Following Meeting With President Paul Kagame of Rwanda and United Nations Delegation.

7 mai 2000. Amb. Holbrooke (chef de mission). Kigali, Rwanda. Conférence de presse, 8§. Conférence de presse suivant la rencontre entre la mission de l'ONU sur le processus de paix en RDC et le président rwandais, qui relate les sujets de la discussion tenue (le processus de paix en RDC, l'histoire récente du Rwanda, les événements de Kisangani, l'envoi de la mission de l'ONU)

URL : < http://www.state.gov/www/policy_remarks/2000/000507_holbrooke_rwanda.html > (6 juin 2002)

OT 107 Joint Declaration.

7 mai 2000. Délégation de l'ONU, président du Rwanda. Kigali, Rwanda, Déclaration commune, 8 points.

Déclaration commune de la mission de l'ONU sur le processus de paix en RDC et du président du Rwanda, spécifiant huit points sur lesquels ils sont tombés d'accord à propos de la crise des Grands Lacs, l'application des accords de paix de Lusaka, et l'action à mettre en place.

URL: < http://www.state.gov/www/regions/africa/000507_jtsstmt_un.html > (6 juin 2002)

OT 108 The Architecture of Peace in Africa and the World.

9 mai 2000. Strobe Talbott (Secrétaire d'Etat Adjoint). Université 2000 Witwatersrand, Johannesburg, Afrique du Sud. Discours, 56§.

Discours sur le thème de « l'architecture de la paix en Afrique et dans le monde », qui est l'occasion de rappeler l'implication de l'Administration Clinton pour aider l'Afrique à aller au delà des conflits qu'elle connaît et se développer, d'énumérer les multiples facteurs générant de l'insécurité, et de retracer le rôle tenu par les Organisations Internationales pour lutter contre les conflits en Afrique et dans les autres régions du monde.

Soutient américain à ces organisations, spécialement dans la résolution des conflits en Afrique. Soutient américain au projet de contrôle des armes de petit calibre, facteurs d'insécurité et d'instabilité grave dans le monde post- Guerre Froide.

URL : < http://www.state.gov/www/policy_remarks/2000/000509_talbott_safrica.html > (6 juin 2002)

OT 109 Africa's Diamonds : Precious, Perilous Too ?

9 mai 2000. Howard F. Jeter (remplaçant du Secrétaire d'Etat Assistant aux Affaires Africaines). Sous-Comité sur l'Afrique, Comité sur les relations internationales, Chambre des Représentants, Wash. DC. Exposé, 39§.

Exposé sur le thème des diamants africains utilisés pour financer les conflits armés sur le continent, par le biais du commerce illégal, et ce notamment en RDC. Exposition des objectifs politiques américains (et de leur évolution) sur ce sujet, et des avancées déjà obtenues, qui devront se poursuivre dans la lignée de l'application des accords de Lusaka.

URL : < http://www.state.gov/www/policy_remarks/2000/000509_jeter_diamonds.html > (6 juin 2002)

OT 110 Sierra Leone.

10 mai 2000. Philippe T. Reeker (porte- parole intérimaire du Département d'Etat). Wash. DC. Extrait du briefing quotidien avec la presse, 9p.

Extrait du briefing quotidien avec la presse, qui porte sur la Sierra Leone, explicitant notamment la position de condamnation par les Etats Unis de la violation des accords de Lomé par le RUF, de même que la séquestration de membres du personnel de l'ONU par la même organisation. Questions sur la position et la réaction que doit adopter l'ONU, avec l'intervention armée éventuelle de l'ECOWAS, et les risques de dégradation de la situation (avec une référence faite à la Somalie)

URL : < http://www.state.gov/www/policy_remarks/2000/000510_reeker_sierraleone.html > (6 juin 2002)

OT 111 Statement on the Situation in Sierra Leone.

11 mai 2000. Président Bill Clinton. Wash. DC. Communiqué, 5§.

Point fait par le président américain sur la situation en Sierra Leone, et exposant la position des Etats Unis ,

ainsi que les décisions prises par l'ONU pour restaurer la paix dans le pays et les autres états de l'Ouest de l'Afrique.

Annonce de l'envoi de Jesse Jackson dans la région.

URL: < http://www.state.gov/www/regions/africa/000511_clinton_sleone.html > (6 juin 2002)

OT 112 Letter to the Speaker of the US House of Representatives and the President Pro Tempore of the US Senate Regarding the Situation in Sierra Leone.

12 mai 2000.

Président Bill Clinton. Wash. DC. Texte de lettre, 6§.

Texte d'une lettre envoyée par le président Clinton aux présidents de la Chambre des Représentants et du Sénat sur la situation en Sierra Leone, retraçant les principaux points de la situation, les événements récents, la réaction américaine face à ceux-ci, et annonçant le ravitaillement aérien des forces de l'UNAMSIL.

URL: < http://www.state.gov/www/regions/africa/000512_clinton_letter.html > (6 juin 2002)

OT 113 USAID Testimony Before the House of Representative, Committee on International Relations.

18 mai 2000. Hugh Parmer (Administrateur assistant du Bureau pour la Réponse Humanitaire). Comité sur les Relations Internationales, Chambre des Représentants, Wash. DC. Discours, 34§.

Discours sur la situation dans la Corne de l'Afrique et les efforts déployés par l'USAID pour lutter contre les risques de famine dans la région. Point sur le plan d'aide américain et la réactivité de l'USAID face aux situations de crise. Tour de la situation dans les différents pays de l'Est de l'Afrique visités.

URL: < http://www.state.gov/www/regions/africa/000518_parmer_horn.html > (6 juin 2002)

OT 114 Remarks at Bill Signing of Trade and Development Act of 2000.

18 mai 2000.

Président Bill Clinton. Maison Blanche. Discours, 25§.

Discours du président américain à la signature de la loi sur le Commerce et le Développement, portant sur les bénéfices que tous pourront tirer de ce partenariat entre les Etats Unis et l'Afrique, les Caraïbes et l'Amérique Centrale, avant de revenir sur le problème du SIDA, menace pour la stabilité et la prospérité de tous les pays, puis de faire le tour des situations problématiques, mais en voie de résolution en Afrique, et celles renforçant l'espoir en l'évolution positive du continent.

URL: < http://www.state.gov/www/regions/africa/000518_clinton_agoa.html > (6 juin 2002)

OT 115 Teleconference Testimony Before House of Representative, Committee on International Relations. 18 mai 2000.

Catherine Bertini (directeur exécutif du Programme Alimentaire Mondial, envoyé spécial du Secrétaire Général de l'ONU pour la sécheresse dans la Corne de l'Afrique). Ambassade des Etats Unis en Grande Bretagne, Londres. Téléconférence, 35§.

Téléconférence avec le Comité sur les relations internationales de la Chambre des Représentants à propos de la sécheresse dans la Corne de l'Afrique et des risques pour les populations de cette région. Compte-rendu de la crise et des opportunités d'actions des Etats Unis et de l'ONU, avec le détail des différents domaines d'action (nourriture, eau, sécurité...)

URL: < http://www.state.gov/www/regions/africa/000518_bertini_horn.html > (6 juin 2002)

OT 116 Report to the UN Security Council on Special UNSC Mission to Africa.

17 mai 2000.

R. Holbrooke (chef de mission). Conseil de Sécurité de l'ONU, New York. Rapport, 25§. Rapport rendant compte de la mission spéciale du Conseil de Sécurité de l'ONU, menée en Afrique à propos du processus de paix inhérent aux accords de Lusaka en RDC et dans la région des Grands Lacs. Y sont abordés les souhaits des habitants de la RDC, les efforts que doit faire l'ONU pour y répondre au mieux, le travail des forces et personnels de l'ONU présents sur place, les combats de Kisangani, le problème critique de l'utilisation des ressources naturelles pour financer la guerre, et la réaffirmation que l'échec des accords de Lomé n'est pas celui de la paix en Afrique, et que les africains tiennent à maintenir eux-même cette paix.

URL: < http://www.state.gov/www/policy_remarks/2000/000517_holbrooke_congo.html > (6 juin 2002)

OT 117 Four Variations on the Theme of Diplomacy.

19 mai 2000.

Thomas Pickering (Sous Secrétaire d'Etat aux Affaires Politiques). Département d'Etat, Wash. DC. Discours, 60§.

Discours prononcé à la Conférence sur la Politique Etrangère Nationale pour les Leaders des ONG, intitulé « Quatre Variations sur le thème de la Diplomatie », et qui porte sur la nécessaire transformation de la diplomatie dans un monde en mutation, et l'implication des ONG dans ces transformations, dans un rôle prépondérant dans des domaines de premier ordre. Résumé des buts de la politique étrangère américaine, et critique des restrictions budgétaires imposées par le Congrès en la matière.

URL : < http://www.state.gov/www/policy_remarks/2000/000519_pickering_ngos.html > (6 juin 2002)

OT 118 Situation Update on Sierra Leone Mandate of UN Force US Support of Peace Process Foday Sankoh Role. 5 juin 2000.

Philippe T. Reeker. Wash. DC. Extrait du briefing quotidien avec la presse, 4p. Extrait du briefing du 5 juin, portant sur la situation en Sierra Leone, l'intervention des forces de l'ONU, le support américain au processus de paix, et le rôle joué par Foday Sankoh dans la crise en cours, par la violation des accords de Lomé.

URL: < http://www.state.gov/www/regions/africa/000605_reeker_sleone.html > (6 juin 2002)

OT 119 Opening Statement for Hearing Entitled « Zimbabwe : Democracy on the Line ».

13 juin 2000. Donald Payne (membre du Sous-Comité sur l'Afrique). Chambre des Représentants. Discours, 4§. Bref discours d'ouverture de l'audition sur le Zimbabwe, introduisant les événements initiés par le gouvernement Mugabe, au Zimbabwe comme dans la crise de la RDC, et ayant amenés à la tenue de cette audition à l'approche de la tenue d'élections législatives dans le pays.

URL: < http://www.state.gov/www/regions/africa/000613_payne_zimbabwe.html > (6 juin 2002)

OT 120 Opening Statement for Hearing Entitled « Zimbabwe : Democracy on the Line ».

13 juin 2000. Ed Royce (président du Sous-Comité sur l'Afrique). Chambre des Représentants. Discours, 9§. Discours revenant sur les violences, l'intimidation, et la propagande forcée soutenues par le président Mugabe et son parti (le ZANUF-PF), ce qui a conduit jusqu'à la mort de plusieurs personnes, alors que dans le même temps

l'économie du Zimbabwe est en très mauvais état. Inquiétudes des Etats Unis sur l'évolution du pays, ou la démocratie semble être en jeu, et par rapport à l'attitude du gouvernement zimbabwéen dans l'utilisation des aides américaines.

URL : < http://www.state.gov/www/regions/africa/000613_royce_zimbabwe.html > (6 juin 2002)

OT 121 Situation in Zimbabwe.

13 juin 2000. Chester Crocker (ancien Secrétaire Assistant aux affaires africaines). Sous-Comité sur l'Afrique, Comité sur les relations internationales, Chambre des Représentants. Exposé, 15§.

Exposé sur la situation au Zimbabwe, et la politique menée par le parti du président Mugabe, autoritaire dans les années 1980, avant de devenir plus modéré au début des années 1990, puis de plonger dans l'extrémisme dernièrement. Les élections à venir seront l'objet de la détermination de la population par rapport à la violence déployée par le pouvoir dernièrement. Retour sur la place du Zimbabwe dans l'économie et la stabilité de l'Afrique Australe, avant de définir la position nécessaire des Etats Unis vis à vis du Zimbabwe.

URL : < http://www.state.gov/www/regions/africa/000613_crocker_zimbabwe.html > (6 juin 2002)

OT 122 Zimbabwe : US Policy and Bilateral Relations.

13 juin 2000. Nancy Powell (Secrétaire Assistant intérimaire aux Affaires Africaines). Sous Comité sur l'Afrique, Chambre des Représentants. Discours, 12§.

Discours exposant la politique et les relations bilatérales entretenues par les Etats Unis avec le Zimbabwe, pays ami par le passé, et dont la démocratie semble remise en cause. Action américaine pour exprimer ses préoccupations vis à vis de l'évolution du Zimbabwe, et suppression de son aide pour la réforme agraire, tout en exprimant que les Etats Unis sont prêts à travailler avec le Zimbabwe pour un plan de réforme respectant les lois et les Droits de l'Homme. Confiance dans l'implantation solide de la démocratie au Zimbabwe, et espoir d'une reprise de relations normales avec le pays africain prochainement.

URL: < http://www.state.gov/www/policy-remarks/2000/000613_powell_zimbabwe.html > (6 juin 2002)

OT 123 Opening Meeting on the Situation in the Democratic Republic of The Congo.

15 juin 2000. Amb. Holbrooke. Conseil de Sécurité de l'ONU. Discours, 21§.

Discours prononcé lors de la réunion d'ouverture sur la Situation en RDC tenue au Conseil de Sécurité de l'ONU, qui revient sur le processus de paix, les aspirations de la population de RDC et leurs attentes vis à vis de l'ONU, la complexité de la situation, puis sur la mission envoyée dans la région, les événements des deux semaines passées (notamment les combats à Kisangani). Espoirs du Conseil de sécurité pour l'évolution de la situation ; points essentiels qui devront être respectés pour que le cessez le feu soit respecté. Rejet des afro pessimismes et mise en cause des frontières artificielles en Afrique dans le déclenchement des conflits. URL: <

http://www.state.gov/www/policy-remarks/2000/000615_holbrooke_africa.html > (6 juin 2002)

OT 124 Text of Resolution (Resolution n° 1304 on the DRC).

16 juin 2000. Conseil de Sécurité de l'ONU. Texte de résolution, 4p.

Texte de la résolution n° 1304 prise par le Conseil de Sécurité de l'ONU sur la RDC, présenté à la presse, qui fait le point sur la situation en RDC, sur l'état du processus de paix et qui fournit la liste des requêtes que le Conseil

de Sécurité adresse aux différents protagonistes du conflit concernant le déploiement, le travail, la sécurité et la circulation du personnel de l'ONU, ainsi que les engagements pris par chacun dans les accords de paix.

URL: < http://www.state.gov/www/regions/africa/000616_unsc_drc.html > (6 juin 2002)

OT 125 Excerpt from Daily Press Briefing (Zimbabwe).

27 juin 2000. Philippe T. Reeker (Porte-parole adjoint). Wash. DC. Extrait de briefing, 4p [document incomplet: coupes lorsque le sujet ne concerne pas les élections au Zimbabwe]

Extraits du briefing quotidien avec la presse portant sur le déroulement des élections au Zimbabwe, la position et les commentaires des Etats Unis par rapport à celles-ci.

URL: < http://www.state.gov/www/policy_remarks/2000/000627_reeker_zimbabwe.html > (6 juin 2002)

OT 126 Testimony Before the senate Foreign Relations Committee.

12 juillet 2000. R. Holbrooke (représentant des Etats Unis à l'ONU). Comité sur les relations étrangères, Sénat. Exposé, 33§.

Exposé des efforts de l'ONU en Afrique pour le maintien de la paix, dans de nombreuses situations et dans de nombreux domaines d'action (prévention et résolution des conflits, promotion de la démocratie et de l'Etat de droit, lutte contre les différents désastres, assistance aux réfugiés, assistance au développement, programmes d'éducation et d'entraînement). Expression du rôle critique que les Etats Unis doivent jouer, au sein de l'ONU comme au niveau bilatéral, pour soutenir ces chantiers. Volonté de revitalisation du rôle de l'ONU en 2000. Enumération des grands chantiers qui attendent en Afrique (les différentes crises en cours, la sécheresse, le SIDA, les populations déplacées...), dont il est de l'intérêt des Etats Unis de s'en préoccuper. Développements sur les questions du SIDA (objet du dépôt d'un projet de résolution historique au Conseil de Sécurité de l'ONU de la part des Etats Unis) et des conflits armés. Les progrès se heurtant au manque de fonds, espoir que le Comité travaillera à soutenir le travail de l'Administration et de l'ONU pour la paix en Afrique.

URL: < http://www.state.gov/www/policy_remarks/2000/000712_holbrooke_africa.html > (6 juin 2002)

OT 127 Security Council Resolution 1308, Relating to HIV/ AIDS.

17 juillet 2000. Conseil de Sécurité de l'ONU. Texte de résolution, 3p. Texte de la Résolution n° 1308 prise par le Conseil de Sécurité de l'ONU, relative au problème du SIDA dans le monde et particulièrement en Afrique, dont le projet a été déposé par les Etats Unis, et qui marque l'implication et la préoccupation de l'organisation face à ce problème.

URL : < http://www.state.gov/www/regions/africa/000712_unsc_hiv aids.html > (6 juin 2002)

OT128 Remarks following the UN Security Council Vote Approving Resolution 1308.

17 juillet 2000. Amb. Richard Holbrooke. ONU, New York. Discours, 14§. Discours de l'ambassadeur américain à l'ONU, fait à la suite de l'adoption de la résolution 1308, relative à la lutte contre le SIDA, par le Conseil de Sécurité. Il salue l'adoption de ce texte et remercie les autres membres du Conseil de Sécurité, en espérant que ce texte ne sera qu'une étape dans la lutte contre l'épidémie, et qu'il servira de fer de lance à la Communauté Internationale pour cette lutte, dans l'esprit des actions de l'ONU. Evocation d'une expérience personnelle en relation avec la maladie. Evocation des moyens et de l'aide débloqués par les

Etats Unis dans la lutte contre le SIDA, et de la mobilisation nécessaire de l'ensemble des agences de l'ONU autour de ce problème.

URL : < http://www.state.gov/WWW/policy_remarks/2000/000717_holbrooke_un.html > (23 juin 2003)

OT 129 Remarks at the signing of the ILEA Agreement with the Government of Botswana.

24 juillet 2000 Rob Boone (Secrétaire Assistant remplaçant aux Affaires des Narcotiques Internationaux et du Renforcement des Lois). Gaborone, Botswana. Discours, 15§.

Discours fait à l'occasion de la signature d'un accord ILEA (International Law Enforcement Academy for Africa) entre les Etats Unis et le Botswana, afin de mettre en place une école de formation et d'entraînement des forces de police à la lutte contre toutes les formes de crimes. Rappel que ce dispositif est un des éléments de la politique américaine de lutte contre le crime, qui est un problème transnational nécessitant des solutions transnationales, et de la coopération préexistante des Etats Unis avec le Botswana et l'Afrique Australe.

URL : < http://www.state.gov/policy_remarks/2000/000724_boone_botswana.html > (23 juin 2003)

OT 130 UN to Establish Mission in Ethiopia and Eritrea.

31 juillet 2000. Conseil de Sécurité de l'ONU. ONU, New York. Publication à la presse, 4p. Transmission à la presse de la nouvelle de l'adoption à l'unanimité par le Conseil de Sécurité de l'ONU de la résolution 1312, suivie du texte de cette résolution, établissant les modalités de l'envoi d'une mission de l'ONU en Ethiopie et en Erythrée.

URL : < http://www.state.gov/www/regions/africa/000731_ethiopia_eritrea.html > (23 juin 2003)

OT 131 Ambassador Richard Holbrooke Exploratory Hearing on Sierra Leone Diamonds.

31 juillet 2000. Amb. Richard Holbrooke. Conseil de Sécurité, ONU. Audition, 22§. Audition de l'ambassadeur américain devant le Conseil de Sécurité de l'ONU sur la question des diamants de la Sierra Leone, dont le trafic est utilisé pour le financement des groupes armés de la région (Sierra Leone, Liberia, RDC), à l'occasion d'une séance tenue sur cette question précise.

Rappel des éléments du problème et leur rôle dans l'instabilité en Afrique. Justification des menaces américaines de rétorsions contre le Burkina Faso et le Liberia, si ces deux pays ne cessent pas de soutenir la situation de guerre en Sierra Leone. L'ambassadeur américain pose également le problème de la possession de missiles par les rebelles du RUF, mis en relation avec l'avion de l'ONU abattu en Angola quelques temps auparavant, et pose la question des responsabilités dans ce trafic des diamants en Afrique.

URL : < http://www.state.gov/www/policy_remarks/2000/000731_holbrooke_sleone.html > (23 juin 2003)

OT 132 On the Record Briefing on the Horn of Africa Drought.

1er août 2000. L. Rogers (Administrateur Assistant remplaçant, Bureau pour la Réponse Humanitaire, USAID). Wash. DC. Transcription d'un briefing enregistré, 7p.

Briefing avec la presse (présentation générale puis questions/réponses) sur le problème de la sécheresse dans la Corne de l'Afrique et la réponse américaine élaborée, à la suite du voyage de L. Roger dans la région afin de juger de l'ampleur des besoins. Evocation de l'aide américaine (montant et détail de la répartition), et des populations

en danger ; évocation de la crise du milieu des années 1980 dans cette même région, et du problème persistant de la sécheresse ; analyse de la situation pays par pays. Puis réponse aux questions sur le sujet, évoquant notamment l'aide de l'ONU et les accusations soudanaises à l'encontre de l'Opération Lifeline Sudan (OLS).

URL : < http://www.state.gov/www/regions/africa/000801_rogers_drought.html > (23 juin 2003)

OT 133 USUN Press Release #103 (00), Exploratory Hearing on Sierra Leone Diamonds.

1er août 2000. Howard Jeter (remplaçant du Secrétaire d'Etat Assistant aux Affaires Africaines). Conseil de Sécurité de l'ONU, New York. Texte d'audition transmis à la presse, 14§.

Texte de l'audition de Howard Jeter devant le Conseil de Sécurité de l'ONU, portant sur la question des diamants de la Sierra Leone, source de financement des groupes armés, des troubles et de l'instabilité. Evocation de l'aide américaine au gouvernement de Sierra Leone pour la gestion de ce problème ; de la résolution 1306 sanctionnant le trafic irrégulier de diamants ; du rôle des gouvernements britanniques et belges dans la négociation et l'aide au contrôle ; de la nécessité de la lutte contre la corruption et de l'implication des autres pays de la région pour lutter contre ce trafic. Affirmation que le plan mis en place en Sierra Leone pourra servir de modèle pour les autres pays exportateurs de diamants. Evocation de la complexité du problème et de la nécessité d'agir pour ne pas léser les économies africaines d'Afrique Australe où le diamant sert le développement économique et le bien de la population.

URL : < http://www.state.gov/www/policy_remarks/2000/000801_jeter_sleone.html > (23 juin 2003)

OT 134 Press Conference American Cultural Center.

1er août 2000. Julia V. Taft (Secrétaire d'Etat Assistant pour la Population, les Réfugiés et la Migration). Asmara, Erythrée. Conférence de presse, 5p.

Conférence de presse à propos du problème des réfugiés en Erythrée touchés par la sécheresse et la guerre, et pour lequel est venu le représentant américain afin de chercher des solutions. Evocation de la visite d'un camp, des éléments positifs et négatifs observés à cette occasion ; du problème des réfugiés soudanais ; de la question de la distribution de la nourriture et de l'aide fournie par les Etats Unis, le travail des ONG et des autres organisations, dont le UNHCR. Puis questions sur le sujet, portant notamment sur la différence observée entre l'aide américaine à l'Ethiopie et à l'Erythrée, et les problèmes adjacents qui viennent aggraver la situation.

URL : < http://www.state.gov/www/policy_remarks/2000/000801_taft_eritrea.html > (23 juin 2003)

OT 135 UNSC Resolution 1313 : Extension of Peacekeeping Mission in Sierra Leone.

4 août 2000. Conseil de Sécurité de l'ONU. Texte de la résolution 1313, 8points/deux pages. Texte de la résolution 1313 du Conseil de Sécurité de l'ONU, décidant de l'extension de la mission de maintien de la paix en place en Sierra Leone (UNAMSIL), du fait de la situation et de l'attitude des groupes armés sur le terrain (le RUF notamment)

URL : < http://www.state.gov/www/regions/africa/000804_unsc_sleone.html > (23 juin 2003)

OT 136 Ambassador Nancy Soderberg, Statement on the Extension of UNAMSIL Mandate

4 août 2000. Nancy Soderberg, ONU, New York. Déclaration à la presse, 17§.

Déclaration à la presse du représentant américain en alternance à l'ONU, à la suite de la décision prise par le Conseil de Sécurité d'étendre le mandat de la force de maintien de la paix en Sierra Leone (UNAMSIL). Evocation des enjeux de la situation, et de la redéfinition de la mission de l'UNAMSIL. Rappel des actions récentes du RUF, de la position américaine et de l'aide fournie par rapport à ce problème. Evocation du voyage du président Clinton au Nigeria, et de l'initiative lancée par Richard Holbrooke à l' pour la mise en place d'une cour de justice spéciale pour la Sierra Leone.

URL : < http://www.state.gov/www/policy_remarks/2000/000804_soderberg_sleone.html > (23 juin 2003)

OT 137 Remarks on Second Anniversary of the East Africa Bombings.

7 août 2000.

Madeleine Albright. Wash. DC. Message, 7§.

Message du Secrétaire d'Etat à l'occasion du deuxième anniversaire des attentats contre les ambassades américaines en Afrique de l'Est. Rappel des faits, évocation de la mémoire des disparus, du travail des Etats Unis dans le monde et des raisons qui en font une cible des terroristes. Réaffirmation que les Etats Unis continueront leurs actions et ne se laisseront pas intimider. Evocation des mesures de sécurité prises à l'extérieur, et réaffirmation de la mission diplomatique américaine partout où elle sera accueillie, et où les intérêts américains seront à défendre.

URL : < <http://www.state.gov/www/statements/2000/000807.html> > (23 juin 2003)

OT 138 Statement on the Anniversary of the East African Bombings.

7 août 2000.

Bill Clinton. Martha's Vineyard, Mass. Message, 2§.

Message du président Clinton qui se joint à tous les américains pour commémorer le deuxième anniversaire des attentats en Afrique de l'Est contre des ambassades américaines. Rappel de la mémoire des victimes et de la mission américaine qu'elles défendaient.

URL : < http://www.state.gov/www/regions/africa/000807_clinton_anniv.html > (23 juin 2003)

OT 139 « The Global Challenge of Establishing Accountability for Crimes Against Humanity ».

22 août 2000.

David J. Scheffer (Ambassadeur à l'étranger pour les questions de Crimes de guerre).

Centre pour les Droits de l'Homme, Université de Pretoria, Afrique du Sud. Exposé, 45§.

Exposé sur les enjeux de la création d'institutions judiciaires internationales crédibles pour les questions de génocides, de crimes de guerre et de crimes contre l'Humanité. Evocation du travail effectué par l'Administration Clinton sur ce sujet depuis huit ans. Evocation des multiples situations de crise où ces problèmes se sont posés, depuis la guerre en Yougoslavie et le procès historique mis ensuite en place pour punir les criminels de guerre. Evocation du Rwanda, puis exposition des situations de danger actuelles dans le monde, dont la Sierra Leone, le Burundi, l'Ethiopie et l'Erythrée. Evocation de la question de la prévention des atrocités, et du rôle de l'ICC (International Criminal Court) dans le jugement de ces affaires.

URL : < http://www.state.gov/www/policy_remarks/2000/000822_scheffer_pretoria.html > (23 juin 2003)

OT 140 Press Briefing, Nicon Hilton, Abuja, Nigeria.

26 août 2000. Gayle Smith et Susan E. Rice. Abuja, Nigeria. Briefing avec la presse, 7p. [une question notée inaudible]

Briefing avec la presse de deux responsables des questions sur l'Afrique de l'Administration Clinton, tenu à l'occasion de la visite du président au Nigeria. Evocation de la rencontre entre les deux présidents et les sujets abordés (dette, réforme démocratique, Sierra Leone, Libéria, Côte d'Ivoire, le travail des agences américaines au Nigeria, la lutte contre le SIDA, la lutte contre le trafic de drogue...). Puis questions/réponses sur ces différents sujets, certaines précisions concernant l'admission aux accords AGOA, le sommet du G8 et la question de la dette, la visite du président Clinton en Tanzanie et les accords d'Arusha, sur l'aide américaine dans la lutte contre le SIDA, et sur la question des opérations de maintien de la paix.

URL : < http://www.state.gov/www/policy_remarks/2000/000826_rice_nigeria.html > (23 juin 2003)

OT 141 Press Briefing, Nicon Hilton, Abuja, Nigeria.

27 août 2000. Sandra Thurman, directeur du Bureau de la Maison Blanche chargé de la Politique Nationale sur le SIDA, Susan E. Rice. Abuja, Nigeria. Briefing avec la presse, 9p.

Briefing avec la presse au sujet du SIDA. Rappel de l'ampleur de l'épidémie, évocation de la situation au Nigeria, à un moment crucial pour pouvoir freiner sa progression, qui est un enjeu pour le continent africain entier. Programmes et aides mis en place par les Etats Unis. Evocation des multiples aspects de crise et d'instabilité qu'entraîne le virus à l'échelle d'une société. Puis questions sur le SIDA et l'aide américaine face à ce problème, ainsi que quelques questions sur les accords d'Arusha et l'implication américaine.

URL : < http://www.state.gov/www/policy_statements/2000/000827_rice_aids.html > (23 août 2003)

OFFICIAL TEXTS (September-December 2000)

URL: < http://www.state.gov/www/regions/africa/af_remarks.html#2000 >

OT 142 President Clinton Remarks to the Security Council.

7 septembre 2000. Bill Clinton. Conseil de Sécurité de l'ONU, New York. Discours, 15§. Discours du président devant le Conseil de Sécurité de l'ONU, afin de parler du rôle de l'ONU dans le maintien de la paix et de la sécurité. Bill Clinton axe son discours sur l'Afrique, où des avancées se sont faites dans les deux sens ces dernières années, et où le travail de l'ONU se fait dans des conditions très complexes. Mise en avant de la nécessité d'un meilleur équipement et d'une meilleure efficacité des forces de maintien de la paix, et par conséquent support américain à la réforme du statut de ces opérations. Evocation du problème du SIDA et de l'aide américaine à des programmes d'éducation et de nutrition en Afrique ; question de la dette ; problèmes environnementaux, un ensemble de sujets où les Etats Unis sont engagés aux côtés de l'ONU.

URL : < http://www.state.gov/www/regions/africa/000907_clinton_un.html > (23 juin 2003)

OT 143 President Clinton Remarks at Reception for Leaders of African Nations.

7 septembre 2000. Bill Clinton. Waldorf Astoria, New York. Discours, 22§. Discours du président Clinton lors de la réception organisée en l'honneur des leaders des nations africaines. Rappel que l'Afrique compte beaucoup pour les Etats Unis. Evocation du voyage au Nigeria et en Tanzanie et des éléments positifs qu'il y a vu. Bill Clinton émet l'espoir que ses successeurs continueront à aller en Afrique et à construire une relation forte avec le continent.

Bill Clinton évoque des éléments positifs observés en Afrique, puis aborde les sujets suivants : le développement de zones économiques en Afrique ; le développement d'Internet, de l'éducation et des moyens de communication ; le recouvrement de la dette des pays africains ; l'aide à la promotion de l'éducation et à la nutrition des enfants ; le combat contre le SIDA et l'accent à mettre sur la prévention. Evocation enfin par le président de sa rencontre avec un jeune nigérian atteint du SIDA, et de la nécessité que l'image des malades évolue en Afrique.

URL : < http://www.state.gov/www/regions/africa/000907_clinton_leaders.html > (23 juin 2003)

OT 144 Susan E. Rice, Remarks to Annual Congressional Black Caucus, "The Clinton-Gore Administration Record in Africa".

15 septembre 2000.

Susan E. Rice. Wash. DC. Discours, 53§.

A l'occasion de la réunion annuelle du Black Caucus et du terme du mandat de l'Administration Clinton, Susan Rice revient sur les multiples aspects de la politique africaine menée et développée depuis huit ans, en insistant sur l'aspect inédit d'un tel investissement. Énumération des grandes étapes et des grands chantiers thématiques ou géographiques de cette politique africaine. Accent mis sur la lutte contre le SIDA (11 §). Susan Rice Précise que malgré le nombre impressionnant d'avancées, l'Administration continuera dans le temps qui lui reste sur tout les fronts et dossiers en cours sur l'Afrique : énumération des derniers domaines ou les efforts des membres de l'Administration se concentreront, avant de rendre hommage au président pour la politique qu'il aura menée à l'égard de l'Afrique.

URL : < http://www.state.gov/www/policy_remarks/2000/000915_rice_cbc.html > (23 juin 2003)

OT 145 « HIV/AIDS in Africa : Steps to Prevention ».

28 septembre 2000. Sanford J. Ungar (directeur de Voice of America). Chambre des Représentants, Wash DC. Témoignage, 18§.

Témoignage du directeur de la radio Voice of America (radio émettant dans le monde des programmes composés par l'Administration Américaine, et promouvant les aspects de sa politique et ses valeurs) devant le Sous Comité sur l'Afrique du Comité sur les Relations Internationales de la Chambre des Représentants. Le but de l'intervention est de présenter le rôle que les médias peuvent jouer dans la prévention et la limitation de la diffusion du SIDA, et l'importance plus précise que peut avoir dans cette optique Voice of America, 40% de ses auditeurs étant désormais basés en Afrique. S. J. Ungar revient également sur la présentation qui a été faite du SIDA et du développement de l'épidémie par les médias américains depuis l'apparition des premiers cas. Description des modalités et des programmes au travers desquels Voice of America et les radios africaines associées travaillent à ce rôle de prévention.

URL : < http://www.state.gov/www/regions/africa/000928_ungar_aids.html > (23 juin 2003)

OT 146 Statement by the President Clinton on the Deportation of Liberians & Memorandum for the Attorney General on Certain Liberians in the US.

28 septembre 2000.

Bill Clinton. Maison Blanche, Wash. DC. Notice et mémorandum, 7§ (2+5).

Annonce et texte d'un mémorandum pris par le président afin de remettre à un an, à compter du 29 septembre 2000, le renvoi de certains libériens présents aux Etats Unis, et ce dans le but de promouvoir la stabilité au

Libéria et en Afrique de l'Ouest, le renvoi de ces libériens pouvant en écho entraîner le renvoi de centaines de libériens présents dans les pays d'Afrique de l'Ouest, ce qui serait un facteur d'instabilité pour le pays.

URL : < http://www.state.gov/www/regions/africa/000928_clinton_liberia.html > (23 juin 2003)

OT 147 « US Policy Towards Sierra Leone ».

11 octobre 2000. Susan Rice. Comité sur les Relations étrangères du Sénat, Wash. DC. Exposé, 43§. Exposé de Susan Rice sur la situation en Sierra Leone et la politique américaine dans cette crise. Evocation de la menace que fait peser la Sierra Leone sur la stabilité de la région, de la situation humanitaire, du support apporté par les Etats Unis au développement de la démocratie, à la mission de maintien de la paix de l'ONU et aux négociations avec le RUF. Puis Susan Rice retrace les origines et les grandes étapes de la crise en Sierra Leone, et termine son intervention par l'énumération des buts politiques des Etats Unis dans cette situation.

URL : < http://www.state.gov/www/policy_remarks/2000/001011_rice_sfr.html > (23 juin 2003)
OT 148 Strategic Alliance for Biotechnology Research in Africa Development (SABRAD).

11 octobre 2000. James Schroeder (Sous Secrétaire remplaçant pour la Ferme et les Services Agricoles à l'étranger, USDA). Atelier sur la biotechnologie, Accra, Ghana. Discours, 14§.

Discours à l'occasion de la tenue d'un atelier sur les biotechnologies organisé conjointement par les services américains et ghanéens. Evocation du partenariat entre les Etats Unis et l'Afrique, notamment sur le plan de l'agriculture et la recherche biotechnologique en Afrique. Importance de cette recherche pour l'avenir de l'Afrique, compte tenue de son évolution démographique ; évocation des promesses et des périls que laissent entrevoir les biotechnologies, et les challenges de leur acceptation.

URL: < http://www.state.gov/www/issues/economic/biotech/001111_schroeder_biotech.html > (23 juin 2003)

OT 149 Remarks, WTO Libreville 2000, Meeting of African Trade Ministers.

13 novembre 2000. Amb. Susan Esserman, Représentant américain remplaçant pour le commerce. Libreville, Gabon. Discours, 23§.

Discours du représentant américain à la rencontre des ministres du commerce africains organisée par l'OMC. Evocation du développement économique de l'Afrique, du futur de ce développement, dont la participation active à l'OMC doit faire partie ; évocation des négociations de l'OMC avec l'Afrique sur les mesures à prendre de part et d'autre pour le développement de l'économie africaine, et de l'aide américaine pour la promotion et l'implication de l'Afrique dans l'OMC, par une aide financière et technique, ainsi que par l'accord commercial AGOA qui va dans le sens de l'intégration de l'Afrique à l'économie mondiale.

URL : < http://www.state.gov/www/issues/economic/001113_esserman_africa.html > (23 juin 2003)

OT 150 "Africa at the Crossroads : The Challenge for the Future".

21 novembre 2000. Susan E. Rice. Nairobi, Kenya. Discours, 68§. Discours sur le futur de l'Afrique et les challenges qui s'offrent à elle. Susan Rice trace un portrait de ce que pourrait être l'Afrique en 2020 dans une vision positive, puis dans une vision négative, sur la base à la fois des espoirs suscités et des problèmes résurgents des années 1990. Puis elle revient sur la politique africaine sans précédent développée par l'Administration Clinton, ses différentes étapes, ses mesures phares. Susan Rice évoque

enfin les différents problèmes se posant à l'Afrique, et les efforts américains pour l'aider, dans différents domaines.

URL : < http://www.state.gov/www/policy_remarks/2000/001121_rice_kenya.html > (23 juin 2003)

OT 151 Address at the Fourth International Conference of New or Restored Democracies.

4 décembre 2000. Harold Hongju Koh (Secrétaire d'Etat Assistant pour la Démocratie, les Droits de l'Homme et le Travail). Cotonou, Bénin. Discours, 21§.

Discours du représentant américain envoyé à Cotonou, qui revient sur l'évolution positive et le développement du Bénin, sur l'universalité des principes des Droits de l'Homme, et les progrès observés dans le monde la décennie passée pour la liberté humaine. Puis démonstration sur les avantages de la mondialisation de la démocratie dans le règlement de nombreux problèmes et la préservation de l'identité des minorités.

URL : < http://www.state.gov/www/policy_remarks/2000/001204_koh_benin.html > (23 juin 2003)

OT 152 Brooks Yeager, Opening Statement.

4 décembre 2000. Brooks Yeager, meneur de la délégation américaine. Négociations sur les Polluants Organiques Persistants (POPs), Johannesburg, Afrique du Sud. Discours 11§.

Discours prononcé à l'ouverture des négociations sur les polluants organiques persistants. Evocation de l'importance de l'accord ; des actions américaines pour réduire cette pollution depuis 1972 ; des éléments de l'accord et de la nécessité de fournir un effort global pour réduire l'émission d'agents chimiques dangereux. Mesures à suivre et contribution financière américaine pour le développement durable des pays émergents.

URL : < http://www.state.gov/www/policy_remarks/2000/001204_yeager_pops5.html > (23 juin 2003)

TRIP OF SECRETARY ALBRIGHT DECEMBER 5-17, 1997 (EUROPE and AFRICA).

Page d'accueil : URL : < http://secretary.state.gov/www/travels/971205trip_remarks.html >

Les documents relatifs à la première visite de Madeleine Albright sur le continent africain en qualité de Secrétaire d'Etat, à la fin de l'année 1997, n'étaient pas accessibles directement à partir du site du Bureau des Affaires Africaines au moment de son archivage. Pour accéder à ces documents, il faut en effet passer par le lien « Secretary's travels page », placé sur les pages d'accueil des autres dossiers consacrés aux voyages du Secrétaire d'Etat en Afrique, lien qui conduit à la liste des voyages effectués à l'étranger par Madeleine Albright durant ses fonctions à la tête des affaires étrangères américaines et qui, chacun sous la forme d'un lien actif, conduisent aux documents rassemblés autour de ces déplacements. Il fallait donc en quelque sorte « sortir » du site des Affaires Africaines et passer par le site « général » du Département d'Etat pour avoir accès à ce voyage, non plus classé dans la rubrique « official visits » du site des Affaires Africaines, mais accessible dans la chronologie générale des voyages officiels. L'absence de lien direct à partir du site du Bureau des Affaires

Africaines relatif à ce voyage est remarquable de par l'importance de cette série de visites dans la chronologie du rapprochement effectué par l'administration Clinton en direction de l'Afrique. Il s'agissait en effet de la première visite d'un des leaders de cette Administration en Afrique depuis la réélection du président. Il s'agissait également de la première visite de Madeleine Albright en Afrique en tant que Secrétaire d'Etat.

Ce voyage inaugurerait en outre toute une série de visites officielles et de rencontres majeures entre les responsables africains et américains, précédant notamment de trois mois la visite historique du président Clinton. Dans le détail enfin, les documents relatifs à ce voyage concernent une série de rencontres du chef de la diplomatie américaine avec des leaders de l'Afrique des années 1990 tels que Nelson Mandela, Robert Mugabe ou Laurent Désiré Kabila, à un moment clé de l'histoire de leurs pays et de leurs destins respectifs.

Le retrait d'un accès direct à ces documents du site du Bureau des Affaires Africaines, qui devait exister selon toute logique à l'un ou l'autre moment de l'histoire du site, pose là encore la question de la gestion des documents, de la présentation de l'information et des choix opérés. Le retrait de cette visite importante du site des Affaires Africaines ne peut que porter à s'interroger sur la stratégie, ou du moins la logique l'ayant motivé. Sans que plus de réponses ne puissent être formulées de manière irréfutable à propos de la gestion de ces documents, il convient de préciser que ce voyage est le seul de cette importance à avoir subi cet effacement au niveau de son accès, traduite matériellement par son retrait du site du Bureau des Affaires Africaines.

L'information s'y rapportant a ainsi été enlevée d'un premier cercle d'accessibilité que l'on peut qualifier de « direct » (sous la forme d'un lien actif explicite et présent au niveau des pages de présentation du site du Bureau des Affaires Africaines), pour n'être consultable qu'à partir d'une classification globale, chronologiquement et thématiquement rationnelle (la liste chronologique de tout les voyages), mais qui enlève de la lisibilité à l'événement, qui ne peut être recherché que si l'on connaît son existence (à l'inverse des autres visites officielles en Afrique, que le site indique clairement).

En outre, cette gestion de l'information relative à la politique africaine pourrait conduire à penser que ce voyage, malgré une importance indéniable, soit au contraire une étape de second ordre dans la chronologie de la politique africaine menée par l'Administration Clinton. ce raisonnement peut paraître excessif, mais l'observation du chemin à suivre pour accéder à l'information relative à ce voyage, en comparaison de l'accessibilité des autres visites officielles en Afrique, semble confirmer qu'il y ait eu une volonté de mise en retrait de celui-ci.

Le fait que la venue en Afrique et en Europe de Madeleine Albright fut traitée d'un seul tenant, et que les documents relatifs aux deux visites furent regroupés dans le même dossier, ne justifie en rien l'absence de lien direct à partir du site du Bureau des Affaires Africaines, puisque la logique d'hypertexte permettait évidemment un accès aux documents à partir de plusieurs sites régionaux ou thématiques.

Enfin, l'hypothèse selon laquelle ces documents auraient été retirés de la présentation des visites officielles du site Bureau des Affaires Africaines du fait de leur ancienneté semble peu satisfaisante, des documents antérieurs étant au moment de son archivage encore présentés sur le site, l'importance de cette visite restant là encore en question dans la gestion des documents.

Le passage en revue de ces hypothèses pouvant expliquer l'absence de lien direct et identifiable menant à ces documents laisse à penser qu'il n'y a pas eu là de motivations pratiques déterminantes, mais plutôt un choix stratégique de gestion de l'information. Quand à en connaître les motivations, cela reste en revanche essentiellement spéculatif.

Au niveau même du traitement des sources, la question s'est posée de savoir si les documents relatifs à cette visite devaient être traités, puisqu'ils ne se trouvent pas en accès direct à partir du site du Bureau des Affaires Africaines, qui est l'objet d'étude du mémoire. Leur prise en compte et leur étude détaillée posait un problème de logique et de rigueur du traitement des sources tel qu'il a été initialement formulé en préalable.

Inversement l'intitulé du sujet, étant donnée l'importance de cette venue en Afrique, ne pouvait que difficilement faire l'impasse sur un ensemble de documents constitué, et dont le seul problème au niveau de l'analyse résidait dans un problème d'accès direct à partir du site des Affaires Africaines. Il a donc été décidé d'inclure l'étude de cette visite de Madeleine Albright en Afrique au corpus des sources étudiées, en en spécifiant les particularités, dans les lignes qui précèdent.

D'autres éléments justifiaient de prendre en compte ces documents, tant pour la compréhension de la politique africaine de l'Administration Clinton que pour celle de la gestion de l'information relative à l'Afrique au niveau de la « vitrine en ligne » du Département d'Etat.

Le traitement particulier de l'accès aux documents issus de ce voyage soulève en effet de nombreuses questions relatives au traitement de l'information mise en ligne et gérée par les responsables du site du Bureau des Affaires Africaines (et plus largement du Département d'Etat). Or il n'est pas possible de poser ces questions si ces documents ne sont pas considérés dans la critique des sources, au moins de manière globale.

D'un point de vue formel, la présentation de ces documents constitue un dossier raisonné, à l'instar des documents relatifs aux autres visites officielles en Afrique, et non une collection éparpillée et disparate rassemblée au hasard de l'exploration du site du Département d'Etat. Tout porte donc à croire que ce dossier ait été, selon toute logique, directement accessible à partir du site du Bureau des Affaires Africaines à un moment de sa « vie active ». Sa prise en compte permet donc également d'approcher la réalité mouvante dans le temps de l'information en ligne et les problèmes qui s'y rattachent. L'absence avérée de l'accès aux documents est une donnée importante ; l'étude de ces mêmes documents permet de franchir un pallier dans la tentative de compréhension de la gestion du site, même si elle apporte plus d'hypothèses et de questions que de réelles réponses.

En entrant dans le détail de l'analyse de ces sources, il apparaît que les documents présentés ne sont pas tout les documents initialement présentés en rapport avec ce voyage. Il y a donc eu une modification de l'ensemble. De quand date-t-elle ? que peut-elle signifier ? De même, certains documents n'étaient plus disponibles à la consultation au moment de la rédaction de ce mémoire, et certains éléments démontrent le remaniement à posteriori de la présentation de ces documents. De quand date les modifications, les ajouts, la désactivation de liens ? Toutes ces questions posent celle, plus globale, de la mouvance de l'information en ligne, fut-elle officielle, et des explications qu'il est possible d'y donner.

Remarque : le dossier rassemblait des documents relatifs aux voyages en Afrique comme en Europe. Ces derniers, n'entrant pas dans le cadre du sujet, ne seront pas traités.

TA 97-1 Secretary Albright to visit Europe and Africa, December 5-17, 1997.

Décembre 1997.

Services du Département d'Etat, Wash. DC. Annonce, 6§.

Document informant du voyage qu'entreprendra en Europe et en Afrique le Secrétaire d'Etat Madeleine Albright du 5 au 17 décembre 1997, et qui précise les étapes de ce voyage, les rencontres officielles prévues et les objectifs

politiques et diplomatiques poursuivis. Mention est faite que la visite en Afrique témoigne de l'importance qu'attachent les Etats Unis à l'Afrique, avant de préciser les différentes étapes du voyage sur le continent africain.

URL : < <http://secretary.state.gov/www/travels/december.html> >

(11 juin 2003)

PRESS KIT PREPARED FOR AFRICA PORTION OF TRIP

URL: < <http://secretary.state.gov/www/travels/971208presskit.html> >

Page de présentation des documents réunis à l'intention de la presse, pour la plupart des documents d'information, afin de permettre aux journalistes de préparer le voyage du Secrétaire d'Etat en Afrique. Speeches, Remarks, Testimony

Secretary Albright:

TA 97" 2 Remarks Before the UN Security Council on Africa National Intervention.

25 septembre 1997.

Madeleine Albright. Conseil de Sécurité de l'ONU, New York. Discours, 31§.

Voir Country Information>Focus on Issues : Africa>FIA1

URL: < <http://secretary.state.gov/www/statements/970925.html> >

(11 juin 2003)

TA 97" 3 Remarks at USAID Conference on Promoting Democracy, Human Rights and Reintegration in Post Conflict Societies : « the US and Assistance to post conflict societies ».

31 octobre 1997.

Madeleine Albright. Wash. DC. Intervention et échange avec l'assistance, 11p.

Dans le cadre de la conférence de l'USAID à propos des sociétés au sortir des conflits, intervention de Madeleine Albright à propos de la politique d'assistance menée par les Etats Unis envers ces sociétés pour les aider à poser les bases d'une reconstruction durable du tissu social. Intervention générale non centrée sur l'Afrique ; le continent africain est néanmoins évoqué à plusieurs reprises par les situations qu'il présente dans le cadre du sujet de la réunion. Evocation du rôle central que doivent jouer les Etats Unis, et l'intérêt qu'ils ont à contribuer au rétablissement des sociétés après les conflits ; les problèmes se posant à la suite des conflits et des éléments à mettre en place pour y remédier ; annonce de l'initiative du président au sujet du problème des mines antipersonnel et la sécurité des civils. Evocation des instruments administratifs permettant la mise en place d'une aide dans ce cadre précis d'intervention. Puis questions de membres de l'USAID présents au Secrétaire d'Etat à propos de l'aide américaine dans les situations post conflictuelles.

URL : < <http://secretary.state.gov/www/statements/971031.html> >

(11 juin 2003)

Fact Sheets

Ensemble de notices informatives sur des sujets relatifs à la politique africaine des Etats Unis. Réalisées le 4 décembre 1997 et ayant un rapport direct avec les visites du Secrétaire d'Etat en Afrique, ces notices ont pu être spécialement rédigées pour l'occasion.

TA 97" 8 US Trade and Investment in Sub Saharan Africa.

4 décembre 1997.

Services du Département d'Etat. Wash. DC. Notice d'information, 4§.

Notice d'information sur les modalités de l'approche économique de la politique africaine des Etats Unis, et les objectifs de développement du commerce et de l'investissement américain en Afrique. Citation du projet AGOA orienté vers la réforme de l'Afrique et les intérêts économiques américains ; citation de divers indices et chiffres témoignant du développement des économies africaines et de la potentialité des échanges entre les Etats Unis et l'Afrique, illustrant ainsi la légitimité de la politique menée par l'Administration envers l'Afrique.

URL : < http://www.state.gov/regions/africa/fs_us_trade_971204.html >

(11 juin 2003)

TA 97" 9 US Assistance and Debt Relief in Sub Saharan Africa.

4 décembre 1997.

Services du Département d'Etat. Wash. DC. Notice d'information, 5§.

Notice d'information faisant un bilan des diverses formes que peut prendre l'aide américaine à l'Afrique, selon des modalités et objectifs différents (aides financières directes, programmes, plan de réduction de la dette...), avec pour objectif de démontrer que malgré la baisse quantitative globale de l'aide américaine, celle ci reste importante. Annonce du projet américain pour la réduction de la dette des HIPC (pays les plus endettés)

URL : < http://www.state.gov/regions/africa/fs_debtrelief_971204.html >

(11 juin 2003)

TA 97" 10 Sustainable Development and Environmental Issues.

4 décembre 1997.

Services du Département d'Etat. Wash. DC. Notice d'information, 6§.

Notice d'information portant sur les questions liées à l'environnement et le développement durable en Afrique, et par extension dans la politique africaine des Etats Unis. Citation des initiatives et priorités américaines sur ces sujets.

URL : < http://www.state.gov/regions/africa/fs_sus_dev_971204.html >

(11 juin 2003)

TA 97" 11 Africa's Regional Macroeconomic Overview.

4 décembre 1997. Services du Département d'Etat. Wash. DC. Notice d'information, 5§.

Notice d'information à propos des réformes économiques engagées en Afrique (citation d'indicateurs), et des difficultés qui se posent en ce domaine aux pays engagés dans la voie de la réforme, les problèmes récurrents externes comme les faiblesses des économies africaines. Evocation du projet AGOA qui se propose d'aider à la réalisation de la mutation des économies africaines.

URL : < http://www.state.gov/regions/africa/fs_macro_971204.html >

(11 juin 2003)

Country Profiles

Fiches d'information sur les pays visités par le Secrétaire d'Etat lors de son voyage en Afrique. Le contenu de ces fiches correspond à la partie introductive, donnant un rapide aperçu des caractéristiques d'un pays, des « Country Background Notes » (voir section Country Information).

Toutes les fiches, réalisées par les services du Département d'Etat, sont datées du 4 décembre 1997. Chaque fiche est constituée de quatre paragraphes, et se décompose ainsi :

-Official Name : nom officiel du pays.

-Geography : généralités et indicateurs sur la géographie du pays.

-People : renseignements sur la population du pays.

-Government : renseignements sur le régime et le système politique du pays, ses institutions.

-Economy : indicateurs économiques (estimations de 1995).

TA 97" 13 Angola.

URL : < http://www.state.gov/regions/africa/cp_angola_971204.html > (11 juin 2003)

TA 97" 14 Democratic Republic of the Congo (formerly Zaire).

URL : < http://www.state.gov/regions/africa/cp_congo_971204.html > (11 juin 2003)

TA 97" 15 Ethiopia.

URL : < http://www.state.gov/regions/africa/cp_ethiopia_971204.html > (11 juin 2003)

TA 97" 16 Rwanda.

URL : < http://www.state.gov/regions/africa/cp_rwanda_971204.html > (11 juin 2003)

TA 97" 17 South Africa.

URL : < http://www.state.gov/regions/africa/cp_southaf_971204.html > (11 juin 2003)

TA 97" 18 Uganda.

URL : < http://www.state.gov/regions/africa/cp_uganda_971204.html > (11 juin 2003)

TA 97" 19 Zimbabwe.

URL : < http://www.state.gov/regions/africa/cp_zimbabwe_971204.html > (11 juin 2003)

Background Information

Notices d'information sur des sujets concernant la venue du Secrétaire d'Etat en Afrique et la politique africaine de l'Administration Clinton.

TA 97" 20 Organisation of African Unity (OAU).

4 décembre 1997.

Bureau des Affaires Africaines. Wash. DC. Fiche d'information, 1p.

Fiche d'information sur l'OUA, constituée d'un bref paragraphe de présentation de l'organisation de l'unité africaine, et de la liste de ses membres.

URL : < http://www.state.gov/www/regions/africa/fs_oau_971204.html > (11 juin 2003)

TA 97" 21 The Southern Africa Development Community.

4 décembre 1997.

Bureau des Affaires Africaines. Wash. DC. Fiche d'information, 8§.

Fiche d'information sur la SADC, organisation régionale d'Afrique Australe créée en 1992, et ayant pour but d'assurer la prospérité économique, le développement et la stabilité dans l'aire constituée par ses membres. Présentation des membres, de la création et du fonctionnement de l'organisation ; présentation de la coordination, de l'aide et de la coopération entre les Etats Unis et la SADC ; rapports de la SADC avec le secteur privé.

URL : < http://www.state.gov/www/regions/africa/fs_sadevelop_971204.html > (11 juin 2003)

TA 97" 22 African Crisis Response Initiative (ACRI).

4 décembre 1997.

Bureau des Affaires Africaines. Wash. DC. Fiche d'information, 4§.

Fiche d'information présentant l'ACRI, projet développé par les Etats Unis afin de mettre en place une force

africaine capable de mener rapidement des opérations de maintien ou de rétablissement de la paix, d'aide humanitaire et de protection de civils en cas de crise sur le continent africain. Accent mis sur les principaux challenges à relever pour la mise en œuvre de ce projet dans les mois qui doivent suivre, avec notamment le calendrier des rencontres prévues avec l'OUA.

URL : < http://www.state.gov/www/regions/africa/fs_acri_971204.html >

(11 juin 2003)

[TA 97" 23 Secretary Albright's International Travel (1996-present).]

→ Liste des voyages internationaux réalisés par Madeleine Albright lors de ses fonctions de Secrétaire d'Etat, de 1996 à 2001. Chaque date de voyage est un lien actif qui permet d'accéder aux documents relatifs à ce voyage. Document récapitulatif global, qui n'a pu qu'être à ce titre ajouté qu'en janvier 2001 par les administrateurs du site, voir par les services de l'Administration Bush chargés de l'information en ligne. Il s'agit en tout cas d'un document ajouté à posteriori aux documents datant de 1997, qui pose à ce titre la question de l'intégrité de l'information présentée, et de l'intérêt et des risques de fiabilité de l'étude historique d'une source en ligne.

URL : < http://secretary.state.gov/www/travels/travel_miles.html >

(11 juin 2003)

TA 97" 24 Remarks at the Economic Commission for Africa, Addis Ababa, Ethiopia.

9 décembre 1997. Madeleine Albright. Siège de l'OUA, Adis Abeba, Ethiopie. Discours, 52§.

Retranscription du discours prononcé par le Secrétaire d'Etat devant la Commission Economique pour l'Afrique de l'OUA. Ce document a été précédemment analysé dans le dossier « Focus on issues : Africa ». Il s'agit toutefois ici de la version intégrale de la transcription, des passages ayant été édulcorés dans la version mise dans le dossier « Focus... » A la comparaison des deux textes, il semble que les coupes n'aient eut d'autre but que de raccourcir le texte initial afin de l'insérer dans un dossier thématique.

TA 97" 25 Remarks at the Entoto Civic Education Club, Entoto Secondary School.

9 décembre 1997.

Madeleine Albright. Adis Abeba, Ethiopie. Rencontre, 39§.

Prise de parole, puis réponse aux questions qui lui sont posées par le Secrétaire d'Etat, au Club pour l'éducation Civique de l'école secondaire d'Entoto. Cette rencontre est l'occasion pour Madeleine Albright de se présenter, d'évoquer sa vie et son rapport à l'éducation comme mode de transmission des valeurs de la démocratie et des Droits de l'Homme, avant de répondre aux questions des élèves et enseignants.

Les questions portent sur : l'éducation civique aux Etats Unis, les intérêts américains sous-jacents à l'assistance et au développement des relations avec l'Ethiopie et son gouvernement, l'origine des solutions aux problèmes de l'Afrique, la participation des femmes dans la vie politique et professionnelle, la parité et le rôle des femmes dans les sociétés, le problème des enfants vivants dans la rue (que Madeleine Albright élargit à celui des enfants-soldats), la guerre en Afrique et ses différents visages, la responsabilité des pays industrialisés dans la vente d'armes, parallèlement à un travail diplomatique pour la paix, notamment au sein de l'ONU.

URL : < <http://secretary.state.gov/www/statements/971209a.html> >

(11 juin 2003)

TA 97" 26 Departure Remarks.

10 décembre 1997.

Madeleine Albright. Adis Abeba, Ethiopie. Discours, 12§.

Discours prononcé par le Secrétaire d'Etat au moment de son départ d'Ethiopie. Elle y évoque les relations entre les Etats Unis et l'Ethiopie, félicite le premier ministre Meles pour sa politique et son soutien au projet ACRI, sa présidence de l'OUA et de l'IGAD. Madeleine Albright salue également la politique de l'IGAD dans la Corne de l'Afrique, évoque l'aide américaine fournie à cette région, et le partenariat américain au sein de l'EGOA, pour le développement économique de l'Ethiopie. M. Albright rappelle également la mise en place de la Great Lakes Justice Initiative, pour le renforcement des institutions démocratiques dans la région, et encourage le 1^{er} ministre éthiopien à persévérer dans cette voie politique.

URL : < <http://secretary.state.gov/www/statements/971210.html> >

(11 juin 2003)

TA 97" 27 Remarks at Lacor Hospital.

10 décembre 1997.

Madeleine Albright. Hôpital Lacor, Gulu, Ouganda. Discours, 9§.

Bref discours de Madeleine Albright prononcé lors de sa visite à l'hôpital Lacor à des enfants victimes des exactions commises par le LRA dans le nord du pays. Condamnation de toute forme de terrorisme et d'attaques de civils, et annonce d'une aide américaine pour les populations du nord de l'Ouganda et du sud Soudan, exposées aux attaques du LRA, ainsi qu'à l'hôpital Lacor. Le Secrétaire d'Etat affirme en outre l'appui des Etats Unis au gouvernement ougandais pour la protection des civils.

URL : < <http://secretary.state.gov/www/statements/971210a.html> >

(11 juin 2003)

TA 97" 28 Press Availability with Ugandan President Museveni.

10 décembre 1997. Madeleine Albright/ Président Museveni. Kampala, Ouganda. Rencontre avec la presse, 13§.

Brève rencontre avec la presse, constituée d'une prise de parole par le président ougandais, d'une prise de parole par le secrétaire d'Etat, puis de deux questions et leurs réponses.

Le président Museveni note l'importance donnée par le président Clinton à l'Afrique, l'importance même de l'Afrique qui ne peut plus être marginalisée, et est heureux que l'Administration américaine le sache. Il énonce également ce dont l'Ouganda a besoin de la part des Etats Unis : de l'investissement, une relation commerciale et du tourisme.

Madeleine Albright évoque quant à elle la stabilité et la prospérité de l'Ouganda sous la présidence Museveni, et affirme le soutien américain aux leaders de la région pour y installer la paix, la démocratie et la stabilité. Elle évoque également les sujets de sa discussion avec le président ougandais (le Soudan notamment), et les challenges qui attendent l'Ouganda.

URL : < <http://secretary.state.gov/www/statements/971210b.html> >

(11 juin 2003)

TA 97" 29 Press Conference with President of Rwanda Pasteur Bizimungu.

11 décembre 1997.

Président Bizimungu/ Madeleine Albright. Kigali, Rwanda. Conférence de

presse, 31§ [certains passages notés « inaudibles »].

Conférence de presse lors de laquelle le président rwandais évoque le génocide de 1994 et ses conséquences sur l'instabilité présente du pays, les problèmes qu'il a entraînés, et l'aide américaine proposée pour essayer de surmonter les divisions et destructions du pays. Madeleine Albright évoque sa rencontre avec le président rwandais et les sujets abordés à cette occasion, centrés sur l'amélioration de la situation au Rwanda et dans la région.

Evocation du génocide rwandais et des mesures prises pour travailler sur cet événement, afin de rendre justice aux victimes, notamment par la Great Lakes Justice Initiative. Elle annonce également des aides destinées à retrouver la voie de la réconciliation et de la démocratie, et affirme la volonté américaine de travailler en ce sens avec le Rwanda.

Les questions des journalistes portent sur le choix des pays visités lors de ce voyage en Afrique, le génocide rwandais, le devoir de mémoire, l'importance de la région des Grands Lacs et du Rwanda dans la politique américaine, le problème des réfugiés en provenance de l'Est du Congo (RDC), ainsi que sur la gestion des Droits de l'Homme par le gouvernement rwandais.

URL : < <http://secretary.state.gov/www/statements/971211.html> >

(11 juin 2003)

TA 97" 30 Remarks at Chevron's Takula Oil Drilling Platform.

12 décembre 1997.

Madeleine Albright. Au large de Cabinda, Angola. Discours, 10§.

Bref discours du Secrétaire d'Etat lors de sa visite sur la plate-forme d'extraction de pétrole à Cabinda. A partir de l'exemple de l'exploitation du pétrole, Madeleine Albright évoque la construction des économies africaines, et l'intérêt que trouvent les Etats Unis à les aider à se réaliser, ce dont découle la politique africaine de l'Administration Clinton. Annonce de mesures en faveur de l'investissement et de l'aide au développement économique. Madeleine Albright souligne en outre que si une ressource naturelle n'est pas suffisante pour assurer le développement d'un pays, elle est un atout indéniable pour ceux qui la possèdent.

URL : < <http://secretary.state.gov/www/statements/971212.html> >

(11 juin 2003)

TA 97" 31 Departure Statement.

12 décembre 1997.

Madeleine Albright. Luanda, Angola. Discours, 12§.

Discours du Secrétaire d'Etat au moment de son départ de Luanda. Evocation de sa rencontre avec le président Dos Santos et les membres de l'UNITA faisant partie du gouvernement d'unité nationale. Madeleine Albright évoque la situation intérieure de l'Angola et les étapes qui restent à réaliser sur le chemin de la paix et de la reconstruction. Affirmation du point de vue des Etats Unis sur la question, ainsi que la nécessité de travailler à l'approfondissement de la paix et de la stabilité, qui passent par l'unité des différents leaders, et l'arrêt des atrocités perpétrées de part et d'autre. Evocation du potentiel de l'Angola et de ses possibilités de développement.

URL : < <http://secretary.state.gov/www/statements/971212a.html> >

(11 juin 2003)

TA 97" 32 Joint Press Conference with President Kabila.

12 décembre 1997.

M. Albright/ Président Kabila. Conférence de presse, 40§.

Conférence de presse donnée conjointement par le Secrétaire d'Etat américain et le président de la RDC, Laurent Désiré Kabila. Madeleine Albright évoque l'importance de la RDC pour le futur de l'Afrique Centrale, de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique Australe, et l'occasion sans précédent qui se présente de construire de nouvelles relations entre les deux pays, et qui est la raison de sa visite. Elle évoque également en termes négatifs le passé du Congo, et les pas positifs effectués par le président Kabila ; la nécessité que les leaders de la région travaillent ensemble pour mettre fin aux violences inter-ethniques. Madeleine Albright évoque ensuite sa discussion avec le président Kabila, les aides et le support apportés par les Etats Unis à la RDC.

Puis questions portant sur l'attaque de la ville de Bakavu, la mort de 200 congolais réfugiés au Rwanda, l'aide américaine à la RDC, le blocage de la commission d'enquête de l'ONU sur le massacre de réfugiés rwandais en RDC. Certaines questions portent également sur la position américaine vis à vis du président ougandais Museveni et la condamnation du régime de Mobutu, sur les impressions de voyage de Madeleine Albright, sur la liberté politique et civile sous le régime Kabila (évocation de l'emprisonnement de certaines personnes).

URL : < <http://secretary.state.gov/www/statements/971212b.html> > (11 juin 2003)

TA 97" 33 Remarks at an Open Forum Breakfast, Hotel Intercontinental Kinshasa.

12 décembre 1997. Madeleine Albright. Kinshasa, RDC. Prise de parole suivie de deux questions, 31§.

Intervention de Madeleine Albright portant sur sa visite en RDC. Evocation de ses rencontres, de la place que tient la RDC dans la politique américaine, les espoirs et intérêts qu'elle suscite, les effets néfastes du régime Mobutu, les challenges et opportunités qui se présentent au nouveau gouvernement, et la politique envisagée par les Etats Unis pour aider au développement du pays et au règlement de ses problèmes. Enumération des domaines ou le pays doit progresser pour le bien du peuple congolais.

URL : < <http://secretary.state.gov/www/statements/971212c.html> > (11 juin 2003)

TA 97" 34 Remarks In Memory of Amy Biehl⁴³⁹.

13 décembre 1997. Madeleine Albright, introduite par Peter Biehl. Eglise St Gabriel, Le Cap, Afrique du Sud. Discours, 12§.

Discours du Secrétaire d'Etat en mémoire d'Amy Biehl, une jeune américaine qui travaillait à la reconstitution d'une société sud africaine post-apartheid multiraciale et équitable, et qui fut assassinée au moment même de la fin officielle de l'apartheid. Madeleine Albright évoque sa vie, son travail et les valeurs qu'elle défendait, ainsi que la pérennité de sa mémoire au travers de la fondation qui porte son nom et que supportent les Etats Unis.

URL : < <http://secretary.state.gov/www/statements/971213.html> > (11 juin 2003)

TA 97" 35 Press Availability with President Nelson Mandela.

13 décembre 1997. Nelson Mandela/ Madeleine Albright. Résidence présidentielle, Pretoria, Afrique du Sud. Mise à disposition à la presse, 1p.

Courte intervention devant la presse de Madeleine Albright et de Nelson Mandela, qui font chacun un commentaire à propos de leur rencontre, et répondent à une question sur la venue de Bill Clinton en Afrique du Sud lors du voyage qu'il a promis de faire en 1998 en Afrique.

URL : < <http://secretary.state.gov/www/statements/971213a.html> > (11 juin 2003)

TA 97" 36 Joint Press Conference with deputy President Thabo Mbeki.

13 décembre 1997. Thabo Mbeki/ Madeleine Albright. Olivier Tambo House, Pretoria, Afrique du Sud. Conférence de presse, 5p [certaines des questions notées inaudibles].

Conférence de presse, lors de laquelle Thabo Mbeki parle de la politique américaine vis à vis de l'Afrique, du processus de stabilisation en cours en RDC, des relations entre les Etats Unis et l'Afrique du Sud. Madeleine

⁴³⁹ < <http://amybiehl.org.htm> >, pour plus de renseignements sur Amy Biehl et la fondation qui porte son nom.

Albright s'exprime ensuite sur son voyage africain, la nécessité d'établir de nouvelles relations avec l'Afrique et l'exemplarité des relations qu'entretiennent les Etats Unis avec l'Afrique du Sud, ainsi que sur la discussion qu'elle a eu avec le vice président sud africain.

Puis des questions sont posées, portant sur : le problème de la marginalisation en cours de l'UNITA en Angola et l'aboutissement des accords de Lusaka ; l'avis du vice président sud-africain sur la position américaine à l'encontre du Soudan ; l'éventualité d'une discussion à propos de la visite de Nelson Mandela en Libye ; ce qui a motivé le choix des pays africains visités par le Secrétaire d'Etat ; la politique intérieure menée en Afrique du Sud et son éventuelle évolution ; la transition démocratique en RDC ; enfin sur la force de maintien de la paix africaine qui doit être mise en place avec l'aide des Etats Unis.

URL : < <http://www.secretary.state.gov/www/statements/971213b.html> >

(11 juin 2003)

TA 97- 37 Press Conference with President of Zimbabwe Robert Mugabe.

15 décembre 1997. Robert Mugabe/ Madeleine Albright. Maison de l'Etat, Harare, Zimbabwe. Conférence de presse, 4p [plusieurs passages du président Mugabe notés inaudibles].

Introduction du président Mugabe s'exprimant sur la visite de Madeleine Albright et la discussion qu'il a eu avec elle (et qui portait sur les problèmes du Zimbabwe et leur relation avec les problèmes de l'Afrique Australe, sur la situation en Angola, en RDC, en Somalie, au Soudan et l'évolution globale de l'Afrique) Madeleine Albright s'exprime ensuite à propos de son voyage en Afrique, de l'évolution du continent, du rôle du Zimbabwe dans la région et des éléments qui doivent être assurés et renforcés pour tenir ce rôle (démocratisation, Droits de l'Homme...) Elle annonce également les aides américaines octroyées au Zimbabwe pour l'aider à se développer tant économiquement que politiquement. Puis questions des journalistes, portant sur le Proche Orient, puis sur les récentes restrictions de liberté et la montée de la répression au Zimbabwe, le voyage de Madeleine Albright en Afrique, les espoirs et les attentes qu'il aura suscité chez elle, ainsi que sur la date de la venue du président Clinton en Afrique.

URL : < <http://secretary.state.gov/www/statements/971215.html> >

(11 juin 2003)

PRESIDENT CLINTON'S TRIP TO AFRICA (1998)

Page d'accueil: URL : < <http://clinton4.nara.gov/Africa> >

Le lien relatif au voyage qu'a effectué le président Clinton en Afrique en 1998 mène au dossier en ligne constitué à cette occasion par les services de la Maison Blanche, sous la forme d'un véritable site Internet à part entière. Il ne s'agit donc pas d'une production gérée directement par les services du Département d'Etat, et la présentation des documents le constituant est par conséquent différente de la quasi-totalité des autres sources, disponibles à partir du site.

Ce dossier a néanmoins été inclus naturellement dans le site du Bureau des Affaires Africaines par les services du Département d'Etat, le voyage en Afrique du président étant un des temps forts de son implication personnelle vis à vis du continent africain, de surcroît une première pour un président américain en exercice, ce qui donna à cette série de visites un caractère historique indéniable. Il est donc étudié ici comme tous les dossiers intégrés à l'organisation du site du Bureau des Affaires Africaines. Il est à noter que si cet ensemble de documents était encore consultable sous cette forme structurée à partir du site archivé du Bureau des Affaires Africaines, il ne l'était plus en revanche à partir du site Internet de la Maison Blanche au moment de la réalisation de ce mémoire, bien qu'il en soit le produit direct.

Divisé en plusieurs sections, ce dossier rassemble de multiples documents sur le voyage, ses différentes étapes, les discours prononcés, les programmes suivis quotidiennement, et s'est voulu comme un accès journalier à ce voyage pour les américains intéressés ; il comporte par conséquent une dimension didactique importante, significative de la volonté du président américain d'ouvrir avec cette visite la connaissance de l'Afrique aux américains. Les documents présentés ici constituent donc un témoignage essentiel sur un moment clé de la politique africaine menée par le président et son administration. Cette partie comporte toutefois certaines lacunes dans son contenu. D'une part, un nombre de documents présentés aux niveaux des diverses pages d'accueil n'étaient plus accessibles au moment de la consultation. D'autre part, les documents qui ont été produits au moment de la dernière étape du président au Sénégal, ne figurent pas dans ce dossier archivé.

Ceci peut s'expliquer par le fait que ces documents occupaient une section « mouvante » du site de la Maison Blanche (la partie quotidiennement remaniée et actualisée suivant l'actualité du voyage en Afrique du président), et qu'au moment d'archiver ce dossier, la dernière partie du voyage ne fut pas intégrée au restant du corpus constitué au fil des jours. Ces documents manquants sont consultables en utilisant le moteur de recherche du site Internet du Département d'Etat, mais leur présentation et leur nombre exact ne peut malheureusement être reconstitué parfaitement. N'étant pas intégrés au dossier accessible à partir du site(et donc externes au corpus défini et étudié), ils ne sont donc pas présents dans cette partie. Le dernier discours du président Clinton lors de ce voyage historique en Afrique, prononcé sur l'Ile de Gorée au Sénégal, a toutefois été ajouté en annexe du présent mémoire, afin de témoigner des lacunes du site étudié, mais surtout pour l'importance tant historique que symbolique que constitue ce discours en ce qui concerne les relations entre les Etats Unis et l'Afrique.

AFRICA TRIP BRIEFINGS

URL: < <http://clinton4.nara.gov/Africa/briefings.html> >

Ensemble de documents ou d'interventions produits dans le but d'informer et de répondre aux questions de la presse et du public à propos du voyage du président Clinton en Afrique.

PTA 1 Official Delegation Accompanying the President to Africa.

20 mars 1998.

Bureau du secrétaire de presse, Maison Blanche. Liste, 7p.

Liste de la délégation américaine accompagnant le président Clinton lors de son voyage en Afrique (nom, suivie de la fonction, du titre ou de la profession), citant les membres de l'Administration, puis les membres du Congrès, la délégation des citoyens, et enfin les représentants d'institutions ou d'entreprises privées.

URL : < <http://clinton4.nara.gov/Africa/delegation.html> >

(15 mars 2002)

PTA 3 Briefing by Scholars on Africa.

13 mars 1998.

Professeurs Richard Anthony Joseph, Marina Seassaro Ottaway and Terence Lyono. Maison Blanche. Briefing, 142§.

Présentation et questions sur les évolutions en Afrique dans les domaines politiques et économiques, et analyse de la situation actuelle à l'occasion du développement du nouveau partenariat entre les Etats Unis et l'Afrique, (marqué par le voyage imminent du président américain sur le continent africain) entre des universitaires américains spécialistes de l'Afrique.

URL : < <http://clinton4.nara.gov/Africa/19980313-9390.html> >

(15 mars 2002)

PTA 5 Press Briefing on Africa Trip by National Security Advisory Sandy Berger, Administrator Brian Atwood and Secretary Rodney Slater.

20 mars 1998.

Sandy Berger (conseiller pour la sécurité nationale), Brian Atwood (administrateur), Rodney Slater (Secrétaire aux transports). Maison Blanche. Briefing avec la presse, 18p.

Briefing tenu à l'occasion du voyage du président Clinton en Afrique : présentation du voyage et de ses objectifs, des évolutions en Afrique et des enjeux américains dans le partenariat qui se met en place avec le continent africain, politiques et programmes soutenus par le président. Puis questions de la presse sur la politique africaine des Etats Unis, le développement de l'Afrique, la place de l'Afrique dans le monde, l'aide et le budget américains consacrés à l'Afrique, les situations politiques et la position américaines sur diverses questions.

URL : < <http://clinton4.nara.gov/Africa/19980320-5382.html> >

(16 mars 2002)

PTA 6 Mike Mc Curry's Briefing at Accra, Ghana.

23 mars 1998.

Mike Mc Curry. Accra, Ghana. Briefing avec la presse, 8p.

Briefing présentant le programme du président américain pour la journée, les propos tenus entre les présidents Clinton et Rawlings, les impressions du président américain. Puis questions sur les mêmes sujets, les choix faits pour le voyage en Afrique du président Clinton, des précisions sur certains propos et points du programme, et sur les impressions du président vis à vis de l'Afrique. Egalement certaines questions sur des sujets plus divers.

URL : < <http://clinton4.nara.gov/Africa/19980324-4078.html> >

(16 mars 2002)

PTA 7 Briefing by Reverend Jackson, NSC Director for Africa Prendergast, Assistant Secretary of State Rice and AID Administrator Atwood.

24 mars 1998.

Présenté par Mike Mc Curry. Kampala, Ouganda. Briefing, 29p.

Présentation par chaque intervenant d'un aspect des relations Etats Unis- Afrique (les grandes étapes historiques de ces relations, l'investissement américain et le potentiel du partenariat par Jesse Jackson ; l'investissement dans le capital humain, l'éducation et la communication par Susan Rice ; les aides américaines par B. Atwood), suivie

de questions posées aux différents intervenants (notamment sur l'esclavage et la position du président Clinton sur cette question à Jesse Jackson)

URL : < <http://clinton4.nara.gov/Africa/19980325-5286.html> >

(16 mars 2002)

PTA 8 Interview of Gloriosa Uwimpuhwe, Rwandan Genocide Survivor.

25 mars 1998.

G. Uwimpuhwe. Kampala, Ouganda. Interview, 8p.

Interview d'une survivante du génocide rwandais, portant sur sa rencontre avec le président Clinton ; sur la manière dont on peut aider à reconstruire la vie des rwandais ; sur les manquements des Etats Unis et de la Communauté Internationale au moment du génocide, et les regrets exprimés par le président américain à ce sujet ; sur l'aide américaine, et pour la plus grande partie de l'interview, sur son histoire personnelle et la manière dont elle a vécu le génocide et réussit à y survivre.

URL : < <http://clinton4.nara.gov/Africa/19980325-23546.html> >

(16 mars 2002)

PTA 9 Fact Sheet : Ron Brown Commercial Center.

28 mars 1998.

Bureau du secrétaire de presse, Maison Blanche. Notice d'information, 8§.

Présentation du Ron Brown Center, Centre ouvert à Johannesburg dans le but de supporter les compagnies américaines voulant pénétrer le marché de l'Afrique sub-saharienne et de servir de base aux organisations et agences oeuvrant à assister le développement des affaires. Présentation suivie de l'énumération des mesures annoncées par le président américain à l'inauguration du centre, dans le cadre du développement du partenariat Etats Unis- Afrique.

URL : < <http://clinton4.nara.gov/Africa/19980331-9503.html> >

(17 mars 2002)

PTA 10 Remarks to the Pool by Mike Mc Curry on the Bilateral Meeting.

29 mars 1998.

Mike Mc Curry. Gaborone, Botswana. Compte- rendu à la presse, 5p.

Présentation et compte-rendu du meeting bilatéral ayant eu lieu entre les Etats Unis et le Botswana et les propos échangés entre les présidents des deux pays (la démocratie, le développement du tourisme, la condition des femmes...), puis questions sur cette rencontre.

URL : < <http://clinton4.nara.gov/Africa/19980330-2887.html> >

(18 mars 2002)

PTA 11 Statement by the Press Secretary : Radio Democracy for Africa.

29 mars 1998.

Secrétaire de presse. Gaborone, Botswana. Notice d'information, 4§.

Notice explicative sur Radio Democracy for Africa, projet de radio américaine émettant en Afrique, et qui aurait trois buts principaux : développer un médium d'information libre sur le continent, rendre compte des transformations démocratiques en Afrique, et participer à la résolution et à la prévention des conflits.

URL : < <http://clinton4.nara.gov/Africa/19980330-2184.html> >

(18 mars 2002)

PTA 12 Press Briefing by David Sandalow, NSC director of Environmental Affairs.

29 mars 1998.

David Sandalow (directeur du conseil national de sécurité pour les affaires d'environnement. Gaborone, Botswana. Briefing avec la presse, 6p.

Briefing portant sur la table ronde tenue sur l'environnement en Afrique, à laquelle a participé le président américain, sur les thèmes abordés, les efforts et l'aide américaine. Puis questions sur la politique américaine en matière d'environnement.

URL : < <http://clinton4.nara.gov/Africa/19980331-6740.html> > (18 mars 2002)

PTA 13 Press Briefing by National security Advisor Sandy Berger.

31 mars 1998. Sandy Berger (conseiller pour la sécurité nationale). Air Force One. Briefing avec la presse, 5p.

Briefing constitué d'un résumé du discours d'adieu du président Clinton au président Masire, puis de questions sur le voyage en Afrique et la politique américaine en Afrique.

URL : < <http://clinton4.nara.gov/Africa/19980401-19020.html> > (18 mars 2002)

PTA 14 Fact Sheet : Safe Skies for Africa Initiatives.

1er avril 1998. Bureau du secrétaire de presse. Dakar, Sénégal. Notice d'information, 6§.

Notice explicative sur le projet « Safe Skies for Africa », annoncé le même jour par le président Clinton, qui stipule le montant financier du projet, et ses buts : développer l'accès au ciel et aux marchés africains par la sécurisation, la mise aux normes et le développement des structures et des moyens aériens africains, par la signature d'accords bilatéraux avec les Etats Unis.

URL : < <http://clinton4.nara.gov/Africa/19980401-19986.html> > (18 mars 2002)

PTA 15 Fact Sheet : African Crisis response initiative (ACRI).

1er avril 1998. Secrétaire de presse. Dakar, Sénégal. Notice d'information, 6§.

Notice d'information sur le programme ACRI (sa création, ses objectifs, les développements avec différents pays, les organisations impliquées, les programmes d'entraînement, les financements, et la revue de troupe faite par le président Clinton au Sénégal)

URL : < <http://clinton4.nara.gov/Africa/19980401-20179.html> > (18 mars 2002)

PTA 16 Press Briefing by Mike Mc Curry.

1er avril 1998. Mike Mc Curry. Dakar, Sénégal. Briefing, 8p.

Briefing avec la presse avant la journée du 1er avril du voyage du président Clinton en Afrique. Questions portant principalement sur l'évolution des ennuis judiciaires du président et les réactions éventuelles de celui-ci, malgré les relances de Mike Mc Curry sur l'importance de la construction du partenariat entre les Etats Unis et l'Afrique.

URL : < <http://clinton4.nara.gov/Africa/19980402-28169.html> > (18 mars 2002)

ISSUES

URL: < <http://clinton4.nara.gov/Africa/issue.html> >

Série de documents informatifs sur les différents sujets et programmes inhérents à la politique africaine des Etats Unis, et mis en ligne pour leur actualité au cours du voyage en Afrique du président américain.

PTA 17 (Issues/vision statement) ACRI.

Mars 1998.

Services de la Maison Blanche. Notice d'information, 5§ en colonne.

Notice d'information sur le programme ACRI (African Crisis Response Initiative), qui doit établir un partenariat entre les Etats Unis et divers pays d'Afrique pour l'encadrement, l'équipement et la formation de forces africaines de maintien de la paix et de réponse aux crises que peut connaître le continent africain. Cette notice est présentée sur la page d'accueil de la section Issues, étant la dernière à avoir été mise en ligne.

URL : < <http://clinton4.nara.gov/Africa/issue.html> >

(15 mars 2002)

PTA 18 US Trade and Investment in Sub Saharan Africa.

Mars 1998.

Services de la Maison Blanche. Notice d'information, 6§ en colonne.

Notice exposant les objectifs américains en Afrique sub-saharienne (le développement, la stabilité, et l'intégration économique) permettant le développement de leurs intérêts, et qui seront poursuivis par le projet AGOA pour le soutien au développement de l'Afrique et le développement des échanges commerciaux entre les

Etats Unis et l'Afrique.

URL: < <http://clinton4.nara.gov/Africa/trade2.html> >

(15 mars 2002)

PTA 19 Africa : Macroeconomic Overview.

Mars 1998.

Services de la Maison Blanche. Notice d'information, 7§ en colonne.

Notice retraçant les grandes étapes de l'évolution économique du continent africain depuis les indépendances, ainsi que les grands problèmes et challenges économiques actuels, à l'heure du développement. Bénéfices de l'intégration de l'Afrique à l'économie mondiale pour son propre développement.

URL: < <http://clinton4.nara.gov/Africa/economic.html> >

(15 mars 2002)

PTA 20 President's Partnership for Economic Growth and Opportunity and African Growth and Opportunity Act.

Mars 1998.

Services de la Maison Blanche. Notice d'information, 5§ en colonne.

Notice exposant les buts et modalités des plans AGOA et EGOA proposés par l'Administration Clinton pour favoriser le développement des échanges entre les Etats Unis et l'Afrique.

URL: < <http://clinton4.nara.gov/Africa/growth.html> >

(15 mars 2002)

PTA 21 Education in Africa.

Mars 1998.

Services de la Maison Blanche. Notice d'information, 8§ en colonne.

Point sur l'éducation en Afrique, ses challenges et le rôle de l'aide américaine pour son développement, par le biais de plusieurs canaux, avec une exposition du rôle primordial de l'USAID dans le développement de l'éducation en Ouganda depuis les années 1980.

URL: < <http://clinton4.nara.gov/Africa/education.html> >

(15 mars 2002)

PTA 22 HIV/AIDS in Africa.

Mars 1998.

Services de la Maison Blanche. Notice d'information, 5§ en colonne.

Notice exposant l'ampleur du développement et des désastres provoqués par le SIDA en Afrique, ses conséquences sur les sociétés africaines, et les grands points de la lutte menée par les Etats Unis contre la maladie et l'expansion du virus.

URL: < <http://clinton4.nara.gov/Africa/HIV.html> > (15 mars 2002)

PTA 23 Children's Initiatives.

Mars 1998. Services de la Maison Blanche. Notice d'information, 15§ en colonne. Notice énumérant les propositions du président Clinton pour l'amélioration de la situation des enfants en Afrique (dans le cadre des modalités de développement des échanges entre les Etats Unis et l'Afrique), et s'articulant autour de trois axes : l'amélioration de l'éducation, de la nutrition et de la santé, chaque domaine recouvrant des propositions précises.

URL: < <http://clinton4.nara.gov/Africa/children.html> > (15 mars 2002)

PTA 24 Conflict Prevention and Resolution in Sub-Saharan Africa.

Mars 1998. Services de la Maison Blanche. Notice d'information, 7§ en colonne. Notice exposant l'aide américaine pour le soutien des différents plans d'actions, organisations, ou politiques visant à prévenir et/ou résoudre les conflits en Afrique sub-saharienne (l'OUA, l'ECOWAS, le Carter Center, l'ACRI, l'IYP...)

URL : < <http://clinton4.nara.gov/Africa/conflict.html> > (15 mars 2002)

PTA 25 Health and Family Planning in Africa.

Mars 1998. Services de la Maison Blanche. Notice d'information, 9§ en colonne. Présentation des évolutions récentes de la démographie, de l'état de santé des enfants, des problèmes du SIDA et de la malaria en Afrique, et de l'aide américaine pour les soins et la vaccination par le biais de l'USAID, de l'UNICEF et de l'OMS.

URL: < <http://clinton4.nara.gov/Africa/health2.html> > (15 mars 2002)

PTA 26 The Commission for East African Cooperation (EAC).

Mars 1998. Services de la Maison Blanche. Notice d'information, 5§. Notice présentant la commission pour la coopération en Afrique de l'Est : ses membres, sa fondation, ses objectifs (économiques et de défense), ses relations avec les autres organisations régionales africaines, les officiels et les secteurs privés américain, britannique, européen et japonais. Affirmation du soutien américain à cette organisation.

URL: < <http://clinton4.nara.gov/Africa/cooperation.html> > (15 mars 2002)

PTA 27 Initiatives with Ghana.

Mars 1998. Services de la Maison Blanche. Notice d'information, 10§ en colonne. Présentation des différents domaines de développement du partenariat entre les Etats Unis et le Ghana

(développement des capacités d'énergie, promotion de la démocratie, développement de la technologie et de l'éducation, support au maintien de la paix, protection de l'environnement).

URL: < <http://clinton4.nara.gov/Africa/initiatives.html> > (15 mars 2002)

PTA 28 Countering Genocide and Promoting Human Rights.

Mars 1998. Services de la Maison Blanche. Notice d'information, 8§ et 9 points en colonne. Notice qui, après avoir rappelé l'ampleur du génocide rwandais et dans la région des Grands Lacs, présente l'aide et les objectifs américains dans ce domaine, afin de rendre la justice pour toutes les victimes du génocide, de permettre le désamorçage des éléments risquant de ré-enclencher les mécanismes du génocide, et d'aider à la reconstruction de la vie des survivants et au développement des zones touchées par la violence (le Rwanda, le nord de l'Ouganda).

URL: < <http://clinton4.nara.gov/Africa/counter.html> > (15 mars 2002)

PTA 29 Organization of African Unity (OAU).

Mars 1998. Services de la Maison Blanche. Notice d'information, 1§ liste des membres. Notice très brève présentant l'OUA, et la liste des membres de l'organisation.

URL: < <http://clinton4.nara.gov/Africa/organization.html> > (15 mars 2002)

PTA 31 Entebbe Summit for Peace and Prosperity. Joint Declaration of Principles.

Mars 1998. Services de la Maison Blanche, Wash DC/Entebbe. Déclaration, 42§. Texte de la déclaration de principe faite par les participants du sommet d'Entebbe, au rang desquels les présidents américain, de RDC, du Kenya, du Rwanda et de Tanzanie. Le texte énumère les grands points du nouveau partenariat entre les Etats Unis et l'Afrique sur lesquels les participants se sont entendus.

URL: < <http://clinton4.nara.gov/Africa/summit.html> > (15 mars 2002)

PTA 32 US Assistance and Debt Relief in Sub-Saharan Africa.

Mars 1998. Services de la Maison Blanche. Notice d'information, 6§ en colonne. Notice présentant le niveau et le montant des aides financières américaines à l'Afrique sub-saharienne, ainsi que la politique de réduction de la dette des pays pauvres menée par les Etats Unis.

URL: < <http://clinton4.nara.gov/Africa/debt.html> > (15 mars 2002)

TODAY

URL: < <http://clinton4.nara.gov/Africa/today.html> >

Section présentant, pour chacune des journées du voyage du président Clinton en Afrique, le programme suivi et les lieux visités.

PTA 33 Today : March 23.

23 mars 1998. Services de la Maison Blanche. Notice d'information, 8§.
Programme du 23 mars : arrivée sur le continent africain par le 1^{er} pays visité, le Ghana. Arrivée et cérémonie à l'aéroport de Kotoka ; rencontre bilatérale avec le président Rawlings ; discours au peuple ghanéen au square de l'Indépendance ; visite aux services du Peace Corps ; présentation des lieux où se dérouleront ces événements.

URL: < <http://clinton4.nara.gov/Africa/today-23.html> > (15 mars 2003)

PTA 34 Today : March 24.

24 mars 1998. Services de la Maison Blanche. Notice d'information, 23§ + carte.
Programme du 24 mars : visite en Ouganda. Rencontre bilatérale avec le président Museveni ; discours au peuple ougandais ; visite au projet de la Finca ; suivent les projets que le président doit annoncer dans la journée, la description des lieux visités et les sujets abordés dans la journée.

URL: < <http://clinton4.nara.gov/Africa/today-24.html> > (15 mars 2003)

PTA 35 Today : March 25.

25 mars 1998. Services de la Maison Blanche. Notice d'information, 1§ + carte.
Présentation très brève du programme de la journée du 25 mars, constitué d'une visite au Rwanda, pour rencontrer des survivants du génocide et commémorer la mémoire des victimes, avant de retourner en Ouganda pour assister au Sommet d'Entebbe.

URL: < <http://clinton4.nara.gov/Africa/today-25.html> > (15 mars 2003)

PTA 36 Today : March 26.

26 mars 1998. Services de la Maison Blanche. Notice d'information, 13§ + carte.
Programme du 26 mars : 1^{ère} des trois journées en Afrique du Sud. Présentation des événements majeurs de la journée (dont la rencontre et le discours au parlement), et des lieux où se déroulent ces événements, ainsi que des objectifs politiques américains.

URL: < <http://clinton4.nara.gov/Africa/today-26.html> > (15 mars 2003)

PTA 37 Today : March 27.

27 mars 1998. Services de la Maison Blanche. Notice d'information, 4§ + carte.
Programme du 27 mars : rencontre bilatérale avec le président Mandela ; visite à l'île de Robben, suivie d'une conférence de presse ; explication de l'histoire de l'île de Robben.

URL: < <http://clinton4.nara.gov/Africa/today-27.html> > (15 mars 2003)

PTA 38 Today : March 28.

28 mars 1998. Services de la Maison Blanche. Notice d'information, 11§ + carte.
Programme du 28 mars : journée à Johannesburg, où le président Clinton participera à sept événements.

URL: < <http://clinton4.nara.gov/Africa/today-28.html> > (15 mars 2003)

PTA 39 Today : March 29.

29 mars 1998.

Services de la Maison Blanche. Notice d'information, 1§ + carte.

Programme du jour : arrivée au Botswana, rencontre bilatérale avec le président Masire, puis voyage dans le nord Kasane.

URL: < <http://clinton4.nara.gov/Africa/today-29.html> >

(15 mars 2003)

PTA 40 Today : March 30.

30 mars 1998.

Services de la Maison Blanche. Notice d'information, 2§ + carte.

Programme de la journée : visite du parc national de Chobe. Description du parc et de la rivière qui lui donne son nom.

URL: < <http://clinton4.nara.gov/Africa/today-30.html> >

(15 mars 2003)

PTA 41 Today : March 31.

31 mars 1998.

Services de la Maison Blanche. Notice d'information, 1§ + carte.

Programme du jour, constitué d'une réunion sur la question de l'environnement.

URL: < <http://clinton4.nara.gov/Africa/today-31.html> >

(15 mars 2003)

PTA 42 Today : April 1.

1er avril 1998.

Services de la Maison Blanche. Notice d'information, 11§ + carte.

Programme du 1^{er} avril : arrivée au Sénégal, dernier pays de la visite en Afrique. Evénements majeurs : rencontre bilatérale et réception avec le président Diouf ; visite au camp d'entraînement des forces de l'ACRI ; visite au village Dal Diam (développé grâce à l'aide de l'USAID)

URL: < <http://clinton4.nara.gov/Africa/today-01.html> >

(15 mars 2003)

PTA 43 Today [2 avril].

2 avril 1998.

Service de la Maison Blanche. Notice d'information, 7§.

Programme de la dernière journée du voyage en Afrique : discussion avec des activistes pour la démocratie et les droits de l'Homme ; visite de l'Ile de Gorée (histoire du site expliquée)

URL: < <http://clinton4.nara.gov/Africa/today.html> >

(15 mars 2003)

ITINERARY

URL: < <http://clinton4.nara.gov/Africa/itinerary.html> >

PTA 44 Itinerary.

Mars 1998.

Services de la Maison Blanche.

Page donnant l'itinéraire du voyage du président Clinton en Afrique, avec une carte où sont marqués les six pays visités, ainsi que les itinéraires empruntés, suivie d'une liste énumérant la ou les étapes-phares pour chacune des journées, du 23 mars au 2 avril (ville et pays). Liste sous forme de liens actifs, renvoyant à une carte et une présentation plus détaillée de chacune des étapes mentionnées. 12 liens actifs renvoyant à 6 localisation ; [2 liens erronés, Kasane, Botswana, renvoyant aux cartes de l'Afrique du Sud]

URL: < <http://clinton4.nara.gov/Africa/itinerary.html> >

(13 mars

2003)

Liens :

URL: < <http://clinton4.nara.gov/Africa/ghana.html> >

URL: < <http://clinton4.nara.gov/Africa/uganda.html> >

URL: < <http://clinton4.nara.gov/Africa/rwanda.html> >

URL: < <http://clinton4.nara.gov/Africa/south.html> >

URL: < <http://clinton4.nara.gov/Africa/botswana.html> >

URL: < <http://clinton4.nara.gov/Africa/senegal.html> >

AFRICA TRIP SPEECHES

URL: < <http://clinton4.nara.gov/Africa/speeches.html> >

Section contenant les discours et interventions publiques (conférence de presse, interview) faits par le président Clinton et d'autres personnalités avant et pendant le voyage en Afrique.

PTA 45 à PTA 49.

Ces documents n'étaient plus disponibles à partir de cette page, gérée initialement par les services de la Maison Blanche (liens désactivés) Emanant du Département d'Etat et se rapportant au premier voyage du Secrétaire d'Etat Madeleine Albright en Afrique en décembre 1997, certains de ces documents sont néanmoins consultables à partir du dossier mis en ligne par les Services du Département d'Etat, notamment les documents qui étaient accessibles à partir du lien de PTA 49, qui regroupait vraisemblablement les interventions du Secrétaire d'Etat lors de ce voyage. Voir «Trip of Secretary Albright, December 5-17, 1997», dans la présente section.

PTA 45 Remarks by Secretary Albright to the Southern Africa Development Community (September 25, 1997).

PTA 46 Remarks by Secretary Albright following UN Security Council Session on Africa (September 25, 1997).

PTA 47 Statement by Secretary Albright at the United Nations Security Council Ministerial on Africa (September 25, 1997).

PTA 48 Remarks by Secretary Albright at the USAID Conference on Assistance to Post-Conflict Societies (sic) (October 31, 1997).

PTA 49 Remarks by Secretary Albright on her trip to Ethiopia, Uganda, Rwanda, the Democratic Republic of the Congo, Angola, South Africa, and Zimbabwe (December 8-15, 1997).

Interventions de Hilary Clinton_____

PTA 50 Remarks by the First Lady at December 31st Women's Movement Daycare Center.

23 mars 1998.

Hilary Clinton. Accra, Ghana. Discours, 19§.

Discours portant sur la place des femmes en Afrique et dans le monde, leur rôle au sein des sociétés, et les progrès qui restent à accomplir pour la condition féminine, notamment en matière d'accès à l'éducation.

URL: < <http://clinton4.nara.gov/Africa/19980324-4539.html> >

(13 mars 2003)

PTA 51 Remarks by the First Lady at Makerere University.

25 mars 1998.

Hilary Clinton. Université de Makerere, Kampala, Ouganda. Discours, 52§.

Discours centré autour du thème de la progression de la démocratie et des Droits de l'Homme, au travers de l'évocation de l'histoire de l'université de Makerere et de l'Ouganda, exemplaire malgré un passé tragique, et les menaces planant constamment sur les valeurs démocratiques, celles de la violence et de l'obscurantisme, et ce en Ouganda comme aux Etats Unis.

Evocation de la condition des femmes et des enfants au travers du drame des enlèvements perpétrées dans le nord de l'Ouganda par les rebelles du LRA, que Hillary Clinton condamne fermement.

URL : < <http://clinton4.nara.gov/Africa/19980326-27491.html> >

(13 mars 2003)

Pre-Trip (interventions du président Clinton précédant le voyage)_____

PTA 52 Statement by the President on Africa Trade Bill.

11 mars 1998.

Bill Clinton. Wash. DC. Déclaration écrite, 3§.

Déclaration du président américain faisant le point sur les avancées du projet de loi de commerce avec l'Afrique, déclarant l'importance d'une Afrique stable et prospère, et les liens que les Etats Unis se doivent de développer avec l'Afrique ; appel aux parlementaires à œuvrer à l'aboutissement de cette loi.

URL: < <http://clinton4.nara.gov/Africa/trade.html> >

(13 mars 2003)

PTA 54 Videotaped Remarks by the President to the People of Africa.

Mars 1998.

Bill Clinton. Maison Blanche. Retranscription d'un discours vidéo, 8§.

Présentation par le président américain de son voyage à venir en Afrique au « peuple africain », de sa conception de cette visite, et de ses objectifs.

URL: < http://clinton4.nara.gov/Africa/video_remarks.html >

(13 mars 2003)

During the Trip _____

PTA 55 Remarks by President Clinton and President Rawlings at Photo Opportunity.

23 mars 1998.

Présidents Rawlings et Clinton. Accra, Ghana. Prise de parole, 3p.

Accueil de la délégation américaine par le président du Ghana à son arrivée au Ghana et en Afrique ; cet accueil est l'occasion d'évoquer l'évolution économique et politique de l'Afrique. Suit une question au président Clinton à propos d'une éventuelle entrevue avec Boris Eltsine.

URL : < <http://clinton4.nara.gov/Africa/19980324-4231.html> > (13 mars 2003)

PTA 56 Remarks by the President to the People of the Ghana.

23 mars 1998. Bill Clinton. Accra, Ghana (Independence Square). Discours, 23§.

Discours exposant le souhait du président américain que son voyage sur le continent africain soit une étape dans la Renaissance africaine et les relations américano-africaines. Point sur le développement de l'Afrique et du Ghana plus particulièrement, présentation des buts de la politique américaine, en insistant sur le rôle précurseur et moteur du Ghana.

URL: < <http://clinton4.nara.gov/Africa/19980324-3069.html> > (13 mars 2003)

PTA 57 Remarks by the President at Technoserve Peace Corps Project Site.

23 mars 1998. Bill Clinton. Accra, Ghana. Discours, 20§.

Discours portant sur l'action du Peace Corps en Afrique depuis trente ans, sur le continent comme dans le développement des intérêts africains aux Etats Unis. Importance du rôle que le Ghana a joué dans les relations entre les Etats Unis et l'Afrique, comme dans la constitution d'un modèle de développement et de démocratisation pour l'Afrique et le monde.

URL: < <http://clinton4.nara.gov/Africa/19980324-3215.html> > (13 mars 2003)

PTA 58 Remarks by the President at Finca Women's Village.

24 mars 1998. Bill Clinton. Jinja, Ouganda. Discours, 5§.

Bref discours exposant le soutien américain au projet « Finca » dans le monde, les buts de ce projet et les félicitations du président pour la réalisation du village visité.

URL: < <http://clinton4.nara.gov/Africa/19980324-2920.html> > (14 mars 2003)

PTA 59 Remarks by the President to the Community of Kisowera School.

24 mars 1998. Bill Clinton. Ecole de Kisowera, Mukono, Ouganda. Discours, 25§. Discours construit autour des thèmes du développement de l'Afrique, de l'aide et du partenariat américain pour le commerce et l'investissement, et de l'importance de l'éducation et de ce que sera le futur de ses enfants pour le développement de l'Afrique.

URL: < <http://clinton4.nara.gov/Africa/19980324-3374.html> > (14 mars 2003)

PTA 60 Remarks by the President in Photo Opportunity with Village Business Owner.

24 mars 1998. Bill Clinton. Wanyanage, Ouganda. Echange avec la presse, 3p.

Brèves remarque du président devant la presse sur le succès de l'investissement dans le projet « Finca », et sa volonté de le développer ; évocation de sa rencontre avec une mère et son bébé, prénommé Bill Clinton en son

honneur, puis réponse à quelques questions des journalistes, portant sur son voyage comme sur ses ennuis judiciaires.

URL: < <http://clinton4.nara.gov/Africa/19980324-4395.html> > (14 mars 2003)

PTA 61 Remarks by the President Upon Departure.

25 mars 1998. Bill Clinton. Aéroport d'Entebbe, Ouganda. Echange avec la presse, 2p.

Prise de parole du président américain avant de partir pour le Rwanda, afin de s'exprimer sur une fusillade ayant eu lieu la veille dans une école de l'Arkansas.

URL: < <http://clinton4.nara.gov/Africa/19980325-20392> > (14 mars 2003)

PTA 62 Remarks by the President to Genocide Survivors.

25 mars 1998. Bill Clinton. Aéroport de Kigali, Rwanda. Discours, 30§.

Discours du président américain prononcé lors de sa très brève visite au Rwanda dans le but de témoigner du respect de la Nation américaine à tous ceux qui ont été victimes ou ont souffert du génocide de 1994.

Bill Clinton revient sur le déclenchement et le déroulement des événements, les responsabilités, la nature profonde du génocide et les proportions qu'il a pris dans l'ampleur du nombre de victimes et de la vitesse des exécutions. Il revient également sur la responsabilité de la Communauté Internationale et des Etats Unis dans l'aggravation de la situation pour n'avoir pas su réagir à temps et bien évaluer ce qui se déroulait alors au

Rwanda. De ce mea culpa découle la nécessité de tout mettre en œuvre pour qu'un tel événement ne puisse se reproduire, ni en Afrique ni ailleurs.

Bill Clinton félicite par ailleurs le président rwandais de ses efforts pour la reconstruction et la réconciliation du Rwanda et de sa société, et lui assure le soutien des Etats Unis dans ce projet, notamment par la mise en place d'une justice juste et impartiale (développement sur les mesures et principes à mettre en place). Il termine en exprimant son incompréhension face à de tels déferlements de haine, en affirmant ce qui sépare réellement les Hommes, et en exprimant tous ses vœux d'espoir pour le futur.

URL: < <http://clinton4.nara.gov/Africa/19980325-16872.html> > (13 mars 2003)

PTA63 Remarks by the President at the Entebbe Summit for Peace and Prosperity.

25 mars 1998. Bill Clinton. Entebbe, Ouganda. Discours, 14§.

Discours prononcé par Bill Clinton à l'issue du Sommet d'Entebbe et de la signature d'un accord entre les participants, portant sur la volonté d'œuvrer pour la promotion de la démocratie, des Droits de l'Homme, la prévention du génocide et le développement économique en Afrique. Le discours revient sur la rencontre et l'accord, en développant chacun de ses aspects et en exposant ce qui est nécessaire à sa réalisation, en évoquant la politique et la volonté américaine développées pour l'aboutissement de ce projet. Accent est mis dans cette intervention sur l'aspect humain qui se trouve derrière chacun des objectifs prônés par l'accord.

URL: < <http://clinton4.nara.gov/Africa/19980326-1495.html> > (13 mars 2003)

PTA 64 Remarks by the President and the First Lady During Visit to Victoria Mxenge Housing Project.

26 mars 1998. Bill et Hillary Clinton. Le Cape, Afrique du Sud. Discours, 17§.

Discours du couple présidentiel américain lors de leur visite au Victoria Mxenge Housing Project, qui permet à des femmes de pouvoir construire elles mêmes leur maison et de reconstituer une communauté. Hillary Clinton revient sur son précédent passage en ces lieux et les progrès accomplis entre temps, puis passe la parole à son mari qui brièvement, sur un ton humoristique et détendu, salut le travail et la volonté de ces femmes, et en profite pour annoncer une aide supplémentaire au projet.

URL : < <http://clinton4.nara.gov/Africa/19980326-4736.html> >

(13 mars 2003)

PTA 65 Address by the President to the Parliament of South Africa.

26 mars 1998. Bill Clinton. Parlement sud africain, Le Cape, Afrique du Sud. Discours, 28§.

Discours prononcé par le président américain devant les parlementaires sud africains. Bill Clinton évoque les américains (notamment les Afro-américains) qui ont combatus l'apartheid par le passé, le parallèle fait entre l'histoire des Etats Unis et celle de l'Afrique du Sud, mais également leurs différences, et comment l'exemple de l'Afrique du Sud peut inspirer le monde.

Il rend ensuite hommage à Nelson Mandela pour son sacrifice et pour ce qu'il a accompli. Il salut également les progrès de l'Afrique du Sud depuis quatre ans et la fin officielle de l'apartheid, et évoque l'approche pragmatique qu'ont les Etats Unis de leurs relations avec l'Afrique du Sud. Rappel des éléments du partenariat mis en place depuis quatre ans, les domaines ou les deux pays travaillent en commun dans une optique bilatérale, ou plus largement dans le règlement des problèmes en Afrique. Le président américain énumère les domaines ou il souhaiterait le développement d'un partenariat, et évoque les points mis en avant dans l'accord d'Entebbe, de même que les perspectives de développement qui s'offrent à l'Afrique et que les Etats Unis désirent soutenir, avant de conclure sur ce qui rassemble les hommes au delà de leurs différences.

URL: < <http://clinton4.nara.gov/Africa/19980327-7911.html> >

(13 mars 2003)

PTA 66 Press Conference by President Clinton and President Mandela.

27 mars 1998. Bill Clinton/Nelson Mandela. Le Cape, Afrique du Sud. Conférence de presse, 14p.

Conférence de presse, constituée d'une prise de parole de Nelson Mandela, puis de Bill Clinton, avant que les deux hommes ne répondent aux questions des journalistes.

Nelson Mandela met en avant l'importance de la visite du président américain en Afrique du Sud, expose sa vision des relations entre les deux pays, tant dans le passé qu'au présent et pour le futur, et parle de l'importance des deux vice-présidents (Al Gore et Thabo Mbeki) dans le renforcement des liens entre les deux pays, par leur travail au sein de la commission binationale. Bill Clinton parle quand à lui du partenariat entre les deux pays, trace un portrait élogieux de Nelson Mandela, puis évoque l'aide américaine à l'Afrique du Sud comme au reste du continent, dans de divers domaines.

Les questions de la presse portent sur le soutien américain aux régimes autoritaires en Afrique durant la Guerre Froide, sur la politique actuelle d'encouragement à la démocratie, sur l'esclavage, la dette de l'Afrique, la culture de la violence aux Etats Unis, les critères de sélection pour intégrer l'AGO, (et les divergences

Clinton/Mandela), le génocide rwandais, l'ACRI...

URL: < <http://clinton4.nara.gov/Africa/19980327-9979.html> >

(15 mars 2003)

PTA 67 Remarks by Mr Kathrada, President Clinton and President Mandela During Visit to Robben Island. 27 mars 1998. Messieurs Kathrada, Clinton et Mandela. Robben Island. Remarques et questions. [Nombreuses erreurs de frappe dans la transcription des propos, quelques mots inaudibles].

Remarques prononcées à l'occasion de la visite par les présidents Clinton et Mandela à Robben Island (là où avait été détenu ce dernier et d'autres prisonniers politiques), et réponses ponctuées de questions de Nelson Mandela, à propos du symbole de cette visite, de la détention en ces lieux et du rôle que cette prison a joué en tant que symbole dans la lutte contre l'apartheid. Impressions du président Clinton quand à cette visite.

URL : < <http://clinton4.nara.gov/Africa/19980327-10850.html> >

(15 mars 2003)

PTA 68 Interview of the President by Bet.

27 mars 1998. Bill Clinton (interviewé par Bet). Le Cape, Afrique du Sud. Interview, 6p.

Interview du président Clinton par un journal américain sur ses impressions vis à vis de l'Afrique, le nouveau partenariat qu'il veut construire avec ce continent, les paroles « provocantes » qu'il a tenu sur la responsabilité américaine dans l'esclavage et sur les erreurs passées des occidentaux à l'encontre de l'Afrique (notamment dans le génocide rwandais), la réaction positive des Noirs américains à ces propos, sur la spontanéité de ces propos et sur sa volonté de briser les stéréotypes en cours aux Etats Unis sur l'Afrique, pour les remplacer par de nouvelles images, plus fidèles à la réalité. Questions enfin sur la position américaine vis à vis de l'apartheid dans le passé, et le paradoxe que celle-ci créait face au « problème Noir » aux Etats Unis.

URL: < <http://clinton4.nara.gov/Africa/19980327-11046.html> >

(15 mars 2003)

PTA 69 Remarks by the President at the Opening of the Ron Brown Center.

28 mars 1998. Bill Clinton. Ron Brown Center, Johannesburg, Afrique du Sud. Discours, 32§.

Discours prononcé par Bill Clinton lors de l'inauguration du Centre Ron Brown, du nom de son ancien Secrétaire au Commerce, disparu dans le crash d'un avion en 1996.

Le président américain revient sur son voyage en Afrique et ce que les différentes étapes ont représentées pour lui. Puis il trace le portrait de son collaborateur et ami Ronald Brown et évoque sa vision du développement de l'Afrique, et la nécessité qu'il avait pressenti de créer de nouvelles relations avec les pays africains, approche qui fut à l'origine même de la politique africaine mise en place par le président lors de son second mandat. Bill Clinton évoque les manifestations du dynamisme économique de l'Afrique, ainsi que les potentialités du continent pour les africains comme pour l'économie américaine. Il souligne également que le développement économique passe par le règlement des problèmes de l'Afrique. puis il parle du travail engagé par son Administration pour un nouveau partenariat avec l'Afrique, et développe cinq des points clés de ce partenariat. Bill Clinton affirme l'implication américaine et sa volonté de concerter les autres pays industrialisés pour travailler sur la question de l'Afrique (réduction de la dette notamment), mais il met également l'accent sur le rôle primordial que doivent jouer les leaders africains pour le développement du continent, avant de terminer son intervention en évoquant à nouveau la mémoire et le travail de Ron Brown, auquel l'avancée des relations entre les Etats Unis et l'Afrique serait le meilleur des hommages.

URL: < <http://clinton4.nara.gov/Africa/19980330-1220.html> >

(13 mars 2003)

PTA 70 Interview of the President by the Discovery Channel.

28 mars 1998. Bill Clinton, interviewé par Discovery Channel. Johannesburg, Afrique du Sud. Interview (transcription du texte d'une interview filmée), 3p.

Interview du président américain, dont le contenu porte sur l'African Education Initiative, programme de développement de la communication entre les écoles, et le jumelage d'écoles africaines et américaines.

URL: < <http://clinton4.nara.gov/Africa/19980330-1413.html> > (15 mars 2003)

PTA 71 Remarks by the President at Reception in His Honor.

29 mars 1998. Bill Clinton. Maison de l'Etat, Gaborone, Botswana. Discours, 13§.

Discours du président américain prononcé à la réception organisée en son honneur pour son arrivée à Gaborone, capitale du Botswana. Bill Clinton y décrit ses impressions positives issues de son voyage en Afrique, avant d'évoquer les richesses et les promesses de développement de l'Afrique, en traçant un parallèle avec le développement du Botswana. Puis il profite de l'occasion pour annoncer la création de Radio Democracy for Africa, qui sera le vecteur de l'encouragement des Etats Unis à l'Afrique. Il vante ensuite l'action du président Masire dans le développement du Botswana, et salue sa politique tant au niveau intérieur qu'à celui de l'Afrique Australe, tout comme la manière dont va se réaliser le transfert du pouvoir à la tête du pays. Bill Clinton termine son discours en évoquant l'aide américaine aux progrès du Botswana (par le biais du Peace Corps et de l'USAID), et en espérant que les deux pays développeront leur coopération.

URL: < <http://clinton4.nara.gov/Africa/19980330-1654.html> > (15 mars 2003)

PTA 72 Remarks by the President at Regina Mundi Church.

29 mars 1998. Bill Clinton. Eglise Regina Mundi, Johannesburg, Afrique du Sud. Discours, 9§.

Bref discours du président Clinton à l'église Regina Mundi de Johannesburg. Evocation de la liberté de l'Afrique du Sud, de la vie du combat de Nelson Mandela, et affirmation de sa volonté de travailler avec le peuple sud africain pour donner le meilleur de la liberté. Evocation des images positives que le président Clinton gardera de l'Afrique.

URL: < <http://clinton4.nara.gov/Africa/19980331-7480.html> > (15 mars 2003)

PTA 73 Remarks by the President in Photo Opportunity.

30 mars 1998. Bill Clinton and First Lady. Chobe National Game Park, Kasane, Botswana.

Rencontre avec la presse, 3p.

Rencontre avec la presse qui, hormis une demande de réaction à une déclaration du président Eltsine, porte intégralement sur les impressions du couple présidentiel américain après sa visite dans le parc National de Chobe.

URL: < <http://clinton4.nara.gov/Africa/19980330-3883.html> > (15 mars 2003)

PTA 74 Remarks by the President to African Environmentalists and Officials.

31 mars 1998. Bill Clinton. Gaborone, Botswana. Discours, 32§.

Discours prononcé par le président Clinton à l'occasion de la table ronde organisée autour du thème de la préservation de l'environnement en Afrique, et à laquelle participent, outre les membres de l'Administration américaine, des représentants africains, de l'ONU et de la France.

Bill Clinton évoque dans cette intervention la responsabilité qui incombe à l'humanité de protéger le patrimoine naturel ; le challenge de l'Afrique sur ce sujet, les avancées depuis le sommet de Rio en 1992, les grands problèmes partagés par les Etats Unis et l'Afrique en matière d'environnement, qui sont la désertification, la préservation de la faune et de la flore, et les changements climatiques globaux. Le président développe ces trois thèmes durant une grande partie de son discours, en les accompagnant de l'énoncé des mesures américaines, des mesures africaines, des enjeux que ces problèmes représentent pour les populations, et effectue un parallèle entre le développement humain et la préservation de l'environnement. Le discours est également l'occasion d'annoncer des mesures ou aides concrètes mises en place pour lutter contre ces problèmes.

URL: < <http://clinton4.nara.gov/Africa/19980331-7223.html> >

(15 mars 2003)

PTA 75 Remarks by the President in Photo Opportunity with President Abdou Diouf.

1er avril 1998.

Bill Clinton. Palais présidentiel, Dakar, Sénégal. Questions/réponses,

1p [les deux questions posées sont notées inaudibles].

Deux questions posées au président américain à propos de la force africaine de réponse aux crises et de la vie politique sénégalaise (critique de l'accaparement du pouvoir par le partis politique à la tête de l'Etat par les autres partis), et auxquelles répond Bill Clinton.

URL : < <http://clinton4.nara.gov/Africa/19980401-19487.html> >

(15 mars 2003)

PHOTOS

Section présentant des photographies illustrant les étapes et événements du voyage du président Clinton en Afrique, présentées sur des pages correspondants à chaque jour du voyage. Chaque photographie présentée renvoie à une version élargie, dont l'adresse URL est donnée en vis à vis de la description de chaque document.

Entre parenthèse, après la description de la photographie, l'auteur, quand celui-ci est indiqué.

PTA 76 Africa Trip Photos.

Mars 1998 (probablement le 31).

Services de la Maison Blanche. 1p. (4 photographies+ liens).

Page contenant quatre photographies prises lors de la visite du président américain au Botswana, ainsi que les liens renvoyant vers les pages de présentation des photographies du jour, du 23 au 30 mars.

PTA 77 : Danseurs traditionnels.

URL : < <http://clinton4.nara.gov/media/jpg/cdancer.jpg> >.

PTA 78 : Le président Clinton faisant un discours à Gaborone.

URL : < <http://clinton4.nara.gov/media/jpg/environmental.jpg> >.

PTA 79 : La first Lady parlant avec un volontaire de « Habitat for Humanity ».

URL : < <http://clinton4.nara.gov/media/jpg/humanity.jpg> >.

PTA 80 : Les présidents Clinton et Masire marchant sur le tarmac de l'aéroport de Gaborone.

URL : < <http://clinton4.nara.gov/media/jpg/tarmat.jpg> >.

PTA 81 Photos- March 23.

23 mars 1998. Services de la Maison Blanche. 1p. (5 photographies+ commentaires adjacents).

PTA 82 : Arrivée du président Clinton à Accra, Ghana (aéroport).

URL : < <http://clinton4.nara.gov/media/jpg/032398.jpg> >.

PTA 83 : Foule acclamant le président, Independence Square, Accra, Ghana. (Bob Mc Neely).

URL: < <http://clinton4.nara.gov/media/jpg/032398a.jpg> >.

PTA 84: Les deux couples présidentiels saluant la foule, IS, Accra, Ghana. (Bob Mc Neely).

URL: < <http://clinton4.nara.gov/media/jpg/032398b.jpg> >.

PTA 85: Les deux couples présidentiels au Techno Serve Ground. (Bob Mc Neely).

URL: < <http://clinton4.nara.gov/media/jpg/032398c.jpg> >.

PTA 86: Hillary Clinton faisant un discours, Bill Clinton et le couple Rawlings en arrière-plan.

(Bob Mc Neely). URL: < <http://clinton4.nara.gov/media/jpg/032398d.jpg> >.

PTA 87 Photos- March 24.

24 mars 1998. Services de la Maison Blanche. 1p. (6 photographies+ commentaires adjacents).

PTA 88 : Le couple Clinton accueilli par le couple présidentiel ougandais Museveni.

(Bob Mc Neely). URL: < <http://clinton4.nara.gov/media/jpg/032411CA.jpg> >.

PTA 89: Le président Clinton marchant avec “des étudiants enthousiastes”. (Bob Mc Neely).

URL: < <http://clinton4.nara.gov/media/jpg/bcstudents.jpg> >.

PTA 90: Le président et Hillary, suivis du président Museveni, marchent, entourés d’enfants.

(Bob Mc Neely). URL: < <http://clinton4.nara.gov/media/jpg/depart.jpg> >.

PTA 91: Enfants de l’école de Kisowera dans leurs uniformes roses, écoutant le président dans

leur Classe. (Bob Mc Neely) URL: < <http://clinton4.nara.gov/media/jpg/drummers.jpg> >.

PTA 92 : Le couple présidentiel, deux volontaires du Peace Corps et un enseignant de l’école de

Kisowera (centre de ressource) (Bob Mc Neely) URL: < <http://clinton4.nara.gov/media/jpg/tour.jpg> >.

PTA 93: Jeunes garçons en uniforme jouant du tam-tam et du djembe et chantant, au départ de l’école de Kisowera

du couple présidentiel. (Bob Mc Neely) URL: < <http://clinton4.nara.gov/media/jpg/drummers2.jpg> >.

PTA 94 Photos- March 25.

25 mars 1998. Services de la Maison Blanche. 1p. (3 photographies+commentaires adjacents).

PTA 95 : Arrivée de la First Lady à l’Université de Makerere. (Sharon Farmer).

URL: < <http://clinton4.nara.gov/media/jpg/arrives.jpg> >.

PTA 96: Discours de la First Lady à l’université de Makerere. (Sharon Farmer).

URL: < <http://clinton4.nara.gov/media/jpg/speaking.jpg> >.

PTA 97: Personnes de l’assemblée écoutant le discours de Hillary Clinton. (Sharon Farmer).

URL: < <http://clinton4.nara.gov/media/jpg/waspeech.jpg> >.

PTA 98 Photos- March 26.

26 mars 1998. Services de la Maison Blanche. 1p. (7 photographies+commentaires adjacents).

PTA 99 : Les présidents Clinton et Mandela à la cérémonie d'arrivée devant le parlement sud-Africain. (Barbara Kinney) URL: < <http://clinton4.nara.gov/media/jpg/mandelaa.jpg> >.

PTA 100 : Les présidents Clinton et Mandela marchant vers le parlement. (Barbara Kinney).
URL: < <http://clinton4.nara.gov/media/jpg/mandelaw.jpg> >.

PTA 101: Homme nettoyant le tapis rouge avant l'arrivée des présidents. (Barbara Kinney).
URL : < <http://clinton4.nara.gov/media/jpg/carpet.jpg> >.

PTA 102 : Troupes sud-africaines attendant d'être passées en revue à l'arrivée de Bill Clinton.
URL : < <http://clinton4.nara.gov/media/jpg/soldiers.jpg> >.

PTA 103 : Président Clinton délivrant son message au parlement sud-africain. (Ralph Aslwang).
URL: < <http://clinton4.nara.gov/media/jpg/Chamber.jpg> >.

PTA 104: Couple présidentiel avant son départ, avec le président du Conseil National des Provinces et le speaker du parlement. (Barbara Kinney).
URL: < <http://clinton4.nara.gov/media/jpg/parliament.jpg> >.

PTA 105: Le président Clinton posant des parpaings d'une nouvelle maison avec des femmes (Finca Women's Village, Le Cape) (Bob Mc Neely)
URL: < <http://clinton4.nara.gov/media/jpg/build.jpg> >.

PTA 106 Photos- March 27.

27 mars 1998. Services de la Maison Blanche. 1p. (4 photographies+ commentaires adjacents).

PTA 107 : Les présidents Clinton et Mandela tenant une conférence de presse commune à Tuynhuis. (Sharon Farmer). URL: < <http://clinton4.nara.gov/media/jpg/press.jpg> >.

PTA 108: Le président Clinton écoutant Nelson Mandela introduire la conférence de presse. (Sharon Farmer). URL: < <http://clinton4.nara.gov/media/jpg/close.jpg> >.

PTA 109: Les présidents Clinton et Mandela regardant les enfants de Robben Island chanter. (Sharon Farmer) URL: < <http://clinton4.nara.gov/media/jpg/children.jpg> >.

PTA 110: Les présidents Clinton et Mandela saluant après la tenue de leur réunion bilatérale. (Bob Mc Neely) URL: < <http://clinton4.nara.gov/media/jpg/statehouse.jpg> >.

PTA 111 Photos- March 28.

28 mars 1998. Services de la Maison Blanche. 1p.(8 photographies+ commentaires adjacents).

PTA 112 : Le président et Hillary Clinton rencontrant de jeunes leaders à Johannesburg.
URL : < <http://clinton4.nara.gov/media/jpg/2.jpg> >.

PTA 113 : « Enfants attendant avec impatience le président Clinton ».
URL : < <http://clinton4.nara.gov/media/jpg/3.jpg> >.

PTA 114 : Mains de sud africains essayant de serrer celles du président Clinton.
URL : < <http://clinton4.nara.gov/media/jpg/4.jpg> >.

PTA 115 : Le président et la First Lady serrant des mains.
URL : < <http://clinton4.nara.gov/media/jpg/5.jpg> >.

PTA 116 : Mains du président Clinton serrant les mains de sud africains.
URL : < <http://clinton4.nara.gov/media/jpg/6.jpg> >.

PTA 117 : Le président et la First Lady amenant une gerbe au mémorial Hector Peterson (Soweto) (URL: < <http://clinton4.nara.gov/media/jpg/7.jpg> >.

PTA 118: Le président et la First Lady plantant un arbre à Soweto.

URL : < <http://clinton4.nara.gov/media/jpg/8.jpg> >.

PTA 119 : Le président et la First Lady se recueillant devant le mémorial Hector Peterson.

URL : < <http://clinton4.nara.gov/media/jpg/9.jpg> >.

PTA 120 Photos- March 29.

29 mars 1998. Services de la Maison Blanche.1p. (8 photographies+ commentaires adjacents).

PTA 121 : Arrivée du président Clinton accompagné du président Masire à Gaborone, Botswana (descente de Air Force One). (Sharon Farmer).

URL: < <http://clinton4.nara.gov/media/jpg/barrival.jpg> >.

PTA 122: Danse à la cérémonie d'arrivée de Bill Clinton à Gaborone. (Barbara Kinney).

URL: < <http://clinton4.nara.gov/media/jpg/b2dancer.jpg> >.

PTA 123: Rencontre bilatérale à la Maison d'Etat. (Sharon Farmer).

URL: < <http://clinton4.nara.gov/media/jpg/b30.jpg> >.

PTA 124: Le président Clinton et la First Lady rencontrant l'évêque Gérard Ndlovu et d'autres officiels de l'Eglise (Eglise Regina Mundi, Johannesburg). (Barbara Kinney).

URL : < <http://clinton4.nara.gov/media/jpg/b1bchrcgr.jpg> >.

PTA 125 : Le président Clinton et la First Lady priant avec le révérent Jesse Jackson.

(Barbara Kinney) URL: < <http://clinton4.nara.gov/media/jpg/b2.jpg> >.

PTA 126: Président Clinton saluant un enfant de chœur après l'office. (Barbara Kinney).

URL: < <http://clinton4.nara.gov/media/jpg/b4.jpg> >.

PTA 127: Le président Clinton s'adressant à la congrégation de l'église de Regina Mundi. (Barbara Kinney). URL: < <http://clinton4.nara.gov/media/jpg/b3caddre.jpg> >.

PTA 128: Enfants à l'église de Regina Mundi. (Barbara Kinney)

URL: < <http://clinton4.nara.gov/media/jpg/b3.jpg> >.

PTA 129 Photos- March 30.

30 mars 1998. Services de la Maison Blanche. 1p. (2 photographies+ commentaires adjacents).

PTA 130 : Le président et la First Lady en Safari dans la réserve Nationale de Chobe (Kasane, Botswana). (Bob Mc Neely). URL: < <http://clinton4.nara.gov/media/jpg/safari.jpg> >.

PTA 131: Un éléphant dans la réserve. (Bob Mc Neely) URL: < <http://clinton4.nara.gov/media/jpg/elephant.jpg> >.

FOLLOWS THE PRESIDENT

Section éducative et pédagogique, plus spécialement destinée aux élèves et enseignants américains, afin de les inviter à participer à l'expérience du voyage en Afrique du président Clinton, occasion d'aborder quotidiennement plusieurs aspects de la réalité africaine (géographie, culture), et d'en développer ainsi la connaissance.

PTA 132 Follows the President.

Mars 1998. Services de la Maison Blanche/ Bill Clinton. 3§, + liens vers les différentes sections. Page d'accueil de la section « Follows the President », contenant un message du président Clinton invitant les jeunes américains à suivre son séjour en Afrique par le biais de cette section qui leur donnera quotidiennement des informations sur la géographie et les cultures rencontrées, et leur présentera ainsi une nouvelle Afrique, puis à explorer le site mis en place pour ce voyage afin d'approfondir leur connaissance des réalités de l'Afrique.

URL : < <http://clinton4.nara.gov/Africa/follow.html> > (18 mars 2003)

PTA 133 Where in the world ?

Mars 1998. Services de la Maison Blanche. 1p. (1§ introductif, noms et drapeaux des pays visités, avec liens vers les drapeaux, les cartes et fiches de renseignement sur chacun).

Ghana :

PTA 134 : URL : < <http://clinton4.nara.gov/media/gif/ghanaf.gif> > (drapeau)

PTA 135 : URL : < <http://clinton4.nara.gov/media/gif/ghanam.gif> > (carte)

PTA 136 : URL : < <http://clinton4.nara.gov/media/gif/ghana-y.gif> > (fiche)

Ouganda :

PTA 137 : URL : < <http://clinton4.nara.gov/media/gif/ougandaf.gif> > (drapeau)

PTA 138 : URL : < <http://clinton4.nara.gov/media/gif/ougandam.gif> > (carte)

PTA 139 : URL : < <http://clinton4.nara.gov/media/gif/ouganda-y.gif> > (fiche)

Rwanda :

PTA 140 : URL : < <http://clinton4.nara.gov/media/gif/rwandaf.gif> > (drapeau)

PTA 141 : URL : < <http://clinton4.nara.gov/media/gif/rwandam.gif> > (carte)

PTA 142 : URL : < <http://clinton4.nara.gov/media/gif/rwanda-y.gif> > (fiche)

Afrique du Sud :

PTA 143 : URL : < <http://clinton4.nara.gov/media/gif/southafricaf.gif> > (drapeau)

PTA 144 : URL : < <http://clinton4.nara.gov/media/gif/southafricam.gif> > (carte)

PTA 145 : URL : < <http://clinton4.nara.gov/media/gif/southafrica-y.gif> > (fiche)

Botswana :

PTA 146 : URL : < <http://clinton4.nara.gov/media/gif/botswanaf.gif> > (drapeau)

PTA 147 : URL : < <http://clinton4.nara.gov/media/gif/botswanam.gif> > (carte)

PTA 148 : URL : < <http://clinton4.nara.gov/media/gif/botswana-y.gif> > (fiche)

Sénégal :

PTA 149 : URL : < <http://clinton4.nara.gov/media/gif/senegalf.gif> > (drapeau)

PTA 150 : URL : < <http://clinton4.nara.gov/media/gif/senegalm.gif> > (carte)

PTA 151 : URL : < <http://clinton4.nara.gov/media/gif/senegal-y.gif> > (fiche)

Chaque fiche contient : une carte du pays en surimpression sur le drapeau ; sa localisation ; sa superficie (avec comparaison avec une zone géographique américaine, généralement un ou plusieurs état) ; la topographie ; le climat ; la population ; les langues usitées ; les religions ; les principales villes ; le type de gouvernement/de système politique ; l'économie ; le drapeau, pour une longueur-standard de 11§.

Activities for Grade 3-5

PTA 152 Activities for Grade 3-5.

Mars 1998. 1 page, contenant des liens vers des activités proposées pour les classes de grades 3 à 5 (8-10 ans), (voir notices suivantes).

URL : < <http://clinton4.nara.gov/Africa/act35.html> > (18 mars 2003)

PTA 153 More Activities for Grade 3-5.

1 page, intitulée « Where are Ghana, Uganda, Rwanda, South Africa, Botswana and Senegal ? ».

Page pédagogique destinée aux enseignants désirant faire travailler leurs élèves sur la localisation et la description des pays visités par le président Clinton en Afrique.

URL: < <http://clinton4.nara.gov/Africa/act35a.html> > (18 mars 2003)

PTA 154 Africa : what do you know ?

Mars 1998. 1 p.

Proposition d'activités pour faire connaître l'Afrique, et visant à dissiper certains mythes circulant à son sujet. Plan pédagogique, questions/réponses, évaluation des réactions aux résultats.

URL: < <http://clinton4.nara.gov/Africa/act.35b.html> > (18 mars 2003)

PTA 155 Africa : True or False ?

Mars 1998. 1p.

Activités proposées pour développer la connaissance de la géographie et de la culture de l'Afrique à travers un plan pédagogique prenant la forme d'un questionnaire de type « vrai ou faux », et autre suggestion d'activités.

URL : < <http://clinton4.nara.gov/Africa/act.35c.html> > (18 mars 2003)

Activities for Grades 6-9.

PTA 156 Activities for Grades 6-9.

Mars 1998.

1 p.

Page contenant les liens menant vers les activités proposées pour les élèves des grades 6 à 9 (11-14 ans) (voir notices suivantes).

URL: < <http://clinton4.nara.gov/Africa/act.69.html> >

(18 mars 2003)

PTA 157 What in the world ?

Mars 1998.

1p.

Page proposant des activités visant à faire étudier la géographie de l'Afrique aux élèves des grades 6 à 9.

URL : < <http://clinton4.nara.gov/Africa/act69a.html> >

(18 mars 2003)

PTA 158 Countries of Africa.

Mars 1998.

1p.

Fiche d'activités pour les classes de grade 6 à 9, destinée à proposer aux enseignants de ces niveaux de développer la connaissance géographique des pays africains visités par le président américain.

URL : < <http://clinton4.nara.gov/Africa/act69b.html> >

(18 mars 2003)

PTA 159 Getting to know Ghana, Uganda, Rwanda, South Africa, Botswana and Senegal.

Mars 1998.

1p.

Activités proposées et destinées à faire connaître les pays visités par le président Clinton en Afrique aux élèves des classes des grades 6 à 9.

URL: < <http://clinton4.nara.gov/Africa/act69c.html> >

(18 mars 2003)

PTA 160 Download Activity Sheets.

Mars 1998.

Documents sous format « pdf » destinés à servir de support aux activités proposées dans les autres pages destinées aux élèves des grades 6 à 9.

URL: < <http://clinton4.nara.gov/media/pdf/6-9.pdf> >

(18 mars 2003)



Activities for Grades 10-12

PTA 161 Activities for Grades 10-12.

Mars 1998.

1p.

Activités proposées pour les élèves des grades 10 à 12 (15 à 17 ans), afin d'étudier l'Afrique à l'occasion du voyage du président Clinton.

PTA 162 Download Activity Sheets.

Mars 1998.

Documents sous format "pdf", destinés à servir de support aux activités proposées par ailleurs pour les élèves des grades 10 à 12.

URL: < <http://clinton4.nara.gov/media/pdf/10-12.pdf> > (18 mars 2003)

PTA 163 Africa at a Glance.

Mars 1998.

1p.

Page proposant des activités visant à développer la connaissance de l'Afrique pour les élèves des grades 10 à 12.

URL: < <http://clinton4.nara.gov/Africa/act1012a.html> > (18 mars 2003)

PTA 164 Exploring the Site.

Mars 1998.

Services de la Maison Blanche. 11§ en colonne.

Page renvoyant aux différentes parties du site consacré au voyage du président Clinton en Afrique, avec des indications pédagogiques visant à permettre de suivre profitablement ce voyage au quotidien, et de permettre de trouver toute information ou document qu'un visiteur du site voudrait éventuellement trouver.

URL : < <http://clinton4.nara.gov/Africa/explore.html> > (18 mars 2003)

PTA 165 Information Guide for teachers.

Mars 1998.

Services de la Maison Blanche. 7§.

Indications données aux enseignants, sur les objectifs pédagogiques de la section « Follows the president », présentant les activités proposées et les matériaux destinés à servir de support à ces activités, donnant des suggestions d'utilisation afin d'en tirer les meilleurs profits possibles avec les élèves.

URL: < <http://clinton4.nara.gov/Africa/follow-guide.html> > (18 mars 2003)

PTA 166 World Wise School.

Mars 1998.

Services de la Maison Blanche. 5§.

Page destinée à présenter le Peace Corps, ses fonctions, ses missions, et contenant 5 liens renvoyant à différentes sections du site Internet du Peace Corps.

URL : < <http://clinton4.nara.gov/Africa/www.html> > (18 mars 2003)

Cette partie du dossier en ligne consacré au voyage du président Clinton en Afrique permet l'accès à des notices explicatives relatives à l'action des agences, bureaux, départements et autres services américains impliqués dans la politique africaine des Etats Unis .

PTA 167 Partnerships.

Mars 1998.

Services de la Maison Blanche. Page d'accueil, 2§ + liens.

Page d'accueil de la section, qui présente brièvement les différents domaines d'actions et les objectifs de la politique africaine des Etats Unis, et invite à consulter les liens de la page pour plus d'information sur les principaux programmes américains en Afrique et les services en charge de ces programmes.

URL : < <http://clinton4.nara.gov/Africa/partnership.html> > (16 avril 2003)

PTA 168 Peace Corps.

Mars 1998. Services de la Maison Blanche. Fiche d'information, 2§.
Présentation du Peace Corps : la visite du président Clinton dans ses services en Afrique, sa création, ses effectifs et ses objectifs, et notification de la politique de développement de l'organisation insufflée par le président Clinton.

URL : < <http://clinton4.nara.gov/Africa/peace.html> > (16 avril 2003)

PTA 169 The Glob Program.

Mars 1998. Services de la Maison Blanche. Fiche d'information, 4§.
Présentation du G.L.O.B. Program (Global Learning and Observation to Benefit the Environment), réseau d'étudiants, d'enseignants et de scientifiques travaillant à l'étude et à la compréhension de l'environnement d'un point de vue global. Effectifs du programme, pays africains participants, organisations de soutien au programme.

URL : < <http://clinton4.nara.gov/Africa/globe.html> > (16 avril 2003)

PTA 170 Transportation.

Mars 1998. Services de la Maison Blanche. Fiche d'information, 3§.
Présentation des implications du Département des Transports dans l'effort américain d'intégration de l'Afrique à l'économie globale. Présentation des objectifs et mesures engagées par le Département des Transports vis à vis de l'Afrique.

URL : < <http://clinton4.nara.gov/Africa/transportation.html> > (16 avril 2003)

PTA 171 US Treasury & Africa.

Mars 1998. Services de la Maison Blanche. Notice d'information, 7§.
Présentation de l'implication du Département du Trésor dans les efforts américains et internationaux pour accélérer le développement et la croissance de l'Afrique. Enumération des domaines d'action (développement de l'assistance, réduction de la dette, assistance technique, traités sur les taxes bilatérales, politiques post-conflits)

URL : < <http://clinton4.nara.gov/Africa/ustreas.html> > (16 avril 2003)

PTA 172 International & Refugee Health Office.

Mars 1998. Services de la Maison Blanche. Notice d'information, 1§.
Brève présentation de l'I.R.H.O, Bureau chargé de la question des réfugiés internationaux dépendant du Département de la Santé et en liaison avec les différentes agences impliquées dans les questions humanitaires. Le rôle de ce bureau est de coordonner l'action américaine en faveur des réfugiés des différents services concernés et des ONG.

URL : < <http://clinton4.nara.gov/Africa/health.html> > (16 avril 2003)

PTA 173 United State Information Agency.

Mars 1998.

Services de la Maison Blanche. Notice d'information, 2§.

Présentation de l'Agence américaine pour l'Information (USIA), sa présence, ses objectifs et ses actions en Afrique dans le cadre du développement de programmes d'échange, des médias et des moyens de communication pour la promotion de la démocratie et des Droits de l'Homme.

URL : < <http://clinton4.nara.gov/Africa/information.html> >

(16 avril 2003)

PTA 174 Center For Disease Control.

Mars 1998.

Services de la Maison Blanche. Notice d'information, 1§.

Brève présentation du Centre d'aide aux désastres sanitaires, service dépendant du Bureau de la Santé Publique, de l'ancienneté de son travail en Afrique (1966) et de ses objectifs, qui sont de l'ordre de la recherche, de la mise en place de réponse aux urgences sanitaires, et du développement d'infrastructures pour la santé.

URL : < <http://clinton4.nara.gov/Africa/control.html> >

(16 avril 2003)

PTA 175 Department of Labor.

Mars 1998.

Services de la Maison Blanche. Notice d'information, 1§.

Brève présentation de l'implication du Département du Travail dans la politique africaine des Etats Unis. Programmes soutenus par le Département du Travail.

URL : < <http://clinton4.nara.gov/Africa/labor.html> >

(16 avril 2003)

PTA 176 Energy.

Mars 1998.

Services de la Maison Blanche. Notice d'information, 2§.

Présentation des grands objectifs et programmes du Département de l'Energie en Afrique, dans le but de soutenir le développement des équipements et de l'accès à l'énergie dans certains pays où les Etats Unis sont impliqués.

URL : < <http://clinton4.nara.gov/Africa/energy.html> >

(16 avril 2003)

LINKS

PTA 177 Links.

Section de conclusion du dossier-site consacré à la visite du président Clinton en Afrique, constituée d'une longue liste (neuf pages, soixante-six liens) de liens hypertextes renvoyant vers des sites, pages ou documents émanant d'agences ou d'organisations américaines en relation avec la politique africaine développée par l'Administration Clinton, et plus largement l'action américaine en Afrique. Chaque lien est accompagné d'un court paragraphe explicatif relatif au site, à la page ou au document lié. Il est à noter que les liens n'étaient plus actifs au moment de leur consultation ; il est en revanche encore possible d'accéder à la majeure partie des documents décrits dans la page, grâce aux moteurs de recherche des différents services de l'Administration américaine, et c'est la raison

pour laquelle ces documents sont ici notifiés. Les adresses relatées par les liens hypertextes qui devaient renvoyer aux sites ou documents décrits sont toutes précédées d'une première partie, < <http://clinton4.nara.gov/cgi-bin/good-bye.cgi?url=> >, identique pour tout les liens, et qui se poursuivait donc par les adresses données ci dessous ; cette partie de l'adresse URL semble être un élément rajouté ultérieurement, destiné à désactiver les liens au moment du changement d'administration.

Department of State _____ Bureau
des Affaires Africaines.

URL : < <http://www.state.gov/www/regions/africa.html> >

The World Factbook-Africa _____

Série de documents, cartes ou écrits portant sur les pays africains, dans de multiples domaines (géographie, histoire, économie, politique...), réalisée par les services de documentation de la CIA. URL : < <http://www.odci.gov/cia/publications/nsolo/factbook/afr.html> >

USAID _____

Agence américaine pour le développement international. Page d'accueil de la section Afrique. URL : < <http://www.info.usaid.gov/regions/afr/> >

Department of Transportation _____ -Report
on the US-Africa roundtable on trade and investment (8 octobre 1997).

Compte-rendu de la réunion de discussion autour du thème de la politique africaine mise en place par l'administration Clinton, centrée sur le commerce et l'investissement.

URL : < <http://dms.dot.gov/ost/aviation/rpt-net.pdf> >

-Remarks by Secretary Slater at Africa Roundtable on Trade and Investment.

Discours du Secrétaire aux Transports Rodney Slater lors de la réunion du 8 octobre sur la politique africaine de l'administration américaine.

URL : < <http://www.dot.gov/affairs/1997/10897sp.htm> > -Secretary

Announces African Aviation Initiative.

Discours du Secrétaire aux Transports annonçant la mise en place d'une politique de développement et de mise aux normes internationales des infrastructures aériennes en Afrique.

-

Remarks by Secretary Slater at the Fourth African-African American Summit in Harare, Zimbabwe.

Discours prononcé par le Secrétaire aux Transports lors du sommet Africain- Afro-Américain de 1997.

URL: < <http://www.dot.gov/affairs/1997/72497sp.htm> >

-Federal Highway Administration Office of International Programs. URL:

< <http://international.fhwa.dot.gov> >

USIA _____ -US-South

Africa Binational Commission (Gore-Mbeki).

Site consacré à la commission binationale Etats Unis- Afrique du Sud, se réunissant tout les ans et présidée par Al Gore et Thabo Mbeki, les vices présidents des deux pays au moment de la mise en place en 1995 de cette structure destinée à optimiser les relations bilatérales entre Washington et Pretoria. URL : < <http://www.usia.gov/regional/bnc/usafrica/soafbnc.htm> > -CIVITAS.

Page consacrée aux droits civiques et à leur développement.

URL : < <http://civnet.org/index.html> >

Voice of America _____

Série de pages Internet consacrées aux différentes versions de Voice of Africa, programme radiophonique destiné à l'Afrique émanant de Voice of America, qui a pour objectif de mettre en place dans le monde des programmes développant une information autour des idées et valeurs américaines, de la démocratie et des Droits de l'Homme. La mise en place de Voice of Africa eu lieu à la suite de son annonce par Bill Clinton lors de son voyage sur le continent africain.

-VOA, Africa Division.

Page générale de Voice of Africa, sur le site de Voice of America.

URL : < <http://www.voa.gov/africa.html> > -VOA

English-to-Africa Service.

Page consacrée aux pays et populations Anglophones d'Afrique.

URL: < <http://www.voa.gov/engafr/index.html> > -VOA

French-to-Africa Service.

Page consacrée aux pays et populations francophones d'Afrique.

URL : < <http://www.voa.gov/french/index.html> > -VOA

Central Africa Service.

Page consacrée aux pays et populations d'Afrique Centrale.

URL : < <http://www.voa.gov/centrafr/index.html> > -VOA

Hausa Service.

Page consacrée aux régions et populations de langue Hausa (Nigeria, Niger)

URL: < <http://www.voa.gov/hausa/index.html> > -VOA

Horn of Africa Service.

Page consacrée aux pays et populations de la Corne d'Afrique.

-

URL: < <http://www.voa.gov/horn/index.html> >

VOA Portuguese-to-Africa Service.

Page consacrée aux pays et populations Lusophones d'Afrique.

URL : < <http://www.voa.gov/portuguese/index.html> > -VOA

Swahili Service.

Page consacrée aux régions et populations de langue kiswahili (Tanzanie, Djibouti, Est de l'Afrique Australe).

URL: < <http://www.voa.gov/swahili/index.html> >

USIA

16 liens renvoyant à des programmes d'éducation et d'échanges culturels entre les Etats Unis et l'Afrique, sous l'égide de l'USIA.

Embassy and US Information Service Posts

19 liens renvoyant aux sites Internet d'ambassades américaines en Afrique et autres services d'information relatifs à la présence diplomatique américaine en Afrique.

Center for Disease Control

Site

Internet du Centre pour le Contrôle des Epidémies.

URL : < <http://www.cdc.gov/ihpo/homepage.htm> >

US Department of Labor Africa Page

Site Internet du Département du Travail [contrairement à ce qu'indique le titre, l'adresse menait à la page d'accueil du site, et non à la page consacrée à l'Afrique].

URL : < <http://www.dol.gov> >

US Trade and Development Agency

Page consacrée à l'Afrique du site Internet de l'Agence pour le Commerce et le Développement. URL:

< <http://www.tda.gov/docs/africame.html> >

Department of Treasury

The World Bank Group. Site Internet de la Banque Mondiale.

URL : < <http://www.worldbank.org/> >

Department of Interior

-Africa Initiative of the US Department of Interior. Page du site Internet du Département de l'Intérieur consacrée à la partie de la politique africaine dont à la charge cette branche de l'Administration américaine. URL : <

<http://www.doi.gov/int/potusdoi.htm> >

-
Department of Energy_____

Department of Energy, Gore-Mbeki US-South Africa Sustainable Energy Committee Home Page. Page d'accueil de la section du site Internet du Département de l'Energie consacrée au comité Etats Unis- Afrique du Sud sur l'énergie durable.

URL : < <http://www.eia.doe.gov/gorec/gorem.html> >

-US- South Africa Energy Data Exchange. Pages consacrées -entre autre- au partenariat entre les Etats Unis et l'Afrique du Sud en matière d'énergie [page d'index général]. URL : < <http://www.eia.doe.gov/emeu/sadex/contents.html> >

-Sub Saharan Africa and North Africa Country Energy Reports. Rapport sur l'énergie dans les pays africains et nord africains. Même adresse que précédemment.

Commerce Department_____ -Remarks

by Secretary William Daley.

Discours du Secrétaire au Commerce William Daley à propos du Ghana.

URL : < <http://www.osec.doc.gov/ops/ghana.htm> > -Remarks

by Deputy Secretary Robert Mallett.

Discours du Secrétaire remplaçant au Commerce. URL

: < <http://www.osec.doc.gov/ops/houstonf.htm> > -

Remarks by Secretary William Daley.

Discours du Secrétaire au Commerce William Daley. URL

: < <http://www.osec.doc.gov/ops/sthafbus.htm> > -Remarks

by Secretary William Daley.

Discours du Secrétaire au Commerce William Daley.

URL : < <http://www.osec.doc.gov/ops/afrmayor.htm> >

-Emerging Market in South Africa. Page consacrée au marché émergent de l'Afrique du Sud. URL

: < <http://www.stat-usa.gov/bems/bemssoaf/bemssoaf.html> >

BOMBINGS IN NAIROBI, KENYA & DAR ES SALAAM, TANZANIA – AUGUST 7, 1998

URL: < http://www.state.gov/www/regions/africa/kenya_tanzania.html >

C'est sous l'appellation pour la moins laconique de «Voyage du Secrétaire d'Etat au Kenya et en Tanzanie en août 1998 » que fut rédigé le lien donnant accès aux documents relatifs aux attentats ayant touchés simultanément

-

les ambassades américaines en Tanzanie et au Kenya le 7 août 1998, et dont le nom du dossier qui les rassemble est celui indiqué ci dessus. Cette indication discrète semble exprimer une volonté, au niveau de la présentation des thèmes sur la page *Regional Topics*, probablement celle de ne pas mettre en avant un événement négatif touchant aux relations entre les Etats Unis et l’Afrique. Certes, d’autres événements, positifs

ceux ci, tels que les visites officielles de hauts responsables américains en Afrique, ne sont pas non plus mis en avant. Néanmoins, la dénomination qui conduit à ce qui est un événement majeur de la période, et qui a entraîné une production importante de documents, indique une neutralité, voir une volonté consciente de mettre ces événements en retrait, par un accès à l'information relativement imprécis au niveau de la présentation du site.

BKT 1 Bombings in Nairobi, Kenya, & Dar es Salaam, Tanzania, August 7, 1998

Date inconnue.

Département d'Etat, Wash. DC. Page d'accueil du dossier.

Page d'accueil et de présentation des documents relatifs aux attentats ayant touchés les ambassades américaines au Kenya et en Tanzanie le 7 août 1998 et leurs conséquences, s'ouvrant sur une citation du Secrétaire d'Etat rendant hommage au travail des personnels du Département d'Etat.

URL : < http://www.state.gov/www/regions/africa/kenya_tanzania.html >

(3 mai 2003)

BACKGROUND INFORMATION_____

Ensemble de documents informatifs relatifs aux attentats, au terrorisme, ou plus largement aux deux pays touchés par les attentats, le Kenya et la Tanzanie. Ces documents ayant été pour la plupart analysés ou décrits dans la section *Country Information*, seul leur liste est indiquée ici à titre indicatif.

BKT 2 Maps of Africa

Cartes de l'Afrique, réalisées par les services de la CIA. [le lien renvoie vers des documents ultérieurs].

BKT 3 Geographic Learning Site Maps of Kenya and Tanzania

BKT4 International School in Nairobi and Dar es Salaam

BKT 5 FY-99 Country Commercial Guide for Tanzania

BKT 6 Foreign Terrorist Organizations

(extrait de *1997 Pattern of Global Terrorism Report*).

BKT 7 Internet Web Site for Tanzania

BKT 8 Biography of Ambassador to Kenya Prudence Bushnell

BKT 8 bis Biography of Charge to Tanzania John Lange

BKT 9 1997 Human Rights Reports for Kenya and Tanzania

BKT 10 Background Note for Kenya and Tanzania

BKT 11 Report of the Secretary of State's Advisory Panel on Overseas Security

Juin 1985. Connu sous le nom: "The Inman Report".

TRAVEL _____

BKT 12 Global Alert and Consular Services (Voir Country Information).

WHAT HAPPENED ? _____

Brève exposition des faits ayant eu lieu le 7 août 1998.

BKT 13 Bombings in Nairobi, Kenya, & Dar es Salaam, Tanzania August 7, 1998

7 août 1998.

Département d'Etat, Wash. DC. Exposition des faits en dix points.

Annonce des attentats contre les ambassades américaines au Kenya et en Tanzanie, et point sur la situation, l'organisation des secours et le bilan provisoire des dégâts, mesures et déclarations en réaction.

URL : < http://www.state.gov/www/regions/africa/bombing_facts.html >

(3 mai 2003)

SPECIAL PRESS BRIEFINGS _____

Série de briefings spéciaux organisés à la suite des attentats du 7 août.

BKT 14 Bombing Crisis in Eastern Africa- Press Briefing

7 août 1998. Secrétaire d'Etat par intérim Thomas Pickering, Secrétaire d'Etat Assistant pour l'administration Patrick Kennedy, Susan E. Rice, Mary Ryan, Jim Foley (porte parole). Wash. DC. Briefing avec la presse (briefing puis questions/réponses), 10p.

Point sur la situation après les attentats en Afrique de l'Est, effectué par plusieurs hauts responsables de l'Administration. Exposition des faits, mesures prises, puis questions sur les faits, les causes des attentats, certaines hypothèses, le déroulement des faits, les bilans faits par les médias.

URL : < http://www.state.gov/www/regions/africa/bombing_980807sb.html >

(3 mai 2003)

BKT 15 Daily Press Briefing

10 août 1998.

James B. Foley, J. Carson, P. Kennedy. Wash. DC. Briefing avec la presse, 16p. [Certains passages notés inaudibles].

Briefing « régulier » de fin de journée, consacré principalement pour l'occasion aux attentats en Afrique (point sur les investigations, questions sur la sécurité américaine à l'étranger, les avis de recherche lancées, la prise en

charge des blessés, le bilan humain, le budget immobilier américain à l'étranger, puis une série de questions sur d'autres sujets de politique étrangère)

URL : < <http://secretary.state.gov/www/briefings/9808/980810db.html> >

(3 mai 2003)

BKT 16 Daily Press Briefing

11 août 1998. James B. Foley, Pat Kennedy, J. Carson. Wash. DC. Briefing avec la presse, 16p. Briefing « régulier » avec la presse du 11 août. Présentation du dernier bilan des attentats, des secours engagés, puis questions sur les variations de bilan, les investigations en cours, le danger terroriste pesant sur les Etats Unis et les intérêts américains, sur le budget consacré à la sécurité. Questions sur d'autres sujets de politique étrangères.

URL : < <http://secretary.state.gov/www/briefings/9808/980811db.html> >

(3 mai 2003)

BKT 17 Special Press Briefing by Deputy Sp. James B. Foley & director of the Press Office Lee Mc Clenny 13 août 1998. JB Foley, Lee Mc Clenny. Wash. DC. Briefing spécial avec la presse, 13p. [Certains passages notés inaudibles].

Briefing spécial portant sur la sécurité des ambassades américaines, sur la permanence de la présence américaine à l'étranger, puis questions sur différents domaines de politique étrangère.

URL: < http://www.state.gov/www/regions/africa/bombing_980813.html >

(3 mai 2003)

THE PRESIDENT _____

BKT 18 Victims of the Bombing incidents in Africa

7 août 1998. Bill Clinton. Maison Blanche, Wash. DC. Proclamation , 2§.

Annonce de la mise en berne des drapeaux dans tous les territoires et bâtiments américains le 9 août 1998, en marque de respect pour les victimes des attentats ayant touchés les ambassades américaines.

URL: < http://www.state.gov/www/regions/africa/bombing_proclamation.html >

(3 mai 2003)

BKT 19 Remarks by the President Clinton on Bombings in Africa

7 août 1998. Bill Clinton. Maison Blanche, Wash. DC. Intervention, 5§.

Prise de parole du président américain en réaction aux attentats ayant touchés les ambassades américaines au Kenya et en Tanzanie le matin même. Exposition des événements, de la réaction américaine, condamnation des actions terroristes, expression des condoléances et de l'affliction du président pour les victimes, et affirmation de l'assurance que la justice sera rendue. Hommage au travail des employés du Département d'Etat.

URL : < http://www.state.gov/www/regions/africa/bombing_clinton.html >

(3 mai 2203)

BKT 20 Radio Address by the President to the Nation

8 août 1998. Bill Clinton. Bureau Oval, Maison Blanche, Wash. DC.

Transcription d'un message à la Nation radiodiffusé, 11§.

Message du président à la Nation à la suite des attentats au Kenya et en Tanzanie, qui évoque l'événement, l'implication américaine dans le monde pour la défense de ses valeurs qui en fait une cible centrale, et affirme la

détermination de l'Administration à lutter contre le terrorisme et à pourchasser les auteurs et les commanditaires des attentats venant d'avoir lieu.

URL : < http://www.state.gov/www/regions/africa/bombing_clinton_980808.html > (3 mai 2003)

BKT 21 Remarks by the president, Secretary of Defense William Cohen, & Secretary of State Madeleine Albright at Ceremony Honoring the Men and Women who lost their lives in the bombing of the Embassies in Kenya and Tanzania

13 août 1998. Bill Clinton, W. Cohen, M. Albright. Base Andrew de US Air Force, Maryland. Discours des trois intervenants, 31§ (13§/7§/11§ respectivement).

Discours prononcé à la cérémonie en hommage aux disparus américains dans les attentats en Afrique de l'Est, au retour de leurs corps aux Etats Unis. Evocation de la mémoire des disparus, du chagrin de la Nation et des familles, mais également réaffirmation que les responsables de ces attentats seront punis, et que les Etats Unis défendront leurs valeurs et maintiendront leur présence à l'étranger, dans la mémoire et la continuité du travail effectué par les disparus. Le président clos le discours par la lecture de la liste des personnes tuées.

URL : < <http://secretary.state.gov/www/statements/1998/980813.html> > (3 mai 2003)

BKT 22 Radio Address by the President to the Nation

15 août 1998. Bill Clinton. Bureau Oval, Maison Blanche, Wash. DC. Transcription de discours radiodiffusé, 7§, 5 minutes.

Discours du président à la Nation, à la suite du rapatriement des corps des victimes américaines des attentats en Afrique de l'Est. Evocation des disparus et de leur exemplarité, de la douleur des familles, et réaffirmation de la détermination à chasser les terroristes et à maintenir la présence américaines à l'étranger, dans la défense des valeurs et des intérêts américains.

URL: < http://www.state.gov/www/regions/africa/bombing_clinton_980815.html > (3 mai 2003)

THE SECRETARY OF STATE_____

BKT 23 Statement on the Bombing in Kenya & Tanzania

7 août 1998.

Madeleine Albright. Rome, Italie. Message, 6§.

Réaction du Secrétaire d'Etat à la nouvelle des attentats ayant touchés les ambassades américaines au Kenya et en Tanzanie le matin même.

URL : < <http://secretary.state.gov/www/statements/1998/980807.html> > (7 mai 2003)

BKT 24 Statement on the Deaths in Nairobi, Kenya Bombing

8 août 1998.

Madeleine Albright. Wash. DC. Message, 4§.

Confirmation par le Secrétaire d'Etat de la mort de onze américains dans les attentats en Afrique de l'Est, suivie de la liste (noms et fonctions) des victimes, et expression de l'affliction et des condoléances de l'Administration américaine, et de la détermination à faire face aux terroristes.

URL : < <http://secretary.state.gov/www/statements/1998/980808.html> > (7 mai 2003)

BKT 25 Interview on NBC-TVs « Meet The Press », with Tim Russert

9 août 1998. Madeleine Albright, interviewée par Tim Russert. Wash. DC. Transcription d'une interview télévisée, 6p.

Interview du secrétaire d'Etat à propos des attentats ayant eu lieu en Afrique de l'Est contre deux ambassades américaines, qui évoque notamment l'enquête, les questions de sécurité américaine à l'extérieur, l'identification des responsables et la présence américaine à l'étranger. Les questions portent également en grande partie sur les polémiques lancées par la presse autour de cet événement. L'interview se termine par des questions sur l'Irak (violation des décisions de l'ONU), et la position américaine sur ce problème.

URL : < <http://secretary.state.gov/www/statements/1998/980809.html> > (7 mai 2003)

BKT 26 Remarks to the Department of State Employees on the East Africa Bombings

10 août 1998. Madeleine Albright et le directeur général Edward Gnehm. Wash. DC. Discours, 27§.

Discours du Secrétaire d'Etat et du directeur du Département à propos des attentats d'Afrique de l'Est. Evocation des disparus, de l'esprit de service du Département d'Etat et des raisons de l'attaque. Edward Gnehm revient sur l'aide américaine fournie aux secours, et sur la rumeur selon laquelle l'aide aurait été supérieure pour les Américains touchés, par rapport aux africains.

URL : < <http://secretary.state.gov/www/statements/1998/980810.html> > (7 mai 2003)

BKT 27 Interview on CBS Evening News

10 août 1998. Madeleine Albright, interviewée par CBS. Wash. DC. Transcription d'interview, 3 questions/réponses.

Brève interview du Secrétaire d'Etat à propos de l'enquête sur les attentats en Afrique de l'Est.

URL : < <http://secretary.state.gov/www/statements/1998/980810a.html> > (7 mai 2003)

BKT 28 Trip of Secretary of State Albright to Ramstein, Germany August 12-13, 1998

11 et 12 août 1998. Département d'Etat. Wash. DC. Notice d'information,

2§. Notice informant du voyage du Secrétaire d'Etat en Allemagne, afin de voir les blessés dans les attentats d'Afrique de l'Est qui sont soignés à Ramstein, et de raccompagner les corps des américains tués lors des attentats, avec un appareil militaire, jusqu'à Washington.

URL : < http://secretary.state.gov/www/travels/980811trip_remarks.html > (7 mai 2003)

BKT 29 Remarks to Members of the African Diplomatic Corp

11 août 1998. M. Albright et Maher El Sayed (ambassadeur pour l'Egypte aux Etats Unis). Wash. DC. Discours, 19§.

Discours du Secrétaire d'Etat, introduit par l'ambassadeur égyptien aux Etats Unis, portant sur les attentats ayant eu lieu en Afrique de l'Est, et l'attitude que compte avoir les Etats Unis, en poursuivant leurs politiques et leur présence à l'étranger, et en combattant ceux qui veulent s'opposer au développement du monde. La mémoire des disparus est évoquée, ainsi que leur travail, dans l'esprit des valeurs américaines.

URL : < <http://secretary.state.gov/www/statements/1998/980811.html> > (7 mai 2003)
BKT 30 Remarks prior to Departure for Ramstein Air Force Base, Germany

12 août 1998. M. Albright. Andrew Air Force Base, Maryland. Remarque, 3§.

Annnonce par le Secrétaire d'Etat de son voyage en Allemagne pour visiter les blessés et raccompagner les corps des victimes américaines aux Etats Unis, et de la tenue d'une cérémonie le lendemain en présence du président Clinton pour le retour de ces victimes. Réaffirmation de la détermination américaine à pourchasser les terroristes.

URL : < <http://secretary.state.gov/www/statements/1998/980812.html> > (7 mai 2003)

BKT 31 Remarks at Ramstein Air Force Base

12 août 1998. M. Albright. Ramstein, Allemagne. Remarque, 3§.

Compte rendu fait par le Secrétaire d'Etat de sa visite des blessés américains et kenyans à l'hôpital de la base, et réaffirmation de la détermination américaine face aux terroristes.

URL : < <http://secretary.state.gov/www/statements/1998/980812a.html> > (7 mai 2003)

BKT 32 [Voir BKT 21].

BKT 33 Remarks after visit with East African Bombing Victims & Families

14 août 1998. M. Albright, Colonel Rick Erdman. Wash. DC. Réponse aux questions de la presse, 3p.

Réponse aux questions de la presse, après la visite des blessés dans les attentats et la rencontre avec leurs familles, au sujet de la visite, de l'état des victimes et de l'enquête.

URL : < <http://secretary.state.gov/www/statements/1998/980814.html> > (8 mai 2003)

BKT 34 Remarks Before Departure to Kenya & Tanzania

17 août 1998. M. Albright. Andrew Air Force Base, Maryland. Note, 1§.

Note transmise au moment du départ du Secrétaire d'Etat pour l'Afrique, et portant sur ses motivations lors de cette visite et le message qui sera transmis à cette occasion.

URL : < <http://secretary.state.gov/www/statements/1998/980817.html> > (8 mai 2003)

BKT 35 : [Voir Focus on the Issues : Africa, FIA 5, section Country Information]

Note: Cette version du document contient une formule en swahili, « pole sana », prononcée par le Secrétaire d'Etat, et qui a été supprimée dans la version précédemment citée et donnée dans le dossier « Focus on the Issues : Africa ».

URL : < <http://secretary.state.gov/www/statements/1998/980818.html> > (8 mai 2003)

BKT 36 Joint Press Availability Following Their Meeting

18 août 1998. M. Albright et le Ministre des Affaires Etrangères tanzanien, Jakaya Kikwete. Dar es Salaam, Tanzanie. Prises de paroles suivies d'un questions/ réponses avec la presse, 4p. [plusieurs passages notés inaudibles].

Intervention du ministre des Affaires Etrangères tanzanien et du Secrétaire d'Etat américain devant la presse à la suite de leur rencontre ; échange de condoléances et remerciements, message américain à la Tanzanie et assurance

de son aide, message de la Tanzanie aux Etats Unis les assurant de son amitié et de son soutien, ainsi que de la protection des américains sur le sol tanzanien. Puis questions autour du sujet des attentats, et une demande de commentaire sur les accusations lancées contre le président Clinton et son attitude face au peuple américain (question en rapport avec les problèmes judiciaires en cours du président).

URL : < <http://secretary.state.gov/www/statements/1998/980818a.html> > (8 mai 2003)

BKT 37 Remarks to US Embassy Staff and Family members

18 août 1998. M. Albright. Dar es Salaam, Tanzanie. Prise de parole, 2p.
Prise de parole du Secrétaire d'Etat devant le personnel de l'Ambassade américaine en Tanzanie et leurs familles, afin d'exprimer en son nom et celui du président la reconnaissance et la fierté qu'à suscitée leur attitude lors des dix derniers jours, le partage de leur peine et l'affirmation que les coupables seront punis. Affirmation du soutien financier américain et de la volonté de faire comprendre au peuple américain l'importance de leur travail.

URL : < <http://secretary.state.gov/www/statements/1998/980818b.html> > (8 mai 2003)

BKT 38 Remarks on apprehension of suspects in bombings of US embassies

27 août 1998. M. Albright. Quartier général du FBI, Wash. DC. Annonce, 3§.
Annonce par le Secrétaire d'Etat de l'arrestation d'un suspect dans les attentats contre les ambassades américaines en Afrique de l'Est, et qui salue le travail d'investigation mené. Réaffirmation de la volonté et des moyens américains engagés pour lutter contre le terrorisme et faire triompher la justice.

URL : < <http://secretary.state.gov/www/statements/1998/980827.html> > (8 mai 2003)

PUBLIC NOTICES _____

BKT 39 \$ 2 Million Reward

Non daté (date de rédaction de la page d'accueil). Offre de récompense, 1§.
Offre de récompense de deux millions de dollars pour toute information à propos des attentats d'Afrique de l'Est ou de tout autre attaque terroriste, suivie des coordonnées pour contacter les services du Département d'Etat concernés. Offre inscrite au niveau même de la page d'accueil de la section consacrée aux attentats, dans la partie « Public Notices »

BKT 40 Condolences

Août 1998. Département d'Etat. Wash. DC. Notice, 3§.
Condolences solennelles adressées aux victimes et leurs familles, suivies d'un appel aux dons, gérés par le Département d'Etat et la Croix Rouge.

URL: < http://www.state.gov/www/regions/africa/disaster_relief.html > (8 mai 2003)

US Strikes on Terrorist- Related Facilities in Sudan & Afghanistan.

Sous-ensemble contenu dans la partie "Public Notices", et qui rassemble les documents relatifs aux frappes américaines effectuées au Soudan et en Afghanistan contre des cibles terroristes, en réaction aux attentats de Nairobi et Dar es Salaam.

URL: < http://www.state.gov/www/regions/africa/sudan_afghan.html >

(8 mai 2003)

The President _____

BKT 41 Statement on Strike at Terrorist-related Facilities in Afghanistan and Sudan

20 août 1998.

Bill Clinton. Martha's Vineyard, Massachusetts. Message, 6§.

Message du président annonçant qu'il a donné l'ordre à l'armée de frapper des cibles terroristes en Afghanistan et au Soudan, dans la logique du combat engagé contre le terrorisme à la suite des attentats d'Afrique de l'Est. Justification de cette décision.

URL : < http://www.state.gov/www/regions/africa/strike_clinton980820.html >

(8 mai 2003)

BKT 42 Address to the Nation by the President

20 août 1998.

Bill Clinton. Bureau Oval, Maison Blanche, Wash. DC. Déclaration, 16§.

Déclaration à la Nation américaine du président, afin de lui présenter et de justifier sa décision d'avoir ordonné le bombardement de cibles terroristes au Soudan et en Afghanistan, et de faire le portrait du terrorisme et des menaces que fait peser le réseau Ben Laden sur les Etats Unis et ses valeurs ; justification des actions américaines, tout en précisant que l'ennemi n'est pas l'Islam, mais que les Etats Unis sont déterminés à protéger leurs citoyens et leurs valeurs.

URL: < http://www.state.gov/www/regions/africa/strike_clinton980820a.html >

(8 mai 2003)

The Secretary _____

BKT 43 Press Briefing on US Strikes in Sudan & Afghanistan

20 août 1998.

M. Albright, Sandy Berger (Conseiller pour la Sécurité Nationale), introduits par Mike McCurry. Maison Blanche, Wash. DC. Briefing avec la presse, 10p.

Briefing avec la presse visant à présenter les frappes effectuées en Afghanistan et au Soudan par l'armée américaine, et à répondre aux questions sur le sujet, et plus largement le terrorisme, le réseau Al Qaïda, les menaces pesant sur les intérêts, les valeurs et les citoyens américains...

URL : < <http://secretary.state.gov/www/statements/1998/980820.html> >

(8 mai 2003)

BKT 44 Interview on CNN « Larry King Live »

20 août 1998.

M. Albright, interviewée par Larry King. Wash. DC. Transcription d'une interview télévisée, 4p.

Interview du Secrétaire d'Etat par Larry King au sujet des frappes américaines ; évocation des résultats des frappes, des dommages collatéraux, de la contestation de l'usage de la violence par certains, de Ben Laden et son Réseau, de la menace qu'ils représentent pour les Etats Unis, des suites des opérations à l'étranger et de la présomption qui circule d'un lien existant entre la décision des frappes et les problèmes en cours du président dans l'affaire Lewinsky.

URL : < <http://secretary.state.gov/www/statements/1998/980820a.html> >

(8 mai 2003)

BKT 45 Interview on NBC- TV « Today » Show with Katie Couric

21 août 1998. M. Albright, interviewee par Katie Couric. Wash. DC. Transcription d'une interview télévisée, 4p.
Interview du Secrétaire d'Etat par Katie Couric à propos des frappes américaines au Soudan et en Afghanistan. Evocation de la réussite des opérations, de la guerre au terrorisme menée par les Etats Unis, du réseau Al Qaïda, des risques d'attaques de cibles américaines, des précautions à prendre par les américains, du scepticisme existant autour de la justification de ces attaques, du problème de la variabilité de la réaction américaine, du caractère secret de l'opération et du support de la communauté internationale dans la guerre contre le terrorisme. URL : < <http://secretary.state.gov/www/statements/1998/980821.html> >

(8 mai 2003)

BKT 46 Remarks at Press stake-out on Capitol Hill

21 août 1998. M. Albright et William Cohen (Secrétaire à la Défense). Wash. DC. Echange avec la presse, 3p. [une question notée inaudible, transcription en cours de la parole du Secrétaire d'Etat].

Questions/ réponses avec la presse à l'occasion de la venue du Secrétaire d'Etat et du Secrétaire à la Défense au Capitole afin de rencontrer les membres du Congrès à propos de la lutte anti- terroriste que doivent mener les Etats Unis.

URL : < <http://secretary.state.gov/www/statements/1998/980821a.html> >

(9 mai 2003)

BKT 47 Interview on CBS-TV Nightly News with Dan Rather

21 août 1998. M. Albright, interviewée par Dan Rather. Wash. DC. Transcription d'interview télévisée, 2p.
Brève interview du Secrétaire d'Etat à la suite des frappes américaines ; questions sur les dommages causés, et sur la réaction à attendre de la part des terroristes après ces frappes.

URL : < <http://secretary.state.gov/www/statements/1998/980821b.html> >

(9 mai 2003)

BKT 48 Interview on ABC-TV « This Week » with Cokie Roberts & George Will

23 août 1998. M. Albright, interviewée par C. Roberts et G. Will. Wash. DC. Transcription d'une interview télévisée, 4p.

Interview du Secrétaire d'Etat au sujet de la lutte anti-terroriste engagée par l'Administration américaine. Evocation du succès des frappes de la veille, de la longueur de la lutte qui s'annonce, des incidents contre l'ambassade américaine en Albanie le jour même, du potentiel de danger que représente Ousama Ben Laden, de l'éventualité d'attaques imminentes contre des cibles américaines, du droit moral des Etats Unis à procéder à des frappes dans le monde, de l'avis de recherche lancé, de la politique étrangère américaine (Kosovo, ONU), de la confession du président le lundi précédent et des interférences de l'affaire Lewinsky sur la politique américaine et la crédibilité du président (1/4 de l'interview est consacrée à l'affaire Lewinsky et ses conséquences)

URL : < <http://secretary.state.gov/www/statements/1998/980823.html> >

(9 mai 2003)

BKT 49 [Voir BKT 38].

Additional Information _____

BKT 50 US Strike on Facilities in Afghanistan & Sudan

21 août 1998. Coordinateur de la lutte anti-terroriste. Wash. DC. Notice d'information, 3§.

Note rendant compte des frappes américaines du 20 août au Soudan et en Afghanistan.

URL : < http://www.state.gov/www/regions/africa/fs_binladin_facilities.html > (9 mai 2003)

BKT 51 Fact Sheet : Usama bin Ladin

21 août 1998. Coordinateur de la lutte anti-terroriste. Wash. DC. Notice d'information, 3§.

Notice d'information sur Ousama Ben Laden et son réseau terroriste, ainsi que sur les actions anti-américaines qu'ils ont menées depuis 1996.

URL : < http://www.state.gov/www/regions/africa/fs_bin_ladin.html > (9 mai 2003)

(fin de la section « US Strikes on Terrorist-Related Facilities »)

BKT 52 Worldwide Caution

Avertissement de sécurité pour les Etats Unis et les américains dans le contexte des frappes américaines et dans l'attente d'une éventuelle réaction terroriste, 3 lignes inscrites dans le corps du texte de la page de présentation de la section consacrée aux attentats en Afrique de l'Est.

BKT 53 Admiral William Crowe Sworn in as Chairman of Accountability Review Boards For Embassy Bombings in Nairobi & Dar ES Salaam

10 septembre 1998. James P. Rubin, Porte Parole. Département d'Etat, Wash. DC. Notice à la presse, 3§.

Notice informant de la nomination de l'Amiral William Crowe par le Secrétaire d'Etat à la tête de deux commissions chargées d'enquêter sur les attentats ayant visés les ambassades américaines en Afrique de l'Est.

Citation des points précis qui occuperont leurs travaux dans le cadre de la rédaction d'un rapport d'investigation.

URL : < <http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/1998/ps980910.html> > (9 mai 2003)

BKT 54 Press Briefing on the Report of the Accountability Review Boards on the Embassy Bombings in Nairobi & Dar Es Salaam

8 janvier 1999. Amiral William J. Crowe, Secrétaire d'Etat Assistant Carpenter. Wash. DC. Conférence de presse, 12p.

Conférence de presse organisée pour présenter le rapport sur les attentats en Afrique de l'Est et ses conclusions, qui portent sur plusieurs points (le bilan des attentats, les manquements de la sécurité américaine dus à l'Administration et au Congrès, une série de propositions pour renforcer la sécurité américaine à l'étranger, évaluation du travail des services de renseignement et les manquements notables dans leur travail, imprévisibilité de ce genre d'attaques...) Puis échange avec les journalistes sur ces conclusions et leurs implications concrètes.

URL : < http://www.state.gov/www/policy_remarks/1999/990108_emb_rpt.html > (9 mai 2003)

BKT 55 Remarks on Report of the Accountability Review Boards on the Embassy Bombings in Nairobi & Dar es Salaam

8 janvier 1999.

Madeleine Albright. Wash. DC. Discours, 248.

Discours du Secrétaire d'Etat à propos du rapport sur les attentats ayant visés les ambassades américaines au Kenya et en Tanzanie en août 1998. Dans ce discours Madeleine Albright salue le travail des deux commissions accréditées à cette enquête, puis revient sur les grands points de conclusions soulevés par le rapport, notamment les responsabilités de l'Administration dans les failles de sécurité (dont elle assume sa part de responsabilité), et les mesures à mettre en place pour sécuriser les ambassades américaines dans le monde. Le Secrétaire d'Etat rappelle ensuite l'impossibilité de la mise en place d'une sécurité totale, ainsi que le caractère mouvant et imprévisible du terrorisme, tout réaffirmant que les Etats Unis feront le maximum pour la sécurité de leurs employés à l'étranger, et poursuivront une guerre de longue haleine contre le terrorisme, avant de terminer son intervention par l'évocation des mesures prises depuis les attentats (dont la création du poste de Secrétaire d'Etat Adjoint à la Sécurité Diplomatique, qu'occupe D. Carpenter)

URL: < <http://secretary.state.gov/www/statements/1999/990108.html> >

(10 mai 2002)

Report of the Accountability Review Boards on the Embassy Bombings in Nairobi & Dar Es Salaam on August 7, 1998. (January, 1999).

URL: < http://www.state.gov/www/regions/africa/accountability_report.html >

(9 mai 2003)

Documents constitutifs du rapport sur les attentats ayant touchés les ambassades américaines au Kenya et en Tanzanie en août 1998, remis en janvier 1999.

BKT 56 Report of the Accountability Review Board on the Embassy Bombings in Nairobi & Dar Es Salaam on August 7, 1998.

Page d'introduction du rapport sur les attentats d'août 1998, constituée d'une photographie d'une des ambassades après l'attentat, d'un extrait du rapport, et de la liste sous forme de liens hypertextes des documents constitutifs du rapport mis en ligne.

(même adresse que précédemment).

(10 mai 2002)

BKT 57 Letter to Secretary Albright from Accountability Review Boards.

8 janvier 1999.

William J. Crowe, au nom des membres des deux commissions d'enquête. Wash.

DC. Texte de lettre, 3p.[signée par les membres des deux commissions d'enquête].

Texte de la lettre adressée au secrétaire d'Etat afin de lui présenter les grandes lignes du rapport sur les attentats. Faisant le bilan de l'enquête, la lettre souligne les manquements politiques en matière de sécurité, démontrant l'échec collectif de l'Administration et du Congrès. Elle évoque les éléments positifs relevés (l'attitude du personnel des ambassades notamment) ainsi que la faillite du système de sécurité américain, tout en reconnaissant la difficulté de prédire de tels événements. Il est enfin recommandé de mettre en œuvre les recommandations faites en matières de sécurité, tant dans le rapport Inman que dans le rapport présenté par les deux commissions.

URL : < http://www.state.gov/www/regions/africa/board_letter.html >

(10 mai 2002)

BKT 58 Board Members.

Lien renvoyant à la fin de la lettre vue ci dessus, au niveau de la liste des membres des deux commissions d'enquête.

URL : < http://www.state.gov/www/regions/africa/board_members.html >

(10 mai 2002)

BKT 59 Introduction.

8 janvier 1999. Commissions sur les attentats de Nairobi et Dar es Salaam. Wash. DC. Introduction du rapport, 10§.

Introduction du rapport sur les attentats en Afrique de l'Est. Evocation des attentats, de l'enquête du FBI, puis survol du rapport lui même. Liste des points examinés, mention de l'évolution des menaces terroristes ; évocation des possibilités de renforcement de la sécurité, tout en spécifiant qu'une sécurité totale est impossible. Demande faites du renforcement des moyens consacrés à la sécurité, et évocation de solutions partiales (allant jusqu'à la fermeture d'ambassades) du fait des réalités budgétaires et du coût de la sécurité. Demande faite aux employés américains de mettre la sécurité au centre de leur vie. Nécessité de réaffirmer la présence américaine dans le monde, et faire de la sécurité la première des priorités dans le choix des ambassades.

URL :< http://www.state.gov/www/regions/africa/board_introduction.html >

(10 mai 2002)

BKT 60 Executive Overview.

8 janvier 1999.

Commissions sur les attentats de Nairobi et Dar es Salaam. Wash. DC. 7p.

Conclusions avancées conjointement par les deux commissions en dix points :

les intentions des terroristes ; le respect des procédures de sécurité et les manquements du Département d'Etat ; les systèmes de procédure de sécurité des ambassades ont été respectés, mais n'avaient pas anticipés d'attaque par véhicule piégé ; aucun renseignement crédible ne permettait de mise en alerte avant les attaques ; les attaques terroristes sont en général imprévisibles ; aucune faillite individuelle n'a été relevée, mais une série d'échecs collectifs du Département d'Etat et des ambassades dans la prévision de ce type d'attaque ; il y a un échec au niveau du gouvernement américain depuis dix ans à répondre à l'évolution des menaces ; la réaction des secours fut bonne, mais des problèmes ont été relevés, ainsi qu'un manque d'entraînement ; dès ces attentats, l'Administration et le Département d'Etat en ont tirés les leçons pour améliorer la sécurité des ambassades américaines ; il y a la nécessité d'établir un plan à long terme pour le développement de la sécurité.

Vient ensuite une liste de recommandations pour le développement des procédures et systèmes de sécurité pour le personnel et les bâtiments américains du fait de l'évolution des menaces : 15 recommandations pour le développement des systèmes et procédures de sécurité ; 6 pour tester les capacités de gestion des crises ; 3 destinées aux agences de renseignement et d'information.

URL :< http://www.state.gov/www/regions/africa/board_overview.html >

(10 mai 2002)

BKT 61 Nairobi : Discussion & Findings.

8 janvier 1999.

Commission sur les attentats de Nairobi et Dar es Salaam. Wash. DC. 8p.

Analyses et conclusions de la commission à propos de l'attentat de Nairobi : exposition du déroulement des faits, avec notification des éléments relatifs à la sécurité du site, et mise en avant des carences relevées à chaque étape en ce domaine. Il est noté que les manquements américains et kenyans en matière de sécurité firent écho aux inquiétudes préalables de l'ambassadeur en la matière. Notification de la couverture médiatique des événements.

Puis énumération de 13 points de conclusion de la commission après l'examen de l'attentat de Nairobi, portant sur : les faits, les problèmes relevés, les éléments de sécurité, les carences et problèmes en matière de sécurité, le déroulement des secours, les échecs des différents services et responsables américains, et félicitant le personnel de l'ambassade pour son attitude.

URL : < http://www.state.gov/www/regions/africa/board_nairobi.html > (10 mai 2002)

BKT 62 Dar es Salaam : Discussion & Findings.

8 janvier 1999. Commission sur les attentats de Nairobi et Dar es Salaam. Wash. DC. 5p.

Analyses et conclusions de la commission à propos de l'attentat de Dar es Salaam: exposition du déroulement des faits, description des dispositifs de sécurité, notification des carences en la matière, dues notamment au classement de l'ambassade en catégorie de risque « faible » en matière de risque d'attaque. Note faite des exercices réguliers de sécurité, de la réaction du personnel, de la mise en place des secours et de la couverture médiatique des événements. Puis énumération de 7 points de conclusion sur l'attentat portant sur : les faits, la faillite des standards de sécurité du Département d'Etat, le respect des procédures de sécurité existantes, la réaction très positive du personnel de l'ambassade, les problèmes pour le déploiement des secours.

URL: < http://www.state.gov/www/regions/africa/board_daressalaam.html > (10 mai 2002)

BKT 63 The Embassy Victims.

8 janvier 1999. Commission sur les attentats de Nairobi et Dar es Salaam. Wash. DC. 2p.

Liste des victimes des attentats, classées selon les rubriques « tués », « disparus » et « blessés » pour chacune des ambassades, avec une distinction faite entre les citoyens américains et les employés africains.

URL : < http://www.state.gov/www/regions/africa/board_victims.html > (10 mai 2002)

BKT 64 Attacks Against US Diplomatic Installations 1987-1997.

8 janvier 1999 [inclusion dans le rapport]. Département d'Etat. Wash. DC. Liste, 14p.

Liste de toutes les attaques ou manifestations d'hostilité (de la dégradation à l'attentat) ayant pris pour cible des installations diplomatiques américaines dans le monde, de 1987 à 1997.

URL : < http://www.state.gov/www/regions/africa/board_attacks.html > (10 mai 2002)

BKT 65 Anti-US Mass Casualty Incidents.

8 janvier 1999 [inclusion dans le rapport] Département d'Etat. Wash. DC. Document, 1p.

Graphique présentant les attaques anti-américaines d'importance ayant entraîné des dégâts humains (blessés ou morts), entre avril 1983 et août 1998 (avec distinction entre les attaques par véhicules piégés et les autres types d'attaques), agrémenté de deux photographies des dégâts causés par les attentats contre les ambassades américaines en Afrique de l'Est. Ce document note la persistance du type d'attaque par véhicules piégés, et la gravité des pertes et dégâts humains inhérents à l'attentat de Nairobi.

URL : < http://www.state.gov/www/regions/africa/board_casualties.html > (10 mai 2002)

BKT 66 Persons Interviewed by the Accountability Review Boards.

8 janvier 1999. Commissions sur les attentats de Nairobi et Dar es Salaam. Wash. DC. Liste, 11p.

Liste des personnes (nom et qualité) interrogées par les commissions d'enquête sur les attentats contre les ambassades américaines en Afrique de l'Est, pour la rédaction du rapport.

URL : < http://www.state.gov/www/regions/africa/boards_interviews.html >

(11 mai 2002)

ALBRIGHT AFRICA TRIP 10/17-23 1999

URL : < http://secretary.state.gov/www/travels/1999/991017trip_remarks.html >

Dans la continuité de la logique instiguée en 1997, cette visite de Madeleine Albright en Afrique contribuait à entretenir une implication de l'Administration Clinton sur le sol africain, afin d'y promouvoir la politique africaine des Etats Unis et ses différents aspects. Cette visite en Afrique du Secrétaire d'Etat passa par la Guinée, la Sierra Leone, le Mali, le Nigeria, le Kenya et la Tanzanie.

AAT 1 Briefing on the Secretary of State Madeleine K. Albright's Upcoming to Africa.

15 octobre 1999.

Susan E. Rice, Secrétaire d'Etat Assistant aux Affaires Africaines. Wash.

DC. Briefing à la presse, 50\$, 8p.

Présentation, puis réponses aux questions des journalistes, au sujet du voyage à venir du Secrétaire d'Etat en Afrique, ainsi que sur certains points de la position diplomatique et de la politique africaine américaine, en relation avec les visites spécifiques de ce voyage sur le continent africain.

URL : < http://www.state.gov/www/policy_remarks/1999/991015_rice_sectrip.html >

(27 juin 2002)

Secretary's Remarks:

AAT 2 Press Availabilty Freetown, Sierra Leone.

18 octobre 1999. Madeleine Albright. Freetown, Sierra Leone. Rencontre avec la presse, 25\$.

Présentation, puis échange de questions/réponses avec la presse lors de l'étape en Sierra Leone du voyage du Secrétaire d'Etat en Afrique. Echange portant sur la politique américaine en Sierra Leone, et les grandes questions qui seront abordées lors de cette étape (sécurité, stabilité, processus de paix), sur l'Afrique plus généralement, ainsi que sur divers sujets de politique étrangère extérieures au continent (notamment le coup d'Etat au Pakistan).

URL : < <http://www.state.gov/www/statements/1999/991018.html> >

(27 juin 2002)

AAT 3 Remarks at Review of ACRI Troops.

19 octobre 1999.

Madeleine Albright. Bamako, Mali. Discours, 8\$.

Court discours de félicitation du Secrétaire d'Etat aux forces armées maliennes engagées dans le programme d'entraînement de la force d'interposition africaine, l'ACRI. Point sur l'état d'avancement de l'application des

modalités de l'ACRI, et évocation des récentes pertes subies par l'ECOMOG (force armée d'Afrique de l'Ouest à laquelle participait le Mali) en Sierra Leone.

URL : < <http://secretary.state.gov/www/statements/1999/991019.html> > (27 juin 2002)

AAT 4 Secretary of State Madeleine K. Albright and Nigerian Foreign Minister Sule Lamido Press Availability. 19 octobre 1999. Madeleine Albright, Sule Lamido. Abuja, Nigeria. Rencontre avec la presse, 28§. [deux questions notées inaudibles].

Présentation par le Secrétaire d'Etat de ce que représente le Nigeria pour les Etats Unis, évaluation de l'évolution du pays et du rôle qu'il est appelé à avoir en Afrique et dans la politique africaine des Etats Unis. Puis questions en rapport avec la situation au Nigeria et la politique étrangère américaine.

URL : < <http://secretary.state.gov/www/statements/1999/991019a.html> > (27 juin 2002)

AAT 5 Secretary of State Madeleine K. Albright Speech before the Economic Community of West African States (ECOWAS) and the Nigerian Community.

20 octobre 1999. Madeleine Albright. Abuja, Nigeria. Discours, 56§, illustré de deux photographies de nigériens. Discours portant sur les évolutions positives récentes du Nigeria et de l'Afrique, ainsi que sur le renforcement nécessaire du partenariat avec les Etats Unis pour le développement du continent, et contre les problèmes menaçant la stabilité, la sécurité et le développement de l'Afrique, et donc les intérêts communs des africains et des américains.

URL : < <http://secretary.state.gov/www/statements/1999/991020.html> > (27 juin 2002)

AAT 6 Press Briefing Aboard Plane En Route to Nairobi, Kenya, From Kano, Nigeria.

20 octobre 1999. Madeleine Albright. A bord de l'avion en direction de Nairobi. Briefing avec la presse, 23§, illustré de deux photographies d'africains et de Madeleine Albright durant son voyage.

Briefing avec la presse, au cours duquel le Secrétaire d'Etat revient sur la partie de son voyage africain déjà effectuée, sur les enjeux de l'évolution du Nigeria pour l'Afrique de l'Ouest et l'ensemble du continent africain, sur l'aide américaine dans ce processus de mutation du Nigeria, ainsi que sur l'état d'avancement du projet de loi sur le partenariat entre les Etats Unis et l'Afrique.

URL : < <http://secretary.state.gov/www/statements/1999/991020a.html> > (27 juin 2002)

AAT 7 Remarks at the Julius Nyerere Memorial.

21 octobre 1999. Madeleine Albright. Mémorial Julius Nyerere, Dar Es Salaam, Tanzanie. Discours, 16§. Hommage rendu par le Secrétaire d'Etat, au nom du président Clinton et des américains, à l'ancien président de la Tanzanie Julius Nyerere, lors de ses funérailles.

URL : < <http://secretary.state.gov/www/statements/1999/991021.html> > (27 juin 2002)

AAT 8 Remarks to US Embassy Personnel.

21 octobre 1999. Madeleine Albright. Ambassade américaine en Tanzanie, Dar es Salam. Discours, 8§.

Adresse du Secrétaire d'Etat à l'ambassadeur américain en Tanzanie et au personnel de l'ambassade à propos de leur travail pour le resserrement des liens entre les Etats Unis et la Tanzanie. Egalement évocation des problèmes budgétaires rencontrés pour les efforts américains fournis à l'étranger, objet de lutte entre le Congrès et le président Clinton.

URL : < <http://secretary.state.gov/www/statements/1999/991021a.html> >

(27 juin 2002)

AAT 9 Remarks at HIV/AIDS Event.

22 octobre 1999.

Madeleine Albright. Kibera District Office, Nairobi, Kenya. Discours, 12§.

Discours au cours duquel Madeleine Albright fait le point sur l'étendu des ravages du sida en Afrique et au Kenya, ainsi que sur la politique américaine menée pour lutter contre la maladie par la prévention, l'éducation et l'information au Kenya.

URL : < <http://secretary.state.gov/www/statements/1999/991022.html> >

(27 juin 2002)

AAT 10 Press Availability

22 octobre 1999.

Madeleine Albright (introduite par le président du Kenya, Mr

Moi). Maison d'Etat, Nairobi, Kenya. Rencontre avec la presse, 16§ [plusieurs passages notés inaudibles].

Rencontre du Secrétaire d'Etat avec les journalistes, au cours de laquelle les questions s'orientent sur la politique de développement du Kenya, le soutien américain, ainsi que sur la politique africaine des Etats Unis, sur certaines questions spécifiques (le Soudan, la région des Grands Lacs, le partenariat économique avec l'Afrique)

URL : < <http://secretary.state.gov/www/statements/1999/991022a.html> >

(27 juin 2002)

AAT 11 Remarks at the Dedication Ceremony of the Interim US Embassy.

22 octobre 1999.

Madeleine Albright. Ambassade américaine temporaire, Nairobi, Kenya. Discours, 10§ (un des paragraphes est la transcription de l'inscription commémorative apposée sur le bâtiment, notée en italique).

Inauguration de l'ambassade temporaire des Etats Unis au Kenya, qui est l'occasion d'évoquer les attentats de 1998 et la mémoire de ses victimes. Réaffirmation des liens entre les Etats Unis et l'Afrique et le Kenya, et réaffirmation de la volonté américaine de préserver sa présence à l'étranger.

URL : < <http://secretary.state.gov/www/statements/1999/991022b.html> >

(27 juin 2002)

AAT 12 On the Record Briefing on Her Trip to Africa, CTBT and Resources.

25 octobre 1999.

Madeleine Albright. Wash. DC. Présentation à la presse, 50§.

Présentation à la presse par le Secrétaire d'Etat de son voyage en Afrique, puis réponses à des questions portant sur des pays ou sujets relatifs à ce voyage, sur la politique africaine des Etats Unis (de manière plus générale), ainsi que sur la politique étrangère américaine extra africaine.

URL : < <http://secretary.state.gov/www/statements/1999/991025.html> >

(27 juin 2002)

PRESIDENT CLINTON'S VISIT TO NIGERIA AND TANZANIA (AUGUST 26-28, 2000).

URL: < http://clinton4.nara.gov/WH/EOP/html/PresTrips/Nigeria_Tanzania/related.html >

Sur le modèle du voyage que Bill Clinton avait effectué en Afrique en 1998, la visite du président américain au Nigeria et en Tanzanie en août 2000 avait été relatée au travers de pages web réalisées par les services de la Maison

Blanche, et accessibles à partir d'un lien placé sur le site du Bureau des Affaires Africaines. L'essentiel de ces pages a été supprimé au moment du changement d'Administration, et il ne reste du dossier en ligne réalisé à l'occasion du second voyage du président Clinton en Afrique que les traces, sous la forme de liens désormais inutilisables, voir incongrus. Se sont par conséquent les limites de l'archivage du site Internet du Département d'Etat de l'Administration Clinton qui se posent, et les choix qui ont été opérés. Ainsi la visite historique du président en Afrique en 1998 a été conservée dans l'archivage du site, bien que ces documents dépendaient d'une autre aire de gestion, d'un autre serveur et d'autres concepteurs, et même si cet archivage ne s'est pas fait idéalement, l'essentiel de l'accès des documents, dans la logique d'origine, a été conservé. Le même soin n'a pas été apporté pour conserver le dossier constitué autour de ce voyage effectué en Afrique en août 2000.

Le lien même qui se trouve sur le site du Bureau des Affaires Africaines ne renvoi pas à la page d'accueil d'origine du dossier, mais sur la page qui devait présenter les sites Internet en rapport avec ce voyage, ou ne figurait plus au moment de la consultation que l'intitulé du voyage, les drapeaux nigérian et tanzanien, et les liens menant aux autres pages du dossier. Le premier, Department of State, conduit à un message indiquant que ce lien, censé renvoyer au site du Département d'Etat, n'était actif que pour la durée de la présidence de Bill Clinton. URL : < <http://clinton4.nara.gov/cgi-bin/good-bye.cgi?url=http://www.state.gov> >. Les deux suivants, State Department's Nigeria Background Notes, et State Department's Tanzania Background Notes, devaient, comme ils l'indiquent, renvoyer à aux notices d'information relatives à ces deux pays, et produites par le Département d'Etat (qui peuvent encore être consultées au niveau de la section Country information du site du Bureau des Affaires Africaines). Les liens renvoient au même message d'erreur que précédemment. URL :

<http://clinton4.nara.gov/cgibin/goodbye.cgi?url=http://www.state.gov/www/background_notes/nigeria_0008_bgn.html> URL :

<http://clinton4.nara.gov/cgibin/goodbye.cgi?url=http://www.state.gov/www/background_notes/tanzania_0008_bgn.html>

Vient ensuite le lien Nigeria, Tanzania August 2000, qui était vraisemblablement, comme l'indique l'adresse URL de la page, l'index, et peut être même la page d'accueil du dossier. Cette page est vide, ne contenant que l'intitulé du voyage, les drapeaux nigérian et tanzanien, ainsi que d'autres liens.

URL : < http://clinton4.nara.gov/WH/EOP/OP/html/prestrips/Nigeria_Tanzania/index.html >

Ces liens sont :

Itinerary, qui contient en fait le seul véritable document mis en ligne et concernant le voyage du président qui soit encore consultable dans une forme supposée initiale. Il s'agit de la présentation sur deux paragraphes du programme et de l'itinéraire du voyage du président Clinton au Nigeria, les 26 et 27 août 2000 (la visite en

Tanzanie le 28 août étant destinée à se rendre aux obsèques de l'ancien président tanzanien)

URL : < http://clinton4.nara.gov/WH/EOP/OP/html/prestrips/Nigeria_Tanzania/itinerary.html >

Related Sites, qui renvoi donc à la page précédemment commentée.

Puis deux liens, Latest Press Release, et Latest Press Briefings, qui renvoient à la liste des dernières interventions et documents prodigués à la presse par le président et les services de la Maison Blanche à la fin de son mandat

(les liens sur ces pages sont désactivés). Ces deux rubriques n'ont rien à voir avec le voyage du président en Afrique en août 2000, et ont été rajoutées ultérieurement par des personnes chargées de la gestion du site Internet de la Maison Blanche sous la présidence de Bill Clinton, à un moment où ces pages étaient appelées à disparaître prochainement sous cette forme.

URL : < http://clinton4.nara.gov/library/hot_releases/index.html >

URL : < http://clinton4.nara.gov/library/hot_briefings/index.html >

Le dossier qui était consacré au voyage de Bill Clinton en Afrique en août 2000 ne contient donc que très peu d'informations exploitables sur cette visite, comme sur la manière dont elle a été relatée et présentée sur Internet par les services de la Maison Blanche. En revanche, l'état dans lesquelles ces pages se trouvent depuis l'archivage du site Internet du Département d'Etat en janvier 2001, et même avant pour ce qui est des rajouts, pose effectivement la question de la fiabilité, de l'historicité et de la permanence des éléments mis en ligne, le fussent-ils par des services officiels comme ici. Il apparaît clairement que le matériau en ligne ne peut être considéré comme fiable qu'à partir de sa fixation définitive en archive, bien que là encore toute modification puisse être encore possible, mais difficilement envisageable. Ces pages imparfaites contenant des liens désactivés montrent également les limites dans lesquelles s'est inscrit l'archivage du site du Département d'Etat, dont le contenu propre est il est vrai déjà conséquent. Certains éléments externes d'importance comme le voyage du président Clinton en Afrique en 1998 ont été conservés, tout comme leurs liens actifs internes propres et leur accessibilité à partir du site archivé du Département d'Etat. Mais l'archivage a dû fixer une limite au contenu à conserver en l'état initial, sous la forme d'un site certes « mort », mais encore navigable. Cette limite est apparemment passée au niveau des pages de surface du dossier en ligne consacré à ce voyage, mais rien n'exclue que ces documents aient été modifiés ou supprimés avant même l'archivage, par les services en charge de leur gestion, comme l'inclusion de documents postérieurs et sans rapport avec le sujet initial dans ces pages peut le laisser croire.

SECRETARY ALBRIGHT'S TRIP TO SOUTH AFRICA, MAURITIUS, AND BOTSWANA (DECEMBER 6-12 2000).

ATA 1 Albright to Africa.

Décembre 2000.

Services du Département d'Etat. Wash. DC. Page de présentation, 2p.

Page de présentation du dernier voyage effectué par le Secrétaire d'Etat en Afrique du 6 au 12 décembre 2000 et des documents relatifs, qu'ils soient d'ordre informatif général (photographie de Madeleine Albright, résumé du voyage et de ses différentes étapes, liens vers les « Country Web Sites » des pays visités) ou bien le produit direct de ce voyage (liste sous forme de liens vers les discours, interventions et autres documents produits durant ce voyage et classés dans cette section du site)

URL : <http://secretary.state.gov/www/travels/2000/001206trip_remarks.html >

(13 avril 2002)

SECRETARY'S REMARKS

ATA 2 Remarks to Women's Roundtable.

8 décembre 2000.

Madeleine Albright. Le Cap, Afrique du Sud. Discours, 6§.

Bref discours prononcé à l'occasion de la réunion annuelle des femmes occupant les fonctions de ministre des affaires étrangères, et dont le sujet principal est le problème du SIDA. Evocation par le Secrétaire d'Etat de son effort en faveur des femmes durant son mandat, des progrès faits et des problèmes subsistant pour les femmes en Afrique du Sud (travail, violences, SIDA), et de l'implication américaine sur le sujet de la condition féminine et le développement nécessaire de leur place en politique dans le futur.

URL : < <http://secretary.state.gov/www/statements/2000/001208.html> >

(13 avril 2002)

ATA 3 Remarks at Chris Hani Baragwanath Hospital.

8 décembre 2000.

Madeleine Albright. Pretoria, Afrique du Sud. Discours, 6§.

Bref discours, prononcé dans un des onze centres fondés dans le monde par l'Institut National de la Santé américain, pour le développement de projets de prévention et de recherche sur le SIDA. Evocation de l'ampleur globale de la menace du SIDA, en terme de santé comme de sécurité, et félicitations pour le travail effectué notamment en faveur des femmes et des enfants. Evocation enfin de la prise de conscience des ravages causés par l'épidémie, de la mobilisation des Etats Unis et de l'ONU, et de l'aide fournie par l'USAID en Afrique du Sud.

URL : <<http://secretary.state.gov/www/statements/2000/001208a.html> >

(13 avril 2002)

ATA 4 Press Remarks Following Visit to Chris Hani Baragwanath Hospital.

8 décembre 2000.

Madeleine Albright. Pretoria, Afrique du Sud. Rencontre avec la presse, 1p.

Réponse du Secrétaire d'Etat à deux questions des journalistes à la suite de sa visite à l'hôpital CHB, sur ses impressions et sur la question de l'accessibilité des médicaments rétro viraux américains pour l'Afrique.

URL : <<http://secretary.state.gov/www/statements/2000/001208b.html> >

(13 avril 2002)

ATA 5 Press Briefing at Sheraton Hotel.

8 décembre 2000.

Madeleine Albright. Pretoria, Afrique du Sud. Briefing avec la presse, 4p.

[transcription en cours du briefing. Quelques questions notées « inaudibles »]

Briefing au cours duquel le Secrétaire d'Etat réaffirme l'importance de l'Afrique dans la politique américaine pour le 21^{ème} siècle, l'importance des relations fondées par l'Administration Clinton avec le continent, et affirme sa certitude qu'une continuité s'opérera malgré le changement d'Administration.. Evocation de l'importance de l'Afrique du Sud en Afrique, du problème du SIDA et de la suite du voyage du Secrétaire d'Etat en Afrique.

Questions sur une entrevue avec le président Mbeki, puis série de questions plus générales sur des sujets de politique étrangère.

URL : <<http://secretary.state.gov/www/statements/2000/001208c.html> >

(13 avril 2002)

ATA 6 Press Remarks with Foreign Minister Nkosazana Zuma, Following their Meeting.

9 décembre 2000.

Madeleine Albright, N. Zuma. Pretoria, Afrique du Sud. Remarques à la presse, 2p.

Remarques devant la presse du Secrétaire d'Etat et du ministre sud africain des affaires étrangères à la suite de leur rencontre, qui saluent réciproquement leur interlocuteur, avant d'évoquer les sujets de leur discussion, et que le ministre sud-africain adresse un message à la nouvelle Administration sur le rôle des Etats Unis dans le monde et l'Afrique du 21^{ème} siècle, message complété par M. Albright sur les responsabilités et l'intérêt américain en Afrique dans le siècle à venir.

URL : <<http://secretary.state.gov/www/statements/2000/001209.html>>

(13 avril 2002)

ATA7 Remarks With Prime Minister Anerood Jugnauth at Government House.

10 décembre 2000.

Madeleine Albright, A. Jugnauth. Port Louis, Ile Maurice. Rencontre avec la Presse, 5p.

Remarques, puis réponses aux questions de la presse à la suite de l'entrevue entre les deux responsables politiques. Evocation des sujets de la discussion (les relations entre les deux pays, les moyens de développer l'investissement américain dans l'île et dans la région, l'élection de l'Ile Maurice au Conseil de sécurité de l'ONU, les changements dus à l'AGOA), puis réponse aux questions de la presse sur ses mêmes sujets, et sur la place des femmes dans le développement économique et politique du monde, la politique américaine sur ces sujets, les problèmes de discrimination raciale dans le monde.

URL : < <http://secretary.state.gov/www/statements/2000/001210.html> >

(14 avril 2002)

ATA 9 Remarks at Signing of Education for Development and Democracy Initiative (EDDI) Agreement.

11 décembre 2000.

Madeleine Albright. Université du Botswana, Gaborone. Discours, 15§.

Discours à l'occasion de la signature de l'accord EDDI pour l'éducation dans le domaine du développement et de la démocratie, par l'échange entre les Etats Unis et l'université du Botswana. Evocation du développement de l'éducation au Botswana, des relations entre les deux pays sur ce sujet, des modalités du programme EDDI et de la volonté américaine de développer son partenariat dans la région. Affirmation de la volonté américaine de se faire des alliés solides pour lutter contre les menaces communes en matière de santé et d'environnement, dont le développement, la sécurité et la stabilité dépendent. Affirmation que la politique africaine menée par le président Clinton n'était pas optionnelle, mais bien au centre de la politique étrangère américaine.

URL : <<http://secretary.state.gov/www/statements/2000/001211.html> >

(14 avril 2002)

ATA 10 Remarks at Mother-to-Child HIV Transmission Clinic.

11 décembre 2000.

Madeleine Albright. Gaborone, Botswana. Discours 13§.

Discours du Secrétaire d'Etat prononcé lors de sa venue dans une clinique spécialisée dans l'information et la prévention des risques de transmission du SIDA de la mère à l'enfant. Evocation de son expérience de la guerre menée par les différentes instances du Botswana contre le SIDA. Accent mis sur l'importance de la protection des enfants, avant de parler de l'aide américaine en matière de lutte contre le SIDA en Afrique et au Botswana, des

programmes d'information mis en place grâce à cette aide, et de rappeler que la lutte contre le SIDA doit être le fait de stratégies nationales, bilatérales, multilatérales et globales.

URL : < <http://secretary.state.gov/www/statements/2000/001211a.html> >

(14 avril 2002)

ATA 11 Joint Remarks with Foreign Minister Mompoti Merafhe.

11 décembre 2000.

M. Albright, M. Merafhe. Ministère des affaires étrangères, Gaborone, Botswana.

Remarques et réponse aux questions de la presse, 6p.

Remarques puis réponse aux questions de la presse des deux responsables politiques après leur entrevue.

Evocation par le Secrétaire d'Etat de son voyage en Afrique, de l'évolution positive du continent et de l'importance du Botswana pour les Etats Unis, avant d'aborder les sujets de la discussion. Puis réponse aux questions de la presse, sur des sujets relatifs au continent africain (le Zimbabwe, la RDC, la SADC, la politique africaine de l'Administration à venir, la paix, les « diamants des conflits », accord entre l'Erythrée et l'Ethiopie, le SIDA, l'AGOA et le Botswana). Les réponses sont l'occasion pour M. Albright de dire sa fierté d'avoir appartenu à l'Administration Clinton pour ce qu'elle a accomplie vis à vis de l'Afrique, et d'adresser un dernier avertissement à l'Administration Bush, lui conseillant de ne pas négliger l'Afrique, notamment sur le plan de la sécurité et de la lutte contre le SIDA.

URL : < <http://secretary.state.gov/www/statements/2000/001211b.html> >

(14 avril 2002)

ATA 12 Remarks at Ethiopia/ Eritrea Peace Agreement Ceremony.

12 décembre 2000.

M. Albright. Alger. Discours, 18§.

Discours du Secrétaire d'Etat à l'occasion de la signature de l'accord de paix entre l'Ethiopie et l'Erythrée à Alger, sous l'égide de l'OUA. Madeleine Albright salue le travail de médiation de l'OUA et du président algérien, ainsi que le soutien constant des Etats Unis et le travail des médiateurs américains pour l'aboutissement de cet accord. Elle espère que cet accord sera un exemple suivi par les autres belligérants en Afrique, et affirme qu'il donne tort à tout ceux qui ont affirmés que les problèmes de l'Afrique sont sans espoirs. Le Secrétaire d'Etat espère que les deux pays pourront relever leurs challenges et construire leur futur avec l'aide des Etats Unis.

URL : < <http://secretary.state.gov/www/statements/2000/001212.html> >

(14 avril 2002)

ATA 13 Remarks Following Her Meeting with Algerian President Bouteflika.

12 décembre 2000.

M. Albright. Alger. Réponse aux questions de la presse,

1p. [Une question inaudible. Document non complet]

Réponse du Secrétaire d'Etat aux questions de la presse à la suite de son entrevue avec le président algérien, portant sur les sujets de discussion abordés (signature de l'accord entre l'Ethiopie et l'Erythrée, relations bilatérales entre les Etats Unis et l'Algérie), et sur la coopération entre les deux pays.

URL : < <http://secretary.state.gov/www/statements/2000/001212a.html> >

(14 avril 2002)

ATA 14 Press Briefing Aboard Plane En Route Budapest, Hungary.

12 décembre 2000.

M. Albright. A bord de l'avion à destination de Budapest. Briefing avec la presse, 3p.

Briefing au cours duquel le Secrétaire d'Etat commente l'importance de l'étape d'Alger, souligne le rôle du président Bouteflika, d'Anthony Lake (envoyé spécial pour les Etats Unis) et de l'OUA dans la signature de

l'accord entre l'Ethiopie et l'Erythrée. Puis réponses aux questions sur des sujets divers (les relations entre les Etats Unis et l'Algérie, le Moyen Orient, l'importance de la Méditerranée pour les Etats Unis, l'OTAN et l'Afrique), avant de revenir sur sa réunion avec les présidents éthiopien et érythréen portant sur les domaines de partenariat des Etats Unis avec ces deux pays, et de terminer par des questions portant sur sa visite en Europe.

URL : < <http://secretary.state.gov/www/statements/2000/001212b.html> >

(14 avril 2002)

OTHER REMARKS.

ATA 15 Press Briefing at the Presidential Palace.

12 décembre 2000.

Anthony Lake (envoyé spécial pour l'Ethiopie et l'Erythrée) Palais Présidentiel.

Alger. Briefing avec la presse, 2p.

Briefing portant sur la signature de l'accord de paix entre l'Erythrée et l'Ethiopie, les étapes qui ont menées à son accomplissement, l'espoir que cet accord serve d'exemple aux autres pays impliqués dans des conflits en Afrique, l'application pratique des accords de paix et certaines précisions sur le sujet.

URL : < http://www.state.gov/www/policy_remarks/2000/001212_lake_algiers.html >

(14 avril 2002)

PRESS STATEMENTS

La section Press Statements du site Internet du Bureau des Affaires Africaines constitue un accès direct à cinq listes présentant les déclarations et notices à la presse produites au sujet de l'Afrique et de la politique africaine des Etats Unis, pour les années 1997, 1998, 1999, et 2000. Ces documents sont les transcriptions des notices produites par les services de presse du Département d'Etat, en vue du briefing quotidien du porte-parole du Département d'Etat avec la presse. Ils peuvent entre autre présenter des informations, annoncer certains événements, et surtout relayer la position officielle des Etats Unis sur une question ou un événement en relation avec l'actualité de l'Afrique et de la politique américaine vis à vis de ce continent, sous la forme d'une déclaration, d'une annonce ou d'un commentaire, parfois très brefs.

PRESS STATEMENTS 1997 _____

URL: < http://www.state.gov/www/regions/africa/af_press_stmts_1997.html >

PS 1 Central Africa Republic : Resolving the Conflict.

9 janvier 1997.

Nicholas Burns (porte- parole). Déclaration à la presse, 2 §.

Position des Etats Unis dans la crise en cours en République centrafricaine, et émission des souhaits pour une évolution positive de la situation, en même temps que les condoléances pour les victimes des accidents mortels survenus durant la crise.

URL : < <http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/970109.html> >

(3 mars 2002)

PS 2 The situation in Burundi.

14 janvier 1997.

Nicholas Burns (porte- parole). Déclaration à la presse, 3 §.

Position officielle des Etats Unis sur les violences au Burundi, et assurance des efforts diplomatiques américains pour l'amélioration de la situation.

URL : < <http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/970114.html> >

(18 avril 2002)

PS 3 Niger : Arrest and Imprisonment of Opposition Party Leaders.

15 janvier 1997.

Nicholas Burns (porte- parole). Déclaration à la presse, 4 §.

Prise de position des Etats Unis en réaction à l'emprisonnement des leaders d'opposition, et critique de l'évolution politique du Niger et de ses conséquences sur l'économie du pays.

URL : < <http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/970115a.html> >

(15 avril 2002)

PS 4 Conclit in Zaïre.

23 janvier 1997.

Nicholas Burns (porte- parole). Déclaration à la presse, 4 §.

Position officielle des Etats Unis face aux risques d'escalade des troubles au et autour du Zaïre : appel ferme au cessez-le-feu et à la pacification des différents acteurs. Evocation du soutien de la communauté internationale et des Etats Unis pour la paix et la solidité du développement au Zaïre, et la nécessité de la démocratie pour garantir la stabilité.

URL : < <http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/970123.html> >

(2 mars 2002)

PS 5 Rwanda Tribunal : Bagasora Transferred to Arusha Prison.

29 janvier 1997.

Nicholas Burns (porte- parole). Déclaration à la presse, 4 §.

Annonce du transfert du colonel Bagasora, inculpé de génocide au Rwanda en 1994, à la prison d'Arusha (Tanzanie) par le Tribunal Pénal International.

URL : < <http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/970123b.html> >

(15 avril 2002)

PS 6 US Funding for the Great Lakes Region.

29 janvier 1997.

Nicholas Burns (porte- parole). Déclaration à la presse, 5 §.

Annonce du déblocage de 38 millions \$ du fond « US Emergency Refugee and Migration Assistance », pour l'aide aux réfugiés dans la région des Grands Lacs; énumération de la répartition du fond, et rappel de l'aide américaine dans la région depuis 1993.

URL : < <http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/970129.html> >

(19 mars 2002)

PS 7 Central African Republic : Agreement Reached.

28 janvier 1997.

Nicholas Burns (porte- parole). Déclaration à la presse, 3 §.

Les Etats Unis saluent la signature des accords de Bangui le 25 janvier 1997 mettant fin à la mutinerie débutée en novembre 1996, et encouragent les différents partis à continuer à travailler ensemble. Les pays africains ayant joués un rôle de médiation sont également félicités.

URL : < <http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/970128a.html> >

(2 avril 2002)

PS 8 Rwanda : Terrorist Violence.

6 février 1997.

Nicholas Burns (porte- parole). Déclaration à la presse, 5 §.

Condamnation par les Etats Unis des attaques et violences perpétrées au Rwanda sur les occidentaux et les civils rwandais travaillant à la reconstruction du pays. Face à la récurrence du phénomène, rappel de la mission des travailleurs humanitaires, et invective à cesser la violence à leur égard.

URL : < <http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/970206.html> >

(2 avril 2002)

PS 9 Liberia : US Airlift of Additional Troops for ECOMOG.

12 février 1997.

Nicholas Burns (porte- parole). Déclaration à la presse, 2 §.

Annonce de la prise en charge par les Etats Unis du transport de troupes de pays d'Afrique de l'Ouest pour le maintien de la paix au Libéria, et du financement de cette logistique par un fond adressée par l'administration américaine pour le Libéria (30 millions \$)

URL : < <http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/970212.html> >

(2 avril 2002)

PS 10 Nigeria Bombing.

12 février 1997.

Nicholas Burns (porte- parole). Déclaration à la presse, 1 §.

Condamnation par les Etats unis des attentats survenus le 12 février à Lagos (Nigeria), et rappel de la préoccupation américaine à l'égard de ces violences.

URL : < <http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/970212a.html> >

(7 avril 2002)

PS 11 Violence in Zaire.

18 février 1997.

Glyn Davis (porte- parole intérimaire). Déclaration à la presse, 2 §.

Condamnation de la récente escalade de violences au Zaïre, dans l'Est du pays. Appel à la fin des hostilités et au dialogue.

URL : < <http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/970218a.html> >

(7 avril 2002)

PS 12 Continued Fighting in Zaire.

3 mars 1997.

Nicholas Burns (porte- parole). Déclaration à la presse, 5 §.

Commentaire des Etats Unis sur la persistance des combats au Zaïre, ainsi que sur les efforts diplomatiques et la volonté des acteurs à trouver une solution. Renouvellement du souhait américain pour un cessez-le-feu et une pacification.

URL : < <http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/970303a.html> >

(7 avril 2002)

PS 13 The Situation in Zaire.

14 mars 1997.

Nicholas Burns (porte- parole). Déclaration à la presse, 3 §.

Point sur la situation au Zaïre, jugée préoccupante par le gouvernement américain.

URL : < <http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/970314b.html> >

(7 avril 2002)

PS 14 US Contribution for Rapatriation of Rwandan Refugees from Eastern Zaire.

31 mars 1997.

John Dinger (porte- parole intérimaire). Déclaration à la presse, 6 §.

Annonce de la contribution financière américaine pour le rapatriement des réfugiés Rwandais par l'intermédiaire du UNHCR ; rappel de l'aide américaine pour la région des Grand Lacs depuis 1993, et annonce que les aides futures seront fonction de la situation sur le terrain.

URL : < <http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/970331.html> >

(16 avril 2002)

PS 15 Statement on Aid to Forced Regroupment Camps in Burundi.

8 avril 1997.

Nicholas Burns (porte- parole). Déclaration à la presse, 9 §.

Position réservée des Etats Unis à l'égard de la politique de regroupement d'une partie de la population du Burundi (250 000 personnes), décidée par le gouvernement intérimaire ; les intentions sont jugées louables (protéger des personnes vulnérables), mais le projet nécessite des garanties afin que les Etats-Unis lui fournissent une assistance humanitaire. Le chef du gouvernement, le major Buyoya, est considéré comme étant responsable de la sécurité de ces personnes par les Etats Unis.

URL : < <http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/970408a.html> >

(12 avril 2002)

PS 16 ZAIRE : Joint Communiqué.

9 avril 1997.

Nicholas Burns (porte- parole). Déclaration à la presse, 3§.

Réception positive par les Etats Unis du communiqué commun fait par les délégations du gouvernement du Zaïre et de l'AFDL (Alliance des Forces Démocratiques pour la Libération du Congo) à la suite de la réunion organisée par l'ONU, l'OUA et l'Afrique du Sud pour mettre en place un plan de paix au Zaïre. Les Etats Unis attendent la réaction des leaders respectifs à cet accord avant de reprendre le dialogue.

URL : < <http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/970409.html> >

(12 avril 2002)

PS 17 Central African Republic : Progress on Reconciliation.

11 avril 1997

Nicholas Burns (porte- parole). Déclaration à la presse, 2§.

Réception favorable par les Etats Unis de l'annonce des progrès dans la réconciliation nationale en République centrafricaine, et annonce en forme d'encouragement de la reprise de relations normales entre l'ambassade américaine à Bangui et le pouvoir centrafricain.

URL : < <http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/970411a.html> >

(9 avril 2002)

PS 18 Angola : Inauguration of National Unity Government.

11 avril 1997.

Madeleine Albright (Secrétaire d'Etat). Déclaration à la presse, 7§.

Les Etats Unis saluent l'inauguration du gouvernement d'unité nationale angolais et les accords qui ont permis de mettre fin à une guerre de trente ans, avec la participation essentielle de l'UNITA. Rappel de l'importance de l'Angola pour les Etats Unis, et des efforts diplomatiques américains pour mettre fin à ce conflit. Les Etats Unis saluent également le succès des forces de l'ONU sur le terrain. Les dirigeants des partis en présence sont félicités, tout en rappelant les efforts considérables qui restent à faire pour maintenir la paix en Angola.

URL : < <http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/970411.html> >

(15 avril 2002)

PS 19 Burundi : Outcome of Arusha Summit.

17 avril 1997.

Nicholas Burns (porte- parole). Déclaration à la presse , 3§.

Accueil favorable, et rapide point sur le sommet d'Arusha, organisé pour trouver des solutions aux problèmes que connaît le Burundi. Les Etats Unis soutiennent les négociations, et demandent à tous les protagonistes de mettre fin à au regroupement de la population, de cesser les combats et de respecter les droits de l'homme et la gouvernance démocratique du pays.

URL : < <http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/970417a.html> > (21 avril 2002)

PS 20 Central African Republic: Steps toward Peace.

21 avril 1997.

Nicholas Burns (porte- parole). Déclaration à la presse, 2§.

Félicitations adressées aux différents protagonistes de la scène centrafricaine pour les avancées dans la sortie du conflit qui les opposait, et à leurs différents partenaires africains pour leur rôle.

URL : < <http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/970421a.html> > (15 avril 2002)

PS 21 Burundi : Forced Regroupment Camps.

21 avril 1997.

Nicholas Burns (porte- parole). Déclaration à la presse, 4§.

Appuis des Etats Unis au sommet d'Arusha pour mettre fin aux regroupements de population dans des camps au Burundi, après la visite de l'ambassadeur américain dans ces camps où la situation sanitaire a été jugée mauvaise. Les Etats Unis rappellent de plus que la détention de ces personnes est illicite et inacceptable, et demandent l'accès aux camps aux pays donateurs.

URL : < <http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/970421.html> > (21 avril 2002)

PS 22 Rwandan Refugees in Eastern Zaire.

23 avril 1997.

Nicholas Burns (porte- parole). Déclaration à la presse, 4§.

Les Etats Unis regrettent que les réfugiés rwandais au Zaïre soient une cible dans le conflit que connaît le pays, et demandent aux différents acteurs de respecter leur statu en attendant leur rapatriement, pour lequel un corridor de sécurité est également demandé.

URL : < <http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/970423.html> > (17 avril 2002)

PS 23 Humanitarian Situation in Zaire.

25 avril 1997.

Nicholas Burns (porte- parole). Déclaration à la presse, 4§.

Préoccupations des Etats Unis pour les réfugiés dans l'Est du Zaïre, après la découverte que 55 000 d'entre eux avait disparus. Affirmation du soutien ferme des Etats Unis aux ONG qui aident les réfugiés à subsister puis à rentrer chez eux. Appel aux différents protagonistes du conflit zaïrois à cesser l'entrave à l'aide humanitaire et au retour des réfugiés.

URL : < <http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/970425.html> > (23 avril 2002)

PS 24 Burundi : Increase in Violence.

2 mai 1997.

John Dinger (porte- parole intérimaire). Déclaration à la presse, 4§.

Condamnation par les Etats Unis de la recrudescence de la violence perpétrée au Burundi contre les populations civiles, et expression des condoléances américaines aux familles des victimes. Rappel du mépris de la violence par la communauté internationale, et injonctions aux combattants de cesser celle ci, et de tout faire pour éviter de nouvelles tragédies.

URL : < <http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/970502.html> >

(23 avril 2002)

PS 25 Zaire : Ordered Departure of Embassy Personnel.

3 mai 1997.

Nicholas Burns (porte- parole). Déclaration à la presse, 2§.

Annonce du rappel par les Etats Unis du personnel de l'ambassade américaine au Zaïre, et nouvel appel aux citoyens américains à quitter le pays face à la détérioration de la situation.

URL : < <http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/970503.html> >

(17 avril 2002)

PS 26 Libya, Nigeria and Niger Defy UN Sanctions on Air Travel Involving Libya.

13 mai 1997.

Nicholas Burns (porte- parole). Déclaration à la presse, 2§.

Condamnation de la violation des sanctions décidées par l'ONU à l'encontre de la circulation aérienne provenant de Libye, par la visite de Qadhafi au Niger et au Nigeria, en rappelant que ces sanctions avaient été décidées à la suite de l'attentat aérien de 1989 où la Libye fut mise en cause. Ces rencontres sont considérées comme une provocation de la part des trois pays, le Niger et le Nigeria se désolidarisant en outre de la communauté internationale.

URL : < <http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/970513a.html> >

(15 avril 2002)

PS 27 Transfert of Power in Zaire.

17 mai 1997.

Nicholas Burns (porte- parole). Déclaration à la presse, 2§.

Accueil positif par les Etats Unis du transfert de pouvoir qui a eut lieu à Kinshasa (Zaïre) avec un minimum de désordre, et l'appel au calme lancé par l'alliance de Laurent Désiré Kabila. Les Etats Unis notent également l'opportunité historique qui s'offre pour le futur du pays, et appellent à la mise en place d'élections libres et au respect des droits de l'Homme.

URL : < <http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/970517.html> >

(17 avril 2002)

PS 28 Burundi : Statement on Massacre of Returned Burundian Refugees.

23 mai 1997.

Nicholas Burns (porte- parole). Déclaration à la presse, 4§.

Condamnation du massacre le 19 mai 1997 de 66 Hutus revenus au Burundi. Mise en accusation des responsables présumés, rappel des faits et des précédentes exactions commises par ces groupes armés. Evocation de la fragilité de la paix au Burundi, mais réaffirmation que la négociation est la seule voie pour sortir de la crise.

URL : < <http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/970523a.html> >

(23 avril 2002)

PS 29 Democratic Republic of the Congo : Statement on Charges of Massacres of Rwandan Refugees.

23 mai 1997.

John Dinger (porte- parole intérimaire). Déclaration à la presse, 2§.

Expression du trouble des Etats Unis à la nouvelle de la découverte de fosses communes en RDC. Une enquête est demandée au nouveau gouvernement, avec l'espoir de rendre une justice impartiale et de punir les coupables de ces atrocités. Les Etats Unis espèrent également que le gouvernement tiendra ses promesses de laisser l'accès aux aires de réfugiés aux observateurs et travailleurs humanitaires.

URL : < <http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/970523.html> >

(20 avril 2002)

PS 30 US Reaction to Coup in Sierra Leone.

26 mai 1997.

John Dinger (porte- parole intérimaire). Déclaration à la presse, 2§.

Condamnation du coup d'état en Sierra Leone, et demande expresse au pouvoir légitime de reprendre une voix d'autorité. Les Etats unis appellent l' AFRC (Armed Forces Revolutionary Council) qui a pris le pouvoir, à assurer la sécurité des américains et autres résidents étrangers présents en Sierra Leone, déplorent le pillage de l'aide alimentaire, et demandent la fin de la violence pour qu'une aide humanitaire efficace puisse à nouveau être distribuée.

URL : < <http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/970526.html> >

(21 avril 2002)

PS 31 US Contribution for Assistance to Refugees in the East Great Lakes Region of Africa

30 mai 1997.

John Dinger (porte- parole intérimaire). Déclaration à la presse, 7§.

Annonce de la contribution américaine à l'assistance aux réfugiés dans l'Est de la région des Grands Lacs, et rappel de l'implication américaine dans le soutien au UNHCR, et de l'aide fournie depuis 1993. Bilan des retours depuis 1996, et état du nombre des réfugiés pour chacun des pays de la région.

URL : < <http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/970530.html> >

(12 avril 2002)

PS 32 Violence in Brazzaville.

11 juin 1997.

Nicholas Burns (porte- parole). Déclaration à la presse, 3§.

Les Etats Unis déplorent les violences à Brazzaville et appellent les différents acteurs à observer un cessez le feu et à prendre la mesure de la valeur des vies humaines. Les Etats Unis rappellent également que le peuple a rejeté la violence et qu'ils soutiennent le gouvernement élu du Congo.

URL : < <http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/970611a.html> >

(12 avril 2002)

PS 33 Effort of ECOWAS Toward a Peaceful Solution to the Crisis in Sierra Leone.

30 juin 1997.

John Dinger (porte- parole intérimaire). Déclaration à la presse, 2§.

Expression du souhait des Etats Unis de voir l'ordre et la démocratie restaurés en Sierra Leone, et qui saluent en ce sens les efforts de l'ECOWAS pour trouver des solutions de paix.

URL : < <http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/970630a.html> >

(21 avril 2002)

PS 34 Political Violence in Kenya.

30 juin 1997.

Nicholas Burns (porte- parole). Déclaration à la presse, 4§.

Appel au gouvernement et à l'opposition politique du Kenya à dialoguer, et non à user de violence, dont les Etats Unis déplorent l'usage lors de manifestations pacifiques par les forces de sécurité, avec la mise en cause directe du gouvernement kenyan. Les Etats Unis notent la récurrence de la violence au Kenya, et l'incapacité à y installer un climat de liberté électorale. 21 pays se joignent aux Etats Unis pour le soutien de liberté d'expression au Kenya.

URL : < <http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/970708.html> >

(3 avril 2002)

PS 35 Sudan Peace Negotiations.

9 juillet 1997.

Nicholas Burns (porte- parole). Déclaration à la presse, 2§.

Félicitations adressées aux leaders de cinq pays africains pour l'obtention auprès du Soudan de la reprise de négociations de paix après 14 ans de guerre civile, et rappel du fait que les Etats-Unis avaient formulé la même demande, en espérant que ces négociations aboutissent à un accord.

URL : < <http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/970709.html> > (3 avril 2002)

PS 36 African Crisis Response Initiative (ACRI).

17 juillet 1997 [sic: noté 1996].

Nicholas Burns (porte- parole). Déclaration à la presse, 4 §.

Présentation de l'ACRI, en parallèle à sa mise en place concrète par l'envoi de formateurs militaires en Afrique, afin de créer une force de réaction panafricaine aux crises et conflits. Rappel que ce projet est compatible avec l'appel lancé par le G8 à Denver pour une force d'intervention en Afrique, et évocation des perspectives de développement de l'ACRI.

URL : < <http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/970717.html> > (23 avril 2002)

PS 37 Angola : Lusaka Peace Process Implementation.

23 juillet 1997.

Nicholas Burns (porte- parole). Déclaration à la presse, 3 §.

Renforcement des liens entre les Etats Unis et l'Angola à l'occasion du processus de paix en cours dans le pays, sous la forme d'échanges militaires, diplomatiques et du travail américain pour aider au processus de paix.

Analyse des positions de l'UNITA qui ralentissent le processus.

URL : < <http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/970723e.html> > (12 avril 2002)

PS 38 Liberian Elections.

24 juillet 1997.

James B.Foley (porte- parole adjoint). Déclaration à la presse, 2 §.

Félicitations adressées aux libériens pour le bon déroulement des élections, et à l'ECOWAS pour son rôle essentiel dans ce processus, en espérant que les résultats seront acceptés par le peuple.

URL : < <http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/970724.html> > (12 avril 2002)

PS 39 Situation in Kenya.

25 juillet 1997.

James B.Foley (porte- parole adjoint). Déclaration à la presse, 2 §.

Accueil favorable de l'annonce du gouvernement kenyan d'engager le dialogue avec l'opposition, et d'engager des réformes, en rappelant que la volonté de chacun est nécessaire.

URL : < <http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/970725a.html> > (3 avril 2002)

PS 40 Burundi : Statement on the execution of Six People.

1er août 1997.

James B.Foley (porte- parole adjoint). Déclaration à la presse, 5§.

Condamnation de l'exécution de six personnes par le gouvernement burundais, dans le contexte des pourparlers de paix à Arusha. Les exécutés étaient impliqués dans les massacres de 1993-1996, mais les Etats Unis estiment que le Burundi a besoin d'une justice impartiale : ainsi, il est demandé de stopper les procès en cours sur ces affaires, et de résister au recours à la violence.

URL : < <http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/970801a.html> > (13 avril 2002)

PS 41 Sierra Leone : Effort to Restore Democratic Government.

1er août 1997.

James B.Foley (porte- parole adjoint). Déclaration à la presse, 5§.

Les Etats Unis se déclarent concernés et préoccupés par les déclarations de l'AFRC et du RUF, deux organisations révolutionnaires, faisant état de leurs intentions de prendre le pouvoir et de refuser de suivre les engagements avancés par l'ECOWAS, malgré les souhaits du peuple.

URL : < <http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/970801.html> >

(28 mars 2002)

PS 42 The Angolan Peace Process.

8 août 1997.

James P.Rubin (porte- parole). Déclaration à la presse, 3§ [document non complet].

Evocation du processus de paix en Angola, à la suite de la visite à Washington d'une délégation angolaise, et rappel de la nécessité des mesures de l'ONU pour contraindre les différents acteurs, et particulièrement l'UNITA, à honorer leurs engagements.

URL : < <http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/970808a.html> >

(7 mai 2002)

PS 43 Disruption of Boston Meeting of Ethiopians.

20 août 1997.

James P.Rubin (porte- parole). Déclaration à la presse, 3 §.

Les Etats Unis déplorent les incidents survenus à un meeting (Cambridge, Mass.) entre différents acteurs politiques éthiopiens, et appellent à plus de justesse et de tolérance.

URL : < <http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/970820.html> >

(2 mai 2002)

PS 44 Sierra Leone : US Support for Negotiations.

25 août 1997.

James P.Rubin (porte- parole). Déclarations à la presse, 2§.

Déclaration de support aux négociations pour la restauration d'un gouvernement démocratiquement élu en Sierra Leone, avec l'aide de l'ECOWAS, dont le Secrétaire d'Etat a rencontré l'ambassadeur américain.

URL : < <http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/970825b.html> >

(27 mars 2002)

PS 45 Massacre of Refugees at Mudende.

26 août 1997.

James P.Rubin (porte- parole). Déclaration à la presse, 3§.

Les Etats Unis déplorent l'attaque du camp de réfugiés de Mudende, au Rwanda, le 22 août, et appellent les différents partis à respecter les droits internationaux et à coopérer pour trouver une solution au problème des réfugiés ; rappel de l'engagement américain sur ce problème.

URL : < <http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/970826.html> >

(27 mars 2002)

PS 46 Reward Offer for FBI Fugitives.

24 septembre 1997.

James B.Foley (porte- parole adjoint). Déclaration à la presse, 7§.

Offre de récompense de 2 millions \$ pour tous renseignements permettant l'arrestation de Ramon Eduardo Arellano Félix, 10^{ème} homme le plus recherché par le FBI, pour des charges d'accusation de trafic de drogue et d'activité criminelle (cartel de Tijuana)

URL : < <http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/970924.html> >

(20 mars 2002)

PS 47 Police Action at Reception for US Ambassador.

24 septembre 1997.

James B.Foley (porte- parole adjoint). Déclaration à la presse, 3§.

Evocation de l'irruption de la police nigérienne dans la réception d'adieu ou l'ambassadeur américain rencontrait des nigériens pro- démocratiques. Annonce de la convocation du chargé d'affaires nigérien à Washington pour lui signifier le caractère inacceptable de cet incident ; rappel des droits diplomatiques de la convention de Vienne, et demande au gouvernement nigérien de fournir des explications officielles et de trouver les responsables de cet incident.

URL : < <http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/970924a.html> >

(17 mars 2002)

PS 48 US Presses Nigerian Government to Account for Disruption of Reception for USAmbassador.

1er octobre 1997.

James B.Foley (porte- parole adjoint). Déclaration à la presse, 3§.

Rappel au gouvernement nigérien de la demande d'explications aux incidents survenus lors de la réception de l'ambassadeur américain au Nigeria. Rappel des faits, et regrets que le gouvernement nigérien n'ai pas encore fourni d'explications. Rappel du contentieux existant entre les deux pays sur la question des Droits de l'Homme, et expression de la volonté américaine de continuer à faire pression sur ce sujet.

URL : < <http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/971001a.html> >

(17 mars 2002)

PS 49 Nigerian Government Apology.

3 octobre 1997.

James P.Rubin (porte- parole). Déclaration à la presse, 4 §.

Présentation à la presse des excuses fournies par le gouvernement nigérien au gouvernement américain, pour les incidents survenus lors de la réception de l'ambassadeur américain (voir les deux notices précédentes.)

URL : < <http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/971003.html> >

(17 mars 2002)

PS 50 Sierra Leone : United States Policy.

3 octobre 1997.

James P.Rubin (porte- parole). Déclaration à la presse, 3§.

Position des Etats Unis sur la prise d'une part du pouvoir en Sierra Leone par les organisations armées AFRC et RUF : condamnation, et support au retour du président élu et à un régime démocratique. Support américain à l'ECOWAS, et à l'ONU pour les sanctions prises.

URL : < <http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/971003a.html> >

(18 mars 2002)

PS 51 Sierra Leone : Peace Agreement Signed.

24 octobre 1997.

James P.Rubin (porte- parole). Déclaration à la presse, 1§.

Annonce de la signature d'un traité de paix en Sierra Leone, et satisfaction des Etats Unis.

URL : < <http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/971024.html> >

(18 mars2002)

PS 52 Niger : Convictions of Journalist & Human Rights Leader.

28 octobre 1997.

James P.Rubin (porte- parole). Déclaration à la presse, 2§.

Préoccupations américaines à la nouvelle de la condamnation d'un journaliste et d'un leader des Droits de l'Homme au Niger, par une interprétation de la loi qui entrave la liberté d'expression et lèse le peuple du Niger.

Appel au pouvoir à relâcher ces deux hommes, à garantir la liberté d'expression et à instituer un gouvernement démocratique dans l'intérêt du Niger.

URL : < <http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/971028a.html> > (13 mai 2002)

PS 53 Reverend Jesse Jackson's Trip to Africa.

1er décembre 1997.

James P.Rubin (porte- parole). Déclaration à la presse, 2§.

Annonce du voyage de Jesse Jackson au Kenya et en Zambie, en tant qu'envoyé spécial du président et du Secrétaire d'Etat en Afrique, afin de promouvoir les valeurs d'ouverture et de paix politique.

URL : < <http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/971201a.html> > (23 février 2002)

PS 54 Violence in Casamance, Senegal.

2 décembre 1997.

James P.Rubin (porte- parole). Déclaration à la presse, 3§.

Les Etats Unis se déclarent préoccupés par les violences en Casamance, qu'ils déplorent, et affirment leur soutien au Sénégal, en appelant à des négociations politiques, ainsi qu'au respect des Droits de l'Homme, que les violations récentes dans cette crise concernent.

URL : < <http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/971202.html> > (7 mai 2002)

PS 55 Addition to Secretary Albright's Trip.

3 décembre 1997.

James P.Rubin (porte- parole). Déclaration à la presse, 1§.

Précision apportée sur le voyage du Secrétaire d'Etat en Afrique en décembre: Madeleine Albright effectuera également une visite en Angola.

URL : < <http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/971203a.html> > (1^{er} mai 2002)

PS 57 December 11 Attack on Mudende Refugee Camp.

13 décembre 1997.

James B.Foley (porte- parole adjoint). Déclaration à la presse, 4§.

Condamnation de l'attaque du camp de réfugiés de Mudende, au Rwanda, le 11 décembre, où 231 personnes furent tuées et plus de 200 blessées. Rappel de la multiplication de ces attaques dans la région, et annonce que David Scheffer est chargé par le Secrétaire d'Etat d'enquêter sur cet événement. Appel à tous à redoubler d'efforts dans la région pour résoudre les conflits.

URL : < <http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/971213a.html> > (27 avril 2002)

PS 58 Massacre at Mudende Refugees Camp, Rwanda.

18 décembre 1997.

James P.Rubin (porte- parole). Londres. Déclaration à la presse, 8§.

Compte rendu du rapport de l'ambassadeur David Scheffer sur le massacre du 11 décembre, exposant les faits, et notant le besoin d'une enquête supplémentaire au Nord de Gisenyi, où eurent lieu de récents combats entre l'armée et les insurgés rwandais.

URL : < <http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/971218.html> > (8 mai 2002)

PRESS STATEMENTS 1998

URL: < http://www.state.gov/www/regions/africa/af_press_stmts_1998.html >

PS 60 Angola.

14 janvier 1998.

James B.Foley (porte- parole adjoint). Déclaration à la presse, 2§.

Accueil favorable par les Etats Unis de l'accord du 9 janvier 1998 entre le gouvernement angolais et l'UNITA pour compléter le protocole de Lusaka.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/1998/ps980114.html>> (30 avril 2002)

PS 61 Sierra Leone : Award for Heroism.

21 janvier 1998.

James P.Rubin (porte- parole). Déclaration à la presse, 4§.

Remise par le Secrétaire d'Etat de deux awards pour héroïsme à deux membres du personnel de l'ambassade américaine en Sierra Leone, pour leur action en mai 1997 ayant permis l'évacuation de civils américains.

URL : < <http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/1998/ps980121.html> > (6 mai 2002)

PS 62 Sierra Leone : ECOMOG Expels Junta Leaders from Freeetown.

13 février 1998.

James P.Rubin (porte- parole). Déclaration à la presse, 1§.

Notice informant que les troupes de l'ECOMOG ont pris le contrôle d'une grande partie de Freeetown, capitale de la Sierra Leone, et expulsées hors de la ville les leaders révolutionnaires.

URL: < <http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/1998/ps980213.html> > (6 mai 2002)

PS 63 UN Report of the Secretary General on Promoting Durable Peace & Sustainable Development in Africa.

16 avril 1998.

James P.Rubin (porte- parole). Déclaration à la presse, 5§.

Accueil chaleureux par les Etats Unis du rapport du secrétaire Général des Nations Unies pour une paix durable et un développement soutenu en Afrique. Le rapport souligne la variété des conflits et la nécessité de réponses circonstanciées. Il coïncide avec la tournée de Bill Clinton en Afrique et son effort de promotion du projet ACRI.

Ce rapport est l'aboutissement d'une réflexion entamée en septembre 1997, et les Etats Unis vont l'étudier afin de développer des actions futures pouvant répondre à ses attentes.

URL : < <http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/1998/ps980416.html> > (6mai 2002)

PS 64 Democratic Republic of the Congo : Human Rights Investigative Team.

17 avril 1998.

James P.Rubin (porte- parole). Déclaration à la presse, 5§.

Les Etats Unis regrettent le départ annoncé de l'équipe d'enquête des Nations Unies pour les Droits de l'Homme de RDC, face aux risques encourus dans l'évolution négative de la situation. Les Etats Unis sont également déçus du manque de coopération du gouvernement congolais avec l'ONU. En rappelant le bien fondé de la mission, ils espèrent que celle ci pourra être menée à son terme, et demandent au gouvernement de RDC d'assurer la sécurité de l'équipe jusqu'à son départ, en rappelant qu'ils resteront vigilants sur la question des

Droits de l'Homme.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/1998/ps980417.html>> (13 avril 2002)

PS 65 Nigeria : Conviction of Alleged Coup Plotters.

29 avril 1998.

James B.Foley (porte- parole adjoint). Déclaration à la presse, 4§.

Les Etats Unis déplorent la sentence d'exécution de six personnes par le tribunal militaire nigérian, et appellent le gouvernement à suspendre cette sentence, en raison de l'iniquité de ce procès. Le gouvernement est aussi appelé à accepter les principes démocratiques. Les Etats Unis demeurent confiants dans la décision du gouvernement, en rappelant que casser ce jugement serait un pas positif dans la réduction de la crise nigériane. URL:

<<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/1998/ps980429b.html>>

(11 mai 2002)

PS 66 US to Co- Sponsor Bamako Workshop on Democracy & Good Governance.

1er mai 1998.

James B.Foley (porte- parole adjoint). Déclaration à la presse, 6§.

Annonce et présentation de l'atelier sur la démocratie et la bonne gouvernance, prévu les 4 et 5 mai 1998 à Bamako au Mali, et co- sponsorisé par les Etats Unis. Rappel de la décision du G8 de promouvoir la démocratie, et que ce projet a été mis en place lors de la visite en Afrique du président Clinton. Présentation du projet, de ses implications et de ses participants.

URL : <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/1998/ps980501c.html>>

(3 mai 2002)

PS 67 Niger.

6 mai 1998.

James B.Foley (porte- parole adjoint). Déclaration à la presse, 2§.

Désapprobation américaine des récentes tentatives du gouvernement du Niger pour entraver la liberté de la presse, et appel à résoudre les problèmes politiques tout en garantissant les droits des nigériens, le gouvernement ne pouvant espérer de développement de son pays sans le développement des Droits de l'Homme.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/1998/ps980506c.html>>

(6 mai 1998)

PS 68 Reverend Jesse Jackson's Third Trip to Africa.

15 mai 1998.

James P.Rubin (porte- parole). Déclaration à la presse, 2§.

Annonce du troisième voyage en Afrique de Jesse Jackson, en Ethiopie, en qualité d'envoyé spécial du président, afin de tenir un discours devant le parlement éthiopien et de rencontrer les différents acteurs nationaux pour la promotion du processus de démocratisation.

URL : <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/1998/ps980515.html>>

(7 mai 2002)

PS 69 Sierra Leone : Rebel Atrocities Against Civilians.

21 mai 1998.

James P.Rubin (porte- parole). Déclaration à la presse, 3§.

Condamnation conjointe avec l'Union Européenne des attaques perpétrées envers des civils par les rebelles révolutionnaires en Sierra Leone (évocation des exactions). Appel à cesser massacres et tortures et à respecter les Droits de l'Homme. Les Etats Unis louent également le rôle de l'ECOWAS, et demandent aux pays voisins de faciliter la fin du conflit.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/1998/ps980521a.html>>

(7 mai 2002)

PS 70 Nigeria : Recent Arrests of Pro- Democracy Leaders.

27 mai 1998.

James P.Rubin (porte- parole). Déclaration à la presse, 4§.

Condamnation des arrestations injustifiées, pour des motifs politiques et d'expression d'idées différentes du pouvoir, de leaders pro- démocratiques nigériens. Dénonciation de l'attitude du gouvernement nigérien, et demande expresse de donner aux nigériens la liberté d'opinion.

URL : < <http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/1998/ps980527a.html> >

(7 mai 2002)

PS 71 Nigeria : Senior Level US Government Visit.

29 mai 1998.

James P.Rubin (porte- parole). Déclaration à la presse, 3§.

Annonce de la visite au Nigeria d'une délégation de responsables américains au sujet du processus de transition démocratique, sur l'initiative du président, et conduite par Thomas Pickering, Secrétaire d'Etat Adjoint pour les affaires politiques.

URL : < <http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/1998/ps980529.html> >

(7 mai 2002)

PS 73 Skirmishes Along the Ethiopian- Eritrean Border.

1er juin 1998.

James P.Rubin (porte- parole). Déclaration à la presse, 3§.

Préoccupations au sujet des accrochages récents ayant eu lieu à la frontière entre l'Ethiopie et l'Erythrée, et du risque d'escalade conflictuelle. Annonce du départ de Susan E. Rice dans la région pour tenter de trouver une solution pacifique au différent qui oppose les deux pays.

URL : < <http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/1998/ps980601a.html> >

(8 mai 2002)

PS 74 The Dispute Between Ethiopia and Eritrea.

3 juin 1998.

James P.Rubin (porte- parole). Déclaration à la presse, 11§.

Exposé du travail conjoint des gouvernements rwandais et américain pour trouver une résolution pacifique à la dispute entre l'Ethiopie et l'Erythrée. Présentation du travail et des propositions, qui ont veillé à respecter les doléances de chacun. Beaucoup de convergences ayant été mises en avant, une solution pacifique est envisageable. Les Etats Unis et le Rwanda attendent l'acceptation par chacun des propositions, et regrettent qu'il n'y ait pas encore eu d'accord pour une résolution proche. En tant qu'ami des deux pays, les Etats Unis demandent d'éviter toute escalade de la violence et d'accepter les recommandations présentées.

URL : < <http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/1998/ps980603.html> >

(8 mai 2002)

PS 75 Ethiopia- Eritrea Dispute.

5 juin 1998.

James P.Rubin (porte- parole). Déclaration à la presse, 2§.

Les Etats Unis déplorent les bombardements croisés des aéroports des deux pays, et l'aggravation conséquente du conflit entre l'Ethiopie et l'Erythrée. Appel à cesser les hostilités.

URL : < <http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/1998/ps980605a.html> >

(8 mai 2002)

PS 76 Guinea Bissau Rebel Stage Attempted Military Coup.

8 juin 1998.

James P.Rubin (porte- parole). Déclaration à la presse, 1§.

Condamnation de la tentative de coup d'Etat contre le gouvernement élu démocratiquement, par des rebelles en Guinée-Bissau. Appel à garantir la sécurité des civils et des étrangers.

URL : < <http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/1998/ps980608a.html> >

(8 mai 2002)

PS 77 OAU Resolution On Libya.

10 juin 1998.

James P. Rubin (porte- parole). Déclaration à la presse, 4§.

Expression du trouble de l'Administration américaine à l'annonce de l'appel lancé par l'OUA aux pays africains à ne plus appliquer les sanctions de l'ONU à l'encontre de la Libye. Cette décision est considérée comme une attaque de l'ONU et de ses principes, et les Etats Unis rappellent le rôle de l'ONU dans le règlement de crises telles que celles de l'Angola, du Mozambique ou de l'Afrique du Sud. Rappel que les sanctions résultent du blocage de l'enquête sur l'attentat de Lockerbie par la Libye, Les Etats Unis appellent l'OUA à respecter ses engagements à l'égard de l'ONU, et à supprimer sa résolution, qualifiée d'« irresponsable ».

URL : < <http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/1998/ps980610.html> >

(8 mai 2002)

PS 78 Humanitarian Mission Focuses on Sierra Leone, Region.

10 juin 1998.

James P. Rubin (porte- parole). Déclaration à la presse, 6§.

Annonce de l'envoi d'une mission constituée de membres du gouvernement américain pour étudier la tragédie humanitaire en Sierra Leone, conjointement avec une mission européenne, et trouver les réponses adaptées qui pourront être développées. Rappel de l'aide américaine fournie en Sierra Leone pour l'année en cours.

URL : < <http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/1998/ps980610a.html> >

(8 mai 2002)

PS 79 US Successfully Evacuates US Citizens & Personnel From Guinea Bissau.

14 juin 1998.

James P. Rubin (porte- parole). Déclaration à la presse, 2§.

Annonce de l'évacuation réussie des ressortissants américains de Guinée- Bissau. Annonce du départ du personnel de l'ambassade américaine et de la suspension des activités de celle ci.

URL : < <http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/1998/ps980614.html> >

(8 mai 2002)

PS 80 Statement on the Togo Presidential Election.

25 juin 1998.

James P. Rubin (porte- parole). Déclaration à la presse, 4§.

Les Etats Unis prennent acte des élections ayants eu lieu au Togo, et déplorent les irrégularités constatées. Appel au gouvernement togolais à respecter ses propres lois et son système électoral, et appel à tous à ne pas avoir recours à la violence dans cette période délicate pour le pays.

URL : < <http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/1998/ps980625a.html> >

(8 mai 2002)

PS 81 US Contribution to the Sierra Leonan Crisis & Liberian Repatriation.

1er juillet 1998.

James P. Rubin (porte- parole). Déclaration à la presse, 4§.

Présentation de la contribution financière américaine pour le règlement de la question des réfugiés en Sierra Leone. Rappel du drame humain des réfugiés depuis des années dans cette région d'Afrique, à cause de la guerre civile au Libéria et en Sierra Leone. Rappel de l'aide américaine globale en Sierra Leone. Annonce du début des retours après huit ans de guerre.

URL : < <http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/1998/ps980701.html> >

(9 mai 2002)

PS 82 Sudan : Humanitarian Crisis.

2 juillet 1998.

James P.Rubin (porte- parole). Déclaration à la presse, 4§.

Point sur la crise humanitaire au Sud- Soudan. Présentation de la crise, due à la guerre civile et à l'attitude de l'armée et du gouvernement soudanais. Annonce de la participation des Etats Unis à l'*Operation Lifeline Sudan (OLS)*, sous l'égide de l'ONU. Présentation de ce plan de ravitaillement aérien, rendu possible par la décision du gouvernement soudanais de ne plus empêcher les opérations d'aide. Les Etats-Unis se déclarent encouragés par cette annonce.

URL : < <http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/1998/ps980702b.html> >

(9 mai 2002)

PS 83 Nigeria : Autopsy Results –Chief MKO Abiola.

11 juillet 1998.

James P.Rubin (porte- parole). Déclaration à la presse, 3§.

Point sur l'autopsie de Mko Abiola, décédé brutalement, et réalisée par des équipes anglo-saxonnes, qui ont conclues à une mort naturelle. Expression des condoléances à la famille du défunt et au peuple nigérian, et appel à s'investir dans la paix et la réconciliation de la nation.

URL : < <http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/1998/ps980711.html> >

(9 mai 2002)

PS 84 UN Special Conference on Sierra Leone.

28 juillet 1998.

James P.Rubin (porte- parole). Déclaration à la presse, 2§.

Annonce de la conférence spéciale organisée par l'ONU sur la Sierra Leone, le 30 juillet 1998.

URL : < <http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/1998/ps980728.html> >

(9 mai 2002)

PS 85 Sudan : Resumption of Peace Talks.

4 août 1998.

James P.Rubin (porte- parole). Déclaration à la presse, 3§.

Soutient des Etats Unis au processus de négociation organisé par l'IGAD, l'Ethiopie et le Kenya, entre le gouvernement soudanais et le mouvement rebelle SPLM à Adise Abeba. Affirmation de l'implication diplomatique américaine dans cette question. Accueil positif du cessez le feu de trois mois décidé dans la région du sud souffrant de la famine, et dont l'extension dans le temps et l'espace serait un effort vers une paix solide.

URL: < <http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/1998/ps980804.html> >

(9 mai 2002)

PS 86 Democratic Republic of the Congo.

5 août 1998.

James B.Foley (porte- parole adjoint). Déclaration à la presse, 2§.

Préoccupations devant la détérioration de la situation en RDC en matière de Droits de l'Homme, ainsi que face à l'ingérence de l'armée rwandaise dans la lutte contre le président Kabila. Les Etats Unis demandent au gouvernement de RDC d'assurer la protection de tous ses citoyens et de ne pas employer la violence pour des problèmes d'ordre interne. Appel aux pays voisins de la RDC à respecter l'intégrité territoriale congolaise et à ne pas intervenir dans ce conflit.

URL : < <http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/1998/ps980805a.html> >

(9mai 2002)

PS 87 Ethiopia : Expulsion of Eritreans.

6 août 1998.

James B.Foley (porte- parole adjoint). Déclaration à la presse, 4§.

Préoccupations américaines, face à l'expulsion des érythréens d'Ethiopie. Reconnaissance de la légitimité d'une mesure de défense préventive, mais appel au respect des Droits de l'Homme. Appel à la mise en place d'une commission de compensation pour les expulsés, et appel aux deux pays à échanger leurs détenus. Rappel des conséquences négatives des déplacements massifs de population, et demande d'accepter de recevoir une mission de l'ONU.

URL : < <http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/1998/ps980806.html> > (9 mai 2002)

PS 88 State Department Calls for End of Human Rights Violations in Congo Crisis.

7 août 1998.

James P. Rubin (porte- parole). Déclaration à la presse, 4§.

Condamnation par le Département d'Etat des multiples violations des droits de l'Homme perpétrées en RDC, et appel aux différents acteurs de la crise à cesser ces actes. Soutient des Etats Unis à l'intégrité de la RDC, mais inquiétudes sur les pratiques du gouvernement. Condamnation de la multiplication des exactions prenant pour cibles des civils. Les Etats Unis tiennent pour responsable le gouvernement congolais des violations perpétrées par ses forces armées, et l'appellent à assurer la sécurité des civils et des travailleurs humanitaires.

URL : < <http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/1998/ps980607.html> > (9 mai 2002)

PS 89 US Supports Southern Africa Development Community (SADC) Initiative to End Congo Crisis.

24 août 1998.

James B. Foley (porte- parole adjoint). Déclaration à la presse, 1§.

Affirmation du soutien américain sur l'initiative de la SADC pour une solution à la crise en RDC.

URL: < <http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/1998/ps980824a.html> > (9 mai 2002).

PS 90 US Support Cease-Fire Agreement in Guinea Bissau.

27 août 2002.

James B. Foley (porte- parole adjoint). Déclaration à la presse, 1§.

Soutient au cessez le feu signé le 26 août en Guinée- Bissau, et à l'accord développé par les médiateurs africains (Sénégal, Guinée, ECOWAS, CPLP) pour la résolution de la crise.

URL : < <http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/1998/ps980827.html> > (9 mai 2002)

PS 91 State Department Urges End to Congo Fighting.

27 août 1998.

James B. Foley (porte- parole adjoint). Déclaration à la presse, 5§.

Exposition des préoccupations et de l'engagement diplomatique américain face au conflit en RDC. Rappel du soutien à la souveraineté congolaise ; de la préoccupation pour la sécurité des civils dont chacun est jugé responsable ; appel à prendre en compte les propositions faites par la SADC ; préoccupations pour les effets du conflits pour la population ; appel au gouvernement de RDC à cesser d'attiser la violence contre les Tutsi, et aux autres à cesser les actions contre les civils. Rappel du travail diplomatique américain sur le terrain, avec les différents partenaires.

URL : < <http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/1998/ps980827b.html> > (9 mai 2002)

PS 92 Angola : Suspension of UNITA From the Government.

1er septembre 1998.

James B. Foley (porte- parole adjoint). Déclaration à la presse, 4§.

Commentaires de la décision du gouvernement angolais de suspendre la participation de l'UNITA à l'assemblée et au gouvernement ; même si les Etats Unis déplorent les manquements de l'UNITA, ils sont préoccupés par la remise en cause de ce point important du protocole de Lusaka, et espèrent qu'il ne s'agit en effet que d'une suspension temporaire.

URL : <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/1998/ps980901.html>> (10 mai 2002)

PS 93 Nigeria : Release of Ogoni 19.

8 septembre 1998.

James B.Foley (porte- parole adjoint). Déclaration à la presse, 2§.

Accueil positif des efforts faits par le pouvoir nigérian pour rectifier les abus du régime précédent, notamment par la libération des « dix neuf Ogoni », prisonniers politiques. Appel à la libération de tous les prisonniers politiques, qui donnerait plus de crédibilité aux promesses de réforme affichées par le gouvernement.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/1998/ps980908b.html>> (10 mai 2002)

PS 94 The Congo Conflict.

22 septembre 1998.

James P.Rubin (porte- parole). Déclaration à la presse, 4§.

Préoccupations américaines à la lecture d'un rapport indiquant que les troupes de pays voisins se sont mêlées aux combats en RDC. Devant les risques d'extension du conflit, réitération de l'appel aux troupes étrangères à quitter le Congo, et demande faite aux troupes non encore engagées de s'en abstenir. Les Etats Unis déplorent particulièrement les efforts du gouvernement de RDC pour entraîner dans le conflit les responsables du génocide rwandais (FAR et Interahamwe). Note des menaces sérieuses de génocide et de massacres ethniques en RDC. URL

: < <http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/1998/ps980922.html>> (10 mai 2002)

PS 95 US Assistance to Sudan.

23 septembre 1998.

James P.Rubin (porte- parole). Déclaration à la presse, 3§.

Présentation de l'aide américaine au Soudan, par le biais de l'USAID, pour les victimes des inondations qui ont détruit plus de 450 villages, et malgré les graves différents opposant les deux pays. Rappel de l'aide américaine globale pour le Soudan en 1998.

URL : < <http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/1998/ps980923.html>> (10 mai 2002)

PS 96 Situation in Liberia.

23 septembre 1998.

James P.Rubin (porte- parole). Déclaration à la presse, 3§.

Préoccupations faces aux violences au Libéria, notamment autour de l'ambassade américaine, et appel à restaurer le respect des lois et des Droits de l'Homme, tout en rappelant la fragilité des institutions. Précisions sur l'hébergement d'un leader rebelle dans l'ambassade américaine, justifié du fait de la menace pour sa vie, et qui sortira avec un accord garantissant sa sécurité. Appel chacun à refreiner l'usage de la violence pouvant attiser les tensions.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/1998/ps980923b.html>> (10 mai 2002)

PS 97 Government Statement on the Liberian Situation.

25 septembre 1998.

James P.Rubin (porte- parole). Déclaration à la presse, 2§.

Remerciements adressés au gouvernement du Libéria pour la résolution du problème autour de l'ambassade américaine à Morovia et de l'hébergement d'un chef rebelle. Remerciements pour la coopération des états de l'Ouest africain, et spécialement le Nigeria, ainsi que l'ECOMOG, pour leur coopération, avec l'espoir d'une continuation de ces efforts pour la reconstruction du Libéria, avec le gouvernement et le peuple de ce pays. URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/1998/ps980925d.html>> (10 mai 2002)

PS 98 Situation in Liberia.

7 octobre 1998

James B.Foley (porte- parole adjoint). Déclaration à la presse, 3§.

Annnonce de la suspension des activités de routine de l'ambassade américaine au Libéria à la suite des événements survenus le 19 septembre (tirs sur le bâtiment qui ont blessés deux américains). Espoir d'une enquête exemplaire de la part du gouvernement libérien.

URL : < <http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/1998/ps981007.html> > (10 mai 2002)

PS 99 Sudan Cease- Fire Extension.

15 octobre 1998.

James P.Rubin (porte- parole). Déclaration à la presse, 3§.

Accueil positif des Etats Unis de la décision du gouvernement soudanais et du SPLM d'étendre jusqu'au 15 janvier 1999 le cessez le feu en cours dans la province sinistrée de Bahr El Gazal.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/1998/ps981015b.html> > (10 mai 2002)

PS 100 The Congo Conflict.

20 octobre 1998.

James P.Rubin (porte- parole).Déclaration à la presse, 3§.

Affirmation de la position américaine dans la guerre en RDC : soutien aux leaders régionaux pour la fin du conflit ; réaffirmation du support à l'intégrité du Congo ; condamnation des violations des principes de l'ONU et de l'OUA ; préoccupation face aux risques de génocide et l'implication des groupes rwandais dans le conflit ; condamnation du gouvernement de RDC pour favoriser ce fait ; demande du respect du droit international et du statu de prisonnier de guerre.

URL: < <http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/1998/ps981020.html> > (10 mai 2002)

PS 101 Support for the Guinea Bissau Peace Process.

20 octobre 1998.

James P.Rubin (porte- parole).Déclaration à la presse, 2§.

Préoccupations à l'annonce d'affrontements entre les troupes gouvernementales et la junte militaire en Guinée-Bissau, qui ont brisés le cessez le feu signé en août. Appel aux deux partis à respecter leurs engagements, et au CPLP et à l'ECOWAS pour les ramener à des négociations.

URL: < <http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/1998/ps981020b.html> > (10 mai 2002)

PS 102 Africa Growth & Opportunity Act.

23 octobre 1998.

James P.Rubin (porte- parole).Déclaration à la presse, 2§.

Regret de l'Administration américaine que l'accord AGOA n'ait pas été ratifié en 1998, et assurance que le président travail à son adoption par le Congrès en 1999.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/ps981023a.html>> (10 mai 2002)

PS 103 Assistant Secretary Susan Rice's Trip to Africa.

26 octobre 1998.

James P. Rubin (porte- parole). Déclaration à la presse, 1§.

Annonce et présentation du voyage de Susan E. Rice en Afrique (Angola, RDC, Afrique du Sud, Zambie, Zimbabwe, Rwanda, Ouganda), afin de s'entretenir du processus de paix en Angola, des relations avec les Etats Unis, de la crise du Congo et de ses répercussions régionales, notamment sur les risques de violences ethniques, et d'exposer les conceptions américaines.

URL: < <http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/ps981026.html> >

(10 mai 2002)

PS 104 End to Special Visa Restrictions on Certain Nigerian Nationals.

30 octobre 1998.

James B. Foley (porte- parole adjoint) . Déclaration à la presse, 3§.

Annonce de la fin des mesures de restrictions prises en 1993 pour l'obtention de visas pour les Etats Unis pour certains nigériens, à la lumière des évolutions politiques positives du Nigeria.

URL: < <http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/1998/ps981030b.html> >

(10 mai 2002)

PS 105 The Signing of a Peace Agreement Accord in Guinea Bissau.

3 novembre 1998.

James P. Rubin (porte- parole). Déclaration à la presse, 1§.

Annonce de la signature d'un accord de paix en Guinée- Bissau, que les Etats Unis saluent.

URL: < <http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/1998/ps981103c.html> >

(11 mai 2002)

PS 106 President Signs Embassy Bombing Supplemental.

3 novembre 1998.

Notice à la Presse (document général relayé par les différents services), 13§.

Présentation des mesures d'urgence prises par le président américain pour la sécurité des ambassades et autres établissements américains à l'étranger à la suite des attentats survenus à Dar es Salaam et Nairobi. Présentation des mesures de renforcement de la lutte antiterroriste par des mesures additionnelles. Présentation des fonds débloqués, et de leur utilisation. Présentation de la présence américaine à l'étranger, et des mesures de protection supplémentaires prises.

URL: < <http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/1998/ps981103d.html> >

(11 mai 2002)

PS 107 Reward Offer : Osama Bin Laden & Mohammad Atef.

4 novembre 1998.

James P. Rubin (porte- parole). Déclaration à la presse, 11§.

Offre de récompense pour tout renseignement permettant la capture d'Ousama Ben Laden et de Mohammed Atef, commanditaires des attentats contre les ambassades américaines en Tanzanie et au Kenya. Annonce des progrès de l'enquête. Affirmation de la volonté américaine de combattre le terrorisme, et particulièrement Ben Laden et son organisation. Présentation du programme antiterroriste américain.

URL: < <http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/1998/ps981104b.html> >

(11 mai 2002)

PS 108 Status of Victims Injured In August Bombing in Kenya & Tanzania.

6 novembre 1998.

James P. Rubin (porte- parole). Déclaration à la presse, 9§.

Point sur l'état des blessés lors des attentats en Afrique de l'Est : exposition des soins prodigués, des lieux

d'hospitalisation et de l'état de santé des différentes personnes. Evocation de l'usage de la télé médecine à cette occasion, et du projet d'étendre cette technique et la mobilisation des équipes de soin à toutes les ambassades américaines dans le monde.

URL: < <http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/1998/ps981106.html> > (11 mai 1998)

PS 109 The Congo Conflict & Rwandan Troops.

6 novembre 1998.

James P. Rubin (porte- parole). Déclaration à la presse, 2§.

Accueil positif de la reconnaissance par le vice président rwandais de la présence de troupes rwandaises en RDC (fait qui était nié jusqu'à présent). Appel aux différents acteurs à respecter les accords précédemment conclus, et annonce du retour d'une mission américaine dans la région. Affirmation que les Etats Unis continueront à soutenir les efforts pour la paix et qu'ils restent en contact avec les différents pays de la région.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/1998/ps981106a.html>> (11 mai 2002)

PS 110 Special envoy Jesse Jackson's Trip to West Africa.

6 novembre 1998.

James P. Rubin (porte- parole). Déclaration à la presse, 3§.

Présentation du voyage de Jesse Jackson en Afrique de l'Ouest (Nigeria, Guinée, Sierra Leone, Ghana), au cours duquel il transmettra le message selon lequel la stabilité et la prospérité économique son sous la contingence de la coopération des leaders de la région. Au Nigeria, accent sera mis sur le chemin vers la transition démocratique et le rôle que peut jouer le Nigeria dans cette région de l'Afrique.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/1998/ps981106b.html>> (11 mai 2002)

PS 111 US Concerned About Rwandan Refugees Movements.

13 novembre 1998.

James B. Foley (porte- parole adjoint). Déclaration à la presse, 2§.

Préoccupations face au signalement par le UNHCR de mouvements de réfugiés rwandais en RDC, en provenance du Congo et de République centrafricaine. Condamnation du rôle des FAR et de toute coopération avec eux. Regrets de la décision du gouvernement centrafricain d'assister ces mouvements de Centrafrique vers la RDC. Et appel au gouvernement de RDC à le stopper.

URL: < <http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/1998/ps981113a.html> > (11 mai 2002)

PS 112 Sudan : Bombing of Yei Hospital.

18 novembre 1998.

James P. Rubin (porte- parole). Déclaration à la presse, 3§.

Condamnation du bombardement d'un hôpital par les forces gouvernementales soudanaises dans la ville de Yei, tenue par les rebelles.

URL: < <http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/1998/ps981118c.html> > (11 mai 2002)

PS 113 The Ethiopia- Eritrea Border Dispute.

18 novembre 1998.

James P. Rubin (porte- parole). Déclaration à la presse, 3§.

Point sur la dispute entre les deux pays, au retour de la seconde mission d'Anthony Lake dans la région. Etat de combats le long de la frontière. Consultation en cours des Etats Unis et de l'ONU.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/1998/ps981118d.html>> (11 mai 2002)

PS 114 The Ethiopia- Eritrea Border Dispute.

2 décembre 1998.

James P.Rubin (porte- parole). Déclaration à la presse, 2§.

Annonce qu'Anthony Lake retourne à nouveau en Afrique afin de trouver une solution à la crise entre l'Éthiopie et l'Érythrée. Craintes des graves conséquences de cette crise pour les deux pays

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/1998/ps981202c.html>>

(11 mai 2002)

PS 115 Visit to Nigeria by UN Social Rapporteur (Revised).

3 décembre 1998.

James P.Rubin (porte- parole). Déclaration à la presse, 2§.

Réception positive d'un des 1ers rapports du rapporteur de l'ONU pour les Droits de l'Homme au Nigeria, qui témoigne d'avancées significatives, et donne des raisons d'être optimiste.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/1998/ps981203.html>>

(11 mai 2002)

PS 116 Nigeria : Local Government Elections.

8 décembre 1998.

James B.Foley (porte- parole adjoint). Déclaration à la presse, 3§.

Félicitations adressées au peuple, à la commission électorale, et au gouvernement du Nigeria pour le bon déroulement des élections des gouvernements locaux.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/1998/ps981208.html>>

(11 mai 2002)

PS 117 Nigeria Supreme Court position Filled.

15 décembre 1998.

James B.Foley (porte- parole adjoint). Déclaration à la presse, 2§.

Félicitations adressées au général Abubakar pour l'étéffement de l'appareil judiciaire nigérian dans le cadre de la Cour Suprême.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/1998/ps981215.html>>

(11 mai 2002)

PS 118 Reward Offer : Suspect in Embassy Dar Es Salaam Bombing.

16 décembre 1998.

James P.Rubin (porte- parole). Déclaration à la presse, 6§.

Offre de récompense pour tout renseignement permettant l'arrestation de personnes étant sur la liste des suspects impliqués dans les attentats de Tanzanie. Liste des suspects et contacts.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/1998/ps981216.html>>

(11 mai 2002)

PS 119 Guinea : Presidential Elections.

18 décembre 1998.

James P.Rubin (porte- parole). Déclaration à la presse, 3§.

Félicitations au gouvernement de Guinée pour le bon déroulement des élections et l'avancée de la démocratie, et appel au respect des résultats comme des lois civiques à tous les acteurs de la scène politique du pays. Appel à la libération d'un leader de l'opposition, à la non violence, et désignation du peuple Guinéen comme étant le vrai vainqueur de ces élections.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/1998/ps981218.html>>

(11 mai 2002)

PS 121 Sierra Leone : Civil War.

28 décembre 1998. Lee Mc Clenny (porte- parole intérimaire). Déclaration à la presse, 4§. Position des Etats Unis face à la guerre en Sierra Leone ; ils saluent les efforts de l'ECOMOG et particulièrement du Nigeria et de la Guinée en faveur de la paix, et les énormes sacrifices qu'ils leur en a coûté ; condamnation de l'attitude des insurgés ; demande au respect du gouvernement et des droits civiques ; préoccupations devant le soutien extérieur donné au RUF, et demande faite au gouvernement du Libéria de tout faire pour les priver de ce soutien.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/1998/ps981228b.html> > (11 mai 2002)

PS 122 Ethiopia : Professor Asrat Woldeyes.

28 décembre 1998. Lee Mc Clenny (porte- parole intérimaire). Déclaration à la presse, 1§. Les Etats Unis saluent l'accord du gouvernement éthiopien pour que le professeur Asrat Woldeyes, accusé de trahison, puisse aller aux Etats unis pour raisons de santé.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/1998/ps981228c.html> > (11 mai 2002)

PRESS STATEMENTS 1999

URL: <http://www.state.gov/www/regions/africa/af_press_stmts.html >

PS 123 Angola : Loss of Another UN Plane.

2 janvier 1999. Lee Mc Clenny (porte- parole intérimaire). Déclaration à la presse, 3§. Réaction choquée et attristée des Etats Unis à l'annonce du crash d'un deuxième avion des observateurs de l'ONU en Angola [voir PS 120]. Appel à l'UNITA à coopérer avec la MONUA.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/1999/ps990102.html> > (11 mai 2002)

PS 124 Democratic Republic of the Congo.

7 janvier 1999. James P. Rubin (porte- parole). Déclaration à la presse, 3§. Prise de connaissance et condamnation du massacre d'une centaine de civils en RDC par les rebelles, sur les bases d'un rapport non encore confirmé. Demande faite aux rebelles de laisser accès au site pour les besoins de l'enquête. Appel à assurer la sécurité des non combattants.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/1999/ps990107.html> > (11 mai 2002)

PS 125 Sudan Cease fire Extension.

21 janvier 1999. James P. Rubin (porte- parole). Déclaration à la presse, 3§. Accueil positif de l'extension du cessez le feu entre le gouvernement soudanais et le SPLM jusqu'au 15 avril, élément crucial pour l'acheminement de l'aide humanitaire.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/1999/ps990121.html> > (11 mai 2002)

PS 126 Zimbabwe : Arrest & Torture of Journalists.

25 janvier 1999. James B.Foley (porte- parole adjoint). Déclaration à la presse, 1§.
Les Etats Unis déplorent la détention et la torture du journaliste Mark Chavunduka, du Sunday Standard, et demandent au gouvernement zimbabwéen d'éclaircir cette affaire, de s'en tenir au respect de ses lois, et d'assurer la protection des membres de la rédaction de ce journal.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/1999/ps990125a.html> > (11 mai 2002)

PS 127 Guinea Bissau : Renewed Fighting.

3 février 1999. James P.Rubin (porte- parole). Déclaration à la presse, 1§.
Les Etats Unis déplorent la reprise des combats en Guinée- Bissau, et demandent aux différents partis de respecter l'accord de paix conclu le 1^{er} novembre 1998 à Abuja.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/1999/ps990203a.html> > (11 mai 2002)

PS 128 Ethiopia- Eritrea Conflict.

5 février 1999. James P.Rubin (porte- parole). Déclaration à la presse, 5§.
Commentaire sur les accusations de bombardement d'une ville au nord de l'Ethiopie (Adigrat) par l'Erythrée, qui nie être responsable. Appel à la mesure et à la prise en compte des conséquences humanitaires d'une escalade dans le conflit qui oppose les deux pays.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/1999/ps990205.html>> (12 mai 2002)

PS 129 The Democratic Republic of the Congo.

9 février 1999. James P.Rubin (porte- parole). Déclaration à la presse, 3§.
Point sur la crise en RDC. Félicitations adressées au président zambien pour son travail de médiation ; appel aux différents acteurs à observer l'accord de paix sur ses point fondamentaux ; appel au respect des civils et des Droits de l'Homme ; soutien à la souveraineté de la RDC.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/1999/ps990209.html> > (12 mai 2002)

PS 130 Niger : Local Government Elections.

16 février 1999. James B.Foley (porte- parole adjoint). Déclaration à la presse, 1§.
Félicitations au gouvernement du Niger pour le bon déroulement des élections locales, malgré quelques incidents ; demande faite au président d'assurer l'intégrité du décompte des voix.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/1999/ps990216.html> > (12 mai 2002)

PS 131 Guinea Bissau : Inauguration of Government of National Unity.

22 février 1999. James B.Foley (porte- parole adjoint). Déclaration à la presse, 1§.
Félicitations pour le bon déroulement de l'inauguration du gouvernement d'unité nationale.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/1999/ps990222a.html> > (12 mai 2002)

PS 132 Initial Reports Indicate Successful National Assembly Elections in Nigeria.

22 février 1999. James B.Foley (porte- parole adjoint). Déclaration à la presse, 2§.
Félicitations au peuple nigérian pour la bonne conduite des élections législatives, 3^{ème} des 4 étapes de la transition

vers la loi civile. Des irrégularités ayant été observé par l'ambassade américaine, espoir que celles ci ne se reproduisent pas pour les élections présidentielles.

URL : < <http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/1999/ps990222b.html> > (12 mai 2002)

PS 133 Ethiopia- Eritrea Conflict.

22 février 1999.

James B.Foley (porte- parole adjoint). Déclaration à la presse, 1§.

Regret de l'utilisation de forces aériennes par l'Ethiopie dans le conflit qui l'oppose à l'Erythrée, particulièrement contre des cibles civiles et économiques.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/1999/ps990222c.html> > (12 mai 2002)

PS 134 Special Envoy Jesse Jackson to Travel to Nigeria.

4 mars 1999.

James B.Foley (porte- parole adjoint). Déclaration à la presse, 2§.

Annonce du voyage de Jesse Jackson au Nigeria, du 6 au 12 mars, sur le sujet de la démocratie.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/1999/ps990304.html> > (12 mai 2002)

PS 135 Human Rights in the Democratic Republic of the Congo.

4 mars 1999.

James B.Foley (porte- parole adjoint). Déclaration à la presse, 6§.

Point sur la dégradation de la situation des Droits de l'Homme en RDC, entre les abus des forces de sécurité et les exactions commises par les rebelles. Multiplication des abus associés au conflit. Accueil positif de la visite du rapporteur de l'ONU Roberto Garreton. Condamnation de tout abus à l'encontre des Droits de l'Homme, et appel au respect des civils et des prisonniers.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/1999/ps990304a.html> > (12 mai 2002)

PS 136 Release of Political Prisoners in Nigeria.

5 mars 1999.

Lee Mc Clenny (porte- parole adjoint). Déclaration à la presse, 1§.

Les Etats Unis saluent l'annonce de la libération imminente des officiers et civils incarcérés au Nigeria pour leur participation aux coups d'Etat de 1995 et de 1997.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/1999/ps990305a.html> > (12 mai 2002)

PS 137 President to Address US- Africa Ministerial, March 16.

9 mars 1999.

Notice à la presse, 8§.

Annonce et renseignements sur Rencontre ayant lieu entre les Etats Unis et les pays africains à Washington, à partir du 16 mars : « Ministerial : Partnership for 21st Century ». Présentation des participants et des objectifs de la rencontre. Présentation de la couverture médiatique de l'événement ; horaires et contacts.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/1999/ps990309b.html> > (12 mai 2002)

PS 138 Legislative Election in Togo.

22 mars 1999.

James B.Foley (porte- parole adjoint). Déclaration à la presse, 1§.

Commentaire sur les élections au Togo : étant donné qu'il n'y a pas eu de candidat d'opposition, celles ci ne peuvent refléter les aspirations du peuple, ni sortir le pays de ses problèmes.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/1999/ps990322b.html> > (12 mai 2002)

PS 139 The Congo.

26 mars 1999.

James P.Rubin (porte- parole). Déclaration à la presse, 4§.

Préoccupations et condamnation américaine à l'encontre des abus de Droits de l'Homme en RDC, dont l'assassinat de 250 civils dans le sud Kivu qu'établit un rapport. Condamnation de toute attaque à l'encontre de civils, et préoccupation face au nombre croissant de prisonniers détenus à Kinshasa. Réitération de l'appel au respect des non- combattants et des prisonniers.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/1999/ps990326b.html> > (12 mai 2002)

PS 140 Political Dialogue in the Democratic Republic of the Congo.

1er avril 1999.

James P.Rubin (porte- parole). Déclaration à la presse, 2§.

Accueil positif de l'appel du président Kabila à l'ouverture d'un débat sur le futur de la RDC.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/1999/ps990401b.html> > (12 mai 2002)

PS 141 Sudan : Deaths of Red Crescent Worker and 3 Sudanese Officials.

2 avril 1999.

James P.Rubin (porte- parole). Déclaration à la presse, 3§.

Annonce de la mort d'un membre du Croissant Rouge et d'officiels soudanais dans des circonstances obscures. Les Etats unis déplorent ces décès et demandent le respect des Droits de l'Homme dans le sud-Soudan, et à ce que le conflit n'entre pas en interférence avec les ONG.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/1999/ps990402.html> > (12 mai 2002)

PS 142 Fifth Anniversary of Rwandan Genocide.

6 avril 1999.

James P.Rubin (porte- parole). Déclaration à la presse, 5§.

Message des Etats Unis au peuple et au gouvernement rwandais à l'occasion du 5^{ème} anniversaire du génocide rwandais, évalué comme étant une des plus cruelles tragédies du XXème siècle.

Evocation du génocide, condoléances au peuple rwandais, et félicitations pour les efforts de reconstruction et de réconciliation du pays. Rappel du passage de Bill Clinton au Rwanda et de son discours sur le rejet des divisions et de la haine entre les Hommes.

URL:<<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/1999/ps990406a.html> > (12 mai 2002)

PS 143 Coup d'Etat in Niger.

12 avril 1999.

James B.Foley (porte- parole adjoint). Déclaration à la presse, 1§.

Les Etats Unis déplorent le coup d'Etat survenu au Niger, et condamnent l'utilisation de la violence pour le règlement de problèmes politiques.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/1999/ps990412.html> > (12 mai 2002)

PS 144 Developments in Niger.

16 avril 1999.

James P.Rubin (porte- parole). Déclaration à la presse, 1§.

Les Etats Unis réitèrent leur condamnation de la violence après le coup d'Etat au Niger, mais saluent en revanche l'annonce d'élections démocratiques par le nouveau pouvoir, et appellent au retour rapide à un système démocratique, et à tenir ces promesses d'élections libres.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/1999/ps990416a.html> > (12 mai 2002)

PS 145 Madagascar's Hosting of Reconciliation Talks on Comoros.

29 avril 1999. James P.Rubin (porte- parole). Déclaration à la presse, 1§.
Accueil positif des progrès accomplis à la conférence inter-insulaire de l'OUA sur les Comores, se tenant à Antananarivo.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/1999/ps990429.html> > (12 mai 2002)

PS 146 Humanitarian Workers in Angola.

4 mai 1999. James P.Rubin (porte- parole). Déclaration à la presse, 2§.
Préoccupations américaines à l'annonce de l'attaque de civils par l'UNITA, qui a entraîné des mouvements de fuite et de panique. Appel au respect des civils et des travailleurs humanitaires.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/1999/ps990504c.html> > (12 mai 2002)

PS 147 Inauguration of Djiboutian President Elect.

7 mai 1999. James P.Rubin (porte- parole). Déclaration à la presse, 1§.
Annonce de la venue du représentant américain à la cérémonie de prise de fonction du président Ismail Omar Guelleh, et félicitations de Bill Clinton pour cette élection démocratique.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/1999/ps990507c.html> > (12 mai 2002)

PS 148 Violation of Cease Fire by Government of Sudan.

18 mai 1999. James B.Foley (porte- parole adjoint). Déclaration à la presse, 3§.
Condamnation de la reprise des hostilités par le gouvernement soudanais, violant l'accord de cessez le feu conclu avec le SPLM. Rappel de la nécessité vitale du maintien du cessez le feu jusqu'aux pourparlers de paix prévus en juin à Nairobi.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/1999/ps990518a.html> > (12 mai 2002)

PS 149 Rwandan Cessation of Hostilities in Congo.

28 mai 1999. James P.Rubin (porte- parole). Déclaration à la presse, 2§.
Accueil positif de la décision du Rwanda de cesser les combats en RDC.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/1999/ps990528b.html> > (12 mai 2002)

PS 150 Angola : Indiscriminate Shelling of Huambo City.

21 juin 1999. Jeffrey C. Murray (porte- parole intérimaire). Déclaration à la presse, 2§.
Condamnation des bombardements aveugles réalisés par l'UNITA sur la ville de Huambo.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/1999/ps990621a.html> > (12 mai 2002)

PS 151 Peace Agreement for Congo.

7 juillet 1999.

James B.Foley (porte- parole adjoint). Déclaration à la presse, 2§.

Accueil positif de la nouvelle d'un accord de cessez le feu adopté en RDC. Remerciements à la Zambie pour son rôle de médiation. Félicitations aux différents acteurs de l'adoption de cet accord, et attente du texte pour définir comment les Etats Unis peuvent soutenir cette action.

URL: <<http://secratry.state.gov/www/briefings/statements/1999/ps990707a.html> >

(12 mai 2002)

PS 152 Fighting in Burundi.

9 juillet 1999.

James B.Foley (porte- parole adjoint). Déclaration à la presse, 3§.

Les Etats Unis se déclarent préoccupés par la recrudescence récente de la violence au Burundi et déplorent l'attaque d'innocents, en rappelant que les problèmes doivent se régler aux pourparler en cours à Arusha. Encouragements faits aux participants à continuer leur dialogue.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/1999/ps990709a.html> >

(12 mai 2002)

PS 153 Progress in Ethiopia/ Eritrea Peace Process.

15 juillet 1999.

James P.Rubin (porte- parole). Déclaration à la presse, 2§.

Les Etats Unis louent les progrès accomplis lors des pourparlers de paix entre l'Erythrée et l'Ethiopie, notamment par l'acceptation d'un accord structurel proposé par l'OUA.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/1999/ps990715a.html> >

(12 mai 2002)

PS 154 UNITA Kills Civilians in Attack on Catete.

22 juillet 1999.

James P.Rubin (porte- parole). Déclaration à la presse, 2§.

Condamnation d'un raid de l'UNITA contre des civils perpétré dans la ville angolaise de Catete.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/1999/ps990722.html> >

(12 mai 2002)

PS 155 Special Envoy for Liberia, Ambassador Howard F. Jeter, to Travel to Liberia.

23 juillet 1999.

Lee Mc Clenny (porte- parole adjoint). Déclaration à la presse, 2§.

Annonce du voyage de l'envoyé américain à la tête d'une délégation pour la célébration du jour de l'indépendance du Libéria, le 26 juillet à Monrovia, ou aura lieu une destruction symbolique d'armes. L'envoyé américain s'entretiendra avec le président libérien de la Mano River Union (Libéria, Guinée, Sierra Leone), des accords de paix en Sierra Leone et de la situation au Liberia.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/1999/ps990723d.html> >

(12 mai 2002)

PS 156 Democratic Republic of the Congo.

28 juillet 1999.

Lee Mc Clenny (porte- parole adjoint). Déclaration à la presse, 3§.

Consternation américaine à la nouvelle de la non-signature de l'accord de paix de Lusaka par les rebelles de RDC. Rappel que la paix dans la région est urgente. Appuis à l'ONU pour faire respecter le cessez-le-feu.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/1999/ps990728a.html> >

(12 mai 2002)

PS 157 US Welcomes Sudan Peace Process Enhancements.

28 juillet 1999.

Philip T.Reeker (porte- parole intérimaire). Déclaration à la presse, 3§.

Les Etats Unis saluent le développement du processus de paix au Soudan, sous la direction de l'IGAD. Annonce de la nomination prochaine d'un envoyé américain auprès de l'IGAD. Préoccupations devant le refus du gouvernement soudanais d'étendre le cessez-le-feu dans la province de Bahr el-Ghazal, ce qui serait vital pour l'acheminement de l'aide humanitaire.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/1999/ps990728c.html> > (12 mai 2002)

PS 158 Rebel Signature of Congo Peace Agreement.

2 août 1999. James P. Rubin (porte- parole). Déclaration à la presse, 2§.
Accueil positif de la signature par les rebelles du MLC de l'accord de paix en RDC. Les Etats Unis demandent aux différents acteurs de continuer leurs efforts, et pensent que cette signature devrait convaincre les deux factions du RCD (Rally for Congolese Democracy) de signer à leur tour les accords de Lusaka.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/1999/ps990802a.html> > (12 mai 2002)

PS 159 Official Commemoration Events.

2 août 1999. Notice à la presse, 2§.
Annonce de la tenue le samedi 7 août, à Washington, au Kenya et en Tanzanie, d'une cérémonie à la mémoire des disparus lors des attentats de 1998, et d'une conférence de presse le 4 août à propos de la lutte anti- terroriste menée par les Etats Unis.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/1999/ps990802b.html> > (12 mai 2002)

PS 160 US Support Bishop's Call for Peace.

3 août 1999. James P. Rubin (porte- parole). Déclaration à la presse, 2§.
Soutien américain donné à l'appel pour la paix des évêques catholiques d'Angola, le 27 juillet, qui rejoint la manifestation du peuple angolais exprimant le non-sens de la guerre civile.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/1999/ps990803.html> > (12 mai 2002)

PS 161 US Condemns Sudan's Ban on Relief Flights.

4 août 1999. James P. Rubin (porte- parole). Déclaration à la presse, 3§.
Ferme condamnation de l'interdiction faite par le gouvernement soudanais de la circulation des avions d'acheminement d'aide dans le Western Upper Nile, une des régions du Sud-Soudan sinistrée, qui contraint l'ONU à stopper son aide à la population.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/1999/ps990804a.html> > (12 mai 2002)

PS 162 Commemorative Ceremony in Honor of the Victims of the Bombings.

4 août 1999. Notice à la presse, 3§.
Programme de la cérémonie prévue le 7 août à la mémoire des victimes des attentats de 1998.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/1999/ps990804b.html> > (13 mai 2002)

PS 163 Killing of Civilians in Burundi.

18 août 1999. James P.Rubin (porte- parole). Déclaration à la presse, 2§.
Annonce qu'un rapport jugé crédible fait état du meurtre de civils par l'armée dans la banlieue de Bujumbura (Burundi). Condamnation et rappel au gouvernement burundais de sa responsabilité de protéger ses citoyens et d'assurer le respect des Droits de l'Homme.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/1999/ps990818.html> > (13 mai 2002)

PS 164 Republic of Congo (Brazzaville).

30 août 1999. James B.Foley (porte- parole). Déclaration à la presse, 2§.
Accueil positif de la déclaration d'Henri Lopes (ambassadeur congolais en France) faisant état de prises de contact pour des négociations avec les leaders de partis congolais en exil, et de la bonne volonté de ceux ci à y participer.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/1999/ps990830a.html> > (13 mai 2002)

PS 165 Rebel Signature of Congo Peace Agreement.

1er septembre 1999. Philip T.Reeker (porte- parole intérimaire). Déclaration à la presse, 5§.
Accueil positif de la signature du protocole de Lusaka par des membres du mouvement rebelle RCD, et commentaire sur ces accords de paix, les Etats Unis ayant la conviction que les accords de Lusaka sont essentiels. Demande faite aux acteurs de la crise en RDC de travailler sous l'égide de l'OUA. Félicitations à la Zambie et à l'Afrique du Sud pour leur rôle de médiation.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/1999/ps990901.html> > (13 mai 2002)

PS 166 Angola : US Concerned by Murder of UNITA Deputy.

21 septembre 1999. James B.Foley (porte- parole adjoint). Déclaration à la presse, 2§.
Inquiétudes des Etats Unis après le meurtre d'un député de l'assemblée nationale angolaise membre de l'UNITA, le 17 septembre à Lusaka. Appel au gouvernement à enquêter, afin d'affirmer la confiance du peuple dans la démocratie et le libéralisme angolais.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/1999/ps990921.html> > (13 mai 2002)

PS 167 ECOWAS Meeting.

23 septembre 1999. James P.Rubin (porte- parole). Déclaration à la presse, 3§.
Les Etats Unis félicitent l'ECOWAS pour leur initiative, prise lors de la rencontre des membres de l'organisation le 16 septembre, sur la question des frictions entre le Libéria et la Guinée, et l'appel aux pays de la Mano River à travailler ensemble pour régler leurs différends.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/1999/ps990923a.html> > (13 mai 2002)

PS 168 Secretary Albright to Visit Africa (Oct 17- 27).

24 septembre 1999. James P.Rubin (porte- parole). Déclaration à la presse, 6§.
Présentation du voyage que le Secrétaire d'Etat effectuera en Afrique du 17 au 27 octobre, et qui passera par la Guinée, la Sierra Leone, le Mali, le Nigeria, le Kenya et la Tanzanie. Présentation des visites et de leurs objectifs ; précision que ce voyage sera également plus largement consacré à la recherche de solutions pour le Soudan, et à l'implantation des Droits de l'Homme dans une Afrique tiraillée entre deux directions différentes. Rappel qu'il

s'agit de la 3^{ème} visite en Afrique du Secrétaire d'Etat, et annonce qu'elle rencontrera différents groupes des sociétés civiles africaines pour parler de la promotion de la paix, de la démocratie et des réformes économiques.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/1999/ps990924a.html> > (13 mai 2002)

PS 169 Displacement of Population in Burundi.

4 octobre 1999.

James P.Rubin (porte- parole). Déclaration à la presse, 2§.

Préoccupations à l'annonce du déplacement forcé de 300 000 personnes au Burundi (province de Bujumbura), dans le cadre de la politique de regroupement de la population mise en place par le gouvernement. Est toutefois salué la décision de laisser un accès illimité à la population pour les ONG. Dénonciation de toute attaque de civils et du danger de la spirale de la violence.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/1999/ps991004.html> > (13 mai 2002)

PS 170 Launch of US- Angola Bilateral Consultative Commission.

4 octobre 1999.

James P.Rubin (porte- parole). Déclaration à la presse, 4§.

Présentation du lancement de la Commission Consultative Bilatérale entre les Etats Unis et l'Angola, pour la coopération dans la reconstruction du pays. Présentation des points de discussion abordés, et des points d'accord trouvés (paix, Droits de l'Homme). Demande américaine pour le règlement du problème de la détention de quatre députés et de l'enquête sur le meurtre d'un autre député [voir PS 166].

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/1999/ps991004a.html> > (13 mai 2002)

PS 171 Renewed Fighting in Congo.

4 octobre 1999.

James P.Rubin (porte- parole). Déclaration à la presse, 1§.

Condamnation de la reprise de combats en RDC, en violation des accords de Lusaka, qui est la seule solution pour sortir le pays de la crise. Appel à stopper immédiatement les combats.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/1999/ps991004b.html> > (13 mai 2002)

PS 172 Morrison Knudsen is Awarded Design/ Build Contract For a New Embassy in Uganda.

6 octobre 1999.

James P.Rubin (porte- parole). Déclaration à la presse, 4§.

Annonce du choix des entreprises pour la réalisation du design et de la construction de la nouvelle ambassade américaine en Ouganda (MK Corporation et RTKL).

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/1999/ps991006b.html> > (14 mai 2002)

PS 173 Apprehension of Khalfan Khamis Mohamed.

8 octobre 1999.

James P.Rubin (porte- parole). Déclaration à la presse, 4§.

Annonce de l'arrestation en Afrique du sud d'un des cinq inculpés dans les attentats ayant visés les ambassades américaines en Afrique de l'Est, grâce à la coopération des services américains et sud- africains. Rappel de la détermination américaine à lutter contre le terrorisme.

+ Lien vers Press Statement du 8 octobre 1999, présenté dans le dossier sur les attentats commis contre les ambassades américaines en Afrique (voir partie Embassy Bombing)

[URL : < <http://www.secretary.state.gov/www/briefings/statements/1999/ps991008f.html> >]

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/1999/ps991008e.html> > (14 mai 2002)

PS 174 JA Jones Construction Co-Awarded Contract For Two Department of State Projects in East Africa.

8 octobre 1999.

James B.Foley (porte- parole adjoint). Déclaration à la presse, 4§.

Annonce du choix de la J.A. Jones Construction Co. Pour la reconstruction des deux ambassades américaines au Kenya et en Tanzanie, détruites par des attentats en août 1998.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/1999/ps991014.html> >

(14 mai 2002)

PS 175 Deaths Show Need for Creates Security for Humanitarian Workers.

14 octobre 1999.

James P.Rubin (porte- parole). Déclaration à la presse,

2§. Renforcement de la protection des travailleurs humanitaires demandé par les Etats Unis à la suite de la mort de deux d'entre eux au Burundi, et d'un au Kosovo. Rappel que ces attaques sont inacceptables, et expression des condoléances américaines aux familles des victimes.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/1999/ps991014c.html> >

(14 mai 2002)

PS 176 Uganda : Threat of Arrest Based on Sexual Orientation.

15 octobre 1999.

James B.Foley (porte- parole adjoint). Déclaration à la presse,

3§. Préoccupation et consternation du gouvernement américain face aux menaces proférées par le président ougandais Museveni à l'encontre des homosexuels, qui pourraient être arrêtés en s'appuyant sur la législation du pays. Cette mesure est considérée comme une violation des Droits de l'Homme, et les Etats Unis appellent le gouvernement ougandais à respecter la liberté individuelle de ses citoyens.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/1999/ps991015a.html> >

(14 mai 2002)

PS 177 Angola : World Food Program.

19 octobre 1999.

James B.Foley (porte- parole adjoint). Déclaration à la presse, 3§.

Protestations des Etats Unis en réponse aux accusations de l'UNITA selon lesquelles le WFP apporterait une assistance à l'armée angolaise. Rappel de l'impartialité de l'aide alimentaire, et hommage rendu aux efforts fournis par le WFP.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/1999/ps991019.html> >

(14 mai 2002)

PS 178 Angola : US Urges Immediate Release of Detained Journalist.

20 octobre 1999.

James B.Foley (porte- parole adjoint). Déclaration à la presse, 2§.

Demande expresse adressée au gouvernement angolais de faire libérer Rafael Marques, journaliste et activiste des Droits de l'Homme détenu par les forces de sécurité angolaises, et demande du respect des Droits de l'Homme et de la liberté d'expression.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/1999/ps991020.html> >

(14 mai 2002)

PS 179 Democratic Republic of the Congo Peace Process.

22 octobre 1999.

James B.Foley (porte- parole adjoint). Déclaration à la presse, 3§.

Les Etats Unis saluent la tenue de la 1^{ère} réunion de la Joint Military Commission des 11 et 12 octobre pour son bon déroulement et les bases de discussion posées.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/1999/ps991022.html> > (14 mai 2002)

PS 180 Developments in Cote d'Ivoire.

29 octobre 1999.

James P. Rubin (porte- parole). Déclaration à la presse, 2§.

Préoccupations américaines devant les récents événements ayant eu lieu en Côte d'Ivoire attestant d'un durcissement du régime. Appel au gouvernement ivoirien à la libération des leaders politiques emprisonnés, et à s'exprimer dans le cadre des lois démocratiques, en rappelant l'importance de la Côte d'Ivoire pour cette partie de l'Afrique, ainsi que les excellentes relations bilatérales entretenues entre les Etats Unis et la Côte d'Ivoire.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/1999/ps991029b.html> > (14 mai 2002)

PS 181 Democratic Republic of the Congo Peace Process.

2 novembre 1999.

James P. Rubin (porte- parole). Déclaration à la presse, 2§.

Préoccupation américaine à l'annonce de préparatifs militaires lourds dans les deux camps en RDC. Rappel des accords de Lusaka, et de la responsabilité des signataires à les appliquer.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/1999/ps991102.html> > (14 mai 2002)

PS 182 US & Tanzania Initial First Open Skies Agreements in Africa.

3 novembre 1999.

James P. Rubin (porte- parole). Déclaration à la presse, 7§.

Annonce de la mise en oeuvre du premier plan « Free Skies » entre les Etats Unis et l'Afrique, inauguré avec la Tanzanie, suite aux accords trouvés après la visite de Bill Clinton et le lancement de cette initiative, visant à développer le trafic aérien entre les Etats Unis et l'Afrique par toute une série de mesures de développement, de sécurité et de mise aux normes internationales des équipements aéroportuaires.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/1999/ps991103b.html> > (14 mai 2002)

PS 183 Cote d'Ivoire.

3 novembre 1999.

James P. Rubin (porte- parole). Déclaration à la presse, 1§.

Préoccupations américaines face aux événements en Côte d'Ivoire, et appel au gouvernement comme à l'opposition d'agir dans les limites de la loi et de la démocratie.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/1999/ps991103c.html> > (14 mai 2002)

PS 184 Violations of the Sierra Leone Peace Agreement.

4 novembre 1999.

James P. Rubin (porte- parole). Déclaration à la presse, 2§.

Préoccupations américaines devant les violations de la paix de Lomé en Sierra Leone, et félicitations en parallèle à l'annonce de la mise en oeuvre d'un plan de désarmement, de démobilisation et de réintégration (DDR) par trois des camps en présence.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/1999/ps991104a.html> > (14 mai 2002)

PS 185 Democratic Republic of the Congo Peace Process.

5 novembre 1999.

James P. Rubin (porte- parole). Déclaration à la presse, 2§.

Préoccupations américaines à la suite de témoignages relatant des actions militaires au Congo, dont des

bombardements de cibles civiles. Appel aux signataires des accords de Lusaka à se joindre à la Joint Military Commission pour trouver des solutions à la crise.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/1999/ps991105a.html> > (14 mai 2002)

PS 186 Democratic Republic of the Congo Peace Process.

8 novembre 1999. James P. Rubin (porte- parole). Déclaration à la presse, 4§.
Condamnation des attaques perpétrées par les forces gouvernementales et les rebelles contre des civils en RDC. Rejet de la déclaration du leader rebelle J. P. Bemba, et appel à se conformer aux accords de Lusaka, et de participer à la J.M.C. Appel aux leaders de la région à assurer le respect des accords par les signataires. URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/1999/ps991108c.html> > (14 mai 2002)

PS 187 Message from Secretary Albright to Sudan Summit.

9 novembre 1999. Madeleine Albright (Secrétaire d'Etat), citée par David Scheffer. Message, 11§.
Message du Secrétaire d'Etat américain adressé aux participants du sommet sur le Soudan, évoquant la situation du Soudan, la politique américaine à l'égard de ce pays depuis 1989 et sa justification par les actions néfastes soutenues par le gouvernement de Karthoum, notamment en matière de terrorisme. Implication des Etats Unis dans le processus de paix soudanais ; aide humanitaire américaine ; soutien aux programmes pour établir une société civile ; action du président Clinton en 1997 pour imposer des sanctions économiques au Soudan. Espoir de travailler un jour avec un Soudan démocratique, pacifique et libre.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/1999/ps991109a.html> > (14 mai 2002)

PS 188 Release of Foreign relations Volume on Africa, 1964-1968.

10 novembre 1999. Résumé et présentation d'ouvrage, 8§.
Résumé des relations entre les Etats Unis et l'Afrique entre 1964 et 1968, en présentation de la publication du volume XXIV Africa , Foreign Relations 1964-1968, réalisé par les services d'Histoire du Département d'Etat. Présentation des thèmes et des pays abordés par la politique américaine en Afrique durant cette période (Congo non compris)

+ liens vers l'ouvrage :

URL: <http://www.state.gov/www/about_state/history/vol_XXIV/index.html > (Volume Online)

URL: <http://www.state.gov/www/about_state/history/vol_XXIV/summary.html >

+ lien vers les services d'Histoire du Département d'Etat :

URL: <http://www.state.gov/www/about_state/history/index.html >

PS 188 (bis) Release of Foreign Relation Volume on Africa, 1964-1968.

10 novembre 1999. James P. Rubin (porte- parole). Présentation de l'ouvrage, 5§.
Présentation du volume XXIV des relations étrangères américaines portant sur l'Afrique, qui porte la période 1964-1968 (Congo non compris, qui sera traité à part dans le volume XXV). Présentation succincte du contenu de l'ouvrage, par grandes zones géographiques.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/1999/ps1110b.html> > (14 mai 2002)

PS 189 African Economic Journalists Examining US- Africa Relations & New Business Partnership, to Attend

World Trade Organization Conference Under State's International Visitor program.

24 novembre 1999.

Notice à la presse, 7§ + liste des participants.

Annonce et présentation de la venue aux Etats Unis de 14 journalistes africains spécialistes de l'économie, afin d'assister à la conférence de l'OMC qui se tiendra à Seattle du 30 novembre au 3 décembre 1999, ainsi que pour participer à un programme en plusieurs étapes sur le thème « Les relations Etats Unis- Afrique : un nouveau partenariat d'affaire ». Présentation des différentes étapes et du programme. Présentation et mise en avant de l'action de l'International Visitor Program, qui organise ce programme.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/1999/ps991124b.html> >

(14 mai 2002)

PS 190 Elections in Niger.

1^{er} décembre 1999.

James P. Rubin (porte- parole). Déclaration à la presse, 1§.

Félicitations adressées au peuple du Niger pour le bon déroulement des élections présidentielles et de l'Assemblée Nationale, le 24 novembre, dans l'attente de travailler avec le peuple et le nouveau gouvernement élu pour consolider l'économie et la démocratie du pays.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/1999/ps991201.html> >

(14 mai 2002)

PS 191 US Welcome Signing of EAC Treaty.

1^{er} décembre 1999.

James P. Rubin (porte- parole). Déclaration à la presse, 1§.

Accueil positif de la signature du traité de coopération Est-Africain par les présidents du Kenya, de Tanzanie et de l'Ouganda, avec une ouverture sur le Rwanda et une étude sur la possibilité d'intégration du Burundi. L'EAC permettra de trouver des solutions régionales aux problèmes régionaux, et formera à terme un bloc de 80 millions d'habitants.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/1999/ps991201b.html> >

(14 mai 2002)

PS 192 Democratic Republic of the Congo.

3 décembre 1999.

James P. Rubin (porte- parole). Déclaration à la presse, 4§.

Préoccupations des Etats Unis suite à l'annonce de l'attaque par les rebelles des troupes congolaises, zimbabwéennes et namibiennes, ainsi que par les mouvements des troupes gouvernementales en RDC. Condamnation de toutes les violations du cessez le feu, qui érodent la confiance des peuples d'Afrique Centrale et de la communauté internationale.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/1999/ps991203a.html> >

(14 mai 2002)

PS 193 Gregory L. Johnson Sworn in as US Ambassador to the Kingdom of Swaziland.

7 décembre 1999.

Notice à la presse, 2§.

Annonce de la nomination de G. L. Johnson au poste d'ambassadeur des Etats Unis au Swaziland. Présentation du nouvel ambassadeur.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/1999/ps991207a.html> >

(14 mai 2002)

PS 194 Michael E. Ranneberger Sworn in as US Ambassador to the republic of Mali.

7 décembre 1999.

Notice à la presse, 2§.

Annnonce de la nomination de M. E. Ranneberger au poste d'ambassadeur des Etats Unis au Mali. Présentation du nouvel ambassadeur.

URL : < <http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/1999/ps991207b.html> > (14 mai 2002)

PS 195 Under Secretary Pickering to Travel to Africa.

10 décembre 1999. James B.Foley (porte- parole adjoint). Déclaration à la presse, 3§.
Annnonce du voyage du Secrétaire d'Etat Adjoint Thomas R. Pickering au Nigeria et en Angola, entre les 12 et 15 décembre, au sujet des rencontres bilatérales prévues avec chacun des pays.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/1999/ps991210.html>> (14 mai 2002)

PS 196 Developments in Cote d'Ivoire.

10 décembre 1999. James B.Foley (porte- parole adjoint). Déclaration à la presse, 2§.
Préoccupations des Etats Unis à l'annonce d'un mandat d'arrêt lancé pour Alassane Ouattara, leader du parti RDR, en espérant que le motif en soit valable, et en rappelant que les Etats Unis ne peuvent soutenir une candidature unique, et appellent à des élections ouvertes et libres.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/1999/ps991210a.html>> (14 mai 2002)

PS 197 US Urges End to Burundi Regroupment Program.

16 décembre 1999. James B.Foley (porte- parole adjoint). Déclaration à la presse, 3§.
Appel au gouvernement burundais pour qu'il cesse le relogement forcé de la population dans des camps de regroupement, et qu'il mette fin à son programme de déplacement de population, conscient que cette mesure a été prise pour protéger les civils des attaques rebelles, mais également conscient des conséquences humanitaires des déplacements de population. Appel à faciliter l'aide des travailleurs humanitaires et à en assurer la protection.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/1999/ps991216a.html>> (14 mai 2002)

PS 198 Mozambique's National Elections.

23 décembre 1999. James B.Foley (porter- parole adjoint). Déclaration à la presse, 2§.
Félicitations adressées au peuple du Mozambique pour le bon déroulement des élections des 3 et 5 décembre.
Des appels aux irrégularités ayants été déposés par l'opposition, les Etats Unis espèrent une enquête. Evaluation du chemin parcouru par le Mozambique depuis 1994 et la fin de la guerre, et espoir d'un approfondissement des relations entre les deux pays.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/1999/ps991223a.html>> (14 mai 2002)

PS 199 Coup d'Etat in Cote d'Ivoire.

24 décembre 1999. Philip T.Reeker (porte- parole intérimaire). Déclaration à la presse, 3§.
Les Etats Unis condamnent le coup d'Etat en Côte d'Ivoire, et suspendent immédiatement leur assistance bilatérale ainsi que leurs échanges avec le pays. Appel à assurer la sécurité des ivoiriens, des américains et des étrangers. Appel au gouvernement à adopter une politique de réconciliation. Les Etats Unis applaudissent le soutien à la démocratie de l'ECOWAS, et appellent le nouveau gouvernement au retour d'un gouvernement élu dès que possible.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/1999/ps991224.html>> (14 mai 2002)

URL: < http://www.state.gov/www/regions/africa/af_pstmts2000.html#jan2000 >

PS 201 Uganda: LRA Attacks in Northern Uganda.

6 janvier 2000.

James P. Rubin (porte- parole). Déclaration à la presse, 1§.

Préoccupations américaines à l'annonce d'une nouvelle attaque par la LRA de cibles civiles et officielles dans le Nord de l'Ouganda, et de la menace que ces attaques font peser sur treize ans d'efforts de paix. Condamnation des attaques insensées de la LRA, et appel au gouvernement soudanais à user de son influence sur la LRA pour l'arrêt des attaques contre les civils.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/2000/ps000106a.html> > (14 mai 2002)

PS 202 Republic of Congo (Brazzaville).

6 janvier 2000.

James P. Rubin (porte- parole). Déclaration à la presse, 2§.

Les Etats Unis saluent la signature de l'accord de paix entre le gouvernement de la République du Congo et le principal groupe rebelle FADR, le 29 décembre. Félicitations à Omar Bongo, président du Gabon, pour son action de médiation.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/2000/ps000106c.html> > (14 mai 2002)

PS 203 Democratic Republic of the Congo : Resumed Military Operations.

7 janvier 2002.

James P. Rubin (porte- parole). Déclaration à la presse, 5§.

Commentaires et préoccupations américaines sur les opérations militaires en RDC, qui s'intensifient de la part des troupes gouvernementales et celles des rebelles du CLM, et que rien ne justifie. Appel aux différents signataires des accords de Lusaka à utiliser les JMC ou des contacts bilatéraux pour résoudre la situation. Les Etats Unis tiendront pour responsable quiconque violera les accords signés. Appel à la médiation des leaders locaux.

URL : <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/2000/ps000107.html> > (14 mai 2002)

PS 204 Media Note : Sir Ketumile Masire of Botswana Receives Department of States Distinguished International Visitor Alumnus Award.

24 janvier 2000.

Note aux médias, 8§.

Note annonçant la remise de l'IVA Award à l'ancien président du Botswana K. Masire pour sa carrière et son action politique, ainsi que pour ses efforts pour la promotion de la compréhension entre son pays et les Etats Unis. Rappel de l'action de l'International Visitor Program depuis 60 ans dans le développement des intérêts américains et la formation de cadres extérieurs, aux pratiques et à la politique américaine.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/2000/ps000124a.html> > (14 mai 2002)

PS 205 Namibia & The United States : New Aviation Partnership.

4 février 2000.

James B. Foley (porte- parole adjoint). Déclaration à la presse, 9§.

Annonce et présentation de l'accord conclu le 4 février entre les Etats Unis et la Namibie pour l'établissement de la première liaison aérienne régulière entre les deux pays, qui se place dans la politique de « Free Skies », développée par les Etats Unis avec ses partenaires, pour le développement des liaisons aériennes, afin de soutenir le développement économique. Accord significatif de la volonté américaine de développer ses liens avec l'Afrique. Rappel des modalités entraînées par les Open Skies Agreements.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/2000/ps000204d.html> > (14 mai 2002)

PS 206 US & Burkina Faso Initial First Open skies Agreement in West Africa.

9 février 2000.

James P.Rubin (porte- parole). Déclaration à la presse, 8§.

Annonce et présentation de l'accord conclu entre les Etats Unis et le Burkina Faso pour le développement du trafic aérien entre les deux pays, dans le cadre des accords « Free Skies » développés par les Etats Unis avec ses partenaires africains. Modalités des accords. 1^{er} accord des Etats Unis avec un pays francophone d'Afrique.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/2000/ps000209d.html> > (14 mai 2002)

PS 207 African Women United for Peace -The Great Lake Initiative :Women as partners for Peace.

11 février 2000.

Note aux médias, 4§ + liste des participantes.

Annonce et présentation d'un programme de 21 jours, « The Great Lakes Initiative : Women as Partners for Peace », rassemblant 16 femmes venant de 8 pays africains, et sponsorisé par le bureau des visiteurs internationaux du Département d'Etat. Le programme sera constitué de plusieurs étapes aux Etats Unis, autour de la question du management des conflits de différentes natures. Présentation des étapes et du programme prévus.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/2000/ps000211.html> > (14 mai 2002)

PS 208 Prominent African Journalists Explore Role of Televised Media in US.

11 février 2000.

Note aux médias, 5§ + liste des participants.

Annonce et présentation du programme de 21 jours « The Role of Televised media in a Democratic Society », sponsorisé par le bureau des visiteurs internationaux du Département d'Etat, qui se déroulera du 12 février au 4 mars 2000 aux Etats Unis, et auquel participeront 12 professionnels africains des médias. Présentations des étapes et des sujets abordés lors de chacune d'entre elles.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/2000/ps000211c.html> > (14 mai 2002)

PS 209 Secretary of State Expresses Outrage Over Sudanese Government's Killing of School Children.

16 février 2000.

James P.Rubin (porte- parole). Déclaration à la presse, 2§.

Compte- rendu de la réaction outrée adressée par le Secrétaire d'Etat au gouvernement soudanais après le bombardement d'une école le 8 février. Appel à cesser de s'en prendre à des cibles civiles. Réaffirmation de la volonté américaine de mettre fin à cette guerre.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/2000/ps000216d.html> > (14 mai 2002)

PS 210 Sudan People's Liberation Movement's (SPLM) Stated Intention to Expel relief Organisations.

18 février 2000.

James B.Foley (porte- parole adjoint). Déclaration à la presse, 2§.

Préoccupations américaines à la décision du SPLM d'expulser les organisations de secours n'ayant pas signé un mémorandum d'ici au 1^{er} mars 2000. Demande de plus de flexibilité avec les ONG, afin de trouver un accord.
URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/2000/ps000218c.html> > (14 mai 2002)

PS 211 Nigeria : Communal Violence in Kaduna.

23 février 2000. James P. Rubin (porte- parole). Déclaration à la presse, 1§.
Préoccupations à l'annonce de violences dans une communauté à Kaduna (Nigeria), dans le contexte de démocratisation que connaît le pays, et qui nécessite l'harmonie de tous.
URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/2000/ps000223c.html> > (14 mai 2002)

PS 212 Sudan : Concern Over SPLM Moves to Expel NGOs.

25 février 2000. James P. Rubin (porte- parole). Déclaration à la presse, 4§.
Les Etats Unis déplorent la décision du SPLM d'expulser les ONG si elles n'ont pas signé un mémorandum avant le 1^{er} mars, et les risques humanitaires qui risquent de s'en suivre pour la population du sud du pays. URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/2000/ps000225c.html> > (14 mai 2002) PS 213
Sudan : Visit of US Special Envoy Harry Johnston to Khartoum.

2 mars 2000. James P. Rubin (porte- parole). Déclaration à la presse, 1§.
Annonce du voyage de l'envoyé spécial américain pour le Soudan à Khartoum (4-7 mars).
URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/2000/ps000302b.html> > (14 mai 2002)

PS 214 High School Students Meet With Counterparts in Dakar, Senegal.

3 mars 2000. Notice à la presse, 5§.
Annonce de la tenue d'une vidéoconférence entre une Highschool américaine et son homologue à Dakar, dans le but d'une meilleure connaissance mutuelle.
URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/2000/ps000303a.html> > (14 mai 2002)

PS 215 Democratic Republic of the Congo.

6 mars 2000. James P. Rubin (porte- parole). Déclaration à la presse, 3§.
Renouvellement des préoccupations américaines face aux actions militaires engagées par les différents signataires des accords de Lusaka, les violations du cessez le feu, et l'achat de nouvelles armes, qui sont autant d'obstacles au déploiement des forces de maintien de la paix de l'ONU en RDC. Appel au respect des accords signés et des Droits de l'Homme.
URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/2000/ps000306.html> > (14 mai 2002)

PS 216 Special Briefing on Horn of Africa & US Assistance to Mozambique.

6 mars 2000. Notice à la presse, 3§.
Annonce de la tenue d'un briefing par l'USAID et l'Administrateur Assistant pour le Bureau des Réponses Humanitaires le 7 mars, afin d'annoncer le départ de celui-ci dans la Corne de l'Afrique pour évaluer les risques de famine dans la région, et ajuster la politique d'aide américaine en conséquence.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/2000/ps000306a.html> > (14 mai 2002)

PS 217 Elimination of Sanctions Against Niger.

7 mars 2000.

James P.Rubin (porte- parole). Déclaration à la presse, 1§.

Annonce de la levée des sanctions américaines prises à l'encontre du Niger, et de la reprise de l'assistance bilatérale avec ce pays, à la suite de la prise de fonction d'un gouvernement élu démocratiquement.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/2000/ps000307.html> > (14 mai 2002)

PS 218 African Women to Examine US Judicial System.

8 mars 2000.

Notice à la presse, 6§.

Annonce et présentation du programme de 21 jours intitulé « Women & the Law », du 20 mars au 7 avril aux Etats Unis, et auquel participeront 16 législateurs africains, avec pour objectif transversal de travailler sur le droit des femmes et l'échange entre les deux cultures.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/2000/ps000308.html> > (14 mai 2002)

PS 219 Sudan : Sudanese Government Bombing on Civilian Population Center.

8 mars 2000.

James P.Rubin (porte- parole). Déclaration à la presse, 4§.

Condamnation des bombardements répétés de civils par les forces gouvernementales soudanaises, actions qualifiées de vicieuses au moment où l'envoyé spécial américain venait juste de quitter le pays, et qui jette le doute sur la sincérité de Khartoum à rechercher la paix.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/2000/ps000308c.html> > (14 mai 2002)

PS 220 Special Envoy Anthony Lake's Return From Eritrea and Ethiopia.

8 mars 2000.

James P.Rubin (porte- parole). Déclaration à la presse, 3§.

Point sur l'action de médiation entreprise par Anthony Lake pour la résolution de la crise opposant l'Ethiopie et l'Erythrée lors d'une mission de deux semaines dans la Corne de l'Afrique. Support américain à l'action de l'OUA, qui a conduit à des avancées de la part des deux pays.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/2000/ps000308d.html> > (14 mai 2002)

PS 221 African Professionals to Examine Role of Anti-Corruption Efforts in US.

10 mars 2000.

Note aux médias, 6§.

Annonce et présentation du programme « Anti-corruption : Ethics, Accountability and Transparency in Government », organisé aux Etats unis du 13 mars au 1^{er} avril, et auquel participeront 15 personnes venant de 11 pays africains, qui rencontreront des professionnels américains pour débattre de la lutte anti-corruption au niveau gouvernemental.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/2000/ps000310b.html> > (14 mai 2002)

PS 222 Kenyan Journalist to Explore Newsroom Technology and Journalist Training.

10 mars 2000.

Note aux médias, 4§.

Annonce et présentation d'un programme organisé du 13 mars au 1^{er} avril aux Etats Unis, au cours duquel le journaliste kenyan et éditeur du groupe Managing East Africa, Wachira Waruru, examinera les techniques et technologies employées dans le journalisme américain.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/2000/ps000310c.html> > (14 mai 2002)

PS 223 Democratic Republic of the Congo to Release 55 Political Prisoners.

15 mars 2000.

James P.Rubin (porte- parole). Déclaration à la presse, 2§.

Accueil positif de la décision du président Kabila (RDC) de faire libérer 55 prisonniers politiques, action qui est jugée comme un pas décisif dans le sens de la réconciliation du pays.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/2000/ps000315a.html> > (14 mai 2002)

PS 224 Democratic Republic of the Congo : US Urges Return of Archbishop to Bukavu.

15 mars 2000.

James P.Rubin (porte- parole). Déclaration à la presse, 4§.

Demande expresse faite au gouvernement et aux rebelles de RDC de faciliter le retour de l'archevêque de Bukavu dans son diocèse (ce dont il a été empêché, entraînant des tensions supplémentaires dans la région), et demande aux leaders des différents camps de cesser leurs appels à la violence, comme leurs actions de violence inter-ethniques.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/2000/ps000315e.html> > (14 mai 2002)

PS 225 Government of Liberia Closes Two Independent Radio Stations.

16 mars 2000.

James P.Rubin (porte- parole). Déclaration à la presse, 2§.

Les Etats Unis protestent contre la fermeture de deux radios indépendantes par le gouvernement libérien. Demande de réouverture immédiate et sans conditions de ces radios.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/2000/ps000316a.html> > (14 mai 2002)

PS 226 Senegal Prepares for Second Round of Presidential Elections.

17 mars 2000.

James P.Rubin (porte- parole). Déclaration à la presse, 2§.

Commentaires bienveillants des Etats Unis à propos du second tour de l'élection présidentielle au Sénégal, d'après les signes augurant de son bon déroulement et du climat politique paisible et équitable qui l'entoure.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statement/2000/ps000317a.html> > (14 mai 2002)

PS 227 US, Ghana Initiate open Skies Partnership.

17 mars 2000.

James P.Rubin (porte- parole). Déclaration à la presse, 7§.

Annonce et présentation de l'accord conclu entre les Etats Unis et le Ghana pour l'ouverture de l'espace aérien et le développement du trafic entre les deux pays, dans le cadre des accords « Free Skies » que les Etats Unis développent en Afrique. Modalités de l'accord.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/2000/ps000317c.html> > (14 mai 2002)

PS 228 Senegal Elects a New President.

21 mars 2000.

James P. Rubin (porte- parole). Déclaration à la presse, 2§.

Félicitations adressées au peuple sénégalais pour le bon déroulement des élections, au président Diouf pour avoir reconnu naturellement sa défaite, et au président Wade pour son élection.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/2000/ps000321b.html> >

(14 mai 2002)

PS 229 Secretary of State Signs Surrender Warrant (Rwanda Genocide).

24 mars 2000.

James P. Rubin (porte- parole). Déclaration à la presse, 3§.

Annonce de la signature par le Secrétaire d'Etat du mandat autorisant l'extradition de Ntakiru Timana, accusé de participation au génocide rwandais en 1994, à Arusha (Tanzanie), sous l'autorité du TPIR (tribunal pénal international pour le Rwanda), en notant que c'est bien à cette instance et non à la justice américaine qu'il incombe de juger le prévenu, et que les Etats Unis soutiennent le TPIR dans son travail.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/2000/ps000324a.html> >

(14 mai 2002)

PS 230 Democratic Republic of the Congo: US Condemns Cease fire Violations.

24 mars 2000.

James P. Rubin (porte- parole). Déclaration à la presse, 2§.

Condamnation des combats intenses violant le cessez le feu des accords de Lusaka en RDC. Condamnation de tous les participants, et plus précisément des rebelles et des troupes rwandaises dans le Kasai, et des troupes gouvernementales au Katanga. Rappel de l'impossibilité du déploiement des troupes de l'ONU dans ces conditions, et du soutien américain aux accords de Lusaka et à l'ONU. Appel au respect des accords et au support du travail des institutions mandatées.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/2000/ps000324b.html> >

(14 mai 2002)

PS 231 African Officials to Explore Cultural Tourism in US.

27 mars 2000.

Note aux médias, 8§.

Annonce et présentation du programme « Cultural Tourism Development », organisé du 3 au 21 avril aux Etats Unis, et auquel participeront cinq officiels maliens, dans le but d'étudier la préservation de l'héritage culturel et le développement du tourisme culturel aux Etats Unis.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/2000/ps000327b.html> >

(14 mai 2002)

PS 232 US Raises Concerns About Trial of Angolan Journalist.

29 mars 2000.

James B. Foley (porte- parole adjoint). Déclaration à la presse, 3§.

Les Etats Unis déplorent le procès à huis clos d'un journaliste angolais accusé d'avoir diffamé le président Dos Santos, sur lequel plane des soupçons d'irrégularité. Rappel de l'importance de la liberté de la presse dans une démocratie, et demande au gouvernement angolais d'assurer la liberté des médias, dont les Angolais seraient certainement heureux de bénéficier.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/2000/ps000329a.html> >

(14 mai 2002)

PS 233 Leaders Gather to Discuss International Family Planning.

3 avril 2000.

Note aux médias, 5§.

Annonce d'une conférence de presse organisée le 6 avril pour discuter du Planning Familial International, avec la participation officielle des Etats Unis, des leaders des ONG américaines et du Bangladesh concernés, ainsi que d'un membre du parlement kenyan.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/2000/ps000403.html> > (14 mai 2002)

PS 234 African Officials to Explore Environmental Protection in the US.

6 avril 2000.

Note aux médias, 6§.

Annonce et présentation du programme « Environmental Protection in the US », organisé du 17 avril au 5 mai aux Etats Unis, dans le but de présenter des exemples privés et publics de gestion de l'environnement, et auquel participeront six personnalités sénégalaises.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/2000/ps000406a.html> > (14 mai 2002)

PS 235 Zimbabwe : US Concerns Violence & suspends Assistance to Land Reform.

6 avril 2000.

James P.Rubin (porte- parole). Déclaration à la presse, 4§.

Condamnation des attaques perpétrées au Zimbabwe contre des fermes possédées par des blancs, ainsi que de la répression de manifestations politiques pacifiques, et de l'aval donné par le pouvoir pour occuper des fermes. En réaction, suspension de l'aide américaine au programme de réforme agraire engagé au Zimbabwe.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/2000/ps000406b.html> > (14 mai 2002)

PS 236 Sierra Leone : Outcome High-Level Meeting of Donor Countries.

10 avril 2000.

James P.Rubin (porte- parole). Déclaration à la presse, 2§.

Impressions positives des Etats Unis aux résultats du meeting des pays donateurs pour le support de la paix et de la réconciliation en Sierra Leone. Réels espoirs pour la paix, mais préoccupations dues au retard du programme de désarmement et de réintégration des rebelles.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/2000/ps000410.html> > (14 mai 2002)

PS 237 Democratic Republic of the Congo : joint Political Committee Meeting.

10 avril 2000.

James P.Rubin (porte- parole). Déclaration à la presse, 3§.

Les Etats Unis saluent les réunions de travail des JPC (Joint Political Committee) et JMC (Joint Military Commission), qui sont des pas importants dans l'application des accords de Lusaka.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/2000/ps000410a.html> > (14 mai 2002)

PS 238 Ethiopia/ Eritrea Peace Process.

12 avril 2000.

James P.Rubin (porte- parole). Déclaration à la presse, 1§.

Evocation de la rencontre du Secrétaire d'Etat et du président érythréen, dont la discussion a porté sur le processus de paix entre l'Ethiopie et l'Erythrée.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/2000/ps000412.html> > (14 mai 2002)

PS 239 Zimbabwe : US Deplores President Mugabe's Statement on White farmers.

19 avril 2000. James P.Rubin (porte- parole). Déclaration à la presse, 2§.
Les Etats Unis déplorent la caractérisation par le président zimbabwéen des fermiers blancs comme les ennemis du peuple zimbabwéen, et condamnent les violences contre les fermiers ou les manifestations pacifiques. Mise en accusation de la politique du gouvernement, et appel à restaurer la loi et la protection de tous les citoyens du Zimbabwe.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/2000/ps000419a.html> > (14 mai 2002)

PS 240 US- North Africa Economic Partnership.

19 avril 2000. James P.Rubin (porte- parole). Déclaration à la presse, 8§.
Compte-rendu du symposium ministériel et d'affaire tenu le 18 avril, présidé par le Secrétaire d'Etat Adjoint à l'économie, aux affaires et à l'Agriculture (Alan P.Larson), et qui portait sur le partenariat économique entre les Etats Unis et l'Afrique du Nord. Cette réunion fut l'occasion de présenter à plus de 90 représentants de compagnies américaines les perspectives d'investissement et de développement économique dans les pays du Maghreb.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/2000/ps000419b.html> > (14 mai 2002)

PS 241 Sudanese Government Statement Halting Aerial Bombing in Southern Sudan.

24 avril 2000. James P.Rubin (porte- parole). Déclaration à la presse, 1§.
Accueil favorable de la décision du gouvernement soudanais d'arrêter le bombardement de cibles civiles dans le Sud Soudan « profond », tout en déplorant l'ambiguïté et l'obscurité de ce message. Appel à un arrêt complet des bombardements de civils.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/2000/ps000424c.html> > (14 mai 2002)

PS 242 African Journalists Visit Five American Cities to Examine US- Africa Policy Formation.

26 avril 2000. Note aux médias, 6§.
Annonce et présentation du programme de 21 jours « US/ Africa Policy », organisé aux Etats Unis, et auquel participeront 3 journalistes africains basés à Paris (un algérien, un béninois et un ivoirien), avec pour objet l'analyse de la formation, du développement et des perspectives de la politique américaine vis à vis de l'Afrique.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/2000/ps000426c.html> > (14 mai 2002)

PS 243 African Social Leaders Examine Conflict resolution in the United States.

28 avril 2000. Note aux médias, 7§.
Annonce et présentation du programme de 28 jours « Conflict Resolution II », organisé aux Etats Unis et auquel participeront neuf représentants de huit pays d'Afrique, du 29 avril au 26 mai, afin d'étudier la question de la résolution des conflits à plusieurs échelles.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/2000/ps000428b.html> > (14 mai 2002)

PS 244 Condemnation of Actions in Sierra Leone.

3 mai 2000. Richard Boucher (porte- parole). Déclaration à la presse, 3§.
Condamnation la plus ferme des actions menées par le RUF (Revolutionary United Front), notamment le meurtre et la prise en otage de personnels de l'ONU, contrevenants aux accords de Lomé, en rappelant que les obstructions au désarmement doivent être cessées immédiatement et sans conditions. Reconnaissance du travail des forces de l'ONU, et appel à travailler avec elles.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/2000/ps000503b.html> > (14 mai 2002)

PS 245 Reports of Continued Aerial Bombing of Civilian Targets in Southern Sudan.

5 mai 2000. Richard Boucher (porte- parole). Déclaration à la presse, 1§.
Transmission de l'information d'un rapport attestant de la continuation des bombardements de cibles civiles dans le Sud Soudan, et expression de la perplexité américaine à cette nouvelle.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/2000/ps000505a.html> > (14 mai 2000)

PS 246 Democratic Republic of the Congo Peace Process.

5 mai 2000. Richard Boucher (porte- parole). Déclaration à la presse, 3§.
Condamnation ferme de l'attaque par les forces ougandaises des troupes rwandaise en RDC, qui est à la fois une violation de la souveraineté de la RDC et des accords de Lusaka. Appel à un cessez le feu immédiat, en spécifiant que cet incident risque d'avoir un fort impact sur les relations bilatérales entre les Etats Unis et l'Ouganda.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/2000/ps000505b.html> > (14 mai 2002)

PS 247 Ethiopia/ Eritrea Proximity Talks in Algiers.

5 mai 2000. Richard Boucher (porte- parole). Déclaration à la presse, 3§.
Déceptions des Etats Unis que les pourparlers d'Alger n'aient pas aboutis à des progrès significatifs dans la résolution du conflit opposant l'Ethiopie et l'Erythrée, du fait des exigences contraires exprimées par les deux pays. Appel à réaffirmer la volonté de trouver une solution pacifique, sous l'égide de l'OUA, en rappelant que les deux pays peuvent compter sur le soutien américain.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/2000/ps000505c.html> > (14 mai 2002)

PS 248 Newly Elected African Leaders Examine Role of Federalism in the United States Under Department of State International Visitor Program.

8 mai 2000 Note aux médias, 6§.
Annonce et présentation du programme « Shared Challenges : Newly Elected Leaders », organisé du 8 mai au 2 juin aux Etats Unis, et auquel participeront 8 officiels nouvellement élus de 6 pays africains, dans le but d'étudier le rôle du fédéralisme dans le système américain.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/2000/ps000508b.html> > (14 mai 2002)

PS 249 US Increases Humanitarian Demining Assistance to Mozambique.

10 mai 2000. Philip T.Reeker (porte- parole intérimaire). Déclaration à la presse, 3§.
Annonce d'une aide additionnelle à l'aide américaine habituelle au Mozambique pour le déminage, dans le contexte de crise que connaît le pays à la suite des catastrophes naturelles qui se sont produites en février et mars, qui ont entraîné des milliers de sans- abris, et des déplacements de populations dans les champs de mines que compte le pays. Accord trouvé entre les Etats Unis et le Mozambique pour déminer, qui témoigne de l'implication américaine depuis 1993 dans ce pays, un des plus touchés au monde par le problème des mines antipersonnel.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/2000/ps000510.html> > (14 mai 2002)

PS 250 New Fighting Between Ethiopia and Eritrea.

12 mai 2000.

Richard Boucher (porte- parole). Déclaration à la presse, 2§.

Annonce de nouveaux combats entre l’Ethiopie et l’Erythrée, ce que les Etats Unis déplorent, en appelant à leur fin, et la reprise des négociations avec l’aide américaine et celle de l’OUA.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/2000/ps000512a.html> > (14 mai 2002)

PS 251 Presidential Envoy Jackson’s Trip to West Africa.

17 mai 2000.

Richard Boucher (porte- parole). Déclaration à la presse, 2§.

Annonce du voyage de Jesse Jackson, envoyé spécial du président, à partir du 17 mai en Afrique de l’Ouest (Nigeria, Liberia, Mali, Guinée, Sierra Leone), avec pour mission de voir avec les leaders de la région comment les Etats Unis peuvent œuvrer à la résolution du conflit en Sierra Leone, et régler le problème de la détention de personnel de l’ONU par les rebelles du RUF.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/2000/ps000517b.html> > (14 mai 2002)

PS 252 Uganda & Rwanda : Lusaka Peace Process.

18 mai 2000.

Richard Boucher (porte- parole). Déclaration à la presse, 2§.

Les Etats Unis accueillent positivement l’accord conclu le 14 mai entre l’Ouganda et le Rwanda afin de réduire concrètement les tensions bilatérales qui opposent les deux pays.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/2000/ps000518b.html> > (14 mai 2002)

PS 253 Sudan People’s Liberation Movement (SPLM) Suspends Participation in Peace Talks.

18 mai 2000.

Richard Boucher (porte- parole). Déclaration à la presse, 3§.

Préoccupations américaines à l’annonce du SPLM du suspend sa participation aux pourparlers de paix sous l’égide de l’IGAD, en raison des bombardement continus du Sud Soudan par les troupes gouvernementales. Les Etats Unis comprennent cette décision, mais notent la nécessité de continuer le dialogue, et réitèrent leur demande à Khartoum de cesser ces bombardements.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/2000/ps000518c.html> > (14 mai 2002)

PS 254 Nigerian Women Assembly Members Examine US Congress.

19 mai 2000.

Note aux médias, 9§.

Annonce et présentation du programme « Nigerian Women Legislators : Good Governance », qui aura lieu pendant 14 jours aux Etats Unis à partir du 22 mai, et auquel participerons huit législatrices nigérianes afin d’étudier le fédéralisme américain et le travail du Congrès.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/2000/ps000519d.html> > (14 mai 2002)

PS 255 Resumed Hostilities Between Ethiopia & Eritrea.

24 mai 2000.

Philip T.Reeker (porte- parole intérimaire). Déclaration à la presse, 2§.

Renouvellement de l’appel américain à l’Ethiopie et à l’Erythrée à retourner à leur positions respectives du 6 mai 1998, d’arrêter les combats et de négocier la paix sous l’égide de l’OUA.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/2000/ps000524b.html> > (14 mai 2002)

PS 256 Sierra Leone : Death of Journalists.

24 mai 2000.

Philip T.Reeker (porte- parole intérimaire). Déclaration à la presse, 5§. Annonce de la mort du journaliste et citoyen américain Kurt Schork (agence Reuters), d'un journaliste espagnol et de plusieurs soldats, deux autres journalistes ayants été blessés ; les rebelles du RUF sont probablement impliqués dans cette attaque. Condamnation la plus dure de ces violences, condoléances et assurance de l'aide de l'Etat à la famille de l'américain tué, et rappel du courage et du dévouement de ce professionnel de l'information.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/2000/ps000524e.html> > (14 mai 2002)

PS 257 Communiqué of the US- Angola Bilateral Consultative Commission, Luanda May 26, 2000.

26 mai 2000.

Philip T.Reeker (porte- parole intérimaire). Déclaration à la presse, 6§. Transmission du communiqué de la Commission Consultative Bilatérale entre les Etats Unis et l'Angola qui s'est réuni les 25 et 26 mai, donnant les conclusions de cette seconde rencontre : accord sur la poursuite des efforts pour entériner la paix et développer la société civile angolaise ; développement du secteur privé dans le domaine pétrolière ; lutte contre le SIDA grâce à l'aide américaine, entre autres sujets abordés.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/2000/ps000526.html> > (14 mai 2002)

PS 258 Ethiopia/ Eritrea.

30 mai 2000.

Philip T.Reeker (porte- parole intérimaire). Déclaration à la presse, 3§. Annonce que les Etats Unis ont reçu de la part du gouvernement éthiopien l'assurance qu'il n'avait pas de velléités territoriales sur l'Erythrée, et qu'il retirera ses troupes dès que le gouvernement érythréen fera de même. Les Etats Unis se déclarent encouragés par cette déclaration et le début effectif du retrait des forces éthiopiennes. Appel à l'Erythrée à se désister de toute offensive. Préoccupations par l'interruption de l'aide humanitaire aux victimes civiles consécutive à la fermeture de l'aéroport d'Asmara. Envoi d'une délégation américaine à Alger pour travailler à une solution à ce conflit.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/2000/ps000530a.html> > (14 mai 2002)

PS 259 Democratic Republic of the Congo Situation in Kisangani & Equateur.

1er juin 2000.

Philip T.Reeker (porte- parole intérimaire). Déclaration à la presse, 2§. Les Etats Unis saluent l'accord entre les forces du Rwanda et de l'Ouganda pour le retrait de Kisangani, et saluent de même le retrait des forces rebelles du CDG. Ils restent néanmoins préoccupés par la possibilité de nouveaux combats dans la province de l'Equateur, entre les rebelles du MLC et les troupes gouvernementales. Appel à tous à respecter les accords de Lusaka, en rappelant qu'il n'y a aucune justification aux opérations militaires en cours.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/2000/ps000601a.html> > (14 mai 2002)

PS 260 Democratic Republic of the Congo : Renewed Fighting in Kisangani & Equateur, Cotonou Meeting.

7 juin 2000.

Philip T.Reeker (porte- parole intérimaire). Déclaration à la presse, 4§. Condamnation de la reprise des combats à Kisangani entre les forces rwandaises et ougandaises, et appel aux deux gouvernements à se retirer comme le prévoit l'accord du 8mai. Préoccupations à l'annonce qu'il n'y aura pas d'envoyé du gouvernement de RDC au meeting de Cotonou du 8 juin sur le dialogue national en RDC. Tout délais supplémentaire pour l'application des accords de Lusaka ne sera bénéfique à personne. Appel à plus de coopération pour la paix.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/2000/ps000607b.html> >

(14 mai 2002)

PS 261 Zimbabwe : US Calls for End to political Intimidation.

8 juin 2000.

Philip T.Reeker (porte- parole intérimaire). Déclaration à la presse, 3§.

Les Etats Unis se déclarent gravement troublés, en regard de la longue amitié entre les deux pays, que la société zimbabwéenne de tradition démocratique soit en jeu, sous les coups des violences récurrentes, et appellent le gouvernement du Zimbabwe à faire les bons choix pour guider le pays vers plus de démocratie et de prospérité, tout en condamnant les violences et intimidations perpétrées par le ZANU- PF (parti du président Mugabe).

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/2000/ps000608b.html> >

(14 mai

2002)

PS 262 Democratic Republic of the Congo : US Support UN Cease Fire Agreement for Kisangani.

9 juin 2000.

Richard Boucher (porte- parole). Déclaration à la presse, 3§.

Affirmation du support américain à l'accord de cessez le feu du 8 juin signé par les présidents rwandais et ougandais sous l'égide de l'ONU, qui prévoit la cessation immédiate des hostilités, le retrait des forces armées de Kisangani, et l'augmentation du nombre des observateurs dans la ville. Appel à mettre en œuvre au plus vite cet accord, et à assurer l'application des accords de Lusaka.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/2000/ps000609b.html> >

(14 mai 2002)

PS 263 Eritrea/ Ethiopia.

10 juin 2000.

Richard Boucher (porte- parole). Déclaration à la presse, 5§.

Accueil positif de la part des Etats Unis de l'acceptation par le gouvernement érythréen de la proposition de cessation d'hostilité avancée par l'OUA et développée avec le support américain. Les Etats Unis saluent également la réaction positive de l'Ethiopie, et en espèrent une acceptation de la proposition le plus tôt possible. Appel au gouvernement et au peuple éthiopien à saisir cette opportunité de paix, indispensable au développement de leur pays, et pour éviter tout risque de famine, et appel à l'arrêt immédiat des combats sur le front Assab- Bure.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/2000/ps000610.html> >

(14 mai 2002)

PS 264 Democratic Republic of the Congo US Support Inter-Congolese National Dialogue.

13 juin 2000.

Philip T.Reeker (porte- parole intérimaire). Déclaration à la presse, 3§.

Les Etats Unis réitèrent leur soutien à l'ICND (Inter- Congolese National Dialogue). Appel à tous les acteurs de la scène congolaise à respecter les accords de Lusaka, et la communauté internationale à supporter le travail de médiation du président du Botswana, Mr Masire.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/2000/ps000613b.html> >

(14 mai 2002)

PS 265 Democratic Republic of the Congo Mob Attack on UN Facility in Kinshasa.

14 juin 2000.

Richard Boucher (porte- parole). Déclaration à la presse, 1§.

Condamnation de l'attaque le 9 juin, d'une mission d'observateurs de l'ONU à Kinshasa, par des civils congolais en moto. Appel au gouvernement à faciliter le travail du personnel de l'ONU.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/2000/ps000614.html> >

(14 mai 2002)

PS266 Democratic Republic of the Congo Kisangani Cease Fire.

14 juin 2000.

Richard Boucher (porte- parole). Déclaration à la presse, 3§.

Les Etats Unis saluent l'arrêt des hostilités entre les forces rwandaises et ougandaises à Kisangani. Appel à tous les acteurs à respecter le cessez le feu. Annonce de la visite d'un responsable de l'USAID afin de déterminer le niveau et le type d'aide que les Etats Unis pourront fournir à la population de la région et de la ville de Kisangani.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/2000/ps000614a.html> >

(14 mai 2002)

PS 267 African Delegates to Examine Role of NGOs in Promoting US Citizens' Awareness of Rights & Responsibilities.

15 juin 2000.

Note aux médias, 4§.

Annonce et présentation du programme « Civil Education : The Role of NGOs in Promoting Awareness of Citizens' Rights and Responsibilities », organisé du 19 juin au 9 juillet aux Etats Unis, et auquel participeront 18 officiels venant de 17 pays africains, afin d'être initiés aux fondations, à la structure et à la complexité du système de gouvernement américain, et plus particulièrement ses dynamiques avec les ONG et le monde non- lucratif, avec les secteurs privés et publics, et les bénéfices que ces relations apportent à la démocratie.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/2000/ps000615c.html> >

(14 mai 2002)

PS 268 African Leaders to Examine Role of US Citizens in Local Government Decision- Making.

16 juin 2000.

Note aux médias, 8§.

Annonce et présentation du programme « Community Decision- Making in the United States », organisé aux Etats unis du 26 juin au 21 juillet, et auquel participeront 20 représentants de communautés venant de 15 pays africains, afin de comprendre les différentes voies de participation des citoyens américains aux décisions au niveau local.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/2000/ps000616k.html> >

(14 mai 2002)

PS 269 Africa Refugee Day.

20 juin 2000.

Richard Boucher (porte- parole). Déclaration à la presse, 7§.

Les Etats Unis se joignent à la communauté internationale dans la reconnaissance du 20 juin 2000 comme la journée des réfugiés en Afrique, et apportent leur réflexion sur ce problème, en avançant les chiffres du nombre des réfugiés et leur localisation, en présentant l'aide américaine et une aide additionnelle pour 2000, et en affirmant leur implication politique pour la résolution de ce problème, par une citation du Secrétaire d'Etat.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/2000/ps000620a.html> >

(14 mai 2002)

PS 270 Democratic Republic of the Congo : US Support Inter- Congolese National Dialogue.

21 juin 2000.

Philip T.Reeker (porte- parole intérimaire). Déclaration à la presse, 5§.

Réaffirmation de l'entier soutien des Etats Unis à l'ICND et son instigateur, le président du Botswana, et appel aux différents signataires des accords de Lusaka, ainsi qu'à la communauté internationale, à soutenir ce projet de médiation et de dialogue. Parallèlement les Etats Unis déplorent les obstructions avancées par le gouvernement de

RDC à la mise en place du dialogue et l'appellent à coopérer, en rappelant que les accords sont la seule voie pour la fin du conflit.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/2000/ps000621a.html> > (14 mai 2002)

PS 271 US Deplores Intimidation of Voice of America in Angola.

24 juin 2000.

Philip T.Reeker (porte- parole intérimaire). Déclaration à la presse, 4§.

Les Etats Unis déplorent les intimidations exercées envers l'équipe de Voice of America en Angola, le 21 juin, par des hommes armés qui ont fait irruption dans les locaux de la radio. Demande faite au gouvernement angolais d'ouvrir une enquête et d'assurer la sécurité de VOA, en mettant l'accent sur l'importance de la liberté de la presse pour la démocratie. Très concernés par ces événements, les Etats Unis condamnent toute entrave à la liberté de la presse et continueront à soutenir le développement de la démocratie en Angola.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/2000/ps000624.html> > (14 mai 2002)

PS 272 Republic of Gabon.

27 juin 2000.

Philip T.Reeker (porte- parole intérimaire). Déclaration à la presse, 2§.

Commentaire sur l'acquittement de la personne accusée du meurtre de Karen Philips, membre du Peace Corps, en renouvelant la confiance en la volonté du gouvernement du Gabon de trouver le vrai coupable, et à qui il est demandé de relancer l'enquête et d'assurer la sécurité des étrangers présents dans le pays, dont les membres du Peace Corps.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/2000/ps000627d.html> > (14 mai 2002)

PS 273 Zimbabwe : Elections.

27 juin 2000.

Philip T.Reeker (porte- parole intérimaire). Déclaration à la presse, 4§.

Félicitations adressées au peuple du Zimbabwe pour sa participation massive aux élections parlementaires et le bon déroulement de ces élections, dont les observateurs ont conclu au bon déroulement général, malgré de sérieuses irrégularités dans certaines circonscriptions. Demande est faite aux partis représentés dans l'assemblée de travailler dans la légalité et la modération, et de rejeter la violence. Ces élections peuvent être l'occasion d'un nouveau départ après la politique néfaste menée récemment, le peuple ayant exprimé un désir de changement démocratique et pacifique.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/2000/ps000627c.html> > (14 mai 2002)

PS 274 US Condemns Harassment of Director of Radio Ecclesia in Angola.

27 juin 2000.

Philip T.Reeker (porte- parole intérimaire). Déclaration à la presse, 3§.

Condamnation du harcèlement et du kidnapping le 24 juin du nouveau directeur de Radio Ecclesia par des hommes de l'armée angolaise qui l'ont interrogé ; les Etats Unis déplorent les tentatives d'atteinte à la liberté de la presse en Angola, et demande une enquête au gouvernement, en réaffirmant que les journalistes doivent pouvoir travailler sans craintes.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/2000/ps000627b.html> > (14 mai 2002)

PS 275 Sudan : SPLA Attack on Southern Town.

28 juin 2000.

Philip T.Reeker (porte- parole intérimaire). Déclaration à la presse, 2§.

Préoccupations face aux violations continues du cessez le feu de l'ONU pour des raisons humanitaires dans la province soudanaise de Bahr el Ghazal, qui, outre les bombardements du gouvernement, a connu la capture de représentants du gouvernement par le SPLA. Ces attaques entravent les accords de l'ONU, alors que la famine est la conséquence directe des combats initiés par les deux factions. Appel aux deux camps à cesser leurs attaques et à honorer les obligations humanitaires.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/2000/ps000628d.html> > (14 mai 2002)

PS 276 Nigerian Legislators Examine US Congress.

28 juin 2000.

Note aux médias, 7§.

Annonce et présentation du programme « The US Congress », organisé du 25 juin au 14 juillet aux Etats Unis, et auquel participeront 7 législateurs nigériens, afin de comprendre le fédéralisme américain, les fonctions des législateurs et du Congrès.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/2000/ps000628e.html> > (15 mai 2002)

PS 277 US Draft Security Council Resolution on HIV/ AIDS.

7 juillet 2000.

Richard Boucher (porte- parole). Déclaration à la presse, 6§.

Point sur l'implication américaine dans la lutte contre le SIDA -du point de vue politique et du financement de programmes- à l'occasion de la présentation d'une résolution proposées par les Etats Unis à l'ONU sur les mesures à prendre envers le problème du SIDA, avec entre autres mesures la proposition de tester et d'éduquer les garants de la paix sous la bannière onusienne. Rappel des chiffres de la politique et des programmes soutenus par l'USAID dans la lutte et la prévention du SIDA depuis 1986, et du budget américain alloué à cette question pour les années 2000 et 2001.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/2000/ps000707a.html> > (15 mai 2002)

PS 278 Sudan : US Support for Efforts to Coordinate IGAD Peace Process & Egyptian- Libyan initiative.

7 juillet 2000.

Richard Boucher (porte- parole). Déclaration à la presse, 1§.

Annonce de la tenue d'une réunion au Caire, sous l'égide de la NDA (National Democratic Alliance), pour la recherche d'une solution de paix au Soudan, en coordination avec l'initiative de l'Egypte et de la Libye ; rappel de la proposition déjà existante de l'IGAD, que les Etats Unis soutiennent, et demande faite par conséquent que les solutions pour la paix soient harmonisées.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/2000/ps000707e.html> > (15 mai 2002)

PS 279 Democratic Republic of the Congo. Congolese Offensive in Equateur.

18 juillet 2000.

Philip T.Reeker (porte- parole intérimaire). Déclaration à la presse, 3§.

Sévère condamnation de l'offensive militaire menée par les forces du gouvernement de la RDC dans la province de l'Equateur, en violation des accords de Lusaka.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/2000/ps000718.html> > (15 mai 2002)

PS 280 Angola : US Contributes \$ 2 Millions to the UN High Commissioner for Refugees.

20 juillet 2000.

Philip T.Reeker (porte- parole intérimaire). Déclaration à la presse, 4§.

Annonce d'une contribution supplémentaire des Etats Unis au UNHCR, pour le développement de programmes d'assistance dans le Nord de l'Angola pour les personnes déplacées (2,5 millions de personnes concernées.)
Rappel de l'implication profonde des Etats Unis dans ce problème.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/2000/ps000720.html> > (15 mai 2002)

PS 281 Media Note : North African Government Officials & Journalists Explore Economic Planning & Trade Development in the United States.

28 juillet 2000.

Note aux médias, 7§.

Annonce et présentation du programme « Regional Economic Cooperation » se déroulant aux Etats Unis du 31 juillet au 25 août, et auquel participeront cinq journalistes, deux officiels et un ex- businessman venants du Maroc, de Tunisie et d'Algérie, afin d'étudier les programmes mis en place pour attirer les investissements dans des régions spécifiques par le gouvernement américain, en mettant l'accent sur l'importance des différents acteurs et du rôle de l'assistance technique.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/2000/ps000728c.html> > (15 mai 2002)

PS 282 USAID Press Release, Aid for Drought- Stricken Horn of Africa.

1er août 2000.

Publication à la presse par l'USAID, 8§.

Annonce par l'USAID d'un nouveau projet visant à réduire les souffrances dues à la sécheresse des populations de la Corne de l'Afrique. Présentation du projet et de la répartition des aides pour chacun des pays aidés, rappel du montant total de l'aide américaine à chacun de ces pays et pour la région pour l'année en cours, et rappel de la mission générale de l'USAID.

+ liens vers deux documents exposants cette politique :

URL: <http://www.state.gov/www/regions/africa/fs_000801_usaid.html >

URL: <http://www.state.gov/www/region/africa/000801_rogers_drought.html >

URL: <http://www.state.gov/www/regions/africa/horn_ps-release.html > (15 mai 2002)

PS 283 Democratic Republic of the Congo, US Support Inter- Congolese National Dialogue.

7 août 2000.

Richard Boucher (porte- parole). Déclaration à la presse, 3§.

Les Etats Unis saluent les résultats de la réunion des 28 et 29 juillet du comité politique chargé de l'application des accords de cessez le feu de Lusaka en RDC. Soutient réaffirmé au rôle de négociation du président du Botswana, malgré les critiques récentes le visant, et appel à tous les acteurs à cesser toute activité militaire ou provocation pouvant relancer les hostilités.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/2000/ps000807.html> > (15 mai 2002)

PS 284 Report of Continued Aerial Bombing of Civilian Target in Southern Sudan.

9 août 2000.

Richard Boucher (porte- parole). Déclaration à la presse, 3§.

Condamnation des attaques par le gouvernement du Soudan de cibles civiles, en contradiction totale avec la déclaration du président du soudan le 19 avril; les Etats Unis se joignent au Secrétaire Général de l'ONU pour appeler les deux camps à prendre des mesures de sécurité pour les civils et les travailleurs humanitaires dans le Sud- Soudan.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/2000/ps000809b.html> >

(15 mai 2002)

PS 285 Development in Cote d'Ivoire.

10 août 2000.

Richard Boucher (porte- parole). Déclaration à la presse, 2§.

Préoccupations américaines, à l'annonce de la candidature envisagée par le général Guei pour être le candidat du PDCI (venu au pouvoir à la suite d'un coup militaire), pour la légitimité et la régularité de l'élection présidentielle du 17 septembre 2000. Appel à la tenue d'élections ouvertes et libres, dont le résultat pourra refléter la volonté du peuple ivoirien et garantir la stabilité du pays.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/2000/ps000810d.html> >

(15 mai 2002)

PS 286 Democratic Republic of the Congo : US Welcomes the Lusaka Summit & the Pullback of Rwandan Forces.

11 août 2000.

Richard Boucher (porte- parole). Déclaration à la presse, 3§.

Les Etats Unis saluent l'annonce de la réunion le 14 août des signataires de l'accord de Lusaka, sous l'égide du président zambien Chiluba, en espérant que des avancées concrètes seront faites.

De même, les Etats Unis saluent l'annonce du recul de 200km des troupes rwandaises en RDC.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/2000/ps000811a.html> >

(15 mai 2002)

PS 287 Democratic Republic of the Congo : August 14, Lusaka Summit.

16 août 2000.

Philip T.Reeker (porte- parole intérimaire). Déclaration à la presse, 2§.

Regrets américains que la réunion des signataires des accords de Lusaka n'ait pas aboutie à un avancement du processus, mais encouragements par le consensus trouvé sur plusieurs points.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/2000/ps000816.html> >

(15 mai 2002)

PS 288 Resumption of Relief Flights to Southern Sudan.

17 août 2000.

Philip T.Reeker (porte- parole intérimaire). Déclaration à la presse, 3§.

Prise d'acte de la relance des vols humanitaires par l'ONU dans le Sud- Soudan le 16 août, avec l'assurance du gouvernement soudanais que ces avions pourront opérer dans un environnement sûr. Demande faite aux deux camps d'assurer la sécurité des travailleurs humanitaires.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/2000/ps000817.html> >

(15 mai 2002)

PS 289 Ethiopia/ Eritrea : Humanitarian & Human Rights Issues.

17 août 2000.

Philip T.Reeker (porte- parole intérimaire). Déclaration à la presse, 5§.

Les Etats Unis restent très préoccupés par les violations des Droits de l'Homme et les problèmes humanitaires qui continuent à affecter les civils dans le conflit qui oppose l'Ethiopie et l'Erythrée, ces problèmes menaçants les relations entre les deux pays à un point important du processus de paix. Demande au gouvernement de l'Erythrée à que la Croix Rouge puisse accéder aux camps de détenus, et annonce de la venue d'un envoyé spécial américain dans la région, l'ambassadeur Richard Bogosian, afin d'étudier ces problèmes préoccupants.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/2000/ps000917c.html> >

(15 mai 2002)

PS 290 Democratic Republic of the Congo. Expulsion of Diplomats.

21 août 2000.

Richard Boucher (porte- parole). Déclaration à la presse, 3§.

Protestations des Etats Unis à la décision du gouvernement de RDC de déclarer deux diplomates américains persona non grata sur le territoire national. Réaffirmation de l'intégrité de ces diplomates, dont l'expulsion est prise comme un outrage ; en réaction, deux diplomates congolais en poste à Washington sont également déclarés persona non grata, les Etats Unis ne pouvant faire autrement, en espérant qu'il n'y aura pas d'autres actions engagées par la RDC.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/2000/ps000821b.html> >

(15 mai 2002)

PS 291 US Condemns Arrest of Four Journalists Detained in Liberia.

24 août 2000.

Richard Boucher (porte- parole). Déclaration à la presse, 4§.

Condamnation de l'arrestation de quatre journalistes le 18 août au Liberia, au motif d'espionnage. Rappel qu'une presse libre est fondamentale pour une société libre, aussi le gouvernement est appelé à faire relâcher ces hommes immédiatement et sans conditions.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/2000/ps000824a.html> >

(15 mai 2002)

PS 292 Reports of Continued Aerial Bombings of Civilian Targets in Southern Sudan.

25 août 2000.

Philip T.Reeker (porte- parole intérimaire). Déclaration à la presse, 2§.

Condamnation des attaques continues par le gouvernement soudanais de cibles civiles dans le sud du pays, actions militairement injustifiées, dans une zone où opère l'ONU dans l'opération « Lifeline Sudan », en totale contradiction avec les déclarations et promesses faites depuis le 19 avril d'assurer la sécurité de l'opération.

Appel à cesser immédiatement ces bombardements.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/2000/ps000825b.html> >

(15 mai 2002)

PS 293 Democratic Republic of the Congo : War Crimes Investigation.

29 août 2000.

Philip T.Reeker (porte- parole intérimaire). Déclaration à la presse, 2§.

Annonce de la venue d'une équipe américaine en RDC du 24 au 27 août dans l'est du pays, pour enquêter sur les accusations de crime contre l'humanité et de crime de guerre perpétrés dans cette région. Après la rencontre de différentes personnes, conclusion à la violation des Droits de l'Homme par le gouvernement, les rebelles, les armées rwandaises et ougandaises. Dans les mois à venir, les Etats Unis collecteront les atrocités commises en RDC et examineront les moyens de rendre une justice crédible aux victimes.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/2000/ps000829.html> >

(15 mai 2002)

PS 294 On the Record Remarks by Spokesman Richard Boucher on Sudan.

13 septembre 2000.

Richard Boucher (porte- parole). Questions- Réponses, 7§.

Questions à Richard Boucher au sujet du Soudan et de son accession, devenue hors de propos au Conseil de Sécurité de l'ONU, au moment même où le gouvernement a effectué des bombardements de cibles civiles et mis en danger le personnel de l'ONU et le bon déroulement de leur mission, « Operation Lifeline Sudan ».

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/2000/ps000913a.html> >

(15 mai 2002)

PS 295 Africa : US Gives an Additional \$7.6 Million to World Food Program for Refugees.

14 septembre 2000. Philip T.Reeker (porte- parole intérimaire). Déclaration à la presse, 5§.
Annonce d'une aide américaine additionnelle au World Food Program pour soutenir deux opérations (EMOPs, PRROs) en faveur des réfugiés en Afrique, portant l'aide américaine en 2000 à 24,3 millions de dollars dans ce domaine.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/2000/ps000914c.html> > (15 mai 2002)

PS 296 Transfer of US Embassy in Nigeria to Abuja from Lagos.

15 septembre 2000. Philip T.Reeker (porte- parole intérimaire). Déclaration à la presse, 4§.
Annonce par l'ambassade américaine au Nigeria de son transfert officiel à Abuja, les anciens locaux de Lagos devenant un consulat général.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/2000/ps000915d.html> > (15 mai 2002)

PS 297 Guinea : Attacks on Guinean Village, Violence Against Refugees.

15 septembre 2000. Philip T.Reeker (porte- parole intérimaire). Déclaration à la presse, 3§.
Condamnation des incursions armées au-delà de la frontière de Guinée contre trois villages, et appel aux leaders voisins à respecter les frontières. Expression des condoléances américaines aux guinéens touchés par ces attaques. Les Etats-Unis se déclarent également troublés par la nouvelle attaque par les troupes gouvernementales de réfugiés en Guinée. Appel au gouvernement à protéger les réfugiés, dans l'esprit de la tradition d'hospitalité du pays.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/2000/ps000915c.html> > (15 mai 2002)

PS 298 Zimbabwe : Search of Opposition Party Offices.

18 septembre 2000. Philip T.Reeker (porte- parole intérimaire). Déclaration à la presse, 3§.
Préoccupation des Etats Unis face au harcèlement du gouvernement zimbabwéen sur le parti d'opposition MDC, et appel à respecter les lois et les principes fondamentaux de la démocratie.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/2000/ps000918.html> > (15 mai 2002)

PS 299 African Women Entrepreneurs Expand Knowledge of Economic Empowerment.

19 septembre 2000. Note aux médias, 6§.
Annonce et présentation du programme « African Women : An Emerging Economic Force », organisé aux Etats Unis du 9 au 30 septembre, et auquel participeront vingt femmes d'Afrique sub- Saharienne, afin d'étudier comment le travail des femmes peut promouvoir l'activité économique et l'entreprise privé, notamment par des échanges avec les businesswomen américaines.

+ lien vers le site des Affaires Educatives et Culturelles : URL : < <http://exchanges.state.gov/> >

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/2000/ps000919.html> > (15 mai 2002)

PS 300 African Professionals to Examine Community Decision- Making in the United States.

19 septembre 2000. Note aux médias, 10§.
Annonce et présentation du programme « Community Decision Making », organisé aux Etats Unis du 18 septembre au 13 octobre, auquel participeront quinze jeunes professionnels africains, afin d'étudier les différents aspects du

gouvernement américain, à différents niveaux et dans différents domaines (économique, social), et qui s'achèvera par une évaluation sur Internet des acquis du programme.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/2000/ps000919a.html> > (15 mai 2002)

PS 301 African Broadcasters Examine American Radio.

19 septembre 2000.

Note aux médias, 9§.

Annonce et présentation du programme « Community Radio : Promoting an Engaged & Informed Civil Society », organisé aux Etats Unis du 11 au 29 septembre, et auquel participera un groupe de neuf professionnels africains de la radio, dans une tournée où ils étudieront la radio américaine et son histoire, et qui s'achèvera par un meeting sur Voice of America.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/2000/ps000919b.html> > (15 mai 2002)

PS 302 Conference in South Africa on Conflict Diamonds.

21 septembre 2000.

Richard Boucher (porte- parole). Déclaration à la presse, 3§.

Point sur la conférence organisée à Pretoria par le gouvernement sud- africain le 21 septembre, à propos du problème des « diamants du conflit » avec les différents acteurs de l'industrie diamantifère, afin de trouver l'étape suivante dans la destruction des liens entre le commerce illicite des diamants et les conflits armés en Afrique Australe. Rappel de la participation active des Etats Unis à ce projet depuis sa mise en place. Les conclusions de la réunion sont accueillies comme un pas important dans la résolution de ce problème.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/2000/ps000921e.html> > (15 mai 2002)

PS 303 Secretary Albright's Meeting with Colorado Schoolchildren Involved in Sudanese Anti- Slavery Campaign.

28 septembre 2000.

Philip T.Reeker (porte- parole intérimaire). Déclaration à la presse,

4§ + la photographie du Secrétaire d'Etat avec les élèves.

Compte- rendu de la rencontre du Secrétaire d'Etat avec six élèves de l'école d'Aurora (Colorado), qui ont mené une grande campagne nationale de prise de conscience des abus humanitaires perpétrés au Soudan, spécialement l'esclavage, avec l'engagement du Secrétaire d'Etat, de l'Administration américaine et du président Clinton de mettre l'accent sur ces problèmes et d'appeler le gouvernement soudanais à mettre fin à ces pratiques barbares.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/2000/ps000928a.html> > (15 mai 2002)

PS 304 Developments in Cote d'Ivoire.

4 octobre 2000.

Philip T.Reeker (porte- parole intérimaire). Déclaration à la presse, 4§.

Les Etats Unis déplorent les atteintes multiples au respect des lois et du système démocratique par le gouvernement ivoirien, notamment l'intimidation exercée contre les représentants du partis d'opposition RDR, ce qui dessert le peuple ivoirien qui ne peut avoir droit au choix de ses candidats, comme le permet tout processus électoral libre et transparent.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/2000/ps001004b.html> > (15 mai 2002)

PS 305 Mission of Ambassador Powell to Cote d'Ivoire.

5 octobre 2000.

Philip T.Reeker (porte- parole intérimaire). Déclaration à la presse, 2§.

Annonce du voyage de l'ambassadrice Nancy Powell en Côte d'Ivoire, afin de souligner les préoccupations américaines sur l'évolution récente du pays, et les menaces qu'elle implique pour la paix régionale et la stabilité du pays. Elle rencontrera en ce sens le général Guei, afin de réitérer l'appel américain pour la tenue d'élections libres.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/2000/ps001005.html> >

(15 mai 2002)

PS 306 Democratic Republic of the Congo : Death of Archbishop Kataliko.

5 octobre 2000.

Philip T.Reeker (porte- parole intérimaire). Déclaration à la presse, 1§.

Condoléances des Etats Unis à sa famille et au peuple de Bukavu à la suite de la mort de l'Archevêque Kataliko en Italie le 3 octobre. Rappel des conditions de son exil, forcé par les rebelles du RCD, puis empêché de revenir, et de leurs conséquences sur l'instabilité du Kivu. Appel aux différentes forces présentes dans la région à agir dans un esprit de réconciliation.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/2000/ps001005a.html> >

(15 mai 2002)

PS 307 Zimbabwe : US Calls on Zimbabweans to Renounce Rhetoric of Violence.

6 octobre 2000.

Richard Boucher (porte- parole). Déclaration à la presse, 2§.

Préoccupations des Etats Unis à l'égard des propos du leader d'opposition du MDC, qui a évoqué l'usage de la violence pour déloger le président Mugabe du pouvoir au Zimbabwe. Appel aux citoyens et leaders politiques du pays à refréner l'usage de la violence, physique comme rhétorique, et à respecter les principes de la démocratie.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/2000/ps001006c.html> >

(15 mai 2002)

PS 308 Elections in Cote d'Ivoire.

7 octobre 2000.

Richard Boucher (porte- parole). Déclaration à la presse, 3§.

Condamnation de la décision de la Cour Suprême ivoirienne d'exclure 14 des 19 candidats à l'élection présidentielle, dont les leaders des principaux partis d'opposition, ce qui constitue une moquerie des principes de base de la démocratie. Regret du rejet par le général Guei d'élections libres et ouvertes. Les Etats Unis suspendent par conséquent l'aide à la préparation d'élections en Côte d'Ivoire et appellent les autres nations donatrices à réexaminer leur aide, à la lumière de ces circonstances. L'Administration Guei est en outre sommée de cesser les intimidations et violences à l'encontre des opposants politiques du régime, et de créer les conditions d'un retour à la démocratie en Côte d'Ivoire.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/2000/ps001007.html> >

(15 mai 2002)

PS 309 Democratic Republic of the Congo Beating of Human Rights Workers.

18 octobre 2000.

Philip T.Reeker (porte- parole intérimaire). Déclaration à la presse, 3§.

Forte préoccupation des Etats Unis à la nouvelle de violences qui auraient été perpétrées sur des travailleurs pour les Droits de l'Homme, dans la zone contrôlée par les rebelles et l'armée rwandaise dans l'Est de la RDC. Annonce que l'ambassadeur américain s'est entretenu de ces problèmes avec de hauts responsables rwandais. En écho à l'appel fait par le commissaire aux Droits de l'Homme de l'ONU, les Etats Unis demandent aux rebelles

de cesser immédiatement toute intimidation à l'encontre du personnel des ONG et des membres de la société civile.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/2000/ps001018c.html> > (15 mai 2002)

PS 310 Etiopia/ Eritrea.

23 octobre 2000.

Philip T.Reeker (porte- parole intérimaire). Déclaration à la presse, 3§.

Annonce qu'Anthony Lake conduira la délégation américaine assistant aux négociations menées par l'OUA à Alger à partir du 23 octobre, pour trouver une solution au conflit opposant l'Ethiopie à l'Erythrée. Les Etats Unis louent les efforts de l'OUA et des deux pays pour la paix.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/2000/ps001023.html> > (15 mai 2002)

PS 311 Democratic Republic of the Congo. Congolese Offensive in Katanga Province.

27 octobre 2000.

Richard Boucher (porte- parole). Déclaration à la presse, 2§.

Condamnation de l'offensive militaire des troupes de RDC au Katanga, notamment le bombardement de civils, qui est une violation majeure du cessez le feu, des accords de Lusaka, et du sommet de Maputo, signé le 16 octobre. Appel aux signataires à respecter le cessez-le-feu.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/2000/ps001027c.html> > (15 mai 2002)

PS 312 Tanzania : Credibility of Zanzibar Elections.

3 novembre 2000.

Richard Boucher (porte- parole). Déclaration à la presse, 4§.

Compte- rendu de l'organisation des élections nationales du 29 octobre en Tanzanie, qui se sont bien déroulées dans l'ensemble, avec une participation importante. La province de Zanzibar a toutefois été le théâtre de nombreuses irrégularités, et la police y aurait excessivement utilisé la force. En tant qu'ami proche de la Tanzanie, les Etats Unis la félicitent, mais restent néanmoins préoccupés par les manquements à Zanzibar, et demandent au gouvernement une enquête, ainsi que l'ouverture d'une consultation pour rétablir la transparence des élections.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/2000/ps001103b.html> > (15 mai 2002)

PS 313 African Visitors to Examine US Conflict Resolution Techniques.

9 novembre 2000.

Note aux médias, 6§.

Annonce et présentation du programme « Conflict Resolution », organisé aux Etats Unis du 13 novembre au 8 décembre, et auquel participeront 15 personnes venant de 15 pays d'Afrique (leaders politiques et religieux, animateurs de communautés). Le programme est destiné à permettre de comprendre les perspectives américaines dans l'utilisation de la diplomatie préventive et la résolution des conflits dans les affaires intérieures et internationales.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/2000/ps001109.html> > (15 mai 2002)

PRESS STATEMENTS DECEMBRE 2000-JANVIER 2001

URL: < http://www.state.gov/www/regions/africa/af_pstmts.html >

PS 314 Secretary Albright's Trip to Africa, December 6-12, 2000.

5 décembre 2000.

Richard Boucher (porte- parole). Déclaration à la presse, 3§.

Annnonce et présentation du voyage en Afrique du Secrétaire d'Etat, du 6 au 12 décembre 2000, qui passera par l'Afrique du Sud, l'île Maurice et le Botswana. L'objectif du voyage sera de souligner les engagements sans précédents pris par l'Administration Clinton vis à vis de l'Afrique, ainsi que de mettre en avant l'implication des trois pays visités dans le développement de la démocratie, des progrès économiques et de la coopération régionale. Le Secrétaire d'Etat rencontrera des responsables de divers domaines pour mettre l'accent sur les challenges auxquels la région doit faire face, dont la bataille à mener contre le SIDA.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/2000/ps001205d.html> >

(15 mai 2002)

PS 315 Guinea : Incursions into Eastern Guinea.

7 décembre 2000.

Philip T.Reeker (porte- parole intérimaire). Déclaration à la presse, 3§.

Condamnation des récentes incursions armées en Guinée par les forces du Libéria et les rebelles du RUF basés en Sierra Leone, au moment où le RUF est supposé s'engager avec le gouvernement sierra leonais dans l'accord de cessez le feu d'Abuja. Appel aux leaders de la région à se joindre aux Etats Unis pour condamner le RUF et demander à ce que ces attaques cessent en Guinée. Demande du respect des frontières, et de ne pas supporter ces incursions armées. Les Etats Unis applaudissent en outre le gouvernement de Guinée pour la continuation de sa longue histoire d'hospitalité en vers les réfugiés, déplorent les pertes parmi les guinéens et leurs hôtes, et renouvellent leur soutien à la Guinée pour l'aide aux réfugiés.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/2000/ps001205b.html> >

(15 mai 2002)

PS 316 Cote d'Ivoire : Election Violence.

7 décembre 2000.

Philip T.Reeker (porte- parole intérimaire). Déclaration à la presse, 3§.

Les Etats Unis déplorent la violence qui a surgit en Côte d'Ivoire, et pressent le gouvernement comme les leaders d'opposition à appeler publiquement au calme. Regret de la décision de la Cour Suprême ivoirienne d'exclure Allasane Ouattara de la candidature à l'élection parlementaire du 10 décembre, ce qui remet en question la volonté réelle du gouvernement de promouvoir la réconciliation nationale. Demande faite à tous les partis à participer aux élections.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/2000/ps001207a.html> >

(15 mai 2002)

PS 317 Secretary Albright to Attend the Ethiopia/ Eritrea Peace Agreement Signing Event.

8 décembre 2000.

Philip ,T.Reeker (porte- parole intérimaire). Déclaration à la presse, 4§.

Annnonce que le secrétaire d'Etat Madeleine Albright sera témoin de la signature de l'accord de paix entre l'Ethiopie et l'Erythrée à Alger le 12 décembre, à l'invitation du président Bouteflika. Cette venue sera l'occasion de reprendre le dialogue entamé avec le président algérien à l'ONU en septembre. Seront présents les responsables américains ayant joués un rôle dans le règlement de ce conflit, ainsi que le Secrétaire d'Etat Adjoint aux affaires du Proche- Orient. Félicitations adressées aux leaders et aux peuples des deux pays pour avoir acceptés cet accord,

en espérant qu’ils retrouvent la voie des progrès qui avaient été accomplis avant le conflit, et au gouvernement algérien et à l’OUA pour leur rôle crucial dans cet accord.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/2000/ps001208c.html> > (15 mai 2002)

PS 318 Rewards Program for International Criminal Tribunal for Rwanda.

5 janvier 2001.

Richard Boucher (porte- parole). Déclaration à la presse, 3§.

Annonce du lancement par le Département d’Etat du programme « Reward for Justice » en support à l’ICTR et ses efforts pour amener les fugitifs accusés dans le génocide rwandais devant la justice. Le gouvernement américain offre ainsi 5 millions de dollars pour toute information permettant le transfert ou l’arrestation de tout individu considéré par l’ICTR comme ayant participé au génocide rwandais de 1994. Le programme est comparable à celui mis en place pour l’ex- Yougoslavie. Bilan du succès des investigations menées par l’ICTR, et espoir que ce nouveau programme permettra d’achever l’appréhension des fugitifs.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/2001/ps010105.html> > (15 mai 2002)

PS 319 Burundi : Meeting Between President Buyoya and Rebel Leader in Gabon.

12 janvier 2001.

Richard Boucher (porte- parole). Déclaration à la presse, 2§.

Les Etats Unis accueillent positivement la rencontre du 9 janvier à Libreville (Gabon), entre le président du Burundi et le leader du groupe rebelle FDD, en espérant que la rencontre, organisée par le président Bongo du Gabon, et facilitée par le président Kabila de RDC, encouragera le développement du dialogue, et aidera à mettre fin à la violence au Burundi, et par extension contribuera aux efforts de paix en RDC et à la stabilisation de la région des Grands Lacs.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/2001/ps010112a.html> > (15 mai 2002)

PS 320 Death of President Kabila, Democratic Republic of the Congo.

19 janvier 2001.

Richard Boucher (porte- parole). Déclaration à la presse, 4§.

Les Etats Unis condamnent le violent assassinat du président de la RDC Laurent Désiré Kabila, le 16 janvier 2001. Condoléances à la famille du défunt et au peuple congolais dans cette période difficile. Les Etats Unis encouragent vivement tous les partis à assurer une transmission pacifique du pouvoir, et conseillent aux leaders congolais de saisir cette crise pour relancer le processus de Lusaka, et permettre le déploiement des forces de l’ONU. Appel aux différents partis sur la scène congolaise à restreindre l’usage de la force militaire, et à redoubler d’efforts pour la résolution pacifique de la guerre au Congo.

URL: <<http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/2001/ps010119b.html> > (15 mai 2002)

ECONOMIC POLICY_____

Sous le titre d’*Economic Policy* ont été regroupés sur la page d’accueil *Regional Topics* quelques liens menant à des documents relatifs aux aspects économiques de la politique africaine des Etats Unis.

EP 1 Fact Sheet :Strengthening Our Economic Partnership With Sub-Saharan Africa & the Caribbean Basin.

18 mai 2000.

Bureau du secrétaire de presse, Maison Blanche. Wash. DC. Notice, 2p.(4 parties).

Point sur l'accord sur la loi organisant le commerce avec l'Afrique et les Caraïbes (AGOA & CBTPA) que doit signer le président Clinton en ce 18 mai 2000. Une partie générale sur l'objet de la loi, suivie de trois développements (le renforcement du commerce avec l'Afrique, le renforcement du commerce avec les Caraïbes, les autres domaines de développement de la politique du président Clinton, en spécifiant que cette loi n'en est qu'un volet).

URL : < http://www.state.gov/www/regions/africa/fs_whitehouse_agoa.html > (28 avril 2002).

EP 2 The United States & Nigeria : Expanding Trade and Investment.

27 août 2000.

Bureau du secrétaire de presse, Maison Blanche. Wash. DC. Notice, 21§.

Point fait à propos des nouvelles initiatives annoncées par le président Clinton le même jour afin d'étendre le commerce et l'investissement entre les Etats Unis et le Nigeria, dans son allocution faites devant les représentants américains et nigériens, lors de son voyage au Nigeria. Ces initiatives doivent venir en complément des mesures annoncées précédemment par le président durant sa visite. Le cas du Nigeria dans le cadre de la loi AGOA est à cette occasion précisé, et le niveau des échanges et investissements entre les Etats Unis et le Nigeria évoqué par domaines de production.

URL : < http://www.state.gov/www/regions/africa/fsw_000827_us_nigeria.html > (28 avril 2002).

EP 3 Text of Letter From President on Nigeria & GSP.

27 août 2000.

Bill Clinton. Maison Blanche, Wash. DC. Texte de lettre, 1§.

Annonce faite au Speaker du Congrès de la transmission de la proclamation attribuant au Nigeria un traitement préférentiel, en tant que pays en voie de développement et dans le cadre du GSP, et fournissant au Nigeria des garanties avant même de pouvoir percevoir les bénéfices induits par son entrée dans l'AGOA. URL : < http://www.state.gov/www/regions/africa/ltrwh_000827_gsp.html > (28 avril 2002).

EP 4 Public Law N° 106-200.

→ Lien renvoyant au sommaire et aux statuts de la loi issue du 106^{ème} Congrès américain (Session 2000), à propos de l'organisation du commerce des Etats Unis avec l'Afrique sub-Saharienne. Cet ensemble de documents contient :

- L'ensemble des textes relatifs à cette loi.
- Les titres des différentes parties de la loi.
- Le résultat du travail des différentes commissions du Congrès sur ce projet.
- Les documents relatifs au projet de loi.
- Les amendements apportés au projet de loi.
- La Loi et son contenu, avec un classement par sujets-termes, l'énumération des sponsors à cette loi et son sommaire.
- Le texte proprement dit de la loi.

URL : < <http://thomas.bc.gov/cgi-bin/bin/bdquery/z?d106:HR00434:\TOM:/bss/d106query.htm> > (28 avril 2002).

EP 5 Africa Growth and Opportunity Act.

2 octobre 2000.

Bureau du représentant du Commerce américain. Wash. DC. Notice, 12§.

Précisions données sur les modalités de fonctionnement de l'AGO, dont le président Clinton a signé la désignation des 34 pays africains membres de l'accord à cette date. Précisions sur les termes de l'accord, ses bénéficiaires, les droits de douanes spécifiques appliqués, le processus d'éligibilité et de bénéfice du GSP, ainsi qu'une précision sur le cas de l'admission particulière de la Sierra Leone dans l'accord.

URL : < http://www.state.gov/www/issues/economic/001002_fsustr_agoa.html > (28 avril 2002).

REGIONAL TOPICS

URL : < http://www.state.gov/www/regions/africa/af_regional.html >

Tant du point de vue du volume que de la variété des documents présentés, c'est la section Regional Topics qui est la plus importante du site du Bureau des Affaires Africaines. Elle se décompose en quatre rubriques : Remarks, qui présente les derniers discours et interventions officielles mis en ligne (étudiés dans la section Official Texts), Economic Policy, qui présente quelques documents relatifs à la politique économique des Etats Unis envers l'Afrique, et datant de l'année 2000, puis Reports and Fact Sheets, rubrique beaucoup plus vaste rassemblant les liens menant à une grande variété de documents relatifs à la politique africaine des Etats Unis, répartis sur deux listes (2000 en accès direct, et 1996-1999), et enfin la rubrique Official Visits, qui propose les liens menant aux documents relatifs aux principales visites officielles américaines en Afrique effectuées entre 1997 et 2000.

REMARKS_____

(Voir section Official Texts).

ECONOMIC POLICY_____

Sous le titre d'*Economic Policy* ont été regroupés sur la page d'accueil *Regional Topics* quelques liens menant à des documents relatifs aux aspects économiques de la politique africaine des Etats Unis.

EP 1 Fact Sheet :Strengthening Our Economic Partnership With Sub-Saharan Africa & the Caribbean Basin.

18 mai 2000.

Bureau du secrétaire de presse, Maison Blanche, Wash. DC. Notice, 2p.(4 parties).

Point sur l'accord sur la loi organisant le commerce avec l'Afrique et les Caraïbes (AGOA & CBTPA) que doit signer le président Clinton en ce 18 mai 2000. Une partie générale sur l'objet de la loi, suivie de trois développements (le renforcement du commerce avec l'Afrique, le renforcement du commerce avec les Caraïbes, les autres domaines de développement de la politique du président Clinton, en spécifiant que cette loi n'en est qu'un volet).

URL : < http://www.state.gov/www/regions/africa/fs_whitehouse_agoa.html > (28 avril 2002).

EP 2 The United States & Nigeria : Expanding Trade and Investment.

27 août 2000.

Bureau du secrétaire de presse, Maison Blanche, Wash. DC. Notice, 21§.

Point fait à propos des nouvelles initiatives annoncées par le président Clinton le même jour afin d'étendre le commerce et l'investissement entre les Etats Unis et le Nigeria, dans son allocution faites devant les représentants américains et nigériens, lors de son voyage au Nigeria. Ces initiatives doivent venir en complément des mesures annoncées précédemment par le président durant sa visite. Le cas du Nigeria dans le cadre de la loi AGOA est à cette occasion précisé, et le niveau des échanges et investissements entre les Etats Unis et le Nigeria évoqué par domaines de production.

URL : < http://www.state.gov/www/regions/africa/fswh_000827_us_nigeria.html > (28 avril 2002).

EP 3 Text of Letter From President on Nigeria & GSP.

27 août 2000.

Bill Clinton. Maison Blanche, Wash. DC. Texte de lettre, 1§.

Annonce faite au Speaker du Congrès de la transmission de la proclamation attribuant au Nigeria un traitement préférentiel, en tant que pays en voie de développement et dans le cadre du GSP, et fournissant au Nigeria des garanties avant même de pouvoir percevoir les bénéfices induits par son entrée dans l'AGOA.

URL : < http://www.state.gov/www/regions/africa/ltrwh_0000827_gsp.html > (28 avril 2002).

EP 4 Public Law N° 106-200.

→ Lien renvoyant au sommaire et aux statuts de la loi issue du 106^{ème} Congrès américain (Cession 2000), à propos de l'organisation du commerce des Etats Unis avec l'Afrique sub-Saharienne. Cet ensemble de documents contient :

- L'ensemble des textes relatifs à cette loi.
- Les titres des différentes parties de la loi.
- Le résultat du travail des différentes commissions du Congrès sur ce projet.
- Les documents relatifs au projet de loi.
- Les amendements apportés au projet de loi.

-La Loi et son contenu, avec un classement par sujets-termes, l'énumération des sponsors à cette loi et son sommaire.

-Le texte proprement dit de la loi.

URL : < <http://thomas.bc.gov/cgi-bin/bin/bdquery/z?d106:HR00434:\TOM:/bss/d106query.htm> > (28 avril 2002).

EP 5 Africa Growth and Opportunity Act.

2 octobre 2000.

Bureau du représentant du Commerce américain. Wash. DC. Notice, 12§.

Précisions données sur les modalités de fonctionnement de l'AGOA, dont le président Clinton a signé la désignation des 34 pays africains membres de l'accord à cette date. Précisions sur les termes de l'accord, ses bénéficiaires, les droits de douanes spécifiques appliqués, le processus d'éligibilité et de bénéfice du GSP, ainsi qu'une précision sur le cas de l'admission particulière de la Sierra Leone dans l'accord.

URL : < http://www.state.gov/www/issues/economic/001002_fsustr_agoa.html > (28 avril 2002).

REPORTS AND FACT SHEETS_____

AFRICA : REPORTS AND FACT SHEETS 1996-1999

URL:< http://www.state.gov/www/regions/africa/af_fact_sheets.html#1999 >

Série de documents de nature disparate (allant d'une page à un dossier ou un rapport), produits entre 1996 et 1999, et portant sur divers aspects la politique africaine des Etats Unis.

1996_____

RFS 1 African Nuclear Weapon-Free Zone Treaty.

11 mars 1996. [Document non disponible au moment de la consultation].

URL : < <http://www.state.gov/www/regions/africa/afnucfre.html> > (15 avril 2002).

RFS 2 US Presence in Mali.

4 octobre 1996.

Bureau des Affaires Publiques, Département d'Etat. Wash. DC. Notice d'information, 6§.

Notice faisant le point sur la présence américaine au Mali et l'état des relations entre les Etats Unis et le Mali, présentant l'équipe diplomatique américaine sur place et l'implication du Peace Corps dans le pays, la politique d'aide américaine (par le biais de l'USAID), ainsi que l'état du développement et de l'implantation du secteur privé américain au Mali.

URL : < <http://www.state.gov/www/regions/africa/fs-mali.html> > (15 avril 2002).

RFS 3 US Presence in Ethiopia.

4 octobre 1996. Bureau des Affaires Publiques, Département d'Etat. Wash. DC. Notice d'information, 7§.

Notice faisant le point sur la présence américaine en Ethiopie et l'état des relations entre les Etats Unis et l'Ethiopie, présentant l'équipe diplomatique américaine sur place et l'implication du Peace Corps dans le pays, la politique d'aide américaine (par le biais de l'USAID), ainsi que l'état du développement et de l'implantation du secteur privé, le niveau et la nature des investissements privés américains en Ethiopie.

URL : < <http://www.state.gov/www/regions/africa/fs-ethio.html> > (15 avril 2002).

RFS 4 US Presence in Angola.

4 octobre 1996. Bureau des Affaires Publiques, Département d'Etat. Wash. DC. Notice d'information, 5§.

Notice rappelant les débuts récents de la reconnaissance de l'Angola et des relations entre les Etats Unis et ce pays, ainsi que l'implication et les actions de l'USAID et le développement des investissements privés américains en Angola.

URL : < <http://www.state.gov/www/regions/africa/fs-angol.html> > (15 avril 2002).

RFS 5 US Participation In the Great Lakes Conference.

4 octobre 1996. Bureau des Affaires Publiques, Département d'Etat. Wash. DC. Notice d'information, 3§.

Notice faisant état des préoccupations des Etats Unis en regard de la crise touchant la région des Grands Lacs, et indiquant le soutien américain à la conférence réunissant les pays de la région sous l'égide de l'ONU et de l'OUA, de même que le soutien du Carter Center (Fondation pour la paix fondée par l'ancien président James carter) et du président tanzanien à cette initiative.

URL : < <http://www.state.gov/www/regions/africa/lakes.html> > (15 avril 2002).
1997_____

RFS 6 Report on Nigerian Advance Fee Fraud.

Avril 1997. Bureau des Narcotiques Internationaux et des Affaires pour le Renforcement de la Loi. Département d'Etat, Wash. DC. Rapport, 33p. format pdf.

Rapport sur la « Nigerian Advance Fee Fraud » (Fraude Nigériane sur les Mouvements de Capitaux), une escroquerie en provenance du Nigeria qui vise les hommes d'affaires et personnels d'entreprises, notamment américains.

Sous la forme d'une proposition de transfert confidentiel de capitaux en provenance du Nigeria, d'aspect officiel, arrivant par courrier, et promettant un partage des bénéfices de cette transaction, la NAFF est une escroquerie destinée à soutirer de l'argent ou d'autres avantages matériels à ses victimes, allant de la simple extorsion de sommes plus ou moins importantes à l'organisation de l'enlèvement des victimes afin d'en tirer une rançon. Le rapport se propose de présenter en détail les aspects de cette escroquerie, de son fonctionnement aux divers mécanismes de son application, ainsi que la lutte engagée aux Etats Unis comme au Nigeria contre elle, afin de permettre aux hommes d'affaires américains de faire la différence entre ce type de proposition et les transactions sûrs pouvant émaner du Nigeria, d'éviter à de potentiels victimes de tomber dans une escroquerie qui peut avoir des conséquences très graves (rapt, exécution), et de convaincre les victimes de porter plainte et de témoigner sans crainte de sanctions pénales.

URL : < <http://www.state.gov/www/regions/africa/naffpub.pdf> > (15 juin 2003).

RFS 7 Investment Climate Reports: Sub-Saharan Africa.

Avril 1997. Bureau des Affaires Africaines, présenté par le Secrétaire d'Etat Assistant aux Affaires Africaines, George Moose. Wash. DC. Rapport, 54p.

Rapport portant sur les 48 pays africains, et destiné à fournir une base d'information concernant : les évolutions récentes, la situation intérieure, la situation politique, la nature et l'état des liens entretenus avec les Etats Unis, puis des indicateurs sur la population et la société, le niveau de l'économie, les structures économiques en place, les ressources et les perspectives d'investissement américain pour chacun d'entre eux, ainsi qu'un certain nombre de renseignements pratiques destinés aux hommes d'affaires.

L'objectif de ce rapport est de donner une approche globale des pays africains permettant de connaître au mieux les intérêts et les perspectives qui peuvent s'ouvrir au monde des affaires américains en Afrique dans les mois à venir.

URL : < http://www.state.gov/www/regions/africa/af_invest_cli_report.html > (15 avril 2002).

RFS 8 Report on Status of Angola Sanctions : Texts of President's Letter to Congress.

3 avril 1997. Bill Clinton. Wash. DC. Texte de lettre, 9§.

Transcription du texte d'une lettre du président américain au Congrès faisant état des évolutions légales des sanctions américaines à l'égard de l'Angola et de l'UNITA depuis la première mesure prise par Bill Clinton, le 26 septembre 1993, et qui doivent expirer le 26 septembre 1997, voir être levées avant en cas d'avancées significatives de l'UNITA dans le protocole de Lusaka, programmant l'avancée de la paix en Angola. URL : < <http://www.state.gov/www/regions/africa/angolasanc.html> > (16 avril 2002).

RFS 9 The Southern Africa Development Community.

4 décembre 1997. Bureau des Affaires Africaines. Wash. DC. Notice d'information, 8§.

Notice d'information portant sur l'organisation régionale d'Afrique Australe, la SADC : membres, création, modalités d'organisation, secteurs d'activité, dirigeants, liens avec les Etats Unis, et politique de l'organisation vis à vis du secteur privé étranger.

URL : < http://www.state.gov/www/regions/africa/fs_sadevelop_971204.html > (16 avril 2002).

1998

RFS 10 Inter-Governmental Authority on Development (IGAD).

1er mars 1998. Bureau des Affaires Africaines. Wash. DC. Notice d'information, 4§.

Notice d'information sur l'IGAD, organisation régionale d'Afrique de l'Est : membres, constitution, buts et motivations, évolution de ses domaines d'action, bureau exécutif.

URL : < http://www.state.gov/www/regions/africa/fs_igad_980301.html > (16 avril 2002).

RFS 11 Africa : Political Issues.

3 mars 1998. Bureau des Affaires Africaines. Wash. DC. Notice d'information, 16§.

Notice portant sur deux axes :

-L'état actuel de l'Afrique : développement politique et économique, implication sur le plan économique des Etats Unis en Afrique, émergence de zones de stabilité sur le continent depuis la fin de la Guerre Froide, et les modifications du « paysage » africain résultant de ces changements.

-La nécessité pour les Etats Unis, en regard de ces évolutions, d'adapter leur approche leur politique et leurs relations avec le continent africain (développement des grands points de la nouvelle approche américaine).

URL : < http://www.state.gov/www/regions/africa/fs_political_980303.html > (16 avril 2002).

RFS 12 Economic Community of West African States (ECOWAS).

4 mars 1998. Bureau des Affaires Africaines. Wash. DC. Notice d'information, 8§.

Notice d'information sur l'organisation régionale d'Afrique de l'Ouest, l'ECOWAS : création, membres, activités et opérations récentes en matière de médiation, de résolution des conflits et de maintien de la paix, rôle de l'ECOMOG (force d'interposition émanant de l'ECOWAS). Buts de l'organisation en matière de développement du marché économique régional, état du développement et problèmes, niveau des échanges, part des différents pays membres (économie et population), perspectives de l'organisation.

URL : < http://www.state.gov/www/regions/africa/fs_ecowas_980304.html > (16 avril 2002).

RFS 13 Entebbe Summit for Peace and Prosperity : Joint Declaration of Principles.

25 mars 1998. Services de la Maison Blanche. Wash. DC. Déclaration, 41§+ liste des signataires.

Déclaration de principe commune faites par les chefs d'Etat participant au Sommet d'Entebbe pour la paix et la prospérité (les présidents de l'Ouganda, du Kenya, du Rwanda, de la Tanzanie, de la RDC, de l'Ethiopie et des Etats Unis) à l'issue de la rencontre. La déclaration se veut un nouveau départ pour le dialogue et les relations entre les Etats Unis et l'Afrique, porte sur les modalités des discussions tenues durant le sommet, et énumère les points d'accords trouvés sur :

-La construction du futur économique de l'Afrique. -La condamnation des actes de génocide.

-L'encouragement à la participation à la démocratie, au respect des Droits de l'Homme et à la stabilité régionale.

-La poursuite du partenariat et des échanges dans le futur.

URL : < http://www.state.gov/www/regions/africa/entebbe_dop_9803.html > (16 avril 2002).

RFS 14 Sustainable Development & Environmental Issues.

26 février 1998 [sic]. Bureau des Affaires Africaines. Wash. DC. Notice d'information, 7§.

Notice d'information à propos de l'environnement africain et les problèmes auquel est confronté le continent en ce domaine ; points sur lesquels les Etats Unis mettent l'accent en terme de recherche de solutions, pour la préservation de l'environnement comme pour le développement durable du continent africain. Notice réalisée dans le contexte de la participation du président Clinton en Afrique à une table ronde avec des responsables de l'environnement en Afrique.

URL : < http://www.state.gov/www/regions/africa/fs_susdevelop_980226.html > (16 avril 2002).

RFS 15 The Commission for East African Cooperation (EAC).

27 mars 1998. Bureau des Affaires Africaines. Wash. DC. Notice d'information, 5§.

Notice d'information portant sur l'organisation régionale d'Afrique de l'Est, l'EAC : formation, membres, problèmes de viabilité de l'organisation dus aux divergences politiques des membres, fonctionnement, domaines d'activité, objectifs vis à vis du marché est-africain, domaines ou les pays se sont mis en commun ; rôle dans la stabilité régionale, mécanismes d'intégration

(Rwanda, Burundi) et volonté de coopérer avec les autres organisations régionales africaines (la SADC notamment) ; activités diplomatiques récentes ; positionnement de soutien des Etats Unis à l'EAC, dans le but du développement régional et l'avancement des réformes dans ses pays membres.

URL : < http://www.state.gov/www/regions/africa/fs_eac_980327.html > (16 avril 2002).

RFS 16 African Crisis Response Initiative (ACRI).

27 mars 1998.

Bureau des Affaires Africaines. Wash. DC. Notice d'information,

5§.

Notice d'information à propos du projet ACRI, initiative américaine de réponse aux crises africaines par la mise en place de troupes africaines soutenues par une logistique, une formation et un entraînement assurés par les Etats Unis. Définition, moyens humains et matériels mobilisés, modalités de fonctionnement et pays impliqués dans le projet à la date de rédaction du document ; missions et objectifs, structures qui seront mises en place dans les mois à venir et précision du contexte américain et africain dans lequel s'inscrit la concrétisation du projet ACRI.

URL : < http://www.state.gov/www/regions/africa/fs_acri_980327.html > (16 avril 2002).

RFS 17 Organisation of African Unity (OAU).

27 mars 1998. Bureau des Affaires Africaines. Wash. DC. Notice d'information, 1§+liste des membres de l'OUA.

Brève notice d'information sur l'Organisation de l'Unité Africaine.

URL : < http://www.state.gov/www/regions/africa/fs_oau_980327.html > (16 avril 2002).

RFS 18 Africa : Macroeconomic Overview.

27 mars 1998.

Bureau des Affaires Africaines. Wash. DC. Notice d'information,

7§.

Vue générale et macroéconomique de l'Afrique, suivant les grandes étapes chronologiques de l'évolution du continent depuis les années 1970 jusqu'aux transformations économiques constatées dans la décennie en cours. Evocation des problèmes récurrents des économies africaines et de la nécessité de l'intégration du continent à l'économie globale pour son développement.

URL : < http://www.state.gov/www/regions/africa/fs_macro_980327.html > (16 avril 2002).

RFS 19 US Assistance and Debt Relief in Sub-Saharan Africa.

27 mars 1998.

Bureau des Affaires Africaines. Wash. DC. Notice d'information,

6§.

Notice d'information portant sur l'aide américaine en Afrique sub-saharienne et la politique en faveur du recouvrement de la dette africaine menée par l'Administration Clinton.

URL : < http://www.state.gov/www/regions/africa/fs_debtrelief_980327.html > (16 avril 2002).

RFS 20 US Trade and Investment in Sub-Saharan Africa.

27 mars 1998.

Bureau des Affaires Africaines. Wash. DC. Notice d'information,

6§.

Notice contenant des informations sur les objectifs en terme de commerce et d'investissement des Etats Unis en Afrique sub-saharienne : amélioration des économies africaines pour l'optimisation des intérêts américains, projet AGOA visant à donner un cadre législatif au partenariat économique, intérêts que peuvent trouver les Etats Unis en Afrique pour leur propre économie.

URL : < http://www.state.gov/www/regions/africa/fs_trade_980327.html > (16 avril 2002).

RFS 21 Conflict Prevention and Resolution In Sub-Saharan Africa.

27 mars 1998.

Bureau des Affaires Africaines. Wash. DC. Notice d'information,

7§.

Point d'information sur les efforts américains dans le domaine de la prévention et de la résolution des conflits en Afrique, au nombre desquels l'amélioration des capacités de réponse de l'OUA, des organisations régionales, des ONG dans plusieurs domaines (démobilisation des combattants, retrait des troupes, entraînement des forces d'interposition, de prévention et de maintien de la paix).

URL : < http://www.state.gov/www/regions/africa/fs_con_res_980327.html > (16 avril 2002).

RFS 22 President's Partnership for Economic Growth and Opportunity, and Africa Growth and Opportunity Act.

27 mars 1998.

Bureau des Affaires Africaines. Wash. DC. Notice d'information,

5§.

Appel du président Clinton pour le passage et l'acceptation du texte du projet AGOA devant le Congrès, complétant celui de l'EGOA. Précisions à propos de l'AGO : buts du partenariat, explication du système de préférence appliqué sur deux niveaux de programme, participants et modalités des deux programmes.

URL : < http://www.state.gov/www/regions/africa/fs_partnership_980327.html > (16 avril 2002).

RFS 23 African Refugee Admissions Program.

Juillet 1998. [document non disponible au moment de la consultation].

URL: < http://www.state.gov/www/global/prm/fs_af_refugee_adm_9807.html > (16 avril 2002).
1999_____

Pattern of Global Terrorism.

International Religious Freedom.

International Narcotics Control Strategy Report.
--

Human Rights Practices.

Pour l'analyse de ces rapports, voir la section Country Information.

Accountability Review Boards : Embassy Bombings in Dar Es Salaam on August 7, 1998.

Pour l'analyse de ce rapport, voir Official Visits > Bombings in Kenya and Tanzania > Accountability Review Boards, dans la présente section Regional Topics.

US – AFRICA MINISTERIAL

Dossier réalisé à l'occasion de la tenue de la rencontre entre les Etats Unis et les pays Africains à Washington, du 15 au 18 mars 1999. Ce dossier présente un ensemble de documents et de transcriptions d'interventions produits à cette occasion. Il est à noter que cette version du dossier, disponible à partir du lien présent sur le site du Bureau des Affaires Africaines, est une version beaucoup plus sélective qu'une autre version, plus fournie en documents et contenant entre autre des illustrations, consultable à partir du site Internet d'Information du

Département d'Etat, sous l'adresse

URL : < <http://www.usinfo.state.gov/regional/af/usafr/minister.htm> >

L'existence de deux versions sensiblement différentes, tant dans le fond que dans la forme, permet de faire des remarques à propos de la gestion de l'information mise en ligne par les responsables des sites Internet du Département d'Etat.

La comparaison des deux versions démontre que les documents, même ceux spécifiquement destinés à être mis en ligne (comme le présent dossier), peuvent être modifiés, réduits et donc par extension supprimés. Aucune exhaustivité n'est par conséquent assurée au niveau des documents présentés sur le site, pas plus que la certitude d'être en présence d'un document dans sa forme et sa version originale numérique; ceci résulte donc d'un choix, d'une gestion de l'information qui passe par le retrait de certains documents, mais également par la modification, le reformatage de certains d'entre eux dans le temps ou selon l'emplacement de leur accès au niveau des sites

Internet émanant de l'Administration américaine. Ces choix induisent une volonté, si ce n'est une stratégie sous-tendant la gestion de l'information produite puis mise en ligne par l'Administration américaine.

Se pose donc la double question de l'originalité et de la datation des documents présents sur le site, rien ne pouvant assurer que les versions présentées n'aient pas été modifiées, ni dire avec certitude quels documents ont pu être retirés du site, directement (absence de trace), ou quand l'accès à certains d'entre eux a été désactivé, les excluant de la consultation à partir du site.



Home page

USAM 1 Home page.

Mars 1999. Services du Département d'Etat. Wash. DC. Page d'accueil (logo+liens+1§). Page de présentation du dossier en ligne « US-Africa Ministerial » accessible à partir du site du Bureau des Affaires Africaines. Constituée du logo de l'événement, des liens menant aux différentes sections du dossier (6liens), et d'un paragraphe introductif présentant brièvement la rencontre, et contenant un lien vers le site Internet de la Maison Blanche (désactivé)

URL : < http://www.state.gov/www/regions/africa/af_ministerial_index.html > (2 septembre 2002).



Goals

USAM 2 US-Africa Ministerial : Objective & Goals.

Mars 1999. Services du Département d'Etat, Wash. DC. Document, 2§ et 6 points.

Document présentant les objectifs et buts de la réunion Etats Unis- Afrique selon le Département d'Etat. Les objectifs sont de renforcer le partenariat qui les unit, par l'identification des intérêts communs (sur des questions comme le commerce, l'investissement, le développement économique, social et politique) ; de se concerter et de parler d'une série de sujets divers intéressant l'Afrique et son développement. Six buts sont également énoncés : le renforcement du partenariat, la mise en avant de l'importance de l'Afrique pour les Etats Unis et son économie, le développement de la compréhension mutuelle sur une série de problèmes que connaît l'Afrique, de même que sur le développement de l'économie du continent et son partenariat avec les Etats Unis. URL : < <http://www.state.gov/www/regions/africa/objective.html> > (2 septembre 2002).



Official

Transcripts

URL : < http://www.state.gov/www/regions/africa/ministerial_remarks.html >

Joint Communiqué

USAM 3 US-Africa Ministerial Joint Communiqué.

18 mars 1999.

Services de la Maison Blanche. Wash. DC.

7§.

Compte-rendu, sous la forme d'un communiqué commun, de la réunion Etats Unis- Afrique venant de se dérouler. Evocation de ses objectifs, de ses participants, des sujets abordés lors des discussions, et des points d'accord trouvés, principalement à propos du partenariat entre l'Afrique et les Etats Unis et l'intégration et le développement économique du continent, mais également sur d'autres sujets, de natures diverses.

URL : < <http://www.state.gov/www/regions/africa/communiqu.html> > (2 septembre 2002).

Blueprint_____

USAM 4 Blueprint for a US-Africa Partnership for the 21st Century.

18 mars 1999.

Département d'Etat. Wash. DC. Plan de travail.

57§.

Plan de travail réalisé et rendu public à l'issue de la rencontre Etats Unis – Afrique, et destiné à préciser les grandes directions et principaux chantiers de la politique constitutive du partenariat entre les deux espaces pour le 21^{ème} siècle.

Après deux paragraphes introductifs, le document se décompose ainsi :

-« Perspectives communes », passage précisant les objectifs économiques structurant le partenariat Etats Unis - Afrique, ce que chacun a à apporter à ce partenariat, les perspectives de celui-ci.

-« Voie à suivre », la majeure partie du document, qui détaille pour chaque domaine ou sujet le sens dans lequel le partenariat devra se concrétiser. Ces domaines sont : le commerce ; l'investissement ; la finance ; la dette ; les infrastructures ; l'agribusiness ; l'environnement ; l'intégration régionale ; l'assistance au développement ; le capital humain ; le SIDA ; les menaces transnationales ; la démocratie, la bonne gouvernance et les Droits de l'Homme ; la résolution des conflits.

-Un paragraphe intitulé « Un pas, un voyage » conclue le document en affirmant l'utilité de ce type de rencontre pour l'approfondissement et la consolidation du dialogue entre les parties, et qui explore les moyens d'assurer que ces échanges continuent.

URL : < <http://www.state.gov/www/regions/africa/blueprint.html> > (2 septembre 2002).

Remarks_____

USAM 5 The African Growth and Opportunity Act.

11 février 1999. Susan E. Rice. Voir Official Texts > OT 35.

USAM 6 White House Briefing on the US-Africa Ministerial.

15 mars 1999.

Susan E. Rice, Gayle Smith. Maison Blanche, Wash. DC. Briefing,

6p.

Briefing avec la presse des deux principales responsables pour l'Afrique de l'Administration Clinton (au sein du Département d'Etat et Conseil National de Sécurité) à l'occasion de l'ouverture de la rencontre Etats Unis-Afrique à Washington, qui intervient un an après la visite du président en Afrique. Evocation des principaux buts de la politique africaine des Etats Unis présentés autour de deux axes (développement et intégration économique, sécurité), des mesures mises en place depuis un an et de l'implication de l'Administration américaine dans la politique africaine, présentation de la rencontre à venir. Puis réponse aux questions des journalistes, qui permettent aux deux responsables de préciser les objectifs de cette réunion, les buts américains, le travail de l'Administration, le déroulement de l'événement, les intervenants et participants prévus, les questions et problèmes qui seront abordés durant cet événement.

URL : < http://www.state.gov/www/regions/africa/990315_rice-smith.html > (2 septembre 2002).

USAM 7 US-Africa Ministerial : Partnership in the 21st Century.

16 mars 1999.

Madeleine Albright. Wash. DC. Discours,

14§.

Discours du Secrétaire d'Etat lors de la session d'ouverture de la réunion Etats Unis- Afrique. Evocation des buts américains dans son partenariat avec l'Afrique, autour de deux axes (intégration économique/ sécurité) et de l'implication du président Clinton pour le développement des relations avec l'Afrique. Puis Madeleine Albright parle de cette rencontre et de ses motivations, met en avant son implication personnelle dans la politique africaine de l'Administration, avant de réaffirmer que même si les problèmes et conflits en cours en Afrique seront pris en compte, la politique américaine se positionne dans une vision à long terme, que cette réunion a pour but de refléter. [le document se termine par le passage parole au président de l'OUA, non retranscrit]. URL : < <http://secretary.state.gov/www/statement/1999/990316.html> > (2 septembre 2003).

Contient un lien actif Vers la page : « The 1999 US International Response to HIV/AIDS ».

USAM 8 Remarks by President Clinton, Conference on US-Africa Partnership For the 21st Century.

16 mars 1999.

Bill Clinton. Maison Blanche, Wash. DC. Discours,

35§.

Discours prononcé par le président américain lors de la session d'ouverture de la réunion Etats Unis – Afrique. Bill Clinton évoque le chemin parcouru dans le partenariat depuis son voyage en Afrique, les progrès accomplis sur ce continent, avant de passer en revue l'état d'avancement de grands dossiers constitutifs du partenariat entre les Etats Unis et l'Afrique : le travail entrepris pour mettre fin aux conflits armés et l'ACRI ; le développement du commerce et de l'investissement en Afrique, le projet AGOA (évoquant notamment les obstacles, critiques et réticences qui s'y opposent) et la réduction de la dette des pays africains, rappelant au passage le potentiel que représentent l'économie et le marché africain pour l'économie américaine autant que pour le développement du

continent ; les questions liées à l'environnement. La suite du discours présente la richesse humaine et les espoirs de développement qui s'ouvrent à l'Afrique, dans la continuité des perspectives ouvertes durant la décennie passée.

URL : < http://www.state.gov/www/regions/africa/990316_clinton.html > (2 septembre 2002).

USAM 9 UN Secretary General Kofi Annan, Address to the US-Africa Ministerial Conference.

16 mars 1999.

Kofi Annan, Secrétaire Général de l'ONU. Wash. DC. Discours, 13§.

Discours du secrétaire Général de l'ONU à la réunion Etats Unis- Afrique, où il rappelle les challenges centraux auxquels l'Afrique doit faire face, notamment la recrudescence des conflits et de l'instabilité, après plusieurs années d'évolution positive.

Kofi Annan rappelle qu'il a cherché à faire de la sécurité et du développement de l'Afrique une des priorités de l'ONU, et évoque les éléments mis en avant dans son rapport sur l'Afrique à propos des réalités africaines et des réponses adaptées qu'il faudrait mettre en place, tout en rappelant qu'il ne pourra y avoir de développement ni de partenariat durable sans stabilité.

Kofi Annan termine son discours en demandant aux responsables africains d'agir volontairement, aux partenaires de l'Afrique de faire plus et mieux pour les aider, et en affirmant que le partenariat avec les Etats

Unis est nécessaire à l'Afrique pour saisir les opportunités qui s'offrent à elle.

URL : < http://www.state.gov/www/regions/africa/990316_annan.html > (2 septembre 2002).

USAM 10 US-Africa Ministerial Final Day Briefing.

18 mars 1999.

Susan E. Rice, et Gayle Smith, Vivian Derryck, Rosa Whitaker, Jakaya Kikwete, John Abu, Donald Kaberuka. Wash. DC. Briefing, 12p.

Briefing avec la presse organisé le dernier jour de la réunion Etats Unis- Afrique avec des responsables de l'Administration américaine chargés de l'Afrique, ainsi que des intervenants africains, sous la direction de Susan Rice.

Susan Rice évoque tout d'abord l'implication du président Clinton pour le changement des relations entre les Etats Unis et l'Afrique, le rôle qu'a joué son voyage en Afrique dans le rapprochement avec le continent africain, et le travail de l'Administration américaine depuis ce voyage pour le développement et la concrétisation de ce partenariat. Elle parle ensuite de la rencontre qui va s'achever, les discussions et sujets qui auront été abordés durant ces quelques jours, avant d'introduire les trois intervenants africains qui s'expriment brièvement sur le partenariat, le développement de l'Afrique et d'autres sujets annexes. Vient ensuite la présentation des membres de l'Administration présents, et l'échange avec les journalistes sous la forme de réponses à leurs questions, la majorité des réponses étant faite par Susan Rice.

Les questions portent sur : la rencontre et son fonctionnement, la poursuite des relations entre les Etats Unis et les pays africains, les mécanismes de la politique africaine américaine, l'adoption du projet AGOA, les conflits africains et les mesures prises en concertation à ce sujet, la mise en place logistique de la réunion et de son programme, la dette de l'Afrique et les mesures envisagées pour l'alléger.

URL : < http://www.state.gov/www/regions/africa/990318_rice_etal_final.html > (2 septembre 2002).

Briefings _____

USSAM 11 Background Briefing During the US-Africa Ministerial : Partnership for the 21st Century.

15 mars 1999.

Département d'Etat. Wash. DC. Notice à la presse.

3§.

Notice à la presse informant de la tenue d'un briefing avec la presse chaque jour, en marge de la tenue de la rencontre Etats Unis- Afrique, et précisant les modalités de déroulement de ces briefings.

URL : < <http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/1999/ps990315c.html> > (2 septembre 2002).

Press Statements _____

USAM 12 US-Africa Ministerial on Partnership in the 21st Century Opening Plenary, Tuesday March 16, 1999.

15 mars 1999.

Département d'Etat. Wash. DC. Notice à la presse.

3§.

Notice informant la presse de la participation de Bill Clinton et de Madeleine Albright à la session d'ouverture de la rencontre Etats Unis – Afrique, et précisant les modalités à suivre pour les journalistes désirant y assister. URL : < <http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/1999/ps990315b.html> > (2 septembre 2002).

Schedule _____

USAM 13 Schedule of Events.

15 mars 1999.

Département d'Etat. Wash. DC. Programme.

7p.

Programme détaillé du déroulement de la rencontre Etats Unis – Afrique du 15 au 18 mars 1999, avec pour chaque journée les horaires et l'intitulé des différents événements (ainsi que les pauses), la nature des événements, les participants à chacun d'entre eux, et éventuellement le ou les sujets prévus.

URL : < <http://www.state.gov/www/regions/africa/revised-sked.html> > (2 septembre 2002).



Delegates

USAM 14 List of Delegates.

15 mars 1999.

Département d'Etat. Wash. DC. Liste,

6p.

Liste des délégués présents à la réunion Etats Unis – Afrique, classés par ordre alphabétique des pays ou des organisations africaines représentés, puis des délégués représentant d'autres pays ou organisations non africains.

La liste est constituée ainsi : Pays/ Prénom/ Nom/ Titre ou qualité.

La plupart des pays africains comptent plusieurs délégués, ministres, ambassadeurs aux Etats Unis, ou conseillers des chefs d'Etat pour la plupart.

URL : < <http://www.state.gov/www/regions/africa/alldelegates.html> > (2 septembre 2002).



USG

Participants

USAM 15 USG Participants.

15 mars 1999.

Administration américaine (différents services). Wash. DC. Liste,

1p.

Liste des différents services américains (cabinets, départements, organisations...) participant à la rencontre Etats Unis – Afrique, certains sous la forme de liens hypertextes actifs renvoyant vers leurs sites ou pages Internet.

URL : < <http://www.state.gov/www/regions/africa/delegates.htm> > (2 septembre 2002).

Press Credentials

URL : < <http://www.fpcusia.gov/afrocred.htm> >

(2 septembre 2002).

Cette partie n'était plus accessible au moment de la consultation du site.

REPORT TO THE CONGRESS: ACTION TAKEN BY THE
DEPARTMENT OF STATE ACCOUNTABILITY REVIEW BOARDS.

Avril 1999.

Département d'Etat; Wash. DC. Rapport,

30p.

Rapport remis en avril 1999 par le Département d'Etat au Congrès, faisant état des mesures prises et des projets développés en réponse aux recommandations faites par les deux commissions d'enquête sur les attentats ayant frappés les ambassades américaines au Kenya et en Tanzanie en août 1998, dans leur rapport « Accountability Review Boards », remis en janvier 1999 (Voir analyse de ce rapport).



Index

Liste des différentes parties et recommandations du rapport, sous forme de liens actifs menant aux différentes parties ou bien à l'endroit de la page où la recommandation est consultable au sein d'une partie. 1p. URL : < <http://www.state.gov/www/regions/africa/arb/index.html> > (17 février 2003).

Summary/ Introduction and Overview

Avril 1999.

Département d'Etat. Wash. DC. Sommaire et Introduction,

4p.

RARB 1 Summary. (7§.)

Texte à la première personne (le Secrétaire d'Etat ?) reconnaissant les conclusions du rapport « Accountability Review Boards », et déclarant vouloir en appliquer les recommandations, en accord avec l'appel urgent pour le renforcement de la sécurité du personnel américain à l'étranger qui s'est fait ressentir. Énumération de la répartition du fond d'urgence destiné au renforcement de la sécurité pour l'année fiscale 1999. Reconnaissance du fait que ce rapport ne montre que la première étape d'un renforcement de la sécurité qui sera un effort à long terme que devront poursuivre les membres de l'Administration et du Congrès, ainsi que leurs successeurs.

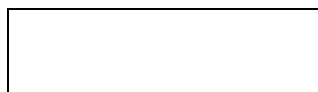
RARB 2 Introduction and Overview. (16§+ une note sur le format du document).

Rappel des attentats, de la mise en place des deux commissions d'enquête et du rapport qu'elle ont élaborées, ainsi que de l'action engagée par le Département d'Etat afin de trouver des réponses aux recommandations fournies.

Reconnaissance des contraintes, notamment financières, qui se posent à la mise en œuvre des recommandations, et de l'accord du Département avec celles-ci pour mener une action volontaire pour la sécurité des employés américains et leurs familles à l'étranger.

Passage en revue des conclusions et remarques du rapport, reconnaissance de la pertinence des éléments mis en avant et de la critique des insuffisances en matière de sécurité, avant de conclure par une phrase prononcée par le président Clinton dans son message sur l'état de l'Union à propos des attentats et des risques auxquels s'exposent ceux qui représentent les américains dans le monde.

URL : < <http://www.state.gov/www/regions/africa/arb/summary.html> > (17 février 2003).
(même adresse pour les deux documents).



Systems/

Procedures

RARB 3 Systems/Procedure.

Avril 1999.

Département d'Etat. Wash. DC. Partie du rapport, 16p.,

103§.

Passage en revue d'une série de recommandations (15) faites dans le rapport sur les attentats en Afrique de l'Est, à propos des systèmes et procédures de sécurité, rapportant pour chacune des recommandations : les éléments de l'enquête ayant aboutis à la recommandation, l'énoncé (en gras) de la recommandation, et la réponse fournie par le Département d'Etat à cette requête.

Les sujets de ces recommandations concernant les systèmes et procédures de sécurité sont les suivants :

-Alarmes et exercices.

-Aucun poste à l'étranger ne doit être classé en « menace faible ». -Mesures essentielles de sécurité physique.

-Fermer les chancelleries non sûres et s'installer dans de nouveaux bâtiments. -La mise en conformité de la sécurité appliquée par les gouvernements hôtes.

-Révision des critères d'évaluation de menace.

-Augmentation du nombre d'officiers régionaux de sécurité et de gardes marines. -Un meilleur entraînement pour les officiers de sécurité.

-Réduire la présence quantitative américaine à l'étranger.

-Réviser les standards de sécurité physique.

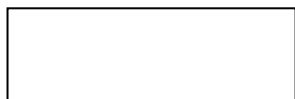
-Assurer un périmètre de sécurité pour toutes les agences.

-Assurer un capital de construction à long terme et le progrès de la sécurité.

-Etablir une chaîne des responsabilités solide.

-Informers le public sur le besoin fondamental de protéger les intérêts et le personnel américains à l'étranger. - Préparer le public comme le personnel aux menaces de terreur chimique, biologique et nucléaire.

URL : < <http://www.sate.gov/www/regions/africa/arb/systems.html> > (17 février 2003).



Crisis Management

RARB 4 Crisis Management.

Avril 1999.

Département d'Etat. Wash. DC. Partie du rapport, 7p.,

40§.

Passage en revue d'une série de recommandations (7) faites dans le rapport sur les attentats en Afrique de l'Est en matière de gestion des situations de crise, rapportant pour chacune des recommandations : les éléments de l'enquête ayant aboutis à la recommandation, l'énoncé de la recommandation (en gras) visant à améliorer un aspect de la gestion des crises, et la réponse fournie par le Département d'Etat à cette requête.

Ces recommandations portent sur des points assez précis de la gestion des crises par les services américains, mettant plus l'accent sur l'amélioration de mesures existantes que sur la mise en place de réelles innovations, de réels changements.

URL : < http://www.state.gov/www/regions/africa/arb/crisis_man.html > (17 février 2003).



Intelligence

RARB 5 Intelligence.

Avril 1999.

Département d'Etat. Wash. DC. Partie du Rapport, 2p.,

12§.

Présentation de trois recommandations faites dans le rapport sur les attentats en Afrique de l'Est dans le domaine du renseignement : les éléments d'enquête ayant conduits à la recommandation, la recommandation (en gras), et la réponse du Département d'Etat à ces recommandations.

URL : < <http://www.state.gov/www/regions/africa/arb/intel.html> > (17 février 2003).

RFS 24 Report on Arms and Conflict in Africa.

Juillet 1999. Bureau de Recherche et de Renseignement/ Bureau des Affaires Publiques. Wash. DC. Rapport, 29§.

Court rapport portant sur l'analyse des conflits en Afrique, le rôle et les conséquences qu'ont le trafic, la circulation et la prolifération des armes sur ces conflits en augmentant les conséquences pour les populations civiles par le maintien de l'insécurité et l'instabilité, et par réaction en déclenchant ou aggravant plusieurs des problèmes que connaît l'Afrique.

Le rapport fait le tour des conséquences néfastes de la guerre et de cette prolifération des armes en Afrique, pour les pays, les populations, le développement et l'image du continent.

Puis il analyse les différents aspects du problème des armes en Afrique : les armes légères, les guerres locales et les conflits régionaux, les conséquences régionales et nationales, ce que coûtent et comment fonctionnent le trafic et la circulation des armes (l'économie du trafic), les marchands d'armes, le « labyrinthe » du commerce des armes, les contraintes à la limitation du flux des armes en Afrique, et les perspectives du continent face à ce problème.

URL : < http://www.state.gov/www/regions/africa/9907_africa_conflict.html > (20 mars 2003).

RFS 25 Arms Flows to Central Africa/Great Lakes.

Novembre 1999.

Bureau de Recherche et de Renseignement. Wash. DC. Rapport.

198.

Court rapport analysant la circulation des armes dans la région des Grands Lacs. Après un retour sur les principaux éléments en présence et les grandes phases de la guerre qui s'est étendue dans les années 1990 en Afrique Centrale, analyse du trafic d'armes dans cette région et de ses différentes modalités (l'évolution du trafic depuis la fin de la Guerre Froide, les ventes d'armes entre pays, les trafics « gris » et « noirs », les trafiquants d'armes africains).

URL : < http://www.state.gov/www/global/arms/bureau_pm/fs_9911_armsflows.html > (20 mars 2003).

REPORTS AND FACT SHEETS 2000_____

Sur le même principe que précédemment, série de documents disparates, allant d'une page à un rapport complet, produits pendant l'année 2000 au sujet de la politique africaine des Etats Unis.

INTERNATIONAL RELIGIOUS FREEDOM 2000

[Voir Section Country Information]

NATIONAL SUMMIT ON AFRICA

URL: < http://www.state.gov/www/regions/africa/summit_home.html >

Dossier constitué à l'occasion de la tenue du Sommet National sur l'Afrique, du 16 au 20 février 2000 à Washington, et destiné à faire avancer le partenariat entre les Etats Unis et l'Afrique dans la perspective de la signature de la loi sur le commerce et l'investissement qui doit intervenir plus tard dans l'année, en prolongement des rencontres organisées lors du voyage du président Clinton en Afrique (mars 1998), puis lors de la réunion Etats Unis- Afrique (mars 1999), instaurant ainsi une régularité des événements témoignant de l'implication américaine dans une politique volontariste vis à vis de l'Afrique.

NSA 1 Africa and America : Partners in the New Millennium.

Février 2000.

Services du Département d'Etat. Wash. DC. Page d'accueil,

1p.

Page d'accueil de la partie du site Internet du Département d'Etat consacrée au Sommet National sur l'Afrique.

Page composée de la silhouette de l'Afrique « politique » des Etats Unis, d'un extrait du discours d'ouverture du sommet du président Clinton (portant sur les motivations des Etats Unis justifiant la mise en place de nouvelles relations avec l'Afrique) accompagné du lien renvoyant au texte complet, de photographies censées évoquer les divers aspects des activités humaines en Afrique, et des liens actifs menant aux sous sections où sont accessibles les documents mis en ligne : « US-Africa Partnership », « Statements » et « Related Sites ». URL : < http://www.state.gov/www/regions/africa/summit_home.html > (20 avril 2002).

[Full Text] _____

NSA 2 Opening Remarks at the National Summit on Africa.

17 février 2000.

Bill Clinton. Washington Convention Center, Wash. DC. Discours, 55§.

Discours d'ouverture du Sommet National sur l'Afrique prononcé par le président Clinton. Après avoir salué les participants et le personnel de l'Administration, le président évoque l'importance que revêt l'Afrique pour les Etats Unis à l'ère de la globalisation où un continent entier ne peut être ignoré. Puis il évoque la volonté de construire de nouvelles relations avec l'Afrique qui l'anime depuis 1993, et les progrès accomplis depuis deux ans en ce domaine. Il espère que les américains progresseront dans leur connaissance de l'Afrique, avant d'énumérer cinq étapes que les Etats Unis et les pays africains ont à réaliser ensemble : construire un système mondial de libre-échange ; travailler au recouvrement de la dette des pays africains ; apporter le plus grand des soutiens à l'éducation en Afrique ; combattre les épidémies affligeant les populations ; résoudre les conflits, qui sont un obstacle majeur au progrès en Afrique.

Bill Clinton termine en disant que le cynisme comme l'optimisme aveugle ne rendront pas service à l'Afrique, et que l'axe à envisager est un optimisme réaliste, en insistant sur la diversité de l'Afrique, en affirmant son désir de construire un monde meilleur, et en citant Georges Washington.

URL : < http://www.state.gov/www/regions/africa/000217_clinton_summit.html > (20 avril 2002).

US-Africa Partnership _____

URL: < http://www.state.gov/www/regions/africa/summit_partners.html >

Proposed Bill _____ Lien
vers la librairie du Congrès, dossier consacré à la loi African Growth and Opportunity Act.

Summits

Série de liens menant aux pages ou sites Internet consacrés à divers sommets ayant un lien avec la politique africaine des Etats Unis et les enjeux et discussions du sommet National sur l'Afrique.

NSA 3 G-8 Summit : The Cologne Debt Initiative. (noté G-7 dans le lien hypertexte).

18 juin 1999. Bureau du secrétaire de Presse de la Maison Blanche. Wash. DC. Notice d'information, 7§.

Notice technique portant sur l'acceptation d'une nouvelle action concertée par les membres du G-8, destinée à alléger la dette des pays les plus lourdement endettés (HIPC) afin de leur permettre de se développer plus aisément. Enumération des grands points de la mesure.

URL : < http://www.state.gov/www/issues/economic/summit/fs_990618_debt.html > (20 avril 2002).

NSA 4 Report of G-7 Finance Minister on the Cologne Debt Initiative.

18-20 juin 1999. Auteur non précisé. Cologne, All. Rapport, 15§.

Rapport sur la réunion des ministres des finances des pays membres du G-8 et l'initiative retenue pour l'allègement de la dette des pays les plus endettés. Evocations des éléments retenus dans cette initiative. URL : < http://www.state.gov/www/issues/economic/summit/99finance_report.html > (20 avril 2002).

NSA 5 World Trade Organisation-Third Ministerial.

Novembre-décembre 1999. Bureau des Affaires Economiques et du Business du Département d'Etat.

Lien vers le site du 3^{ème} sommet de l'Organisation Mondiale du Commerce, ayant eu lieu à Seattle du 30 novembre au 3 décembre 1999.

URL : < <http://www.state.gov/www/issues/economic/wto.html> > (20 avril 2002).

NSA 6 G-8 Economic Summit.

Juin 1999. Bureau des Affaires Economiques et du Business du Département d'Etat.

Lien vers le dossier réalisé par le Département d'Etat et consacré au Sommet du G-8 de Cologne (18-20 juin 1999).

URL : < http://www.state.gov/issues/economic/summit/99_g8summit_hp.html > (20 avril 2002).

NSA 7 US-Africa Ministerial.

Mars 1999.

Département d'Etat. Wash.

DC.

Lien vers le dossier réalisé par le Département d'Etat à l'occasion de la réunion Etats Unis -Afrique organisée en mars 1999. Voir la section Reports and Fact Sheets 1996-1999 pour l'analyse complète du dossier.

URL : < http://www.state.gov/regions/africa/af_ministerial_index.html > (20 avril 2002).

Open Skies Agreements_____

Documents relatifs aux accords passés par les Etats Unis avec certains pays africains pour le développement et la mise aux normes de leurs infrastructures aériennes.

NSA 8 US-Burkina Faso Initial First Skies Agreement in West Africa.

[Voir PS 206, Section Press Statements].

NSA 9 Namibia & United States: New Aviation Partnership.

[Voir PS 205, Section Press Statements].

Visits to Africa_____

Liens renvoyant aux dossiers consacrés à deux des visites officielles de responsables américains en Afrique.

[Voir Rubrique Visites Officielles].

NSA 10 Secretary Albright's Trip to Africa : October 17, 1999.

NSA 11 President Clinton's Trip to Africa: March 23, 1998.

Statements

URL: < http://www.state.gov/www/regions/africa/summit_stmts.html >

Série de documents et de discours issus ou en rapport avec le Sommet National sur l'Afrique. La plupart de ces documents se retrouvent en accès direct à partir de la section Official Texts. Les titres des documents sont alors accompagnés des références sous lesquelles ils sont analysés dans le présent mémoire, dans la section « Official Texts ».

NSA 12 Susan Rice, Corporate Council on Africa (CCA), Army/Navy Club Annual Meeting, Washington DC.

[Voir OT 66].

NSA 13 Annual Report on the Administration's Comprehensive Trade and Development Policy for Africa, Los Angeles, California.

21 janvier 2000.

Bill Clinton. Los Angeles, Californie. Texte de lettre,

6§.

Texte d'une lettre adressée par le président américain aux membres des commissions sénatoriales chargées des finances et des relations étrangères, aux membres des commissions « voies et moyens » et des affaires étrangères de la Chambre des Représentants, ainsi qu'aux présidents des deux assemblées. Envoyée à l'occasion de la présentation du 5^{ème} rapport annuel sur la politique de l'Administration pour le commerce et le développement en Afrique, cette lettre évoque les grandes étapes récentes de la politique africaine menée depuis la réunion Etats Unis- Afrique de mars 1999, et réaffirme que l'Administration et le président continueront à œuvrer à installer un partenariat pour le 21^{ème} siècle entre les Etats Unis et l'Afrique.

URL : < http://www.state.gov/www/regions/africa/000121_clinton_africa.html > (20 avril 2002).

NSA 14 Rosa Whitaker, Africa Roundtable Series, Council on Foreign Relations, Washington DC. [Voir OT 69].

NSA 15 William Daley, Testimony Before the House Ways and Means Committee, Subcommittee on Trade (African Growth and Opportunity Act). [Voir OT 73].

NSA 16 Prominent African Journalists Explore Role Televised Media in US. [Voir OT 76].

NSA 17 African Women United for Peace, The Great Lakes Initiative: Women as Partners For Peace. [Voir OT 75].

NSA 18 J. Brady Anderson, USAID at the National Summit on Africa. [Voir OT 79].

NSA 19 Secretary Albright, Keynote Address at The National Summit on Africa.
[Voir OT 80].

NSA 20 Senior Administration Official, Press Briefing on National Africa Summit.
[Voir OT 81].

NSA 21 White House Fact Sheet: Solidifying our Partnership With Africa.

17 février 2000.

Bureau du Secrétaire de Presse de la Maison Blanche. Wash. DC. Notice d'information,

19§.

Notice revenant sur l'action politique du président Clinton concernant l'Afrique durant ses sept années d'exercice. Une introduction reprend les grandes lignes de la politique africaine menée, puis les grandes actions sont énumérées, classées en trois grandes catégories : construction et préservation de la paix (5 points), construction de la démocratie (4 points), aider à renforcer l'Afrique au travers de mesures visant à l'amélioration de la santé, et par l'augmentation d'un engagement économique en Afrique (respectivement 3 et 6 points). URL : < http://www.state.gov/www/regions/africa/fs_000217_africa_wh.html > (21 avril 2002).

NSA 22 President Clinton, Opening Remarks at the National Summit on Africa.
[Voir NSA 2 ci-dessus].

NSA 23 Rodney Slater, Secretary for Transportation at the National Summit on Africa.
[Voir OT 83].

Related Sites

RFS II 1 Solidifying Our Partnership With Africa.
[Voir National Summit On Africa > NSA 21].

RFS II 2 Background to the Burundi Peace Process.

22 février 2000. Bureau du Secrétaire de Presse de la Maison Blanche. Wash. DC. Notice, 12§.

Notice d'information portant sur le processus de paix en cours au Burundi, retraçant les étapes de la crise qui s'est établie sur les bases du conflit ethnique entre les Hutu et les Tutsi, les résultats de la pression exercée par la Communauté Internationale et les Etats Unis sur les protagonistes, les grandes étapes du processus de paix d'Arusha, les grands points de la politique et des actions menées par les Etats Unis afin de trouver une solution au conflit, et les buts poursuivis au travers du processus de résolution de la crise au Burundi. URL : < http://www.state.gov/www/regions/africa/fs_000222_burundi.html > (17 avril 2002).

RFS II 3 Peacekeeping in Sierra Leone.

30 mars 2000. Bureau des Affaires d'Organisation Internationale, Département d'Etat. Wash. DC.

Notice d'information, 5 points (dont deux sous forme de tableaux).

Eléments d'information sur le processus de maintien de la paix en Sierra Leone, contenant les dates clés des plans de maintien de la paix, un tableau énumérant les personnels impliqués, un tableau indiquant les financements des opérations, le rappel des prérogatives de la force de maintien de la paix, l'UNAMSIL, et les objectifs américains poursuivis dans le plan de maintien de la paix en Sierra Leone.

URL : < http://www.state.gov/www/issues/fs_peacekp_sleone_000330.html > (17 avril 2002).

RFS II 4 Peacekeeping in the Democratic Republic of the Congo (DRC): MONUC (United Nations Observer Mission in the DRC).

30 mars 2000. Bureau du Secrétaire de Presse de la Maison Blanche. Wash. DC. Notice d'information, 5 points (dont deux sous forme de tableaux).

Eléments d'information sur le processus de maintien de la paix en RDC, et plus précisément sur la mission d'observation de l'ONU chargée d'en évaluer les modalités. Contient les dates des mandats relatifs à cette opération de maintien de la paix, la liste du personnel et des troupes engagées, les modalités de financement des opérations de maintien de la paix, les modalités du mandat de la MONUC, et précise l'implication, les objectifs et les intérêts américains dans le maintien de la paix en RDC.

URL : < http://www.state.gov/www/issues/fs_peacekp_droc_000330.html > (17 avril 2002).

RFS II 5 UN Resolution n°1295, Sanctions Against UNITA.

18 avril 2000. Conseil de Sécurité de l'ONU. New York. Texte de résolution, une introduction de 10§ suivie de 33 points.

Texte de la résolution prise par le Conseil de Sécurité de l'ONU afin d'établir des sanctions à l'égard de l'Angola et de l'UNITA, en réaction à la situation conflictuelle à l'intérieure du pays, qui est considérée comme une menace pour la paix internationale et plus précisément de cette région d'Afrique

URL : < http://www.state.gov/www/regions/africa/000418_un_resolution.html > (18 avril 2002).

RFS II 6 Fact Sheet : Strengthening Our Economic Partnership With Sub Saharan Africa and Caribbean Basin.
[Voir Regional Topics > Economic Policy > EP 1].

RFS II 7 US Initiatives On "Conflict Diamonds".

23 mai 2000. Bureau du porte-parole du Département d'Etat. Wash. DC. Notice d'information, 11§.

Notice informant de l'action américaine menée afin de combattre le commerce illicite de diamants en Afrique, dont les bénéfices servent aux forces armées agissant dans divers pays, et entretient donc les situations de crise, de guerre et de guérilla en Sierra Leone, en Angola et en RDC ; de même ce commerce illicite peut potentiellement nuire à des démocraties stables dont l'économie dépend très fortement de la production légale de diamants (Botswana, Namibie, Afrique du Sud).

URL : < http://www.state.gov/www/regions/africa/fs_000523_diamonds.html > (17 avril 2002).

RFS II 8 Illicit Diamonds & Conflicts : G-8 Economic Summit 2000.

21 juillet 2000. Bureau du Secrétaire de Presse de la Maison Blanche. Okinawa, Japon. Notice d'information, 13§.

Présentation des mesures proposées par les Etats Unis, et partagées par les membres du G-8 et d'autres pays, afin de combattre le problème posé par le commerce illicite de diamants en Afrique et le rôle de ce trafic dans l'économie des conflits et des forces armées sur le continent.

URL : < http://www.state.gov/www/issues/economic/summit/000721_whfs_diamonds.html > (17 avril 2002).

RFS II 9 US Initiatives on « Conflict Diamonds ».

28 juillet 2000. Bureau du porte-parole du Département d'Etat. Wash. DC. Notice d'information, 15§.

Point sur les actions menées par les Etats Unis dans leur politique de résolution du problème des « Diamants du Conflit ». Evocation des effets de ce trafic sur l'instabilité en Afrique, exposition de l'approche américaine sur cette question et chronologie des mesures prises dans ce domaine avec le soutien des Etats Unis au cours des derniers mois.

URL : < http://www.state.gov/www/regions/africa/fs_000728_conflicts.html > (17 avril 2002).

RFS II 10 Horn of Africa : US Response to Drought.

1er août 2000. USAID. Wash. DC. Document d'information, 2§ et un tableau.

Document produit par l'USAID et exposant le problème de la sécheresse qui sévit dans la Corne de l'Afrique, ses effets directs comme indirects (risques de famine, aggravation de la situation dû aux conflits en cours), et l'aide américaine fournie face à cette crise par le biais de l'USAID. Le tableau indique la répartition des aides par pays, et l'estimation des populations « à risque » exposées.

URL : < http://www.state.gov/www/regions/africa/fs_000801_usaid.html > (17 avril 2002).

RFS II 11 Domestic Security Improvements.

7 août 2000. Bureau du porte-parole du Département d'Etat. Wash. DC. Notice d'information, 6§ suivis d'une liste de mesures.

Notice d'information sur les mesures prises par les Etats Unis afin de renforcer la sécurité des missions américaines à l'étranger, à la suite des attentats ayant pris pour cible les ambassades américaines en Afrique de l'Est en août 1998. Liste faisant état des mesures-clés, du travail des différentes agences gouvernementales pour les mettre au point, du travail engagé pour les mettre en application, et de la proposition du Secrétaire d'Etat de créer un poste de Secrétaire d'Etat Adjoint pour la Sécurité, le Respect des Lois et la Lutte antiterroriste.

URL : < http://www.state.gov/www/global/terrorism/fs_000807_domestic_sec.html > (17 avril 2002).

RFS II 12 Overseas Security Improvements.

7 août 2000. Bureau du porte-parole du Département d'Etat. Wash. DC. Document d'information, 1§ suivi d'une énumération de mesures.

Mesures prises par les Etats Unis pour le renforcement de la sécurité de leurs missions à l'étranger.

URL : < http://www.state.gov/www/global/terrorism/fs_000807_security.html > (17 avril 2002).

RFS II 13 US Counter terrorism Efforts Since the 1998 US Embassy Bombings.

7 août 2000. Bureau du porte-parole du Département d'Etat. Wash. DC. Document d'information, 13§.

Document faisant le point sur la lutte anti-terroriste menée par les Etats Unis depuis les attentats d'août 1998 contre les ambassades américaines en Afrique de l'Est : Arrestation de criminels impliqués dans les attentats et lutte contre le réseau Al Qaida ; coopération internationale contre cette organisation et les autres cellules terroristes en Afrique ; mesures prises par l'ONU contre le régime des talibans en Afghanistan, Ben Laden et Al Qaida ; lutte contre les Etats terroristes ; programme anti-terroriste développé, et évocation du projet de centre d'entraînement anti-terroriste (CAST).

URL : < http://www.state.gov/www/global/terrorism/fs_000807_counterterror.html > (17 avril 2002).

RFS II 14 The Brahimi Report on UN Peacekeeping Reform.

23 août 2000. Richard Boucher. Wash. DC. Présentation à la presse, 6§.

Brève présentation à la presse du rapport Brahimi (du nom du responsable de la commission chargée de le produire), portant sur la réforme des opérations de maintien de la paix de l'ONU.

URL : < <http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/2000/ps000823a.html> > (17 avril 2002).

→ contient un lien actif vers :

RFS II 14 (bis) The Brahimi Report on UN Peacekeeping Reform.

23 août 2000. Bureau du porte-parole du Département d'Etat. Wash. DC. Notice d'information, 21§.

Notice d'information en trois parties : définition et description du rapport, ses grandes lignes et ses conclusions ; en quoi ce rapport apporte une modification aux opérations de maintien de la paix de l'ONU et l'implication américaine ; en quoi consistent les opérations de maintien de la paix de l'ONU et la participation américaine.

URL : < http://www.state.gov/www/issues/fs_peacekp_reform_000823.html > (17 avril 2002).

RFS II 15 US Nigerian Cooperation on Peacekeeping and Military Reform.

26 août 2000. Bureau du Secrétaire de Presse de la Maison Blanche. Wash. DC. Document d'information, 8§.

Document relevant l'importance du rôle du Nigeria dans les opérations de maintien de la paix en Afrique, l'aide américaine apportée dans ces opérations, et évoquant la réforme militaire engagée par le Nigeria avec l'aide des Etats Unis au travers d'un programme d'entraînement et de soutien.

URL: < http://www.state.gov/www/regions/africa/fswh_000826_peacekeeping.html > (17 avril 2002).

RFS II 16 US-Nigeria Open Skies Agreement & Other Transportation Initiatives.

26 août 2000. Bureau du Secrétaire de presse de la Maison Blanche. Wash. DC. Notice d'information, 4§.

Notice d'information portant sur l'accord « free skies » conclu entre les Etats Unis et le Nigeria, 47^{ème} accord de ce genre signé, avec énumération des principales modalités de l'accord, et l'évocation des autres initiatives dans le domaine du transport signées par les Etats Unis avec le Nigeria pour une coopération et une assistance au développement du transport, des infrastructures, de la formation du personnel, et le développement de la sécurité des aéroports.

URL : < http://www.state.gov/www/regions/africa/fswh_000826_openskies.html > (17 avril 2002).

RFS II 17 The United States & Nigeria :Energy, Labor, Law Enforcement, Environment, Democracy & Biotechnology.

26 août 2000. Bureau du Secrétaire de presse de la Maison Blanche. Wash. DC. Notice d'information, 8§.

Notice d'information faisant état, dans le cadre de la consolidation des relations bilatérales entre les Etats Unis et le Nigeria, d'une série de mesures destinées à développer la coopération entre les deux pays dans les domaines de l'énergie, du travail, du renforcement des lois, de l'environnement, de la démocratie et des biotechnologies par une série de programmes d'aide américains.

URL : < http://www.state.gov/www/regions/africa/fswh_000826_energy.html > (17 avril 2002).

RFS II 18 Nigeria : The Challenging transition to Democracy.

26 août 2000. Bureau du Secrétaire de presse de la Maison Blanche. Wash. DC. Notice d'information, 10 points.

Evocation de l'évolution récente du Nigeria vers la démocratie, de l'héritage négatif de l'histoire récente du pays après des décennies de dictatures militaires, et des défis et problèmes qui se présentent au gouvernement nigérian pour mener à bien la transition démocratique (pauvreté de la population, violence endémique, conflits régionaux), ainsi que l'aide américaine destinée à les soutenir.

URL : < http://www.state.gov/www/regions/africa/fswh_000826_energy.html > (17 avril 2002).

RFS II 19 Nigeria.

26 août 2000. Bureau du Secrétaire de presse de la Maison Blanche. Wash. DC. Notice d'information, 15 points.

Notice contenant un ensemble d'information sur le Nigeria (géographie, population, niveau de vie et d'équipement, indicateurs démographiques, activités, nigériens célèbres...).

URL : < http://www.state.gov/www/regions/africa/fswh_000826_facts.html > (17 avril 2002).

RFS II 20 The United States & Nigeria : Joining Forces to Fight AIDS and Infectious Diseases.

27 août 2000. Bureau du Secrétaire de presse de la Maison Blanche. Wash. DC. Notice d'information, 3p.

Notice évoquant l'annonce que doit faire le jour même le président Clinton au Nigeria de l'octroi d'une aide de 20 millions de dollars à sa politique de lutte contre le SIDA. Affirmation de la détermination des présidents Clinton et Obasanjo de combattre l'épidémie ; détail de l'aide. Puis évocation de la politique développée par le président Clinton pour lutter contre le SIDA , des mesures prises en Afrique, et des zones du continent les plus touchées. Enfin rappel des chiffres du désastre causé par le SIDA et les autres épidémies en Afrique.

URL : < http://www.state.gov/www/regions/africa/fswh_000827_aids.html > (17 avril 2002).

RFS II 21 The United States and Nigeria : Expanding Trade and Investment.

[Voir Reports and Fact Sheets 2000 >Economic policy > EP2].

RFS II 22 Texts of Letter From President on Nigeria and GSP.

[Voir Reports and Fact Sheets 2000 >Economic policy > EP3].

RFS II 23 Nigeria: Bridging the Digital Divide & Improving Access to Education.

28 août 2000. Bureau du Secrétaire de presse de la Maison Blanche. Wash. DC. Notice d'information, 10§.

Annonce de la mise en place par les Etats Unis d'une série de mesures et d'initiatives destinées à aider le Nigeria à développer l'accès à l'éducation et aux nouvelles technologies d'information, en accompagnement de la dynamique de développement économique et démocratique du pays. Ce plan fait suite à la décision du G-8 d'étendre l'assistance aux pays ayant une politique de développement de l'éducation et des technologies numériques. Suit le détail des aides américaines, accompagnées des objectifs recherchés. URL : < http://www.state.gov/www/regions/africa/fswh_000827_nigeria.html > (17 avril 2002).

RFS II 24 US-Tanzania Bilateral Relations.

28 août 2000. Bureau du Secrétaire de presse de la Maison Blanche. Wash. DC. Notice d'information, 5§.

A l'occasion de la signature de l'accord « Free Skies » entre les Etats Unis et la Tanzanie, notice évoquant les relations entre les Etats Unis et la Tanzanie, la situation et le contexte de ce pays, au travers du passage en revue

des modalités de l'accord ; évocation de l'économie tanzanienne, des investissements américains, des atouts de la Tanzanie comme de ses problèmes (pauvreté, calamités, SIDA), et de son rôle dans la sécurité régionale et les pourparlers de paix concernant le Burundi.

URL : < http://www.state.gov/www/regions/africa/fsw_000828_us_tanzania.html > (17 avril 2002).

RFS II 25 Communiqué of the US-Angola Bilateral Consultative Commission.

13 octobre 2000. Bureau des Affaires Africaines, Département d'Etat. Wash. DC. Communiqué, 7§.

Communiqué faisant état de la 3^{ème} réunion entre les gouvernements américains et angolais à Washington, les 12 et 13 octobre 2000. Il est indiqué que les discussions ont porté sur la situation militaire en Angola, la réforme constitutionnelle à venir, la réforme économique en cours et l'assainissement de l'économie angolaise, la lutte contre le SIDA, les divergences concernant la situation régionale et la RDC entre autres, et qui termine par l'annonce de la prochaine commission en Angola en 2001.

URL : < http://www.state.gov/www/regions/africa/fs_001013_angolabcc.html > (17 avril 2002).

AFRICA : REPORTS AND FACT SHEETS 1996-1999

Série de documents de nature disparate, produits entre 1996 et 1999, et portant sur divers aspects la politique africaine des Etats Unis.

1996 _____

RFS 1 African Nuclear Weapon-Free Zone Treaty.

11 mars 1996. [Document non disponible au moment de la consultation].

URL : < <http://www.state.gov/www/regions/africa/afnucfre.html> > (15 avril 2002).

RFS 2 US Presence in Mali.

4 octobre 1996. Bureau des Affaires Publiques, Département d'Etat. Wash. DC. Notice d'information, 6§.

Notice faisant le point sur la présence américaine au Mali et l'état des relations entre les Etats Unis et le Mali, présentant l'équipe diplomatique américaine sur place et l'implication du Peace Corps dans le pays, la politique d'aide américaine (par le biais de l'USAID), ainsi que l'état du développement et de l'implantation du secteur privé américain au Mali.

URL : < <http://www.state.gov/www/regions/africa/fs-mali.html> > (15 avril 2002).

RFS 3 US Presence in Ethiopia.

4 octobre 1996. Bureau des Affaires Publiques, Département d'Etat. Wash. DC. Notice d'information, 7§.

Notice faisant le point sur la présence américaine en Ethiopie et l'état des relations entre les Etats Unis et l'Ethiopie, présentant l'équipe diplomatique américaine sur place et l'implication du Peace Corps dans le pays, la politique d'aide américaine (par le biais de l'USAID), ainsi que l'état du développement et de l'implantation du secteur privé, le niveau et la nature des investissements privés américains en Ethiopie.

URL : < <http://www.state.gov/www/regions/africa/fs-ethio.html> > (15 avril 2002).

RFS 4 US Presence in Angola.

4 octobre 1996. Bureau des Affaires Publiques, Département d'Etat. Wash. DC. Notice d'information, 5§.

Notice rappelant les débuts récents de la reconnaissance de l'Angola et des relations entre les Etats Unis et ce pays, ainsi que l'implication et les actions de l'USAID et le développement des investissements privés américains en Angola.

URL : < <http://www.state.gov/www/regions/africa/fs-angol.html> > (15 avril 2002).

RFS 5 US Participation In the Great Lakes Conference.

4 octobre 1996. Bureau des Affaires Publiques, Département d'Etat. Wash. DC. Notice d'information, 3§.

Notice faisant état des préoccupations des Etats Unis en regard de la crise touchant la région des Grands Lacs, et indiquant le soutien américain à la conférence réunissant les pays de la région sous l'égide de l'ONU et de l'OUA, de même que le soutien du Carter Center (Fondation pour la paix fondée par l'ancien président James carter) et du président tanzanien à cette initiative.

URL : < <http://www.state.gov/www/regions/africa/lakes.html> > (15 avril 2002).

1997 _____

RFS 6 Report on Nigerian Advance Fee Fraud.

Avril 1997. Bureau des Narcotiques Internationaux et des Affaires pour le Renforcement de la Loi. Département d'Etat, Wash. DC. Rapport, 33p. format pdf.

Rapport sur la « Nigerian Advance Fee Fraud » (Fraude Nigériane sur les Mouvements de Capitaux), une escroquerie en provenance du Nigeria qui vise les hommes d'affaires et personnels d'entreprises, notamment américains.

Sous la forme d'une proposition de transfert confidentiel de capitaux en provenance du Nigeria, d'aspect officiel, arrivant par courrier, et promettant un partage des bénéfices de cette transaction, la NAFF est une escroquerie destinée à soutirer de l'argent ou d'autres avantages matériels à ses victimes, allant de la simple extorsion de sommes plus ou moins importantes à l'organisation de l'enlèvement des victimes afin d'en tirer une rançon. Le rapport se propose de présenter en détail les aspects de cette escroquerie, de son fonctionnement aux divers mécanismes de son application, ainsi que la lutte engagée aux Etats Unis comme au Nigeria contre elle, afin de permettre aux hommes d'affaires américains de faire la différence entre ce type de proposition et les transactions sûrs pouvant émaner du Nigeria, d'éviter à de potentiels victimes de tomber dans une escroquerie qui peut avoir des conséquences très graves (rapt, exécution), et de convaincre les victimes de porter plainte et de témoigner sans crainte de sanctions pénales.

URL : < <http://www.state.gov/www/regions/africa/naffpub.pdf> >

(15 juin 2003).

RFS 7 Investment Climate Reports: Sub-Saharan Africa.

Avril 1997. Bureau des Affaires Africaines, présenté par le Secrétaire d'Etat Assistant aux Affaires Africaines, George Moose. Wash. DC. Rapport, 54p.

Rapport portant sur les 48 pays africains, et destiné à fournir une base d'information concernant : les évolutions récentes, la situation intérieure, la situation politique, la nature et l'état des liens entretenus avec les Etats Unis, puis des indicateurs sur la population et la société, le niveau de l'économie, les structures économiques en place, les ressources et les perspectives d'investissement américain pour chacun d'entre eux, ainsi qu'un certains nombre de renseignements pratiques destinés aux hommes d'affaires.

L'objectif de ce rapport est de donner une approche globale des pays africains permettant de connaître au mieux les intérêts et les perspectives qui peuvent s'ouvrir au monde des affaires américain en Afrique dans les mois à venir.

URL : < http://www.state.gov/www/regions/africa/af_invest_cli_report.html >

(15 avril 2002).

RFS 8 Report on Status of Angola Sanctions : Texts of President's Letter to Congress.

3 avril 1997.

Bill Clinton. Wash. DC. Texte de lettre, 9§.

Transcription du texte d'une lettre du président américain au Congrès faisant état des évolutions légales des sanctions américaines à l'égard de l'Angola et de l'UNITA depuis la première mesure prise par Bill Clinton, le 26 septembre 1993, et qui doivent expirer le 26 septembre 1997, voir être levées avant en cas d'avancées significatives de l'UNITA dans le protocole de Lusaka, programmant l'avancée de la paix en Angola. URL : < <http://www.state.gov/www/regions/africa/angolasanc.html> >

(16 avril 2002).

RFS 9 The Southern Africa Development Community.

4 décembre 1997.

Bureau des Affaires Africaines. Wash. DC. Notice d'information, 8§.

Notice d'information portant sur l'organisation régionale d'Afrique Australe, la SADC : membres, création, modalités d'organisation, secteurs d'activité, dirigeants, liens avec les Etats Unis, et politique de l'organisation vis à vis du secteur privé étranger.

URL : < http://www.state.gov/www/regions/africa/fs_sadevelop_971204.html > (16 avril 2002).

1998

RFS 10 Inter-Governmental Authority on Development (IGAD).

1er mars 1998.

Bureau des Affaires Africaines. Wash. DC. Notice d'information,

4§.

Notice d'information sur l'IGAD, organisation régionale d'Afrique de l'Est : membres, constitution, buts et motivations, évolution de ses domaines d'action, bureau exécutif.

URL : < http://www.state.gov/www/regions/africa/fs_igad_980301.html > (16 avril 2002).

RFS 11 Africa : Political Issues.

3 mars 1998.

Bureau des Affaires Africaines. Wash. DC. Notice

d'information, 16§.

Notice portant sur deux axes :

-L'état actuel de l'Afrique : développement politique et économique, implication sur le plan économique des Etats Unis en Afrique, émergence de zones de stabilité sur le continent depuis la fin de la Guerre Froide, et les modifications du « paysage » africain résultant de ces changements.

-La nécessité pour les Etats Unis, en regard de ces évolutions, d'adapter leur approche leur politique et leurs relations avec le continent africain (développement des grands points de la nouvelle approche américaine).

URL : < http://www.state.gov/www/regions/africa/fs_politcal_980303.html > (16 avril 2002).

RFS 12 Economic Community of West African States (ECOWAS).

4 mars 1998.

Bureau des Affaires Africaines. Wash. DC. Notice

d'information, 8§.

Notice d'information sur l'organisation régionale d'Afrique de l'Ouest, l'ECOWAS : création, membres, activités et opérations récentes en matière de médiation, de résolution des conflits et de maintien de la paix, rôle de l'ECOMOG (force d'interposition émanant de l'ECOWAS). Buts de l'organisation en matière de développement du marché économique régional, état du développement et problèmes, niveau des échanges, part des différents pays membres (économie et population), perspectives de l'organisation.

URL : < http://www.state.gov/www/regions/africa/fs_ecowas_980304.html > (16 avril 2002).

RFS 13 Entebbe Summit for Peace and Prosperity : Joint Declaration of Principles.

25 mars 1998.

Services de la Maison Blanche. Wash. DC. Déclaration, 41§+ liste des signataires.

Déclaration de principe commune faite par les chefs d'Etat participant au Sommet d'Entebbe pour la paix et la prospérité (les présidents de l'Ouganda, du Kenya, du Rwanda, de la Tanzanie, de la RDC, de l'Ethiopie et des Etats Unis) à l'issue de la rencontre. La déclaration se veut un nouveau départ pour le dialogue et les relations entre les Etats Unis et l'Afrique, porte sur les modalités des discussions tenues durant le sommet, et énumère les points d'accords trouvés sur :

-La construction du futur économique de l'Afrique. -La condamnation des actes de génocide.

-L'encouragement à la participation à la démocratie, au respect des Droits de l'Homme et à la stabilité régionale.

-La poursuite du partenariat et des échanges dans le futur.

URL : < http://www.state.gov/www/regions/africa/entebbe_dop_9803.html > (16 avril 2002).

RFS 14 Sustainable Development & Environmental Issues.

26 février 1998 [sic].

Bureau des Affaires Africaines. Wash. DC. Notice d'information, 7§.

Notice d'information à propos de l'environnement africain et les problèmes auquel est confronté le continent en ce domaine ; points sur lesquels les Etats Unis mettent l'accent en terme de recherche de solutions, pour la préservation de l'environnement comme pour le développement durable du continent africain. Notice réalisée dans le contexte de la participation du président Clinton en Afrique à une table ronde avec des responsables de l'environnement en Afrique.

URL : < http://www.state.gov/www/regions/africa/fs_susdevelop_980226.html > (16 avril 2002).

RFS 15 The Commission for East African Cooperation (EAC).

27 mars 1998.

Bureau des Affaires Africaines. Wash. DC. Notice d'information, 5§.

Notice d'information portant sur l'organisation régionale d'Afrique de l'Est, l'EAC : formation, membres, problèmes de viabilité de l'organisation dus aux divergences politiques des membres, fonctionnement, domaines d'activité, objectifs vis à vis du marché est-africain, domaines ou les pays se sont mis en commun ; rôle dans la stabilité régionale, mécanismes d'intégration (Rwanda, Burundi) et volonté de coopérer avec les autres organisations régionales africaines (la SADC notamment) ; activités diplomatiques récentes ; positionnement de soutien des Etats Unis à l'EAC, dans le but du développement régional et l'avancement des réformes dans ses pays membres.

URL : < http://www.state.gov/www/regions/africa/fs_eac_980327.html > (16 avril 2002).

RFS 16 African Crisis Response Initiative (ACRI).

27 mars 1998.

Bureau des Affaires Africaines. Wash. DC. Notice d'information,

5§.

Notice d'information à propos du projet ACRI, initiative américaine de réponse aux crises africaines par la mise en place de troupes africaines soutenues par une logistique, une formation et un entraînement assurés par les Etats Unis. Définition, moyens humains et matériels mobilisés, modalités de fonctionnement et pays impliqués dans le projet à la date de rédaction du document ; missions et objectifs, structures qui seront mises en place dans les mois à venir et précision du contexte américain et africain dans lequel s'inscrit la concrétisation du projet ACRI.

URL : < http://www.state.gov/www/regions/africa/fs_acri_980327.html > (16 avril 2002).

RFS 17 Organisation of African Unity (OAU).

27 mars 1998. Bureau des Affaires Africaines. Wash. DC. Notice d'information, 1§+liste des membres de l'OUA.

Brève notice d'information sur l'Organisation de l'Unité Africaine.

URL : < http://www.state.gov/www/regions/africa/fs_oau_980327.html > (16 avril 2002).

RFS 18 Africa : Macroeconomic Overview.

27 mars 1998.

Bureau des Affaires Africaines. Wash. DC. Notice d'information,

7§.

Vue générale et macroéconomique de l'Afrique, suivant les grandes étapes chronologiques de l'évolution du continent depuis les années 1970 jusqu'aux transformations économiques constatées dans la décennie en cours. Evocation des problèmes récurrents des économies africaines et de la nécessité de l'intégration du continent à l'économie globale pour son développement.

URL : < http://www.state.gov/www/regions/africa/fs_macro_980327.html > (16 avril 2002).

RFS 19 US Assistance and Debt Relief in Sub-Saharan Africa.

27 mars 1998.

Bureau des Affaires Africaines. Wash. DC. Notice d'information,

6§.

Notice d'information portant sur l'aide américaine en Afrique sub-saharienne et la politique en faveur du recouvrement de la dette africaine menée par l'Administration Clinton.

URL : < http://www.state.gov/www/regions/africa/fs_debtrelief_980327.html > (16 avril 2002).

RFS 20 US Trade and Investment in Sub-Saharan Africa.

27 mars 1998.

Bureau des Affaires Africaines. Wash. DC. Notice d'information,

6§.

Notice contenant des informations sur les objectifs en terme de commerce et d'investissement des Etats Unis en

Afrique sub-saharienne : amélioration des économies africaines pour l'optimisation des intérêts américains, projet AGOA visant à donner un cadre législatif au partenariat économique, intérêts que peuvent trouver les Etats Unis en Afrique pour leur propre économie.

URL : < http://www.state.gov/www/regions/africa/fs_trade_980327.html > (16 avril 2002).

RFS 21 Conflict Prevention and Resolution In Sub-Saharan Africa.

27 mars 1998.

Bureau des Affaires Africaines. Wash. DC. Notice d'information.

7§.

Point d'information sur les efforts américains dans le domaine de la prévention et de la résolution des conflits en Afrique, au nombre desquels l'amélioration des capacités de réponse de l'OUA, des organisations régionales, des ONG dans plusieurs domaines (démobilisation des combattants, retrait des troupes, entraînement des forces d'interposition, de prévention et de maintien de la paix).

URL : < http://www.state.gov/www/regions/africa/fs_con_res_980327.html > (16 avril 2002).

RFS 22 President's Partnership for Economic Growth and Opportunity, and Africa Growth and Opportunity Act.

27 mars 1998.

Bureau des Affaires Africaines. Wash. DC. Notice d'information.

5§.

Appel du président Clinton pour le passage et l'acceptation du texte du projet AGOA devant le Congrès, complétant celui de l'EGOA. Précisions à propos de l'AGOA : buts du partenariat, explication du système de préférence appliqué sur deux niveaux de programme, participants et modalités des deux programmes.

URL : < http://www.state.gov/www/regions/africa/fs_partnership_980327.html > (16 avril 2002).

RFS 23 African Refugee Admissions Program.

Juillet 1998. [document non disponible au moment de la consultation].

URL: < http://www.state.gov/www/global/prm/fs_af_refugee_adm_9807.html > (16 avril 2002).

1999_____

Pattern of Global Terrorism.

International Religious Freedom.

International Narcotics Control Strategy Report.

Human Rights Practices.

Pour l'analyse de ces rapports, voir la section Country Information du mémoire.

Accountability Review Boards : Embassy Bombings in Dar Es Salaam on August 7, 1998.

Pour l'analyse de ce rapport, voir Official Visits > Bombings in Kenya and Tanzania > Accountability Review Boards, dans la présente section Regional Topics.

US – AFRICA MINISTERIAL

Dossier réalisé à l'occasion de la tenue de la rencontre entre les Etats Unis et les pays Africains à Washington, du 15 au 18 mars 1999. Ce dossier présente un ensemble de documents et de transcriptions d'interventions produit à cette occasion. Il est à noter que cette version du dossier, disponible à partir du lien présent sur le site du Bureau des Affaires Africaines, est une version beaucoup plus sélective qu'une autre version, plus fournie en documents et contenant entre autre des illustrations, consultable à partir du site Internet d'Information du

Département d'Etat, sous l'adresse :

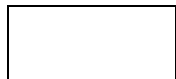
URL : < <http://www.usinfo.state.gov/regional/af/usafr/minister.htm> >

L'existence de deux versions sensiblement différentes, tant dans le fond que dans la forme, permet de faire des remarques à propos de la gestion de l'information mise en ligne par les responsables des sites Internet du Département d'Etat.

La comparaison des deux versions démontre que les documents, même ceux spécifiquement destinés à être mis en ligne (comme le présent dossier), peuvent être modifiés, réduits et donc par extension supprimés. Aucune exhaustivité n'est par conséquent assurée au niveau des documents présentés sur le site, pas plus que la certitude d'être en présence d'un document dans sa forme et sa version originale numérique; ceci résulte donc d'un choix, d'une gestion de l'information qui passe par le retrait de certains documents, mais également par la modification, le reformatage de certains d'entre eux dans le temps ou selon l'emplacement de leur accès au niveau des sites

Internet émanant de l'Administration américaine. Ces choix induisent une volonté, si ce n'est une stratégie sous-tendant la gestion de l'information produite puis mise en ligne par l'Administration américaine.

Se pose donc la double question de l'originalité et de la datation des documents présents sur le site, rien ne pouvant assurer que les versions présentées n'aient pas été modifiées, ni dire avec certitude quels documents ont pu être retirés du site, directement (absence de trace), ou quand l'accès à certains d'entre eux a été désactivé, les excluant de la consultation à partir du site.



Home page

USAM 1 Home page.

Mars 1999. Services du Département d'Etat. Wash. DC. Page d'accueil (logo+liens+1 §). Page de présentation du dossier en ligne « US-Africa Ministerial » accessible à partir du site du Bureau des Affaires Africaines. Constituée du logo de l'événement, des liens menant aux différentes sections du dossier (6liens), et d'un paragraphe introductif présentant brièvement la rencontre, et contenant un lien vers le site Internet de la Maison Blanche (désactivé).

URL : < http://www.state.gov/www/regions/africa/af_ministerial_index.html > (2 septembre 2002).



Goals

USAM 2 US-Africa Ministerial : Objective & Goals.

Mars 1999. Services du Département d'Etat, Wash. DC. Document, 2§ et 6 points.

Document présentant les objectifs et buts de la réunion Etats Unis- Afrique selon le Département d'Etat. Les objectifs sont de renforcer le partenariat qui les unit, par l'identification des intérêts communs (sur des questions comme le commerce, l'investissement, le développement économique, social et politique) ; de se concerter et de parler d'une série de sujets divers intéressant l'Afrique et son développement. Six buts sont également énoncés : le renforcement du partenariat, la mise en avant de l'importance de l'Afrique pour les Etats Unis et son économie, le développement de la compréhension mutuelle sur une série de problèmes que connaît l'Afrique, de même que sur le développement de l'économie du continent et son partenariat avec les Etats Unis. URL : < <http://www.state.gov/www/regions/africa/objective.html> > (2 septembre 2002).

URL : < http://www.state.gov/www/regions/africa/ministerial_remarks.html >

Joint Communiqué _____

USAM 3 US-Africa Ministerial Joint Communiqué.

18 mars 1999.

Services de la Maison Blanche. Wash. DC.

7§.

Compte-rendu, sous la forme d'un communiqué commun, de la réunion Etats Unis- Afrique venant de se dérouler. Evocation de ses objectifs, de ses participants, des sujets abordés lors des discussions, et des points d'accord trouvés, principalement à propos du partenariat entre l'Afrique et les Etats Unis et l'intégration et le développement économique du continent, mais également sur d'autres sujets, de natures diverses.

URL : < <http://www.state.gov/www/regions/africa/communiqué.html> > (2 septembre 2002).

Blueprint _____

USAM 4 Blueprint for a US-Africa Partnership for the 21st Century.

18 mars 1999.

Département d'Etat. Wash. DC. Plan de travail.

57§.

Plan de travail réalisé et rendu public à l'issue de la rencontre Etats Unis – Afrique, et destiné à préciser les grandes directions et principaux chantiers de la politique constitutive du partenariat entre les deux espaces pour le 21^{ème} siècle.

Après deux paragraphes introductifs, le document se décompose ainsi :

-« Perspectives communes », passage précisant les objectifs économiques structurant le partenariat Etats Unis - Afrique, ce que chacun a à apporter à ce partenariat, les perspectives de celui-ci.

-« Voie à suivre », la majeure partie du document, qui détaille pour chaque domaine ou sujet le sens dans lequel le partenariat devra se concrétiser. Ces domaines sont : le commerce ; l'investissement ; la finance ; la dette ; les infrastructures ; l'agri- business ; l'environnement ; l'intégration régionale ; l'assistance au développement ; le capital humain ; le SIDA ; les menaces transnationales ; la démocratie, la bonne gouvernance et les Droits de l'Homme ; la résolution des conflits.

-Un paragraphe intitulé « Un pas, un voyage » conclue le document en affirmant l'utilité de ce type de rencontre pour l'approfondissement et la consolidation du dialogue entre les parties, et qui explore les moyens d'assurer que ces échanges continuent.

URL : < <http://www.state.gov/www/regions/africa/blueprint.html> > (2 septembre 2002).

Remarks _____

USAM 5 The African Growth and Opportunity Act.

11 février 1999. Susan E. Rice. Voir Official Texts > OT 35.

USAM 6 White House Briefing on the US-Africa Ministerial.

15 mars 1999.

Susan E. Rice, Gayle Smith. Maison Blanche, Wash. DC. Briefing,

6p.

Briefing avec la presse des deux principales responsables pour l'Afrique de l'Administration Clinton (au sein du Département d'Etat et Conseil National de Sécurité) à l'occasion de l'ouverture de la rencontre Etats Unis-Afrique à Washington, qui intervient un an après la visite du président en Afrique. Evocation des principaux buts de la politique africaine des Etats Unis présentés autour de deux axes (développement et intégration économique, sécurité), des mesures mises en place depuis un an et de l'implication de l'Administration américaine dans la politique africaine, présentation de la rencontre à venir. Puis réponse aux questions des journalistes, qui permettent aux deux responsables de préciser les objectifs de cette réunion, les buts américains, le travail de l'Administration, le déroulement de l'événement, les intervenants et participants prévus, les questions et problèmes qui seront abordés durant cet événement.

URL : < http://www.state.gov/www/regions/africa/990315_rice-smith.html > (2 septembre 2002).

USAM 7 US-Africa Ministerial : Partnership in the 21st Century.

16 mars 1999.

Madeleine Albright. Wash. DC. Discours,

14§.

Discours du Secrétaire d'Etat lors de la session d'ouverture de la réunion Etats Unis- Afrique. Evocation des buts américains dans son partenariat avec l'Afrique, autour de deux axes (intégration économique/ sécurité) et de l'implication du président Clinton pour le développement des relations avec l'Afrique. Puis Madeleine Albright parle de cette rencontre et de ses motivations, met en avant son implication personnelle dans la politique africaine de l'Administration, avant de réaffirmer que même si les problèmes et conflits en cours en Afrique seront pris en compte, la politique américaine se positionne dans une vision à long terme, que cette réunion a pour but de refléter.

[le document se termine par le passage parole au président de l'OUA, non retranscrit]. URL : < <http://secretary.state.gov/www/statement/1999/990316.html> > (2 septembre 2003).

Contient un lien actif Vers la page : « The 1999 US International Response to HIV/AIDS ».

USAM 8 Remarks by President Clinton, Conference on US-Africa Partnership For the 21st Century.

16 mars 1999.

Bill Clinton. Maison Blanche, Wash. DC. Discours,

35§.

Discours prononcé par le président américain lors de la session d'ouverture de la réunion Etats Unis – Afrique.

Bill Clinton évoque le chemin parcouru dans le partenariat depuis son voyage en Afrique, les progrès accomplis sur ce continent, avant de passer en revue l'état d'avancement de grands dossiers constitutifs du partenariat entre les Etats Unis et l'Afrique : le travail entrepris pour mettre fin aux conflits armés et l'ACRI ; le développement du commerce et de l'investissement en Afrique, le projet AGOA (évoquant notamment les obstacles, critiques et réticences qui s'y opposent) et la réduction de la dette des pays africains, rappelant au passage le potentiel que représentent l'économie et le marché africain pour l'économie américaine autant que pour le développement du continent ; les questions liées à l'environnement. La suite du discours présente la richesse humaine et les espoirs de développement qui s'ouvrent à l'Afrique, dans la continuité des perspectives ouvertes durant la décennie passée.

URL : < http://www.state.gov/www/regions/africa/990316_clinton.html > (2 septembre 2002).

USAM 9 UN Secretary General Kofi Annan, Address to the US-Africa Ministerial Conference.

16 mars 1999.

Kofi Annan, Secrétaire Général de l'ONU. Wash. DC. Discours, 13§.

Discours du secrétaire Général de l'ONU à la réunion Etats Unis- Afrique, où il rappelle les challenges centraux auxquels l'Afrique doit faire face, notamment la recrudescence des conflits et de l'instabilité, après plusieurs années d'évolution positive.

Koffi Annan rappelle qu'il a cherché à faire de la sécurité et du développement de l'Afrique une des priorités de l'ONU, et évoque les éléments mis en avant dans son rapport sur l'Afrique à propos des réalités africaines et des réponses adaptées qu'il faudrait mettre en place, tout en rappelant qu'il ne pourra y avoir de développement ni de partenariat durable sans stabilité.

Koffi Annan termine son discours en demandant aux responsables africains d'agir volontairement, aux partenaires de l'Afrique de faire plus et mieux pour les aider, et en affirmant que le partenariat avec les Etats

Unis est nécessaire à l'Afrique pour saisir les opportunités qui s'offrent à elle.

URL : < http://www.state.gov/www/regions/africa/990316_annan.html > (2 septembre 2002).

USAM 10 US-Africa Ministerial Final Day Briefing.

18 mars 1999.

Susan E. Rice, et Gayle Smith, Vivian Derryck, Rosa Whitaker, Jakaya Kikwete, John Abu, Donald Kaberuka. Wash. DC. Briefing, 12p.

Briefing avec la presse organisé le dernier jour de la réunion Etats Unis- Afrique avec des responsables de l'Administration américaine chargés de l'Afrique, ainsi que des intervenants africains, sous la direction de Susan Rice.

Susan Rice évoque tout d'abord l'implication du président Clinton pour le changement des relations entre les Etats Unis et l'Afrique, le rôle qu'a joué son voyage en Afrique dans le rapprochement avec le continent africain, et le travail de l'Administration américaine depuis ce voyage pour le développement et la concrétisation de ce partenariat. Elle parle ensuite de la rencontre qui va s'achever, les discussions et sujets qui auront été abordés durant ces quelques jours, avant d'introduire les trois intervenants africains qui s'expriment brièvement sur le partenariat, le développement de l'Afrique et d'autres sujets annexes. Vient ensuite la présentation des membres

de l'Administration présents, et l'échange avec les journalistes sous la forme de réponses à leurs questions, la majorité des réponses étant faite par Susan Rice.

Les questions portent sur : la rencontre et son fonctionnement, la poursuite des relations entre les Etats Unis et les pays africains, les mécanismes de la politique africaine américaine, l'adoption du projet AGOA, les conflits africains et les mesures prises en concertation à ce sujet, la mise en place logistique de la réunion et de son programme, la dette de l'Afrique et les mesures envisagées pour l'alléger.

URL : < http://www.state.gov/www/regions/africa/990318_rice_etal_final.html > (2 septembre 2002).

Briefings _____

USSAM 11 Background Briefing During the US-Africa Ministerial : Partnership for the 21st Century.

15 mars 1999.

Département d'Etat. Wash. DC. Notice à la presse.

38.

Notice à la presse informant de la tenue d'un briefing avec la presse chaque jour, en marge de la tenue de la rencontre Etats Unis- Afrique, et précisant les modalités de déroulement de ces briefings.

URL : < <http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/1999/ps990315c.html> > (2 septembre 2002).

Press Statements _____

USAM 12 US-Africa Ministerial on Partnership in the 21st Century Opening Plenary, Tuesday March 16, 1999.

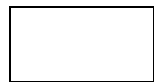
15 mars 1999.

Département d'Etat. Wash. DC. Notice à la presse.

38.

Notice informant la presse de la participation de Bill Clinton et de Madeleine Albright à la session d'ouverture de la rencontre Etats Unis – Afrique, et précisant les modalités à suivre pour les journalistes désirant y assister.

URL : < <http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/1999/ps990315b.html> > (2 septembre 2002).



Schedule _____

USAM 13 Schedule of Events.

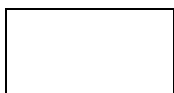
15 mars 1999.

Département d'Etat. Wash. DC. Programme.

7p.

Programme détaillé du déroulement de la rencontre Etats Unis – Afrique du 15 au 18 mars 1999, avec pour chaque journée les horaires et l'intitulé des différents événements (ainsi que les pauses), la nature des événements, les participants à chacun d'entre eux, et éventuellement le ou les sujets prévus.

URL : < <http://www.state.gov/www/regions/africa/revised-sked.html> > (2 septembre 2002).



Delegates

USAM 14 List of Delegates.

15 mars 1999.

Département d'Etat. Wash. DC. Liste,

6p.

Liste des délégués présents à la réunion Etats Unis – Afrique, classés par ordre alphabétique des pays ou des organisations africaines représentés, puis des délégués représentant d'autres pays ou organisations non africains. La liste est constituée ainsi : Pays/ Prénom/ Nom/ Titre ou qualité.

La plupart des pays africains comptent plusieurs délégués, ministres, ambassadeurs aux Etats Unis, ou conseillers des chefs d'Etat pour la plupart.

URL : < <http://www.state.gov/www/regions/africa/alldelegates.html> > (2 septembre 2002).



USG

Participants

USAM 15 USG Participants.

15 mars 1999.

Administration américaine (différents services). Wash. DC. Liste,

1p.

Liste des différents services américains (cabinets, départements, organisations...) participant à la rencontre Etats Unis – Afrique, certains sous la forme de liens hypertextes actifs renvoyant vers leurs sites ou pages Internet.

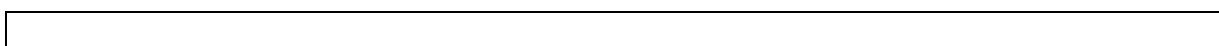
URL : < <http://www.state.gov/www/regions/africa/delegates.htm> > (2 septembre 2002).

Press Credentials

URL : < <http://www.fpcusia.gov/afrocred.htm> >

(2 septembre 2002).

Cette partie n'était plus accessible au moment de la consultation du site.



REPORT TO THE CONGRESS: ACTION TAKEN BY THE DEPARTMENT OF STATE ACCOUNTABILITY REVIEW BOARDS.
--

Avril 1999.

Département d'Etat; Wash. DC. Rapport,

30p.

Rapport remis en avril 1999 par le Département d'Etat au Congrès, faisant état des mesures prises et des projets développés en réponse aux recommandations faites par les deux commissions d'enquête sur les attentats ayant frappés les ambassades américaines au Kenya et en Tanzanie en août 1998, dans leur rapport « Accountability Review Boards », remis en janvier 1999 (Voir analyse de ce rapport).



Index

Liste des différentes parties et recommandations du rapport, sous forme de liens actifs menant aux différentes parties ou bien à l'endroit de la page ou la recommandation est consultable au sein d'une partie. 1p. URL : <
<http://www.state.gov/www/regions/africa/arb/index.html> > (17 février 2003).

Summary/ Introduction and Overview

Avril 1999.

Département d'Etat. Wash. DC. Sommaire et Introduction,

4p.

RARB 1 Summary. (7§.)

Texte à la première personne (le Secrétaire d'Etat ?) reconnaissant les conclusions du rapport « Accountability Review Boards », et déclarant vouloir en appliquer les recommandations, en accord avec l'appel urgent pour le renforcement de la sécurité du personnel américain à l'étranger qui s'est fait ressentir. Enumération de la répartition du fond d'urgence destiné au renforcement de la sécurité pour l'année fiscale 1999. Reconnaissance du fait que ce rapport ne montre que la première étape d'un renforcement de la sécurité qui sera un effort à long terme que devront poursuivre les membres de l'Administration et du Congrès, ainsi que leurs successeurs.

RARB 2 Introduction and Overview. (16§+ une note sur le format du document).

Rappel des attentats, de la mise en place des deux commissions d'enquête et du rapport qu'elle ont élaborées, ainsi que de l'action engagée par le Département d'Etat afin de trouver des réponses aux recommandations fournies. Reconnaissance des contraintes, notamment financières, qui se posent à la mise en œuvre des recommandations, et de l'accord du Département avec celles-ci pour mener une action volontaire pour la sécurité des employés américains et leurs familles à l'étranger.

Passage en revue des conclusions et remarques du rapport, reconnaissance de la pertinence des éléments mis en avant et de la critique des insuffisances en matière de sécurité, avant de conclure par une phrase prononcée par le président Clinton dans son message sur l'état de l'Union à propos des attentats et des risques auxquels s'exposent ceux qui représentent les Américains dans le monde.

URL : < <http://www.state.gov/www/regions/africa/arb/summary.html> > (17 février 2003).

(même adresse pour les deux documents).

Systems/ Procedures

RARB 3 Systems/Procedure.

Avril 1999.

Département d'Etat. Wash. DC. Partie du rapport, 16p.,

103§.

Passage en revue d'une série de recommandations (15) faites dans le rapport sur les attentats en Afrique de l'Est, à propos des systèmes et procédures de sécurité, rapportant pour chacune des recommandations : les éléments de l'enquête ayant aboutis à la recommandation, l'énoncé (en gras) de la recommandation, et la réponse fournie par le Département d'Etat à cette requête.

Les sujets de ces recommandations concernant les systèmes et procédures de sécurité sont les suivants :

-Alarmes et exercices.

-Aucun poste à l'étranger ne doit être classé en « menace faible ».

-Mesures essentielles de sécurité physique.

-Fermer les chancelleries non sûres et s'installer dans de nouveaux bâtiments. -La mise en conformité de la sécurité appliquée par les gouvernements hôtes.

-Révision des critères d'évaluation de menace.

-Augmentation du nombre d'officiers régionaux de sécurité et de gardes marines. -Un meilleur entraînement pour les officiers de sécurité.

-Réduire la présence quantitative américaine à l'étranger. -Réviser les standards de sécurité physique.

-Assurer un périmètre de sécurité pour toutes les agences.

-Assurer un capital de construction à long terme et le progrès de la sécurité.

-Etablir une chaîne des responsabilités solide.

-Informers le public sur le besoin fondamental de protéger les intérêts et le personnel américains à l'étranger.

-Préparer le public comme le personnel aux menaces de terreur chimique, biologique et nucléaire.

URL : < <http://www.sate.gov/www/regions/africa/arb/systems.html> > (17 février 2003).

--

Crisis

Management

RARB 4 Crisis Management.

Avril 1999.

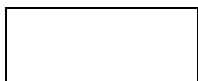
Département d'Etat. Wash. DC. Partie du rapport, 7p.,

40§.

Passage en revue d'une série de recommandations (7) faites dans le rapport sur les attentats en Afrique de l'Est en matière de gestion des situations de crise, rapportant pour chacune des recommandations : les éléments de l'enquête ayant aboutis à la recommandation, l'énoncé de la recommandation (en gras) visant à améliorer un aspect de la gestion des crises, et la réponse fournie par le Département d'Etat à cette requête.

Ces recommandations portent sur des points assez précis de la gestion des crises par les services américains, mettant plus l'accent sur l'amélioration de mesures existantes que sur la mise en place de réelles innovations, de réels changements.

URL : < http://www.state.gov/www/regions/africa/arb/crisis_man.html > (17 février 2003).



Intelligence

RARB 5 Intelligence.

Avril 1999.

Département d'Etat. Wash. DC. Partie du Rapport, 2p.,

12§.

Présentation de trois recommandations faites dans le rapport sur les attentats en Afrique de l'Est dans le domaine du renseignement : les éléments d'enquête ayant conduits à la recommandation, la recommandation (en gras), et la réponse du Département d'Etat à ces recommandations.

URL : < <http://www.state.gov/www/regions/africa/arb/intel.html> > (17 février 2003).

RFS 24 Report on Arms and Conflict in Africa.

Juillet 1999. Bureau de Recherche et de Renseignement/ Bureau des Affaires Publiques. Wash. DC. Rapport, 29§.

Court rapport portant sur l'analyse des conflits en Afrique, le rôle et les conséquences qu'ont le trafic, la circulation et la prolifération des armes sur ces conflits en augmentant les conséquences pour les populations civiles par le maintien de l'insécurité et l'instabilité, et par réaction en déclenchant ou aggravant plusieurs des problèmes que connaît l'Afrique.

Le rapport fait le tour des conséquences néfastes de la guerre et de cette prolifération des armes en Afrique, pour les pays, les populations, le développement et l'image du continent.

Puis il analyse les différents aspects du problème des armes en Afrique : les armes légères, les guerres locales et les conflits régionaux, les conséquences régionales et nationales, ce que coûtent et comment fonctionnent le trafic et la circulation des armes (l'économie du trafic), les marchands d'armes, le « labyrinthe » du commerce des

armes, les contraintes à la limitation du flux des armes en Afrique, et les perspectives du continent face à ce problème.

URL : < http://www.state.gov/www/regions/africa/9907_africa_conflict.html > (20 mars 2003).

RFS 25 Arms Flows to Central Africa/Great Lakes.

Novembre 1999.
19§.

Bureau de Recherche et de Renseignement. Wash. DC. Rapport.

Court rapport analysant la circulation des armes dans la région des Grands Lacs. Après un retour sur les principaux éléments en présence et les grandes phases de la guerre qui s'est étendue dans les années 1990 en Afrique Centrale, analyse du trafic d'armes dans cette région et de ses différentes modalités (l'évolution du trafic depuis la fin de la Guerre Froide, les ventes d'armes entre pays, les trafics « gris » et « noirs », les trafiquants d'armes africains).

URL : < http://www.state.gov/www/global/arms/bureau_pm/fs_9911_armsflows.html > (20 mars 2003).

REPORTS AND FACT SHEETS 2000

INTERNATIONAL RELIGIOUS FREEDOM 2000

[Voir Section Country Information]

NATIONAL SUMMIT ON AFRICA

URL: < http://www.state.gov/www/regions/africa/summit_home.html >

Dossier constitué à l'occasion de la tenue du Sommet National sur l'Afrique, du 16 au 20 février 2000 à Washington, et destiné à faire avancer le partenariat entre les Etats Unis et l'Afrique dans la perspective de la signature de la loi sur le commerce et l'investissement qui doit intervenir plus tard dans l'année, en prolongement des rencontres organisées lors du voyage du président Clinton en Afrique (mars 1998), puis lors de la réunion Etats Unis- Afrique (mars 1999), instaurant ainsi une régularité des événements témoignant de l'implication américaine dans une politique volontariste vis à vis de l'Afrique.

NSA 1 Africa and America : Partners in the New Millennium.

Février 2000.
1p.

Services du Département d'Etat. Wash. DC. Page d'accueil.

Page d'accueil de la partie du site Internet du Département d'Etat consacrée au Sommet National sur l'Afrique. Page composée de la silhouette de l'Afrique « politique » des Etats Unis, d'un extrait du discours d'ouverture du sommet du président Clinton (portant sur les motivations des Etats Unis justifiant la mise en place de nouvelles

relations avec l'Afrique) accompagné du lien renvoyant au texte complet, de photographies censées évoquer les divers aspects des activités humaines en Afrique, et des liens actifs menant aux sous sections où sont accessibles les documents mis en ligne : « US-Africa Partnership », « Statements » et « Related Sites ». URL : < http://www.state.gov/www/regions/africa/summit_home.html > (20 avril 2002).

[Full Text]_____

NSA 2 Opening Remarks at the National Summit on Africa.

17 février 2000.

Bill Clinton, Washington Convention Center, Wash. DC. Discours, 55§.

Discours d'ouverture du Sommet National sur l'Afrique prononcé par le président Clinton. Après avoir salué les participants et le personnel de l'Administration, le président évoque l'importance que revêt l'Afrique pour les Etats Unis à l'ère de la globalisation où un continent entier ne peut être ignoré. Puis il évoque la volonté de construire de nouvelles relations avec l'Afrique qui l'anime depuis 1993, et les progrès accomplis depuis deux ans en ce domaine. Il espère que les américains progresseront dans leur connaissance de l'Afrique, avant d'énumérer cinq étapes que les Etats Unis et les pays africains ont à réaliser ensemble : construire un système mondial de libre-échange ; travailler au recouvrement de la dette des pays africains ; apporter le plus grand des soutiens à l'éducation en Afrique ; combattre les épidémies affligeant les populations ; résoudre les conflits, qui sont un obstacle majeur au progrès en Afrique. Bill Clinton termine en disant que le cynisme comme l'optimisme aveugle ne rendront pas service à l'Afrique, et que l'axe à envisager est un optimisme réaliste, en insistant sur la diversité de l'Afrique, en affirmant son désir de construire un monde meilleur, et en citant Georges Washington.

URL : < http://www.state.gov/www/regions/africa/000217_clinton_summit.html > (20 avril 2002).

US-Africa Partnership _____

URL: < http://www.state.gov/www/regions/africa/summit_partners.html >

Proposed Bill_____ Lien

vers la librairie du Congrès, dossier consacré à la loi African Growth and Opportunity Act.

Summits_____

Série de liens menant aux pages ou sites Internet consacrés à divers sommets ayant un lien avec la politique africaine des Etats Unis et les enjeux et discussions du sommet National sur l'Afrique.

NSA 3 G-8 Summit : The Cologne Debt Initiative. (noté G-7 dans le lien hypertexte).

18 juin 1999. Bureau du secrétaire de Presse de la Maison Blanche. Wash. DC. Notice d'information, 7§.

Notice technique portant sur l'acceptation d'une nouvelle action concertée par les membres du G-8, destinée à alléger la dette des pays les plus lourdement endettés (HIPC) afin de leur permettre de se développer plus aisément. Enumération des grands points de la mesure.

URL : < http://www.state.gov/www/issues/economic/summit/fs_990618_debt.html > (20 avril 2002).

NSA 4 Report of G-7 Finance Minister on the Cologne Debt Initiative.

18-20 juin 1999. Auteur non précisé. Cologne, All. Rapport, 15§.

Rapport sur la réunion des ministres des finances des pays membres du G-8 et l'initiative qu'ils ont retenus pour l'allègement de la dette des pays les plus endettés. Evocations des éléments retenus dans cette initiative. URL :< http://www.state.gov/www/issues/economic/summit/99finance_report.html > (20 avril 2002).

NSA 5 World Trade Organisation-Third Ministerial.

Novembre-décembre 1999. Bureau des Affaires Economiques et du Business du Département d'Etat.

Lien vers le site du 3^{ème} sommet de l'Organisation Mondiale du Commerce, ayant eu lieu à Seattle du 30 novembre au 3 décembre 1999.

URL : < <http://www.state.gov/www/issues/economic/wto.html> > (20 avril 2002).

NSA 6 G-8 Economic Summit.

Juin 1999. Bureau des Affaires Economiques et du Business du Département d'Etat.

Lien vers le dossier réalisé par le Département d'Etat et consacré au Sommet du G-8 de Cologne (18-20 juin 1999).

URL : < http://www.state.gov/issues/economic/summit/99_g8summit_hp.html > (20 avril 2002).

NSA 7 US-Africa Ministerial.

Mars 1999. Département d'Etat. Wash. DC.

Lien vers le dossier réalisé par le Département d'Etat à l'occasion de la réunion Etats Unis -Afrique organisée en mars 1999. Voir la section Reports and Fact Sheets 1996-1999 pour l'analyse complète du dossier.

URL : < http://www.state.gov/regions/africa/af_ministerial_index.html > (20 avril 2002).

Open Skies Agreements_____

Documents relatifs aux accords passés par les Etats Unis avec certains pays africains pour le développement et la mise aux normes de leurs infrastructures aériennes.

NSA 8 US-Burkina Faso Initial First Skies Agreement in West Africa.

[Voir PS 206, Section Press Statements].

NSA 9 Namibia & United States: New Aviation Partnership.

[Voir PS 205, Section Press Statements].

Visits to Africa_____

Liens renvoyant aux dossiers consacrés à deux des visites officielles de responsables américains en Afrique.

[Voir Section Visites Officielles].

NSA 10 Secretary Albright's Trip to Africa : October 17, 1999.

NSA 11 President Clinton's Trip to Africa: March 23, 1998.

Statements

URL: < http://www.state.gov/www/regions/africa/summit_stmts.html >

Série de documents et de discours issus ou en rapport avec le Sommet National sur l'Afrique. La plupart de ces documents se retrouvent en accès direct à partir de la section Official Texts. Les titres des documents sont alors accompagnés des références sous lesquelles ils sont analysés dans le présent mémoire, dans la section « Official Texts ».

NSA 12 Susan Rice, Corporate Council on Africa (CCA), Army/Navy Club Annual Meeting, Washington DC.

[Voir OT 66].

NSA 13 Annual Report on the Administration's Comprehensive Trade and Development Policy for Africa, Los Angeles, California.

21 janvier 2000.

Bill Clinton. Los Angeles, Californie. Texte de lettre,

6§.

Texte d'une lettre adressée par le président américain aux membres des commissions sénatoriales chargées des finances et des relations étrangères, aux membres des commissions « voies et moyens » et des affaires étrangères de la Chambre des Représentants, ainsi qu'aux présidents des deux assemblées. Envoyée à l'occasion de la présentation du 5^{ème} rapport annuel sur la politique de l'Administration pour le commerce et le développement en Afrique, cette lettre évoque les grandes étapes récentes de la politique africaine menée depuis la réunion Etats Unis- Afrique de mars 1999, et réaffirme que l'Administration et le président continueront à œuvrer à installer un partenariat pour le 21^{ème} siècle entre les Etats Unis et l'Afrique.

URL : < http://www.state.gov/www/regions/africa/000121_clinton_africa.html > (20 avril 2002).

NSA 14 Rosa Whitaker, Africa Roundtable Series, Council on Foreign Relations, Washington DC. [Voir OT 69].

NSA 15 William Daley, Testimony Before the House Ways and Means Committee, Subcommittee on Trade (African Growth and Opportunity Act). [Voir OT 73].

NSA 16 Prominent African Journalists Explore Role Televised Media in US. [Voir OT 76].

NSA 17 African Women United for Peace, The Great Lakes Initiative: Women as Partners For Peace. [Voir OT 75].

NSA 18 J. Brady Anderson, USAID at the National Summit on Africa. [Voir OT 79].

NSA 19 Secretary Albright, Keynote Address at The National Summit on Africa.
[Voir OT 80].

NSA 20 Senior Administration Official, Press Briefing on National Africa Summit.
[Voir OT 81].

NSA 21 White House Fact Sheet: Solidifying our Partnership With Africa.

17 février 2000.

Bureau du Secrétaire de Presse de la Maison Blanche. Wash. DC. Notice d'information,

19§.

Notice revenant sur l'action politique du président Clinton concernant l'Afrique durant ses sept années d'exercice. Une introduction reprend les grandes lignes de la politique africaine menée, puis les grandes actions sont énumérées, classées en trois grandes catégories : construction et préservation de la paix (5 points), construction de la démocratie (4 points), aider à renforcer l'Afrique au travers de mesures visant à l'amélioration de la santé, et par l'augmentation d'un engagement économique en Afrique (respectivement 3 et 6 points).

URL : < http://www.state.gov/www/regions/africa/fs_000217_africa_wh.html > (21 avril 2002).

NSA 22 President Clinton, Opening Remarks at the National Summit on Africa.

[Voir NSA 2 ci-dessus].

NSA 23 Rodney Slater, Secretary for Transportation at the National Summit on Africa.

[Voir OT 83].

Related Sites

RFS II 1 Solidifying Our Partnership With Africa.

[Voir National Summit On Africa > NSA 21].

RFS II 2 Background to the Burundi Peace Process.

22 février 2000. Bureau du Secrétaire de Presse de la Maison Blanche. Wash. DC. Notice, 12§.

Notice d'information portant sur le processus de paix en cours au Burundi, retraçant les étapes de la crise qui s'est établie sur les bases du conflit ethnique entre les Hutu et les Tutsi, les résultats de la pression exercée par la Communauté Internationale et les Etats Unis sur les protagonistes, les grandes étapes du processus de paix d'Arusha, les grands points de la politique et des actions menées par les Etats Unis afin de trouver une solution au conflit, et les buts poursuivis au travers du processus de résolution de la crise au Burundi. URL : < http://www.state.gov/www/regions/africa/fs_000222_burundi.html > (17 avril 2002).

RFS II 3 Peacekeeping in Sierra Leone.

30 mars 2000. Bureau des Affaires d'Organisation Internationale, Département d'Etat. Wash. DC.

Notice d'information, 5 points (dont deux sous forme de tableaux).

Eléments d'information sur le processus de maintien de la paix en Sierra Leone, contenant les dates clés des plans de maintien de la paix, un tableau énumérant les personnels impliqués, un tableau indiquant les financements des opérations, le rappel des prérogatives de la force de maintien de la paix, l'UNAMSIL, et les objectifs américains poursuivis dans le plan de maintien de la paix en Sierra Leone.

URL : < http://www.state.gov/www/issues/fs_peacekp_sleone_000330.html > (17 avril 2002).

RFS II 4 Peacekeeping in the Democratic Republic of the Congo (DRC): MONUC (United Nations Observer Mission in the DRC).

30 mars 2000. Bureau du Secrétaire de Presse de la Maison Blanche. Wash. DC. Notice d'information, 5 points (dont deux sous forme de tableaux).

Eléments d'information sur le processus de maintien de la paix en RDC, et plus précisément sur la mission d'observation de l'ONU chargée d'en évaluer les modalités. Contient les dates des mandats relatifs à cette opération de maintien de la paix, la liste du personnel et des troupes engagées, les modalités de financement des opérations de maintien de la paix, les modalités du mandat de la MONUC, et précise l'implication, les objectifs et les intérêts américains dans le maintien de la paix en RDC.

URL : < http://www.state.gov/www/issues/fs_peacekp_droc_000330.html > (17 avril 2002).

RFS II 5 UN Resolution n°1295, Sanctions Against UNITA.

18 avril 2000. Conseil de Sécurité de l'ONU. New York. Texte de résolution, une introduction de 10§ suivie de 33 points.

Texte de la résolution prise par le Conseil de Sécurité de l'ONU afin d'établir des sanctions à l'égard de l'Angola et de l'UNITA, en réaction à la situation conflictuelle à l'intérieure du pays, qui est considérée comme une menace pour la paix internationale et plus précisément de cette région d'Afrique.

URL : < http://www.state.gov/www/regions/africa/000418_un_resolution.html > (18 avril 2002).

RFS II 6 Fact Sheet : Strengthening Our Economic Partnership With Sub Saharan Africa and Caribbean Basin.
[Voir Regional Topics > Economic Policy > EP 1].

RFS II 7 US Initiatives On "Conflict Diamonds".

23 mai 2000. Bureau du porte-parole du Département d'Etat. Wash. DC. Notice d'information, 11§.

Notice informant de l'action américaine menée afin de combattre le commerce illicite de diamants en Afrique, dont les bénéfices servent aux forces armées agissant dans divers pays, et entretient donc les situations de crise, de guerre et de guérilla en Sierra Leone, en Angola et en RDC ; de même ce commerce illicite peut potentiellement nuire à des démocraties stables dont l'économie dépend très fortement de la production légale de diamants (Botswana, Namibie, Afrique du Sud).

URL : < http://www.state.gov/www/regions/africa/fs_000523_diamonds.html > (17 avril 2002).

RFS II 8 Illicit Diamonds & Conflicts : G-8 Economic Summit 2000.

21 juillet 2000. Bureau du Secrétaire de Presse de la Maison Blanche. Okinawa, Japon. Notice d'information, 13§.

Présentation des mesures proposées par les Etats Unis, et partagées par les membres du G-8 et d'autres pays, afin de combattre le problème posé par le commerce illicite de diamants en Afrique et le rôle de ce trafic dans l'économie des conflits et des forces armées sur le continent.

URL : < http://www.state.gov/www/issues/economic/summit/000721_whfs_diamonds.html > (17 avril 2002).

RFS II 9 US Initiatives on « Conflict Diamonds ».

28 juillet 2000. Bureau du porte-parole du Département d'Etat. Wash. DC. Notice d'information, 15§.

Point sur les actions menées par les Etats Unis dans leur politique de résolution du problème des « Diamants du Conflit ». Evocation des effets de ce trafic sur l'instabilité en Afrique, exposition de l'approche américaine sur cette question et chronologie des mesures prises dans ce domaine avec le soutien des Etats Unis au cours des derniers mois.

URL : < http://www.state.gov/www/regions/africa/fs_000728_conflicts.html > (17 avril 2002).

RFS II 10 Horn of Africa : US Response to Drought.

1er août 2000. USAID. Wash. DC. Document d'information, 2§ et un tableau.

Document produit par l'USAID et exposant le problème de la sécheresse qui sévit dans la Corne de l'Afrique, ses effets directs comme indirects (risques de famine, aggravation de la situation dû aux conflits en cours), et l'aide américaine fournie face à cette crise par le biais de l'USAID. Le tableau indique la répartition des aides par pays, et l'estimation des populations « à risque » exposées.

URL : < http://www.state.gov/www/regions/africa/fs_000801_usaid.html > (17 avril 2002).

RFS II 11 Domestic Security Improvements.

7 août 2000. Bureau du porte-parole du Département d'Etat. Wash. DC. Notice d'information, 6§ suivis d'une liste de mesures.

Notice d'information sur les mesures prises par les Etats Unis afin de renforcer la sécurité des missions américaines à l'étranger, à la suite des attentats ayant pris pour cible les ambassades américaines en Afrique de l'Est en août 1998. Liste faisant état des mesures-clés, du travail des différentes agences gouvernementales pour les mettre au point, du travail engagé pour les mettre en application, et de la proposition du Secrétaire d'Etat de créer un poste de Secrétaire d'Etat Adjoint pour la Sécurité, le Respect des Lois et la Lutte antiterroriste. URL : < http://www.state.gov/www/global/terrorism/fs_000807_domestic_sec.html > (17 avril 2002).

RFS II 12 Overseas Security Improvements.

7 août 2000. Bureau du porte-parole du Département d'Etat. Wash. DC. Document d'information, 1§ suivi d'une énumération de mesures.

Mesures prises par les Etats Unis pour le renforcement de la sécurité de leurs missions à l'étranger. URL : < http://www.state.gov/www/global/terrorism/fs_000807_security.html > (17 avril 2002).

RFS II 13 US Counter terrorism Efforts Since the 1998 US Embassy Bombings.

7 août 2000. Bureau du porte-parole du Département d'Etat. Wash. DC. Document d'information, 13§.

Document faisant le point sur la lutte anti-terroriste menée par les Etats Unis depuis les attentats d'août 1998 contre les ambassades américaines en Afrique de l'Est : Arrestation de criminels impliqués dans les attentats et lutte contre le réseau Al Qaida ; coopération internationale contre cette organisation et les autres cellules terroristes en Afrique ; mesures prises par l'ONU contre le régime des talibans en Afghanistan, Ben Laden et Al Qaida ; lutte contre les Etats terroristes ; programme anti-terroriste développé, et évocation du projet de centre d'entraînement anti-terroriste (CAST).

URL : < http://www.state.gov/www/global/terrorism/fs_000807_counterterror.html > (17 avril 2002).

RFS II 14 The Brahimi Report on UN Peacekeeping Reform.

23 août 2000. Richard Boucher. Wash. DC. Présentation à la presse, 6§.

Brève présentation à la presse du rapport Brahimi (du nom du responsable de la commission chargée de le produire), portant sur la réforme des opérations de maintien de la paix de l'ONU.

URL : < <http://secretary.state.gov/www/briefings/statements/2000/ps000823a.html> > (17 avril 2002).

→ contient un lien actif vers :

RFS II 14 (bis) The Brahimi Report on UN Peacekeeping Reform.

23 août 2000. Bureau du porte-parole du Département d'Etat. Wash. DC. Notice d'information, 21§.

Notice d'information en trois parties : définition et description du rapport, ses grandes lignes et ses conclusions ; en quoi ce rapport apporte une modification aux opérations de maintien de la paix de l'ONU et l'implication américaine ; en quoi consistent les opérations de maintien de la paix de l'ONU et la participation américaine.

URL : < http://www.state.gov/www/issues/fs_peacekp_reform_000823.html > (17 avril 2002).

RFS II 15 US Nigerian Cooperation on Peacekeeping and Military Reform.

26 août 2000. Bureau du Secrétaire de Presse de la Maison Blanche. Wash. DC. Document d'information,

8§.

Document relevant l'importance du rôle du Nigeria dans les opérations de maintien de la paix en Afrique, l'aide américaine apportée dans ces opérations, et évoquant la réforme militaire engagée par le Nigeria avec l'aide des Etats Unis au travers d'un programme d'entraînement et de soutien.

URL : < http://www.state.gov/www/regions/africa/fswh_000826_peacekeeping.html > (17 avril 2002).

RFS II 16 US-Nigeria Open Skies Agreement & Other Transportation Initiatives.

26 août 2000. Bureau du Secrétaire de presse de la Maison Blanche. Wash. DC. Notice d'information, 4§.

Notice d'information portant sur l'accord « free skies » conclu entre les Etats Unis et le Nigeria, 47^{ème} accord de ce genre signé, avec énumération des principales modalités de l'accord, et l'évocation des autres initiatives dans le domaine du transport signées par les Etats Unis avec le Nigeria pour une coopération et une assistance au développement du transport, des infrastructures, de la formation du personnel, et le développement de la sécurité des aéroports.

URL : < http://www.state.gov/www/regions/africa/fswh_000826_openskies.html > (17 avril 2002).

RFS II 17 The United States & Nigeria :Energy, Labor, Law Enforcement, Environment, Democracy & Biotechnology.

26 août 2000. Bureau du Secrétaire de presse de la Maison Blanche. Wash. DC. Notice d'information, 8§.

Notice d'information faisant état, dans le cadre de la consolidation des relations bilatérales entre les Etats Unis et le Nigeria, d'une série de mesures destinées à développer la coopération entre les deux pays dans les domaines de l'énergie, du travail, du renforcement des lois, de l'environnement, de la démocratie et des biotechnologies par une série de programmes d'aide américains.

URL : < http://www.state.gov/www/regions/africa/fswh_000826_energy.html > (17 avril 2002).

RFS II 18 Nigeria : The Challenging transition to Democracy.

26 août 2000. Bureau du Secrétaire de presse de la Maison Blanche. Wash. DC. Notice d'information, 10 points.

Evocation de l'évolution récente du Nigeria vers la démocratie, de l'héritage négatif de l'histoire récente du pays après des décennies de dictatures militaires, et des défis et problèmes qui se présentent au gouvernement nigérian pour mener à bien la transition démocratique (pauvreté de la population, violence endémique, conflits régionaux), ainsi que l'aide américaine destinée à les soutenir.

URL : < http://www.state.gov/www/regions/africa/fswh_000826_energy.html > (17 avril 2002).

RFS II 19 Nigeria.

26 août 2000. Bureau du Secrétaire de presse de la Maison Blanche. Wash. DC. Notice d'information, 15 points.

Notice contenant un ensemble d'information sur le Nigeria (géographie, population, niveau de vie et d'équipement, indicateurs démographiques, activités, nigériens célèbres...).

URL : < http://www.state.gov/www/regions/africa/fswh_000826_facts.html > (17 avril 2002).

RFS II 20 The United States & Nigeria : Joining Forces to Fight AIDS and Infectious Diseases.

27 août 2000. Bureau du Secrétaire de presse de la Maison Blanche. Wash. DC. Notice d'information, 3p.

Notice évoquant l'annonce que doit faire le jour même le président Clinton au Nigeria de l'octroi d'une aide de 20 millions de dollars à sa politique de lutte contre le SIDA. Affirmation de la détermination des présidents Clinton et Obasanjo de combattre l'épidémie ; détail de l'aide. Puis évocation de la politique développée par le président Clinton pour lutter contre le SIDA, des mesures prises en Afrique, et des zones du continent les plus touchées. Enfin rappel des chiffres du désastre causé par le SIDA et les autres épidémies en Afrique.

URL : < http://www.state.gov/www/regions/africa/fswh_000827_aids.html > (17 avril 2002).

RFS II 21 The United States and Nigeria : Expanding Trade and Investment.

[Voir Reports and Fact Sheets 2000 >Economic policy > EP2].

RFS II 22 Texts of Letter From President on Nigeria and GSP.

[Voir Reports and Fact Sheets 2000 >Economic policy > EP3].

RFS II 23 Nigeria: Bridging the Digital Divide & Improving Access to Education.

28 août 2000. Bureau du Secrétaire de presse de la Maison Blanche. Wash. DC. Notice d'information, 10§.

Annonce de la mise en place par les Etats Unis d'une série de mesures et d'initiatives destinées à aider le Nigeria à développer l'accès à l'éducation et aux nouvelles technologies d'information, en accompagnement de la dynamique de développement économique et démocratique du pays. Ce plan fait suite à la décision du G-8 d'étendre l'assistance aux pays ayant une politique de développement de l'éducation et des technologies numériques. Suit le détail des aides américaines, accompagnées des objectifs recherchés. URL : < http://www.state.gov/www/regions/africa/fswh_000827_nigeria.html > (17 avril 2002).

RFS II 24 US-Tanzania Bilateral Relations.

28 août 2000. Bureau du Secrétaire de presse de la Maison Blanche. Wash. DC. Notice d'information, 5§.

A l'occasion de la signature de l'accord « Free Skies » entre les Etats Unis et la Tanzanie, notice évoquant les relations entre les Etats Unis et la Tanzanie, la situation et le contexte de ce pays, au travers du passage en revue

des modalités de l'accord ; évocation de l'économie tanzanienne, des investissements américains, des atouts de la Tanzanie comme de ses problèmes (pauvreté, calamités, SIDA), et de son rôle dans la sécurité régionale et les pourparlers de paix concernant le Burundi.

URL : < http://www.state.gov/www/regions/africa/fsw_000828_us_tanzania.html > (17 avril 2002).

RFS II 25 Communiqué of the US-Angola Bilateral Consultative Commission.

13 octobre 2000. Bureau des Affaires Africaines, Département d'Etat. Wash. DC. Communiqué, 7§.

Communiqué faisant état de la 3^{ème} réunion entre les gouvernements américains et angolais à Washington, les 12 et 13 octobre 2000. Il est indiqué que les discussions ont porté sur la situation militaire en Angola, la réforme constitutionnelle à venir, la réforme économique en cours et l'assainissement de l'économie angolaise, la lutte contre le SIDA, les divergences concernant la situation régionale et la RDC entre autres, et qui termine par l'annonce de la prochaine commission en Angola en 2001.

URL : < http://www.state.gov/www/regions/africa/fs_001013_angolabcc.html > (17 avril 2002).

Autres sources institutionnelles relatives à la politique de l'administration Clinton.

Clinton W., "remarks by the president to White House Conference on Africa", Washington, 27 juin 1994.

Clinton W., "On Affirmative Action", Washington, 19 juillet 1995.

Clinton W., "Remarks by the President in luncheon toast", ONU, New-York, 22 octobre 1995
< <http://www.clintonfoundation.org/legacy/102295-speech-by-president-in-luncheon-toast-at-un.htm> >

Clinton W., "State of the Union Address, Capitol, Washington, 19 janvier 1999,
< <http://www.clintonfoundation.org/legacy/011999-speech-by-president-on-state-of-the-union-as-prepared.htm> >

Lake Anthony, "Remarks at the Brookings Africa Forum Luncheon", Washington, 3 mai 1993.

National Security Council, "The Clinton Administration's Policy on Reforming Multilateral Peace Operations",
< <http://clinton4.nara.gov/textonly/WH/EOP/NSC/html/documents/NSCDOC1.html> >

Office of the Vice-President, *US National Performance Review, Creating a government that works better and cost less: The Report of the National Performance Review*, rapport final, Washington, US Government Printing Office, 1994.

USIA, "The Clinton administration Record in Sub-Saharan Africa", < <http://www.usinfo.state.gov/regional/af/record.htm> >.

US-South Africa Binational Commission:

< <http://www.usinfo.state.gov/regional/bnc/usafrica/soafbnc.htm> >

The Department of State Millenium Program,

< http://www.state.gov/www/digital_diplomacy/millenium/index.html >

The White House Millenium Council,

< <http://clinton4.nara.gov/Initiatives/Millenium/index.html> >

E-Freedom of Information Act (E-FOIA), < <http://foia.state.gov/AboutFOIA.asp> >

US Department of Foreign Affairs Network Disclaimers

< <http://www.state.gov/www/statedis.html> >

Sources Relatives à la présidence de G. H. Bush.

Department of State, "US State Department Dispatch", volume 4, n°3, 18 janvier 1993.

Bush George H. W., "Remarks to the United Nations Security Council in New-York City", New-York, 31 janvier 1992,

< http://bushlibrary.tamu.edu/research/public_papers.php?id=3897&year=1992&month=1 > **Sources relatives à la politique africaine de l'administration Bush.**

Visite du Secrétaire d'Etat Colin Powell en Afrique (22-28 mai 2001).

Documents relatifs à la visite du Secrétaire d'Etat Colin Powell en Afrique, entre les 22 et 28 mai 2001, tournée passée par le Mali, l'Afrique du Sud, le Kenya et l'Ouganda.

Press remarks en route Bamako, Mali

< <http://2001-2009.state.gov/secretary/former/powell/remarks/2001/2992.htm> >

Remarks Following Meeting in Bamako, Mali

< <http://2001-2009.state.gov/secretary/former/powell/remarks/2001/3010.htm> >

Press Remarks with Malian Foreign Minister Sidibe, Bamako, Mali

< <http://2001-2009.state.gov/secretary/former/powell/remarks/2001/3013.htm> >

Remarks following tour of the Malaria Research and Training Center, Bamako, Mali

< <http://2001-2009.state.gov/secretary/former/powell/remarks/2001/3014.htm> >

Press Remarks with South African President Thabo Mbeki

< <http://2001-2009.state.gov/secretary/former/powell/remarks/2001/3066.htm> >

Speech on Africa at the University of Witwatersrand, South Africa

< <http://2001-2009.state.gov/secretary/former/powell/remarks/2001/3090.htm> >

Remarks to the Press Following Event at Hope Worldwide

< <http://2001-2009.state.gov/secretary/former/powell/remarks/2001/3091.htm> >

Interview on "e-tv", Pretoria, South Africa

< <http://2001-2009.state.gov/secretary/former/powell/remarks/2001/3163.htm> >

Press Availability with South African Foreign Minister Zuma

< <http://2001-2009.state.gov/secretary/former/powell/remarks/2001/3109.htm> >

Remarks Following Meeting with Kenyan Civil and Political Leaders

< <http://2001-2009.state.gov/secretary/former/powell/remarks/2001/3108.htm> >

Remarks with Kenyan President Daniel Arap Moi

< <http://2001-2009.state.gov/secretary/former/powell/remarks/2001/3110.htm> >

Remarks with Uganda President Yoweri Museveni

< <http://2001-2009.state.gov/secretary/former/powell/remarks/2001/3106.htm> >

Remarks Following Meeting with Ugandan Opposition Leaders

< <http://2001-2009.state.gov/secretary/former/powell/remarks/2001/3107.htm> >

Remarks at HIV/AIDS Community Outreach Program

< <http://2001-2009.state.gov/secretary/former/powell/remarks/2001/3105.htm> >

Remarks with USAID Administrator Andrew Natsios

< <http://2001-2009.state.gov/secretary/former/powell/remarks/2001/3104.htm> >

Remarks at the AIDS Support Organization (TASO), Nairobi, Kenya

< <http://2001-2009.state.gov/secretary/former/powell/remarks/2001/3118.htm> >

Affaires Africaines, e-journal, USINFO, septembre 2006.

Publication du Département d'Etat exposant la politique africaine de l'administration Bush <
<http://usinfo.state.gov/journals/itps/0906/ijpe/africa.htm> >

US Africa Policy: An unparalleled Partnership Strengthening Democracy, Overcoming Poverty and Saving Lives (14 février 2008).

Document de présentation de la politique poursuivie en Afrique par l'administration Bush <
<http://www.whitehouse.gov/news/releases/2008/02/20080214-11.html> >

President Bush's Trip to Africa, 2008.

Dossier relatif au second voyage du président Bush en Afrique, en 2008. <
<http://www.whitehouse.gov/infocus/africa/trip2008/> >

Site Internet consacré au PEPFAR, plan présidentiel d'urgence consacré à la lutte contre le sida, le paludisme et la tuberculose.

< <http://www.pepfar.gov/index.htm> >

Page exposant les grandes étapes de développement du PEPFAR
< <http://www.pepfar.gov/about/index.htm> >

Pages exposant les différents aspects du PEPFAR

About Présentation d'ensemble : < <http://www.pepfar.gov/about/c19381.htm> >

Strategy Stratégie mise en œuvre : < <http://www.pepfar.gov/about/c19380.htm> >

Prevention Travail de prévention : < <http://www.pepfar.gov/about/c19387.htm> >

Treatment Traitements : < <http://www.pepfar.gov/about/c19384.htm> >

Care Soins aux malades : < <http://www.pepfar.gov/about/c19386.htm> >

Operational Plans Plans opérationnels : < <http://www.pepfar.gov/about/c19388.htm> >

Related Documents Documents : < <http://www.pepfar.gov/about/c19389.htm> >

Page consacrée à la stratégie sur cinq ans de lutte contre le sida présentée par le président Bush en 2004 <
<http://www.state.gov/s/gac/plan/c11652.htm> >

Page de présentation du Millenium Challenge Account

< <http://www.whithouse.gov/infocus/developingnations/millenium.html> >

Le dispositif AGOA :

Site Internet officiel dédié au dispositif AGOA : < <http://www.agoa.gov> >.

Page consacrée au premier forum de l'AGOA (2001) : <

http://www.agoa.gov/agoa_forum.html >.

Page consacrée au deuxième forum de l'AGOA (2002) :

< http://www.agoa.gov/agoa_forum2.html >.

Page consacrée au troisième forum de l'AGOA (2003) : <

http://www.agoa.gov/agoa_forum3.html >.

Page consacrée au quatrième forum de l'AGOA (2004) : <

http://www.agoa.gov/agoa_forum4.html >.

Page consacrée au cinquième forum de l'AGOA (2005) : <

http://www.agoa.gov/agoa_forum5.html >.

Page consacrée au sixième forum de l'AGOA (2006) : <

http://www.agoa.gov/agoa_forum6.html >.

Page consacrée au septième forum de l'AGOA (2007) : <

http://www.agoa.gov/agoa_forum7.html >.

Page consacrée au huitième forum de l'AGOA (2008) :

< http://www.agoa.gov/agoa_forum8.html >.

Pages consacrées à la législation AGOA dans ses versions successives. La première page présente un résumé de l'évolution de la législation durant la présidence Bush.

< http://www.agoa.gov/agoa_legislation/agoa_legislation.html > (AGOA 1)

< http://www.agoa.gov/agoa_legislation/agoa_legislation2.html > (AGOA 2)

< http://www.agoa.gov/agoa_legislation/agoa_legislation3.html > (AGOA 3) <

http://www.agoa.gov/agoa_legislation/agoa_legislation.4html > (AGOA 4)

Section du site Internet de l'USTR consacrée à l'exposition du Système Généralisé de Préférences (GSP), permettant aux pays en voie de développement l'exportation vers les Etats-Unis de certains produits à des conditions tarifaires préférentielles.

< http://www.ustr.gov/Trade_Development/Preference_Programs/GSP/Section.Index.html >

Article consacré à J. Mc Dermott, initiateur du projet de loi sur le commerce avec l'Afrique :

USIA, « Father of AGOA Comments on Its Success at Mauritius forum », USINFO, janvier 2003 <

<http://usinfo.state.gov/regional/af/trade/a3011504.htm> >

La politique de sécurité américaine en Afrique.

Site de l'AFRICOM, commandement des forces armées américaines pour l'Afrique, mis en place en 2008 : <

<http://www.africom.mil> >

Pages du site Internet du Corps des Marines consacrées à la présentation de la politique de défense américaine en Afrique (consultation en février 2008) :

< <http://www.marines.mil/units/marforaf/Pages/Main.aspx> >

< <http://www.marines.mil/units/marforaf/Pages/mission.aspx> >

« Description of Programs », *Foreign Military Training Report to Congress, FY 2005 & 2006*, Département d'Etat, Bureau des Affaires politiques et Militaires, Washington, 2006, <

<http://www.state.gov/t/pm/rls/rpt/fmtrpt/2006/74680.htm> >

« Les Etats-Unis et la crise au Darfour », *Actualités de Washington*, USINFO, USIA, 24 septembre 2007.

Sources relatives à l'action privée de W. Clinton et de la fondation Clinton.

“About the Clinton Foundation”, page de présentation de la fondation Clinton <

<http://www.clintonfoundation.org/about-the-clinton-foundation/> >

Pages consacrées à la Clinton HIV/AIDS Initiative (CHAI) :

< <http://www.clintonfoundation.org/what-we-do/clinton-hiv-aids-initiative/> >

< <http://www.clintonfoundation.org/what-we-do/clinton-hiv-aids-initiative/why-hiv-aids> >

< <http://www.clintonfoundation.org/what-we-do/clinton-hiv-aids-initiative/our-approach> >

< <http://www.clintonfoundation.org/what-we-do/clinton-hiv-aids-initiative/what-we-ve-accomplished> >

< <http://www.clintonfoundation.org/what-we-do/clinton-hiv-aids-initiative/information-center-ressources> >

Pages consacrées à la Clinton Climate initiative (CCI) :

< <http://www.clintonfoundation.org/what-we-do/clinton-climate-initiative/> >

< <http://www.clintonfoundation.org/what-we-do/clinton-climate-initiative/why-climate-change> >

< <http://www.clintonfoundation.org/what-we-do/clinton-climate-initiative/our-approach> >

< <http://www.clintonfoundation.org/what-we-do/clinton-climate-initiative/what-we-ve-accomplished> >

< <http://www.clintonfoundation.org/what-we-do/clinton-climate-initiative/news-and-media> >

Pages consacrées à la Clinton Economic Opportunity Initiative (CEOI) :

< <http://www.clintonfoundation.org/what-we-do/clinton-economic-opportunity-initiative/> >

< <http://www.clintonfoundation.org/what-we-do/clinton-economic-opportunity-initiative/why-opportunityinitiative> >

< <http://www.clintonfoundation.org/what-we-do/clinton-economic-opportunity-initiative/our-approach> > < <http://www.clintonfoundation.org/what-we-do/clinton-economic-opportunity-initiative/what-we-veaccomplished> >

Pages consacrées à la Clinton Global Initiative (CGI) :

< <http://www.clintonfoundation.org/what-we-do/clinton-global-initiative/> >

< <http://www.clintonfoundation.org/what-we-do/clinton-global-initiative/why-clinton-global-initiative> >

< <http://www.clintonfoundation.org/what-we-do/clinton-global-initiative/our-model> >

< <http://www.clintonfoundation.org/what-we-do/clinton-global-initiative/what-we-ve-accomplished> >

Pages consacrées à la Clinton Giustra Sustainable Growth Initiative (CGSGI) :

< <http://www.clintonfoundation.org/what-we-do/clinton-giustra-sustainable-growth-initiative/> >

< <http://www.clintonfoundation.org/what-we-do/clinton-giustra-sustainable-growth-initiative/why-sustainabledevelopment> >

< <http://www.clintonfoundation.org/what-we-do/clinton-giustra-sustainable-growth-initiative/our-approach> > < <http://www.clintonfoundation.org/what-we-do/clinton-giustra-sustainablegrowth-initiative/what-we-veaccomplished> >

< <http://www.clintonfoundation.org/what-we-do/clinton-giustra-sustainable-growth-initiative/news-and-media> >

Pages consacrées à la Clinton Hunter Development Initiative (CHDI) :

< <http://www.clintonfoundation.org/what-we-do/clinton-hunter-development-initiative/> >

< <http://www.clintonfoundation.org/what-we-do/clinton-hunter-development-initiative/why-sustainabledevelopment-in-africa> >

< <http://www.clintonfoundation.org/what-we-do/clinton-hunter-development-initiative/our-approach> >

< <http://www.clintonfoundation.org/what-we-do/clinton-hunter-development-initiative/what-we-veaccomplished> >

Sources relatives à la politique africaine de l'administration Obama.

Visite du président Obama au Ghana (19 juillet 2009).

Remarks by President Obama and President Mills of Ghana after bilateral meeting.

Intervention du président américain au sortir de sa rencontre avec le président ghanéen portant sur les relations bilatérales entre les deux pays. Cette intervention fut l'occasion pour B. Obama d'évoquer ses racines africaines, l'objectif de son voyage, qui fut de mettre en avant le développement et la démocratie du Ghana, et les perspectives de développement du continent en dépit d'un contexte économique difficile.

< http://www.whitehouse.gov/the_press_office/Remarks-By-President-Obama-And-President-Mills-Of-Ghana-After-Bilateral-Meeting/ > (consulté le 20 juillet 2009)

Remarks by President Obama at Maternal Health Event in Accra.

Bref commentaire du président américain sur la question de santé et de la lutte contre le sida en Afrique, à l'occasion de sa visite dans un hôpital s'occupant des mères et de leurs enfants.

< http://www.whitehouse.gov/the_press_office/Remarks-By-President-Obama-At-Maternal-Health-Event-In-Accra/ > (consulté le 20 juillet 2009)

Remarks by The President at Cape Coast Castle.

Intervention du président Obama lors de sa visite du château de Cap Coast, d'où partaient les esclaves africains vers l'Amérique. L'évocation de ce passé douloureux partagé par les Africains et les Afro-Américains est l'occasion pour le président de plaider en faveur de la vigilance concernant le présent, et de mettre en avant les progrès réalisés par les Africains et les Afro-Américains de puis la période l'escalvage.

< http://www.whitehouse.gov/the_press_office/Remarks-By-The-President-At-Cape-Coast-Castle/ > (consulté le 20 juillet 2009)

Remarks by the President to the Ghanaian Parliament.

Discours du président américain devant le parlement ghanéen. Ce discours, le plus important de sa visite, fut l'occasion pour B. Obama d'évoquer son rapport particulier à l'Afrique, d'évoquer sa conception de l'appréhension du développement du continent, mettant notamment en avant la responsabilité des Africains dans ce processus. Le président américain a ensuite exposé les grandes lignes de sa politique africaine.

< http://www.whitehouse.gov/the_press_office/Remarks-By-The-President-To-The-Ghanaian-Parliament/ > (consulté le 20 juillet 2009)

Remarks by President Obama and President Mills of Ghana at Departure Ceremony.

Brève intervention du président américain au moment de quitter le Ghana, qui fut pour lui l'occasion de revenir sur les étapes de sa visite et réaffirmer son message concernant l'avenir des relations américano-africaines, de la politique américaine et du rôle que les africains ont à jouer dans le développement de leur continent.

< http://www.whitehouse.gov/the_press_office/Remarks-By-President-Obama-And-President-Mills-Of-Ghana-At-Departure-Ceremony/ > (consulté le 20 juillet 2009)

Visite du Secrétaire d'Etat Hillary Clinton en Afrique (3-14 août 2009).

Secretary Clinton: Travel to Africa, August 3-14, 2009.

Page de présentation de la première tournée effectuée en Afrique par le Secrétaire d'Etat H. Clinton.

< <http://www.state.gov/secretary/trvl/2009/126529.htm> > (consulté le 20 août 2009)

Briefing on Secretary Clinton's Upcoming Trip to Africa.

Rencontre avec la presse destinée à présenter le voyage à venir de la Secrétaire d'Etat H. Clinton en Afrique, à l'occasion de sa participation au forum AGOA au Kenya.

< <http://www.state.gov/p/af/rls/rm/2009/126783.htm> > (consulté le 20 août 2009)

Autres.

Biographie du Département d'Etat de Susan E. Rice, Représentant Permanent des Etats-Unis à l'ONU de l'administration Obama.

< <http://www.state.gov/r/pa/ei/biog/120486.htm> >

Biographie du Département d'Etat de Johnnie Carson, Secrétaire d'Etat Adjoint aux Affaires Africaines de l'administration Obama.

< <http://www.state.gov/r/pa/ei/biog/123210.htm> >

Even Martin, « Obama l'Africain », *Jeune Afrique. com*, 15 juin 2008,

< http://www.jeuneafrique.com/jeune_afrique/article_jeune_afrique.asp?art_cle=LIN15068obamaniacir0 >

« Obama, Blair laud Bush's AIDS work in Africa », CNN, 1^{er} décembre 2008, <

<http://www.cnn.com/2008/us/12/01/world.aids.day> >

Sources émanant du Congrès.

« HR4198 Africa Growth and Opportunity: The end of Dependency Act ».

< <http://www.govtrack.us/congress/bill.xpd?bill=h104-4198> >

Introduction du projet de loi AGOA à la Chambre des Représentants, le 24 avril 1997. <

<http://www.govtrack.us/congress/bill.xpd?bill=h105-1432> >

Page consacrée au projet de loi The Hope for Africa Act, présenté par le Représentant Jesse Jackson Junior en 1999.

< <http://www.govtrack.us/congress/bill.xpd?bill=s106-1636> >

Ensemble de documents relatifs au texte de loi Trade and Development Act of 2000 émanant du Congrès. <

<http://www.govtrack.us/congress/bill.xpd?bill=s106-1636> >

Résultats détaillés du vote à la Chambre des Représentants du texte de loi sur les échanges avec l'Afrique, le 16 juillet 1999.

< <http://clerk.house.gov/evs/1999/roll307.xml> >

House Committees < <http://www.house.gov/house/CommitteeWWW.shtml> >

Senate Committees

< http://senate.gov/pagelayout/committees/d_three_sections_with_teasers/committees_home.htm >

Appropriations Committees < <http://appropriations.senate.gov/> > ; < <http://appropriations.house.gov/> >

US Senate Budget Committee History < <http://budget.senate.gov/democratic/index.cfm/committee-history> >

House Committee on Ways and Means, Subcommittee on Trade

<<http://waysandmeans.house.gov/Subcommittees/Subcommittee/?IssueID=4921> >

Autres sources.

La présidence Clinton et sa politique:

« The « new democrat » president », < <http://www.americanpresident.org> >

“Africa : US Trade Policy (Excerpts)”, Département d’études africaines, université de Pennsylvanie, < http://www.africa.upenn.edu/Urgent_Action/apic_22496.html >

Biographie de R. Brown :

< <http://www.ronbrown.org/AboutUs/RonaldHBrownBiography.aspx> >

Les Afro-Américains:

Historique des sommets Afro-Américains-Africains organisés par la fondation de Leon Sullivan :

< <http://www.theleonsullivanfoundation.org/summit/about/history/> >

< <http://www.theleonsullivanfoundation.org/summit/about/pastsummits/> >

Les Afro-Américains et les élections présidentielles américaines :

« Blacks in American Electoral Politics » < <http://www.africana.com/> >

NAACP Voter Empowerment Program: < <http://www.naacp.org/programs/index.shtml> >

A propos de la polémique concernant la mention de W. Clinton en tant que « premier président noir » :

Jabari Asim, “Bill Clinton isn’t Black!” < <http://www.salon.com/> >

Koike Michael, “Forum relates Clinton American Black Culture”, *The Daily Princetonian*, 21 octobre 1998.

La gouvernance:

Coase Ronald, « The Nature of the Firm », 1937,
< <http://www.cerna.ensmp.fr/enseignement/CoursEcoIndus/Supportsdecours/COASE.pdf> >

Centre d'Etude sur la Gouvernance, Université d'Ottawa,
< <http://www.governance.uottawa.ca/fr/> >

Governance Ressource Center, < <http://www.grc-exchange.org/> >.

Institute On Governance, < <http://www.iog.ca/> >.

Institut de Recherche et de débat sur la Gouvernance (IRG)
< <http://www.institut-gouvernance.org> >

Launay Claire, Mouries Thomas, « Défis de la « gouvernance » dans « La Démocratie en Miettes » », IRG, < <http://www.institut-gouvernance.org/fr/analyse/fiche-analyse-309.html> >

Organisation des Nations Unies, Programme pour le développement, Centre d'Oslo sur la gouvernance, < <http://www.undp.org/oslocentre> >.

World Bank, < <http://www.worldbank.org/wbi/governance/> >

USAID, Democracy and Governance,
< http://www.usaid.gov/our_work/democracy_and_governance/ >.

Corporate Governance, < <http://www.corpogov.net/> >

The International Corporate Governance Network, < <http://www.icgn.org/> >.

The Center for the Study of Global Governance, < <http://www.lse.ac.uk/Depts/global/> >

Autres:

A propos de la procédure de Fast Track engagée par le président Clinton en 1997: < <http://www.cnn.com/ALLPOLITICS/1997/11/05/trade> >

« Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide » :
< <http://www.icrc.org/dih.nsf/FULL/357?OpenDocument> >

Les craintes liées au virus ebola :
Purvis Andrew, « Death stalks the forest », *Time* 25 décembre 1995-1er janvier 1996, p. 82.

Dossier consacré à l'OMC de La Documentation Française :
< <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/dossiers/OMC/index.shtml> >

ONU, « Communiqué de presse AG/544 », 30 septembre 1996, ONU, New York. < <http://www.un.org/News/fr-press/docs/1996/19960930.AG544.html> >

Internet Society (ISOC), « A brief History of the Internet »

< <http://www.isoc.org/internet/history/brief.shtml> >

Témoignages, essais et rapports:

ALBRIGHT Madeleine, « *Madame le Secrétaire d'Etat...* » *Mémoires*, Paris, Albin Michel, 2003, 2003, 654 p, traduction de *Madam Secretary*, New York, Talk Miramax Broks.

BOUTROS-GHALI Boutros, *Mes années à la Maison de Verre*, Paris, Fayard, 1999, 549 p, traduction par Geneviève Dreyfus de *Unvanquished. A US-UN Saga*, New York, Random House, 1999.

CLINTON Bill, *Ma Vie*, Paris, Odile Jacob, 2004, 1015 p. Traduction de: *My Life*, New York, Random House, 2004.

FUKUYAMA Francis, *La fin de l'Histoire et le dernier Homme*, Paris, Flammarion, 1992, 451p, traduction de *The end of History and The Last Man*, New York, Free Press, 1992.

HOLMES Steven A., *Ron Brown: An Uncommon Life*, New York, 2000.

HUNTINGTON Samuel P., *Le choc des civilisations*, Paris, Odile Jacob, 1997, 402p, traduction de *The Clash of the Civilizations*, New York, Simon and Schuster, 1996.

STEPHANOPOULOS George, *Dans l'ombre de Clinton. Une éducation politique*, Paris, First éditions, 1999, 475 p.

WORLD BANK, *From Crisis to Sustainable Development: Africa's Long Term Perspective*, Washington, World Bank, 1989.

WORLD BANK, *Governance: The World Bank's Experience*, Washington, World Bank, 1992.

WORLD BANK, *Governance and Development*, Washington, 1992.

Annexes

Chronologie

- 2 février 1990** Frederik de Clerk annonce la légalisation des partis politiques interdits en Afrique du Sud, et la fin prochaine du régime d'apartheid.
- 11 février 1990** Libération de Nelson Mandela.
- Octobre 1990** Fin de l'apartheid.
- 1991** Dans un souci de coordination des initiatives afro-américaines en faveur de l'Afrique, un sommet bi-annuel est mis en place sur l'initiative de Léon Sullivan et sous l'égide de l'AAA(African/ African-American Association), regroupant des représentants des gouvernements, du secteur privé, des ONG et des organisations internationales.
- 1992** Création de la SADC (Southern Africa Development Community), en remplacement de la SADCC, crée en 1980.
- 1992** Création du Corporate Council on Africa (CCA)
- 3 novembre 1992** Le candidat démocrate W. Clinton est élu président des Etats-Unis.
- 9 décembre 1992** Début de l'opération « Restore Hope », sous l'égide des Nations Unis. La communauté internationale se mobilise contre une famine touchant la population somalienne, dans un contexte de guerre civile et d'anarchie. Sur l'initiative des Etats-Unis et de Georges Bush, 28 000 soldats américains sont envoyés en Somalie pour soutenir l'acheminement de l'aide humanitaire et alimentaire.
- 20 janvier 1993** Entrée en fonction de William Clinton à la présidence des Etats-Unis.
- 26 février 1993** Attentat islamiste au World Trade Center (5 morts et 1000 blessés).
- Août 1993** Les Etats-Unis désignent le Soudan comme un Etat soutenant le Terrorisme, et lui imposent des mesures de rétorsion.
- Septembre 1993** Levée des sanctions économiques américaines envers l'Afrique du Sud.
- 26 septembre 1993** Sanctions américaines à l'encontre de l'Angola et de l'UNITA.
- 3 octobre 1993** Dix-huit soldats américains sont tués lors d'un raid hélicoptéré en Somalie.

- 7 octobre 1993** W. Clinton annonce le retrait de tous les soldats américains de Somalie avant le 31 mars 1994.
- 23 novembre 1993** Signature par le président Clinton de la loi *South African Transition to Democracy Act*, prévoyant des mesures d'accompagnement pour aider l'Afrique du Sud à accomplir sa transition démocratique.
- 1994** Lancement par le président Clinton du *Greater Horn of Africa Initiative*, plan d'aide et de coopération à la région de la Corne de l'Afrique.
- 6 avril 1994** Débuts des massacres de populations Tutsis au Rwanda.
- 15 avril 1994** Les Etats-Unis signent l'accord du GATT issu de l'Uruguay round. A la suite de ses conclusions, le Congrès demande au président de préparer une étude sur les 48 pays de l'Afrique sub-saharienne, et de rendre compte à l'avenir des progrès accomplis chaque année par la politique américaine en Afrique.
- Avril 1994** Premières élections législatives au suffrage universel en Afrique du Sud.
- 5 mai 1994** Décision présidentielle restreignant la participation des Etats-Unis à des opérations de maintien de la paix dans le cadre de l'ONU.
- 9 mai 1994** Nelson Mandela devient président de la République sud-africaine.
- Juin 1994** Intégration de l'Afrique du Sud à l'OUA.
- 26 et 27 juin 1994** Organisation, pour la première fois, d'une conférence sur l'Afrique à la Maison Blanche. Elle réunit 150 responsables gouvernementaux, spécialistes des affaires africaines, représentants d'organisme de recherche en politique publique, membres des milieux d'affaires et d'associations caritatives américains.
- Août 1994** Intégration de l'Afrique du sud à la SADC.
- Octobre 1994** Visite de Nelson Mandela à Washington. Fondation avec W. Clinton De l'*US- South Africa Binational Commission (BNC)*, qui sera présidée annuellement par les vices présidents Al Gore et Thabo Mbeki.
- Novembre 1994** Signature du protocole de Lusaka entre le MPLA et l'UNITA en Angola, qui met fin à la guerre civile.
- 8 novembre 1994** Aux élections de *Mid-Term*, les républicains deviennent majoritaires au Congrès.
- Décembre 1994** Mitch Mc Connell, président de la commission du budget au Sénat,

Déclare que du point de vue de l'intérêt national, il est difficile de Trouver des raisons pertinentes à l'aide américaine à l'Afrique, augurant de l'opposition entre l'Administration Clinton et la majorité parlementaire républicaine sur la question du financement d'un partenariat avec l'Afrique.

3 février 1995 Sommet sur l'aide à l'Afrique à Washington.

1^{er} mars 1995 Première commission binationale entre les Etats Unis et l'Afrique du Sud, présidée par les vice-présidents Al Gore et Thabo Mbeki..

25 mai 1995 Lors du Sommet Africain-Américain / Africain de Dakar, le Secrétaire au Commerce Ron Brown déclare que le temps de la chasse gardée européenne en Afrique est terminé.

19 août 1995 Accords d'Abuja entre les différentes factions armées du conflit libérien.

13 novembre 1995 Attentat contre la présence américaine à Riyad, Arabie Saoudite (7 morts).

Décembre 1995 Signature d'un mémorandum entre les Etats-Unis et la SADC pour le développement du commerce et de l'investissement dans la région, et prévoyant une assistance américaine pour le développement économique régional.

1996 Pressions américaines répétées sur le gouvernement soudanais, lui demandant de stopper son soutien au groupe terroriste d'Ousama Ben Laden.

5 février 1996 W. Clinton remet son rapport sur le développement de la politique commerciale américaine au Congrès. Il déclare que les Etats-Unis doivent saisir l'opportunité d'établir un partenariat avec les pays africains, dans l'intérêt de chacun. Un groupe de travail est mis en place sur le sujet, supervisé par le CNS et composé de toutes les agences fédérales impliquées dans les relations avec l'Afrique.

17 -25 février 1996 Voyage en Afrique du Secrétaire d'Etat au commerce Ronald Brown (Côte d'Ivoire, Ghana, Kenya, Ouganda, Botswana).

3 avril 1996 Mort accidentelle du Secrétaire au Commerce Ronald Brown dans le crash de son avion lors d'une mission en Croatie et en Bosnie.

15 mai 1996 Communiqué du collectif diplomatique africain aux Etats-Unis aux autorités américaines, leur faisant part de leurs préoccupations envers le projet de loi sur les nouvelles relations entre les Etats-Unis et l'Afrique. Les ambassadeurs émettent à cette occasion leurs souhaits et leurs réserves quant au projet de l'Administration Clinton.

25 juin 1996 Attentat de Khobar (Arabie Saoudite) contre les forces américaines (19 morts).

16 juillet 1996 Audition au Congrès sur le thème du commerce américain avec l'Afrique sub-saharienne. Les ambassadeurs africains à Washington y sont invités.

Août 1996 Anthony Lake, directeur du CNS, déclare que la proposition d'une force africaine de règlement des crises et des conflits, et du maintien de la paix est une des priorités de l'administration américaine en matière de sécurité. Ce projet prendra le nom d'ACRI (African Crisis Response Initiative).

26 septembre 1996 Audition devant le Congrès de Chester Croker, ancien Secrétaire d'Etat Assistant aux Affaires Africaines de Ronald Reagan, invité à venir juger publiquement la politique africaine de l'Administration Clinton.

Octobre 1996 Voyage du Secrétaire d'Etat Warren Christopher en Afrique (Mali, Ethiopie, Tanzanie, Afrique du Sud, Angola). En pleine campagne présidentielle américaine, ce déplacement est interprété par certains en Europe comme une démarche électoraliste visant à susciter la sympathie de la population Afro-Américaine. Lors de sa visite au Mali, Warren Christopher déclare que la politique du « pré carré » appliquée par les anciennes puissances coloniales en Afrique ne doit plus avoir cours.

10 octobre 1996 Au siège de l'OUA, Warren Christopher renouvelle l'appui des Etats-Unis à l'organisation, et officialise la proposition américaine de création d'une force africaine de réponse aux crises, l'ACRI (*African Crisis Response Initiative*).

19 novembre 1996 Seuls face aux autres membres du Conseil de Sécurité de l'ONU, les Etats-Unis opposent leur veto au renouvellement du mandat de Boutros Boutros-Ghali comme Secrétaire Général de l'Organisation, favorisant la candidature du ghanéen Kofi Annan, qui sera finalement élu au poste en décembre.

Novembre 1996 W. Clinton est réélu à la présidence des Etats Unis.

2 janvier 1997 L'OUA envisage de créer une force de maintien de la paix par un projet en concurrence directe avec le projet américain de l'ACRI.

20 janvier 1997 W. Clinton entame son second mandat présidentiel.

Mars 1997 Voyage en Afrique de Hilary et Chelsea Clinton (Sénégal, Rwanda, Ethiopie, Afrique du Sud).

17 juin 1997 Réunion regroupant à la Maison Blanche et sur l'initiative du président les ambassadeurs africains à Washington, des membres du Congrès et de l'Administration, ainsi que des personnalités américaines. W. Clinton

annonce sa nouvelle stratégie pour l'Afrique, qui repose sur huit piliers fondamentaux, et lance le projet de partenariat économique des

Etats-Unis avec l'Afrique, l'EGOA (partnership for Economic Growth and Opportunity in Africa initiative)

20 au 22 juin 1997 Sommet du G8 à Denver (Colorado), au cours duquel le président américain reprend devant ses homologues son discours sur la nouvelle stratégie américaine en Afrique.

22 octobre 1997 Susan E. Rice succède à George Moose au poste de Secrétaire d'Etat Assistant aux Affaires Africaines.

Octobre 1997 Le président Clinton renonce à obtenir les pouvoirs spéciaux du Fast Track auprès du Congrès.

20 novembre 1997 Le comité économique du groupe des ambassadeurs africains à Washington accueille le Secrétaire-Adjoint de l'OUA, et concluent ensemble à l'urgence d'une action devant le Congrès en faveur du développement de la politique africaine des Etats Unis.

Décembre 1997 Refus du président Clinton de ratifier le traité d'Ottawa interdisant les mines antipersonnel.

Décembre 1997 Voyage de Jesse Jackson au Kenya, en Tanzanie, et en Zambie en tant qu'envoyé spécial du président Clinton pour la promotion de la démocratie en Afrique.

9-15 décembre

1997 Voyage en Afrique du Secrétaire d'Etat Madeleine Albright (Ouganda, Rwanda, République Démocratique du Congo, Ethiopie, Zimbabwe, Afrique du Sud).

Janvier 1998 A l'occasion des renégociations de la Convention de Lomé entre l'ACP et l'Union Européenne, les Etats-Unis conseillent à cette dernière d'adopter les orientations de la politique américaine pour l'Afrique.

18 janvier 1998 Débuts publics de l'affaire Lewinsky.

10 février 1998 Randall Robinson, président de *Transafrica*, condamne le projet de loi sur les échanges des Etats-Unis avec l'Afrique, considérant qu'il entrave sous cette forme les intérêts et la souveraineté des pays africains par ses critères de conditionnalité.

11 mars 1998 La Chambre des Représentants adopte le texte de projet de loi sur le commerce et l'investissement américain en Afrique, que Bill Clinton aurait voulu faire passer personnellement grâce aux pouvoirs que lui conférait le *Fast Track* (procédure élargissant temporairement les pouvoirs du président).

Le Congrès reprend ainsi l'initiative en matière de politique commerciale extérieure. Le texte est soutenu plus largement par des républicains que des démocrates ; de nombreux parlementaires s'opposent au projet, relevant les risques qu'il pourrait entraîner pour l'emploi et les entreprises textiles américaines dans certaines régions.

23 mars au 2 avril 1998

Voyage en Afrique de W. Clinton. Le président américain se rend au Ghana, en Ouganda, au Botswana, au Rwanda, en Afrique du Sud et au Sénégal.

1^{er} avril 1998

Annnonce par le président américain du programme *Safe Skies For Africa*, qui prévoit le développement et la mise aux normes internationales de sécurité des aéroports en Afrique, afin de soutenir les échanges, le commerce et le développement du continent.

Mai 1998

Fatwa prononcée par les responsables d'Al Qaïda à l'encontre des Etats Unis.

Juin 1998

Signature par le président Clinton d'un plan d'aide alimentaire destiné aux pays africains en ayant besoin à la suite de problèmes politiques ou naturels.

Juin 1998

Susan E. Rice et Anthony Lake dirigent une mission de médiation américaine entre l'Ethiopie et l'Erythrée, dans le conflit qui les oppose, et qui ne cesse de s'aggraver.

Juillet 1998

Refus de la part des Etats-Unis de ratifier l'accord instituant une Cour Pénale Internationale.

7 août 1998

Deux attentats simultanés frappent les ambassades américaines au Kenya et en Tanzanie. Ils sont attribués au réseau islamiste Al Qaïda d'Ousama Ben Laden.

20 août 1998

En représailles des attentats contre leurs ambassades en Afrique de l'Est, les Etats-Unis bombardent des cibles au Soudan et en Afghanistan.

Octobre 1998

Les ambassadeurs africains à Washington désapprouvent la démarche de l'Administration Clinton, qui tend à classer les pays africains en deux catégories, selon l'état d'avancement de leurs réformes politiques et économiques. Ils dénoncent à ce titre une division du continent, en s'appuyant en outre sur les discours du président américain en Afrique, et sur son projet de sécurité aérienne, limité à huit pays.

23 octobre 1998

Communiqué de presse de la Maison Blanche, qui déclare sa déception de ne pas avoir vu la concrétisation en 1998 du projet de loi sur l'Afrique, bloqué au sénat.

- 28 octobre 1998** Le corps diplomatique africain aux Etats-Unis exprime également sa déception devant le retard du projet de loi, et demande au 106^{ème} Congrès de travailler à la réalisation de ce projet.
- 3 novembre 1998** Les démocrates regagnent de nombreux sièges au Congrès à l'occasion des élections de *Mid-Term*, signifiant le rejet de la part des électeurs de la campagne visant à faire tomber le président Clinton dans l'affaire Lewinsky.
- Décembre 1998** Premier forum de coopération économique entre les Etats-Unis et l'Afrique. Dix sept pays africains sont invités.
- 19 décembre 1998** La Chambre des Représentants vote la mise en accusation de W. Clinton pour parjure dans l'affaire Lewinsky.
- 19 janvier 1999** Discours à la Nation du président Clinton où il demande au Congrès d'adopter en cette nouvelle année parlementaire le projet de loi sur les nouvelles relations des Etats-Unis avec l'Afrique.
- Janvier 1999** Au moment du renvoi du texte de projet de loi du sénat à la Chambre des Représentants, Jesse Jackson Jr, soutenu par plusieurs ONG AfroAméricaines, fait publier un contre-projet, *The Hope For Africa Act*.
- 2 février 1999** Communiqué de presse du corps diplomatique africain aux Etats-Unis, affirmant son encouragement en faveur de la promulgation du projet de loi « officiel » de l'Administration Clinton.
- 3 février 1999** Début du réexamen du projet de loi sur l'Afrique par la commission habilitée de la Chambre des Représentants.
- 12 février 1999** W. Clinton est acquitté par le Sénat dans la procédure d'*Impeachment*.
- 15-18 mars 1999** Rencontre Etats-Unis/ Afrique à Washington. Elle réunit 83 ministres africains, des représentants de l'Administration américaine et d'autres institutions et personnalités, dont le Secrétaire Général des Nations Unies et celui de l'OUA. Le G-8 est invité à examiner la réduction de la dette des pays les plus touchés par ce problème, au premier rang desquels figurent de nombreux pays africains.
- 18 mars 1999** En marge de la conférence Etats-Unis / Afrique, une réunion se déroule entre les membres du Congrès et des ministres africains pour soutenir le projet de loi sur la croissance et les opportunités en Afrique.
- 4 mai 1999** Lors d'une réunion à Washington, Susan E. Rice, Gayle Smith et un groupe de contact des ambassadeurs africains aux Etats-Unis évoquent et reconnaissent le problème de suivi du plan d'action en faveur de l'Afrique

(mis en place lors de la conférence de mars) au-delà de la présidence de Bill Clinton et des prochaines élections.

Juin 1999 Thabo Mbeki est élu président de la République sud-africaine.

18 juin 1999 Au sommet du G8 de Cologne, annonce du projet de réduction de la dette des pays pauvres très endettés

17 au 23 octobre

1999 Voyage du Secrétaire d'Etat Madeleine Albright en Afrique (Guinée, Sierra Leone, Mali, Nigeria, Kenya et Tanzanie).

30 novembre au

3 décembre 1999 Sommet de l'OMC à Seattle, au cours duquel le président américain plaide en faveur de la réduction de la dette des pays en voie de développement.

10 mai 2000 Signature par le président Clinton d'un plan destiné à favoriser l'accès des traitements du SIDA aux pays africains.

18 mai 2000 Signature par Bill Clinton du *Trade and Development Act*, donnant un cadre légal aux relations économiques entre les Etats-Unis et l'Afrique, après plusieurs années d'élaboration et de débats, et qui entérine le projet AGOA.

**26 au 28Août
2000**

Voyage officiel du président Clinton au Nigeria et en Tanzanie

Octobre 2000 Le Congrès adopte une législation favorisant l'aide américaine aux PVD par un allègement de leur dette.

11 octobre 2000 Signature par le président Clinton d'une proclamation appelant le gouvernement libérien à changer sa politique, et prévoyant des mesures de rétorsion tant que ces changements ne seront pas opérés.

12 octobre 2000 Attentat islamiste contre le destroyer *USS Cole* dans le port d'Aden, tuant 17 américains.

7 novembre 2000 Au terme d'élections présidentielles plus qu'indécises et confuses, le républicain George W. Bush est finalement déclaré élu par la Cour Suprême.

12 décembre 2000 Signature d'un accord de paix entre l'Erythrée et l'Ethiopie à Alger, en présence du Secrétaire d'Etat américain, Madeleine Albright, qui venait d'effectuer sa dernière visite officielle en Afrique.

20 janvier 2001 Entrée en fonctions de George W. Bush à la présidence des Etats-Unis.

11 septembre 2001

Attaques terroristes visant les Etats-Unis, et aboutissant à la destruction du World Trade Center de New York.

29 et 30 octobre

2001 Premier Forum de l'AGOA à Washington DC.

2002 Lancement par le président Bush du programme de développement « Millenium Challenge Account ».

6 août 2002 Fondation du dispositif « AGOA 2 » par l'amendement de la loi de 2000.

27 mai 2003 Signature par le président Bush de la loi « The US Leadership Against Global HIV/AIDS, Tuberculosis and Malaria Act ».

juillet 2003 Voyage officiel du président Bush en Afrique (Sénégal, Afrique du Sud, Botswana, Ouganda, Nigeria)

2003 Lancement du PEPFAR (President's Emergency Plan For Aids Relief)

12 juillet 2004 Le dispositif AGOA 3 est établi par la signature de l'« AGOA Acceleration Act », qui prolonge le dispositif jusqu'en 2015.

2005 Lancement par le président Bush de la PMI (President's Malaria Initiative)

20 décembre 2006

Mise en place du dispositif AGOA 4 par la signature de l'« Africa Investment Incentive Act ».

Février 2007 Création de l'US Africa Command (AFRICOM), Centre de commandement militaire des Etats-Unis pour l'Afrique, qui sera mis en service en 2008.

31 juillet 2007 Les Etats-Unis apportent leur soutien à la résolution des Nations Unies autorisant le déploiement d'une force hybride de paix au Darfour.

Février 2008 Second voyage du président Bush en Afrique (Bénin, Tanzanie, Rwanda, Ghana, Libéria).

30 juillet 2008 Signature d'une loi étendant l'implication américaine dans la lutte contre le sida pour cinq années supplémentaires (de 2009 à 2013).

4 novembre 2008

Election de Barack Obama à la présidence des Etats-Unis.

11 juillet 2009 Première visite officielle de B. Obama en Afrique, lors d'un déplacement au Ghana.

Août 2009 Voyage du Secrétaire d'Etat Hillary Clinton en Afrique (Kenya, Afrique du Sud, Angola, République Démocratique du Congo, Nigeria, Libéria, Cap Vert).

Le processus de démocratisation en Afrique dans les années 1990

1989

Guinée Equatoriale : Elections présidentielles

Botswana : Réélection du président Masire (octobre)

1990

Gabon : Conférence Nationale instaurant le multipartisme

Namibie : Indépendance du pays (21 mars)

Lesotho : Le général J. Lekhanya, au pouvoir depuis 1986, est déposé (30 avril)

Sao Tome et Principe : Instauration du multipartisme (22 août)

Cap-Vert : Adoption du multipartisme (septembre)

Côte d'Ivoire : Premières élections présidentielles pluralistes ; victoire de F.H. Boigny (28 octobre)

Afrique du Sud : Libération de Nelson Mandela et légalisation de l'ANC (2 novembre)

Zambie : Autorisation du multipartisme (30 novembre)

Bénin : Instauration du multipartisme (2 décembre)

Cameroun : Adoption du multipartisme (5 décembre)

Zaïre : Adoption du multipartisme (18 décembre)

1991

Afrique du Sud : Abolition de l'apartheid

Sao-Tome et Principe : Elections législatives et présidentielles

Zaïre : Ouverture de la conférence Nationale (14 janvier)

Cap-Vert : Premières élections présidentielles pluralistes ; victoire de l'opposant A.M. Monteiro (17 février)

Bénin : Elections présidentielles ; l'opposant N. Soglo est élu (24 mars)

Mali : Coup d'Etat militaire ; le colonel A.T. Touré est nommé président du comité de transition pour le salut du peuple (CTSP) (26 mars)

Mauritanie : Instauration du multipartisme (avril)

Togo : Instauration du multipartisme (avril)

Mauritanie : Adoption par referendum d'une nouvelle Constitution (juillet)

Zambie : Elections présidentielles ; victoire de F. Chiluba (31 octobre)

Burkina Faso : Elections présidentielles ; victoire de B. Compaoré, au pouvoir depuis 1987 (1^{er} décembre)

Seychelles : Loi sur le multipartisme (3 décembre)

Kenya : Instauration du multipartisme (décembre)

1992

Guinée Equatoriale : Autorisation du multipartisme

Mauritanie : Elections municipales, sénatoriales, législatives et présidentielles

Mali : Instauration du multipartisme, suivie d'élections présidentielles ; victoire de l'opposant A.O. Konaré (janvier)

Cameroun : Premières élections législatives pluralistes (1^{er} mars)

Djibouti : Adoption du multipartisme par referendum (avril)

Tanzanie : Instauration du multipartisme (mai)

Angola : Elections législatives et présidentielles ; victoire de E. Dos Santos (29-30 septembre)

Cameroun : Elections présidentielles ; P. Biya est réélu (11octobre)

Ghana : Elections présidentielles pluralistes ; victoire de J. Rawlings (au pouvoir depuis 1981) (3 novembre)

Niger : Adoption par referendum d'une nouvelle constitution (décembre)

Kenya : Elections présidentielles ; victoire du président Moi (décembre)

1993

Sénégal : Elections présidentielles ; réélection du président Diouf

Ghana : Adoption d'une nouvelle constitution (janvier)

Maurice : Proclamation de la République. C. Uteem élu président (1^{er} mars)

Niger : Elections présidentielles ; victoire de M. Ousmane (27 mars)

Lesotho : Restauration de l'ordre constitutionnel (2 avril)

Erythrée : Indépendance, suivie de l'élection de I. Afeworki à la présidence (24 mai)

Malawi : Adoption du multipartisme par referendum (14 juin)

Gabon : Premières élections présidentielles pluralistes (5décembre)

Guinée : Premières élections présidentielles pluralistes ; victoire de L. Conté (au pouvoir depuis 1984) (19 décembre)

1994

Afrique du Sud : Election de Nelson Mandela à la présidence, suivie de la mise en place d'un gouvernement d'unité nationale (avril)

Malawi : Premières élections libres ; B. Muluzi est élu président (17 mai)

Rwanda : Nomination du pasteur Bizimungu à la présidence (19 juillet)

Ethiopie : N. Gidada devient président (22 août)

Botswana : Réélection du président Masire (octobre)

Mozambique : Premières élections libres ; J. Chissano élu chef de l'Etat (28 octobre)

Namibie : Elections présidentielles ; réélection du président Nujoma (décembre)

1995

Sao-Tome et Principe : Après un coup d'Etat de six jours, le président est rétabli dans ses fonctions

Tanzanie : Premières élections démocratiques ; élection à la présidence de B. Mkapa (octobre)

Côte d'Ivoire : Elections présidentielles ; victoire de H.K. Bédié (22 octobre)

1996

Cap-Vert : Elections présidentielles ; réélection du président A.M. Monteiro (février)

Bénin : Elections présidentielles ; retour au pouvoir du général Kérékou (mars)

Sierra Leone : Elections présidentielles ; élection de A.T. Kabbah (mars)

Ouganda : Elections présidentielles au suffrage universel ; au pouvoir de puis 1986, Y. Museveni est élu président (26 avril)

Sao-Tome et principe : Elections présidentielles ; réélection du président Trovada (juillet)

Tchad : Elections présidentielles ; victoire de I. Déby (11 juillet)

Gambie : Adoption d'une nouvelle Constitution et élections présidentielles (septembre)

Ghana : Elections présidentielles ; réélection du président Rawlings (décembre) **Zambie** : Elections présidentielles ; réélection du président Chiluba

1997

Mali : Elections présidentielles ; réélection de A.O. Konaré

Erythrée : Elections présidentielles ; réélection de I. Afeworki

Angola : mise en place du Gouvernement de Réconciliation Nationale (11 avril)

Libéria : Elections présidentielles et législatives ; Charles Taylor est élu président (19 juillet)

Zambie : Echec d'un coup d'Etat militaire (octobre)

1998

Lesotho : Elections législatives (23 mai)

Seychelles : Elections législatives

Burkina Faso : Elections présidentielles ; réélection de B. Compaoré (novembre)

1999

Gabon : Elections présidentielles ; réélection de O. Bongo (23 janvier)

Guinée-Bissau : Mise en place d'un gouvernement de transition

Djibouti : Elections présidentielles (9 avril)

Nigeria : Elections présidentielles ; le général Obasanjo, ancien opposant, est élu (29 mai)

Afrique du Sud : Elections présidentielles ; victoire du vice-président T. Mbeki (14 juin)

Malawi : Elections générales ; B. Muluzi est réélu à la présidence

Mozambique : Elections générales ; J. Chissano est réélu à la présidence

Principales mesures constitutives de la politique africaine de l'administration Clinton

N.B : La politique africaine de l'Administration Clinton ne se limita pas à ces matérialisations, une grande partie de la politique passant par l'octroi d'aides financières spécifiques, dessinant les contours de politiques thématiques (lutte contre le SIDA, éducation, condition des femmes) n'ayant cependant pas fait l'objet d'une mise en forme ni d'un intitulé spécifique au sein du processus de développement et d'exposition de la politique américaine, hormis certaines mesures ponctuelles et circonscrites aux limites d'un exemple.

Commerce, investissement et développement des échanges entre les Etats-Unis et l'Afrique :

Loi Trade and Development Act (TDA), loi signée le 18 mai 2000 mettant en place le cadre légal de développement des échanges entre les Etats-Unis et l'Afrique d'une part, les Etats-Unis et le bassin Caribéen d'autre part. La partie de la loi concernant l'Afrique conserva l'appellation AGOA (African Growth and Opportunity Act) qui fut le nom courant du projet avant sa finalisation sous forme de loi, et celui de son cadre d'application.

Initiative présidentielle pour la croissance économique et les opportunités en Afrique (President's Partnership for Economic Growth and Opportunity in Africa ou EGOA), lancée en 1997, et recouvrant une série de mesures et de mises en action destinées à favoriser le développement des échanges entre les Etats-Unis et l'Afrique et l'investissement américain au sein du continent africain, notamment par l'implication de plan d'action gérés par des agence gouvernementales telles que l'O.P.I.C et l'Exim-Bank.

Initiative présidentielle en faveur du développement du commerce et de l'investissement entre les Etats-Unis et le Nigeria. Mesure présentée lors du voyage du président Clinton au Nigeria en 2000. Elle se doubla de l'entrée du Nigeria dans le système de tarif préférentiel d'entrée de ses produits aux Etats-Unis (GSP), système par ailleurs à la base du projet AGOA.

Ouverture du Ron Brown Center à Johannesburg en 1998, destiné à favoriser le développement du commerce en Afrique pour les compagnies américaines, et servir de base aux agences oeuvrant à assister le développement des affaires.

Transports :

Initiative générale du Département des Transports américain, « Transportation Initiative and Partnership with Africa », destinée à soutenir l'ensemble des mesures développant les transports en Afrique et entre les Etats-Unis et l'Afrique.

Initiative Free Skies / Safe Skies for Africa, destinée à sécuriser et à améliorer les infrastructures aéroportuaires en Afrique. L'initiative générale se constitue en fait d'accords bilatéraux entre les Etats-Unis et les pays africains concernés.

Accords Open Skies signés par les Etats-Unis avec le Nigeria pour le développement des liaisons aériennes.

Initiatives spécifiques en matière de transport, signées par les Etats-Unis avec le Nigeria, en 2000, à l'occasion du voyage du président Clinton dans ce pays.

Réduction de la dette africaine :

Effort unilatéral de réduction de la dette de certains pays africains par les Etats-Unis, au sein du budget fédéral pour l'année fiscale 1999.

Initiative de réduction de la dette des pays pauvres très endettés (HIPC, High Indebted Poor Countries), profitant au premier titre aux pays africains. Mesure développée au sein du G8, et affirmée au sommet de Cologne en 1999.

Paix et sécurité :

ACRI (African Crisis Response Initiative) : programme d'entraînement, de formation et d'équipement de troupes africaines, dans l'objectif de créer des forces d'interposition et de maintien de la paix. Inaugurée en 1996.

The Greater Horn of Africa Initiative (GHAI), programme destiné à prévenir et limiter les effets négatifs des crises naturelles et conflictuelles dans la Corne de l'Afrique, et lancée en 1994.

The Great Lakes Justice Initiative, initiative destinée à renforcer la sécurité et la stabilité dans la région des Grands Lacs.

Plan de lutte contre la fraude massive en provenance du Nigeria, le Nigeria Advance Fee Fraude, visant à extorquer des fonds aux hommes d'affaires, américains notamment.

Rapport sur la circulation et la prolifération des armes en Afrique centrale, et leur rôle dans l'instabilité de la région.

Initiative américaine contre les « diamants du conflit » (US Initiative on Conflict Diamonds), visant à lutter contre le commerce illicite de diamants, afin de réduire leur place dans la justification comme le financement des conflits en Afrique, et le risque de déstabilisation qu'il fait peser sur certaines démocraties en Afrique australe. Initiative développée en 2000.

Soutien à la démocratie :

Mise en fonction en 1998 de Radio Democracy for Africa, un programme américain de diffusion d'une information destinée à renforcer la transparence et l'implantation de la

démocratie en Afrique. Déclinaison de Radio America, R.D.A se décompose en plusieurs versions régionales, émettant dans plusieurs langues afin d'être accessible au plus grand nombre. Radio Democracy for Africa est gérée par l'U.S.I.A.

Education for Democracy and Development Initiative, programme d'éducation pour la démocratie et le développement.

Santé :

Aide spéciale des Etats-Unis de vingt millions de dollars, octroyée au Nigeria pour lutter contre le HIV/SIDA et soigner les personnes atteintes. Aide mise en œuvre en 2000.

Environnement et développement durable :

Participation des Etats-Unis à la table ronde sur l'environnement en Afrique, tenue en mars 1998 au Botswana.

Programme de l'USAID de protection de l'environnement en Afrique Centrale, d'un montant de 14 millions de dollars sur cinq ans, et visant particulièrement à protéger la forêt tropicale du bassin congolais.

Aides humanitaires et d'urgences spécifiques :

Africa Food Security Initiative, programme mis en place en 1998.

Aide alimentaire des Etats-Unis au Mozambique et aux régions touchées, d'un montant de sept millions de dollars en 2000, après le passage d'un ouragan, par le biais de l'U.S.A.I.D.

Aide américaine répondant à la sécheresse sévissant dans la Corne de l'Afrique en 2000, par le biais de l'U.S.A.I.D.

Education :

Mesures spécifiques d'aide au développement de l'accès à l'éducation et aux nouvelles technologies d'information en direction du Nigeria, et annoncées en 2000.

Principales visites officielles des représentants de l'administration Clinton en Afrique.

Juillet 1993 : Visite du Représentant permanent des Etats-Unis à l'ONU Madeleine Albright en Somalie.

Mars 1994 : Visite du Représentant permanent des Etats-Unis à l'ONU Madeleine Albright en Afrique du Sud, au Mozambique et au Soudan.

24 au 27 mai 1995 : Participation du Secrétaire au Commerce Ronald Brown au Sommet Afro-Américain/Africain de Dakar.

17 au 22 janvier 1996 : Visite du Représentant permanent des Etats-Unis à l'ONU Madeleine Albright au Libéria, en Angola, au Burundi, au Rwanda et en Egypte.

17 au 25 février 1996 : Visite officielle du Secrétaire au Commerce Ronald Brown en Côte d'Ivoire, au Ghana, au Kenya, en Ouganda et au Botswana.

7 au 15 octobre 1996 : Visite officielle du Secrétaire d'Etat Warren Christopher au Mali, en Ethiopie, au Rwanda, en Tanzanie, en Angola et en Afrique du Sud.

Décembre 1997 : Visite de Jesse Jackson au Kenya et en Zambie, en qualité d'Envoyé Spécial du président et du Secrétaire d'Etat.

Décembre 1997 : Visite officielle du Secrétaire d'Etat Madeleine Albright en Ethiopie, en Ouganda, au Rwanda, en Angola, en République Démocratique du Congo, en Afrique du Sud et au Zimbabwe.

22 avril au 3 avril 1998 : Visite officielle du président Clinton au Ghana, en Ouganda, au Rwanda, en Afrique du Sud, au Botswana et au Sénégal.

Mai 1998 : Visite de Jesse Jackson en Ethiopie, en qualité d'envoyé spécial du président.

17 au 19 août 1998 : Visite du Secrétaire d'Etat Madeleine Albright en Tanzanie et au Kenya, suite aux attentats contre les ambassades américaines.

Octobre 1998 : Visite du Secrétaire d'Etat Assistant aux Affaires africaines Susan E. Rice en Angola, en RDC, en Afrique du Sud, en Zambie, au Zimbabwe, au Rwanda et en Ouganda.

Novembre 1998 : Visite de Jesse Jackson en Afrique de l'Ouest (Nigeria, Guinée, Sierra Leone, Ghana), en qualité d'envoyé spécial du président.

6 au 12 mars 1999 : Visite de Jesse Jackson au Nigeria, en qualité d'envoyé spécial du président.

17 au 24 octobre 1999 : Visite officielle du Secrétaire d'Etat Madeleine Albright en Guinée, en Sierra Leone, au Mali, au Nigeria, au Kenya et en Tanzanie.

12 au 15 décembre 1999 : Visite du Secrétaire d'Etat Adjoint Thomas Pickering au Nigeria et en Angola.

Février 2000 : Mission de médiation de deux semaines d'Anthony Lake dans la Corne de l'Afrique, dans le cadre du conflit opposant l'Ethiopie et l'Erythrée.

Mai 2000 : Visite de Jesse Jackson en Afrique de l'Ouest (Nigeria, Libéria, Mali, Guinée, Sierra Leone), en tant qu'envoyé spécial du président.

26 au 28 août 2000 : Visite du président Clinton au Nigeria et en Tanzanie.

6 au 12 décembre 2000 : Visite officielle du Secrétaire d'Etat Madeleine Albright en Afrique du Sud, en Mauritanie, au Botswana et en Algérie.

Eléments d'analyse.

Liste des interventions publiques des responsables américains utilisées pour l'analyse du discours officiel de l'administration Clinton à propos de l'Afrique.

N° doc.	Intitulé	Intervenant	Lieu	Date
1	Opening Statement : Confirmation Hearing	Susan E. Rice	Sénat	11 septembre 1997
2	Africa National Intervention	Madeleine Albright		25 septembre 1997
3	Statement at the United Nations Security Council Ministerial on Africa	Madeleine Albright		25 septembre 1997
4	Jackson Named Special Envoy	Madeleine Albright/ Jesse Jackson		10 octobre 1997
5	Remarks:Swearing-in Ceremony	Susan E. Rice		22 octobre 1997
6	A New Partnership for the 21th Century	Susan E. Rice		14 novembre 1997
7	Remarks at the Organization for African Unity, Economic Commission for Africa	Madeleine Albright	OUA, Addis Abeba, Ethiopie	9 décembre 1997
8	Departure Remarks	Madeleine Albright		10 décembre 1997
9	Remarks at Lacor Hospital	Madeleine Albright		10 décembre 1997
				1997

10	Remarks at Chevron's Takula Oil Drilling Platform	Madeleine Albright		12 décembre 1997
11	Departure Statement	Madeleine Albright		12 décembre 1997
12	Remarks in Memory of Amy Biehl	Madeleine Albright		13 décembre 1997
13	US Policy in Africa: A Partnership for the 21 st Century	Susan E. Rice		12 mars 1998
14	Democracy in Africa	Susan E. Rice		12 mars 1998
15	US-Africa Policy	Susan E. Rice		17 mars 1998
16	Address at George Mason University	Madeleine Albright	George Mason University, Fairfax, Virginie	19 mars 1998
17	Videotaped Remarks by the President to the People of Africa	Bill Clinton	Maison Blanche	Mars 1998
18	Remarks by the President to People of the Ghana	Bill Clinton	Ghana	23 mars 1998
19	Remarks by the President at Technoserve Peace Corps Project Site	Bill Clinton	Ghana	23 mars 1998
20	Remarks by the First Lady at December 31 st Women's Movement Daycare Center	Hilary Clinton		23 mars 1998
21	Remarks by the President to the Community of Kisowera School	Bill Clinton		23 mars 1998
22	Remarks by the President at Finca Women's Village	Bill Clinton		24 mars 1998
23	Remarks by the President to the People of Rwanda	Bill Clinton		25 mars 1998

24	Remarks by the First Lady at Makerere University	Hilary Clinton		25 mars 1998
25	Remarks by the President at Entebbe Summit for Peace and Prosperity	Bill Clinton		25 mars 1998
26	Address by the President to the Parliament of South Africa	Bill Clinton		26 mars 1998
27	Remarks by the President and First Lady during Visit to Victoria	Bill Clinton/ Hilary Clinton		26 mars 1998
28	Remarks by the President at Opening the Ron Brown Center	Bill Clinton		28 mars 1998
29	Remarks by the President at Church Service	Bill Clinton		29 mars 1998
30	Remarks by the President at the Reception in His Honor	Bill Clinton		29 mars 1998
31	Remarks by the President to African Environmentalists	Bill Clinton		31 mars 1998
32	Trade and Investment in Africa	Susan E. Rice		16 avril 1998
33	The President's Trip to Africa	Susan E. Rice		17 avril 1998
34	New Vision For Africa: A Partnerships for the 21 st century	Susan E. Rice		30 avril 1998
35	Democratisation, Human Rights, and Good Governance in Africa	Ambassadeur Johnnie Carson		3 juin 1998
36	Testimony before the Senate Finance Committee	Madeleine Albright	Sénat	17 juin 1998

37	Prospects for Democracy in Nigeria	Susan E. Rice		25 juin 1998
38	US-Africa Policy	Susan E. Rice		14 juillet 1998
39	Crisis in Sudan and Northern Uganda	Susan E. Rice		29 juillet 1998
40	Radio Address by the President to the Nation	Bill Clinton		8 août 1998
41	Remarks to Department of State Employees on the East Africa Bombings	Madeleine Albright/ Edward Gnehm (directeur general)		10 août 1998
42	Remarks to the Members of the African Diplomatic Corps	Madeleine Albright/ Maher El Sayed (ambassadeur égyptien aux Etats Unis)		11 août 1998
43	Remarks at the Ceremony Honoring the Men and Women who lost their Lives in the Bombings of the Embassies in Kenya & Tanzania	Bill Clinton/ William Cohen (Secrétaire à la Défense)/ Madeleine Albright		13 août 1998
44	Radio Address by the President to the Nation	Bill Clinton		15 août 1998
45	Remarks at the Site of the Bombing at US Embassy, Nairobi	Madeleine Albright	Nairobi, Kenya	18 août 1998
46	Address to the Nation by the President Bill Clinton	Bill Clinton	Maison Blanche, Wash. DC	20 août 1998
47	The Democratic Republic of the Congo in Crisis	Susan E. Rice		15 septembre 1998

48	Desertification in Africa & ratification of the UN Convention	Susan E. Rice		15 septembre 1998
49	Statement to the UN Security Council, Ministerial on Africa	Madeleine Albright	ONU, New York	24 septembre 1998

50	Assisting Blind and Orphaned Children in Africa	Susan E. Rice		1er octobre 1998
51	Why Africa Matters to the United States	Susan E. Rice		13 octobre 1998
52	US Interests in Africa: Today's Perspective	Susan E. Rice		20 octobre 1998
53	US-Africa Relations	Susan E. Rice		29 octobre 1998
54	Remarks on the Report of the Accountability Review Boards on the Embassies Bombings in Nairobi and Dar Es Salaam	Madeleine Albright		8 janvier 1999
55	Remarks Before the Martin Luther King, JR Celebration	Susan E. Rice		22 janvier 1999
56	Address to the Harvard University Business School	Susan E. Rice		30 janvier 1999
57	Statement Before the Subcommittee on Africa of the House of International Relations Committee	Susan E. Rice		11 février 1999
58	Remarks at the Council on Foreign Relations	Thomas R. Pickering		11 mars 1999
59	US-Africa Ministerial	Susan E. Rice/ Gayle Smith		15 mars 1999

60	Address to the Opening Plenary Session of the US-Africa Ministerial	Madeleine Albright		16 mars 1999
61	Address to the US-Africa Ministerial conference	Bill Clinton		16 mars 1999
62	Address to the US-Africa Ministerial Conference	Kofi Annan		16 mars 1999
63	US-Africa Ministerial Final Day Briefing	Collectif		18 mars 1999

Eléments de l'analyse lexicale et sémantique du discours officiel américain.

Chaque chiffre renvoie au numéro du discours ou la forme apparaît. A chaque référence, le numéro du discours est marqué ; il est donc répété lorsque la référence se retrouve plusieurs fois dans le même texte.

1 : Formules et références temporelles

Références antérieures aux années 1990

La Renaissance européenne : 51 / 52 / 53

La Seconde Guerre Mondiale : 57

L'ère coloniale : 32 / 33 / 56

(depuis) l'indépendance de l'Afrique : 1 / 5 / 6 / 38

La Guerre Froide : 5

Les années 1970-1980 (connotation négative) : 6 / 14 / 57 / 58

La dépendance de l'Afrique : 1

« Gone are the days... » (connotations négatives) : 5 / 6 / 15

Apartheid : 38 / 38 / 55 / 56

“A decade ago...” (références négatives): 15

“Old patterns are fading away”: 33 / 34

“Overcome its troubled past”: 38 / 51

Références aux années 1990

La fin de la Guerre Froide : 1 / 5 / 5 / 6 / 15 / 32 / 33 / 37 / 38 / 51 / 52 / 53 / 56

La fin de l'apartheid : 1 / 5 / 6 / 13 / 14 / 15 / 33 / 33 / 37 / 37 / 50 / 51 / 52 / 53 / 57

La fin des dépendances : 5 / 14

« Depuis 1990... » (références positives) : 1 / 14 / 14 / 14 / 15 / 57

« En dix ans... » / « The past decade » (références positives) : 5 / 6 / 6 / 6 / 13 / 15 / 32 / 57

« The past decade » (références négatives) : 13 / 14 / 38 / 47

« Since 1994.../ « For five years... »: 6 / 13 / 37

Références au présent

Today: 5 / 15 / 38 / 51

« It's an exciting /exalting time »: 1 / 5 / 15 / 33 / 34

Le début d'une nouvelle ère: 56

« We are at a pivotal point/time »: 5 / 6 / 13 / 14 / 50 / 51 / 53 / 56 / 57

Un moment historique: 32 / 32 / 38 / 56

« A momentous years in the US-Africa relations »: 51 / 52

A l'approche du 21^{ème} siècle / d'une nouvelle ère: 1 / 15 / 32 / 39

A l'approche de la fin du 20^{ème} siècle, du millénaire : 37

Références au futur : «

Tomorrow »: 34

« The future of Africa / Africa's future »: 5 / 38

L'avenir de l'Afrique: 56

Le nouveau millénaire, le nouveau siècle : 38 / 55

« The 21th / Next century » : 1 / 14 / 14 / 32 / 32 / 32 / 32 / 33 / 33 / 33 / 34 / 34 / 34 / 34 / 37 / 37 / 38 / 38 / 47 / 48 / 50 / 50 / 50 / 51 / 53 / 53 / 55 / 56 / 56 / 56 / 56 / 57

“The next generation”: 6 / 50 / 52

“Childs”: 33 / 34 / 38 / 48 / 50 / 50 / 50 / 52 / 53

“The future”: 1 / 6 / 13 / 14 / 32 / 32 / 33 / 34 / 37 / 37 / 38 / 38 / 38 / 38 / 50 / 51 / 52 / 52 / 53 / 53 / 56 / 57 / 58

“Africa's future is uncertain / in balance”: 47 / 51 / 51 / 52 / 52 / 53

2 : Références symboliques et imagées.

Evocation du développement, de la croissance, de la fertilité

« Flourish » : 13 / 52

« The rise of » : 13 / 13 / 56

“Taking roots”: 13 / 14 / 14 / 15 / 39 / 47 / 51 / 52

“Grassroots”: 14

“Bearfruit”: 6

“Emerging”: 6 / 13

“to plow a new ground”: 13

“Development”: 15 / 34

Evocation d’une construction

“To build”, “building”: 6 / 13 / 13 / 14 / 14 / 32 / 33 / 33 / 33 / 34 / 38 / 38 / 50 / 51 / 52 / 56

“To forge”: 6 / 13 / 13 / 15 / 37 / 38 / 50

“A constructive role”: 51 / 56

“To shape its future”: 6 / 13 / 13 / 51 / 52

“A window”: 47 / 47

“An open door to our adversaries”: 51 / 52

“To break the wall”: 13

Evocation d’un lien

“A bridge” / “Bridging”: 13 / 14 / 15

“Ties”: 6 / 13 / 32 / 34 / 38

“Line / link”: 14 / 33 / 34 / 37 / 38

“Hand in hand”: 13

Evocation d’une avancée, d’un voyage

« Africa’s democratic march »: 14 / 15

“On a path”: 14 / 15 / 37 / 37 / 47 / 47 / 52 / 53 / 57

“At a crossroad”: 1 / 5 / 6 / 13 / 37 / 38 / 47 / 50 / 51 / 52

“The Walk”: 38
 “Ways”: 52 / 57
 “Steps”: 15 / 38 / 47
 “A milestone”: 14 / 33 / 34
 “AGOA , the landmark legislation”: 13
 “A roadmap”: 37
 “A end zone”: 14
 “A turnout”: 50

Références à la nature

« Horizon »: 1 / 15 / 51 / 52
 « Landscape »: 15
 « The wind of (freedom/ change/ opportunity): 13
 “Bedrock”: 13

3 : Formules et concepts argumentaires.

L'évolution positive de l'Afrique

« African renaissance » : 6 / 13 / 14 / 32 / 51 / 52 / 53
 « New Africa(n) » : 3 / 5 / 33 / 34 51 / 52 / 53 / 57
 The wave of change : 13
 A new generation of Africans: 13 / 13 / 14 / 33 / 33 / 34 / 34 / 38
 A new generation of leaders: 1 / 5 / 5 / 6 / 34 / 37 37 / 37
 Images négatives de l'Afrique et changement d'image: 13 / 14 / 32 / 32 / 33 / 34 / 34 : 38
 « Reasons for optimism /hope in Africa »: 1 / 5 / 50 / 51 / 51 / 52 / 56
 “Africa at a point of take-off”: 5 / 6 / 33
 “Africa must no left behind”: 13 / 34 / 38
 “The era of African dependency is ending”: 1 / 5
 “Democracy is taking roots”: 13 / 14
 “From...to...”: 6 / 13 / 14 / 32 / 32 / 33 / 38 / 50 / 51 / 52 / 52 / 53 / 53 / 56 / 56

“Since 1990/ during the last decade, the number of democracies in Africa has grown five fold”:
5 / 6 / 13 / 37 / 38 / 51 / 52 / 53

“Plus de la moitié des 48 pays africains ont des leaders élus”: 14 / 15 / 32 / 50 / 51 / 52 / 53 / 56

Attitude et politique américaine

Saisir les opportunités : 1

A pivotal role : 5 / 6 / 15

“A supporting role”: 37 / 37

“To put a new Africa on our map”: 33 / 34 / 38

Assistance: 33

Par le passé, les Etats-Unis n’ont pas manifesté d’intérêt suffisant pour l’Afrique : 13

« This desire is not blind »: 5 / 6

“USA cannot a bystander at this pivotal point of time”: 5 / 6 / 14 / 15 / 33 / 34 / 51

“To assist Africa to seize the promise/ potential of the present moment”: 1 / 48 / 56

“To help”: 13 / 14 / 14 14 / 32 / 32 / 32 / 34 / 37 / 38 / 39 / 50 / 51 / 52 / 57

“...Calls for a new paradigm for US policymakers”: 1 / 5 / 51 / 52 / 53 / 56

“We should resist the temptation to dissipate our energies in responding to the crisis of the day”:

1 / 5 / 13 / 13 / 13 / 48 / 51 / 51 / 51 / 52 / 52 / 52 / 53 / 53 / 56 / 56 / 56 / 56

“President’s historic trip” / “The first ever comprehensive trip”: 13 / 14 / 15 / 32 / 32 / 33 / 33

/ 34 / 34 / 37 / 47 / 48 / 50 / 50 / 57

Le voyage du president Clinton en Afrique: 14 / 32 / 32 / 32 / 32 / 33 / 33 / 34 / 34 / 47 / 48 / 50

/ 50 / 57

« Our agenda » : 14 / 14 / 15 / 15 / 32 / 33 / 34 / 38

Changer le regard sur l’Afrique : 32 / 33 / 33 / 33 / 34 / 38

Le partenariat Etats-Unis / Afrique

« USA-Africa relation(ship) » : 15 / 33 / 33 / 34 / 37 / 38 / 38 / 48 / 56 / 56 / 57

“Partnership”: 6 / 6 / 14 / 32 / 33 / 33 / 34 / 37 / 38 / 56

“Partnership, not paternalism”: 14 / 15 / 32 / 38

“A partnership for 21st century”: 1 / 6 / 6 / 13 / 14 / 14 / 15 / 32 / 32 / 33 / 34 / 38 / 53

“Common / mutual interest in mutual respect”: 6 / 13 / 14 / 32 / 33 / 34 / 37 / 38 / 48 / 53 / 56 /

57

Evolution des relations USA-Afrique: 13

Les liens unissant les Etats-Unis à l'Afrique: 5 / 6

Les attraits de l'Afrique

Un marché potentiel de 700 à 800 millions d'habitants : 6 / 13 / 32 / 33 / 48 / 52 / 53

Le potentiel des ressources naturelles : 32 / 51 / 52 / 53 / 56

Le capital humain : 13 / 32 / 32 / 33 / 52 / 53

« The last frontier »: 51 / 52 / 56

“Pioneers”: 56

Autres concepts et formules

La démocratie ne revêt pas une seule forme : 13 / 14

Les Etats-Unis ne veulent pas imposer leurs standards (de démocratie) mais ne veulent pas non plus les compromettre : 13

Les élections libres sont nécessaires mais non suffisantes : 51 / 52 / 53

Parallèle entre le développement économique et la démocratie : 6 / 13

Seuls l'Afrique et les africains pourront réaliser leur (vaste) potentiel : 5 / 6 / 13 / 14 / 15 / 37 / 39 / 47 / 47 / 51 / 51 / 52 / 53 / 56

« African solutions to African problems »: 56

“To dream / to realize their own dreams”: 13 / 37 / 51 / 56

“If Africa can achieve lift-off, then we all stand to benefit. If Africa fails, then we will (all) pay the price: 5 / 6 / 33 / 34 / 38 / 51 / 52 / 53 / 56

“Debt burden”: 32 / 33 / 34 / 38

“Global village”: 6 / 13 / 15 / 33 / 34 / 38

“...in a tinderbox”: 5 / 6 / 37

“Recent settle back”: 15 / 15 / 37 / 51 / 52 / 53 / 53 / 53 / 56

Il y a toujours des problèmes, des crises, mais (points positifs) / Malgré les progrès, les problèmes subsistent : 1 / 5 / 6 / 14 / 15 / 32 (retournement) / 33 / 33 / 38 / 50 / 51 (retour à la formule de base) / 52 / 53 / 53 / 56 / 56

Les avancées de l'Afrique ne sont ni linéaires ni monolithiques/universelles : 14 / 15 / 47 / 51 / 52 / 53

« Changes does not happen overnight »: 15 / 57

Documents officiels.

Le projet de politique africaine de l'Administration Bush, U.S. State Department Dispatch, volume 4, n°3, 18 janvier 1993, Article 6.

Fact Sheet: US Policy for a New Era in Sub-Saharan Africa

In a new, post-Cold War environment, Sub-Saharan Africa is undergoing unprecedented political and economic change. These dramatic shifts and the end of superpower strategic competition in the region have resulted in a thorough re-examination and reorientation of US policy. The US Government intends to maintain its engagement in Africa despite resource constraints. Progress and stability will require long-term support by the international community and the efforts of Africans themselves. Adequate diplomatic and financial resources will be needed to promote peaceful change, conflict resolution, stable democracy, and sustainable development.

Just as striking as the changes outside Africa are the shifts in the attitudes and aspirations of Africans themselves. No longer content with the victories of the post-independence period, Africans are demanding their just rights along with popular participation and accountability in government. Even more insistently, they are seeking a decent standard of living, basic public services, and economic progress free from war and repression.

With a population of 795 million, 20% of the world's land area, and a wealth of natural resources and biological diversity, Sub-Saharan Africa cannot and should not be ignored or neglected. Because of conflicts and crushing poverty worsened by deadly threats from famine and the acquired immunodeficiency syndrome (AIDS), there is a long-term humanitarian imperative to help alleviate acute suffering as much as possible. On the other hand, there also is an enormous human and natural resource potential in Africa which Africans can use for their own betterment. The world community also has an important stake in the realization of this potential. Finally, as the United States is a society with a large minority of African origin, American policy naturally reflects US domestic cultural and political ties to the region.

US Policy Goals in Sub-Saharan Africa Conflict resolution and peaceful change in Africa are primary US goals since the degree of success in achieving them is the basis for progress in all other areas. The United States actively supports the nascent efforts of Africans to take the lead in resolving conflicts and

peace- keeping efforts in the region. However, it also is willing to play the role of catalyst, technical adviser, and honest broker to resolve conflicts.

Democratic systems that respect human rights and seek equitable economic growth are the best guarantees of peaceful change and stability. They provide the peaceful, stable environment essential to sustained development. The United States seeks greater respect for human rights, the rule of law, accountable and honest government, and democratic political pluralism. It neither wishes to impose a particular system nor to enforce any legal code. Rather, it supports what Africans themselves increasingly demand: an effective voice in their own affairs and an end to corruption and abuse of power.

The United States will work for sustained equitable development through market-based reforms that rely more on the private sector and promise to reduce dependence on external aid. Ensuring access to markets, investment opportunities, and resources in Africa is the most effective way to sustain growth and US involvement. US assistance programs should support reform; aid criteria should include good governance and structural reform goals along with respect for political and human rights.

Africa is beset by a variety of transnational problems which the United States can address. With both bilateral programs and support for international efforts, the United States can work to ameliorate the devastation caused by AIDS and environmental degradation in Africa. Necessary efforts to curb population growth and refugee flows also will involve improving the status of women. The United States and the world community have a strong interest in preventing the spread of terrorism and narcotics trafficking to Africa. Subversion by radical regimes on the periphery of the region also must be countered.

US policy cannot afford to disregard the important, and often disproportionate, role of African military and security forces in public life. The United States will support efforts to create smaller, more professional forces clearly subordinate to civilian control and respectful of human rights. As some US military resources are redirected to peace- keeping and humanitarian relief, Africans and their regional organizations will be encouraged to take the lead in these efforts.

Programs for US Engagement in Africa

A collective response to conflict resolution. As newly empowered democratic forces struggle for control with established governments and elites, the potential for regional conflict could increase. Economic desperation will cause severe pressures within many societies. In addition, the very existence of some African states could be threatened by divisive and violent ethnic conflicts. Political and economic reforms are subject to reversal and repression, and in many states military establishments may continue to intervene in factional or ethnic disputes. Such conflict and resulting humanitarian disasters are costly in human and financial terms and, at times, offer compelling cause for outside intervention.

The United States strives to deal with such conflicts through a well-informed diplomacy coupled increasingly with support for multilateral efforts to preempt and mediate strife. Collective action with US allies and other partners can effectively support African efforts to make and keep the peace. Although the United States will become militarily involved in such conflicts only under rare and compelling circumstances, a strong US diplomatic presence is required. US involvement in resolving conflicts in Namibia, Ethiopia, Angola, and Mozambique has earned it respect and influence internationally and in Africa and will help guide its future efforts.

To prevent conflict from reaching the point of demanding outside intervention, the United States supports African efforts in mediating and averting conflict both internally and between states. Strengthening the Organization of African Unity (OAU) and expanding its mandate into regular peace-keeping operations and conflict-mediation services will be a key to this effort. Supporting similar intervention by sub-regional organizations such as the Economic Community of West African States (ECOWAS), now carrying out an unprecedented peace-keeping operation in Liberia, also encourages further African efforts in collective security. Finally, active American support for efforts to reduce armaments and military spending in the region is an integral part of keeping the peace and resolving conflict.

Preventing further bloodshed and conflict in South Africa is another policy priority, both because of that country's economic importance in Africa and the world's focus on the drama of its transition to majority rule. US public concern about apartheid and the creation of a new South African society offers another compelling reason for current US involvement and later assistance to South Africa under a truly representative, non-racial government.

Helping democracy take root.

The United States is committed to help promote and sustain political reforms now being demanded by Africans. The United States focuses on supporting broadly democratic processes and institutions, not personalities or specific political outcomes.

Programs to support these reforms increasingly are integrated into efforts to achieve other objectives in Africa. Stable democracy with respect for basic rights is essential to peaceful change, and responsible and responsive government is the basis of sustainable economic growth. This policy responds to the near-universal recognition in Africa that the post-colonial, authoritarian model has brought political failure and economic ruin.

An agenda of active support for human rights and democratization also commits the United States to help build civil societies and the institutions which sustain reform. As repressive and often corrupt institutions are swept away by the tide of reform, the United States has a historic opportunity to work with Africans to achieve stability and development through responsible, democratic government.

Strong US programs to encourage democratic values and practices are essential. Projects advancing human and civil rights, the rule of law, freedom and diversity in the press, effective government, the status of women, and other pillars of a democratic society should reinforce direct assistance for holding elections. Support for democracy and good government must be firmly integrated into all dealings with Africans, especially those in the military and security forces who may pose the greatest threat to reform. Efforts to reduce the size of bloated security forces both through positive incentives and negative conditionality will be key to these efforts.

A strong information program which shares and promotes democratic values is integral to US efforts to encourage lasting reform. American public diplomacy should take advantage of the information and communications revolutions in Africa. In many African states, fragile institutions of civil society are emerging: independent newspapers, labor unions, human rights groups, and political parties. Imperfect but reasonably representative elections are installing governments with genuine popular mandates. By identifying publicly with these developments and offering flexible support, the United States, in concert with other democracies, can solidify these gains and help make democratic experiments permanent. Success in this endeavor serves American political, economic, and humanitarian interests in Africa.

Fostering economic growth and trade.

The central concern of most Africans remains how to ensure a decent standard of living and lay the groundwork for a modern economy. Sustainable economic growth driven by the private sector is as essential to the achievement of all other US policy goals in Africa as it is domestically. Development assistance and economic support programs must focus on countries committed to free market policies, which ensure equitable, long-term growth.

Popular support for government and the democratic process is essential for tough economic reform measures to endure. The United States seeks to broaden the role of the private sector in political and economic reform while helping to meet basic human needs through its aid. Economic performance and need as well as progress toward democracy and responsible government will be the primary considerations in allocating US development assistance. The United States also seeks to include such criteria in the decisions of international financial institutions. To maximize assistance, coordination with other donors will be more important than ever.

Africans must dedicate themselves to the basic economic reforms, which will lead to a decent minimum standard of living and the continent's full participation in the world economy. US programs support these tough decisions by African leaders and their people, for they will ultimately lead to economic growth, a reduction in conflict, reduced dependence on aid, and expanded markets for US goods and services.

The United States continues to respond quickly and substantially to suffering caused by natural or man-made disasters. Drought, famine, and population pressures will continue to afflict Africa. Wars and civil strife will continue to generate refugees, suffering, death, and economic destruction. The United States will seek equitable burden sharing among all international donors to meet these crises.

The United States aims to expand its private sector commercial relationships and presence in Africa. Improving the investment climate, promoting non-discriminatory treatment for American business, and enhancing private sector support and follow up services needed to carry on trade are priorities in this area. The US Government aggressively seeks out trade and investment opportunities for American firms and equal market access. US assistance programs promote American exports and trade.

Free trade and an open economic system are particularly important for creating the wealth needed to spur economic growth for all sectors of society in South Africa. Many Africans look to a democratic South Africa as a potential economic engine for the whole region. Economic success or failure there will have serious implications for South Africa's neighbours as well as its own people.

The United States encourages African nations to support the application of the General Agreement on Tariffs and Trade, including the introduction of modern intellectual property rights protections, nondiscriminatory investment policies, and support for the other provisions of the Uruguay Round. Freer trade, especially for agricultural products and textiles, also will be vital to Africa's economic progress. Growth through trade can reduce Africans' dependence on aid.

Africans also face the burden of military expenditures on their economies and societies. With renewed effort to prevent conflict, there will be even more emphasis on reintegrating former soldiers into often devastated economies. US economic assistance and military programs in the region encourage appropriate reductions in military spending and help Africans redirect these financial and human resources into productive nation building.

Debt is a crushing economic reality in Sub-Saharan Africa. Along with other donors, the United States continues to explore possible solutions to the burdens of debt servicing for struggling African economies. Debt relief should be targeted on those countries undertaking effective reforms.

Addressing regional concerns and problems. The United States supports an expanded role for international collective action to address problems, which affect the well being of the world community. It also actively encourages regional solutions and organizations such as the OAU and ECOWAS as they take on new missions ranging from peacekeeping and conflict mediation to election and human rights monitoring. These fledgling efforts deserve US political and financial support as well as technical assistance and training. Stronger regional organizations will bring African solutions to African problems, necessary for the continent's long-term stability and development.

Other critical issues with an impact in and beyond the region include:

-- Women-- The vital role played by women in the management of natural resources only recently has been appreciated. Women's generally low status in Africa is an important factor in economic, social, and health problems. US assistance and information programs should focus on women as key actors in sustainable development and building a healthy society. Programs for educating and training women are vital to this process.

-- Environment-- In coordination with international programs for the environment, the United States works to preserve and restore Africa's often ravaged ecosystems. Again, the emphasis should be on helping Africans build their own capacity and institutions to promote better environmental practices and the protection of the continent's unique biological diversity. The environmental problems of cities and new industries also require attention.

-- AIDS-- The AIDS pandemic has had a particularly devastating effect on Africa, where more than one-half of the world's HIV [human immuno-deficiency virus]-infected persons live. The OAU Action Plan on AIDS is a positive first step toward a comprehensive prevention program in all African medical systems and societies. US technical assistance to research and to combat the spread of AIDS is joined to active efforts to mitigate the suffering and economic costs of the epidemic. Prevention and control of AIDS must involve every sector of development assistance, from population control to agriculture and industry. The entire world has a stake in stopping the pernicious spread of this disease and helping Africans devise cost-effective care for the infected.

-- Population control-- Economic progress in Africa is contingent upon slowing population growth. Gains in living standards and reduced dependence on outside assistance will be impossible without vigorous programs to support family health care and family planning. US support for such programs is essential to its policy goals.

-- Refugees-- Africa's conflicts and internal turmoil will continue to generate large numbers of refugees in dire need. Resources devoted to pre-venting and mitigating such conflict will more than pay for themselves in reduced costs for humanitarian relief and mass repatriations. To encourage voluntary repatriation as conflicts recede, US assistance should focus on reintegrating refugees into their own societies.

-- Terrorism and narcotics-- While Africa thus far has been spared the worst ravages of these global problems, desperate poverty and a breakdown in civil order has encouraged terrorism and drug use and trafficking. Terrorists and their state sponsors need to be countered by strong measures and both bilateral and regional cooperation. The United States can improve coordination of drug law enforcement

and increase education to reduce domestic demand. When African countries become transit centers for illegal drugs, US technical assistance and training also is appropriate.

Conclusion

The United States is following this ambitious policy agenda in Africa while working to meet urgent needs in America and the requirement to reduce the size of budget deficits. Active diplomacy and a firm commitment to the objectives described above, however, will require little more than the resources currently available, especially with more effective collaboration by donor countries. Vigorous promotion of stable democracy, peaceful change, and economic reform will, in fact, reduce the potential costs faced by the United States by reducing both the intensity and frequency of conflict and humanitarian crises. Along with strong programs to support development, which meets the basic needs of impoverished populations, the United States will be able to ensure that Africa can realize its enormous potential in peace and prosperity as a friend and full partner of the United States. (###)

Discours de Anthony Lake au déjeuner du Forum sur l'Afrique, Brookings Institution, 3 mai 1993.

REMARKS BY ANTHONY LAKE

As Prepared for Delivery Brookings Africa Forum Luncheon Washington, DC

May 3, 1993

I am delighted to have this opportunity to join you for the Brookings Africa Forum. I want to thank Francis Deng and the Brookings Institution for organizing and hosting this event.

This is my first public speech since President-elect Clinton asked me to become his National Security Advisor. It was not an accidental choice. Africa occupies a special place in my work and my affections. My dissertation was on U.S. policy toward South Africa. I have written on a range of African issues. And I have spent some of the happiest, most challenging times of my life on the Continent. I know that in the past there has been a sense that some administrations have taken years to figure out where Africa is on the map. I hope you will find in us a sense not only of where Africa is, but where we all hope it is going in the future.

This is an exciting and challenging time -- a time of change and promise. It is fundamentally a new era in world affairs. The Cold War is over. The Soviet Union is gone. The nuclear arms race has been shifted into reverse. Democracy is on the march. Global commerce is expanding.

Certainly, we face new threats, from weapons proliferation to violent ethnic conflict. But we also have the opportunity to pursue new forms of global

problem solving -- through re- invigorated multilateral institutions, and through new partnerships that the Cold War had made impossible.

The global changes that receive the most attention are in Europe and Asia: the unification of Germany; the democratic struggles of Russia and the other new states; the prosperity of the Pacific Rim; the conflict in the former Yugoslavia. But you know as I do that the winds of change are blowing again across Africa as well. Some of those winds are harsh: continuing conflict in Liberia and Angola; human rights abuses, corruption, and resistance to democratic change in Togo and Zaire; and hunger, poverty, and environmental degradation across too much of the continent. But many of the winds of change in Africa carry the breath of hope: a new wave of democratic reform; a new generation of gifted leaders; new movement toward market economies and integration with the global economy; promising new efforts at conflict resolution and peacekeeping; new initiatives to protect Africa's fragile and glorious environment; and, I would add, the seeds of a new relationship with a new administration in Washington.

Today I want to offer a few thoughts on the nature of these changes, and how our Administration plans to address them.

I believe the most important change for Africa's long-term prospects is the Continent's new progress toward democracy.

For by its nature, democracy provides an inclusive and non- violent means of conflict resolution. It therefore provides an alternative to the kind of violent disputes that have drained so much of Africa's resources and hope in recent years. Moreover, well-structured democracies are more responsive to the material needs of their people. And democracies make better neighbors: they don't tend to wage war on each other.

That is what makes Africa's movement toward democracy so hopeful. In recent years, we have seen the proud birth of democracy in Namibia, and at least thirteen African countries have held multiparty elections. I was privileged to be an observer in Namibia at that time, and was moved by what I saw. Elections are expected in another fifteen countries before the end of the year.

Above all, in South Africa today, the statesmanship of both Nelson Mandela and F. W. DeKlerk and the courage of the South African people provide real hope that we may soon see what once seemed so remote -- the end of apartheid and the arrival of a true non-racial democracy in South Africa. All of us join in mourning the losses South Africa and the African National Congress have recently suffered, such as Chris Hani and Oliver Tambo. Yet we also join in hoping that their life's work has brought within reach the achievement of a new democratic day for all the people of South Africa.

Democracy means more than elections. As we have sadly witnessed in Angola, elections are not enough, in themselves, to bring peace and justice. Genuine democracy implies more, such as respect for individual and minority rights, and tolerance for a loyal opposition. These traditions are not well established in some parts of Africa. Yet Africa's substantial movement toward democracy suggests these concepts and institutions can ultimately be universal.

The movement toward African democracy is not something that has been noticed only by the Administration's African experts. It has caught the attention of their boss as well. When Ambassador Cisse and Ambassador Kitleli presented their credentials to President Clinton on April 14, he remarked to me afterward how impressed he was by his conversations with them. He was also impressed -- as he had told them -- by the progress toward democracy that had been made by both Mali and Lesotho. And he said he was very encouraged by this trend elsewhere in the Continent.

This movement toward democracy in many ways echoes the period of change Africa witnessed a generation ago. When Africa threw off colonialism, it was because Africans were tired of living under a ruling elite who put their own interests before those of the African people. Today, the rulers are African rather than European. But the African people have been saying once again that any ruling elite that puts its interests before those of the vast majority is no longer acceptable. They are protesting bloated, corrupt, or inefficient governments, and insisting on honest leaders who focus on the broad needs of their people. To be sure, Africa's democratic institutions will not always look like our own, nor necessarily should they. And democracy is not the answer for every ill that afflicts Africa. But it is a means to address many of those problems more effectively. And for that reason we must do what we can to help Africa nurture and sustain those institutions. We need to promote people-to-people programs and other efforts that can help foster civil society -- business groups, women's organizations, service clubs, student leagues. Such institutions operate on the principle of broad participation in community-level decision making, and thus create a base for democracy. Our administration is also examining how we can restructure our foreign assistance efforts, in part to reward and encourage those nations at the forefront of the democratic march.

The second encouraging change in Africa is the increased movement toward market economies and sustainable development. The past decade has seen the demise of statist economic systems around the world for one simple, nonideological reason: they don't work.

Now, however, many African countries are undergoing the difficult transition toward economic liberalization. There is already some evidence that growth is higher in countries that are moving ahead with such economic adjustments, such as Ghana and Burundi. These transitions take years and must be sustained, but they are the only definitive remedy for the poverty that plagues the Continent. Addressing the problem of poverty also requires a measure of justice to ensure that a nation's additional income, earned by the many, is not distributed only to the few.

President Clinton is committed to exploring means to assist Africa's economic reforms and economic growth. For example, too many African nations face high debt burdens, which can hamper their economic transitions and recoveries. The total debt burden of Sub-Saharan Africa now exceeds its annual GNP and is more than three times the value of African exports. The Administration is exploring with Congress the possibility of joining with the other creditor nations of the Paris Club in providing debt reduction for the poorest, most debt-laden countries cooperating with the IMF in economic adjustment programs. This new

initiative is particularly designed to reward with debt reduction those poorest countries implementing difficult reform programs.

The strongest way we can assist Africa's economic development, however, is by helping to integrate Africa into the growing global economy. Government aid is dwarfed by the economic power of private trade and investment. African nations themselves must do much of what is necessary to integrate into the world economy. In many cases, they need to move away from state-owned enterprises, fixed exchange rates, price-distorting subsidies, and corruption that makes business difficult. African nations should also stimulate growth by removing the barriers to trade between themselves. Efforts at regional cooperation such as fostered by SADC -- the Southern Africa Development Community -- can be helpful in this regard.

But we have a role to play as well. We can help American businesses learn more about the opportunities for African trade and investment. For example, last year, sub-Saharan Africa imported about \$60 billion in goods, but only about \$5 billion came from the US. It is both our interest and Africa's for that to change. Among other steps, the Administration will seek to promote more active African participation in international economic institutions, such as the GATT.

Africa's future requires not only economic growth but also economic justice. With 80 percent or more of the population employed in subsistence agriculture in most African countries, the urban elite too often demands more than their share of a country's resources. This is particularly true of the governing elite. There must be less invested in conspicuous consumption and more in health and education, where the welfare of the great majority lies.

One cannot speak seriously about Africa's economic future without speaking also about Africa's environment. In Africa, economics and environment are inseparable. And, today, Africa's environment is under great strain. About two-thirds of sub-Saharan Africa's wildlife habitat has been destroyed by development. Uganda's forests have been decimated and its once plentiful grasslands have nearly been eliminated. Africa's desert is gaining ground at some three to six miles each year. In Ethiopia, the Rift Valley's acacia forest is fast becoming semi-desert.

No one who has visited Africa can help but feel the great tragedy that these statistics embody. And no one who understands Africa's economy can help but see the imperative of addressing Africa's environmental needs as part of an economic strategy.

There are encouraging signs. Many African leaders have taken impressive steps to preserve natural habitats, protect species, and promote methods of sustainable development. Our government is trying to do its part as well. The U.S. Agency for International Development plans to spend at least \$70 million on environmental and natural resource projects in Africa this year.

We also must focus more energy on the underlying forces that strain Africa's natural and human resources, such as population growth and disease. After more than a decade of ideological impasse over many family planning efforts, our government has an opportunity to open a new chapter in our population efforts in Africa and elsewhere. And I pray that our stepped-up investments in research

on AIDS here in the US may lead to advances in treatment, and eventually cure, to bring some measure of relief to an African AIDS epidemic that has become one of its most devastating problems of all time.

The third major challenge for Africa and our policy toward Africa involves the prevention and resolution of conflict. Much of the hardship and deprivation in Africa today results from the numerous civil wars that have raged across the Continent. In Angola, Mozambique, Sudan, and until recently Ethiopia, conflict has been a fact of life for years. Fighting in Liberia, Somalia and Rwanda has caused horrendous suffering as many people have had to flee their homes, their farms, and their means of support.

The United States cannot solve every conflict. But we can play a constructive role to help prevent and resolve disputes. Our work with multinational organizations is especially important. The best example of that is our current effort in Somalia. Half a year ago, Somalia was being decimated by civil anarchy and horrible famine. Today, the guns are quiet, food is flowing, crops are growing, and there is talk of civil reconstruction in the air. Now we are in the process of transferring peacekeeping responsibilities to the UN force, UNOSOM II. UNOSOM II will enforce cease-fires, disarm factional militias, and help create an atmosphere in which Somalia can restore civil government.

Peacemakers and peacekeepers are on the front lines in other nations as well, such as Liberia and Angola. Peacekeeping efforts need to be accelerated in Mozambique in order that the fragile peace there is strengthened. But in addition to helping solve disputes, we must also work to help prevent disputes. We need to place greater emphasis on such tools as mediation and preventive diplomacy. Africa's own organizations, such as the Organization of African Unity, have shown promise in recent years, and we need to help build their capacity to engage early and effectively. This implies an activist approach in nations that are disasters in the making.

The coming years will be a challenging time for Africa. None of us underestimates the magnitude of political, economic, environmental, and health problems that confront a great many of Africa's states.

Yet anyone who knows Africa also sees the greatness and power that dwell across the Continent. It is the greatness of natural beauty and the power of untapped resources. It is the greatness of diverse and rich cultures and the power of talented peoples yearning for a better future. And the progress toward democracy and reform in Africa today tells me that future is now much more than a dream.

During the presidential campaign, then Governor Clinton noted that progress when he said this: "A revolution is underway in Africa. From South Africa to Ethiopia -- from Kenya to Zaire -- Africans are struggling to achieve political and economic freedoms that we Americans often take for granted. We have a strong interest in helping them to translate those freedoms into a better life for themselves and their children."

I share that conviction. And I share the determination of now- President Clinton to put those words into action. As we do, I look forward to working with many of you in this room and the great nations you represent. Thank you.

Discours du président Clinton à la conférence de la Maison Blanche sur l'Afrique, 27 juin 1994.

REMARKS BY THE PRESIDENT TO THE WHITE HOUSE CONFERENCE ON AFRICA

3:55 P.M. EDT

THE PRESIDENT: Thank you very much, Mr. Vice President. Ladies and gentlemen and distinguished guests, thank you so much for participating, and thank you for your understanding of our tardiness here today and for waiting so that I could at least share a few of my thoughts on this subject.

When I became President, it seemed to me that our country really didn't have a policy toward Africa, that we had policies toward specific countries and very often we tried to do the right thing. We did have a policy toward South Africa that had been the subject of much division and then was the subject of a lot of unity after the election. But it occurred to me that we were really suffering from having paid insufficient attention to the entire continent as well as to various regions and specific countries and specific problems and certain great promise.

And it became crystallized for me in a way in our involvement in Somalia, which I will always believe was a well motivated and good thing to do that saved hundreds of thousands of lives, but which was presented, I think quite honestly but wrongly, to the American people as something that could be done on a purely humanitarian basis, when in fact, unless human tragedy is caused by natural disaster, there is no such thing as a purely humanitarian enterprise.

And as we dealt with that and dealt with the complexities of trying to hand over power to the United Nations mission and the question of how long was long enough; and what the U.N. could do; and what our responsibilities were as a police force, in effect, after the Pakistani comrades in arms were killed there; and dealing with all the various interpretations which could be given to those roles -- it struck me again how we needed good intentions in Africa. We needed attention to Africa. But we also needed to bring the best minds in our country and around the world together to try to learn and to grow and to develop a policy that would make some sense and really had a chance to unleash the human potential of the people of the African continent in ways that would lead to a safer and more prosperous world, a better life for them and a better life for us.

I wish very much that I had had the chance to just sit here for the last couple of days and listen to all of you. I never learn anything when I'm talking. And I know I need to learn a lot. I was so jealous when the Vice President told me he actually got to come and sit in on one of the seminar sessions and to listen to your wonderful speech, madam, and we thank you for coming. But I assure you that I will follow the results of this conference very closely.

Africa matters to the United States. It has to matter to us. And the things we want to do, they sound so good, but we know they're hard to do -- to have sustainable development; to have reasonable population growth; stop the environmental decline; to stop the spread of AIDS; to preempt ethnic tensions before they explode into bloodbaths; to protect human rights; to integrate the spiritual -- the rich and wonderful spiritual heritage of Islam with the demands of modern states and the conflicts that must be reconciled in peaceful ways. These are not just conceptual, these are practical problems, not just for Africans but also for Americans.

For decades we viewed Africa through a Cold War prism and through the fight against apartheid. We often, I think, cared in past years more about how African nations voted in the United Nations than whether their own people had the right to vote. We supported leaders on the basis of their anti-communist or anti-apartheid rhetoric perhaps more than their actions. And often the United States, because it was a long way away and we had a lot of other problems, just simply ignored the realities of Africa.

But now the prism through which we viewed Africa have been shattered. In the post-Cold War and post-apartheid world, our guideposts have disappeared and it may be a very good thing if we respond in the proper way. We have a new freedom and a new responsibility to see Africa -- to see it whole, to see it in specific nations and specific problems and specific promise.

It seems to me that a lot of what we would like to see occur in Africa is what we would like to have happen everywhere. We'd like to see more prosperity and more well-functioning economies and more democracy and genuine security for people in their own borders. We'd like to see sustainable development that promotes the long-term interest of our common environment on this increasingly shrinking globe.

Africa illustrates also a central security challenge of the post-Cold War era -- not so much conflicts across national borders, but conflicts within them which can then spill over. It's not confined to Africa as you see in Europe and the effort we have made to try to contain the conflict in Bosnia even as we worked to resolve it.

The United States is presently supporting seven peacekeeping efforts in Africa. And I have issued new guidelines to help us do this work more effectively. I've already discussed Somalia, but we've had special envoys to the Sudan and Angola. We supported the Organization of African Unity's attempts to find new ways to resolve conflicts there and elsewhere.

The daily reports from Rwanda, of course, remind us of the obstacles we face. There we have provided material, financial and statistical support for the U.N. peacekeeping mission, more than \$100 million in humanitarian relief. We've insisted that those who are committing genocide be brought to justice. And we supported the French decision to protect Rwandans at risk.

This action will end as soon as the United Nations is ready to deploy peacekeepers. And we will redouble our efforts to make sure we're providing all the support we can for that and to make sure it happens as soon as possible.

I'm not sure that we can fairly view what has happened in Rwanda as an aberration, but simply as the most extreme example of tensions that can destroy generations and disrupt progress and delay democracy. It seems to me that in the face of all of the tensions that are now gripping the continent, we need a new American policy based on the idea that we should help the nations of Africa identify and solve problems before they erupt.

Reacting is not enough, we must examine these underlying problems.

I know one of the underlying problems, and I've been following this on the television, your meeting, is the enormity of outstanding debt. Last year we announced a policy at the G-7 meeting of writing off 50 percent or more of the debts of selected African nations that carry the heaviest debt burdens, and we will continue that. But we are actively searching for new solutions to that problem as well.

And let me just, among others, challenge all of you here who have to work within the existing federal guidelines -- and I just named our Budget Director the new Chief of Staff, and I don't want to criticize tough budget guidelines, because they help us to get the deficit down -- but one of the difficulties the United States has that a lot of our partners don't have in writing off debt is that debt, even if it is not worth very much, is required under our budget rules to be scored with a certain value. And we have to really work on that because we often find ourselves because of the mechanics of this in a position that can be quite counterproductive.

This is a problem not just in Africa but elsewhere as well. We are actively searching for new solutions to this problem. And I believe that we have to do something about it. Even though we know lightening the debt load won't solve all the problems, we can't solve a lot of the other problems unless we do it.

The long-term goal has to be sustainable development. And the statistics are pretty grim. Look at what is happening to natural resources, to population, to the gap between rich and poor. Look at what has happened to per capita income in so many countries in the decade of the 1980s.

Africans have a daunting set of challenges before them. And yet we know that they can't do what people are always urging me to do -- just pick out one thing and do it; forget about all the rest. (Laughter.) Right? You heard that before? (Laughter.) The problem is, it gives you something to say you did, but it may not solve the problem. I was very impressed by the writings of Professor Homer Dixon, who argued that all of these fronts must be moved on at

once. There is no silver bullet; there is no magic cure. It would be nice if we could just work on one or two issues, but it, unfortunately, it's not possible.

When the representatives from 170 nations meet in Cairo at the population conference in September, they will approve a plan of action that attacks this problem at its heart -- one which will eventually bolster families, improve the social and economic status of women, and provide the kinds of family planning and health services that sustainable development requires.

The United States is a proud partner in embracing this strategy, which will eventually raise living standards and enable us to raise children better throughout the globe. I hope all of you will be supportive of that endeavor. As Africans turn away from the failed experiments of the past, they're also embracing new political freedoms. Yes, I know there are too many nations in Africa where tyranny still drowns out opposition in human rights. But as we meet today, more than a dozen African nations are preparing for elections. Opposition voices grow louder. Someday they'll be like me and they'll wish it weren't happening. (Laughter.) But it's a good sign. And the lights of freedom shine brighter. It's all part of it, right? (Laughter.)

I think South Africa has given a great cause for hope, not only on the African continent, but throughout the world. President Mandela spoke to you, I know, by videotape, and I thank him for that. I thank Reverend Jackson and others who worked so hard to make those elections work well there. And I think the \$35 million we spent there last year in trying to prepare for and help make sure the elections came off all right was about the best expenditure of a modest amount of tax dollars that I have seen in many a year. (Applause.)

But now the hard work begins. Governor Cuomo of New York used to have a wonderful phrase that he toted all the time. He says, you know, we campaign in poetry, but alas we must govern in prose. (Laughter.) And Nelson Mandela's long travail in prison, for the rest of us who did not have to suffer personally, was an exercise in agonizingly beautiful poetry.

But now that those decades of struggle have come to fruition, they must govern in prose, and we must find prosaic, practical, meaningful ways of helping them.

We have launched a three-year, \$600 million trade investment and development program, which is a beginning of that, but not be the end. And we have to do a number of other things as well. I want to ask all of you who are Americans at least when you leave here to help us to develop an American constituency for Africa that creates lasting links between our people and their peoples, and that will help to drive not only the continent ahead but will help to drive a meaningful, sustained agenda here at home.

We can do this. And maybe the most important thing I can do to work with you in the aftermath of this conference is to do whatever the President can do to develop that constituency, to explain to the American people of whatever race, region or background, why Africa matters to all of us and to our common future.

But all members here of the Congress who have participated in this, including many who have tried to have more attention drawn to Africa for years and years and years know that that is the first thing we must do in our democracy.

Let me just say one or two other things. I think it's important as we kind of wrap this up to remember that with all the problems and all the terrible things that are happening and all the economic backsliding which has occurred, there is a lot of hope in Africa, even though, for example, there are problems in Sudan, where division delays development; there is Senegal; there is Mali; there is Namibia; there is Botswana. For every Rwanda, there is Benin, Malawi, Eritrea, Ethiopia, where people are trying to draw together as a society. In spite of our continuing frustrations with Angola, we look at Mozambique reaching out for national reconciliation, looking forward to new elections.

I say this because one of the problems I always find in trying to discuss this with people who are not otherwise engaged is that they read about all these terrible problems and they think, look, we've got all we can say grace over and then some. We're trying to get you to do less, and here you try to get me to think about this. This is a conversation I have now in the White House and around in town here.

And I think it is very important, as Americans have to choose whether to engage in the future of Africa, that all the things that are happening which are good and positive be known, because we can never develop a constituency for change in this country until people imagine that it will make a difference. And the level of knowledge, frankly, is pretty low, except when something really horrible happens, then it just cuts through our heart and it seems so overwhelming that we can't do anything about it.

And so that also gives you an excuse to walk away. You get the best of all worlds -- I really care about this, but lamentably there's nothing I can do.

And so I say to all of you, I will do what I can. I will never know as much as those of you who have committed your professional lives to the development of Africa; those of you who have friends and family members there; those of you who have ties of passion and history there. But I do know we need a new policy. I do know we need a policy. I do believe Africa matters to America.

I do know there are a lot of good people there leading and making good things happen. I do know there are a lot of visionaries there. And I do know my child and my grandchildren's future depends upon reconstructing the environmental and social fabric of that continent. I know that.

And so I say to you, let's build a constituency. Let's remind people there are things to hope about as well as things to fear. And let's go to work and make this the beginning, just the beginning, of a new American commitment to a better future for all our peoples.

Thank you very much. (Applause.)

Discours d'ouverture à l'audition de confirmation de Susan Rice au poste de Secrétaire d'Etat Assistant aux Affaires Africaines, Sénat, Commission des relations étrangères, 11 septembre 1997.

Mr. Chairman, members of the Senate Committee on Foreign Relations, I am deeply honored to appear before you today as President Clinton's nominee to be Assistant Secretary of State for African Affairs. I am grateful to the President and to Secretary Albright for the confidence they have placed in me. If confirmed, I look forward to working closely and constructively with members of this committee and others in Congress to forge stronger and more productive ties between the United States and the countries of Sub-Saharan Africa.

If I may, I'd like to take this opportunity to introduce and to thank the members of my family here today. As a native Washingtonian, I am fortunate to have nearby both my parents, Dr. Emmett J. Rice and Ms. Lois Rice Fitt. My husband, Ian Cameron, and my young son John David are also here with me. My family has been the greatest source of support and motivation to me. Their love and collective wisdom have strengthened me at each stage of my life.

This newest challenge before me is an opportunity I enthusiastically welcome. Since early 1993 when I joined the National Security Council staff, I have been working directly and indirectly on African issues. First, as Director for International Organization Affairs and Peacekeeping, I participated in U.S. efforts to support the peace processes in Mozambique, Liberia, and Angola as well as to lend assistance to the historic transition in South Africa. I also played an integral role in formulating President Clinton's policy on reforming multilateral peace operations, PDD-25, which -- in the wake of the international community's experience in Somalia and Rwanda - - has brought greater rigor, discipline and accountability to U.S. decisions on support for and participation in such operations.

For the past 2-1/2 years, I have been privileged to serve as Special Assistant to the President and Senior Director for African Affairs. In this position, I have played a significant role in formulating, coordinating, and implementing U.S. policy toward Africa. I have worked

energetically to help raise the profile of African issues among U.S. foreign policy priorities, culminating most recently in the President's commitment to work closely with leaders in Congress to institute a new Partnership for Economic Growth and Opportunity in Africa as well as his decision to travel to Africa during his second term. In addition, with strong bipartisan support in Congress, my colleagues in the Administration and I have pursued innovative initiatives to enhance African peacekeeping capacity, labored to bring greater stability to Central Africa, and actively supported efforts to cement the fragile peace process in Angola and Liberia. We have built a strong and maturing partnership with the new South Africa. In concert with concerned Members of Congress, we have also recast our policy toward Sudan to apply additional pressure aimed at isolating the Khartoum regime in order to contain the threat it poses to U.S. interests and to compel it to halt its support for terrorism and its grave human rights abuses. We have also provided, for the first time, defensive military assistance to Sudan's neighbors, which face a direct threat from Sudanese-sponsored insurgencies.

Mr. Chairman, the end of the Cold War has brought great change to Africa and necessitated a new paradigm for U.S. policymakers. To succeed, we must maintain focus and resist the temptation to dissipate our energies in responding solely to the crises of the day. Our horizon must be longer term.

U.S. policy in Africa must remain focused on two overarching policy goals.

First, we must defend the United States from the real threats to our national security that emanate from Africa, as they do from the rest of the world. These threats include statesponsored terrorism, narcotics flows, the growing influence in Africa of such pariah states as Libya and Iran, weapons proliferation, environmental degradation, and disease.

Second, we seek to accelerate Africa's full integration into the global economy. Fulfillment of this second objective entails simultaneous pursuit of several core activities: promoting economic reform, trade and investment in Africa; maintaining bilateral and multilateral development assistance to Africa; sustaining democracy; promoting respect for human rights; and continuing our efforts to resolve conflicts in order to bring lasting stability to the continent.

These are massive challenges but by no means unattainable. Success--primarily the Africans' but our own as well--will help make Americans *and* Africans safer and more prosperous. Stable, growing, democratic African countries that respect human rights will prove more capable, effective partners for the U.S. as we seek to work together to combat such threats as terrorism and narcotics trafficking.

These same countries can provide vibrant new markets for U.S. exports. Today, the U.S. provides for a mere 7% of African imports; yet, already 100,000 U.S. jobs depend on exports to Africa. As Africa grows and as our market share increases, so, too, will the number of jobs for U.S. workers. At the same time, the U.S. is increasingly reliant on imports from Africa. For instance, more than 15% of our imported oil comes from Sub-Saharan Africa, a proportion that is expected to grow in coming years.

While Americans will benefit from intensified U.S. engagement in Africa, so, too, of course, will the people of Africa. Forging meaningful economic and political partnerships with African states will help enhance living standards and security for the people of Africa with whom all Africans have important historical, cultural, and humanitarian ties.

Mr. Chairman, members of the committee, if confirmed, I am personally committed to working with you to build on the progress the Administration and Congress have made in promoting U.S. interests in Africa. I can think of no more exciting time than now to take on the

responsibility of Assistant Secretary of State for African Affairs. There is more reason for optimism about Africa's future today than at any time since many African countries achieved independence over 30 years ago. While conflict and corruption persist in some quarters, the larger story is that of a wave of change rolling across Africa. Since 1990, the number of democracies in Africa has grown five-fold. Annual GDP growth in Africa last year averaged almost 5%.

The era of African dependency is ending. A new generation of African leaders seeks to shape their own future and to work with the United States as full partners in the 21st century. This African "renaissance" is spurred by leaders who are committed to self-reliance, poverty eradication through market reforms and private investment, good governance, building sustainable democracy, and finding African solutions to African problems.

This new era affords great opportunities for the U.S. and, at the same time, poses significant challenges. Africa's gains are nascent and fragile. Success is by no means assured. How the United States responds in the coming years can substantially affect the extent to which we are able to defend U.S. interests as well as to assist Africa to seize the promise of the present moment.

If, as Africa stands at this crossroads, the United States fails to act with clarity of purpose and to employ adequate resources, we do so at our own peril. If, on the other hand, we engage actively and, yes, even take a few risks, the American people stand to reap substantial and lasting benefits. President Clinton and Secretary Albright are committed to intensifying our involvement in Africa and to seizing these opportunities. If confirmed, I will do my utmost -- with your support -- to translate that commitment into concrete, positive results.

Thank you.

Discours du président Clinton à la population du Ghana, Accra, Ghana, 23 mars 1998.

REMARKS BY THE PRESIDENT TO THE PEOPLE OF GHANA

Accra, Ghana

11:40 A.M. (L)

THE PRESIDENT: Thank you. President and Mrs. Rawlings, honorable ministers, honorable members of the Council of State, honorable members of Parliament, honorable members of the Judiciary, nananom and the people of Ghana. (Applause.) Mitsea mu. (Applause.) America fuo kyia mo. Now you have shown me what akwaaba really means. Thank you, thank you so much. (Applause.)

I am proud to be the first American President ever to visit Ghana. (Applause.) And to go on to Uganda, Rwanda, South Africa, Botswana, and Senegal. It is a journey long overdue. America should have done it before, and I am proud to be on that journey. Thank you for welcoming me. (Applause.)

I want to listen and to learn. I want to build a future partnership between our two people, and I want to introduce the people of the United States through my trip to the new face of Africa. From Kampala to Cape Town, from Dakar to Dar-Es-Salaam, Africans are being stirred by new hopes for democracy and peace and prosperity. Challenges remain, but they must be to all of you a call to action, not a cause for despair. You must draw strength from the past and energy from the promise of a new future. My dream for this trip is that together we might do the things so that 100 years from now, your grandchildren and mine will look back and say this was the beginning of a new African renaissance. (Applause.)

With a new century coming into view, old patterns are fading away. The Cold War is gone; colonialism is gone; apartheid is gone. Remnants of past troubles remain, but, surely, there will come a time when everywhere reconciliation will replace recrimination.

Now, nations and individuals finally are free to seek a newer world where democracy and peace and prosperity are not slogans, but the essence of a new Africa. Africa has changed so much in just 10 years. Dictatorship has been replaced so many places. Half of the 48 nations in sub-Saharan Africa choose their own governments leading a new generation willing to learn from the past and imagine a future. Though democracy has not yet gained a permanent foothold even in most successful nations, there is everywhere a growing respect for tolerance, diversity and elemental human rights.

A decade ago, business was stifled. Now Africans are embracing economic reform. Today from Ghana to Mozambique, from Cote d' Ivoire to Uganda, growing economies are fueling a transformation in Africa. For all this promise, you and I know Africa is not free from peril -- the genocide in Rwanda; civil wars in Sierra Leone, Liberia, both Congos; pariah states that export violence and terror; military dictatorship in Nigeria; and high levels of poverty, malnutrition, disease, illiteracy, and unemployment. To fulfill the vast promise of a new era, Africa must face these challenges. We must build classrooms and companies, increase the food supply and save the environment, and prevent disease before deadly epidemics break out.

The United States is ready to help you. (Applause.) First, my fellow Americans must leave behind the stereotypes that have warped our view and weakened our understanding of Africa. We need to come to know Africa as a place of new beginnings and ancient wisdom from which, as my wife, our First Lady, said in her book, we have so much to learn. It is time for Americans to put a new Africa on our map. (Applause.)

Here in Independence Square, Ghana blazed the path of that new Africa. More than four decades ago, Kwame Nkrumah proposed what he called a "motion of destiny" as Ghana stepped forward as a free and independent nation. Today Ghana again lights the way for Africa. Democracy is spreading. Business is growing. Trade and investment our rising. Ghana has the only African-owned company today on our New York Stock Exchange. (Applause.)

You have worked hard to preserve the peace in Africa and around the world -- from Liberia to Lebanon, from Croatia to Cambodia. And you have given the world a statesman and peacemaker in Kofi Annan to lead the United Nations. (Applause.) The world admires our success. The United States admires your success. We see it taking root throughout the new Africa. And we stand ready to support it.

First, we want to work with Africa to nurture democracy, knowing it is never perfect or complete. We have learned in over 200 years that every day democracy must be defended, and a more perfect union can always lie ahead. Democracy requires more than the insults and injustice and inequality that so many societies have known and America has known. Democracy requires human rights for everyone, everywhere. For men and women, for children and the elderly, for people of different cultures and tribes and backgrounds. A good society honors its entire family.

Second, democracy must have prosperity. Americans of both political parties want to increase trade and investment in Africa. We have an African Growth and Opportunity Act now before Congress. Both parties' leadership are supporting it. By opening markets and building businesses and creating jobs, we can help and strengthen each other. By supporting the education of your people, we can strengthen your future and help each other. (Applause.)

For centuries, other nations exploited Africa's gold, Africa's diamonds, Africa's minerals. Now is the time for Africans to cultivate something more precious: the mind and heart of the people of Africa through education. (Applause.)

Third, we must allow democracy and prosperity to take root without violence. We must work to resolve the war and genocide that still tear at the heart of Africa. We must help Africans to prevent future conflicts.

Here in Ghana you have shown the world that different peoples can live together in harmony. You have proved that Africans of different countries can unite to help solve disputes in neighboring countries. Peace everywhere in Africa will give more free time and more money to the pressing needs of our children's future. The killing must stop if a new future is to begin. (Applause.)

Fourth and finally, for peace and prosperity and democracy to prevail, you must protect your magnificent natural domain. Africa is mankind's first home. We all came out of Africa. (Applause.) We must preserve the magnificent natural environment that is left. We must manage the water and forest. We must learn to live in harmony with other

species. You must learn how to fight drought and famine and global warming. And we must share with you the technology that will enable you to preserve your environment and provide more economic opportunity to your people. (Applause.)

America has good reason to work with Africa: 30 million Americans, more than one in ten, proudly trace their heritage here. The first Peace Corps volunteers from America came to Ghana over 35 years ago; over 57,000 have served in Africa since then. Through blood ties and common endeavors, we know we share the same hopes and dreams to provide for ourselves and our children, to live in peace and worship freely, to build a better life than our parents knew, and pass a brighter future on to our children. America needs Africa, America needs Ghana as a partner in the fight for a better future. (Applause.)

So many of our problems do not stop at any nation's border -- international crime and terrorism and drug trafficking, the degradation of the environment, the spread of diseases like AIDS and malaria, and so many of our opportunities cannot stop at a nation's border. We need partners to deepen the meaning of democracy in America, in Africa and throughout the world. We need partners to build prosperity. We need partners to live in peace. We will not build this new partnership overnight, but perseverance creates its own reward.

An Ashanti proverb tells us that by coming and going, a bird builds its nest. We will come and go with you and do all we can as you build the new Africa, a work that must begin here in Africa, not with aid or trade, though they are important, but first with ordinary citizens, especially the young people in this audience today. (Applause.) You must feel the winds of freedom blowing at your back, pushing you onward to a brighter future.

There are roughly 700 days left until the end of this century and the beginning of a new millennium. There are roughly 700 million Africans in sub-Saharan Africa. Every day and every individual is a precious opportunity. We do not have a moment to lose and we do not have a person to lose.

I ask you, my friends, to let me indulge a moment of our shared history in closing. In 1957, our great civil rights leader, Martin Luther King, came to Accra to help represent our country as Ghana celebrated its independence. He was deeply moved by the birth of your nation.

Six years later, on the day after W.E.B. DuBois died here in Ghana, in 1963, Dr. King spoke to an enormous gathering like this in Washington. He said these simple words: "I have a dream, a dream that all Americans might live free and equal as brothers and sisters." His dream became the dream of our nation and changed us in ways we could never have imagined. We are hardly finished, but we have traveled a long way on the wings of that dream.

Dr. DuBois, a towering African American intellectual, died here as a citizen of Ghana and a friend of Kwame Nkrumah. He once wrote, "The habit of democracy must be to encircle the Earth." Let us together resolve to complete the circle of democracy; to dream the dream that all people on the entire Earth will be free and equal; to begin a new century with that commitment to freedom and justice for all; to redeem the promise inscribed right here on Independence Arch. Let us find a future here in Africa, the cradle of humanity. Medase, America dase. Thank you and God bless you. (Applause.)

Discours du président Clinton sur l'Île de Gorée, Sénégal, 2 avril 1998.

REMARKS BY THE PRESIDENT AT GOREE ISLAND

Goree Island, Senegal.

4:25 P.M. (L)

THE PRESIDENT: Thank you, Mr. President, for that magnificent address. Thank you so much. (Applause.) Now, all my friends will have to tell me if the translation is working. Yes, it's working? (Applause.) Hurray!

Mr. President, Madame Diouf, the ministers and officials of the Senegalese government, Governor, Mayor; to the students who are here who have sung to us and with whom we have met from the Martin Luther King School, the John F. Kennedy School -- (applause) -- the Miriama Ba School here on Goree Island -- (applause) -- and the Margaret Amidon Elementary School in Washington, D.C. -- (applause) -- the residents of Goree Island, the citizens of Senegal -- (applause) -- my fellow Americans and our delegation, ladies and gentlemen. I'd also like to say a

special word of thanks to the curator, Bubaka Ndiaye, who toured me through the slave house today. Thank you, sir. (Applause.)

Here, on this tiny island in the Atlantic Ocean, Africa and America meet. From here, Africa expands to the east; its potential for freedom and progress as great as its landmass. And to the west, over the horizon, lies America -- (applause) --a thriving democracy built, as President Diouf said, through centuries of sacrifice.

Long after the slave ships stopped sailing from this place to America, Goree Island, still today, looks out onto the New World, connecting two continents, standing as a vivid reminder that for some of America's ancestors the journey to America was anything but a search for freedom; and yet still, a symbol of the bright new era of partnership between our peoples.

In 1776, when our nation was founded on the promise of freedom as God's right to all human beings, a new building was dedicated here on Goree Island to the selling of human beings in bondage to America. Goree Island is, therefore, as much a part of our history as a part of Africa's history. From Goree and other places, Africa's sons and daughters were taken through the door of no return, never to see their friends and family again. (Applause.) Those who survived the murderous middle passage emerged from a dark hold to find themselves, yes, American. But it would be a long, long time before their descendants enjoyed the full meaning of that word.

We cannot push time backward through the door of no return. We have lived our history. America's struggle to overcome slavery and its legacy forms one of the most difficult chapters of that history. Yet, it is also one of the most heroic; a triumphant of courage, persistence, and dignity. The long journey of African Americans proves that the spirit can never be enslaved. (Applause.)

And that long journey is today embodied by the children of Africa who now lead America, in all phases of our common life. Many of them have come here with me on this visit, representing over 30 million Americans that are Africa's great gift to America. And I'd like them to stand now. Please stand. (Applause.)

A few hours from now, we will leave Africa and go on home, back to the work of building our own country for a new century. But I return more convinced than when I came here that despite the daunting challenges, there is an African renaissance. (Applause.)

I will never forget as long as I live the many faces that Hillary and I have seen in these last 12 days. In them, I have seen beauty and intelligence -- (applause) -- energy and spirit, and the determination to prevail. I have seen the faces of Africa's future. The friendly faces of the hundreds of thousands of people who poured into Independence Square in Accra to show that Africans feel warmly toward America. The faces of the children at the primary school in Uganda, whose parents were held back by a brutal dictatorship, but where today opportunity of education is offered to all of that nation's boys and girls.

The faces of the women in Wanyange Village in Uganda, once ordained to a life of continuing struggle, now empowered, along with 10,000 other Ugandans and women and men in Senegal and virtually every other country in Africa by microcredit loans to start their own businesses, small loans which people repay and which repay them by giving them the opportunity to live a better life.

I will always remember the faces of the survivors of the Rwandan genocide, who have the courage now not just to survive, but to build a better society.

I will never forget the face of Nelson Mandela in his cell on Robin Island -- (applause) -- a face that betrays a spirit not broken, but strengthened; not embittered, but energized; a man used his suffering to break the shackles of apartheid, and now to reach toward reconciliation. (Applause.)

I remember the faces of the young leaders I have met -- young leaders of the new South Africa; young leaders who want to build a continent where the economy grows, but where the environment is preserved and your vast riches that nature has bestowed are no longer depleted; young leaders who believe that Africa can go forward as a free, free continent, where people, all people, enjoy universal human rights. I remember their faces so well. (Applause.)

I remember the faces of the entrepreneurs, African and American, who gathered with me in Johannesburg to dedicate Ron Brown Commercial Center. (Applause.) I thank you, Mr. President, for mentioning our friend, Ron Brown -- (applause) -- for it was he who first told me that I had an obligation as an American President to build a better partnership with Africa. (Applause.)

Already, we import about as much oil from Africa as we do from the Persian Gulf. We export more to Africa than to all the former Soviet Union. And Americans should know that our investments in sub-Saharan Africa are in a return of 30 percent, higher than on any other continent in the entire world. (Applause.) But our trade and investment in Africa is but a tiny fraction of what it could be, and, therefore, of what it could produce -- in new jobs, new opportunities, new wealth, and new dreams for Africans and for Americans. The faces I saw will spur us to do better. (Applause.)

Mr. President, I remember the faces of the Senegalese soldiers yesterday, whom we saw training with Americans, but led by Africans in an African Crisis Response Initiative dedicated to the prevention of violence, to the relief of suffering, to keeping the peace on the continent of Africa. (Applause.)

Most of all, I will always remember in every country the faces of the little children -- the beautiful children -- the light in their eyes, the smiles on their faces, the songs that they sung. We owe it to them, you and I, to give them the best possible future they can have. (Applause.)

Yes, Africa still faces poverty, malnutrition, disease, illiteracy, unemployment, terrible conflicts in some places. In some countries, human rights are still nonexistent and unevenly respected in others. But look across the continent. Democracy is gaining strength. Business is growing. Peace is making progress. The people and the leaders of Africa are showing the world the resiliency of the human spirit and the future of this great continent. (Applause.)

They have convinced me of the difference America can make if we are a genuine partner and friend of Africa, and the difference a new Africa can make to America's own future.

Everywhere I went in Africa I saw a passionate belief in the promise of America, stated more eloquently today by your President than I ever could. I only wish every American could see our own country as so much of Africa see us -- a nation bearing the ideals of freedom and equality and responsible citizenship, so powerful they still light the world; a nation that has found strength in our racial and ethnic and religious diversity; a nation, therefore, that must lead by the power of example; a nation that stands for what so many aspire to and now are achieving, the freedom to dream dreams and the opportunity to make those dreams come true. (Applause.)

I am very proud of America's ties to Africa, for there is no area of American achievement that has not been touched by the intelligence and energy of Africa -- from science to medicine, to literature, to art, to music. I am proud to be the President of a nation of many colors, black and white, European and Latino, Asian and Middle Eastern and everything in between. (Applause.) We have learned one clear lesson, that when we embrace one another across the lines that divide us, we become more than the sum of our parts, a community of communities, a nation of nations. Together, we work to face the future as one America -- undaunted, undivided, grateful for the chance to live together as one people. (Applause.)

To be sure, our work is not finished and we have our own problems. But when we began as a nation, our founders knew that, and called us always to the work of forming a more perfect union. But the future before us expands as wide as the ocean that joins, not divides, the United States and Africa. As certainly as America lies over the horizon behind me, so I pledge to the people of Africa that we will reach over this ocean to build a new partnership based on friendship and respect. (Applause.)

As we leave this island now is the time to complete the circle of history, to help Africa to fulfill its promise not only as a land of rich beauty, but as a land of rich opportunity for all its people. If we face the future together it will be a future that is better for Africa and better for America.

So we leave Goree Island today mindful of the large job still to be done, proud of how far we have come, proud of how far Africa has come; determined to succeed in building a bright, common destiny whose door is open to all. Thank you and God bless you.

